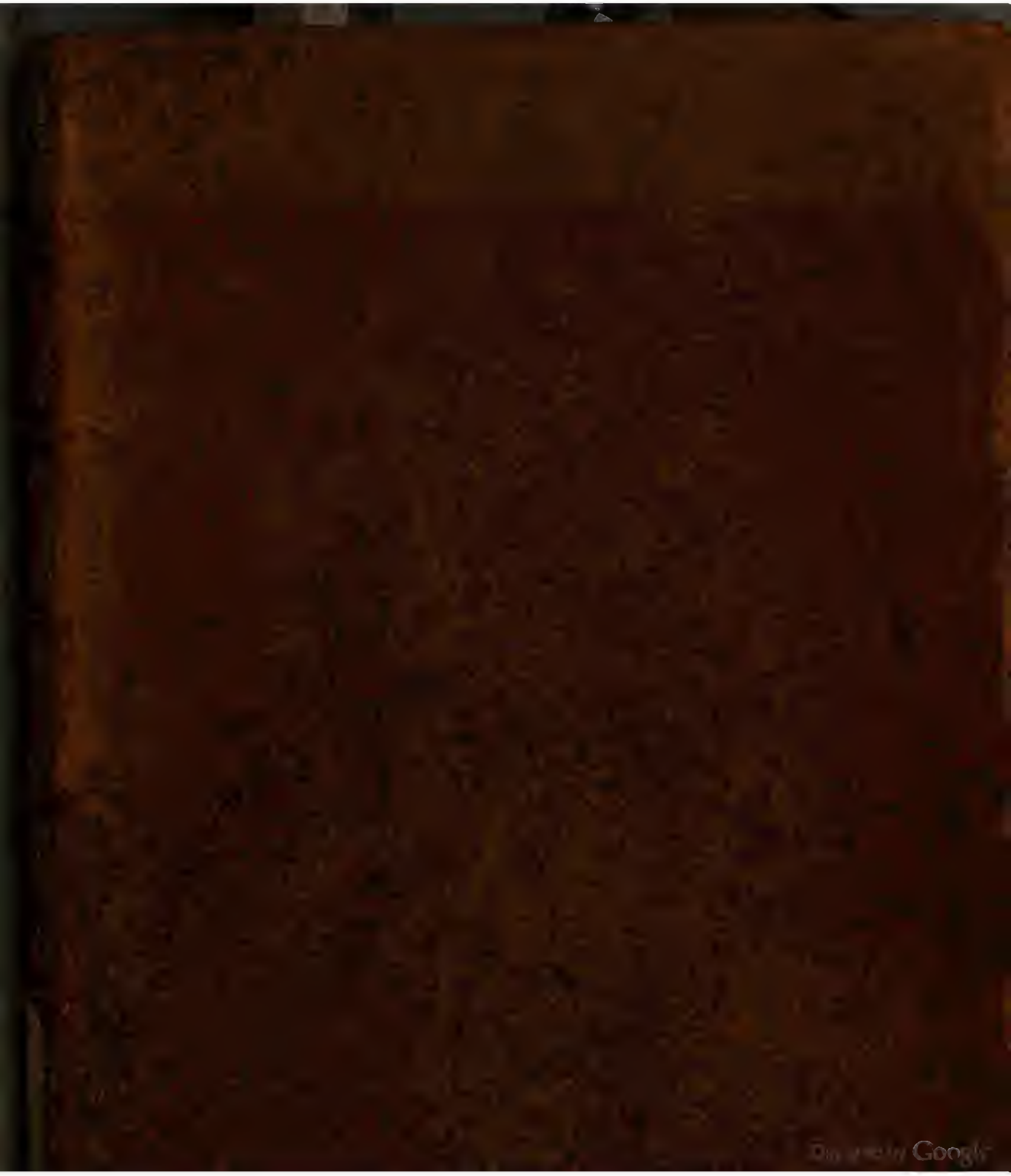
Digitized by Google

BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCHESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE
I. C.
XVII
77

Digitized by Google

196859

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré,

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS, LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRESENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus autentiques;

DE PLANS, ET, DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VEGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITEZ, &c.

NOUVELLE ÉDITION,

*Revûe sur l'*Original Anglois, *& où l'on a non-seulement rétabli avec soin ce qui a été* supprimé *ou* omis *par le Traducteur; exactement distingué ses* Additions *du Reste de l'Ouvrage; & corrigé les Endroits où il s'est écarté du vrai Sens de son Auteur;*

Mais même dont les Figures & les Cartes ont été gravées par & sous la Direction de J. VANDER SCHLEY, Elève distingué du célèbre PICART LE ROMAIN.

TOME SIXIÈME.

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT,

M. DCC. XLVIII.

Avec Privilége de Sa Majesté Impériale, & de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

NAPG

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE

DE

M. BELLIN,

INGENIEUR DE LA MARINE,

A

M. L'ABBÉ PREVOST.

M.

VOUS avez jugé à propos de faire imprimer la Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire ſur les Cartes Géographiques que j'avois dreſſées pour votre ſecond Volume de l'Hiſtoire générale des Voyages; je ſouhaiterois que celle-ci eût le même ſort, me trouvant dans l'obligation de rendre compte au Public des engagemens que j'ai pris devant lui; car quoique j'aye tâché d'y ſatisfaire avec toute l'exactitude dont je puis être capable, la nature & l'étendue de ce travail doivent toûjours me faire craindre de n'avoir pas entièrement rempli les vûes que je m'étois propoſées.

Permettez-moi de rappeller ici ce que j'ai dit de l'inſuffiſance des Cartes qui ont été données par les Anglois. C'eſt pour y remédier que j'ajoûte à leur Collection quatre Cartes Hydrographiques qui renferment les Mers, les Iſles & les Côtes qui ont été parcourues par les Navigateurs, dont les Voyages ſont rapportés dans les trois Volumes que vous avez publiés.

La première Carte générale qui porte le nom d'Océan Occidental, comprend les Mers renfermées entre les Côtes Occidentales de l'Europe & de l'Afrique depuis le 52e degré de Latitude Septentrionale juſqu'à l'Equateur, & les Côtes de l'Amérique qui leur ſont oppoſées.

La ſeconde, ſous le nom d'Océan Méridional, comprend les Mers renfermées entre les Côtes Occidentales de l'Afrique, depuis l'Equateur juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, & celles de l'Amérique juſqu'au Cap de Horn, qui eſt la Partie la plus Méridionale de la Terre de Feu.

La troiſième, que nous appellons Océan Oriental, ou Mer des Indes, contient les Côtes Orientales d'Afrique depuis le Cap de Bonne-Eſpérance, & celles de l'Aſie juſqu'à Canton dans la Chine, avec toutes les Iſles, Roches & dangers renfermés dans cette vaſte étendue.

Enfin la quatrième, qui n'eſt qu'une ſuite de la troiſième, contient les Parties Orientales de l'Aſie, c'eſt-à-dire, depuis les Iſles de la Sonde juſqu'au Japon, les Iſles Philippines, les Moluques & la nouvelle Guinée.

Ces quatre Cartes, dont on pourroit ne faire qu'une ſeule, ſi on le jugeoit à propos, étant dreſſées ſur le même point, m'ont paru ſuffiſantes pour ſuivre les Voyageurs dans leurs grandes traverſées, & pour donner une idée juſte de la poſition reſpective, tant entre eux qu'eu égard au Ciel, des divers morceaux qui compoſent la Partie Géographique de cet Ouvrage.

Mais comme la grande étendue qu'on eſt alors forcé d'embraſſer oblige à diminuer la grandeur des degrés & des échelles, il n'eſt pas poſſible de marquer toutes les poſitions, & l'on s'eſt contenté d'y employer les plus générales & les plus eſſentielles; & lorſque le Lecteur attentif n'y trouvera pas certaine poſition, il doit alors avoir recours aux Cartes particulières dans le corps de l'Ouvrage, où l'on a fait entrer le détail qu'il n'a pas été poſſible de mettre dans celles-ci. C'eſt pour rendre ce détail complet que j'ai ajoûté une Carte des Côtes d'Europe depuis Amſterdam juſqu'au Détroit de Gibraltar, qui manquoit dans le premier Volume.

A l'égard de la Mer du Nord, ou Océan Septentrional, & de la grande Mer du Sud, nous en donnerons les Cartes lorſqu'il ſera queſtion des Voyages que l'on a faits dans ces Parties.

J'avois promis de donner en même tems une Carte générale de tout l'Univers, qui eſt abſolument néceſſaire à la tête d'un pareil Ouvrage; mais outre qu'il ne m'a pas été poſſible d'y donner tout le tems qu'elle exige, j'attends des éclairciſſemens ſur pluſieurs parties dont je ne ſuis pas ſatisfait; ainſi elle ne paroîtra qu'au mois de Juillet prochain avec le quatrième Volume. J'eſpère qu'on voudra bien me pardonner ce retardement, qui n'a d'autre but que de rendre cette Carte la plus éxacte qu'il me ſera poſſible.

Il eſt bon d'obſerver que dans ces quatre Cartes générales, j'ai tâché de faire entrer tous les noms rapportés par les Voyageurs, & afin qu'on les puiſſe trouver aiſément je les ai ſoulignés: mais je n'oſe me flater qu'il ne m'en ſoit échapé pluſieurs: d'ailleurs il y en a dont il ne m'a pas été poſſible de déterminer la poſition, tant parce qu'ils n'ont pas conſervé les noms que les premiers Voyageurs leur avoient donné lors de la découverte, que parce que les Navigateurs n'ont pas aſſez étendu la deſcription qu'ils en ont faite pour les pouvoir reconnoître par la ſuite.

Je ne diray rien ſur la conſtruction de mes Cartes, ayant fait connoître dans les deux premiers Volumes les ſources où je puiſois: mais j'oſe aſſûrer ici que je n'épargne ni travail ni ſoins pour acquérir de nouvelles connoiſſances. Les correſpondances que j'ai avec les plus habiles Navigateurs, le grand nombre de Journaux de Navigation qui ſont raſſemblés au Dépôt des Plans de la Marine depuis long-tems, & ceux qui viennent tous les jours, ſont des ſecours que tout le monde n'eſt pas à portée de ſe procurer.

C'eſt donc aux Navigateurs que je dois tout, & je voudrois pouvoir faire connoître ce que je tiens de chacun en particulier: heureux ſi je pouvois les engager par-là, non-ſeulement à me faire part des obſervations qu'ils feront dans la ſuite, mais auſſi à éxaminer l'uſage que j'en ai fait juſqu'ici, & à corriger les erreurs dans leſquelles je puis être tombé, & qu'ils ſont, pour ainſi dire, ſeuls à portée de reconnoître.

Voilà, Monſieur, les ſentimens dans leſquels j'ai toûjours été, & dont je ne m'éloignerai jamais. C'eſt cette façon de penſer qui m'a fait appercevoir que dans la Lettre que je vous ai adreſſée, & que vous avez fait imprimer à la tête de votre ſecond Volume du Recueil des Voyages, j'ai dit d'une façon trop générale, que toutes ces Cartes avoient été tirées du travail que j'ai fait pour les Vaiſſeaux du Roi:

Roi : car je me fais un vrai plaiſir d'avertir que M. Daprès ayant fait un travail plus parfait qu'aucun autre ſur les Cartes de l'Inde, j'ai crû ne pouvoir rien faire de mieux pour la ſatisfaction du Public que de profiter d'un auſſi bon Ouvrage : *ce que l'on remarquera dans quatre petites Cartes inſerées dans le ſecond Volume, dont la première porte le titre de Golphe de Bengale ; la ſeconde comprend les Iſles de Java, Sumatra, Borneo & le Golphe de Siam ; la troiſième contient les Côtes de la Cochinchine, du Tunquin & celles de la Chine ; & la quatrième renferme les Iſles Philippines, les Célebes & les Moluques.*

M. Daprès n'eſt pas le ſeul que j'aurois dû citer. La plûpart des Officiers & Pilotes des Vaiſſeaux du Roi, & un grand nombre de ceux qui ſont attachés à la Compagnie des Indes, connus par leur ſçavoir & leur éxactitude, m'ont fourni beaucoup d'excellentes obſervations & des remarques importantes ; mais comme les Cartes de l'Inde de M. Daprès ſont publiques, je ſuis bien aiſe de faire connoître l'uſage que j'en ai fait. Et quoique nous ayons au Dépôt les Manuſcrits ſur leſquels la plûpart de ces Cartes ſont copiées, en dois-je moins à ſon travail ? Je crains ſeulement que ſa modeſtie ne trouve mauvais les juſtes éloges que je donne du meilleur de mon cœur à ſes vaſtes connoiſſances dans l'Hydrographie.

J'ai l'honneur, &c.

AVERTISSEMENT

DE Mr. L'ABBE' PREVOST.

QUOIQUE le plan général de cet Ouvrage ait été clairement expoſé dans les Préfaces du premier Tome, & que chaque partie ſoit accompagnée des explications qui lui conviennent, il n'en paroît pas moins néceſſaire de faire quelque-fois ouvrir les yeux au Lecteur ſur le progrès du travail, pour lui faire remarquer la fidélité qu'on apporte à ſuivre les loix qu'on s'eſt impoſées. On ne craint pas même de tomber dans une répétition inutile en rappellant ici ce qu'on a déjà fait obſerver ſur la nature de cette grande & pénible entrepriſe :

„ QUOIQUE les Anglois, a-t'on dit, promettent dans ce Recueil un ſyſ-
„ tême complet d'Hiſtoire & de Géographie moderne, leur objet n'eſt pas
„ l'Hiſtoire des Pays où les Voyageurs ont pénétré, mais ſeulement l'Hiſtoire
„ de leurs Voyages & de leurs obſervations ; de ſorte que s'il en réſulte effec-
„ tivement de grandes lumières pour la Géographie & l'Hiſtoire en général,
„ c'eſt par accident, ſi l'on ôſe employer ce terme, & parce qu'en viſitant
„ divers Pays, les Voyageurs n'ont pû manquer de recueillir ce qui s'eſt atti-
„ ré leur attention. La plûpart s'en ſont fait une étude, ſuivant les occa-
„ ſions & leur propre capacité ; mais, par ces deux raiſons mêmes, avec un
„ ſuccès fort inégal. Cependant ceux qui ont le moins réuſſi, faute d'habile-
„ té ou de ſoin, n'occupent pas moins leur place dans notre Recueil, com-
„ me parties de l'objet principal. Ainſi tout ce qui ſe trouve ici d'utile à
„ l'Hiſtoire & à la Géographie n'eſt au fond que le réſultat du principal ob-

„ jet,

„ jet, qui eſt de repréſenter le Voyageur tel qu'il eſt en lui-même. De-là „ vient qu'on ne ſçauroit donner trop d'éloges à la méthode des Anglois. „ Après avoir repréſenté chaque Voyageur dans ſes courſes, pour remplir leur „ objet, qui eſt l'Hiſtoire des Voyages, ils tirent de tous ceux qui ont voya- „ gé dans le même Pays ce qui appartient à l'Hiſtoire & à la Géographie des mêmes lieux, pour en compoſer un corps qu'ils appellent *Réduction*, auquel chaque Voyageur contribue ſuivant ſon habileté & ſes lumières.

CETTE explication, par laquelle on a commencé, & qui doit toûjours être préſente aux Lecteurs attentifs, ſervira de réponſe aux plaintes de quelques Cenſeurs, qui ont cru trouver trop de ſéchereſſe dans pluſieurs endroits de nos Relations. Ce défaut, ſi c'en eſt un, pouvoit être évité facilement; mais c'étoit aux dépens de l'éxactitude & de la vérité; c'étoit en s'écartant du but qu'on s'étoit propoſé, le ſeul néanmoins auquel on ait pû s'attacher. A qui auroit-il été difficile de répandre les ornemens de l'imagination dans un ſujet tel que des Relations de Voyages? Quel champ plus fécond pour toutes ſortes d'avantures & de fictions amuſantes! Un Pilote, qui a publié ſimplement les circonſtances de ſa Navigation, pour l'utilité de ceux qui tiendroient la même route après lui; un Marchand qui a pris ſoin d'écrire avec la même ſimplicité ce qui s'eſt préſenté à ſes yeux dans les Régions où ſon Commerce l'a conduit, pouvoient être transformés en Héros de Roman. On pouvoit annoblir leur caractère & leurs entrepriſes par des ſuppoſitions imaginaires; ou, ſans bleſſer directement la vérité, on pouvoit remédier à la ſéchereſſe de leurs Relations en y joignant ce qui ſe trouve dans d'autres ſources, & leur prêter ainſi des agrémens qui ne ſeroient pas de leur propre fond. Mais ces emprunts appartiendroient-ils à l'Hiſtoire des Voyages? Qui reconnoîtroit ſous cette parure la vérité des faits & le caractère du Voyageur? Que deviendroient l'inſtruction & l'utilité, qui ne peuvent naître, dans un Ouvrage ſérieux, que de la repréſentation fidelle des expériences?

D'AUTRES Nations croyent cette fidélité ſi néceſſaire, que pouſſant le ſcrupule à l'excès, elles ne font pas difficulté de lui ſacrifier les plus ſimples ornemens du ſtile & toutes les régles du bon goût. Tels ſont les Hollandois, qui en nous faiſant l'honneur de profiter de notre travail & de publier une nouvelle édition de notre Ouvrage, ſe ſont imaginé que pour repréſenter les choſes dans toute la pureté de leur origine, il falloit conſerver juſqu'aux minuties, aux indécences, aux groſſièretés qui ne ſe rencontrent que trop ſouvent dans les ſources Angloiſes; ce qu'ils appellent hardiment *réparer nos omiſſions*. Dans cette vûe, qu'ils ont voulu accorder, diſent-ils, avec beaucoup de reſpect & de fidelité pour le texte François, ils ont employé une variété de croix, de mains, & d'autres figures, pour diſtinguer ces précieuſes reſtitutions. Il en réſulte un Livre de la plus étrange bigarure qui ait peut-être jamais paru dans la République des Lettres, où de froides & frivoles inſertions coupent à tous momens le fil du récit, comme cette multitude de caractères barbares ne peut manquer de défigurer beaucoup les pages. Par éxemple, ſi, pour éviter une remarque inutile, la traduction dit ſimplement que certaines marchandiſes deſcendoient du Caire dans la Méditerranée, ſur le Nil, par Alexandrie, les Editeurs Hollandois ont grand ſoin d'ajoûter, entre deux crochets, avec la figure d'une main, que *cette Ville eſt ſituée à l'embouchure du Fleuve*. Comme les ſuppreſſions de ces remarques triviales, & d'autres circonſtances encore plus inutiles, ſont en fort grand

grand nombre, parce que le ſtile étant fort négligé dans la plûpart des Voyageurs Anglois, & que les Auteurs du Recueil n'ayant pas eu la correction plus à cœur, on a cru devoir y ſuppléer dans la traduction Françoiſe, il eſt difficile de ſe repréſenter la confuſion & l'obſcurité qui régnent dans l'Edition de Hollande. A la vérité cette édition n'eſt faite, dit-on, que pour l'Allemagne, où l'on aſſûre même qu'elle ſe vend fort bien; mais c'eſt mal juſtifier les Editeurs, qui ne devoient point abuſer de l'inclination que les Allemans ont pour les Livres François, ſous quelque forme qu'ils leur ſoient préſentés, & qui devoient moins encore les tromper, en leur promettant des reſtitutions imaginaires.

POUR achever de faire connoître la fauſſeté de ces promeſſes, il ſuffira d'expliquer en peu de mots les régles qu'on n'a pas ceſſé de ſuivre dans la traduction Françoiſe. La délicateſſe d'une Langue qui ne ſouffre ni déſordre dans les idées, ni barbarie dans les expreſſions, a fait prendre le parti de ne s'attacher à l'original Anglois qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour en conſerver le véritable eſprit. Il eſt queſtion de donner au Public ce qu'il y a de plus utile & de plus avéré dans les Voyageurs. Loin de ſupprimer la moindre circonſtance qui porte l'un ou l'autre de ces deux caractères, on a pris ſoin de relire une infinité de Relations, pour s'aſſûrer s'il n'étoit rien échapé d'important aux Auteurs Anglois; & dans quelques endroits on a ſuppléé à leurs omiſſions. Mais comme il ne s'agit de rien moins que de repréſenter les Voyageurs avec leurs défauts, on s'eſt efforcé au contraire de les en purger; & c'eſt dans cette vûe qu'on a retranché, autant qu'il étoit poſſible ſans altérer le fond de l'ouvrage, les ſuperfluités & les indécences. On entend, par les *ſuperfluités*, un grand nombre de détails qui ne laiſſent aucune lumière au Lecteur, & qui rebutent la curioſité plûtôt que de l'exciter ou de la ſatisfaire. Ainſi lorſqu'un Navigateur rend compte du vent ſous lequel il a fait route, on n'a pas cru cette remarque fort reſpectable s'il eſt queſtion d'un vent ordinaire, qui peut être différent le lendemain dans la même latitude. On n'a reſpecté ces obſervations que lorſqu'elles peuvent être de quelque utilité pour la Navigation. Il n'eſt pas beſoin d'autre éxemple pour ſe faire entendre. Par les *indécences*, on veut déſigner une infinité d'obſervations choquantes, auſquelles la vérité même ne donneroit aucun prix, mais qui en ont bien moins lorſqu'elles viennent d'un Ecrivain partial, qui ſaiſit l'occaſion de ſatisfaire ſa haine ou ſa jalouſie. Telles ſont un grand nombre de réfléxions, la plûpart aſſez inſipides, qui ſe trouvent répandues dans les Relations Angloiſes & dans les Notes, ſur le gouvernement, la religion & le commerce des autres Nations. Que les Editeurs Hollandois ſe ſoient flattés d'accréditer leur édition par des reſtitutions de cette nature, c'eſt ce qui devroit cauſer un juſte étonnement ſi l'on connoiſſoit moins leurs motifs. Ils ont uſurpé ſur le Libraire de Paris l'impreſſion d'un Ouvrage auquel ils n'ont aucun droit. Leur intérêt, quoique fondé ſur l'injuſtice, ne les oblige-t'il pas d'employer toutes ſortes de ruſes pour faire valoir leur entrepriſe? Cet Allemand, qui n'entend le François qu'à demi, eſt aiſément trompé par un Programme où l'on annonce des reſtitutions. La vûe d'un Volume bigarré de croix, de mains & de crochets, confirme ſon erreur, & lui inſpire même une ſorte de reſpect pour la confuſion que ces caractères répandent dans un Livre. Il l'achete ſans pénétrer plus loin. Mais ſi la guerre m'autoriſe à parler un peu librement de nos Voiſins, le bon goût n'a point fait encore de grands progrès dans leurs froides Régions.

Ce qui demeure vrai, c'eſt que dans les ſupplémens & les prétendues corrections des deux Volumes de l'édition de Hollande qui ſont tombés entre mes mains, je ne reconnois que trois erreurs qui ſoient relevées avec juſtice, & ſur leſquelles j'ai l'obligation à mes Cenſeurs de m'avoir fait ouvrir les yeux. Je fais volontiers cet aveu; ſans avoir beſoin d'un excès de modeſtie pour convenir que je me ſuis égaré trois fois dans une ſi longue carrière. Ces trois erreurs auxquelles on donnera, ſi l'on veut, le nom de négligences, ſeront réparées fidélement à la fin du dernier Tome de l'Ouvrage, avec les fautes d'impreſſion, qui ne ſont pas en ſi petit nombre. J'aurai le même ſoin pour celles où je pourrai tomber dans la ſuite, ſi la critique d'autrui, ou la mienne, qui ne ſera jamais la moins ſévère, me les fait appercevoir.

Il me reſte à donner quelque explication, dans cet Avertiſſement, ſur divers points qui regardent moins le fond de l'Ouvrage que ſa forme. Si le Public doit des éloges à l'éxécution des Figures & des Cartes, il ne doit pas moins d'indulgence aux Graveurs, lorſque, dans un eſpace auſſi borné que ſix mois, la grandeur ou la difficulté du travail ne leur permet pas de finir auſſi-tôt que l'Imprimeur. C'eſt l'unique obſtacle qui a fait ſuſpendre d'un mois entier la publication de ce Volume (*), comme il avoit déja cauſé le retardement de quelques Figures du IVe Tome. Elles paroiſſent aujourd'hui, avec la fidélité qu'on aura toûjours dans les mêmes cas. Ainſi l'on ne doit jamais être ſurpris d'en voir manquer quelques-unes; & s'il arrivoit même que la néceſſité de fournir, avec chaque Tome, celles du moins qui lui ſont eſſentielles, en fît remettre plus loin quelques-unes du Volume précédent qui auroient été retardées, on peut s'aſſûrer que toutes les omiſſions ſeront abondamment réparées dans le dernier Tome, avec des renvois ſi éxacts que cette tranſpoſition ne fera naître aucun embarras. Il en ſera de même des Cartes; ſur-tout des Cartes nouvelles que Mr. Bellin tire du Depôt de la Marine pour ajoûter de nouvelles richeſſes à celles que les Auteurs Anglois ont recueillies. On en a déja vû pluſieurs. Le nombre en deviendra beaucoup plus grand. La Mappemonde qu'il a promiſe ne ſera point oubliée. C'eſt pour la perfectionner ſur de nouveaux Mémoires qu'il en différe encore la publication. Qui oſera ſe plaindre du délai, lorſque la nature du travail le rend néceſſaire, & qu'il n'en doit réſulter qu'un ſurcroît d'agrément & d'utilité?

En général, ſi l'on conſidère ce qu'un Volume de ſix ou ſept cens pages, orné d'un très-grand nombre de Cartes & de Figures, demande de diligence & d'application dans l'eſpace de ſix mois, ſoit de la part de l'Auteur pour la compoſition, ſoit du côté des Artiſtes pour l'impreſſion & les gravûres, ſoit enfin de la part du Libraire pour les ſoins qui lui ſont propres, il y auroit de l'injuſtice à ne pas reconnoître qu'on n'épargne rien pour répondre à l'attente du Public, & les plaintes du moins ſeroient de mauvaiſe grace (†).

(*) C'eſt-à-dire le Ve. de Paris & le VI. de cette Edition. R. d. E.

(†) Le reſte de cet Avertiſſement ſe trouvera au commencement de notre VII. Volume auquel il a rapport. R. d. E.

REPONSE

REPONSE

Des Editeurs de Hollande à l'Avertiſſement précédent.

NOUS eſpérions que la Réponſe que nous avons faite à Mr. L'Abbé Prevoſt, au commencement du troiſième Tome de cet ouvrage, nous auroit épargné la peine de faire une ſeconde fois notre Apologie. Mais malheureuſement nous ſommes attaqués d'une manière trop vive dans l'Avertiſſement qu'on vient de lire, pour qu'il nous ſoit permis de garder le ſilence.

Mr. L'Abbé nous accuſe d'avoir ſacrifié *les plus ſimples ornemens du ſtile, & toutes les régles du bon goût*, pour ſuivre fidélement l'Original Anglois dont cet Ouvrage eſt la Traduction. Mais comme ce langage lui a paru trop modéré, il ajoûte enſuite, que nous cherchons à *abuſer* de l'inclination que les Allemans ont pour les livres François, en les *trompant* par de *fauſſes* promeſſes.

Quant au premier article, nous n'avons pas touché au ſtile de Mr. Prevoſt; ainſi ce ne ſont pas les *ornemens* du ſien, que nous avons ſacrifié. Apparemment qu'il veut parler du nôtre, qui ſuivant lui eſt trop négligé; cependant c'eſt ce qu'il ne dit point; quoique nous ſoyons prêts de convenir que s'il l'avoit éxaminé avec ſoin, il l'auroit trouvé très différent de celui de Cleveland ou du Doyen de Killerine. La raiſon en eſt, que ſuppléant aux Omiſſions du Traducteur d'un *Ouvrage ſérieux*, nous n'avons pas cru devoir prendre le ton Romaneſque. A quoi ſe réduiſent donc les ſacrifices des plus ſimples ornemens du ſtile? Mr. Prevoſt nous l'apprend; quand il dit que nous avons employé une variété de mains, de croix & *d'autres figures barbares*. Ces derniers mots ſont mis pour arrondir la phraſe, car excepté les mains & les croix, on ne trouve aucune autre figure dans cet ouvrage; & quand cela ſeroit pourroit-on en conclure que notre ſtile ne vaut rien? Au reſte nous avouons que c'eſt malgré nous que nous avons employé ces caractères pour diſtinguer nos additions; nous ne l'avons fait que pour nous mettre à couvert du reproche de leurrer le public par des *fauſſes* promeſſes, cependant nous n'y avons pas réuſſi; mais c'eſt à ce même public à juger ſi cette imputation eſt fondée; il a les piéces en main; qu'il voie ſi nos additions ſont *foibles* & *frivoles*. Sur la parole de Mr. Prevoſt, on les croira peut-être telles en France, où notre Edition ne peut entrer que difficilement. Mais nous attendons une déciſion plus favorable des Habitans de ces *froides Régions*, qui malheureuſement ont excité la bile de Mr. L'Abbé, en achetant notre Ouvrage. Ce trait de leur part lui déplaît ſi fort, qu'il ne ſe fait pas un ſcrupule d'uſer des privilèges de la guerre, pour leur dire que le bon goût n'a pas encore fait de grands progrès parmi eux. Nous aurions raiſon d'être ſurpris d'une telle groſſièreté, ſi nous ne ſçavions pas qu'un bel-Eſprit François peut ſe croire permis, ce que les politiques de ſa Nation pratiquent tous les jours.

Mr. Prevoſt nous accuſe encore d'avoir inſéré dans cet Ouvrage des *indécences*, qui partent d'Ecrivains partiaux, qui ſaiſiſſent l'occaſion de ſatisfaire leur haine ou leur jalouſie. Le ſens de cette phraſe obſcure, eſt dévoilé dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de notre troiſième Volume; mais dans la réponſe que nous y avons faite nous avons prouvé qu'il ne nous étoit point applicable; & nous oſons bien défier encore ici le Traducteur, de nous produire aucune de nos expreſſions, choquantes pour d'honnêtes gens. Il prétend que notre intérêt, fondé ſur l'injuſtice, nous oblige à employer *toutes ſortes de ruſes*, pour *tromper un Allemand, qui n'entend le François qu'à-demi*. C'eſt-là un lan-

gage,

gage, qui ne devroit jamais ſortir de la plume d'un homme du caractère de Mr. L'Abbé; & que nous mépriſons trop pour y répondre. Cependant nous avertiſſons celui qui l'a tenu de ne plus y revenir, parce que, malgré nous, nous ſerions obligés de lui repliquer par des récriminations, qui feroient voir de quelle ſource partent les injures qu'il nous prodigue.

PARMI les Corrections que nous avons faites à ſon travail, il n'en eſt que *trois qui ſoient de quelque conſéquence*, *& qu'il aura ſoin*, dit-il, *de rectifier dans la ſuite*. Il a raiſon d'ajoûter en même tems que pour faire cet aveu il n'a pas beſoin d'un excès de modeſtie, il auroit ſeulement du remarquer qu'en bornant à ce nombre les erreurs, que nous avons relevées, il ſuppoſoit que les Lecteurs ne jetteroient pas les yeux ſur les notes que nous avons miſes au bas des pages. Sans cela ce prétendu aveu, ſeroit une marque d'aſſûrance, que nous pourrions qualifier d'un autre Titre, ſi nous croïions qu'il fut permis d'uſer d'un langage tel que le ſien.

LE ſoin que nous avons pris de diſtinguer ce qu'il a inſéré de ſon chef, dans ſa Traduction, le met auſſi de mauvaiſe humeur, ſans que cependant il ôſe s'en plaindre ouvertement. Il ſe contente de dire qu'il a puiſé dans les Auteurs originaux, les faits qu'il a rapporté & qu'il a lu *une infinité* de Relations, pour s'aſſûrer qu'il n'étoit rien échapé d'important aux Editeurs Anglois. Nous n'avons garde de revoquer en doute ſa véracité. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de lui répéter ici, ce que nous lui avons déja dit ailleurs (*a*); c'eſt qu'il n'auroit pas mal fait d'indiquer les ſources d'où il a tiré les circonſtances qu'il a ajoûtées; cette précaution auroit empêché ſes lecteurs de ſoupçonner qu'il eût cherché *à embellir ſon travail par des ſuppoſitions imaginaires, ou à transformer des Marchands en Héros de Romans*. De plus, nous avons lieu d'être ſurpris que dans cette *infinité* de Relations, qu'il a conſulté, il ne s'en trouve aucune de celles qui ont été imprimées à Paris, & qu'il pouvoit avoir très aiſément. Telles ſont les Relations de l'Afrique Occidentale publiées par Labat, & celle de le Maire &c. Surement, ſi Mr. Prevoſt les a lues autrefois, il ne s'en eſt pas ſervi en faiſant ſa Traduction. Ajoûtez à cela que nous avons eu le malheur de ne rencontrer aucune de ſes additions dans ceux des Auteurs Originaux que nous avons éxaminé; à la vérité, nous n'en avons pas eu une infinité ſous les yeux, mais ſeulement un très grand nombre, dont nous donnerons la liſte, s'il eſt néceſſaire.

AU reſte, à préſent que Mr. Prevoſt a vû un Echantillon de notre Ouvrage, il n'eſt plus queſtion de ſuppreſſion de planches, ou de figures mal gravées. Son ſilence eſt une preuve qu'il n'a rien à nous reprocher à cet égard. Il eſt revenu ſans doute de la mauvaiſe opinion qu'il avoit des Graveurs de Hollande; peut-être même la ſuite lui fera-t-elle voir qu'ils valent mieux que ceux qu'employe ſon Libraire: car s'il veut avouer la vérité, il ſera obligé de convenir que les Planches du IV. & V. Volumes de l'Edition de Paris, ſont fort inférieures aux précédentes; au-lieu que Mr. Van-der-Schley, qui grave celles de notre Edition, ſe fait reconnoître dans tout le cours de ſon Ouvrage, pour un Eleve du fameux Picard. Après avoir arrêté le Public par cette eſpéce de juſtification, dont nous ne pouvions nous diſpenſer, nous le prions de croire que nous continuerons à revoir & à éxécuter cet ouvrage avec la même fidélité & la même éxactitude, que nous y avons apportée, juſqu'à préſent.

(*a*) Avertiſſement du Tom. III. page II. Note (*d*).

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe. SIÉCLE
SIXIÈME PARTIE.
LIVRE ONZIÈME.

VOYAGES DANS LA GUINE'E ET AU ROYAUME DE BENIN;

CONTENANT

LA DESCRIPTION DU ROYAUME DE BÉNIN ET DE TOUTE LA CÔTE, JUSQU'AU ROYAUME DE CONGO.

CHAPITRE PREMIER.

Description du Royaume de Bénin.

INTRODUCTION.

QUOIQU'ON ait publié, en divers tems, plusieurs Voyages au Royaume de Bénin, nous avons peu de Relations qui nous fassent connoître l'intérieur du Pays & le caractère des Habitans. Les deux principales, sont celle de *Gotard Artus*, plus connu sous le nom d'Artus de Dantzick, & celle de *David Van Nyendael*. On trouve la première dans le second Tome de la Collection de De Bry. Elle

INTRODUCTION.

fait la ſixiéme Partie de l'*India Orientalis*, ſous le titre de Deſcription hiſtorique & véritable de la Côte d'Or. Mais il faut obſerver qu'elle eſt moins l'ouvrage d'Artus, que celui d'un Hollandois qui avoit fait le voyage de la Côte d'Or, & qui n'avoit rien écrit que ſur le témoignage de ſes propres yeux. Elle fut d'abord compoſée en Hollandois; & les Allemands l'ayant traduite auſſi-tôt dans leur Langue, c'eſt cette Traduction qu'Artus a miſe en Langue Latine. Cet éclairciſſement ſe lit dans l'Epître Dédicatoire; qui eſt addreſſée à l'Electeur de Mayence. Comme le nom du premier Auteur ne paroît ni dans l'Original ni dans les deux Traductions, ce ſera toûjours ſous le nom d'Artus que nous y renverrons ici nos Lecteurs, pour la facilité des Citations.

Idée générale de la Deſcription d'Artus.

Ce qu'elle contient.

CETTE Deſcription eſt diviſée en vingt-ſept Chapitres. L'Auteur commence par le départ de deux Vaiſſeaux, qui ſortirent du Téxel, en 1600, pour faire voile à Mina. Il les fait arriver heureuſement ſur cette Côte, dont il donne la deſcription dans les trois premiers Chapitres. Après s'être étendu ſur les mœurs & les uſages des Habitans, il traite l'Hiſtoire Naturelle du Pays, & finit par une ample deſcription de Mina & du Gouvernement Portugais. Toutes ces matières forment cinquante Chapitres, dont le fond eſt entré juſqu'ici dans le Texte de ce Recueil ou dans les Notes. Le cinquante-quatrième contient un Voyage de Mawri à Bénin & à Rio Forcados; le cinquante-cinquième, une Deſcription de la Ville de Bénin; & les deux ſuivans, celle de la Côte juſqu'au Cap Lopez-Conſalvo.

☞[Planches qui s'y trouvent.]

(*a*) LES Figures [& les Perſpectives] ſont au nombre de vingt-ſix; mais on ne nous apprend pas ſi elles ont été deſſinées par l'Auteur, ou ſi De Bry les a fait compoſer d'après ſes Deſcriptions.

Noms des Figures.

* 1. [Trois] Négres de la Côte d'Or.
* 2. Divers habillemens de femmes.
* 3. Habits d'hommes.
4. Marché du Cap-Corſe.
5. Cérémonies religieuſes.
* 6. Trois Guerriers armés.
7. Jugemens & punitions.
8. Manière de commercer ſur la Côte.
9. Péche pendant le jour.
10. Péche pendant la nuit.
11. Beſtiaux & animaux privés.
12. Chaſſes des bêtes féroces.
13. Différentes eſpéces de bêtes ſauvages.
14. Agriculture & Arbres fruitiers. ☞
15. Maiſons & meubles du Pays.
16. Création d'un Noble.
* 17. Différens habits de femmes.
18. Cérémonies funébres.
19. Audience du Roi, au Cap Lopez-Conſalvo.
20. Habitans du même Cap.
21. (*b*) Combat ſur la Cote d'Or.
22. Funérailles d'un Roi (*c*).
23. Maiſons de la Ville de Benin.
24. Château de Mina.
25. [Vûe de] l'Iſle S. Thomas.
26. Buſtes d'hommes & de femmes. [à Bénin.] ☞

(*d*) AU bas de chaque Figure on en lit l'explication, ſuivant la méthode de

(*a*) *Angl.* Les Planches qui y appartiennent ſont les ſuivantes, on ne ſçait ſi elles ſont d'après les deſſeins de l'Auteur ou de l'invention de De Bry. R. d. E.

(*b*) *Angl.* manière de combattre.
(*c*) *Angl.* de leurs Rois.
(*d*) *Angl.* au bas de chaque Planche, il y a une explication des figures.

Introduction.

de de De Bry, Barbot a copié (*e*) dans ſa Deſcription de la Guinée, toutes les Planches qui ſont marquées d'une étoile, (*f*) mais rien n'eſt moins fidéle que cette Copie, & les Figures n'y paroiſſent pas ſous les mêmes titres que dans l'Original.

Barbot les a copiées.

☞ On eſt redevable de la Relation de *Van Nyendael*, [notre ſecond Auteur] à Boſman, qui l'a inſérée dans ſa Deſcription de la Côte d'Or. Elle (*g*) fait la vingt-uniéme Lettre de cet Ouvrage, ſous le titre de Deſcription de la (*h*) Riviére Formoſa & de celle de Bénin. (*i*) Les avantures perſonnelles de l'Auteur ſe réduiſent à une navigation tranquille depuis le Port de ✠ Praya [juſqu'à ces deux Rivières] à bord du Yacht *la Jeanne-Marie*, d'où cette Lettre fut écrite à Boſman le premier de Septembre 1702.

Ou l'on trouve la Relation de Van Nyendael.

On pourroit joindre à ces deux Auteurs, Dapper & Barbot (*k*). Mais ils méritent moins le nom de Voyageurs, que celui d'Hiſtoriens Géographes, dont les Ouvrages ne ſont qu'une revûe des obſervations d'autrui. Barbot même, (*l*) qui avoit fait le voyage de Guinée, ne peut paſſer que pour un Compilateur, ſur-tout dans ſa Relation de Bénin, où tout eſt emprunté de Nyendael ✠ & de Dapper, [avec tant de mauvaiſe foi] qu'il ne les a pas même nommés. Dapper s'étant rendu coupable de la même faute, ils ont tous deux peu d'autorité. Auſſi n'avons-nous jamais cité leur témoignage qu'avec beaucoup de précaution, du moins lorſqu'il n'eſt pas confirmé par celui de quelqu'autre Ecrivain.

✠ [Caractére de] Dapper & de Barbot.

Il ne ſera pas inutile de joindre ici (*m*) quelqu'éclairciſſement ſur le ca- ✠ ractére de Boſman, à qui [l'on a dû remarquer juſqu'à préſent] que nous n'a- ✠ vons pas eu peu d'obligation. Ce [célebre] Hollandois avoit puiſé dans la lecture des Voyages une ardente curioſité de voir les Pays étrangers. Il trouva l'occaſion de la ſatisfaire, dans un Emploi qu'il obtint au ſervice de la Compagnie de Hollande. Après avoir éxercé pendant pluſieurs années l'Office de ✠ Facteur en Guinée, il fut élevé à celui de Facteur en chef, [ou Directeur ☞ particulier] du Comptoir d'Axim, principal [Fort &] Etabliſſement des Hollandois ſur la Côte d'Or. Il paſſa de cette adminiſtration à celle de Mina. Quatorze ans de ſéjour qu'il fit dans le Pays, lui donnèrent les moyens de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de s'inſtruire. (*n*) Il n'y eût point de Place conſidérable ſur la Côte, qu'il ne viſitât dans cet intervalle; & (*o*) rempli de tant d'obſervations utiles, il ſe crut obligé de les communiquer à ſa Patrie ✠ [par la voie de l'impreſſion.]

Eclairciſſement ſur Boſman & ſon Ouvrage.

Il

(*e*) *Angl.* Inſéré.

(*f*) *Angl.* mais elles ſont mal copiées; & ce qu'il y a de pis, elles y ſont miſes ſous des noms différens de ceux qu'elles ont dans l'Original.

(*g*) *Angl.* elle occupe quarante-ſix pages & fait.

(*h*) *Angl.* de Rio Formoſa ou de la Riviére de Benin.

(*i*) *Angl.* Il n'y a guéres autre choſe a dire ſur ce ſujet, ſi ce n'eſt que *Nyendael* partit de la, du Port de Ardrah.

(*k*) *Angl.* mais ils ne ſont que des eſpéces d'Hiſtoriens Géographes dont les ouvrages ont été compilés ſur les obſervations des autres.

(*l*) *Angl.* quoiqu'il eût fait le voyage de Guinée, doit plûtôt être regardé comme Compilateur des obſervations des autres que comme publiant les ſiennes propres, au moins par rapport à ſa Relation de Bénin, qu'il a preſque entiérement fait ſur les deſcriptions de Nyendael & de Dapper ſans les nommer.

(*m*) de dire quelque choſe de Boſman auteur à qui.

(*n*) *Ang.* n'y ayant preſque pas une Place ſur la Côte, dans laquelle il n'ait ſéjourné quelque-tems.

(*o*) *Angl.* ayant mis ſes obſervations par écrit.

INTRODUCTION

Il diviſa ſes Remarques en cinq Livres. Le premier traite de l'étendue, de la diviſion & de la fertilité de la Côte d'Or ; le ſecond, des manières, des uſages, de la Religion & du Gouvernement [des habitans;] le troiſième, du Commerce des Négres & des Européens [ſur la Côte;] le quatrième, des animaux ſauvages & privés, quadrupédes, reptiles, inſectes, oiſeaux, poiſſons, & des plantes, [des légumes,] des fruits & autres végétaux; le cinquième, des Royaumes de *Landinghur*, de *Koto*, des deux Popos & de la charmante Contrée de (*p*) Juida. L'Auteur y joignit une Deſcription des Côtes, dans un Voyage qu'il fit en 1698. Mais, dans la ſuite, ayant eu l'occaſion d'envoyer toutes les Parties de ſon Ouvrage, en vingt-deux Lettres, à un Médecin de ſes amis, il prit la réſolution de le publier dans cette forme, avec une addition de deux Lettres, qu'il avoit reçûes [en divers tems,] de deux Officiers de la Compagnie; l'une, de David Van Nyendael, concernant Bénin; l'autre, qui contient une deſcription des Côtes d'Yvoire & de Malaguette, par John Sneek. [C'eſt un volume de 493 pages ſans le titre, la préface, la table des Chapitres & des principales matiéres.]

Plan de ſon Ouvrage.

Cet Ouvrage, aprés avoir paru d'abord en Hollandois, fut traduit en pluſieurs autres Langues. L'Angleterre en compte trois Editions; la premiére en 1705. C'eſt celle dont on s'eſt ſervi pour ce Recueil.

[Outre les motifs communs, qui peuvent exciter un Voyageur à publier ſes obſervations,] Boſman conſidéra que la Côte de Guinée étoit alors un Pays preſqu'inconnu à toute l'Europe, & qu'à la réſerve de quelques peintures hazardées, raſſemblées dans des livres écrits ſur d'autres ſujets dont la plûpart étoient contraires à la vérité & qui n'offroient qu'une miſérable eſquiſſe, il n'en avoit point encore paru (*q*) de véritable Deſcription. [A cette occaſion,] il prit connoiſſance de deux gros Ouvrages du ſiécle précédent, qui, ſans être mépriſables dans ce qu'ils contiennent ſur la Hollande [& ſur d'autres Pays de l'Europe,] ne (*r*) lui parurent dignes d'aucune attention, dans tout ce qui concerne les autres Parties du Monde. Il s'eſt diſpenſé de nommer [dans ſa préface d'où ceci eſt tiré,] les Auteurs qu'il cenſure; mais on croit reconnoître, à divers traits, *Olfert Dapper* & Guillaume *Godſchalck Van Fockenbrog*, ou *Folquenbrog*, comme d'autres l'écrivent. Sa critique les épargne peu dans le cours de ſes Relations (*s*). Tandis qu'il achevoit ſon entrepriſe, il eut le bonheur de voir arriver ſur la Côte un habile Deſſinateur. [C'étoit l'homme qui lui manquoit pour] lever tous les Plans des Forts Européens à l'Eſt de Mina. Il ſe hâta de l'employer; & pour écarter les obſtacles, il l'accompagna dans cette entrepriſe, à l'occaſion d'une affaire de Commerce dont il fut alors chargé par le Directeur Général de Hollande. Les animaux furent tirés d'aprés nature; & les Forts, ſuivant les régles ordinaires de la Perſpective. Mais la mort

Motifs de l'Auteur pour donner ſes Obſervations au Public.

Hazard qui lui procure des Plans.

(*p*) *Angl.* de ſida ou Whidah.

(*q*) Boſman, [qu'on ne fait ici que traduire,] paroit avoir ignoré l'Ouvrage dont on a parlé ſous le nom d'Artus. Cependant il s'accorde ſi parfaitement avec lui dans ſes Rémarques qu'on eſt quelquefois tenté de le ſoupçonner de plagiat, comme Barbot.

(*r*) *Angl.* ne méritent aucune créance dans la moitié de leurs relations des Païs étrangers. R. d. E.

(*s*) Voyez la Deſcription de la Guinée par Boſman, pag. 112, 222. [& dans pluſieurs autres endroits.]

INTRODUCTION.

mort lui enleva cet Artiſte lorſqu'il ſe préparoit à faire un autre Voyage à l'Oueſt de Mina (*t*). [C'eſt pour cette raiſon que nous n'avons pas les plans de ceux qui ſont de ce coté.]

LES Figures de Boſman conſiſtent en ſept Planches, dont les quatre premières contiennent les Perſpectives des Forts. La cinquième renferme les Quadrupèdes, & les deux dernières, les Oiſeaux. Chaque Fort eſt tiré ſous deux points de vûe. On voit dans la première Planche ceux de Mina, de Mawri & d'Anamabo; dans la ſeconde, [une vûe de] celui de Conradsbourg & [deux] du Cap-Corſe; dans la troiſième, [deux vûes des Forts Hollandois] Apam, Cormantin [& du fort Anglois] Simpa ou Wineba; & dans la quatrième [deux vûes] des Forts Anglois, Hollandois & Danois de la Côte d'Acra (*v*).

(*t*) C'eſt la raiſon qui nous a privés du Plan des Forts à l'Oueſt. R. d. T.

(*v*) Deſcription de la Guinée par Boſman, dans les Préfaces. R. d. T.

(*a*) §. I.

Géographie de Bénin.

ROYAUME DE BÉNIN.

LE Royaume de Bénin, *Binnin*, *Binni* ou *Benni*, car on le trouve écrit avec cette variété (*b*) dans les Voyageurs, eſt une Région dont les bornes (*c*) ſont connues avec peu de certitude. Cependant pluſieurs Géographes [le prenant dans un ſens plus étendu] le placent entre le dix-neuvième & le trente-cinquième degré de longitude Eſt, & entre le dixiéme degré Nord & le troiſième degré Sud de latitude, lui donnant ainſi environ neuf cens trente milles de longueur de l'Oueſt à l'Eſt, & ſix cens quarante de largeur du Nord au Sud. [Dans cette ſuppoſition,] ſes bornes à l'Oueſt ſont le Golfe de Bénin & la Côte d'Or, de laquelle il eſt ſéparé par Rio da Volta; la Nigritie au Nord; les Royaumes de Mayaek & de Makoko à l'Eſt, & le Golfe de Congo (*d*) au Sud. On lui fait ainſi renfermer les Royaumes de Koto, de Popo, de Juida & d'Ardra, dont on a déja vû la deſcription, avec toutes les Côtes qui ſont diſtinguées dans nos Cartes par les noms de Bénin, de Biafara & de Majumbo; & du côté du Sud on l'étend au-delà du Cap Lope-Conſalvo juſqu'à Loango, qui appartient au Royaume de Congo. Mais, en le reſſerrant dans ſes véritables limites, il ne renferme qu'une petite partie de ce vaſte eſpace. Il eſt borné à l'Oueſt par le Royaume d'Ardra; au Sud par le Golfe, & par les Contrées d'Averri & de Kalbari ou Kalabar; au Nord, ſuivant quelques Géographes, par les Royaumes de *Jabu*, d'*Oudobo*, d'*Algbemi*, d'*Iſago* & de *Jabou*; à l'Eſt, par celui d'*Iſtanna*.

Situation de cette Contrée.

Son étendue & ſes bornes.

(*a*) Ici commence première Section de l'Original.

(*b*) Boſman, & pluſieurs autres, l'appellent Grand-Bénin.

(*c*) Voyez la dernière Carte de l'Afrique, par De Liſle, à l'uſage du Roi de France.

(*d*) *Angl.* ne ſont pas bien connues aux Voyageurs, ni fixées par les Géographes. R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN.

d'*Iſtanna*. (*e*) Cependant les Auteurs de ce Recueil ne prétendent point ſe rendre garans de cette Géographie, & bien moins en fixer les dimenſions. Ils ſe réduiſent à juger qu'il peut avoir au long de la Côte, depuis le Cap [Lagoa ou] Lagos juſqu'à Rio Forcados, environ cent-ſoixante ou cent-ſoixante-dix milles d'étendue.

Diſpoſition de la Côte & des Iſles juſqu'à Bénin.

DE Praya, ou de la Rade de Jakin, qui eſt neuf ou dix lieuës à l'Oueſt du Cap Lagos, juſqu'à Rio Formoſa [ou Rivière de Bénin] les gens de Mer comptent cinquante ou cinquante-cinq lieuës, en droite ligne au-deſſus des Iſles de Karamo. C'eſt la route ordinaire des Hollandois; mais les Anglois & les Portugais prennent entre ces Iſles & le Continent, qui s'enfonce ici en demi-cercle. Ce paſſage ou ce canal peut être diviſé en trois parties; l'une, qui appartient à Lagos; l'autre aux Iſles de Karamo, & la troiſième à Bénin. Le Canal de Lagos, qui commence au Cap du même nom, s'étend juſqu'à la Rivière de Lagos, c'eſt-à-dire, l'eſpace d'environ ſeize lieuës au Nord-Eſt; & quoiqu'il en ait dix de largeur à l'entrée, c'eſt-à-dire, entre le Cap & la premiere Iſle, il eſt bouché par tant de Baſſes, que dans pluſieurs endroits & pendant pluſieurs lieuës il n'eſt pas plus large qu'une grande rivière. Le Canal de Karamo commence à la Rivière de Lagos, [& il eſt beaucoup plus ſpacieux de ſorte que] ſa largeur l'a fait nommer par quelques Ecrivains Lac de Koramo. Vers le milieu il n'a pas moins de quatorze ou quinze braſſes de fond, & [dans toute ſon etendue] il eſt navigable pour les Brigantins & les Bâtimens de la même grandeur. Sa longueur eſt d'environ trente lieuës juſqu'au Canal de Bénin, qui eſt plus étroit & qui conduit dans la Rivière de Formoſa.

Double route.

Trois parties du Canal de Caramo ou Karan.

Rivières qui s'y déchargent.

ENTRE le Cap Lagos & la Rivière qui porte ſon nom, on rencontre à gauche, du côté du Continent, les Rivières d'Albo & de Dodo, mais ſans aucune Ville. Sur la pointe Eſt de Lagos eſt ſitué le Village d'Almeta, & un peu plus loin la Ville de *Kuran* (*f*), qui eſt environnée d'une double palliſſade. Treize lieuës plus loin, à l'Eſt, on trouve celle de *Jabun*; qui eſt defendue auſſi par un mur de bois ſur la rive Oueſt [de l'entrée] de la Rivière *Palmar*. Douze lieuës au delà, on arrive à la Rivière *Primeria*; & vingt lieuës plus loin, à la Pointe-rouge, qui fait l'entrée de la Rivière Formoſa. En remontant l'eſpace d'environ vingt lieuës, dans cette Rivière, on rencontre, ſur ſa rive Eſt la Ville de *Garon* ou d'*Agatton* (*g*); & ſur la rive oppoſée, au Nord-Oueſt, la Ville d'*Argun* ou d'*Arguna*, dont la même Rivière porte auſſi le nom.

Barre de la Rivière de Lagos.

Ciudad de Jubu.

BARBOT obſerve que la Rivière de Lagos, en ſe déchargeant dans le Canal, eſt bouchée par une Barre, où la violence des flots rend le paſſage difficile aux Chaloupes mêmes; & que les Portugais placent à quelques lieuës dans les terres, ſur le bord de cette Rivière, la Ville de Jubu, qu'ils appellent *Ciudad de Jubu*. Il ajoûte que dans la Ville de Karamo, nommée *Karan* par les Pilotes Anglois, les Négres font de belles étoffes, qui ſe vendent fort bien

(*e*) *Angl.* Mais nous ne prétendons point garantir cette Géographie, beaucoup moins pouvons-nous fixer les dimenſions; le plus qu'il puiſſe avoir d'étendue le long de la Côte depuis le Cap Lagoa ou Lagos juſqu'à Rio Forcados c'eſt environ 60 ou 70 milles R. d. E.

(*f*) Barbot l'appelle [Karamo ou] Kuramo,

(*g*) Les Pilotes Anglois l'appellent Gato, & la confondent avec la Ville de Bénin. Barbot, pag. 354.

ROYAUME DE BENIN.

bien ſur la Côte d'Or [où l'on tranſporte les marchandiſes dans des Chaloupes ou dans des Canots].

La diſtance entre la plus Orientale des Iſles Karamo & la pointe Sud-Eſt de Rio Formoſa, eſt d'environ dix lieuës. On y trouve par-tout depuis douze juſqu'à quinze pieds d'eau ; & depuis ce lieu juſqu'à la Pointe-rouge, [que les Hollandois nomment] *Ruyge-hoeck*, & qui ſe préſente dans l'éloignement comme un grand Rocher dont le ſommet eſt plat, l'embouchure de la Rivière a huit ou neuf lieuës de largeur. Mais les deux rives ſe reſſerrant par degrés, elle diminuc juſqu'à quatre milles d'Angleterre, & cet eſpace varie enſuite à meſure qu'on avance. Si l'on arrive du côté de l'Oueſt, la Rivière ſe fait diſtinguer pleinement. Vers Ardra, fort loin dans les terres, le Pays eſt uni & couvert de bois. La pointe Oueſt de la Rivière s'éleve beaucoup, & paroît comme un Roc dont on auroit coupé le ſommet. Mais la pointe Eſt eſt baſſe, & le Pays fort plat aux environs. L'embouchure [ne devant être priſe que du lieu où les deux côtés du rivage commencent à ſe rapprocher, on ne peut lui donner proprement] que quatre ou cinq milles de largeur, (*b*) mais cette Rivière ſe partage en quantité de bras, dont quelques-uns ſont aſſez larges pour mériter le nom de rivières, & dont les bords ſont habités par différentes Nations, qui ont chacune [leur Chef] ou leur Roi. (*i*) Dans la diviſion d'un ſi grand nombre de bras, il n'eſt pas aiſé de naviguer ſur la Rivière Formoſa, & la prudence oblige toûjours de prendre un Pilote du Pays.

Embouchure de la Rivière Formoſa ou de Bénin.

Multitude de ſes bras.

L'Auteur ne put être informé de la longueur de cette Rivière (*k*) ni du Pays où elle prend ſa ſource. Mais il juge qu'elle arroſe par ſes bras toutes les Contrées voiſines, (*l*) parce qu'il vit arriver par cette voie quantité de Marchands Negres, qui venoient d'Ardra, [de Kalbari ou] de Kalabar & de divers autres lieux, [qui avoient été enlevés ſur cette Rivière par des Pirates, & vendus pour Eſclaves.] Il apprit auſſi des Portugais qu'il y avoit deux chemins pour ſe rendre à Kalabar, l'un par terre, & l'autre beaucoup plus commode par eau ; qu'avec un Canot on pouvoit gagner les Rivières de Lagos, d'Elbrei, de Kamarones, (*m*) &c. & qu'on remontoit même juſqu'à Rio de Volta. Si ce récit fait naître quelque doute, c'eſt particuliérement pour la communication avec Rio da Volta (*n*), qui paroît peu vrai-ſemblable dans une ſi grande diſtance.

A quels Pays elle communique.

Juan-Alfonſo *de Aveiro*, à qui l'on doit la découverte du Royaume de Bénin, nomme cette Rivière *Formoſa* ou *la Belle*. Les François, les Anglois & les Hollandois l'appellent indifféremment *Rivière de Bénin* ou d'*Argun* (*o*).

Le Royaume de Bénin découvert par Aveiro.

A quelques lieuës dans les terres le Pays eſt bas & marécageux ; mais les bords de la Rivière ſont continuellement ornés d'arbres fort hauts & fort touffus. La multitude de ſes bras forme un grand nombre d'Iſles, entre leſquelles

(*b*) *Angl.* mais allant plus haut, on la trouve plus large en quelques endroits, plus étroite en d'autres R. d. E.

(*i*) *Angl.* la multitude de ces branches fait qu'il eſt ſi difficile de naviguer ſur cette rivière qu'on a toûjours abſolument beſoin d'un Pilote, R. d. E.

(*k*) *Angl.* ni de ſa ſource R. d. E.

(*l*) *Angl.* car il avoit vu pluſieurs Négres qui venoient d'Ardrach de Kalbari ou Kalabar & d'autres lieux dans le deſſein de négocier. R. d. E.

(*m*) *Angl.* & diverſes autres. R. d. E.

(*n*) Nyendael, dans Boſman, pag. 426. & ſuivantes.

(*o*) Barbot. pag. 355.

ROYAUME DE BÉNIN.

quelles il s'en trouve de flottantes, que le vent & les Travados pouſſent ſouvent d'un lieu à l'autre, & rendent par conſéquent fort dangereuſes pour la navigation. Elles ſont couvertes [d'arbuſtes] & de roſeaux.

Mauvaiſe qualité de l'air.

Quoique la Rivière de Bénin ſoit fort agréable, l'air y eſt mal-ſain, comme ſur la plupart des autres rivières de la Côte. L'Auteur attribue cette fâcheuſe qualité aux exhalaiſons qui ſortent des marais & des lieux bas. Les moſquites, ou les couſins, ſont une autre peſte, qui n'eſt pas moins inſupportable, ſur-tout pendant la nuit [qu'ils ſe jettent ſur les gens par eſſains.] Leurs piquures ſont ſi douloureuſes qu'elles ne permettent point de dormir & qu'elles rendent le viſage abſolument méconnoiſſable le jour ſuivant. Deux inconvéniens ſi pernicieux abrégent beaucoup la vie des Etrangers. L'Auteur perdit la moitié de ſes gens à chaque Voyage (*p*).

Pari de cinq Hollandois.

Cinq de ſes Matelots eurent la témérité de parier entr'eux, qui ſortiroit vivant de la Rivière. Ils engagèrent dans leur pari le Valet de l'Auteur, & celui-ci enterra ſucceſſivement les cinq Matelots. [Mais ſans la malignité du climat ce ſeroit un lieu très agréable. La Rivière eſt fort belle & le pays des environs, offre une charmante perſpective, car il eſt tout uni ſans montagnes; il s'éleve cependant inſenſiblement par degrez; & les arbres y ſont naturellement arrangés avec toute la régularité & tout l'ordre que l'art pouroit leur donner.]

Quatre Villes de Commerce.

LA Rivière de Bénin a quatre principales Villes, où les Hollandois portent leur Commerce, & où cette raiſon attire un grand nombre de Négres, ſur-tout à l'arrivée des Vaiſſeaux (*q*). Nyendael les nomme *Bododo*, *Arebo* ou *Arbon*, *Agatton* ou *Gatton*, & Meiberg.

Bododo.

BODODO [eſt un Village qui] contient environ cinquante maiſons [ou cabanes] bâties de roſeaux ou de feuilles. Son Canton eſt gouverné par un Viceroi & par quelques Seigneurs, dont l'autorité ne s'étend qu'aux affaires civiles [& à la levée des impôts.] Dans les événemens de quelqu'importance & pour toutes les affaires criminelles, ils ſont obligés de conſulter la Cour & d'attendre ſes ordres (*r*).

A (*s*) deux milles de l'embouchure, la Rivière ſe diviſe en deux bras, éloignés l'un de l'autre d'environ deux milles d'Angleterre, ſur l'un deſquels eſt ſituée la Ville d'*Axerri* ou d'*Ouverre*, qui dépend d'un Prince independant de Bénin. Les Portugais y ont une Egliſe & un Comptoir.

Arebo ou Arbon.

AREBO ou *Arbon*, qui eſt aujourd'hui comme le centre du Commerce de Bénin, eſt ſituée ſur la Rivière à ſoixante lieuës de l'embouchure. Les Vaiſſeaux peuvent remonter plus haut, mais c'eſt par cent bras différens; ſans parler des Criques, dont pluſieurs ſont fort grandes. La Ville d'Arebo eſt grande, belle & bien peuplée. Sa forme eſt ovale. Les édifices y ſont plus grands qu'à Bododo, quoique bâtis dans le même goût. Cette Place & le Pays voiſin ſont gouvernés par un Viceroi. Les Anglois & les Hollandois y avoient autrefois chacun leur Comptoir, avec des Mercedors & les Fiadors, qui ſont une

(*p*) *Angl.* Cinq de ſes Matelots eurent l'impiété de tirer aux dez pour ſçavoir qui mourroit, ou ſortiroit vivant de la Rivière; & ils engagèrent un jeune garçon Valet de l'Auteur a tirer avec eux. Il jetta onze & échapa cependant les cinq autres y moururent. R. d. E.

(*q*) *Angl.* leurs principales places comme ſont. R. d. E.

(*r*) Nyendael, [dans Boſman Deſcription de la Guinée.] pag. 428.

(*s*) *Angl* deux lieuës.

une eſpèce d'Agens du Pays. Mais la négligence des Anglois pour cette partie de leur Commerce ayant laiſſé tomber leur Comptoir en ruines, leurs Facteurs ſe ſont unis dans la même demeure avec ceux de Hollande (*t*). ROYAUME DE BÉNIN.

AGATTON ou Gatton étoit autrefois une Ville conſidérable par ſa grandeur & par la richeſſe de ſon Commerce. Les ravages de la guerre l'ont rendue déſerte. Elle eſt ſituée ſur une petite éminence, qui forme une Iſle dans la Rivière, mais fort près de la rive. Ses débris rendent encore témoignage de ſon ancienne grandeur. L'air y eſt plus ſain que dans toutes les autres parties de la même Contrée. Auſſi les Négres ont-ils commencé à la rebâtir. Le Pays, aux environs, eſt rempli de toutes ſortes d'arbres fruitiers. On y découvre quantité de petits Villages, dont les Habitans viennent en foule au Marché d'Agaton, qui ſe tient tous les cinq jours. La Ville de Bénin, réſidence ordinaire du Roi & des principaux Seigneurs, n'en eſt éloignée que d'une journée (*v*). Agatton ou Gatton.

BARBOT dit que Gatton, nommée par les Portugais, *Hugatton* ou *Agatton*, eſt vingt-quatre lieuës plus haut qu'Arbok, ſur la rivière, au Nord-Eſt, & que le Canal ſe rétrécit entre ces deux Villes. Il ajoûte qu'elle eſt à douze lieuës au Nord d'Oedo, Capitale du Royaume (*x*).

LA dernière des quatre Villes de Commerce eſt Meiberg, qui a tiré vraiſemblablement ſon nom de quelque Facteur Hollandois. La Compagnie de Hollande y avoit autrefois un Etabliſſement conſidérable, qui eſt devenu encore plus célèbre par un événement fort tragique. *Beeldſnyder*, dernier Facteur, ayant conçu une folle paſſion pour une des femmes du Gouverneur Négre, prit le parti de l'enlever. Le mari, tranſporté de cet outrage, ſe rendit au Comptoir avec une troupe de Négres armés, dans la réſolution de tuer ſon ennemi. Beeldſnyder eut beaucoup de peine à ſe ſauver ſur un Vaiſſeau, & fut bleſſé ſi dangereuſement dans ſa fuite, qu'ayant été mal-panſé par un mauvais Chirurgien, il mourut de cette bleſſure. Le Directeur Général de la Compagnie, mal informé des circonſtances, fit partir de Mina un Brigantin bien-armé, avec ordre de venger la mort de ſon Facteur. Ses intentions furent ſuivies avec tant de rigueur par les Soldats Hollandois, qu'ils maſſacrèrent ou firent priſonniers tous les Habitans de Meiberg qui ne purent ſe dérober par la fuite. (*y*) Le Roi de Bénin ſe fit expliquer la cauſe de cette ſanglante éxécution; [mais au-lieu de tourner ſon reſſentiment contre les Hollandois, dont l'emportement avoit bleſſé toutes les régles de la juſtice,] il ſe fit amener ſon Gouverneur, qui n'avoit penſé qu'à défendre l'honneur de ſa famille, & le fit couper en piéces, lui & toute ſa race. Les corps mutilés de toutes ces miſérables victimes furent abandonnés aux bêtes, & leurs maiſons raſées juſqu'aux fondemens, avec défenſe de les jamais rétablir. Ce zéle [aveugle] Meiberg. Effet tragique de l'incontinence d'un Hollandois.

(*t*) Le même, pag. 426, & Barbot, pag. 355.

(*v*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 430. & ſuiv. & Barbot, pag. 360.

(*x*) Barbot, pag. 355. [ce ſeroit au Sud-Oueſt d'Oedo.]

(*y*) *Angl.* Le Roi du Grand Bénin informé de ce maſſacre, & de l'action qui y avoit donné lieu, fit amener le Gouverneur devant lui, & quoiqu'il n'eut rien fait que ce qu'il ſembloit devoir pour venger l'outrage fait à ſon honneur, cependant le Roi, comme pour ſe juſtifier lui-même par cette cruauté, le fit mettre en piéces lui & toute ſa famille juſqu'à la troiſième & quatrième génération R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN.

[aveugle] pour les intérêts de la Compagnie, inſpira tant de confiance aux Hollandois (z) qu'ils ont continué juſqu'à préſent leur Commerce.

Oedo, ou Bénin, Capitale du Royaume.

LA principale Ville, ou la Capitale du Royaume, porte le nom d'Oedo dans le Pays; mais les Européens lui donnent communément celui de Benin: [ou Binnin] Nyendael prétend [néanmoins] que c'eſt d'elle que le Royaume & la Rivière ont pris leur nom. Elle eſt ſituée, dit-il, à douze lieuës d'Agatton, au Nord-Eſt, dans une délicieuſe plaine, qui eſt couverte des plus beaux arbres du monde. La circonférence de cette Ville eſt d'environ ſix lieuës, en y comprenant le Palais. Cependant l'Auteur ne lui donne que le nom de Village & prétend qu'elle n'en mérite point d'autre (a).

Deſcription de cette Ville.

LA Ville de Bénin, dit Artus de Dantzick, paroît fort grande à la première vûe. On entre d'abord dans une rue ſi ſpacieuſe, que le même Ecrivain lui donne huit fois plus de largeur qu'à celles de Hollande. Elle traverſe toute la Ville. Après y avoir marché un quart-d'heure, on découvre le ſommet d'un arbre, éloigné de près de deux milles, au-delà duquel elle s'étend encore fort loin. Mais les maiſons de ce côté ne ſont pas fort agréables. Ceux qui ont pris la peine de meſurer cette grande rue, lui donnent plus d'une lieuë de longueur, ſans y comprendre les fauxbourgs. Elle eſt coupée par quantité d'autres [rues de traverſe] qui ſont fort droites & qui s'étendent à perte de vûe. On n'arrive à la porte qu'après avoir paſſé par un grand fauxbourg. Cette porte n'eſt que de bois; mais, outre une garde continuelle, l'entrée eſt deffendue par un gros boulevart de terre, avec un foſſé large & profond, quoique ſec, dont les bords ſont revêtus de grands arbres extremement ſerrés. L'Auteur ne put s'aſſûrer de ſon étendue, ni s'il environne la Ville, parce que les Etrangers n'ont pas la liberté de porter ſi loin leurs Obſervations. (b) En approchant de Bénin ils trouvent un Officier du Roi pour les conduire, ſous prétexte de leur montrer le chemin; mais, au fond (c), dans la vûe d'empêcher qu'ils ne prennent trop de connoiſſance du Pays.

Défiance que les Habitans ont des Etrangers.

Cependant, depuis le tems d'Artus, les Européens ont trouvé (d) mille occaſions de ſatisfaire leur curioſité. Suivant Dapper, Bénin eſt couvert d'un côté par un double (e) mur de bois, [c'eſt-à-dire,] de gros trones d'arbres, hauts de dix pieds, enfoncés dans la terre comme des paliſſades, & croiſés par des barres de cinq ou ſix pieds. L'eſpace qui ſépare ces deux rangées de trones, eſt rempli de terre rouge; de ſorte qu'à quelque diſtance on croit voir un mur fort épais & fort uni. L'autre côté de la Ville eſt deffendu par un large foſſé, bordé de ronces ſi épaiſſes (f), qu'il eſt impoſſible d'en approcher. Les portes ont dix pieds de hauteur & cinq de largeur. Elles ſont d'une ſeule piéce, & tournent ſur un pieu, qui les traverſe (g) de bas en haut (b). On y fait une garde aſſidue.

OEDO

(z) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 432. & ſuiv.
(a) Boſman, pag. 461.
(b) *Angl.* Car auſſi-tôt que quelqu'un eſt entré dans la Ville on lui donne un homme ſous prétexte de lui montrer le chemin. Mais dans la réalité pour l'empêcher qu'il n'éxamine la Ville de trop près. R. d. E.
(c) Artus, dans la Collection de De Bry, Vol. II. Part. VI. p. 119.
(d) *Angl.* plus de facilité. R. d. E.
(e) *Angl.* Rempart ou retranchement. R. d. E.
(f) Barbot dit que c'eſt un grand marais, entouré de ronces fort épaiſſes.
(g) *Angl.* par le milieu. R. d. E.
(b) Ogilby, [Deſcription de l'Afrique] pag. 470.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

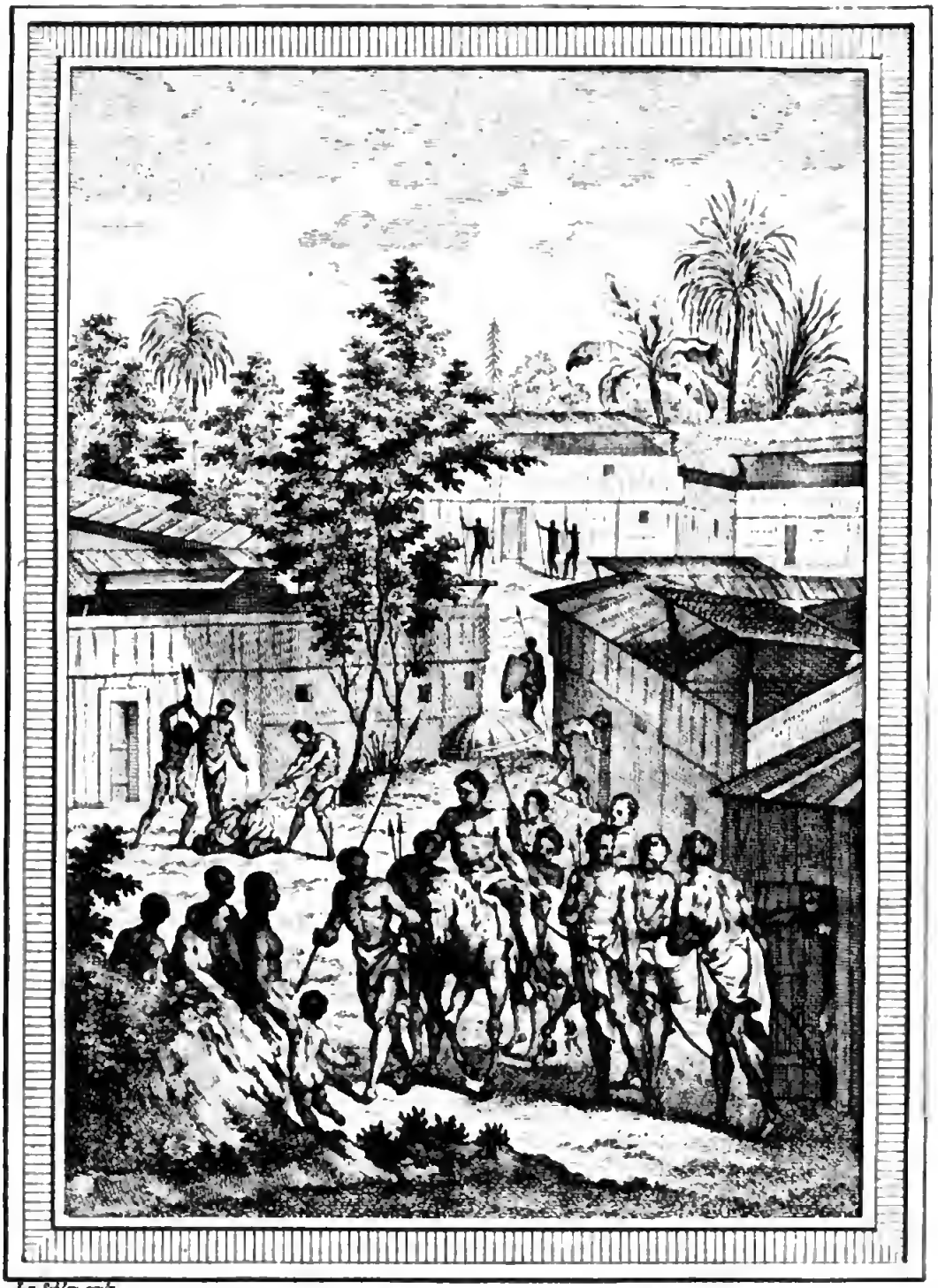

MAISONS de BENIN, avec Leurs EXECUTIONS, et Leur MANIERE de MONTER A CHEVAL.

HUIZEN in BENIN, uit de BRY; met de STRAF-OEFFENINGE, en Wyze van te PEERD-REIDEN.

ROYAUME DE BÉNIN.

Division de Bénin en quartiers.

OEDO, ou Bénin, eſt diviſé en pluſieurs Quartiers, [ou diſtricts] qui ont chacun leur (*i*) Gouverneur ou leur Chef [c'eſt ce que nous appellons Quartenier.] On y compte trente grandes rues, dont la plûpart ont vingt toiſes de largeur & ſont longues d'environ deux milles d'Angleterre. Elles s'étendent en droite ligne d'une porte à l'autre. Le nombre des rues de traverſe eſt infini. Les femmes y entretiennent une propreté continuelle, par le ſoin qu'elles ont, comme en Hollande, de nétoyer conſtamment le devant de leurs portes (*k*).

[Forme & qualité] [des maiſons &] des Edifices.

LES maiſons, du tems d'Artus, étoient l'une contre l'autre & fort bien alignées, comme en Europe. Celles des Grands & de la Nobleſſe avoient plus d'élévation que les autres. On y montoit par un certain nombre de degrés. A l'entrée on trouvoit un veſtibule, ou un porche, ſous lequel on pouvoit s'aſſeoir ou ſe promener à couvert du vent & du ſoleil. Ce lieu étoit nétoyé tous les jours au matin par des Eſclaves & revêtu de nattes de paille. (*l*) Les chambres intérieures étoient quarrées, avec une ouverture au milieu du toît, pour donner paſſage [à l'air &] à la lumière, [ils mangent, & ils couchent dans ces appartements; mais ils apprêtent leurs repas ailleurs, ayant pluſieurs Offices ſous un toît. Les maiſons du commun peuple n'ont qu'une muraille, avec une porte de bois au milieu. Elles n'ont point de fenêtres, mais elles reçoivent l'air & la lumière par une ouverture dans le toit.] [Ces appartemens n'étoient que pour l'habitation des Maîtres; car les logemens des domeſtiques, les cuiſines & les offices formoient des édifices à part.] Toute la maçonnerie étoit de terre [rouge,] détrempée d'eau & ſéchée au ſoleil; ce qui en fait des murs fort ſolides. Ils avoient deux pieds d'épaiſſeur, pour réſiſter plus facilement à la force de l'air (*m*), qui ne laiſſoit pas de les détruire inſenſiblement.

Changement qui s'y eſt fait.

AUTREFOIS, dit Nyendael, les maiſons de Bénin étoient trop ſerrées, & les Habitans y étoient comme l'un ſur l'autre. On s'en apperçoit encore aux ruines des anciens bâtimens. Mais les diſtances ſont aujourd'hui fort bien ménagées, & tous les édifices peuvent paſſer ſans exception pour des logemens agréables & commodes. Ils ſont de terre, parce qu'on ne trouveroit pas dans tout le Canton une pierre de la groſſeur du doigt. Les toîts ſont de roſeaux, de paille ou de feuilles. L'architecture en eſt ſupportable, du moins quand on la compare à celle des autres Pays Négres. Elle reſſemble beaucoup à celle d'Axim, ſur la Côte d'Or (*n*).

Guerre civile qui a rendu cette Ville déſerte.

[AUTANT l'état de cette Ville eſt triſte & déplorable, autant la Campagne d'alentour eſt-elle agréable & riante, elle eſt couverte de très-beaux arbres que l'on découvre dans toute l'étendue de la plaine dans laquelle la vûe n'eſt bornée par aucune Montagne ni par aucune forêt. [Mais la Ville de Bénin ſe reſſent encore du ravage & de la déſolation d'une guerre civile, dont Nyendal rapporte l'origine & les principales circonſtances.]

(*i*) *Angl.* Roi du Quartier. R. d. E.
(*k*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 462. [& Barbot, pag. 359.]
(*l*) *Angl.* la Chambre. R. d. E.
(*m*) Artus, *ubi ſup.* pag. 120.
(*n*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 461.

ROYAUME DE BÉNIN.

conſtances.] Le Roi avoit fait mettre à mort deux Chefs de quartier, ſous prétexte qu'ils avoient conſpiré contre ſa vie; mais, ſuivant l'opinion de tout le monde, parce qu'il en vouloit à leurs richeſſes. Un troiſiéme Chef, qui étoit menacé du meme ſort, fut averti aſſez-tôt pour prendre heureuſement la fuite. Il étoit ſi [tendrement] aimé [du Public,] que les trois quarts des Habitans abandonnérent la Ville pour le ſuivre (*o*). Le Roi fit marcher d'abord un corps de troupes, dans la ſeule vûe de ramener les fugitifs; [mais ſes ordres furent peu reſpectés.] On fit main-baſſe ſur ſon Détachement; [& lorſqu'il employa des forces plus conſidérables pour ſoûtenir ſon autorité, elles furent repouſſées avec une vigueur à laquelle il ne s'étoit pas attendu.] Le Chef de quartier, devenu plus audacieux par ce ſuccès, retourna dans la Ville, la mit au pillage, & n'excepta de ſes violences que le Palais du Roi. Il ſe retira [tranquillement] après cette expédition; [mais demeurant ſous les armes avec tous ſes partiſans,] il continua pendant dix ans de piller le pays [& de tenir le Roi dans une vive allarme.] Enfin la paix fut conclue par la médiation des Portugais. Le Roi fit grace aux rebelles & preſſa leur Chef de venir reprendre ſa maiſon dans la Ville. Mais [ce coupable Sujet,] (*p*) n'oſant ſe fier aux promeſſes de ſon Maître, prit le parti de s'établir à deux ou trois journées de Bénin & s'y fit une Cour auſſi brillante que celle du Roi. (*q*) Quelques-uns de ſes amis eurent la hardieſſe de retourner à Bénin. Ils y furent reçus avec beaucoup de careſſes, & diſtingués même par des emplois & par d'autres faveurs. L'eſpérance du Roi, dans cette conduite, étoit d'engager le reſte à ſuivre leur éxemple. (*r*) [Mais la défiance, qui accompagne le crime, ne leur permit pas de quitter leur retraite; & dans le tems que l'Auteur écrivoit ſa Relation, la plus grande partie de Bénin étoit encore inhabitée] (*s*).

Deſcription du Palais Royal.

(*t*) ARTUS repréſente le Palais Royal comme un lieu de ſi grande étendue, (*v*) qu'après y avoir pénétré fort loin, dit-il, & s'être laſſé à marcher, on n'en apperçoit pas la fin. C'eſt un prodigieux nombre de cours quarrées, qui communiquent l'une à l'autre. Lorſqu'on ſe croit à la derniére, on eſt ſurpris d'en retrouver d'autres, plus grandes que toutes celles qu'on a traverſées. Elles contiennent non-ſeulement des appartemens pour les hommes & pour les femmes, mais quantité de magaſins pour les proviſions, & d'écables pour les beſtiaux (*x*).

Ordre des cours & des édifices.

CETTE (*y*) courte deſcription eſt confirmée par les récits [plus détaillés] de

(*o*) *Angl.* un Corps de Troupes que le Roi avoit envoyé à la pourſuitte des fugitifs, ayant été défait, il en envoya un ſecond qui n'eut pas un meilleur ſuccès. R. d. E.

(*p*) *Angl.* ne s'y croyant pas en ſûreté. R. d. E.

(*q*) *Angl.* ceux qui retournérent à Bénin y furent receus de R. d. E.

(*r*) *Angl.* Mais comme ils paroiſſoient réſolus de reſter où ils étoient; il y avoit beaucoup d'apparence que la plus grande partie de Bénin demeureroit inhabitée. R. d. E.

(*s*) Niendael, *ibid.* pag. 466. & ſuiv.

(*t*) *Angl.* Le Palais Royal, au rapport d'Artus, eſt d'une très-grande étendue, il contient pluſieurs grandes Cours quarrées entourées de galleries, qui ont chacune une porte ou l'on met une Garde. Il eſt ſi vaſte, qu'on n'en peut appercevoir la fin. Car après y avoir marché juſqu'à ſe laſſer & lorſqu'on ſe croit au bout on trouve une porte qui introduit dans une Cour encore plus grande. Outre les appartemens des hommes, qui ne ſont pas fort grands, il contient des écuries pour les Chevaux, & des étables pour d'autres Beſtiaux. R. d. E.

(*v*) Artus, *ubi ſup.* pag. 121.

(*x*) Artus, dans la Collection de De Bry, Vol. II. Part. VI. p. 121.

(*y*) *Angl.* générale. R. d. E.

de Nyendal. La Cour du Roi, dit-il, compoſe la principale partie de la Ville. Elle eſt ſituée dans une grande plaine, autour de laquelle il n'y a pas d'autres maiſons. Sa vaſte étendue eſt ce qu'elle a de plus remarquable. (z) Le premier édifice qui ſe préſente eſt une gallerie fort longue [ſi l'on peut l'appeller ainſi] (a), ſoûtenue par cinquante-huit fortes planches au-lieu de colomnes. Leur hauteur eſt de douze pieds. Cette gallerie conduit au mur de terre, où l'on découvre trois portes; l'une au milieu, & les deux autres aux deux coins. La plus belle, [qui eſt celle du centre] ſoûtient une tourelle de bois, en forme de cheminée, de ſoixante ou ſoixante-dix pieds de hauteur. Au ſommet, on voit [en cuivre] la figure d'un gros ſerpent, qui panche la tête en bas. Cette piéce eſt fort (b) belle, & l'Auteur n'en n'a pas vû de ſi parfaite dans toutes ces Régions. On entre, par les trois portes, dans un enclos d'un mille quarré, dont le mur eſt aſſez bas.

ROYAUME DE BÉNIN.

Belle figure d'un ſerpent.

A l'extrémité de cette cour, on trouve une autre gallerie ſemblable à la premiére, mais ſans mur & ſans tourelle. Depuis quelque-tems le feu du Ciel a ruiné preſqu'entiérement cette ſeconde gallerie, & l'on a négligé de la rétablir. Elle a de chaque côté une porte, qu'on n'a pas plûtôt paſſé, qu'il ſe préſente une troiſiéme gallerie, dont toute la différence d'avec les deux premiéres eſt que les planches qui lui ſervent de pilliers ſont taillées en figure humaine; mais l'ouvrage eſt ſi miſérable, qu'il eſt preſqu'impoſſible de diſtinguer ſi l'intention du Sculpteur étoit d'en faire des hommes ou des bétes. Cependant les Négres qui ſervoient de guides à l'Auteur les vantérent beaucoup, comme des figures de Marchands & de Soldats. Nyendael vit, derriére un rideau de coton, onze têtes d'hommes de cuivre, & ſur chaque tête une dent d'éléphant. [C'étoient là quelques-uns des Dieux du Roi] Mais l'ouvrage ne valoit pas mieux que ceux de ſculpture. Après avoir traverſé cette gallerie, on ſe trouve dans une très-grande cour, & l'on gagne une quatriéme gallerie, au-delà de laquelle ſont les appartemens du Roi. (c) Le premier mur offre encore la figure d'un gros ſerpent. A l'entrée de cette cour, dans le premier appartement, eſt la ſalle de l'audience [du Roi] (d).

Têtes de cuivre.

DAPPER dit (e) que le Palais eſt ſitué à la droite de la Ville, en entrant par la porte de Gatton ou d'Agatton, & Barbot le repréſente auſſi grand que la Rochelle ou Bourdeaux. Dans les plus grandes rues il ſe tient tous les jours [avant & après-midi] des Marchés, où l'on vend des beſtiaux, du coton, des dents d'éléphans, des marchandiſes de l'Europe, & tout ce que (f) les Pays voiſins produiſent de meilleur. Artus nomme deux de ces Marchés, (g) l'un, qui s'appelle *Dia de Ferro*, (h) l'autre, ſimplement Ferro. On y expoſe en vente des Chiens vivans dont les Négres aiment paſſionnément la chair; des Singes & des Babous rôtis; des Chauves-ſouris & de gros Rats; des Perroquets, des poules, des lézards ſéchés au ſoleil, des fruits & du vin de Palmier;

Marchés de Bénin & proviſions.

(z) La premiére choſe à remarquer.
(a) C'eſt ce que les Anglois appellent Piazza, d'après les Italiens. [R. d. E.
(b) *Angl.* bien jettée ou ſculptée. R. d. E.
(c) *Angl.* on voit encore ici un ſerpent comme ſur le premier mur. R. d. E.
(d) Nyendal, *ubi ſup.* pag. 463.
(e) *Angl.* dans l'Afrique R. d. E.
(f) *Angl.* la Campagne produit R. d. E.
(g) *Angl.* le plus grand R. d. E.
(h) *Angl.* le plus petit R. d. E.

Digitized by Google

ROYAUME DE BÉNIN.

mier ; de la vaiſſelle de bois & d'autres meubles, des étoffes de coton, des inſtrumens de fer pour la pêche & pour la culture des terres, des zagaies, des dards & toutes ſortes d'armes. Chaque marchandiſe a ſes boutiques & ſes quartiers ſeparés. L'ordre & la propreté y régnent egalement. A l'égard des proviſions, la Ville eſt bien fournie de beſtiaux & de fruits. Les Habitans ont deux ſortes de vins [excellents], qu'ils appellent *Vino de pali* & *Vino de Bordon* ou *Pardon*. Le (*i*) premier ſe boit le matin ou à midi, & l'autre le ſoir. Ils ont une ſorte de fruit, qui a le goût de l'ail, mais qui eſt de couleur pourpre. Dans leurs ſermens, ils jurent de s'en abſtenir (*k*).

Deux ſortes de vins du Pays.

☞ [Commerce qui s'y fait.]

BÉNIN a quantité de riches Habitans qui ſuivent la Cour, ſans ſe méler du du Commerce ni de l'agriculture, & qui laiſſent la conduite de leurs affaires à leurs femmes & à leurs domeſtiques. Ils [ont un grand nombre de ces Agens ſubalternes qui] ſe répandent dans les Villages voiſins, pour y trafiquer en toutes ſortes de marchandiſes ou pour y travailler à gage, & qui apportent à leur Maître la plus grande partie de leur gain [ou de leur ſalaire.] Tous ces Habitans de Bénin ſont nés dans la Ville & les Etrangers n'ont pas la Liberté de s'y établir (*l*). (*m*) Mais quoique le Royaume ſoit fort peuplé, il s'en faut beaucoup qu'il le ſoit autant que celui d'Ardra, du moins à proportion de la grandeur. Les Villes y ſont fort eloignées l'une de l'autre, dans les terres comme ſur la Rivière & ſur la Côte (*n*).

Revenu des Négres qui ſuivent la Cour.

Caractére des Habitans.

EN général, les Habitans du Royaume de Bénin ſont d'un fort bon naturel, [doux,] civils, & capables de ſe rendre à la raiſon lorſqu'on emploie de bonnes manières pour les perſuader. Leur faites-vous des préſens ? ils vous en rendent au double. Si vous leur demandez quelque choſe qui leur appartienne, il eſt rare qu'ils le refuſent, quoiqu'ils en ayent eux-mêmes beſoin. Mais de les traiter durement, ou pretendre l'emporter par la force, c'eſt s'expoſer à ne rien obtenir. Ils ſont habiles dans les affaires & fort attachés à leurs anciens uſages. En ſe prêtant un peu à leurs principes, il eſt aiſé de compoſer avec eux dans toutes ſortes de commerce.

ENTR'EUX ils ſont civils & complaiſans (*o*) dans la Société ; mais réſervés & défians dans les affaires. Ils traitent tous les Européens avec politeſſe, à l'exception des Portugais, pour leſquels ils ont de l'averſion. Mais ils ont une prédilection déclarée pour les Hollandois (*p*).

Leur conſidération pour les Européens.

ARTUS repréſente les Négres de Bénin comme un Peuple ennemi de la violence, juſte [les uns envers les autres] & ſi complaiſans, à l'égard des Etrangers, qu'un porte-faix du Pays, quoique peſamment chargé, ſe retire pour laiſſer le paſſage libre à un Matelot de l'Europe. C'eſt un crime capital, dans la Nation, d'outrager le moindre Européen. La punition eſt (*q*) ſévère. On arrête le coupable, on lui lie les mains derriére le dos, on lui bouche les yeux ; & [après cela le Juge, le faiſant tenir debout,] & lui faiſant pancher la tête, on

(*i*) *Angl.* l'un. R. d. E.
(*k*) Artus, *ubi ſup.* pag. 120. & 122.
(*l*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 462.
(*m*) Ici Commence la Seconde Section de l'Original.
(*n*) Le même, *ibid.* pag. 430.
(*o*) *Angl.* à l'extérieur quoique cachés & réſervées dans le fond, ſur-tout pour ce qui regarde le Commerce, n'ôſant ſe fier l'un à l'autre R. d. E.
(*p*) Le même, pag. 434.
(*q*) *Angl.* telle. R. d. E.

Digitized by Google

ROYAUME DE BÉNIN.

on la lui abbat d'un coup de hache. Le corps eſt partagé en quatre parties & jetté aux bêtes farouches (*r*).

Libertinage des Négres.

[AVEC ce fond de juſtice & de modération naturelle], les Négres ſont extrêmement déréglés dans leurs mœurs [& livrés à tous les excès de l'incontinence.] *Ils* attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de Pardon & à l'excellence de leurs alimens. Ils évitent les obſcénités groſſières dans leurs converſations ; mais ils aiment les équivoques, & ceux qui ont l'art d'envelopper les idées ſales ſous des expreſſions honnêtes paſſent pour des gens d'eſprit (*s*).

Leurs habits.

LES habits [des Noirs] du Royaume de Bénin ſont (*t*) riches, parans & de meilleur goût que ceux de la Côte d'Or. Celui des perſonnes riches eſt compoſé d'abord d'un calico blanc, [ou habit de coton] long d'une aune & large de la moitié, qui leur ſert comme de hautes-chauſſes. Par-deſſus, ils ont une étoſe plus fine, [de ſoie ou] de coton, qui n'a pas moins de quinze ou ſeize aunes de longueur & qui eſt fort proprement pliſſée [dans le milieu], ſur laquelle ils paſſent une écharpe [longue d'environ une aune ſur deux palmes de largeur] dont le bout eſt orné d'une frange ou d'une dentelle [d'Or. Ce ſecond pagne] reſſemble aſſez à l'habillement des femmes de la Côte d'Or. Toutes les parties ſupérieures du corps ſont [ordinairement] nues. Cette manière de ſe vêtir [eſt celle de tous les Grands ; mais] elle n'eſt d'uſage qu'en public ; car dans l'intérieur de leurs maiſons ils portent, au-lieu de hautes-chauſſes, un pagne aſſez groſſier, (*v*) couvert d'une étoffe peinte, de la fabrique du Pays, dont ils s'enveloppent comme d'une robe.

Habits des femmes.

LES femmes de diſtinction ont des pagnes d'un fort beau calico, qui ſe fait auſſi dans le Royaume, & dont les couleurs ſont variées avec beaucoup d'agrément (*x*). Cette eſpéce de jupon ne leur deſcend que vers le milieu des jambes. Il eſt fermé avec des boucles, comme dans le Pays de Juida ; mais au-lieu de fermer par derrière, comme à Juida, il ſe boucle ici par devant. La tête & les épaules ſont couvertes d'une belle mantille, ou plûtôt d'une ſorte de voile d'une aune de longueur. [Tel que celui que les femmes portent ſur la Côte d'Or.] Les coliers ſont ordinairement de corail, & fort bien arrangés. Aux bras & aux jambes, c'eſt une multitude de petits cercles luiſans, les uns de cuivre, d'autres de fer. Les doigts ſont chargés d'autant d'anneaux de cuivre qu'ils en peuvent contenir. La différence entre les perſonnes de qualité & le peuple, ne conſiſte que dans la richeſſe des étoſes & des ornemens ; car chacun a la liberté de ſe vêtir ſuivant ſes facultés.

Nudité des enfans.

TOUS les enfans de l'un & l'autre ſéxe ſont nuds juſqu'à l'âge de dix ou douze ans. Les filles portent ſeulement quelques cordons de corail autour de la ceinture (*y*).

ARTUS aſſûre que l'uſage pour les deux ſéxes eſt d'être nud juſqu'au tems du mariage ; à moins qu'on n'obtienne du Roi le privilége de porter plûtôt des habits ; ce qui paſſe pour une ſi grande faveur, qu'elle eſt célébrée dans les familles par des réjouiſſances & des fêtes (*z*).

LES

(*r*) Le même, p. 463.
(*s*) Artus, *ubi ſup.* pag. 122. & Nyendal, pag. 434.
(*t*) *Angl.* propres. R. d. E.
(*v*) C'eſt ce que les Portugais appellent *Paen. note des auteurs Anglois.* R. d. T.
(*x*) *Angl.* cet habit n'eſt pas fort long ; R. d. E.
(*y*) Nyendal, *ubi ſup.* p. 439. & ſuiv.
(*z*) Artus *ubi ſup.*

ROYAUME DE BÉNIN. Parures de la tête.

LES hommes laiſſent croître leurs cheveux dans leur forme naturelle, à la réſerve de quelques boucles, qui leur ſervent à ſuſpendre (*a*) des ornemens de corail. Mais les femmes apportent beaucoup d'art à leur chevelure. Elles la friſent en grandes & en petites boucles. Au ſommet de la tête elles lui donnent la forme d'une crête de coq, (*b*) environnée d'une friſure fort réguliére. D'autres ſe contentent de la diviſer en vingt ou trente boucles, ſuivant ſon épaiſſeur, & l'enduiſent d'huile de Palmier, (*c*) qui prend [en ſéchant] une couleur [verte ou] jaune, qu'elles aiment beaucoup ; quoiqu'au jugement de l'Auteur rien ne ſoit [ſi déſagréable &] ſi difforme (*d*).

Alimens ordinaires.

[LE goût de la bonne chére eſt commun à toute la Nation.] Mais les perſonnes riches n'épargnent rien pour leur table. Le bœuf, le mouton, la volaille, ſont leurs mêts ordinaires, (*e*) & la poudre ou la farine d'igname, bouillie à l'eau ou cuite ſous la cendre, leur compoſe une eſpéce de pain. Ils ſe traitent ſouvent les uns les autres, & les reſtes de leurs feſtins ſont diſtribués aux pauvres.

DANS les conditions inférieures, la nourriture commune eſt du poiſſon [frais cuit à l'eau] [fumé] ou ſéché au ſoleil ; après avoir été ſalé ; Il reſſemble à ce que les Hollandois nomment *Raf* & *Reekel*. Leur pain eſt de la farine d'ignames [de bananes] ou de féves. [Leur vin, pour lequel ils ont tant de paſſion, a peu d'agrément pour les Européens], [leur boiſſon ordinaire eſt de l'eau & du vin *de Pardon* qui n'eſt pas des meilleurs] mais les Grands & les Riches du Pays boivent de l'eau-de-vie, mêlée avec de l'eau, lorſqu'ils peuvent s'en procurer (*f*).

Muſique du Pays.

LEURS Inſtrumens de muſique ſont de grands & de petits tambours, qui ſont peu différens de ceux de la Côte d'Or. Ils ont [auſſi] de petites cloches [de fer], [comme à Juida], ſur leſquelles ils frappent avec une ſorte de meſure ; & des calebaſſes remplies de bujis, qui leur ſervent de caſtagnétes (*g*). Le mélange de tous ces ſons n'eſt pas ſans harmonie, Nyendael leur donne un autre Inſtrument de muſique, qui eſt compoſé, dit-il, de ſix ou ſept roſeaux étendus, ſur leſquels ils jouent avec aſſez d'art & qu'ils accompagnent de la voix [en même tems d'une manière très agréable], en danſant [à leur manière.] Leurs danſes ſont fort au-deſſus de celles mêmes d'Axim, [par la variété & l'agrément.] Ils n'ont pas d'inclination pour les jeux [de hazard]; le ſeul dont ils ayent l'uſage eſt un jeu de féves, & jamais ils ne jouent pour de l'argent.

Mariages & commerce des femmes.

[LA (*h*) pluralité des femmes n'eſt pas moins établie dans le Royaume de Benin que dans toutes les autres parties de l'Afrique], ſans autres bornes que celles des facultés d'un mari pour les entretenir. Il y a peu de cérémonies dans le mariage. Un homme qui prend du goût pour une femme la fait devariété

(*a*) *Angl.* renverſée, ce qui tient les petites boucles bien rangées. R. d. E.

(*b*) *Angl.* Ainſi la Couleur noire de leurs cheveux ſe change avec le tems en R. d. E.

(*c*) L'Auteur dit que cette huile s'exprime de la noix en la rôtiſſant.

(*d*) *Angl.* & de l'igname au-lieu de pain, après l'avoir fait bouillir ils le reduiſent en une poudre bien fine, pour en faire des gateaux R. d. E.

(*e*) Nyendal, *ubi ſup.* pag. 441. & ſuiv.

(*f*) *Angl.* tout cela enſemble produit un ſon diſcordant fort déſagérable. R. d. E.

(*g*) Le même, pag. 453.

(*h*) *Angl.* Les habitants de Benin epaiſent accetant de femmes qu'ils en peuvent entretenir. R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN.

mander par un de ſes parens & ne manque guéres de l'obtenir, [ſi elle n'eſt déjà promiſe ;] (*i*) le conſentement du père eſt ſuivi de quelques préſens, d'habits, de coliers & de braſſelets, [pour leſquels l'amant ne conſulte que ſa fortune ou la force de ſon inclination.] Il traite les parens des deux familles, mais avec peu d'embarras, parce que la fete ne ſe donne pas chez lui & qu'il envoie ſa part à chacun dans ſa propre maiſon. Il entre enſuite dans tous les droits du mariage.

Bizarre jalouſie des Négres.

LA jalouſie des Négres eſt fort vive entr'eux : mais ils accordent aux Européens toutes ſortes de libertés auprès de leurs femmes ; & cette indulgence va ſi loin, qu'un mari, que ſes affaires appellent hors de ſa maiſon, y laiſſe tranquillement un Hollandois, & recommande à ſes femmes de le réjouir & de l'amuſer. D'un autre côté, c'eſt un crime pour les Négres d'approcher de (*k*) la femme d'autrui. [Toute la différence qu'il y a entre les femmes des Grands, & celles d'un moindre rang ; c'eſt que celles-ci vont par-tout où leurs affaires les appellent ; mais celles-là ſont toûjours renfermées pour prévenir toute infidélité.] Dans les viſites qu'ils ſe rendent entr'eux, leurs femmes ne paroiſſent jamais & ſe tiennent renfermées dans quelqu'appartement intérieur ; (*l*) mais tout eſt ouvert pour un Européen, & le mari les appelle [lui-même, lorſqu'elles ſont trop lentes à ſe préſenter] (*m*).

Vie pénible des femmes.

(*n*) LA vie des femmes eſt auſſi laborieuſe dans la Capitale, qu'aux Champs & dans les moindres Villages du Royaume. Elles ſont obligées (*o*) de vendre & d'acheter, de prendre ſoin de leurs enfans & de l'intérieur de leurs maiſons, de préparer les alimens, de cultiver la terre, & d'employer le jour entier à des offices très-pénibles. Elles s'en acquittent (*p*) avec une ardeur & une ſatisfaction ſurprenantes. Comme la ſtérilité n'eſt point un défaut du Pays, & que les hommes jouiſſent d'une parfaite liberté pour le choix, la multiplication de l'eſpèce eſt ici fort abondante. Une femme qui a donné pluſieurs enfans à ſon mari, eſt reſpectée de tout le monde. Celles qui ont le malheur d'être ſtériles (*q*) languiſſent dans le mépris. Pendant la groſſeſſe, l'uſage les prive de toute ſorte de communication avec leur mari. Si l'enfant eſt un mâle, il eſt préſenté au Roi comme un bien qui appartient à la Couronne ; & de-là vient que tous les hommes (*r*) ſe glorifient du titre d'Eſclaves de l'Etat. Mais les filles appartiennent au père, & doivent vivre près de lui juſqu'à l'âge nubile, où il diſpoſe d'elles à ſon gré.

Circonciſion des deux ſéxes.

HUIT ou quinze jours après la naiſſance, & quelquefois plus tard, les enfans des deux ſéxes reçoivent la Circonciſion. On coupe le prépuce aux mâles

(*i*) *Angl.* Le Conſentement obtenu, le mariage ſe célébre, & l'époux revet ſon épouſe de riches habits, de coliers & de braſſelets R. d. E.

(*k*) *Angl.* l'appartement des femmes. R. d. E.

(*l*) *Angl.* à moins qu'ils ne reçoivent la viſite d'un Européen alors le mari les fait paroître. R. d. E.

(*m*) Niendael, *ubi ſup.* pag. 441.

(*n*) *Angl.* Les femmes ſont auſſi eſclaves à Bénin qu'en aucun autre endroit du Royaume. R. d. E.

(*o*) *Angl.* d'aller aux marchés qui ſe tiennent tous les jours. R. d. E.

(*p*) Nyendael, pag. 463.

(*q*) Le même, p. 447.

(*r*) *Angl.* ſont appellés Eſclaves du Roi. R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN. Purifications des femmes.

les, & une petite partie du clitoris aux filles (*s*). Pendant leurs indiſpoſitions Lunaires, les femmes paſſent pour impures, & n'ont pas même la liberté d'entrer dans l'appartement de leur mari, [ni de toucher à rien dans la maiſon, ☞ ſoit pour la nettoyer ſoit pour préparer les repas.] Elles ſe retirent dans des lieux ſéparés, d'où elles ne ſortent qu'après s'être lavées & ſoigneuſement purifiées. Si vous demandez aux Négres de Bénin d'où leur viennent ces deux uſages (*t*), ils vous répondent (*v*) comme dans les autres Pays de la même Côte, qu'ils l'ignorent, mais qu'ils leur ont été tranſmis par leurs Ancêtres. Outre les douleurs de la Circonciſion, ils doivent eſſuyer celle d'une infinité d'inciſions & de piquures, dont on leur forme ſur tout le corps des figures aſſez (*x*) régulières. Les femmes ont beaucoup plus de ces ornemens que les hommes; on ne conçoit pas que les enfans puiſſent les recevoir ſans être cruellement tourmentés; mais dans un autre âge, ils ſeroient au déſeſpoir qu'une fauſſe compaſſion les eût privés de cette parure.

Honneur qu'on rend aux femmes pour avoir eu deux enfans à la fois.

LE ſeptième jour après celui de leur naiſſance, le père s'imaginant que le tems du danger eſt paſſé pour eux, célébre ſa joye par une petite fête; & pour les garantir de la méchanceté de certains Eſprits, (*y*) il expoſe des liqueurs & des alimens ſur les chemins publics. [Loin de faire un crime aux ✠ femmes de porter deux enfans, comme dans le Royaume d'Ardra], la naiſſance de deux jumeaux paſſe ici pour un heureux augure. Le Roi en eſt informé. Il ordonne des réjouiſſances publiques au ſon des Inſtrumens; & pour ménager une femme [ſi chère à l'Etat], on donne à l'un des deux enfans une nourrice, ✠ qui eſt ordinairement la mère de quelqu'autre enfant mort. [Cependant le même Roi, qui eſt capable d'une conduite ſi ſage à Bénin, laiſſe ſubſiſter] dans la Ville d'Arobo une pratique fort oppoſée. Les Habitans de ce lieu ont l'uſage d'égorger une mère qui met au monde deux enfans d'une même couche. Ils la ſacrifient, elle & ſes deux fruits, à l'honneur d'un certain Démon, qui habite [à ce qu'ils croient] un bois voiſin de la Ville. A la vérité, le mari ☞ eſt libre de racheter ſa femme, en offrant à ſa place une Eſclave du même ſexe; mais les enfans ſont condamnés ſans pitié. En 1699, l'Auteur connut la femme d'un Marchand, nommée *Ellaroë* ou *Moſ*, qui avoit été rachetée par ſon mari, mais qui avoit vû périr miſérablement ſes deux fils, & qui déploroit encore ſon malheur avec beaucoup de larmes. L'année ſuivante, il vit arriver la même choſe à la femme d'un Prêtre; c'eſt-à-dire, qu'elle fut rachetée aux dépens d'une Eſclave; mais le père ſe vit obligé, par ſon office, de ſacrifier ſes deux enfans de ſa propre main. Neuf ou dix mois après, la même femme en eut deux autres; mais l'Auteur ne put ſçavoir quel fut leur ſort. Cette loi barbare commençoit à faire tant d'impreſſion ſur les maris, que dans la groſſeſſe de leurs femmes, la plûpart les éloignoient

Pratique barbare à la même occaſion.

(*s*) Artus dit ſeulement qu'ils ont l'uſage de la Circonciſion comme les Mahométans [& ☞ quelques autres de leurs Rites.]

(*t*) Nyendael, pag. 447.

(*v*) *Angl.* Comme dans toute autres occaſion. R. d. E.

(*x*) Artus dit qu'on leur ouvre de chaque côté trois grandes raies ſur le devant du corps, depuis les épaules juſqu'au nombril, & que cette opération paſſe pour utile à la ſanté, *ubi ſup.* pag. 122.

(*y*) Il couvre tous les chemins de vivres pour les appaiſer. R. d. E.

éloignoient & leur laiſſoient le tems d'accoucher dans un autre Pays; d'où l'Auteur crut pouvoir conclure que ces inhumanités touchoient à leur fin.

ROYAUME DE BÉNIN. Démon d'Arobo, & Bois qui lui eſt conſacré.

LE Bois, qui ſert de réſidence au Démon d'Arobo, eſt ſi ſacré pour les Habitans, qu'ils ne permettent pas aux Négres mêmes des autres Cantons ni à leurs femmes d'y mettre le pied. S'il arrive (z) qu'un Etranger s'engage dans quelque ſentier qui conduiſe à ce Bois, ils le forcent de retourner ſur ſes traces juſqu'au grand chemin dont il s'eſt détourné, ſans ſouffrir qu'il prenne une autre voie pour racourcir ſa marche. Ils ſont perſuadés que ſi cet uſage & celui du ſacrifice étoient violés, leur pays ſeroit (a) ravagé par une peſte cruelle ou par quelqu'autre accident. L'Auteur, pour leur faire ouvrir les yeux ſur une ſi folle prévention, alloit ſouvent à la chaſſe dans leur bois & (b) paſſoit indifféremment d'un ſentier à l'autre. Sa hardieſſe paroiſſoit leur cauſer beaucoup d'étonnement, & leur ſurpriſe étoit encore plus grande de la voir impunie. Mais leurs Prêtres ne manquoient pas d'excuſer le Démon, en les aſſûrant qu'il s'embarraſſoit peu de la conduite des Blancs; au-lieu que ſi les Négres ôſoient ſuivre cet exemple, ils reſſentiroient bien-tôt les effets de ſa vengeance (c).

Remédes des Négres de Bénin dans leurs maladies.

LES Habitans du Royaume de Bénin ſont moins effrayés de la mort, ✠ que ceux des autres Pays [de la même Côte.] Ils ne craignent point d'en prononcer le nom, parce qu'ils croyent que la durée de leur vie eſt réglée par leurs Dieux. Cette perſuaſion ne les empêche pas d'employer toutes ſortes de moyens pour la prolonger. S'ils tombent malades, leur première reſſource eſt dans leurs Prêtres, qui ſont auſſi leurs Médecins, comme ſur la Côte de Guinée. Ils en reçoivent d'abord quelques herbes. Si ce remède eſt ſans force, ils ont recours aux ſacrifices (d). La guériſon d'un malade met le Prêtre en ✠ honneur. Lorſqu'elle paroît trop lente, on appelle un autre Prêtre, [& ſi la maladie triomphe de tous les ſoins, on trouve, comme en Europe, des explications qui ſont toûjours au déſavantage du Mort.] Malgré cet excès de confiance pour les Prêtres, la plûpart ſont fort pauvres. L'Auteur en apporte deux raiſons; l'une, que la conſidération qu'on a pour eux ne dure pas ✠ plus que la maladie; l'autre, que [dans l'exercice même de la Religion], chaque Particulier ſacrifie ſes propres victimes & ne fait jamais paſſer ſes offrandes par leurs mains.

Les Habitans de la Capitale y ſont toûjours enterrés.

AUSSI-TÔT qu'un Malade eſt expiré (e) on lave ſoigneuſement le corps. Les Habitans de la Ville de Benin, qui meurent dans quelqu'autre endroit du Royaume, ſont rapportés fidellement au-lieu de leur naiſſance. On fait ſécher

(z) *Angl.* que quelqu'un s'engage dans un ſentier qui conduit à ce bois, il eſt obligé d'aller juſques au bout avant qu'il puiſſe retourner ſur ſes pas. R. d. E.

(a) *Angl.* expoſé à quelque playe terrible, R. d. E.

(b) Et revenoit à deſſein ſur ſes pas ſans être allé juſqu'au bout du ſentier. R. d. E.

(c) Nyendael, pag. 444.

(d) *Angl.* Si le malade ſe rétablit le Prêtre eſt fort eſtimé; s'il ne paroit pas en train de guériſon, on en appelle un autre dont on eſpére un meilleur ſuccès. Si ces Prêtres Médecins réuſſiſſent à guérir leur malade, ils ſont fort conſidérés; mais quand une fois la cure eſt finie, cette conſidération ceſſe, de ſorte qu'ici les Prêtres, qui n'ont pas d'autre occupation, ſont généralement pauvres. Car chacun offre ſans leur ſecours ſes propres ſacrifices à ſes idoles. R. d. E.

(e) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 447. & ſuiv.

ROYAUME DE BÉNIN.

cher leur corps avec un feu lent, on le renferme dans un cercueil [dont les planches ſont étroitement collées & jointes enſemble.] Et l'on attend la première occaſion pour le faire tranſporter à Bénin [pour y être enterré.] Il ſe paſſe quelquefois pluſieurs années avant que ce devoir ſoit rempli. Le corps ſe conſerve avec ſoin dans l'intervalle, & l'Auteur en vit pluſieurs exemples (*f*) aux environs d'Arobo. Les plus proches parens d'un Mort, ſes femmes & ſes Eſclaves, portent le deuil en ſe faiſant raſer les cheveux ou la barbe. Quelques-uns néanmoins ne ſe raſent que la moitié de la tête. Les témoignages publics de douleur durent l'eſpace de quatorze jours. Ils conſiſtent dans des cris & des lamentations, accompagnés de pluſieurs Inſtrumens de muſique, qui finiſſent & recommencent à certaines heures de jour, [ils boivent cependant largement.] Après les funérailles, tous les amis & les voiſins ſe retirent; mais le deuil des parens continue pendant pluſieurs mois [de la même manière.]

Deuil de Bénin.

Sacrifice pour les Grands.

A l'enterrement des perſonnes de diſtinction, l'uſage eſt de maſſacrer trente ou quarante Eſclaves. L'Auteur apprit qu'aux funérailles d'une grande Dame on en avoit ſacrifié ſoixante-dix-huit, qui lui avoient appartenu; & que pour faire le nombre de quatre-vingt, on y avoit joint un jeune garçon & une fille du même âge, qu'elle avoit tendrement aimés. Mais cette boucherie eſt beaucoup plus ſanglante à la mort des Rois.

Barbare pratique à la mort des Rois.

UN Roi de Bénin n'a pas plûtôt rendu le dernier ſoûpir, qu'on ouvre, près du Palais, une fort grande foſſe, & ſi profonde, que les ouvriers ſont quelquefois en danger d'y périr, par la quantité d'eau qui s'y amaſſe. Cette eſpèce de puits n'a de largeur que par le fond; & l'entrée, (*g*) au contraire, en eſt aſſez étroite [pour être bouchée facilement d'une grande pierre] (*b*). On y jette d'abord le corps du Roi. Enſuite on fait faire le même ſaut à quantité de ſes domeſtiques, de l'un & de l'autre ſéxe, qui ſont choiſis pour cet honneur [qui eſt fort brigué.] Après cette première éxécution on bouche l'ouverture du puits [d'une grande pierre] à la vûe d'une foule de Peuple, que la curioſité retient nuit & jour dans le même lieu. Le jour ſuivant on lève la pierre, & quelques Officiers, deſtinés à cet emploi, baiſſent la tête vers le fond du trou, pour demander à ceux qu'on y a précipités, s'ils ont rencontré le Roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le puits, & le lendemain on recommence la même cérémonie, qui ſe renouvelle encore les jours ſuivans, juſqu'à ce que le bruit ceſſant dans la foſſe, ou ne doute plus que toutes les victimes ne ſoient mortes.

APRÈS [cette affreuſe éxécution,] le premier Miniſtre d'Etat en va rendre compte au Succeſſeur [du Roi mort] qui ſe rend auſſi-tôt ſur le bord du puits, & l'ayant fait fermer en ſa préſence, fait apporter ſur la pierre toutes ſortes de viandes & de liqueurs pour traiter le Peuple. Chacun boit & mange abondamment juſqu'à la nuit. Enſuite cette multitude de gens, échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la Ville en commettant les derniers déſordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, [hommes & bêtes]; elle leur coupe

(*f*) *Angl.* à Arebo. R. d. E.

(*g*) *Angl.* en eſt fort étroite. R. d. E.

(*b*) Cette deſcription des funérailles du Roi eſt tirée de Barbot, pag. 366. mais il paroît s'être peu ſouvenu d'avoir dit plus haut, qu'on ne trouve point à Bénin une pierre de la groſſeur du doigts. Il eſt vrai que celle-ci peut y avoir été apportée. R. d. T.

pe la tête & porte les corps au puits ſépulcral, où elle les précipite [avec les habits, les meubles & les *bujis* qui appartenoient aux perſonnes tuées,] comme une nouvelle offrande que la Nation fait à ſon Roi (*i*). ROYAUME DE BÉNIN.

[AU milieu de ces barbares uſages, le Royaume de Bénin eſt rempli d'établiſſemens qui reſpirent la douceur & l'humanité.] Le Roi, les Grands & les Gouverneurs de Provinces, font ſubſiſter les Pauvres dans les Villes de leur demeure, employent à divers éxercices ceux que leur âge & leur ſanté rendent propres au travail, & nourriſſent gratuitement les Vieillards & les Malades. Auſſi ne voit-on pas de mendians dans le Pays. La libéralité eſt une vertu commune à toute la Nation. Les Habitans ſe font des préſens mutuels. Ils envoyent aux Européens des rafraîchiſſemens en abondance, & ſouvent aux dépens de leur propre commodité, qui ne leur permet pas toûjours d'être ſi généreux. [Quelques-uns donnent au delà de leurs facultés, uniquement pour ſe faire une bonne réputation parmi les Etrangers.] A la vérité, quelques richeſſes qu'ils ayent acquiſes, ils s'efforcent de les déguiſer ſous une apparence de ſimplicité, dans la crainte que le Roi ou le Gouverneur (*k*) ne ſe ſaiſiſſe de leurs effets. Cette raiſon les oblige auſſi de ſe traiter entr'eux avec beaucoup de politeſſe, pour ôter à leurs voiſins la penſée de les accuſer (*l*). Humanité qui régne d'ailleurs à Bénin.

ILS ont peu d'induſtrie & de goût pour le travail. Tous ceux qui ne ſont point aſſez pauvres pour ſe trouver forcés d'employer leurs bras, laiſſent le fardeau des occupations manuelles à leurs femmes & à leurs Eſclaves, c'eſt-à-dire, le ſoin de cultiver la terre, de préparer le coton, de fabriquer les étofes, & l'éxercice même des métiers les plus pénibles; tels que ceux de ſerruriers, de charpentiers & de tanneurs. Ils n'en ont guères d'autres [excepté celui de tiſſérand], & les ouvrages du Pays (*m*) ſont fort groſſiers [& un Européen feroit beaucoup mieux au bout d'un mois d'apprentiſſage.] (*n*) Les Habitans on peu d'induſtrie.

Un homme qui a gagné quelque choſe, [par les mains de ſes femmes ou de ſes domeſtiques,] s'attache auſſi-tôt au Commerce, [ſoit avec les Vaiſſeaux de l'Europe, ſoit, dans leur abſence, avec les Négres des Pays intérieurs (*o*) qui achétent volontiers du poiſſon & d'autres commodités de la Côte.] [Les artiſans ne s'occupent que de leur métier ſans penſer au Commerce; d'autres s'appliquent à l'agriculture.] Les bourgeois aiſés vivent dans l'indolence & l'inaction; juſqu'à ce qu'ils apprennent qu'il ſoit arrivé des Vaiſſeaux ſur la Rivière, où ils ſe rendent avec ce qu'ils ont de meilleur dans leur magazin pour y négocier. S'il n'arrive point de Vaiſſeaux, ils envoyent leurs Eſclaves à *Rio Lagos*, ou autres Places, pour acheter du poiſſon, dont ils font un Commerce fort lucratif dans l'intérieur du Pays.] Leur plus grand défaut [ſuivant Nyendael,] eſt un excès de lenteur dans les affaires. Ils font huit ou dix jours à régler un article de Commerce. Mais ces délais ſont ménagés avec tant de politeſſe, qu'il eſt impoſſible de ſe fâcher contr'eux. Un autre inconvénient pour Leur lenteur dans les affaires.

(*i*) Deſcription de la Guinée par Boſman, pag. 371.
(*k*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 439.
(*l*) Le même, *ibid.* pag. 434.
(*m*) Le même, pag. 438.
(*n*) *Angl.* Les hommes, s'ils ont le moindre fonds s'appliquent uniquement au Commerce. R. d. E.
(*o*) Le même, pag. 462.

ROYAUME DE BÉNIN.

pour les Hollandois, c'eſt qu'étant obligés de donner à crédit les pagnes ou les étoffes, le payement ſe fait attendre ſi long-tems, que le progrès de la ſaiſon & les maladies de l'équipage mettent un Capitaine de Vaiſſeau dans la néceſſité de partir ſans avoir touché le prix de ſes marchandiſes; quoiqu'à ſon retour, dans la ſaiſon ſuivante, il ſoit sûr d'être payé fidellement.

Agens Négres, nommés Fiadors.

LES Agens Négres, qui ménagent le Commerce entre les Hollandois & les Habitans, ſont nommés par la Cour, & portent le titre de *Mercardors* & de *Fiadors*. Cet (*p*) uſage eſt paſſé preſqu'en loi, quoique dans l'origine, les Européens priſſent librement ceux qui ſçavoient un peu de Portugais & n'euſſent pas d'autre raiſon pour les employer. [Aujourd'hui même,] le ſeul mérite de ces Agens eſt de pouvoir ſervir d'Interprétes; car la plûpart ſont la plus vile canaille de la Nation. Cependant les Hollandois ſont obligés, en arrivant ſur la Côte, de leur payer [& aux Gouverneurs] quelques Droits; mais ſi peu conſidérables, dit l'Auteur, qu'ils ne méritent pas d'être remarqués.

Les Habitans ſont libres & ne peuvent être tranſportés, excepté les femmes.

TOUS les Eſclaves mâles [qui ſervent ou qui ſe vendent dans le Pays], ſont étrangers; (*q*) ou ſi quelques Habitans ſont condamnés à l'Eſclavage pour leurs crimes, il eſt deffendu de les vendre pour le tranſport. [La liberté eſt un privilège naturel de la Nation, auquel le Roi même ne donne jamais d'atteinte.] Chaque Particulier ſe qualifie d'Eſclave de l'Etat; [mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les Peuples libres à l'egard de leur Prince & de leur Patrie.] [Il n'eſt pas permis non plus, de tranſporter aucun Eſclave mâle vendu dans le Royaume; mais pour les femelles, on peut en diſpoſer comme on le trouve-à-propos. Les femmes, toûjours humiliées & maltraitées en Afrique, ſont ſeules exceptées d'une loi ſi favorable aux hommes, & peuvent être vendues & tranſportées au gré de leurs maris (*r*).

(*p*) *Angl.* cette coutume s'eſt établie parce que ces Agens parlent un Portugais quelque corrompu les met en état de négocier avec les Européens; & c'eſt-là en effet tout leur mérite, & ſans lequel ils ſeroient, avec raiſon regardés comme la lie du Peuple. R. d. E.

(*q*) *Angl.* Car il eſt deffendu de vendre les habitans naturels. Ils ſont tous libres n'ayant que le nom d'Eſclaves du Roi. R. d. E.

(*r*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 462.

§. II.

ROYAUME DE BÉNIN.

§. II. (a)

Religion & Gouvernement du Royaume de Bénin.

LE régne des Fétiches eſt établi à Bénin comme ſur toutes les Côtes précédentes. Nyendael rapporte que les Habitans prennent tout ce qu'ils voyent d'un peu extraordinaire pour autant de Divinités [& qu'ils leur font des offrandes], juſqu'aux [dents & aux pieds d'Elephans,] aux cranes & aux ſquellettes de morts. Cependant ils les conſidérent comme des Divinités ſubalternes, qui ſervent de médiateurs entr'eux & le Dieu principal, dont (*b*) ils ont une idée moins groſſiére. Ils le croient immatériel & Tout-puiſſant ; & dans la perſuaſion qu'il n'a pas de corps, ils regardent comme une abſurdité de le repréſenter (*c*) par des images ſenſibles. Ils donnent le nom de Diable à tout ce qui eſt mauvais ; mais ils n'ont pas non-plus (*d*) de figures qui le repréſentent. [Car ils ſont quelques fois à la même Idole comme Dieu, des offrandes qu'ils lui feront dans un autre tems comme Diable.]

Notion aſſez juſte qu'ils ont de Dieu.

SUIVANT Dapper, ils ont [de véritables] notions d'un Etre ſuprême & d'une nature inviſible, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui continue de gouverner le Monde par les loix d'une profonde ſageſſe. Ils l'appellent *Oriſſa*. Mais ils croient qu'il eſt inutile de l'honorer, parce qu'il eſt (*e*) néceſſairement bon ; au lieu que le Diable [étant un Eſprit méchant, qui peut leur nuire] ils ſe croient obligés de l'appaiſer par [des prières &] des ſacrifices (*f*).

Ils croient aux apparitions des Morts.

ILS parlent beaucoup d'Apparitions nocturnes, & du retour de leurs parens & de leurs amis ; mais pour demander certaines offrandes, qu'ils ne manquent point de leur accorder auſſi-tôt que le jour paroît. Si leur fortune ne le permettoit pas, ils iroient à l'emprunt chez leurs voiſins plûtôt que de négliger un devoir ſi ſacré. Leurs offrandes journaliéres ne ſont pas d'un grand prix. Ce ſont quelques ignames bouillies & mélées d'un peu d'huile, [qu'ils mettent devant l'Idole.] Ils offrent quelquefois un coq, mais ſi le ſang eſt pour le Fétiche, ils gardent la chair pour leur propre uſage.

Sacrifices des Grand.

LES Grands font des ſacrifices annuels, avec une pompe qui les engage dans de groſſes dépenſes. Ils tuent, dans ces occaſions, un grand nombre de bœufs ou de vaches, de moutons & de toutes ſortes d'animaux. Tous leurs amis ſont invités à la fête, qui dure pendant pluſieurs jours & qui ſe termine par de fort beaux préſens.

Idée qu'ils ont de l'Ombre & du Paradis.

LES Négres de Bénin placent l'Enfer & le Paradis dans la Mer. Ils s'imaginent que l'ombre d'un homme eſt un Etre réel, qu'ils nomment *Paſſador*, ou conducteur, & qui doit rendre témoignage un jour de la bonne ou mauvaiſe vie de celui qu'il n'a pas ceſſé d'accompagner. [Si elle a été réguliére

(*a*) C'eſt ici la Troiſiéme Section de l'Original. R. d. E.

(*b*) *Angl.* La Religion des Négres de Bénin eſt la même qui régne ſur les Côtes de l'Oueſt, & conſiſte dans le culte des Fétiches ou des Images. R. d. E.

(*c*) Il eſt remarquable que c'eſt le premier Peuple de toute la Côte qui s'en forme une idée ſi juſte. R. d. T.

(*d*) L'Auteur ne laiſſe pas de dire, quelques lignes plus haut, que dans leurs Images [d'hommes & de bêtes] ils adorent indifféremment Dieu & le Diable.

(*e*) *Angl.* toûjours. R. d. E.

(*f*) Nyendael, pag. 454.

ROYAUME DE BÉNIN.

lière il ſera élevé à un haut degré de bonheur & de dignité dans le lieu deſtiné aux gens de bien. Si elle a été criminelle; il périra de faim & de misère.]

TOUTES les maiſons ſont tellement remplies de Fétiches, qu'à peine s'y trouve-t-il quelqu'endroit libre. Ces Idoles ont auſſi des hutes partieulières [hors des maiſons], où les Habitans vont quelquefois leur offrir des ſacrifices (*h*). Leurs Pretres s'attribuent une eorreſpondanee familière avee le Diable, & (*i*) l'art de pénétrer dans l'avenir par le moyen d'un pot pereé de trois trous (*k*), dont ils tirent un certain ſon. Nyendael prétend que ehaque Négre eſt ſon propre Prêtre; ſi *eſt* n'eſt point une faute d'impreſſion au-lieu d'*a*, qui s'aceorderoit avee le témoignage de Barbot. Ils le eonſultent dans toutes leurs entrepriſes de Religion & ſe eonduiſent par ſes avis. Barbot ajoûte que e'eſt une loi inviolable pour les Prêtres [de Bénin], de ne jamais ſortir du Royaume ſans la permiſſion du Roi, & que la eontravention eſt toûjours punie [par de très-fortes amendes ou même] de mort. Il n'eſt pas moins défendu aux Prêtres des Provinees d'entrer dans la Capitale du Royaume. Mais l'Auteur ne put ſe proeurer aucun éelaireiſſement ſur les motifs d'une Ordonnance ſi bizarre (*l*).

Prêtre de Loebo, fameux par ſes prédictions.

LE Grand-Prêtre de Loebo, Ville du Pays, à l'embouehure de la Rivière Formoſa [ou Rivière de Bénin], eſt fameux par ſon habileté dans la magie. [Les Négres, ſans en exeepter le Roi, ſont perſuadés que] ſon pouvoir s'étend ſur la Mer & ſur l'air, qu'il prévoit l'arrivée des Vaiſſeaux, les naufrages & quantité d'autres évenemens. Le (*m*) Roi, frappé de tant de merveilles, lui a fait préſent de la Ville de Loebo & de toutes les terres de ſa dépendanee. Ce Pontife eſt [eonſidéré eomme le Chef des Prêtres &] ſi reſpecté, qu'on n'approche de lui qu'en tremblant & que perſonne n'ôſe lui toueher la main [non pas même les Envoyés du Roi] (*n*).

Oiſeaux noirs, redoutés à Bénin.

[CE n'eſt pas-là la ſeule ſuperſtition qui régne parmi les Négres de Bénin.] Artus raeonte que les Habitans de Bénin redoutent beaueoup un eſpéce d'Oiſeaux noirs, & qu'il eſt défendu, ſous peine de mort, de leur cauſer le moindre mal. Il y a des Miniſtres établis pour les ſervir & pour leur porter leur nourriture, dans un endroit des montagnes qui leur eſt particulièrement eonſaeré (*o*).

DANS le Royaume de Bénin le tems ſe diviſe en années, en mois, en ſemaines & en jours, & chaque diviſion eſt diſtinguée par un nom propre. Mais l'année eſt eompoſée de quatorze mois. Le ſabbat, ou le jour de repos, revient de einq en einq jours. [Il eſt célébré par des offrandes & des ſacrifices.] Les Grands immolent des vaehes, des moutons & des chévres, tandis que la dévotion du Peuple ſe réduit à ſacrifier des ehiens, des chats & des poulets [ou tout ee qu'ils peuvent avoir.] On diſtribue aux Pauvres une partie [des victimes] pour les mettre en état de prendre part à la fête.

(*p*) IL

(*h*) Nyendal, pag. 455.
(*i*) *Angl.* de prédire ce qui leur arrivera ſoit à la guerre, ſoit autrement. R. d. E.
(*k*) Ogilby, pag. 478.
(*l*) Nyendael, p. 454.
(*m*) *Angl.* c'eſt pourquoi le Roi. R. d. E.
(*n*) Ogilby, *ubi ſup.* & Barbot, pag. 375.
(*o*) Artus, *ubi ſup.* pag. 122.

ROYAUME DE BÉNIN.

(p) IL y a beaucoup d'autres jours conſacrés à la Religion. [Ils célébrent tous les ans avec beaucoup de dépenſes, l'anniverſaire de la mort de leurs parens & amis dans le deſſein de les honorer.] Dapper [s'étend ſur la Fête anniverſaire (q) qu'on célébre à l'honneur des Morts.] Il aſſûre qu'on ſacrifie dans cette occaſion, non-ſeulement un grand nombre d'animaux, mais pluſieurs victimes humaines, qui ſont ordinairement des Criminels condamnés à mort, & réſervés pour cette ſolemnité. L'uſage en demande vingt-cinq. S'il s'en trouve moins, les Officiers du Roi ont ordre de parcourir les rues de Bénin pendant la nuit, & d'enlever indifféremment toutes les perſonnes qu'ils rencontrent ſans lumière. On permet aux riches de ſe racheter; mais les pauvres ſont immolés ſans (r) pitié. Les Eſclaves d'un Grand peuvent être rachetés par leur Maître, pourvû qu'il fourniſſe d'autres victimes. Cette méthode de prendre des hommes au hazard eſt fort avantageuſe pour les Prêtres, parce qu'en recevant le prix de ceux qu'on rachète, ils font aiſément croire au Peuple, que les Priſonniers ont été tués ſecrétement (s).

Diviſion du tems.

Jours conſacrés à la Religion.

Fête des Morts.

Mais la plus grande Fête du Royaume de Bénin, eſt celle qui ſe nomme Fête du Corail. On la célébre au mois de May, & c'eſt la ſeule occaſion de l'année où le Roi ſe faſſe voir en public. Nyendael, qui fut témoin de cette cérémonie, en 1702, nous apprend que ce Prince s'avança, dans la ſeconde cour du Palais, vêtu ſuperbement, & qu'il s'y aſſit ſous un dais fort riche. Ses femmes & ſes principaux Officiers ſe rangèrent autour de lui. Pendant la proceſſion, qui commença bien-tôt, il ne quitta point ſon Trône. Mais il ſe leva, lorſqu'elle fut finie, pour offrir ſon ſacrifice [aux Dieux] en plein air, & faire l'ouverture de la Fête. Cette action fut accompagnée des acclamations du Peuple. Après y avoir employé un quart d'heure, il remonta ſur ſon Trône, où il demeura l'eſpace de deux heures, pour donner le tems au reſte du Peuple de faire ſes dévotions. Enſuite il rentra dans l'intérieur du Palais. Le reſte du jour fut employé en réjouiſſances & en feſtins, aux frais du Roi & des Grands qui firent diſtribuer dans toute la Ville une grande abondance de vivres & de vin de pardon. L'Auteur ne put découvrir l'origine, ni même le but de cette Fête; & lorſqu'il interrogea les Négres, il ne les trouva pas mieux informés que lui ſur ces deux points (t).

Fête du corail.

Les Habitans de la Rivière de Bénin & des Contrées voiſines ſont gouvernés par différens Princes, qui reconnoiſſent le Roi de Bénin pour leur Chef, à l'exception de celui (v) d'*Ouſerri*, où les Portugais ont leur établiſſement, & des Pirates d'*Uſa*, qui n'ont jamais voulu ſe regarder comme ſes Vaſſaux.

Gouvernement de Bénin.

ILS

(p) *Angl.* Ils n'ont pas moins de fêtes que l'Egliſe Romaine. R. d. E.
(q) Nyendael, pag. 456.
(r) *Angl.* au jour marqué. R. d. E.
(s) Ogilby, pag. 476. & Barbot, pag. 372.
(t) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 465. & ſuiv.
(v) d'Awerri ou Ouwerre. R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN.

ILS s'attribuent tous la qualité de Peuple libre, quoiqu'ils ſoient traités en Eſclaves par le Roi, & qu'ils ſe faſſent même honneur (*x*) de ce titre. L'autorité du Roi eſt abſolue, & ſa volonté paſſe pour la loi ſuprême. [Outre le Roi,] l'Etat eſt compoſé de trois ordres, dont trois Grands forment le premier. Leur principale fonction eſt d'être ſans ceſſe près de la perſonne du Roi, & de ſervir d'interprétes, ou d'organes, aux graces qu'on lui demande, & qu'il accorde. Comme ils ne lui expliquent que ce qu'ils jugent - à - propos, & qu'ils donnent auſſi le tour qu'il leur plaît à ſes réponſes, le pouvoir du Gouvernement ſemble réſider entre leurs mains, [d'autant plus qu'excepté un petit nombre, perſonne n'eſt admis à ſe préſenter devant le Roi, beaucoup moins à lui parler.]

Trois Ordres de l'Etat.

LE ſecond ordre de l'Etat eſt compoſé de ceux qui portent le titre de *Are de Roes*, ou *Chefs des Rues*. Les uns préſident ſur le Peuple, d'autres ſur les Eſclaves, ſur les affaires Militaires, ſur les beſtiaux, ſur les fruits de la terre, &c. On auroit peine à nommer quelque choſe de connu dans la Nation, qui n'ait ainſi ſon Chef ou ſon Intendant. C'eſt parmi les *Are de Roes*, que le Monarque choiſit ſes Vicerois ou ſes Gouverneurs des Provinces. Ils ſont ſoûmis à l'autorité des trois premiers Grands, comme c'eſt à leur recommandation qu'ils ſont redevables de leurs emplois (*y*).

LES Fiadors ou les Viadors compoſent le troiſiéme ordre [ou Etat] (*z*).

(*a*) L'adminiſtration du Royaume appartient naturellement au Roi; mais ſes trois premiers Grands jouiſſent en effet de l'éxercice du pouvoir ſouverain, tandis qu'il reçoit les honneurs d'un vain titre. (*b*) Les Vicerois mêmes, ou les Gouverneurs des Provinces, reſſortiſſent uniquement au Conſeil de ce Triumvirat, [& ne reconnoiſſent point d'autres ordres] (*c*).

Forme de l'adminiſtration.

DAPPER s'étend un peu plus ſur cette forme de Gouvernement. Outre les trois premiers Miniſtres, qu'il appelle Grands Viadors, auxquels il attribue l'adminiſtration de la Juſtice & celle des revenus publics, il nomme un Grand Maréchal de la Couronne, qui eſt chargé de tout ce qui concerne la guerre. Ces quatre Grands Officiers ſont obligés de tems en tems de viſiter toutes les parties du Royaume, pour y maintenir le bon ordre. Ils ont des Officiers ſubordonnés, dont le premier ſe nomme *Onegoua*, le ſecond *Offade*, & le troiſiéme *Arribou*, (*d*) ſur leſquels ils ſe repoſent d'une partie de leurs fonctions extérieures, parce que leur propre intérêt, autant que la néceſſité des affaires publiques, les attachent conſtamment à la Cour (*e*).

LORSQU'UN

(*x*) A peu près comme en Turquie [avec cette différence que ceux qui ſont dans les emplois civils ou militaires ſont en effet Eſclaves du Sultan.]

(*y*) Nyendael, pag. 430.

(*z*) Le même, *ibid.* pag. 435. & ſuiv.

(*a*) *Angl.* Le Gouvernement de ce Royaume eſt entre les mains du Roi, & des trois Grands du premier ordre qui jouiſſent. R. d. E.

(*b*) Chaque Province à ſon Vice Roi particulier qui reſſortit à ce Conſeil ſuprême, ou Triumvirat d'Etat. R. d. E.

(*c*) Le même, pag 437.

(*d*) *Angl.* Ceux-ci rélident conſtamment à la Cour & ce n'eſt que par eux que l'on peut communiquer quelque choſe au Roi. R. d. E.

(*e*) Afrique d'Ogilby, pag. 474. & Deſcription de la Guinée par Barbot, pag. 367.

ROYAUME DE BÉNIN.

LORSQU'UN [Seigneur Négre] eſt élevé à l'un de ces trois grands Poſtes, le Roi lui donne, comme une marque inſigne de faveur (*f*) & de diſtinction, un cordon de corail, qui eſt l'équivalent de nos Ordres de Chevalerie. Cette (*g*) grace s'accorde auſſi aux Mercadors [ou Marchands] [qui ſe ſont ſignalés dans leur profeſſion,] aux Fulladors ou aux Interceſſeurs, & aux Vieillards [d'une ſageſſe éprouvée.] [Ceux qui l'ont reçûe du Souverain,] ſont obligés de porter ſans ceſſe leur cordon ou leur colier autour du cou, [ſans le quitter jamais ſous quelque prétexte que le puiſſe être] & la mort ſeroit le châtiment infaillible de ceux qui le (*h*) quitteroient un inſtant. L'Auteur en cite deux éxemples. Un Négre, à qui l'on avoit dérobé ſon cordon, fut conduit ſur le champ au ſupplice. Le voleur ayant été arrêté, ſubit le meme ſort, avec trois autres perſonnes qui avoient eu quelque connoiſſance du crime, ſans l'avoir révélé à la Juſtice. Ainſi, pour une chaîne de corail, qui ne valoit pas deux ſols, il en coûta la vie à cinq perſonnes. Le ſecond éxemple eſt encore plus extraordinaire. Tandis que l'Auteur étoit à Bododo, en 1700, le Capitaine d'un Vaiſſeau Portugais, qui attendoit le payement de quelques dettes, ennuyé d'un trop long délai, prit le parti de faire arrêter à bord ſon principal débiteur. C'étoit un riche Marchand Négre, qui fit des efforts violens pour s'échaper. Mais le Pilote Portugais l'arreta par ſon cordon de corail; & mettant en piéces [cette précieuſe] parure, il la jetta dans la Mer. Le Négre perdit courage à cette vûe, & conſentit à demeurer ſur le Vaiſſeau. Mais ayant bientôt trouvé le Pilote endormi, il le tua d'un coup de fuſil dans la tête; & ne ſe bornant point à cette vengeance, il perça le cadavre de pluſieurs coups de couteau. Enſuite jettant ſes armes, il déclara qu'il étoit indifférent [maintenant qu'il étoit vengé,] pour tout ce qui pouvoit lui arriver. Ma mort, dit-il, étoit certaine après avoir perdu mon Corail. (*i*) Qu'ai-je à craindre de pis? Le Capitaine Portugais n'oſa le faire punir; mais il le livra au Gouverneur de la Place, qui l'envoya auſſi-tôt à la Cour, & le Roi donna ordre qu'il fût gardé dans une étroite priſon, pour le faire (*k*) éxécuter aux yeux des premiers Portugais qui arriveroient ſur la Côte. L'Auteur vit ce Malheureux [dans les chaînes;] & l'année même qu'il partit de Bénin il y arriva deux Bâtimens Portugais, qui venoient demander juſtice du meurtre de leur Pilote. [Il ignora quelle fut la concluſion de cette avanture,] mais (*l*) il ne douta point qu'elle n'eût fini par le ſupplice du Chevalier Négre.

Cordon de corail, eſpéce de Chevalerie.

Ceux qui le quittent ou qui le perdent ſont punis de mort.

Deux éxemples.

LE Roi ſe charge lui-même de la garde de ces coliers. Celui qui auroit la hardieſſe de les contrefaire, ou d'en conſerver un ſans ſa permiſſion, n'éviteroit pas la mort. [Quoiqu'ils portent le nom de corail,] ils ſont compoſés

Dequoi ces cordons ſont compoſés.

(*f*) *Angl.* de cette Dignité. R. d. E.
(*g*) *Angl.* marque d'honneur. R. d. E.
(*h*) *Angl.* qui le perdroient, ou ſe le laiſſeroient dérober. R. d. E.
(*i*) *Angl.* je ſuis à préſent dans le même état. R. d E.
(*k*) *Angl.* ſévérement punir. R. d. E.
(*l*) *Angl.* il ne douta nullement qu'ils ne l'obtinſſent. R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN.

ſés d'une terre cuite d'un rouge-pâle, ou d'une pierre fort unie, qu'on prendroit pour du marbre à veines rouges (*m*).

Le droit d'héritage, dans le Royaume de Bénin, appartient à l'aîné des fils. Mais s'il eſt d'une naiſſance au-deſſus du commun, il eſt obligé d'obtenir [pour ☞ ſuccéder à ſon père dans ſes biens & dans ſes titres] le conſentement du Roi, en lui preſentant un Eſclave, & un autre aux trois Miniſtres. La juſtice (*n*) qu'il demande n'eſt jamais refuſée, ſans d'importantes raiſons. Il eſt déclaré ſeul héritier de ſon père, avec le droit de faire à ſes frères le partage qu'il juge-à-propos. Mais ſi ſa mère eſt vivante, il ne peut ſe diſpenſer de lui aſſigner un fonds de ſubſiſtance convenable à ſa condition, & de lui laiſſer la jouiſſance de tout ce qu'elle a reçu de ſon père. Pour les autres veuves [de ſon père,] ☞ ſur-tout celles qui n'ont point eu d'enfans, il eſt le maître de les prendre s'il les trouve à ſon gré, & d'en uſer comme des ſiennes. S'il ne les juge pas dignes de ſon affection, il les employe au travail, pour augmenter ſon revenu, mais (*o*) ſans aucune raiſon conjugale. Le nombre de ces femmes eſt ici (*p*) fort grand; [& la plûpart s'accommodant peu du célibat, n'ont pas d'autre ✠ reſſource que la proſtitution].

Méthode des héritages.

Si le Mort ne laiſſe point d'enfans, ſon héritage paſſe à ſon frère ou à ſon plus proche parent. Dans le cas où il ne ſe préſenteroit aucun héritier, la ſucceſſion appartiendroit au Roi.

Différentes punitions des crimes.

[Nyendael nous apprend les différentes punitions des crimes.] ✠

Le vol.

Quoique les Négres de Bénin n'ayent pas autant de penchant pour le vol que ceux de pluſieurs autres Pays, un voleur convaincu eſt obligé de reſtituer ce qu'il a pris & de payer une amende. S'il n'a point aſſez de bien pour ſatisfaire à la Loi, il eſt puni corporellement. Le vol commis (*q*) dans la maiſon des Grands, ou ſur quelque choſe qui leur appartient, eſt puni de mort. Mais on en voit peu d'exemples.

Le meurtre.

Le meurtre eſt encore plus rare à Bénin que le vol. Il eſt puni de mort. Cependant ſi le meurtrier étoit [d'une haute diſtinction, tel qu']un des fils du ✠ Roi ou quelque Grand [du premier Ordre], il ſeroit banni ſur les confins du ✠ Royaume & conduit dans ſon éxil par une groſſe eſcorte. Mais comme on ne voit jamais revenir aucun de ces Exilés, & qu'on n'en reçoit même aucune nouvelle, les Négres ſont perſuadés qu'ils (*r*) paſſent bien-tôt dans (*s*) le pays de l'oubli. S'il arrive à quelqu'un de tuer ſon ennemi d'un coup de poing, [ſans deſſein & par accident] ou d'une manière qui ne ſoit pas ſanglante [& ☞ qui ne paroiſſe pas violente], le meurtrier peut s'éxempter du ſupplice à deux conditions; l'une, de faire enterrer le Mort [honorablement] à ſes pro- ☞ pres dépens; l'autre, de fournir un Eſclave qui ſoit éxécuté à ſa place, [& ☞ après qu'il a été mis à mort, le meurtrier eſt obligé de lui toucher du front les genoux.]

(*m*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 436. & ſuiv.

(*n*) *Angl.* ce que le Roi accorde ordinairement.

(*o*) *Angl.* mais il n'a aucun autre Commerce avec elles. R. d E.

(*p*) *Angl.* Il y a ici autant de ces femmes que de proſtituées dans les autres Païs R. d. E.

(*q*) *Angl.* contre un Grand ou quelque membre du Gouvernement. R. d. E.

(*r*) *Angl.* qu'ils ſont envoyés aux Champs Elyſées. R. d. E.

(*s*) Ils entendent apparemment la Mer, [qui eſt, comme on l'a vû, leur Enfer & leur ✠ Paradis.]

genoux.] Il paye enſuite une ſomme aſſez conſidérable aux trois Miniſtres; après quoi il eſt rétabli dans tous les droits de la Société, & les amis du Mort ſont obligés de paroître ſatisfaits.

TOUS les autres crimes, à l'exception de l'adultère, s'expient avec de l'argent, & l'amende eſt proportionnée à la nature de l'offenſe. Si les criminels ſont inſolvables, ils ſont condamnés à des peines corporelles (*t*).

L'adultere.

IL y a pluſieurs punitions pour l'adultère. Parmi le Peuple, un homme qui ſoupçonne ſa femme employe toutes ſortes de moyens pour la ſurprendre, parce qu'elle ne peut être punie ſans conviction. S'il réuſſit, il acquiert un droit certain ſur tous les effets de l'adultère, en eſclaves, en bujis, en yvoire & en marchandiſes, avec le pouvoir de s'en ſaiſir auſſi-tôt & de les employer à ſon uſage. La femme coupable, après avoir eſſuyé une rude baſtonnade, eſt chaſſée de la maiſon & réduite à chercher fortune. Perſonne n'ayant d'empreſſement pour l'épouſer dans cette ſituation, elle ſe retire dans quelque lieu où elle ne ſoit pas connue, pour trouver un autre mari en qualité de veuve, ou pour y vivre de quelque métier qu'elle n'ait pas beſoin d'apprendre.

LES Négres riches tirent à peu près la même vengeance d'une femme adultère; mais ſes parens, pour éviter le ſcandale, s'efforcent d'appaiſer le mari offenſé avec une ſomme d'argent, & rétabliſſent ordinairement la paix entre les deux Parties. (*v*) La femme rentre alors dans tous les droits de la fidélité & de la vertu, ſans qu'il ſoit permis au mari de lui reprocher ſa faute.

LES Grands & les Gouverneurs ſont beaucoup plus ſévères dans leurs punitions. S'ils ſurprennent leurs femmes dans une galanterie, ils tuent ſur le champ les deux coupables & jettent leurs corps aux bêtes farouches. Mais cette ſévérité même rend ici l'adultère (*x*) fort rare. Lorſque l'accuſation n'eſt pas clairement prouvée, l'accuſé doit ſe purger par les méthodes établies. Il y en a cinq, dont quatre s'employent dans les cauſes légères & de nature civile. La cinquiéme eſt pour les crimes capitaux, tels que celui de haute trahiſon, & n'eſt accordée qu'aux perſonnes de diſtinction, par un ordre ſpécial du Roi.

Cinq méthodes de purgation pour les accuſés.

DANS la premiére, l'Accuſé eſt conduit devant le Prêtre, qui graiſſe une plume de coq & lui en perce la langue. Si la plume pénétre aiſément, c'eſt une marque d'innocence, & la bleſſure ſe ferme [bientôt & ſe guérit] avec peu de ſecours. Mais ſi la plume s'arrête dans la langue & cauſe de l'embarras au Prêtre, c'eſt un ſi mauvais ſigne, que (*y*) le crime n'a plus beſoin d'autre preuve.

Premiére méthode.

DANS la ſeconde purgation, le Prêtre prend un morceau de terre, qu'il paîtrit en longueur & dans lequel il fait entrer ſept ou neuf plumes de coq, que la perſonne ſoupçonnée doit tirer ſucceſſivement. Sortent-elles ſans peine? c'eſt le ſigne de l'innocence. Mais ſi l'on s'apperçoit de quelque difficulté, c'eſt une conviction du crime. La troiſiéme purgation ſe fait en crachant le jus de certaines

Seconde.

Troiſiéme.

(*t*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 448.

(*v*) *Angl.* après quoi elle eſt regardée comme auſſi vertueuſe qu'auparavant, & traitée avec tous les égards qu'un mari doit avoir pour ſa femme. R. d. E.

(*x*) Nyendael, dans la Deſcription de la Guinée par Boſman, pag. 451. & ſuiv.

(*y*) *Angl.* l'accuſé eſt déclaré coupable. R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN.

certaines herbes dans les yeux de l'Accuſé. S'il n'en reſſent aucun mal, il eſt renvoyé libre. Si ſes yeux deviennent rouges & enflammés, il eſt déclaré coupable & condamné à payer une amende. Dans la

Quatrième. quatrième, le Prêtre frappe trois fois l'Accuſé ſur la langue, avec un anneau de cuivre chauffé au feu. Son innocence dépend d'être brûlé ou de ne l'être pas.

L'AUTEUR ayant été témoin de ces quatre épreuves, tous les accuſés furent déclarés coupables; & loin d'en être ſurpris, il l'auroit été, dit-il, qu'un morceau de cuivre rougi au feu n'eût pas fait quelqu'impreſſion ſur la langue d'un homme. La dernière purgation, dont on ne voit pas un exemple en vingt ans, s'éxécute avec les formalités ſuivantes.

Cinquième méthode, qui eſt fort rare.

SI le crime eſt du premier ordre, & que l'Accuſé demande à ſe purger, par ſerment, on commence par s'adreſſer au Roi pour obtenir ſa permiſſion. Enſuite le Priſonnier eſt conduit ſur le bord d'une Rivière, à laquelle on attribue l'étrange propriété de ſoûtenir un innocent qu'on y plonge, quand il n'auroit jamais ſçu nâger, & de le repouſſer doucement ſur la rive; tandis qu'au-contraire elle ouvre ſon ſein pour abîmer le plus habile nâgeur, s'il eſt coupable. Auſſi-tôt qu'il y eſt jetté, [diſent les Négres], l'eau s'agite comme dans le tournant d'un gouffre, & ne redevient tranquille que lorſqu'il eſt au fond.

Partage des Amendes.

LE partage des Amendes ſe fait entre pluſieurs perſonnes. On ſatisfait d'abord l'offenſé; & s'il eſt queſtion d'un vol, on lui reſtitue tout ce qui lui avoit été pris. Le Gouverneur a la ſeconde part, & le reſte appartient aux trois grands Miniſtres. Ainſi le Roi eſt le ſeul qui n'en tire aucun avantage, parce que les différends de ſes Sujets ne vont jamais juſqu'à lui. Si les trois Miniſtres paroiſſent contens, [de ce qui leur eſt envoyé] l'affaire eſt terminée. Mais il arrive ſouvent qu'ils renvoyent leur part au Gouverneur, en lui reprochant d'impoſer des Amendes trop légères. Il eſt obligé alors de leur envoyer le double de la même ſomme [pour les appaiſer].

Couronnement des Rois.

DAPPER s'eſt attaché à décrire la cérémonie du Couronnement des Rois de Bénin. Lorſque le Monarque régnant croit approcher de ſa fin, il fait appeller [l'Onegwa] un de ſes (z) trois Miniſtres; & lui ordonnant le ſecret, [juſqu'après ſon décès] ſous peine de mort, il lui nomme, entre ſes fils, celui qu'il deſtine à ſa ſucceſſion. Auſſi-tôt que le Roi eſt expiré, ce Miniſtre prend ſous ſa garde le tréſor & tous les effets du Roi. Les Princes, qui ſont tous dans l'incertitude avec les mêmes eſpérances, viennent lui rendre hommage à genoux & s'efforcent de lui plaire, [comme à l'arbitre de leur ſort.]

Comment le Succeſſeur eſt nommé.

Formalités qui précédent la proclamation.

A l'approche du tems réglé pour la proclamation, il fait avertir le Grand-Maréchal [de la Couronne], qui vient recevoir auſſi-tôt ſes ordres. Il lui déclare les dernières volontés du Roi, & le Grand-Maréchal ſe les fait répéter cinq ou ſix fois; après quoi il retourne [gravement] ſur ſes pas, s'enferme dans l'intérieur de ſa maiſon, & ne découvre à perſonne [l'auguſte] ſecret qu'il vient d'entendre.

LE

(z) *Angl.* Principaux Miniſtres. R. d. E.

ROYAUME DE BÉNIN.

LE Miniſtre fait alors appeller (*a*) celui d'entre les Princes à qui la Couronne doit appartenir, & lui commande de ſe rendre chez le Grand-Maréchal, pour le prier de donner un Maitre à l'Etat. [Le Prince obéit, ſans répondre un ſeul mot, fait ſa priére au Grand-Maréchal,] & retourne au Palais pour éxécuter fidellement toutes ſes inſtructions. Cinq ou ſix jours après, cet Officier y revient lui-même, & concerte avec le Miniſtre (*b*) Régent, les meſures néceſſaires pour la proclamation; mais ce n'eſt pas ſans lui avoir fait répéter encore les dernières volontés du Roi, & ſans lui avoir demandé [pluſieurs fois] ſi ſa mémoire ne le trompe pas, [& s'il ne prend pas le nom d'un Prince pour celui d'un autre.] Enfin, ils font appeller tous deux le jeune Prince, & lui ordonnant de ſe mettre à genoux, ils lui déclarent, dans cette poſture, les intentions du Roi ſon père. Il les remercie de la fidélité avec laquelle ils ont rempli leur devoir, il ſe lève, il eſt révêtu ſur le champ des Ornemens Royaux; & ces deux Officiers le proclamant Roi de Bénin, il reçoit les Grands & le Peuple, qui viennent lui rendre hommage à genoux.

Inſtructions que le nouveau Roi prend dans l'art de gouverner.

APRÈS cette cérémonie, le nouveau Roi ſe retire ordinairement dans un Village nommé *Oiſebo*, aſſez près de Bénin, pour y tenir ſa Cour juſqu'à ce qu'il ſoit inſtruit des régles du Gouvernement. Barbot ajoûte que dans cet intervalle, la Reine-Mère, le Miniſtre (*c*) dépoſitaire des volontés du feu Roi & le Grand-Maréchal, ſont chargés de l'adminiſtration. Lorſque le tems de l'inſtruction eſt fini, le Roi quitte Oiſebo ſous la conduite du Grand-Maréchal, & va prendre poſſeſſion du Palais & de l'Autorité Royale. Il penſe enſuite à ſe défaire de ſes fréres, pour aſſûrer (*d*) la tranquillité de ſon régne.

Il fait mourir tous ſes fréres.

[Cet uſage cruel avoit été adouci] dans ces derniers tems, & on en avoit laiſſé vivre quelques-uns; mais ils uſérent ſi mal de cette faveur, en conſpirant avec les amis de quelques Fiadors éxilés, que le Roi d'aujourd'hui a pris le parti de faire étouffer (*e*) ou maſſacrer tous les ſiens. [par une ordonnance qui a été renduc publique.] Quelques-uns prétendent qu'il les a forcés de ſe pendre de leurs propres mains, parce qu'il n'eſt jamais permis à qui que ce ſoit de répandre le ſang Royal. Mais, aprés leur mort, il n'épargna rien pour donner toute la magnificence poſſible à leurs funérailles (*f*).

Proceſſions Royales.

ON a déja fait obſerver, d'aprés Nyendael, que le Roi de Bénin ne ſe montre au Peuple qu'une fois l'année, à la fête du Corail. Cependant Artus aſſûre qu'il fait annuellement deux proceſſions au travers de la Ville. C'eſt dans ces occaſions qu'il fait éclater toute ſa grandeur, en marchant à la tête de ſes femmes, dont le nombre monte à plus de ſix cens, [qui ne ſont cependant pas toutes légitimes] [Ce nombre n'a rien de ſurprenant dans les femmes du Roi, puiſque] les Grands en ont ici quatre-vingt ou quatre-vingt-dix, & les plus pauvres juſqu'à dix ou douze (*g*).

SUIVANT

(*a*) *Angl.* celui des fils du Roi défunt, qui a été nommé pour lui ſuccéder. R. d. E.
(*b*) *Angl.* l'Onegwa. R. d. E.
(*c*) *Angl.* l'Onegwa. R. d. E.
(*d*) *Angl* pour n'avoir point de Compétiteurs à craindre. R. d. E.
(*e*) Barbot dit qu'on les étouffe, [après leur avoir lié les mains] en leur bouchant les oreilles, [le nez] & la bouche [avec de vieux chiffons.]
(*f*) Afrique d'Ogilby, pag. 447. & Barbot, pag. 371. & ſuiv.
(*g*) Artus, dans la Collection de De Bry, Vol. II. Part. VI. pag. 121. & ſuiv.

ROYAUME DE BÉNIN.

SUIVANT Dapper, le Roi de Bénin monte à cheval certains jours de l'année, pour ſe faire voir de ſon Peuple. Il prend, dans ces occaſions, un de ſes plus beaux chevaux [qui ne ſont guères que paſſables] richement équipés [& enharnachés.] Il eſt ſuivi de trois ou quatre cens des principaux (*b*) Seigneurs de ſa Cour, une partie à cheval, l'autre à pied, [armés de boucliers & de javelots] précédés & ſuivis des muſiciens. A la tête de cette proceſſion Royale, une troupe de nains & de muets conduit des Léopards & des Tigres enchaînés. La fête ſe termine ordinairement par la mort de dix ou douze Eſclaves, achetés par le Peuple & ſacrifiés à l'honneur du Roi (*i*).

Cour du Roi de Bénin.

ARTUS dit que la Cour du Roi de Bénin eſt compoſée d'un grand nombre de Nobles qui montent à cheval pour ſe rendre au Palais, & qui s'y tiennent aſſis, à la manière des (*k*) femmes, les deux pieds du même côté. Un Eſclave conduit leur monture; & des deux côtés ils en ont un autre, ſur lequel ils s'appuyent dans le beſoin. Par derrière ils en ont une troupe, dont les uns portent un paraſol ſur la tête de leur Maître. Les autres [ſuivent en ordre, &] jouent de la flute [du Cor] ou du tambour.

Inſtrumens de muſique.

Outre ces Inſtrumens [communs], les Nobles du premier rang en ont de propres à leur Ordre. C'eſt une ſorte de filets, [portés par leurs Eſclaves] qui reſſemblent à ceux de nos Pêcheurs, & qui contiennent quelque choſe, dit l'Auteur, dont le mouvement fait le même bruit que des noix renfermées dans une boëte.

Eſclaves du Roi.

LE Roi entretient un prodigieux nombre d'Eſclaves des deux ſéxes. On ne fait point un pas dans la Ville ſans en rencontrer [une foule], dont les uns portent, ſur leur tête, des fruits de diverſes ſortes, & de l'huile de Palmier, pour l'uſage du Palais; d'autres, de l'eau & du foin pour les écuries Royales. Quelquefois le Roi fait l'honneur à ſes Nobles de leur envoyer des préſens, qui ſont portés avec beaucoup de pompe par ſes Eſclaves. [Ces marches ſont autant de ſpectacles réguliers,] Elles ſont conduites par divers Officiers du Palais, qui portent à la main des bâtons blancs, pour écarter le Peuple & rendre le chemin libre (*l*).

DU tems de Barbot, le Roi de Bénin étoit un jeune Prince, d'un air affable. Il avoit encore ſa mère, qu'il traitoit avec beaucoup de reſpect, & qui faiſoit ſa demeure dans un Palais ſéparé, à quelque diſtance de la Capitale, avec (*m*) une Cour digne de ſon rang. Il la conſultoit ſouvent ſur les affaires de l'Etat, mais par l'entremiſe de ſes Miniſtres; car il ne pouvoit la voir lui-même ſans bleſſer les loix & ſans s'expoſer à quelque ſoulevement du Peuple (*n*).

Figure du Roi ſuivant Barbot.

IL y a beaucoup d'apparence que ce fut le même Prince dont Nyendael obtint une audience. Ce Voyageur lui donne quarante ans, & fait le même portrait de ſa figure. Après avoir été introduit dans la ſalle, on l'obligea, ſuivant l'uſage, de s'arrêter à trente pas du Trône. Mais il demanda la permiſſion

(*b*) *Angl.* de ſes principaux Miniſtres & Officiers d'Etat. R. d. E.
(*i*) Ogilby, pag. 475, & Barbot, pag. 370.
(*k*) Gynæcius.
(*l*) Artus, *ubi ſup.*
(*m*) *Angl.* où elle tenoit ſa Cour, & étoit ſervie par ſes propres Officiers & Domeſtiques. R. d. E.
(*n*) Barbot, pag. 368.

Digitized by Google

miſſion de s'approcher plus près de Sa Majeſté ; & cette faveur, quoiqu'extraordinaire, lui fut accordée par le Roi, avec un ſourire [fort gracieux.] Il s'avança juſqu'à huit ou dix pas de ſa perſonne. Il n'y avoit autour de lui que les trois grands Miniſtres, & un Négre le ſabre à la main, d'une contenance auſſi fière que les ſentinelles militaires. Tout ce qu'on veut dire au Roi doit être expliqué à ces trois Seigneurs, qui ne ſont qu'aller & venir pour communiquer les diſcours & les réponſes, ſans que perſonne puiſſe ſçavoir ſi leurs rapports ſont juſtes & fidels.

Diſpoſition des richeſſes du Roi.

A la gauche du Roi, l'Auteur obſerva, contre une belle tapiſſerie, ſur des pieds-deſtaux d'yvoire, pluſieurs belles dents d'Eléphans. Toutes les (*o*) richeſſes de ce Prince ſont placées de même dans les appartemens du Palais. Nyendael lui préſenta une robe-de-chambre de ſoie, qu'il parut recevoir avec beaucoup de ſatisfaction. Les préſens qu'on lui fait ſont couverts de nattes & portés par des Eſclaves, qui marchent devant & derrière avec un bâton blanc à la main. Ceux qui rencontrent cette proceſſion doivent ſe retirer promtement, s'ils ne veulent être battus avec beaucoup de rigueur. On ſe croit obligé à cette précaution, pour éviter le poiſon (*p*) & tout ce qui pourroit donner atteinte à la ſûreté du Roi.

Ses Revenus.

☞ LES Revenus de la (*q*) Couronne ſont fort conſidérables. (*r*) Chaque Gouverneur de Province eſt comptable au Roi d'un certain nombre de ſacs de bujis, qui montent à de groſſes ſommes. Les Officiers ſubalternes payent leurs taxes en beſtiaux, en volaille, en ignames & en étoffes. Ainſi, le Palais étant fourni de toutes les proviſions néceſſaires, il y a peu de dépenſes à faire pour l'entretien de la vie, & le revenu pécuniaire demeure entier dans les coffres.

☞ La Cour n'impoſe aucun Droit ſur les Marchandiſes, [qui entrent dans le Royaume ou qui en ſortent], mais chacun paye au Gouverneur du lieu qu'il habite une ſomme annuelle pour la liberté du Commerce. Les Gouverneurs en donnent au Roi une partie fixe, & ſçavent ainſi à quoi monte leur propre revenu.

Les Européens favoriſés dans le Commerce.

LES Européens ſont ici traités avec beaucoup de diſtinction, car les droits du Roi ſur chaque Vaiſſeau, ceux des trois Miniſtres & des Gouverneurs, avec les gages des **Mercadors** ou des Fiadors, ne montent point enſemble à plus de ſix livres ſterlings. Une ſi petite ſomme (*s*) met un Capitaine étranger dans tous les droits du Commerce.

Puiſſance militaire de Bénin.

DAPPER repréſente le Roi de Bénin comme un Prince ſi puiſſant, que dans l'eſpace d'un ſeul jour il peut raſſembler une armée de vingt mille hommes. Avec un peu plus de tems, il en met cent mille en campagne. Auſſi ſçait-il ſe faire reſpecter de ſes Voiſins & de ſes propres Troupes. Il n'admet au partage du butin que ſon Général, qui porte le titre d'*Ouaſſerry* ou *Siaſſiri*. La diſcipline eſt ſi rigoureuſe dans ſes Armées, que perſonne n'ôſe quitter ſon poſte (*t*), ſous peine de mort. Cependant Nyendael aſſûre que l'art

(*o*) *Angl.* Tous les Dieux du Roi. R. d. E.
(*p*) Nyendael, *ubi ſup.* pag. 464. & ſuiv.
(*q*) *Angl.* du Roi. R. d. E.
(*r*) *Angl.* il a pluſieurs Provinces dont chacune a un Gouverneur.
(*s*) Le même, pag. 460. & Barbot, *ubi ſup.*
(*t*) Ogilby, pag. 474.

ROYAUME DE BÉNIN.

l'art de la guerre eſt ignoré dans la Nation, & que le courage & la conduite lui manquent également quoiqu'étant environnée de Pyrates & de Voleurs qui lui cauſent des allarmes perpétuelles, [& qu'expoſée à de frequentes invaſions de la part de ſes voiſins], elle ait ſouvent l'occaſion de s'aguerrir. [Lors qu'elle entre en Campagne, elle n'obſerve, ny Diſcipline ny conduite, & n'a même ni Général ni Officiers. Telle eſt ſa poltronerie, que la néceſſité peut ſeule la forcer à combattre & qu'alors meme elle ſe deffend ſi mal, qu'elle eſt bientôt défaite ou priſonnière].

Armes de la Nation,

LES Armes du Royaume de Bénin ſont le ſabre (*v*), le poignard & la zagaie, avec l'are & les fléches. [Ces dernières armes ſont empoiſonnées (*x*).] Chaque ſoldat eſt couvert d'un bouclier, mais compoſé de bambous, & par conſéquent ſi foible & ſi léger [qu'il ne peut parer aucun coup un peu fort de ſorte] (*y*); qu'il ſert plûtôt d'ornement que de défenſe. La plûpart des Nobles portent en Campagne une robe d'écarlate, comme une marque de leur rang, d'autres néanmoins ſe couvrent de peaux d'Eléphant, ou d'autres cuirs à l'épreuve de la flèche, ornés de dents de Léopards, & ſurmontés d'un grand bonnet rouge, d'où pend une longue queuë de cheval. Le commun des Soldats porte à la ceinture un pagne de ſoie (*z*) très-fine, qui eſt comme l'uniforme de leur profeſſion militaire. Le reſte du corps eſt nud, [& n'a pour défenſe que leurs boucliers, quoique leurs flèches & celles de leurs ennemis ſoient empoiſonnées].

LE même Ecrivain ajoûte diverſes Remarques, qui ne ſe trouvent point dans les autres Voyageurs. Mais Nyendael les ayant réfutées, comme autant d'erreurs ou de fauſſes imaginations, nous nous garderons bien d'en infecter cet Ouvrage.

(*v*) *Angl.* le Coutelas, R. d. E.

(*x*) Dapper dit qu'elles le ſont par leurs Prêtres.

(*y*) Nyendael, pag. 457.

(*z*) *Angl.* dit, auſſi fine que la Soie. R. d. E.

CHAPITRE

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

à l'embouchure de Rio Seſtos ou Seſtro, où elle s'arréta quelques jours pour prendre de l'eau, du bois & des proviſions. Barbot y trouva le Roi plein de vie & de ſanté; mais les dents d'Eléphans y étoient ſi chères qu'il n'en acheta qu'un petit nombre. cours de la Navigation.

CHAPI

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Voyage au Nouveau-Kalabar, à Bandi & à Dono, par JACQUES BARBOT & JEAN GRAZILHIER. [*en 1699.*]

INTRODUCTION.

L'AUTEUR de cette Relation étoit frère de *Jean Barbot*, Voyageur (*a*) célèbre par ſa Deſcription de la Guinée, où nous n'avons pas ceſſé de puiſer juſqu'ici comme dans une excellente ſource. Jacques Barbot, [excité par cet exemple domeſtique], entreprit un Voyage Maritime avec la qualité de Supercargo, [& d'Aſſocié] ſur l'*Albion*, Frégate de trois cens tonneaux & de [vingt]-quatre piéces de Canon (*b*). Il s'étoit aſſocié avec d'autres Marchands de Londres pour le fond de la cargaiſon; & l'objet particulier de ſon Voyage étoit le Nouveau-Kalabar, Rivière de la Côte Méridionale d'Afrique, que les Portugais nomment *Rio Real*. *Jean Grazilbier*, qui partageoit avec lui l'office de Supercargo, l'accompagna dans toutes ſes courſes, & recueillit ſes propres obſervations; qui furent enſuite augmentées dans quatre Voyages qu'il fit ſucceſſivement aux mêmes lieux. Elles paroîtront ici, après le Journal de Barbot. Les Cartes dont ils ont enrichi leurs Relations furent compoſées par d'habiles Pilotes, dans les Pays mêmes dont elles repréſentent la ſituation; & ſi leurs Auteurs n'ont pas toûjours travaillé ſur le témoignage de leurs propres yeux, ils ont conſulté ſoigneuſement les Négres, dans les occaſions où les autres ſecours leur ont manqué.

(*a*) *L'Anglois dit ſimplement* Auteur de la Deſcription de la Guinée que nous avons ſouvent cité dans le IV. & V. Volume. R. d. E.

(*b*) L'Auteur l'appelle un Vaiſſeau de *dix pour cent*; c'eſt-à-dire, un de ces Marchands particuliers, qui payoient dix pour cent à la Compagnie Angloiſe pour la liberté du Commerce. *Voyez ci-deſſus, Tome IV.* R. d. T.

§. I.

Journal de Jacques Barbot, [au Nouveau Kalabar.]

JACQUES BARBOT. 1699. Départ de l'Auteur & cours de ſa Navigation.

L'ALBION, où l'Auteur s'embarqua aux Dunes, mit à la voile le 13 de Janvier 1699. [Cette Frégate appartenoit à des Marchands de Londres], elle paſſa dans la route ordinaire, à la vûe de Porto-Santo, de Madére, des Canaries, du Cap-Verd & du Cap-Meſurado. Le 25 de Février elle jetta l'ancre à l'embouchure de Rio Seſtos ou Seſtro, où elle s'arrêta quelques jours pour prendre de l'eau, du bois & des proviſions. Barbot y trouva le Roi *Peter* plein de vie & de ſanté; mais les dents d'Eléphans y étoient ſi chéres, qu'il n'en acheta qu'un petit nombre.

JACQUES BARBOT. 1699.

Nouvelles qu'il apprend à Frédérickſbourg.

LA Frégate quitta Rio Seſtos le 20 de Mars, & mouilla le 8 d'Avril au Cap Tres-Puntas, devant le Grand-Frédérickſbourg. Barbot y fut reçu fort civilement du Général (*a*) Danois ; mais il apprit de lui qu'il y avoit peu de Commerce à ſe promettre ſur la Côte. La guerre étoit allumée entre les Habitans, à l'inſtigation des Hollandois, qui employoient cette voie pour ſe rendre inſenſiblement les maîtres du Pays. Barbot apprit encore que ſix ſemaines auparavant, le même Général, revenant du Cap Lopez-Conſalvo, avoit été attaqué par un Pyrate, qu'il avoit forcé de prendre le large, & que deux ou trois autres de ces brigands croiſoient actuellement entre le Cap-Lopez & l'Iſle S. Thomas. Le Patron d'une petite Barque Portugaiſe, qui arriva le 10 Avril à Frédérickſbourg, [qui étoit un Négre] confirma cette nouvelle par le récit de ſon voyage, que les mêmes craintes avoient fait durer trois ſemaines depuis S. Thomas. Il ajoûta que trois mois auparavant, il avoit vû dans cette Iſle (*b*) trois grands Vaiſſeaux François, qui venoient de la Côte de Guinée avec leur cargaiſon d'Eſclaves & qui étoient commandés par le Chevalier Damon. Ces trois Bâtimens étoient venu acheter des Eſclaves en Guinée par commiſſion particulière de la Cour de France, pour indemniſer les Flibuſtiers de l'Iſle S. Domingue des prétentions qu'ils formoient au butin que MM. de Pointis & du Caſſe avoient enlevé à Cartagène. Le deſſein de la France étoit de leur donner des Eſclaves au-lieu d'argent, dans l'eſpérance de les faire retourner à leur Etabliſſement de S. Domingue, qu'ils avoient abandonné. On étoit convenu avec eux, que, rendus dans cette Iſle, ils les prendroient à deux cens cinquante livres par tete ; marché dont la France ne tira pas beaucoup d'avantage, parce que les Eſclaves étant alors fort chers, ils lui revenoient à cinquante écus ſur la Côte de Juida. Mais elle obtint ce qu'elle s'étoit propoſé à cette condition ; c'eſt-à-dire, le retour des Flibuſtiers à S. Domingue.

Commiſſion de trois Vaiſſeaux François.

Maladies qui ſe répandent dans l'Albion.

BARBOT, [ſur quelques démêlés] avec les Négres de Très-Puntas, ſe vit expoſé à manquer d'eau fraîche auprès du rivage, par la malignité qu'ils eurent de détourner le canal de la ſource. Il porta ſes plaintes au Général Pruſſien, qui donna ordre que le cours de l'eau fût rétabli, & qui prêta même quelques-uns de ſes gens pour tranſporter les tonneaux à bord. Mais ce ſecours n'empêcha point que l'excès de la chaleur ne causât de (*c*) fâcheuſes maladies dans l'Equipage. Pluſieurs Matelots périrent en peu de jours. Les rafraîchiſſemens étoient rares & fort chers. On ne put ſe procurer [des Portugais] qu'une chèvre, un porc & ſept poulets, qui coutèrent cinq akkis en or ; & pour comble de diſgrace, une proviſion de groſſes féves, qui devoit ſervir à la ſubſiſtance des Eſclaves & qui avoit couté cent livres ſterlings à Londres, ſe trouva ſi corrompue, qu'elle ne put être d'aucune reſſource. On remît triſtement à la voile, & le 17 d'Avril on jetta l'ancre devant le Château de Mina. Cette Rade avoit alors ſept Bâtimens Hollandois, dont quatre étoient des Vaiſſeaux de haut-bord, entre leſquels Barbot vit deux Frégates de trente piéces de canon & de cent-trente hommes d'équipage, qui étoient chargés de donner

Vaiſſeaux Hollandois qu'elle rencontre à Mina.

(*a*) *Angl.* Pruſſien. R. d. E.
(*b*) *Angl.* quatre. R. d. E.
(*c*) Barbot Deſcription de la Guinée, pag. 455.

ner la chaſſe aux Pyrates & aux Marchands d'Interlope. Elles avoient pris depuis peu trois Interlopiers de Zélande, dont l'un portoit trente-ſix piéces de canon, & ne s'étoit rendu qu'aprés une vigoureuſe réſiſtance, [on fit le Procès au Capitaine.] Une de ces deux Frégates ayant paſſé deux années entiéres ſur la Côte, ſe diſpoſoit à retourner en Hollande, chargée de mille marcs d'Or, qui reviennent à trente-deux mille livres ſterlings. JACQUES BARBOT. 1699.

LE 18. on arriva au Cap-Corſe, où l'on mouilla contre deux Vaiſſeaux Anglois, ſur un fond de vaſe & de ſable d'environ huit braſſes. La Barque Portugaiſe qu'on avoit rencontrée à Tres-Puntas, ayant eu la liberté d'accompagner le Vaiſſeau, eut le malheur d'échouër, pour s'être trop approchée du rivage aprés avoir perdu ſon câble. Elle mit ſon eſquif en Mer, pour en tirer quelques ſecours ; mais il fut renverſé preſqu'auſſi-tôt par un vent impétueux qui fit périr trois hommes. La Frégate Angloiſe trouva le bled ſi cher au Cap-Corſe, qu'elle n'en put obtenir pour ſa proviſion. Ayant levé l'ancre le 21 d'Avril, elle l'alla jetter ſous Anamabo, où elle acheta avec beaucoup de peine] une groſſe quantité de bled-d'Inde, qui lui coûta fort cher [puis qu'elle dût donner 3 Akkis pour chaque Caiſſe de Grain, ce qui eſt un prix exceſſif]; mais dans l'extrémité où la perte de ſes féves l'avoient réduite, il falloit du bled à toutes ſortes de prix. Elle ſe dédommagea par la vente de ſes perpétuanes & de quantité de poudre, marchandiſes que les Négres recherchoient avec beaucoup de paſſion. Ils ne marquérent pas moins d'avidité pour les toiles peintes & les toiles cirées, [avec les Armes d'Angleterre peintes en grand]. Cap-Corſe & Anamabo.

ON partit d'Anamabo le 11 de May ; & paſſant à la vûe des Forts d'Apang & de Winneba, [dont l'un appartient aux Hollandois & l'autre aux Anglois], on arriva le 15 dans la Rade d'Akra, où l'on employa le tems, juſqu'au 26, au Commerce de l'Or, des Eſclaves & de l'Yvoire. La perte d'une ancre, dont le cable [& la corde de la Bouée] ſe rompit & qu'on fut obligé de laiſſer entre les Roes, n'empêcha point qu'on n'achetât ſoixante-ſix (*d*) Eſclaves au long de la Côte d'Or, avec une bonne quantité d'or & d'yvoire. Enfin l'on remit en Mer, dans la réſolution de porter droit au Nouveau Kalabar, où l'on eſpéroit de trouver des Eſclaves en plus grand nombre. Commencemens de Commerce.

LE 27 de May on étoit, ſuivant les obſervations, à cinq degrés quatre minutes de latitude du Nord, avec un tems doux & le vent Sud-Oueſt-quart-d'Oueſt. Mais vers minuit le tems devint ſi gros, qu'on craignît beaucoup de ſe voir ſéparés de la petite Chaloupe, qui ſuivoit à voiles. [De ſorte que pour ne pas s'en éloigner, on fut obligé de baiſſer les voiles.] Le 29, on eſſuya des agitations violentes, par l'impétuoſité d'un vent de Nord, accompagné d'une groſſe pluie. On ſe crut, par eſtimation, fort près du Cap-Formoſa. Le jour ſuivant, on s'avança juſqu'à deux lieuës de la terre, ſur un fond de ſable de dix braſſes, avec beaucoup de peine à reſiſter au cours de la marée, qui étoit fort impétueux vers le rivage. On crut avoir fait cent-dix lieuës depuis Akra, & l'on s'apperçut avec ſurpriſe qu'ayant manqué le Cap-Formoſa, on avoit été jetté par la marée quinze lieuës plus loin au Nord-Oueſt, dans le Golfe de Bénin. Le 31, on jetta l'ancre à une lieuë & demie du rivage, vers quatre degrés Navigation pénible.

(*d*) *Angl.* cinq. R. d. E.

JACQUES BARBOT. 1699.

dégrés cinq minutes de latitude du Nord. On trouva pendant le reſte du jour que le cours de la marée étoit fort rapide au Nord. La Côte s'étendoit Nord & Sud, & paroiſſoit plate [baſſe] & couverte de bois. Depuis qu'on étoit parti d'Akra, le tems n'avoit pas ceſſé d'être fort épais, avec des pluies continuelles.

Remarques ſur la Mer de Guinée.

CEUX qui croiroient, dit l'Auteur, que la Navigation eſt facile en Guinée, depuis le mois de May juſqu'au mois d'Août, ſeroient fort éloignés de la vérité. Ils doivent au contraire ſe fournir, dans cette ſaiſon, d'une double proviſion d'ancres, parce que la Mer eſt fort groſſe, le vent impétueux au Sud-Sud-Oueſt [pouſſant contre les Côtes], accompagné de pluies longues & péſantes, qui incommodent beaucoup un Vaiſſeau tandis qu'il eſt à l'ancre, & le fond chargé de Rocs dans quantité d'endroits, tels que Seſtos, Axim, Très-Puntas & Akra. On s'eſt imaginé, auſſi fauſſement, que les grandes pluies abbattoient la force des vagues. L'Auteur a vérifié, au-contraire, que pendant plus de cinq ſemaines de pluie, la Mer avoit été continuellement fort groſſe, le tems obſcur, & le froid auſſi vif, pendant le jour & la nuit, que dans le Canal de la Manche au Mois de Septembre.

DEPUIS le premier de Juin juſqu'au 15, la Frégate continua de tourner, en mouillant chaque jour au long de la Côte, ſans ceſſer d'avoir le vent contraire. Le 16, ayant porté au Sud-Eſt, ſur huit & neuf braſſes, on gagna le Cap-Formoſa, qu'il n'eſt pas aiſé de reconnoître. A deux heures apres-midi on paſſa *Rio Non*, en portant à l'Eſt, & vers quatre heures *Rio Oddy*, ſur ſept braſſes. A ſix heures du ſoir on mouilla ſur ſix braſſes, Nord-Eſt & Sud-Oueſt de *Rio Tilante* ou *S. Juan*. Le 17, continuant d'avancer vers l'Eſt au long du rivage, ſur ſix & ſept braſſes, on eut vers neuf heures Rio S. Nicolas au Nord, à onze heures Rio S. Barbara ; on paſſa vers une heure la Riviére de S. Barthelemy, & à deux heures & demie celle de Sombreiro. Enfin vers trois heures, on jetta l'ancre entre l'ancienne & la nouvelle Rivière de Kalabar, ſur cinq braſſes & demie d'un fond de vaſe, Nord & Sud de la pointe de Foko, par eſtimation.

Cap-Formoſa. Rio Non. Rio Oddy.

Rio Tilante, ou S. Juan.

S. Barthelemy. Sombreiro.

Barbot arrive à la Riviére de Kalabar.

LE 18, à la pointe du jour, on envoya la Chaloupe au rivage, pour y prendre langue, & demander des Pilotes qui connuſſent la Rivière de Kalabar. Trois hommes, qui ſe mirent dans la Chaloupe, avec des eſſais de pluſieurs ſortes de Marchandiſes, découvrirent preſqu'à perte de vûe un Bâtiment à voiles dans la Rivière de *Bandi*. Vers dix heures, le cours de la marée étant à l'Eſt, on prit le parti de mouiller à quatre lieuës du rivage, dans l'opinion que le Commerce ne ſe pourroit faire qu'avec la Chaloupe & la Barque longue, parce qu'il ne ſeroit pas poſſible de trouver un canal favorable, pour un Bâtiment qui tiroit quatorze pieds & demi d'eau. Le 21, à la pointe du jour, le vent devint ſi impétueux qu'il briſa le cable du Sud-Eſt. La marée étoit très-forte & le tems d'une fraîcheur extrême. On s'apperçut que le mois de Juin eſt *un Diable* dans cette Mer, comme on en avoit été averti à Très-Puntas par le Patron de la Barque Portugaiſe. [Cependant l'agitation des vagues diminua un peu le jour ſuivant.]

Dangers au mois de Juin.

Informations que l'Auteur reçoit d'un Canot Négre.

LE 23, à une heure, on vit paroître un grand Canot, à neuf rameurs, avec pluſieurs autres Négres, (*e*) [& le Patron de la longue Barque, qui ayant perdu

(*e*) Barbot Deſcription de la Guinée, pag. 437.

perdu les Grapins avoit été obligé de rentrer dans la Rivière de Bandi.] Il appartenoit à *Guillaume*, Roi de *Bandi*, qui envoyoit à la Frégate deux ou trois Pilotes de ſa Nation, munis des certificats de pluſieurs Capitaines Anglois, dont ils avoient conduit heureuſement les Vaiſſeaux dans la Rivière, quoiqu'ils ne tiraſſent pas moins de treize braſſes d'eau. Les mêmes Négres aſſurèrent que le Bâtiment qu'on avoit apperçu, étoit un Vaiſſeau Anglois, commandé par le Capitaine Edouards, qui avoit fait dans l'eſpace de trois ſemaines ſa cargaiſon d'Eſclaves, [au nombre de 500,] & qui ſe préparoit à partir pour les Indes Occidentales. Ils ajoutèrent qu'ils n'avoient pas plûtôt découvert la Frégate, que le Roi avoit envoyé des ordres ſur la Rivière pour acheter des Eſclaves, outre cent-cinquante qui étoient actuellement à Bandi; & le Patron de la Chaloupe vint rendre témoignage que ce Prince lui avoit promis d'en raſſembler bien-tôt cinq cens, des plus jeunes & des plus vigoureux. Sur tant d'heureuſes apparences on prit la réſolution de s'abandonner à la conduite des Pilotes, & d'entrer dans la Rivière pour hâter la cargaiſon.

JACQUES BARBOT. 1699.

Le 24, [de bon matin] avec un fort beau tems, on commençoit à retirer la ſeule ancre qui reſtoit au Vaiſſeau, lorſque le câble ſe rompit, quoique neuf; & la chaîne ayant eu le même ſort un peu après-midi, on fut forcé de tendre une partie des voiles, pour ſauver la vie des hommes & le Vaiſſeau. On obſerva de préſenter l'Avant au Sud-Eſt, pour diminuer l'action des vagues du côté de la Barre. Toute la reſſource fut d'avancer ainſi, la ſonde à la main. Vers trois heures, étant à la diſtance d'environ trois lieuës des Pointes de Foko & de Bandi, on tomba tout-d'un-coup ſur trois braſſes & demie, enſuite ſur trois braſſes, & bien-tôt ſur deux & trois quarts, & ſur deux & demie. Il n'y eut perſonne qui ne crût le Vaiſſeau près de ſa ruine. L'Arrière toucha trois fois le fond, & la troiſiéme fois avec beaucoup de violence. Mais on prit le parti de déployer toutes les voiles; & cette réſolution ſauva la Frégate Angloiſe, en lui faiſant paſſer tout-d'un-coup la Barre. Pendant les deux heures ſuivantes, on continua de trouver dans les ſondes, quelques inégalités (*f*) qui causèrent encore de l'effroi; mais la Mer étant aſſez tranquille, on ne courût en effet aucun danger. A cinq heures, on ſe trouva dans l'embouchure même de la Rivière [de Bandi] d'où l'on découvrit clairement le Vaiſſeau du Capitaine Edouards, qui étoit à l'ancre devant la Ville Royale. On (*g*) arriva près de lui avec la même marée; & la ſeule ancre dont on pût faire uſage n'étant que de trois cens, on mouilla devant Bandi, malgré la difficulté de réſiſter au courant avec un ſi foible ſecours. Edouards envoya auſſi-tôt ſur l'Albion une ancre de ſix cens, mais ſeulement pour la nuit, & juſqu'à ce qu'il fût

Le Vaiſſeau entre, avec danger, dans la Rivière.

Il mouille devant la Ville de Bandi.

(*f*) *Angl.* n'ayant tantôt que trois braſſes, & tantôt que quatre lors que tout-d'un coup ils tombèrent ſur 2. braſſes & demi & le Vaiſſeau toucha légèrement le fond. Mais, comme la Mer étoit calme; il n'en fut point endommagé. R. d. E.

(*g*) *Angl.* En même tems ils tournèrent directement au Nord-Eſt pour entrer dans la Rivière, & jettèrent l'Ancre, ſur 14 braſſes, devant Bandi, mais cette Ancre, la ſeule qui leur fut reſtée, étant trop légère, n'étant que de 300, & la Marée étant très forte, elle fut long-tems avant que de s'arrêter R. d. E.

JACQUES BARBOT. 1699.

fût en état d'en prêter une plus groſſe. Les Pilotes n'avoient été d'aucun ſecours dans des embarras ſi preſſans. Il s'étoient contentés d'aſſûrer que jamais ils n'avoient vû l'eau ſi baſſe [à la Barre], quoiqu'ils l'euſſent fait paſſer à pluſieurs Vaiſſeaux dans les baſſes marécs. En effet, le Capitaine Edouards leur dit lui-même, qu'en mettant les deux Caps Eſt & Oueſt, & portant droit au Nord & au Nord-Eſt-quart-d'Eſt, au-lieu de porter au Nord-Oueſt quart au Nord & au Nord-Nord-Oueſt, ils auroient trouvé conſtamment entre cinq & huit braſſes de fond, juſqu'au lieu où il étoit avec ſa Pinaſſe (*b*).

Difficultés pour le Commerce.

Le 25 au matin, ils ſaluérent le Roi Négre d'une décharge de ſept piéces. Les Officiers de la Frégate deſcendirent le même jour au rivage, pour rendre leurs devoirs à ce Prince, & régler les conditions du Commerce. Mais il leur fit entendre qu'il éxigeroit d'eux, pour chaque Eſclave, une barre [de fer] de plus que le Capitaine Edouards n'avoit payé. Il ſe plaignit de leurs baſſins, de leurs chaudrons & de leurs coliers jaunes, qui n'étoient plus des marchandiſes convenables à ſes beſoins. Le lendemain ils eurent une autre conférence avec lui & ſes principaux Officiers [ſur le Commerce.] Elle dura long-tems ſans aucun fruit, parce que faiſant valoir la rareté des Eſclaves, [cauſée par le grand nombre qu'on en avoit tranſporté depuis peu], ils éxigeoient rigoureuſement treize barres pour un mâle, & dix pour une femme. Le Roi traita les Facteurs à ſoûper. Le 27, il leur fit demander un barril d'eau-de-vie, de trente-cinq gallons, à deux barres pour chaque gallon. La conférence recommença le ſoir avec auſſi peu de ſuccès que les deux premières. Le 28, les Anglois firent remonter la Rivière à leur Chaloupe juſqu'à la Ville (*i*) de *Doni*, qui eſt éloignée de Bandi d'environ vingt-cinq milles. Les proviſions commençoient à manquer ſur le Vaiſſeau. [Le jour ſuivant ils reçurent, 3 grandes jarres d'huile de Palmier, mais comme le tems étoit mauvais, ils ne deſcendirent point à terre].

Conférences infructueuſes.

Le 30, ils eûrent une nouvelle conférence avec les Officiers du Roi, ſans en retirer plus d'avantage pour la concluſion du Traité. Pepperell, frère du Roi, leur dit civilement „qu'il etoit mortifié de leur voir fermer l'oreille à ſes „ propoſitions, [qu'ils ne pouvoient lui en faire un reproche,] parce qu'il „ eſtimoit beaucoup les Blancs, & qu'il leur avoit l'obligation de s'etre enri„ chi par le Commerce; mais qu'il étoit forcé d'inſiſter ſur le prix des Eſcla„ ves, depuis que la vûe de tant de grands Vaiſſeaux qui arrivoient ſur la Cô„ te, l'avoit fait hauſſer dans tous les Marchés intérieurs du Pays: que pour „ le modérer néanmoins, il ſe contenteroit de treize barres pour les hom„ mes, de neuf barres & deux anneaux de cuivre, pour les femmes, & d'un „ prix proportionné pour les garçons & les filles„. On ſe ſépara ſans avoir rien conclu.

Diſcours du frére du Roi.

Cependant, dès le lendemain, le Roi fit rappeller les Facteurs, & l'on s'accorda preſqu'aux mêmes termes que Pepperell avoit propoſés; c'eſt-à-dire, à treize barres pour les hommes, & neuf pour les femmes. Le Roi promit de ſe

On s'accorde.

(*b*) Barbot Deſcription de la Guinée pag. 458.

(*i*) *Angl.* pour aller chercher des Proviſions & des Rafraichiſſemens. R. d. E.

ſe rendre le lendemain à bord, pour (*k*) confirmer les Articles & pour recevoir ſes droits. Le même jour, les Matelots Anglois prirent un Requin monſtrueux, dont les Négres de Bandi firent un grand feſtin. La Chaloupe arriva le ſoir de Doni. Elle apportoit un Eſclave, qui n'avoit coûté que dix barres & un pot d'étain; avec une vache, qu'on avoit achetée pour cent cinquante anneaux de cuivre. JACQUES BARBOT. 1699.

☞ [Le 2 de Juillet] après une groſſe pluye, qui dura la moitié du jour, le Roi tint ſa promeſſe, & ſe rendit ſur le Vaiſſeau dans la Chaloupe des Anglois, eſcorté de ſes Kabaſchirs & de ſes Officiers dans trois grands Canots. En montant à bord il fut ſalué de ſept coups de canon. Son habillement étoit un juſt-au-corps d'écarlate à l'ancienne mode, enrichi d'un galon d'Or & d'Argent fort terni. Il avoit la tête couverte d'un fort beau chapeau, mais les pieds nuds. Son Cortége lui rendoit des reſpects extraordinaires; & ce ſentiment eſt ſi général dans la Nation, que depuis l'arrivée de la Frégate, aucun Habitant n'avoit oſé commercer avec les Anglois juſqu'à la concluſion du Traité. Barbot & les Facteurs eurent un long entretien avec ce Prince & ſon frère, touchant le prix de chaque Marchandiſe & les Droits Royaux. Pepperell leur parut fort ruſé, mais grand parleur. Le Pouneh & l'Eau-de-vie furent diſtribués avec tant de profuſion, que l'Aſſemblée, compoſée de quinze Négres, commençoit à ſe rendre importune aux Anglois. Enfin, les articles furent réglés ſolidement, & le Roi donna ordre que la permiſſion du commerce fût proclamée dans ſa Capitale. Cette proclamation ſe fait au ſon de quelques trompettes d'yvoire, ſemblables à celles de la Côte d'Or. Le Crieur a ſeize anneaux de cuivre pour ſalaire. Viſite que le Roi rend à bord. La permiſſion du Commerce eſt proclamée.

Les Négres de cette Côte ſont aſſez capables de trouver des raiſons ou des excuſes pour rompre un Traité, qui ne peut être que verbal, parce qu'ils n'ont point l'art de l'écriture. Ils ſe croient en droit d'interpréter à leur gré les expreſſions qu'ils ont employées. [Les Etrangers ſont forcés d'en paſſer par-là].

☞ Barbot fit les preſens (*l*) [accoutumés, au Roi, & à ſes Officiers.] Le Roi reçut un fuſil, un chapeau, & neuf paquets de coliers, au-lieu d'un juſte-au-corps [qu'il avoit juſqu'alors éxigé.] Le Capitaine *Forty*, Général des Armes, le Capitaine Pepperell, le Capitaine *Boileau*, l'Alderman *Bougsby*, Milord *Wittiby*, le Duc de Monmouth, l'Yvrogne *Harry*, (*m*) & quelques autres [Seigneurs Négres] reçurent deux fuſils, huit chapeaux & neuf pagnes d'étoffe de Guinée. Ce fut avec ce Conſeil que les Facteurs Anglois réduiſirent la valeur des Marchandiſes & des proviſions en Barres, qui étoient comme le coin fixe, ou la monnoie de convention. Préſens des Facteurs.

Marchandiſes.	*Barres.*	*Proviſions.*	*Barres.*
Un paquet de coliers.	1	☞Une piéce d'étoffe [étroite] de Gui-	
Quarante anneaux.	1	née.	1
Quatre (*n*) bagues de cuivre. .	1	☞Une piéce [large] de Hambourg.	1

Marchandiſes

(*k*) *Angl.* [pour régler] R. d. E.

(*l*) Barbot Deſcription de la Guinée pag. 459.

(*m*) On a déja vû pluſieurs éxemples de ces noms empruntés des Européens, dont les Négres ſe font beaucoup d'honneur. R. d. T.

(*n*) *Angl.* barres. R. d. E.

JACQUES BARBOT. 1699.

Marchandiſes	*Barres.*	*Proviſions.*	*Barres.*
Une piéce de Nicanis.	1	[Pour 50 mille Ignames, qui	☞
[Anneaux de Cuivre.	1] ☞	devoient être livrés]	
(o) La poudre à tirer, l'eau-de-vie, les chaudrons & les baſſins, les pots, &c. avoient leur tarif proportionné.		Une jatte de beurre. . . .	2 anneaux.
		Une chévre.	1 barre.
		Une vache, ſuivant ſa grandeur.	8 *ou* 10.
Soixante ignames du Roi. . .	1	Un porc.	2
Cent-ſoixante (p) ignames communes.	1	Un veau.	8
		Une jatte d'huile de palmier.	1 ½

(q) Les droits du Roi furent payés en Marchandiſes, ſur le pied de deux anneaux pour chaque Eſclave. Mais ce Prince & les principaux Marchands demandèrent qu'on leur avançât une partie du payement réglé pour la cargaiſon, qui devoit monter à cinq cens Eſclaves de l'un & de l'autre ſéxe. Ils avoient beſoin de cette avance pour acheter une partie de ce qu'ils s'engageoient à fournir, d'autant plus que les Marchés intérieurs ſont éloignés, & qu'ils avoient beſoin de neuf ou dix jours pour remonter la Rivière & la deſcendre dans leurs grands Canots. Auſſi Barbot ne fit-il pas difficulté de prêter au Roi la valeur de cent-cinquante barres en diverſes Marchandiſes. Les prêts ou les avances, qu'il fit aux Seigneurs, montèrent à plus de trois cens barres.

Feſtin que les Anglois donnent au Roi.

(r) APRÈS ces arrangemens, les Anglois ſe crurent obligés de rendre au Roi le feſtin qu'il leur avoit donné dès le premier jour. Ce Prince choiſit le ſouper. Il fut ſervi avec autant de propreté que d'abondance: mais la conduite du Monarque & des Sujets fit un ſpectacle également comique & révoltant. A peine un plat paroiſſoit ſur la table, qu'il étoit vuidé par un grand nombre de mains, qui ſe diſputoient les morceaux. Chacun penſoit à remplir tout-à-la fois ſon ventre & ſes poches, ſur-tout lorſqu'on apporta les jambons & les langues. Le tumulte étoit affreux, ſans aucune ombre d'ordre ni de décence. Lorſqu'ils ſe furent tous remplis, juſqu'à ne pouvoir plus marcher ſans peine, ils rentrèrent dans leurs Canots pour retourner à la Ville, & la Frégate les ſalua de ſept coups de Canon.

Traite des Eſclaves.

LE Roi revint à bord le jour ſuivant, ſous prétexte de voir des eſſais de Marchandiſes, mais en effet pour ſe raſſaſier encore une fois à la table des Anglois. [En s'en retournant il fut ſalué de 3 coups de Canon.] Le 5, il leur ☞ envoya

(o) *Angl.* & ainſi à proportion pour chaque autre ſorte de Marchandiſe. R. d. E.

(p) *Angl.* Eſclaves. R. d. E.

(q) Le Traducteur a plûtôt abrégé que traduit cet Article. L'Original dit, que les droits du Roi furent payés en Marchandiſes ſur le pied de 2 Anneaux pour chaque Eſclave, qu'on acheteroit, & dont le nombre devoit monter à 400. Ils avancèrent auſſi au Roi par manière de Prêt, pour la valeur de 150. Barres de fer, en diverſes Marchandiſes, & aux principaux de ſa ſuite, 300 Barres, à chacun, à proportion de ſes biens, & de ſa qualité; Au Capitaine *Forty*, & à un autre, 40 Barres chacun, & vingt aux autres. Ces avances furent faites, afin qu'ils puſſent s'en aller d'abord dans les Marchés intérieurs & expédier plus promptement l'achat des Eſclaves. Ils demeurent ordinairement neuf ou dix jours, à chaque Voyage, qu'ils font au Pays en remontant la Rivière, avec leurs grands Canots R. d. E.

(r) *Angl.* Après ces arrangemens, on ſervit à ſouper. R. d. E.

envoya trente Eſclaves des deux ſéxes, dont ils ne prirent que dix-neuf & lui renvoyèrent le reſte. Le 6, il en amena lui-même quatre autres, qui furent acceptés. C'étoit vingt-trois, pour leſquels on lui paya deux cens quarante-ſept barres, parce que dans ce nombre il ſe trouvoit trois femmes groſſes. [Ces 247 Barres furent payées de cette manière. On en donna 112 en eſpèce, 10 en rangos 46 en coliers. 51 en Cuivre & 28 en Etofes de Guinée, ce qui fait en tout 247 Barres]. Jacques Barbot. 1699.

Le Commerce fut pouſſé [avec autant de bonne foi que de chaleur] juſqu'au 29 d'Août, non-ſeulement à (s) Bandi, mais dans pluſieurs autres endroits de la Rivière juſqu'à Doni, par le moyen des Chaloupes armées. Dans cet intervalle, on raſſembla ſix cens quarante-huit Eſclaves des deux ſéxes & de toutes ſortes d'âges, en y comprenant les ſoixante-cinq qu'on avoit achetés ſur la Côte d'Or. [Tous ces Eſclaves étoient ſains & robuſtes, & très peu d'entr'eux avoient plus de 40 ans.] On ſe fournit auſſi d'un grand nombre de proviſions, telles que des ignames, des chévres, des porcs, de la volaille, de l'eau & du bois, avec quelques bœufs & quelques veaux. A l'égard du poiſſon, il s'en trouva peu dans la Rivière; & les Anglois y perdirent beaucoup, parce qu'ayant épuiſé (t) toute leur chair ſalée & leur biſcuit, ils ſe virent dans la néceſſité de nourrir l'Equipage, qui étoit affoibli par les maladies, & même par la mort de pluſieurs Matelots, avec de la viande fraîche de terre & d'autres proviſions nouvelles, qu'ils n'achetoient point à bon marché (v).

Cherté des vivres & maladies des Anglois.

(s) *Angl.* à Bandi de même qu'au Nouveau Kalabar & à Doni. R. d. E.
(t) *Angl.* la plus grande partie. R. d. R.
(v) Barbot Deſcription de la Guinée pag. 460.

§ II.

Journal de Jean Grazilhier, depuis Bandi juſqu'au Nouveau-Kalabar & à Doni. [en 1699.]

Le 22 de Juillet 1699, Grazilhier, ſecond Supercargo de l'Albion, (a) partit de la Pointe de Bandi dans une Chaloupe, avec une petite cargaiſon, pour ſe rendre au nouveau Kalabar, dans la Rivière du même nom, [que les Portugais appellent Rio-Réal.] Le ſoir du même jour il mouilla près d'un Village nommé *Bandi*, ſitué dans la partie Nord-Nord-Oueſt de l'Iſle des Interlopiers, où les Portugais font habituellement la traite des Eſclaves. Le 23 il remit à la voile avec la Marée, & vers minuit il jetta l'ancre dans la Rivière du nouveau Kalabar, après avoir tiré un coup de (b) Canon. Mais perſonne ne paroiſſant ſur la rive, il s'avança le lendemain devant la Ville du nouveau Kalabar, & ſalua le Roi de trois coups de Canon. Il fallut commencer par des préſens, ſuivant l'uſage, [qui s'eſt changé comme en loi dans cette Rivière.] Grazilhier donna au Roi un barril d'eau-de-vie, un barril de poudre, & un chapeau. Grazilhier. 1699.

L'Auteur ſe rend à la Ville du nouveau Kalabar.

Préſens qu'il fait au Roi & aux Grands.

(a) On ne doit point avoir oublié que Grazilhier étoit aſſocié à Barbot dans le même Emploi, & que ſa Relation fait partie du même Voyage. R. d. T.
(b) *Angl.* Pierrier. R. d. E.

GRAZILHIER. 1699.

chapeau. [Les (c) quatre principaux Négres, qui portoient comme à Bandi des noms éclatans de l'Europe, reçurent, l'un un chapeau, les autres une piéce d'étofe, un juſte-au-corps & un fuſil.] [Ce ſont-là les 4 principaux Negres auxquels il faut faire des préſens, avant qu'il ſoit permis de faire aucun Commerce. Le Prix des Eſclaves & des Marchandiſes étant réglé, il leur préſenta un Chapeau, un Fuſil & un juſt-au-Corps.] La permiſſion du commerce fut auſſi-tôt proclamée, à douze Barres par tete pour les hommes, neuf pour les femmes, & ſix pour les garçons ou les filles.

Dès le jour ſuivant Grazilhier acheta quinze jeunes Eſclaves; & lorſqu'il vit le zéle des Habitans échauffé juſqu'à faire partir quarante grands Canots pour aller preſſer le Commerce dans l'Intérieur des Terres, il renvoya ſon Batiment à Bandi, avec les Eſclaves qu'il s'étoit déja procuré, & l'ordre de lui apporter de nouvelles Marchandiſes pour le retour des Canots. Dès le 27, à neuf heures du ſoir, les Canots arrivèrent chargés d'un grand nombre d'Eſclaves. Grazilhier, ſurpris de cette diligence, en apprit bien-tôt la raiſon. Les (d) Marchés intérieurs ſont moins éloignés du nouveau Kalabar que de Bandi; d'où il conclut que cette Riviére eſt plus avantageuſe que l'autre pour le commerce. La Chaloupe qu'il avoit renvoyée à Bandi étant revenue le 29, il prit le parti de conduire lui-même au Vaiſſeau quarante-quatre Eſclaves qu'il venoit d'acheter. Il partit à l'entrée de la nuit, pendant une fort groſſe pluye. Le lendemain il mouilla ſous la Pointe de Foko, cinq lieuës au Sud du Kalabar; & le 31 à dix heures du matin, il arriva heureuſement à bord. Pour éviter les Banes qui ſont au Nord de la Pointe de Foko, il avoit porté à l'Eſt l'eſpace d'une demi-lieuë; enſuite au Nord-Oueſt juſqu'à l'Iſle des Interlopiers, en côtoyant l'écume des vagues au-deſſous du vent, ſur (e) trois braſſes, & deux & demie dans la baſſe marée, avec beaucoup de précautions pour ſe garantir d'un Bane qui s'étend plus d'une lieuë vers la Mer. De là juſqu'à la Pointe de Bandi, & de cette Pointe juſqu'à la Ville il avoit trouvé conſtamment dix braſſes.

Avantages du Commerce de Kalabar.

Voyages à Bandi, & retours ſucceſſifs.

(f) La nuit ſuivante il remonta dans ſa Chaloupe, pour retourner à Kalabar avec une nouvelle cargaiſon. Barbot s'étant determiné à l'accompagner, ils y arrivèrent enſemble la nuit du premier d'Août. Quarante-deux Eſclaves, qu'ils trouvèrent prêts le lendemain, mirent Grazilhier en état de partir auſſitôt pour Bandi avec ce ſupplément. Barbot, demeurant à Kalabar pendant ſon abſence, logea ſes Marchandiſes dans le Palais ou les Cabanes du Roi, qui ſe nommoit Robert. Grazilhier, revint deux jours aprés, accompagné d'un Vaiſſeau Portugais; & trouvant trente Eſclaves déja prêts, il remit à la Voile immédiatement pour Bandi.

Ce que Grazilhier découvrit dans cette route.

La traite fut ſoûtenue avec le même bonheur, & les Voyages continués d'un lieu à l'autre, juſqu'à ce que le nombre des Eſclaves fut rempli. Dans ces fréquens paſſages, lorſque le vent étoit contraire ou trop impétueux, Grazilhier traverſoit le Canal, au long de la petite Iſle qui eſt à l'Oueſt de la Rade. On

(c) *Angl.* Le Duc de Monmouth recut un Chapeau; le Duc d'York une piéce de Toile, de même que le Capitaine Jean Alkmaers. R. d. E.

(d) *Angl.* Les Négres de *Kalabar* ne mettent que 3 ou 4 jours pour aller aux Marchés intérieurs, au-lieu que ceux de Bandi en employent 8 & même 10. R. d. E.

(e) *Angl.* ſur 3 & deux braſſes, & une demie, dans la baſſe Marée. R. d. E.

(f) *Angl.* la même nuit. R. d. E.

GRAZILHIER. 1699.

On y découvre quelques Hutes de Pêcheurs, qui lui apportoient quelquefois du poiſſon à bord. Au Nord du Canal, on apperçoit un édifice de charpente, qui paroît auſſi loin de la Rive, qu'elle l'eſt du lieu d'où l'on commence à voir ce Batiment. L'Iſle que l'on côtoye a plus de hauteur que toutes les terres voiſines. A meſure qu'on avance, on trouve que l'Edifice de bois a l'apparence d'une Grange, & qu'il eſt environné de pluſieurs Villages, qui n'en ſont point eloignés. La curioſité y ayant un jour conduit Barbot, il y remarqua vingt-cinq ou trente têtes d'Eléphans, ſéchées & [rangées (*g*) au long des ſolives.] Ce ſont les Idoles du Pays; & les Habitans s'y rendent en foule, comme au centre de leur Religion.

Voyages de l'Auteur à Doni.

GRAZILHIER fit enſuite quelques voyages à Doni dans la Barque longue, accompagné ordinairement de Barbot. Le 8 du mois d'Août [dans un ſecond Voyage], s'y étant rendu ſeul, il y arriva dans le cours de la nuit, & logea ſes Marchandiſes dans le Palais du Roi, qui étoit âgé d'environ quarante-cinq ans. On lui fournit le lendemain trois Eſclaves, trois Vaches & une Chevre, qui ne lui coûtèrent enſemble que cinquante-ſept barres. Le tems devint ſi mauvais à ſon retour, qu'il ne put arriver à Bandi que le 10 au matin, dans le meme inſtant que Barbot arrivoit de Kalabar avec trente-ſept Eſclaves (*b*).

Autres voyages de l'Europe à la Rivière de Kalabar.

APRÈS ce Voyage dans l'Albion, Grazilhier en fit ſucceſſivement trois autres à Kalabar, avec la qualité de Commandant ou de Capitaine, pour divers Marchands d'Angleterre ou de la Hollande. (*i*) En 1705, ſe trouvant à Southampton avec Jean Barbot, il lui dit que les Hollandois ne faiſoient pas difficulté d'envoyer des Batimens de trois ou quatre cens tonneaux pour la traite des Eſclaves; [qu'ils étoient de tous les Européens, ceux qui y faiſoient le plus grand Commerce, ſoit en Eſclaves ſoit en Yvoire]; & que par la connoiſſance qu'il avoit acquiſe de la Riviere, il ſe faiſoit fort d'y faire entrer [ſans aucun danger] un Vaiſſeau de ſix cens tonneaux, par un nouveau paſſage qu'il avoit decouvert, où, dans la baſſe marée même, la Barre n'avoit jamais moins de quatre ou cinq braſſes.

DANS un Voyage qu'il fit en 1700, étant parti des Dunes au mois d'Octobre, il n'employa que deux mois pour ſe rendre à l'embouchure de la Rivière. Son Bâtiment étoit une petite Frégate Angloiſe, ſur laquelle il embarqua deux cens Eſclaves. Mais ils lui revenoient par tete à vingt-quatre ou vingt-ſix barres [pour les Hommes, & à proportion pour les Femmes], [(*k*) parce qu'il étoit arrivé tant de Vaiſſeaux ſur la Côte, qu'elle étoit comme inondée de Marchands.] Il fit voile enſuite à la Barbade, où il ſe défit heureuſement de ſa cargaiſon au mois d'Avril ſuivant. En 1703 & 1704, le prix des Eſclaves à Kalabar n'étoit, par tête, que de douze barres pour les hommes, & de neuf pour les femmes.

LES

(*g*) *Angl.* & rangées tout autour de la Maiſon, ſur des Tables. R. d. E.

(*b*) Barbot, Deſcription de la Guinée. pag. 461.

(*i*) C'eſt-à-dire, qu'après avoir été au ſervice de l'Angleterre, il alla s'établir en Hollande. [Il étoit Proteſtant réfugié, comme les deux Barbots; mais ſa Relation ne le fait pas mieux connoître. R. d. T.]

(*k*) *Angl.* à cauſe de la quantité de Vaiſſeaux qui s'y étoient rendus alors tous enſemble, pour commercer, & qui étoient quelquefois au nombre de dix, & même plus, ce qui épuiſoit entièrement les Marchés. R. d. E.

GRAZILHIER. 1699.

Qualités des Eſclaves du Pays.

LES Eſclaves mâles de cette Contrée ſont généralement de haute taille, mais foibles, parce qu'ils ne ſont nourris que d'ignames & d'autres miſerables alimens. (*l*) On en tranſporte tous les ans un fort grand nombre, & la multitude des Marchands fait ſans ceſſe varier le prix. Dans certaines années il monte au double des années communes. Grazilhier juge qu'il ſort auſſi, tous les ans, de la Riviére de Kalabar, trente ou quarante tonneaux de bel yvoire, ſur-tout pour le compte des Hollandois.

Marchandiſes propres aux échanges.

LES Marchandiſes qu'on recherchoit en 1724, au nouveau Kalabar pour l'échange ou le prix des Eſclaves, étoient les barres de fer & de cuivre (*m*), les rangos, les coliers de verre, couleur de groſeille, grands & petits, les Nikami des Indes, les ſonnettes de cuivre, les chaudrons de trois livres [& quelques-uns de deux livres,] les étofes de Guinée, les cornes de bœuf en forme de taſſes, les pots d'étain, grands & petits, les toiles bleuës, les perles bleuës, les liqueurs fortes, & les perpétuanes bleuës [en petit nombre] (*n*).

Difficultés de la Barre.

GRAZILHIER obſerve qu'aux mois de Juillet, d'Août & de Septembre, les vagues s'élèvent de quinze & vingt pieds aux environs de la Riviére de Kalabar, & ſur-tout prés des Bancs de la Barre. C'eſt un avis ſuffiſant, dit-il, pour obliger les Vaiſſeaux à de juſtes précautions. Mais pendant les ſix mois ſuivans, lorſque la Barre eſt couverte de ſept, huit & neuf pieds d'eau, la défiance doit augmenter d'autant plus, que le péril eſt moins ſenſible. Aux mois d'Août & de Septembre il eſt plus aiſé de faire promptement une cargaiſon d'Eſclaves, que de raſſembler la quantité d'ignames & d'autres proviſions néceſſaires pour les nourrir. Mais aux mois de Janvier, de Février, &c. où les ignames ſont communes & à bon marché, le premier ſoin d'un Marchand doit être de faire ſes proviſions, & d'acheter enſuite des Eſclaves. Un Vaiſſeau dont la cargaiſon eſt de cinq cens Eſclaves, doit ſe pourvoir de cent mille ignames; & ce n'eſt point un embarras médiocre pour l'Equipage, parce que cette racine (*o*) occupe beaucoup d'eſpace. Cependant on ne peut ſe diſpenſer d'en prendre une ſi groſſe quantité. Le tempéramment des Eſclaves demande néceſſairement cette nourriture; leur eſtomach ne s'accommode point du bled d'Inde, des féves & du maniok. (*p*) Ils commencent à languir & deviennent malades lorſque les ignames leur manquent, comme il arriva au premier voyage de Barbot & de Grazilhier, qui s'en trouvérent dépourvûs en arrivant à l'Iſle S. Thomas, c'eſt-à-dire, quinze jours après avoir quitté la pointe de Bandi.

Proviſions d'ignames pour les Eſclaves.

Embarras à les tranſporter.

L'AUTEUR ajoûte que les Eſclaves de Kalabar ſont une étrange ſorte de Créatures [brutales]; qu'ils ſont foibles & pareſſeux mais cruels & ſanguinaires, ſe querellant entr'eux & ſe battant ſans ceſſe [ſur le Vaiſſeau] (*q*), ſe pinçant, ſe mordant & s'entretuant quelquefois ſans pitié, [comme cela eſt arrivé à pluſieurs Eſclaves que Grazilhier avoit à ſon Bord.] Ceux qui ſe chargent de les tranſporter aux Indes Occidentales, doivent demander au Ciel un prompt paſſage,

(*l*) *Angl.* les Européens. R. d. E.

(*m*) *Angl.* ſur tout les premiéres. R. d. E.

(*n*) Barbot. *ibid.* pag. 464.

(*o*) Pour en juger mieux, voyez ci-deſſus la deſcription de l'Igname, dans l'Hiſtoire Naturelle de la Côte d'Or. R. d. T.

(*p*) *Angl.* Ils deviennent Malades, & meurent bientôt. R. d. E.

(*q*) *Angl.* s'étranglant. R. d. E.

GRAZILHIER. 1699.

ſage, s'ils veulent les conduire au terme [en bon état.] La meilleure route eſt d'aller directement de la Rivière de Kalabar au Cap Lopez, ſans toûcher à l'Iſle de S. Thomas, ni à celle du Prince. Tous les Vaiſſeaux qui avoient chargé dans le même tems que l'Albion, & qui prirent la route de S. Thomas, perdirent, les uns la moitié, d'autres les deux tiers de leur cargaiſon avant que d'arriver à la Barbade; (r) & ceux qui eurent moins à ſouffrir dans la navigation, ne virent pas moins périr, après leur arrivée, la plus grande partie de leurs Eſclaves; [de ſorte que l'on perdit plus de 60 pour cent du Capital] (s) autant par la mauvaiſe qualité, ou par le défaut des alimens, que par la mauvaiſe conduite des Officiers qu'ils avoient employés à bord (t).

Carte des Rivières de Bandi & de Kalabar.

PENDANT que Barbot & Grazilhier étoient dans la Rivière de Bandi [occupés à acheter des Eſclaves,] leur Pilote, ſecondé par le Capitaine Edouards, par le Capitaine d'un Vaiſſeau Portugais qui étoit près d'eux à l'ancre, & par quelques Pilotes Nègres d'une grande expérience, employa pluſieurs jours à ſonder le Canal & les différentes profondeurs de la Barre & des Bancs qui ſont entre les Pointes de Bandi & de Foko. Après y avoir apporté toute l'éxactitude néceſſaire, il (v) dreſſa une Carte des Rivières de Bandi & du nouveau Kalabar (x).

Uſages mutuels des Européens & des Négres.

C'EST l'uſage du Roi de Bandi, à l'arrivée d'un Vaiſſeau Marchand, de traiter tous les Officiers dès le premier jour. Comme c'eſt celui des Facteurs de lui rendre cette civilité quelques jours avant leur départ. Barbot & Grazilhier s'acquittèrent de ce devoir le 12 d'Août. Leur feſtin fut compoſé d'une chévre, d'un porc & d'un barril de pounch. Tous les Marchands Négres qui doivent quelque choſe aux Européens, ou qui n'ont point encore fourni le nombre d'Eſclaves & d'ignames dont on eſt convenu, regardent cette fête comme le ſignal du payement. S'ils affectent de fermer les yeux, le Roi les force de ſatisfaire à leurs obligations. C'eſt auſſi le tems où ceux qui ont reçu quelque préſent des Facteurs les prient d'accepter à leur tour un jeune eſclave de l'un ou de l'autre ſéxe. Il ſe fait, à cette occaſion, un autre feſtin à bord. Barbot & Grazilhier choiſirent le 15 d'Août pour donner cette fête aux Nègres. Le Capitaine Portugais & les principales Dames de la Ville y furent invités. Le Roi leur prêta ſa muſique; & la danſe, qui dura fort long-tems, ne fut point un ſpectacle ſans agrément.

LE 22 d'Août, après avoir arboré leur pavillon, ils tirèrent quelques piéces d'Artillerie, pour avertir les Négres que le jour du départ approchoit, & que le reſte des Eſclaves & des ignames étoit attendu à bord.

ON vit arriver, le 26, un Vaiſſeau Hollandois nommé la Zélande, de ſeize piéces de Canon & de quarante hommes d'Equipage. Il venoit de l'Iſle du Prince, après avoir fait le Commerce, au mois de Mars précédent, ſur la Côte d'Or & ſur celle d'yvoire, & mis enſuite ſes effets en dépôt dans l'Iſle S. Thomas. Le Capitaine ſe propoſoit de prendre des dents d'Eléphans au nouveau

(r) *Angl.* & ceux qui arrivèrent en vie, ou moururent dès qu'ils furent mis à terre, ou ne purent point ſervir. R. d. E.

(s) *Angl.* principalement. R. d. E.

(t) Barbot Deſcription de la Guinée. pag. 465.

(v) *Angl.* il en dreſſa une Carte, où ſe trouvoient auſſi repréſentées les Rivières du Nouveau Kalabar, & de Doni. R. d. E.

(x) Suivant cette Carte, elles s'étendent beaucoup plus loin, du côté de l'Oueſt, le long de la Côte.

GRAZILHIER. 1699. Extorſions criantes dont l'Auteur ſe plaint.

veau Kalabar, & de s'avancer de là, pour le même Commerce, à Rio-Gabou, à Congo, & juſqu'au Royaume d'Angola. Barbot & Grazilhier obtinrent de lui une ancre d'onze cens livres, en échange pour leur Chaloupe, avec ſes mâts, ſes voiles & ſes agrêts; extorſion criante, dit l'Auteur, car ils auroient trouvé dans l'Iſle S. Thomas quatre cens piéces de huit pour leur Chaloupe; mais n'ayant qu'une ſeule ancre dans une Frégate auſſi riche [& auſſi grande] que l'Albion, la néceſſité leur fit une loi de ce marché.

Paſſages ou canaux pour ſortir de la Rivière.

LE 28 d'Août, à ſix heures du matin, ils partirent de Bandi au reflux de la marée, en ſuivant la rive de fort près, pour éviter les Bancs qui ſont ſitués à l'Eſt de la Pointe, & qui ſont mêlés de quelques Rochers. A dix heures, ils mouillérent ſur neuf braſſes, contre la Pointe de Bandi, qui regarde le Nord-Eſt, à une demie-lieuë de la terre & deux milles anglois des Ecueils, au travers deſquels il y a divers paſſages. Celui du Sud-Oueſt n'a pas moins de quinze pieds d'eau dans les baſſes marées. Mais il eſt ſi étroit, que ſans un vent de Terre, qui eſt extrêmement rare dans cette ſaiſon, il n'y a point de ſûreté à le traverſer; & l'on prit la réſolution d'eſſayer le lendemain celui du Sud-Eſt, qui eſt plus ſûr avec les vents Sud-Oueſt, parce qu'il eſt plus large.

Obſervations Nautiques.

L'AUTEUR obſerve qu'il y a deux Barres ou deux Bancs à paſſer. La premiére eſt ſituée entre deux baſſes, où la Mer ſe briſe avec beaucoup d'écume. Lorſqu'on a mis la Pointe de Bandi au Nord-Eſt, & celle de Foko à l'Oueſt-Nord-Oueſt, on peut ſuivre ſans danger le côté Sud-Oueſt des Bancs, & le côtoyer de fort près ſi l'on veut être ſûr d'avoir toûjours quatre braſſes, quatre braſſes & demie, & cinq braſſes d'eau. [(y) Auſſi-tôt qu'on aura mis la Pointe de Bandi au plein Nord, on trouvera, pendant l'eſpace d'un mille, depuis trois braſſes juſqu'à trois & trois quarts.] Enſuite, lorſque la même Pointe ſera un peu au Nord-Oueſt, on ſera délivré de tous les dangers, & l'on pourra ſans crainte porter quelque tems au Sud-Eſt, avec certitude de trouver toujours un meilleur fond, entre quatre, cinq, ſix & ſept braſſes. Il eſt aiſé, par cette route, de conduire un Bâtiment hors de la Rivière. Mais pour y entrer, en venant de la Pointe de Foko, ſur cinq braſſes & quatre braſſes & demie; ſi l'on tombe au tems du reflux, & que le Vaiſſeau tire plus de dix pieds d'eau, il ne faut pas manquer de jetter l'ancre auſſi-tôt qu'on a mis la Pointe de Bandi au Nord & celle de Foko à l'Oueſt-Nord-Oueſt. Enſuite remettant à la voile au commencement de la marée, & portant au Nord-Nord-Oueſt, on eſt ſûr d'être pouſſé directement entre les deux Bancs, & l'on continue d'avancer ſans péril en côtoyant celui qui eſt ſitué à l'Oueſt. Le fond qu'on y trouve eſt uni, plat, & d'un ſable dur. Les Habitans aſſûrérent l'Auteur qu'ils n'avoient jamais vû dans la Rivière un Bâtiment de la grandeur de ſa Frégate, & qui tirât, comme elle, quinze pieds d'eau. Auſſi, regarde-t-il comme un miracle d'y être entré avec tant de bonheur, au milieu des dangers où l'on s'étoit jetté [ſans précaution.] (z)

§. III.

(y) *Angl.* Après avoir côtoié & paſſé ce Banc, en portant pendant quelques tems au Sud Sud-Eſt pour rompre les Ondes qui viennent ſe briſer contre le bas-bord, & en tournant enſuite au Sud-Eſt-quart de Sud, juſqu'à ce qu'on ait la pointe de Bandi au plein Nord, on a bien-tôt après, pendant l'eſpace d'un Mille, depuis 3 braſſes, juſqu'à 3 & trois quarts. R. d. E.

(z) Barbot Deſcription de la Guinée. pag. 436.

ROYAUME D'OVERRY.

§. III.

Description de la Côte depuis Rio Formosa jusqu'au Cap-Formosa.

Pirates d'Usa.

A l'embouchure de la Rivière Formosa, ou de Bénin, sont situés les Négres d'Usa, que leurs brigandages ont fait nommer Pirates d'Usa. Ils sont fort pauvres, & ne vivent que de pillage. (*a*) Leur unique occupation est d'enlever de tous les côtés, sur les bords de la Rivière, les hommes, les bestiaux & les marchandises, qu'ils vendent pour des alimens, dont ils sont entièrement dépourvûs (*b*).

Rio Forcado.

DIX-HUIT lieuës au Sud-Sud-Est de Rio-Formosa, on trouve Rio-Forcado, Rivière dont la source est fort éloignée dans les Terres, vers le Nord-Nord-Est, & qui n'arrive à la Mer que par une infinité de détours. Dans toutes les parties connues, elle n'a pas moins de deux milles d'Angleterre, sur-tout vers la Mer; mais avec si peu de profondeur, qu'elle n'est pas navigable pour un Bâtiment qui tire plus de sept ou huit pieds d'eau. Ses bords sont ornés de belles rangées d'arbres, qui rendent la perspective charmante. Près de son embouchure, sur une petite Rivière qui s'y décharge, on rencontre le Village de Poloma (*c*), dont les Habitans n'ont pas d'autre éxercice que la pêche (*d*).

Largeur & marques de cette Rivière.

RIO Forcado est si large, suivant le récit d'Artus, qu'il est facile de le reconnoître, sur-tout à la petite Isle (*e*) qui se trouve placée à son embouchure. Le même Auteur ajoûte que les Portugais fréquentent beaucoup cette Rivière, & qu'ils y achètent un grand nombre d'Esclaves, pour les transporter à S. Thomas & dans leurs Colonies du Brésil, [où ils les emploient à leurs Plantations, & aux ouvrages qui regardent le sucre.] Elle n'a d'ailleurs rien de plus remarquable qu'une sorte de pierres, vertes, bleuës ou noires (*f*), qui sont fort estimées des Négres, & dont ils se font des coliers. Elles sont (*g*) recherchées sur la Côte d'Or. Les Habitans de Rio-Forcado sont tout-à-fait nuds, & ne commencent à se couvrir [le milieu du corps] d'un morceau d'étoffe, que lorsqu'ils sont transportés pour l'Esclavage. [Les Portugais y négocient pour en tirer les Esclaves.] Il y a quelques Portugais établis au long de la Rivière pour l'éxercice du Commerce (*h*).

Situation du Royaume d'Overry sur ses bords.

LE Royaume [d'Averri] d'Overry, ou d'Oveiro, est situé sur les bords de Rio Forcado. Sa Capitale, qui communique son nom à tout le Pays, est sur la même Rivière, à (*i*) trente lieuës de l'embouchure. On lui donne deux milles

Capitale du Pays & ses Edifices.

(*a*) *Angl.* navigeant dans toutes les parties de la Rivière & enlevant tout ce qu'ils rencontrent. R. d. E.

(*b*) Nyendael, dans la Description de la Guinée par Bosman, pag. 428.

(*c*) C'est apparemment celui que les [Pilotes Anglois] appellent *Dolmas*, & devant lequel ils placent une grande Isle du même nom.

(*d*) Description de la Guinée par Barbot, pag. 376.

(*e*) Cette Isle est nommée *Forcades* par les Pilotes Anglois.

(*f*) C'est la pierre d'aygris, qui est une sort de corail bleu.

(*g*) *Angl.* aussi fort estimée, à la Côte d'Or. R. d. E.

(*h*) Artus, *ubi sup.* pag. 119.

(*i*) *Angl.* à 36 lieuës environ, de l'Embouchure. R. d. E.

ROYAUME D'OVERRY.

milles de tour. Du côté de la terre elle eſt environnée de petits bois. [Le Roi y fait ſa réſidence.] Ses Edifices ſont plus agréables & de meilleur goût que dans la plûpart des autres Pays Négres, ſur-tout ceux des Habitans de quelque diſtinction. Quoique les murs ne ſoient compoſés que de terre [graſſe], ils ſont peints de rouge ou de gris ; & la ſtructure des toits, qui ſont de feuilles de Palmier, [n'eſt pas non plus ſans agrément.] Le Palais du Roi, ſans être auſſi vaſte que celui d'*Oedo*, ou de Bénin, lui reſſemble beaucoup par la forme, par les matériaux & par la diſpoſition [des cours & des Bâtimens.]

Malignité de l'air.

LES vapeurs qui s'exhalent ſans ceſſe de la Rivière rendent l'air ſi malſain, qu'il cauſe des maladies mortelles aux Européens, ſur-tout lorſqu'ils [fréquentent les Rivières, qui traverſant cette Contrée, ſe jettent dans le Forcado, qu'ils] oublient les loix de la tempérance, & qu'ils ne ſe garantiſſent pas ſoigneuſement des roſées du matin & des clairs de Lune. On ne voit guères que des Hollandois & des Portugais dans la Rivière de Forcado. Les marchandiſes qu'ils apportent ſont les mêmes qu'à Bénin, ils tirent en échange des Négres fort robuſtes, & mieux faits que ceux de Guinée ; mais le Pays n'en fournit pas plus de cinq cens dans le cours d'une année. [Ils achettent auſſi quelques Pierres de Jaſpe, & d'Akkory (*k*) mais peu de celle-ci, à moins qu'elles ne ſoient petites & d'un prix exceſſif.]

Défiance des Hollandois dans le Commerce.

LES Portugais, ayant été les premiers Marchands de l'Europe qui ayent ici porté leur commerce, s'étoient accoutumés à confier leurs marchandiſes aux Habitans, pour les faire vendre avec plus d'avantage dans l'intérieur du Pays. Mais les Hollandois, [plus défians], ont aboli cet uſage, & (*l*) mis les Négres dans la néceſſité de venir commercer argent comptant dans leurs Comptoirs. On y voit même les femmes du Pays, qui viennent acheter ou vendre librement. Cette Nation eſt civile & de bonne foi dans ſes marchés, mais d'une lenteur extrême à régler les conditions. Lorſqu'on eſt une fois convenu de prix, le tarif devient général pour tous les Habitans du Pays.

Productions du Royaume d'Overry.

(*m*) TOUTES les parties du Royaume d'Overry ne ſont pas également fertiles. La rareté de l'herbe, dans un Pays où les roſées nocturnes ne ſont pas fort abondantes, produit celle des beſtiaux. On ne voit point ici la même quantité de vaches & de chevaux qu'à Bénin & dans les Régions à l'Oueſt & au Nord. Mais la volaille y eſt plus groſſe & plus commune que dans aucune partie de la Guinée. Les Négres d'Overry ont une méthode extraordinaire de rotir leurs poulets. Ils les bardent de leurs entrailles, battues avec un jaune d'œuf, ce qui leur donne aſſez bon goût.

ILS ont beaucoup de palmiers, beaucoup de limons, d'oranges, de malaguette ou de poivre de Guinée, de bananes & de maniok, qu'ils appellent *mandi hotra* dans leur Langue, & dont ils font de la caſſave, ou une ſorte de farine [que les Portugais appellent *Farinha de Pao*, c'eſt-à-dire Farine de bois &] qui leur ſert de pain. Les hommes ſont généralement bien-faits, & les femmes d'une beauté remarquable. Mais les deux ſéxes ont trois grandes cicatrices

(*k*) Ou Aygris.
(*l*) *Angl.* engagés. R. d. R.
(*m*) *Angl.* Ce Royaume en général n'eſt pas fort fertile. R. d. E.

catrices, l'une ſur le front au-deſſus du nez; les deux autres, de chaque Côté des yeux près des temples. Ils n'ont pas d'uſage réglé pour leur chevelure, qu'ils portent longue ou courte à leur gré. Ils ſont plus induſtrieux que les Négres de Bénin & ne leur cèdent en rien pour la propreté. Leurs pagnes ſont d'une étoffe plus fine & de la longueur de deux aunes. Ils ſe les paſſent ſous les bras, autour du dos & de la poitrine, en les laiſſant pendre de toute leur longueur. Les uns ſont de coton, d'autres de lin ou d'écorce, [ou d'herbes ſauvages], qu'ils filent auſſi délicatement que la ſoie; & dans le tiſſu, ils font paſſer ſur les bords quantité de fils, qui ont l'apparence d'une frange. Ces pagnes ſe vendent fort-bien ſur la Côte d'Or.

ROYAUME D'OVERRY.

Habits du Pays.

LA pluralité des femmes eſt en uſage ici comme dans toutes les autres parties de la Guinée; mais, à la mort du mari, toutes les Veuves appartiennent au Roi, qui diſpoſe d'elles ſuivant ſon intérêt ou ſon goût. La Religion du Pays ne diffère de celle de Bénin qu'à l'égard des ſacrifices d'hommes ou d'enfans, dont on ne parle ici qu'avec horreur. Les Habitans d'Overry croient qu'il n'appartient qu'au Diable de répandre le ſang humain. Ils n'ont pas non-plus beaucoup d'inclination pour le culte des Idoles, ni l'habitude des empoiſonnemens, comme en Guinée. Il ſemble même qu'ils ayent conſervé quelque teinture du Chriſtianiſme. On voit dans leur Capitale une eſpèce d'Egliſe, avec un Crucifix ſur l'Autel, entre deux chandeliers, quelques figures de la Vierge & des Apôtres. Ils ſe rendent de toutes parts dans ce lieu, pour prononcer devant le Crucifix quelques paroles en forme de prières, avec des chapelets à la main, tels que ceux des Portugais. On prétend, dit le même Auteur (*n*), que la plûpart de ces Négres ſçavent lire & écrire, & qu'ils reçoivent des plumes, de l'encre, du papier & des livres, des Portugais de l'Iſle S. Thomas & de celle du Prince; d'où Barbot conclut que leur converſion ſeroit moins difficile que celle des autres Négres. (*o*) *Merolla*, dans la Relation de ſon Voyage à Congo, raconte à cette occaſion une avanture fort remarquable. Vers l'année 1683, deux Miſſionnaires Capucins, dont l'un ſe nommoit *Angelo-Maria d'Ajaccio*, & l'autre *Bonaventure de Firenza*, étant arrivés de S. Thomas dans le Royaume d'Overry, furent reçus du Roi avec beaucoup de civilités & de careſſes. Il avoit été mieux élevé que la plûpart des Princes Négres. Quelques (*p*) Portugais, qui s'étoient trouvés à la Cour d'Overry dans ſon enfance, lui avoient appris leur Langue & communiqué du penchant pour le Chriſtianiſme. Dès la première audience le Pere Angelo lui tint ce langage: „ Si Votre Majeſté déſire que je faſſe un long „ ſéjour dans ſes Etats, il faut qu'Elle oblige ſes Sujets d'embraſſer le ſaint „ état du mariage, ſuivant les loix de ma Religion, & qu'Elle ordonne à tous „ les jeunes-gens de ſon Royaume de couvrir leur nudité avant l'âge nubile.„ Le Roi répondit, qu'à l'égard de ſes Sujets il accorderoit volontiers ces deux demandes; mais que pour ce qui le regardoit lui-même, il ne ſe ſoûmettroit jamais

Religion des Habitans.

Le Chriſtianiſme y eſt établi.

Avanture qui l'a fait recevoir du Roi & des Habitans.

Le Roi veut épouſer une femme Portugaiſe.

(*n*) Deſcription de la Guinée par Barbot, p. 376. & ſuiv. C'eſt dans les récits de cette nature qu'on s'apperçoit que l'Auteur étoit Proteſtant.

(*o*) Barbot Deſcription de la Guinée, pag. 376. & ſuiv.

(*p*) *Angl.* il avoit été élevé parmi des Portugais, dont il poſſédoit la Langue, mérite rare dans un Prince Négre. R. d. E.

ROYAUME D'OVERRY. Comment on le satisfait.

mais à la loi du mariage, à moins qu'on ne lui donnât une femme blanche, à l'éxemple de quelques-uns de ſes Prédéceſſeurs. La difficulté conſiſtoit à trouver une Portugaiſe qui voulût épouſer le Roi ; car les femmes de cette Nation mépriſent beaucoup les Négres. Le Père Angelo ſe hâta de retourner à S. Thomas, pour chercher le moyen de ſatisfaire ce Monarque. Là, ſon zèle lui ayant fait découvrir une jeune fille, pauvre & vertueuſe, qui vivoit ſous la conduite de ſon oncle, il choiſit un jour de Dimanche, après la Meſſe, pour ſe tourner vers le Peuple qui étoit aſſemblé dans l'Egliſe ; & s'adreſſant à l'oncle, il le conjura publiquement, au nom de Dieu, de conſentir au mariage de ſa niéce avec le Roi d'Overry, dans l'eſpérance d'avancer la converſion du Royaume entier. L'oncle ſe laiſſa vaincre par un ſi pieux motif, & le zélé Miſſionaire eut la ſatisfaction de conduire au Roi la jeune fille, accompagnée de quelques perſonnes de ſa Nation. Elle fut reçue avec beaucoup d'affection & de magnificence. Le Roi ne tarda point à l'épouſer avec les cérémonies de l'Egliſe ; & cet heureux mariage fut ſuivi de la converſion de tous ſes Sujets (*q*).

De qui ce Prince étoit né.

LE Roi d'Overry, quoique tributaire du Roi de Bénin (*r*), jouit d'une autorité fort abſolue dans ſes Etats. Celui qui régnoit en 1644 étoit un Mulâtre, né d'une femme Portugaiſe mariée au Roi de Mingo, & ſe nommoit Dom Antonio Mingo. Il étoit toûjours vêtu à la Portugaiſe, un chapeau ſur la tête & l'épée au côté (*s*).

(*q*) Voyez la Collection de Churchill, Vol. I. p. 676. & Vol. V. p. 377.

(*r*) Barbot, *ubi ſup.* pag. 377.

(*s*) Le même, pag. 378.

§. IV.

SUITE DE LA MEME CÔTE.

Côte, depuis Rio Forcado juſqu'à la Rivière du Nouveau-Kalabar, nommée auſſi Rio Réal.

Situation de la Côte d'Overry.

DEPUIS l'embouchure de Rio Forcado juſqu'au Cap-Formoſa, la Côte d'Overry s'étend l'eſpace d'environ quarante-ſix lieuës, Sud-Eſt-quart de Sud. Elle eſt plate, couverte de bois, & ſi baſſe, qu'à peine l'apperçoit-on avant que d'être arrivé ſur vingt braſſes de fond en s'avançant de la Mer au rivage.

Rivière de Ramos ou Lamos. Rivière de Dodo.

ELLE eſt diviſée par pluſieurs Rivières, qui la traverſent pour venir ſe décharger dans l'Océan. Les plus conſidérables ſont celles de *Ramos* ou *Lamos*, & celle de Dodo. Mais elles ſont peu fréquentées par les Européens, & Rio Forcado ſemble attirer tout le Commerce. Il y auroit peu d'avantage à s'arrêter dans un Pays, d'où les Hollandois mêmes & les Portugais ne tirent qu'un petit nombre d'Eſclaves, par la Rivière de Sangama, au Cap-Formoſa, & par celles qui ſe trouvent ſituées entre ce Cap & Rio Réal ou le Nouveau-Kalabar, [ce qui ne vaut pas la peine qu'un Vaiſſeau de charge s'y arrête.]

Situation du Cap Formoſa.

LA ſituation du Cap-Formoſa eſt au quatrième degré quatre minutes de latitude du Nord. Ce Cap, comme tout le reſte des Côtes voiſines, eſt plat [bas] & couvert de bois. Il (*a*) a tiré ſon nom de la beauté de ſa perſpective,

(*a*) *Angl.* les Portugais lui ont donné ce nom. &c. R. d. E.

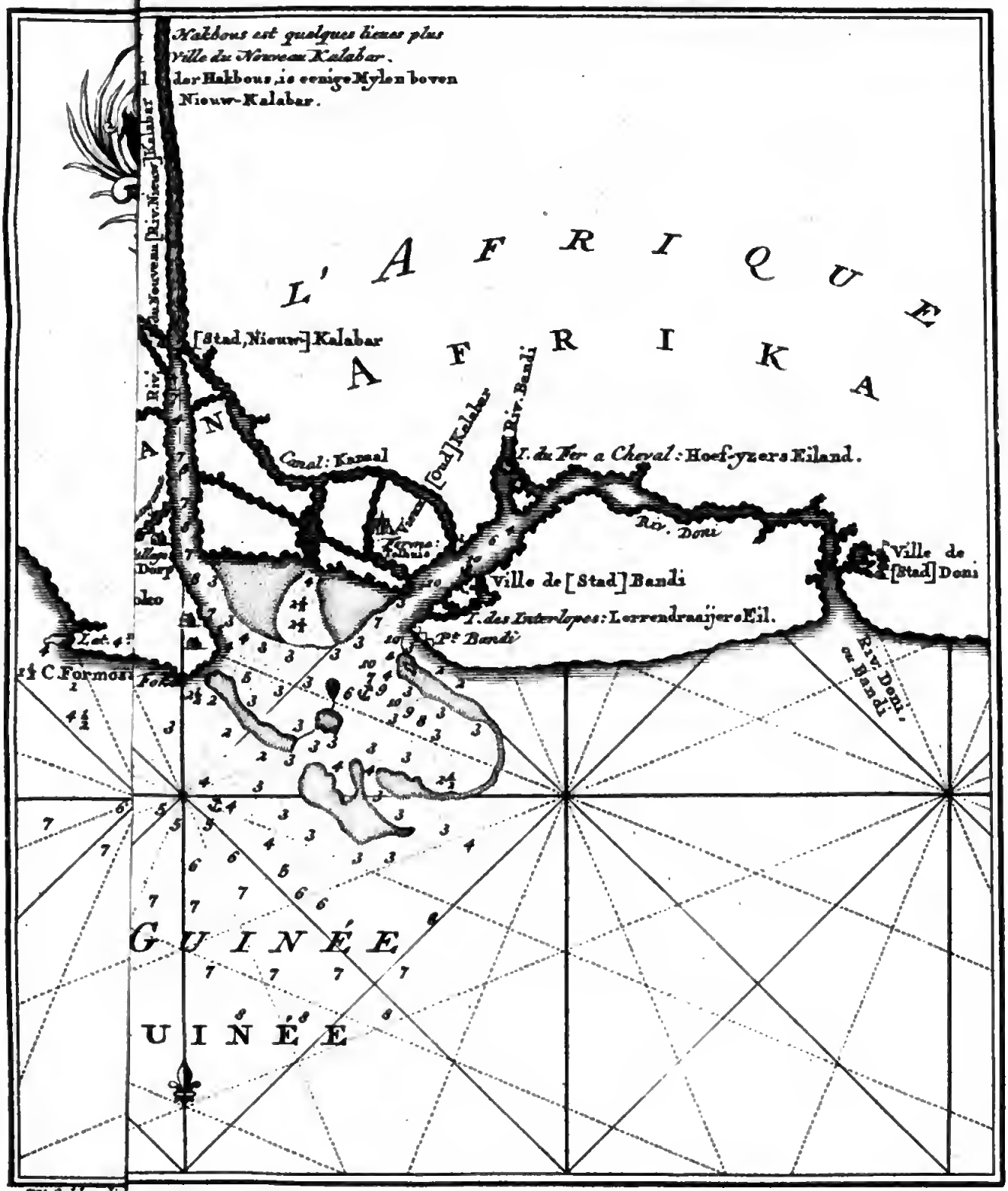

Nauwke REAL, *op de Plekke getekend door verscheide* STUURLIEDEN, *1699.*

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Egizio Ardia
Napoli

Digitized by Google

tive, du côté de la Mer, [d'où on le voit tout couvert de beaux Arbres]. Au Nord-Nord-Oueſt il eſt baigné par une petite Rivière, qui a ſur ſa rive Nord le Village de Sangama, & dans l'intérieur de ſon embouchure, un Banc de ſable que la baſſe marée laiſſe à découvert. C'eſt à ce Cap que la plûpart des gens de Mer font commencer le Golfe de Guinée, quoique d'autres le prennent depuis *Rio das Lagos*, près d'Ardra. Les Géographes modernes lui ont donné le nom de Golfe Ethiopique, & le terminent au Cap Lope-Conſalvo, parce que la terre forme un [grand] demi-cercle dans cet intervalle. On apperçoit le Cap-Formoſa de la Mer, lorſqu'arrivant de l'Oueſt, on commence à ſe trouver ſur vingt-quatre braſſes de fond. [Mais on ne peut pas le voir plûtôt, parce que] la Côte s'étend du Sud-Eſt au Nord-Oueſt (*b*).

SUITE DE LA CÔTE. Rivière & Village de Sangama.

DU Cap Formoſa juſqu'à Rio Réal ou la Rivière du Nouveau-Kalabar, la direction de la Côte eſt à l'Eſt pendant l'eſpace d'environ trente-cinq lieuës; mais elle eſt coupée par ſept Rivières. Dans toute cette étendue le mouillage eſt fort bon pour toutes ſortes de Vaiſſeaux, ſur cinq, ſix & ſept braſſes; le fond ſabloneux, & la terre continuellement baſſe & unie. Cependant le plus sûr ici, comme dans tout le Golfe, eſt de jetter l'ancre ſur dix braſſes, à cauſe des ſables mouvans qui ſe trouvent près du rivage.

Avis nautique.

LA première des ſept Rivières qui diviſent cette Côte, eſt *Rio Non*, à quatre lieuës [à l'Eſt] du Cap-Formoſa. La ſeconde, plus loin à l'Eſt, porte les différens noms de *Rio Oddi*, *Fon-Soadi* (*c*), *Melfonſa* (*d*) & Santo Benito (*e*). En arrivant ſur ſept braſſes de fond, du côté du Sud, elle ſe fait reconnoître à deux grands Caps, qui font les deux pointes de ſon embouchure. La terre eſt baſſe & plate derrière ces deux Caps. On apperçoit auſſi deux touffes de grands Arbres, aſſez voiſines l'une de l'autre, des deux côtés de la Rivière. La Côte ne ceſſe pas d'être baſſe & unie.

Sept Rivières. Rio Non. Rio Oddi.

LA troiſiéme Rivière ſe nomme Filana (*f*) ou Juan Diaz. La quatriéme eſt celle de S. Nicolas ou de Lempta (*g*).

Filana ou Juan-Diaz. Lempta.

LA cinquième porte les deux noms de Santa Barbara & de Rio Méas. A ſon embouchure, & ſur la Côte, à l'Eſt, la Mer eſt fort groſſe & les vagues entremêlées d'écume.

Rio Meas.

LA ſixiéme eſt S. Barthélemi, ou Rio de très Hermannos [des trois-frères.] Cette Rivière eſt remarquable par un Cap ou un Mont eſcarpé qui en eſt à deux lieuës, & par les flots d'écume que l'agitation des vagues produit ſans ceſſe à l'Eſt. On ne trouve pas plus de quatre braſſes d'eau à une lieuë & demie du rivage ſur un fond très-inégal. La terre, qui eſt fort baſſe, s'étend vers le Sud-Sud-Eſt. Enfin la ſeptiéme Rivière eſt celle de Sombreiro (*b*), d'où les petits Bâtimens peuvent ſe rendre dans celle du Nouveau-Kalabar, par d'autres Rivières intérieures.

S. Bartolomeo.

Sombreiro.

IL n'y en a point une des ſept, qui ne ſe découvre aiſément de la Mer, & où les Vaiſſeaux ne puiſſent mouiller pour tenter la fortune [par le Commerce

(*b*) Barbot, *ubi ſup.* pag. 378.
(*c*) *Fonſoadiy*, dans la Carte de la Rivière de Kalabar.
(*d*) dans la Carte.
(*e*) Dans la Carte, Rio-Non eſt *Santo Benito*.
(*f*) Dans la Carte, c'eſt Tilana ou S. Juan.
(*g*) Juan-Diaz, dans la Carte.
(*b*) La Carte lui donne auſſi le nom de Sangamar.

SUITE DE LA CÔTE.

merce des Eſclaves & de l'Yvoire.] Mais celle de Sombreiro eſt la plus avantageuſe; & de ſon embouchure juſqu'à la Pointe de Foko, qui forme le Cap-Oueſt de la Rivière du Nouveau-Kalabar, on ne compte que trois lieuës à l'Eſt, comme il y en a quatre de la Pointe de Foko à celle de Bandi (*i*). [Telle eſt la grandeur de l'Embouchure de la Rivière de Rio Réal ou Nouveau Kalabar, dans la quelle les Vaiſſeaux de 300 Tonneaux & de plus encore, ſi ce ſont des Flibots, peuvent entrer ſans peine.]

Deſcription de la Rivière de Kalabar ou Kalberine.

LA Rivière que les Portugais nomment *Rio Réal*, les Anglois (*k*) *Kalabar*, & les Hollandois *Kalbari*, eſt nommée par d'autres, *Rivière de Kalberine*; mais ces trois derniers noms lui viennent également de ſa Ville, qui s'appelle le Nouveau-Kalabar, & du Pays qu'elle arroſe. Elle deſcend de fort loin au Nord-Oueſt; [mais, outre les difficultés de ſon embouchure,] il y a tant d'inégalités dans le fond de ſon Canal (*l*), qu'elle n'eſt navigable que pour les Chaloupes & les Yachts. La Rade qui eſt devant cette Rivière [qui eſt] la huitième depuis le Cap Formoſa a depuis cinq juſqu'à huit braſſes d'eau, en deça de la Barre; mais le fond en eſt dur & ſabloneux.

Paſſages de la Barre.

Le véritable paſſage eſt à la pointe de Bandi, Nord & Sud, ſur quatre & trois braſſes & demie dans la baſſe marée. En arrivant près des vagues écumeuſes, on doit porter à l'Oueſt, preſque juſqu'à la pointe de Foko; enſuite au Nord, juſqu'à la Rade de la Ville de Foko, entre le Continent & la petite Iſle qui lui fait face à deux milles de diſtance. Cette Iſle eſt aſſez haute, & ſert de marque en Mer pour reconnoître la Rivière. Peu de Vaiſſeaux remontent juſqu'à la Ville du Nouveau-Kalabar, parce qu'il y a plus de ſûreté à mouiller dans la Rade de Foko, où l'on eſt d'ailleurs moins incommodé des moſquites.

UN petit Bâtiment peut riſquer le paſſage à la pointe de Foko, avec le ſecours de la marée, pourvû qu'il côtoye d'aſſez près le rivage pour entendre les diſcours des Négres. Mais, dans les marées baſſes, le plus profond Canal [& le ſeul où la prudence permette de s'engager], eſt à la pointe de Bandi.

Ville de Foko ou Wyndorp.

LA Ville de Foko eſt ſituée ſur la rive Oueſt de Rio Réal, à quelques lieuës de ſon embouchure, ou, pour parler plus juſte, à l'entrée de la Rivière; c'eſt-à-dire, dans l'endroit où elle commence à ſe reſſerrer entre ſes bords. L'abondance des Palmiers qu'on découvre aux environs, lui a fait donner par les Hollandois le nom de *Wyndorp* ou Ville du vin; & Foko même ſignifie *vin* dans le langage du Pays. Cette Ville eſt environnée de deux petites Rivières, l'une à l'Oueſt & l'autre à l'Eſt, qui ſe déchargent toutes deux dans la grande. Le mouillage eſt excellent à l'embouchure de celle d'Oueſt, & les Chaloupes peuvent y remonter l'eſpace de trois lieuës. Comme ſes deux rives ſont bordées de pluſieurs Villages dont les Habitans ont toûjours paru civiliſés, on peut y faire [en toute ſûreté] le Commerce de l'yvoire, des Eſclaves & des proviſions. La Ville de Foko fournit de l'eau & du bois. L'eau ſe prend dans un Etang voiſin, & ſe conſerve parfaitement ſur Mer. Elle eſt beaucoup plus eſtimée que celle du Nouveau-Kalabar. On trouve auſſi, dans le Canton de Foko, des ignames & des bananes à bon marché; mais depuis le mois d'Août juſqu'au mois de Mars, elles

Inconvénient dangereux pour le Commerce.

(*i*) Deſcription de la Guinée par Barbot, pag. 379.

(*k*) Dans la Carte Angloiſe on lit Kalbar.

(*l*) Barbot, *ubi ſup.* pag. 380.

elles y deviennent ſi rares & ſi chères, que les Vaiſſeaux ſont quelquefois obligés de deſcendre, aux mois de May & de Juin, vers la Côte d'Ambozes & de Rio Camarones, pour acheter des plantains, qui ſont une ſorte de bananes ſéches ou vertes, dont les Négres font beaucoup de cas, & de revenir [en prenant par l'Oueſt,] au Nouveau-Kalabar pour la traite des Eſclaves, aprés avoir ainſi perdu cinq ou ſix ſemaines. Le moyen d'éviter un délai ſi pernicieux dans cette ſaiſon, eſt de relâcher au Cap Trés-Puntas ou dans la Rade d'Anamabo ſur la Côte d'Or, pour y acheter du bled-d'Inde. Quoique les Eſclaves de Kalabar ſe trouvent mieux des ignames que de toute autre nourriture, ils préférent du moins le bled-d'Inde à tous les alimens de l'Europe, excepté peut-être aux groſſes féves, que la plûpart [& ſur-tout ceux de la Côte d'Or] aiment beaucoup lorſqu'elles ſont cuites avec de la chair de porc ou de l'huile de Palmier (*m*).

SUITE DE LA CÔTE.

Les ignames [qui ſont leur principale nouriture] ne ſortant de terre qu'aux mois de Juillet & d'Août, quantité d'Européens ſont perſuadés que la meilleure ſaiſon pour faire voile à la Rivière de Kalabar eſt le mois de May & de Juin; d'autant plus que l'air, qui eſt alors rafraîchi par les pluies, rend le Commerce intérieur plus facile aux Habitans, ſur-tout pendant les mois d'Août & de Septembre; car dans le cours de Juin & de Juillet le tonnerre & les éclairs ſont [fréquens &] terribles. Mais il eſt certain que la plus fâcheuſe de toûtes les ſaiſons eſt celle d'Octobre, Novembre & Décembre, parce que la chaleur eſt alors exceſſive, & le brouillard ſi épais, que deux hommes ne ſe reconnoiſſent pas du bout d'un Vaiſſeau à l'autre.

Saiſon propre au Commerce de Kalabar.

Les Ignames de la Pointe de Bandi ne ſont pas comparables à celles de Foko ou du Nouveau-Kalabar, parce que le terrain eſt beaucoup meilleur dans ces deux Cantons.

La Ville du Nouveau Kalabar eſt ſituée dans une Iſle que forme Rio Réal, au Nord d'un petit ruiſſeau qui s'y décharge. C'eſt le centre du Commerce Hollandois dans cette Contrée. Elle contient trois cens neuf maiſons, bien paliſſadées à la manière des Négres. L'Iſle eſt aſſez grande, & couverte de Bois; mais ſi proche du Continent, (*n*) qu'on la diſtingue à peine des bords de la Rivière. Au Nord de la Ville eſt un grand marais, qui eſt inondé ſouvent par la marée; & l'eau ſe répand même entre les maiſons, qui ſont bâties & diſperſées ſans ordre. Cependant celle du Roi eſt ſur un terrain plus élevé. Comme tous les environs ſont ſtériles, la plûpart des Habitans tirent leur ſubſiſtance d'un Pays au Nord, qui eſt habité par les *Hakkous*, Nation guerrière & livrée au pillage, qui n'en a pas moins deux Marchés chaque ſemaine, où les Négres de Kalabar vont ſe fournir régulièrement d'Eſclaves & de proviſions, ſur-tout de vin & d'huile de Palmier, qu'ils y trouvent toûjours en abondance (*o*).

Situation de la Ville de Kalabar.

Nation des Hakkous & leurs Marchés.

Robert, qui régnoit alors à Kalabar, étoit un Prince doux & civil, âgé de (*p*) trente-cinq ou quarante ans. L'uſage eſt établi, entre ſes Sujets, de ſe traiter le ſoir, alternativement, dans les maiſons l'un de l'autre. Le fond de

Feſtins mutuels des Négres de Kalabar.

(*m*) Deſcription de la Guinée par Barbot, pag. 379.

(*n*) *Angl.* qu'on a peine à croire que c'eſt une Iſle, parce que la Rivière eſt fort étroite dans cet endroit. R. d. E.

(*o*) Le même, *ibid.* pag. 380.

(*p*) *Angl.* Environ de 30 ans. R. d. E.

Suite de la Côte jusqu'au vieux Kalabar.

de ces feſtins eſt une certaine quantité de vin de Palmier. Chaque convive de l'un & de l'autre ſéxe apporte ſa ſellette & s'aſſied au pied du tonneau. Les taſſes ſont des cornes de bœuf, aſſez bien préparées, de la meſure d'une quarte ou plus. Chacun boit, chante & ſe réjouit auſſi long-tems qu'il reſte quelque choſe dans le tonneau. Les alimens, [dont ils ſe nouriſſent ordinairement, & qui leur plaiſent le plus,] ſont des ignames bouillies avec du poiſſon & de l'huile de Palmier.

Leurs Idoles.

Toutes les rues & les maiſons préſentent un grand nombre d'Idoles, que les Habitans appellent *Jou-jou*, & qu'ils honorent comme leurs Dieux tutelaires. La plûpart de ces Divinités ſont des tetes d'Animaux, ſéchées au ſoleil, ou de petites figures de terre, peintes d'un fort beau vernis. Le Roi même ne s'éloigne jamais de ſa maiſon, [ſoit pour la chaſſe ou la promenade,] ſoit pour ſe rendre à bord de quelque Vaiſſeau de l'Europe, ſans avoir rendu ſes adorations à ſes Idoles au bruit du tambour & des autres Inſtrumens. Tous les Négres de ſa ſuite, ont la tête nue. Il ſe baiſſe devant ces informes poupées, les ſupplie de lui accorder un heureux voyage, & leur fait ſacrifier une poule. Ce ſacrifice conſiſte à lier la poule par une jambe au bout d'un long bâton, & à lui paſſer dans l'autre un anneau de cuivre, pour la laiſſer pendre dans cette ſituation juſqu'à ce qu'elle ſoit morte de faim. On fait la même cérémonie au départ & au retour des Canots, lorſqu'ils remontent la Rivière pour le commerce des Eſclaves.

Caractère des Négres de Kalabar.

La Nation des Négres du Kalabar eſt généralement cruelle, portée au larcin, & capable de violer ſes plus ſaints engagemens. Barbot ne remarqua point d'autres curioſités dans le Pays que de fort groſſes dents d'Eléphans, mais ſi chéres qu'elles n'auroient été d'aucun profit en Europe; diverſes ſortes de coquillages, & quelques armes de la Nation des Hakkous.

Singes & Perroquets blancs.

On voit un prodigieux nombre de Singes (*q*) aux environs de Kalabar; mais difformes & ſans agrément. Les habitans en donnent 3 ou 4. pour un Vieux Chapeau, ou un méchant juſt-au-Corps. On y voit auſſi des Perroquets blancs.

Ville de Belli.

Dix lieuës plus loin dans les Terres, à l'Oueſt du Nouveau-Kalabar (*r*), on rencontre une autre Ville qui ſe nomme *Belli*, grande & gouvernée par un Capitaine, mais ſans autre Commerce que celui d'un petit nombre d'Eſclaves.

Environ ſeize lieuës au-deſſus de Kalabar, Rio Real reçoit une autre Rivière qui vient de l'intérieur des Terres, du côté de l'Eſt-Nord-Eſt, & dont les rives ſont bordées de pluſieurs Villages.

Territoires de Krikke & de Bani.

Le Territoire de *Krikke* eſt ſitué à quelques lieuës de Rio Real (*s*), au Nord-Nord-Oueſt, & borde au Sud celui de *Moko*, qui touche à la Mer; comme celui de *Bani* (*t*), autre Canton, qui dans l'eſpace de quatre ou cinq lieuës

(*q*) *Angl.* bleus. R. d. E.

(*r*) Le même, pag. 481. mais dans la page ſuivante il place Belli à l'Oueſt du Vieux-Kalabar. L'erreur eſt d'un côté ou de l'autre.

(*s*) Deliſle, dans ſa Carte de Barbarie, de Nigritie & de Guinée, place Krikke à l'Eſt de la Rivière de Kalabar, & Moko & Bani à l'oppoſite du côté Oueſt.

(*t*) C'eſt ici probablement Boni ou Doni, dont on va bien-tôt parler, & que les Pilotes Anglois nomment Bani, comme Kalebo paroît être Kaledo, à l'embouchure du Vieux-Kalabar.

lieuës renferme neuf ou dix Villages, tous gouvernés par des Capitaines indépendans, auxquels les Européens donnent indifféremment le titre de Rois. Le principal eſt celui de Kalebo, Ville ou grand Village du même Canton. L'Auteur fait obſerver que la monnoie de Moko eſt de fer, & que ſa forme eſt proprement celle d'une Raye. Elle eſt plate & de la grandeur de la main, avec une queuë du même métal & de la même longueur.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'AU VIEUX KALABAR.

Monnoie de Moko.

LA Pointe de Bandi, ou le Cap Oriental de l'embouchure de Rio Réal, eſt fort remarquable du côté de la Mer, par une touffe de grands arbres, qui s'élèvent audeſſus des Bois dont toute la Côte eſt couverte. Les Portugais ont donné à cette touffe le nom de *Lanterne*, qu'elle mérite aſſez juſtement, (v) parce qu'elle ſert comme de guide pour entrer dans la Rivière. Le véritable canal eſt près de cette Pointe, Nord & Sud, ſur quatre ou trois braſſes & demie. Auſſi-tôt que les Négres voient paroître un Vaiſſeau à l'embouchure, ils ne manquent point d'envoyer à bord pluſieurs Pilotes, qui ſçavent quelques mots d'Anglois, de Hollandois ou de Portugais, & (x) qui offrent leurs ſervices pour la conduite du Batiment. L'entrée de cette Rivière n'eſt pas ſi difficile que celle de Rio Real. Lorſqu'on la découvre à la gauche du Vaiſſeau, il faut porter droit au Nord-Eſt, avec la marée, dont le cours eſt ici fort rapide, & l'on va mouiller heureuſement devant la Ville de Bandi, ou du *Grand-Bandi* (y).

Pointe & Ville de Bandi.

Entrée de la Rivière.

LA diſtance, de cette Ville à la Pointe, eſt d'environ deux lieuës, à l'Eſt. On trouve toûjours dans ſa Rade entre douze & quatorze braſſes d'eau. La Ville eſt compoſée de trois cens maiſons. Elle eſt ſituée, comme celle de Kalabar, dans une Iſle [marécageuſe] qui touche preſqu'à la terre, mais un peu plus grande que l'autre. Les édifices & les manières des Habitans ſont les mêmes dans ces deux Villes. Elles ſont fort bien-peuplées [de Négres.] L'occupation commune eſt la pêche & le Commerce, [de même qu'au Nouveau Kalabar.] Les Canots du Pays ont juſqu'à ſoixante pieds de long ſur ſept de large, & ſont conduits par [ſeize,] dix-huit ou vingt rameurs, qui tranſportent les Marchandiſes de l'Europe & leur poiſſon dans les Pays intérieurs, & qui apportent en échange un grand nombre d'Eſclaves des deux ſéxes [& de tout âge] avec d'aſſez bel yvoire, pour la cargaiſon des Vaiſſeaux. Quelques-uns de ces Négres ſont employés, par les Européens [& leurs propres compatriotes,] en qualité de Facteurs, & (z) vendent ou achètent pour le compte d'autrui, [avec des appointemens proportionnés à leurs entrepriſes.] (a) Les Eſclaves qu'ils ſe procurent dans les terres viennent de pluſieurs Régions éloignées, où les Marchands Hollandois ne ſont pas tentés de pénétrer. Après les Vaiſſeaux de Hollande, qui font ici la plus grande partie du Commerce, les Anglois tiennent le premier rang & les Portugais du Bréſil & de S. Thomas viennent glaner ce qui échape à ces deux Nations. Mais ils

Facteurs Négres employés par les Européens.

(v) *Angl.* qu'il faut obſerver ſoigneuſement, en entrant dans la Rivière, de même que les Iſles qui ſont à ſon Embouchure. R. d. E.

(x) *Angl* & qui vous conduiſent ſûrement dans la Rivière de Bandi. R. d. E.

(y) Barbot *ubi ſup.* pag. 380.

(z) *Angl.* qui leur confient leurs propres Marchandiſes pour les vendre aux Marchés intérieurs, & leur acheter des Eſclaves. R. d. E.

(a) *Angl.* Les Eſclaves qu'on en tire, ne ſont pas des Priſonniers de guerre, mais ils ſont achetés, par leurs Voiſins au dedans du Pays, & ceux-ci les achètent d'une autre Nation plus éloignée. R. d. E.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'AU VIEUX KALABAR.

ils tirent enſemble un grand nombre d'Eſclaves pour l'Amérique, avec une quantité conſidérable de dents d'éléphans & de proviſions (*b*).

Rivière de Laitomba, ſur laquelle Doni eſt ſitué.

Vingt-cinq milles à l'Eſt de Bandi on trouve la Rivière de *Laitomba* ou de San-Domingo, qui s'appelle auſſi *Boni*, *Doni* & *Audoni*. C'eſt dans cette Rivière, à quatre milles de ſon embouchure, que la Ville de Doni ou Boni (*c*) eſt ſituée au fond d'une Anſe, du côté de l'Eſt. Barbot la repreſente fort grande & fort peuplée. Elle entretient un commerce d'yvoire & d'Eſclaves avec les Européens, par la Rivière de Bandi, qui communique à celle de Laitomba. En 1699, lorſque Jacques Barbot ſe rendit à Boni [au Mois de Juillet], tout le Canton, qui eſt bas & marécageux, étoit inondé par le débordement de pluſieurs petites Rivières, qui le coupent en quantité d'endroits. Il produit un grand nombre de beſtiaux noirs, tels que des vaches, des pores & des chévres; mais petits, ſur-tout les vaches; avec une abondance extraordinaire de vin de Palmier, qui eſt la boiſſon ordinaire du Pays. Barbot, qui étoit logé dans la maiſon du Roi, vit près de ſon logement un autre édifice, où ce Prince faiſoit garder religieuſement ſes Idoles, ou ſes *Joujous*, dans une grande armoire, qui étoit remplie de cranes [(*d*) humains & d'une infinité d'os], revêtus de terre peinte comme au Nouveau-Kalabar. Le régne de la ſuperſtition eſt ſi tyrannique à Doni, qu'on ne peut toucher à ces miſérables Divinités ſans mettre ſa vie en danger. Les Habitans adorent auſſi [des Taureaux &] une eſpèce de gros lézard, qui ſe nomme *Guana* aux Iſles [Françoiſes] de l'Amérique; & ceux qui auroient l'impiété d'en tuer un, n'éviteroient pas la mort.

Temple des Idoles du Roi.

LA plûpart de ces Négres ſont circoncis. Ils rendent de grands honneurs à leurs Prêtres. S'ils tuent quelqu'animal pour leur propre nourriture, ils réſervent les entrailles pour leurs Idoles, [& le placent ſur des petits Autels érigés à leur honneur, en différens endroits].

Ce Prince avoit quelque teinture du Chriſtianiſme.

LE Roi de Doni étoit un Prince doux & de fort bon naturel. Il parloit facilement la Langue Portugaiſe, & paroiſſoit avoir reçu (*e*) quelques idées de Chriſtianiſme (*f*) des Prêtres Catholiques de S. Thomas & du Bréſil. Dans la premiére viſite qu'il rendit aux Anglois ſur leur Vaiſſeau [le 8. de Juillet,] ils lui firent préſent d'un chapeau & d'un fuſil. [Sa joie & ſa reconnoiſſance éclatèrent dans ſes yeux.] Il les invita civilement à porter leur Commerce dans ſa Ville.

Rivière du vieux Kalabar, ou Roi Conde.

DEPUIS Rio San Domingo, ou Doni, juſqu'à la Rivière du Vieux-Kalabar ou de Kalbarine, la Côte, qui eſt unie & couverte de bois, s'étend à l'Eſt. Les Anglois donnent le nom de *Vieux-Kalabar*, & les Hollandois celui de *Oude-Kalborgh* à la Rivière que les Portugais ont nommée *Rio Conde*. Son veritable canal, du côté de l'Eſt, a trois braſſes & demie d'eau; & ſon meilleur ancrage eſt à l'entrée d'une autre Rivière, [appellée *croſs River* ou Rivière de traverſe] qui s'y rend du Nord-Oueſt, au-deſſus d'un lieu nommé *Sandy-Point* ou

(*b*) Deſcription de la Guinée par Barbot, pag. 380.

(*c*) Le même, *ibid.* pag. 381 & 461. Voyez la Carte de la Rivière de Kalabar.

(*d*) *Angl.* de ſes Ennemis tués à la Guerre, ou de cranes de Bêtes, outre quantité d'oſſemens humains, & d'autres choſes de rebut. R. d. E.

(*e*) *Angl.* quelques teintures de Papiſme. R. d. E.

(*f*) Barbot, *ubi ſup.* pag. 462.

ou la Pointe de ſable. Au-deſſous du même lieu, à l'embouchure même de la grande Rivière, on apperçoit deux Villages, peu éloignés l'un de l'autre, dont l'un ſe nomme *Fish-Town*, & l'autre *Salt-Town*, c'eſt-à-dire, Ville au ſel & Ville au poiſſon, parce que tous les Habitans font leur occupation de ces deux objets.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'AU VIEUX KALABAR.

PRÈS du Vieux-Kalabar & preſqu'à ſon embouchure, on trouve à l'Eſt une autre petite Rivière, qui, après avoir coulé au Nord, tourne à l'Eſt vers *Rio del Rey*, & forme une Iſle entre deux. Les Vaiſſeaux peuvent y entrer ſans péril. Mais l'embouchure même du Vieux-Kalabar eſt diviſée au milieu par une petite Iſle baſſe, de figure ovale, qui ſe nomme l'Iſle des Perroquets (*g*), & qui forme deux canaux. Le meilleur eſt à l'Eſt, du côté de la Rivière de *Bennet*. L'autre paſſe entre la petite Iſle & Salt-Town [dans le Continent]; mais il eſt croiſé par une Barre, qui s'étend depuis Salt-Town juſqu'aſſez près de la pointe Oueſt de l'Iſle [des Perroquets], & qui ne laiſſe qu'un étroit paſſage au long de cette Iſle, où la profondeur de l'eau eſt de ſix ou ſept braſſes.

Iſle à ſon embouchure.

TOUTES ces marques font reconnoître aiſément la Rivière du Vieux-Kalabar. Elle eſt navigable pour les plus grands Vaiſſeaux. Le Pays qui la borde eſt rempli de Villages & produit toutes ſortes de proviſions, telles que du bled-d'Inde, des ignames, des bananes, &c. Les Habitans ſont civiliſés, & paſſionnés pour le Commerce. Mais les biens qu'on leur demande n'étant pas ceux dont ils ſont le mieux pourvûs, quelques Vaiſſeaux ont été forcés d'attendre huit ou dix mois pour leur cargaiſon, & d'amarrer contre les arbres de la rive pour épargner leurs cables. D'ailleurs l'air y eſt très-dangereux pour les Etrangers. Barbot, dans ſon premier Voyage, ſur le *Soleil d'Afrique*, rencontra, au paſſage de la Ligne, une Corvette Angloiſe qui faiſoit voile à Nevis, après avoir paſſé dix mois au Vieux-Kalabar, & qui n'avoit conſervé de tout ſon Equipage que cinq hommes capables de travail. De trois cens Eſclaves qui compoſoient ſa cargaiſon, le tiers [& au delà] étoit déja mort, quoiqu'il n'y eût pas plus de trois ſemaines qu'elle étoit ſortie de la Rivière.

Ses bords ſont remplis de Villages.

Malignité de l'air.

LE tempérament des Hollandois s'accommode moins de ce ſéjour que celui de toutes les autres Nations. Auſſi n'y tournent-ils pas ſouvent leur Commerce; d'autant moins que ſa ſituation eſt telle dans le Golfe, que le cours de la marée étant fort impétueux vers Rio Camarones, ce n'eſt pas ſans beaucoup de peine que les Vaiſſeaux employent trois ſemaines ou un mois à faire le tour d'une partie du Golfe, pour aller prendre des rafraîchiſſemens au Cap Lope-Conſalvo, ou dans les Iſles du Prince & de S. Thomas (*b*).

Difficultés pour ſortir de la Rivière.

(*g*) Les Pilotes Anglois placent cette Iſle aſſez loin au-delà de l'embouchure.

(*b*) Deſcription de la Guinée par Barbot, pag. 331. & ſuiv.

Suite de la Côte jusqu'a Rio Gabon.

CHAPITRE III.

SUITE DE LA CÔTE,

Depuis le Vieux-Kalabar juſqu'au Cap Lope-Conſalvo.

Situation de Rio del Rey.

ON ne compte pas plus de dix lieuës depuis la pointe Eſt du Vieux-Kalabar juſqu'au Cap Oueſt de Rio del Rey.

Rio, ou la Rivière *del Rey*, ſe fait reconnoître aiſément de ceux qui viennent de l'Oueſt, par l'extrême hauteur des terres d'Ambozes, qui ſont entre ſon embouchure & celle de *Rio Camarones*. Elles ſe préſentent au Sud-Eſt en entrant dans cette Rivière. L'entrée de Rio del Rey a l'apparence d'une grande & profonde Baye [qui s'étend au Nord &] qui n'a pas moins de ſept ou huit lieuës de largeur. Le Canal eſt éxactement au milieu, ſans ſables & ſans baſſes, excepté vers la rive Eſt, qui eſt beaucoup moins libre. Sa profondeur eſt de trois & quatre braſſes, ſur un fond de vaſe. On apperçoit à quelque diſtance, vers la Mer, deux rangées de pieux fichés dans l'eau, que les Européens appellent *la Pêcherie*, parce qu'il eſt vraiſemblable que les Négres y attachent leurs filets. On trouve près de ce lieu juſqu'à huit braſſes.

La Pêcherie.

Le Pays, au long des deux bords de la Rivière, eſt bas & maréageux. Elle vient de fort loin du Côté du Nord, & ſa largeur eſt long-tems conſidérable, parce qu'en avançant vers la Mer, elle reçoit pluſieurs autres Rivières. Ses bords ſont bien peuplés & couverts de Villages. Le lieu du Commerce eſt un Village ſitué à la pointe Oueſt de ſon embouchure, ſur une petite Rivière qui s'y décharge & qui eſt navigable pour les Chaloupes. C'eſt entre les mains des Hollandois qu'eſt ici le principal Commerce. Ils y envoyent des Yachts de Mina, avec des aſſortimens de marchandiſes convenables au Pays, telles que des barres de fer, du corail, des chaudrons de cuivre, la plûpart rebutés dans les autres parties de la Côte; des colliers de diverſes couleurs, des braſſelets & des anneaux de cuivre qui viennent de Loango dans le Royaume d'Angola, & des preſſes pour les oranges & les limons. En échange, ils tirent annuellement du Pays quatre ou cinq cens Eſclaves, mille ou douze cens tonneaux (*a*) de bel Yvoire; ſans compter des pierres d'aygris, ou de corail bleu, des javelines, & une ſorte de coûteaux que les Négres fabriquent ici parfaitement & qui ſe vendent fort-bien ſur la Côte d'Or. L'aygris bleu ne ſe trouve que ſur les bords de Rio del Rey & de Rio Camarones. Le plus fâcheux inconvénient du Pays eſt de n'avoir pas d'autre eau fraîche que celle de pluye, qu'on reçoit du ſommet des maiſons. L'air y eſt continuellement épaiſſi par des brouillards.

Marchandiſes que les Hollandois envoyent ici.

Le Pays eſt ſans eau fraîche.

Le Territoire d'Ambozes, qui eſt ſitué entre Rio del Rey & Rio Camarones,

(*a*) *Angl.* de belles & groſſes Dents d'Eléphans, dont deux ou trois pèſent ordinairement cent livres. R. d. E.

nes, ſe fait remarquer par la hauteur de ſes montagnes [qui ſont près du Rivage.] Elles l'ont fait nommer par les Portugais *Tierra alta de Ambozi*; & l'on aſſûre en effet qu'il s'en trouve d'auſſi hautes que le Pic de Ténériſe. Depuis Rio del Rey, la Côte s'étend au Sud-Eſt. Cinq lieuës plus loin on rencontre *Rio Piqueno*, ou la petite Rivière de Camarones. De-là juſqu'au Cap-Camarones, qui fait la pointe Nord de la grande Rivière, la Côte eſt plus baſſe & plus couverte de bois qu'entre le Pêtit-Camarones & Rio del Rey (*b*). SUITE DE LA CÔTE JUSQU'A RIO GABON. Ambozes. Rio Piqueno.

CE Canton eſt coupé par un grand nombre de bras qui ſortent des deux Rivières de Camarones, & qui le diviſent en pluſieurs grandes Iſles, dont la plus éloignée, du côté de la grande Rivière, a reçu le nom de *Negrey*. On y trouve une Baye, qui ſe nomme *White-Bay* ou la Baye blanche, près de laquelle eſt à l'Oueſt un Cap, que les Anglois nomment *High-Point* (*c*), à l'oppoſite de Rio de Béroa, qui eſt au Sud-Eſt de Camarones. On voit dans ce lieu un Village de pêcheurs, éloigné de quelques lieuës de la pointe de Snalleba (*d*), qui eſt au-Sud-Oueſt. Baie blanche. High-Point.

LE Pays d'Ambozes contient pluſieurs Villages à l'Oueſt du Cap-Camarones. Barbot nomme ceux de *Serges*, *Bodi* & *Bodiva*, où le (*e*) Commerce, qui conſiſte en quelques Eſclaves [& en Pierre d'Aygris] eſt entre les mains des Hollandois. La terre y produit toutes les eſpèces de plantes & de fruits qui ſont connus dans la Guinée, à l'exception des Palmiers. Au défaut du vin qu'on en tire, les Habitans compoſent une liqueur du jus de certaines racines, qu'ils appellent *Gajanlas*, & qu'ils font bouillir dans de l'eau. Le goût n'en eſt pas déſagréable, & l'on vante ſa vertu pour la colique. Ils ont des beſtiaux & de la volaille en abondance. Le (*f*) même Auteur obſerve que pour exprimer les premiers nombres 1, 2, 3, 4, 5, ils ſe ſervent, dans leur Langue, de *Mo*, *Ba*, *Mellela*, *Meley* & *Matan* (*g*). Villages du Pays d'Ambozes. Noms de leurs chiffres.

LA petite Rivière de Camarones eſt proprement un bras de la grande. Elle ſe ſubdiviſe en trois parties, qui traverſent le Pays d'Ambozes pour ſe jetter dans la Mer d'Ethiopie. Le principal de ces bras, qui eſt la troiſième Rivière au Sud-Eſt de Rio del Rey, eſt nommé par les Anglois, le vieux Camarones. Le troiſième bras ſe ſubdiviſe encore en deux autres, qui vont ſe rendre, l'un au Sud-Eſt, l'autre au Sud Sud-Eſt, dans la grande Rivière de Camarones, & qui forment ainſi, avec l'Océan, trois Iſles dans le Territoire d'Ambozes. C'eſt dans ces Iſles que ſont les plus hautes montagnes. Elles s'étendent juſqu'à la pointe, ou au Cap-Nord, du Grand-Camarones. Iſles que forment les Rivières Camarones.

A l'Oueſt & au Sud-Oueſt du Vieux-Camarones, on rencontre trois Iſles rondes (*h*), éloignées du Continent d'environ [deux ou] trois lieuës, qui, étant fort hautes & vis-à-vis les montagnes d'Ambozes, ne paroiſſent pas diſtinguées du Continent. Elles ont reçu des Portugais le nom d'*Ilhas* Ambozes (*i*). Le Iſles d'Ambozes.

(*b*) Barbot, *ubi ſup.* pag. 384. & ſuiv.
(*c*) Les Pilotes l'appellent *Steap-Point*.
(*d*) Ce détail eſt le même dans les Pilotes Anglois.
(*e*) *Angl.* le peu de Commerce qui s'y fait. R. d. E.
(*f*) *Angl.* Ces Nègres expriment leurs Nombres par les mêmes termes dont les Kamarons ſe ſervent pour cela. R. d. E.
(*g*) Barbot, *ubi ſup.* pag. 386.
(*h*) Les Pilotes Anglois n'en marquent que deux.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'A RIO GABON.

(*i*). Le Canal qui les ſépare de la Côte a (*k*) dix braſſes de profondeur; & les plus grands Vaiſſeaux peuvent y paſſer avec d'autant plus de ſûreté, qu'au défaut du vent ils ſont aidés par le cours de la marée. La plus Septentrionale des trois Iſles eſt à quatre lieuës de la Pecherie de Rio del Rey; & la plus Méridionale à cinq lieuës au Nord du Cap-Camarones. Celle-ci eſt la plus grande [& la plus haute,] & celle du milieu la plus petite. Quoique dans l'éloignement ces Iſles paroiſſent (*l*) remplies de grands Rochers, elles ſont toutes trois fort peuplées, & ſi fertiles, ſur-tout en vin de Palmier [& en huiles], qu'elles fourniſſent à la ſubſiſtance de leurs Habitans. On eſt d'autant plus ſurpris d'y voir un ſi grand nombre de Palmiers, qu'il ne s'en trouve point dans la partie du Continent qui leur eſt oppoſée. La Mer y produit auſſi beaucoup de poiſſon.

Leur fertilité.

Rade du Commerce.

LA Rade pour le Commerce eſt à l'Eſt de la plus Méridionale des trois Iſles. Les Habitans entendent fort bien la langue Portugaiſe; mais ils paſſent pour les plus dangereux Négres de toute la Guinée. Les trois Iſles forment une ſorte de République, qui s'eſt rendue redoutable par ſes incurſions dans le Continent.

Rio del Rey, & Nation des Kalbongos.

RIO DEL REY eſt habitée par les Kalbongos, Nation diviſée en deux Etats, dont l'un occupe la partie ſupérieure de la Rivière, vers le Pays de Gabon au Nord. L'autre eſt ſitué à l'embouchure: mais le lien d'une même origine n'empêche pas que les Peuples de ces deux Pays ne ſoient ſans ceſſe en guerre. Barbot étend leur Contrée à l'Oueſt juſqu'au Cap-Formoſa. Ils ſont grands & robuſtes, mais pauvres, & capables de toutes ſortes de perfidies dans le Commerce; ſi cruels & ſi brutaux, que les péres, les maris, les frères, vendent leurs enfans, leurs femmes & leurs ſœurs. Ils ſont d'une mal-propreté dégoutante, ſur leurs perſonnes & dans leurs maiſons. [Il vont tout nuds.] Au-lieu d'habits, ils ſe peignent le corps d'une ſorte de vernis rouge. Ils ont le front défiguré par de grandes cicatrices [faites avec un fer chaud,] les cheveux bizarrement arrangés & les dents aiguiſées en pointe [auſſi aigue qu'une aiguille], comme celles des *Quaquas*. Leur principale occupation eſt la péche, dans un grand nombre de Rivières qui abondent en poiſſon. Lorſqu'ils ſont accuſés de quelque crime, leur méthode pour ſe juſtifier eſt de ſe faire au bras une inciſion dont ils ſuccent le ſang. Cet uſage leur eſt commun avec les Peuples d'*Amboxes*, d'*Ambo* & de *Boteri*, qui leur portent une haine mortelle à cauſe de leur méchanceté (*m*).

Grande Rivière de Camarones.

RIO Camarones, que d'autres appellent *Jameor* ou *Yamur*, borde la Guinée au Sud & le Royaume de *Biafara* au Nord. Cette Rivière tombe dans l'Océan par une large embouchure, qui ne la rend pas plus favorable à la Navigation. Elle ne reçoit que des Brigantins & des Chaloupes, & ne les reçoit pas ſans difficulté.

Iſle Boufiers ou Buffs.

LE Sud de l'embouchure eſt occupé par la petite Iſle de *Boufflers*, que les Pilotes Anglois appellent *Buffs*, d'où part une chaîne de Rocs qui s'étend au Sud-Oueſt, & ſi eſcarpés, qu'un Vaiſſeau les peut cotoyer de fort près ſur ſix braſſes d'eau. Il en eſt de même des autres Rochers qui ſe montrent [dans l'Embouchure

(*i*) Les François & les Anglois les appellent Amboizes.
(*k*) *Angl.* onze. R. d. E.
(*l*) *Angl.* ſemblables à. R. d. E.
(*m*) Barbot *ubi ſup.* pag. 385.

l'Embouchure de la Rivière] des deux côtés du Canal. Le paſſage eſt exactement au centre, & ſa profondeur eſt de trois braſſes. Pendant l'eſpace de pluſieurs lieuës, le flux & le reflux de la marée ſont d'une extreme vîteſſe. Le mouillage le plus ſûr eſt à l'entrée d'une petite Rivière qui vient de l'Eſt, nommée *Manoka* par les Négres, & *Tandegatt* (*n*) par les Hollandois. Plus haut, du même Côté, Rio Camarones reçoit une autre petite Rivière, que les Hollandois appellent *Monambaſchagatt*, ſur les bords de laquelle eſt une Ville du même nom, où les Européens font le Commerce. Les montagnes d'Ambozes ſe préſentent au Nord, & forment une longue chaîne, qui s'étend fort loin dans les terres au Nord-Nord-Eſt.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'A RIO GABON.

Rivière de Manoka, ou Tandegatt.

AU-DESSUS de Monambaſcha-gatt (*o*) eſt un Village nommé *Baſcha* (*p*), & plus loin au Nord-Eſt, ſur la Rivière même de Camarones, une grande Ville qui ſe nomme Biafara (*q*), Capitale de toutes ces Contrées. La Ville de Medra, Capitale des Royaumes de Medra & de Tebelder, eſt près du Nygris.

Village de Baſcha, Ville de Biafara.

LES Terres oppoſées à ces dernières Places, au Nord de Rio Camarones, ✠ ſont habitées par les Kalbongos, qui ſont ſans ceſſe en guerre, [ſoit entr'eux,] ſoit avec les Camarones leurs voiſins. Ceux-ci ſont ſitués plus haut ſur la Rivière dont ils portent le nom. Ils ont pour Chef un Prince de leur Nation, nommé Moneba (*r*), dont la réſidence, ou le Palais [bâti ſur une eminence], eſt un des plus beaux lieux de toute la Guinée. Les agrémens de la perſpective, la pureté de l'air & la fertilité du Terroir, qui produit en abondance du vin de pardon, des ignames, des bananes [des Palmiers] & toutes ſortes de fruits, en font un délicieux ſéjour.

Moneba, beau Pays.

LA forme des maiſons eſt ici quarrée. Les Habitans entretiennent quelque Commerce avec les Européens, qui en tirent des pierres d'aygris & des Eſclaves, [& quantité d'yvoire, à un prix raiſonnable] pour des barres de fer & de cuivre, des pots & des chaudrons, [battus au Marteau], des colliers de diverſes couleurs (*s*), des limes d'acier & des cornes de bœuf. L'aygris s'échange ordinairement pour des (*t*) étoffes d'Harlem, telles qu'on les porte à Rio del Rey & dans d'autres endroits du Golfe.

LES Négres de Camarones ſont grands, vigoureux [& bien-faits], ils ont la peau douce, mais généralement les jambes trop longues.

DEPUIS la pointe de Suallaba, au Sud de Rio Camarones, la Côte, qui eſt d'environ ſoixante-dix lieuës juſqu'à Rio Gabon, eſt peu connue & peu fréquentée des Européens. Elle s'étend d'abord au Sud-Eſt pendant dix lieuës, juſqu'à Rio de Boroa ou Borro, près duquel eſt l'Iſle de *Branca* ou *Barracombo*, à deux lieuës & demie du Continent. Cette Iſle a celle de *Fernendo-Po* à l'Oueſt, éloignée d'environ dix lieuës. Elle produit diverſes ſortes de fruits & (*v*) d'animaux,

Iſle de Branca & ſes Habitans.

(*n*) Les Pilotes Anglois la nomment *Bora*, & la placent à quelques lieuës de l'embouchure de Rio Camarones.

(*o*) *Angl.* Bateba, R. d. E.

(*p*) Dans la Carte de Moll on lit *Monabas*.

(*q*) Biafara, dans les Pilotes, eſt placé à vingt lieuës de l'embouchure de la Rivière, & dans la Carte de De Liſle à huit dégrés.

(*r*) Ce doit être ici *Monembas*, qu'on a nommée ci-deſſus; ou *Moniba*, comme De Liſle l'appelle, [quelques lieuës plus haut en remontant la Rivière.]

(*s*) *Angl.* [couleur de Roſe, pourpre, oranges, ou d'un jaune pâle.] R. d. E.

(*t*) *Angl.* [Toiles de Harlem, ou d'autres Etoffes d'Europe.] R. d. E.

Suite de la Côte jusqu'a Rio Gabon.

(v) d'animaux, entre leſquels on voit quantité de Kurbalos, telles qu'on les a décrits à Rio Seſtos. Les femmes portent ici le libertinage & l'effronterie ſi loin, qu'elles ſe proſtituent ouvertement à la vûe des hommes.

Il y a quelques années qu'un Vaiſſeau Hollandois ayant jetté l'ancre ſous l'Iſle de Branca, vingt-huit Négres s'en approchèrent dans un Canot (x). Un d'entr'eux avoit un tambour, & un bâton creux de la forme d'une flute. Un autre [qui avoit le viſage, les bras, & la poitrine blanches,] portoit dans la main droite une branche verte & une cloche ; & dans la gauche un petit oiſeau ſemblable au moineau, qu'il laiſſoit voler de tems en tems ſur le tillac. Dans l'entretien qu'il eut avec lui, il ſonnoit quelque-fois ſa cloche pour témoigner ſon admiration. Quelques Hollandois qui deſcendirent au rivage, obſervèrent une petite cabane de trois pieds de haut, qui renfermoit un pot de terre couvert d'un filet, & prés du pot la figure d'un enfant, aſſez groſſièrement travaillée en bois, avec quelques os de poiſſon enfoncés autour des yeux. Les Négres n'ayant pas voulu ſouffrir qu'ils y portaſſent la main, ils jugèrent que c'étoit quelqu'Idole du Pays. Cependant ils ne leur trouvèrent aucune notion de la Divinité ni aucune trace de culte, quoiqu'ils fuſſent tous circoncis.

Quatre Villages dans les Cartes Portugaiſes.

Depuis Rio de Boroa, on compte quinze lieuës juſqu'à Rio de Campo. C'eſt dans cet eſpace que les Cartes Portugaiſes, [faites par ordre du Roi de Portugal, & que l'Auteur avoit avec lui,] placent quatre Ports ou quatre Villages, qui ne ſe trouvent dans celles d'aucune autre Nation. Ils les [placent au Sud de Rio de Boroa & les] nomment *Serra-Querreira*, *Agra do Ilheo*, *Pao de Nao*, *Porto de Garopo*. Le dernier eſt repréſenté dans ces Cartes comme une profonde Baye, qui paroît être le Golfe de Pan-Navia dans les Pilotes Anglois, & qui offre un fort bon mouillage, ſur quinze braſſes d'eau, entre le Cap & la petite Iſle du même nom. Les mêmes Cartes marquent, à peu de diſtance de la Côte, deux Montagnes rondes, qui s'étendent dans les Terres depuis la pointe de Pan juſqu'au Bane Nord de Rio Campo. Mais les noms de toutes ces Places ne ſe trouvent point dans les Cartes Hollandoiſes (y).

Rio de Campo.

De Rio de Campo juſqu'à Rio S. Benito, la diſtance eſt de dix lieuës, & les Cartes Portugaiſes placent dans cet eſpace pluſieurs Rochers au long du rivage, ſous le nom de *Baixos de Pedra*. Au Sud des ces Rochers elles placent un Port nommé *Duas-Puntas*, qui eſt apparemment celui qu'on trouve nommé dans les Pilotes Anglois *Baye de Bata*, Rade large & profonde (z), où le mouillage eſt excellent. Les Cartes Portugaiſes marquent encore ici, dans les Terres, une longue chaîne de Roes, qui s'étend trois lieuës au long du Canal. La profondeur de l'eau, dans le Canal même, eſt entre quatre & ſix braſſes. Il reçoit de l'Eſt-Nord-Eſt une autre Rivière, qui ſe nomme *Gaza* (a).

Poſitions Portugaiſes.

Rio S. Benito, & Baye d'Angra.

Depuis Rio S. Benito juſqu'à la Baye d'Angra, on compte quinze lieuës, droit au Sud-Oueſt, car la Côte s'enfonce ici en demi-cercle. On y trouve par-tout depuis douze juſqu'à quinze braſſes d'eau. La pointe Nord de la Baye

(v) *Angl.* d'Oiſeaux. R. d. E.
(x) Barbot, *ubi ſup.* pag. 386.
(y) Barbot, *ubi ſup.* pag. 387.
(z) Le même, pag. 386.
(a) Le même, pag. 387.

Suite de la Côte jusqu'a Rio Gabon.

Baye d'Angra eſt nommée dans les Cartes Portugaiſes, Cap das Serras; & celle du Sud (*b*), S. Joao. Suivant les Pilotes Anglois, le fond du demi-cercle eſt une terre baſſe, qui s'élève par degrés juſqu'au Promontoire de *S. Joao*; & cette terre baſſe eſt ſuivie d'une chaîne de montagnes, nommées *Las-Mitas*. La Côte eſt couverte de grands arbres, & n'a pas moins de ſept (*c*) braſſes en faiſant le tour du Cap pour entrer dans la Baye.

Deſcription de cette Baye.

CETTE Baye forme un quarré de huit ou neuf lieuës, auquel les Anglois ont donné le nom d'*Anger* (*d*) ou de *Danger*. La Rivière d'Angra s'y décharge, à l'angle du Sud-Eſt, tandis qu'une autre [petite] Rivière y entre à l'angle du Nord-Eſt. Le centre de la Baye eſt occupé par une petite Iſle, nommée le (*e*) Grand-Coriſco. [Au milieu de ſon Embouchure, il y en a une autre appellée le Grand-Coriſco, à quatre lieuës de diſtance des deux pointes de part & d'autre.] Les Cartes Angloiſes s'accordent avec les Portugaiſes ſur la diſpoſition de cette Baye; mais elles diffèrent beaucoup des Hollandoiſes.

SUIVANT Barbot, la pointe Nord du Grand-Coriſco ſe termine par un Rocher de figure ronde, qui forme deux petits Caps; c'eſt-à-dire, un de chaque côté, ſur leſquels on découvre (*f*) [quelques] arbres, [qui ſont préciſément à l'Oueſt de cette Iſle, & qui ſervent à la faire reconnoître]. L'Iſle a trois lieuës de longueur au Sud, ſur une lieuë de largeur. Elle eſt environnée, du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, par des Baſſes, des Rocs & des Bancs de ſable. Mais le côté de l'Eſt eſt plus libre, & le mouillage y eſt fort bon, ſur un fond de ſable blanc. Sa pointe du Nord eſt à [quarante-] cinq minutes de latitude du Nord. La terre eſt aſſez baſſe; mais au long de la Côte elle s'élève un peu vers le Nord. Le nom d'*Ilha de Boriſco*, qu'elle a reçu des Portugais, vient du tonnerre horrible qui s'y fait entendre, & de la quantité d'éclairs dont elle parut environnée lorſqu'elle fut découverte (*g*) pour la première fois. Elle eſt entièrement couverte de bois. Les arbres y ſont grands, & l'on y en trouve d'une eſpèce rouge & propre à la teinture, que les Habitans nomment *Takoel*, & les Anglois, *Camwood*. [Artus lui attribue d'excellentes qualités.] Il eſt peſant, dit-il, dur, poli, brillant, & d'un plus beau rouge que le *Braziletto* ou (*h*) le bois de Bréſil. La terre du Grand & du Petit-Coriſco eſt ſi baſſe (*i*) que les arbres paroiſſent ſortir de l'eau. Comme la Mer eſt ordinairement fort calme autour de l'Iſle, il s'y trouve des endroits extrémement commodes pour carêner les Vaiſſeaux, ſur trois ou quatre braſſes d'un excellent fond, & fort près du rivage. La Rade eſt au Nord-Eſt de l'Iſle, près d'une ſource d'eau fraîche qui tombe des montagnes dans la Mer, vis-à-vis la Baye d'Angra. Cette eau eſt fort douce après le départ de la marée, [mais au retour, la Mer qui y entre, la rend ſomache.]

D'où vient le nom de Grand-Coriſco.

Beau bois de teinture qui ſe trouve dans cette Iſle.

LE

(*b*) Au contraire, les Pilotes Anglois mettent S. Joao au Nord, & le Cap d'*Eſtiras*, qui eſt le même que das Serras, au Nord.

(*c*) *Angl.* huit, R. d. E.

(*d*) Deux corruptions du mot Portugais *Angra*. [On en a vû d'autres éxemples.] R. d. T.

(*e*) *Angl.* Petit, R. d. E.

(*f*) *Angl.* 3 ou 4. R. d. E.

(*g*) Artus dit que ce fut par cette raiſon qu'elle demeura déſerte, quoiqu'on y allât prendre de l'eau & du bois.

(*h*) *Ubi ſup.* pag. 123.

(*i*) Boſman ajoûte que ces Iſles ſont fort agréables.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'A RIO GABON.

Le Grand-Coriſco n'a pour Habitans que trente ou quarante Négres, qui ſont établis vers la pointe Nord-Eſt, a deux ou trois milles du lieu de l'aiguade. Ils ſont gouvernes par un Chef qui [ſe (k) qualifie] de Seigneur de l'Iſle. Leur vie eſt fort miſérable. Ils n'ont pour alimens que des concombres [qui y viennent en perfection,] (l) & diverſes ſortes d'oiſeaux; ſans compter que l'air étant fort mal-ſain, ils ſont ſujets à quantité de maladies (m).

Ses Habitans & leur misère.

En 1679, le Général Hollandois de Mina ſe propoſa d'y établir une Colonie de ſa Nation, pour y faire trouver des rafraîchiſſemens aux Vaiſſeaux de la Compagnie [des Indes Occidentales qui retournoient en Hollande], & les délivrer de la néceſſité d'avoir recours aux Iſles Portugaiſes. Il y envoya quarante Hollandois, qui élevèrent un Fort de terre, monté de quelques canons de fer, [pour les mettre à couvert des ſurpriſes des Négres], & qui s'appliquèrent ſoigneuſement à l'agriculture. Mais la fatigue & les mauvaiſes qualités de l'air rendirent bien-tôt leur condition ſi triſte, qu'après avoir perdu dix-ſept de leurs compagnons, ils prirent le parti de raſer leur Fort & de retourner à Mina. La Compagnie de Hollande n'a pas penſé depuis à renouveller cet Etabliſſement (n).

Tentative des Hollandois pour s'y établir.

Du tems d'Artus, elle avoit dans la Baye d'Angra un Commerce d'yvoire aſſez conſidérable. Le langage y eſt différent de celui de Gabon; mais les uſages & les ſuperſtitions de ces deux Pays ont beaucoup de reſſemblance (o).

A quelque diſtance du Grand-Coriſco, dans la même Baye, on rencontre à l'Eſt-Nord-Eſt trois petites Iſles, que les Hollandois appellent *Iſles Moucheron*, du nom d'un certain Baltazar de Moucheron, qui, faiſant voile aux Grandes-Indes en 1600, fut jetté par la violence des courans dans le Golfe de Guinée, où il tomba heureuſement ſur ces petites Iſles. Il fit bâtir un Fort dans la plus grande, avec l'eſpérance d'un Commerce conſidérable ſur le Continent; & laiſſant un Facteur, nommé (p) [*Neſius*], pour y commander, il continua ſa route. Mais les Hollandois étoient à peine établis depuis ſix mois, lorſque les Négres de Rio Gabon, appréhendant qu'ils n'attiraſſent dans leur Fort tout le Commerce de la Rivière, trouvèrent l'occaſion de les ſurprendre & de les maſſacrer, eux & tous les Négres d'Angra que le Commerce avoit raſſemblés dans la même Iſle. Les Habitans de Rio d'Angra [moins méchans mais], moins puiſſans que ceux de Gabon, quoiqu'ils ayent un Roi; (q) ne purent tout-d'un-coup ſe venger de cet outrage; (r) mais leur reſſentiment n'ayant pas moins ſubſiſté, ils trouvèrent par degrés le moyen de commencer la guerre, & cette querelle dure encore.

Iſles Moucheron. Origine de ce nom.

Rio d'Angra & ſon Commerce.

Rio d'Angra eſt un lieu de Commerce très-fréquenté par les Hollandois, & quelquefois par les Vaiſſeaux de la Compagnie Angloiſe, qui en tirent des dents d'éléphans, de la cire & des Eſclaves. Ils ont pris l'habitude de mouiller dans la Rade Nord-Eſt du Grand-Coriſco, & d'envoyer leurs marchandiſes

(k) *Angl.* eſt, R. d. E.
(l) Artus dit que la terre n'y peut produire autre choſe.
(m) Barbot, *ubi ſup.* pag. 388.
(n) Le même, pag. 389.
(o) Artus, *ubi ſup.* pag. 123. & ſuiv.
(p) Heſius, R. d. E.
(q) *Angl.* n'oſèrent pas, s'y oppoſer. R. d. E.
(r) *Angl.* Mais le reſſentiment qu'ils en conçurent fût ſi vif, qu'il occaſionna enfin une Guerre qui dure encore, entre cette Nation, & celle de Gabon & de Pongo. R. d. E.

chandiſes en balles, dans la Rivière, ſur des Chaloupes ou des Canots [bien équipés, & bien armés.] Les Négres d'Angra prétendent que leur Rivière vient de fort loin dans les terres, & la grandeur de ſon embouchure donne aſſez de vraiſemblance à cette opinion. Elle eſt ſituée préciſement à deux degrés (*r*) de latitude du Nord.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'A RIO GABON.

DEPUIS le Cap das Serras [ou Eſtiras] la Côte s'étend au Sud-Oueſt l'eſpace de cinq lieuës juſqu'à la Baye du même nom, qui a [preſque] trois lieuës de (*t*) profondeur du Nord au Sud, ſur environ la même (*v*) largeur. On compte dix lieuës, Sud-quart-à l'Eſt, depuis l'Iſle Coriſco juſqu'au Cap Sainte-Claire, & l'on trouve au long de cette Côte quinze braſſes d'eau, juſqu'aſſez près du Cap, où la profondeur diminue à douze braſſes. La Carte Angloiſe ne place qu'une ſeule Rivière dans cet intervalle, & ne lui donne pas de nom.

Baye das Serras & Côte ſuivante.

LE Cap Sainte-Claire forme une pointe fort élevée, & préſente au côté du Nord (*x*) une double terre d'une grande hauteur. C'eſt la pointe Nord de Rio Gabon, lieu fort connu de tous les gens de Mer.

(*r*) Artus, *ubi ſup.* pag. 123. Collection Hollandoiſe, [des Voyages aux Ind. Orientales] Tom. I. Part. II. pag. 550. & Barbot, *ubi ſup.*

(*t*) *Angl.* de largeur. R. d. E.

(*v*) *Angl.* longueur. R. d. E.

(*x*) Barbot, pag. 389. & ſuiv.

§. II.

Rio Gabon & ſes Habitans.

APRÈS le Cap Sainte-Claire, la terre tourne tout-d'un-coup à l'Eſt pendant l'eſpace de ſix lieuës, pour former la Baye de Rio Gabon, ou Gabaon, comme (*a*) l'appellent les Portugais. C'eſt une Côte élevée, qui préſente de grands Arbres à diverſes diſtances. Elle tourne enſuite au Sud-Sud-Eſt, où elle eſt coupée par deux petites Rivières. Artus dit que Rio Gabon eſt à quinze lieuës au Sud de Rio d'Angra & qu'étant ſitué ſous la Ligne Equinoxiale il a directement devant lui l'Iſle S. Thomas, à la diſtance d'environ quarante-cinq lieuës à l'Oueſt. La largeur de ſon embouchure eſt de quatre lieuës; mais elle diminue par degrés, & vers l'Iſle de Pungo elle n'a pas plus de deux lieuës. Ses bords ſont revêtus (*b*) de grands Arbres. Suivant Barbot, la largeur de la Baye depuis le Cap Sainte Claire qui fait ſa Pointe-Nord, juſqu'au Cap du Sud, que les Anglois ont nommé (*c*) *Round-Hill*, eſt d'environ trois lieuës. Le milieu du Canal eſt ſitué préciſément au-deſſous de la Ligne. Sa profondeur, entre les deux Caps, eſt depuis ſix juſqu'à dix (*d*) braſſes.

RIO GABON.

Rio Gabon eſt directement ſous la Ligne.

Cap Ste. Claire.

LE Cap-Sainte-Claire a beaucoup de reſſemblance du côté de la Mer avec le Cap *S. Joao*, qui fait la pointe de Rio d'Angra. Mais il eſt d'une blancheur, qui pourroit le faire prendre dans l'éloignement pour la voile d'un Vaiſſeau.

Sa deſcription,

(*a*) *Angl.* D'autres le nomment *Gabo*, *Gabona* & *Gabam*.

(*b*) Artus, *ubi ſup.* pag. 124.

(*c*) Leurs Pilotes mettent *Round-Corner*, ou coin rond. *Round-Hill* ſignifie *Montagne ronde*.

(*d*) *Angl.* huit. R. d. E.

Rio Gabon. Vaiſſeau. (*e*) Quelques Baſſes (*f*) qui l'environnent & qui s'étendent dans la Mer en rendroient l'approche dangereuſe, ſi l'écume des vagues qui s'y briſent n'étoit un avis continuel. La Pointe Sud, à l'entrée du canal, eſt une terre baſſe, avec une petite montagne ronde qui eſt couverte de bois. Elle a auſſi ſon Banc de ſable; mais qui laiſſe un paſſage libre & ſans danger pour des Chaloupes de trente tonneaux. Quelques lieuës au Sud de cette Pointe, on découvre les Dunes blanches qui portent le nom de *Las Serniſſas*, & qui ſervent de marque, à ceux qui viennent du Nord, pour reconnoître la Rivière. Le meilleur canal eſt au long de la rive Sud, avec un peu de précaution pour ſe garantir d'un Rocher qui ſe fait voir au deſſus de l'eau, près de la ſeconde Pointe, dans l'intérieur de la Rivière. Lorſqu'on a paſſé cet écueil, on porte quelque-tems au Sud, & l'on ſe trouve dans le véritable canal des Iſles de Pongo, au-delà deſquelles un Vaiſſeau peut remonter ſans crainte l'eſpace de cinq ou ſix lieuës.

Pointe du Sud.

Iſle de Pungo, dans la Rivière de Gabon.

Les Iſles de Pungo ſont dans l'intérieur de la Rivière, à trois ou quatre lieuës de l'embouchure. Elles ſont ſituées au-delà de la Pointe que les Hollandois appellent *Sandhoek* ou Pointe de Sable. D'autres lui donnent le nom de Pointe du Sud, & (*g*) [vantent la bonté de ſon eau], qui ſurpaſſe beaucoup celle du Cap Lopez-Conſalvo. Barbot dit que cette Pointe eſt dans l'intérieur de la Rivière, à cinq lieuës (*h*) de l'embouchure, & qu'elle s'étend (*i*) du Nord au Sud. Les Iſles de Pungo ſont au long de la rive Nord. On les diſtingue par différens noms. La plus grande, qui n'a qu'environ deux lieuës de circonférence, a preſqu'au centre une haute Montagne. Les Anglois lui ont donné le nom de *Prince's-Ile*, ou d'Iſle du Prince; tandis qu'elle eſt nommée par les Hollandois *Koning-Eyland* (*k*) ou Iſle du Roi. (*l*) Elle eſt fort peuplée & ſert de réſidence au Roi du Pays. L'autre a tiré le nom (*m*) d'*Iſle aux Perroquets* du grand nombre de ces animaux (*n*) dont elle eſt remplie. Elle abonde en pluſieurs ſortes de fruits; & ſe trouvant fortifiée par ſa ſituation, elle ſert de retraite pendant la guerre aux Habitans de l'Iſle du Prince. Depuis l'année 1601, les Habitans ont quelques piéces de canon & pluſieurs mouſquets, qu'ils enlevèrent d'un Vaiſſeau Hollandois, après avoir maſſacré & mangé l'Equipage. Ils traitèrent enſuite un Bâtiment Eſpagnol avec la même barbarie; mais le commerce des Européens les a rendu moins intraitables, quoiqu'ils ne puiſſent point encore paſſer pour civiliſés (*o*).

Titre du Roi, & révolution dans les deux Iſles.

Les Habitans de Pungo donnent à leur Roi le nom de *Mani-Pungo*, qui ſignifie Seigneur [de Pungo. Le mot *Mani*, de même que *Kongo* ſignifient dans leur

(*e*) *Angl.* Il s'y trouve auſſi des Baſſes, qui s'étendent dans la Mer, contre leſquelles les vagues viennent ſe briſer avec impétuoſité. R. d. E.

(*f*) Artus aſſûre qu'il n'y a pas moins de trois ou quatre braſſes d'eau ſur ces Baſſes.

(*g*) *Angl.* les Vaiſſeaux Européens y viennent ordinairement faire de l'eau. R. d. E.

(*h*) Barbot, pag. 390.

(*i*) Suivant Boſman, elle ne peut être ſi loin.

(*k*) Boſman, pag. 408. & Barbot, *ubi ſup.*

(*l*) Il ſemble que Boſman en faſſe des Iſles différentes.

(*m*) Les Pilotes placent l'Iſle du Roi, au Nord de l'Iſle des Perroquets.

(*n*) Artus confirme qu'il y a dans cette Iſle une montagne d'une hauteur remarquable, & que l'autre [qui n'en n'eſt pas éloignée] abonde en [Bananes, Oranges, Ignames & autres] fruits. [Il faut donc que l'Iſle de Pungo, ſoit l'Iſle du Roi, & l'autre, celle des Perroquets.]

(*o*) Barbot, *ubi ſup.*

leur Langue *Seigneur*]; titre qu'ils trouvent préférable à celui de Roi [comme le faiſoient auſſi les Anciens Romains.] Boſman, qui avoit paſſé ſeize jours dans cette Rivière, dit qu'une des deux Iſles tire ſon nom du Roi, & l'autre du Prince de la Rivière; deux Seigneurs, dit-il, fort puiſſans dans le Pays: mais qu'ayant été ravagées & rendues déſertes en 1698, elles furent abandonnées par ces deux Princes, qui ſe firent de nouveaux Etabliſſemens ſur deux différens bras de la Rivière [qui en a un grand nombre]. RIO GABON.

A deux lieuës de l'embouchure, ſuivant Artus, on trouve dans Rio Gabon un Banc de ſable, mais qui n'a pas moins de huit braſſes d'eau. [La Côte s'étend au Nord & au Sud.] La profondeur, au milieu du canal, eſt de douze ou treize braſſes (*p*), qui diminuent, dans l'eſpace d'une demi-lieuë, juſqu'à ſept, ſix & quatre; de ſorte qu'il eſt aiſé [de faire voile &] d'y mouiller au long des rives (*q*). Boſman obſerve néanmoins que les ſondes ont ici peu d'uniformité, & qu'après avoir trouvé dix, douze & quinze braſſes, on eſt ſurpris de tomber auſſi-tôt ſur cinq; après quoi l'on ſe retrouve preſqu'auſſi-tôt ſur douze, comme ſi le fond de la Rivière étoit parſemé de Rocs. Il ajoûte qu'il faut attendre la marée pour y entrer, parce que la violence du reflux ne permet pas de remonter lorſqu'elle deſcend. Cet Auteur, à qui l'expérience avoit procuré tant de lumières, avertit encore, que pendant l'eſpace de quelques lieuës la Rivière de Gabon eſt navigable pour les petits Bâtimens, (*r*) mais qu'il y a peu de ſûreté à remonter plus loin. Diverſes profondeurs de Rio Gabon.

OUTRE le motif du Commerce, quantité de Vaiſſeaux ſont attirés dans cette Rivière par la commodité qu'on y trouve pour ſe radouber. Ceux qui s'y rendent dans cette dernière vûe, ſe déchargent dans l'Iſle du Prince de tout ce qu'ils ont de peſant, comme leur canon, leurs ancres, leurs barils d'eau, & ſe ſervent de la marée pour s'avancer ſur la rive auſſi loin qu'il eſt poſſible, afin de ſe trouver preſqu'à ſec au tems du reflux. Mais les gros Bâtimens courent beaucoup de riſque à ſuivre cette méthode. [Et le Capitaine d'un Vaiſſeau Hollandois, qui avoit fait le Voyage de Compagnie avec l'Auteur, préféra de renverſer ſon Bâtiment ſur les côtés; par ce moyen il lui fut aiſé, de le nettoyer entièrement juſqu'à la Quille]. Commodité de cette Rivière.

LE Commerce de Rio Gabon conſiſte en yvoire, en cire, en miel, &c. Il eſt quelquefois fort lent, ſur-tout lorſque les Habitans ayant vû paroître peu de Vaiſſeaux, ne s'empreſſent point de faire approcher leurs marchandiſes de la Côte. Mais cette diſgrace leur arrive peu, depuis que les Bâtimens Zélandois d'Interlope ont pris l'habitude de viſiter leur Rivière dans toutes les ſaiſons, ſoit pour le Commerce ou pour ſe radouber. Ils y vont prendre auſſi de l'eau & du bois, quoiqu'ils n'en trouvent pas moins facilement au Cap-Lopez (*s*). Quel eſt ſon Commerce.

BOSMAN, qui s'étoit propoſé de faire le Commerce de l'yvoire & de la cire à Rio Gabon, s'accommoda ſi peu du caractère des Habitans, que pour s'en Les Habitans rebutent Boſman.

(*p*) Il y a quelque difficulté à concilier ici les Voyageurs; car il ſemble, en liſant Barbot, que de ſon tems du moins, l'Iſle du Prince & celle des Perroquets étoient la même. Mais on conçoit effectivement que ceux qui l'ont ſuivi peuvent avoir confondu tous ces noms. *Voyez* Barbot, *ubi ſup.*

(*q*) Artus *ubi ſup.* pag. 124.

(*r*) *Angl.* mais qu'il n'en connoiſſoit ni la longueur, ni la largeur. R. d. E.

(*s*) Barbot, *ibid.*

Rio Gabon. s'en défaire, après avoir commencé à traiter avec eux, il céda ſes droits à d'autres Facteurs de ſa Compagnie, qui arrivèrent fort-à-propos. Il trouva les memes Négres encore plus inſupportables en revenant de Juida, où il n'avoit eu qu'à ſe louër de la civilité des Habitans (*t*). [Le Commerce qu'on peut faire avec les premiers eſt peu conſidérable, & ne dédommage pas, à beaucoup près, de tous les déſagrémens, auxquels on eſt expoſé de leur part. Pour vendre une ſeule dent d'Eléphant, ils marchanderont quelques fois tout un jour, iront & reviendront cinq ou ſix fois, ſans pouvoir rien conclure].

Plaiſante fierté. Quelqu'avidité que les Négres de Gabon ayent pour l'eau-de-vie, ils n'en boiroient point une goute à bord, avant que d'avoir reçu quelque préſent. S'ils trouvent qu'on ait trop de lenteur à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander ſi l'on s'imagine qu'ils ſoient capables de boire pour rien? Ceux qui ne les payent point ainſi pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point eſpérer de faire avec eux le moindre Commerce.

Lorsque l'Auteur eut abandonné le deſſein d'entrer en commerce avec eux, il lui en vint d'abord une groſſe Troupe, qu'il auroit ſouhaité de pouvoir envoyer aux autres Facteurs. Il leur offrit quelques verres d'eau-de-vie, pour s'en délivrer honnêtement. Mais irrité de leur voir refuſer de boire ſans avoir reçû des préſens, il prit le parti de leur tourner le dos. Alors comprenant qu'il renonçoit au Commerce, ils revinrent lui demander humblement ce qu'ils avoient refuſé. Sa réponſe fut, qu'il n'avoit pas le tems de les écouter. [De ſorte qu'ils furent obligés de s'en retourner, ſans avoir rien eu à boire.] Ils ſont aſſez diſpoſés à faire eux-mêmes des préſens aux Européens qui arrivent, mais c'eſt à condition qu'on leur en faſſe ſur le champ de plus conſidérables; & ſi l'on eſt trop lent pour leur impatience, non-ſeulement ils n'ont pas de honte de demander, mais ils reprennent ce qu'ils ont apporté lorſqu'ils croyent ne rien gagner au change. Enfin, l'Auteur conclut d'un ton chagrin (*v*) qu'ils ne différent des bêtes que par la forme. Au reſte, ſon témoignage eſt confirmé par celui d'Artus, qui repréſente les Habitans de Rio Gabon comme une Nation farouche & cruelle [qui eſt toûjours en Guerre ſoit ſur Mer ſoit ſur Terre.] Ils n'épargnent perſonne, dit-il, & bien moins les Etrangers. En 1601, les Hollandois éprouvèrent leur cruauté, lorſque ces Barbares, s'étant ſaiſis [d'un Vaiſſeau Eſpagnol &] de deux Barques de Delft, [dont l'une s'appelloit le Palmier & l'autre la Moreſque], maſſacrèrent inhumainement l'Equipage. Le même Auteur ajoûte que les hommes ſont des Loups raviſſans, & les femmes des Louves impudentes, (*x*) qui préviennent les déſirs & les ſollicitations des Etrangers; [leurs Maris mêmes, ſans en excepter le Roi, les offrent librement aux Européens.] Entr'eux les premières loix de la nature paroiſſent inconnues ou comme effacées par une longue dépravation. La mère reçoit ouvertement les careſſes de ſon fils, & les filles celles de leur père (*y*).

Baroarie & cruauté des Habitans.

Inceſtes en uſage.

Diviſion de la Nation. Quoique les Négres de Gabon ne compoſent point une Nation nombreuſe, ils ſont diviſés en trois claſſes; l'une qui eſt attachée au Roi, l'autre au Prince,

(*t*) Boſman, pag. 401.

(*v*) Deſcription de la Guinée par Boſman, pag. 404. & ſuiv.

(*x*) *Angl.* elles regardent comme un grand honneur d'être careſſées par des Etrangers. R. d. F.

(*y*) Artus, *ubi ſup.* pag. 125.

Prince, & la troiſième, qui ne reconnoît point d'autre Maître qu'elle même. Les deux premières, ſans être en guerre ouverte [n'étant pas aſſez puiſſantes pour cela, à ce que croit l'Auteur] [font profeſſion de ſe haïr], & cherchent pendant la nuit l'occaſion de ſe battre & de s'entrepiller. [Ils ſe retirent enſuite chez eux, chargés de coups ou de butin ſuivant que la Fortune les a plus ou moins favoriſés.] Mais cette barbarie n'empêche point qu'ils ne ſe faſſent honneur de prendre des noms Européens (z) & qu'en venant à bord ils ne déclarent le nom qu'ils ont emprunté, comme s'ils nous croyoient obligés, dit l'Auteur, de les en eſtimer davantage (a). RIO GABON.

Leurs habits & leurs parures.

ILS ont, pour pagnes, des nattes d'écorce d'arbre, aſſez proprement travaillées & teintes en rouge, qu'ils ornent de quelques peaux de Singes ou d'autres animaux, avec une ſonnette qui leur pend du milieu [de l'eſtomac.] La plûpart vont [pieds] & tête nuds. Leurs cheveux ſont coupés d'une manière bizarre, ou relevés ſur la tête. Quelques-uns portent de petits bonnets de joncs, ou d'écorce de Cocotier. D'autres ſe parent les temples de deux touffes de plumes & de petits plaques de fer. Ils ſe peignent le corps de rouge avec la décoction d'un certain bois. On voit aux uns des anneaux de fer ou de cuivre, qui leur traverſent le nez, les lévres & les oreilles; aux autres, de petites piéces d'yvoire dans les mêmes parties. Pluſieurs ſe percent la lévre inférieure, & rendent le trou aſſez grand pour ſe faire un plaiſir d'y paſſer la langue. Leurs pendans d'oreille péſent quelquefois plus d'une livre. La plûpart ont pour ceinture une piéce de peau de buſle [dont on n'a point ôté le poil] qui ne leur entourant point tout-à-fait le corps, eſt liée par devant avec une corde. Elle leur ſert à ſuſpendre des couteaux larges & courts, qui pendent devant eux.

Férocité des femmes.

LES femmes ſont chargées de bracelets très-peſans, de cuivre & de léton. Autour de la ceinture, elles n'ont qu'une natte de roſeau. Leur vie reſſemble à celle des bêtes ſauvages. Lorſqu'elles ſont preſſées du ſommeil, elles ſe couchent à terre dans le lieu où elles ſe trouvent. [Quelques-unes ſe ſervent d'un matelas ou d'une natte faite de paille.] Leur occupation eſt de porter de l'eau, [de r'amaſſer] & de préparer les fruits & les racines qui ſervent d'alimens à leur famille. Les hommes & les femmes ont la peau cicatriſée d'un ſi grand nombre de figures, (b) qu'on ne peut les regarder ſans étonnement.

Commerce de vieilles perruques.

BOSMAN, ſans entrer dans aucune deſcription de leurs habits, dit ſeulement qu'ils ſont miſérablement vêtus, comme tous les autres Négres, & qu'achetant les habits de rebut des Matelots Européens, ils ſe croyent merveilleuſement parés lorſqu'ils ſont couverts de ces guenilles. Ils ſont paſſionnés pour les chapeaux & les perruques, mais la manière dont ils les portent eſt ſingulièrement horrible. Autrefois les Matelots Hollandois faiſoient ici un commerce conſidérable en vieilles perruques, pour leſquelles ils recevoient en échange de la cire, du miel, des perroquets, des ſinges, & toutes ſortes de raffraichiſſemens. Mais depuis quelques années, il eſt venu ſur

(z) *Angl.* Hollandois. R. d. E.
(a) Boſman, *ubi ſup.* pag. 402.
(b) Boſman, pag. 403. & 405.

Rio Gabon. ſur la Côte tant de Marchands de perruques, que les Matelots (*c*) ont ce profit de moins.

Les Négres de Gabon ſont [pour la plûpart] grands, robuſtes & bien-faits. Ils ſe frottent le corps avec de la graiſſe de Buffles & d'Eléphans, & ſe le peignent d'une couleur rouge, dont l'odeur eſt ſi puante, ſur-tout dans les femmes, qu'on ſent leur approche de cinquante pas. Mais elles n'en plaiſent pas moins aux Matelots, qui pour un petit couteau, ou quelqu'autre bagatelle, peuvent ici ſe choiſir des Maîtreſſes.

Les femmes s'apprivoiſent avec les Matelots.

Les Armes du Pays ſont des zagaies, des dards, des arcs & des fléches empoiſonnées. [Ils ont une eſpèce d'Armes particulières, qui ne reſſemblent pas mal à nos Lances, excepté que la pointe en eſt plus longue.] On ne voit jamais les Habitans ſans un poignard à la main. Quelques-uns en ont à trois pointes, dont les bleſſures doivent être fort dangereuſes. Leurs tambours ſont étroits, & ſe terminent en pointe. Leurs zagaies & leurs épieux ſont fort bien travaillés, car ils ont d'excellens Forgerons. Lorſqu'ils vont à la guerre, leurs femmes portent leurs armes.

Armes du Pays.

Alimens. La Nourriture commune, au long de la Rivière, conſiſte en ignames, en patates & en bananes. On fait ſécher les bananes (*d*); & de leur farine, on compoſe une pâte qui tient lieu de pain. Le Pays produit diverſes ſortes de racines & de cannes de ſucre. Le poiſſon y étant en abondance, les Habitans le font ſécher au ſoleil. [Ils font auſſi ſécher de la Chair, de la même manière.] Ils mangent à terre, avec beaucoup de mal-propreté, dans des plats & dans des écuelles de bois. Mais leur Mani, ou leur Roi, eſt aſſez bien fourni de vaiſſelle d'étain (*e*).

Uſages groſſiers. Ils n'ont pas l'uſage de boire en mangeant; mais après leurs repas, ils prennent plaiſir à s'enyvrer de vin de Palmier, ou d'un mélange de miel & d'eau qui reſſemble à notre hydromel. Quoique la paſſion pour l'eau-de-vie paroiſſe commune à tous les Négres, elle eſt ſi déſordonnée à Rio-Gabon, que les Habitans lui ſacrifient tout ce qu'ils poſſédent. Ils donnent une fort belle dent d'Eléphant pour une meſure d'eau-de-vie, [qu'ils ſont ſûrs de boire avant que de s'en retourner, & même] qu'ils ont quelque-fois vuidée avant que de ſortir du Vaiſſeau. Lorſque l'yvreſſe commence à les échauffer, la moindre diſpute les met aux mains, ſans reſpect pour leur Roi & pour leurs Prêtres, qui entrent à coups de poings dans la mêlée, pour ne pas demeurer Spectateurs inutiles. Ils ſe battent de ſi bonne grace, que leurs chapeaux, leurs perruques, leurs habits, & tout ce qu'ils ont entre leurs mains, eſt précipité dans la Mer. Au reſte, ils ſont ſi peu délicats ſur l'eau-de-vie, qu'avec la moitié d'eau claire & un peu de ſavon d'Eſpagne, pour faire écumer la liqueur, on peut l'augmenter au double ſans qu'ils s'en apperçoivent. (*f*) [C'eſt ce qui réuſſit une fois ſi bien aux Européens, qu'ils furent fâchés de n'y en avoir pas mis une plus grande doſe].

Le

(*c*) *Angl.* jurent que le Commerce eſt ruiné, & quoique ces Marchandiſes ne leur coutent rien, ils n'en retirent cependant aucun profit. R. d. E.

(*d*) Le même Ecrivain dit qu'ils font rôtir les bananes & que c'eſt leur principal aliment. Ils ont des ignames, des patates & des féves, mais en petite quantité.

(*e*) Artus, *ubi ſup.* pag. 124.

(*f*) Boſman, *ubi ſup.* pag. 402.

EN un mot, dit Boſman, l'Univers n'a point de Nation plus barbare & plus miſérable. Il juge qu'elle tire ſa principale ſubſiſtance de la Chaſſe & de la Pêche, parce qu'il n'apperçut dans le Pays (*g*) aucune ſorte de bled, ni aucune trace d'agriculture. Les maiſons, ſuivant Artus, ne laiſſent pas d'être bâties avec aſſez d'art; elles ſont compoſées de roſeaux & de cannes, couvertes de feuilles de Bananier, & plus agréables que ſur la Côte de Guinée. RIO GABON. Le Pays eſt ſans bled & ſans culture.

LE Palais du Mani ſe nomme *Golipatta*. Il eſt plus grand que tous les autres édifices. L'habillement de ce Prince n'eſt pas moins différent de celui du Peuple. C'eſt une eſpèce de harnois, compoſé d'un mélange d'os & de coquillages, peints en rouge, & joints enſemble comme des chappelets, autour de ſon cou, de ſes bras & de ſes jambes. Il a le viſage peint de blanc. ✠ Devant la porte de ſon Palais, on voit un [mauvais] canon de cuivre & quelques autres piéces de fer, que les François lui ont donné en échange pour des Marchandiſes plus précieuſes. Mais les Négres ſont paſſionnés pour l'artillerie. Palais du Roi.

LE Langage & la Religion du Pays ſont les mêmes qu'au Cap Lopez. Artus prétend que la Langue de Gabon s'apprend plus facilement que celle de la Côte d'Or, parce que les Habitans parlent avec plus de lenteur. Langue & Religion de Gabon.

LEUR Religion n'a rien de remarquable. Ils adorent le Soleil & la Lune, ✠ [mais ſans exclure d'autres Idoles, qu'ils ont en grand nombre.] Quelques-uns adreſſent leur culte aux arbres; d'autres à la terre, comme à la ſource de tous les biens ſenſibles, & portent le reſpect qu'ils ont pour elle, (*b*) juſqu'à n'oſer cracher deſſus. Boſman n'ajoûte rien au récit d'Artus. Il leur attribue ſeulement beaucoup de ſuperſtition, & quantité d'Idoles; mais dans le peu de ſéjour qu'il fit ſur les bords de la Rivière, (*i*) il ne put ſe procurer d'autres informations. Il conclut auſſi du peu d'égard qu'ils ont les uns pour les autres, que chacun vit pour ſoi-même, s'embaraſſant peu du Roi & des Princes, qui ne jouiſſent que d'un vain titre (*k*) & (*l*) d'une ombre de pouvoir. En 1600, ☞ (*m*) on comptoit trois [puiſſans] Rois ſur la Rivière, dont l'un faiſoit ſa réſidence à *Kajomba*, ſur la rive Nord; l'autre à Gabon, ſur la rive Sud; & le ☞ troiſième [le plus puiſſant des trois,] dans les Iſles de Pungo. Le Roi de Pungo & celui de Kajomba, s'étant unis par une étroite alliance, étoient ſans ceſſe en guerre avec le Roi de Gabon, qui employoit de ſon côté le ſecours des Négres du Cap Lopez Conſalvo. Artus, qui nous donne cette idée du Pays, ajoûte que dans chaque Village, les Habitans s'aſſembloient le matin chez leur Gouverneur, qu'ils nommoient *Chaceponſo*; & que ſe jettant à genoux devant lui, ils battoient des mains & crioient, *Fino*, *Fino*, *Fino*, qui ſignifie bon-jour dans leur Langue. Mais on a déja fait obſerver que du tems de Boſman, il n'y avoit qu'un Mani, ou un Roi, ſur la Rivière de Gabon. ☞ Ce Prince [en honnête-homme,] dit le même Auteur, exerçoit le métier de Forgeron, pour gagner ſa vie ſans être à charge à ſes Sujets, & louoit ſes femmes Etat du Pays en 1600. Changement poſtérieur.

(*g*) Le même, pag. 406.
(*b*) Artus, pag. 124. & 126.
(*i*) *Angl.* il ne put apprendre de quelle ſorte étoient ces Idoles, ni quelle étoit leur créance. R. d. E.
(*k*) Boſman, pag. 405, & ſuiv.
(*l*) *Angl.* ſans aucune ombre de pouvoir. R. d. E.
(*m*) Artus, *ubi ſup.* pag. 124.

Rio Gabon. femmes aux Européens [& profitoit de toutes les autres occaſions que le hazard lui préſentoit pour faire quelque gain]; ce qui n'empêchoit point que ſa pauvreté ne fut extréme, comme celle de tous les autres Habitans (*n*).

Hyver du Pays.

La ſaiſon de l'hiver arrive ici au mois d'Avril, & dure juſqu'au mois d'Août. Mais on ne doit entendre, par le nom d'hiver, que le tems des pluies, qui tombent avec une abondance continuelle, & que la terre abſorbe auſſi-tôt ſans qu'il reſte aucune trace d'humidité. La chaleur n'eſt pas moins exceſſive, avec beaucoup d'épaiſſeur & d'obſcurité dans l'air. Ces pluies enflent les Rivières, & le poiſſon eſt innombrable dans cette ſaiſon. Les jours & les nuits ſont égaux en longueur (*o*). [Ils ont l'hiver lorſque nous avons le Printems, & l'Eté lorſque nous avons l'Automne & c'eſt ce qui eſt cauſe que leur Eté eſt plus froid que leur Hiver.]

Bêtes farouches en grand nombre.

Dans tous les Pays qui bordent la Rivière, la multitude des bêtes farouches eſt incroyable, ſur-tout d'Eléphans, de Bufles & de Sangliers. Boſman ayant pris terre à la pointe de ſable, [dont on a parlé plus haut,] avec le Capitaine de ſon Vaiſſeau & quelques (*p*) domeſtiques, pourſuivit, l'eſpace d'une heure, un Eléphant qui avoit marché pendant plus d'une lieuë ſur le rivage, à la vûe du Vaiſſeau. Mais il diſparut heureuſement dans un bois; car (*q*) avec ſi peu d'hommes, qui n'étoient armés que de mouſquets, (*r*) il y avoit eu de l'imprudence à preſſer un animal ſi redoutable. En revenant de cette chaſſe, l'Auteur rencontra cinq autres Eléphans en troupe, qui jettant ſur lui & ſur ſon cortége un regard indifférent, comme s'ils n'euſſent pas jugé quelques hommes dignes de leur colére, les laiſſérent paſſer tranquillement. Boſman & ſes Compagnons, par un mouvement de crainte autant que de reſpect, les ſaluèrent en ôtant leur chapeau. Cependant il ne ſe paſſa pas de jour où l'Auteur ne prît le plaiſir de la chaſſe, ſur-tout des Sangliers, qui lui donnèrent beaucoup d'amuſement. Dès le ſecond jour, il en trouva une troupe de plus de trois cens, qu'il ſe mit à chaſſer avec vigueur. Mais ils étoient plus légers que lui, à l'exception d'un ſeul qui ſe laiſſa couper & qui ſe jetta dans un petit bois. Les Chaſſeurs Hollandois n'auroient pas été long-tems à ſe rendre les plus forts, s'ils n'euſſent découvert auſſi-tôt dans le même bois le ſquelete entier d'un Eléphant. La joie de cette priſe leur ayant fait abandonner l'eſpérance de l'autre, ils trouvèrent ſoixante-dix livres d'yvoire dans la tête de cet Eléphant (*s*).

Chaſſe d'éléphans.

Chaſſe de Sangliers.

Chaſſe de Bufles.

Le troiſiéme jour, Boſman [au-lieu de rencontrer des Sangliers] tomba ſur une bande d'environ cent Bufles; & les ayant forcés de ſe ſéparer en pluſieurs troupes, il s'attacha aux plus voiſins, [qui étoient au nombre de 19 ou 20], ſur leſquels ſes Gens firent pleuvoir une grêle de balles. Il ne parut pas que ces farouches animaux s'en fuſſent reſſenti; mais ils regardèrent leurs ennemis d'un air irrité, comme s'ils leur avoient reproché cet outrage.

Qualités de ces animaux.

La plûpart de ces Bufles étoient rougeâtres. Ils avoient les cornes droites & panchés vers les épaules, de la grandeur à peu-près de celles d'un bœuf ordinaire.

(*n*) Boſman, pag. 406.

(*o*) Deſcription de la Guinée par Boſman, pag. 406.

(*p*) *Angl.* Neuf ou dix. R. d. E.

(*q*) *Angl.* ils ne connoiſſoient pas alors, le danger qu'il y a de pourſuivre un Animal ſi redoutable avec &c. R. d. E.

(*r*) Artus, dans la Collection de De Bry, Part. VI. pag. 226.

(*s*) Boſman, *ubi ſup.* pag. 408. & ſuiv.

Digitized by Google

ordinaire. En courant, ils paroiſſoient boiteux des pieds de derrière; mais leur courſe n'en étoit pas moins prompte. Les Négres aſſurérent Boſman que s'ils ſe ſentent bleſſés, ſans l'être mortellement, ils ſe jettent ſur leurs ennemis, & ne manquent guéres de les tuer. L'Auteur eut d'autant moins de peine à le croire, que dix ans auparavant quelques Hollandois étant à la chaſſe dans le même Pays, un d'entr'eux tira ſur un Bufle, qui fondit auſſi-tôt ſur lui, & l'auroit tué, ſans le ſecours qu'il reçut d'un de ſes compagnons. Mais ce ſecours même lui devint funeſte. Celui qui le donnoit ayant tiré ſur le Bufle, le manqua, & bleſſa du même coup l'ami qu'il avoit voulu ſecourir. Alors le Bufle ſe jetta ſur ſon ennemi bleſſé, & lui arracha facilement un reſte de vie. Les Négres font la guerre aux Bufles avec plus de précautions. Après avoir obſervé les lieux que ces animaux fréquentent, ils ſe placent ſur quelque arbre aux environs, & tirent de-là ſans danger. S'ils voyent tomber leur proie ☞ [& qu'il n'y ait rien à craindre,] ils deſcendent pour l'emporter tranquillement. ☞ [De cette manière ils viennent à bout d'en tuer pluſieurs.] S'ils n'ont fait que des bleſſures, ils attendent que l'animal ait diſparu pour ſe retirer. La chair de Bufle, eſt ici fort bonne, & ſuffiſamment graſſe, (*t*) parce que l'herbe ne manque point à ces animaux vers le *Sandy-Point*, ou la Pointe de ſable. Le terroir du Pays n'eſt pas d'ailleurs extrémement fertile, c'eſt-à-dire, propre aux grains & aux racines, du moins depuis l'embouchure de la Rivière juſqu'à l'Iſle du Prince, qui eſt la ſeule partie où l'on ait pénétré. Mais il produit une abondance extraordinaire de fruits; & la Rivière n'eſt pas moins remplie de ☞ toutes ſortes de poiſſons, [dont l'Equipage du Vaiſſeau que l'Auteur montoit, fit proviſion pour tout le Voyage].

Rio Gabon.

Hollandois tué.

☞ On y voit auſſi beaucoup de Crocodiles & de Chevaux-Marins. [Ses bords ſont garnis d'arbres fort touffus.] L'embouchure eſt fréquentée par un grand nombre de petites Baleines, que les François appellent *Souffleurs*, les Hollandois *Nord-Kopers*, & les Anglois, (*v*) *Grampuſſ*, dont la longueur eſt d'environ quarante pieds. Juſqu'au Cap-Lopez, la Côte offre une infinité de Remores ou de Sucours (*x*). Les Négres ont une manière de pêcher fort amuſante. Ils parcourent tranquillement la Rivière dans un Canot; & lorſqu'ils apperçoivent un poiſſon, ils lui lancent leur zagaie avec tant d'adreſſe, qu'ils manquent rarement leur coup.

Crocodiles & Souffleurs.

(*t*) Boſman, pag. 408.
(*v*) Voyez ci-deſſus l'Hiſtoire Naturelle du Tome IV.
(*x*) Boſman, pag. 407. & Barbot, pag. 390.

§. III.

Côte depuis Rio Gabon juſqu'au Cap Lopez-Conſalvo.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'AU CAP LOPEZ-CONSALVO.

Diſtance au long des Côtes juſqu'au Cap-Lopez.

DEPUIS la pointe Sud de Rio Gabon, la Côte s'étend Sud-quart-d'Oueſt juſqu'à la Rivière d'*Olibato*, ou d'*Olibatta*, pendant l'eſpace de vingt-einq [ou trente] lieuës. On en compte neuf de cette Pointe à la Rivière de Nazareth; ſix de là juſqu'à la Baye du même nom; douze enſuite juſqu'à l'embouchure d'une autre Rivière, d'où il n'en reſte que quatre & demie juſqu'à celle d'Olibato.

LA Côte eſt baſſe & couverte de bois juſqu'aux Dunes blanches qu'on appelle *Las-Serniſſas*. Ces Dunes ſont diſtinguées par les Portugais en *Fanais-Piquenas*, au Nord de la Rivière Nazareth, & *Fanais-Grandes* qui s'étend au Sud juſqu'aſſez près de la Baye de Nazareth. A l'exemple des Portugais, les Anglois les ont nommées dans leur Langue *Little* & *Great-Cliffs*; (a) & les Hollandois *Kleyne* & *Groote-Klippen*. D'autres les nomment *Witteboek*.

Rivières de Nazareth & d'Olibato.

APRÈS la Rivière Olibato, la terre tourne droit au Nord-Oueſt l'eſpace d'environ huit lieuës, & forme une Péninſule étroite & plate, qui n'a pas plus de deux lieuës dans ſa plus grande largeur, & qui diminue par degrés à meſure qu'elle approche au Nord-Oueſt de ſa Pointe ou de ſon Cap, qui eſt le fameux Cap Lopez Conſalvo. La Mer qui eſt entre ce Cap & la terre qui lui répond à l'Eſt, porte le nom de Baye ou d'Angra de Nazareth; & la Côte voiſine, au Sud-Sud-Eſt, forme le Golfe ou la Baye d'Olibato. A l'entrée de la Rivière de Nazareth, du côté du Nord, on rencontre une Iſle nommée *Fanias*, que les Pilotes Anglois appellent *Finas*; & du côté du Sud, ſort un Banc triangulaire qui s'étend l'eſpace de cinq lieuës au long de la Baye d'Olibato. Cette Baye contient pluſieurs Iſles & quantité de Bancs. Au centre eſt l'Iſle de Pirins, entre la Côte de la Baye de Nazareth & le Cap Lopez. A l'Eſt on trouve une autre Iſle, mais beaucoup plus petite. A l'Oueſt, près du Cap, eſt un Banc qui a pris le nom de *Banc François*. Au Sud-Eſt de l'Iſle Pirins, on trouve encore une Iſle qui eſt à l'oppoſite de la Rivière d'Olibato, vers laquelle s'avance un Banc de ſable qui part [du côté Occidental] de cette Rivière.

Pluſieurs Iſles.

Banc François.

LA Côte de la Baye d'Olibato, depuis Angra de Nazareth juſqu'à la Pointe Nord-Eſt de Rio Olibato, eſt couverte d'un grand Banc de ſable, qui s'élargit à meſure qu'il approche de la Rivière, juſqu'à ce qu'il arrive au Canal de l'embouchure, & qui recommence à s'étendre au-delà du Canal, vers la rive (b) Nord de la même Rivière. Comme les ſables ſont mouvans & les fonds d'une inégalité continuelle aux environs de cette Baye, il ſeroit dangereux d'y paſſer ſans avoir conſtamment la ſonde à la main. Mais auſſi-tôt qu'on eſt arrivé à l'Oueſt du Cap, tous les dangers diſparoiſſent, & le fond devient excellent.

ON

(a) Cette Deſcription eſt entièrement tirée de la Deſcription de Guinée par Barbot, pag. 394. & ſuiv.

(b) *Angl.* Nord-Oueſt. R. d. E.

ON trouve généralement au long de cette Côte douze & treize braſſes d'eau à une lieuë & demie du rivage ; mais plus près de la terre, on tombe ſur quatre & ſix, & le mouillage eſt sûr. La marée venant du Cap Lopez, porte au Sud & à l'Oueſt quart au Sud, pendant les mois de Mars d'Avril & de May; ce qui facilite beaucoup la Navigation pour traverſer l'Equateur. Il eſt rare autour du Cap, qu'elle aille au Nord, dans cette ſaiſon, comme il arrive quelquefois aux mois d'Août & de Septembre. On attribue ce changement aux vents du Sud, qui la forcent de prendre ſon cours au Nord ; & l'on prétend qu'alors ils ſouffient conſtamment de la grande Rivière de Zaire, quoiqu'elle ſoit à près de cent lieuës de cette Côte au Sud-Eſt (*c*).

Cap Lopez-Conſalvo. Sondes de cette Côte. Marées favorables.

LE Cap Lopez-Conſalvo, qui n'eſt en droite ligne qu'à dix-huit lieuës de Rio Gabon, (*d*) fait les dernières bornes du Golfe de Guinée. Un peu plus loin au Sud, on arrive à l'entrée du Royaume (*e*) d'Angola. Artus aſſûre que ce Cap n'eſt pas difficile à reconnoître, parce que c'eſt l'endroit de toute la Côte, qui s'avance le plus à l'Oueſt. Sa ſituation eſt au premier degré de latitude du Sud (*f*).

Cap Lopez-Conſalvo. Borne du Golfe de Guinée.

SUIVANT Barbot, (*g*) le Cap Lopez-Conſalvo, à cinq lieuës de diſtance du côté de l'Oueſt, paroît une Iſle baſſe & platte. Mais c'eſt réellement une longue & étroite Péninſule, qui s'étend l'eſpace de pluſieurs lieuës dans la Mer, & qui eſt baſſe, plate, marécageuſe & couverte de bois, (*h*) comme toutes les terres voiſines. Il a pris le nom du Portugais qui l'a découvert le premier (*i*).

Deſcription du Cap & de ſa Rade.

ARTUS obſerve que la Rade de ce Cap eſt également bonne pour le mouillage & le carénage, [ſur-tout pour les Vaiſſeaux qui retournent en Europe.] On y trouve des rafraîchiſſemens & des proviſions en abondance. Mais les Bancs de ſable & les Baſſes ne permettent point d'y entrer (*k*) ſans le ſecours de la ſonde. Boſman, qui rend le même témoignage, ajoûte que ces Bancs ſont peu dangereux dans un tems tranquille, & que ſuivant l'expérience qu'il en a faite, on les paſſe en pleine Marée (*l*) ſans s'en appercevoir. Barbot dit que le mouillage ordinaire pour les Vaiſſeaux de charge eſt à cinquante minutes de latitude du Sud-Eſt quart au Sud du Cap, à l'entrée même de la Pointe. Quoique la terre ſoit plate & baſſe, on peut s'approcher fort près du rivage pendant la marée, contre la nature ordinaire des Côtes plates, où la profondeur de l'eau diminue à proportion que la terre eſt baſſe. Mais le même Auteur fait obſerver qu'à une lieuë & demie du Cap, à l'Eſt-Nord-Eſt, on rencontre un Banc de ſable, qui laiſſe entre le Cap & lui un grand Canal (*m*) de cinquante braſſes de profondeur. Atkins, plus éxact encore ſur la ſituation de la Rade, aſſûre qu'on peut mouiller ſur deux braſſes de fond, en mettant le Cap Nord-Oueſt quart au Nord ; que le lieu de

(*c*) Barbot, *ibid.*
(*d*) Artus & Boſman le placent un degré au-deſſous de la Ligne ; Barbot, à cinquante-cinq minutes.
(*e*) Boſman, pag. 411.
(*f*) Artus, pag. 127.
(*g*) On le trouve auſſi nommé *Lopes*, *Lapes Conſalvez*, & ſimplement *Lopez*.
(*h*) Atkins dit que le Cap eſt bas, mais eſcarpé ; qu'il a beaucoup d'Arbres, & des Plaines par derrière, pag. 196.
(*i*) Barbot, pag. 495.
(*k*) Artus, pag. 127.
(*l*) Boſman, pag. 413.
(*m*) Barbot, pag. 394.

Cap Lopez-Consalvo.

de l'Aiguade eſt au Sud-quart-à l'Eſt, & que le Cap forme une Baye sûre & agréable (*n*).

Hameau près du Cap.

On découvre près du Cap un Hameau de vingt maiſons, ou de vingt huttes, qui ne ſont habitées par les Négres qu'à l'arrivée des Vaiſſeaux de l'Europe; c'eſt-à-dire preſque continuellement, car on voit ſans ceſſe au Cap Lopez un grand nombre de Batimens, ſur-tout de Hollandois, qui viennent s'y caréner ou prendre des proviſions (*o*). Boſman met peu de maiſons ſur le rivage, & marque pour principale habitation des Négres, une Ville, qui eſt ſituée, dit-il, un peu au-delà du Port, ſur une Riviére nommée (*p*) *Olibato*. C'eſt ſans doute la Ville même d'Olibato, qui eſt à l'embouchure de la Riviére. Barbot compte ſix lieuës par terre depuis cette Ville juſqu'au Cap. C'eſt la réſidence du Prince Thomas, fils du Roi du Cap Lopez, comme les Marchands de l'Europe lui font l'honneur de le nommer. D'Olibato juſqu'à la Cour du Roi, on compte encore cinq ou ſix lieuës, qu'on fait en remontant la Riviére dans des Canots. Le même Voyageur vit devant le Palais d'Olibato quelques Canons de fer montés ſur leurs affuts, que le Prince avoit reçus, des François, mais dont il faiſoit peu d'uſage. La Ville où le Roi fait ſa demeure contient environ trois cens maiſons, bâties de (*q*) branches entrelaſſées & couvertes de feuilles de Palmier, comme celles de Gabon. On rencontre, dans le Pays, [d'autres Villages &] d'autres Villes éloignées de cinq ou ſix lieuës l'une de l'autre (*r*). Les principaux Négres prennent les titres de Princes, de Ducs, d'Amiraux, & d'autres noms empruntés de l'Europe, comme ceux de Rio Gabon. En un mot, dit Boſman, les uſages ſe reſſemblent parfaitement dans ces deux Contrées, à l'exception de la civilité & de la douceur, dont les Habitans du Cap Lopez ſont mieux partagés (*s*).

Ville d'Olibato.

Ville où le Roi du Cap fait ſa réſidence.

On ne ſçauroit douter que la Riviére d'Olibato ne ſoit la même, où, ſuivant le réeit d'Artus, les Hollandois faiſoient de ſon tems le Commerce de l'Yvoire. Il ajoûte qu'elle produit un grand nombre de Crocodiles & de Chevaux-Marins; d'où quelques-uns concluent, dit-il, qu'elle doit (*t*) être un bras du Nil (*v*). Il obſerve auſſi que les Habitans ſont ici [beaucoup] plus civiliſés qu'à Rio Gabon, & que le Pays abonde en toutes ſortes de bêtes farouches, telles que des Eléphans, des Buffles, des Dragons, des Serpens, [des Singes] & d'autres (*x*) Monſtres, auſſi affreux, que redoutables. Atkins repréſente le Cap Lopez comme le refuge des Buffles, [& dit qu'il y en a vû douze tout-à-la-fois.] On y trouve auſſi [beaucoup de Singes], & des Perroquets gris (*x*).

Reſſemblance entre les Négres du Cap & ceux de Gabon.

Suivant Boſman, le poiſſon eſt encore plus commun au Cap Lopez qu'à Rio Gabon. Un jour au matin, dit-il, ſes gens en prirent aſſez, d'un coup de filet (*y*) pour la proviſion de dix Vaiſſeaux. Barbot dit, [preſque dans les mêmes termes,] que d'un ſeul coup on peut prendre de quoi charger

(*n*) Atkins, pag. 196.
(*o*) Barbot, pag. 395.
(*p*) Boſman, *ubi ſup.* pag. 412.
(*q*) *Angl.* de joncs. R. d. E.
(*r*) Barbot, pag. 396. & ſuiv.
(*s*) Boſman, *ubi ſup.*
(*t*) *Angl.* eſt, R. d. E.
(*v*) La même raiſon, ſoûtenue par l'ignorance [de l'Intérieur du Pays], a fait croire à quantité d'Ecrivains que le Nil étoit la ſource commune de toutes les [grandes] Riviéres d'Afrique, [& pluſieurs donnent, encore aujourd'hui dans la même abſurdité.]
(*x*) Artus, *ubi ſup.*
(*y*) Artus, *ibidem.*

ger une [petite] Barque. Il ajoûte que les huîtres n'y ſont pas en moindre abondance, & qu'on les voit pendre aux branches des Mangles [ou des Paletuniers] qui environnent la Baye (z). CAP LOPEZ-CONSALVO.

LES proviſions, (a) dont les Vaiſſeaux ſe fourniſſent ici, ſont des bananes, des patates & des ignames; de la chair de Buſle & de Porc, de la volaille, du poiſſon, du poivre-long, qu'on nomme autrement Pimento de Rabo, & du Pourpier. L'uſage, pour tous les Bâtimens qui arrivent dans la Rade, eſt de donner avis de leur approche par une décharge de quatre piéces de Canon. Auſſi-tôt les Habitans d'Olibato & des autres lieux voiſins s'empreſſent d'apporter au rivage, du bois [à brûler], de l'eau & toutes ſortes de proviſions, [dont on peut avoir beſoin ſur le Vaiſſeau.] Ils tiennent en réſerve certaines meſures de bois coupé, de la longueur de deux pieds, dont ils donnent la charge d'un Canot; [ou quand il eſt très-cher une braſſe] pour une barre de fer. L'eau fraîche ſe tire d'un grand Etang bourbeux, qui n'eſt pas loin du Cap. Elle ſe conſerve fort bien en Mer, & quantité de Matelots la trouvent plus ſaine que celle de S. Thomas & (b) du Prince. Chaque Vaiſſeau donne pour le mouillage & pour la liberté de l'eau & du bois, une douzaine de couteaux, & quelques bouteilles de liqueurs fortes, (c) qui ſont moins un droit qu'un préſent.

Proviſions que les Vaiſſeaux prennent au Cap.

Uſages du Cap à l'arrivée des Vaiſſeaux.

BOSMAN fait conſiſter ici le Commeree, comme à Rio Gabon, en Yvoire, en cire & en miel, qui eſt en fort grande abondance dans le Pays. Mais il y vient tant de Vaiſſeaux, qu'ils ne peuvent ſe flatter tous d'y trouver leur cargaiſon. Cependant, un des Yachts de la Compagnie Hollandoiſe y prit, en 1698, trois ou quatre milliers d'Yvoire & de Cire, [& en avoit eu davantage d'autres fois.] [D'autres ont été plus (d) ou moins heureux,] Barbot ajoûte à ces richeſſes, du bois de teinture. Les échanges ſe font pour (e) des couteaux [appellés Boſmans], du fer en barres, des coliers [de verre,] de vieux draps, de l'eau-de-vie & du rum, des haches, des chaudrons & d'autres Vaiſſeaux de cuivre, des armes à feu, de la poudre, du plomb & des balles. Le [bois de teinture, que les Anglois appellent] *Camwood*, appartient ici au Roi, qui le vend vingt-cinq ou trente ſchellings le tonneau (f), c'eſt-à-dire, la valeur de ce prix en marchandiſes; [quelques-fois il n'eſt pas au-deſſus de vingt ſchellings le tonneau.] La meilleure eſpéce croît dans les terrains marécageux. Elle eſt dure, peſante, & du plus beau rouge; au-lieu que celle des lieux hauts & ſecs eſt plus pale & plus légère. Le bon Camwood du Cap Lopez eſt auſſi eſtimé à Londres que celui de Scherbro (g).

Commerce du Cap-Lopez.

Où croît le bon Camwood.

(z) Barbot, *ubi ſup.* pag. 411.
(a) *Angl.* que ce Pays produit. R. d. E.
(b) *Angl.* Ou Iſle du Prince. R. d. E.
(c) Deſcription de la Guinée par Barbot, pag. 395. Deſcription du même Pays par Boſman, pag. 411. & ſuiv.
(d) Boſman, *ibid.* pag. 412.
(e) *Angl.* Les marchandiſes qu'on y peut porter ſelon cet Auteur ſont. R. d. E.
(f) *Angl.* Selon le prix courant des Marchandiſes en Europe. R. d. E.
(g) Barbot, *ibid.* pag. 395. & ſuiv.

§. IV.

HISTOIRE NATURELLE.

Courans, Pluies, Vents de Commerce & Vents de Terre sur les Côtes de Guinée.

[AYANT fini notre Deſcription de la Guinée, nous y joindrons pour clôture, l'Hiſtoire Naturelle de la Côte au regard des Courans des Pluyes des vents telle qu'Atkins nous la donne dans la Relation du Voyage qu'il y a fait,] Atkins, [raiſonnant en Phyſicien ſur les mouvemens de la Mer au long des Côtes de Guinée,] a jugé que le principe de peſanteur dont le célébre Newton s'eſt ſervi pour expliquer tous les phénoménes des marées, peut être appliqué ici aux Courans. Il expoſe les faits, & tire enſuite la concluſion (*a*).

Régularité des Courans, excepté dans les Rivières & les Canaux.

DANS les Rivières de Gambra, de Sierra-Léona & de Gabon, dans les Détroits & les Canaux de Bénin, & ſur toute la Côte, les marées ſont régulières; avec cette différence, que dans les Rivières & les Canaux où l'eau eſt reſſerrée entre des rives [peu éloignées,] elles ſont hautes & (*b*) violentes; mais que ſur les Côtes ouvertes, elles ſont lentes & baſſes, ne s'élevant guéres au-deſſus de deux ou trois pieds, [croiſſant à meſure qu'on avance vers la Baye & les Canaux de Bénin.] Cette remarque eſt ſenſible au Cap Corſe, à Sukkonda, à Commendo & dans d'autres lieux. En un mot, par-tout où la Côte s'ouvre & s'enfonce par quelque détour, la marée eſt plus haute d'un, de deux, ou de pluſieurs pieds, que ſur des Côtes plus droites & plus unies, quoique fort voiſines.

LES Courans ont quelquefois ici leur direction avec le vent, quelquefois contre le vent, & forment des ondulations comme la marée, [cependant ils ſont en général au deſſous du vent.] Dans d'autres tems, (*c*) la ſurface de la Mer, juſqu'à dix ou douze lieuës du rivage, eſt immobile pendant pluſieurs jours, ſans qu'on y ſente ou qu'on y apperçoive la moindre agitation.

Obſervations phyſiques & nautiques ſur les Courans de la Côte de Guinée.

LES Courans, dans la Baye de Bénin, ſe portent également ſur les deux rivages. Du côté du Sud, ils viennent des environs du Cap Lopez & de plus loin; & de la Côte de Popo, du côté de l'Oueſt, c'eſt-à-dire, de deſſous le vent; car on remarque les mêmes variétés dans les vents au long de la Côte, que dans les Courans. C'eſt ce que tous les Vaiſſeaux ont éprouvé en faiſant voile au Royaume d'Angola, lorſqu'ils ont voulu ſuivre la terre, ou lorſqu'ils ont (*d*) gagné l'Oueſt de Popo ou de la Côte d'Or. Atkins eſt perſuadé que la cauſe de toutes ces différences n'eſt que la forme des Côtes & les différentes qualités de l'air & des vents. La terre étant en droite ligne, ſans Golfes & ſans Bayes, à l'exception de celle de Bénin & de Kalabar [remarquables par leur étendue,] le flux de la Mer n'eſt pas plutôt arreté par le rivage, qu'il tend naturellement vers l'enfoncement qui forme ce Golfe, & devient plus fort à meſure qu'il s'avance des deux côtés; parce que les Golfes ont dans la contraction de leurs eaux quelque

(*a*) Les Obſervations ſuivantes contiennent, dans l'Original, quelques ſuperfluités qu'on a crû devoir ſupprimer.

(*b*) *Angl.* auſſi-bien que régulières. R. d. E.

(*c*) *Angl.* ils ont une ſurface calme & immobile, juſques à huit ou dix lieuës. R. d. E.

(*d*) *Angl.* taché de gagner. R. d. E.

HISTOIRE NATURELLE.

quelque reſſemblance avec les canaux des Rivières, qui à proportion de leur largeur, de leur profondeur, & de la Mer qui eſt à leur ouverture, ont plus ou moins de courant au long de leurs rives. Les vents, qui changent de route pour s'enfoncer dans la Baye, contribuent auſſi à l'impétuoſité des flots; [& l'on peut juger que la qualité même de] l'air y a quelque part, lorſque la (*e*) chaleur du Soleil attire des vapeurs qui vont ſe répandre en brouillards & en pluies [vers le rivage.] Que ne doit-on pas penſer des pluies, qui durant, ſans interruption, pendant cinq ou ſix ſemaines, fortifient encore la détermination des Courans?

L'AUTEUR examine (*f*) pourquoi les Courans prennent ordinairement leur direction ſous le vent. C'eſt que le flux, [dit-il], venant de l'immenſe étendue de l'Océan Méridional, prend néceſſairement ſon cours au long du rivage; mais que le reflux, qui retourne aiſément & comme également vers la Mer, cauſe ſi peu d'altération dans ſon cours, qu'à peine ſe fait-il appercevoir ou ſentir à peu de diſtance. Le Courant le plus impétueux que l'Auteur ait trouvé, fut à l'entrée du Golfe de Bénin. Il avoit quitté la Rade de Juida vers la fin du mois de Juillet; & quoique les Courans, dans cette Rade, fuſſent très-impétueux vers le deſſous du vent, [& le vent tout-à-fait Sud-Oueſt,] il trouva que ſans beaucoup de peine il auroit pû gagner (*g*) les Iſles [de l'Amérique.] Mais il en auroit déſeſpéré, comme d'une entrepriſe impoſſible, ſi le même courant eut traverſé toute la Baye. Il ne comprend pas même comment il put aller ſi loin au Sud, c'eſt-à-dire, ſous le vent, à moins qu'on ne ſuppoſe que les eaux, que les Courans amènent dans la Baye, ſont reverbérées au milieu de l'eſpace & tournent inſenſiblement vers la grande Mer.

Conclusions que l'Auteur en tire.

DE ce petit nombre d'Obſervations, Atkins croit pouvoir conclure: 1°. Que dans toutes ſortes de lieux il y a beaucoup de liaiſon entre les Courans & la marée; que c'eſt principalement la forme des Côtes qui ſert à leur direction; que s'ils ſe trouvent reſſerrés entre deux rivages juſqu'à former un eſpèce de canal, l'élévation diurnale de l'Océan par la Lune rendra la marée rapide à proportion de la largeur & de la profondeur du canal; [& de la Mer qui eſt à leur ouverture;] & que ſi la Côte eſt ouverte, comme en Guinée, ces marées deviendront de ſimples Courans. Ces concluſions s'accordent avec les obſervations que l'Auteur a lues dans pluſieurs Voyages aux mêmes lieux, particuliérement avec celles du ſixième Voyage entrepris au nom de la Compagnie [des Indes] d'Angleterre, (*b*) qui regardent le canal entre la Côte Orientale d'Afrique & l'Iſle de Madagaſcar. Comme ce canal eſt trop large & trop profond pour ſoûtenir la marée dans une même direction, il s'y trouve des Courans Nord & Sud, ſuivant que l'élévation de la marée porte au Nord ou au Sud de l'Iſle; & ce qui confirme l'opinion de l'Auteur, c'eſt que ces Courans ſont plus forts dans les lieux où le canal eſt plus étroit, & varient

(*e*) *Angl.* le Soleil attirant par-tout de la Mer au long du rivage & ſur-tout des Bayes qui ont des bas fonds une plus grande quantité de vapeurs qui ſe réſolvent enſuite en pluie & en brouillard. R. d. E.

(*f*) *Angl.* une autre raiſon. R. d. E.

(*g*) *Angl.* quelqu'une des Iſles. R. d. E.

(*b*) Voyez ci-deſſus, Tome II. de ce Recueil.

HISTOIRE NATURELLE.

rient ſur les différens points du Compas, à proportion que la Mer s'ouvre au paſſage de la Ligne.

Autres concluſions.

L'AUTEUR conclut en ſecond lieu, que les Courans & les marées ne s'apperçoivent que vers les Côtes, & qu'il eſt impoſſible de les découvrir à dix lieuës en Mer, ou à l'embouchure d'un canal. Il ajoûte qu'ils peuvent varier ſuivant l'influence de la Lune & le changement de l'air (*i*). On a remarqué conſtamment, au long de la Côte, un retour de pluies d'Automne & de Printems; mais celles-ci ſont les plus longues & les plus continuelles, des deux côtés de l'Equateur. A Sierra-Léona, elles commencent au mois de May. Sur la Côte d'Or & ſur celle de Juida, c'eſt au mois d'Avril. Elles ſont précédées par les vents du Sud & du Sud-Eſt. De l'autre côté de la Ligne, le mois des pluies du Printems, au Cap Lopez, eſt Octobre; au Royaume d'Angola, c'eſt Novembre. Les nuées, qui ſont alors fort épaiſſes, rendent l'air plus froid. Auſſi les Habitans donnent-ils à cette ſaiſon le nom d'hiver.

Explication de divers phénomènes.

ATKINS croit que la cauſe de cette irrégularité eſt impénétrable. Mais c'eſt une obſervation générale, que le Soleil à l'Equinoxe améne ordinairement la pluye [ou qu'il en eſt près.] Le Docteur Clayton aſſûre (*k*) qu'aux mois d'Avril & de Septembre les pluies ſont groſſes & fréquentes à la Virginie. On a fait la même remarque dans toutes les autres Contrées. Au Cap Corſe, en 1721, elles ceſſerent à la fin de May, après avoir duré ſix ſemaines ſans interruption, ſur-tout pendant la nuit, avec un tonnerre continuel, des éclairs & des calmes. Tous les vents qui ſoufflérent dans cet intervalle furent Sud, & venoient directement de la Mer. Les nuées qui contenoient la pluie arrivoient auſſi de l'Océan, & ſembloient ſe ſuccéder avec beaucoup d'ordre. Lorſque l'horiſon s'éclairciſſoit, comme il arrive quelquefois dans ces ſaiſons [pluvieuſes,] le Soleil ſe faiſoit ſentir avec un redoublement de chaleur.

D'où viennent les pluies, dans les Pays voiſins de la Ligne.

LES brouillards ordinaires [ſur les Côtes] dans les mêmes ſaiſons, & ces roſées abondantes, qui dans les autres tems tombent chaque nuit ſur le rivage, & rarement ou jamais, deux milles plus loin lorſqu'un Vaiſſeau eſt à l'ancre, ſont une preuve aſſez forte [de ce que l'on a remarqué plus haut, en parlant des Courans,] que les vapeurs qui (*l*) forment les pluies, s'élévent moins du milieu de l'Océan, que des eaux moins profondes au long ou dans l'intérieur des Côtes. Autrement ces exhalaiſons ſeroient beaucoup plus ſenſibles en pleine Mer, au-milieu de la maſſe d'eau dont on y eſt environné. Mais au contraire elles diminuent à proportion qu'on s'éloigne de la terre. Ajoutez, [dit l'Auteur,] que les vents de Mer, qui amènent ordinairement les pluies, ne s'élèvent, comme on le ſçait fort bien, qu'à peu de lieuës du rivage, [le Commerce ſe faiſant toûjours dans toutes ces latitudes;] & quoique leur régularité périodique, dans ces lieux voiſins de la Ligne, ſoit un miſtère fort obſcur, il eſt certain qu'ils pouſſent viſiblement ces nuées de terre,

(*i*) Voyage de Guinée par Atkins, pag. 132. & ſuivantes.

(*k*) Voyez les Tranſactions Philoſophiques, N°. 201. pag. 781. & l'Abrégé, Vol. III. pag. 575. & ſuiv.

(*l*) *Angl.* qui tiennent lieu de ces roſées; ou de pluies. R. d. E.

terre, chargées de vapeurs aqueuſes, qu'un air plus raréfié attire d'ailleurs aſſez naturellement, & dont il facilite la chûte. (*m*). HISTOIRE NATURELLE.

LES vents différens de ceux de l'Europe, dont on trouve la deſcription dans les mêmes Voyageurs, ſont particuliers aux latitudes chaudes, tels que les vents de commerce (*n*), [les vents de terre ou de Mer;] ou aux Côtes, tels que les Tornados & les *Matans* d'air. Ces (*o*) vents ſont Eſt, ils ſoufflent nuit & jour pendant toute l'année & dans toutes les parties du globe maritime, ſoit Atlantique, Indien, ou Amériquain; car quoique la cauſe qui les produit ſubſiſte avec beaucoup de force, ils reçoivent, [de la qualité &] de la poſition des terres, des déterminations fort différentes & fort incertaines. Ils s'étendront juſqu'à trente degrés de latitude du Nord lorſque le Soleil eſt de ce côté de l'Equateur, & de même au Sud lorſqu'il eſt du même côté; ſe détournant où il eſt le plus éloigné, ici au Nord-Eſt, là au Sud-Eſt, & toûjours le plus près du point Eſt de l'Equinoxial, ou du lieu où il eſt vertical. Vents & Tornados.

LES meilleures raiſons que l'Auteur apporte de ce phénomène ſont: 1°. La rotation diurnale de la Terre ſur ſon axe, dans laquelle l'air ou le vent vont à l'Oueſt, rélativement aux ſuperficies; ce qui paroît d'autant plus vrai, que ces vents ne ſe trouvent que dans les plus grands cercles, où le mouvement diurnal eſt le plus prompt, & qu'ils ſont auſſi forts la nuit que le jour, auſſi-bien ſur la Côte du Bréſil, que vers la Guinée. Raiſons de ce Phénomène.

LE Docteur Halley donne pour ſeconde cauſe permanente des mêmes effets l'action des rayons du Soleil ſur l'air & ſur l'eau, jointe à la nature des terres & aux ſituations des Continens voiſins. Le Soleil échauffe & rarefie exceſſivement l'air dans toutes les latitudes entre le Zodiaque; ce qui paroît évidemment à la reſpiration de la plûpart des animaux dans les calmes. Or, l'air devenant plus peſant dans les latitudes qui ſont hors de ſon influence, preſſe avec beaucoup de force pour rétablir l'équilibre, & doit aller à l'Eſt pour ſuivre le Soleil. Les vents Oueſt, qui rétabliſſent cette balance, en venant des latitudes au-delà des Tropiques, ſeroient auſſi conſtans, ſuivant le Docteur Halley, & garderoient une circulation régulière, ſi tout le globe étoit compoſé d'eau. Dans l'état où ſont les choſes, ils ſont les plus dominans depuis trente degrés juſqu'à ſoixante, avec une défléxion au Nord ou au Sud, cauſée par divers accidens: ils ſoufflent avec plus de force, parce qu'entr'autres raiſons, l'équilibre eſt rétabli d'un plus grand cercle à un petit; & pour confirmation de cette doctrine, ils entrent dans le vent de commerce, avec quelque défléxion au Nord-Eſt, ou plus au Nord, dans le point même de leur réception. Raiſons du Docteur Halley.

SUR la Côte de Guinée, au Nord de l'Equinoxial, les véritables vents ſont Oueſt, & gardent la direction du rivage lorſqu'elle eſt entièrement à l'Eſt. Depuis la Rivière de Gabon, ſous la Ligne, les Côtes s'étendent vers le Sud; & les vents courent du Sud-Eſt au Sud-quart-d'Eſt pour garder une eſpèce de parallèle avec la terre. Dans ces deux directions, la Côte ſemble détourner le vrai vent de commerce, comme les Caps détournent les marées

ou

(*m*) Atkins, dans le même Voyage, page. 136. & ſuiv.

(*n*) qu'on nomme auſſi *Alizés*. R. d. T.

(*o*) *Angl.* les vents de Commerce. R. d. E.

HISTOIRE NATURELLE.

ou les Courans juſqu'au point où le paſſage eſt plus libre. Si dans quelque ſaiſon particulière, comme dans celle des pluies, les vents deviennent plus Sud, & tombent directement ſur le rivage, on s'apperçoit qu'ils ſont foibles; & le Soleil étant alors du côté Nord de l'Equinoxial, c'eſt probablement pour rétablir l'équilibre de l'air de terre, qui eſt plus rarefié par une chaleur plus forte & plus réfléchie.

Remarques d'Atkins ſur d'autres Voyages.

A ces remarques l'Auteur en ajoûte quelques-unes ſur d'autres Voyages: 1. Il faut être hors de l'influence de la Terre, ſous le vent, pour trouver le véritable vent de commerce. Dans la Mer de Guinée, cette diſtance des Côtes doit être de trente ou quarante lieuës; après quoi [s'il n'y a point de tempête,] les Bâtimens qui vont en Amérique peuvent s'aſſûrer de faire tranquillement quarante ou cinquante lieuës toutes les vingt-quatre heures.

Raiſon des calmes qui régnent dans certaines latitudes.

2. DE l'un & de l'autre côté de la Ligne, les vents de commerce Nord-Eſt & Sud-Eſt ſoufflant obliquement l'un contre l'autre, c'eſt, ſuivant Atkins, la raiſon du calme qui régne dans les latitudes qui ſont entre quatre & douze degrés du Nord, parce que c'eſt le point de leur combat. L'Auteur en apporte pour preuve, 1°. que le vent de commerce Eſt-Sud s'étend ordinairement juſqu'au quatriéme degré du Nord; & c'eſt auſſi le terme du vent de commerce Eſt-Nord. Les calmes & les petits vents peuvent varier un peu, ſuivant le lieu actuel du Soleil; mais cette variété n'eſt jamais conſidérable; & près des Côtes qui ſont au-deſſus du vent, ils ſeront accompagnés de tonnerre, d'éclairs & de pluies continuelles.

2°. LA vérité de cette obſervation eſt reconnue par tous les Vaiſſeaux, dans leur paſſage de Guinée aux Indes Occidentales, ou dans le paſſage d'Angleterre en Guinée. Il n'y a point de mois excepté. Le véritable vent de commerce diminue à meſure qu'ils approchent de ces latitudes; & du côté d'en-haut, entre le Cap-Verd & les Iſles, tous les Navigateurs rendent témoignage qu'il eſt conſtamment accompagné de tonnerre & de pluies.

3°. LES mêmes effets, qui arrivent au commencement de ces vents, à vingt-ſept ou vingt huit degrés de latitude du Nord, doivent être raportés inconteſtablement à la même cauſe.

DE ces remarques, l'Auteur eſt porté à conclurre, qu'en faiſant voile de Guinée, les latitudes calmes ſont plus aiſées à paſſer, à la diſtance de cent lieuës du Continent d'Afrique; & qu'il en eſt à peu-près de même du côté de l'Amérique; car il eſt perſuadé que ſous le vent comme audeſſus, la navigation eſt plus aiſée dans cet eſpace, que plus loin ou plus près de la terre. La précaution, dit-il, n'eſt pas ſi néceſſaire aux Vaiſſeaux qui partent d'Angleterre, parce que le vent de commerce Nord-Eſt ne leur manque point juſqu'au-delà du parallelle de la Barbade, la plus Méridionale des Colonies Angloiſes.

Vents de Terre & de Mer.

LES vents ordinaires de Terre & de Mer ne s'étendent jamais bien loin. Les premiers, qui ſont les plus foibles & les plus inconſtans, ſouffleront d'une Iſle dans toutes les parties d'une Rade; & l'Auteur ne s'attribue point aſſez d'expérience pour juger s'ils ſoufflent en même-tems de tous les côtés, ou ſi c'eſt alternativement d'un côté & de l'autre; quoique leur inconſtance, ajoute-t-il, rende l'une & l'autre opinion également probable. On trouve ces deux vents ſur toutes les Côtes entre les Tropiques. Ceux de Mer arrivant vers dix heures du matin, rafraîchiſſent & raniment tout. Ceux de terre, qui

leur

HISTOIRE NATURELLE.

leur ſuccédent, commencent à la même diſtance du Soleil couchant au plus tard; mais ils ſont foibles, & preſque toûjours puans, ſur-tout lorſqu'ils paſſent au travers des Mangles, ou qu'ils viennent de quelque Canton où les eaux ſoient dormantes. Il ſemble qu'ils ne doivent leur naiſſance qu'à la chaleur des raions du Soleil. On ne ſçauroit douter que l'air ne ſoit plus raréfié par la réfléxion de ces Raions ſur le corps ſolide de la terre, que ſur un fluide: Ainſi, juſqu'à ce que l'équilibre ſoit rétabli après une raréfaction de trois ou quatre heures, le vent doit être de Mer ſur toutes les parties de la Côte, parce que la même cauſe y opére de même; & ſi cette raréfaction eſt limitée par une hauteur déterminée de l'atmoſphére, les vents de Mer qui doivent remplir les vuides ne dureront auſſi qu'un tems déterminé, c'eſt-à-dire, deux, ou trois heures, au plus.

ON peut trouver, dans les mêmes principes, l'explication de certains vents qui s'élévent ſouvent ſur les Côtes avec le Soleil du midi, juſques dans la latitude d'Angleterre. Les vents de terre, qui ſuccédent pendant la nuit, lorſque le Soleil a perdu ſon pouvoir, ſemblent par leur foibleſſe n'être que le retour de l'air que la chaleur du jour précédent a comme entaſſé, & qui comme tous les autres fluides, doit revenir à l'égalité par une eſpéce de reflux, lorſqu'il s'eſt trouvé plus haut ou plus plein d'un côté que de l'autre (*p*).

☞ On a rendu compte [après le même Auteur & quelques autres] dans l'Hiſtoire Naturelle du Quatriéme Tome, des *Mattans d'air*, ou des *Harmattans*.

(*p*) Voyage d'Atkins, pag. 144. & ſuiv.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe. SIÉCLE.
SIXIÈME PARTIE.
LIVRE DOUZIÈME. (a)

VOYAGES DANS LES ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage d'Edouard Lopez [*Portugais, au Royaume de Congo.*] ☞

INTRODUCTION.

Qui étoit l'Auteur.

Il eſt envoyé à Rome & à Madrid.

CET Ouvrage, avec la deſcription qu'il contient du Royaume de Congo & de quelques autres Pays, fut compoſé en 1589, par Phillipe *Pigafetta*, [Italien] ſur les mémoires d'*Edouard Lopez*, ☞ qui après avoir paſſé pluſieurs années dans le Royaume de Congo, avoit été envoyé par le Roi [de cette Contrée], avec la qualité d'Ambaſſadeur, au Pape & au Roi d'Eſpagne, pour implorer leur ſecours

(a) C'eſt le Livre Troiſième du III. Vol. de l'Original. R. d. E.

INTRODUCTION.

ſecours contre ſes Ennemis, & leur demander [des Miſſionaires & des Prêtres [pour inſtruire ſes Sujets dans la Religion Catholique Romaine.] Les inſtances de Lopez eurent (*b*) peu de ſuccès à la Cour de Madrid. Il ſe rendit à Rome, où ſon Ambaſſade ne fut pas plus heureuſe. Mais à la ſollicitation [à ce qu'il ſemble] d'*Antonio Migliore*, Evêque de San-Marco [& Commandeur du Saint Eſprit,] il mit le recueil de ſes Voyages entre les mains de Pigafetta, en y joignant de bouche toutes les explications qui pouvoient augmenter leur utilité. Il remit à la voile pour l'Afrique, auſſi-tôt que l'Ouvrage eut été compoſé ſous ſes yeux, c'eſt-à-dire, en 1589. [La Préface ajoûte qu'il] promit de revenir à Rome avec de nouvelles informations ſur le Nil & ſur d'autres matières qu'il n'avoit pas encore eu l'occaſion d'approfondir ; [mais on ignore s'il penſa dans la ſuite à l'exécution de cette promeſſe.]

QUOIQU'IL eut écrit ces Mémoires en Portugais, Pigafetta, qui étoit Italien, prit le parti de les publier dans ſa propre Langue, & ne manqua pas de réduire tous les noms à l'Orthographe de ſon Pays (*c*). C'eſt une méthode qu'on n'eſt point en droit de reprocher aux Traducteurs, [parce qu'elle eſt paſſée comme en uſage ; mais il ſeroit à ſouhaiter du moins qu'avec cette conſidération pour leur Patrie, ils conſervaſſent les véritables noms dans un Index, en faveur de la vérité, & pour rendre ſervice à toutes les autres Nations.]

Sa Relation eſt publiée en Italien.

QUELQUES années après, *Hackluyt*, [Auteur d'un fameux Recueil de Voyages,] fit traduire [en Anglois], l'Ouvrage de Pigafetta, par *Abraham Hartwell*; le même qui s'étoit déja fait connoître par une Traduction (*d*) de *Minadoi*. Les Mémoires de Lopez furent traduits dans la ſuite en Latin, par *Auguſtin Caſſiodore Reinius*, & placés par De Bry à la tête de ſa Collection de Voyages, [au Levant.]

Traduction en Anglois & en Latin.

LA Traduction Angloiſe parut à Londres en 1597, ſous le titre (*e*) de Relation du Royaume de Congo, Région d'Afrique, & des Pays dont il eſt environné. Ces Pays renfermans preſque la moitié de l'Afrique, doivent avoir été décrits par Lopez ſur le témoignage d'autrui ; car il ne paroît pas qu'il eût pris lui-même la peine de les parcourir. La forme de l'ouvrage eſt *in Quarto*. [Il contient 217 pages outre la Dédicace à l'Archevêque de Cantorbery, la Préface d'Hartwell & le Sommaire de ce qu'il renferme]. Il lui manque un Index ; défaut qu'il n'a point dans la Traduction Latine. [Qui eſt un *in folio* de ſoixante pages]. Sa diviſion eſt en deux livres, dont le premier contient quatorze Chapitres.

Ce qu'elle contient.

I. VOYAGE de Liſbonne à Congo. II. Air de Congo, couleur de ſes Habitans, vents, pluies & néges du Pays. Taille & phyſionomie des Négres. III. Couleur des Mulâtres, ou des enfans ſortis du mélange des Portugais & des Négres. IV. Etendue de Congo. Ses bornes à l'Oueſt, ou Côte de la Mer. V. Ses bornes au Nord & Pays adjacens. VI. Ses bornes à

(*b*) n'eurent point. R. d. E.

(*c*) *Angl.* en quoi il fit le devoir d'un bon Traducteur. R. d. E.

(*d*) C'eſt une hiſtoire des guerres entre les Turcs & les Perſans. R. d. T.

(*e*) A report of the Kingtom of Congo, a Regio of Afrika, and of the Countries that border round about the ſame, &c. R. d. T.

INTRODUCTION.

à l'Eſt. VII. Ses bornes au Sud. VIII. Etat préſent du Royaume de Congo. IX. Six Provinces du Royaume, dont la première ſe nomme Bamba. X. Songo ou Sogno, deuxième Province. XI. Sundi, troiſième Province. XII. Pango, quatriéme Province. XIII. Batta, cinquième Province. XIV. Pemba, ſixième Province.

Le ſecond Livre eſt compoſé de dix Chapitres.

I. SITUATION de la Ville Capitale de Congo.

II. INTRODUCTION (*f*) du Chriſtianiſme dans le Royaume, & commerce Portugais.

III. GUERRES entre Dom Alfonſe ſecond Roi Chrétien, & ſon frère. Miracles opérés [par la foi,] & converſion des Habitans.

IV. COMMENT l'Iſle de S. Thomas s'eſt peuplée. Affaires de Religion. Deux Rois tués par les Portugais & par les Seigneurs de Congo. Banniſſement de la Nation Portugaiſe.

V. INVASION des Jakkos ou des Jaggas. Leurs mœurs & leurs uſages. Ils s'emparent de la Capitale du Royaume.

VI. AMBASSADEUR envoyé à la Cour de Portugal. Refus de découvrir les Mines. (*g*) Ambaſſade en Eſpagne, pour demander des Miſſionnaires. Lopez embraſſe la vie Réligieuſe.

VII. COUR de Congo. Habits du Peuple, avant & après ſa converſion.

VIII. PAYS vers le Cap de Bonne-Eſpérance, & remarques ſur le Nil.

IX. ROYAUME de Sofala. X. Côte d'Afrique juſqu'à la Mer Rouge. [Recherches] ſur l'Empire du Prêtre-Jean, & ſur l'origine du Nil.

Jugement ſur l'Ordre & le Style.

IL y a peu d'ordre dans cette Relation. Hartwell croit Pigafetta [bien] excuſé par la confuſion qui régnoit dans les Mémoires de Lopez. Mais lorſque ce Traducteur (*b*) [Italien] diviſoit l'Ouvage en Livres & en Chapitres, il devoit ſentir que la méthode n'étoit pas moins néceſſaire dans le fond des Matières. Le Style ne mérite pas moins de cenſure, par l'ennuyeux excès des figures & par une vaine affectation d'éloquence, ſoit que ce défaut vienne de l'Auteur, ou que le reproche ne doive tomber que ſur la Traduction.

Cartes & Figures.

LES Editions Angloiſes & Latines ſont ornées de cartes & de figures. [Celles de l'Edition Angloiſe ſont en bois; & celles de l'Edition Latine en cuivre.] La dernière contient trois cartes géographiques; L'une de Congo l'autre de la partie méridionale de l'Afrique; la troiſième, de l'Egypte, de l'Abiſſinie & des Contrées voiſines; avec quatorze planches, qui offrent les figures ſuivantes. 1. Le baptême du Seigneur de Songo. 2. Les Portugais à l'audience du Roi de Congo. 3. Deſtruction des images dans le Royaume de Congo. 4. Habits des hommes. 5. Hommes armés pour la guerre. 6. Voitures du Pays. 7 & 8. Autres voitures. 9. Le Zebra, bel animal. 10. Habits des femmes. 11. Animaux de Congo. Figure du Bananeor. 12. L'Anziki. 13. Jaggas. 14. Femmes de Monomotapa. L'Edition Angloiſe a deux cartes & dix Figures, (*i*) dont les titres ſont les mêmes que celles de

(*f*) De la foi Romaine. R. d. E.

(*g*) *Angl.* Ambaſſadeurs Envoyés en Eſpagne avec des eſſais des Mines. R. d. E.

(*b*) *Angl.* Editeur. R. d. E.

(*i*) *Angl.* qui s'accordent avec la quatrième la cinquième, la ſixième; la huitième la dixième, l'onzième, de celles de l'Edition de De Bry excepté que la dernière repréſente, ſeulement le Bananeor & que celle-ci avec le huitième s'y trouve deux fois.

de l'Edition Latine, depuis la quatrième. On peut conclûre que l'Ouvrage de Pigafetta n'en contenoit pas davantage, & que le reſte eſt un Ouvrage d'imagination, [ajoûté par De Bry ſelon ſa coûtume.] INTRODUCTION.

§. I.

(a) *Journal* [*de Lopez.*]

DANS le cours de l'année 1578, (b) c'eſt-à-dire, de celle où Dom Sebaſtien Roi de Portugal, entreprit [la malheureuſe] expédition de Maroc, Edouard (c) Lopez, natif de Benevento, Ville ſur les (d) bords du Tage, à vingt-quatre milles de Liſbonne, mit à la voile dans le S. Antoine, pour ſe rendre à *Loanda*, Port du Royaume de Congo (e). Ce Bâtiment, qui appartenoit à ſon oncle, [étoit] chargé de marchandiſes convenables à l'Afrique, & ſuivi d'une petite Pinaſſe [pour la commodité du commerce.] On s'arrêta [au Port de Funchal], dans l'Iſle de Madère, où l'on prit des rafraîchiſſemens & du vin du Pays, avec quantité de confitures & de marmelades, qui ſont excellentes dans cette Iſle (f). De-là, paſſant à la vûe des Canaries, on alla relâcher à S. Antoine, une des Iſles du Cap-Verd; enſuite à S. Jago (g), la principale des mêmes Iſles [& ſiége Epiſcopal] où l'on prit de nouvelles proviſions. Les Vaiſſeaux Portugais fréquentoient alors ces Iſles, & faiſoient avec les Habitans un Commerce de couteaux, de chapeaux, & ſur-tout de coliers de verre, qui étoient fort recherchés des Négres. [A l'oppoſite de ces Iſles ſur le Continent ſont les Provinces & Rivières de la Guinée & Sierra-Léona qui eſt une montagne fameuſe.] LOPEZ. 1578. Départ de l'Auteur.

DE l'Iſle S. Jago on porta vers le Bréſil, dans l'eſpérance de gagner le vent; car il y a deux routes pour faire voile du Cap-Verd au Port de Loanda, [dans le Royaume de Congo.] La première eſt au long des Côtes d'Afrique; l'autre, en portant au Sud & au Sud-Eſt juſqu'à la hauteur du Cap de Bonne-Eſpérance, c'eſt-à-dire, juſqu'à vingt-ſept ou vingt-neuf degrés du Sud, où l'on trouve les vents de Commerce, qui ſoufflent dans cette Mer pendant tout l'Eté. On prit cette dernière route, & l'on ne manqua point de trouver le vent qu'on s'étoit promis; à l'aîde duquel on commença bien-tôt à porter au Nord-Nord-Oueſt, vers Congo. Dans l'eſpace de douze jours on eut la vûe de l'Iſle Sainte-Hélène, à laquelle on ne s'étoit point attendu; & dix-ſept jours après on arriva heureuſement au Port de Loanda, dont l'Auteur vante beaucoup l'excellence. Ce fut la dernière fois, comme c'étoit la première, que (h) les Portugais firent un ſi long détour [pour Route qu'il prend pour ſe rendre à Loanda.

(a) *Angl.* Voyage. R. d. E.

(b) [Purchaſſ. dit en 1588.]

(c) L'Auteur l'appelle *Duarte*, qui eſt Edouard en Portugais.

(d) *Angl.* ſur la rive Méridionale du Tage. R. d. E.

(e) Le Vaiſſeau avoit pour Pilote Francisco Martinez, habile Navigateur.

(f) L'Auteur l'appelle S. Jacopo, qui eſt le nom Italien.

(g) *Angl.* Ils firent voile de-là côtoyant les Canaries qui appartiennent à l'Eſpagne; & relachèrent à S. Antoine, une des Iſles du Cap-Verd, qu'ils n'apperçeurent que quand ils furent deſſus.

(h) *Angl.* que l'on avoit pris cette route. R. d. E.

LOPEZ. 1578.

[pour ſe rendre au Royaume de Congo.] L'autre route, qui eſt par le Cap-Palmas & par l'Iſle de S. Thomas, conduit au Cap-Lopez-Conſalvo, & de-là vers la Rivière de Zaire, d'où l'on ne compte juſqu'à Loanda, [ſitué au Sud de cette Rivière,] qu'environ cent quatre-vingt milles (*i*).

Lettre du Roi de Congo au Roi de Portugal.

(*k*) APRÈS la funeſte cataſtrophe du Roi Dom Sébaſtien, la Couronne de Portugal devant tomber ſur la tête du Cardinal Dom Henri, le Roi de Congo écrivit à ce Prince, pour lui demander des Miſſionnaires [de l'Egliſe Romaine.] Mais la mort du Cardinal fit ſuſpendre la réponſe, juſqu'au nouveau changement qui rendit Philippe II. (*l*) maître du Portugal. Alors le Gouverneur de l'Iſle S. Thomas reçut ordre de communiquer cette révolution au Roi de Congo. Il lui envoya Sébaſtien da Coſta, avec la qualité d'Ambaſſadeur, & ce Monarque [Négre, charmé de l'attention qu'on avoit eu pour ſes deſirs,] renvoya Da Coſta au Roi Philippe, avec ordre de lui offrir de ſa part, la découverte de [pluſieurs] Mines d'Or qui n'étoient pas [encore] connues [des Européens.] Il chargea même Da Coſta de quelques eſſais de ces Mines. [Il preſſoit auſſi le Roi de lui envoyer pluſieurs Prêtres. Da Coſta partit,] mais le Vaiſſeau qui les portoit fit naufrage ſur les Côtes de Portugal. L'Ambaſſadeur périt avec tout l'Equipage; [& l'on ne ſauva du dépôt dont il étoit chargé, qu'une] petite caiſſe, qui contenoit quelques inſtructions ſur ſon Voyage, [& qui fut] jetté ſur le rivage par les flots.

Naufrage d'un Ambaſſadeur.

AUSSI-TÔT que la nouvelle de ce déſaſtre fut arrivée à Congo, le Roi prit la réſolution d'envoyer un Seigneur de ſa Cour en Eſpagne, avec la qualité d'Ambaſſadeur. Cet honneur fut brigué avec tant d'empreſſement par les Grands du Royaume, que pour arrêter la chaleur des Partis, le Roi fit enfin tomber ſon choix ſur Edouard Lopez, Auteur de cette Relation, qui ſe trouvoit alors à la Cour, après avoir paſſé pluſieurs années dans le Pays. Avec ſes Lettres de créance, [un ſaufconduit & des recommandations pour tous les autres Princes Chrétiens], il lui donna par écrit d'amples inſtructions ſur l'objet de ſon Voyage, & le pouvoir de traiter en ſon nom avec le Pape & le Roi Catholique. Le principal but de cette Ambaſſade [au Roi d'Eſpagne], étoit d'informer les Puiſſances Chrétiennes du triſte état de la Religion dans le Royaume de Congo [cauſé par les dernières Guerres], & de leur demander un nombre de Miſſionnaires & de Prêtres, qui fût capable de ſoûtenir la Foi, nouvellement plantée. Lopez étoit chargé auſſi de montrer au (*m*) Roi d'Eſpagne & de Portugal divers eſſais des métaux de Congo, & de lui offrir la liberté du Commerce pour les Portugais; faveur qui n'avoit point été accordée à ſes Prédéceſſeurs. A l'égard du Pape, il devoit lui baiſer les pieds au nom du Roi de Congo, lui expoſer les (*n*) beſoins de la Religion dans ce Royaume, & ſolliciter une nombreuſe recrue de Prêtres.

L'Auteur eſt choiſi par le Roi de Congo pour aller aux Cours de Rome & de Madrid.

Ses Inſtructions.

LOPEZ, après (*o*) avoir été revêtu d'une ſi importante commiſſion, fut obligé,

(*i*) [Lopes Relat. du Royaume de Congo. pag. 1. & ſuiv.]

(*k*) *Angl.* Don Sébaſtien ayant été défait à Maroc. R. d. E.

(*l*) *Angl.* Roi de Caſtille. R. d. E.

(*m*) *Angl.* Philippe. R. d. E.

(*n*) *Angl.* le déplorable état de la Religion Romaine. R. d. E.

(*o*) *Angl.* ayant été dépêché de cette manière, quitta la Cour. R. d. E.

obligé, par les affaires du Roi [& par les ſiennes], de paſſer encore ſept ou huit mois dans le Pays. Enfin, dans le cours du mois de Janvier (p), qui étoit la ſaiſon de l'Eté à Congo, il s'embarqua pour Liſbonne ſur un Bâtiment de cent tonneaux. [Sa Navigation fut heureuſe juſqu'à] la hauteur des Iſles du Cap-Verd. [Mais] le Vaiſſeau, qui étoit fort vieux, fit une voie d'eau [au Château-d'Avant,] qui jetta l'Equipage dans de fâcheux embarras. On étoit arrêté par des vents ſi impétueux, qu'il paroiſſoit impoſſible de gagner les Iſles ou le Continent d'Afrique. L'état du Bâtiment permettoit encore moins de continuer le voyage vers l'Europe. Il ne reſta point d'autre parti que de ſuivre le vent, pour gagner les Iſles de l'Amérique. Après avoir failli mille fois de périr, par les tempêtes, par la voie d'eau & par l'épuiſement preſqu'entier des proviſions, on arriva dans l'Iſle de Cubago, près de la Marguerite. On s'y radouba, on y prit des rafraîchiſſemens, & l'on ſe rendit à *Cumana*, Port du Continent dans le Royaume de la Nouvelle-Grenade. Mais, en touchant au rivage, des accidens inconnus firent couler le Vaiſſeau à fond. Tout l'Equipage & les Paſſagers furent ſauvés; quoiqu'après les misères & les fatigues qu'ils avoient eſſuyés [ſur la Mer], la plûpart fuſſent dans un état ſi triſte, que le repos même & les rafraîchiſſemens du Port ne pûrent les garantir des plus dangereuſes maladies.

Lopez 1587. Avantures de ſon Voyage.

Son Vaiſſeau coule à fond ſur les Côtes d'Amérique.

Lopez fut un des plus maltraité. N'ayant pû ſe rétablir avant le départ de la flotte qui met tous les ans à la voile pour l'Eſpagne, il ſe vit dans la néceſſité d'attendre d'autres occaſions. Il eut le malheur de paſſer un an & demi à Cumana ſans en trouver. Dans cet intervalle le Roi de Congo, qui n'avoit pas reçu de ſes nouvelles, conclut qu'il étoit mort, & forma le projet d'une troiſième Ambaſſade. Dom Pedro Antonio, un des premiers Seigneurs de ſon Royaume, fut choiſi pour cette glorieuſe commiſſion, & reçut les mêmes inſtructions que Lopez. Il ſe fit accompagner de Gaſparo de Dias, Portugais riche & d'une conſidération diſtinguée, qui s'étoit établi depuis pluſieurs années dans le Royaume de Congo. [Il étoit chargé de veiller à ce que l'Ambaſſadeur ne manquât de rien, & de ſe joindre à lui pour tâcher d'obtenir ce que le Roi déſiroit avec tant d'ardeur.] S'ils rencontroient Lopez, ils avoient ordre de s'unir à lui & de ſe conduire par des délibérations communes.

Il paſſe pour mort à Congo.

Autre Ambaſſade du Roi de Congo.

Ils ſe hâtèrent de mettre à la voile; mais le Ciel ne réſervoit pas beaucoup de ſuccès à leur entrepriſe. [En approchant de l'Europe], ils tombèrent entre les mains des Anglois. Leur Vaiſſeau, conduit vers les Côtes d'Angleterre, eut le malheur de toucher à fond [& de s'ouvrir dans cette courſe.] Dom Pedro & ſon fils périrent au milieu des flots. Gaſparo ſe ſauva heureuſement avec un petit nombre de Matelots, & trouva l'occaſion de paſſer en Eſpagne, dans le tems que Lopez, après avoir ſurmonté tous les obſtacles, [étoit arrivé à Madrid, &] y étoit entré dans les fonctions de ſon Ambaſſade. On ignore ce qui lui fit perdre l'envie d'aller juſqu'à Madrid; mais après avoir écrit ſa réſolution à Lopez, il monta ſur le premier Vaiſſeau pour retourner à Congo.

Sort des Ambaſſadeurs.

Lopez

(p) L'année n'eſt pas nommée, [mais il paroît par le calcul du tems que ce devoit être 1586 ou 1587.]

LOPEZ. 1587. Lopez se retrouve à Madrid.

LOPEZ, [impatient de se voir retardé si long-tems à Cumana,] étoit passé [d'abord qu'il avoit été guéri] à S. Domingue dans l'Isle Hispaniola, où il avoit trouvé un Vaisseau Portugais qui attendoit la flotte de Tierra-Firma pour faire voile en Europe. Il s'étoit rendu heureusement dans l'Isle de Tercère, une des Açores, & de-là à San-Lucar de Barameda, à l'embouchure du Guadalquivir, d'où il n'avoit pas eu de peine à gagner Séville. [De-là,] [au-lieu de se rendre ensuite à Madrid,] il avoit fait le voyage de Portugal, pour voir ses amis & se mettre en état de paroître à la Cour. [Enfin, s'étant présenté aux Ministres d'Espagne, avec ses Lettres de créance,] il obtint du Roi une audience favorable, dans laquelle il exposa le sujet de sa commission. Mais la mort du Roi de Congo, dont on fut informé dans ces circonstances, & les embarras de la Cour d'Espagne, qui rapportoit alors toutes ses vûes à la conquête de l'Angleterre, firent avorter encore une fois cette [malheureuse] Ambassade.

Ses chagrins lui font quitter le Monde.

LE chagrin de tant d'infortunes, joint à de profondes réfléxions sur l'incertitude de la vie & sur la vanité des espérances humaines, [en général, & des siennes en particulier,] inspira au vertueux Lopez un parfait dégout pour le Monde. Il quitta l'épée, & s'étant revêtu à Madrid d'un habit grossier, [qui étoit apparemment celui de quelqu'Ordre Religieux,] il ne pensa plus qu'à se rendre à Rome, pour répondre aux pieuses intentions du feu Roi de Congo [& faire connoître au Pape Sixte V. le sujet de son Ambassade. Il le fit &] [ses propres vûes n'étoient pas moins chrétiennes, puisqu'il] s'engagea par un vœu, à consacrer toutes les richesses qu'il avoit en Afrique [& qui étoient considérables,] au service de la Religion. Il promit au Ciel de bâtir une Maison pour l'entretien des Prêtres & des Missionnaires qui se destineroient à l'instruction de la Jeunesse de Congo, [dans les Arts, les Sciences, la Langue & la Religion de Rome,] avec un Hôpital pour le soulagement & la guérison de tous les pauvres Malades Chrétiens [venants des Pays Etrangers au Royaume de Congo.] Une de ses espérances, dans le Voyage de Rome, étoit d'obtenir la permission du S. Siége pour ces deux Etablissemens, & d'y faire joindre des Jubilés, des Indulgences & d'autres faveurs Ecclésiastiques. Il reçut un accueil fort gracieux du Pape, qui étoit alors Sixte-Quint. Mais ce Pontife ayant appris que le Royaume de Congo dépendoit du Roi d'Espagne, [craignit modestement de blesser les droits d'autrui, &] renvoya cette affaire à Sa Majesté Catholique. Ce fut alors que Pigafetta reçut de Lopez les Mémoires dont cette Relation est composée, [& qu'il se hâta de travailler sous ses yeux.] Après avoir rendu ce service au Public, Lopez retourna immédiatement à Congo, [Comme on la dit ci-devant].

Etablissemens qu'il veut faire à Congo.

Il y retourne.

§ II.

Voyages & Avantures d'André Battel au Royaume d'Angola.

INTRODUCTION.

[QUOIQUE la Relation de *Battel* ait été publiée sous un de ces titres extraordinaires (a), qui inspirent de la défiance aux Lecteurs sérieux, il

(a) Le titre Anglois est: *The strange Aventures of Andrew Battel, of Leigh in Essex, sent by the Portugueſe Priſoner to Angola, in which Kindom and the adjacent Regions he lived eighteen years.* R. d. T.

INTRODUCTION.

il y a peu de Voyages qui portent les mêmes caractères de vérité dans leur source. L'Auteur (*b*) étoit un homme de jugement & d'honneur.] Purchaſs, [qui nous a donné ſon Ouvrage,] l'avoit connu particulièrement à *Leigh* (*c*), dans la Province d'Eſſex, [& ne rend pas moins témoignage à ſa bonne-foi qu'à ſes lumières.] Ils avoient travaillé de concert à rédiger ſes Mémoires. [Tout ce qui s'y trouvoit de douteux ou d'obſcur avoit été ſoigneuſement éclairci dans leurs Converſations. Battel s'étoit retiré à Leigh pour y mener une vie tranquille après ſon retour d'Afrique.] Dans ſa jeuneſſe il avoit ſervi ſous *Manuel Sylveira Pereyra*, Gouverneur de S. Paul pour le Roi d'Eſpagne. [On ne nous apprend point que ſes Emplois euſſent été diſtingués ; mais ils avoient été Militaires, puiſqu']il accompagna ce Général dans l'intérieur du Royaume d'Angola, avec une Armée de huit mille Portugais & de quinze mille Négres. Il avoit [d'abord] été pris par les Portugais ſur la Côte de Bréſil, & de-là conduit à Congo, où il vécut pendant pluſieurs années [dans la condition d'un priſonnier. Ce ne fut qu'à l'occaſion de la guerre, qu']il obtint [la liberté de porter les armes, &] le titre de Sergent dans une (*d*) Compagnie [Portugaiſe.] [Il paroît que de retour en Angleterre, Battel publia ſa Relation telle que nous la trouvons dans le III. Vol. des Voyages de Purchaſs ſous ce titre *Etranges Avantures d'André Battel, de Leigh dans le Comté d'Eſſex ; fait priſonnier par les Portugais à* Angola, où il a vécu dix-huit ans, comme auſſi dans les Païs voiſins de ce Royaume. Purchaſs augmenta cette relation de pluſieurs particularités qu'il apprit de l'Auteur même dans ſes Converſations avec lui & il a inſéré pluſieurs autres remarques dans ſa Deſcription d'Angola & du Congo (*e*) qu'il avoit appriſes de la même manière. La Relation contient ſeize pages, & eſt ornée d'une figure en bois d'un *Zevera* ou *Zebra*, dans la même attitude que celle de Lopez dans les figures de De Bry. Mais les marques & les taches ſont différentes.]

[BATTEL paroît en général un Auteur digne de foi &] ſa Relation, [telle que Purchaſs l'a publiée,] paroît d'autant plus eſtimable aux Anglois, qu'avec le mérite de la fidélité, c'eſt la première de leur Nation où l'on trouve des éclairciſſemens ſur les Royaumes de Congo & d'Angola.

BATTEL 1589. Départ de l'Auteur.

[ANDRÉ] Battel ſortit de la Tamiſe le 20 d'Avril 1589, ſous le commandement d'Abraham *Coke*, de Limehouſe (*f*), qui faiſoit voile à *Rio de Plata*, avec deux Pinaſſes, nommées le *May-Morning* & le *Dolphin*, chacune de cinquante tonneaux. Ils touchèrent le 26 à Plymouth, pour augmenter leurs proviſions. Le 7 de May ils ſe remirent en Mer ; mais [ſous de ſi malheureux auſpices, qu']ils furent repouſſés [impétueuſement] dans ce Port, où ils ſe virent contraints d'attendre des vents plus favorables. [Enfin, profitant du premier ſouffle qui pouvoit ſervir à leur Navigation, ils gagnèrent les Côtes d'Eſpagne, [qu'ils paſſèrent heureuſement.] [La Mer devint ſi groſſe à la hauteur de Madère, qu'ils furent jettés ſur la Côte de Barbarie, où]

Sa Navigation juſqu'aux Côtes de Guinée.

(*b*) *Angl.* Battel étoit de Leigh dans le Comté d'Eſſex, & il s'y fixa après ſon retour du Congo ; Purchaſs nous dit qu'il étoit ſon proche voiſin. Le même Auteur ajoûte qu'il ſervit ſous Manuel. R. d. E.

(*c*) [Purchaſs Pilgrimage. pag. 765.]

(*d*) [Le même Purchaſs *ubi ſup.*]

(*e*) [Le même *ubi ſup.*]

(*f*) Village qui touche à Londres ſur les bords de la Tamiſe. R. d. T.

BATTEL. 1589. où] ils prirent le parti de mouiller dans la Rade de Santa-Cruz. Le Capitaine y fit conſtruire une grande Barque, qu'il avoit apportée en deux piéces, [dont il eſpéroit beaucoup] & qu'il croyoit capable de ſoûtenir la Mer pendant le reſte du voyage. Enſuite on remit à la voile pour s'avancer vers les Côtes de Guinée: [mais ſi l'on y arriva heureuſement,] ce fut pour tomber dans des calmes dont il fallut eſſuyer tout l'ennui, parce qu'on s'étoit trop approché de la terre.

TOUTES les maladies du climat affligèrent bien-tôt l'Equipage [à trois ou quatre degrés de la Ligne.] On arriva [néanmoins] au Cap-Palmas, où la bonté des rafraîchiſſemens ſervit à rétablir un peu les Matelots. Le Capitaine ſe flatta de tirer quelqu'avantage du Commerce des Habitans; mais toutes leurs promeſſes furent autant d'artifices, qui couvroient le deſſein de s'emparer de la Barque. On n'évita cette diſgrace que par la vigilance continuelle des gardes. De ce Cap, le Capitaine fit porter au Sud-Oueſt; mais la force des Courans, [dont on ne ſe défioit point au milieu] des calmes, jetta la petite flotte dans l'Iſle S. Thomas, lorſqu'elle ſe croyoit beaucoup plus loin en Mer. Comme l'eau & le bois lui manquoient également, elle mouilla du côté du Sud, entre l'Iſle S. Thomas & les Iſles *das Rolas*. Ce mouillage eſt fort tranquille; & la facilité d'aborder aux Iſles das Rolas y fit envoyer la Barque. Elle n'y trouva point d'eau; mais elle en apporta une groſſe proviſion d'oranges & de plantains. Battel y vit un Village de Négres, compoſé d'Eſclaves foibles ou malades, que les Portugais de S. Thomas y envoyent pour ſe rétablir. Quoique ces Iſles ſoient ſans eau fraîche elles produiſent beaucoup de fruits, & ſur-tout de vin de Palmier. Les Anglois, après en avoir tiré des rafraîchiſſemens, prirent la cruelle réſolution de brûler le Village. Enſuite, côtoyant l'Iſle S. Thomas à l'Eſt, ils ſe préſentèrent devant la Ville; mais le canon du Château leur fit perdre l'envie d'en approcher.

Le Capitaine eſt trompé par les Courans.

Iſles Rolas fertiles, mais ſans eau.

DE-LA ils reprirent vers le Continent d'Afrique; & dans l'eſpace de vingt-quatre heures ils arrivèrent à la vûe du Cap Lopez-Conſalvo. Ils n'en étoient plus qu'à trois lieuës, lorſque changeant de deſſein, ils retournèrent à l'Oueſt, vers l'Iſle S. Thomas. Coke fit prendre au côté Oueſt de cette Iſle, où l'on découvre un Ruiſſeau qui ſe précipite des montagnes. Ses gens ſe rendirent au rivage dans la Barque, avec ſix ou ſept tonneaux [pour les remplir d'eau.] Mais ils tombèrent dans une embuſcade de cent hommes, que le Gouverneur avoit raſſemblés depuis leur premier paſſage; & toute leur diligence à ſe retirer ne les empêcha point de perdre un Matelot.

Les Anglois ſont repouſſés par les Portugais de l'Iſle S. Thomas.

COKE fut déterminé, par cette avanture, à tourner ſes voiles vers la Côte du Bréſil. A cinquante lieuës de l'Iſle S. Thomas, il tomba ſur une troupe de Dauphins, qu'il regarda comme un ſecours du Ciel dans ſes beſoins. Elle le ſuivit pendant trente jours, juſqu'à la vûe de la terre; [& la néceſſité augmentant l'adreſſe des Matelots, il ne ſe paſſa point de jour où l'on n'en prit aſſez pour la ſubſiſtance de l'Equipage.] On ſuivit la Côte du Bréſil juſqu'à *Ilha-Grande*, qui eſt au cinquième degré de latitude du Sud. Cette Iſle eſt ſans habitans, quoique naturellement fertile. Coke ayant fait mouiller entre l'Iſle & le Continent, on profita (*g*) d'une ſituation ſi tranquille pour nétoyer les

Ils paſſent ſur les Côtes du Bréſil.

Ilha-Grande.

(*g*) *Angl.* ils tirèrent leurs Vaiſſeaux à terre & les nettoyèrent. R. d. E.

les deux Pinaſſes. Tandis (*b*) que les Matelots étoient livrés au travail, ils virent arriver un petit Bâtiment Portugais, qui cherchoit de l'eau, pour continuer ſa courſe à Rio de Plata. Ils l'abordèrent & ſe ſaiſirent du Patron Portugais. Coke apprit de lui, que dans l'eſpace de ſix (*i*) ſemaines, deux Pinaſſes Portugaiſes de Buenos-Ayres [ſur la Rivière de Plata] devoient paſſer dans le meme lieu, & que tous les ans il partoit de cette Ville quatre ou cinq Caravelles chargées de richeſſes, qu'on tranſporte par terre, du Pérou dans la Rivière de Plata; d'où elles ſont envoyées à Bahia au Bréſil, & dans le Royaume d'Angola ſur la Côte d'Afrique. L'avidité (*k*) de Coke s'échauffant à ce récit, il ſe détermina ſur le champ à prendre ſur ſon bord une partie de l'Equipage du *Dauphin*, [pour ſe rendre propre à quelqu'entrepriſe d'importance;] & renvoyant le Dauphin [dont c'étoit le premier voyage] en Angleterre, [il ne s'entretint que de ſes eſpérances de fortune.] Le Patron Portugais le conduiſit dans un endroit de l'Iſle où (*l*) quelques Bannis de Lisbonne avoient formé une Plantation. Il y trouva particuliérement des plantains, auxquels il fut obligé de ſe réduire juſqu'à la Rivière de Plata, parce que toutes ſes proviſions étoient épuiſées.

BATTEL. 1589.

Commerce de Buenos-Ayres.

Il partit d'Ilha-Grande avec ce ſeul ſecours, qui le ſoûtint [pendant tout ſon paſſage; c'eſt-à-dire,] pendant trente-ſix jours qu'il employa pour gagner l'Iſle de Lobos-Marinos, à l'embouchure de Rio de Plata. Cette Iſle eſt longue d'un demi-mille. Elle n'a point d'eau fraîche; mais la Mer qui l'environne eſt ſi remplie de Veaux de Mer & de Chevaux-Marins, que les Matelots de la Barque ne purent s'approcher du rivage, qu'après avoir écarté ces animaux à coups de rames. L'intérieur même de l'Iſle en étoit couvert. Pendant trente jours l'Equipage Anglois n'eut point d'autre nourriture. En (*m*) vain s'occupoit-on ſans ceſſe à viſiter les deux bords de la Rivière. [Dans le déſeſpoir d'une ſi malheureuſe ſituation], Coke réſolut de faire avancer ſa Barque juſqu'à *Buenos-Ayres*, pour enlever une des Pinaſſes qui étoient à l'ancre devant la Ville. Mais lorſque ſes gens ſe diſpoſoient à cette [téméraire] entrepriſe, un violent orage [de Sud-Oueſt] les força de ſe retirer ſous *Ilha-Verde*, ou l'Iſle-Verte, qui eſt à l'embouchure de la rivière, du côté du Nord.

Les Anglois ſe rendent à l'embouchure de Rio de Plata.

Ils ſont preſſés par la faim.

[LE courage & l'avidité des richeſſes] ne pouvant (*n*) lutter long-tems contre la faim, Coke abandonna ſon projet & tourna au Nord, pour gagner l'Iſle S. Sebaſtien, ſous le Tropique du Capricorne. Cette route fut courte & heureuſe. Là ſes gens, véritablement (*o*) affamés, ſe partagèrent en pluſieurs troupes; les uns pour la pêche, d'autres pour chercher des fruits dans les bois. [Mais

Ils gagnent l'Iſle S. Sébaſtien.

(*b*) *Angl.* Quand ils eurent été là douze jours; il y vint une petite Pinaſſe Portugaiſe faiſant route vers Rio Plata, & qui manquoit d'eau R. d. E.

(*i*) *Angl.* deux mois. R. d. E.

(*k*) *Angl* Coke ſouhaittant de faire ce Voyage, fit paſſer ſur ſon bord quelques hommes de l'équipage du Dauphin, qu'il renvoya en Angleterre. R. d. E.

(*l*) *Angl.* où vivoit un homme éxilé qui avoit planté quantité de Plantains; il leur dit que n'ayant plus de proviſions, ces plantains leur en tiendroient lieu juſqu'à la Rivière de Plata. R. d. E.

(*m*) Deſcendant & remontant la Rivière & ſe trouvant dans une extrême détreſſe par le manque de proviſions de bouche. R. d. E.

(*n*) *Angl.* Là, entiérement abbattus par le manque de vivres, ils renoncèrent à leur voyage & tournèrent au Nord. R. d. E.

(*o*) *Angl.* en quelque manière. R. d. E.

BATTEL. 1589. Battel eſt pris par des Indiens Portugais.

[Mais, tandis qu'ils étoient diſperſés], il (*p*) arriva dans l'Iſle un Canot Indien de *Spirito-Santo*. Les Sauvages qui le conduiſoient ayant débarqué à l'Oueſt de l'Iſle, s'avancèrent au travers des bois & ſe ſaiſirent de cinq Anglois. Battel étoit de ce nombre. Il fut tranſporté avec ſes compagnons dans la Rivière de Janciro, ſans avoir jamais entendu parler depuis, du Capitaine Coke [qui remit en Mer d'abord après que ce déſaſtre leur fût arrivé], [ni de ſon Vaiſſeau, ni du reſte de l'Equipage.]

Il eſt envoyé au Royaume d'Angola.

LES cinq Priſonniers [tombèrent entre les mains des Portugais, & n'eurent à ſouffrir que le chagrin d'une longue Captivité.] Après avoir paſſé quatre mois dans la Rivière de Janeiro, Battel & *Turber*, un de ſes compagnons, furent envoyés [ſur un Bâtiment de paſſage] à S. Paul [de Loanda], Ville [Maritime] du Royaume d'Angola, en Afrique, à neuf degrés au Sud de la Ligne. Il ne ſortit du Vaiſſeau que pour entrer dans une étroite priſon. Cependant il fut bien-tôt conduit ſur la Rivière de [*Coanza* ou] *Quanſa* (*q*) dans une Ville de guerre, à cent-trente milles de (*r*) Loanda. Il y mena (*s*), pendant deux mois, [une vie fort triſte.] Mais le Pilote d'une Pinaſſe Portugaiſe, [qui étoit à l'ancre devant cette Ville], étant mort [ſubitement], il reçut ordre [de prendre ſa place] & de conduire la Pinaſſe à Loanda. [Ce changement auroit rendu ſon ſort plus doux, ſi] le jour même de ſon arrivée il n'eût été attaqué d'une maladie, qui le tint pendant huit mois dans une affreuſe ſituation; haï, [pauvre & ſans ſecours] parce qu'il étoit Anglois. A la fin, s'étant rétabli, Dom Juan Hurtado Mendoza, qui commandoit alors dans la Ville de Loanda, lui donna ordre de partir dans une Pinaſſe, pour aller faire le commerce de l'yvoire, du bled & de l'huile de Palmier dans la grande rivière de Congo, qui ſe nomme Zaire. Cette Rivière eſt ſituée à cinquante lieuës de Loanda, au Nord, & paſſe pour la plus grande de la Côte. On trouve, à l'embouchure, une Iſle nommée *Kalabes*, qui avoit alors une fort bonne Ville. Battel y chargea la Pinaſſe [des marchandiſes qu'on lui avoit ordonnées de prendre.] & revint [heureuſement] à Loanda.

Il eſt employé par le Gouverneur, qui lui promet la liberté.

QUELQUE tems après il fut envoyé à Loango, quinze lieuës au Nord de la rivière de Zaire, avec des marchandiſes convenables au Pays, telles que des coliers de verre, des perles bleuës, des miroirs, de groſſes étofes bleuës & rouges [& des couvertures d'Iſlande] &c. qui paſſoient [encore aux yeux des Négres] pour de précieuſes richeſſes. [Ils s'y défirent de leurs marchandiſes avec beaucoup d'avantage, car] une aune d'étofe ſe vendoit trois dents d'Eléphans, du poids de cent vingt livres. En peu de jours toute la cargaiſon fut échangée avec le même avantage. Des ſervices ſi importans attirèrent beaucoup de careſſes à Battel. Le Gouverneur de Loanda lui promit la liberté, s'il continuoit de le ſervir [avec le même zéle.] Pendant deux ans & demi, il ne ceſſa point de faire d'autres Voyages [avec ſa Pinaſſe] au long de la Côte (*t*).

L'UTILITE

(*p*) *Angl.* il y avoit alors. R. d. E.

(*q*) C'eſt ainſi que Battel écrit en Anglois le nom de cette Ville; les Portugais l'écrivent Coanſa ou Coanza.

(*r*) *Angl.* plus avant dans les Terres. R. d. E.

(*s*) *Angl.* quand il y eut été deux mois, le Pilote de la Pinaſſe du Gouverneur mourut, & il reçeut ordre, &c. R. d. E.

(*t*) [Purchaſſ. Pilgrims. Vol. II. p. 978.]

BATTEL. 1589.

[L'UTILITÉ que le Gouverneur en tiroit lui faiſoit oublier ſes promeſſes, lorſqu'on] vit arriver au Port de Loanda un Bâtiment Hollandois, commandé par le Marchand même à qui appartenoit la cargaiſon. [Cet honnête Négociant conçut de l'amitié pour Battel & de la compaſſion pour ſon ſort.] Il lui promit de l'emmener à ſon départ. Une ſi douce eſpérance fit prendre au malheureux Battel toutes ſortes de précautions pour ſe rendre ſecrétement à bord. Mais ſon Bienfaiteur ne s'étoit pas ſouvenu qu'il avoit quelques Portugais entre ſes Matelots. Battel fut découvert par leur trahiſon, ramené dans la Ville par la Juſtice, & jetté dans un noir cachot, où il paſſa deux mois chargé de fers, avec la mort inceſſamment devant les yeux. Enfin, le Gouverneur ſe contenta de le bannir à *Maſſangano*, pour le faire ſervir à la conquête de ce Pays. Il demeura oublié pendant ſix ans dans ce triſte ſéjour, ſans aucune eſpérance de revoir jamais la Mer.

Il veut ſe la procurer ſécrétement.

Il eſt banni à Maſſangano.

IL avoit trouvé dans le Fort de Maſſangano quelques Egyptiens (*t*) & quelques Mores, qui y étoient rélégués comme lui. [La reſſemblance de leur infortune ayant ſervi à les lier mutuellement,] il prit le parti d'ouvrir ſon cœur au plus intrépide de ces Etrangers. [Après lui avoir repréſenté toute l'horreur de leur ſituation,] il lui demanda s'il ne valoit pas mieux expoſer ſa vie pour ſe procurer la liberté, que de languir dans une miſère perpétuelle. L'Egyptien reçut avidement cette ouverture, & lui promit d'engager dix de leurs Compagnons à les accompagner dans leur fuite. [En peu de tems il lui amena trois Egyptiens & ſept Portugais, gens d'un courage ferme, & diſpoſés à braver toute ſorte de périls.] La nuit fut réglée pour leur départ. Ils ſe ſaiſirent du meilleur Canot qu'il purent trouver; [& recommandant leur entrepriſe à la protection du Ciel], ils commencèrent à deſcendre la riviére de Quanſa (*v*). [Le matin du jour ſuivant], ils (*x*) arrivèrent dans le Canton de *Manikabeth*, petit Seigneur de la Province d'Elamba. Leurs mouſquets étant leur unique fardeau, avec un peu de bled qu'ils avoient apporté pour leur première réfection, ils ſe déterminèrent à ne pas aller plus loin pour quitter leur Barque; mais il la coulérent à fond, de peur que les Portugais ne remarquaſſent le lieu où ils avoient pris terre. Quelques autres voiſins leur fournirent du bois pour faire griller leur bled. [Ils reprirent des forces avec un repas ſi ſimple.]

Complot qu'il fait pour fuir avec dix autres Bannis.

Leur marche dans leur fuite.

CEPENDANT ils attendirent la nuit pour ſe mettre en marche, [dans la ſeule vûe de tromper les obſervations de ceux qui pourroient les pourſuivre.] Ils marchèrent ſans interruption juſqu'à la fin du jour ſuivant; mais n'ayant pas trouvé d'eau, [quoiqu'ils euſſent fait quantité de détours dans cette eſpérance,] ils ſe ſentirent ſi fatigués la ſeconde nuit, qu'ils [furent à peine en état de marcher davantage; & ils ſe virent obligés à arracher] l'écorce de pluſieurs arbres (*y*) pour en tirer un foible rafraîchiſſement en collant leur bouche contre le tronc. Le troiſième jour ils trouvèrent un

Périls auxquels il ſont expoſés.

(*t*) L'Auteur n'explique point d'où ces Etrangers étoient venus. R. d. T.

(*v*) *Angl.* Coanza, ſelon l'Ortographe Portugaiſe. R. d. E.

(*x*) *Angl.* Etant arrivés. . . . . ils vinrent à terre avec leurs douze mouſquets, de la poudre & du plomb. Coulant à fond leur Canot. . . . . ils firent du feu dans le bois, & y grillèrent quelque peu de bled de Guinée qu'ils avoient aporté de Maſſangano; n'ayant point d'autres proviſions. R. d. E.

(*y*) *Angl.* & de les ſucer pour conſerver leur vie. R. d. E.

BATTEL. 1589.

un vieux Négre qui étoit en chemin pour ſe rendre à [Muni-]Kabech. Ils le lièrent & le forcèrent de leur ſervir de guide juſqu'au Lac de Kaſanſa. Après un autre jour de marche dans la plus exceſſive chaleur, ils arrivèrent à Banſa, Ville de Mani Kaſanſa, qui eſt à douze lieuës de Loanda dans l'intérieur des Terres. Une cruelle néceſſité les força d'y demander de l'eau; & les Habitans eurent la dureté de leur en refuſer. Ils étoient réſolus d'employer la force, lorſque ces Négres inhumains s'appercevant de leur déſeſpoir preſſèrent leur Mani, ou leur Seigneur, de ne pas les y expoſer. Alors paſſant à l'extrémité contraire, non-ſeulement il leur accorda de l'eau, mais il les pria de paſſer la nuit dans la Ville. C'étoit un artifice pour couvrir le deſſein qu'il avoit de les arrêter. Ils ſe défièrent heureuſement de cette nouvelle barbarie, & paſſèrent la nuit ſur les bords du Lac.

Erreur dans leur marche.

LE quatriéme jour au ſoir, ils arrivèrent à la vûe d'une Rivière, [qu'ils prirent pour celle de Bango.] Ils ne la traverſèrent pas ſans crainte, parce qu'ils n'ignoroient pas qu'elle eſt remplie de Crocodiles. Le cinquiéme jour, ils eurent à paſſer celle de Dande. Leur marche s'étoit ſi fort étendue à l'Eſt, qu'ils ſe trouvoient à l'oppoſite des [Serras ou] montagnes de (z) Bangons. [Nouveau ſujet de fraieur.] Le Mani de ces montagnes étoit en guerre avec le Roi de Congo, dans les États duquel ils (a) alloient chercher un azile. Ils traverſèrent néanmoins la Rivière de Dande, & s'endormirent une partie de la nuit ſur ſes bords. Le lendemain, ils trouvèrent, à deux lieuës de cette Rivière, quelques Négres qu'ils (b) interrogèrent ſur la diſpoſition du Pays. Quelle fut leur conſternation en apprenant qu'ils étoient fort éloignés du chemin qu'ils s'étoient propoſé? Les mêmes Négres leur offrirent de les conduire à Bamba. Ils les aſſurèrent qu'ils recevroient toutes ſortes de rafraîchiſſemens du Mani de ce nom; & [pour leur inſpirer plus de confiance], ils ſe donnèrent pour des Moſi Congos (c). Mais [les moindres imprudences pouvant devenir funeſtes, Battel ferma l'oreille à toutes ces offres, & ne fit pas plus de fond ſur les éclairciſſemens qui regardoient ſa route.]

Ils ont à combattre des Négres.

Ils en tuent pluſieurs.

Il (d) anima ſes Compagnons à continuer leur marche vers l'Eſt. Cependant après avoir fait trois milles de plus, ils reconnurent [ſi clairement] qu'ils s'étoient trompés, [car ils marchoient en plein jour], [qu'à la pluralité des voix] ils prirent le parti de retourner à l'Oueſt. [Leur courage ſembloit les rendre inſenſibles à la fatigue.] Mais ils ne purent l'être à la crainte, lorſque rencontrant les mêmes Négres dont ils avoient rejetté les offres, ils leur virent tourner contr'eux leurs arcs & leurs fléches. Ils ne balancèrent point à faire feu ſur ces Barbares; de la premiére décharge ils en tuèrent quatre. La chûte des morts parut effraier les autres, & leur fit prendre du moins le parti de ſe retirer. Cependant ils ſe rapprochèrent bien-tôt; & s'obſtinant à ſuivre leur proie l'eſpace de trois ou quatre milles, ils bleſſèrent deux Portugais de leurs fléches. Le jour ſuivant, Battel & ſes Compagnons entrèrent dans le Pays de Bomba. Ils continuèrent leur marche pendant le reſte du jour, & vers

Ils ſont pourſuivis [& pris] par un corps de Portugais.

(z) *Angl.* Mani Bangano. R. d. E.

(a) *Angl.* ils avoient deſſein d'aller. R. d. E.

(b) *Angl.* qui, jugeant par leurs queſtions qu'ils alloient au Congo, leur dirent qu'ils avoient pris un mauvais chemin.

(c) *Note des Angl.* [ou Mozi-Congi comme l'écrit Lopez.]

(d) *Angl.* ils avancèrent cependant dans le Pays. R. d. E.

vers le ſoir ils entendirent avec une joie extrême le bruit des vagues de la Mer. [Mais après s'être livrés pendant la nuit aux plus douces eſpérances], ils reconnurent le lendemain au matin qu'ils étoient pourſuivis par [le Gouverneur de la Ville ayant avec lui] un grand nombre de [Négres & quelques] gens à cheval. Cette vûe leur fit perdre courage. Les ſept Portugais [ne conſultant que leur crainte], ſe cachèrent auſſi-tôt dans les bois. Battel & les quatre Egyptiens ſe flatérent [que l'attention de leurs ennemis tourneroit ſur le plus grand nombre &] qu'ils en auroient plus de facilité à s'échaper. Mais ils ſe virent ſerrés de ſi-près, qu'il ne leur reſta plus d'autre reſſource qu'un petit bois, dans lequel ils ne furent pas plûtôt entrés, qu'ils entendirent ſiffler autour d'eux une grele de balles. Un péril ſi preſſant les força de ſe diſperſer. BATTEL.
1589.

BATTEL [avoit conſervé aſſez de préſence d'eſprit, pour remarquer que ceux qui le pourſuivoient à cheval étoient des Portugais, accompagnés d'une troupe de Négres à pied.] Lorſqu'il ſe trouva ſeul, il fit réfléxion que ſi les Négres ſe ſaiſiſſoient de lui dans le bois, ils ne manqueroient pas de lui ôter la vie [ſans pitié;] au-lieu (*e*) qu'en ſe livrant de bonne grace aux Portugais & aux Mulâtres, il pouvoit encore eſpérer un traitement moins barbare. Dans cette vûe il ſortit du bois, ſon mouſquet (*f*) en joue, pour écarter les Négres. Le Commandant des Portugais, qui l'apperçut auſſi-tôt, & qui ne douta point, à ſon air réſolu, qu'il ne fût ſoûtenu de tous ſes compagnons, cria de loin: „ Braves Soldats, je vous apporte le „ pardon du Gouverneur. Si vous vous rendez volontairement, il ne „ vous arrivera aucun mal.„ Battel répondit d'un ton ferme, qu'il étoit Anglois; qu'ayant ſervi ſix ans à Maſſangano, dans la dernière miſére, le déſeſpoir l'avoir porté à s'échaper avec onze de ſes compagnons [Egyptiens & Portugais], qui l'avoient abandonné ſeul; [que ſi le Commandant vouloit lui garantir ſa grace, il étoit prêt à ſe rendre] mais que pour éviter le ſupplice, il étoit réſolu de vendre ſa vie bien chére juſqu'au dernier ſoupir. Le Capitaine Portugais [s'approcha alors, lui commanda de remettre ſon mouſquet à un des Soldats, &] engagea ſa parole de Gentilhomme & de Soldat, que la vie lui ſeroit conſervée en faveur de ſon courage, & l'exhorta tendrement à s'approcher ſans défiance. Sur cette promeſſe, Battel rendit auſſi-tôt les armes. Alors le Capitaine donna ordre à ſes gens de pénétrer dans le bois, & de lui amener le reſte, mort ou vif. Il fut obéï avec beaucoup de diligence. Tous les Priſonniers furent conduits à S. Paul de Loanda, où Battel & les trois Egyptiens paſſérent trois mois dans une étroite priſon, les fers aux mains & aux pieds, avec la perſpéctive continuelle du ſupplice.

Réſolution de Battel.

Il ſe rend ſous condition de la vie.

Il paſſe trois mois dans les fers.

ENFIN (*g*), le Gouverneur ayant reçu du Portugal trois ou quatre cens Bannis, qui devoient être envoyés dans la Province d'Elamba, Battel fut [délivré de ſes chaînes &] joint à cette [malheureuſe] troupe, après une proclamation

A quoi il eſt employé après ſa liberté.

(*e*) *Angl.* de ſorte qu'il préféra de ſe remettre à la diſcrétion des Portugais & des Mulâtres. R. d. E.

(*f*) *Angl.* chargé, & réſolu de mourir. R. d. E.

(*g*) *Angl.* Environ ce tems-la le Gouverneur envoya dans la Province d'Elamba quatre cens hommes qui avoient été bannis de Portugal. R. d. E.

BATTEL. 1589.

mation publique, qui le banniſſoit perpétuellement de Loanda, & qui le condamnoit à porter les armes pendant toute ſa vie dans les guerres du Portugal. Il marcha d'abord, avec ce petit corps d'Armée, contre le Seigneur de Sovonſo, Sujet du Duc de Bamba, [qui ſe ſoûmit aux Portugais ſans réſiſtance,] *Samani-Banſa*, qu'ils viſitèrent enſuite, [les reçut avec la même ſoûmiſſion.] Mais ils trouvèrent plus de difficulté dans le Pays de *Kamba-Kalamba*, Seigneur puiſſant, qui parut diſpoſé à les attendre de pied-ferme. Cependant, lorſqu'ils eurent commencé par brûler ſa Ville, il prit le parti de l'obéiſſance, & ſe joignit même aux Portugais avec un corps de trois mille Négres. De-là ils marchèrent contre *Sollankango*, Seigneur d'un petit Canton, [mais ſi brave,] qu'il (*b*) ne ſe rendit qu'après un combat des plus opiniâtres. L'Armée Portugaiſe alla prendre enſuite ſes quartiers dans le Pays de *Kombrekaiango*, où elle s'arrêta pendant deux ans; mais ſans ceſſer de faire quantité d'excurſions, qui mirent un grand nombre de Seigneurs dans la dépendance du Portugal.

Guerres des Portugais.

Expédition d'Inkambo.

ENTRE (*i*) ces expéditions, Battel s'étend ſur celle d'*Outeiro*, ou de la Montagne d'*Inkambo*, qui couta beaucoup de ſang aux Portugais. Ils entrèrent dans ce Pays avec une Armée de quinze mille hommes, compoſée de leurs Alliés & des Peuples qu'ils avoient vaincus. Dans leur route ils brûlèrent la Ville d'*Ingaſia*, qui appartenoit à l'Ennemi qu'ils alloient attaquer, & s'avancèrent enſuite vers celle d'*Inkambo*, Capitale du Pays, ſituée ſur le ſommet d'une montagne, où l'on n'arrive qu'après une demi-journée de marche. Le Seigneur de cette Ville parut pour la deffendre à la tête de vingt mille archers, & tua beaucoup de monde aux Portugais. Mais le feu de la mouſqueterie l'ayant forcé de ſe retirer dans l'intérieur de la montagne, [il perdit l'eſpérance de réſiſter long-tems à des armes ſi terribles, & dès le jour ſuivant,] il envoya un de ſes Officiers au Général Portugais, avec ordre non-ſeulement de reconnoître en ſon nom l'autorité du Portugal, mais de promettre qu'il iroit rendre le lendemain ſes ſoûmiſſions en perſonne. En effet, il ſe préſenta le matin à l'entrée du camp, avec [pompe, au bruit de] ſes tambours & de ſes trompettes. Les Portugais lui firent un accueil favorable; mais il le paya [noblement], par les préſens qu'il fit au Général & à toute l'Armée.

Soûmiſſion du Seigneur de cette Montagne.

Beauté du Pays.

LA plaine où la Ville eſt ſituée, au ſommet même de la montagne, [parut fort grande à l'Auteur. Mais s'il put ſe tromper à ſon étendue, il parle de ſa beauté avec plus de certitude. Elle] eſt couverte de Palmiers, de cannes de ſucre, de patates & d'autres légumes, & d'une (*k*) prodigieuſe quantité d'Orangers [& de Limoniers.] Les Portugais admirèrent beaucoup un arbre, nommé *Engeriay*, dont le fruit, qui eſt de la groſſeur d'une pomme ordinaire, porte un noyau qui guérit ſur le champ de la colique [venteuſe.] Une Rivière, qui prend ſa ſource vers la même plaine, vient arroſer les murs de la Ville. Après s'être repoſé pendant cinq jours, l'armée Portugaiſe s'avança dans le Pays, en ravageant tout ce qui ſe préſentoit dans ſa marche. Cette expédition dura ſix

Arbre nommé Engeriay.

(*b*) *Angl.* Il combattit en déſeſpéré, cependant il fut obligé de ſe ſoûmettre. R. d. E.

(*i*) *Angl.* Ils marchèrent enſuite au nombre de 15000 vers *Outeiro* autrement la Montagne d'*Inkambo*. R. d. E.

(*k*) *Angl.* outre les Orangers & les Limoniers. R. d. E.

BATTEL. 1589.

six semaines, au bout desquelles les Portugais [victorieux & chargés de butin] revinrent à Inkambo. Avec un grand nombre d'Esclaves, de moutons & de chévres, ils rapportoient quantité de *Margarites*, petites pierres qui sont la monnoie courante du Pays. Ils choisirent, à une lieuë de la belle montagne d'Inkambo, un camp fort commode, dans lequel ils passérent douze mois entiers. Battel, qui avoit été blessé à la jambe droite, fut transporté à Loanda pour y être guéri, avec un grand nombre de Portugais & de Mulâtres [qui avoient besoin des mêmes secours.]

Battel est guéri de ses blessures.

APRÈS leur guérison, le Gouverneur trouva l'occasion de les employer sur une Frégate chargée de marchandises, qu'il envoyoit du côté du Sud. Ils s'y embarquérent au nombre de soixante, & firent voile jusqu'au douzième degré de latitude du Sud, où ils trouvérent une belle Baye de sable. Les Habitans leur apportérent des vaches & des moutons, avec du bled & des féves. Mais ils s'arrêtérent peu dans ce lieu, parce qu'ils s'étoient proposés de gagner la *Babia das Vaccas* [*ou Baye des Vaches*], que les Portugais appellent aussi *Babia de Torre*, d'un Rocher [fort haut] qui a l'apparence d'une Tour. Ils y allérent mouiller en effet, au Nord du Rocher (*l*). Cette baye est aussi sabloneuse; & les bestiaux, que les Habitans nourrissent en fort grand nombre, sont beaucoup plus gros que ceux d'Angleterre. (*m*) On y trouve du cuivre très-fin, & [quantité d'] une sorte de bois odoriférant, nommé *Kakongo*, que les Portugais estiment beaucoup, avec une abondance [extraordinaire] de bled & de féves. Le Commandant de la Frégate, après avoir achevé sa cargaison, [renvoya la Barque à Loanda,] & laissa dans la Baye cinquante Soldats, qui bâtirent un petit Fort de bois & de terre, pour se mettre à couvert de l'insulte des Habitans [auxquels on ne peut pas se fier.] Dans l'espace de dix-sept jours ils se procurérent cinq cens bestiaux. [Dix jours après] le Gouverneur de Loanda leur envoya trois Bâtimens, sur lesquels ils retournérent dans cette Ville (*n*) [avec le fruit de leur Commerce].

Il est employé à divers voyages de Commerce.

Bahias das Vaccas ou de Torre.

DANS un autre Voyage que Battel fit au long de la Côte, s'étant avancé jusqu'à *Morro de Benguela*, dans la même latitude, il découvrit un camp nombreux, sur le bord Sud de la Riviére de *Kova*. La Chaloupe fut envoyée au rivage pour y prendre des informations. Un corps de cinq cens Négres s'avança vers elle; & leur Chef apprit aux Matelots Portugais que ses gens étoient Jaggas, ou Gindes, qu'ils venoient de Sierra-Léona (*p*), & qu'ils avoient traversé la *Ville* (*q*) de Congo, en voyageant à l'Est de la grande *Ville*

Morro de Benguela.

Rencontre d'un camp de Jaggas.

(*l*) *Angl.* dans une Baye sabloneuse; achetant un grand nombre de vaches & de brébis plus grosses que celles d'Angleterre. R. d. E.

(*m*) *Angl.* Ils en rapportèrent aussi. R. d. E.

(*n*) [Purchas Pilgrims Vol. II pag. 973].

(*o*) [dans l'Original ils sont appellés Gagas ou Gindes: Mais Purchas observe que dans ses Conversations avec lui, Battel les nommoit toûjours Jaggas & leur Chef le Grand Jagga; & il croit que c'est par une faute d'orthographe, qu'il a écrit Gagas pour Kagas; au lieu donc des Gagas, nous avons mis Jagas ou Jaggas].

(*p*) C'est peut-être une erreur de nom, car, quelle apparence que ce corps de Négres fût venu de si loin? On verra dans la suite ce que c'est que les Jaggas. R. d. T.

(*q*) Ville, en langage des Négres; mais il faut entendre apparemment le Pays même. R. d. T.

BATTEL. 1589.

Ville d'Angola, que les Habitans du Pays nomment *Dongo*. [Après cette explication,] le grand Jagga leur Général, quitta ſon camp pour s'approcher de la Chaloupe [pour voir les Portugais.] Il n'avoit jamais vû de Blancs. Lorſqu'il eut appris qu'ils étoient amenés par le motif du Commerce, il applaudit à leur deſſein, & les preſſa d'apporter leurs marchandiſes au rivage. Dans l'eſpace de ſept jours leur Batiment ſe trouva chargé d'Eſclaves, qui ne leur revenoient point à plus d'une risdale par tête, tandis qu'ils ſe vendoient douze mil reys à Loanda. Battel & ſes compagnons ſe diſpoſérent à remettre à la voile. Mais, [à la vûe de leurs préparatifs] le grand Jagga les ſupplia de retarder un peu leur départ, & de lui preter leur Chaloupe pour faire paſſer à ſes gens la Riviére de Kova. Il ſe propoſoit de faire des incurſions dans le Royaume de Benguela, qui eſt au Nord de cette Rivière. Les Portugais de la Frégate [ne prévoyant que de l'avantage pour eux dans ce deſſein,] ne firent pas difficulté de ſe rendre au camp des Jaggas. Ils furent ſurpris de le trouver réguliérement fortifié par un foſſe & de bonnes paliſſades. On leur fournit des logemens pour la nuit ſuivante. Le vin de Palmier, la farine, la chair de vache, de mouton & de chevreau leur furent portés en abondance.

Les Portugais rendent un mauvais office aux Négres de Benguela.

Le lendemain, avant le jour, on ſonna le *Gongon* (*r*), qui eſt un Inſtrument de guerre dont le bruit reſſemble à celui d'une cloche, & le Général déclara publiquement qu'il étoit réſolu de détruire les Benguelas. Auſſi-tôt tout le camp prit les armes & marcha vers la Riviére, où l'on avoit déja raſſemblé un grand nombre de Canots [appellés par eux Singados.] Les Portugais, qui s'y étoient rendus dans leur Chaloupe, prirent quatre-vingt Négres à bord. Ils firent feu ſur l'Ennemi, pour favoriſer leur deſcente; ce qui n'empêcha point que pluſieurs Jaggas ne fuſſent tués au paſſage. A midi toute l'armée ſe trouva ſur l'autre bord.

Après le débarquement, les tambours des Jaggas ſe firent entendre; avec tous les autres Inſtrumens Militaires, & cette belliqueuſe troupe fondit tête baiſſée ſur l'Ennemi. L'action fut ſanglante pour les Benguelas. Ils prirent la fuite avec beaucoup de confuſion, en laiſſant derrière eux un grand nombre de morts, & de captifs [de tout âge, & des deux ſéxes;] *Hombiangymbe* leur Prince, & cent de ſes principaux Seigneurs, avoient perdu la vie dans la première mêlée. Leurs têtes furent coupées, & jettées aux pieds du grand Jagga. Les priſonniers furent amenés vivans; mais tous les morts furent dévorés par les vainqueurs (*s*), qui ſont les plus furieux Antropophages de l'Univers. Ils font leurs délices de la chair humaine, quoiqu'ils ayent des beſtiaux en abondance.

Les dépouilles des vaincus & la multitude des Eſclaves, rendirent pendant cinq mois le Commerce fort avantageux pour les Portugais. Mais quoique le Pays fût rempli de beſtiaux & de bled, & qu'il n'y manquât que du vin de Palmier, l'inconſtance des Jaggas ne leur permit pas de s'y arrêter longtems. [Après cinq mois de ſéjour] ils tournérent leur marche vers la Province

Ils profitent du brigandage des Jaggas.

(*r*) [autrement Gongo. Voyez la planche où ſont les figures des armes & des Inſtrumens de Muſique de Whidah].

(*s*) L'Auteur ne dit pas qu'il ait été témoin de ce feſtin barbare [il l'avoit cependant vû].

JAGGAS, avec Leurs HABITS et Leurs ARMES, Tirés de BRY.

DE JAGGAS, met hun GEWAAD en WAPENEN, Uit de BRY.

BIBLIOTECA NACIONAL
Fondo
Nicolás Heredia Arellano
Manuel

vince de Bambola, qui eſt éloignée de cinq journées dans les terres, & qui avoit alors pour Chef, ou pour Roi, un Seigneur nommé Kalikaſamba. Pendant les cinq mois, Battel & ſes Compagnons avoient fait trois Voyages à Loanda. Ils furent étonnés, à leur retour du troiſiéme, de ne plus retrouver les Jaggas: Cependant, comme ils auroient été fâchés de ne tirer aucun fruit de leur courſe, ils prirent la réſolution de marcher ſur les traces de ces Barbares. [Dans ce deſſein,] ils laiſſèrent leur Vaiſſeau dans la Baye de Benguela, [ſous la garde de quelques Matelots;] & deſcendant au nombre de cinquante, il pénétrèrent dans les Pays pendant deux jours, juſqu'à la Ville d'un Seigneur nommé *Mofarigoſa*. Elle avoit été brûlée par les Jaggas. Mais profitant de la terreur qu'ils avoient inſpirée, Battel (*t*) propoſa d'envoyer un Eſclave Négre [qu'ils avoient acheté des Jaggas,] au Seigneur de cette Ville, avec ordre de ſe faire paſſer pour un Jagga, que ſes compagnons avoient laiſſé aux Portugais pour leur ſervir de guide juſqu'à leur camp. Mofarigoſa (*v*) parut tremblant au nom de ſes ennemis, & reçut les Portugais fort civilement. Mais il eut l'adreſſe de les arrêter ſous divers prétextes, pour laiſſer aux Jaggas le tems de s'éloigner; & lorſqu'il ſe crut (*x*) en état de prendre un autre ton, il leur déclara qu'ils n'auroient la liberté de partir qu'après l'avoir aſſiſté dans une guerre [contre ſes voiſins. Leur ſecours lui paroiſſoit d'autant plus redoutable pour ſes Ennemis, qu'on] n'avoit point encore vû dans cette Contrée d'hommes blancs ni d'Armes (*y*) à feu. Ils ſe trouvèrent forcés de l'accompagner, & le (*z*) bruit de leurs mouſquets lui fit obtenir la victoire. Cependant il ne fut pas plus diſpoſé à les laiſſer partir après leur retour, à moins qu'ils ne s'engageaſſent à revenir [dans l'eſpace de deux mois,] & qu'ils ne lui donnaſſent un de leurs gens pour caution (*a*).

BATEL. 1589. L'intérêt porte les Portugais à le ſuivre.

Ils ſont arrêtés par un Prince Négre.

DANS l'empreſſement de retourner à bord, les Portugais & les Mulâtres réſolurent de le ſatisfaire & d'abandonner le choix de l'ôtage au ſort. Mais ſur quelques différends qui s'élevèrent entr'eux, ils ſe déterminèrent enſemble à laiſſer Battel aux Négres, comme un Anglois, [que ſa Patrie & ſa Religion devoient leur rendre moins cher.] Ils lui donnèrent un [de leurs meilleurs] mouſquets, avec une proviſion de poudre [& de balles; & n'épargnant point les ſermens,] ils (*b*) jurèrent de revenir dans deux mois, au nombre de cent, pour aider Mofarigoſa dans ſes guerres. (*c*) Leur intention (*d*) n'étoit que d'aſſûrer leur propre liberté. Après l'expiration du terme, Battel fut traité avec rigueur. Les principaux [Négres] de la Ville le dépouillèrent de tous ſes habits & propoſoient de lui couper la tête. Mais le Prince Mofarigoſa ſe flattant encore que les Portugais n'oublieroient pas leurs promeſſes, voulut que l'éxécution fût différée. [Ainſi Battel continua de vivre ſous l'empire de ſes maîtres, mais avec moins de conſidération & de liberté.]

Ils lui laiſſent Battel pour caution de leur retour.

(*t*) *Angl.* Les Portugais envoyèrent. R. d. E.

(*v*) *Angl.* Ce Seigneur, craignant le Grand Jagga. R. d. E.

(*x*) Quand il fut bien ſûr du départ des Jaggas, il ne voulut pas laiſſer partir les Portugais. R. d. E.

(*y*) *Angl.* ni de Canon. R. d. E.

(*z*) *Angl.* quoi qu'ils reviniſſent vainqueurs. R. d. E.

(*a*) [Purchas Pilgrims Vol. II. pag. 974.]

(*b*) *Angl.* ils s'engagèrent à R. d. E.

(*c*) *Angl.* mais comme ce n'étoit qu'une ruſe des Portugais pour ſe retirer ſûrement, R. d. E.

(*d*) Cette ſuppoſition eſt pardonnable au malheureux Battel. R. d. T.

BATTEL. 1589.

Battel prend la ſuite & rejoint les Jaggas.

té.] (e) Cependant, comme on ne l'empêchoit pas d'aller d'une habitation à l'autre, [il réſolut de profiter quelque nuit de cette faveur ; pour éviter la mort dont il étoit menacé, & loin de retourner vers la Mer, où ſes maîtres n'auroient pas manqué de le pourſuivre,] il entreprit de rejoindre les Jaggas dans leur camp.

S'ÉTANT mis (f) en chemin à l'entrée de la nuit, il arriva le lendemain dans une grande Ville, nommée *Kaſchil* [ſituée dans une vaſte bruyère]. Les Habitans, pour qui le viſage d'un Européen étoit un ſpectacle fort nouveau, s'aſſemblèrent autour de lui avec admiration, & le conduiſirent à leur Prince. Il eut le bonheur de trouver parmi eux quelques Jaggas, avec leſquels il ſe rendit à Kaliſamba, où cette Nation [vagabonde] étoit campée. Sa (g) marche dura dix jours. Mais il fut conſolé de ſes fatigues par les careſſes du Grand Jagga & par le repos dont il jouit dans ſon camp. [Cette nouvelle ſituation lui parut ſi douce, qu'il] prit la réſolution d'y demeurer, dans l'eſpérance que ſes Protecteurs retournant un jour vers l'Oueſt, il retrouveroit la Mer, & quelque Vaiſſeau de l'Europe ſur lequel il pourroit s'échaper. Les Jaggas paſſèrent quatre mois entiers à Kaliſamba. Le bled, les beſtiaux, l'huile & le vin de Palmier étoient en abondance dans leur camp. Mais ils ne laiſſoient pas de faire des feſtins de chair humaine (h) ; ſpectacle dont l'horreur ne diminuoit pas pour Battel. Ils ſe remirent en marche vers les [Serras ou] montagnes de *Kadſchinkadbar*, qui ſont d'une hauteur prodigieuſe & remplies de Mines de cuivre. Chaque (i) jour de leur route fut ſignalé par des brigandages. De-là s'étant avancés juſqu'à la Rivière de Longa, ils la paſſèrent, & s'établirent pour cinq ou ſix mois dans la Ville de Kalango. Enſuite ils entrèrent dans la Province de Tonda ; & tombant ſur le bord de la Rivière de Gonſa, ils le ſuivirent au Sud juſqu'au Territoire d'un Seigneur nommé *Makella-Kolongé*, près de la grande Ville de Dongo. Ils eurent à traverſer, dans ce Pays, de hautes montagnes, où le froid étoit extrême.

Il l'accompagne dans leurs courſes.

Rivière de Longa.

Kalango. Tonda.

Schillambanſa.

BATTEL les ſuivoit (k) depuis ſeize mois, ſans pouvoir juger quel ſeroit le terme de ſes peines. Il reſſentit une vive joie de les voir tourner à l'Oueſt, vers le Territoire d'un Seigneur nommé *Schillambanſa*, oncle du Roi d'Angola. [Ce fut pour y exercer leurs ravages ordinaires.] Ils brûlèrent la Ville [Capitale], qui étoit grande & bien bâtie [pour ce Pays-là.] Battel admira la fertilité & l'agrément du Pays. Les paons y ſont auſſi communs que les autres oiſeaux le ſont en Europe, & volent librement d'un Arbre à l'autre. Le vieux Seigneur [de] Schillambanſa [étant mort pendant le paſſage des Jaggas, ils permirent qu'il fût] enterré au centre de la Ville, & [que]

(e) *Angl.* Après cela, Battel fut mis en liberté, & obtint la permiſſion d'aller pour ſes affaires dans les Villes de ce Seigneur où elles l'appelleroient. Enfin, craignant pour ſa vie, il s'enfuit, dans la réſolution de ſe rendre au Camp des Jaggas. R. d. E.

(f) *Angl.* Ayant marché toute la nuit. R. d. E.

(g) *Angl.* Après deux jours de marche, il arriva au Camp, & fut reçu avec beaucoup de careſſes par le Grand Jagga leur Général. R. d. E.

(h) Ici l'Auteur parle comme témoin de cette barbarie ; [ce qui détruit l'opinion de Snelgrave. *Voyez ſon Article au Tome IV.*]

(i) *Angl.* Ils ravagèrent tous les Pays qui ſe trouvèrent ſur leur route. R. d. E.

(k) *Angl.* Après avoir paſſé ſeize mois parmi ces Cannibales, Battel marcha avec eux à l'Oueſt au long du Gonſa, ou Gunza, vers le Territoire. R. d. E.

BATTEL. 1589.

que, ſuivant (*i*) l'uſage du Pays, on entretint ſur ſon tombeau cent paons privés & dédiés à ſon Idole, que les Habitans appellent *Mokeſo*, [& ils furent appellés *Angelo Mokeſo* c'eſt-à-dire *Oiſeaux du Demon*, ou *de l'Idole*; & regardés comme Sacrés.] On orna auſſi ſa Sépulture d'une grande quantité de cuivre, d'étofes & d'autres richeſſes.

Province de Kaſama.

DE-LA les Jaggas continuèrent leur marche vers l'Oueſt, au long de la Rivière de [Kounza, ou] Quanſa juſqu'au pied des montagnes de *Kambombe*, que [les Portugais] appellent Serras de Prata, où l'on découvre une grande chûte d'eau, dont le bruit ſe fait entendre à plus de trente milles. Ils entrèrent ici dans la Province de Kaſama, où *Longere*, un des plus puiſſans Seigneurs du Pays, prit auſſi-tôt le parti de la ſoûmiſſion. Mais ils trouvèrent beaucoup de réſiſtance dans le Canton du Seigneur *Kaſock*, Guerrier redouté, qui avoit battu ſept ans auparavant une Armée de huit cens Portugais & de quarante mille Négres. Ce Héros Afriquain fit téte aux Jaggas. La Victoire étant demeurée douteuſe le premier jour, ils prirent le parti de bâtir un Fort de bois, ſuivant leurs uſages, & pendant quatre mois ils ravagèrent le Pays. Les ſervices que Battel leur rendoit avec ſon fuſil lui avoient attiré tant de conſidération, qu'il obtenoit d'eux tout ce qu'il déſiroit. Leur Général avoit donné ordre qu'on veillât ſoigneuſement à ſa ſûrcté dans les combats; & ſouvent il avoit dû la vie à l'empreſſement qu'ils avoient eu de le rapporter entre leurs bras. Cependant, comme il ne ſe trouvoit qu'à trois journées de Maſſangano, où les Portugais avoient un Fort, il prit des meſures ſi juſtes pour s'échaper, avec quelques Marchands Négres qui étoient venus acheter des Eſclaves au camp des Jaggas, qu'il ſe rendit heureuſement au Fort Portugais (*k*).

Conſidération que Battel obtint parmi les Jaggas.

Il les quitte pour ſe rendre à Maſſangano.

CETTE (*l*) Place avoit alors pour Commandant le Seigneur Dom Juan *de Coutinho*, chargé par le Roi d'Eſpagne de faire la conquete des Mines ou des Montagnes de Kombamba. Il avoit obtenu du Roi, pour ce ſervice, la jouiſſance des Droits [Eſpagnols & Portugais,] pendant ſept ans, ſur toutes les marchandiſes qui ſortoient du Royaume d'Angola, ſans autre condition que de bâtir trois Forts; un à *Damba*, où ſont les Mines de Sel; l'autre à *Kombamba*, qui contient les Mines d'Argent, & le troiſiéme dans la *Babia das Vaccas* [ou Baye des Vaches.] Ce Gouverneur s'étoit fait, à ſon arrivée, une réputation de généroſité & de douceur, qui s'étoit répandue dans tous les Pays voiſins, & qui avoit attiré volontairement un grand nombre de Mulâtres & de Négres à ſon ſervice. Après avoir paſſé ſix mois à S. Paul de Loanda, il s'étoit avancé au Port de Tombo, où s'étant embarqué avec ſes Troupes, il avoit remonté la Rivière de Congo ou de Quanſa, juſqu'au Port (*m*) de Sogno, à ſoixante milles de la Mer. Ce Canton, qui eſt ſitué près de la Domba, eſt fort abondant en Mines de Sel.

Etat des affaires Portugaiſes.

DOM Juan de Coutinho étoit depuis dix jours à Songo, lorſque Battel arriva au Fort de Maſſangano. Il avoit envoyé une Pinaſſe au Capitaine de ce Fort, avec ordre de faire partir les meilleurs Soldats de ſa garniſon, [pour

(*i*) [Purchaſs Pilgrims, Vol. II. pag. 975.]
(*k*) [Le même pag. 976.]
(*l*) Il y avoit alors à Maſſangano, un nouveau Gouverneur d'Angola. R. d. E.
(*m*) *Angl.* d'Outawa, ou Songo. R. d. E.

BATTEL. 1589.

Battel eſt créé Sergent d'une Compagnie.

Succès des Portugais.

[pour groſſir ſa petite Armée.] (*n*) Battel, choiſi dans ce nombre, deſcendit à Songo & fut préſenté à Coutinho, [qui le traita bien &] le créa Sergent d'une Compagnie Portugaiſe. L'Armée ſe mit en marche ſous la conduite de ſon Général. [Elle ne trouva point de réſiſtance] du côté de Machimba, [ni dans les Cantons] de Kovo & de Melombe. Quantité de Seigneurs voiſins s'empreſsèrent même d'y venir rendre leurs ſoûmiſſions aux Portugais, [pendant un ſéjour de quatre jours qu'ils y firent.] Mais étant entrée dans le Pays d'un puiſſant Seigneur, nommé *Angoy-Kayongo*, elle y trouva ſoixante mille hommes diſpoſés à la recevoir. Cependant, [ſans s'effrayer du nombre,] Coutinho [fondit ſur des ennemis qu'il mépriſoit, &] les mit en fuite avec un grand carnage. Il prit enſuite les femmes & les enfans du Prince Négre. La Capitale du Pays étant ſituée dans un Canton fort agréable, où les beſtiaux & les proviſions étoient en abondance, il en prit poſſeſſion, dans le deſſein de s'y établir. Mais, huit jours après ſa victoire, ce brave Gouverneur fut enlevé par la mort, & laiſſa l'éxécution de ſes deſſeins au (*o*) Capitaine de Maſſangano.

Mort de Coutinho.

APRÈS un ſéjour de deux mois dans les terres d'Angoy-Kayango, les Portugais marchèrent vers Kombamba, qui en eſt éloigné de trois journées, & (*p*) campèrent aux pieds des montagnes. Enſuite ayant paſſé la Rivière de Quanſa, ils bâtirent ſur ſes bords un Château de bois & de Terre, d'où ils étendirent leur autorité dans tout le Pays. Battel paſſa ici deux années à leur ſervice. Ils ouvrirent les Mines d'Argent; mais avec ſi peu de ſuccès, que ce travail fut bien-tôt interrompu. D'ailleurs, le nouveau Gouverneur traitoit ſi durement ſes Soldats, qu'ayant été abandonné de tous les Volontaires, il ſe vit forcé de renoncer à ſon expédition. Dans le même tems, on apprit, par les Miſſionnaires Jéſuites, que la Reine Eliſabeth étoit morte (*q*) & que le Roi Jacques avoit conclu la paix avec l'Eſpagne. Sur cette nouvelle, [qui rendoit] Battel [libre & indépendant, il] déclara que ſa réſolution étoit de retourner dans ſa Patrie. Le Gouverneur ne fit pas difficulté d'y conſentir, & le prit avec lui pour ſe rendre à Paul de Loanda. Il laiſſa cinq cens hommes dans le Fort de Kombambo.

Battel paſſe deux ans dans cette expédition.

Il obtient la liberté de retourner en Europe.

CEPENDANT Battel, [qui partageoit avec les Troupes Portugaiſes l'averſion qu'elles avoient conçues pour leur Général, abandonna le deſſein qu'il avoit eu de l'accompagner, &] partit avec un Marchand Portugais qui devoit faire le Voyage de *Bamba*. De-là ils ſe rendirent enſemble à *Outeiro*, Ville ſituée ſur la Montagne de Congo; enſuite à *Gongon* & à *Batta*, où ils vendirent [avantageuſement] leurs marchandiſes. Après une courſe de ſix mois, ils reprirent le chemin de S. Paul. L'eſpérance de Battel étoit de s'embarquer ſur le premier Vaiſſeau qui partiroit pour l'Eſpagne. Mais le Gouverneur, [irrité de ſa conduite,] retracta le conſentement qu'il avoit donné à ſon départ, & lui ordonna de ſe tenir prêt dans deux jours pour le ſuivre dans une nouvelle expédition. [Un contre-tems ſi cruel mit Battel

Le Gouverneur la retracte.

(*n*) *Angl.* le Capitaine de cette Garniſon, lui en envoya cent, du nombre des quels étoit Battel. R. d. E.

(*o*) *Angl.* à un Capitaine. R. d. E.

(*p*) *Angl.* vinrent vis-à-vis des *Serras de Prata*. Là ils paſſérent la Rivière Coanſa, & parcoururent la Province, après avoir bâti un Fort ſur le bord de la Rivière. R. d. E.

(*q*) En 1602.

tel au déſeſpoir, & lui fit prendre une réſolution fort étrange.] (r) Comme on attendoit de jour en jour un nouveau Gouverneur du Portugal, il prit le parti de ſortir de la Ville & de vivre à l'écart juſqu'au changement de l'adminiſtration, dans l'eſpérance qu'un Gouverneur moins injuſte & moins paſſionné ne lui feroit point un crime de ſa fuite.

BATTEL. 1589. Chagrin de Battel & réſolution qu'il prend.

Il eſt réduit à vivre dans les bois.

IL partit dès la nuit ſuivante, accompagné de deux jeunes Négres [qu'il avoit gagnés par ſes promeſſes.] L'un portoit ſon mouſquet, avec ſix livres de poudre & une centaine de balles; l'autre étoit chargé d'une petite proviſion de vivres, dont il avoit eu la précaution de ſe fournir. Le lendemain au matin, ils ſe trouvèrent à vingt milles de S. Paul, ſur le bord de la Rivière de Bengo. Ils s'y arrêtèrent pendant quelques jours; & paſſant enfin cette Rivière, ils arrivèrent à celle de Dande, qui eſt au Nord. Battel s'étoit flatté d'apprendre ici quelques nouvelles de la Ville, parce que c'eſt le grand-chemin qui conduit à Congo. Un de ſes Négres, qu'il chargea de prendre des informations, lui rapporta que le nouveau Gouverneur ne devoit arriver que l'année ſuivante. Quel ſujet de douleur pour un homme qui n'avoit à ſe déterminer qu'entre deux partis; celui de retourner à la Ville, où il ne doutoit pas que ſa mort ne fût réſolue dans l'eſprit du Gouverneur, & celui de mener une vie miſérable au milieu des bois! C'étoit la troiſième fois qu'il déſertoit; [car il jugeoit bien que la haine feroit donner ce nom à ſa fuite.] Il continua, pendant l'eſpace d'un mois, de ſe tenir [à couvert ſous quelques arbres,] entre les Rivières de Dande & de Bengo. Enſuite ſe rapprochant de celle de Bengo, dans le Canton de *Mani-Kanſa* (s), il eut le courage de la traverſer pour gagner le Lac de Kaſanſa, où [il ſçavoit qu'] on trouve plus d'animaux ſauvages que dans aucune autre partie d'Angola (t).

Vie qu'il méne ſur les bords du Lac de Kaſanſa.

[IL y arriva ſans obſtacle. Ce fut dans ce lieu déſert qu'il réſolut d'attendre le ſecours de la fortune.] Les Bufles, les Daims, les Chevreuils, les *Mokokes* & les *Impolances*, qui ſe préſentoient d'eux-mêmes à ſes coups, firent là pendant ſix mois ſon unique nourriture. Il boucanoit la chair de ces animaux, à la manière des Sauvages, [ſur une claye de la hauteur de trois pieds, faiſant un grand feu deſſous & mettant la viande ſur des branches vertes, qui modéroient l'action du feu, & empêchoient la fumée.] Quelquefois ſes Négres lui apportoient un peu de bled, qu'ils obtenoient en échange, dans les Habitations les plus voiſines, pour de la chair boucanée. Le Lac de Kaſanſa eſt rempli de poiſſon; [mais les inſtrumens lui manquoient pour le prendre. Cependant il y ſuppléoit ſouvent par ſon adreſſe. Un jour] il en prit un, de quatre pieds de long, qui avoit ſauté ſur la Rive. Les Négres le nomment Sombo. Avec ſon poiſſon & ſa chair [boucanée] il entretint conſtamment ſa ſanté. Mais une malheureuſe vie, dont rien ne lui faiſoit eſpérer la fin, lui devint ſi ennuyeuſe & ſi inſupportable, qu'il rappella toutes les forces de ſon courage & de ſon induſtrie pour ſe procurer un autre ſort.

LE

(r) *Angl.* le terme de ce Gouverneur, qui étoit de trois ans, étoit juſtement expiré, & les habitans en attendoient tous les jours un nouveau de Portugal. Battel réſolut donc de s'abſenter de la Ville dix ou vingt jours, juſqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur. La coutume étant que chaque nouveau Gouverneur publioit un pardon général pour tous les fugitifs. R. d. E.

(s) *Angl.* Kaſwea, il la traverſa. R. d. E.

(t) Purchaſs Pilgrims. Vol. II. pag. 978.

BATTEL. 1589.

Comment il retourne à la Mer.

LE Lac dont il habitoit les bords a quantité de petites Iſles, couvertes d'une eſpéce d'arbres que les Négres nomment *Membas*, d'un bois auſſi tendre & auſſi léger que le liége. Battel (*v*) ſe ſervit de ſon couteau pour en faire un Canot [qu'il affermit avec des chevilles de bois qu'il mit tout autour de peur que la Mer ne le ſéparât. Il fit une voile d'une couverture qu'il avoit encore; & trois rames pour s'en aider au beſoin] [& n'ignorant point que] le Lac de Kaſanſa communique à la Riviére de Bengo, [il réſolut de tenter la fortune par cette voie.] Après avoir mis une petite proviſion de chair boucanée dans ſa Barque, qu'il appelle *Jingado*, il y entra lui-même avec ſes deux Négres, ſans autre Inſtrument que trois rames. Le Lac a huit milles de largeur. Il le traverſa [facilement, à la faveur des petites Iſles;] & tombant dans la Riviére de Bengo, il s'abandonna au cours de l'eau. Son Canot deſcendit heureuſement juſqu'à la Barre; mais les vagues y étoient ſi fortes, qu'il y courut un grand danger. Cependant, après avoir ſurmonté ce terrible obſtacle, il ne balança point à s'engager dans la Mer, en ſuivant au Nord, avec le vent, une Côte qu'il connoiſſoit & qui devoit le conduire, dans ſes vûes, au Royaume de Loango. Le matin du jour ſuivant, il découvrit une Pinaſſe qui ſembloit venir au-devant de lui. [Sa ſituation ne lui laiſſant plus de périls à redouter, il ne penſa point à s'en éloigner par la fuite.] Elle étoit Portugaiſe & partie de S. Paul de Loanda [& alloit à S. Thomas.] Mais le Patron, qui reconnut auſſi-tôt Battel, avoit été ſon compagnon de fortune dans pluſieurs Voyages, & le reçut comme un ancien ami. Il conſentit volontiers à le mettre à terre dans le Port de Loango.

Rencontre qu'il fait d'un ami.

Il ſe rend à Loango.

[BATTEL ne nous apprend pas comment il trouva l'occaſion de retourner en Angleterre, ni quel accueil il reçut des Négres de Loango (*x*) en arrivant dans leur Port. Il ajoûte ſeulement qu'] il y paſſa trois ans, & [que dans cet intervalle] il ſe rendit fort agréable au Roi (*y*) par ſon adreſſe & ſon expérience à la chaſſe.

Manière dont les Portugais font la guerre en Afrique.

SA Relation finit par quelques Remarques ſur la maniére dont les Portugais font la guerre dans ces Contrées. Ils choiſiſſent un Seigneur du Royaume de Congo, qui ſoit Chrétien, d'un bon caractére, & capable d'amener à ſes frais cent Négres ſoûmis à ſes ordres. Ils (*z*) lui donnent le titre de *Tandala*, c'eſt-à-dire, de Général du Camp Négre, avec un autorité abſolue pour le gouverner. Lorſqu'un Chef ennemi vient ſe ſoûmettre à l'autorité du Portugal, il commence par apporter au Tandala un preſent d'Eſclaves, [de Chévres,] & de beſtiaux. Enſuite il eſt introduit, par le Tandala même, à l'audience du Gouverneur Portugais, au Page duquel il doit donner deux Eſclaves avant que d'y être admis. Le préſent réglé pour le Gouverneur eſt de trente ou quarante Eſclaves, avec quantité de beſtiaux. [Auſſi-tôt que ces devoirs ſont remplis,] le nouveau (*a*) Sujet du Portugal bat des mains en paroiſſant devant.

(*x*) *Angl.* s'en fit un Tergado ou Jingado en forme de Barque avec un couteau que les Sauvages lui avoient donné. R. d. E.

(*x*) C'eſt apparemment une abbréviation dans le goût de Purchaſſ, qui mutile ſes récits au-lieu de les abréger. R. d. T.

(*y*) *Angl.* En lui tuant des Daims, & des Oiſeaux Sauvages avec ſon fuſil. R. d. E.

(*z*) *Angl.* ils font ce Maafikongo Tandala. R. d. E.

(*a*) *Angl.* le Seigneur étranger. R. d. E.

vant le Gouverneur, ſe met à genoux & ſe proſterne. [On lui fait ſigne de ſe lever.] Il ſe lève, & dit à haute voix: „ J'ai été votre Ennemi. Mais je „ promets de vous être fidel à l'avenir, & de ne jamais lever les mains con„ tre vous.„ Alors le Gouverneur appelle un Soldat Portugais, qui ait acquis de l'honneur par ſes ſervices, & remet le Chef Négre ſous ſa protection. Ce Soldat contracte l'obligation de garder & de défendre ſon client; mais il devient auſſi ſon Directeur & comme ſon Maître. Il doit réſider avec lui. Il a droit d'en éxiger tout ce qui eſt néceſſaire à ſa ſubſiſtance. Si le Chef Négre entreprend la guerre, le Soldat l'accompagne & reçoit la moitié du butin. Il y a peu de Soldats Portugais qui n'ayent ainſi leur *Sova*, ou la direction d'un Seigneur Négre (*b*). BATTEL 1589.

(*b*) Pilgrimage de Purchaſſ, Vol. II. [pag. 984.]

CHAPITRE II.

Voyage de Michael Angelo de Gattina & de Denis Carli de Piacenza (*a*) [*Miſſionnaires Capucins*], *au Royaume de Congo* [*en 1666 & 1667*].
[Traduit de l'Italien]

CES (*b*) deux Voyageurs étoient des Miſſionnaires Capucins, qui ne ſe font connoître que par le titre de leur profeſſion. Angelo mourut dans le Royaume de Congo, après avoir écrit en (*c*) Europe diverſes Lettres, dont (*d*) on tira la partie de cette Relation qui lui appartient. Carli étant retourné dans ſa Patrie, continua l'Ouvrage dans l'endroit où ſon Aſſocié l'avoit fini, & le publia dans un même Volume, en Langue Italienne. Enſuite il fut traduit en François, & publié à Lyon en 1680, ſous le titre de *Relations curieuſes & nouvelles d'un Voyage de Congo* [*fait ès années 1666 & 1667. par les R. R. P. P. &c.*] Les Anglois en firent auſſi la traduction dans leur Langue, & la donnèrent au Public en 1704. L'air (*e*) de ſimplicité & de bonne-foi qui régne dans cet Ouvrage, le met à couvert de tous les ſoupçons peu favorables aux Voyageurs. INTRODUCTION.

(*a*) Plaiſance. On ſçait que les PP. Capucins prennent des noms de Villes. R. d. T.

(*b*) Le titre fait aſſez connoître & ce qu'étoient les Auteurs de ce Voyage, & le but pour le quel ils allèrent au Royaume de Congo.

(*c*) *Angl.* en Italie. R. d. E.

(*d*) *Angl.* dont la partie que nous avons donnée ſous ſon nom, fut extraite, vraiſemblablement par Carli. R. d. E.

(*e*) *Angl.* Cette Relation paroit fidèle; au moins par rapport à la Deſcription des Pays & des Peuples, où les matières de Religion n'entrent pour rien R. d. E.

ANGELO. 1666.

§. I.

Départ de seize Missionnaires pour Congo.

MICHAEL *Angelo* & *Denis Carli*, avec quatorze autres Capucins envoyés par la Congrégation Romaine *de Propaganda Fide*, partirent en 1666 pour la Mission de Congo. Leurs Patentes contenoient des (*a*) priviléges distingués, [dont les deux Missionnaires n'ont pas manqué de faire honneur à leur Commission.] Ils étoient autorisés à relever les Fidéles de toutes sortes d'irrégularités, excepté la Bigamie & le meurtre prémédité; à relever du vœu simple, par dispense ou par commutation, même de celui de chasteté; [excepté celui de Religion;] à donner les dispenses du mariage au second & au troisième degré; à permettre aux Payens convertis de conserver une de leurs femmes; à donner l'absolution des péchés dans tous les cas réservés au Pape; à bénir le Linge d'Eglise, les Chapelles & les Calices; à donner la permission de manger de la Chair [& du Laitage] [aux jours défendus par l'Eglise]; à dire deux Messes par jour dans les cas de nécessité; à publier des Indulgences plénières & (*b*) pour la délivrance des Ames du Purgatoire; à porter des Habits séculiers dans les occasions nécessaires; à dire le Rosaire, faute de Bréviaire ou pour quelqu'autre empêchement; à lire les Livres défendus, excepté *Machiavel*.

Priviléges qu'ils obtiennent du S. Siége.

AUSSI-TÔT qu'ils eurent reçu cette faveur du Pape, ils se rendirent à Plaisance, où ils avoient ordre d'attendre *Michael Angelo di Rheggio*; & de-là ils prirent avec lui le chemin de Gènes, qui étoit le rendez-vous de tous les Missionnaires. Cette Troupe Apostolique s'embarqua pour Lisbonne. [Elle y arriva heureusement;] mais elle fut obligée de s'y arrêter quelques mois, pour attendre l'occasion d'un Bâtiment Portugais qui devoit aller charger au Brésil, & de-là faire voile au Royaume de Congo. Le passage fut de trois mois jusqu'au Brésil. [Dans une si longue Navigation,] les Missionnaires eurent souvent le plaisir de voir des Poissons volans poursuivis par [des Albicores &] des Dorades. Le poisson-Volant est [très-blanc] de la longueur d'un pied, assez semblable au harang, excepté qu'il a le dos couleur d'azur, & les nâgeoires si larges qu'elles lui servent d'aîles.

Ils se rendent à Lisbonne, & de-là au Brésil.

EN approchant des Côtes de Guinée, ils commencèrent à sentir la chaleur excessive du Soleil, qui est là proprement au Zenith. Elle devint si violente, à mesure qu'ils avançoient, qu'en peu de jours ils ne se trouvèrent capables ni de (*c*) boire ni de manger; & pour comble de tourment, leur provisions & leurs liqueurs se trouvèrent infectées de magots. Cette douloureuse situation dura quinze jours entiers, c'est-à-dire, pendant tout le tems qu'ils firent voile sous la Ligne. Ils regardèrent comme une espèce de miracle d'y avoir pû résister, quoiqu'on fût alors au mois d'Août, qui est la saison la plus tempérée dans cette partie du Monde (*d*).

Leur voyage du Brésil à Congo.

L'USAGE des Portugais est de faire quelques réjouissances & de célébrer un jour de fête, pour obtenir du Ciel un heureux succès dans un si dangereux Voyage

(*a*) *Angl.* les priviléges suivants. R. d. E.

(*b*) *Angl.* à délivrer une ame du Purgatoire, selon l'intention du Prêtre, dans une Messe pour les Morts le Lundi & le Jeudi. R. d. E.

(*c*) *Angl.* de dormir. R. d. E.

(*d*) [Voyage d'Angelo pag. 555].

Voyage. Ceux qui n'ont jamais paſſé la Ligne, ſont obligés de faire préſent aux Matelots d'une piéce de monnoie [ou de quelque choſe pour boire ou manger] ſans en excepter les Capucins, qui donnent dans ces occaſions des *agnus* & des chapelets, [où quelque choſe de pareil.] Ces inſtrumens de piété ſont expoſés en vente, & le prix eſt employé à faire dire des Meſſes pour les Ames du Purgatoire. Si quelqu'un refuſe de payer ce Droit, les Matelots, vêtus en Officiers, le conduiſent au pied d'un Tribunal, où quelqu'un d'entr'eux, faiſant le Juge en robe longue [l'éxamine, entend ce qu'il a à dire pour ſa défenſe &], le condamne à ſe voir plongé trois fois dans la Mer. [De cette manière] [cette Sentence eſt immédiatement ſuivie de l'exécution.] La perſonne condamnée eſt attachée au bout d'une corde, dont on paſſe l'autre bout autour d'une poulie; & dans cette ſituation les Matelots la lèvent & la laiſſent deſcendre trois fois ſous l'eau. Il ne ſe fait guères de Voyages où il ne ſe trouve quelque jeune Matelot ou quelque Paſſager qui ne donne cet amuſement. On obſerve le même uſage (*e*) au Détroit de Gibraltar & au Cap de Bonne-Eſpérance. ANGELO. 1666.

APRÈS avoir paſſé la Ligne, le Vaiſſeau tomba ſous des vents ſi impétueux, que ſi leur violence n'eût été combattue par un Courant fort rapide, il auroit fallu s'attendre à périr ſans reſſource. Le calme qui ſuccéda fit enſuite regretter l'impétuoſité de l'orage; & les proviſions commençant à manquer, on ne put ſe défendre d'une crainte fort vive, au ſouvenir du déſaſtre qui étoit arrivé depuis peu à la *Catarinetta*. Ce Vaiſſeau, qui étoit parti des (*f*) Grandes-Indes avec une riche cargaiſon, avoit fait une heureuſe courſe juſqu'au Bréſil. Mais en paſſant la Ligne pour ſe rendre à Lisbonne, le Pilote (*g*) & la plûpart des Matelots furent étouffés par l'excès de la chaleur. Ceux qui ſurvécurent [étoient des gens foibles ou ſans expérience ſur Mer, qui,] ne pouvant gouverner le Vaiſſeau, ſe virent abandonnés à la merci des flots, & pouſſés au hazard pendant ſept mois, juſqu'à l'épuiſement de tous leurs vivres. Leurs beſoins devinrent ſi preſſans, qu'il furent réduits à manger leurs chats, leurs chiens & les rats qu'ils purent prendre à bord. Ils ſe jettèrent enſuite ſur le cuir [des ballots & des cordages.] Ils mangèrent juſqu'à leurs ſouliers. De quatre cens hommes qui compoſoient l'Equipage, il n'en reſtoit que cinq, au nombre deſquels étoit le Capitaine. La vûe d'une mort inévitable l'affligeoit moins que la perte de ſa réputation; car ſon imagination lui repréſentoit déja qu'on l'accuſoit de s'être retiré dans quelque Pays étranger avec les tréſors dont il avoit la conduite [pour y jouir ſans danger du fruit de ſon Crime.] Il ſouhaitoit que la mort épargnât du moins quelqu'un de ſes gens, pour rendre témoignage de ſon infortune. Dans cette idée, il leur propoſa de tirer au ſort qui d'entr'eux ſeroit ſacrifié pour la nourriture des quatre autres, puiſqu'une affreuſe néceſſité ſembloit juſtifier cette unique reſſource.

Triſte avanture du Vaiſſeau la Catarinetta.

Extrémité où l'Equipage eſt réduit.

On propoſe de tirer au ſort qui ſera mangé le premier.

ILS

(*e*) Chaque Nation a le ſien, qui différe des autres par quelques circonſtances. Voyez ci-deſſus la Relation de Jannequin, au T. III. R. d. T.

(*f*) *Angl.* de Goa. R. d. E.

(*g*) *Angl.* le Pilote, & tous les meilleurs matelots. R. d. E.

ANGELO. 1667.

ILS conſentirent tous à ſa propoſition; mais ils ne s'accordèrent pas moins à vouloir qu'il fût excepté. [Ce combat dura peu, parce qu'] il jura ſolemnellement qu'il étoit réſolu de partager le péril commun. On jetta les dez, & le ſort tomba ſur lui. Les autres n'en furent pas plus diſpoſés à profiter de leur avantage. Ils proteſtèrent qu'ils aimoient mieux attendre la mort en bons Chrétiens, que de ſouiller leurs mains dans le ſang de leur compagnon. Après cette réſolution, ils ſe préparèrent à toutes ſortes d'événemens. Un d'entr'eux monta ſur le perroquet, d'où jettant les yeux autour de lui, il crut appercevoir quelque choſe d'obſcur dans l'éloignement. Le Capitaine monta auſſi-tôt avec une [bonne] lunette, [pour ſuivre ce rayon d'eſpérance.] Il ne douta point que ce ne fût la terre. On porta vers le même lieu, avec toutes les forces que chacun put recueillir; & découvrant bien-tôt le rivage, on arriva dans un Port qui étoit en paix avec le Portugal. Le (*i*) Gouverneur reçut ce petit nombre de Malheureux, comme autant de Morts que la faveur du Ciel avoit reſſuſcités. Cependant deux d'entr'eux, épuiſés par les maux qu'ils avoient ſoufferts, moururent dans peu de jours. Les trois autres ſe rétablirent [par le ſecours de la médecine], apportèrent tous leurs ſoins à radouber promptement leur Vaiſſeau & remirent à la voile pour Lisbonne. Un des trois, qui retomba malade dans le voyage, mourut à la vûe de ſa Patrie. Le Capitaine, & le ſeul Matelot qui lui reſtoit, prirent terre heureuſement. Ils furent préſentés au Roi. Ce Prince, touché de leur diſgrace [& de leur courage,] [leur fit des préſens très conſidérables &] éleva le Capitaine à la dignité d'Amiral, & donna au Matelot le commandement d'un [de ſes meilleurs] Vaiſſeaux [pour refaire le Voyage] (*k*).

La religion fait abandonner ce deſſein, & le Vaiſſeau arrive à terre.

Récompenſe accordée au Capitaine.

AU dixième degré de latitude du Sud, les Miſſionnaires découvrirent le Cap S. Auguſtin, & virent un grand nombre d'oiſeaux de terre qui voltigeoient autour du Vaiſſeau. Ils apperçurent auſſi pluſieurs baleines, qui pouſſoient des torrens d'eau [par les narines.] Le nombre en eſt ſi grand dans cette Mer, que, ſuivant le témoignage de l'Auteur, un Marchand paye cinquante mille écus au Roi de Portugal pour le privilége de l'huile.

EN paſſant à la vûe de Notre-Dame de Nazareth, Egliſe à cinq milles de Fernambuc, les Miſſionnaires la ſaluèrent de trois *Ave Maria* (*l*), [tandis que le Capitaine lui rendoit un hommage plus Militaire] par une triple décharge de ſon Artillerie. On alla mouiller ſous une Tour, qui ſert de Fort au Port de Fernambuc; car ce Port eſt trop petit pour (*m*) contenir à l'ancre un grand nombre de Vaiſſeaux (*n*), & l'on en comptoit alors quatre-vingt dans le canal & aux environs, [y compris leur charge du moins de mille Caiſſes de Sucre.] En arrivant, Angelo & Carli [trouvèrent deux de leurs Compagnons malades de la fièvre, & furent obligés de ſe mettre eux mêmes entre

Les Miſſionnaires arrivent à Fernambuc.

(*i*) *Angl.* étant deſcendus à terre ils allèrent immédiatement chez le Gouverneur, qui les reçut fort bien & leur fournit toutes les choſes dont ils avoient beſoin. R. d. E.

(*k*) [Voyage d'Angelo pag. 556.]

(*l*) L'Auteur raconte l'Origine de cette Egliſe, qui a l'air trop fabuleux pour trouver place ici; d'autant plus que l'Auteur parle d'après les Portugais.

(*m*) *Angl.* pour que les Vaiſſeaux y puiſſent entrer. R. d. E.

(*n*) [Le même pag. 557.]

entre les mains des Médecins, car ils] ſe trouvèrent atteints de la maladie ordinaire à ceux qui ſont le même Voyage, ſoit qu'elle vienne du changement de l'air ou de celui des alimens. ANGELO. 1667.

PENDANT leur ſéjour à Fernambuc, ils aſſiſtèrent à la Fête du Roſaire, qui fut célebrée avec beaucoup de magnificence dans l'Egliſe de *Corpo Santo* [ou du Corps Saint]. Cette Egliſe étoit tendue de dix mille aunes d'étoffe de ſoie, couleur de feu, & d'autres ornemens précieux. [Le Tabernacle étoit fort haut & couvert d'une étoffe de ſoie parſemée de flammes d'Or en broderie & bordée d'un Galon d'Argent dont l'éclat éblouiſſoit la vûe. Pluſieurs Inſtrumens de Muſique accompagnoient le chant des Hymnes.] La dépenſe d'une ſi pompeuſe décoration ne tombe pas ſur les Prêtres & les Religieux, mais ſur les Marchands de la Ville, qui ſe font honneur d'ouvrir leur bourſe pour (*o*) faire éclater leur piété. Celui qui s'étoit chargé cette année des frais de la fête, proteſta le lendemain aux Miſſionaires, que les ſeuls frais de (*p*) réjouiſſance étoient montés à quatre mille ducats. Mais c'étoit un badinage, que l'Auteur prend ſoin d'expliquer. Le Marchand avoit un Vaiſſeau qui n'étoit plus propre à la Mer. Après en avoir fait ôter tous les Ouvrages de fer, il avoit conſacré aux feux de la fête tout le reſte du Bâtiment, qui lui étoit revenu à quatre mille ducats dans ſa conſtruction (*q*). Fête célébrée avec magnificence.

[COMME celui des Miſſionaires devoit prendre une cargaiſon de Sucre,] ils ſe firent un jour un amuſement d'en viſiter les Manufactures, qui ſont une des principales curioſités du Pays. Le principal inſtrument eſt une grande roue, qu'un grand nombre de Négres font tourner avec beaucoup de violence. Elle donne ſon mouvement à une preſſe de fer maſſif, dans laquelle les cannes de Sucre ſont coupées en piéces & briſées. La liqueur coule dans un grand chaudron, qui eſt ſur le feu. On ne peut voir ſans admiration, la conſtance des Négres, qui ſont naturellement pareſſeux, à ſoûtenir un éxercice ſi rude, & l'adreſſe avec laquelle ils jettent les cannes ſous la maſſe de fer, ſans oublier ce qu'ils ont à craindre de cette machine pour leurs bras & leurs mains (*r*). Manufactures de Sucre.

LE 2 de Novembre 1667, [après avoir embarqué plus de mille caiſſes de Sucre,] le Vaiſſeau remit à la voile pour Congo. Il fut obligé, pour éviter les vents contraires, de remonter à dix-(*s*) neuf degrés de latitude du Sud, & même juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, qui mériteroit plûtôt, dit l'Auteur, le nom de Cap de Mort, parce que ceux qui en approchent ont à trembler continuellement pour leur vie. Pendant huit jours entiers, le Bâtiment Portugais eſſuya des agitations terribles ; élevé quelquefois juſqu'aux nues, & quelquefois précipité juſqu'au centre de la Mer, avec un égal danger. Enfin le vent s'appaiſa, & l'on vit paroître ſur les flots quelques os de poiſſons, qu'on nomme *Séches* & qui ſervent aux opérations des Orfévres. On regarde la vûe de ce poiſſon, non-ſeulement comme un pronoſtic de beau tems, mais comme une marque (*t*) de la proximité de la Terre Navigation du Bréſil en Afrique.

(*o*) *Angl.* dans cette occaſion. R. d. E.
(*p*) *Angl.* des feux de joie. R. d. E.
(*q*) [Le même pag. 553.]
(*r*) [Le même pag. 559.]
(*s*) *Angl.* vingt-neuf. R. d. E.
(*t*) Que l'on n'eſt pas à plus de ſoixante lieuës de terre. R. d. E.

ANGELO. 1667.

Terre, parce qu'il ne s'éloigne pas beaucoup du rivage. Auſſi découvrit-on le Continent dès le matin du jour ſuivant. On commença auſſi-tot à ſe promettre un heureux ſuccès pour le Voyage. [Tous les Matelots rendirent témoignage qu'il] n'y a plus de tempêtes à redouter ſur cette Côte, & qu'on peut même la ſuivre à la portée du mouſquet, ſans craindre d'y rencontrer des Bancs de Sable. Cependant la Chaloupe fut en Mer pendant pluſieurs jours, en ſondant ſans ceſſe, pour découvrir quelques Rochers cachés ſous l'eau, qui ſe trouvent au long de la Côte. Elle pechoit, en avançant; & chaque jour elle apportoit à bord une groſſe quantité de poiſſon. Elle en prit un, qui ne peſoit pas moins de quinze ou ſeize livres, [dont le Capitaine dit qu'il vouloit les régaler.] Sa couleur étoit rouge. Il avoit la tête ronde & fort groſſe, les yeux étincellans & des narines plates ſur le front. Ses nageoires battoient furieuſement, & ſes écailles ſembloient s'entre-pouſſer. Enfin tout ſon corps s'agitoit d'une manière fort hideuſe. Le Capitaine, qui connoiſſoit ce [monſtrueux] poiſſon pour un des plus délicieux de cette Mer, voulut en traiter les Miſſionnaires, & prit la peine d'y faire lui-même une ſauce avec du Sucre, des épices & du jus d'Orange & de Limon. (v) Il compoſa un ragoût qu'on auroit pris pour une marmelade & qui fut mangé avec des cuillières, de ſorte qu'il fut difficile de diſtinguer ſi le poiſſon devoit ſa bonté à la ſauce, ou la ſauce au poiſſon.

Poiſſon monſtrueux.

L'AUTEUR s'étant mis dans la Chaloupe, fut vivement tenté de deſcendre au rivage; mais il en fut détourné par le Pilote, qui l'aſſûra qu'au long de cette Côte on trouvoit des Négres Antropophages. Ils en apperçurent deux qui prirent la fuite à la vûe des Blancs. Le Pilote ſe crut obligé de prendre auſſi-tôt le large, dans la crainte que ces deux Négres ne fuſſent allés chercher quelque Magicien du Pays pour faire abîmer la Chaloupe [& enlever les hommes.] Quelques jours après, le même (x) Portugais deſcendit à terre pour ſatisfaire à quelque beſoin naturel. Il ſe retira derrière un Rocher; mais au même inſtant il revint au bord de l'eau, dans une (y) mortelle frayeur, en implorant l'aſſiſtance de ſes compagnons, [qui ne manquèrent pas de courir à ſon ſecours.] Il avoit vû derrière le Rocher un feu allumé & quelques filets de Pêcheurs qui étoient à ſécher, d'où il avoit conclu que les Négres n'étoient pas éloignés. L'Excès de ſa crainte lui fit oublier ſes beſoins; & [l'Auteur remarque, avec beaucoup de ſimplicité, qu'il] paſſa trois jours ſans en reſſentir.

Frayeurs d'un Pilote Portugais.

CETTE Côte n'eſt qu'une longue chaîne de montagnes nues & ſtériles, qui forment un affreux ſpectacle. Cependant, à la latitude de quatorze degrés, (z) on découvre quelques arbres verds; & le rivage, qui devient plus agréable, préſente de bons Ports, dont pluſieurs contiendroient deux ou trois mille Vaiſſeaux. Le jour de Noël on mouilla dans celui de S. Philippe, Capitale du Royaume de Benguela. On vit auſſi-tôt venir à bord quantité de petits Canots conduits chacun par deux Pêcheurs Négres, qui venoient offrir d'échanger leur poiſſon pour du tabac de

(v) *Angl.* de ſorte que reſſemblant à un plat de lait caillé ils le mangèrent avec. . . R. d. E.

(x) *Angl.* Le Pilote. R. d. E.

(y) *Angl.* tout eſſoufflé. R. d. E.

(z) *Angl.* ils découvrirent. R. d. E.

ANGELO, 1667.

✠ de Bréſil. L'Auteur deſcendit au rivage, avec le Supérieur [de ſa troupe,] ✠ & fit [aux Négres] un Sermon en Langue Portugaiſe. L'air du Canton communique aux alimens une ſi pernicieuſe qualité, que les Etrangers qui en mangent à leur arrivée, s'expoſent à la mort ou, pour le moins contractent infailliblement quelque dangereuſe maladie. Cette raiſon doit ôter aux Paſſans l'envie de débarquer, & ſur-tout celle de boire de l'eau du Pays, qui (*a*) eſt épaiſſe & mal-ſaine. Les deux Miſſionaires n'acceptèrent le dîner du Gouverneur, qu'après s'être bien aſſûrés qu'il ne leur feroit ſervir ni proviſions ni liqueurs de cette Contrée. Il les traita fort-bien, à la manière Portugaiſe. Le Vaiſſeau eut part auſſi à ſes libéralités. Il y envoya de fort bons fruits de l'Europe, & un bœuf entier [écorché], mais petit & ſans cornes. La chair en étoit de très-bon goût, & ces animaux ſont en grand nombre, dans le Pays [qui n'en produit pas d'autres bons à manger.] Le Gouverneur, qui manquoit de Prêtres, propoſa au Supérieur de lui laiſſer pendant quelque-tems un de ſes Religieux; mais la figure des Blancs du Pays dégoûta les Miſſionaires. Ils ſçavoient d'ailleurs que pour les crimes odieux le Roi de Portugal envoye les Bannis à Benguela, comme dans le lieu le plus infecté qu'il poſſéde, & que ces miſérables Proſcrits ſont par conſéquent les plus méchans & les plus perfides de tous les hommes (*b*).

On arrive à S. Philippe de Benguela.

Malignité de l'air dans ce Pays.

Repas que le Gouverneur donne aux Miſſionaires.

APRÈS avoir pris congé du Gouverneur, les Miſſionaires continuèrent leur Voyage, & l'achevèrent heureuſement le douzième jour. Ils mouillèrent au Port de Loanda, le plus beau & le plus ſpacieux que l'Auteur eût jamais vû. Ayant pris Terre avec Carli, ſon Compagnon, ils furent reçus par une foule de Blancs & de Négres, qui exprimèrent la joye qu'ils reſſentoient de leur arrivée en baiſant leurs habits & les embraſſant. Ils ſe rendirent à leur hoſpice (*c*) au milieu de ce cortége. L'Egliſe étoit remplie des principaux Habitans de la Ville & de plus de trois cens perſonnes, qui s'avancèrent au devant d'eux. Ils trouvèrent dans le Couvent trois Religieux de leur Ordre; un Vicaire de Congo, qui ſe rétabliſſoit d'une maladie; un Père, d'Angola, qui avoit actuellement la fièvre, & un vieux Frère-Lay [âgé de ſoixante & dix ans]. Ils apprirent que deux Miſſionaires de leur troupe, qui étoient partis de Gênes quelque-tems avant eux, étoient morts en arrivant; l'un à *Loanda*, l'autre à *Meſſangrano* (*d*), qui n'en eſt pas éloigné.

Ils arrivent à Loanda.

QUELQUE tems après le Vicaire de Congo prit la réſolution de partir & de conduire Angelo & ſon Compagnon dans le Pays de Songo, & de-là dans celui de Bamba. Ce projet chagrina beaucoup les Habitans de Loanda, qui avoient eſpéré de le retenir dans leur Ville. Ils les preſſèrent d'y paſſer du moins une année, pour s'accoûtumer à l'air & aux alimens du Pays. Ils leur repréſentèrent les dangers auxquels ils alloient expoſer leur vie, dans les Déſerts mal-ſains de Bamba. Mais rien ne fut capable de refroidir leur

Deſtination d'Angelo & de Carli.

(*a*) *Angl.* reſſemble à de la leſſive. R. d. E. R. d. T.

(*b*) [Voyage d'Angelo. pag. 560.]

(*c*) C'eſt le nom que les Miſſionaires donnent aux lieux de leur réſidence, parce que ce ne ſont pas des Couvents réguliers.

(*d*) Il y a quelqu'apparence que c'eſt Maſſangano, [qu'on a déja vû dans la Relation de Battel.]

ANGELO. 1667.

leur zèle, & de leur faire redouter des fatigues & des périls qu'ils enviſageoient depuis long-tems comme l'objet de tous leurs deſirs (*e*).

Fin du récit d'Angelo.

TEL eſt l'Extrait des Lettres d'Angelo, [qui compoſe la première Partie de cette Relation. Carli prend ici la plume, pour continuer juſqu'à la fin de l'Ouvrage.]

(*e*) [Voyage d'Angelo pag. 561. & ſuiv.]

§. II.

(*a*) *Courſes Evangéliques des Miſſionaires de Congo*, [*ſuivant la Relation de Denis Carli.*]

CARLI. 1667.

UN repos de quelques jours, qu'Angelo & Carli prirent à Loanda, ne fut qu'une préparation pour commencer leur carrière Apoſtolique. Ils s'embarquèrent dans une Pinaſſe; & côtoyant le rivage, ils arrivèrent en deux jours à Dante (*b*), ſur la frontière du Royaume d'Angola, où les Portugais ont un Fort. Leur premier ſoin fut de ſaluer le Gouverneur, & de lui communiquer les Lettres du Conſeil de Loanda, qui étoit chargé de l'adminiſtration juſqu'à l'arrivée d'un nouveau Vicetoi. Ces Lettres contenoient des recommandations, pour leur faire trouver des Nègres & ce qui étoit néceſſaire au tranſport de leur équipage. Pendant deux jours, qu'ils paſſèrent au Fort de Dante, le Gouverneur employa ſes gens à la pêche, & fit ſaler du poiſſon pour la proviſion de leur Voyage. [Il y avoit parmi ces poiſſons, des ſoles & des pelamides longues de plus d'une palme.] Outre ce préſent & trente Nègres qu'on nomma pour les accompagner, il leur fournit des hamacks. Tout le monde les aſſura que chauſſés & vêtus comme ils étoient, ils ne devoient point eſpérer de pouvoir marcher long-tems à pied; & malgré leur répugnance, ils furent obligés de ſe ſoûmettre à l'uſage du Pays, [puis que, dit l'Auteur, il n'y avoit point d'autre reméde.]

Arrivée d'Angelo & de Carli au Fort de Dante.

Comment ils commencent leur route par Terre.

ON ne trouve point de grandes routes dans ces Régions ſauvages. Les chemins ſont des ſentiers fort étroits, où (*c*) deux perſonnes auroient peine à paſſer de front. Quelques Nègres faiſoient l'Avant-Garde, avec leurs fardeaux. Angelo venoit enſuite dans ſon hamack, & Carli après lui dans (*d*) une autre de ces voitures. Ils étoient ſuivis du reſte de leurs Nègres, dont l'office étoit de relever les porteurs lorſqu'ils commençoient à paroître fatigués. On auroit peine à s'imaginer avec quelle légéreté ils marchent [quoiqu'aſſez chargés,] [par des chemins fort pénibles.] Ils ſont armés de leurs ares & de leurs fléches. Leur terme étoit une de leurs Villes, quils nomment *Libates*, où d'autres porteurs devoient leur ſuccéder. [On regrete ici que l'Auteur ait négligé les diſtances.]

LE

(*a*) *Angl.* Voyage des Miſſionaires au Congo. R. d. E.

(*b*) C'eſt apparemment la Rivière Dande, [dont Battel parle auſſi.]

(*c*) *Angl.* ils étoient donc obligés de marcher à la file. R. d. E.

(*d*) *Angl.* dans ſon filet qu'il trouvoit une ſorte de voiture fort commode. R. d. E.

CARLT. 1667.

LE Prince ou le Seigneur du Libate, que les Habitans nomment *Makolonte* dans leur Langage, s'empreſſa de rendre viſite aux Miſſionaires, & leur donna pour logement deux des meilleures cabanes [de cet endroit.] Dans tout le Royaume, excepté à S. Salvador, on ne trouve point une ſeule [maiſon de] pierre, [mais uniquement des Cabanes de chaume & de paille.] Les plus belles maiſons ſont bâties de terre & couvertes de chaume; la plûpart ſans fenêtres (*e*) & ſans autre ouverture que la porte. Le Makolonte portoit pour habit une piéce d'étofe [faite de feuilles de Palmier] à la ceinture, de la grandeur d'un mouchoir [pour couvrir ſa nudité,] & un manteau de drap bleu de l'Europe, qui lui tomboit juſqu'à terre. [Le reſte de ſon Corps étoit nud.] Le goût général du Pays eſt pour le bleu. Les Officiers du cortége n'avoient (*f*) qu'une pièce d'étofe ou un petit pagne de la même couleur. Le reſte du Peuple étoit couvert de feuilles d'arbres ou de peaux de ſinges. Mais ceux qui vivent en pleine campagne, & qui n'ont point d'autres maiſons que le deſſous des arbres, ſont entièrement nuds, ſans diſtinction d'âge & de ſéxe.

Maiſons & habillemens du Pays.

CE premier Libate étoit [aſſez grand &] compoſé d'environ cent cabanes, ſéparées l'une de l'autre, avec auſſi peu d'ordre que d'élégance ou de propreté, mais on peut dire qu'elles ne ſont point habitées pendant le jour. Les hommes connoiſſent peu la triſteſſe & l'ennui. Ils ſe réjouiſſent pendant le jour. Ils converſent enſemble. Ils jouent de quelques miſérables Inſtrumens juſqu'à la nuit. Les femmes ſortent le matin pour aller cultiver la terre. Elles portent ſur le dos un panier, qui contient un pot de terre noire nommé *Kiouſou* (*g*), avec un de leurs enfans. Le plus jeune eſt dans leurs bras, & ſuce les mammelles de ſa Mère ſans aucun ſecours. Elles mènent le troiſième par la main. Souvent elles en portent un quatrième dans leur ſein, car la plûpart ſont très-féconde. Si leurs enfans ſont en plus grand nombre, les autres ſuivent par derrière; à moins qu'ils ne ſoient aſſez grands pour être abandonnés à eux-mêmes. Les Pères & les Mères ne prennent point alors plus de ſoin d'eux que s'ils ne leur appartenoient pas.

Deſcription d'un Libate & de ſes Habitans.

Fécondité des femmes.

LES Miſſionaires firent préſent au Makolonte d'un colier de verre, [de Veniſe] que les Négres appellent *Miſſanga*, & qu'ils portent ſans ceſſe au col, parce qu'ils n'ont point de lieu où ils puiſſent le garder. Après (*h*) avoir témoigné ſa reconnoiſſance à ſes hôtes, il fit avertir tous les Habitans du Libate d'amener leurs enfans pour les faire baptiſer. Mais il y en avoit peu qui n'euſſent déja reçu le Baptême. Les Capucins ont cette Miſſion depuis trente ans. [A cette occaſion le Négre leur dit qu'il étoit venu un Capucin qu'ils appellent en leur Langue *Gramga*; ajoûtant par reſpect le mot *Pamet* qui ſignifie Père ou Maître.] Lorſqu'il en arrive un dans le Libate, tous les pères accourent avec les enfans qui n'ont point été baptiſés, en portant dans la main deux de leurs (*i*) pagnes de feuilles [de Palmier] ou [chacun trois mille cinq cens]

Les Miſſionaires baptiſent les enfans.

(*e*) *Angl.* la porte leur en tenant lieu. R. d. E.

(*f*) *Angl.* qu'un de ces mouchoirs qu'ils envoyoient à Loanda pour être teint en bleu. R. d. E.

(*g*) L'Original met *Quiouſou*; [mais il me ſemble que dans tous ces noms le *K* fait naître une idée plus préciſe de leur véritable ſon.]

(*h*) *Angl.* après ces premiers Complimens reçus & rendus. R. d. E.

(*i*) *Angl.* mouchoirs. R. d. E.

CARLI. 1667.

cents] coquilles de *Zimbi*, qui ſont la monnoie courante du Pays, ou un poulet, avec un peu de ſel pour la bénédiction de l'eau baptiſmale. On leur avoit autrefois porté de la volaille, qui avoit multiplié fort abondamment; mais les guerres l'ont preſqu'entièrement détruite. Ils offrent ces préſens au Prêtre, quoiqu'il n'éxige aucun ſalaire de ceux qui n'apportent rien. Les deux Miſſionnaires baptiſèrent chacun quinze enfans.

Ils diſent la Meſſe, Joie des Négres.

CARLI ayant averti le Makolonte de faire préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour célébrer la Meſſe le jour ſuivant, pluſieurs Négres furent chargés de couper du bois & des feuilles de Palmier, dont on compoſa auſſi-tôt une petite (*l*) Egliſe & un Autel [ſelon ſa direction.] Les ornemens furent tirés des caiſſes que les Miſſionaires avoient apportées. On avoit pris ſoin de bâtir l'Egliſe ou la Chapelle ſur une petite éminence, afin que tout le monde pût voir le Prêtre, ſi tout le monde ne pouvoit pas l'entendre. L'Aſſemblée fut très-nombreuſe. Après la Meſſe, les Miſſionnaires diviſèrent le Peuple en deux parties, pour lui expliquer les principes de la Religion par le miniſtère des Interprétes. Enſuite les Négres ſe mirent à jouer de leurs Inſtrumens, à chanter & à danſer, avec un bruit qui ſe ſeroit fait entendre d'une [demi-]lieuë. Lorſque les Miſſionaires parurent diſpoſés à ſe retirer, le Makolonte fit un ſigne, qui impoſa ſilence à toute l'Aſſemblée. [Et cela leur étoit aſſez néceſſaire à tous, car ils étoient tout en ſueur.] Ils partirent, après avoir donné une bénédiction publique à ce bon Peuple; & les danſes recommencèrent auſſi-tôt avec le même bruit (*m*).

Animaux qui ſe préſentent ſur la route.

CARLI remarqua, dans la route, différentes ſortes d'animaux, ſur-tout quantité de ſinges de diverſes couleurs, qui montoient fort légèrement au ſommet des plus grands arbres. Il apperçut deux pakaſſes, eſpèce d'animal qui reſſemble au bufle & qui a le rugiſſement du Lion. Le Zebra ſe trouve auſſi dans cette Contrée. Les Miſſionaires virent une autre bête, dont le poil étoit noir & jaune, mais (*n*) ſi loin ſur la montagne, que n'ayant pû le diſtinguer parfaitement, ils le prirent pour un Léopard ſur le témoignage de leurs Négres. Dans un autre lieu, ils rencontrèrent un gros animal endormi, qui s'éveilla aux cris du (*o*) cortége, & qui, s'étant levé avec un grand ſaut, prit auſſitôt la ſuite. Il reſſembloit par le corps, aux loups, [dont il y a grand nombre dans ces Contrées,] mais il avoit la tête d'un veau, & cette diſproportion de parties le rendoit fort hideux. Les Négres aſſûrèrent que c'étoit un monſtre, [dont le nom leur étoit inconnu. De tous les côtés,] il ſe préſentoit un grand nombre d'autres bêtes, qui avoient beaucoup de reſſemblance avec les chévres, & qui s'attendoient les unes les autres pour prendre la ſuite enſemble. On voyoit auſſi une multitude de poules, beaucoup plus groſſes que les poules privées. (*p*) [Les Miſſionaires en mangèrent pluſieurs & leur trouvèrent] le goût du liévre.

IL ne leur arriva rien d'extraordinaire dans le ſecond Libate, & leurs éxercices s'y firent auſſi tranquillement qu'au premier. Mais ayant continué leur route,

(*l*) Une petite Chapelle de verdure. R. d. E.

(*m*) [Voyage de Carli pag. 563.]

(*n*) *Angl.* fort loin ſur une montagne que leur interpréte leur dit être un Léopard. R. d. E.

(*o*) *Angl.* des Négres. R. d. E.

(*p*) *Angl.* & qui ont le goût de liévre. R. d. E.

route, ils arrivèrent un jour au ſoir dans un autre Libate, dont ils trouvèrent la porte fermée. L'enclos [qui eſt comme la muraille de leurs Villes] (q) étoit une haie d'épines de la hauteur d'une pique; & la porte n'étoit qu'un tas d'épines ſéches, [que les Habitans avoient raſſemblées à l'ouverture de cet enclos. Elle fut ouverte pour recevoir les Miſſionaires, & le Makolonte] leur offrit des cabanes [pour y paſſer la nuit.] Mais comme la chaleur étoit exceſſive, ils aimèrent mieux paſſer la nuit en plein air dans leurs hamacks, qu'ils ſuſpendirent d'un côté au ſommet d'une cabane, & de l'autre à deux pieux plantés en croix. Vers minuit trois Lions s'approchèrent de la haie, avec des rugiſſemens *qui faiſoient trembler la terre.* Carli, réveillé par cet horrible bruit, leva un peu la tête pour découvrir les monſtres à la clarté de la Lune. Mais la haye étoit ſi épaiſſe & ſi couverte de feuilles, qu'il ne put les appercevoir, quoiqu'il jugeât facilement qu'ils ne devoient pas être éloignés. La crainte le fit d'abord penſer à ſe retirer dans une cabane; cependant, après avoir conſidéré qu'il étoit impoſſible aux trois Lions de paſſer une haye ſi épaiſſe & ſi haute, il réſolut (r) d'attendre tranquillement le jour. Auſſi-tôt qu'il le vit paroître, il ſe hâta de rejoindre Angelo, qui s'étoit placé contre la cabane voiſine, & qui avoit profité de la fraîcheur pour dormir d'un profond ſommeil, ſans avoir entendu le rugiſſement des Lions. Il le félicita ſur ſa tranquilité, en lui diſant que ſi les Lions étoient venus le dévorer, il auroit eu le bonheur d'arriver au Ciel ſans ſçavoir par quel chemin.

Carli. 1667.

Carli eſt effrayé par trois Lions dans un Libate.

Tranquilité de ſon Compagnon.

Après avoir baptiſé pluſieurs enfans, ils ſe remirent en marche dans leurs hamacks. Vers midi, les Négres leur conſeillèrent de s'arréter, pour ſe rafraîchir ſur le bord d'une petite Rivière voiſine, dont l'eau étoit excellente. Ils ſe placèrent ſous quelques arbres, dans le deſſein d'y faire préparer quelques alimens. Une partie de leurs gens alla couper du bois. D'autres ſe mirent à cueillir (s) du bled noir. Angelo voulut ſe ſervir de ſon caillou & de ſon fuſil pour allumer du feu. Mais un Négre, qui entendoit un peu la cuiſine, lui dit qu'il n'étoit pas beſoin de fer ni de caillou. Il prit deux morceaux de bois, l'un épais de deux doigts & percé de pluſieurs trous qui ne le traverſoient point entièrement; l'autre [plus petit &] de l'épaiſſeur d'un ſeul doigt; & faiſant entrer celui-ci dans un des trous du premier, il l'agita tellement avec les deux mains qu'on en vit bien-tôt ſortir des flammes. C'eſt la méthode commune des Négres pour faire du feu. Ceux qui étoient allé cueillir du bled revinrent chargés d'épis, dont ils tirèrent le grain, & l'ayant fait bouillir avec des patates, ils en compoſèrent un mêts ſupportable (t).

Comment les Négres de Congo font du feu.

Tandis que chacun s'employoit à ce travail, on découvrit un éléphant, qui n'étoit pas moins gros qu'un chariot chargé de foin. Il avoit la tête pendante & ſembloit avoir perdu une de ſes dents. Tous les Négres ſautant ſur leurs armes avec de grands cris, lui décochèrent une grêle de fléches. Mais un d'entr'eux

Rencontre d'un Eléphant, & maniére de l'effrayer.

(q) [Il y a de nos Villes, dans la traduction.]

(r) *Angl.* il ſe recoucha juſqu'au jour, mais la crainte lui fit plus d'une fois palpiter le Cœur. R. d. E.

(s) L'Auteur ne dit pas ſi le terrain étoit cultivé, ou ſi ce bled croiſſoit naturellement. R. d. T.

(t) [Voyage de Carli pag. 564.]

CARL. I. 1667.

d'entr'eux, plus expérimenté que ſes Compagnons, courut vers une cabane qui n'étoit pas éloignée, & mit le feu au toît de chaume. La flamme, qui s'éleva auſſi-tôt, effraya le monſtrueux animal & lui fit prendre la fuite, avec trois fléches qui demeurérent enfoncées dans ſa peau. Malheureuſement le feu, pouſſé par le vent, ſe communiqua bien-tôt aux herbages voiſins, qui étant fort ſecs & fort hauts, furent conſumés en un inſtant [de même que les arbres, l'herbe verte, & tout ce qui ſe trouva en ſon chemin] dans l'eſpace de plus d'une lieuë. Cet incendie jetta l'effroi parmi toutes les bêtes du Canton, & rendit le chemin fort libre [& fort ſûr] juſqu'au Libate ſuivant.

Rencontre d'un ſerpent prodigieux.

UN autre jour, [les Négres de l'eſcorte] rencontrérent ſur le chemin un prodigieux ſerpent. Il avoit la tête auſſi groſſe que celle d'un veau. Sa longueur étoit de vingt-cinq pieds; [& l'Auteur craint ſi peu qu'on l'accuſe d'éxagération, qu'il cite en témoignage] la peau d'un autre Serpent de la même longueur, qu'il meſura lui-même, & qu'Angelo ſon Compagnon [à qui l'on en fit préſent] envoya dans la ſuite à ſon père, avec d'autres curioſités. A la vûe de cette affreuſe créature, les Négres pouſſérent un grand cri, ſuivant leur uſage, & firent monter les Miſſionaires ſur un terrain plus élevé, pour lui donner le tems de paſſer ou de reculer. Carli obſerva qu'en avançant, elle cauſoit autant de mouvement dans l'herbe que le paſſage de vingt hommes. On s'arréta plus d'une heure, pour s'aſſûrer qu'il ne reſtoit rien à craindre de ſon retour [& l'on ſe mit en chemin.] Mais les Miſſionaires s'apperçurent aſſez (t) que les Négres étoient plus effrayés qu'eux-mêmes, & qu'ils avoient peu de fond à faire ſur leur ſecours. Ils regrettérent pluſieurs fois de n'avoir point apporté un ou deux fuſils, dont ils auroient tiré, [dans ces occaſions,] plus (v) de ſervice que de leur eſcorte. La (x) ſeule reſſource, pour des Voyageurs ſans armes, eſt de s'éloigner par la fuite, ou de mettre le feu aux herbages.

Les Miſſionaires trouvent un beau Village, où ils ne comptoient trouver que deux cabanes.

EN arrivant ſur le bord d'une Riviére, où, ſuivant leurs informations, ils ne s'attendoient à trouver que deux ou trois chaumiéres pour ſervir de logement aux Négres qui vont de Loanda à S. Salvador, ils furent ſurpris de trouver un grand nombre de hutes, & d'entendre le ſon des trompettes, des tambours, des fifres & de pluſieurs autres Inſtrumens. Les Négres s'imaginérent que ce pouvoit être le *Grand-Duc* (y) ou le Seigneur de la Province. Mais s'étant approchés, ils remarquérent que toutes les hutes paroiſſoient neuves, & qu'elles étoient environnées d'une haye d'épines fort épaiſſes, pour ſervir de défenſe contre les bêtes ſauvages qui viennent ſe déſaltérer dans la Riviére. Bien-tôt ils virent venir au-devant d'eux quatre Mulâtres, armés de mouſquets, avec quantité de Négres qui jouoient de leurs Inſtrumens. Ils étoient envoyés par le frére du Capitaine-Major de Dante, Négre diſtingué, qui reçut fort civilement les Miſſionaires. Il leur dit qu'étant en marche avec ſes gens, il faiſoit bâtir chaque jour au ſoir un Village tel qu'il le voyoit. Sa troupe, ou ſon Armée, étoit compoſée de dix-huit cens hommes, ſans y comprendre les femmes & les enfans [& voila pourquoi ils avoient été obligés de reſter deux jours à Dante, où ils ne trouvoient pas aſſez de monde pour les accompagner.]

Marche pompeuſe d'un Seigneur du Pays.

(t) *Angl.* dans cette occaſion. R. d. E.

(v) *Angl.* une grande utilité R. d. E.

(x) *Angl.* Leur ſeul reméde, quand ils rencontroient des bêtes ſauvages, étant de. R. d. E.

(y) On verra dans la ſuite le ſens de ces titres. R. d. T.

CARLI. 1667.

compagner.] Après avoir traité les Miſſionaires avec des poulets & des fruits du Pays, il leur (z) offrit ſon ſecours pour traverſer la Rivière. Entre les (a) Soldats de ſa garde, il avoit vingt-quatre Mulâtres, [qui étoient des gens de bonne mine, hardis & intrépides; ils étoient] armés de mouſquets & de cimetères. Les armes de ſes Négres étoient des arcs & des demi-piques (b). [Les inſtrumens ſonnèrent & les cris redoublèrent à ſon départ.] Cet appareil, & le bruit des Inſtrumens qui ne ceſſa point de ſe faire entendre, donna aux Miſſionaires une haute idée de la magnificence des Seigneurs du Pays dans leurs Voyages.

UN demi-mille au-delà de la Rivière, ils apperçurent les deux chaumières qu'on leur avoit annoncées. Elles n'étoient point deffendues par une haye d'épines; mais elles avoient, à peu de diſtance, quatre arbres, au ſommet deſquels on avoit pratiqué quelques petites hutes. Les Négres [de l'eſcorte] leur offrirent de faire la garde [ſur les arbres] pendant la nuit, s'ils vouloient prendre un peu de repos dans les chaumières. Angelo & Carli [acceptèrent cette offre, &] choiſirent la meilleure des deux cabanes. Le reſte de l'eſcorte ſe logea dans l'autre. [Leur ſommeil auroit été tranquille,] s'ils n'euſſent point eu d'autre incommodité que d'être couchés ſur la paille. Ils avoient eu dequoi ſouper abondamment de ce que le Seigneur Négre *avoit eu la charité* de leur accorder. Mais vers minuit leur repos fut troublé par un Lion & une Tigreſſe, qui vinrent ſe réjouir autour de leur chaumière. [Après s'être mutuellement confeſſés,] ils jettèrent les yeux au travers de quelques fentes & n'apperçurent que trop ces deux bêtes, qui n'étoient qu'à (c) vingt pas du mur. La crainte (d) leur fit paſſer quelques mauvais momens. Cependant leurs Négres, [qui veilloient avec beaucoup de fidélité,] allumèrent un feu, dont la vûe fit prendre la fuite aux deux monſtres.

Les Miſſionaires ſont effrayés par un Lion & une Tigreſſe.

LE lendemain, ils joignirent un petit corps de Négres, qui portoient un Portugais [dans ſon hamack. C'étoit un jeune Eccléſiaſtique,] qui alloit remplir un Canonicat dans l'Egliſe Cathédrale de S. Salvador. Cette rencontre leur fut d'autant plus agréable, qu'ils s'étoient vûs à Loanda [où il venoit tous les jours dire la Meſſe dans leur Egliſe.] Ils marchèrent enſemble pendant le reſte du jour. Carli demanda au jeune Chanoine comment il avoit pû quitter une auſſi belle Ville que Lisbonne, pour venir habiter des Contrées arides & déſertes? Sa réponſe fut, qu'il étoit bien payé, & que ſes appointemens annuels montoient, graces au Ciel, à cinquante mille reys. Le Miſſionaire, [qui n'ignoroit pas que cinquante mille reys ne font qu'environ (e) quarante piſtoles,] lui dit [que ce revenu étoit médiocre, &] que pour lui, il n'accepteroit pas le même Emploi pour des millions d'Or (f). Que venez-vous donc faire

Rencontre d'un Chanoine de S. Salvador.

Son entretien avec les Miſſionaires.

(z) *Angl.* il attendit pour les voir traverſer R. d. E.

(a) *Angl.* les gens de ſa ſuite R. d. E.

(b) C'étoient apparemment des zagaies, quoiqu'elles ſoient plus courtes que nos demi-piques. R. d. T.

(c) *Angl.* qu'à un jet de pierre de la Cabanne.

(d) *Angl.* Le cœur leur battoit terriblement; mais les Négres ayant parlé quelque tems enſemble. . . . . les deux bêtes s'enfuirent vers la Rivière. R. d. E.

(e) Ou dix-ſept livres ſterling, [ſuivant l'uſage.] Cette R. du T: eſt dans le texte de l'original, où il n'eſt point parlé de piſtoles. R. d. E.

(f) *Angl.* mille. R. d. E.

CARLI. 1667.

faire ici? lui demanda le Chanoine. Nous venons, repliqua le Miſſionaire, pour l'amour de Dieu & du Prochain, & nous nous croirons bien récompenſés de toutes nos fatigues, ſi elles peuvent contribuer au ſalut d'une ſeule Ame (*g*). Lorſqu'ils furent arrivés au Libate ſuivant, n'y trouvant point aſſez de Négres pour les porter, ils propoſérent au Chanoine de prendre le devant, dans la vûe d'attendre le retour de ſes porteurs. Mais ils ne purent l'y faire conſentir. Quelques jours après il mourut à *Bombi*, d'où ils étoient partis avant qu'il y fût arrivé.

Libate de Bombi, gouverné par un Marquis.

BOMBI eſt un très-grand Libate, gouverné par un Marquis, Vaſſal du Duc de Bamba, comme ce Duc l'eſt du Roi de Congo. Un de ſes fils, âgé de vingt-cinq ans, qui parloit fort-bien la Langue Portugaiſe, ayant offert aux Miſſionaires de leur ſervir d'Interpréte pendant leur ſéjour à Bamba, ils acceptérent cette faveur avec le conſentement de ſon père. Ils partirent au Soleil levant, fort ſatisfaits du nouveau Compagnon qu'ils avoient acquis; mais au moment qu'ils s'y attendoient le moins, ils virent devant eux, dans l'éloignement, un grand feu que les Négres avoient allumé dans les herbages. Le vent pouſſant les flammes à leur rencontre, ils ne doutérent point qu'elles ne leur amenaſſent bien-tôt un grand nombre de bêtes féroces. Leurs Négres les avertirent que le ſeul moyen d'éviter la furie de ces animaux étoit de monter ſur les arbres. [Il fallut ſuivre ce conſeil.] Ils avoient heureuſement dans leurs malles une échelle de corde, qu'ils avoient apportée du Bréſil. Un Négre monta ſur un arbre pour l'attacher au haut du tronc, & les deux Miſſionaires, avec le fils du Marquis, cherchérent auſſi-tôt leur ſûreté dans cet azile. Ils tirérent l'échelle après eux, tandis que tous les Négres montérent ſur les arbres voiſins. Le (*b*) péril étoit preſſant, car on vit paroître immédiatement un ſi grand nombre d'animaux (*i*) redoutables, [que, toute la Compagnie leur eut à peine fourni de quoi faire un repas] tels que des tigres, des lions, des loups, des pacaſſes, des rhinoceros & quantité d'autres eſpéces, qui levérent la tête en paſſant, avec une (*k*) ſorte d'admiration. Les Négres en bleſſérent quelques-uns de leurs fléches empoiſonnées [du ſuc de certaines herbes] (*l*).

Dangereuſe avanture des Miſſionaires.

Duc de Bamba, Général de Congo, contre le Comte de Songo.

LE lendemain les Miſſionaires arrivérent dans un Libate, dont les Habitans étoient partis à la ſuite du Duc de Bamba, pour faire la guerre au Duc (*m*) de Songo (*n*), qui s'étoit révolté [depuis longtems] contre le Roi de Congo. Après quelques rencontres, où la victoire avoit été balancée, on étoit convenu d'une tréve; mais les Parties avoient repris les armes, & le Duc de Bamba commandoit les Troupes Royales. Comme il étoit reſté fort peu de monde dans le Libate, Angelo prit la réſolution de ſe rendre ſeul à Bamba, qui n'en n'eſt point éloigné, & promit à Carli de lui envoyer de-là vingt hommes, pour

(*g*) [On voit ici l'hypocriſie du Clergé Régulier de l'Egliſe de Rome & ſa haine invétérée & comme héréditaire pour les Séculiers. L'auteur voudroit ici taxer d'avarice, le Chanoine qui venoit dans un Pays ſi mal-ſain, pour une chétive penſion: & faire croire qu'il n'y venoit que par charité & dans le deſir de procurer aux habitans la connoiſſance & les moyens du ſalut. Mais qui pourra ſe perſuader que des hommes, qui, plûtôt que de dire une meſſe pour tirer une ame du purgatoire, à moins qu'on ne leur donne un *Sebelling* pour leur peine l'y laiſſeroient brûler éternellement, ſoient diſpoſés à ſacrifier des millions au Salut de leur prochain.]

(*b*) *Angl.* préciſément aſſez à tems pour être en ſûreté. R. d. E.

(*i*) *Angl.* de bêtes féroces. R. d. E.

(*k*) *Angl.* & les regardérent. R. d. E.

(*l*) Carli *ubi ſup.* pag. 566.

(*m*) *Angl.* Comte. R. d. E.

(*n*) Ou plûtôt Sogno.

pour le tranſporter avec le bagage. Carli & le fils du Marquis attendirent pendant ſix jours. Ils avoient, pour unique nourriture, de groſſes (o) féves, que le fils du Marquis alloit cueillir tous les jours. Elles s'appellent *Kazebaze* dans le Langage du Pays. Mais l'Auteur ne s'apperçut que trop, à l'état de ſes forces, que ce ſecours ne ſuffiſoit pas pour les entretenir. A peine pouvoit-il ſe ſoûtenir ſur ſes jambes. Il lui vint à l'eſprit de s'aſſeoir à la porte de ſa cabane & d'y enfiler des chapelets. Les Habitans, qui n'étoient que des vieillards, s'aſſemblérent autour de lui, pour admirer les grains enfilés dans un cordon de ſoie, auquel la médaille étoit attachée. Ils le priérent de lui en donner quelques-uns pour leur Makolonte. Carli les aſſûra qu'il leur en donneroit volontiers, s'ils vouloient lui faire préſent d'un poulet. Ils y conſentirent d'autant plus facilement, qu'ils en avoient un grand nombre aux environs du Libate. [L'Auteur proteſte que] ce fut la néceſſité ſeule qui lui fit employer ce ſtratagême. Il n'y avoit point d'enfans à baptiſer dans le Libate; & les Habitans, [dit-il,] n'étoient point accoutumés à faire l'aumône pour l'amour de Dieu.

CARLI. 1667.

Manière dont Carli ſe procure un poulet.

ENFIN les (p) porteurs arrivérent de Bamba, & Carli ſe mit en marche. Vers le ſoir, aſſez près du Libate où il devoit paſſer la nuit, il rencontra un Lion, ſi bleſſé, qu'à peine pouvoit-il ſe traîner, en laiſſant une trace de ſang ſur ſon paſſage. Les Négres [effrayés] ſe déchargérent de leur fardeau, pour ſaiſir leurs fléches. Un d'entr'eux fit du feu, avec les deux bâtons qui ont été décrits, & le mit aux herbages, qui étoient alors fort ſecs, fort hauts & fort épais. [car on étoit au mois de Mars.] La flamme s'élevant, & les Négres continuant leurs cris, on vit bien-tôt le lion changer de route. Carli arriva au Libate une heure avant la nuit. Cette Place n'avoit point d'enclos, comme celles [où les Miſſionaires avoient paſſé juſqu'alors, & Carli en apprit bien-tôt la raiſon.] S'étant rendu droit au Marché, [où le Peuple ſe portoit en foule,] il y vit un Négre bleſſé, autour duquel tout le monde s'aſſembloit. Il demanda dequoi il étoit queſtion. On lui dit que c'étoit le Makolonte, qui venoit de combattre un Lion. Carli, après l'avoir ſalué, lui fit un reproche de ne pas avoir autour de ſon Libate une bonne haie d'épines, comme il en avoit vû dans les autres Villes. „ Pére, lui dit le Makolonte, „ auſſi long-tems que je ſerai au monde, on n'aura pas beſoin ici d'une haie. „ Lorſque je ſerai mort, on fera ce qu'on jugera néceſſaire.

Rencontre d'un Lion bleſſé.

Carli apprend dans le Libate d'où venoit la bleſſure du Lion.

SA bleſſure étoit légére. L'Auteur ayant marqué de la curioſité pour apprendre les circonſtances du combat, le Makolonte lui raconta lui-même qu'il s'étoit trouvé dans le même lieu avec ſes gens, lorſqu'un Lion affamé, & ſans doute attiré par l'odeur de la chair humaine, avoit fondu ſur eux, ſans rugir, comme ces animaux y ſont accoutumés [en cherchant leur proie,] & que les Négres de l'aſſemblée, qui étoient ſans armes, avoient à peine eu le tems de s'échaper: „ Pour moi, continua-t-il, comme je ne ſuis point accoutumé à fuir, j'ai mis un genoux & une main contre terre; & tenant mon „ couteau de l'autre main, j'ai frappé le lion de toute ma force au milieu de „ la poitrine. Il a pouſſé des rugiſſemens lorſqu'il s'eſt ſenti bleſſé. Il s'eſt „ jetté

Avanture hardie du Makolonte.

(o) *Angl.* Haricots. R. d. E.
(p) Les Négres envoyés par Angelo. R. d. E.

CARLI 1667.

„ jetté ſi furieuſement ſur moi, qu'il s'eſt fait une autre bleſſure à la gorge; „ mais en même tems il m'a déchiré le côté d'un coup de griffe. Mes gens „ ayant alors paru avec leurs armes, il a pris auſſi-tôt la fuite, en perdant „ beaucoup de ſang.

CE Lion étoit le même que l'Auteur avoit rencontré. Sa vie, dit-il, étoit fort en danger après avoir été bleſſé de deux coups de [couteau fait comme une] bayonnette [de Genes] par une main ſi ferme & ſi vigoureuſe.

Baptême d'une belle fille.

ON amena ici au Miſſionaire une jeune & belle fille [Négre entièrement nue,] qui n'avoit point encore été baptiſée. Il la fit couvrir de feuilles [pour cacher ſa nudité,] en lui reprochant d'avoir différé ſi long-tems à demander le Baptême. Elle s'excuſa ſur la vie qu'elle menoit dans les champs, [occupée pendant le jour à cultiver la terre & paſſant la nuit] ſous des arbres, [comme pluſieurs autres & qu'elle n'en avoit entendu parler qu'au moment même de l'arrivée des Capucins.] Carli l'inſtruiſit des principes de la Religion [Romaine,] la baptiſa & lui donna le nom d'Anne. Après la cérémonie, tous les Habitans du Libate, hommes & femmes, ſur-tout les jeunes garçons, qui s'appellent Muleches, firent un cercle autour d'elle & ſe mirent à danſer au ſon de leur muſique, en criant dans leur Langue, *Vive Anne*, *vive Anne*, avec un bruit & une confuſion ſi étrange, que le Miſſionaire ne pouvoit revenir de ſon étonnement. Il ne trouva point d'enfans à baptiſer, parce que le zèle de ſon Compagnon avoit prévenu le ſien en paſſant dans le même lieu (*q*).

LE jour ſuivant, il continua ſon voyage vers Bamba. Le chemin fut ſi mauvais, qu'il fut obligé de quitter ſon hamack & de faire une demie-lieuë à pied, dans une grande Vallée, par des chemins fort pierreux; phénomène ſi rare dans le Pays, qu'il n'y avoit point encore vû une ſeule pierre. La chaleur étant exceſſive & le ſentier fort étroit, tout le monde eut beaucoup à ſouffrir; ſans compter qu'on avoit les jambes continuellement battues par des herbes hautes & épaiſſes, dont Carli conſerva deux mois les meurtriſſures. Au milieu de la Vallée, il fallut traverſer une Rivière [étroite, mais] fort profonde. Les Négres ayant ſondé le gué trouvèrent quatre pieds d'eau dans l'endroit le moins dangereux. Carli & le fils du Marquis étoient dans leurs hamacks; & ne manquèrent pas d'employer les plus robuſtes de leurs porteurs. Mais le paſſage n'en fut pas moins effrayant, parce que les Négres étoient obligés de lever les bras pour ſoûtenir la voiture au-deſſus de leur tête, & qu'un faux pas auroit pû les faire tomber tous enſemble. Cependant ces hardis Afriquains rioient de leur propre embarras, & prirent plaiſir à s'arrêter dans l'eau pour ſe rafraîchir.

Paſſage d'une profonde Rivière.

Perroquets d'Ethiopie.

Il ſe préſenta ſur toute la route un grand nombre de beaux oiſeaux, rouges, verds, jaunes; & d'autres, qui parurent les plus admirables à l'Auteur, avec le fond du plumage blanc, marqueté de lignes noires en forme d'écailles de poiſſon; le bec, les yeux, la queue & les pieds couleur de feu. On les appelle perroquets d'Ethiopie; ils parlent, comme ceux d'Amérique, & ſe tranſportent rarement en Europe. L'Auteur doute qu'on en ait jamais vû dans l'Italie.

Couvent de Bamba.

EN approchant de Bamba, il entendit le ſon d'une cloche. On lui dit que c'étoit celle du Couvent des Capucins [ſitué ſur une montagne,] qu'Angelo faiſoit

(*q*) [Carli, *ubi ſup.* pag. 567.]

faiſoit ſonner pour ſa Meſſe. Auſſi-tôt qu'il fut ſorti de l'Autel, il vint au-devant de ſon Compagnon, avec quantité de Négres qui jouoient de leurs Inſtrumens (r). Carli ne trouva rien dans le Couvent de Bamba qui fût capable d'exciter ſon admiration. Il étoit compoſé de quatre petites cellules de terre, couvertes de chaume. L'entrée, le porche, la ſacriſtie & l'Egliſe même n'étoient pas plus magnifiques. A peine fut-il arrivé, qu'un Négre vint lui faire des complimens de la part de la Grande Ducheſſe, & lui témoigner qu'elle ſouhaitoit de le voir. Mais, épuiſé comme il étoit de fatigues & de chaleur, il ſe diſpenſa, pour le premier jour, d'une viſite [ſi précipitée. Sa curioſité le fit entrer néanmoins] dans le jardin du Couvent, où il trouva non-ſeulement toutes les racines & les plantes d'Afrique, mais encore la plûpart de celles qu'il avoit vûes au Bréſil. A l'égard des fruits & des légumes de l'Europe, il ne vit ni pommes, ni poires, [ni noix] ni les autres productions qui demandent un climat plus froid. [On n'avoit pû tirer du terroir, dans la tranſplantation, que] du raiſin, du fenouil, des cardons, des concombres, [des citrouilles,] toutes ſortes de ſalades & d'autres plantes de même eſpéce. Vers le ſoir, la Ducheſſe envoya aux Miſſionaires un flacon de vin de Palmier, auſſi blanc que du lait. Mais ne le trouvant point de leur goût, ils en firent préſent à leurs Négres, qui le trouvèrent délicieux, & qui répétèrent pluſieurs fois le mot de *Malaf*, c'eſt-à-dire, *vin*, dans leur Langue.

CARLI 1667.

Jardin des Capucins.

L'EGLISE & la maiſon étoient en ſi mauvais état, qu'Angelo ſe propoſoit de rebâtir ces deux édifices. Entre les Négres qu'il loua [pour cette entrepriſe, il en choiſit quelques-uns pour le ſervice du Couvent.] Deux furent chargés de l'entretien du jardin. Il nomma un Sacriſtain, un Cuiſinier, deux Porteurs-d'eau & un Quêteur; c'eſt-à-dire, un Miniſtre fidéle pour recueillir les aumônes, telles que le miel, la cire, les fruits, la viande, le bled; & les coquilles qui ſervent de monnoie. Le fils du Marquis continua ſon office d'Interpréte, quoiqu'il ſe trouvât quantité de Négres qui entendoient la Langue Portugaiſe, parce que Bamba étant ſur le chemin de Loanda à S. Salvador, les marchandiſes y paſſent continuellement.

Leurs domeſtiques.

CARLI rendit ſes devoirs à la Grande Ducheſſe. Ils convinrent enſemble, dans cette viſite, de faire partir un Négre, pour conſeiller de leur part au Grand-Duc de finir la guerre par une bonne tréve, & de revenir inceſſamment dans ſes Etats. Mais apprenant que le Roi de Congo s'étoit rendu à Pemba, qui n'eſt qu'à dix journées de Bamba, les deux Miſſionaires ſaiſirent cette occaſion de lui faire la cour, dans l'eſpérance de baptiſer & de prêcher en chemin. Ils partirent dès le jour ſuivant, accompagnés de pluſieurs Négres que la Ducheſſe leur donna pour eſcorte. Comme ils avoient à traverſer des montagnes déſertes & remplies de Lions, ils prirent le parti de mettre le feu aux herbages, pour faire entrer tous ces redoutables animaux dans les bois.

Viſite de Carli à la Grande Ducheſſe.

Les Miſſionaires font le voyage de Pemba.

ILS trouvèrent à Pemba, dans un petit hoſpice de leur Ordre, Antoine de Saraverre, Capucin de la Province de Toſcane. A peine [l'eurent-ils embraſſé,] en lui expliquant le motif de leur Voyage, qu'ils entendirent un grand bruit de trompettes, de fifres & de tambours. Le Pére Antoine les ayant aſſûrés

Ils y trouvent le Roi de Congo.

(r) [Carli *ubi ſup.*]

CARLI. 1676.

rés que c'étoit le Roi qui paſſoit, ils ſe hâtèrent de ſortir pour aller au-devant de Sa Majeſté. C'étoit un jeune Prince Nègre d'environ vingt ans. Il étoit vêtu d'un juſt-au-corps d'écarlate à boutons d'Or. Sa chauſſure ordinaire étoit une paire de bottines blanches, ſur des bas de ſoie couleur de chair. On aſſûra les Miſſionaires qu'il portoit tous les jours un habit neuf; mais Carli eut peine à le croire, dans un Pays où les belles étoffes & les bons tailleurs ne ſont pas fort communs. Ce Monarque étoit précédé, dans ſa marche, par vingt-quatre jeunes Négres, tous fils de Ducs ou de Marquis. Leur habillement étoit un petit pagne noir [de Palmier] autour de la ceinture, avec un manteau de drap bleu de l'Europe, qui deſcendoit juſqu'à terre. Mais ils avoient la tête & les pieds nuds. Les Seigneurs (*s*) [du cortège,] au nombre de cent, étoient vêtus à peu près de même; & quantité d'autres Négres, qui ſuivoient en foule, n'avoient que des pagnes noirs. Immédiatement après le Roi, quelques Officiers portoient ſon paraſol de ſoie, qui étoit d'une fort belle couleur & galonné d'Or & ſon fauteuil de velours couleur de chair, à cloux d'Or & bois doré. Deux autres Négres, vêtus de juſt-au-corps rouges, portoient le hamack royal, qui étoit ou de ſoie ou de coton en teinture, & le bâton couvert de velours rouge. Les Miſſionaires firent une profonde révérence au Roi. Son nom étoit Dom Alvaro II. Il leur dit qu'il étoit fort obligé à leur zèle, qui les avoit amenés dans ſon Royaume pour l'utilité de ſes Sujets; mais qu'il leur auroit encore plus d'obligation s'ils vouloient l'accompagner à S. Salvador. [Cette propoſition ne s'accordant point avec les devoirs de leur miniſtère,] ils le remercièrent humblement, & s'excuſèrent ſur le beſoin qu'on avoit d'eux à Bamba, parce que cette Province étoit ſans Prêtres. Il leur fit diverſes queſtions concernant l'Italie & le Portugal; enſuite il donna ordre à ſon Secrétaire, qui étoit un Mulâtre, de leur donner des Lettres de recommandation pour le Grand-Duc.

Cortège de ce Monarque, ſon nom & ſon âge.

Sa politeſſe pour les Miſſionaires.

EN les congédiant, il leur fit divers préſens, dont ils s'acquittèrent par quelques bijoux religieux, que ſa douceur & ſa piété lui firent accepter gracieuſement. Carli fait obſerver qu'en 1646. le cortège d'Alphonſe III. Roi de Congo étoit beaucoup plus nombreux & ſes habits plus magnifiques, lorſque ce Prince avoit donné audience à quelques Miſſionaires du même Ordre. Il étoit couvert d'un habit de drap d'Or, enrichi de pierres précieuſes. Il avoit ſur ſon chapeau une couronne de diamans, & d'autres pierreries (*t*) en fort grand nombre. Son Trône étoit ſous un dais de velours cramoiſi, [fort riche à cloux d'Or] à la manière de l'Europe. Il avoit ſous ſes pieds un grand tapis, & deux tabourets de velours-cramoiſi galonnés d'Or. [Le nombre & la parure de ſes Officiers répondoient à cette magnificence.]

ANGELO & Carli prirent congé du Père Antoine pour retourner promtement à Bamba. Leur route ſe fit ſans obſtacle. Ils voyoient continuellement un ſi grand nombre (*v*) d'oiſeaux, qu'on les auroit crûs raſſemblés de toutes les parties de la Terre. Un jour l'Auteur ſe perſuada qu'il avoit entendu le cri d'un enfant, & fit arrêter ſes porteurs dans cette idée [leur commandant d'aller voir ce que c'étoit.] Ils rirent beaucoup de ſon imagination, & lui apprirent

Retour des Miſſionaires à Bamba.

(*s*) Les Officiers. R. d. E.

(*t*) *Angl.* d'un très grand prix. R. d. E.

(*v*) *Angl.* de bêtes, qu'on auroit dit qu'elles s'étoient donné rendez-vous là. R. d. E.

CARLI. 1667.

prirent que c'étoit le chant naturel d'un fort gros oiſeau. En effet, il lui vit prendre à l'inſtant ſon vol. Cet animal étoit d'un jaune foncé & beaucoup plus gros qu'un Aigle. Les deux Miſſionaires ſeroient morts de faim dans le voyage, s'ils n'euſſent été payés de leurs fonctions Eccléſiaſtiques. Cependant les Négres ſont fort charitables entr'eux. Qu'on leur faſſe préſent de quelques vivres, ils en donnent une partie au premier qu'ils rencontrent, & ne mangent rien qu'ils ne partagent enſemble [ce qui devroit, dit l'Auteur, faire rougir pluſieurs Européens qui laiſſent mourir les pauvres plûtôt que de leur donner un morceau de pain] (x).

Oiſeau qui a le cri d'un enfant.

AUSSI-TÔT que les Miſſionaires furent arrivés à Bamba, on leur amena de toutes parts un ſi grand nombre d'enfans pour le Baptême, [& l'Inſtruction,] qu'ils furent obligés de tenir leur école dans l'Egliſe. Il leur vint auſſi quelques perſonnes des deux ſéxes, pour demander la bénédiction du mariage. Mais (y) on voit peu de Négres qui ſe ſoûmettent à ce joug. La plus grande difficulté de la Miſſion eſt de réduire le Peuple à ſe contenter d'une ſeule femme. Angelo & Carli célébroient ſouvent deux Meſſes dans le même jour. Ils alloient dire la ſeconde dans les Libatés voiſins, où le Makolonte les traitoit avec de (z) groſſes féves & d'autres légumes, que les femmes du Pays cultivent. Rarement leur offroit-on quelque choſe de meilleur. [La ſobriété des Négres eſt incroyable pour les alimens.] Ils ne penſent point à faire de groſſes proviſions. A peine s'embarraſſent-ils le matin s'ils auront quelque choſe à manger pour le ſoir. L'Auteur raconte que dans ſes voyages, lorſqu'il n'avoit rien à leur donner, ils n'en paroiſſoient pas plus inquiets ni plus chagrins. Ils coupoient un morceau de bois en forme de bêche, & fouiſſant la terre au milieu de l'herbe, ils tiroient autour des racines certaines petites boules, qu'ils mangeoient [avec beaucoup d'apétit] (a). L'étonnement de Carli étoit de ne pouvoir trouver les mêmes boules, [en ouvrant la terre comme eux.] Cette maigre nourriture [les raſſaſioit parfaitement & ranimoit leurs forces.] Ils ſe mettoient enſuite [à ſauter] à rire, à danſer, comme s'ils étoient ſortis d'un feſtin, & l'on ne s'appercevoit pas qu'ils fuſſent plus gais & plus contens lorſqu'ils avoient été mieux traités.

Principale difficulté de la Miſſion.

Etrange ſobriété des Négres.

IL ne ſe paſſoit pas de jour où les Miſſionaires n'euſſent dix (b) ou douze enfans, & quelquefois quinze ou vingt à baptiſer. Comme les pauvres venoient ſouvent de fort loin, Angelo (c) prit la réſolution de parcourir les campagnes, tandis que ſon Compagnon demeureroit chargé du Couvent & de l'Ecole. Dom Pierre & Dom Sebaſtien, tous deux fils de la Grande Ducheſſe, venoient chaque jour au Couvent pour apprendre la Langue Portugaiſe. Leurs diſpoſitions naturelles répondoient à leur naiſſance. Ils avoient l'eſprit vif & penétrant. Carli ne leur enſeignoit rien qu'ils n'appriſſent facilement, [& ils ſe conduiſoient comme

Carli inſtruit deux Princes.

(x) [Carli *ubi ſup.* pag. 569.]

(y) Mais ils étoient en fort petit nombre & les plus civiliſés de la Nation, car la grande & principale difficulté eſt. R. d. E.

(z) *Angl.* des haricots & des féves communes. R. d. E.

(a) *Angl.* ce qui le ſurprenoit beaucoup, car jamais il ne pût en trouver une ſeule. R. d. E.

(b) *Angl.* huit ou dix. R. d. E.

(c) *Angl.* Ils réſolurent de partager leurs occupations pendant que l'un demeureroit au Couvent & prendroit ſoin de l'école, l'autre devoit parcourir la Campagne pendant quinze jours; Michaël Angelo s'offrit de commencer par aller en Campagne. R. d. E.

CARLI. 1667.

comme il convenoit à de tels Princes.] [Cependant la joie qu'il reſſentoit du ſuccès de ſes ſoins, n'empêchoit pas que la fatigue ne diminuât ſes forces.] Il n'avoit aucune maladie; mais, faute de pain & de vin, ſes jambes étoient ſi foibles, qu'à peine étoit-il capable de marcher [de ſorte que trouvant ſon emploi au-deſſus de ſes forces;] Il auroit ſouhaité de (*d*) voir arriver quelque nouveau Miſſionaire, qui vînt partager ſes fatigues; mais il voyoit peu d'apparence [qu'il en vînt d'autres à ſa place.] A l'exception de S. Salvador, il n'y avoit pas plus de ſix Capucins dans la Province; & lorſqu'il en mouroit un, il étoit difficile de le remplacer.

Proceſſion des Négres & leur chant lugubre.

UN jour, au ſoir, [une heure] après le coucher du Soleil, l'Auteur crut (*e*) entendre le chant d'un grand nombre de Négres, mais un chant ſi triſte & ſi lugubre, qu'il en reſſentit une ſorte d'horreur. Ses domeſtiques lui apprirent que c'étoient les Habitans de quelque Libate, qui venoient ſe donner la diſcipline dans l'Egliſe, avec le Makolonte à leur tête, parce qu'on étoit au premier Vendredi du mois de Mars. Il fut étonné [d'une cérémonie qu'il ignoroit.] Cependant il ouvrit auſſi-tôt les portes de l'Egliſe, il alluma deux cierges & fit ſonner la cloche. Mais avant que d'entrer, les Négres continuèrent, pendant plus d'un quart-d'heure, de chanter le *Salve Regina* dans leur Langue, à genoux & d'un ton fort tragique. Ils entrèrent enfin dans l'Egliſe. Carli leur préſenta de l'eau-bénite. Leur nombre étoit d'environ deux cens tous chargés de piéces de bois fort peſantes, pour augmenter la rigueur de leur pénitence. Ils ſe mirent à genoux & commencèrent à ſe battre la poitrine. Les Miſſionaires ayant fait éteindre les deux cierges, ils ſe donnèrent la diſcipline pendant une heure entière, avec des courroies de cuir & des cordes d'écorce d'arbre. Enſuite (*f*), après avoir récité fort dévotement les Litanies de la Vierge, ils reprirent le chemin de leur Libate. Mais ils laiſſèrent à la porte de l'Egliſe le bois qu'ils avoient apporté. Les Miſſionaires en firent uſage pour [leur édifice &] leur jardin. [L'Auteur prend d'ici occaſion de faire des reproches aux Européens, leſquels dit-il, ſont ſi éloignés de pratiquer de tels fêtes de dévotion (il auroit du dire, de ſuperſtition) qu'ils inſultent même à ceux qui s'y aſtraignent & les appellent avec mépris Hermites, Bourreaux de J. C. & Cagots.]

Ils ſe donnent la diſcipline avec des cordes.

Grande Cométe en 1668.

DANS le cours d'une autre nuit, au mois de Mars 1668, [après la cloche de *L'Ave Maria*,] les (*g*) Négres de Bamba réveillérent Carli, pour l'avertir que le *Ciel brûloit*. Il s'imagina d'abord qu'ils avoient vû dans l'éloignement quelque feu allumé ſur une montagne. Mais étant entré dans le jardin, il apperçut une Cométe, la plus grande qu'il eût jamais vûe. Il ſe tourna vers les Négres, [il leur dit ce que c'étoit] & *leur apprenant que ce Phénomene étoit le préſage de quelque diſgrace* (*b*), il leur conſeilla d'expier leurs péchés par la pénitence.

Noix de Kola.

UN jour ils lui apportèrent quantité de racines rondes (*i*), ſemblables à des

(*d*) *Angl.* d'être ſoulagé. R. d. E.

(*e*) *Angl.* entendit. R. d. E.

(*f*) *Angl.* Ils s'en retournèrent chez eux recitant les Litanies de nôtre Dame de Loreite. R. d. E.

(*g*) *Angl.* Leurs Négres qui étoient dans le Jardin. R. d. E.

(*b*) L'Auteur n'avertit pas s'il le croyoit lui-même, ou ſi c'étoit un pieux artifice [faut il imputer ceci à l'impoſture, ou à l'ignorance du Miſſionnaire.] R. d. E.

(*i*) On ne conçoit pas bien des racines qui croiſſent ſur un arbre.

CARLI. 1667.

des truffes, mais qui croiſſent ſur des arbres & qui ſont de la groſſeur des limons. Elles renferment quatre ou cinq noix, dont l'intérieur eſt rouge. L'uſage des Négres eſt de les couvrir de terre, pour les conſerver fraîches. S'ils veulent les manger, ils les lavent ſoigneuſement, & ne manquent point de boire un peu d'eau après les avoir avallées. Le goût en eſt amer; mais cette amertume fait trouver l'eau délicieuſe. On les appelle Kola, & les Portugais de Loanda les aiment beaucoup. Carli envoya une caiſſe de ces noix à ſes amis de l'Europe, qui lui marquèrent leur reconnoiſſance par divers préſens.

Culture du jardin des Capucins.

ANGELO étant revenu de ſes courſes, après avoir baptiſé un grand nombre d'enfans, réſolut de s'attacher à la culture du jardin, comme à la principale ſource de ſes alimens. Il tranſplanta les vignes ſur un terrain plus élevé. Il ſema diverſes graines de l'Europe, qui vinrent en perfection. Dans ſon Voyage, il avoit viſité un Libate voiſin d'une Mine de fer, d'où il avoit apporté pluſieurs piéces de ce métal. Il y avoit fait faire des bêches, des hoyaux, des haches, & d'autres uſtenciles pour le ſervice du jardin [& pour couper du bois;] ſans compter (*k*) deux grands fers de pique (*l*), pour ſervir de défenſe aux Négres contre les bêtes ſauvages, lorſqu'ils avoient quelque déſert à traverſer; car étant quelquefois ſurpris, ils ne peuvent faire uſage de leurs arcs & de leurs fléches.

Avanture d'Angelo avec un tigre.

ANGELO, [racontant à l'Auteur les avantures de ſon Voyage,] lui dit qu'il avoit un jour rencontré un tigre, & que ne voyant point d'arbre ſur lequel il pût monter, il avoit été forcé de pénétrer fort loin dans un bois de ronces (*m*). Un Négre, qui craignoit de ſe piquer la peau & qui aima mieux ſe fier à la viteſſe de ſes jambes, eut le malheur d'être dévoré. L'habit religieux défendit le corps du Miſſionaire contre la pointe des ronces; mais il eut les jambes cruellement percées par mille piquures.

Voyage Apoſtolique de Carli.

CARLI partit à ſon tour [pour exercer le Miniſtère Apoſtolique,] accompagné de vingt Négres qui avoient déja ſervi d'eſcorte à ſon Compagnon, & qui ne demandoient que leur nourriture pour ſalaire. Dans les lieux détournés où ſon zéle le porta, les Habitans prenoient quelquefois la fuite en le voyant, auſſi effrayés de la figure de ſon habit que de la vûe d'un monſtre. A ſon retour, il trouva que le jardin du Couvent avoit pris une nouvelle forme. Angelo l'avoit orné à la manière d'Italie. Les Vignes [les Limoniers] & les Orangers y formoient des berceaux & des allées fort agréables.

Sorciers de Congo.

DANS le Royaume de Congo, dit l'Auteur, il ſe trouve encore un grand nombre d'Enchanteurs & de Sorciers, qui *ne cauſent pas moins de mal que les Hérétiques en Europe*. Ils font la ruine d'un Peuple, qui ſeroit fort docile [ſans cette peſte.] Le Roi n'a rien épargné pour les détruire, juſqu'à permettre aux Seigneurs de les pourſuivre au fond de leurs ténébreuſes retraites & de les brûler dans leurs cabanes (*n*). Mais ils ſont ſervis ſi fidellement par leurs eſpions, qu'il eſt difficile de les ſurprendre (*o*).

LE

(*k*) *Angl.* Douze fers aigus de deux pieds de long pour mettre ſur des bâtons pour defendre les Négres. R. d. E.

(*l*) Nous ſuppoſons que ce ſont les hallebardes dont il parle pag. 514. R. d. E.

(*m*) *Angl.* Sans cet expédient il lui en eût coûté la vie, comme à un Négre qui craignant de. R. d. E.

(*n*) [Autre exemple d'impoſture & d'ignorance Monachale.]

(*o*) [Carli *ubi ſup.* pag. 571.]

CARLI. 1667.

Retour du Grand Duc.

Son caractère & ſes uſages.

LE Grand-Duc, qui étoit enfin revenu dans ſes terres, rendoit de fréquentes viſites aux deux Miſſionaires. L'Auteur lui demanda un jour ce qu'étoit devenu ſon Armée, dont on avoit fait monter le nombre à cent-cinquante mille hommes. Il répondit qu'à ſon retour il les avoit renvoyés dans les Libates auxquels ils appartenoient, & qu'en arrivant à Bamba il ne lui reſtoit que dix mille hommes [d'une armée ſi nombreuſe.] Ce Prince dit un jour à Carli, qu'il avoit dépendu de lui d'être Roi; mais qu'il avoit refuſé la Couronne pour vivre plus près des Portugais, & pour avoir quelquefois le plaiſir de boire de l'eau-de-vie & du vin. Quoique les Miſſionaires entendiſſent fort-bien ce Langage, ils feignoient ſouvent de n'y rien comprendre, pour éviter une familiarité qui pouvoit leur devenir incommode. [Car il eſt difficile d'avoir même le vin qu'il faut pour la Meſſe, parce qu'il n'y en a d'autre dans ces Contrées, que celui qu'on apporte d'Europe.] Ils avoient dans leur Egliſe une aſſez jolie Chapelle lambriſſée, qui ſervoit de ſépulture à ſa famille. Ses Ancêtres y repoſoient honorablement, avec des mortiers de terre rouge ſur leur tombe. Il étoit auſſi richement vêtu que le Roi; mais ſa ſuite étoit moins nombreuſe. Il portoit ordinairement un juſte-au-corps [de feuilles de Palmier teintes en] noir, qui ne lui paſſoit pas les genoux; & par-deſſus, un manteau de drap bleu. Son bonnet étoit [de velours] rouge, bordé d'un galon d'or. Il avoit autour du col deux grands coliers, d'où pendoient plus de cinquante médailles. Le fils d'un Seigneur de ſa Cour portoit ſon chapeau; un autre ſon cimetère. Un troiſième portoit ſes fléches. [Dans ſes marches,] il étoit précédé par cinquante Négres, qui jouoient de diverſes ſortes d'Inſtrumens. Vingt-cinq Seigneurs [environnoient ſa Perſonne,] & cent Archers le ſuivoient [par derriére.] Il eſt aiſé, ſuivant l'Auteur, d'expliquer comment le nombre des Soldats eſt ſi grand dans le Pays. Tous ſes Habitans y ſont oiſifs, à la réſerve de quelques-uns qui travaillent en fer, ou qui font des étoffes de feuilles de Palmier (*p*).

Maladie & mort d'Angelo.

(*q*) [LE courage de Carli l'avoit ſoûtenu juſqu'alors dans l'excès de ſes fatigues; mais il approchoit d'un tems, où il ne devoit plus rien eſpérer que de l'aſſiſtance du Ciel.] Angelo, ſon fidéle Compagnon, lui dit un jour qu'il ſe ſentoit épuiſé de forces. Une fiévre double-tierce, dont il fut ſaiſi preſqu'auſſitôt, jetta Carli dans un embarras d'autant plus preſſant, que le Pays n'offre ni Médecins ni remédes. Comme il n'avoit point d'autre reſſource que la ſaignée, il ſe ſervit d'un Négre du Grand-Duc, qui avoit pris quelques principes de Chirurgie à Loanda. Mais le mal augmenta immédiatement, & le Malade ſe plaignit bien-tôt d'une douleur à l'oreille gauche, qui ſe communiqua au col. Carli ne doutant pas qu'elle n'eût ſa ſource dans les glandes de l'oreille, frotta la partie d'une huile d'*angélique*, qui avoit été compoſée à Rome. Cette onction ne ſervit qu'à faire changer de place à la douleur. Elle paſſa d'une oreille à l'autre, avec un redoublement d'enflure. [Ce qui l'empêcha de continuer à s'en ſervir crainte qu'elle ne fit plus du mal que de bien.]

Arrivée du Père Philippe.

En un mot [le vertueux] Angelo mourut le quinziéme jour. Dans une ſi vive affliction, Carli fut un peu conſolé par l'arrivée du Père Philippe, Supérieur de la Miſſion. Il avoit fait ſaigner Angelo quinze fois; & craignant d'avoir

(*p*) [Carli *ubi ſup.* pag. 572.] (*q*) Ici commence la IV. Section de l'Original. R. d. E.

d'avoir été trop loin, il conſulta dans la ſuite un Médecin d'Angola, qui lui dit au contraire que la maladie de ſon Compagnon auroit eu beſoin de trente ſaignées. CARLI. 1667.

✠ [Après lui avoir rendu les derniers devoirs,] il fut pris lui-même de la ✠ fiévre. Le Pére Philippe, [qui étoit dans les principes du Médecin d'Angola,] le fit ſaigner deux fois par jour, & n'interrompit cette méthode qu'à ſa quarantiéme ſaignée (r). Carli ne décide point de ſon utilité; mais il tomba dans une condition ſi miſérable, qu'à peine avoit-il la force de reſpirer. Enfin l'ardeur de ſa fiévre commençant à ſe ralentir, le Supérieur, ✠ [appellé par d'autres devoirs,] fut obligé de le quitter, après avoir preſcrit aux Négres la maniére dont ils devoient le traiter pendant ſon abſence. Mais comme il n'étoit pas capable de ſe tourner dans ſon lit, & que la quantité de ſang qu'il avoit perdu le rendoit preſqu'aveugle, les Négres profiterent de l'occaſion pour dérober tout ce qui tomboit entre leurs mains, & lui apportoient un bouillon lorſqu'ils s'en ſouvenoient. Il n'étoit point en état d'avaller une nourriture plus ſolide. Carli tombe malade.

DANS cette triſte ſituation, il reçut un jour la viſite d'un Jéſuite de S. Salvador, qui étoit en chemin pour retourner au Collége de Loanda, & qui lui fit préſent de trois poulets (s), après avoir paſſé deux jours avec lui. ✠ [Mais ſes forces étoient ſi éloignées de renaître, qu'] il ne pouvoit s'aſſeoir ſur ſon lit ſans être ſoûtenu par deux Négres. Cependant il baptiſoit, chaque ✠ jour, dix ou douze enfans. Les aumônes qu'il recevoit [de leurs parens,] ſervoient à la ſubſiſtance de ſes domeſtiques, qui l'auroient abandonné ſi les vivres leur avoient manqué. Il marioit auſſi quelques perſonnes de diſtinction. ✠ [Leur charité ne laiſſoit pas ce ſervice ſans récompenſe.] Un d'entr'eux lui ✠ fit préſent d'une chévre, dont [il buvoit chaque jour] le lait qui paſſe dans le Pays pour un aliment fort délicat; mais elle en donnoit fort peu. Il auroit avallé volontiers quelques œufs de poule, s'il n'avoit ſçu qu'ils étoient mal-ſains. Son bonheur, dans une ſi cruelle maladie, fut de dormir d'un ſommeil aſſez tranquille, pendant toute la durée des nuits, qui ſont régulièrement de douze heures, ſans aucune diminution dans tout le cours de l'année. Il étoit ſeulement tourmenté par une multitude de gros rats, qui lui mordoient quelquefois les pieds; ſans autre moyen pour s'en défendre, que de faire placer ſon lit au milieu de ſa chambre & de faire coucher ſes Négres ſur des nattes autour de lui. Mais ces maudits animaux ne laiſſoient pas, dit-il, de l'aſſiéger dans cette ſituation. Il prit la liberté de faire avertir le Grand-Duc de ce qu'il avoit à ſouffrir de l'importunité des rats & de la puanteur des Négres, ✠ [qui éxhalent toûjours un odeur ſauvage & déſagréable.] Ce généreux Seigneur lui envoya un petit ſinge privé, en le faiſant aſſûrer que c'étoit le remède de ſes deux peines. Le ſinge étoit accoutumé à chaſſer les rats par ſon ſouffle; & l'odeur naturelle de ſa peau, qui ſentoit le muſc, ſuffiſoit pour diſſiper celle des Négres. Il rendit en effet ces deux ſervices au Miſſionaire, avec celui de nétoyer ſa téte & ſa barbe, qu'il peignoit beaucoup plus adroitement

Viſite & préſent d'un Jéſuite.

Circonſtances de ſa ſituation.

Il eſt aſſiégé par les rats.

On lui donne un ſinge pour ſa défenſe.

(r) *Angl.* La Fiévre n'ayant point diminué pour tout cela, le mit dans le plus triſte état, il ne lui reſtoit que la peau & les os. R. d. E.

(s) Le prix d'un poulet, à Congo, eſt de 3500 coquilles, qui reviennent à la valeur d'une piſtole.

CARLI. 1667.

tement que les Négres, [qui ſont des animaux moins diſciplinables.] Ces ſinges, remarque l'Auteur, ſont fort différens des Chats-civettes, [quoiqu'ils ayent auſſi l'odeur de muſc.] Il vit à Loanda pluſieurs civettes, enchaînées dans des cages de bois. Les Portugais, qui les entretiennent, ont ſoin de tirer une fois chaque ſemaine le muſc qui s'amaſſe dans leur petite bourſe & qu'ils appellent *Angellia*.

Il eſt attaqué par les fourmis.

QUOIQUE la fievre n'eût point encore abandonné Carli, il commençoit à ſe rétablir par degrés, lorſqu'etant dans un profond ſommeil il fut réveillé par un ſaut que le ſinge fit ſur ſa tête. Il s'imagina que les rats l'avoient effrayé; & [pour l'encourager,] il le careſſoit de la main. Mais les Négres s'étant levés bruſquement, ſe mirent à crier: debout Père, debout. Il demanda de quoi il étoit queſtion; les fourmis, lui répondit-on, ſe ſont ouvert un paſſage, & vous n'avez pas un moment de tems à perdre. Dans l'impoſſibilité de ſe remuer, il ſe fit porter ſur ſon lit au milieu du jardin; [ce que quatre de ſes Négres éxécutérent fort à point, car] déja les fourmis commençoient à courir ſur ſes jambes; & dans un inſtant elles couvrirent le plancher des cabanes, de l'épaiſſeur d'un demi-pied. Le porche & l'allée du Cloître n'en furent pas moins remplis. On ne trouva pas d'autre expédient pour les chaſſer, que de brûler de la paille dans tous les lieux qu'elles occupoient. La flamme les détruiſit, ou les fit fuir; mais elles laiſſérent une odeur ſi forte, que le Miſſionaire s'étant fait reporter dans ſa chambre, il fut obligé de tenir [long-tems] le ſinge contre ſon viſage. A peine (t) étoit-il rendormi, qu'il fut réveillé par un autre accident. Le feu, qui avoit été mal éteint par les Négres, s'étoit communiqué au toît de chaume, & commençoit à ſe répandre. Tandis qu'on travailloit à l'arréter, Carli ſe vit encore dans la néceſſité de retourner au jardin. Des agitations ſi violentes, chaſſérent tout-à-fait le ſommeil de ſes yeux, lorſqu'il fut revenu dans ſa cellule. Mais il lui auroit peu ſervi de s'endormir, puiſqu'il reçut bien-tôt une troiſième allarme, qui l'obligea de retourner encore une fois au jardin. Les fourmis avoient gagné la Ville; & quelques Négres ayant employé le ſecours du feu pour s'en délivrer, les flammes avoient conſumé une cabane, & faiſoient appréhender le même ſort pour toutes les autres. [Cependant on eut le bonheur d'arrêter l'incendie.] Carli, après tant de craintes, remercia particuliérement le Ciel de l'avoir ſauvé des fourmis. [S'il eût été ſeul dans ſon lit, comme il étoit] d'une foibleſſe qui ne lui permettoit pas de ſe remuer, il demeura perſuadé qu'elles l'euſſent dévoré [avant la fin de la nuit.] Il apporte l'éxemple de quantité de vaches qui ont le même ſort dans le Royaume d'Angola, & dont on ne retrouve que les os à l'arrivée du jour [c'eſt un bonheur de leur échaper, car il y en a qui volent & qu'il eſt très difficile de chaſſer d'une place où elles ſe ſont établies.]

Dangers auxquels il eſt expoſé.

On lui fait préſent d'un tigre.

ON lui fit préſent d'un jeune tigre; mais il prit peu de ſoin pour le conſerver, parce que ſon ſinge ne (v) ſouffroit pas volontiers la compagnie d'un animal qu'il redoutoit. Auſſi, mourut-il peu de jours après; [& le ſinge en fit

(t) *Angl.* à peine avoit-il dormi une demi-heure qu'il fut éveillé par la lueur du feu, qui étoit à la porte de ſa Chambre, il paroit que la flamme avoit pris au chaume de la Cabanne. Carli craignant que le vent n'augmenta le feu, le fit encore reporter dans le Jardin. R. d. E.

(v) *Angl.* ne vouloit par être ſur le lit avec lui. R. d. E.

CARLI. 1667.

fit éclater ſa joie. Pendant tout le tems que Carli fut attaché au lit de douleur,] le Grand Duc laiſſa paſſer peu de jours ſans le conſoler par ſa viſite; & s'il étoit arrêté par ſes affaires, il envoyoit au Couvent quelques-uns de ſes principaux Sujets, qui paſſoient trois ou quatre heures ſur des nattes autour du malade. Mais comme ils avoient ſans ceſſe leurs pipes à la bouche, & que la fumée lui faiſoit mal à la tête, il fut obligé de leur en témoigner quelque choſe. Leur complaiſance alloit ſi loin, qu'ils s'accoutumérent enſuite à laiſſer toûjours leurs pipes à la porte (*x*). Elles ont une aune de long, & la tête forme une eſpéce de pot, qui ne ſe vuide jamais entiérement (*y*).

Conſolations qu'il reçoit du grand-Duc.

CARLI (*z*) n'attendant rien des remédes humains, eut recours à l'interceſſion de S. Antoine de Padoue (*a*). [Mais le Ciel, qui vouloit mettre ſa foi & ſon courage à l'épreuve, parut ſourd à ſes prières.] Il réſolut enfin de ſe faire porter à Loanda, quoiqu'il prévit tout ce qu'il avoit à craindre de la fatigue du voyage [& qu'il ne trouvât aucun Négre qui voulut aller avec lui en qualité d'interpréte, mais il entendoit aſſez la Langue lui-même pour ſe faire entendre.] Le Grand Duc lui promit une eſcorte nombreuſe. Cependant [lorſqu'il fut à la veille de ſon départ,] il ne put trouver aſſez de Négres pour le tranſport de ſon bagage. Il ne prit pas le chemin par lequel il étoit venu, pour (*b*) éviter le paſſage de la Riviére de Dante. Pendant tout le cours du voyage, qui dura vingt-cinq jours, ſa foibleſſe fut ſi continuelle, qu'il ne pouvoit ouvrir la bouche juſqu'à la nuit. (*c*) Ses Négres le crurent plus d'une fois mort. Un jour qu'il avoit à paſſer une Riviére, il découvrit [à peu de diſtance] vingt-cinq éléphans qui étoient à boire enſemble. Après avoir traverſé l'eau avec quelque danger, les deux Négres qui le portoient ayant quelque peine à monter ſur la rive, lâchérent la gaule qui ſoûtenoit le hamack, & laiſſérent tomber fort rudement leur fardeau (*d*). Il en fut incommodé, juſqu'à perdre connoiſſance, d'autant plus que la gaule du hamack le bleſſa dangereuſement à la tête. S'étant relevé avec beaucoup de peine, il ſe banda la tête de ſon mouchoir, ſans prononcer un ſeul mot. Ses (*e*) plaintes auroient irrité les Négres, qui étoient capables de l'abandonner en chemin & de prendre la fuite au travers des bois.

Il part pour Loanda.

Accidens qui lui arrivent en chemin.

LORSQU'IL fut arrivé au premier Libate, ils le placérent dans une cabane, ſur une poignée de paille; & le quittant, [ſans paroître touchés de ſa ſituation,] ils emportérent le bâton [qui lui ſervoit à s'appuyer, &] qu'il avoit apporté d'Italie. Il demeura ſans ſecours & ſans nourriture juſqu'au tems où les femmes reviennent du travail avec leurs enfans; c'eſt-à-dire, depuis le matin juſqu'au coucher du Soleil. [Elles eurent aſſez d'humanité] pour faire cuire, à ſa prière, un poulet qu'il avoit apporté. Il en prit le bouillon, qui n'étoit

(*x*) [Voyage de Carli pag. 574.]

(*y*) Elles ont une aune &c. Ces paroles que le Traducteur a inſérées dans le texte ſont dans l'Original en forme de note. R. d. E.

(*z*) *Angl.* ſon mal continuant il eut recours à l'interceſſion de St. Antoine de Padoue comme à ſon unique remède. R. d. E.

(*a*) [Il dit un peu plus bas qu'il avoit tant de confiance en cet Interceſſeur, qu'il lui ſembloit le voir ſur la route devant ſon Hamack. Mais la continuation de ſon mal auroit du le guérir d'une confiance ſi ſtupide.]

(*b*) *Angl.* Et ne traverſa pas la Riviére de Dante. R. d. E.

(*c*) *Angl.* De ſorte que ſes Négres vinrent voir plus d'une fois s'il n'étoit point mort. R. d. E.

(*d*) [St. Antoine n'étoit ſûrement pas alors devant le Hamack.]

(*e*) *Angl.* Il craignit que s'il ſe plaignoit, ils ne l'abandonnaſſent-là & ne priſſent R. d. E.

CARLI. 1667.

n'étoit pas mal apprêté, & leur abandonna le poulet, dont elles firent entr'elles une grande fête. Son unique soûtien dans le voyage fut un bouillon, qu'il prenoit tous les jours. Quelques Habitans du même Libate lui firent préſent de deux *Nicoſtas*, eſpèce de fruit [dont il ne donne pas la deſcription, mais] ſi délicat & ſi rafraîchiſſant, qu'il ne put ſe défendre d'en manger, quoiqu'avec précaution. Il fut tranſporté le jour ſuivant dans une autre Libate, dont tous les Habitans s'occupoient à faire des étoffes de feuilles de Palmier. Perſonne ne s'offrant à lui ſervir de porteur, il ſe ſouvint qu'il avoit un ſac de *Zimbis*, ou de petites coquilles. Il appella quelques Négres, [dans l'eſpérance de les exciter par cette vûe.] Mais ils affectoient de fermer l'oreille à ſes cris, quoiqu'ils fuſſent aſſis tranquillement [dans leur poſture ordinaire à terre, autour de leur feu,] dans les huttes voiſines, [& trop près de lui pour ne pas l'entendre.] Comme ils ne ſortoient point de cette barbare indifférence, il rappella toutes ſes forces pour ramper juſqu'à la porte ſur les pieds & les mains. Ayant apperçû quelques Mulêches [ou jeunes garçons,] qui étoient à jouer enſemble, il en appella un, & le pria d'ouvrir ſon porte-manteau, d'où il tira les Zimbis. Le ſon de cette monnoie, qu'il remua dans le ſac, amollit le cœur des Négres. Ils vinrent à lui, & promirent de le conduire au Libate voiſin pour une partie de la ſomme. Ainſi, à force de Zimbis, de chapelets & de médailles, il arriva heureuſement à Bombi, qui eſt la première Place où les Portugais ſoient établis. [En approchant de cette Ville,] il rencontra un Portugais & un Prêtre, qui le conduiſirent civilement dans leur maiſon. Son viſage étoit de la couleur du ſaffran; il n'avoit pas la force de parler, ni d'ouvrir les yeux. Ses Hôtes apprenant des Porteurs qu'il n'avoit pris chaque jour qu'un bouillon dans ſa route, s'efforcèrent de lui rendre un peu de vigueur, en lui faiſant avaller de la malvoiſie & des œufs frais (*f*).

Son embarras pour trouver des porteurs.

Carli arrive dans un Etabliſſement Portugais.

Et de-là à Loanda.

APRÈS avoir paſſé deux jours à Bombi, il continua ſa marche juſqu'à Loanda. [Quoiqu'il fût alors dans l'abondance de toutes ſortes de ſecours,] il paſſa ſix mois au lit, ſans pouvoir ſe délivrer de ſa fiévre. La [meilleure] viande lui cauſoit des dégouts [inſurmontables.] Il ne pouvoit manger qu'un peu de poiſſon. Quelque-tems après ſon arrivée, il devint ſujet à des ſaignemens de nez ſi violens, qu'il perdoit quelquefois trois ou quatre livres de ſang dans un ſeul jour, [à quoi la chaleur qu'il ſouffroit dans ſon *hamak* contribuoit beaucoup.] Jamais il n'auroit crû qu'il y eût tant de ſang dans le corps humain. Le Médecin l'aſſûra que toute l'eau qu'il buvoit tournoit en ſang; & chaque jour il en buvoit cinq ou ſix pintes. C'eſt l'uſage du Pays de n'en jamais refuſer aux malades. On ne laiſſa pas de le ſaigner vingt-quatre fois [du bras.] Pendant trois ans de maladie, il eſſuya quatre-vingt-dix-ſept ſaignées, ſans compter le ſang qu'il rendit en abondance par le nez, la bouche & les oreilles; ce qu'il regardoit lui-même comme un prodige.

Etat de ſa maladie.

Etat de la Miſſion.

(*g*) TANDIS qu'il luttoit contre la mort à Loanda, le Père Jean-Chriſoſtôme, Supérieur de cette Miſſion, envoya Pierre *Burchi* & Pierre-Joſeph-Marie de *Buffelto*, deux Miſſionaires Italiens, dans la Province de Maſſangano (*b*), une des plus conſidérables du Royaume. Mais le (*i*) premier mourut peu de jours après

(*f*) [Carli *ubi ſup.* pag. 575.]

(*g*) *Angl.* pendant ſon ſéjour. R. d. E.

(*b*) [Dans la Traduction Angloiſe, on lit Meſſangrana.]

(*i*) *Angl.* Un d'eux. R. d. E.

CARLI. 1667.

après, & l'autre (*k*) tomba dans une maladie dangereuſe. L'Auteur, [plus ſenſible aux beſoins de la Religion, qu'à ſes propres maux,] pria le Supérieur de l'envoyer à Calombo, dans l'idée que le changement d'air pourroit contribuer au rétabliſſement de ſa ſanté. Ce Canton n'eſt qu'à deux journées de Loanda, & les Capucins y ont un Couvent ſur la Rivière de Quanſa, qui eſt remplie de Crocodiles. Carli s'y rendit avec le Père Jean-Baptiſte de Sallizan. Il admira la beauté du jardin, où les oranges, les limons & toutes ſortes de fruits ſe trouvoient en abondance. [Il y en a un entre autre aſſez reſſemblant à la pomme de la St. Jean. On trouve à ſon extrémité une chataigne peu différente de celles d'Italie. La pomme eſt ſi pleine de fibres qu'on ne ſçauroit la manger, mais on en exprime le jus qui a un goût de muſcat. On fait bouillir la châtaigne dont le goût approche de celui de l'amande; elle eſt fort chaude. Mais la pomme eſt très-froide. Ce fruit ſe nomme *Beforr.*] Il y avoit aux environs du Couvent pluſieurs Fermiers Portugais, qui nourriſſoient un grand nombre de porcs, de moutons & de vaches; mais ils n'avoient point encore trouvé l'art de faire du fromage, parce qu'il eſt difficile de faire cailler le lait dans un Pays ſi chaud. Carli & Sallizan prenoient ſouvent le frais ſous une belle rangée d'arbres qui s'étendoit depuis leur Egliſe juſqu'à la Rivière. Ces arbres portent une ſorte de fruit qui reſſemble à nos groſſes prunes, mais âcre & coriace. Ils conſervent leurs feuilles pendant toute l'année. Sallizan fit part à l'Auteur d'une Relation de ſes voyages dans ces Régions de l'Afrique, particulièrement dans celle de Kaſſanſi (*l*). Il lui communiqua auſſi le deſſein qu'il avoit formé de ſe rendre au Royaume de Malemba (*m*), où régnoit, peu d'années auparavant, une Princeſſe nommée Singa, qui étoit morte dans la foi Romaine; mais ſes peuples étoient (*n*) retombés enſuite dans l'Idolâtrie. Sallizan convint avec Carli de l'avertir, s'il pouvoit obtenir l'entrée de ce Royaume. Il partit; mais on n'a jamais appris dans la ſuite ce qu'il étoit devenu.

Carli ſe rend à Calombo avec le Père Sallizan.

LA maladie de Carli recevant peu de diminution (*o*), le Supérieur lui propoſa de retourner à Loanda. Mais la crainte de ſe trouver encore plus mal du voiſinage de la Mer, lui fit ſouhaiter de demeurer à Colombo, quoiqu'il y fût ſeul avec deux Négres, [qu'à pluſieurs autres égards ce fût un endroit inhabitable,] & qu'il eût ſans ceſſe à ſe deffendre d'un nombre infini de mouches & de couſins, qui obſcurciſſoient l'air. Il n'y étoit pas moins tourmenté par la crainte des ſerpens, des crocodiles & des lions. Il ſe paſſoit peu de nuits, dit-il, où l'on ne trouvât de moins quelque vache ou quelque mouton, que ces horribles bêtes avoient dévorés.

Tourmens de Carli à Calombo.

(*p*) PENDANT [que Carli étoit indéterminé ſur le lieu de ſon ſéjour,] on vit arriver au Port (*q*) de Loanda un Vaiſſeau Portugais qui devoit faire voile au Bréſil. Il obtint (*r*) la permiſſion de s'y embarquer, pour retourner en Italie. Ce Bâtiment

Il part pour le Bréſil dans un Vaiſſeau Portugais.

(*k*) *Angl.* Fut à l'article de la mort. R. d. E.

(*l*) C'eſt ſans doute le même lieu que Deſiſle nomme, dans ſa Carte, pour Capitale du Pays des Jagas-Kaſſanji. On verra ci-deſſous les Remarques du Père Sallizan.

(*m*) Nommé auſſi *Mattemba*.

(*n*) *Angl.* Retournés à leur ancienne Religion. R. d. E.

(*o*) *Angl.* Augmentant. R. d. E.

(*p*) Ici commence la Cinquième Section de l'Original. R. d. E.

(*q*) *Angl.* Il y avoit alors à Loanda un Vaiſſeau chargé pour le Bréſil. R. d. E.

(*r*) *Angl.* Quand il fût prêt à partir, Carli vint à bord. R. d. E.

CARLI. 1667.

Bâtiment étoit chargé de dents d'élephans & d'Eſclaves de toutes ſortes d'ages, au nombre de ſix cens quatre-vingt. Carli fut vivement touché de la manière dont tous ces miſérables étoient traités. Les hommes étoient liés les uns aux autres, au fond de calle, dans la crainte de quelque ſoulevement. Les femmes & les enfans étoient entre les ponts, mais ſerrés de ſi près, qu'il en ſortoit une odeur inſupportable. Cependant on gardoit un peu plus de ménagement pour les femmes groſſes. Elles étoient enſemble dans la grande cabine. Le Capitaine fit placer ſur le tillac un lit couvert de quelques nattes, pour l'uſage de Carli.

Miſère des Eſclaves à bord.

LE Voyage de Loanda au Bréſil ſe fait ordinairement dans l'eſpace de trente ou trente-cinq jours, parce que les Vaiſſeaux n'ayant pas beſoin de monter juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance pour chercher le vent, font voile en droite ligne. Mais les calmes furent ſi fréquens, que la navigation de Carli dura cinquante jours. Il ſouffrit une chaleur extrême ſous l'Equateur. Son zéle s'éxerça pendant la route à baptiſer un grand nombre de Négres. Il eſt défendu aux Portugais, ſous peine d'excommunication, de tranſporter au Bréſil des Eſclaves qui n'ayent pas reçû ce Sacrement.

Ils doivent être baptiſés avant que d'entrer au Bréſil.

LES Matelots de l'Equipage, effrayés de tant de calmes, dont ils connoiſſoient le danger, placèrent une image de S. Antoine au pied du mât; & ſe mettant à genoux, ils lui adreſſèrent cette étrange ſorte de prière: „ Notre „ Saint Compatriote, ayez agréable de demeurer dans cette place, juſqu'à „ ce que vous nous ayez accordé un bon vent pour continuer notre Voyage. Il s'éleva un petit vent, [qu'ils attribuèrent à l'interceſſion de ce Saint.] Le Vaiſſeau paſſa fort près d'une Iſle, qui ſe nomme l'Aſſomption; mais ſans y relâcher, parce qu'on ſe croyoit aſſez fourni de proviſions. Cependant elles commencérent bien-tôt à manquer, par l'imprudence du *Proveditor*, qui n'avoit pas aſſez conſidéré combien il avoit de bouches à nourrir.

Prière bizarre à S. Antoine.

Les vivres manquent ſur le Vaiſſeau.

CARLI étoit à rendre du ſang, par un triſte renouvellement de tous les effets de ſa fiévre, lorſque le Capitaine vint lui découvrir ſon embarras. Il lui abandonna quelques proviſions, que ſes amis lui avoient données à ſon départ. Elles pouvoient ſervir pendant quelques jours à ſoûtenir les Blancs du Vaiſſeau. Mais il ne reſtoit point d'autre reſſource pour la conſervation des Négres, que de leur fournir abondamment de l'eau. On a vérifié, par l'expérience, que dans les climats chauds ce ſecours les défend de la mort pendant deux jours entiers. Mais une ſi triſte nouvelle ne fut pas plûtôt répandue dans cette miſérable troupe (*s*), qu'il s'éleva des gémiſſemens & des cris lamentables. [Les femmes les entendant, en firent autant de leur côté; & les hommes s'y joignirent auſſi pour rendre complet ce triſte concert qui auroit effrayé les plus courageux.] Carli exhorta tout le monde à la patience. Il repréſenta que c'étoit un juſte châtiment du Ciel ſur les Négres & ſur les Blancs. Les premiers s'étoient rendus coupables en négligeant les (*t*) éxercices de Religion; & les autres en donnant le nom de la Vierge à la corde qu'ils employoient pour châtier les Négres. Il leur fit chanter quelques Hymnes [en l'honneur de la Ste. Vierge,] pour appaiſer la colére du Ciel, & promettre quarante Meſſes pour les Ames du Purgatoire, & quarante à l'honneur de S. Antoine.

Exhortation du Miſſionaire.

CETTE

(*s*) *Angl.* Que les Enfans pouſſérent. R. d. E.
(*t*) *Angl.* De ſe confeſſer avant que de venir à bord. R. d. E.

CETTE exhortation paroiſſant les rendre un peu tranquilles, il fit donner aux Négres chacun leur verre d'eau. Mais ces malheureux affamés, ſur-tout les enfans, recommencèrent à pouſſer des cris furieux. Carli, pénétré juſqu'au fond du cœur, ſe retira dans ſa cabine de nattes, & paſſa le jour entier ſans nourriture, pour encourager tant d'infortunés par ſon exemple. Tandis qu'il faiſoit des réflexions amères ſur une ſi cruelle extrémité, il entendit quelques Matelots Portugais qui propoſoient entr'eux de tuer des Eſclaves, & qui s'étonnoient de l'embarras du Capitaine, lorſqu'on avoit tant de chair humaine à manger. Il leur fit un ſanglant reproche de cette odieuſe idée. Mais le malheur public n'empêchoit pas la plûpart des autres de ſuivre leurs vicieuſes inclinations. Le Pilote s'étant enyvré, bleſſa mortellement un Matelot. On fut obligé de fermer les yeux ſur ce déſordre, parce que ſon habileté & ſon expérience en faiſoient un homme néceſſaire. L'eau devint la ſeule nourriture du Vaiſſeau pendant trois jours. Enfin, lorſqu'elle commençoit à manquer, on apperçut la terre.

CARLI 1667.

Affreuſe idée de quelques Portugais.

CÉTOIT le Cap S. Auguſtin. On entra le Dimanche dans la *Baye de Todos los Santos*, Ville Capitale du Bréſil, & réſidence ordinaire du Viceroi. Cette Rade, qui a quatre lieuës de longueur, contenoit des Vaiſſeaux de toutes les Nations. Le jour ſuivant, quantité de Particuliers, qui avoient des Eſclaves à bord, y arrivèrent dans des Chaloupes, & furent agréablement ſurpris qu'après un ſi long & ſi facheux voyage, le nombre ne fut diminué que de trente-trois; tandis qu'il en meurt ſouvent la moitié dans le paſſage.

Le Vaiſſeau arrive dans la Baye de Tous les Saints.

L'AUTEUR deſcendit au rivage; mais il étoit encore ſi foible, qu'il ne pouvoit ſe ſervir de ſes jambes. Il fut reçû au Couvent des Cordeliers, où il y avoit une Chapelle du Tiers-Ordre de S. François. On y fit une Proceſſion ſolemnelle, [le jeudi avant Pâques] où toutes les Images des Saints du Tiers-Ordre furent portées. Trois cens Négres marchoient à la ſuite; les uns chargés d'arbres entiers; d'autres les mains attachées en croix à de groſſes ſolives, ou dans d'autres attitudes, par voie d'expiation, pour avoir volé leurs Maîtres, ou commis d'autres déſordres.

UN Capitaine Genois, qui montoit un Vaiſſeau bien armé, & qui devoit eſcorter cinq Navires Marchands, dans la crainte des Pirates, accorda le paſſage à Carli. Il le fit avertir lorſqu'il fut prêt à lever l'ancre. Le bon Miſſionaire avoit accepté joyeuſement l'occaſion de partir; mais il ne put s'embarquer ſans regret, parce que le jour du départ étoit un Samedi-[Saint]. Le Bâtiment étoit chargé de mille caiſſes de ſucre, & de trois mille rouleaux de tabac, avec une groſſe quantité de bois précieux [pour la Teinture & la Menuiſerie,] de dents d'élephans, [outre la Proviſion de bois, de charbon, d'eau,] de vin, d'eau-de-vie, de moutons, de pores & de coqs-d'Inde; [il y avoit auſſi grand nombre de ſinges de différentes eſpéces] & de perroquets, & quelques-uns de ces oiſeaux du Bréſil, qui ſe nomment *Arrakas*. Il portoit cinquante piéces de Canon, vingt-quatre Pedereros, & d'autres armes. Les Paſſagers étoient de différentes Nations; Italiens, Portugais, Anglois, Hollandois, Eſpagnols, Eſclaves Indiens à vendre, ou qui ſuivoient leurs Maîtres. Un riche Marchand Portugais, qui retournoit à Lisbonne avec ſa famille, avoit loué la chambre de poupe. Son nom étoit *Ami-*

L'Auteur ſe rembarque ſur un Vaiſſeau Génois.

Cargaiſon du Vaiſſeau.

CARLI 1667.

mars. Il donnoit mille écus pour ſon paſſage; & la dépenſe qu'il avoit faite pour ſes proviſions montoit à deux mille. Ayant remarqué que le Miſſionaire étoit malade, il lui offrit ſa table & une place dans ſa Chambre qui étoit ſpacieuſe & fort ornée de dorures & de peintures. Carli accepta l'offre de ſa chambre; mais il ne s'engagea qu'à-demi pour la table, parce qu'il avoit déja fait la même promeſſe au Capitaine.

Il eſt menacé de périr à deux lieuës du rivage.

A peine étoit-on à deux lieuës du rivage, que le Vaiſſeau heurta furieuſement ſix fois, contre un banc de ſable (v), ſur lequel il demeura fort engagé, [ce qui les jetta tous dans une grande conſternation.] Les Officiers & le Pilote [effrayés] ſe hâtèrent de ſauter dans la Chaloupe, pour gagner la Terre, qui n'étoit pas loin; car on ſe trouvoit encore dans la Rade. Pendant quelque tems, on n'entendit que des gémiſſemens & des cris. Les uns jettoient un baril dans la Mer; d'autres un rouleau de tabac, ou une caiſſe de ſucre, pour ſoulager le Bâtiment; chacun cherchoit quelque moyen de ſauver ſa vie. Le Capitaine ſeul demeuroit aſſis, comme une ſtatue, ſans être capable de ſe remuer ou de prononcer une parole; lui qui avoit combattu ſix fois les Pirates dans le même Vaiſſeau. Quelques-uns vouloient qu'on tirât un coup de canon, pour avertir les autres Vaiſſeaux de l'Eſcadre, & leur demander du ſecours; mais dans une ſi étrange confuſion, il ne ſe trouvoit ni Canoniers, ni poudre, ni méche. Les animaux qui étoient à bord, effrayés du bruit qu'ils entendoient, commencérent à jouer leur rôle & redoublèrent le tumulte. Carli rencontra le Chapellain du Vaiſſeau en chemiſe, portant ſur ſon viſage les marques d'une mortelle frayeur, quoiqu'il paſſât pour un des plus braves hommes de l'équipage, & qu'il en eut donné ſouvent des preuves en combattant contre les Pirates. Après avoir entendu ſa confeſſion, il lui demanda (x) ce qu'il penſoit de leur ſituation „ Helas répondit le Chapellain, je ne „ penſois point à m'embarquer. Ils m'ont trompé par de vaines promeſſes. Carli lui repréſentant qu'il ne falloit encore déſeſpérer de rien: „ Si nous „ échappons, reprit-il dans ſon trouble, je ſuis réſolu de me jetter à la nage „ & de retourner à terre. Les autres Paſſagers, qui entendirent ce diſcours, en prirent droit de renouveller leurs cris. Carli paſſa dans la chambre de poupe, où il trouva la Dame Portugaiſe aſſiſe dans un coin, la tête triſtement panchée ſur un couſſin, & ſes quatre enfans à ſes genoux, qui, [les mains jointes de fraieur,] imploroient la miſéricorde du Ciel. Le mari étoit dans un fauteuil, plus mort que vif. Carli s'efforça de leur inſpirer de l'eſpérance & du courage, [quoiqu'il ignorât lui-même à quel ſort il devoit s'attendre] (y).

Confternation des Paſſagers.

Frayeur du Chapellain.

PENDANT que ſa charité s'éxerçoit, un Capitaine, des amis du Seigneur Amaro, vint à bord, pour le prendre, avec ſa famille, & le tranſporter ſur ſon Vaiſſeau. A la vûe du tumulte qui régnoit dans le Bâtiment Genois, il encouragea les Paſſagers qui ſe préſentérent, & chargea deux de ſes gens de viſiter la pompe & le fond de calle, pour s'aſſûrer de la nature du péril. On

Comment le Vaiſſeau eſt dégagé.

ne

(v) Le ſage Auteur croit que ce malheur leur arriva pour leur apprendre à mieux reſpecter les jours Saints.

(x) *Angl.* Ce qu'il avoit deſſein de faire dans cette triſte circonſtance. R. d. E.

(y) Carli ubi ſup. pag. 579.

ne trouva rien en désordre; point de voie d'eau, ni de fracture. Une planche qu'on voyoit en Mer, n'étoit qu'une pièce du doublage, qui s'étoit relâchée. Alors le même Capitaine [prenant courage] fit jetter la sonde, qui trouva effectivement fort peu d'eau pour un si gros Bâtiment. Mais il ordonna que le gouvernail fût agité avec force; & tout le monde passa de la frayeur à la joie, en voyant le Vaisseau se mouvoir. On ne put douter, remarque l'Auteur, que si le vent eût été plus impétueux, son naufrage n'eût été certain. Ceux qui s'étoient sauvés au rivage, revinrent avec la Chaloupe, & l'on remit tranquillement à la voile pour Fernambuc, qui est à cent lieuës de la Baye de Tous les Saints. Il fallut y mouiller à cinq lieuës de la Ville, parce que le Port n'est pas propre à recevoir de grands Vaisseaux. Après s'y être arrêtés cinq jours, on leva l'ancre. Mais tandis qu'on la tiroit à force de bras, & lorsqu'elle étoit déja sur la surface de l'eau, le cable se rompit tout-d'un-coup, & quarante hommes, qui étoient occupés à ce travail, tombèrent si pesamment, qu'ils se blessèrent tous dans quelque partie de la tête ou du corps. Comme le fond étoit mauvais & rempli de Rocs, il n'y eut aucun moyen de retrouver l'ancre.

CARLS. 1667.

On relâche à Fernambuc.

C'ÉTOIT un spectacle agréable, sur le Vaisseau, que de voir les ouvriers de chaque profession travailler comme s'ils eussent été dans leur boutique. Il s'y trouvoit des armuriers, des fondeurs, des orfévres, des tonneliers, des bouchers, des cordonniers, des tailleurs & des cuisiniers. D'autres s'occupoient à réparer les couleurs, qui étoient fort belles les jours de fête, & de cent sortes différentes, sur-tout les pendans du perroquet du grand mât. Ils étoient de taffetas couleur de chair & longs de huit aunes. Lorsque le tems le permettoit, les autres Vaisseaux amenoient leurs voiles, & donnoient un concert de tambours & de trompettes, mêlé de trois *Vive le Roi* des Matelots, qui recevoient le signal avec le sifflet du Bosman. Le Capitaine éxerçoit aussi ses gens à tirer. Mais ces amusemens furent un jour interrompus par un accident tragique. Onze Anglois vinrent se plaindre au Capitaine qu'on ne leur donnoit point assez d'eau pour boire. Cet air de révolte le rendit si furieux, qu'il se jetta sur une épée, dont il auroit fait un sanglant usage si l'on ne s'étoit efforcé de l'appaiser. Il fit enfermer le plus mutin de la troupe, & lui donna deux sentinelles pour le garder jusqu'à Lisbonne, dans la crainte qu'il n'excitât quelque nouvelle sédition dans l'Equipage. Cet Anglois étoit de haute taille & d'une vigueur extraordinaire. Il levoit un canon aussi facilement qu'un autre homme léve un fusil, & l'on prétendoit que dans sa fureur il avoit fait sauter quelques Vaisseaux en mettant le feu aux poudres. Le Capitaine protesta ensuite qu'il ne s'étoit livré à cet emportement, que pour apprendre à ceux qui manquoient de quelque chose, à ne pas lui faire leurs plaintes en corps, [comme des mutins.] Il traita de même un autre Anglois, qui s'étoit enyvré avec deux bouteilles d'eau-de-vie & dont l'yvresse dura trois jours. Ses compagnons l'avoient nommé *Kill-Turks* ou *tueur de Turcs*. Il étoit si robuste, que d'un coup de sabre il avoit partagé un Pyrate en deux; & l'on appréhendoit quelque malheur de ce furieux lorsqu'il étoit yvre.

Occupations & amusemens du Vaisseau.

Mutinerie de quelques Anglois.

UN jour, au matin, avant le lever du soleil, lorsqu'on approchoit des Côtes de Portugal, on entendit tirer un coup de canon, & le boulet vint tomber fort près du Vaisseau. C'étoit le Capitaine d'un autre Vaisseau du convoi, qui, ayant pris pour une Armée Navale quantité de Bâtimens pêcheurs

Terreur panique d'un Capitaine.

CARLI. 1667.

qu'il avoit découverts dans l'éloignement, avoit arboré le pavillon rouge [qui étoit le ſignal du Combat,] [& s'étoit crû obligé d'avertir ſes Compagnons par un double ſignal.] Il y avoit effectivement plus de cinq cens pêcheurs qui couvroient la Côte. Ces petits Bâtimens font voile de toutes ſortes de vents ; & l'on ne doit pas être ſurpris de leur nombre, ſi l'on conſidère que l'uſage du Peuple de Lisbonne eſt de manger du poiſſon le ſoir, même les jours gras, & qu'au-lieu de s'acheter au poids, il ſe vend par baril.

Carli arrive à Caſcais & à Lisbonne.

ENFIN la Flotte arriva devant Caſcais, petite Ville hors de la Barre, & s'avança juſqu'au Fort S. Julien, où elle fit un ſi grand feu de ſon artillerie que le bruit alla juſqu'à Lisbonne. En entrant dans l'embouchure du Tage, on vit paroître un grand nombre de Barques, chargées de Marchands Italiens & Portugais, qui étoient intéreſſés dans les différentes cargaiſons. Le viſage de Carli étoit ſi changé, que ſes amis ne purent le reconnoître. Ils furent ſurpris de le revoir vivant, après avoir reçu la nouvelle de ſa mort. On mouilla vis-à-vis le Palais du Prince Dom Pedro, alors Régent du Royaume, depuis que les Portugais avoient envoyé leur Roi aux Iſles Tercéres. Tous les Paſſagers s'étoient vêtus ſi proprement, qu'on ne les auroit pas pris pour les mêmes hommes. Tel eſt l'uſage lorſqu'on arrive dans quelque Port, quoiqu'on porte ce qu'on a de moins précieux en habits pendant qu'on eſt en Mer. Carli, en deſcendant au rivage, ſe rendit droit au Couvent des Capucins,

Il part pour Cadiz.

pour y attendre quelque Bâtiment qui fît voile en Eſpagne. L'occaſion ne tarda point à ſe préſenter. Un Capitaine de l'Iſle de Corſe, nommé *Dominico*, qui ſouhaitoit d'avoir un Prêtre à bord, vint lui offrir ſon paſſage ſur le Vaiſſeau *le Paradis*, prêt à faire voile avec deux autres Bâtimens, *le Loretto* & *la Princeſſe*. Carli fut étonné d'y trouver un grand nombre d'autres Religieux, Bénédictins, Cordeliers, Dominiquains, qui avoient demandé auſſi le paſſage. Au-lieu d'un Chapelain, dont le Capitaine avoit appréhendé de manquer, il eut aſſez de Prêtres pour former un Clergé nombreux. Cependant cette religieuſe troupe, qui paroiſſoit craindre beaucoup la mort, ſe tint cachée ſi ſoigneuſement ſous les ponts, qu'on n'en vit paroître aucun dans tout le cours du voyage. Carli, plus accoutumé au danger, profita du tems pour convertir un Hérétique Irlandois. Mais il n'oſe répondre de la ſincérité de cette converſion, parce qu'il arrive ſouvent, dit-il, que les Hérétiques retombent dans leurs erreurs, après avoir paru de fort zélés Proſélytes (*c*).

Il convertit un Irlandois.

Beauté du Port de Cadiz.

ON alla mouiller dans le Port de Cadiz, un des plus grands & des plus nobles de l'Europe. Il étoit alors rempli de Vaiſſeaux, de Galéres, de Barques, de Caravelles, de Tartanes & d'autres ſortes de Bâtimens, au nombre d'environ (*d*) cent-cinquante. A l'entrée du même Port, Carli en obſerva vingt-cinq, d'une grandeur extraordinaire. Cadiz eſt un centre de Commerce pour toutes les Parties de l'Europe & des Indes. Il eſt ordinaire, ajoûte l'Auteur, d'y voir entrer & ſortir chaque jour trente ou quarante Vaiſſeaux, auxquels on ne fait pas plus d'attention qu'aux Chaloupes. Etant deſcendu avec un Gentilhomme

(*c*) Carli *ubi ſup.* pag. 580. (*d*) *Angl.* Cent. R. d. E.

tilhomme Italien & quelques Marchands Eſpagnols, ils furent arrêtés par les Officiers du Port, qui les interrogérent ſur les qualités de leurs perſonnes. Le Gentilhomme & les Marchands ſe donnérent pour des gens de guerre, au ſervice du Roi, & paſſérent à ce titre. Ils ſe flattérent qu'il ne reſtoit qu'à faire charger leur bagage, pour ſe rendre librement chez eux. Mais à l'entrée de la Ville le Chef de la Douane, accompagné de ſes ſuppôts, arrêta les porteurs, & leur donna ordre d'entrer avec leurs marchandiſes dans ſon Bureau. Les Eſpagnols l'aſſurérent que tout étoit acquitté, & qu'il n'étoit plus beſoin d'interrogations ni de recherches. Sur une réponſe bruſque de cet Officier, les eſprits s'échaufférent, & des paroles on en vint aux coups. Cent épées brillérent auſſi-tôt. Mais la preſſe étoit ſi grande, que chacun étant obligé de tenir ſes armes en l'air, ſans pouvoir ſe ſervir de la pointe, on ne pouvoit ſe battre que du poing. Le bruit étoit ſi terrible, qu'on auroit cru la mêlée fort ſanglante ; & la pouſſiére, qui obſcurciſſoit l'air, augmentoit encore la confuſion. Comme le lieu du combat étoit proche du Port, la populace ne manqua point d'accourir avec de grands cris, pour ſéparer les combattans, & s'attendoit à trouver un grand nombre de morts ou de bleſſés. Mais tandis que les plus ſages s'efforçoient en vain d'arrêter le déſordre, quatre Matelots [Anglois] yvres y réuſſirent en un moment. Ils vouloient ſe rendre à leur Bord ; & ne pouvant s'ouvrir un paſſage au milieu de la foule, ils ſe mirent à jetter ſi furieuſement des pierres, que les deux Partis ne penſérent qu'à ſe retirer, chacun de ſon côté, pour ſe mettre à couvert. L'Auteur ſaiſit l'occaſion & gagna ſon Couvent.

CARLI. 1667.

Combat des paſſagers avec les Officiers de la Douane.

Bizarre accident qui le fait finir.

LA fiévre, qui ne l'avoit point encore quitté, parut reprendre des forces dans le repos, & le tint au lit pendant plus d'un mois. On lui tira ſix fois du ſang. Les Vaiſſeaux étant partis dans l'intervalle, il perdit l'occaſion de repaſſer en Italie. La néceſſité d'attendre un autre tems, lui fit naître le deſſein d'un pélérinage à St. Jacques en Galice. Il s'aſſocia pour ce voyage avec un Cordelier de Milan. S'étant embarqués pour Porto, un vent frais les y conduiſit en peu d'heures. De-là, ils ſe rendirent par Mer à Bitone, d'où ils firent à pied [& avec beaucoup de peine] le chemin qui reſte juſqu'à Compoſtelle. C'eſt dans cette Ville que le culte de S. Jacques eſt établi. Les Chanoines de ſon Egliſe ſont vétus d'écarlate & portent le titre de Cardinaux. Carli ſe préſenta pour dire la Meſſe ſur l'Autel du Saint ; mais on lui dit que cet honneur n'étoit accordé qu'aux Prélats [& aux Grands d'Eſpagne.] Le Reliquaire de S. Jacques eſt placé ſur cet Autel, & ſon Image deſſus. Les dévots montent quatre ou cinq marches, & ſont toucher leur tête à celle de la Statue, qui eſt vétue en habits de Pélerin. L'Autel eſt environné d'un grand nombre de lâmpes d'argent, mais ſi noires, qu'on les croiroit de bois. Le Miſſionaire étant ſorti, après avoir dit un *Pater* & un *Ave Maria*, fut ſurpris d'entendre dire à ſon Compagnon, que s'il n'avoit crû trouver que ce qu'ils avoient vû, il n'auroit pas pris la peine de venir de ſi loin. Ils logérent chez un Orfévre, qui les traita en vin de Florence, en ſauciſſes de Boulogne & en fromage Parmeſan : grand ſujet d'admiration pour l'Auteur, dans une Contrée ſi éloignée de l'Italie.

Pélérinage de Carli à S. Jacques en Galice.

Egliſe & Autel de S. Jacques.

ILS apprirent heureuſement qu'il y avoit au Cap de Finiſtére un Vaiſſeau prêt

CARLI. 1667.

prêt à faire voile pour Cadiz. Cet avis les fit partir immédiatement pour la Corogne, où ils arrivèrent dans l'inſtant que le Capitaine d'un Navire Anglois entroit dans ſa Chaloupe pour ſe rendre à bord. Quoique l'Auteur n'ignorât pas que cet Anglois étoit un Hérétique, il lui demanda [en Portugais] pour l'amour de Dieu le paſſage juſqu'à Cadiz. Le Capitaine ne balança point à lui accorder cette faveur, & s'offrit même à le conduire juſqu'à Séville. [Carli le remercia de cette offre charitable.] Mais ſon Compagnon, qui [à ſon grand regret,] portoit un habit différent, fut obligé de payer pour la même grace. Le Navire Anglois étoit un Vaiſſeau de guerre de ſoixante-dix piéces de canon & de trois cens hommes d'équipage. Il portoit des ancres & d'autres munitions de Mer, avec ordre de chercher dans les Ports d'Eſpagne vingt-quatre Frégates Angloiſes, qui étoient en courſe contre les Corſaires de Barbarie, & de leur fournir ce qui ſeroit néceſſaire à leurs beſoins.

Carli retourne à Cadiz ſur un Vaiſſeau Anglois.

AUSSI-TÔT que le Vaiſſeau fut en Mer, on découvrit deux Bâtimens, qui paroiſſoient fort éloignés. Le Capitaine, après les avoir obſervés avec ſa lunete d'approche, entra dans ſa cabine (*b*), où ſes Officiers furent appellés au conſeil. Ils en ſortirent bien-tôt, pour donner leurs ordres. Les tambours ſe firent entendre immédiatement, & tous les ſoldats prirent leurs poſtes. On porta droit aux deux Bâtimens, avec un vent de côté. Le Vaiſſeau, qui avoit quatorze voiles, avançoit comme le vent-même, & coupoit les vagues avec une impétuoſité ſurprenante (*c*).

Il découvre deux Corſaires.

DANS l'eſpace d'une heure on joignit les deux Bâtimens, que le Capitaine avoit pris avec raiſon pour un Corſaire & ſa Priſe. Comme ils n'avoient point arboré de pavillon, il fit tirer un coup de canon pour leur en donner l'ordre. Mais étant deux contre un & fort bien équipés, ils répondirent vigoureuſement d'un coup à boulet. Alors les Anglois baiſſant les voiles, leur envoyèrent une bordée de vingt piéces, qui fit un bruit capable d'épouvanter les plus fermes. Ils avoient le vent, & toute la fumée portoit ſur les Corſaires. Cependant le feu ne fut pas moins terrible du côté de ces Brigands; car ils avoient eu le tems d'équiper leur Priſe. Les principaux de leurs Priſonniers Chrétiens avoient été chargés de fers, & les autres étoient forcés de ſervir à l'artillerie. Après une furieuſe canonade, qui dura plus d'une heure & demie, le Capitaine Anglois jugeant que le combat pouroit traîner en longueur, fit jetter les grapins ſur un des Bâtimens ennemis, pour en venir tout-d'un-coup à l'abordage. Ce fut alors qu'on entendit les cris & les gémiſſemens des bleſſés, qui tomboient l'un ſur l'autre, & qui ſervoient comme de rempart aux combattans. L'attaque fut vive & la réſiſtance vigoureuſe. Mais l'ennemi étant inférieur en nombre, commença bien-tôt à mollir & à ſe retirer. Les Anglois ſautèrent immédiatement à bord, mirent les Corſaires dans les chaînes & les Chrétiens en liberté. Le ſecond Vaiſſeau voulut profiter de cet intervalle pour s'éloigner par la fuite (*d*), d'autant plus qu'il avoit à bord toutes les marchandiſes qu'il avoit enlevées aux Chrétiens, & que l'autre, qui étoit

Combat furieux.

Les Anglois vont à l'abordage.

Ils ſe rendent maîtres des deux Corſaires.

(*b*) *Angl.* & parla en Anglois à ſes Officiers. R. d. E.

(*c*) Carli *ubi ſup.* pag. 582.

(*d*) *Angl.* Mais comme il étoit chargé de Marchandiſes, il fut bientôt atteint, par le Vaiſſeau du Corſaire, que le Capitaine Anglois avoit envoyé à ſa pourſuite, parce qu'il y avoit moins de monde que ſur le ſien, & qu'il n'étoit chargé que de Proviſions, & de munitions de Guerre. R. d. E.

toit ſa Priſe, n'étoit plus chargé que de munitions & de vivres. Mais le Capitaine Anglois s'étant mis à le pourſuivre, arriva bien-tôt à la portée du canon; & les Corſaires, après avoir tiré quelques coups [voyant que le Vaiſſeau de Guerre les pourſuivoit auſſi, & qu'il étoit déja à la portée du Canon,] ne trouvèrent point de ſûreté à réſiſter plus long-tems. Les priſonniers qu'ils avoient à bord étoient des Eſpagnols, entre leſquels il ſe trouvoit pluſieurs Italiens de Naples & de Milan, avec quelques Hollandois. Ils étoient au nombre de quatre-vingt [tous gens de Mer, Marchands ou Paſſagers,] ſans y comprendre douze Eſpagnols qui avoient été tués par l'artillerie. Il ne reſtoit que cent-trente Turcs, tous les autres ayant été tués ou bleſſés [dangereuſement.] Carli. 1667.

Priſonniers Chrétiens qu'ils remettent en liberté.

Le Capitaine Anglois s'étant fait repréſenter tous les Priſonniers Chrétiens, ils ſe jettèrent à genoux devant lui, pour le remercier de leur liberté. Il demanda quel étoit leur Capitaine; [car, dépouillés comme ils étoient, il n'y avoit point de diſtinction à faire de leurs rangs par les habits.] Un homme à demi-nud [& qui paroiſſoit robuſte] répondit en Eſpagnol, que c'étoit lui. Enſuite ſe ſervant de la Langue Portugaiſe, il raconta qu'il étoit Eſpagnol, qu'il venoit de Malaga, chargé de vins & d'autres marchandiſes; qu'il avoit été attaqué par les Corſaires près du Cap S. Vincent; que ces Brigands étant bien équipés, avec deux cens vingt-cinq hommes d'équipage, Soldats & Matelots, il s'étoit trouvé trop foible pour ſe défendre long-tems, quoiqu'il ne ſe fût pas rendu ſans réſiſtance. Le Capitaine Anglois leur laiſſa la liberté d'aller s'habiller, & les remit en poſſeſſion de leur Vaiſſeau. Ils le remercièrent avec tranſport, & ſe rendirent à Cadix ſous ſon eſcorte.

Tempête qui jette le Vaiſſeau ſur la Côte d'Afrique.

[Mais il leur reſtoit d'autres périls à redouter avant que d'entrer au Port.] Dans le cours de leur voyage, le Ciel commença tout-d'un-coup à s'obſcurcir. Ce changement fut regardé comme l'avant-coureur d'une tempête, & l'on amena auſſi-tôt les voiles. A peine eut-on pris une précaution ſi néceſſaire, que le vent s'étant déchaîné avec une violence extrême, les trois Vaiſſeaux devinrent le jouet de tous les élémens. L'image de la mort, qui ſe préſenta aux Paſſagers avec toutes ſes horreurs, leur fit pouſſer des cris qui augmentoient le tumulte & la confuſion. Cependant le Capitaine Anglois aſſûra Carli, que ſon Bâtiment étant neuf, il étoit capable de réſiſter à toute la fureur des flots. Le Cordelier, qui croyoit les voir ouverts à chaque moment pour l'engloutir, dit à l'Auteur que c'étoit une juſte vengeance du Ciel, & qu'ils avoient bien mérité cette punition en demandant le paſſage à des Hérétiques, qui ſont habituellement excommuniés. Dans le même tems, un Matelot cria du ſommet d'un mât, terre, terre. Le Capitaine y étant monté, reconnut qu'on étoit ſur la Côte de Barbarie, & que la tempête avoit jetté le Vaiſſeau fort loin dans la Méditerranée. Il ne balança point à faire porter vers Oran, Place forte qui appartient à l'Eſpagne, dans l'eſpérance d'y arriver avant que les Corſaires euſſent pû le découvrir. On gagna le Port dans l'eſpace d'une heure, avec d'autant plus de ſatisfaction, que ſi malheureuſement on l'eût manqué, il falloit s'attendre d'être pouſſés directement dans la Rade d'Alger (*e*).

Il entre dans le Port d'Oran.

Le Capitaine deſcendit le lendemain au rivage, accompagné de quelques-uns

(*e*) Carli, *ubi ſup.* pag. 583.

CARLI. 1667.

uns de ſes Officiers & du Capitaine Eſpagnol, pour y viſiter le Gouverneur, qui le remercia, au nom de l'Eſpagne, du ſervice qu'il avoit rendu à ſa Nation. La Forteresſe d'Oran paroît [être d'une grande importance; &] comme imprenable. Elle eſt défendue par une groſſe artillerie; & ſon Port forme une retraite extrémement avantageuſe aux Vaiſſeaux Chrétiens qui ſont battus de la tempête, car ils n'ont pas d'autre azile ſur cette Côte. Le jour ſuivant on remit à la voile, d'un tems fort ſerain, & l'on arriva bien-tôt à Cadiz. Carli penſoit à gagner la terre, pour ſe rendre au Couvent des Capucins; mais le Capitaine ayant loué une Barque pour remonter juſqu'à Seville, où il étoit appellé par quelques affaires, lui offrit encore le paſſage. Il prit trente Rameurs de ſon Vaiſſeau, pour ſupléer au défaut du vent s'il venoit à lui manquer. On relâcha pendant quelques heures à San-Lucar; & continuant d'avancer le reſte de la nuit, on arriva heureuſement à Séville. Carli fit des remercimens fort vifs au Capitaine, en reconnoiſſant qu'il n'auroit pû eſpérer plus de faveurs d'un Catholique. Sans nous apprendre quelle réponſe il en reçut, elle lui fit connoître, dit-il, que les Anglois n'ont pas beaucoup d'eſtime pour les Capucins (*f*).

Etat de cette Forteresſe Eſpagnole.

Carli paſſe à S. Lucar & ſe rend à Seville.

(*f*) Carli, *ubi ſup.* pag. 584.

§. III. (*a*)

Suite du Voyage de Carli, au travers de l'Eſpagne & de la France.

Deſcription de Séville.

[L'IMPATIENCE de ſe revoir dans ſa Patrie] ne permit point à l'Auteur de prendre plus de huit jours de repos à Séville. Le Couvent des Capucins eſt fort grand [vû la pauvreté de cet Ordre] & fort nombreux. La Ville reſſembleroit beaucoup à celle de Milan, ſi les rues étoient plus belles & mieux percées. Mais le dôme de la Cathédrale n'eſt point inférieur à celui de Milan; excepté qu'au-lieu de marbre, il eſt d'une pierre plus tendre, qui en a pourtant quelqu'apparence. C'eſt un uſage commun dans toute l'Eſpagne, de placer le Chœur & le Maître-Autel au milieu des Egliſes, ſur-tout dans les Cathedrales; ce que l'Auteur juge incommode dans les Villes où le peuple eſt fort nombreux, quoique les Edifices, dit-il, ſoient vaſtes & magnifiques. Le Dôme de Seville eſt ſi grand & ſi bien bâti, qu'on y peut monter à cheval ou en litière. L'Auteur, ſurpris du grand nombre de ſes cloches, ſe hâta de deſcendre, pour ſe mettre à couvert d'un bruit dont il preſſentoit la violence. En effet, les Sonneurs ayant commencé leur office lorſqu'il mettoit le pied dans la rue, il s'imagina que toutes les cloches du Royaume s'étoient réunies pour le tourmenter.

LE jardin Royal ne manque point d'agrémens. On y voit des jets d'eau, des oranges & des limons en quantité. Cependant il ne s'y trouve rien qui ne ſoit commun en Italie. Le Couvent des Recolets eſt fort grand, mais d'une ancienne ſtructure. Il contient plus de cent cinquante Religieux, ſans compter ceux que leurs maladies retiennent à l'infirmerie. Les Chanoines de Séville ſont

(*a*) C'eſt la VI. Section de l'Original.

ſont fort riches, & ne ſortent que dans un caroſſe traîné par quatre mules. On attendoit alors *Monſignor Spinola*, Prélat Italien, que la Cour avoit nommé depuis peu à cet Archevêché. CARLI. 1667.

CARLI partit de Séville à pied, pour ſe rendre à Cordoue. Il paſſa par Carmona & par d'autres petites Villes, dans une ſi mauvaiſe route, qu'on n'y trouve point un arbre, ni une maiſon, ni même un verre d'eau pour ſe rafraîchir. Il fut obligé de ſe pourvoir d'un flacon de vin, qu'un Gentilhomme eut la charité d'acheter pour lui; car il n'avoit point de fond à faire ſur celle des Hôtelleries publiques; & ſi les Capucins, dit-il, n'étoient un peu ſoulagés par les Gens de qualité, ils ſeroient expoſés à mourir de faim en Eſpagne, tant la charité du peuple eſt réfroidie (*b*). En paſſant dans une Ville où il n'y avoit point de Couvent de ſon Ordre, il demanda un morceau de pain, pour l'amour de Dieu, à la porte d'un Boulanger. Le maître de la maiſon en parut ſi ſurpris, qu'il demeura la bouche fermée comme une Statue. Carli, en Mandiant d'importance, le laiſſa lui & ſon pain; dans la crainte, dit-il, que s'il demeuroit plus long-tems à ſa porte, ſa préſence ne causât quelqu'évanouiſſement à cet avare Eſpagnol. L'Auteur ſe rend à Cordoue. Embarras de ſon voyage.

EN arrivant à Cordoue, il ſe rendit au Couvent de ſon Ordre, où il fut obligé de ſe contenter de l'*Olla-Podrida* (*c*) mêts favori de l'Eſpagne, qui lui parut fort-bien nommé, car c'eſt un mélange extravagant de toutes ſortes de viandes & de légumes ſçavoir [d'Oignons, d'Ail, de Courges, de Concombres, de Bettes blanches, avec un morceau de Cochon, & deux de Mouton, qui étant bouillis avec tout le reſte, ſe réduiſent preſque à rien,] avec aſſez de ſaffran pour lui avoir rendu la peau jaune, ſi la longueur de ſa maladie n'eut déja produit cet effet. Les Eſpagnols trouvent ce ragoût fort délicat; mais un Etranger, qui n'y eſt point accoutumé, n'en juge pas de même. Olla-Podrida, mets Eſpagnol.

LA Cathédrale de Cordoue paroît auſſi grande à l'extérieur, que le reſte entier de la Ville. Les apparences ne ſont pas trompeuſes; car on eſt ſurpris de la vaſte étendue d'un édifice où la vûe ne peut s'étendre d'un bout à l'autre. Si la hauteur étoit proportionnée, il paſſeroit, avec raiſon, pour une des merveilles du Monde. Un Chanoine aſſura l'Auteur, qu'on y compte trois cens ſoixante-ſix Autels. Le principal eſt orné d'un grand Tabernacle, enrichi de pierres précieuſes, qui a trois mille livres de rente pour ſon entretien. La voute de l'Egliſe eſt ſoûtenue par dix rangs de piliers ou de colomnes, qui ſont au nombre de quinze ſur chaque rang. L'aîle du milieu eſt fort ſpacieuſe & bâtie à la moderne. Le Grand Autel & le tour du Chœur ſont richement dorés. [Chaque Chapelle a ſes ornemens particuliers pour le Service Eccléſiaſtique.] On montre, dans une des plus grandes, un Ciboire d'argent qui pèſe quatre-vingt-ſeize onces. Sur une colomne ſéparée, on voit la ſtatue d'un homme à genoux, qu'on donne pour un Eſclave Chrétien du tems des Mores. Le mérite qu'on lui attribue, eſt d'avoir gravé avec ſes ongles, pendant un long Eſclavage, la figure d'une Croix, qui paroît auſſi belle que ſi elle étoit l'ouvrage du cizeau, & qui doit avoir demandé beaucoup de Singularités de la Cathédrale de Cordoue.

(*b*) [Il ſemble que les Eſpagnols ne ſoient pas mieux diſpoſés que les Négres du Congo, à faire l'Aumone, aux Religieux Mandians, qu'ils regardent comme autant de ſauterelles qui les dévorent.]

(*c*) C'eſt-à-dire, Pot pourri.

CARLI 1667.

de travail, parce que la colomne eſt d'un marbre fort dur. Cordoue eſt ſituée dans une grande Vallée. La Rivière, qui baigne ſes murs, traverſoit autrefois la Ville, qui étoit alors d'une vaſte étendue. Mais ce n'eſt aujourd'hui qu'une Place médiocre, & qui n'a rien de remarquable.

Alcala la Real. Dégoût de l'Auteur pour ce Pays.

EN partant pour *Alcala la Real*, Carli avoit entendu dire à quelques Eſpagnols, que l'Andalouſie étoit le jardin de l'Eſpagne. Mais à la vûe du Palais & de la Ville, qui eſt ſituée ſur une Colline [& qui n'a d'ailleurs rien de remarquable,] il ne pût s'empêcher de dire en lui-même: Dieu me garde du reſte de l'Eſpagne, ſi c'en eſt ici le jardin.

Beauté de Grenade.

GRENADE, où il ſe rendit enſuite, eſt une grande & belle Ville, mais inférieure néanmoins à celle de Séville. Les Capucins y ont deux Monaſtères.

Palais de l'Alhambra.

Le Palais des anciens Rois Mores, qui ſe nomme *Alhambra*, eſt ſitué ſur une Colline, [à laquelle on pourroit donner le nom de montagne], & qui, malgré ſa hauteur, a de l'eau en abondance. Les appartemens ſont en ſi grand nombre dans cet édifice, qu'on peut s'y perdre, comme dans une eſpèce de labirhinte. On y admire encore les plafonds. Ils ſont d'un plâtre coloré, qu'on prendroit pour neuf, après une ſi longue ſuite de ſiécles. Le tems n'a pas moins reſpecté deux bains, qui ſervoient à l'uſage des Mores, l'un froid & l'autre chaud. On voit une autre Colline, où ces Ennemis du Chriſtianiſme faiſoient ſouffrir le ſupplice & la mort aux Fidelles. Il y reſte encore un grand nombre de reliques.

Lerenna.

DE Grenade, l'Auteur prit le chemin de *Lerenna*, Canton dont le vin paſſe, [comme celui de Séville], pour le meilleur de l'Eſpagne. Mais les Habitans y parlent ſi mal la Langue Eſpagnole, qu'à peine eſt-il poſſible de les entendre.

Antequerra.

Carli les appelle Biſcalins. Il s'arrêta huit jours dans le Couvent d'Antequerra, grande Ville, d'où il ſe rendit à Malaga.

Malaga & ſon Port.

Ce Port eſt d'une bonté médiocre; mais la Ville eſt fort peuplée, & riche par ſon commerce. L'Archevêque étoit alors un Dominicain, frère de Dom Juan d'Autriche. On aſſûra l'Auteur que ſon revenu montoit à quatre-vingt mille ducats de rente. Pendant qu'il attendoit l'occaſion de s'embarquer, il s'abandonna aux lumières d'un Médecin Anglois, qui rétablit aſſez heureuſement ſa ſanté & ſes forces pendant huit jours [de ſorte qu'il ne ſaignoit plus que du Nez; mais ce fut pour retomber enſuite dans un auſſi triſte état que jamais. Enfin, ſix Galères [qui revenoient du Détroit de Gibraltar,] & qui étoient venu prendre des proviſions à Malaga, devant aller paſſer l'hiver à Carthagene, le Marquis de Santa Cruz, qui les commandoit, lui accorda, non-ſeulement le paſſage ſur ſon propre bord, mais encore la qualité de ſon Confeſſeur & de ſon Chapelain pendant le voyage. Ce Seigneur Eſpagnol, qui avoit été Général des Galères de Naples & de Sicile, venoit de réſigner cette Dignité à ſon fils, avec ſon titre, qui étoit auparavant celui de Marquis de Bayonne. Il laiſſoit ſon Chapelain ordinaire malade à Carthagène.

Carli paſſe à Carthagene, avec le Marquis de Santa-Cruz.

Rencontre d'un Vaiſſeau Anglois. Haine de cette Nation contre les Turcs.

PENDANT ce voyage, qui dura quinze jours, Carli regréta les commodités des grands Vaiſſeaux, qui l'emportent beaucoup ſur celles des Galères. La clarté de la Lune fit découvrir un Vaiſſeau qui voguoit à pleines voiles. On le ſuivit à force de rames. Il arbora le pavillon Anglois; mais les Galères ayant tiré un coup de canon, il répondit; & le Capitaine ſe mit dans la Chaloupe, pour venir rendre ſes devoirs à l'Amiral Eſpagnol. Ce Vaiſſeau avoit l'apparence d'une montagne, pour ceux qui étoient dans les Galères. Sa poupe

poupe étoit dorée; & ſon emploi, de croiſer contre les Turcs, auxquels les Anglois portent une haine mortelle. Si tous les Princes, ajoûte l'Auteur, vouloient ſuivre leur éxemple, ces déteſtables Pirates ſe verroient bien-tôt reſſerrés dans les Mers (*d*). CARLI. 1667.

LE Marquis de Santa Cruz s'arrêta deux jours à Alméria, pour renouveller ſes proviſions. Cette Ville n'eſt ni grande, ni bien peuplée; mais étant environnée de montagnes & deffenduc par un bon Fort, elle doit avoir été conſidérable pendant la Domination des Mores. Elle eſt ornée de fontaines, de la plus belle eau du monde. L'Amiral Eſpagnol prit, dans le cours de cette Navigation, trois Brigantins Turcs, dont l'équipage fut diſtribué ſur les Galères. Les trois Vaiſſeaux furent montés par des Soldats Chrétiens, avec des Eſclaves Turcs pour la manœuvre. Almeria. Priſe de trois Brigantins Turcs.

ON arriva heureuſement à Carthagène. Le Port de cette Ville ne doit ſa beauté qu'à la nature. Il eſt fermé par de hautes montagnes, qui rendent le mouillage ſûr, particuliérement pour les Galères. Carli crut s'appercevoir que la Ville avoit été conſidérable; mais c'étoit alors la plus miſérable Place de toute l'Eſpagne. Les Habitans, après avoir lapidé leur Evêque, (*e*) avoient été ſept ans ſans pluie. Mais le Ciel, remarque le bon Miſſionaire, a recommencé à leur en accorder deux ou trois fois l'an; ce qui n'empêche pas que le Pays ne ſoit ſtérile. On y apporte du biſcuit d'Italie, pour la ſubſiſtance des Galères, qui viennent ordinairement paſſer l'hiver dans ce Port. Carthagène. Pieuſe Hiſtoire.

L'AUTEUR paſſa de Cathagène à Caravaca, où il vit la ſainte Croix qui fut apportée du Ciel par un Ange, & placée ſur un Autel, pendant qu'un Prêtre y diſoit la Meſſe ſans croix. Il ſe rendit enſuite à Valence, Ville célébre par ſa beauté & par ſes jardins délicieux, entre leſquels Carli n'en trouva point de plus agréables que ceux de l'Archevêque. Il continua ſon Voyage par Murcie, & par Alicante, petite Ville, mais d'un riche commerce, & diſtinguée par la hauteur & la beauté de ſes maiſons. Il gagna Tortoſe; & de là Tarragone, où il admira la beauté du dôme. Sa piété le conduiſit à Monſerrat, par des chemins qu'on croiroit taillés dans les Rochers & les Montagnes qu'ils traverſent. On voit arriver continuellement dans ce lieu un grand nombre de Pélerins. Les Chapelles y ſont au même nombre que les miſtères du Roſaire. Elles ſont remplies de lampes d'Or & d'Argent, parmi leſquelles il s'en trouve quelques-unes d'Ambre. L'ornement des Autels répond à cette religieuſe magnificence. Caravaca. Autre pieuſe Hiſtoire. Tortoſe & Tarragone. Monſerrat.

DE Monſerrat (*f*), Carli prit ſa route par Barcelone, capitale de la Province de Catalogne [& Evêché.] Les Capucins y ont trois Couvens hors de la Ville. Il y a peu de Cités en Eſpagne qui ayent autant de grandeur & de beauté, & qui ſoient auſſi-bien fournies de toutes ſortes de commodités. Il ne manque à Barcelone qu'un Port ſûr pour le mouillage des grands Vaiſſeaux. Carli trouva l'occaſion d'entendre la muſique que les Habitans de Barcelone employent Barcelone.

(*d*) Carli *ubi ſup.* pag. 385.

(*e*) Un fait ſi ſingulier demandoit plus d'explication. Mais on peut remarquer, dans Carli, un éxemple de beaucoup de bonne-foi avec peu d'éxactitude. R. d. T.

(*f*) *Angl. De nôtre Dame de Monſerrat.* Les Auteurs diſent dans une Remarque, que la Traduction Angloiſe porte, Nôtre Seigneur de Monferrate. R. d. E.

CARLI. 1667.

ployent dans leurs réjouiſſances. Au-lieu de violons, ils ſe ſervent de fifres & de trompettes, dont le ſon fait trembler l'Egliſe.

Deux Capucins Captifs à Alger, & leur ſort.

PENDANT le ſéjour qu'il fit dans cette Ville, il y vit arriver *Pierre de Seſſari Frère Lai* de ſon Ordre, qui avoit été pris ſix mois auparavant par les Corſaires, avec le Père Louis de Palerme, & conduit à Alger. Le Père Louis n'avoit pas eu de peine à ſe procurer de quoi vivre, en célébrant la Meſſe pour les Captifs Chrétiens, en prêchant, en écoutant les confeſſions; & du revenu de ſon miniſtère, il tiroit par-deſſus ſon entretien de quoi payer à ſon maître une ſomme dont ils étoient convenus. Cette raiſon lui avoit fait accorder la liberté d'aller indifféremment dans toute la Ville d'Alger. Mais ſa rançon n'en devint que plus difficile. On demanda pour lui trois mille ducats; tandis que le Frère Lai, qui n'étoit propre que pour la rame, fut rendu pour trois cens. Comme cette dernière ſomme étoit plus facile à lever que la première, Pierre de Seſſari eut le bonheur de ſortir des fers avant le Père Louis.

Carli s'embarque pour la Sardaigne.

L'AUTEUR & lui s'embarquèrent enſemble, ſur un Vaiſſeau qui faiſoit voile en Sardaigne. A l'entrée du Golfe de Lion, ils eſſuyèrent une furieuſe tempête. Les vagues, ſuivant l'expreſſion de Carli, ſecouèrent le Vaiſſeau comme une coquille de noix; & chaque inſtant amenoit une montagne d'eau qui paroiſſoit prête à l'engloutir. Les cris des Paſſagers ſe joignant au bruit de la Mer (*g*), pour augmenter la confuſion, le Capitaine ſe vit obligé de mettre l'épée à la main, & de forcer ceux qui ne pouvoient lui être d'aucun ſecours à deſcendre ſous les ponts. Tandis que les batemens des flots mettoient le Vaiſſeau dans le dernier danger, il reçut un ébranlement ſi furieux, qu'une piéce de canon, échappée de ſes liens, roula d'un côté à l'autre avec une affreuſe violence, & faillit ouvrir le Vaiſſeau par ſon poids. La nuit étoit fort ſombre. Un accident de cette nature redoubla la terreur. Enfin, les Matelots, épuiſés de fatigue & couverts d'eau, réſolurent de s'abandonner au vent. Ils voyoient un de leurs mâts briſé, & toutes leurs voiles (*h*) en piéces [outre cela le Vaiſſeau étoit lui-même en fort mauvais état.] Jamais Carli ne s'étoit vû ſi-près du naufrage. Cependant, vers la pointe du jour, le tems devint un peu plus doux; & lorſque les rayons du Soleil eurent commencé à blanchir l'Horiſon, on découvrit des montagnes, qui ne paroiſſoient pas éloignées d'une lieuë. C'étoit la Côte d'Eſpagne, près du Cap Gata. Le Capitaine fit porter vers la Catalogne; & dans quelques heures on arriva heureuſement à Matalone (*i*).

Furieuſe tempête qu'il eſſuie dans le Golfe de Lion.

On eſt jetté à Matalone.

CARLI étant deſcendu avec ſon compagnon, qu'il n'avoit pas vû pendant toute la durée de l'orage, ils ſe rendirent enſemble au Couvent de leur Ordre, qui eſt ſitué ſur une Colline hors de la Ville. Le lendemain ils retournèrent à bord, & gagnèrent Ablana, dont le Port eſt beaucoup meilleur. [Les dangers de la Mer ne contribuèrent pas plus que les agrémens de ce lieu à faire prendre aux deux Capucins la réſolution d'achever leur Voyage par terre.] Le Couvent d'Ablana eſt ſitué ſur un Rocher, dans une Péninſule qui tient à la Ville par une petite langue de terre; de ſorte que la Mer ſert d'enclos à l'édifice

Beau Couvent d'Ablana.

(*g*) *Angl.* empêchoient les Matelots de s'entendre. R. d. E.

(*h*) [*Angl.* à moitié déchirées.]

(*i*) Carli, *ubi ſup.* pag. 586.

CARLI. 1667.

fice & aux jardins. L'air y étant d'ailleurs fort tempéré, Carli déclare qu'il ne connoît point de Couvent de ſon Ordre dont la ſituation ſoit plus agréable. Il paſſa huit jours dans cette délicieuſe Maiſon. Enſuite, le deſſein où il étoit de traverſer par terre la Partie Méridionale de la France, lui fit prendre ☞ ſa route par Girone [pendant que les autres remirent à la Voile, pour la Sardaigne.] Il eut ainſi l'occaſion de voir preſque toute la Catalogne, qui lui parut très-fertile. De Girone, il ſe rendit à *Higueras*, dernière Ville d'Eſpagne; & traverſant les montagnes, il entra dans le Comté de Rouſſillon. *Cerat* fut la première Ville de France qui ſe préſenta ſur ſon paſſage. Il ſe rendit enſuite à Tony, dans la Vallée de Perpignan, où il paſſa la Rivière ſur un pont qui n'a qu'une arche, & dont les deux bouts portent ſur ✠ deux montagnes. On conçoit que l'eſpace qui les ſépare eſt [non-ſeulement ☞ fort étroit], mais d'une profondeur effrayante. Auſſi l'Auteur, [à qui on dit que c'étoit la plus haute Arche qu'il y eût en France,] n'avoit rien vû de ſemblable dans tous ſes Voyages. Le Pays, aux environs, étoit rempli de Soldats, qu'on y avoit envoyés du Languedoc, pour appaiſer une ſédition qui s'étoit é- ☞ levée à l'occaſion du Sel [dont on avoit hauſſé le prix. Ces Peuples après s'être révoltés contre la France, s'étoient donnés à l'Eſpagne, dont leur Pays dépendoit autrefois.] Perpignan, que l'Auteur vit enſuite, eſt un Fort Royal, ſitué ſur un Rocher fort élevé. Trois gros murs, qui lui ſervent de deffenſe, avec de bons foſſés & une puiſſante artillerie, ſemblent le rendre imprenable. Cependant il s'étoit rendu à la France, après un Siége de huit mois, ſous prétexte qu'il commençoit à manquer de proviſions; quoique la Place en puiſſe contenir pour trois ans. A la vérité, dit l'Auteur, il eſt voiſin d'une Ville fort peuplée, qui en avoit conſumé la plus grande partie. Le Couvent des Capucins eſt hors de la Ville.

Carli achève ſon voyage par terre.

Il paſſe par le Rouſſillon.

APRÈS avoir paſſé toutes les montagnes, Carli ſe rendit à Narbonne, Ville d'une grandeur médiocre, mais fort peuplée; comme ſont, dit-il, toutes les Cités & les Villes de France. Elle eſt traverſée par une Rivière qui ſe jette dans la Mer à la diſtance d'une lieuë. Les Egliſes n'y ſont pas belles; mais la foule y eſt ſi grande, ſur-tout les jours de fête, qu'à peine le Prêtre eſt-il libre à l'Autel. Les Prêtres de l'Egliſe S. Juſt ſont vêtus comme des Moines. On admire dans les deux clochers de la même Egliſe, un écho qui produit un effet fort agréable. L'Auteur continua ſa route par le Languedoc & la Provence; mais il parle peu des Villes qu'il trouva ſur ſon paſſage. Beziers eſt ſitué ſur une Colline, dans une Contrée qui eſt arroſée par de fort belles eaux, & qui lui parut fort délicieuſe. Mr. de Bonzi, Florentin, en étoit alors Evêque. Carli remarque, que ce Prélat fut nommé enſuite à l'Archevêché de Toulouſe; & qu'ayant été chargé en même-tems de l'Ambaſſade de Madrid, le Roi lui laiſſa le revenu de ces deux Siéges, pendant la vacance du premier. Il ajoûte qu'on voit avec admiration, dans la Cathédrale de Beziers, une très-grande orgue, qui n'a ſur la porte, où elle eſt placée, qu'un certain nombre de tuyaux de front. Tous les autres ſont diſtribués trois à trois entre les piliers; ce qui produit un retentiſſement prodigieux, quoique l'Egliſe ſoit d'une grandeur extraordinaire. Cette piéce, dit-il, mérite beaucoup d'admiration.

Il entre dans le Languedoc.

Ce qu'il voit dans pluſieurs Villes.

TOULOUSE

CARLI. 1667.

TOULOUSE eſt une Ville (*k*) fort ſpacieuſe & fort peuplée, où Carli vit un grand nombre de Religieux. Agde eſt une Ville ancienne, & célébre par la tenue d'un Concile, qui ſe nomme *Concilium Agatenſe*. Le Couvent des Capucins eſt ſitué ſur le rivage. On y voit une image miraculeuſe de Notre-Dame, à l'occaſion du péril où la Ville avoit été (*l*) pluſieurs fois d'être ſubmergée par les flots. Depuis que l'image eſt dans ce lieu, la Mer s'eſt plûtôt reculée qu'approchée, [& c'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom, de Nôtre Dame de Gué.] Arles eſt une Ville Archiépiſcopale, que l'Auteur trouva fort bien peuplée. Celle de Martigues lui parut curieuſe. Elle eſt compoſée, dit-il, de quatre Hameaux, bâtis ſur le bord de la Mer, & ſéparés par des ponts. Les Capucins y ont deux Couvens, aux deux extrémités de la Ville, compoſés de vingt-deux Prêtres, qui entendent les confeſſions, [de la même manière qu'ils font en France, en Eſpagne, en Allemagne & dans quelques parties de l'Italie,] parce que la Ville n'a point de Religieux d'aucun autre Ordre. Les Habitans, ſuivant les obſervations de l'Auteur, tirent uniquement leur ſubſiſtance de la pêche. Ils ont, pour cet éxercice, plus de huit cens Tartanes; ſans compter un ſi grand nombre de petites Barques, qu'une grande partie de la Mer en eſt couverte.

Obſervations de l'Auteur à Marſeille.

DE-LÀ l'Auteur eut la curioſité de viſiter Aix, Ville conſidérable, & Capitale de la Provence. Il vit enſuite Marſeille, qui ne répondit point à l'opinion qu'il avoit de ſa grandeur; mais, dans une étendue médiocre, elle lui parut extrémement peuplée. Le commerce y eſt très-floriſſant. Son Port eſt fort beau & fort commode, quoique les grands Vaiſſeaux n'y puiſſent entrer avec leur charge. Il y avoit alors vingt-cinq Galères, rangées l'une contre l'autre. Celle du milieu étoit la Galère Royale, que tous les Bâtimens ſaluoient d'un coup de canon à leur arrivée. Elle étoit [très-proprement ciſelée &] dorée à la poupe, mais moins grande que la Galère Royale d'Eſpagne [que montoit l'Impératrice &] que l'Auteur avoit vûe à Carthagène. Marſeille a trois Forts, dont le plus neuf, qui eſt à l'entrée du Port, étoit environné autrefois de trois murs, & dont on a détruit celui qui étoit du côté de la montagne, pour agrandir la Place; & ce changement a fait tranſporter le Couvent des Capucins dans la Ville. On trouve, à Marſeille, des Négocians de tous les Pays du Monde. [Mais Carli vit avec beaucoup plus de ſatisfaction] pluſieurs corps de Saints [*à la Romaine*,] & quantité d'autres reliques, entre leſquelles il vante beaucoup la croix de l'Apôtre S. André.

Il s'embarque pour Toulon.

Son jugement ſur cette Ville.

ICI l'Auteur s'embarqua pour la Ciotat & pour Toulon. La Ville de Toulon lui parut médiocre; mais il admira la grandeur & la beauté du Port, qui eſt capable de recevoir une multitude infinie des plus grands Vaiſſeaux. Il y vit le Royal Louis, auquel on travailloit encore. Ce Bâtiment étoit percé pour cent-vingt piéces de canon. Il avoit trois galeries. L'avant, l'arrière, les côtés & les cabinets étoient dorés avec tant de profuſion, que, ſuivant le témoignage du Doreur même, on y avoit employé déja pour trois mille écus de

(*k*) *Angl.* qui mérite d'être vûe, à cauſe de ſa Grandeur, & du nombre de ſes habitans, ſans oublier la quantité de ſes Reliques. R. d. E.

(*l*) *Angl.* trois fois.

de feuilles d'Or. Carli prit l'occaſion d'un Vaiſſeau qui partoit pour Savone. On relacha la nuit ſuivante à S. Tropez; & le jour d'après, on fut forcé, par le mauvais tems, de s'arrêter dans un lieu où l'on n'apperçut que deux maiſons. Elles étoient fort éloignées de la Ville de Grace, qui eſt ſituée ſur une montagne, environnée de pluſieurs autres. A peine ſe fait-elle voir de la Mer. Cependant il falloit ſe déterminer à s'y rendre à pied, ou s'expoſer à mourir de faim. CARLI. 1667.

☞ L'AUTEUR raconte [que tant de pieux Travaux l'avoient ſans doute rendu bien digne que le Ciel vint à ſon ſecours dans cette extrémité, & opérât quelque Miracle en ſa faveur,] que ſa fiévre étique ne lui permettant pas d'entreprendre cette courſe avec les compagnons de ſon voyage, il ſe coucha ſous un arbre, dans l'eſpérance que le ſommeil ſuppléroit aux alimens. Mais la faim l'empêcha de fermer les yeux. Une ſi triſte ſituation l'ayant forcé de ſe relever ☞ [tout dégoûté de la Vie &,] ſans ſçavoir ce qu'il alloit devenir, il rencontra un homme, qui lui parut de quelque diſtinction, & qui lui demanda ce qu'il faiſoit ſeul dans ce Pays déſert. Il répondit qu'une maladie, dont il portoit des marques aſſez viſibles, l'avoit mis dans la néceſſité de s'arrêter; mais qu'il étoit actuellement plus tourmenté par la faim que par la fiévre. L'E- ☞ tranger lui dit, qu'il avoit aſſez près de-là, une Felouque [couverte, dans laquelle il étoit venu, &] qui lui appartenoit, & qu'ayant pris quelques ſardines, il étoit prêt à partager ſon ſouper avec (*m*) un homme affamé. Carli ne ſe fit pas preſſer pour accepter (*n*) cette offre. Ils ſe rendirent enſemble à la Felouque, où ils trouvèrent deux Matelots, qui avoient déja préparé les ſardines. Comment ferons-nous, dit l'Etranger, au-lieu de pain, nous n'avons que du biſcuit. Tout eſt bon dans la néceſſité, répondit le Voyageur; & je me ſuis trouvé plus d'une fois ſans biſcuit & ſans pain. Comme l'Etranger parloit la Langue Portugaiſe, il lui demanda s'il étoit de cette Nation. Non, lui dit l'autre, mais j'ai fait quelques voyages en Portugal (*o*).

Avanture extraordinaire qui arrive à l'Auteur.

ILS ſatisfirent leur faim & leur ſoif, ſans s'embarraſſer du Soleil, qui leur ☞ brûloit le viſage, [la faim qui tourmentoit notre Capucin le rendant inſenſible à toute autre choſe.] Après s'être raſſaſiés, ils ſe mirent à marcher ſur le ſable, en diſcourant ſans aucune affectation. Tout-d'un-coup le mouvement d'un Dauphin, qui paroiſſoit aux priſes avec quelqu'autre poiſſon, fit avancer Carli ſur le bord de l'eau. Il s'amuſa quelques momens à lui jetter des pierres. Enſuite s'étant tourné pour rejoindre ſon Bienfaiteur, il fut ſurpris de ne plus l'appercevoir (*p*). La crainte qu'il n'eût penſé à partir ſans avoir reçu ſes remercîmens, le fit retourner promptement vers la Felouque. Mais il ne retrouva ni la Felouque ni l'Etranger. Cette avanture le mit comme hors de lui-même; & plus il y faiſoit de réflexion, moins il trouvoit de moyens de l'expliquer (*q*). Il interrogea ſoigneuſement quelques Matelots qui étoient reſtés ſur ſon Vaiſſeau. Il leur demanda s'ils n'avoient pas vû du moins une Felouque

(*m*) *Angl.* avec lui. R. d. E.
(*n*) *Angl.* une Offre ſi agréable. R. d. E.
(*o*) Carli, ubi ſup. pag. 588.
☞ (*p*) Il fut apparemment choqué de ce qu'il le quittoit ſi bruſquement pour s'amuſer à jetter des pierres, à un Poiſſon. R. d. E.
☞ (*q*) Son embarras venoit, à ce que nous ſuppoſons, de ce qu'il étoit encore incertain, s'il la rapporteroit, comme un ſonge, ou comme une choſe réellement arrivée.

CARLI. 1667.

Felouque & trois hommes. Leur réponſe fut qu'ils n'avoient vû perſonne, quoiqu'ils n'euſſent pas ceſſé de pêcher dans cette Anſe, au long du rivage. Il prit le parti de ſe taire (*r*), [en ſe livrant à ſon admiration.] Rien ne pouvoit l'aider, dit-il, à découvrir s'il avoit été ſecouru par le Ciel ou par la main des hommes; mais il ſentit des mouvemens incroyables de joie & de conſolation, qui, [ſi on veut l'en croire] l'auroient fait retourner à Congo ſi ſa maladie ne l'eût arrêté (*s*).

Effet que ſon avanture produit ſur lui.

Il ſe rend à Gênes au long de la Côte.

ON remit à la voile le jour ſuivant; le Port de Nice n'étant pas sûr, on alla mouiller dans celui de Villefranche. Le Couvent des Capucins ſe préſente ici comme un Paradis, au milieu des hautes montagnes & des Rochers dont le Pays eſt environné. L'Auteur ſe mit dans une Galère Génoiſe, qui le conduiſit à Monaco. Il loue la force & la beauté de cette Place. De-là il partit pour Savone; mais ayant été repouſſé par des vents impétueux, qui lui firent craindre encore une fois le naufrage, il reprit la réſolution de ne plus ſe fier à la Mer (*t*). Sa route fut par Menton & San-Remo, qu'il nomme le Paradis de l'Italie; par Savone & Seſtro di Ponente juſqu'à Gênes. Le Couvent de ſon Ordre, à Gênes, [eſt hors de la Ville &] s'appelle la Conception. Ils s'y arrêta, pour attendre les ordres de ſes Supérieurs. Mais une fiévre violente dont il y fut ſaiſi, & qui dura quarante jours, faillit d'achever ce que ſa fiévre étique avoit commencé depuis trois ans.

Nouvelles qu'il y reçoit de Congo.

PENDANT le ſéjour qu'il fit à Gênes, il y vit arriver le Père Michel d'Orviette, qui revenoit de Congo, chargé par le Supérieur de cette Miſſion d'aller repréſenter au Pape le miſérable état où elle étoit réduite. La plûpart des Miſſionaires étoient morts en peu de tems. Il n'en reſtoit que trois dans tout le Royaume. Dom Alvaro, Roi du Pays, avoit eu le même ſort, & ſon Succeſſeur n'avoit pas moins de zèle pour le progrès de la Religion. Carli apprit par la même voie, que le Père Philippe de Golefia, Miſſionaire de la *Province de Sonde*, avoit été mangé par les Négres. On lui raconta quelques circonſtances de cette funeſte avanture. Les Seigneurs ayant obtenu du Roi la permiſſion de brûler tous les Sorciers (*v*) qu'ils pourroient découvrir, ſe rendirent dans un lieu où l'on n'ignoroit pas qu'ils s'étoient raſſemblés, & mirent le feu à leurs hutes. Ceux qui échapérent aux flammes prirent la fuite; mais

Capucin mangé par les Sorciers Négres.

(*r*) Il avoit bien raiſon. Car ſelon toute apparence, un Conte ſi ridicule auroit été reçu avec tout le mépris qu'il méritoit. Cependant le Traducteur François tâche de le juſtifier auſſi bien qu'Angelo, en *diſant dans ſa Préface que ne voyageant que par pur zèle pour la propagation du Chriſtianiſme* (il auroit du dire, de la Religion Romaine) *il ſeroit peu Chrétien de révoquer en doute la vérité de leur Relation*: qu'on n'y *trouvera preſque rien que d'aſſez croyable & que Religieux, comme ils étoient, ils ſe ſeront bien gardé d'y ajoûter aucun Roman de leur invention.* Mais c'eſt là précifément ce qui les rend d'autant plus ſuſpects, & cette fiction en eſt une preuve.

(*s*) Si ce n'eſt point une pieuſe fiction, pour exciter la foi des Lecteurs, ou un ſonge, qui répondroit aſſez à la ſituation de l'Auteur, il ne reſte qu'à regarder cette avanture comme une faveur ſurnaturelle. R. d. T.

(*t*) Qu'eſt devenue ſa confiance en Dieu? lui qui, comme il le dit, s'étoit toûjours appuyé ſur cet Etre ſuprême, dans tous les malheurs qui lui étoient arrivez, pendant le cours de ſes Voyages.

(*v*) Par Sorciers, il faut entendre ici, les Prêtres & tous ceux qui demeurant attachés à l'ancienne idolatrie du Royaume de Congo, s'oppoſoient à la nouvelle qu'on vouloit y introduire.

Digitized by Google

mais en s'éloignant, ils rencontrèrent dans leur chemin le Père Philippe, le tuèrent, (x) & firent un feſtin de ſa chair. Les Négres qui les pourſuivoient reconnurent la vérité de cette barbare éxécution, aux feux qu'ils leur virent allumer. CARLI. 1667.

CARLI, délivré de ſa fiévre, quitta Genes; & paſſant par Plaiſance, il alla fixer ſon ſéjour au Couvent de Boulogne, où il conſerva toûjours quelques reſtes de la maladie qu'il avoit apporté de Congo. Il avoit baptiſé de ſa propre main, dans ce Royaume, deux mille ſept cens perſonnes; ſans comprendre dans ce nombre, trois cens ſoixante, qui avoient reçu le même bien-fait de celle du Père Michel Angelo (y). Carli arrive dans ſa Patrie.

☞(x) En le tuant, ils ne firent que lui rendre ce qu'il méritoit, puis que c'étoient ceux de ſon Ordre qui avoient excité contr'eux cette perſécution, & que lui-même ne s'étoit ſans doute mis en chemin que pour être témoin de l'éxécution de cet ordre cruel. Pour ce qui eſt dit enſuite, que les Sorciers le mangèrent, il nous paroît que c'eſt-là une fiction qui n'a que la haine pour fondement.

☞(y) Carli ubi ſup. pag. 589.

CHAPITRE III.

☞*Voyage de Jérôme Merolla* [*de Sorrento, Miſſionaire Capucin*], *dans le Royaume de Congo & dans d'autres Parties Méridionales de l'Afrique en* 1682.

☞ [*traduit de l'Italien.*]

INTRODUCTION. Occaſion de ce Voyage.

C'EST de l'Auteur même qu'on apprend, dans ſa Préface, l'objet & l'occaſion de ſon Voyage. Il raconte que François *di Monteleone*, Capucin de la Province de Sardaigne, ayant formé le projet d'éxercer ſon zèle dans la ☞Miſſion de Congo [& d'autres Pays voiſins], adreſſa ſa demande à la Con-☞grégation *de Propaganda Fide*, [& pour qu'on ne put pas le ſoupçonner d'avoir quelque intérêt perſonnel en vûe, il offrit de faire ce Voyage, ſans recevoir les appointemens que la Congrégation donne ordinairement aux Miſſionaires] (a). Il obtint en même-tems la permiſſion de prendre le Père *Jérôme Merolla de Sorrento*, pour lui ſervir de Compagnon. A ſon retour, Merolla publia cette Relation, qui eſt, dit-il, un Recueil court & imparfait de ſes Remarques. Mais il aſſûre le Lecteur qu'elles ont toûjours eu la bonne-foi pour guide & la vérité pour régle, ſur-tout celles qu'il ne doit qu'au témoignage de ſes propres yeux. Son Ouvrage eſt écrit en Italien. Il s'en trouve une Traduction Angloiſe à la ſuite des Voyages d'Angelo & de Carli, dans la même Collection (b).

QUELQU'IDÉE qu'on doive ſe former de la bonne-foi d'un Miſſionaire, on

☞(a) Ni Angelo ni Carli ne font la moindre mention de ces appointemens. Merolla ne dit pas non plus qu'il ne les tiroit pas.

☞(b) Elle eſt diviſée en deux Parties qui contiennent 93. pages.

MEROLLA. 1682.

on eſt forcé, par le bon ſens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zèle aveugle certains détails qui regardent les Sorciers de Congo & la conduite des Capucins. Mais le plus ſûr eſt d'en abandonner le jugement au Lecteur (*c*).

(*c*) Le Traducteur a beaucoup abrégé & adouci cet Article, que les Cenſeurs n'auroient jamais ôſé admettre, tel qu'il eſt dans l'Original. Les Auteurs Anglois y parlent avec une Liberté qu'on ne ſouffre point en France. Après avoir rapporté le témoignage avantageux que le Miſſionaire rend à ſa bonne-foi, & à la vérité de ſa Relation, ils ajoûtent. „ Il en faut excepter cependant „ tout ce qu'il dit des Miracles, des Sor„ ciers, ou *Vizards* (c'eſt le nom qu'ils „ donne aux Prêtres de Congo) & de toutes „ les autres choſes qui ſe rapportent à la „ Religion. A tous ces égards il n'en céde „ en rien au plus fourbe & au plus partial „ des Ecrivains. Mais on ne ſçait que trop, „ que dans des choſes de cette nature, on „ ne doit jamais ſe promettre ni Vérité ni „ ſincérité, de la part des Eccléſiaſtiques de „ cette Communion. Il eſt ſi outré, & il rapporte tant d'abſurdités pour faire honneur „ à ſon Ordre & à ſa Religion, qu'il recéle „ tout-à-la-fois & ſon deſſein d'en impoſer à „ ſes Lecteurs, & l'ignorance la plus groſſière, „ deux vices preſque inſéparables des Miſſionaires de cet Ordre. La plus grande Partie „ de ſon Ouvrage ne roule que ſur des choſes qui regardent ſa Miſſion. Nous en avons extrait ce qu'il y avoit d'Hiſtorique, „ en y mêlant cependant des récits ou des „ Réfléxions, qui ſerviront tout enſemble „ à divertir nos Lecteurs, & à leur donner „ une juſte idée de l'hypocriſie, de l'inſolence, de la ſtupidité, des impoſtures, & „ de l'Eſprit perſécuteur des Hommes de „ cet Ordre]. R. d. E.

§. I.

Navigation juſqu'au Bréſil, & de-là au Royaume d'Angola.

Départ de Merolla.

LES deux Voyageurs s'embarquèrent [à Naples] le 5 de Mai 1682, dans une Félouque qui faiſoit voile à la Baſtie, Capitale de l'Iſle de Corſe. Ils y arrivèrent heureuſement [le jour de la Pentecôte]; & changeant de Bord, ils montèrent ſur un Bâtiment Genois, qui devoit ſe rendre aux Salines. Mais ayant bien-tôt rencontré une grande Barque Génoiſe qui n'avoit que trois hommes à bord & qui alloit chercher quelques-uns de leurs compagnons dans la Baye d'Alghieri en Sardaigne, ils prièrent le Commandant de les recevoir. La Barque côtoya l'Iſle, en s'efforçant d'entrer dans cette Baye; mais le vent ne ceſſa pas d'être ſi contraire, qu'elle fut pouſſée vers un petit Port, fort près de la pointe. Monteleone, qui connoiſſoit parfaitement le Pays, entreprit de grimper au long du rivage ſur une petite montagne, où il ſe propoſoit de demander, à titre d'aumône, un agneau [ou quelqu'autre ſecours] aux premiers bergers qu'il pourroit rencontrer. Auſſi-tôt qu'il eut gagné le ſommet, il excita par des ſignes fort preſſans ſes compagnons à le ſuivre. Ils montèrent, [dans la confiance qu'ils avoient à ſon caractère;] & du même lieu ils découvrirent un Vaiſſeau, que leurs lunettes leur firent reconnoître pour un Corſaire Turc. Ne pouvant douter que s'ils euſſent paſſé la pointe, ils ne fuſſent tombés dans le piége qui étoit viſiblement tendu contre les Chrétiens, le Commandant fit des remercimens à S. François *avec un déluge de larmes.*

Il échape aux Corſaires.

Baye d'Alghieri en Sardaigne.

LA nuit ſuivante ils remirent à la voile; & dans l'eſpace de quelques heures, ils arrivèrent dans la Baye d'Alghieri. Il s'y trouvoit plus de cent Barques Génoiſes, qui étoient à la peche du corail & du thon [qui ſe trouve, à ce qu'il paroît, en quantité dans ces Mers.] En débarquant, les deux Miſſionaires

MEROLLA. 1682.

res furent ſurpris, qu'au-lieu d'un cheval, qu'ils avoient fait demander au Supérieur de leur Couvent, on leur eût amené un bœuf pour porter leur bagage. C'eſt la bête de charge dont on ſe ſert ordinairement dans le Pays, parce que les chevaux y ſont d'une petiteſſe extrême. Quelques Gentilshommes Portugais aſſurèrent l'Auteur que les Iſles du Cap-Verd ſont dans le même uſage; & qu'avec les bœufs, elles ont une race qui tient le milieu entre ces animaux & les ânes. Les Habitans n'en ont l'obligation qu'à leur induſtrie. Ils trompent les Taureaux, en couvrant une âneſſe avec la peau d'une vache. [ils ſe ſervent de cette ruſe afin que l'Animal qui en proviendra ſoit plus léger.]

MEROLLA paſſa un mois entier au Couvent d'Alghieri, pour attendre le retour de ſon Compagnon, qui étoit allé raſſembler dans l'intérieur de l'Iſle quelques autres Miſſionaires. Cependant Monteleone n'en amena qu'un, qui ſe nommoit le Père François *de Bitti*, fort éxercé au métier de la Prédication; [les autres avoient été retenus par quelques affaires.] Dans le même tems, un Vaiſſeau de la Rade étant prêt à faire voile en Provence, ils ſe déterminèrent à s'y embarquer. Le Capitaine, qui avoit un oncle & un frère dans leur Ordre, les traita fort civilement; & pour mettre le comble à ſes politeſſes, ayant appris qu'une Flotte Portugaiſe attendoit le Duc de Savoye à Villefranche, pour le tranſporter à Lisbonne, où il alloit épouſer l'Infante de Portugal, il loua une Felouque pour les conduire dans ce Port. [Ils y débarquèrent avec *Jean de Romano* leur Supérieur, & deux autres.] Ils y paſſèrent trois mois, pendant leſquels ils reçurent, chaque ſemaine, une proviſion réglée [de deux Moutons par ſemaine, de deux petits tonneaux de Vin, & du Pain à proportion, outre pluſieurs autres préſens,] que l'Amiral avoit la charité d'envoyer au Couvent [pour l'amour d'eux.] Une maladie du Duc de Savoye, qui paroiſſoit augmenter, dit l'Auteur, chaque fois qu'il ſe diſpoſoit à s'embarquer, fit prendre à l'Amiral la réſolution de ſe retirer [après un ſéjour de ſix mois.] Quelques bons Politiques dirent aux deux Miſſionaires, que ce changement étoit une diſpoſition de la Providence pour l'avantage de l'Italie.

Merolla s'embarque pour la Provence.

LE 4 d'Octobre, Fête de S. François leur Patron, une troupe de Capucins raſſemblée à Villefranche, s'embarqua ſur la Flotte Portugaiſe. Dans la crainte de ſe rendre incommodes, leur Supérieur les diſtribua deux à deux ſur chaque Vaiſſeau. Il ſe plaça lui-même, avec le Père Monteleone, à bord de l'Amiral, qui ſe nommoit *le Comte de S. Vincent*. Merolla & le Père Amedeo montèrent ſur *le Fiſcal*, commandé par le Seigneur Gonzalo de Coſta; & deux autres ſur le *S. Benoît*, qui avoit pour Commandant Dom Louis de Lobo, ancien Viceroi d'Angola. La Navigation fut heureuſe. On entra dans le Port de Lisbonne le 2. de Novembre, à deux heures de nuit. [Ils furent obligés par les ordres du Roi, de prendre un Pilote, parce que ce Port eſt preſque auſſi dangereux que le Fare de Meſſine. Ils ne débarquèrent pas à l'endroit accoutumé, qu'on appelle Bélem, ou Béthléem, à cauſe du violent reflux qui s'y fait contre la Marée, mais à la Place Royale.] Comme les Miſſionaires ne connoiſſoient pas le chemin de leur Couvent, ils eurent beaucoup d'embarras à trouver un guide, quoiqu'un pieux Gentilhomme de la Flotte offrît de payer libéralement ceux qui voudroient leur rendre ce ſervice. Enfin un Négre d'Angola

Occaſion qu'il trouve pour paſſer à Lisbonne.

MEROLLA. 1682.

gola promit de les conduire *gratis*, par reconnoiſſance, dit-il pour les ſervices que ſes Compatriotes avoient reçus des Religieux de ſon Ordre. [Il ne voulut recevoir aucune récompenſe pas même un verre de vin pour ſe rafraîchir, quoiqu'il fût d'une Nation qui l'aime à la folie] (*a*).

Fameuſe Egliſe de S. Antoine de Pade.

L'AUTEUR profita de ſon ſéjour à Lisbonne, pour viſiter la maiſon où Saint Antoine de Pade reçut la naiſſance. On en a fait une Egliſe, qui ſe trouve fort riche par la beauté de ſes ornemens, mais qui n'en n'eſt pas plus diſtinguée par ſon Architecture. Elle eſt baſſe, & ſa ſituation eſt au coin d'une rue. Merolla ne manqua point de viſiter auſſi l'Egliſe Paroiſſiale d'*Engracha*, où eſt le Fond-baptiſmal du même Saint. Cet édifice, après avoir été bâti pendant pluſieurs années avec beaucoup de travail & de dépenſe, étoit tombé nouvellement, & l'on commençoit à le rétablir. Merolla fit auſſi ſes dévotions à l'Egliſe des Chanoines-Réguliers, parmi leſquels ce Saint avoit quelque-tems vécu. Sa ſtatue eſt placée ſur le maître-autel, en habit de cet Ordre. La même Egliſe ſert [de Chapelle &] de ſépulture aux Rois de Portugal & à quantité de grands Hommes.

Demêlés entre deux Capitaines à l'occaſion de l'Auteur.

LE zéle de l'Auteur commençant à lui faire trouver les délais fort ennuyeux, il s'adreſſa au Capitaine d'un Vaiſſeau qui faiſoit voile au *Bréſil*, pour lui demander l'Office de Chapelain ſur ſon bord, parce que des raiſons, qu'il n'explique point, avoient porté ſon Supérieur à lui défendre de paſſer ſous une autre qualité. Le Capitaine lui offrit volontiers le paſſage; mais il s'étoit déja pourvû d'un Chapelain. Peu de jours après, le Commandant d'un autre Vaiſſeau, qui avoit congédié ſon Chapelain, ſe mit en Mer, [avec la réſolution de ne pas lui donner de ſucceſſeur.] Mais après quelques jours de Navigation, il eſſuya une tempête ſi violente, qu'il regarda comme une faveur du Ciel de pouvoir regagner Lisbonne, où il fit vœu de ne jamais remettre à la voile ſans être accompagné d'un Guide Spirituel. Dans cette diſpoſition, il accepta volontiers le ſervice de Merolla, qui étoit le ſeul de ſes Compagnons à qui l'occaſion manquât pour partir. Mais le premier Capitaine auquel il s'étoit adreſſé n'apprit ſon engagement que pour en faire des plaintes fort vives. Il prétendoit qu'après s'être adreſſé à lui, le Miſſionaire ne devoit pas s'engager avec un autre. La véritable cauſe de ſon reſſentiment étoit une vûe d'intérêt, parce que les Capucins n'éxigent point d'autre ſalaire que leur ſubſiſtance; au-lieu que, ſuivant les Loix du Portugal, un Prêtre ſéculier, ou un Religieux d'un autre Ordre, doit être non-ſeulement nourri, mais payé régulièrement; & que dans tous les lieux où l'on débarque, il doit être logé avec trois carlinos d'appointemens par jour. La querelle fut ſi vive, que ce premier Capitaine auroit défié l'autre au combat, ſi tout le monde n'eût été d'accord à blâmer ſon procédé.

Etat des Chapelains Portugais.

L'Auteur s'embarque. Route du Vaiſſeau.

LE 8 de Décembre, cinq Vaiſſeaux mirent enſemble à la voile [dans deux deſquels ſe trouvoient leurs deux autres Compagnons, *Amédée de Vienne*, & *François de Bitti*] Ils tombèrent immédiatement dans le Golfe *des Mares*, (*b*), qui a tiré ce nom de la violente agitation de ſes eaux. Enſuite, paſſant à la vûe de Madère, ils arrivèrent à celle de Palma, une des Canaries [à ſoixante & dix lieuës

(*a*) Voyages de Merolla. pag 595. *& ſuiv.*

(*b*) C'eſt-à dire, le Golfe des Jumens. Quelques-uns diſent *Kicking-Mares*, ou des Jumens ruantes.

lieuës de diſtance, de la première.] Les Vaiſſeaux de l'Europe ne ſont menacés des Pyrates & n'ont beſoin de convoi que depuis l'Iſle de Madère juſqu'aux Canaries. Ils peuvent enſuite avancer ſans crainte. Ceux qui font voile au Bréſil ſe ſéparent de leur eſcorte vers la hauteur du Cap-Verd, qui eſt éloigné de Palma d'environ deux cens-ſeize lieuës. MEROLLA. 1682.

TROIS cens lieuës plus loin, Merolla ſe trouva, pour la première fois, ſous la Zone-Torride. La navigation n'y fut pas trop lente; mais quoiqu'on fût au milieu de l'hyver & que les vents ne manquaſſent point de force, la chaleur étoit aſſez vive pour jetter tout le monde dans une extrême langueur. Enfin l'on eut le bonheur de paſſer fort promtement la Ligne, ſans être arrêtés par ces fâcheux calmes, qui cauſent quelquefois beaucoup de préjudice à la navigation. Le dernier jour de Carême, au ſoir, un poiſſon-volant d'une groſſeur conſidérable, s'embarraſſa dans les voiles & tomba ſur le tillac. Le Capitaine en fit préſent à Merolla, qui le reçut avec beaucoup de ſatisfaction, parce qu'il avoit quelque choſe à ſouffrir pendant le tems de l'abſtinence. Les proviſions du Vaiſſeau ne conſiſtant qu'en chair fraîche ou ſalée, il avoit été réduit à vivre de lentilles, de biſcuit & d'eau puante. Il s'imagine que la difficulté qu'il eut à ſe procurer du poiſſon, ne venoit [en partie] que des Matelots, qui auroient ſouhaité de lui faire rompre ſon jeûne, & qui lui répétoient continuellement, que dans les Voyages de long cours perſonne n'eſt obligé à l'obſervation du Précepte Eccléſiaſtique (c). Un poiſſon volant tombe ſur le Vaiſſeau.

LE 6 de Janvier, à deux heures du matin, on découvrit une Etoile ſi grande & ſi lumineuſe, que la deſcription en paroîtroit incroyable. Le Capitaine, qui avoit fait quarante fois le même voyage, déclara qu'il n'avoit jamais rien vû d'approchant. Quelques-uns s'imaginèrent que c'étoit l'Etoile qui avoit ſervi de guide le même jour aux Rois-Mages. Mais l'Auteur ne douta point que ce ne fût la Planette de Jupiter. Pendant toute la durée de cette courſe, on n'eut qu'un demi-jour de calme, qui fut employé à la pêche. Le Capitaine ayant fait jetter la ſonde à dix degrés de la Ligne, on fut extrémement ſurpris, de ne trouver au milieu du vaſte Océan, que quatre-vingt-dix pieds d'eau. 1683. Etoile extraordinaire. Fond au milieu de l'Océan.

ON arriva le 17 de Janvier dans la Baye S. Salvador, au Bréſil. Sa ſituation eſt au treizième degré de latitude du Sud. Le Port eſt également remarquable, par ſa grandeur & par ſa ſûreté, que l'Auteur attribue aux deux montagnes qui en couvrent l'entrée, & à ſon éloignement de la haute Mer. En débarquant, le premier ſpectacle qui s'offrit à Merolla fut un filet, traverſé par un bâton, que deux Négres vêtus de noir portoient ſur leurs épaules. Le filet, dit-il, étoit couvert d'une courte-pointe, aux quatre coins de laquelle marchoient quatre femmes. Il s'imagina que c'étoit un corps mort qu'on portoit au tombeau; & la curioſité lui fit demander qui c'étoit. On lui répondit que c'étoit une Veuve Portugaiſe. Il demanda encore pourquoi il ne voyoit point une croix devant elle, puiſqu'elle étoit Chrétienne, & ne ſuivant que l'inſpiration de ſa charité, il ſe mit à réciter le *De profundis*. Son erreur parut ſi réjouiſſante à tout le monde, qu'on s'aſſembla autour de lui avec de grands éclats de rire. Il reconnut enfin qu'il avoit pris pour morte une femme L'Auteur eſſuye quelques railleries au Bréſil.

(c) Merolla. *ubi ſup.* pag. 597.

MEROLLA. 1683.

femme remplie de ſanté; & ſa confuſion lui fit chercher promptement à ſe dérober aux railleries des ſpectateurs (*d*).

Difficulté qu'il trouve à ſon départ pour Congo.

DANS l'impatience qu'il avoit d'arriver à Congo, il prit le parti, avec deux de ſes Compagnons, de monter ſur un Brigantin qui devoit faire voile au premier vent. Le Capitaine leur avoit promis de les remettre tous trois dans le Royaume d'Angola. Mais lorſqu'ils ſe croyoient prêts à partir, le Gouverneur du Bréſil chargea le Capitaine du tranſport, de neuf Priſonniers enchaînés, au nombre deſquels étoit ſon propre Sécretaire, qui avoit mérité ſa diſgrace par quelques diſcours indécens où ſon Maître n'avoit pas été reſpecté; & pour l'humilier davantage, on l'avoit attaché, par la jambe & le bras, à la chaîne d'un Eſclave. Le Capitaine, après avoir reçu cet ordre, pria les Miſſionaires de le diſpenſer de ſa promeſſe, parce qu'il ne lui reſtoit point aſſez de place pour le recevoir dans ſon Vaiſſeau. Cependant, loin de perdre l'eſpérance, ils s'adreſſèrent au Gouverneur même, pour lui demander en grace de remettre à d'autres occaſions, le départ d'une partie du moins des Priſonniers. Il ne leur accorda point cette faveur; mais il donna ordre au Capitaine de prendre les trois Capucins à bord, ſans s'embarraſſer s'ils y ſeroient commodément. Ses ordres furent éxécutés. [On mit à la voile; & le Capitaine n'avoit pas même ouvert la bouche pour renouveller ſes objections.] Mais à peine fut-il ſorti du Port, qu'ayant appellé tout l'Equipage en préſence des Miſſionaires, il demanda ce qu'on feroit de ces trois pauvres Capucins, [pour leſquels il ne connoiſſoit aucune place à bord.] Il ajoûta que c'étoit le devoir de ſes gens, comme le ſien, de prendre ſoin de trois Miſſionaires; & faiſant jetter auſſi-tôt ſa Chaloupe en Mer, il y mit le Sécretaire & deux autres Priſonniers, qu'il renvoya au rivage. L'Auteur eſt perſuadé qu'il y auroit auſſi envoyé tous les autres, ſi l'Or ne leur eût pas manqué pour le mettre dans leurs intérêts. Mais les Capucins ſe trouvèrent un peu *plus* à l'aiſe. Ils apprirent dans la ſuite que le Sécretaire avoit ſçu tirer une vengeance éclatante de ſon humiliation, en ſuſcitant contre ſon Maître une faction ſi puiſſante, qu'il l'avoit fait ſaiſir & renvoyer à Liſbonne. Ces violences ne (*e*) ſont pas ſans éxemple dans les Colonies Portugaiſes. Lorſqu'on y eſt mécontent d'un Gouverneur, on ne ſait pas difficulté de l'embarquer ſur le premier Vaiſſeau & de le renvoyer dans ſa Patrie; heureux encore *s'il en eſt* quitte pour un ſimple congé. [C'eſt auſſi ce qui s'eſt pratiqué quelques fois dans le Royaume d'Angola, & dans les autres Pays ſoûmis aux Portugais.] Son Succeſſeur balance-t-il à ſigner le pardon des rebelles? ils lui font déclarer à ſon arrivée, que, ſans cette condition, il ne ſera point reçu au rivage, [& cela, parce que faute d'avoir pris cette précaution, ils furent une fois obligés de rendre compte de leur conduite, & enſuite ſévérement punis.]

Vengeance que le Sécretaire du Gouverneur tire de ſon Maître.

Navigation de Merolla juſqu'à Congo.

LA Navigation des Miſſionaires dura ſoixante-dix-ſept jours juſqu'à la vûe de la terre, ſans qu'ils puſſent ſe vanter d'avoir vû le Ciel ni la Mer; car, dans un ſi long intervalle, ils furent obligés, pour éviter la pluie & les vagues, de ſe tenir continuellement ſous les ponts. Vers le Cap de Bonne-Eſpérance, ils eſſuyèrent une furieuſe tempête, qui briſa une partie de leur proue. Enfin l'on découvrit la terre, que le Pilote s'étoit promis de voir huit jours

(*d*) Merolla. *ubi ſup.* pag. 598.

(*e*) *Angl.* ſont très-ordinaires.

jours plûtôt. [Il donna au Matelot qui lui en apporta la Nouvelle une paire de bas de ſoie, & tout l'Equipage fut régalé à cette occaſion.] On ne tarda point alors à lancer la Chaloupe. Elle revint bien-tôt, chargée d'excellent poiſſon. A l'entrée de la nuit, on prit le parti de la laiſſer en Mer avec deux hommes, attachée au Brigantin d'une ſimple corde. L'obſcurité étoit fort épaiſſe, lorſqu'à cinq heures du matin une baleine paſſant entr'elle & le Vaiſſeau, rompit la corde, & donna une ſi furieuſe ſecouſſe au Brigantin, que toutes les lumières en furent éteintes. [Le Timonier ne voyant goute, ils étoient en grand danger de périr, & c'eſt même ce qui leur ſeroit infailliblement arrivé, ſi la Baleine avoit pris le Vaiſſeau par le milieu de la quille.] Dans l'épaiſſeur des ténébres, on ne pouvoit donner du ſecours à la chaloupe & aux deux hommes. Le Capitaine fit amener les voiles, pour ſe donner le tems de jetter dans l'air quelques fuſées qui leur ſervirent de guides. Ils ſe rapprochèrent heureuſement du Bord, lorſqu'on commençoit à deſeſpérer de leur retour.

MEROLLA. 1683.

Une baleine ſecoue le Vaiſſeau.

LES Matelots ayant pris un Requin, Merolla obſerve que la tête de cet animal reſſemble à celle d'un chien, & qu'ordinairement ſon corps eſt de la groſſeur d'un bœuf. En mangeant, il ne remue que la machoire ſupérieure. On le prit avec une amorce de bœuf-ſalé. Tandis qu'on le tiroit ſur le Vaiſſeau, il trouva le moyen de s'échaper; mais une ſeconde amorce qu'on lui jetta auſſi-tôt le prit encore. On lui ouvrit le ventre, dans lequel on trouva quantité d'os qu'on avoit jettés depuis pluſieurs jours; ce qui fit juger qu'il avoit ſuivi long-tems le Vaiſſeau. L'Auteur ayant obſervé que ſon cœur battoit fortement, après avoir été ſéparé des entrailles, le prit & le garda juſqu'au jour ſuivant. Son étonnement fut extrême, de le voir battre encore. Ce monſtre Marin ne paroît jamais ſans être accompagné d'une multitude de petits poiſſons de différentes couleurs, dont quelques-uns ne ſe nourriſſent que de l'écume qui ſort de ſa gueule. Les Portugais les appellent *Romeiros* (*f*), c'eſt-à-dire, dans leur Langue, *Pélerins*. Il y en a d'autres, de la longueur d'un demi-pied, qui s'attachent à lui, le ventre en haut, & que les Portugais appellent *Pegadores*; nom qui exprime la qualité même qu'ils ont de s'attacher. *Gennaro* (*g*) en donne la même idée, [leur nez reſſemble à une petite rape à Muſcade.]

Priſe d'un Requin.

Petits poiſſons qui lui ſervent de cortége.

LA couleur de la *Bonite* eſt un mélange de jaune & de verd. Elle eſt agréable à la vûe, mais pernicieuſe pour ceux qui la mangent. On prétend qu'elle cauſe une mort ſubite; & les Matelots en ſont ſi perſuadés, qu'ils la rendent à la Mer auſſi-tôt qu'elle eſt priſe.

La Bonite & ſes propriétés.

LES Oiſeaux qui volent en plus grand nombre dans ces Mers, ſont les *Alcatrazes*, eſpèces de mouettes de Mer, de la groſſeur d'une oye; de couleur brune, avec de longs becs, qui leur ſervent à prendre le poiſſon (*b*). Ils font leur nourriture, ſoit de celui qu'ils prennent dans l'eau, ſoit du poiſſon-volant, qu'ils enlévent dans l'air. Pendant la nuit, ou lorſqu'ils ſont preſſés du ſommeil, ils prennent leur eſſor auſſi haut qu'il leur eſt poſſible; & mettant la tête ſous une de leurs aîles, il ſe ſoûtiennent quelque-tems avec l'autre, juſqu'à

Oiſeaux & ſignes qui annoncent la terre.

(*f*) C'eſt apparemment la reſſemblance des noms qui les a fait confondre avec la Remore, par les Voyageurs & Matelots des autres Nations. *Voyez l'Hiſtoire Naturelle du Tome* IV.

(*g*) Dans l'Ouvrage intitulé: *Sacr. Orient.* l. I. c. 7.

(*b*) Voyez la figure, Vol: II. pag. 317.

Digitized by Google

MEROLLA. 1683. jusqu'à ce que le poids de leur corps les faisant approcher de l'eau, ils reprennent leur vol vers le Ciel. Ainsi répétant plusieurs fois la même chose, on peut dire qu'ils dorment en volant (*i*). Quelquefois, s'observant peut-être moins au-dessus des Vaisseaux, ils s'y laissent tomber. L'Auteur en vit prendre deux, qui étoient tombés dans le sien pendant la nuit. [Il en tomba un 3e. dans un autre Vaisseau.] Ceux qui ont mieux étudié la nature de ces animaux, assûrent qu'ils bâtissent leurs nids dans les lieux les plus hauts du rivage, pour avoir plus de facilité à prendre leur vol. Leurs jambes sont grosses & courtes, comme celles des oyes. On observe que les Alcatrazes qui tombent dans les Vaisseaux, ne peuvent reprendre d'essor.

AVANT que d'arriver à la vûe du Cap de Bonne-Espérance, Merolla vit quantité d'oiseaux, entre lesquels il nomme les *Manches-de-velours*, qui sont de la grosseur d'une oie, le bec long & noir & le plumage d'une extrême blancheur. Ce sont comme autant de messagers, qui informent les Vaisseaux de l'approche de la terre. Les Manches-de-velours voltigent sur les flots pendant tout le jour, & retournent la nuit au rivage. La vûe de ces oiseaux fait sauter les Matelots avec des transports de joie.

UN autre signe qui annonce la terre, est cette espèce de roseaux, ou plûtôt d'herbe, de la grosseur du doigt, qu'on a nommés caravelles de Bretagne, & qui paroissent amenés dans l'Océan par le cours des rivières. A quelque distance, on prendroit leur amas pour de petites Isles. Il s'en trouve quelquefois à cent milles de la terre.

Imagination des Matelots. PENDANT que le Vaisseau côtoyoit le rivage, quelques Matelots, qui avoient fréquenté ces Mers, s'efforcèrent de faire appercevoir à l'Auteur une grande Croix, taillée, disoient-ils, dans une montagne, long-tems avant que ces Régions eussent été découvertes par les Européens. Mais l'extrême célérité du Vaisseau ne lui permit point de la distinguer, avec le secours même d'une bonne lunette (*k*).

On arrive au Port de Benguela. APRÈS avoir suivi la terre pendant trois ou quatre jours, on entra dans le Port de *Benguela*, Royaume conquis par les Portugais. La malignité de l'air, qui infecte ici tous les alimens, donne aux Habitans du Pays une pâleur semblable à celle de la mort, & les fait parler d'une voix foible & tremblante, comme s'ils touchoient au dernier moment de leur vie. Aussi-tôt que l'arrivée des Missionaires fut connue dans la Ville, le Vicaire général se hâta de les venir visiter à bord, & de leur faire apporter des rafraîchissemens de fruits, de viande & de légumes. Ils furent surpris de cet excès de politesse & de charité, jusqu'à ce qu'ils eurent appris qu'il avoit reçû, avec quatre de ses frères, son éducation dans un de leurs Couvens. On pouvoit dire que cet Officier Ecclésiastique n'avoit d'autorité que sur lui-même, car dans tout le Pays il n'y avoit pas d'autre Prêtre Chrétien que lui (*l*).

Et bien tôt à Loanda, Port d'Angola. MEROLLA & ses compagnons ne passèrent point ici plus d'un jour. Ayant remis à la voile, ils arrivèrent en quatre jours à Loanda, Port d'Angola, le 7 Mai, un an après avoir quitté Naples. Le Gouverneur, informé le premier de leur arrivée, fit avertir le Supérieur de la Mission, qui envoya au

(*i*) Il y a dans le Voyage de Merolla, *on peut dire qu'ils dorment en veillant.*

(*k*) Merolla *ubi sup.* pag. 601.

(*l*) Idem *ubi sup.* pag. 605. & suiv.

au-devant d'eux les Pères Joſeph de Seſtri & François de Pavie, pour les amener au rivage. La joie de les voir parut commune à tous les Habitans. Pendant huit jours, ils reçurent les viſites & les careſſes des principales perſonnes de la Ville, auxquelles ils diſtribuèrent, par reconnoiſſance, quelques reliques qu'ils avoient apporté d'Italie. Mais comme ils n'étoient que trois, on ne leur accorda point les honneurs qui ſont en uſage à l'arrivée d'un plus ☞grand nombre de Miſſionaires [ou d'un Supérieur.] L'Auteur explique en quoi ces honneurs conſiſtent. Auſſi-tôt que pluſieurs Miſſionaires Capucins ſont entrés dans le Port, leurs Frères, accompagnés de toute la Nobleſſe & des Officiers de la Ville, vont au-devant d'eux juſqu'à leurs Vaiſſeaux. Là les recevant dans une Barque, ils les conduiſent au rivage, où il ſont reçûs par un grand nombre de jeunes Blancs, vêtus en Capucins, qui marchent en proceſſion devant eux, avec des chants de joie juſqu'à l'Egliſe. On y chante le *Te Deum*; après quoi le Gouverneur, le Clergé & tous les Ordres de la ✠Ville, viennent leur rendre les reſpects [qu'ils croient devoir à des Miniſtres de l'Evangile] (*m*).

MEROLLA. 1683.

Honneurs que les Miſſionaires y reçoivent à leur arrivée.

(*m*) Merolla *ubi ſup.* pag. 608.

§. II. (*a*).

Voyage de l'Auteur à Sogno, & ce qui s'y paſſa pendant ſon ſéjour.

QUINZE jours après ſon débarquement, Merolla fut obligé de quitter Loanda, avec quelques autres Miſſionaires, qui étoient depuis neuf mois dans cette Ville, mais à qui l'excès de la chaleur n'avoit point encore per☞mis de ſe rendre au lieu de leur Miſſion. [Dans ce Pays les chaleurs ne diminuent qu'environ le Mois de May, tout au contraire de ce qui arrive à Naples où le froid commence avec les pluyes de Septembre.] Joſeph-Marie de Buſſetto, Capucin d'un ſçavoir & d'une expérience conſommés, choiſit Merolla pour ſon compagnon dans celle de Sogno, ou *Songo*, & le demanda au Supérieur, qui ſe nommoit Paul-François de Porto Mauriſio. La Miſſion de Sogno eſt non-ſeulement la plus ancienne du Pays, mais la plus douce & la meilleure, autant par la commodité de la Rivière, que par la diſpoſition des Habitans. Les deux Miſſionaires montèrent ſur une Chaloupe, & dans l'eſpace de quatre jours, ils arrivèrent à l'embouchure de la Rivière de Zaire, qui eſt le Port de Sogno. En entrant dans cette Rivière, ils trouvèrent le vent ſi impétueux, & les vagues ſi hautes, qu'ils ſe crurent en danger de périr. Cependant, après avoir doublé la première Pointe (*b*), ils ſe trouvèrent un peu plus à l'abri; & par

Merolla eſt envoyé à Sogno.

Danger qu'il court en entrant dans la Rivière de Zaire.

(*a*) Cette Section renferme la II. & la III. de l'Original Anglois, dont le Traducteur n'en a fait qu'une. R. d. E.

(*b*) *Angl.* ils conjurèrent les vents & la Mer, & réciterent leurs Prières. Mais ils tirèrent plus de ſecours de leurs Rames que le Père Merolla mania lui-même, de tout ſon cœur, pendant quelque tems. R. d. E.

MEROLLA. 1683.

par le ſecours de leurs rames, qu'ils apprirent eux-mêmes à manier, ils entrèrent enfin dans le Canal, où ils commencèrent à revivre. Ils prirent beaucoup de plaiſir à promener leurs regards ſur les deux bords, qui ſembloient être parſemés d'émeraudes [végétables, & être plûtôt une production de l'Art que de la Nature.] L'eau même de la Rivière avoit l'apparence d'une chauſſée de criſtal. En ſuivant la rive, qui fait quantité de détours, ils étoient continuellement à l'ombre des *Mangos*, eſpéce d'arbres qui reſſemblent au franc-laurier. C'eſt apparemment l'*arbe de Reys*, qui eſt fort commun dans l'Inde, [ou celui qu'on a déja nommé Mangle, ou Paletunier. La deſcription de l'Auteur y fait trouver du moins beaucoup de reſſemblance.] Les Mangos, dit-il, pouſſent, à la jonction des branches, une ſorte de racine pendante, qui deſcendant enfin juſqu'à terre, s'y attache, y prend des forces & forme un nouveau ſcion; de ſorte qu'en peu de tems un de ces arbres produit un petit bois, dans lequel on a peine à diſtinguer les rejettons de la première plante. On fit voir à Merolla un Mango flétri & preſque ſec, dont on lui raconta l'hiſtoire. Un certain Evêque de Congo, ayant été maltraité par le Peuple du Pays, fit le ſigne de la croix ſur cet arbre; & ſur le champ on le vît ſécher, comme le figuier de l'Evangile, [hiſtoire fort vraiſemblable!] (*c*).

Beauté de cette Rivière.

Mangas, ou *Arbe de Reys.*

[APRÈS avoir remonté la Rivière,] vers minuit, les Miſſionaires arrivèrent à la Ville de Pinda, qui eſt à douze milles de la Mer. En débarquant ils ſe rendirent à l'Egliſe, la première que les Portugais ayent bâtie dans le Pays. Elle eſt dédiée à la Ste. Vierge; & les Négres s'y raſſemblent en foule tous les Dimanches, pour honorer ſon image, qui eſt en bas-relief. Il y avoit autrefois un Couvent de Capucins dans la même Ville; mais les mauvaiſes qualités de l'air, dans un lieu ſi proche de la Rivière, ont fait prendre le parti de le placer à Sogno, qui n'en n'eſt qu'à deux milles. Les Miſſionaires s'y rendirent le matin du jour ſuivant. Ils reçurent auſſi-tôt la viſite du Prince, ou du Seigneur de cette Contrée, célébre dans les Relations des Voyageurs, ſous le titre de Comte de Sogno. Il voyoit avec joie l'arrivée de deux Capucins, [parce qu'il eſtimoit leur Ordre;] & ſur-tout celle du compagnon de Merolla, qui avoit déja fait le même voyage trois ans auparavant. Auſſi, leur envoya-t-il divers préſens des meilleures productions du Pays. Ils trouvèrent dans le Couvent un ſeul Prêtre, nommé *Paul de Vareſa*, qui, retournant peu de jours après à Loanda, leur laiſſa un vieux Frère Lai, dont le nom étoit *Leonard de Nardo* [& qui étoit parfaitement bien au fait de toutes les coutumes de ce Pays, où il demeuroit depuis long-tems.]

Arrivée des deux Miſſionaires à Sogno.

Politeſſe qu'ils reçoivent du Comte.

MEROLLA fut chargé de dire la première Meſſe. Comme il ne ſçavoit point encore la Langue du Pays pour prêcher en public, il compoſa un ſermon à la hâte, en Langue Portugaiſe, & le prononça dans la Chapelle de la Congrégation, qui touche à l'Egliſe. Cette aſſemblée eſt compoſée des principales perſonnes de la Ville, qui entendent aſſez bien le Portugais. C'eſt entre les Confréres de la Congrégation qu'on élit ordinairement les Comtes de Sogno, pourvû qu'ils ſoient *du ſangre de Cagara*; expreſſion Portugaiſe, qui ſignifie la Famille régnante. Buſſetto, compagnon de Merolla, promit de prêcher

Dans quel Corps les Comtes de Sogno ſont élûs.

(*c*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 608.

cher publiquement tous les Dimanches & les jours de fêtes. Le Comte avoit le défaut de venir fort tard à la Meſſe; mais cette pareſſe étoit juſtifiée par le ſoin qu'il prenoit d'y amener toûjours une ſuite fort nombreuſe de Courtiſans Négres. Son cortége l'emportoit ſur celui de tous les autres Princes de cette Partie de l'Afrique. MEROLLA. 1683.

Sermon de Merolla & ſes effets.

LE cinquième Dimanche après la Pentecôte, Merolla prêchant devant lui, prit pour texte les paroles du Commandement, *Tu ne tueras point*. Il en prit occaſion de s'emporter contre les Sorciers, ou les Prêtres du Pays, qui conſervent toûjours beaucoup d'aſcendant ſur les Négres. Il prouva que le meurtre des ames, par les illuſions Diaboliques, étoit infiniment pire que celui du corps. Comme le mot de *tuer* revenoit fort ſouvent dans le cours de ſon ſermon, l'aſſemblée fit entendre quelque murmure. Le Miſſionaire n'ayant pas laiſſé de pourſuivre avec courage, le bruit parut augmenter parmi le peuple; tandis que le Comte ſeul gardoit le ſilence.

Découverte qu'il fait à cette occaſion.

MEROLLA & ſon compagnon ſouhaitèrent fort impatiemment d'apprendre la cauſe de ce murmure. Ils interrogèrent tous les Négres qui ſe trouvèrent à leur rencontre, ſans en pouvoir tirer aucune réponſe. Tout le monde les quittoit en ſouriant. Enfin, lorſque la foule fut diſſipée, ils prirent un de leurs Auditeurs dans le Couvent; & l'ayant traité avec de l'eau-de-vie & du tabac, ils tirèrent de lui l'explication qu'ils déſiroient. Il leur dit que ce qu'ils avoient pris pour un murmure, étoit une marque d'approbation, ſur le rapport du ſermon avec quelque choſe qui étoit arrivé nouvellement; qu'il étoit défendu ſous peine de mort, à tous les Habitans, d'en parler aux Miſſionaires, mais qu'il ne leur en feroit pas moins le récit, parce qu'il avoit une juſte confiance à leur diſcrétion. Que pendant la Semaine Sainte, les éxercices de la Religion ayant amené à l'Egliſe un grand nombre de Chrétiens Négres, de toutes les Parties du Comté de Sogno, il étoit tombé dans l'eſprit du Comte & de ſes Parens, qu'une grande partie de cette aſſemblée couvroit quelque pernicieux deſſein ſous des apparences de piété; que là-deſſus un grand nombre d'amis & de vaſſaux du Comte s'étant raſſemblés chez lui le jour de Pâques, ſous prétexte de lui ſouhaiter les bonnes fêtes, ce Prince leur avoit donné ordre de faire prendre l'engagement du *Bohungo* (*d*) à certaines perſonnes dont il ſoupçonnoit la fidélité dans trois endroits de ſes Etats: d'où il falloit conclure qu'il étoit mort quantité de perſonnes, dans le ſens que le Père l'avoit entendu, & qu'il en périſſoit tous les jours un grand nombre par le même genre de mort. (*e*) Les deux Miſſionaires, conſternés de cette déclaration, promirent le ſecret au Négre, & ne l'aſſûrèrent pas moins qu'ils trouveroient quelque moyen d'arrêter le ſcandale. Quelques jours après, Buſſetto fit un ſermon public, dans lequel il reprit le ſujet de Merolla, pour ſe procurer l'occaſion de toucher quelque choſe de ce qu'il avoit découvert (*f*). [Mais le mal demandant d'autres remédes], il ſe rendit le ſoir du même jour, avec ſon compagnon, au Palais du Comte de Sogno;

Reproches que les Miſſionaires font au Comte.

(*d*) Pratique de l'Idolâtrie, dont on verra bien-tôt l'explication.

(*e*) *Angl.* les choſes ſont-elles ainſi? repliqua le Supérieur, je vous promets qu'à l'avenir vous n'aurez plus aucune raiſon de craindre de mourir par de pareils moyens. R. d. E.

(*f*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 618. & ſuiv.

MEROLLA. 1683.

gno; & lui ayant fait demander une audience ſecrette, (*g*) il lui reprocha, avec beaucoup de force, d'avoir commis une action indigne de la qualité de Chrétien. Le Comte, frappé d'un diſcours ſi ferme, demeura d'abord ſans réponſe, [ſurpris ſans doute d'un reproche auquel il ne s'attendoit point;] & la pâleur qui ſe répandit ſur ſon viſage, fit juger aux deux Miſſionaires qu'il étoit tourmenté par ſes remords. [Buſſetto crut devoir garder quelque ménagement.] „ Non, reprit-il, je ne ſçaurois me perſuader que de ſon propre „ mouvement *Dom Antonio Bareto da Sylva* (c'étoit le nom du Prince) ait été „ capable de forcer ſes Sujets à prendre le Bolungo, & j'aime mieux croire „ qu'il s'eſt laiſſé entraîner par de mauvais conſeils. Le Comte ſe jetta aux genoux des Miſſionaires, en pleurant avec amertume: „ Je reconnois, leur „ dit-il, que je ſuis extrémement coupable d'avoir éxigé cette preuve barbare de la fidélité de mes Sujets; mais après avoir péché comme David, je „ demande grace comme lui „. Sans attendre le jour ſuivant, il révoqua ſes ordres dès la même nuit.

Il reconnoit ſes fautes.

Ce que c'eſt que le ſerment du Bolungo.

LE ſerment de Bolungo eſt éxigé des traîtres, ou de ceux qui ſont ſoupçonnés de trahiſon, par une ſorte de Sorciers, qui ſe nomment *Kamgazumbos*. On fait une compoſition de ſimples, de chair de ſerpent, de certains fruits, & de quelques autres matières, dont le Kamgazumbo fait avaller une partie à l'accuſé. Si le crime eſt réel, on prétend que cette pâte fait tomber le coupable dans un profond évanouiſſement, qu'elle lui cauſe un tremblement de tous ſes membres, & que ſa mort eſt infaillible lorſqu'on ne ſe hâte point de lui faire prendre un antidote. S'il eſt innocent, il ne reſſent aucun mal. L'impoſture eſt viſible, ajoûte Merolla; car on connoît aiſément que ſi le Sorcier veut juſtifier quelque perſonne accuſée, il ne fait point entrer dans ſa pâte les mêmes ingrédiens qu'il donne à ceux qu'il veut perdre. Mais la méthode que le Comte avoit employée étoit différente, & les Miſſionaires apprirent de pluſieurs Négres, qu'on n'en n'avoit jamais vû d'éxemple. Il avoit ordonné que tous ſes Sujets, ſans exception, ſe rendiſſent ſucceſſivement dans un des trois endroits où les Sorciers, que l'Auteur appelle ici Miniſtres du Diable, faiſoient leur réſidence, pour y rendre témoignage de leur fidélité, dans la forme ſuivante. Chacun devoit ſe pancher ſur une grande cuve d'eau. S'il y tomboit, on lui coupoit auſſi-tôt la tête. S'il ſe ſoûtenoit ferme, il étoit renvoyé, comme innocent. Le tems, dit Merolla, fera connoître pourquoi les uns ſuccomboient, & les autres réſiſtoient à l'épreuve. Mais ceux qui préſidoient à cette opération étant Sorciers & Payens, on peut ſuppoſer, ajoûte-t-il, qu'ils empoiſonnoient l'eau (*h*).

Quelle preuve le Comte avoit éxigée de la fidélité de ſes Sujets.

Zéle des Miſſionaires contre une Sorcière & ſon fils.

LES deux Miſſionaires ne furent pas long-tems à Sogno ſans être informés, par les remords de certains Négres, que la ſœur d'un certain Noble du Pays employoit des recettes magiques pour la guériſon des malades, & que pour ſe faire connoître en qualité de Sorcière, elle portoit un habit extraordinaire, avec les cheveux pendans, contre l'uſage du Pays. Ils apprirent auſſi qu'elle ſe faiſoit précéder d'un tambour, pour annoncer ouvertement ſa profeſſion; & qu'un de ſes fils, qui faiſoit ſa demeure avec elle, éxerçoit le même

(*g*) *Angl.* il lui reprocha que quoique Chrétien, il avoit cependant agi en Payen, en obligeant ſes Sujets à prêter ce ſerment Diabolique, & cela ſur un ſimple ſoupçon deſtitué de fondement. R. d. E.

(*h*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 613.

même art. Leur zèle s'enflammant à ce récit, ils formèrent une accusation juridique contre la Mère & le fils, & tous leurs soins furent employés à les faire arrêter tous deux. La Mère fut assez promptement avertie, pour se sauver par la suite. Mais le fils étant tombé entre les mains de ceux qui l'observoient, fut conduit au Palais du Comte. [Les Missionaires s'attendoient à quelqu'exemple de sévérité, qui jetteroit l'épouvante parmi les Sorciers.] Cependant le Comte laissa tant de liberté au coupable, que tout lié qu'il étoit, il se procura le moyen de fuir [dans la Maison de son Père] & ses amis le firent passer dans une Isle de la Rivière de Zaire, où il trouva de la protection. Ce sujet de chagrin fut le premier que les Missionaires reçurent du Comte. Ils ne balancèrent point à lui en faire des plaintes. [Ils le censurèrent vivement, de ce qu'il mettoit obstacle à leurs bonnes Oeuvres (c'est le nom que l'Auteur donne à leur cruel procédé.)] Ils lui reprochèrent d'imiter mal son prédécesseur, le Comte Etienne, qui après avoir employé tous ses efforts pour détruire cette détestable race, avoit donné ordre à ses Gouverneurs de faire main-basse sur ceux qui oseroient reparoître, & les avoient condamnés eux-mêmes à perdre la tête s'ils éxécutoient trop mollement ses volontés. Ce Comte entroit de si bonne grace dans les vûes des Missionaires Capucins, qu'il faisoit avec eux le tour de ses Etats, pour s'assûrer que ses ordres étoient remplis.

MEROLLA. 1683.

Les deux coupables leur échapent.

APRÈS cette réprimande, Dom Antonio Baretto de Sylva parut plus disposé à poursuivre les Sorciers, & donna pour excuse de son indulgence passée, la difficulté de s'en saisir dans les lieux écartés, dont ils avoient fait leur retraite. Entre ceux qui avoient favorisé la fuite du jeune Médecin, son père même, craignant d'être arrêté pour avoir rendu service à son fils, eut recours à l'artifice. Il feignit d'être malade, & fit prier Merolla de le venir confesser; parce que, suivant l'usage du Pays, celui qui a reçû l'absolution du Prêtre est déchargé de toutes sortes de crimes, & rentre dans tous les droits de la liberté [fut-il détenu auparavant.] Comment la Justice humaine, disent-ils, pourroit-elle traiter de coupable celui que Dieu même déclare innocent? L'Auteur ayant découvert qu'on l'avoit trompé, en fit ses plaintes au Comte, qui lui répondit: Ne lui avez-vous pas donné l'absolution? N'est-il pas libre? De quel droit puis-je le faire arrêter; Rien ne put le faire changer de sentiment, parce que le coupable appartenoit à sa famille.

Artifice d'un Négre pour éviter le châtiment.

DANS un autre tems, il envoya un de ces Sorciers aux Missionaires, en leur promettant qu'à l'avenir il n'en laisseroit échaper aucun. Ils firent entrer le prisonnier dans une Chambre du Couvent pour l'éxaminer à loisir. Mais tandis que le Père Joseph Busseto étoit allé chercher quelques papiers dans la chambre voisine, le Sorcier s'échapa des mains de Merolla & de l'Interpréte [malgré leur diligence, & le grand monde qu'il y avoit dans la chambre voisine.] Un grand chien, allarmé par le bruit, se mit à le poursuivre; & Merolla, courant aussi de toutes ses forces, l'eut bien-tôt atteint [l'ayant fait tomber & lui sautant sur le dos.] Il ne lui épargna pas, dit-il, les coups de cordon, en invoquant à son secours S. Michel & tous les Anges. Busseto, qui parut immédiatement, ne put s'empêcher de rire, en voyant avec quelle rigueur il le maltraitoit. Les Gardes qui l'avoient amené, lui lièrent les pieds & les mains, d'une manière qui le rendit immobile. Dans

Avanture d'un Sorcier.

MEROLLA. 1683.

cet état, on lui fit bientôt abjurer ſes erreurs; & ſa ſoûmiſſion lui fit obtenir la liberté.

Autre Avanture.

IL arrivoit chaque jour quelque événement de la même nature; mais l'Auteur ne s'arrête qu'aux principaux. On lui amena un des plus fameux Sorciers du Pays; & l'importanee du cas ne lui permettant pas de ſe fier au Comte, il mit ſon priſonnier ſous la garde du Portier de l'Egliſe; office au reſte qui ne rapportoit pas moins de profit que d'honneur, & dont les Miſſionaires ne revêtoient que des Négres éprouvés. Cependant celui-ci rendit la liberté au Sorcier; & par une double trahiſon, il mit à ſa place un miſérable Eſclave. Merolla étant allé, quelques jours aprés, pour éxaminer le coupable & ne reconnoiſſant pas ſon viſage, demanda au Portier ce qu'il avoit fait de ſon priſonnier. Non-ſeulement cet infidele Geolier ſoûtint que c'étoit le même, mais l'Eſclave meme proteſta qu'il étoit le Sorcier. Alors Merolla, feignant de les croire tous deux, appella un des Eſclaves qui étoient au ſervice de l'Egliſe, & lui donna ordre, en leur préſenee, de couper la tête au priſonnier. L'air ſérieux dont eette ſentence fut accompagnée, & la hache, qui fut apportée dans le meme moment, forcérent l'Eſclave de changer de langage. Il s'écria qu'il n'étoit pas le Sorcier, & que le Portier l'avoit mis à ſa Place. Qu'avez-vous à répondre? dit le Miſſionaire au Portier. Helas! répondit-il en tremblant, le Sorcier m'a demandé la liberté de ſortir, pour chereher de quoi vivre, & m'a laiſſé cet Eſclave pour gage de ſon retour. Il s'offrit là-deſſus de le pourſuivre, dans la confiance de le retrouver bien-tôt; & Merolla ſe mit à le chercher avec lui. Mais l'adroit Sorcier étoit déja bien loin. Il en coûta ſon office au Portier, qui crut avoir encore beaucoup d'obligation au Miſſionaire, de lui ſauver la vie (*i*). Les priſons n'étant ici que de roſeaux, c'eſt une barriére trop foible pour arréter long-tems les coupables [qui pour cette raiſon, ſe ſauvent fort ſouvent.] Auſſi, les Miſſionaires, ne manquérent point à l'arrivée des Vaiſſeaux de l'Europe, d'envoyer leurs Priſonniers à bord & de les faire tranſporter dans d'autres Pays (*k*).

Merolla ſe trouve ſeul à Sogno.

DANS la ſeconde année de ſa Miſſion, l'Auteur ſe trouva ſeul à Sogno, par la mort du Supérieur Général, dont le Pére Joſeph Buſſetto alla remplir la place au Couvent d'Angola. Vers le même tems, les Miſſionaires Capucins reçurent une lettre du Cardinal Cibo, au nom du ſacré Collége. Elle contenoit des plaintes amères ſur la continuation de la vente des Eſclaves, & des inſtances pour faire ceſſer enfin cet odieux uſage. Mais ils virent peu d'apparenee de pouvoir éxécuter les ordres du Saint Siége, parce que le commerce du Pays conſiſte uniquement en ivoire, & dans la traite des Eſclaves. Cependant ils s'aſſemblérent [peu de tems aprés] [pour marquer leur ſoûmiſſion;] & s'étant adreſſés au Roi de Congo & au Comte de Sogno, ils obtinrent du moins que les Hérétiques ſeroient exclus du ſecond de ces deux commerces, ſur-tout les Anglois, qui l'éxerçoient en grand nombre, & qui tranſportoient leurs Eſclaves à la Barbade, où ils ne pouvoient leur inſpirer que de l'éloignement pour l'Egliſe Romaine. Enſuite l'Auteur prit un jour de Fête pour expliquer au Peuple les intentions du Sacré Collége, & pour le détourner du même commeree. Il lui repréſenta que s'il y étoit abſolument obligé par la néceſſité,

Lettre du Cardinal Cibo ſur la traite des Eſclaves.

(*i*) Cependant les Loix du Pays, ne punîſſent de l'Eſclavage qu'à la III. rechute.

(*k*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 615.

ceſſité, il valoit mieux qu'il traitât avec les Hollandois, qui s'étoient obligés à fournir chaque année un grand nombre d'Eſclaves aux Eſpagnols, & mieux encore avec les Portugais qu'avec les Hollandois. Mais les Habitans de Sogno fermèrent l'oreille à ces inſtances (*l*), & ſe deffendirent par diverſes raiſons: En premier lieu, parce qu'ils étoient réſolus de ne pas accorder aux Portugais la liberté de s'établir dans leur Pays. Secondement, parce qu'ils n'eſpéroient pas que les Portugais leur vendiſſent jamais des Armes & des Munitions [contr'eux.] Enfin, parce qu'ils n'étoient pas contens du prix que les Portugais mettoient à leurs Eſclaves.

MEROLLA. 1683.

Les Habitans ſont peu diſpoſés à s'y ſoumettre.

DEPUIS plus d'une année, il n'avoit paru aucun Vaiſſeau ſur la Côte. On vit enfin paroître un Vaiſſeau Anglois, & Merolla en avertit auſſi-tôt le Comte, en le ſuppliant de ne pas permettre qu'on vendit le moindre Eſclave [à ces ennemis du S. Siége.] Le Comte lui promit de le ſatisfaire. Mais il fit cette promeſſe d'un air ſi froid, qu'il ne fut pas difficile de pénétrer ſes intentions. En effet, ce Prince ne pouvoit renoncer ſans regret à l'occaſion de faire un commerce avantageux. Pendant ce tems-là, le Capitaine Anglois mouilla dans la rivière, mais ſous prétexte d'y prendre des rafraîchiſſemens & de n'y être que trois jours. Ce terme étant paſſé, on ne s'apperçut point qu'il parût ſe diſpoſer à partir. Un jour que l'Auteur s'étoit approché du rivage, pour s'entretenir avec le Mafukka, ou le Receveur des Blancs, il vit, en entrant dans ſa maiſon, deux Anglois, qu'il crut près de la Station ordinaire de leur Bâtiment. Ils entrèrent après lui; mais craignant leur rencontre, il prit le parti de ſortir auſſi-tôt. A peine eut-il fait quelques pas, qu'il entendit ſiffler autour de lui pluſieurs balles de piſtolet. Il jetta les yeux de tous côtés, ſans découvrir perſonne. Cependant il retourna enſuite dans la même maiſon, pour ſe plaindre de cette perfidie, dont il croyoit pouvoir accuſer les Anglois. Mais ce qui l'étonna beaucoup, le Mafukka ne fit point d'attention à ſes plaintes.

Arrivée d'un Vaiſſeau Anglois. Ce que Merolla éxige du Comte.

Merolla court riſque pour ſa vie.

LE lendemain il ne fut pas moins ſurpris de recevoir la viſite du Capitaine Anglois, qui venoit moins, dit-il, pour conférer avec lui, que pour lui faire un affront. En effet, il commença par lui demander pourquoi il s'oppoſoit au Commerce des Anglois dans ce Port? Le Miſſionaire répondit que ſuivant ſes conventions avec le Comte, tous les Hérétiques devoient être exclus de la traite des Eſclaves dans les Etats de Sogno, quoiqu'ils fuſſent libres à la vérité d'exercer tout autre commerce. „ Qu'entendez-vous par Hérétiques? reprit l'Anglois. Notre Duc d'York n'eſt-„ il pas Catholique Romain, & Chef de notre Compagnie? N'eſt-ce pas „ de lui que j'ai reçu des pouvoirs pour toute ſorte de commerce? Le Miſſionaire en convint; mais il prétendit que l'intention du Duc n'étoit pas qu'on vendît des Chrétiens pour l'Eſclavage; bien moins encore, ajoûta-t-il, que des gens tels que le Capitaine euſſent la hardieſſe, non-ſeulement de faire un Commerce illicite, mais d'infeſter même & de piller la Côte, comme un autre Anglois n'avoit pas eu honte de le faire l'année précédente [qui, après avoir completté la Cargaiſon, ſe mit à ravager le Pays,] enlevant quantité de Négres avec la dernière violence, & tuant encore plus cruellement ceux

Sa querelle avec un Capitaine Anglois.

(*l*) *Angl.* à cette dernière propoſition. R. d. E.

MEROLLA. 1683.

ceux qui vouloient ſe dérober à ſes brigandages. Il le menaça d'en informer la Ducheſſe d'York, qui étoit de ſon Pays; aſſez sûr d'ailleurs que le Duc ne ſouffriroit pas l'inſulte qu'on faiſoit à ſa réputation, & qu'il apporteroit une juſte rigueur à la punition des coupables. Ce diſcours échauffa vivement le Capitaine. Il entreprit, avec plus de bruit que de raiſon, de juſtifier ſa conduite & celle de (*m*) tous les Anglois. „ Enfin, dit l'Auteur, s'il n'étoit ve-
„ nu quelques perſonnes à mon ſecours, je ne ſçai quelle auroit été la fin de
„ cette ſcène (*n*). Cependant, après s'être délivré du Capitaine, il fit déclarer ſur le champ au Comte de Sogno, que la porte de l'Egliſe ne ſeroit point ouverte juſqu'au départ des (*o*) ennemis du S. Siége (*p*). Ce meſſage amena auſſi-tôt le Comte au Couvent, accompagné d'un ſeul Négre, qui tenoit à la main un grand poignard, à demi tiré du fourreau, & qui ſe mit à genoux ſans quitter cette arme. Pour entrer dans le ſens de cette circonſtance, il faut remarquer, avec l'Auteur, que dans les viſites que le Comte rend aux Miſſionaires, il n'eſt permis qu'à l'Interpréte d'entrer avec lui; ou que ſi l'occaſion éxige qu'il amène un homme de plus, ce ſurvenant extraordinaire doit être à genoux pendant toute la conférence, comme l'Interpréte eſt obligé d'y être auſſi. [Dans quelque vûe que le Comte eût fait armer le Négre qui l'accompagnoit], il s'efforça d'abord, avec douceur, de faire comprendre à Merolla, qu'étant environné d'ennemis, il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe pourvoir d'armes & de munitions, & que pour une précaution ſi néceſſaire, il n'avoit pas d'autre moyen que de recevoir les Vaiſſeaux Européens qui venoient dans ſon Port. Il fit valoir cette raiſon [& d'autres ſemblables,] avec beaucoup de force & d'adreſſe. Mais s'appercevant qu'elle faiſoit peu d'impreſſion ſur le Miſſionaire, il commençoit à froncer les ſourcils & à remuer vivement les lévres, pour s'emporter à quelques menaces, lorſque Merolla, ſe hâtant de le prévenir, lui déclara, d'un ton ferme, „ qu'il étoit venu en *Afri-*
„ que pour le ſervice de Dieu & pour le ſalut des ames; qu'il perdroit *plûtôt*
„ la vie que de laiſſer tomber volontairement tant de pauvres ames entre les
„ mains des Hérétiques, c'eſt-à-dire, au pouvoir du Diable, dont il ſembloit
„ que le Comte voulût prendre le parti dans tous ſes argumens; & qu'il l'exhortoit à conſidérer combien il ſe rendoit coupable par une révolte ſi opiniâtre contre l'autorité de l'Egliſe; [& que pour lui il s'efforceroit de demeurer toûjours fidel à ſon devoir.] Après s'être expliqué ſi nettement, il ſe diſpoſoit à ſortir de la chambre. Mais le Comte l'arrêta par le bras, d'un air plus ſoumis, en le conjurant du moins d'écouter ſes raiſons. Il le força de s'aſſeoir près de lui ſur un banc. Là il commença un long diſcours, dans lequel il raſſembla tout ce qu'il pût imaginer de plus ſpécieux pour ſa défenſe. Mais le Miſſionaire n'en paroiſſant pas plus ſatisfait, & ne faiſant pas même difficulté de l'interrompre, il tomba dans un furieux accès de colére, juſqu'à déclarer qu'il ſe croyoit Chef de l'Egliſe dans ſes Etats, & que ſans ſa permiſſion les

Il fait fermer les portes de ſon Egliſe.

Entretien fort vif avec le Comte de Sogno.

Emportement du Comte.

(*m*) *Angl.* de l'autre Capitaine ſon Compatriote.

(*n*) Merolla. *ubi ſup.* pag. 638.

(*o*) *Angl.* de ſes Hérétiques, qui étoient les Ennemis, auſſi-bien que de l'Egliſe Romaine. R. d. E.

(*p*) Plût à Dieu que tous les Anglois fuſſent de vrais Ennemis de l'Egliſe Romaine, & qu'ils euſſent pour elle cette haine invétérée qu'elle leur porte, mais en la bornant uniquement à ce qui regarde ſa Doctrine, ſans l'étendre aux perſonnes qui la profeſſent.

les Miſſionaires n'y pouvoient pas baptiſer même un enfant. Ce langage fit aiſément comprendre à Merolla qu'il étoit gagné par les Anglois. Il n'en put reſter le moindre doute à perſonne, lorſqu'on entendit publier [à trois heures du matin], une proclamation qui défendoit à tous les Négres du *Banza* d'aller déſormais à l'Egliſe. Cependant, comme cette loi ne portoit aucune peine pour ceux qui refuſeroient de s'y ſoûmettre, la plûpart des Fidelles continuèrent d'aſſiſter à la Meſſe. Mais la crainte de quelqu'outrage perſonnel n'empêcha point Merolla d'excommunier le Comte, en vertu de l'autorité dont il étoit revêtu par l'Evêque d'Angola. Il eut même la fermeté d'attacher ſa Sentence d'excommunication à la porte de l'Egliſe. Les Négres qui ſervoient à l'Egliſe & au Couvent en prirent occaſion de ſe retirer ; & Merolla ne douta point que ce ne fût à l'inſtigation de leur Souverain [afin de l'obliger plus vîte à céder.]

MEROLLA. 1683.

Il défend à ſes Sujets d'aller à l'Egliſe.

Merolla l'excommunie.

PENDANT qu'on attendoit les ſuites de ce démêlé, un Vaiſſeau de Hollande entra dans le Port. Le Sécretaire du Comte, amena, ſuivant l'uſage, le Capitaine de ce Bâtiment au Miſſionaire, pour recevoir ſa bénédiction, formalité que le Capitaine Anglois avoit négligée. Merolla ne balança point à ſuivre l'ordre établi ; & ſa facilité diminua beaucoup l'eſprit de révolte que les Sorciers, dit-il, avoient inſpiré au peuple, en publiant qu'il ne s'oppoſoit à l'éxécution des contrats avec les Européens, que pour ôter à la Nation le moyen d'acheter des armes, & la livrer ſans défenſe aux Portugais [ſes Ennemis, & qu'il les encourageoit même ſous main à l'éxécution des deſſeins qu'ils avoient formés contr'elle.] L'arrivée du Vaiſſeau Hollandois cauſa bientôt le départ de l'autre. Mais les Anglois ne laiſſèrent pas d'emmener (*q*) quinze ou ſeize Eſclaves Chrétiens de Sogno, outre une centaine qu'ils prétendirent avoir achetés des Payens du Pays (*r*).

Occaſion qui appaiſe un peu le bruit.

MEROLLA écrivit ſucceſſivement deux lettres au Supérieur de la Miſſion, pour l'informer de ce qui s'étoit paſſé dans l'Egliſe confiée à ſes ſoins ; mais elles furent interceptées par l'ordre du Comte. Il en écrivit trois autres, avec la précaution d'en faire partir une en ſecret, par un Négre, auquel il promit une récompenſe conſidérable. Les deux autres, qui furent envoyées publiquement, eurent le ſort des premières. De ſon côté le Comte écrivit à l'Evêque de Loanda, pour ſe plaindre de la conduite du Miſſionaire, qui refuſoit d'ouvrir l'Egliſe & d'adminiſtrer les Sacremens, & qui avoit porté publiquement une Sentence de mort contre les Sorciers. L'Evêque ne fit point de réponſe à cette lettre. Mais il envoya peu de tems après à Sogno, le Supérieur de la Miſſion, accompagné du Père Benoit de Belvedere. Tandis que le Comte perſiſtoit dans ſon obſtination, la petite vérole, que les Portugais appellent *Bexigas* [& qui régnoit dans les Pays voiſins,] ſe répandit dans ſes Etats, & fit beaucoup de ravage parmi ſes Sujets. Ce fleau du Ciel fut regardé par le Peuple comme un châtiment ſenſible de la révolte du Prince contre l'autorité Eccléſiaſtique. Il ſe forma des Aſſemblées, qui repréſentèrent, au Comte (*s*) le triſte état de la Nation, & qui le preſſèrent d'expier ſes emportemens [ſans quoi ils ſe ſoûlèveroient immanquablement contre lui.] La crainte d'une Sédition

Merolla a recours à ſon Supérieur.

La petite vérole ſe répand dans le Comté de Sogno.

(*q*) *Angl.* quatorze ou quinze Eſclaves Originaires de Sogno. R. d. E.

(*r*) Merolla Voyage. pag. 639.

(*s*) *Angl.* ſon Erreur. R. d. E.

MEROLLA. 1683.

tion lui fit répondre, qu'il n'avoit jamais eu deſſein d'attirer ſur eux les maux dont ils ſe plaignoient, & qu'en publiant ſa proclamation, il n'avoit penſé qu'à faire (*t*) prendre au Miſſionaire des ſentimens plus modérés; mais que s'ils regardoient leurs maladies comme l'effet de ſon Ordonnance, il la retracteroit volontiers, pour les ſatisfaire. Cette promeſſe fut éxécutée preſqu'immédiatement. Mais le Miſſionaire n'ayant pas jugé que ce fût aſſez pour lui faire lever l'excommunication, les Négres recommencèrent leurs plaintes, en proteſtant qu'ils ne vouloient pas mourir (*v*) ſans le ſecours de l'Egliſe, & qu'étant nés Chrétiens, ils vouloient ſe reconcilier avec leurs Supérieurs Spirituels. Enfin, ils demandèrent que le Comte ſe préſentât au Miſſionaire, pour implorer le pardon de ſon crime; & pour obtenir que la porte de l'Egliſe fût ouverte. Merolla n'oſe décider ſi la ſoûmiſſion du Comte fut ſincère; mais elle fut éclatante, [s'il en faut croire l'Auteur.] Tous ſes Courtiſans reçurent ordre de ſe revêtir de leurs meilleurs habits, pour l'accompagner dans le même appareil qu'ils affectent à l'entrée des Ambaſſadeurs. Pour lui, couvert d'un ſac, nuds pieds, une couronne d'épines ſur la tête, un crucifix dans les mains, & la corde au cou, il s'avança au milieu de ſon cortége juſqu'à la porte du Couvent. Là, il ſe proſterna humblement (*x*), pour attendre les ordres du Miſſionaire. Cependant lorſqu'il le vit paroître, il lui adreſſa une petite harangue, dans laquelle il confeſſa qu'il s'étoit conduit avec une témérité inexcuſable. Il l'aſſûra qu'il venoit lui offrir toutes ſortes de ſatisfactions pour ſa déſobéiſſance; & citant l'éxemple de David, il ajoûta, qu'après avoir péché, comme lui, il eſpéroit d'obtenir le même pardon. Enſuite ayant remis ſon crucifix entre les mains d'un de ſes gens, il baiſa reſpectueuſement les pieds du Miſſionaire. Auſſi-tôt Merolla s'empreſſa de le relever, lui ôta ſa couronne d'épines & la corde qu'il portoit au cou, [l'embraſſa], & lui répéta les termes dont le (*y*) Pére Joſeph de Buſſetto s'étoit ſervi dans une autre occaſion: „ Si vous avez péché comme David, imitez-le auſſi dans ſon „ repentir. Après cette cérémonie, il le reconduiſit juſqu'à l'entrée de la rue.

Les Négres allarmés forcent leur Prince à ſe réconcilier avec l'Egliſe.

Il demande pardon au Miſſionaire.

L'excommunication eſt levée.

LE Comte revint une autre fois dans la même parure, pour demander que l'excommunication fût levée formellement. Le Miſſionaire ne fit pas difficulté d'abſoudre la Nation & les Complices particuliers du crime; mais il remit l'abſolution du Prince, à l'arrivée du Supérieur de la Miſſion [qui devoit arriver dans trois jours, & qui étoit plus propre à abſoudre une Perſonne d'un rang auſſi diſtingué que le Comte.] En effet, le Supérieur parut quelques jours après, & donna l'abſolution au Pénitent. Merolla écrivit à l'Evêque de Loanda, pour le remercier de l'approbation qu'il avoit donné à ſa conduite, & lui expliquer les raiſons qui l'avoient porté à menacer les Sorciers du dernier ſupplice.

PENDANT ce tems-là, les Hollandois pouſſoient vivement leur Commerce. Les Eſclaves qu'ils achetoient devant paſſer entre les mains des Eſpagnols, ce motif ſuffiſoit à Merolla pour raſſûrer ſon zéle. Mais il n'auroit point été ſi tranquille, s'il eût appris, avant leur départ, qu'ils s'efforçoient de ſemer l'ivraye de-

(*t*) *Angl.* rentrer le Miſſionaire dans l'obéiſſance. R. d. E.

(*v*) *Angl.* comme des Chiens, mais comme de vrais Chrétiens, tels qu'ils avoient été élevés. R. d. E.

(*x*) *Angl.* priant le Miſſionaire de lui pardonner ſa faute. R. d. E.

(*y*) *Angl.* dont il s'étoit ſervi lui-même. R. d. E.

de l'Héréſie parmi le véritable bled de l'Evangile [pour nous ſervir des termes ✠ de notre Auteur.] [Un certain Cornelius Glas, qui s'étoit fait de la réputation dans le Pays par ſes ſubtilités, entreprit de mettre les Habitans dans le goût d'une Religion plus libre.] Il les aſſûroit qu'ils n'avoient pas beſoin d'autres Sacremens que le Baptême; & que ſi leur dévotion les portoit à communier, ils en étoient les maîtres; mais que ſur ſa parole, ils pouvoient ſe paſſer hardiment de la confeſſion. Il oſa même nier ouvertement la préſence réelle dans l'Euchariſtie; avec la précaution, dit Merolla, d'invoquer les Saints, & ſur-tout S. Antoine de Pade (z), pour ne pas trop révolter les Négres par des ☞ erreurs ſi oppoſées à leurs principes. [Quoique ceux de ſa ſecte généralement ſoutiennent qu'il eſt inutile d'invoquer les Saints.] Quelques-uns de ces foibles Catholiques ſe laiſſèrent ſéduire par ſes raiſonnemens: Avec quelle chaleur le Miſſionaire ne les auroit-il pas combattus, s'il eût pû former le moindre ſoupçon de cette perfidie (a)!

Merolla. 1683.

Un Hollandois veut pervertir les Négres.

Dans la cinquième année de ſa Miſſion, il vit arriver un ſecond Vaiſ- ✠ ſeau Anglois, qui [n'attendit la permiſſion de perſonne] pour jetter l'ancre dans la Rivière. Il ſe hâta de prévenir le Comte, en le conjurant, s'il vouloit éviter les malheurs paſſés, de ne pas permettre que les Anglois deſcendiſſent au rivage. Le Comte parut entrer volontiers dans ſes vûes, & s'engagea même à les ſuivre par une promeſſe formelle. Cependant il reçût les (b) préſens des Anglois, & leur permit d'éxercer le Commerce dans ſes Etats; aſſez juſtifié, dans ſes idées, parce qu'il n'avoit pas fait une mention expreſſe du commerce des Eſclaves. Le Capitaine Anglois ſe rendit au Couvent avec ſa permiſſion; mais loin d'y trouver Merolla, il apprit bien-tôt qu'il s'occupoit à préparer un Manifeſte, par lequel il défendoit, ſous peine d'excommunication, de vendre des Eſclaves aux Anglois, en accordant néanmoins la liberté du Commerce pour les autres marchandiſes (c). Le Capitaine reſſentit l'effet de cette menace, car il ne put ſe procurer que cinq Eſclaves, qu'il avoit achetés avant la publication de ce Manifeſte. Il retourna au Couvent, accompagné d'un Capitaine Hollandois; & prenant un ton fort ſoûmis, il dit au Miſſionaire: „ Quelles peuvent être vos raiſons, mon Père, pour vous oppo- ☞ „ ſer, [à mon grand préjudice,] à la liberté de mon commerce, lorſque vous n'i- „ gnorez pas combien j'ai eſſuyé de fatigues & de périls pour me rendre ici? La réponſe de Merolla fut civile. Il aſſûra le Capitaine qu'il étoit diſpoſé à ne rien épargner pour rendre ſervice à tous les Chrétiens, & ſur-tout à lui, dont le diſcours & les manières lui paroiſſoient dignes d'un honnête homme; mais que pour le commerce dont il étoit queſtion, il ne pouvoit conſentir à rien ſans la permiſſion de ſes Supérieurs. Il ajoûta que s'il ne pouvoit éxercer le commerce à terre, parce qu'il en étoit exclus par ſa qualité d'Hérétique, il étoit libre de l'éxercer ſur Mer, ſuppoſé qu'il trouvât quelqu'un diſpoſé à le ſuivre. ✠ [Le Capitaine comprit fort bien le ſens de cette politeſſe.] Cependant il proteſta qu'il auroit mieux aimé le commerce ſur Mer; n'eût-ce été, dit-il, que pour

Autres difficultés à l'arrivée d'un Vaiſſeau Anglois.

Viſite que Merolla reçoit du Capitaine.

Leurs diſcours mutuels.

(z) *Angl.* pour mieux gagner leur confiance. R. d. E.

(a) Merolla, *ubi ſup.* pag. 640.

(b) *Angl.* Mais le Miſſionaire ne voulut jamais y conſentir. R. d. E.

☞ (c) De ſorte donc que tout le Commerce étoit à leur diſpoſition.

MEROLLA. 1683.

pour épargner ſes préſens, [qu'il ſe reprochoit d'avoir donnés, ſans eſpérance d'en tirer aucun avantage.] Ces bêtes brutes, continua-t-il, en parlant des „ Négres, ont toûjours les mains ouvertes pour recevoir; mais attend-on d'eux „ quelques ſervices, ils donnent auſſi-tôt pour excuſe, [en levant les épaules,] qu'ils n'ont pas la permiſſion des Miſſionaires (*d*). Pourquoi ne s'expliquent-ils pas d'abord? J'aurois épargné mes préſens, & tourné mes voiles d'un autre côté. Il y aura bien du malheur, ajoûta-t-il, ſi je ne trouve „ pas l'occaſion de leur marquer mon reſſentiment. „ Enſuite ſe tournant vers le Miſſionaire, il lui dit: „ Pour vous, mon Père, je ne puis que vous remercier de m'avoir dit nettement la vérité. Faites-moi rendre ſeulement „ ce que j'ai donné à votre Comte, & je ne tarderai point à partir. *Mais* „ permettez-moi d'abord de vous faire préſent d'un barril de farine, pour „ faire vos hoſties; & d'un flacon d'eau-de-vie, avec d'autres bagatelles, „ qui pourront vous être de quelque uſage. Merolla le remercia beaucoup „ de ſes offres; mais quelque beſoin qu'il eût de farine, il refuſa de l'accepter; & touché de la politeſſe du Capitaine, il le força lui-même de recevoir un panier de fruit.

Le Capitaine part mécontent, & menace le Pays.

LE Comte ne put reſtituer les préſens, parce qu'il en avoit déja diſpoſé. La crainte de l'excommunication ne lui permettant pas non plus de livrer des Eſclaves, [rien ne peut exprimer la mauvaiſe humeur des *Anglois*, qui ſe voyoient trompés dans toutes leurs eſpérances. Le Capitaine] quitta ſa maiſon pendant la nuit, & retourna ſur ſon Vaiſſeau, avec deux Eſclaves & quelques dents d'éléphans qu'il avoit achetées pendant les premiers jours. Son Hôte ne ſe fut pas plûtôt apperçu de ſon évaſion, qu'il ſe hâta de le ſuivre, pour lui demander le prix de ſon logement. Mais le fier Anglois ayant fait tourner la pointe de ſon canon vers le rivage, lui cria, d'un ton menaçant: Approche, approche Eſclave, & tu ſeras payé de la monnoie que tu mérites. Enſuite, laiſſant pour adieux un grand nombre d'imprécations, il leva l'ancre & ſortit de la Rivière. Au reſte, le Comte de Sogno n'en fut pas moins excommunié, pour avoir conſenti ſecrétement à la vente des deux Eſclaves; mais la Sentence Eccléſiaſtique ne fut point attachée à la porte de l'Egliſe. [Ce qui n'empêcha pas qu'il n'en fût vivement piqué.]

Les Miſſionaires s'adoucifſent en faveur des Hollandois.

AVANT le départ du Vaiſſeau Anglois, il en étoit arrivé un de la Compagnie de Hollande; & le Père Benoit de Belvedere, que le Supérieur Général avoit laiſſé à Merolla pour compagnon, n'avoit pas permis que le Capitaine débarquât un ſeul homme de l'Equipage. Il apportoit pour raiſon, que les Hollandois n'étoient pas moins Hérétiques que les Anglois, [& qu'ils joignoient à cette qualité celle d'Apôtres de l'erreur,] comme on l'avoit éprouvé par l'exemple de Cornelius Clas. Merolla n'étoit pas d'une opinion différente. Cependant, pour l'intérêt de la paix, il repréſenta qu'après s'être heureuſement délivré des Anglois, il ne falloit pas pouſſer la rigueur ſi loin contre les Hollandois; qu'il étoit à craindre que la ſoûmiſſion des Habitans ne réſiſtât point à cet excès de ſévérité; que ne voulant point de commerce avec les Portugais, il ne leur reſtoit aucun moyen de ſe défaire de leurs marchandiſes

(*d*) Le Capitaine s'imaginoit que c'étoit-là une ruſe des Négres, ignorant que c'étoit l'effet de la défenſe du perfide Miſſionaire.

MEROLLA. 1687.

marchandiſes, & que la Religion n'en ſouffriroit pas moins que l'Etat. Le (e) zéle du Père Benoît ne ſe rendit point à des raiſons ſi fortes, & l'emporta dans la ſuite à quelques excès, [dont il ſe repentit trop tard] (f).

Embarras où ils ſe jettent par un excès de zéle.

(g) LE jour de Pâques de l'année 1687, [jour où l'on célébroit une grande Fête, dans tous les Etats de la dépendance du Comte,] tous les Electeurs & les Gouverneurs du Pays s'aſſemblérent à la Cour du Comte (h), pour lui renouveller les témoignages de leur fidélité & de leur obéiſſance. [Cette cérémonie eſt d'un ancien uſage.] Ceux qui manquent volontairement de ſe rendre à l'aſſemblée, paſſent pour rebelles; & le Comte eſt obligé de traiter pendant les trois Fêtes tous ceux qui ſe rendent à leur devoir. [Les Electeurs & les Gouverneurs diſtribuent les Proviſions à ceux de leur ſuite.] Belvedere ayant entendu le bruit confus des Inſtrumens & des acclamations du peuple, apporta toute ſa diligence à prévenir une ſolemnité qui ne devoit pas être célébrée à Sogno, tandis que le Comte étoit excommunié. Merolla ne pénétra point ſes intentions (i), quoiqu'il l'eût vû ſortir avec tant d'empreſſement. Mais le zélé Miſſionaire ſe rendit au lieu de l'aſſemblée, & reçut froidement les politeſſes des Seigneurs, qui s'avancèrent au-devant de lui pour le ſaluer. Il ne leur répondit que par des plaintes & des reproches. Il les accuſa non-ſeulement d'avoir bleſſé leur conſcience, en recevant les Hérétiques (k), mais de manquer de reſpect pour l'Egliſe, en célébrant une Fête qui ne convenoit point aux circonſtances. Ce diſcours irrita ſi vivement le Chef des Electeurs, qu'il s'écria, dans un tranſport de colére: Que veut-on nous dire par les diſtinctions de Chrétiens, de Catholiques, d'Hérétiques? Ne ſommes-nous pas tous ſauvés par le ſeul Baptême (l)? Belvedere perdit patience à ſon tour, & ne pouvant (m) ſouffrir que la Religion fût inſultée avec cette audace, il donna un ſoufflet à l'Electeur (n) [par voie d'avertiſſement]. (o) Un affront de cette nature, cauſa beaucoup de mouvement parmi le peuple. On s'aſſembla autour du Miſſionaire. Le Comte, le Capitaine Général & le Grand Capitaine, apprenant ce qui venoit d'arriver, ſe hâtérent de paroître pour arrêter les plus furieux, & le conduiſirent en ſûreté juſqu'à ſon Couvent.

Belvedere interrompt une Fête des Négres.

Il donne un ſoufflet au Chef des Electeurs.

MEROLLA ſentit de quelle importance il étoit, pour le ſoutien de la Miſſion, de ſe reconcilier promptement avec l'Electeur (p); mais il appréhendoit de commettre l'autorité de l'Egliſe. Dans ce partage de ſentimens, il imagina un moyen de concilier tous les droits. Après avoir laiſſé paſſer quelques jours, il fit prier l'Electeur de ſe rendre au Couvent. Il lui fit un accueil fort civil, &

Méthode employée pour la réconciliation.

(e) Ce zéle pouvoit-il l'emporter ſur celui de l'Auteur.

(f) Merolla *ubi ſup.* pag. 641.

(g) C'eſt ici que commence la Section III. dans l'Original.

(h) *Angl.* pour lui ſouhaiter les bonnes Fêtes. R. d. E.

(i) *Angl.* parce qu'il étoit ſimplement venu, lui demander ſa bénédiction, & la permiſſion de ſortir du Couvent, ce qu'il ne pouvoit pas lui refuſer. R. d. E.

(k) *Angl.* les Hollandois. R. d. E.

(l) Cette exclamation donne lieu de croire que la Doctrine que le Capitaine Hollandois leur avoit enſeignée, avoit été reçue par les Perſonnes les plus diſtinguées.

(m) *Angl.* & pour toute réplique. R. d. E.

(n) Peut-on pouſſer plus loin l'impudence? & qu'elles extravagances ne font pas ces mendians Vagabonds ſous prétexte de zéle pour la Religion.

(o) *Angl.* Les Sujets de cet Electeur furent ſi irrités de cet affront qu'ils l'environnérent ſur le champ & que ceux qui étoient dehors, tâchérent en même tems d'entrer dans le lieu de l'aſſemblée. R. d. E.

(p) *Angl.* La manière dont il s'y prit pour cela mérite d'être remarquée. R. d. E.

MEROLLA. 1687.

& lui offrit de l'abſoudre, à condition qu'il retractât le langage qu'il avoit tenu publiquement, & qu'il demandât pardon à Belvédere. L'Electeur lui répondit [en ſouriant:] „ Votre propoſition n'eſt-elle pas ſingulière? Je ſuis offen- ☞
„ ſé, & vous voulez que je me reconnoiſſe coupable (*q*). Qui a reçu le ſouf-
„ flet, de votre Compagnon, ou de moi? Le Miſſionaire répliqua, que ce qui ne ſe faiſoit pas dans l'intention d'offenſer, ne devoit pas être regardé comme une offenſe; que loin de donner le nom d'inſulte au ſoufflet qu'il avoit reçu, il avoit dû le prendre pour une ſalutaire exhortation à ne plus prêter l'oreille aux ſéductions des Hérétiques; & (*r*) qu'il devoit apprendre à diſtinguer ce qui venoit d'une affection véritablement paternelle de la part de ſon Supérieur Eccléſiaſtique (*s*). Enfin, ne devez-vous pas reconnoître, ajoûta-t-il, que vous méritiez quelque punition, pour avoir oſé publier une opinion pernicieuſe dans une aſſemblée Catholique (*t*)? Toutes ces raiſons firent tant d'impreſſion ſur l'Electeur, qu'après s'être reconnu coupable, il conſentit à retracter ſes erreurs, après la Meſſe, à la porte de l'Egliſe. On lui permit néanmoins, [pour adoucir un peu ſon humiliation,] d'ajouter qu'il n'avoit ✠
péché que par un emportement de colère, & que dans le fond du cœur il n'en avoit pas eu moins de ſoumiſſion pour l'Egliſe. Enſuite, après avoir demandé pardon au Père Benoît de Belvedere, & lui avoir baiſé les pieds, il fut rétabli dans la Communion Eccléſiaſtique. Merolla éxigea auſſi qu'il fit des excuſes au Comte, pour avoir tenté d'exciter ſes Sujets à la révolte, par un diſcours impie & ſéditieux.

Le Chef des Electeurs ſe ſoûmet à l'Egliſe.

(*v*) A cette correction ſpirituelle, les Miſſionaires joignirent un ſermon, où, pour humilier les Negres & les munir contre l'orgueil & l'impureté, ils les comparèrent aux porcs & aux ſinges du Pays.

(*a*)

(*q*) *Angl.* Il a été l'Aggreſſeur, & il faudra que je demande pardon, c'eſt moi qui ai reçu le ſouflet, & je paſſerai cependant pour l'avoir offenſé. R. d. E.

(*r*) *Angl.* Vous devez d'ailleurs conſidérer que ce ſouflet vous a été donné par votre Père ſpirituel, à qui il convient de vous corriger, & qui n'a agi en cela que par un mouvement de l'affection paternelle qu'il vous porte.

(*s*) On retranche du texte ces deux lignes ſuivantes: *Et ſe ſouvenir que le ſoufflet qu'on reçoit de la main d'un Evêque, dans le Sacrement de la Confirmation, paſſe moins pour une tache que pour un honneur.* R. d. T.

☞ (*t*) C'eſt par de ſi vains ſophiſmes, auroit du dire l'Auteur, qu'il l'emporta, ſur les ſolides raiſons de l'Electeur.

(*v*) Les mêmes raiſons de crainte ou d'égard pour les Moines, ou pour l'Egliſe Romaine en général, qui ont engagé le Traducteur à ſupprimer ou à mutiler quantité d'Articles de ſon Original, comme nous en avons déja donné quantité d'éxemples, l'ont obligé d'en faire autant ici. Voici ce que diſent les Auteurs Anglois. Qu'on juge par-là du caractère & de l'injuſtice de cette vile eſpéce d'hommes. (Il y a proprement dans l'Original de cette vermine ou de ces Chenilles ſpirituelles.) Pour achever cette Farce, ils firent à l'Electeur & aux gens de ſa ſuite un ſermon, ou pour parler plus juſte & à la lettre, une Leçon dans laquelle iis les avertiſſent entr'autres choſes, d'être en garde contre l'orgueil & l'impureté; & les comparent aux Pores & aux ſinges du Pays. Citons quelques traits de cet éloquent diſcours, par leſquels on pourra juger du reſte. Ce Lucifer, le Prince de la Lumiè-
„ re fut précipité dans l'Enfer avec tous ſes
„ Adhérens, à cauſe de ſon Orgueil. Croyez-
„ vous que l'impur & le ſuperbe puiſſent ja-
„ mais habiter dans le ſéjour de la Paix &
„ de la Sainteté. Quelques-uns d'entre vous
„ reſſemblent à vos *Makkakos*, ou à nos ſin-
„ ges; qui après avoir dérobé tout ce qu'il trou-
„ vent à leur portée, ſe laiſſent prendre &
„ même tuer plûtôt que de lâcher leur proye.
„ C'eſt encore ainſi que les Porcs impurs ſe
„ vautrent dans leurs propres ordures, ſans
„ ſe nettoyer „. Mais ces Leçons ne convenoient à perſonne mieux qu'aux Miſſionaires eux-mêmes, qui, ſuivant ce qu'ils venoient d'établir, avoient fait paroître tant d'orgueil, tant d'arrogance, & tant d'opiniatreté & cela contre toute raiſon, & toute juſtice. Donnons-en un nouvel Exemple. R. d. E.

(x) QUOIQUE le Comte fut excommunié pour la ſeconde fois, un léger incident l'avoit diſpoſé à ſupporter cette diſgrace avec ſoûmiſſion. La Comteſſe ſon épouſe, allarmée d'une infirmité paſſagère (y), fit demander à l'Auteur quelques ſecours contre ſa maladie. Il s'empreſſa de la viſiter, accompagné du Père Etienne Romano, autre Capucin de la Miſſion, qui avoit quelque connoiſſance de la Médecine. Leurs remédes & leurs ſoins rétablirent bien-tôt la Comteſſe. [Il paroît que cette Dame étoit fort dévote, & ſouvent lorſque ſon Mari étoit brouillé avec les Miſſionaires, elle envoyoit à ces derniers des Oranges des Limons & d'autres rafraîchiſſemens,] & ce zéle à la ſervir, que le Comte avoit obſervé ſecrétement (z), lui fit ouvrir les yeux ſur les véritables intentions des Miſſionaires. [Il comprit que la charité ſeule les animoit dans leurs corrections ſpirituelles, comme dans les ſecours déſintéreſſés qu'ils avoient offerts à ſa femme.] Merolla, [informé de ce changement,] ſaiſit une ſi favorable occaſion pour ſe rendre au Palais. Il pria le Comte de faire réfléxion, qu'en l'excommuniant, il n'avoit ſuivi que ſon devoir; & que ſi les (a) Fidelles prétendoient n'être aſſujettis qu'à leurs propres inclinations, ils devoient renoncer à la qualité de Chrétiens, & rentrer ouvertement dans le Paganiſme. Il le preſſa de ſe ſoûmettre aux cenſures de l'Egliſe; enfin (b), pour adoucir ſes inſtances & ſes reproches, il lui repréſenta les dangers & les peines où les Miſſionaires ne craignoient pas de s'engager (c), dans la ſeule vûe de ſe rendre utiles au ſalut des Négres; & l'ayant attendri par cette peinture, il lui demanda s'il ne devoit pas la reconnoiſſance & l'affection d'un fils à des Péres ſi généreux & ſi tendres.

MEROLLA. 1678.

Occaſion que le Comte prend pour ſe réconcilier avec le Miſſionaire.

*IL y avoit plus d'un mois (d) que le Comte n'étoit entré dans l'Egliſe qu'à la dérobée & ſans s'approcher de l'Autel. (e) Quelques jours aprés, il envoya prier l'Auteur de l'abſoudre. Merolla y auroit conſenti volontiers; mais Belvedere jugea qu'il falloit attendre le départ des Hollandois. Cependant [le jour de la Pentecôte,] le Comte renouvella ſa priére, en faiſant entendre que ſes Sujets, qui ne le verroient pas à l'Egliſe, en pourroient prendre occaſion de ſe ſoûlever (f). Merolla crut qu'il étoit tems de le ſatisfaire. [Le Capucin qui ſçût bien ſe prevaloir de la diſpoſition où le Comte étoit de céder,] lui fit dire de ſe rendre le lendemain à la Meſſe, vêtu en pénitent, & de ſe faire accompagner de tous les Seigneurs de ſa Cour (g). A leur arrivée, il adreſſa au Comte un diſcours mêlé de tendreſſe & de force, dans lequel il lui repréſenta le tort qu'il faiſoit (b) à ſon Peuple, & qu'il faiſoit à lui-même, en accordant

Formalités de la réconciliation.

(x) *Angl.* la même nuit que le Comte fut excommunié pour la II. fois. R. d. E.

(y) *Angl.* envoya ſon Fils prier l'Auteur de la venir voir. R. d. E.

(z) *Angl.* lui fit beaucoup de plaiſir. R. d. E.

(a) *Angl.* & que s'il prétendoit. R. d. E.

(b) *Angl.* enfin pour prévenir la colère & l'emportement auquel il ſe livroit ordinairement dans ces occaſions, il lui repréſenta les dangers auxquels il avoit expoſé ſa vie, pour ſon bien, ajoûtant qu'il ne pouvoit qu'avoir pour lui une affection particuliére, puis qu'il étoit ſon Fils ſpirituel. R. d. E.

(c) Il veut parler de leur arrivée dans ce Pays.

(d) *Angl.* Depuis la Mi-Carême, juſqu'à la Pentecôte. R. d. E.

(e) *Angl.* La veille de l'Aſcenſion. R. d. E.

(f) *Angl.* pour prévénir cette révolte il promettoit de conſentir à tout ce que Merolla avoit éxigé de lui, pourvû qu'il voulut l'abſoudre. R. d. E.

(g) *Angl.* de tous les Electeurs de même que des deux Capitaines, du Général, & du Grand Capitaine. R. d. E.

(b) *Angl.* au ſalut de ſes Peuples. R. d. E.

MEROLLA. 1687.

accordant l'entrée de ſes Etats aux Hérétiques [*ainſi fut commandé, & ainſi fut fait*, dit à cette occaſion, le Miſſionaire, d'un air de triomphe.] Enſuite, prenant le Miſſel, il éxigea de lui & de toute l'Aſſemblée un ſerment ſolemnel, par lequel ils s'engageoient tous (*i*) à ne recevoir aucun Vaiſſeau Anglois dans leurs Ports. Ce ſerment, remarque l'Auteur, n'a jamais été violé. Pour pénitence Eccléſiaſtique, il fit promettre au Comte d'employer ſon autorité pour faire recevoir le Sacrement de Mariage à trois cens de ſes Sujets, qui vivoient dans un commerce libre avec leurs femmes. Cette condition fut acceptée avec joie. Le Comte entra dans l'Egliſe d'un air de triomphe; & ſa reconciliation fut ſi ſincère, qu'il ne donna jamais dans la ſuite aucun ſujet de plainte aux Miſſionaires.

Serment que Merolla éxige des Négres.

[LE Comte reconcilié, tint plus qu'il n'avoit promis, puiſqu'il fit marier quatre cens de ſes Sujets. Belvedere croyant que cet éxemple pouroit engager les autres à en faire autant, parcourut le Pays, & ſi l'on en croit notre Auteur ſes efforts furent ſi heureux qu'il y en eût ſix cens qui ſe marièrent en moins de ſix ſemaines. Mais la fatigue qu'il eût à ſoûtenir, lui cauſa, à deux journées du Couvent, une attaque de Goute dans l'eſtomac, qui l'emporta peu de tems après. D'un autre côté l'Auteur étant auſſi tombé malade, il ne lui fut pas poſſible de pouſſer cette entrepriſe (*k*).]

Querelle des Princes neveux du Comte.

(*l*) MAIS l'humeur bouillante des jeunes Seigneurs Négres leur cauſoit quelquefois d'autres embarras. Un jour, le Capitaine Général, qui étoit fils d'un frére du Comte, prit querelle avec un autre neveu du Comte par ſa ſœur. Après s'être échauffés mutuellement par quantité d'injures, celui-ci tomba bruſquement ſur l'autre, & le maltraita de pluſieurs coups. [Il le fit auſſi ſouvenir de l'affront, qu'il avoit reçu dernièrement des Anglois.] Le Comte, à qui l'offenſé porta ſes plaintes, lui répondit qu'il ne voyoit aucun moyen de faire juſtice entre deux ennemis qui étoient ſi proches parens. Ce n'étoit pas le premier affront que le Capitaine général eût reçu du même côté. Le frére de la Comteſſe (*m*) l'avoit outragé dans quelques occaſions. Il ſe reſſentit ſi vivement de la froideur du Comte, qu'étant ſorti, avec ſes trois frères, il raſſembla un grand nombre de leurs Partiſans, & fit propoſer le combat à ſes ennemis [ſans que perſonne s'en apperçut.] (*n*) Mais ils trouvèrent ſi peu de perſonnes qui vouluſſent entrer dans leur querelle, qu'ils ne parurent point au lieu marqué pour la déciſion. [Les Négres vuident les querelles particulières qu'ils ont entr'eux, non en combat ſingulier, mais de la même manière qu'ils font la guerre à leurs Voiſins, c'eſt-à-dire que chacun raſſemble de ſon côté autant d'Amis qu'il peut, & qu'après les

(*i*) *Angl.* à mourir plûtôt que de recevoir &c. R. d. E.

(*k*) Merolla *ubi ſup.* pag. 643.

(*l*) *Angl.* Il ne ſera pas hors de propos de rapporter ici une querelle qui s'éleva parmi les Négres la 4e année de la Miſſion de l'Auteur. R. d. E.

(*m*) *Angl.* lui avoit déja fait le même mauvais traitement, il y avoit quelque-tems, de ſont qu'il répondit avec vivacité „ Quoi! Vôtre Excellence voudroit-elle que j'oubliaſſe „ encore ce nouvel affront? Non je n'en „ ſuis pas le Maître, & je ferai voir à mes Ennemis, que je ne ſuis pas ſi fort à mépriſer. R. d. E.

(*n*) *Angl.* Mais comme ils n'étoient pas en état de leur faire tête, ſans le ſecours des Troupes de leur Oncle, qui avoient déja pris le parti du Capitaine Général, ils n'oſérent point paroître. R. d. E.

les avoir rangés en bataille, à la vûe l'un de l'autre, ils en viennent d'abord aux injures & des injures aux coups.] MEROLLA. 1687.

QUELQUES jours après, deux Electeurs, dont l'un, nommé *Mani Enquella*, étoit cousin du Comte, se rendirent auprès du Capitaine Général, pour lui proposer un accommodement. Ils le trouvèrent majestueusement assis sous un parasol, qui avoit l'apparence d'un dais. A leur approche, il leur déclara, d'un air fier, que ceux qui désiroient de lui parler devoient se prosterner devant lui. Sur le refus qu'ils firent de lui rendre un honneur qui n'appartenoit qu'au Comte, il entra dans un transport de colère; & levant l'étendart de la révolte, il alla camper à deux journées de la Ville, avec tous ses Partisans. Ses frères se rendirent immédiatement dans sa Province, pour y lever d'autres Troupes. C'étoit un vaste Canton des Etats de Sogno, dont il avoit obtenu le Gouvernement, pour récompense d'avoir éteint dans sa source une rébellion dangereuse, [dont l'Auteur se faisoit appeller Duc de Bamba & de Sogno.] Il devoit y suivre ses frères, avec plusieurs petites piéces de campagne, trois cens mousquets, trente barrils de poudre, un grand nombre d'arcs, & quantité d'autres munitions. Des préparatifs si redoutables avoient jetté l'allarme à la Cour de Sogno, lorsque les Missionaires entreprirent d'arrêter les suites de cette guerre (*o*). Révolte du Capitaine Général.

(*p*) CEPENDANT ils avoient attendu que le Comte fut venu leur représenter ses inquiétudes, & solliciter leur secours. Alors Merolla lui offrit de se rendre auprès du Capitaine Général, & d'employer tout son crédit pour le faire rentrer dans la soûmission. En effet, il partit dans son hamack. Mais à peine eut-il fait deux ou trois milles, qu'il fut arrêté par une garde de Soldats, qui lui défendirent d'aller plus loin. Il vouloit passer, malgré cet ordre; lorsqu'il fut surpris de voir le Commandant des Négres à genoux, pour l'arrêter par d'humbles prières. C'est la posture que les Négres de Sogno prennent en parlant aux Missionaires & à leurs Princes. [Mais comme l'Auteur ne s'étoit point attendu à trouver tant de respect dans une Troupe de rebelles], il s'imagina que c'étoit une marque de repentir & de soumission. Dans cette idée, il crut pouvoir continuer sa marche. Quelle fut sa frayeur de sentir aussi-tôt le bout d'un fusil appuyé sur ses épaules, & d'entendre le Commandant, [qui, sans quitter sa posture respectueuse,] le menaça de lâcher le coup s'il faisoit un pas de plus! Après quelques remontrances inutiles, il prit le parti de mettre son crucifix entre les mains d'un Négre, en lui ordonnant, [au nom de Dieu,] de le porter au Capitaine Général, pour faire foi de sa marche & des pieuses intentions qui l'amenoient. Ses ordres furent éxécutés; mais il n'en fut pas moins obligé de prendre un autre chemin, par lequel il arriva, le soir du même jour, dans le Pays de Khitombo. Le Capitaine Général [s'y étoit arrêté avec ses Troupes, parce que portant le nom de cette Province, il se flattoit que les Habitans se soulèveroient d'eux-mêmes en sa faveur.] Il fit dire au Missionaire, qu'il le prioit de ne pas avancer plus loin, & que son dessein étoit d'aller lui-même au-devant de lui. [Cette civilité augmenta les espérances & le courage de

Merolla entreprend de rétablir la paix.

Etrange Prière d'un Commandant Négre.

Négociation de Merolla.

(*o*) Merolla *ubi sup.* pag. 645.

(*p*) *Angl.* Le jour de la Toussaints, le Comte, avec un air inquiet, vint trouver l'Auteur, & lui communiqua la rébellion excitée contre lui &c. R. d. É.

MEROLLA. 1687.

de Merolla.] Il fit répondre au Prince, que s'il vouloit remplir le devoir d'un Chrétien fidéle & ſoûmis à l'autorité de l'Egliſe, non-ſeulement il abandonneroit les armes, qu'il avoit priſes contre ſon oncle & ſon Souverain, mais que ſans quitter le lieu où il étoit, il attendroit reſpectueuſement les ordres du Comte. [Cependant comme une propoſition ſi vague pouvoit lui laiſſer quelque ſujet de défiance, il ajoûta qu'il lui donnoit ſa parole d'obtenir de la Cour des conditions favorables,] & ne demandant que de la ſûreté pour le paſſage de ſes lettres, il lui propoſa de les faire porter au ſommet d'une pique, pour donner, ſuivant l'uſage du Pays, plus d'éclat & d'autorité à ſa négociation.

LE Capitaine Général conſentit à toutes ces propoſitions; mais il fit répéter au Miſſionaire, qu'en attendant la réponſe du Comte, il lui paroiſſoit inutile qu'il prît la peine de venir dans ſon camp. [Sa crainte étoit ſans doute que la préſence de Merolla ne refroidît le zéle & l'attachement de ſes Troupes.] Le Miſſionaire ne voyant aucune utilité à demeurer plus long-tems dans la Province de Khitombo, prit le parti de retourner à ſon Couvent, & ſe hâta d'envoyer ſon Interpréte au Comte, pour lui communiquer l'effet de ſon voyage (q). La joie du Comte fut ſi vive, que ne ſe fiant point aſſez au récit de l'Interpréte, il voulut, dit l'Auteur, que cette heureuſe nouvelle lui fût confirmée par la bouche d'un Prêtre. Toutes ces diſpoſitions paroiſſoient lui faire ſouhaiter la paix. Cependant il pria le Miſſionaire de répondre à deux queſtions; la premiére, pourquoi il n'avoit pas excommunié le Grand Capitaine, qui avoit eu l'audace de prendre les armes contre ſon Souverain? La ſeconde, quel châtiment méritoit une ſi grande offenſe? Merolla ne marqua point d'incertitude ſur le premier de ces deux points. Il juſtifia ſa conduite par deux raiſons. L'offenſe du Grand Capitaine ne regardoit point l'Egliſe (r); & d'ailleurs, il s'étoit rendu à ſes premiéres ſollicitations. Mais à l'égard du ſecond article, il fut d'autant plus embarraſſé, qu'il crut découvrir dans les yeux du Comte une envie ſecréte de faire déclarer ſon neveu rebelle, pour ſe mettre en droit de le punir lorſqu'il ſe ſeroit livré entre ſes mains. Il évita le piége par une plaiſanterie dont l'effet ſurpaſſa ſes eſpérances. Les Miſſionaires avoient au Couvent un jeune Négre, qu'ils élevoient avec ſoin, & pour qui le Comte avoit conçu beaucoup d'affection. Pour la ſeconde queſtion, lui dit Merolla, Votre Excellence permettra que j'en laiſſe la réponſe à notre éleve. Toute l'aſſemblée applaudit au Miſſionaire par un éclat de rire (s), & le Comte n'inſiſta point ſur ſa queſtion.

Il retourne à Sogno.

Joie du Comte. Deux queſtions captieuſes qu'il fait à Merolla.

[MAIS (t) lorſqu'on croyoit la reconciliation certaine,] le Gouverneur de Khiova, fils aîné du Comte, parut avec une Armée nombreuſe, qu'il venoit de lever pour la défenſe de ſon père. [Le Comte qui avoit d'abord été fort civil

Incident qui rallume la guerre.

(q) *Angl.* L'Interpréte, quoiqu'il parut vouloir s'acquiter de cette commiſſion, n'en fit cependant rien, parce qu'il la trouvoit trop dangereuſe. Il eſt ordinaire aux Négres, de ſe défier de tout ce que les Interprétes leur diſent, à moins qu'il n'y ait là préſent un Prêtre pour donner du poids à leurs paroles. Quelque fois ces Meſſagers ont été arrêtés & punis ſur de ſimples ſoupçons. La-deſſus le Miſſionaire prit le parti d'aller lui-même à la Cour & d'informer le Comte de tout ce qui s'étoit paſſé, ce qui parut le tranquilliſer beaucoup. R. d. E.

(r) Mauvaiſe Raiſon! Il ne tenoit qu'à lui d'en faire la cauſe de l'Egliſe, à l'exemple de ceux de ſa Communion, qui en avoient ſouvent fait autant, dans des occaſions peu importantes.

(s) *Angl.* il fut lui-même charmé d'avoir ſçu eſquiver une queſtion ſi captieuſe. R. d. E.

(t) *Angl.* trois ou quatre jours après. R. d. E.

civil, juſqu'à l'humilité, changea de manières à l'arrivée de ce ſecours & devint fier & hautain.] D'un autre côté, le Capitaine Général, qui avoit promis de ſe préſenter au Comte ſans autre eſcorte que ſes trois frères, arriva, ſuivi de toutes ſes Troupes; & les ayant rangées en bataille devant l'Egliſe, [en préſence de celles du Gouverneur de Khiova,] il attendit dans cette ſituation que le Comte vînt recevoir ſes excuſes & lui promettre l'oubli de ſon crime. Les deux Armées ſe trouvèrent à la vûe l'une de l'autre. Merolla, effrayé d'un contre-tems ſi terrible, n'oſoit ſe promettre d'arrêter des furieux, qui ſembloient n'attendre que le ſignal pour en venir aux mains. Il dit au ſecond fils du Comte, qui ſe trouvoit dans le Couvent, que ſi le Comte ſon père prenoit un peu de confiance à ſes conſeils, il ſe garderoit bien d'écouter ſon reſſentiment dans cette conjoncture. „ Des rebelles, répondit ce jeune „ Prince, qui viennent demander grace avec cet appareil, méritent d'être reçus à coups de balles & de ſabres (v). [Ce langage ne faiſant que redoubler les allarmes du Miſſionaire,] il alla trouver ſur le champ un des frères du Capitaine Général, qui faiſoit ſous lui l'office de Sécretaire, & qui paſſoit pour un eſprit ſage & modéré. Il lui expliqua ſes ſentimens ſur ces apparences d'hoſtilité. On lui répondit que tous les Soldats qu'il voyoit autour de lui ſeroient congédiés avant le ſoir. En effet, l'éxécution ſuivit de près cette promeſſe. MEROLLA. 1687.

MEROLLA fit avertir auſſi-tôt le Comte de l'heureuſe diſpoſition de ſes quatre neveux. On convint qu'ils paroîtroient le lendemain devant lui, ſans aucune ſuite. Ils vinrent enſemble devant la porte de l'Egliſe, où l'on avoit pris ſoin de préparer trois fauteuils de cuir; l'un pour le Comte, l'autre (x) pour Merolla; & le troiſiéme pour le Capitaine Général. Le Comte prit la gauche, avec ſa modeſtie ordinaire. Après un moment de ſilence, le Capitaine Général ſe leva, fit trois profondes révérences, & reconnoiſſant ſa faute, en demanda humblement pardon. Le Comte, qui avoit affecté juſqu'alors un air penſif, prit tout-d'un-coup une contenance fière, ſecoua la tête, [pour faire voir qu'il n'étoit pas trop content de ce qui venoit de ſe paſſer,] & ſe tournant vers Merolla: „ Eſt-ce là, lui dit-il, ce que vous me demandiez? „ Etes-vous ſatisfait, mon Père? Etes-vous content? Enſuite s'étant levé bruſquement, il ſe retira ſans ajoûter un ſeul mot. On eut beaucoup de peine enſuite à le faire conſentir au rétabliſſement de ſes neveux dans leurs Emplois. Il ſaiſit les premières occaſions pour dépouiller de leurs Gouvernemens pluſieurs Manis qui étoient attachés au Capitaine Général, ſur-tout ceux qui étoient voiſins de ſa Province. Il leur donna pour ſucceſſeurs ſes propres créatures; & par degrés il affoiblit beaucoup un pouvoir qu'il avoit appris à redouter.

Elle eſt appaiſée par Merolla.

Entrevûe du Comte & de ſes neveux.

APRÈS cette Relation, qui jette quelque lumière ſur les affaires & les uſages du Pays, l'Auteur termine la première Partie de ſon Ouvrage par deux

Avantures dont on laiſſe le jugement au Lecteur.

(v) *Angl.* je n'en ſuis pas tellement convaincu, repliqua le Miſſionaire, que je ne me flatte encore de trouver quelque remède à ce mal. R. d. E.

(x) *Angl.* l'autre pour moi, dit l'Auteur. Sur quoi les Auteurs Anglois font cette remarque. Pourquoi ne prenoit-il pas la première place des trois? La modeſtie du Comte, n'étoit pas un Exemple pour lui. R. d. E.

MEROLLA. 1687.

deux ou trois Hiſtoires (y), dont on laiſſe le jugement au Lecteur. Un Soldat (z) Portugais de Loanda, qui avoit été réprimandé pluſieurs fois par ſon Père, lâcha ſur lui un coup de piſtolet [dans le deſſein de le tuer, & de ſe délivrer par-là de l'importunité de ſes reproches.] La balle frappa le front du Père; mais au-lieu d'y entrer, elle rejaillit ſur le front de ce fils dénaturé & lui fit une bleſſure dangereuſe. Il ſe jetta auſſi-tôt dans l'Egliſe, comme dans un aſile [dont ſa dépravation ne l'empêchoit pas de reconnoître la ſainteté.] Mais n'en jugeant point d'aſſez sûr pour un ſi grand crime, il s'embarqua dans l'eſpérance de paſſer au Royaume de Loango, & de-là en Europe. Les Hollandois, qui s'étoient chargés de lui, l'abandonnèrent au Cap-*Padron*, à l'embouchure de la Rivière de Zaire. Il y demeura quelque-tems. La néceſſité le forçant de chercher une autre retraite, il réſolut de paſſer dans le Royaume d'*Anguay*; & l'Auteur le vit en chemin, ſe ſervant de ſon épée au-lieu de canne, pour s'appuyer. Quelques Matelots Anglois, dont il implora le ſecours, ne ſentirent aucun mouvement de compaſſion pour un parricide & un déſerteur. L'Auteur ajoûte que tout l'art des Chirurgiens ne parvint jamais à fermer ſa bleſſure, & que pendant tout le reſte de ſa vie, il porta la marque de ſon crime imprimée ſur le front. [C'eſt-là ce qu'il trouve de plus merveilleux dans cette hiſtoire. Pour nous il nous paroît qu'il n'y a rien de plus remarquable, que la circonſtance de la balle qui rejaillit avec aſſez de force pour faire une bleſſure dangereuſe.] Une autre Avanture, [qui méritoit encore moins d'entrer dans un Ouvrage ſérieux,] c'eſt celle d'un Négre, qui, s'étant moqué pluſieurs fois des avis d'un Miſſionaire, [qui l'exhortoit à renoncer à ſa vie déréglée,] fut enlevé par une main inviſible, laiſſa pour adieu un grand coup de pied à ſon compagnon, qui s'efforçoit de le retenir, & diſparut au milieu des airs. Les témoins de cet événement, ajoûte l'Auteur, ſont encore pleins de vie au Royaume de Congo. [Cette circonſtance ne rend pas ſon récit plus digne de foi, puiſque ces témoins ne ſont pas plus à portée d'être interrogés que s'ils étoient morts, & que l'Auteur ſçavoit fort bien que perſonne n'entreprendroit de faire un Voyage au Royaume de Congo, pour s'informer de la vérité du fait.] Il parle avec la même admiration de quelques naiſſances monſtrueuſes, qui arrivèrent de ſon tems. Un enfant vint au monde avec de la barbe & toutes ſes dents. On vit naître d'une ſeule couche un enfant noir & un blanc. Une Négreſſe devint mère d'un enfant blanc (*a*).

Naiſſances monſtrueuſes.

(y) *Angl.* ſi peu vraiſemblables, qu'il n'y a que lui au Monde qui eut ôſé les publier. R. d. E.

(z) *Angl.* vrai ſcélérat. R. d. E.

(*a*) Merolla *ubi ſup.* pag. 684.

§. III.

MEROLLA 1687.

§. III.

Voyage de l'Auteur au Royaume de Kakongo.

Maladies & difficulté de ſe rétablir.

DANS la ſeconde année de ſa Miſſion, Merolla fut attaqué d'une fiévre violente, qui le conduiſit au bord du tombeau. L'unique remède que les Européens du Pays puiſſent employer, eſt de ſe faire tirer tout le ſang qu'ils ont dans les veines, & de s'en former un nouveau avec les nourritures du Pays. Ceux qui ſurvivent à cette eſpèce de métempſicoſe, éprouvent de longues douleurs & ſe rétabliſſent lentement. Il ne faut, ſuivant l'Auteur, que quatre mois & quatre jours, pour accoutumer le corps à des alimens étrangers; mais deux ou trois années de ſoins & d'attention ſuffiſent à peine pour le rétabliſſement de la ſanté. On peut conſulter *Cavazzi de Montecucculo*, qui a traité cette matière dans ſa Deſcription Hiſtorique du Royaume de Congo (*a*).

Le Roi de Kakongo demande des Miſſionaires.

TANDIS que Merolla étoit dans la langueur de ſa maladie, incertain de ſa vie ou de ſa mort, il reçut un Envoyé du Roi de Kakongo, avec une Lettre de ce Prince, qui lui marquoit de la diſpoſition à recevoir la Foi (*b*) Chrétienne dans ſes Etats, & qui le preſſoit de lui (*c*) rapporter un ſi généreux préſent. Il paroît que le Comte de Sogno lui avoit donné ſa ſœur en mariage, à condition qu'il embraſſeroit le Chriſtianiſme. Merolla ſe vit dans la néceſſité de s'excuſer ſur ſa maladie. Il n'y avoit point alors d'autre Miſſionaire que lui dans les Etats du Comte: mais promettant de ſe rendre à Kakongo dès qu'il ſeroit rétabli, il demanda deux graces au Roi dans l'intervalle; l'une, d'ordonner au Gouverneur d'une Iſle, nommée *Kairakakongo*, dans la Rivière de Zaire, de laiſſer planter une Croix dans cette Iſle; l'autre, d'aſſigner d'avance un lieu dans ſes Etats pour y bâtir une Egliſe.

Sa mort produit un changement.

CES deux faveurs furent accordées. Bien-tôt un Miſſionaire, arrivé de Loanda, partit de Sogno pour ſuppléer au défaut de Merolla [& mettre d'abord la main à l'œuvre de la Converſion.] Mais en arrivant à *Bomankoy*, Capitale du Royaume d'Angoy [au Nord de la Rivière de Zaire] il apprit que l'ancien Roi de Kakongo étoit mort (*d*), & qu'on doutoit des intentions de ſon Succeſſeur. Cette nouvelle réfroidit le Miſſionaire, juſqu'à lui faire reprendre immédiatement le chemin de Sogno. Cependant il s'employa, dans ſon retour, à l'inſtruction de quelques Iſles ſur la Rivière de Zaire. Il paſſa même dans celle de Kairakakongo, pour y ſonder les diſpoſitions des Habitans. Une croix, qu'il y trouva plantée, lui donna occaſion de leur demander s'ils vouloient recevoir l'Evangile. Les Gouverneurs lui répondirent que ſans le conſentement du nouveau Monarque, ils ne pouvoient accepter une Religion étrangère; mais qu'ils étoient prêts à l'embraſſer avec la permiſſion de leur Maître. [Quelques railleurs lui demandèrent en ſe moquant, ſi quand ils ſeroient

(*a*) Livre. I. pag. 146; & Livre III. pag. 300.

(*b*) *Angl.* Romaine. R. d. E.

(*c*) *Angl.* de faire le plus de diligence qu'il pouroit. R. d. E.

(*d*) *Angl.* & qu'on lui avoit donné un Succeſſeur. R. d. E.

MEROLLA. 1687.

roient malades, le bois de cette Croix les guériroit ? L'Auteur ſuppoſe qu'ils tinrent ces Diſcours à l'inſtigation des Sorciers ou Prêtres du Pays, qui, n'ignorant pas que dès que la Religion Chrétienne ſeroit reçûe, on les perſécuteroit, jugèrent ſans doute, qu'ils devoient s'y oppoſer (*e*).] Le Miſſionaire, n'eſpérant rien de ſes inſtances, prit le parti d'attendre une occaſion plus favorable. [Mais le Comte réſolut de les obliger à obéir à l'ordonnance de leur dernier Roi, & dans ce deſſein, il leva une Armée & marcha contr'eux.]

Départ de Merolla pour la même entrepriſe.

TROIS ans après, on vit arriver au Couvent de Sogno deux Miſſionaires, le Père André de Pavie, qui avoit été nommé Supérieur à la place de Merolla, & le Père Ange-François de Milan, avec un Frère-Lay, nommé Giulio d'Orſa. L'Auteur, qui commençoit à reprendre ſes forces [par les rafraîchiſſemens que ces nouveaux Miſſionaires lui avoient apportés d'Europe,] réſolut ſérieuſement d'entreprendre la Miſſion de Kakongo; mais il ignoroit par quels lieux il devoit commencer. Il voyoit peu d'apparence de réuſſir à Kiovakianza. Les Habitans n'avoient pas vû de Prêtres depuis pluſieurs années. D'ailleurs, il ſe ſouvenoit d'y avoir été maltraité, dans un voyage qu'il y avoit fait autrefois (*f*). Ce Pays, qui eſt à quatre ou cinq journées de Sogno, étoit alors en guerre avec le Comte; & l'arrivée du Miſſionaire ayant paru ſuſpecte, il avoit été renfermé dans une étroite priſon, où il couroit riſque de languir longtems, ſi l'avarice, dit-il, n'eût eu plus de part à ſa liberté que la charité & la juſtice (*g*).

Il eſt preſſé de ſe rendre à Congo.

CES obſtacles n'étant pas capables de l'arrêter, il ſe procura [quoiqu'avec peine] des Interprétes ou des guides d'un rang diſtingué (*b*), tels que le fils de Dom Stephano & deux neveux du Comte de Sogno [qui étoient le Sécretaire, & ſon Frère dont on a parlé plus haut.] Mais lorſqu'il ne manquoit plus rien à ſes préparatifs, il vit ſon projet renverſé par le Comte, qui refuſa de conſentir au départ des deux Princes ſes neveux. Ce contre-tems le fit changer de réſolution. Il prit celle de s'embarquer pour Angoy, dans l'eſpérance de gagner de-là le Royaume de Kakongo. Cependant le regret qu'il avoit d'abandonner ſes premières vûes, lui fit envoyer à Kiovakianza un Négre [de Sogno, & de beaucoup d'eſprit,] qui avoit reçu ſon éducation au Couvent, & qui baptiſa plus de cinq mille enfans dans cette Ville. L'Evêque de Loanda récompenſa dans la ſuite cet Apôtre Négre, en le nommant Chanoine de ſon Egliſe.

[LORSQUE Merolla fut prendre congé du Comte, ce dernier lui dit, que ſon Voyage étoit ſi précipité qu'il ne pouroit lui fournir d'autres proviſions qu'une couple de Chévres, & quelques Légumes.] Le premier Port où Merolla deſcendit, fut celui de Kapinda, dans le Royaume d'Angoy. Les Portugais & les Hollandois y font le Commerce pendant toute l'année; mais avec ſi peu d'ardeur pour le progrès de la Religion, que le Miſſionaire n'y trouva qu'un ſeul Habitant

(*e*) C'étoit-là une raiſon ſolide & ſuffiſante pour s'y oppoſer, n'en euſſent-ils point eu d'autres. Peut-être qu'ici les Prêtres Romains condamneront la perſécution, mais ils ſe font une gloire de l'autoriſer dans les Pays étrangers.

(*f*) *Angl.* Il partit de Sogno qui en eſt éloigné de quatre ou cinq journées. Le lieu d'où il venoit, le fit regarder de ſi mauvais œil qu'il n'y fit que peu ou point de fruit. D'ailleurs s'étant hazardé à prendre un peu de Talc que le Pays produit en abondance, il fut pris & mis en priſon. Il en ſortit enfin, mais l'Avarice, à ce qu'il prétend eut plus de part à ſa Liberté, &c. R. d. E.

(*g*) Merolla Voyage. pag. 630.

(*b*) *Angl.* Mais remarquant que leur départ ne plaiſoit pas trop au Comte. R. d. E.

MEROLLA. 1687.

☞Habitant diſpoſé à l'écouter. [Mais les femmes furent ſi charmées du Portrait de la Vierge Marie, que frapant des mains, (ce qui eſt parmi ces Peuples un acte de Dévotion) elles s'écrioient *Eguandi*, *Ziambiabungu magott Benkbi Benkbi!* c'eſt-à-dire, *c'eſt ici la Mère de Dieu Ah! qu'elle eſt belle!* Se jettant enſuite à genoux elles l'adoroient. Cet acte de Piété, (il auroit du dire d'Idolâtrie,) dans un Peuple ſi ignorant, le toucha tellement qu'il en pleura de joie.] Il ne laiſſa point de s'y arrêter quelque-tems. Un jour le Mafukka, ou le Chef de la Ville, vint lui déclarer qu'il avoit ordre du Roi de Congo d'envoyer à la Cour de ce Prince tous les Capucins qui paroîtroient dans le Pays. Merolla lui répondit que venant de Sogno, il n'étoit pas sûr d'être vû de bon œil à la Cour de Congo. Le Mafukka ſe chargea d'écrire au Roi, pour conſulter ſes volontés. Enſuite il (*i*) pria le Miſſionaire d'écrire lui-même. Merolla y conſentit d'autant plus volontiers, que la Cour de Congo étant éloignée de trois journées par eau & de quatre par terre, il ne vouloit pas riſquer un voyage pénible, ſans être aſſûré d'un favorable accueil.

Comment il s'en diſpenſe.

QUELQUES jours après, s'étant rendu dans un autre Port du Royaume d'Angoy, il écrivit au Roi du Pays, pour lui donner avis de ſon arrivée. Quoiqu'il eût choiſi, pour préſenter ſa Lettre, un Portugais, nommé *Ferdinand Gomez*, qui s'étoit établi depuis quelques années dans cette Nation, il le connoiſſoit ſi avare, que n'oſant lui donner toute ſa confiance, il crut lui devoir aſſocier dans cette commiſſion un Négre, parent du Roi. Il les (*k*) chargea de ſes préſens, qui conſiſtoient en deux couronnes; l'une de criſtal, pour le Roi, & l'autre de verre bleu, pour la Reine. Elles furent reçues ſi favorablement, que le Roi ſe mit la ſienne auſſi-tôt ſur la tête & preſſa la Reine de ſuivre ſon éxemple. Toute l'Aſſemblée en marqua de l'étonnement, parce qu'il eſt défendu aux Monarques d'Angoy, par une loi du Pays, nommée ☞*Regilla*, d'employer à leur parure aucun ornement de l'Europe. [Mais ce Prince affectoit de paroître ſupérieur aux Superſtitions de ſes Sujets.] Il traita pendant huit jours les Envoyés du Miſſionaire, avec beaucoup d'honneurs & de careſſes. En les congédiant, il lui écrivit, pour le remercier de ſes bonnes intentions. Il lui promit de le recevoir honorablement; mais il lui conſeilla de ſe faire accompagner de quelque riche Négociant Portugais, & d'apporter des marchandiſes pour ſatisfaire le Peuple.

Il envoye des préſens au Roi d'Angoy.

QUELQUES années auparavant, un autre Roi du même Pays ayant reçu le Baptême, ordonna, par une acclamation publique, que tous les Sorciers qui ne ſeroient pas ſortis de ſes Etats dans un certain tems fuſſent conduits au ſupplice. Une loi ſi ſévère excita tous ſes Peuples à la révolte. Ils l'attaquèrent dans ſon Palais; & le forcèrent de ſe retirer ſous la protection de ſon fils, qui régnoit dans un Pays voiſin. Mais la crainte des rébelles, qui formoient une armée nombreuſe, l'emporta dans le cœur du fils ſur la tendreſſe qu'il devoit à ſon père. Il eut la cruauté de le livrer à ſes ennemis, & ce malheureux Prince perdit la vie par la main d'un bourreau. La même diſgrace arriva au ✠Roi de Loango, [qui finit ſes jours par une mort glorieuſe,] pour s'être efforcé de répandre le Chriſtianiſme dans ſes Etats (*l*). Entre les motifs qui conduiſoient

Sort de deux Rois Chrétiens.

(*i*) *Angl.* Il conſeilla au Miſſionaire d'en faire autant de ſon côté. R. de E.

(*k*) *Angl.* Il chargea ce dernier. R. d. E.

☞(*l*) Merolla, Voyages. pag. 654.

MEROLLA. 1687.

duiſoient l'Auteur dans le Royaume de Kakongo, il ſe propoſoit de viſiter le tombeau du premier de ces deux Princes, [qui, à ce qu'il paroît, n'étoit pas fort reſpecté par le Peuple, quoique lui-meme eût pour lui une profonde vénération. Ce fatal événement avoit tellement fait impreſſion ſur l'eſprit du Roi, du temps de Merolla, qu'il ſouhaitoit & avec bien de la raiſon, de faire un Commerce, avec les Portugais, dans l'eſpérance qu'il en recevroit du ſecours. C'eſt peut-être-là la cauſe qui empêcha notre Miſſionaire d'inſiſter d'abord ſur la perſécution des Magiciens & des Sorciers (c'eſt le nom qu'il donne aux Prêtres du Royaume) Cependant, dit-il, afin d'établir dans ce Pays la Religion Romaine ſur de plus ſolides fondemens, il pria le Roi d'ordonner que tous les Sorciers, ou au moins les principaux d'entr'eux, euſſent avec lui une conférence, pour deffendre leurs ſentimens & attaquer les ſiens; que s'ils refuſoient d'obéir, il pouvoit alors, en faiſant uſage de ſon pouvoir Sacerdotal, rendre inutiles leurs Enchantemens, & confondre & renverſer tous leurs artifices (*m*). Cet Idolâtre ſe flattoit qu'en introduiſant ſa Religion dans ce Pays, les Hérétiques (c'eſt-à-dire les Proteſtans) ne pouroient plus y commercer, n'y aborder au Port de Kapinda, pour ſe rendre de-là au Royaume de Loango.]

Artifice d'un Marchand Portugais.

GOMEZ le preſſoit beaucoup d'écrire en ſa faveur au Roi d'Angoy, pour lui faire accorder la permiſſion de ſe rendre à la Cour en qualité de Marchand, & d'y porter une grande variété de marchandiſes. Mais le deſſein des Portugais étoit fort différent des apparences. Il cherchoit au contraire à ſe procurer, ſous le titre de Marchand du Roi, plus de facilité pour vendre ſes marchandiſes à bord, réſolu de partir auſſi-tôt, ſans avoir rien expoſé aux riſques du débarquement. Les Négres pénétrèrent ſes vûes, & lui déclarèrent que s'il penſoit à faire la traite des Eſclaves dans le Pays, il devoit commencer par débarquer ſes marchandiſes (*n*). Merolla, fâché qu'un Marchand voulût le faire ſervir de voile à ſes artifices, & craignant qu'on ne le ſoupçonnît d'intelligence, prit la réſolution de ſe rendre à la Cour & de s'expliquer avec le Roi. Gomez le voyant diſpoſé à partir, ſe mit dans un hamack pour l'accompagner. Quoique la diſtance ne fût que de (*o*) neuf milles, ils trouvèrent le voyage extrémement difficile. Il falloit monter beaucoup, en quittant le rivage. Merolla fut obligé de faire à pied une grande partie du chemin; & ſa foibleſſe l'ayant forcé de rentrer dans ſa voiture, il eut beaucoup de peine à gagner le ſommet de la montagne.

Merolla s'y oppoſe.

Il arrive chez le Mafukka d'Angoy.

IL arriva le ſoir au logement du Mafukka, qui étoit proche parent du Roi, & qui faiſoit ſa demeure à un mille de la Cour. Il le prit à l'écart, pour lui découvrir naturellement les intentions de Gomez. Cette déclaration mit le Mafukka fort en colère. Cependant Merolla l'ayant appaiſé [par d'autres explications,] lui demanda ſérieuſement s'il croyoit qu'en ſe rendant à la Cour il pût diſpoſer le Roi à recevoir le Baptéme. Le Mafukka répondit qu'il n'en doutoit pas, mais à condition que le Commerce fût établi ſolidement avec les Européens. Cette réponſe fit changer les réſolutions du Miſſionaire. Il pria le

(*m*) Orgueilleuſes mais vaines promeſſes, puiſque, comme le dit S. Chryſoſtome; ſi nous ne nous trompons, ceux qui les font, bien loin de pouvoir chaſſer les Eſprits, ne peuvent pas ſeulement chaſſer des mouches.

(*n*) *Angl.* Cet honnête-homme, dit nôtre Miſſionaire, autre honnête-homme de la même eſpéce, ſe flattoit qu'en m'a conſidération, on ne rechercheroit point ſes friponneries. R. d. E.

(*o*) *Angl.* huit. R. d. E.

le Mafukka d'aſſûrer le Roi, qu'il feroit exprès le voyage de Loanda pour régler l'affaire du Commerce avec le Gouverneur Portugais ; & que s'il ne revenoit pas lui-même, il engageroit le Supérieur de la Miſſion à venir baptiſer ce Prince. Enſuite ſe tournant vers Gomez, dans la préſence du Seigneur Négre, il le pria de renoncer à ſes intentions, & de ne pas faire ſervir ſon eſprit & ſon adreſſe à tromper de pauvres Négres (*p*). Ce grave avertiſſement ne laiſſa plus d'autre ſoin au Marchand Portugais que celui de lever l'ancre, [après avoir livré ſes Marchandiſes & reçu ſix Eſclaves en échange.] MEROLLA. 1688.

LE même ſoir Merolla reçut, dans la maiſon du Mafukka, un Ambaſſadeur [accompagné de cinq autres,] du Roi de Congo, avec des Lettres (*q*) de ce Prince, qui le conjuroient au nom de Dieu de ſe rendre à ſa Cour. Depuis pluſieurs années il n'avoit pas vû de Capucins dans ſes Etats, & Dona Potentiana ſa mère avoit des choſes importantes à communiquer au Miſſionaire pour l'utilité de la Religion [Romaine.] Le Roi envoyoit un préſent de deux Eſclaves, l'un pour le Miſſionaire, l'autre pour le Mafukka, qui lui avoit rendu pluſieurs ſervices. Merolla refuſa d'abord une libéralité qui ne convenoit point à ſa profeſſion. Mais conſidérant enſuite que s'il ne l'acceptoit pas, le Mafukka auroit deux Eſclaves à vendre aux Hérétiques, il donna le ſien à Gomez, pour un flacon de vin, qu'il deſtina au ſervice de l'Autel. Enſuite prenant congé du Mafukka, il lui recommanda encore d'aſſûrer ſon Maître qu'il feroit le voyage de Loanda pour entrer dans ſes intentions (*r*). Quelques petits préſens qu'il fit à cet Officier, lui firent obtenir des proviſions pour ſa route, & quelques guides, qui, joints aux Négres de Congo, lui compoſérent une eſcorte de douze Négres. Il y reçoit un Ambaſſadeur du Roi Congo. Il part pour Congo.

LE 7 de Mars 1688 il ſe mit en chemin pour Congo, [après avoir imploré l'aſſiſtance du Ciel.] Deux jours de marche par terre le firent arriver au Banza de Bomangoy, où il fut reçu fort civilement par un ami du Mafukka [qui avoit de très bonnes manières] & par le Gouverneur. On lui procura un Canot, pour remonter la Rivière. Ce voyage lui fut extrémement pénible. La chaleur étoit inſupportable pendant le jour. A l'entrée de la nuit il étoit obligé de deſcendre ſur la rive, & d'y prendre pour lit un terrain humide, parce qu'on étoit dans la ſaiſon des pluies, tourmenté par une eſpéce de mouches qui s'appellent Melgos, [qui mériteroient mieux le nom de Sangſuës] & qui ne quittent priſe qu'après s'être enyvrées de ſang, [juſqu'à ce qu'elles en crévent.] Il auroit encore été plus dangereux de demeurer expoſé à l'air dans le Canot. Pour mettre le comble à ſes peines, les Négres qui avoient la conduite des proviſions ayant été payés d'avance, ne lui donnérent des vivres que pour Difficultés de ſa route.

(*p*) Gomez auroit pû lui donner le même conſeil avec autant de fondement.

(*q*) L'Auteur a inſéré cette Lettre à la fin de ſa Relation, elle ne contient que des compliméns ; en ſtile devot, & comme elle étoit écrite en Portugais ; un Miſſionaire pouroit bien l'avoir dictée. L'Addreſſe étoit, *Au très reverend Père, le Père Jerome de Soranto Capucin, & Miſſionaire Apoſtolique, que Dieu conſerve.* Elle commençoit par ces mots *tres R. P.* Elle finiſſoit par ceux-ci. *Le Fils de votre Révérence ſpirituelle, Le Prince de Congo.* Don Jean Emanuel Gritho, *qui marche ſur le Lion dans le Royaume de ſa mère.* Au bas, à gauche on liſoit *Lemba*, Le 22 Février 1688. Cette Lettre qui n'eſt utile que par ſa date, paroît plûtôt avoir été écrite par le Prince comme il ſe ſigne lui-même que par le Roi, qui eſt appellé dans cette Relation *Simantamba.* On peut-être ſûr que le Miſſionaire ne nous en a pas impoſé dans un article de cette nature.

(*r*) Ce n'étoit-là qu'une honnête défaite puiſqu'il s'en alloit trouver le Roi de Congo.

MEROLLA. 1688. pour quatre jours; tandis que les autres, après avoir ramé à leur tour, descendirent à terre pour se réjouir & ne rejoignirent le Canot qu'à Boma. [Il est vrai qu'ils donnoient de tems en tems, quelque peu de choses à son Interprète; mais pour lui,] il n'eut point d'autre ressource, dans cet intervalle, que le flacon de vin qu'il avoit reçu de Gomez. L'Ambassadeur de Congo & ses gens, [qui n'étoient pas plus ménagés,] l'exhortèrent à la patience jusqu'à l'entrée de leur Pays, où les moyens ne leur manqueroient pas pour se venger de leurs Nègres infidéles (*s*).

Isle de Boma. L'ISLE de Boma est dans une situation fort agréable. Elle est grande, bien peuplée; & fournie très-abondamment de tous les vivres qui sont propres au climat. Elle est tributaire du Roi de Congo; mais plusieurs petites Isles, qui n'en sont pas éloignées, appartiennent au Comte de Sogno. Les Habitans n'ont pas l'usage de la circoncision, comme d'autres Payens leurs voisins, qui la reçoivent huit jours après leur naissance. Lorsque les Missionaires passent dans les Isles de Sogno pour y exercer leurs fonctions, les Insulaires de Boma leur portent leurs enfans & demandent pour eux le Baptême. Mais à l'exception de ce Sacrement, ils vivent sans aucun exercice de religion; ce que Merolla n'attribue qu'au malheur qu'ils ont d'être sans Missionaires & sans Prêtres. A son arrivée les femmes accouroient au-devant de lui [comme des folles] avec leurs enfans; mais le Mani ne lui permit point de les baptiser sans une permission expresse du Seigneur de l'Isle. Tandis que le Canot continuoit d'avancer dans le canal, ce Seigneur fit dire à Merolla qu'il souhaitoit de lui parler; mais il le fit avertir de se bien garder de le toucher, parce qu'il étoit inviolablement attaché à l'ancienne religion de son Pays. Ses bras étoient couverts de fers enchantés & de plusieurs cercles de cuivre, dont il craignoit que l'attouchement du Missionaire ne diminuât la vertu. Il étoit assis dans un fauteuil de cuir, sous un parasol. Un pagne de toile lui couvroit le devant du corps en forme de tablier, & le reste de son corps étoit enveloppé d'une sorte de drap écarlate, qui avoit perdu sa couleur [& qui montroit la corde.] Merolla s'assit aussi sur une petite chaise de cuir, qu'il portoit dans tous ses voyages, pour entendre les confessions. Après quelques discours, il fit un petit présent au Seigneur Nègre; condition toûjours nécessaire pour assûrer le succès d'une Mission.

Isles de Sogno.

Chrétiens abandonnés.

Crainte plaisante d'un Payen.

Merolla refuse de baptiser une femme. CE Prince lui fit préparer une maison près de la sienne, & le pria de baptiser une femme qui étoit son Esclave. Mais le Missionaire apprenant qu'elle vivoit avec lui dans un commerce libre, & ne (*t*) lui voyant aucune disposition à se soûmettre aux loix de l'Eglise, refusa constamment de lui donner le Baptême. [Le Prince en fut très-fâché.] Cependant il accorda cette grace à quantité d'autres, qui lui marquèrent leur reconnoissance par des présens. [De cette manière, il fit une abondante Moisson, tant dans le Spirituel que dans le Temporel.] A cette vûe, Merolla se tournant vers les Nègres qui l'avoient forcé au jeûne sur la Rivière, leur dit d'un air gai: Apprenez à mettre de la „ différence entre votre Religion & la mienne. La vôtre vous permet d'être „ ingrats. La mienne m'oblige de faire du bien à ceux mêmes qui m'ont fait du

(*s*) Merolla, ubi sup. pag. 656.

(*t*) Angl. & qu'il ne vouloit pas permettre qu'elle fut mariée selon les Cérémonies de l'Eglise Romaine. R. d. E.

,, du mal. Je vous abandonne tous ces préſens, & je n'en demande (v) que ,, ce qui m'eſt néceſſaire pour ſoûtenir ma vie juſqu'à demain ,,. Le généreux Miſſionaire ſe vit mal récompenſé. Les Négres lui laiſſérent en effet de quoi ſouper. Mais à peine eût-il achevé ce funeſte repas, qu'il reſſentit des douleurs fort vives. La crainte d'avoir été empoiſonné le fit (x) recourir à quelques antidotes, dont il n'étoit jamais dépourvû. Ses douleurs ne firent qu'augmenter. Il ſentit branler toutes ſes dents, & ſa vûe ſe racourciſſoit ſenſiblement. Enfin, ſe voyant ſans reſſource, il preſſa un limon dans ſes mains, & s'efforça d'en avaller quelques goûtes. Dès la première, il ſe trouva un peu ſoulagé. Mais lorſqu'il eut le reſte du jus dans l'eſtomac, il tomba dans un profond aſſoupiſſement, qui fut ſuivi d'un long ſommeil. [Il eſt remarquable; que le jus de Limon eſt le ſeul Antidote contre le poiſon de ce Pays, qui conſiſte principalement en de certaines herbes. C'eſt-là un ſecret connu de peu de Monde. On ne peut guerir, non plus du poiſon qu'on tire d'un certain bois, que par l'écoree du *Mignamigna* (y).]

MEROLLA. 1688.

Généroſité mal récompenſée.

Le Miſſionaire eſt empoiſonné.

Le jus de limon lui ſert d'antidote.

[LES Négres le crurent mort. Il fût réveillé par le bruit qu'ils firent à leur retour, & le premier mouvement de ſon cœur fut de prier le Ciel de leur pardonner. Les ſecours qu'il ſe procura pendant ſept ou huit jours, achevérent ſa guériſon. Mais il demeura perſuadé, par l'expérience, que le jus de limon eſt un puiſſant antidote; quoique perſonne, dit-il, n'en connoiſſe la vertu. Il raconte à cette occaſion la malheureuſe cataſtrophe de ſept Religieux, qui périrent en différens lieux par le poiſon des Négres. Ces récits ne peuvent intereſſer que les Miſſionaires du même Ordre. Mais il y a plus d'utilité à tirer de l'avanture ſuivante, pour la connoiſſance du miſérable état de la Religion dans un Pays où la rareté des Prétres Européens oblige de confier les dignités de l'Egliſe à des Mulâtres ſans mœurs & ſans lumiéres. Un Capucin de la Miſſion de Sogno, nommé Joſeph-Marie de Seſtri, fut envoyé par ſes Supérieurs à *Inkuſſo*, Ville Chrétienne du Royaume de Congo. Il étoit prévenu ſur le danger du poiſon parmi les Négres; & cet avis lui fit prendre de juſtes précautions. Pendant prés d'un an qu'il paſſa dans cette Contrée, il eut ſoin de recueillir, aprés la mort de quelques Miſſionaires, les vaſes ſacrés qui avoient ſervi à leur Miniſtére; & le tems de ſa Miſſion étant fini, il ſe diſpoſoit à partir pour Loanda, avec ces préeieuſes dépouilles. Dom Michel de Caſtro, Prétre Mulâtre & Grand-Vicaire d'Inkuſſo, le pria de lui adminiſtrer les Sacremens avant ſon départ, paree qu'étant fort âgé & n'ayant point d'autre Eccléſiaſtique dans le Pays, il ne vouloit pas s'expoſer à mourir ſans les conſolations du Chriſtianiſme. Le Pére de Seſtri ſe crut trop heureux d'être employé à ce pieux offiee. Il étoit en bonne ſanté lorſqu'il entra dans la maiſon du Grand Vicaire; mais aprés y avoir pris quelques rafraîchiſſemens, il ſe ſentit attaqué par des douleurs ſi vives, qu'il mourut avant la nuit. Auſſi-tôt qu'il fut expiré, le Mulâtre fit écarter tous les témoins, & ſe ſaiſit des

Empoiſonnemens fréquens à Congo.

(v) *Angl.* Mais comme cette généroſité peu ordinaire, n'étoit dans le fond qu'un pur artifice pour s'inſinuer dans l'eſprit de ces Gens-là, ſon hypocriſie reçut bien-tôt la punition qu'elle méritoit. Le Négre ne lui laiſſa que du bouillon de Poulet, & un peu de Pois. Ces Mêts, & deux œufs qu'il y joignit, firent tout ſon ſoupé. Dès qu'il l'eut préparé avec le ſecours de ſon Interpréte, qui étoit le ſeul compagnon qu'il eut, il ſe mit à manger de bon appetit. Mais en moins d'une demi heure il commença à ſentir des douleurs ſemblables à celles que cauſe le Miſerère. R. d. E.

(x) *Angl.* fit qu'il s'appliqua un Pied d'Elan qu'il portoit avec lui avec d'autres d'Antidotes.

(y) Voyez ci-aprés la deſcription de cet Arbre dans l'Hiſtoire Naturelle.

MEROLLA. 1688.

des vaſes d'argent, des encenſoirs & de pluſieurs autres Inſtrumens Eccléſiaſtiques, qui ne ſortirent jamais de ſes mains. L'Evêque & le Chapitre de Loanda le pourſuivirent en vain par des menaces & par les foudres mêmes de l'Egliſe. Il ne parut pas plus ſenſible à la crainte de l'autorité Eccléſiaſtique, qu'à celle des jugemens de Dieu, qui ne pouvoient être retardés long-tems à l'égard d'un homme de ſon âge.

Tirannie avec laquelle Merolla eſt traité.

MEROLLA ne fut pas plûtôt rétabli, qu'il s'informa ſi ſon eſcorte étoit diſpoſée à partir. On lui répondit que ſon Canot avoit diſparu pendant ſa maladie, avec tous les Négres qui l'avoient conduit juſqu'à l'Iſle de *Boma*. Il s'adreſſa au Prince de l'Iſle, pour obtenir un Canot & quelques Rameurs. Mais il fut extrémement ſurpris de ſa réponſe: Si vous avez beſoin de Canot, lui dit le Prince, j'ai beſoin d'un habit. Le Miſſionaire entendit ce langage. Il avoit deux piéces d'étoſes de cotton, qu'il réſervoit pour des uſages inconnus. Il ſe hâta d'en envoyer une au Prince. Mais on lui fit entendre qu'il falloit les ſacrifier toutes deux; & lorſqu'il repréſenta que la ſeconde étoit deſtinée pour le ſervice de Dieu, on lui répondit que le Canot qu'il vouloit obtenir du Prince, ayant ſans doute la même deſtination, il étoit juſte que le plus important des deux ſervices fût préféré à l'autre. Il obtint, à ce prix, un Canot & des Rameurs] (z).

CEPENDANT

(z) Le Traducteur, dans cet Article compris entre deux crochets, a tranſpoſé, omis & changé pluſieurs choſes, que nous allons rétablir en traduiſant de nouveau l'Original.

Ses Compagnons, qui revinrent pendant cet intervale crûrent qu'il étoit mort. Mais il revint enfin à lui-même; & cela, à ce qu'il paroit, par la ſeule interceſſion de la Vierge. S'adreſſant alors à un Négre de Congo, *Dieu vous pardonne* leur dit-il, ſans qu'il lui fut poſſible de rien ajoûter de plus. Il avoit en vûe dans ce qu'il venoit de dire, la Mort de ſix Religieux de ſon Ordre qui avoient été empoiſonnés près de Bamba, dans le tems qu'ils revenoient d'Angola. Il ſemble que notre Auteur avoit pris à deſſein un autre chemin pour n'avoir pas le même ſort. Sa Maladie, ſuite du Poiſon que les Négres lui avoient donné, lui cauſa des vomiſſemens continuels pendant huit jours, rendant tout ce qu'il mangeoit, & n'ayant que peu ou point de repos. Comme il ſe trouva aſſez bien remis quelque tems après, il s'informa d'abord, ſi ſes Gens étoient prêts à partir. On lui répondit qu'on avoit trouvé ſur le Rivage, le coffre où étoit renfermé l'Autel avec ſes accompagnemens, mais que le Canot n'y étoit plus. Apparemment que le *Many* ou le Seigneur du Pays, avoit fait dire, la nuit précedente, aux Négres qui conduiſoient notre Miſſionaire, qu'ils perdroient la tête, s'ils lui offroient encore leurs ſervices. La-deſſus Merolla fit prier poliment le Prince, de lui faire avoir un autre Canot. Si vous avez beſoin d'un Canot lui répondit le Prince, peu content des premiers préſens qu'on lui avoit fait, de mon côté j'ai beſoin d'un habit. Il avoit ſans doute appris que Merolla avoit avec lui deux Piéces d'étoſe de Coton. Ce dernier prit le parti de lui en envoyer une pour gagner ſes bonnes graces. Mais le Prince refuſa de l'accepter, ſi on ne lui donnoit auſſi l'autre. Envain le Miſſionaire allegua-t'-il, qu'elle étoit deſtinée au ſervice de Dieu. Le Prince, auſſi ruſé que lui, répliqua que la Barque avoit la même deſtination, & qu'ainſi il ne la lui donneroit pas. Voyant donc que toutes ſes excuſes ſeroient inutiles il les lui envoya toutes les deux; & trois jours après il eût un Canot & des Rameurs.

L'Auteur rapporte, à cette occaſion, d'autres avantures du même genre, qui étoient arrivées dans cette Iſle, & qu'il tenoit de *Thomas de Sertola* ſon Supérieur. A l'arrivée d'un certain Miſſionaire, le Prince fit ſaiſir quelques uſtenciles de l'Egliſe. Le Comte de Sogno, à qui on en fit des plaintes, lui ordonna de rendre le tout ſous peine de la Guerre. Cette menace produiſit un ſi bon effet, que tout ce qui avoit été pris fut reſtitué, & que le Miſſionaire fut parfaitement bien traité. Cependant pour prévenir toute méſintelligence entre ces deux Princes, on jugea à-propos d'envoyer à ſa place *Franciſque* ce Prêtre Négre, dont nous avons parlé plus haut, & qui étant de la même couleur & du même

(a) CEPENDANT Merolla ne ſe ſervit du Canot qu'il avoit obtenu que pour traverſer le Canal qui ſépare l'Iſle de Boma du bord de la Rivière de Zaire. Après avoir MEROLLA. 1688.

(a) C'eſt ici que commence la Section 5e. dans l'Original.

même Pays que ces Inſulaires, en ſeroit par-là même mieux reçu. Un jour comme il diſoit la Meſſe, le Prince, qui avoit plus d'attachement pour les richeſſes que pour la Religion, eut les yeux continuellement fixés ſur la Chaſuble du Prêtre, & ſur ſa chauſſure d'Argent. Il avoit deſſein de faire de la première un habit, & de l'autre, une eſpèce de Pectoral. La Meſſe ne fut pas plûtôt finie, qu'il les lui demanda ſans détour. Mais le ruſé Prêtre lui répondit ſur le champ que les Capucins étoient bien fournis de ces ornemens, & qu'ainſi ceux dont il étoit actuellement revêtu, étoient bien à ſon ſervice, mais qu'il le prioit de les lui laiſſer, pendant ſon ſéjour dans l'Iſle, afin de pouvoir faire le Service, le Prince ne fit pas difficulté de lui accorder ſa demande, & dès la même nuit le Prêtre décampa. Ce Négre fut donc plus fin que notre Italien, qui avoua, qu'il auroit été mieux ſur ſes gardes, s'il eût été plûtôt inſtruit de cette hiſtoire.

C'eſt par ces ſortes de tours, que les Négres tâchent de ſe venger des Miſſionaires, & de ſatisfaire la haine qu'ils leur portent, & que ceux ci ſe ſont attirés par leurs perſécutions, & leur arrogance. Rapportons à préſent la ruſe dont un Prêtre Romain ſe ſervit pour ſatisfaire ſon avarice. Sept Capucins avoient été empoiſonnés pendant que l'Auteur étoit au Congo (1). Le dernier de ceux qui étoient péris d'une manière ſi miſérable, s'appelloit Joſeph Marie de Seſtri. Il partit de Sogno pour ſe rendre à Inkuſſo, Ville du Royaume de Congo, accompagné de 36. autres perſonnes envoyées par le Comte. Il m'avoua avant ſon départ, dit notre Auteur, que ſix de ceux qui l'avoient précédés dans cette Miſſion, ayant déja été empoiſonnés, il ne doutoit point qu'il n'eût le même ſort (2). Pendant une année qu'il demeura à Inkuſſo, il fit tous ſes efforts pour recueillir les effets qui avoient appartenus, aux Miſſionaires que la mort avoit enlevés. Pendant qu'il s'occupoit de ce ſoin, Don Michel de Caſtro, Prêtre mulâtre, & Grand Vicaire d'Inkuſſo, lui fit dire que comme il étoit déja fort âgé, & qu'il n'y avoit perſonne qui pût lui adminiſtrer les Sacremens, il le prioit inſtamment de ſe rendre chez lui, afin qu'il pût remplir les grands devoirs que la Fête de Pâques lui impoſoit, de communier & de ſe confeſſer. Seſtri ne manqua pas de ſe rendre chez le Grand-Vicaire, emportant avec lui, tous les effets qu'il avoit pû recouvrer afin de les envoyer à ſon Supérieur. Il étoit déja près de quatre heures, lorſqu'il arriva, & ſe portant bien, à la Maiſon du Grand-Vicaire. Mais la nuit n'étoit pas encore venue qu'il tomba en foibleſſe, & mourut empoiſonné, à ce qu'on croit avec aſſez de raiſon, après avoir pris inutilement beaucoup de Thériaque. A peine fut-il mort que le Grand-Vicaire fit ſortir tout le monde de la chambre, fouilla les hardes du Miſſionaire, en prit quatre Calices d'Argent, deux Encenſoirs, & deux Ciboires, tous du même Métal, & pluſieurs autres choſes, dont il diſoit qu'une partie lui avoit été donnée par le Miſſionaire défunt, & qu'il enverroit le reſte à ſon Supérieur à Loando. Mais il n'en fit rien.

Cette Action du Grand-Vicaire fut cauſe que ſon fils ne put pas recevoir les Ordres. Le Chapitre de Loanda fulmina contre lui une Sentence d'Excommunication, le nouvel Evêque en fit autant de ſon côté, pour l'obliger à reſtituer ce dont ſon Père s'étoit emparé ſi injuſtement. Mais tout cela fut inutile. Le Vieux Vicaire, qui, outre ce ſujet, avoit ſix mille Eſclaves à ſes ordres, vouloit s'en ſervir pour obtenir par force l'Ordination de ſon Fils, & cela uniquement pour qu'il pût être couronné par lui, Roi de Congo. Il n'avoit cependant pas éxaminé s'il pouroit venir à bout de ſe faire élire lui-même, & lorſqu'il formoit tous ces projets, il étoit déja caſſé de vieilleſſe (3).

Cette Hiſtoire a beaucoup de rapport avec celle que l'Auteur raconte d'un autre Eccléſiaſtique de l'Iſle de St. Thomas. Ce St. Perſonnage paroiſſoit être animé d'une envie extrême, contre deux Religieux, nommés l'un Ange Marie d'Aiaccio, l'autre Bonaventure de Firenze, & qui étoient venus du Royaume d'Ouwerri, ou Awerri. Notre Eccléſiaſtique avoit coutume d'aller tous les ſix mois dans ce Pays, pour en baptiſer les Habitans, qui par reconnoiſſance lui faiſoient préſent d'un Eſclave, chaque mois, outre celui que le Roi lui donnoit en conſidération de ſa charge & de ſes travaux. Le ſéjour de ces deux

(1) Si le moindre avantage qui arrive aux Miſſionaires, doit être regardé comme un Miracle que le Ciel opère en leur faveur pour récompenſer leur zéle, comment devions nous envisager, des accidens auſſi funeſtes que celui dont il s'agit? Dirons-nous que ce ſont des châtimens? Sur quoi fondé, prétend-on que ces derniers Evenemens, n'ont rien que de naturel, mais non pas les autres?

(2) Si cela eſt vrai, notre Capucin, empoiſonné auſſi par les Negres, étoit animé d'un zéle bien louable puiſqu'un pareil éxemple ne le rebuta point d'entreprendre ce Voyage.

(3) Merolla Voyage pag. 658.

MEROLLA. 1688.

avoir pris terre, il fut obligé de monter (*b*), dans ſon hamack, une montagne fort eſcarpée. Elle le conduiſit dans un Village nommé *Bungu*, où il fut ſurpris d'appercevoir des *choux verds*, plantés à la manière de l'Europe. Il jugea qu'ils y avoient été apportés par quelques Miſſionaires. On en trouve beaucoup dans le Royaume d'Angola; mais ils ne produiſent point de ſemence, & la manière de les faire multiplier eſt de planter les rejettons, qui s'élevent ordinairement fort haut.

Village de Bungu.

Querelle de Merolla avec ſes porteurs.

LORSQU'IL fut queſtion de partir de Bungu, après avoir renvoyé les premiers porteurs, Merolla ſe vit fort embarraſſé par le caprice de ceux qui devoient leur ſuccéder, ſuivant l'uſage du Pays. Ils refuſerent de ſe charger du fardeau s'ils n'étoient payés d'avance, quoique le droit des Miſſionaires Capucins, dans le Royaume de Congo, [comme dans les Pays Catholiques de l'Europe,] ſoit de voyager aux frais du public. Merolla leur dit en vain qu'il ſe rendoit à la Cour par l'ordre du Roi, & pour des affaires importantes. Ils lui répondirent, d'un air abſolu, qu'ils vouloient être payés. Ils frappoient des mains & des pieds, comme une troupe de furieux. Merolla prit le parti de rire de leur emportement, & leur dit que s'ils vouloient recommencer trois fois la même comédie (*c*), ils ne manqueroient pas d'être payés. Cette plaiſanterie les fit rire auſſi. Ils ſe retirerent un moment pour délibérer enſemble, & le réſultat de leur conſeil fut de ſe charger au ſi-tot du hamack.

Suite du Voyage.

Ville de Norkia.

LE Miſſionaire arriva le ſecond jour à *Norkia*, où dans l'eſpace d'un jour & demi il baptiſa cent vingt-ſix perſonnes. Quoique cette Ville ſoit une des mieux ſituées qu'il eut vûes dans toutes ces Régions, il n'y étoit jamais venu de Prêtres, parce qu'elle eſt un peu détournée des grandes routes. Les Habitans portoient leurs enfans, pour le Bapteme, dans une autre Ville, éloignée de ſix journées, où les Miſſionaires faiſoient leur réſidence. Comme la foule devint fort grande, & que la cour où Merolla éxerçoit ſes fonctions lui parut trop petite, il déclara qu'il alloit ſe rendre au marché; lorſque le Mani, obſervant ſon embarras, lui propoſa d'aller à l'Egliſe, & lui dit qu'elle n'étoit pas éloignée. Il fut charmé d'entendre parler d'une Egliſe, & s'y rendit auſſi-tôt. Il la trouva plus grande qu'il ne s'y étoit attendu, avec une croix

Merolla prend un Temple pour une Egliſe.

(*b*) *Angl.* à pied, ſoutenu par deux hommes. R. d. E.

(*c*) *Angl.* hauſſant enſuite les Epaules, ils firent ce qu'on éxigeoit d'eux &c. R. d. E.

deux Miſſionaires, que nous venons de nommer, dans ce Royaume, lui ayant fait perdre ce profit pendant quatre ans, il inſpira à d'autres la haine qu'il leur portoit, & par leur ſecours excita contr'eux une cruelle perſécution. Il fit ſçavoir au Gouverneur de l'Iſle, que ces Miſſionaires voyageoient avec de faux Paſſeports, & qu'il avoit découvert, qu'ils avoient ſéduit l'eſprit de la Reine d'Ouwerri (4) & qu'ils entretenoient des correſpondances avec les Ennemis des Portugais (5). Le Gouverneur ayant reçu leur accuſation, mais ne voulant rien avoir à faire avec les Miſſionaires, ſe contenta de les faire partir pour Loanda, d'où on les envoya à Liſbonne pour qu'on leur fit leur Procès. On trouva qu'ils n'avoient rien fait qu'en vertu des pouvoirs qu'ils avoient reçu de la Cour. La deſſus leurs Accuſateurs furent cités à comparoître, pour prouver leur accuſation. Mais n'étant pas en état de le faire, le Prêtre qui étoit le principal Calomniateur s'enfuit au Bréſil, & les autres chercherent un azyle ailleurs.

(4) C'étoit cette Femme Mulâtre qui avoit été envoyée de S. Thomas, comme nous l'avons rapporté plus haut.

(5) Puiſqu'il paroît par l'avcu même de l'Auteur, que les Prêtres de l'Egliſe Romaine ſont capables de commettre des actions ſi éxecrables, nous nous flattons qu'aucun honnête homme de cette Communion, ne ſe choquera des remarques que nous avons faites ſur la Relation de ce Miſſionaire, qui en pluſieurs cas, paroît n'avoir eu aucun égard à la vraiſemblance, & s'être donné des licences pouſſées juſqu'à la folie. De plus puiſqu'il ſe déclare ouvertement pour la prétendue, qu'il tâche de répandre de tous côtés des fauſſetés, qu'il plaît à de certaines gens, de nommer de pieuſes fraudes, & puiſqu'il appelle les Proteſtans des Héretiques, nous croyons qu'il eſt de notre devoir de mettre en plein jour les deſſeins pernicieux de ces gens-là, & de leur retorquer le titre d'Idolâtres, par lequel l'Egliſe d'Angleterre les a flétris, d'une maniere ineffaçable.

croix de bois devant la porte. Mais il remarqua que la porte même ne reſſembloit point à celle des Egliſes ordinaires du Pays. Là-deſſus, ayant preſſé le Mani de l'ouvrir, il fut extrémement ſurpris qu'au-lieu d'éxécuter ſa prière, le Mani & toute l'Aſſemblée prirent auſſi-tôt la fuite. Il ne balança point à renverſer la porte de pluſieurs coups de pieds. En entrant, il découvrit, au-lieu d'Autel, un grand monceau de ſable, au ſommet duquel étoit une corne de (*d*) trois ou quatre pieds de long; & des deux côtés, pluſieurs autres de moindre grandeur. Contre le mur, il vit deux chemiſes de toile groſſière, ſuſpendues, comme il en avoit déja vû dans les Temples payens du Royaume d'Angoy (*e*). Ce ſpectacle le fit frémir. Ses cheveux ſe dreſſèrent, dit-il, & ſa langue demeura quelque tems comme cloüée à ſon palais. Enfin, il ſe mit à pouſſer des cris & des plaintes. Il auroit brûlé ſur le champ ce lieu déteſtable, s'il n'eût été retenu par deux craintes; celle de réduire toute la Ville en cendres par la communication des flammes, & [ſur-tout] celle de voir bien-tôt la timidité des Habitans changée en fureur [& d'en devenir la victime, comme d'autres l'avoient été.] Mais il réſolut d'éxécuter ce deſſein avec plus de précaution, à ſon retour, & lorſqu'il ſeroit plus aſſûré de la faveur du Roi (*f*). Entre pluſieurs éxemples de la vengeance des Payens contre les Miſſionaires, [qui y donnèrent lieu à ce que nous ſuppoſons par un zele fougueux,] il rapporte celui du Pére Bernard de Savone, [& de deux autres. Le premier] fut abandonné par ſes guides au milieu d'une forêt, d'où il n'eut pas peu de peine à regagner le bord de la Mer (*g*), après s'être vû expoſé pendant pluſieurs jours à la fureur des bêtes féroces. [Des Pêcheurs qui le rencontrèrent en avertirent le couvent.] Merolla

MEROLLA 1688.

Tranſports de ſon zéle.

(*d*) *Angl.* qui avoit environ cinq Paumes de long. R. d. E.

(*e*) *Angl.* frémiſſant à la vûe de leur *Karia bemba* c'eſt ainſi qu'ils appellent les Diables. R. d. E.

(*f*) Merolla *ubi ſup.* pag. 659.

(*g*) Le Traducteur a encore retranché ici, ſelon ſa coûtume, une petite avanture d'un Capucin. Elle mériteroit bien d'avoir place dans la Légende dorée. Nos Lecteurs nous auront ſans doute obligation de leur avoir procuré le plaiſir de lire un ſi joli conte.

Le même malheur, (diſent les Auteurs Anglois) arriva à Jean Baptiſte de Malte, en Voyageant dans le Païs de *Bamba*. S'appercevant qu'il avoit été abandonné par tous ſes Compagnons, il implora le ſecours du Père des Miracles, le glorieux St. Antoine de Pade. La peur l'ayant tenu éveillé, pendant preſque une nuit entière qu'il paſſa ſur un Arbre, il s'entendit appeller par ſon Nom, & croyant que c'étoit quelqu'un de ſes Compagnons qui étoit près de lui, il le pria de le remettre ſur la route. Peu de tems après deux Voyageurs de diſtinction, paſſant par-là, le chargèrent ſur leur dos, & le portèrent eux mêmes, juſqu'à la Ville de *Bemba*. Ils ne voulurent jamais permettre que leurs Domeſtiques les relayaſſent, pour ne pas partager avec d'autres le mérite d'une action ſi charitable. Le Maltois ayant rejoint ſes Compagnons, leur reprocha la cruauté avec laquelle ils l'avoient abandonné dans la Forêt, & en particulier il leur demanda, pourquoi, l'ayant appellé, ils n'étoient point venus à ſon ſecours après qu'il leur eût répondu. Mais comme ils lui proteſtèrent, qu'ils ne l'avoient point approché de toute la Nuit, il n'eut pas de peine à comprendre, que c'étoit le St. dont il avoit imploré le ſecours, qui l'avoit appellé, & à qui il avoit l'obligation de ſa délivrance. Comme l'Auteur nous aſſûre, qu'il tient cette Hiſtoire de la propre bouche de ce Capucin, qui lui en fit le détail, au Couvent de Loanda, il faudroit être bien incrédule pour en révoquer en doute la vérité.

Merolla craignoit auſſi d'avoir le ſort du Capucin *Philippe de Saleſe*, *ou de Gal ſe* comme Carli l'appelle, & dont nous avons déjà rapporté la fin tragique. Le Succeſſeur de Don Alvar Roi de Congo, ayant condamné au feu tous les Sorciers qu'on trouveroit dans ſes Etats, ceux-ci ſe retirèrent dans le Duché de *Sundi*. Mais le Duc fit auſſi tôt marcher ſes Troupes, pour les empêcher de s'aſſembler. Notre Capucin les ſuivit dans cette pieuſe expédition. Mais les Sorciers dont on avoit brûlé les Cabanes attaquèrent les troupes du Duc avec tant de fureur qu'ils les mirent en fuite. Le pauvre Père eut le malheur d'être pris par ces Barbares qui l'aſſommèrent, & le mangèrent enſuite. R. d. E.

MEROLLA. 1688.

rolla devoit s'attendre au même ſort, s'il n'eut conſulté que l'ardeur impétueuſe de ſon zéle. Mais l'arrivée d'un autre Prince, fils du Roi de Congo, qui lui faiſoit l'honneur de venir exprès au-devant de lui, le délivra de ſes allarmes (*b*). Il marcha l'eſpace d'un jour & demi ſous une ſi noble eſcorte. Enſuite il rencontra l'oncle du Roi, avec quelques autres Seigneurs, accompagnés de leurs Inſtrumens de muſique & d'un nombreux cortége. Etant arrivé à un demi mille de Banza de *Lemba*, où le Roi tenoit alors ſa Cour, on lui déclara qu'il ne devoit pas aller plus loin ſans avoir reçu de nouveaux ordres. Il demeura ſeul juſqu'au lendemain, avec ſon Interprète. Vers midi, il vit paroître pluſieurs perſonnes, qui étoient chargées de le conduire à la Ville. Un Sécretaire d'Etat le reçut à quelque diſtance des murs, & le conduiſit à la place publique, où le Peuple, diviſé en chœur, chantoit les prières du Roſaire en Langue du Pays. Le Roi étoit aſſis lui-même au fond de cette place; ſon habillement étoit un beau pague, à la mode du Pays; une veſte de ſatin, galonné d'argent, & un grand manteau d'écarlate. Ce Prince, voyant approcher le Miſſionaire, tira un grand crucifix d'ivoire, [attaché ſur une croix d'Ebène d'une paume & demi de long] qu'il lui offrit à baiſer. [Le Roi voulut auſſi baiſer le ſien.] Enſuite s'étant mis à genoux, il lui demanda humblement ſa bénédiction. Le peuple marcha auſſi-tôt vers l'Egliſe, en fort bel ordre. On y fit une courte prière; & Merolla montant à l'Autel, ſatisfit, par un long ſermon, l'avidité d'une troupe innombrable de Chrétiens, qui étoient comme affamés de la parole de Dieu.

Le Prince de Congo vient au-devant de lui.

Il arrive à la Cour. Accueil qu'il y reçoit.

APRÈS avoir rempli les devoirs de la Religion, il eut l'honneur d'accompagner le Roi au Palais, & d'y être traité par ce Prince [avec qui il eut quelques Conférences. Il prit enſuite congé de ſa Majeſté qui le ſuivit des yeux juſqu'à la Rue.] Les principaux Seigneurs de la Cour reçurent ordre de le conduire dans une maiſon qui appartenoit à l'oncle du Roi, où chaque jour au matin ils vinrent le prendre, en robes longues, pour le conduire à l'Egliſe.

Le Roi de Congo veut être couronné.

MEROLLA ſouhaitoit impatiemment d'apprendre les raiſons qui avoient porté le Roi de Congo à le ſolliciter de venir à ſa Cour. Il le preſſa un jour de s'expliquer. Le Roi lui répondit, qu'il étoit bien-aiſe d'avoir un Prêtre dans ſes Etats. Votre Majeſté me cache une partie de ſes vûes, reprit le Miſſionaire; & voyant en effet que ce Prince l'écoutoit avec un ſoûrire, il ne fit pas difficulté d'ajoûter: Si Votre Majeſté me permet de deviner ſes intentions, je m'imagine qu'Elle a beſoin de mon miniſtère pour la cérémonie de ſon Couronnement. Ce diſcours, qui fut entendu de toute l'aſſemblée, excita de grands applaudiſſemens. Tous les Seigneurs battirent des mains, ſuivant l'uſage du Pays, pour témoigner la joie publique. Les tambours, les trompettes & tous les Inſtrumens de la muſique royale ſe firent entendre dans toute l'étendue du Palais.

LES

(*b*) Voici encore quelques circonſtances peu honorables au Miſſionaire, & ſupprimées pour cette raiſon par le Traducteur. Il y a dans l'Original que ce jeune Prince âgé de 18 ans choqué du peu de reſpect que Merolla lui témoignoit, ſur-tout depuis la découverte qu'il avoit faite dans l'Egliſe, ſe retira avec toute ſa ſuite. On fit connoître au Miſſionaire le tort qu'il avoit d'avoir eu ſi peu de reſpect pour le fils du Roi, & on lui conſeilla, de le faire prier de revenir. Mais l'humble Capucin répondit, que le Prince étant parti de ſon pur gré, il devoit revenir de même, & qu'il ſeroit alors très-bien reçu. Il revint en effet, & eut tout lieu d'être content. Merolla Voyage pag. 660. R. d. E.

Digitized by Google

MEROLLA. 1688.

LES Rois de Congo ont obtenu du Pape Urbain VIII, une Bulle, qui leur permet de ſe faire couronner par un Miſſionaire Capucin, avec les cérémonies de l'Egliſe Romaine; & juſqu'alors ils avoient profité de cette faveur [avec autant de reſpect que de magnificence.] Le Roi fit voir à Merolla le droit qu'il avoit au Trône, par le ſuffrage unanime de tous les Electeurs [du nombre deſquels étoit le Comte de Sogno.] Mais il étoit queſtion de ſe procurer la Couronne Royale, qui avoit été envoyée à Congo par le S. Siége, & qui ſe trouvoit alors à Loanda, entre les mains des Portugais. Merolla remonte ici à la cauſe de cet événement. Dom Garcie II. dix-ſeptième Roi Chrétien de Congo, s'étant propoſé d'aſſûrer l'héritage du Trône à ſa famille, commença par la ruine de pluſieurs Maiſons puiſſantes, dont il craignoit les oppoſitions. Enſuite, renonçant au Chriſtianiſme vers la fin de ſa vie, il donna toute ſa confiance (*i*) aux Prêtres Payens, que l'Auteur honore toûjours du nom de Sorciers [& de Nécromanciens.] Ces ennemis de la foi Chrétienne n'ignoroient pas que Dom Alphonſe, fils ainé du Roi, déteſtoit l'idolâtrie. Ils ſe flatoient au-contraire de trouver un appui dans les inclinations déréglées du ſecond Prince, qui ſe nommoit Dom Antoine. Ce double motif leur fit employer toute leur adreſſe pour perſuader à Dom Garcie que ſon fils aîné avoit formé le deſſein de l'empoiſonner. [Un tiran ſoupçonneux & cruel n'eſt pas difficile ſur les preuves.] Il déclara le Prince Alphonſe indigne du Trône, il le fit aſſaſſiner; & rendant ſon ame impure, après un régne de vingt & un ans, il nomma Dom Antoine pour ſon ſucceſſeur. [Il eſt fâcheux que l'Auteur ait négligé l'ordre des années]. (*k*) Avec la Couronne de ſon père, Dom Antoine hérita de tous ſes vices, à l'exception néanmoins de l'idolâtrie, ſur laquelle il trompa heureuſement l'eſpérance des Sorciers. Mais outre le meurtre de ſon frère, dont il avoit été complice, ſa qualité de Chrétien ne l'empêcha point de ſouiller ſes mains dans le ſang de ſes plus proches parens. Il donna la mort à ſa femme, ſous prétexte d'adultère, pour en épouſer une autre [qui étoit ſa parente &] dont il étoit amoureux depuis longtems. Cette tirannie l'ayant rendu fort odieux aux Portugais & à tous les Blancs, il fit vœu, en apprenant leurs indiſpoſitions, de les perſécuter ſans relâche & de les bannir de ſes Etats (*l*). Dans cette réſolution, il leva une Armée de neuf cens mille hommes (*m*); nombre, dit Merolla, qui ne paroîtra point incroyable, ſi l'on conſidére combien ce Pays eſt peuplé, & que tous les Sujets du Roi ſont obligés de le ſuivre à la guerre. Avant qu'il parût en campagne, François de Salvador, ſon parent & ſon Aumônier, lui conſeilla de ne pas mettre au hazard ſa Couronne & la vie de tant d'innocens, contre une Nation auſſi belliqueuſe que les Portugais. Il ferma l'oreille à ce conſeil. Le premier jour de ſa marche, il fut arrêté par un déluge de pluie; & San Salvador en prit occaſion de renouveller ſes inſtances. Mais elles ne firent pas

Couronne envoyée à Congo par le St. Siége.

Hiſtoire de cette Couronne & révolution de Congo.

Prodigieuſe Armée.

Avis qui devoient empêcher la guerre.

(*i*) *Angl.* Comme ils portoient une haine mortelle au Fils ainé du Roi nommé Dom Alphonſe, parce qu'ils n'ignoroient pas que s'il parvenoit à la Couronne, il les perſécuteroit & les chaſſeroit tous, ils perſuadérent au Roi malade, que ce Prince avoit deſſein de l'empoiſonner, afin de monter plûtôt ſur le Trône. R. d. E.

(*k*) *Angl.* Don Antoine fut un Prince méchant & cruel. R. d. E.

(*l*) Merolla Voyage. pag. 664.

(*m*) L'Auteur, pour confirmer ce qu'il avance, cite la Deſcription du Congo par Cavazzi. pag. 286. & 868.

MEROLLA. 1688.

pas ſur lui plus d'impreſſion. Un autre jour, tandis qu'il étoit à ſe repoſer avec un petit nombre de Soldats, à quelque diſtance de ſon Armée, un tigre ſorti d'une foret voiſine, s'avança furieuſement juſqu'à lui. San Salvador, qui ne le quittoit jamais, coupa le monſtre en deux, d'un coup de cimeterre; nouvel avertiſſement, dit l'Auteur, que ſon obſtination lui fit mepriſer.

Courage merveilleux des Portugais.

LES Portugais, loin de paroître allarmés de ſes préparatifs, ne furent point fâchés d'avoir trouvé l'occaſion de pénétrer juſqu'aux Mines d'Or, que la Cour de Congo leur promettoit depuis long-tems, & qu'elle différoit toûjours de leur découvrir. Ils s'aſſemblérent au nombre de quatre cens, ſoutenus par deux mille Négres, dont la plûpart étoient leurs Eſclaves. Toute leur artillerie ſe réduiſoit à deux piéces de canon (*n*). Mais connoiſſant le caractère de leurs ennemis, ils ne balancèrent point, avec ſi peu de force, à pénétrer dans le Canton de Pemba. Bien-tôt ils s'y virent environnés de cent mille Négres. Les Miſſionaires ſe placèrent entre les deux Armées, le crucifix à la main, dans l'eſpérance de faire écouter des propoſitions de paix. Mais le Roi, pouſſé par ſa haine, & comptant ſur la victoire, donna lui-même le ſignal du combat (*o*). Les Portugais demeurèrent fermes dans leurs rangs, &

Ils remportent la victoire.

firent une éxécution ſi terrible avec leurs armes à feu, qu'une partie des Négres ayant commencé à plier, tous les autres ſuivirent auſſi-tôt cet éxemple. Le Roi, qui ſe vit preſque ſeul, crut trouver azile derrière un Rocher, qui le déroboit à la vûe des Vainqueurs; mais un boulet de canon, [que le hazard dirigea vers ſa retraite,] fracaſſa le Rocher & l'enſévelit ſous ſes ruines. [Il n'y eut qu'un petit nombre de Négres qui ſe ſauvèrent par la fuite, laiſſant à la diſcrétion du Vainqueur, tout le bagage & toute la vaiſſelle du Roi qui étoit de pur Or. Comme ce métal avoit été la funeſte cauſe de cette ſanglante bataille, les Négres ont toûjours eu grand ſoin depuis de l'enterrer, de peur qu'il ne leur fit perdre leur Pays & ne les réduiſit dans l'Eſclavage.] Les Portugais, avertis de ſon malheur, trouvèrent le corps, avec celui du fidele Chapelain.

Monument de cette bataille.

Ils lui coupèrent la tête & l'emportèrent à Loanda, où elle fut enterrée ſolemnellement [& en préſence de tout le Chapitre] dans l'Egliſe de Notre-Dame de Nazareth. Le ſuccès de cette bataille fut attribué à l'aſſiſtance du Ciel. L'Auteur en vit une peinture dans la même Egliſe, & s'en fit expliquer les circonſtances par un Capitaine Portugais, qui avoit eu part à l'Action. Cet Officier lui raconta auſſi qu'étant à pourſuivre les fuyards, il étoit entré dans une maiſon, où la vûe de deux piéces de chair qui rotiſſoient au feu lui avoient fait eſpérer de pouvoir raſſaſier ſa faim. Mais en les obſervant de plus près, il les avoit reconnues pour deux piéces de chair humaine; d'où l'Auteur conclut que ſi les Négres de Congo ne ſont point Antropophages, ils peuvent être quelquefois portés à d'étranges exeès par les néceſſités de la guerre (*p*).

A l'égard de la Couronne, les Portugais avoient déclaré qu'ils étoient prêts à

(*n*) *Angl.* Ils allèrent camper dans le Marquiſat de Pemba, ou peu de tems après, ils furent environnés par plus de quatre-vingt mille hommes.

(*o*) L'Auteur ajoute que le Roi voyant une Femme qui tenoit un Enfant entre ſes bras, (on ſuppoſe que c'étoit la Vierge Marie, qui ſe tenoit à côté du Général Portugais,) la fit voir à ſes Troupes & leur promit la Victoire, parce que les Portugais ayant leurs femmes avec eux en ſeroient embaraſſés.

(*p*) Merolla ubi ſup. pag. 662

à la reſtituer lorſqu'elle leur ſeroit demandée. Comme la mort de Dom Antoine avoit jetté les affaires dans une grande confuſion [& occaſionné une infinité de meurtres,] Merolla propoſa au Roi de ſe rendre à San Salvador, ancienne Capitale du Royaume, & réſidence ordinaire des Rois, pour envoyer de cette Ville un Ambaſſadeur au Gouverneur Portugais [pour lui redemander la Couronne & le Sceptre. Il ajoûta que pour prévenir les traverſes que le Duc de *Bamba* ſon Ennemi pouroit ſuſciter à ſon Ambaſſadeur, il falloit donner ordre à celui-ci de prendre ſa route par Pemba.] Il promit de ſe rendre lui-même à Loanda, & d'y attendre l'Ambaſſadeur juſqu'au mois d'Août. Le Gouverneur Portugais approchoit de ſon terme. Un préſent médiocre l'engageroit infailliblement à rendre le Sceptre & la Couronne ; & Merolla s'empreſſant de venir couronner Sa Majeſté, avec le Supérieur de la Miſſion, il n'y auroit perſonne qui pût révoquer ſon élection en doute, lorſquelle paroîtroit revêtue du conſentement & de l'autorité des Portugais. Le Roi goûta toutes ces propoſitions ; mais trouvant de la difficulté à les éxécuter avant la Miſſion (*q*), il remît à partir pour San Salvador auſſi-tôt que le travail des champs ſeroit achevé. [Il promit qu'il ſe mettroit alors en marche avec ſes troupes, qu'il défricheroit les bois & ſe rendroit maître de la Ville, & de tout le Pays qui en dépendoit.] Après l'avoir confirmé dans ces diſpoſitions, il ne fut pas difficile à Merolla d'obtenir grace pour un Seigneur du Royaume, nommé Dom Garcie, qui, s'étant fait proclamer Roi de Congo, avoit été vaincu par les Troupes Royales & contraint de chercher une retraite dans le Comté de Sogno. En pardonnant au Rebelle, le Roi lui accorda le Gouvernement d'une Ville. Les ſollicitations du Miſſionaire le firent auſſi conſentir à reſtituer le Pays de *Kiovakianſa* au Comte de Sogno, dans la vûe de s'en faire un ami, & d'aſſûrer la tranquilité de ſon régne lorſque ce Prince & les Portugais vivroient en bonne intelligence avec lui. L'Auteur lui fit remarquer qu'il étoit moins obligé que perſonne à parler en faveur de Dom Garcie, parce que ce Seigneur Négre avoit fait brûler une Egliſe dans la Ville de Kuſſu [& cela uniquement pour avoir occaſion de faire paroître ſon zèle en s'empreſſant à éteindre les flammes. Mais elles gagnèrent tellement le deſſus que toute l'Egliſe fut réduite en cendres.] Un Miſſionaire, nommé le Père Michel de Turin, l'avoit excommunié pour (*r*) cet attentat. Mais il s'étoit reconcilié avec l'Egliſe au Couvent de Sogno (*s*).

MEROLLA. 1688.

Conſeils que Merolla donne au Roi de Congo pour ſon Couronnement.

Il obtient de lui pluſieurs graces.

MEROLLA paſſa trois ſemaines à la Cour de Congo. Les Chrétiens du Royaume avoient avancé de quinze jours le Carême de cette année, parce que n'ayant point de Calendrier Eccléſiaſtique, ils s'étoient réglés par le cours de la Lune. Ils n'en firent rien connoître au Miſſionaire, dans la crainte qu'il ne fît durer leur jeûne quinze jours de plus. La même nuit qu'il étoit arrivé à la Cour, le Marquis de Mattari avoit fait dans la Ville une entrée triomphante, pour avoir ſubjugué deux Princes dont les Etats bordoient le Royaume de Makokko.

Les Chrétiens de Congo réglent leur Carême par le cours de la Lune.

CE Royaume fait rappeller à l'Auteur une hiſtoire mémorable, qui lui avoit été racontée par le Pere Thomas de Seſtola, Supérieur de la Miſſion. Un Miſſionaire

Hiſtoire ſingulière.

(*q*) *Angl.* Moiſſon ; c'eſt ſans doute par une faute d'impreſſion qu'il y a ici *Miſſion*. R. d. E.

(*r*) *Angl.* pour le récompenter de ſon zèle. R. d. E.

(*s*) Merolla ubi ſup. pag. 664.

MEROLLA. 1688.

Miſſionaire du même Ordre, qui (t) avoit éxercé ſon miniſtère avec tant de ſuccès qu'on comptoit plus de cinquante mille ames baptiſées de ſa main, pénétra dans le Royaume de Mokokko, & propoſa au Roi de recevoir la foi Chrétienne. Ce Prince reconnut facilement la ſainteté du Chriſtianiſme. Il demanda le Baptême avec empreſſement. Mais lorſqu'il étoit prêt à le recevoir, il lui tomba dans l'eſprit des idées fort étranges, [qui lui furent, ſans doute, inſpirées par le Diable, à ce que dit Auteur, &] qu'il communiqua au Miſſionaire dans ces termes: „ Mon Père, avant que d'embraſſer votre „ Religion, je vous demande deux graces, qu'il ne faut pas que vous me re„ fuſiez. La première, de me donner la moitié de votre barbe. La ſeconde, „ de m'accorder un ſucceſſeur qui vienne de vous. Je ferai paroître devant „ vous toutes mes femmes, & vous choiſirez celle qui vous plaira le plus. Vous „ ſçavez, continua-t-il, que nous ſommes tous mortels. Si vous venez à „ mourir, ou ſi vous prenez la réſolution de nous quitter, qui ſoutiendra la „ nouvelle Religion que vous voulez établir parmi nous? Que me ſerviroit-il „ de recevoir une nouvelle Loi, ſi je n'ai pas l'eſpérance qu'elle puiſſe ſe „ maintenir. Laiſſez-moi donc un fils, qui, poſſédant les rares qualités de ſon „ père, tranſmette ici votre Doctrine à la poſtérité. „ Le Miſſionaire, fort ſurpris de ces deux demandes, répondit en ſoûriant, qu'il ne pouvoit accorder ni l'une ni l'autre. Mais ayant voulu ſçavoir pourquoi le Roi demandoit la moitié de ſa barbe, il apprit que le deſſein de ce Prince étoit de la conſerver précieuſement, pour la montrer comme une relique du Fondateur de la Religion dans ſes Etats. Et qui ſçait, ajoûte Merolla, ſi la ſimplicité des Négres ne les eût pas portés quelque jour à l'adorer?

Maladie de l'Auteur. Il eſt ſaigné par l'oncle du Roi.

DANS le ſéjour que l'Auteur fit à Lemba, il fut attaqué d'une fiévre double-tierce (v), qui affoiblit bien-tôt ſes forces. Pendant ſa maladie, le Roi lui rendit de fréquentes viſites [& toutes les ſix heures envoyoit demander de ſes nouvelles.] La Reine & l'Infante Donna Monica s'informoient ſouvent de ſa ſituation, & lui envoyoient des rafraîchiſſemens. Il eut beſoin de ſe faire ſaigner. L'oncle du Roi ne voulut ſe fier de cette opération qu'à ſes propres mains, & le ſaigna effectivement avec autant d'habileté que le meilleur Chirurgien de l'Europe. Auſſi-tôt qu'il ſe crut capable de ſoûtenir la fatigue du voyage, il ne penſa qu'à partir pour Sogno; & la ſeule faveur qu'il demanda au Roi, fut de le faire conduire juſqu'à *Kiova*, Pays de la dépendance de Sogno, ou dans l'Iſle de *Zariambala*, qui eſt de la même domination. Ce Prince lui accorda ce qu'il déſiroit. Mais il parut fort ſurpris d'un départ ſi précipité. Le même jour étant allé prendre congé de la Reine-mère, il fut reçû à la porte de ſon appartement par deux de ſes Officiers. Comme il étoit nuit, chaque chambre étoit éclairée par deux flambeaux, & gardée par un grand nombre de domeſtiques. Il trouva la Reine aſſiſe, avec ſa fille, ſur un fort beau tapis. Cette Princeſſe avoit les épaules couvertes d'une piéce d'étoffe, qui venoit lui paſſer ſous le bras, en forme de mantille, & le reſte du corps enveloppé d'une eſpéce de chemiſe. Lorſqu'elle eut entendu le compliment du Miſſionnaire, elle prit un viſage

Son entretien avec la Reine-mère.

(t) *Angl.* qui mourut dans ce Royaume après y avoir baptiſé environ cinquante-mille ames. R. d. E.

(v) *Angl.* Depuis le nombril en haut, il ſe vit couvert d'une ſi grande quantité de gale, & d'ulcères qu'il n'avoit repos ni jour ni nuit. R. d. E.

MEROLLA. 1688.

viſage chagrin; & s'appuyant les deux mains ſur les côtés, elle lui demanda ☞[en colère] ce que penſeroit le monde de lui voir quitter ſi bruſquement la Cour de Congo, après s'etre fait preſſer ſi long-tems pour y venir. Non, non, lui dit-elle, ne comptez pas de partir ſi-tôt. Je repréſenterai à mon fils que ſon honneur ne lui permet pas d'y conſentir. Merolla lui répondit avec un ſoûrire: „ Si Votre Majeſté m'a fait l'honneur de m'acheter, qu'Elle me faſſe la „ grace de m'apprendre à quel prix & dans quel marché, afin que je lui paye „ ma rançon, avec beaucoup de remercimens; car je ſuis forcé de partir. „ Cette réponſe, dit l'Auteur, fit rire toute l'aſſemblée & la Reine même. „ „ Mais il ajoûta que s'il ne lui étoit pas permis de ſe rendre à Loanda, il ne „ voyoit aucun moyen d'éxécuter ce qu'il avoit promis & ce qu'on paroiſſoit „ déſirer avec tant d'impatience „. La Reine ceſſa de le preſſer. Elle ſe nommoit Donna Potentiana. Merolla obſerve que ce nom répondoit fort bien à ſon caractère impérieux, & qu'aimant à jouir de l'autorité, elle faiſoit profeſſion d'une haine ouverte contre *Donna Agnès* & *Donna Anna*, deux autres femmes ambitieuſes, qui avoient eſpéré de devenir Reines en faiſant couronner leurs maris. Ces trois Dames avoient répandu le feu de la diſcorde dans toutes les parties du Royaume. L'eſpérance d'obtenir des Portugais la Couronne, qui étoit à Loanda, leur avoit fait employer toutes ſortes de voies pour engager les Miſſionaires dans leurs intérêts. Il en avoit coûté la vie à pluſieurs Capucins; & de-là venoit la répugnance du Supérieur à fournir des Religieux pour la Miſſion de Congo.

Nom & caractère de cette Princeſſe.

L'Auteur part de Congo.

Au départ de Merolla, le Roi lui offrit un préſent de pluſieurs Eſclaves; mais comme il en avoit déja treize dans ſon Couvent de Sogno, il n'en accepta qu'un, pour les ſervices du voyage. L'attention qu'il devoit à ſa ſûreté ne lui ☞permit pas de refuſer une eſcorte, que ce Prince le preſſa auſſi d'accepter. [Il le fit auſſi accompagner par deux de ſes Parens, afin qu'il fût mieux reçu par tout où il iroit.] En prenant congé de lui, il obtint la permiſſion de faire raſer ☞le Temple impie de Norkia [où il ſe commettoit tant de ſortiléges & d'infamies. Ce Prince lui permit encore de faire enlever les enſeignes qu'on avoit accoutumé de mettre dans les Lieux où l'on enterroit les Morts à la Campagne, ce qui étoit, dit l'Auteur une pratique également condamnable & ſuperſtitieuſe.]

Il eſt abandonné par ſon eſcorte.

Lorsqu'il eut gagné la Rivière qui ſert de borne au Royaume de Congo, les Négres de ſon eſcorte, qui étoient, dit-il, en aſſez grand nombre, les uns armés de fuſils, & d'autres de longues piques, tinrent conſeil enſemble ſur le parti qu'ils devoient prendre. Il ne ſe trouvoit point de Barques au long de la même rive; mais ſur quelques ſignes qu'ils firent aux Habitans d'une Iſle voiſine, ils en virent bien-tôt arriver trois. Ils en firent prendre une à l'Auteur, avec ſon Interpréte & ſon Eſclave, en lui promettant de le ſuivre. Mais auſſi-tôt qu'il fut paſſé ſur l'autre bord, ils diſparurent de concert; apparemment, dit Merolla, parce qu'ils n'oſoient prendre confiance aux Sujets du Comte de Sogno.

Tirannie avec laquelle il eſt forcé de payer.

Le Mani de l'Iſle [fit un accueil fort civil au Miſſionaire;] mais il éxigea de ☩ lui qu'il s'arrêtât juſqu'au lendemain, pour donner le Baptême à quelques enfans, [lui promettant qu'il pouroit enſuite partir d'auſſi bon matin qu'il lui plairoit.] Merolla employa volontiers une partie de la nuit à cette pieuſe fonction. Le lendemain, il fut réveillé par la voix bruyante du Mani, qui lui déclara qu'avant que de rentrer dans ſon Canot il falloit ouvrir ſa bourſe. Le Miſſionaire

MEROLLA. 1688.

y conſentit, & demanda quelle ſomme on éxigeoit. Quinze *Libonkis*, répliqua le Mani. C'étoit environ dix jules romains. Tandis que l'Auteur ſe diſpoſoit à les donner, le Mani, prétendant s'être trompé dans ſon compte, en demanda trente. Les voici, dit le Miſſionaire, en les comptant. Mais un Négre de l'aſſemblée ſe mit à crier, qu'apparemment le Mani ne connoiſſoit rien à la Navigation, puiſqu'il ne demandoit que trente Libonkis pour un ſervice qui en valoit ſoixante. Merolla conſentit, ſans réplique, à payer ſoixante Libonkis. [Il ajoûta même qu'il en donneroit dix fois autant s'il le falloit, pour n'être pas obligé d'y revenir,]

Il arrive dans une Iſle, où il eſt forcé de deſcendre.

VERS la fin du jour, lorſqu'il ſe croyoit fort près des terres de Sogno, il découvrit une Iſle. Ses Matelots, ſans le conſulter, s'approchèrent auſſi-tôt du rivage. Un Négre, d'une monſtrueuſe taille [& d'une laideur affreuſe,] ſe préſenta au même moment, & lui dit, d'un ton impérieux, qu'il avoit ordre du Sécretaire de Congo de le faire deſcendre dans cette Iſle. Quelle apparence, répondit le Miſſionaire, lorſque j'ai laiſſé le Sécretaire de Congo à la Cour! Le Négre répliqua, que de quelque manière qu'il lui plût de l'entendre, le Sécretaire de Congo ſouhaitoit de lui parler. Merolla comprit alors que le Mani de l'Iſle prenoit cette qualité. Il s'excuſa de deſcendre, ſur l'état de ſa ſanté. Mais le Meſſager revint bien-tôt avec des ordres plus preſſans. Il ne reſta point d'autre parti à l'Auteur que d'expliquer le fond de ſes affaires. Il déclara [qu'il étoit Miſſionaire & Supérieur de la Miſſion de Sogno;] qu'ayant été appellé par le Roi de Congo, il étoit revenu de Lemba avec une eſcorte de trois-cens hommes, [qui lui avoit été donnée par le Roi de Simantomba; qu'elle ne faiſoit que de le quitter, & qu'on pouvoit interroger ſes Rameurs ſur la vérité de ce qu'il diſoit]; qu'il étoit chargé d'une commiſſion importante, pour le ſervice de ce Monarque; [& que la fidélité qu'il devoit à ſes engagemens ne lui permettoit pas de s'arrêter.] (x) Cette explication lui attira auſſi-tôt des civilités & des excuſes. Le Mani lui fit dire que, malgré l'obſcurité de la nuit, il étoit réſolu de lui rendre viſite, au rivage même, où il s'étoit arrêté. Alors Merolla ſe croyant obligé à quelque retour de politeſſe, le fit prier de s'épargner cette fatigue, & promit de l'aller voir le lendemain. Il fut reçu avec diſtinction. Le Mani fit tuer une chévre pour le traiter. Il lui préſenta divers fruits, du vin du Pays, un flacon d'eau-de-vie; & pour le conſoler de l'injuſtice qu'il avoit eſſuyée dans l'Iſle de Muſcilonga, il lui rendit le double de la ſomme (y).

Avanture de l'Auteur avec une Sorciére.

[EN admirant la ſimplicité de l'Auteur dans le récit ſuivant, il eſt difficile de prendre une idée fort avantageuſe de ſes lumières.] Au moment de ſon arrivée, il avoit commencé, dit-il, à baptiſer pluſieurs enfans, près d'une maiſon dont la maîtreſſe étoit malade. L'aſſemblée, qui étoit devenue nombreuſe, ne pouvant manquer de cauſer quelque déſordre ſur le terrain de cette femme [où elle avoit planté des Citrouilles (z), elle ſortit en fureur & pouſſa des

(x) *Angl.* Le Mani, ou le Sécretaire, ſatisfait de cette explication, qui lui fut confirmée, par un *Mubilongo*, ou *Muſcilongo* de Sogno, qu'il avoit envoyé vers l'Auteur, & auquel il donna ordre d'y retourner ſur le champ, pour lui faire des excuſes de la brutalité de ſon premier Meſſager, & lui promettre qu'il l'en ſeroit punir. R. d. E.

(y) Merolla, *ubi ſup.* pag. 666.

(z) Les feuilles de ces Citrouilles reſſemblent à celles de l'Europe, mais le fruit en lui même eſt verd, bien charnu, & d'un excellent goût.

des cris épouventables. Le Miſſionaire, interrompu dans ſes fonctions, lui fit un ſigne de ſon bâton, dans la ſeule vûe de l'engager au ſilence. Mais elle prit ce mouvement pour une menace; & dans le tranſport de ſa rage, elle ſaiſit une beche, dont elle ſe mit à creuſer la terre autour de l'aſſemblée. Suivant l'Auteur, c'eſt le premier ſoin des Sorciers, lorſqu'ils entreprennent leurs noires pratiques. Enſuite, elle recommença ſes cris (*a*) avec un emportement extraordinaire. Merolla, qui n'avoit point encore perdu l'attention qu'il devoit à ſon miniſtère, ſe contenta de recommencer de ſon bâton le ſigne qu'il avoit déja fait. Alors cette furieuſe, perdant toute retenue ſe mit à crier : „ Quoi! un Etranger oſera traiter ainſi des Habitans? Je ſerai chaſ- „ ſée de ma maiſon par un homme que je ne connois pas? Non, non; ſi je „ ne puis me vanger par de bonnes voies, j'employerai tout pour lui arra- „ cher l'ame du corps. Elle diſparut, dans quelque mauvaiſe intention; & le Miſſionaire ayant achevé de baptiſer, congédia l'aſſemblée. Mais bien-tôt il vit revenir ſon ennemie, qui ne s'étoit éloignée un moment que pour appeller à ſon ſecours un jeune Sorcier. Il étoit aiſé, dit-il, de reconnoître leur ☞ parure. Ils avoient tous deux, autour de la tête, un mouchoir [en guiſe de Turban] qui leur couvroit un œil. Dans cet état, la Sorcière jetta quelque regard fixe ſur Merolla, en prononçant des paroles. Enſuite elle ſe ſervit de ſes ongles pour ouvrir un petit trou dans la terre. Ici le Miſſionaire, rappellant ſon courage, donna ordre à ſon Interpréte de s'écarter; & diſpoſé à braver toutes les Puiſſances de l'Enfer, il commença par défendre aux Eſprits malins de s'approcher de lui. Ce premier ordre n'empêcha point la femme de ☞ continuer ſes ſortiléges. Mais, à la ſeconde conjuration, elle donna un [grand] ☞ ſoufflet au jeune Sorcier [ſon Diſciple,] & lui commanda de la laiſſer ſeule. ✠ A la troiſiéme, elle ſe retira elle-même, [avec quelques gémiſſemens.] Ce- ☞ pendant elle reparut le lendemain à la pointe du jour, & ſes opérations [Diaboliques] recommencèrent autour du Miſſionaire. Il ne douta point que ſon ☞ deſſein ne fût de l'enſorceler, [pour le faire mourir] & que ce ne fût dans cette vûe qu'elle avoit creuſé la terre. La réſolution qu'il prit, pour abréger les ✠ difficultés, fut de changer de place [& de ſe rendre de grand matin chez le Mani.] Il n'ignoroit pas, dit-il, que l'uſage des Sorciers, lorſqu'ils veulent faire périr quelqu'un, eſt de mettre dans le trou qu'ils ont creuſé de leurs ongles, une compoſition de certaines herbes, qui épuiſe par degrés les forces de leur ennemi; & qui le fait tomber enfin dans une langueur mortelle. Mais après avoir rendu ſa viſite au Mani, il revint ſur le bord de l'eau; & quel fut ſon chagrin d'y retrouver la Sorcière! Ses Rameurs n'étoient point encore arrivés. Il prit le parti de s'aſſeoir pour les attendre. Son ennemie s'étendit à terre, vis-à-vis de lui, & recommença ſes déteſtables opérations. Quantité d'Habitans, curieux de voir la fin de cette querelle, s'étoient cachés dans un champ de millet, d'où ils pouvoient obſerver toutes les circonſtances. Enfin ✠ Merolla, [ſe recommandant au Ciel,] ſouffla doucement ſur la Sorcière, & ☞ lui donna ordre [au nom de la très Ste. Trinité, & de la Vierge] de ſe retirer. Elle ſe leva auſſi-tôt, fit trois ſauts, pouſſa autant de cris & diſparut en un clin-d'œil. Le mouvement de ſa fuite parut ſi prompt, que tous les ſpectateurs, pénétrés d'étonnement, jugèrent qu'il avoit ſurpaſſé le pouvoir de la Nature.

MEROLLA. 1688.

(*a*) *Angl.* comme ſi elle étoit enſorcelée. R. d. E.

MEROLLA. 1688.

Nature. Auſſi ne tardèrent-ils point à ſe montrer; & pourſuivant la Sorcière avec des reproches & des injures, ils s'écrièrent tous d'une voix: Le Diable eſt vaincu; [mais le Prêtre eſt demeuré] qu'il emporte les Sorciers & la ſorcellerie. [Ce récit (ſuppoſé que l'Auteur crut réellement aux Sorciers,) fournit la milleure preuve qu'on puiſſe ſouhaiter de ſon ignorance, & de ſa ſuperſtition.

L'Auteur arrive à Zariambola.

(*b*) MEROLLA, [engagea par de bonnes paroles, ſes Rameurs à partir, dès qu'ils furent de retour, &] continuant de deſcendre la Rivière, arriva le ſoir du ſecond jour dans l'Iſle de *Zariambola*, qui appartient au Comté de Sogno [& il ſe crut en ſûreté.] Il avoit rencontré, dans cet intervalle, un neveu du Comte, auquel il avoit appris qu'il revenoit directement de la Cour de Congo, & qu'il apportoit d'heureuſes nouvelles à ſon oncle. Ce jeune Prince ne perdit pas un moment pour les annoncer à Sogno. Enſuite étant revenu dans l'Iſle de Zariambola, avant que l'Auteur en fût parti, il tomba dans une furieuſe colère, en reconnoiſſant de ſes yeux que le Mani retenoit Merolla ſous de vains prétextes, & qu'il négligoit de lui procurer un Canot. Eſt-

Le Mani eſt accuſé de l'avoir retenu.

„ ce ainſi, lui dit-il, [en frappant du pied] [en préſence du Miſſionaire, que „ vous prenez ſoin des affaires de mon oncle? Je rendrai compte de vôtre „ zéle à Sogno & je vous ferai priver de votre Gouvernement. [Le Mani tâcha de ſe juſtifier en diſant que ce n'étoit pas ſa faute, ſi le Miſſionaire n'étoit pas parti, puiſqu'il lui avoit fourni un nombre ſuffiſant de Rameurs.] [Cette menace ayant excité la diligence du Mani, Merolla obtint ſur le champ un Canot,] dans lequel il arriva, vers minuit, au Port de Pinda, première Iſle de la Rivière de Zaire. La crainte d'être châtiés pour la faute du Mani, fit prendre auſſi-tôt la fuite à ſes rameurs. Mais il lui étoit ſi facile de gagner le Continent,

Retour de Merolla au Couvent de Sogno.

qu'il ſe rendit avant le jour au Couvent de Sogno. Dès le matin, il vit paroître le Comte, qui venoit le féliciter de ſon retour avec un nombreux cortége (*c*), & qui commença par lui baiſer les pieds, malgré tous les efforts que la modeſtie fit faire au Miſſionaire pour l'arrêter. Enſuite ayant pris ce Prince à l'écart, il lui déclara que par ſon crédit à la Cour de Dom Juan Simantamba, Roi de Congo, il avoit obtenu pour lui la reſtitution du Pays de Kiovakianſa. Cette nouvelle pénétra le Comte de joie & de reconnoiſſance. Il (*d*) prit auſſi-tôt la réſolution de congédier Dom Garcie, à qui la ſeule politique lui avoit fait accorder ſa protection, & pour qui l'Auteur avoit obtenu grace de ſon Souverain.

Dès le même jour, le Père André de Pavie, un des deux Miſſionaires qui étoient demeurés à Sogno dans l'abſence de Merolla, fut averti qu'un Vaiſſeau Hollandois, qui étoit à l'embouchure de la Rivière, devoit mettre immédiatement à la voile pour Loanda. Il ſe hâta d'apporter cette nouvelle à l'Auteur, dans l'opinion qu'il ſaiſiroit une occaſion ſi prompte pour éxécuter les intentions du Roi de Congo, [par rapport à ſon Couronnement.] Mais un

(*b*) C'eſt ici que commence la 6e. Section de l'Original. R. d. E.

(*c*) *Angl.* Dès que Merolla l'apperçut, ne l'avois je pas bien dit à Votre Excellence, s'écria-t il, en lui addreſſant la parole, que ſi je ne pouvois pas finir ma Miſſion par Terre, je le ferois par Eau. Le Comte pour toute réponſe, ſe jetta par terre, pour lui baiſer les pieds, malgré tous les efforts du Miſſionaire pour l'en empêcher. Cette action du Comte ſurprit extrémement ſes Frères qui en furent les témoins Merolla honteux de ce qui venoit de ſe paſſer s'empreſſa de relever ce Prince &c. R. d. E.

(*d*) *Angl.* Il conſentit ſans peine à rétablir le Rebelle Don Garcie, à qui il avoit fait grace par pure politique, & contre ſon inclination. R. d. E.

un reſte de maladie dont Merolla n'étoit pas délivré ne lui permettant point de remonter ſi-tôt en Mer, il chargea le Père André d'entreprendre lui-même ce voyage. Comme la plûpart des Bâtimens Hollandois ſont fort bons voiliers, on ne fut pas ſurpris de le voir de retour en moins d'un mois. Il avoit expliqué ſa commiſſion au Gouverneur Portugais, qui avoit été charmé d'une ouverture ſi favorable au Commerce de Portugal. L'Auteur [pour faire voir que les Portugais ſe promettoient de grands avantages de ce Commerce,] obſerve en effet que dans le dernier voyage qu'il avoit fait à Loanda, le Gouverneur l'ayant preſſé, à ſon départ, d'obtenir du Comte de Sogno la liberté du Commerce, les Fermiers du Roi, qui ſe trouvoient préſens, lui avoient repréſenté que le Commerce de Sogno étoit de peu d'importance, & reſſembloit à ces grands arbres qui ne produiſent que des branches & des feuilles; au-lieu qu'avec les feuilles, celui de Congo rapportoit des fruits.

MEROLLA. 1688.

Il députe à Loanda pour la Couronne de Congo.

A l'arrivée du Père André de Pavie, Dom Louis de Lobo, alors Gouverneur de Loanda, déclara au Conſeil Royal qu'il ſouhaitoit qu'on lui remît la Couronne de Congo. On la chercha long-tems ſans la pouvoir trouver. Dom Louis en fit faire une d'argent [doré] à ſes propres frais; & le Roi de Portugal ayant appris que l'ancienne étoit perdue, envoya ordre au Gouverneur & à l'Evêque d'approfondir entre les mains de qui elle avoit été dépoſée, & de faire punir rigoureuſement ceux qui ſeroient convaincus d'avoir abuſé de ce dépôt. Entre pluſieurs ſervices que Dom Louis de Lobo rendit à ſa Patrie, on compte celui d'avoir jetté les premiers fondemens du Commerce avec le Congo, & d'avoir mis ce Royaume ſous la dépendance du Portugal. La couronne qu'il avoit fait faire devoit être conſervée précieuſement pour l'arrivée de l'Ambaſſadeur. (e) [Mais quoique le Roi de Congo ſe fût engagé à faire partir ſon ambaſſade au mois d'Août, Merolla, qui ſe rendit alors à Loanda, n'apprit point que cette promeſſe eût été remplie.] Quelque-tems après, il fut informé par quelques Négres, arrivés de Congo, qu'ils avoient rencontré dans leur route l'Ambaſſadeur avec une ſuite nombreuſe. [Sa lenteur n'en étoit que plus ſurprenante]; lorſque les (f) Députés de Sogno, qui étoient venus féliciter le nouvel Evêque de Loanda ſur ſa promotion [à l'Epiſcopat], reçurent avis qu'il avoit été arrêté par l'ordre du Duc de Bamba, en traverſant les terres de ce Prince, qui étoit ennemi du Roi de Congo & qui s'attribuoit même des droits ſur ſa Couronne (g). [Il fondoit ſes prétentions ſur ce qu'il deſcendoit de Donna Anna, l'une de ces Reines rivales dont nous avons parlé plus haut.] Les Portugais apprirent du moins avec joie que l'Ambaſſadeur étoit parti; & leurs projets de Commerce auroient commencé à s'éxécuter heureuſement, s'ils n'euſſent été ſuſpendus par d'autres troubles. Le Gouverneur, qui avoit ſuccédé à Dom Louis de Lobo, avoit entrepris la guerre contre la Reine

La Couronne de Congo ſe trouve perdue.

Dom Louis de Lobo en fait faire une autre.

L'Ambaſſadeur de Congo eſt arrêté par le Duc de Bamba.

(e) *Au-lieu de ces trois lignes qui ne ſe trouvent point dans l'Original*, on y lit, que le Père André, étoit trop peu inſtruit de ce qui regardoit le Voyage de l'Ambaſſadeur de Congo, pour pouvoir déterminer le tems de ſon arrivée. Mais que s'étant enſuite embarqué ſur un petit Vaiſſeau qui étoit parti de Loango, pour Loanda, il fit ſçavoir au Gouverneur, que l'Ambaſſadeur arriveroit au Mois d'Août, & que cependant, le Mois d'Août vint, ſans qu'on en eût des Nouvelles. R. d. E.

(f) L'Original ne parle que d'un Ambaſſadeur. R. d. E.

(g) Merolla *ubi ſupra*. pag. 668.

MEROLLA. 1688.

ne de Sínga, qui avoit ravagé par le fer & le feu un Territoire ſoûmis aux Portugais, & condamné à l'Eſclavage le Seigneur Négre & ſa femme. Cependant les Miſſionaires ne perdirent pas l'eſpérance de terminer l'affaire du Couronnement [ſur-tout puiſqu'André de Pavie y travailloit avec ardeur.]

PENDANT qu'ils y employoient tout leur crédit & tous leurs ſoins, le Supérieur [& les autres Péres de la Miſſion, entreprirent] de rétablir la Foi Chrétienne dans le Royaume de Kakongo. Le Gouverneur de Loanda [& la Chambre Royale] lui avoient offert de ſeconder une ſi belle entrepriſe [au riſque même de perdre le peu de Commerce qu'ils faiſoient dans ce Royaume], & s'étoient engagés à lui prêter les premiers Vaiſſeaux qui n'auroient pas de commiſſion plus preſſante. Mais cette entrepriſe échoua, par la diſcorde de quelques Miſſionaires Italiens & Portugais de différens Ordres (*b*).

Converſions innombrables.

D'UN autre côté [pendant que Merolla étoit à Loanda], la Congrégation *de Propaganda Fide* employa le Pére de Monteleone, [ancien Compagnon de l'Auteur], à fonder un Couvent dans l'Iſle de S. Thomas, pour ſervir comme d'entrepôt aux Miſſionaires qui ſe deſtineroient au ſervice de la Religion dans le Royaume de Congo. [Comme les Habitans de ces Pays s'imaginent que le Pape eſt un très-ſaint perſonnage, & que tous les Prêtres Italiens lui reſſemblent à cet égard, ils ne ſe font aucun ſcrupule de les laiſſer pénétrer avec leurs habits de Cérémonie, juſques dans leurs appartemens les plus ſecrets. Mais ils refuſent

(*b*) *Le Traducteur a ſupprimé ce qui ſuit.* Le Gouverneur témoigna beaucoup d'empreſſement pour avancer cette Affaire. L'Evêque de ſon côté fit paroître encore plus de zèle. L'Auteur les avertit, que pour ôter à ces Peuples tout ſujet de jalouſie & de ſoupçon, il étoit néceſſaire que les Prêtres qu'on y enverroit, fuſſent non ſeulement Portugais, mais encore Italiens. Il ſemble que les premiers ne ſe ſoucioient point que ceux-ci euſſent aucune part dans cette Miſſion. Quoiqu'il en ſoit, un certain Chef du Couvent de Loanda, à ce que dit l'Auteur, ayant appris de Ferdinand Gomes, que le Roi de Kakongo étoit diſpoſé à embraſſer la Foi Romaine, ſe détermina à y aller, pour y prêcher. Dans ce deſſein, il publia qu'il avoit reçu ordre de ſon Supérieur de ſe rendre à Kapinda, à la place de l'Auteur qu'une Maladie empêchoit de faire ce Voyage. Il obtint auſſi du Supérieur des Capucins, des Lettres de recommandation, pour les Religieux de Sogno, qui lui firent un bon accueil. De-là il envoya un Prêtre Portugais qui étoit ſon Compagnon, à Kakongo, pour y conférer avec le Roi. Sans ce Prêtre Portugais, il n'auroit pas pu ſe flatter de la moindre eſpérance, parce qu'il n'entendoit pas la Langue de Congo, que celui ci poſſédoit bien. Il ne put cependant point avoir audience du Roi, qui ne fit non plus aucune réponſe à la Lettre qu'il lui écrivit, au nom de ſon Supérieur. Déſeſpérant donc de réuſſir, ils s'en retournèrent tous les deux à Loanda, couverts de honte.

Quelque tems après André de Pavie écrivit au même Roi, qu'il étoit diſpoſé à l'aller baptiſer dès qu'il auroit reçu ſes ordres pour cela. Ce fut à-peu-près dans ce tems-là qu'on apprit que le Roi de Portugal avoit ordonné que tous les Miſſionaires étrangers, euſſent à ſortir des Pays de ſa dépendance, & que tous les Couvents de Capucins fuſſent rendus aux Religieux de l'Ordre dont on a parlé plus haut (1). Cet Edict dérangeant toutes les meſures du Supérieur en queſtion, qui juſqu'alors ne s'étoit pas embaraſſé du Voyage d'André de Pavie, il commença à le prier inſtamment de l'entreprendre, dans l'eſpérance qu'il pouroit lui frayer les voyes, & lui faciliter les moyens de bâtir un Couvent dans ce Pays. Mais dès qu'André de Pavie fut arrivé, le Roy lui fit dire qu'il ne pouvoit pas le voir, parce qu'il avoit déja donné ſa parole à l'Auteur, qui devoit ſe rendre auprès de lui, non-ſeulement pour conférer ſur des matières de Religion, mais encore pour prendre des arrangemens ſur le Commerce, & qui pour cet effet devoit amener un Marchand avec lui. R. d. E.

(1) Il n'eſt point fait mention de cet ordre & l'Auteur parle très obſcurement de ce différend qui ſemble s'être élevé entre des Miſſionaires de différentes Nations & de différens Ordres.

refuſent cette liberté aux Prêtres de toutes les autres Nations. Par ce moyen, & malgré tous les obſtacles], les Converſions augmentoient de jour en jour, [& de ſi beaux champs ne manquoient que d'ouvriers pour leur culture.] L'Auteur rend témoignage qu'il avoit baptiſé environ treize mille perſonnes de ſa propre main, & qu'il en avoit fait entrer un grand nombre dans les liens d'un mariage légitime. On a remarqué, dans un autre lieu, qu'un Religieux du même Ordre en avoit baptiſé plus de cinquante mille. Le Père Jérôme de Monteſarchio aſſûra l'Auteur, que dans l'eſpace de vingt ans il avoit conféré le Baptême à plus de cent mille Ames (*i*), entre leſquelles il nommoit le Roi, ou plûtôt, dit l'Auteur, le Duc de *Kongobella*, tributaire du Roi de Makokko, le neveu du même Prince, & pluſieurs autres perſonnes de la plus haute diſtinction (*k*). Un argument fort bizarre, que les Négres incrédules employent contre le Baptême, c'eſt que l'Eléphant, [qui ne mange jamais de Sel, ce qui dans leur idée ſignifie], qui n'eſt pas baptiſé, ne laiſſe pas de devenir fort gros & fort gras, & vit fort long-tems. Le Baptême, dans leur Langue, s'appelle *Minemungu*; terme qui ſignifie proprement, *aſſaiſonner avec du ſel béni*. Leur demande-t-on s'ils ſont Chrétiens? ceux qui ont reçu effectivement le Baptême, répondent qu'ils le ſont, parce qu'ils ont goûté le ſel qui a été béni par le Prêtre. S'ils n'ont été baptiſés qu'avec de l'eau, il ſemble qu'il manque quelque choſe à leur ſatisfaction. Un Négre obſtiné, qui s'étoit toûjours deffendu d'embraſſer le Chriſtianiſme par des raiſons de cette nature, reçut le Baptême au lit de la mort, fut marié immédiatement avec une femme Chrétienne, & mourut trois jours après.

MEROLLA. 1688.

Argument des Négres contre le Baptême.

LA Reine de Singa & la plus grande partie de ſes Sujets avoient été convertis par le Père Antoine *Laudati* de Gaëte. L'Auteur apprit d'un Capitaine Portugais, qui étoit alors à la Cour de cette puiſſante Reine, quelle voie le Miſſionaire avoit employé pour toucher ſon cœur. Après mille inſtances inutiles, un jour qu'il étoit à s'entretenir avec elle, il lui tint ce diſcours: „ Quand je vois des Vallées ſi belles & ſi fertiles, ornées d'un ſi grand nombre de Rivières, & défendues contre les injures de l'air par des montagnes „ ſi hautes & ſi agréables, je ne puis m'empêcher de demander reſpectueuſement à Votre Majeſté, [à qui tout cela appartient]; Qui eſt l'auteur de „ tant de merveilles? Qui rend la terre féconde? Qui donne la maturité aux fruits? La Reine répondit: Ce ſont mes Ancêtres. Votre Majeſté, répliqua le Capucin, jouit ſans doute de tout le pouvoir de ſes Ancêtres? Oui, lui dit-elle, & ma puiſſance ſurpaſſe même la leur; car [outre ce qu'ils poſſédoient,] je ſuis [encore] Maîtreſſe abſolue du Royaume de Matamba. Là-deſſus, Laudati prit la première paille qui s'offrit à terre: Madame, dit-il à la Reine, faites-moi la grace d'ordonner à cette paille de ſe ſoûtenir en l'air. La Reine détourna la tête, & parut entendre cette propoſition avec dédain. Le Miſſionaire renouvella ſa demande, & lui mit dans la main cette paille,

Comment la Reine de Singa fut convertie.

(*i*) Malgré des Converſions ſi nombreuſes, il ne paroît pas que la Religion de ces Convertiſſeurs ait fait de grands progrès dans ces Pays, ni même dans aucun lieu, où elle n'eſt pas ſoûtenue par la violence, & par la force.

(*k*) Merolla *ubi ſup.* pag. 669.

MEROLLA. 1687.

paille, qu'elle laiſſa tomber auſſi-tôt. Il feignit de vouloir la reprendre; mais elle fut plus prompte que lui à s'en ſaiſir. La raiſon, lui dit-il, pour laquelle cette paille eſt tombée, n'eſt pas que Votre Majeſté lui ait ordonné de tomber. Mais peut-être ſe ſoûtiendra-t-elle en l'air ſi Votre Majeſté lui en donne l'ordre. Enfin la Reine voulût bien en faire l'épreuve; & la paille n'ayant pas laiſſé de tomber auſſi-tôt: „ Que Votre Majeſté apprenne, lui dit le „ Miſſionaire, que ſes Ancêtres n'ont pas été plus capables de produire ces „ belles Campagnes & ces Rivières, qu'elle ne l'eſt Elle-même d'obliger cette „ paille à ſe ſoûtenir en l'air (*l*). [Ce raiſonnement devint une conviction, ✠ qui porta la lumière dans l'eſprit de cette Princeſſe.] Après avoir reconnu un Créateur tout-puiſſant, [ou une première cauſe de tout,] il fut aiſé, dit l'Auteur, de lui faire embraſſer de nouveau, la Foi Chrétienne [qu'elle avoit abandonnée. Elle mourut peu de tems après ſa ſeconde Converſion.]

Hiſtoire ſingulière d'un Capitaine François.

IL joint à ce récit une hiſtoire fort ſingulière, qui lui fut racontée à Mina par un Capitaine François, & confirmée par un Portugais, qui en avoit été témoin oculaire. Le François, faiſant voile au long de la Côte d'Or, fut pris malheureuſement par les Hollandois; [après avoir été conduit devant le Gouverneur, il fut mis en priſon,] chargé de fers & gardé par trente Négres vigoureux, avec la mort pour unique perſpective. Le Chef de ces Négres, charmé de la conſtance de ſon Priſonnier, & jugeant à ſa phyſionomie qu'il étoit capable de diſcrétion, lui dit un jour: „ Je ſçai que vous n'avez com- „ mis aucun mal, & je vois que vos ennemis pouſſent la rigueur trop loin, [puiſ- „ que non contens de vous avoir mis en priſon, & depouillé de vos biens, ils „ veulent encore vous ôter la vie.] Voulez-vous m'avoir obligation de votre „ liberté? Je me ſens porté à vous rendre ce ſervice, par l'averſion que j'ai „ pour l'injuſtice & la violence „. Cette propoſition ranima le Capitaine. Il prit le Ciel à témoin, que celui qui auroit aſſez de généroſité & de courage pour le délivrer, acquèreroit des droits immortels ſur ſa reconnoiſſance. Mais il parut douter de la poſſibilité de cette entrepriſe. Le Négre lui expliqua ſes vûes. Il avoit déja gagné ſix de ſes compagnons. Il ſe propoſoit d'enyvrer les autres. Le reſte dépendoit d'un peu de hardieſſe & de bonheur. Peu de jours après, il éxécuta heureuſement [la première partie de ſon deſſein.] ✠ Ayant ouvert au François les portes de ſa priſon, il lui fit traverſer pendant la nuit des bois fort épais; & le lendemain ils arrivèrent au Port où le Vaiſſeau du Capitaine étoit gardé. Les Hollandois de la garde furent ſurpris de les voir; mais le Négre, qui paſſoit parmi eux pour homme de confiance, leur ayant dit que le Gouverneur avoit rendu la liberté au François, & leur envoyoit ordre de lui reſtituer ſon Vaiſſeau, ils ne firent pas difficulté de le croire & d'ôter les fers à tout l'Equipage. [Ils ſe retirèrent enſuite après avoir reçu un petit préſent de leur Priſonnier.] (*m*) Auſſi-tôt qu'ils furent partis, le Capitaine ouvrit toutes ſes caiſſes, & n'excepta rien des offres qu'il fit à ſes libérateurs.

Comment il eſt délivré d'une étroite priſon par quelques Négres.

☞(*l*) Cet Argument eſt rapporté dans la Traduction Angloiſe d'une manière qui non-ſeulement lui ôte toute ſa force; mais encore qui le rend abſurde. Au reſte la Converſion réelle ou prétendue de cette Reine, eſt décrite fort au long par François Maria Gioja Napolitain.

(*m*) *Angl.* Le Capitaine ſe revoyant Maître de ſon Vaiſſeau. R. d. E.

bérateurs. Mais ils refuſèrent ſes préſens, parce que l'intérêt, lui dirent-ils, n'avoit point eu de part à leur réſolution, & qu'ils n'avoient ſuivi que le mouvement d'une juſte compaſſion. Ils lui offrirent même de s'embarquer avec lui, s'il vouloit accepter leurs ſervices. Le François ſaiſit volontiers l'occaſion de leur marquer ſa reconnoiſſance; & ne perdant point un moment pour lever l'ancre, il retourna droit en France, dans la crainte de retomber entre les mains de ſes ennemis. Pendant le voyage, il s'efforça de faire connoître aux ſept Négres, par des careſſes & des civilités continuelles, qu'ils n'avoient rien perdu au changement de leur condition. Les Matelots même entrèrent dans les ſentimens de leur Chef. Enfin, lorſque le Vaiſſeau fut arrivé en France, tous les amis & les parens du Capitaine s'unirent à lui pour rendre les Négres contens de leur ſort (*n*). MEROLLA. 1687.

APRÈS avoir paſſé trois mois dans (*o*) l'abondance, leur Chef lui propoſa d'équiper (*p*) un Vaiſſeau plus conſidérable, & de le charger de marchandiſes précieuſes. Il lui promit de le conduire dans un Port de (*q*) Guinée, [au deſſous de Mina, &] qui ne dépendoit pas des Hollandois, & de lui faire tirer [ſans le moindre riſque] un immenſe profit de ſon voyage. Comment ſe défier de ſept hommes à qui l'on a l'obligation de la vie? Le (*r*) Capitaine ne balança point à ſe remettre en Mer, avec ſes bienfaiteurs. [Sa Navigation fut heureuſe.] Il prit des rafraîchiſſemens dans l'Iſle S. Thomas; & voulant tourner ſes voiles vers la Guinée, il fut bien-tôt obligé d'attendre le vent de commerce, que les Portugais appellent *viracao*. Comme ce vent ſe lève de ſix en ſix heures avec la marée, tous les Matelots s'endormirent, à l'exception du Pilote & de deux autres. Les ſept Négres, qui méditoient un noir deſſein, demeurèrent éveillés. Un d'entr'eux ſe mit à couper du bois avec une hache, dans l'eſpérance que le bruit favoriſeroit l'entrepriſe de ſes compagnons. Ils prirent ce tems en effet pour ſurprendre le Pilote & les (*s*) deux autres Matelots, qu'ils égorgèrent facilement. (*t*) Le reſte devoit leur coûter beaucoup moins, puiſqu'ils ſuppoſoient que tout le monde étoit endormi. Mais un Mouſſe, [qui ſe réveilla heureuſement,] donna l'allarme au Capitaine. [Elle ſe répandit auſſi-tôt dans toutes les parties du Vaiſſeau.] (*v*) Les premiers Matelots qui montèrent ſur les ponts virent le commencement du carnage; & penſoient à ſe défendre, lorſque le Capitaine arrivant bien armé, avec la plûpart de ſes gens, fit main-baſſe ſur les perfides. Il en tua quatre, entre leſquels étoit le Chef. Les trois autres, ſe voyant arrêtés, confeſſèrent que leur deſſein avoit été de maſſacrer tout l'Equipage, & de retourner dans leur Patrie avec le Vaiſſeau; [qu'arrivés chez eux, ils ſe ſeroient fait honneur du tour qu'ils auroient

Il emmene ſes Libérateurs en France & les comble de bienfaits.

Il retourne avec eux en Afrique.

(*n*) Merolla ubi ſup. pag. 678.

(*o*) *Angl.* en France. R. d. E.

(*p*) *Angl.* d'équiper de nouveau ſon Vaiſſeau, & de le charger de riches Marchandiſes, & de curioſités. R. d. E.

(*q*) Il y a dans l'Original *Chinea*.

(*r*) *Angl.* Le Capitaine qui ſçavoit qu'il ſe faiſoit un grand Commerce au lieu que les Négres lui indiquoient, équipa ſon Vaiſſeau & mit à la voile, en tournant à l'Eſt. R. d. E.

(*s*) *Angl.* & quatre Matelots. R. d. E.

(*t*) *Angl.* Ils ſe propoſoient de ſe défaire de cette manière de tout le reſte de l'Equipage. R. d. E.

(*v*) *Angl.* Le Capitaine, armé d'un coutelas & de deux paires de piſtolets, trouvant ſa porte barricadée en dehors, fut obligé de paſſer par les Sabords. Il trouva en arrivant ſur les Ponts, qu'une partie de ſes gens étoit tuée, & que les autres ſe défendoient encore. Il fit éveiller le reſte de l'Equipage & tombant ſur les Négres, avec toutes ſes forces, il en tua &c. R. d. E.

MEROLLA. 1688.

roient joué aux Européens. Mais ils payèrent chèrement leur extravagance, car] Ils furent pendus ſur le champ au grand mât. Cette étrange avanture étant arrivée à la vûe de l'Iſle S. Thomas, les Habitans tirèrent un coup de canon du rivage, pour demander quelque éclairciſſement ſur la cauſe du déſordre. Le Capitaine fit arborer Pavillon blanc, & leur envoya des informations par ſa chaloupe. S'ils admirèrent la perfidie des Négres, ils ne furent pas moins ſurpris de leur adreſſe, & ſur-tout de la conſtance avec laquelle il falloit ſuppoſer que ces miſérables avoient nourri ſi long-tems leur déteſtable projet.

Il ſe rend dans la Rivière de Zaire.

APRÈS s'être ſauvé d'un ſi grand danger, le même Capitaine avoit entrepris de ſe rendre à Sogno, pour voir la fameuſe Rivière de Zaire, & tenter par cette voie de pénétrer dans le Royaume des Abyſſins (*x*); [qui appartient au Prêtre *Jean* (*y*); quoiqu'il n'ignorât point, dit-il à l'Auteur, que le grand nombre d'Iſles, qui bouchent le canal de cette Rivière [qui en reçoit pluſieurs autres], rend la Navigation fort difficile aux grands Vaiſſeaux. Les Négres du Royaume d'Angoy, dont il fut obligé de ſuivre les Côtes, [voyant un Vaiſſeau monté par des hommes tels qu'ils n'en avoient jamais vû,] lui envoyèrent un Canot, pour l'inviter à venir jetter l'ancre dans leur Port de Kapinda. Enſuite, apprenant que ſon deſſein étoit de faire des Découvertes dans la Rivière (*z*), ils lui offrirent des guides pour cette expédition. Mais ils lui conſeillèrent de ne pas toucher à Sogno, en l'aſſûrant que les Habitans de cette Contrée haïſſoient mortellement les Européens, & que depuis peu d'années ils avoient eu la cruauté d'en maſſacrer un grand nombre (*a*). Quoiqu'il eût appris à ſe défier de tous leurs diſcours, il conſentit à leur envoyer deux Matelots dans ſa Chaloupe, avec une certaine quantité de marchandiſes.

Il eſt encore trompé par les Négres.

[Les Négres les conduiſirent dans l'intérieur du Pays, & partagèrent entr'eux les Marchandiſes.] Quinze jours ſe paſſèrent ſans qu'il entendît parler de ſes gens [ni d'aucun Commerce qu'ils euſſent établi.] Mais les Négres ne laiſſoient pas, dans cet intervalle, [de lui faire de belles promeſſes] de venir chaque jour à bord, ſous prétexte d'entretenir la bonne intelligence, & de s'y réjouir aux dépens de ſes liqueurs & de ſes proviſions. [Enfin, commençant à craindre pour le ſort de ſa Chaloupe, il réſolut d'éclaircir les raiſons de cette lenteur par un coup de fermeté.]

Comment il ſe venge.

Un jour que le Mani de Kapinda étoit venu ſur le Vaiſſeau avec ſept des principaux Habitans, il le fit arrêter, lui & toute ſa ſuite; & les ayant chargés de fers, il leur déclara que ſi ſes deux Matelots & ſes marchandiſes ne reparoiſſoient pas immédiatement, non-ſeulement il les emmeneroit pour l'Eſclavage, mais qu'il enleveroit autant de Négres qu'il en pourroit prendre dans leur Pays (*b*).

[TELLE étoit la ſituation de ſes affaires, lorſqu'il prit le parti de mouiller au Port de Sogno.] Les Capucins de la Miſſion preſſèrent le Comte (*c*) d'employer ſon autorité pour lui faire retrouver ſes deux Matelots & ſes marchandiſes

(*x*) On verra dans la ſuite les fondemens de cette eſpérance. R. d. T.

(*y*) On eſt encore follement perſuadé dans certains Pays que le Roi d'Abyſſinie eſt le *Prêtre Jean*.

(*z*) *Angl.* Ils lui firent ſçavoir que s'ils vouloient entrer dans leur Port, ils y trouveroient des Eſclaves & de l'Yvoire en abondance & de plus qu'ils lui ſerviroient de guides pour ſon expédition. R. d. E.

(*a*) *Angl.* Le Capitaine pour les contenter. R. d. E.

(*b*) Merolla *ubi ſup.* pag. 680.

(*c*) *Angl.* de lui rendre Juſtice. La-deſſus le Mani & ſes Compagnons furent ſaiſis. R. d. E.

MEROLLA. 1688.

diſes. Il vit reparoître en effet ſa Chaloupe & ſes Matelots; mais la plus grande partie des marchandiſes avoit été pillée par les Negres. Le Comte de Sogno décida que, pour dédommagement, les Habitans d'Angoy devoient lui fournir douze Eſclaves. [Ils reconnurent la juſtice de cette Sentence.] Cependant, comme ils ne ſe hâtoient pas de l'éxécuter, le Capitaine ſe contenta de mettre à terre un de ſes huit priſonniers, pour ſervir de guide aux douze Eſclaves qui devoient lui être amenés à bord (*d*) & pendant qu'il les attendoit à Sogno, il fit le commerce avec tant d'avantage, que dans peu de tems il ſe vit une cargaiſon de trois cens Négres, qu'il ſe propoſoit d'aller vendre dans l'Iſle Hiſpaniola. [Les Habitans d'Angoy négligeant de le ſatisfaire,] il paroiſſoit fort content, dit l'Auteur, d'avoir entre les mains le (*e*) Gouverneur de Kapinda; [& ſa réſolution étoit de le mener en France] pour le préſenter au Roi, dans l'habillement de ſon Pays.

Il emmene en France le Gouverneur de Kapinda.

MEROLLA ne s'eſt étendu ſur ces événemens, que pour faire connoître la ſubtilité & la malice des Négres. Il ajoute qu'ils employent tout leur tems à chercher les moyens de tromper; mais que ſi l'on parvient néanmoins à leur faire abandonner ces vicieux principes, il eſt rare qu'ils y retombent jamais.

Caractère artificieux des Négres.

LA maladie de l'Auteur n'ayant point diminué [depuis cinq ou ſix mois], il ſe vit dans la néceſſité de quitter l'Afrique; réſolu, s'il ſe rétabliſſoit au Bréſil, de retourner ſur le champ dans le Royaume de Congo. Il s'embarqua [à Loanda] [ſur un Vaiſſeau Portugais], qui le tranſporta heureuſement à Baia, principale Ville du Bréſil (*f*). Les ſoins qu'on prit de ſa ſanté dans les Couvens de ſon Ordre, eurent peu d'effet pour ſa guériſon. Il (*g*) ſaiſit l'occaſion d'un Vaiſſeau arrivé d'Angola, qui conduiſoit à Lisbonne le Gouverneur Portugais de Maſſangano.] Après une Navigation de trois mois (*h*), il entra dans le Tage, avec une flotte de dix-huit (*i*) Vaiſſeaux, chargée de ſucre & de tabac.

L'Auteur retourne en Europe par le Bréſil.

LE jour touchoit à ſa fin lorſque cette Flotte arriva au Port. De tant de Vaiſſeaux, il n'y en eut que trois qui purent y entrer avant la nuit (*k*), entre leſquels étoit un Bâtiment François, qui avoit fait une partie du voyage ſous le convoi des Portugais. A la pointe du jour, un Médecin de Lisbonne s'en approcha dans une Chaloupe, pour s'informer, [ſuivant l'uſage], s'il n'y avoit point de maladie contagieuſe à bord. Le Capitaine François s'étant imaginé que c'étoient les Officiers de la Douäne, ſe hâta de cacher dans la chambre des poudres.

Perte d'un Vaiſſeau François dans le Port de Liſbonne.

(*d*) Mais il ne paroît pas qu'on les lui ait envoyés.

(*e*) *Angl.* un Gouverneur Négre. R. d. E.

(*f*) *Angl.* Il y paſſa quelque tems, dans un Couvent de Capucins François. R. d. E.

(*g*) *Angl.* Ces Religieux engagèrent un de leurs Compatriotes à conduire l'Auteur à Lisbonne, & à lui faire avoir une Loge convenable, à cauſe de ſa Maladie. Il ne voulut cependant pas le prendre en qualité de ſon Chapelain, pour ne pas ſe ſoûmettre aux Loix de Portugal, qui défendent à tout Capitaine de mettre à la Voile, ſans un Eccléſiaſtique revêtu de cet Emploi. Mais le Gouverneur de Maſſangano, qui étoit venu d'Angola ſur le même Vaiſſeau, le pria de l'accompagner en Portugal. Il accepta cet offre avec reconnoiſſance. R. d. E.

(*h*) *Angl.* Il arriva à la hauteur de Liſbonne. R. d. E.

(*i*) *Angl* vingt-huit. R. d. E.

(*k*) *Angl.* ſçavoir celui que l'Auteur montoit, le Vaiſſeau François, & un autre. R. d. E.

MEROLLA. 1688.

dres, une groſſe quantité de tabac. Mais [dans la précipitation de ſes mouvemens,] il laiſſa tomber quelques étincelles, qui mirent le feu aux poudres, & firent ſauter (*l*) une partie du Vaiſſeau. L'eau pénétrant auſſi-tôt par une infinité d'ouvertures [dans ce Vaiſſeau délabré, il coula à fond dans un inſtant.] On ne put ſauver de l'Equipage que ceux qui ſçavoient nager, [dont les uns gagnèrent le rivage & les autres] furent reçus dans des Barques. (*m*) L'Auteur remarque pieuſement que le Public attribua cette diſgrace à l'irréligion du Capitaine, qui n'avoit point de Chapelain à bord (*n*).

Accueil que le Roi de Portugal fait à l'Auteur.

EN deſcendant au rivage, Merolla [& François de Pavie ſe rendirent à la Cour], où il reçurent un accueil ſi gracieux du Roi de Portugal, que ce Prince fit l'honneur à Merolla de baiſer ſa robe & de ſe tenir debout [par reſpect pour eux, &] la tête découverte, pendant tout le tems qu'il s'entretint avec lui. Il lui parla de l'Etat des Miſſions, [du zèle] de ſon Ordre, & ſur-tout [de la merveilleuſe charité] des Miſſionaires Italiens, qui comme il en avoit été ſouvent informé, avoient fait beaucoup de bien dans le Royaume de Congo, &] pour leſquels il déclara qu'il avoit tant de reſpect, qu'ayant défendu (*o*) l'entrée des Pays de ſa dépendance en Afrique, à tous les Prêtres étrangers, il ne prétendoit pas que les Capucins Italiens fuſſent compris dans cette loi (*p*).

L'Auteur ſe rend à Gênes.

DE Lisbonne, l'Auteur fit voile à Gênes ſur un Vaiſſeau Génois, nommé *la Sainte-Roſe*. Au moment qu'on ſe croyoit prêt d'entrer dans le Port, un vent furieux repouſſa le Bâtiment vers la Mer. On ſe rapprochoit le matin de la Côte, lorſqu'un Vaiſſeau de guerre François, s'avançant à pleines voiles, donna ordre au Capitaine de lui envoyer ſa Chaloupe. Les Genois continuèrent leur route, ſans faire beaucoup d'attention à cet ordre. Mais le Capitaine François leur fit entendre que leur Bâtiment étant un Vaiſſeau de guerre, il étoit obligé, par ſa commiſſion, de faire venir leur Commandant ſur ſon bord ou de les couler à fond. Ils furent d'autant plus conſternés de cette menace, que le jour précédent ils avoient déchargé leur artillerie à la vûe de Gênes. [Ils n'avoient gardé que treize Canons chargés pour ſaluer la Croix de cette Ville.] Leurs mouſquets avoient été portés dans la chambre d'armes,

Son Bâtiment eſt arrêté par un Vaiſſeau de guerre François.

(*l*) *Angl.* la Poupe. R. d. E.

(*m*) *Angl.* L'Auteur a ſoin de nous avertir que le petit Peuple, (il n'oſe pas dire les Gens de diſtinction) &c. R. d. E.

(*n*) Merolla *ubi ſup. pag.* 684.

(*o*) *Angl.* l'Exercice de leurs Fonctions, dans ces Pays conquis en Afrique. R. d. E.

(*p*) Le Roi de Portugal, avoit fait depuis quelque tems des Loix ſomptuaires contre le luxe exceſſif des Habits. Les Marchands François avoient accoutumés d'introduire, chaque Année de nouvelles Modes dans les ajuſtemens. Des poupées habillées ſelon ces dernières modes, & expoſées en Public, leur procuroient un prompt débit de leurs Marchandiſes. Comme tout l'argent du Royaume paſſoit de cette manière entre les mains des François, Le Roi, pour en empêcher la ſortie, en rehauſſa la valeur. Mais les Marchands eurent l'adreſſe de rendre cet Expédient inutile, en enchériſſant leurs Marchandiſes, dont les Portugais étoient tellement infatuées, qu'ils les achetoient à tout prix. C'eſt ce qui engagea le Roi à publier un ſecond Edit, qui défendoit à tous ſes Sujets de porter ni ſoie, ni Or, ni Argent, & qui les réduiſoit aux étoffes des Manufactures du Pays. Les Chapeaux & les Bas étrangers étoient pareillement défendus. Ce Prince pour engager d'autant mieux ſes Sujets à ſe conformer à ſa volonté, leur en donna lui-même l'exemple. Il établit des Commiſſaires chargés de faire venir de Veniſe ou d'ailleurs les Etoffes de ſoie, d'or & d'argent, néceſſaires pour le Service de l'Egliſe, & ordonna qu'on les marquât d'un Sceau, pour empêcher qu'on n'en fit entrer, ſous ce prétexte, une trop grande quantité. Par ces ſages réglemens, le Roi vint à bout de bannir de ſes Etats, & des Pays conquis toutes dépenſes ſuperflues. Il ſeroit à ſouhaiter, dit l'Auteur, que les autres Nations imitaſſent un Exemple ſi propre à arrêter les progrès du Luxe & du Vice. R. d. E.

mes, & les Matelots s'étoient déja revêtus de leurs meilleurs habits pour entrer dans le Port. (q) Cependant l'importance de leur cargaiſon les faiſoit balancer à ſe ſoumettre; & les Officiers, déſeſpérés de cette rencontre, parloient de tout mettre au hazard pour gagner l'entrée du Port en ſe défendant. [Les Matelots dit l'Auteur, & les Soldats, faiſoient de tous côtés un vacarme ſi épouvantable, qu'il croioit être en Enfer.] (r) Heureuſement le Capitaine François, ſurpris de leur lenteur, eut aſſez de modération pour leur envoyer demander de plus près qui ils étoient. Son frère, qu'il chargea de ſes ordres, reconnut en approchant qu'ils étoient Génois, & (s) leur reprocha le danger auquel ils s'étoient expoſés ſans raiſon, puiſque Gênes étoit en paix avec la France. Ils répondirent que ſur Mer on devoit être en garde contre toutes ſortes d'accidens, & qu'on voyoit tous les jours des Pyrates arborer un faux pavillon. L'Officier François leur (t) déclara qu'ils n'avoient rien à redouter de leurs amis, mais que le Capitaine ſon frère étoit en courſe pour enlever les Matelots de ſa Nation ſur tous les Vaiſſeaux qu'il pourroit rencontrer, & que s'ils en avoient à bord il leur conſeilloit de les rendre de bonne grace. Ils ſouffrirent ſans peine qu'on en fît la recherche, & ceux qui ſe trouvoient parmi eux, furent rendus immédiatement; après quoi le Vaiſſeau François ne tarda point à s'éloigner. Il auroit été fâcheux pour les Genois de (v) rencontrer un Vaiſſeau de cette grandeur qui eut été moins diſpoſé à les épargner. Outre quantité de marchandiſes précieuſes, ils avoient à bord plus d'un million & demi [en Eſpéces;] pour le compte de divers Marchands, & beaucoup d'argent en lingots. Ils portoient d'ailleurs de groſſes ſommes qui avoient été levées en Eſpagne, & qui devoient être tranſportées à Rome pour la Canoniſation de deux Saints Eſpagnols (x).

MEROLLA. 1688.

Eclairciſſement qui le met hors de danger.

Richeſſe du Vaiſſeau Genois.

L'AUTEUR conclut ſon Ouvrage par une Relation des ſouffrances du Père André de Butti & du Père Pierre de Seſtola, deux Miſſionaires Capucins, [qui avoient rendu de longs ſervices à la Religion dans le Comté de Sogno.] Dom Pedro, qui régnoit alors dans cette Contrée, les fit un jour appeller, & leur demanda pourquoi les Payens avoient de la pluie de reſte dans les Pays voiſins, tandis que ſes Etats, où le Chriſtianiſme étoit floriſſant, *n'en recevoient pas une goute.* Les Négres idolâtres en attribuoient la cauſe à quelques Reliques que le Père André portoit ſur lui, & publioient qu'auſſi long-tems qu'on lui permettroit de les conſerver, il ne falloit s'attendre qu'à des années ſtériles. Enfin le Comte ébranlé par ces vains diſcours ordonna au Père André de s'en défaire, & lui déclara que ſi le jour ſuivant ſe paſſoit ſans pluie, tous

Concluſion de l'Ouvrage de Merolla.

(q) *Angl.* Cependant deux des Officiers préparèrent toutes les Armes qu'ils avoient, & rangèrent en bataille ſur les Ponts, les Paſſagers & les Matelots, attendant dans cet état l'effet des menaces de l'Ennemi aux ordres duquel ils avoient abſolument refuſé d'obéir. R. d. E.

(r) *Angl.* A la fin le Capitaine François, pour prévenir les fâcheuſes ſuites d'un engagement trop précipité, envoya ſon Frère à bord *de la Sᵉ. Roſe*, pour ſçavoir qui ils étoient. R. d. E.

(s) *Angl.* & voyant les préparatifs qu'ils avoient fait pour le Combat, à quoi bon tout cela leur cria-t-il. R. d. E.

(t) Voyant les Ponts couverts de Monde, il leur demanda combien ils étoient. Quatre cens en tout répondirent-ils, ce qui étoit vrai. Il leur déclara enfin que ſon Frère avoit ordre de ſon Maître de demander tous les François excepté les Marchands &c. R. d. E.

(v) *Angl.* d'en être venus à un Combat avec ce Vaiſſeau François. R. d. E.

(x) Merolla ubi ſup. pag. 682. *& ſuiv.*

MEROLLA. 1688. (y), tous les Miſſionaires devoient craindre ſa vengeance. Le Ciel étoit alors extrémement clair, & ne le fut pas moins juſqu'à minuit. Mais (z) les ferventes prières des Miſſionaires en firent deſcendre une pluie abondante. Malgré cette faveur miraculeuſe, [dont on ne fut redevable qu'aux ſeules prières des deux Miſſionaires, au moins ſi on veut les en croire,] le Comte (a) réfroidi pour la Religion (b), [les accuſa de méditer des projets pernicieux,] & leur propoſa de purger leur innocence par le ſerment du Khilomba. La juſte horreur qu'ils témoignèrent pour ces pratiques infernales, les (c) fit chaſſer du Pays, avec des violences ſi barbares, qu'elles coûtèrent la vie au Père André de Butti [qui mourut peu de tems après à *Benquella* ou *Benguela*, qui étoit le lieu de ſa Miſſion L'Auteur cite pour témoin de tous ces événemens, Cornelius Van Wouters, (d)] Capitaine Hollandois (e).

Pluie miraculeuſe.

(y) *Angl.* lui & ſon Compagnon paſſeroient mal leur tems. R. d. E.

(z) *Angl.* lorſque tout-d'un-coup le Ciel ſe couvrit de Nuages, & répandit aſſez de Pluie pour mettre la Terre en état d'être enſemencée. R. d. E.

(a) *Angl.* ne ſe ſouciant pas de les ſouffrir plus long-tems dans ſes Etats. R. d. E.

(b) Eſt-il vraiſemblable, que le Comte eût voulu les chaſſer, s'ils avoient opéré un pareil miracle? N'eſt-il pas plus apparent que n'ayant pû obtenir de la Pluie comme ils s'en étoient vantés; le Comte reconnût par-là leur impoſture, & les punit comme ils le méritoient?

(c) *Angl.* fut cauſe, qu'on les ſaiſit, qu'on leur fit ſouffrir les plus cruels traitemens, qu'on les traina par les rues; & qu'après les avoir dépouillés de tout ce qu'ils avoient, on les chaſſa du Pays. R. d. E.

(d) *Angl.* Religieux de l'Ordre de St. François. R. d. E.

(e) Merolla ubi ſup. pag. 685.

CHAPITRE IV.

Voyage de Jacques Barbot le jeune & de Jean Caſeneuve à la Rivière de Congo & de Kapinda.

BARBOT LE JEUNE. 1700. [LE nom de Barbot, quoique François dans ſon origine, tient un rang diſtingué entre les Voyageurs Anglois. On a vû paroître ſucceſſivement les Relations de Jean & de Jacques Barbot, deux frères, que les troubles de la Religion avoient fait paſſer en Angleterre, & qui s'y étoient procuré des établiſſemens conſidérables par leur habileté dans le Commerce.] (a) Jacques Barbot *le jeune*, fils de Jacques & neveu de Jean, ne fut pas plûtôt ſorti de l'enfance, qu'ouvrant les yeux ſur ces deux éxemples domeſtiques, il ſe propoſa la gloire & la fortune par les mêmes voies. Il s'embarqua ſur le *Dom Carlos de Londres*, en qualité de Supercargo. Jean Caſeneuve, dont le nom ſe trouve aſſocié au ſien, étoit Contre-Maître du même Vaiſſeau. A leur retour, Jean, oncle du jeune Barbot, ſe chargea de mettre en ordre le Journal de leur Navigation, & le publia dans l'Hiſtoire de ſes propres voyages. Cette Relation [outre

Introduction.

Qualité de l'Auteur.

(a) *Angl.* Jacques Barbot étoit Fils de Jacques & Neveu de Jean Barbot qui a fait la *Deſcription de la Guinée*, (elle n'a que 17. pages) dans laquelle il a inſéré cette Relation qu'il a tirée du Journal de ſon Neveu & de celui de *Caſeneuve*. Le premier étoit Supercargo, & celui-ci Contre-Maître du Vaiſſeau *Dom Carlos de Londres*. R. d. E.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

☞[outre qu'elle eſt la ſeule que l'on ait d'un Vaiſſeau Anglois qui ait fait le Voyage de Congo] contient un grand nombre de remarques utiles, ſur le Commerce & la Navigation de l'Afrique. On conſerve ici l'ortographe de Barbot pour les noms Afriquains, parce qu'on n'a point d'autre régle pour les vérifier, quoiqu'il paroiſſe qu'en écrivant en Anglois, l'Auteur s'eſt attaché à la prononciation ☞Françoiſe. [Barbot mourut aux Barbades, à ſon retour.]

Son Départ.

(*b*) IL partit des Dunes le 8 d'Avril 1700. En arrivant le 11 de Mai à la ☞vûe de Madère, où le Vaiſſeau relâcha pour ſe procurer [du vin & d'autres] rafraîchiſſemens, Barbot leva le plan de la Ville de *Funchal*. On trouva ici la variation de trois degrés trente minutes Oueſt. Le 14 de Mai on eut la vûe de Palma & de Ferro, deux des Iſles Canaries. On découvrit auſſi le Pic de Ténérife, qui ſe préſentoit à l'Eſt-Nord-Eſt, au-deſſus de l'Iſle de Gomère.

Evénemens de ſa Navigation.

LE 18, à minuit, une Baleine paſſant ſous le Vaiſſeau, heurta fort rudement contre (*c*) le milieu de la quille. Le Pilote, qui étoit alors au gouvernail, aſſûra (*d*) qu'il avoit été plus d'une minute ſans mouvement. Le 23 on prit une groſſe Dorade; & le 24, à douze degrés cinq minutes de latitude du ☞Nord [& à un degré ſeize minutes de longitude de Ferro,] on découvrit deux Bâtimens (*e*) qui paroiſſoient faire voile avec différens vents, à deux ou trois milles de diſtance. Le 29, à neuf degrés (*f*) trente minutes du Nord, on ſe vit environné d'une multitude de Marſouins, dont on ne prit qu'un ſeul, avec un croc de fer. A peine fut-il bleſſé que tous les autres prirent la fuite.

☞ ON paſſa la Ligne le 19 de Juin, [le 22 on nettoia le Vaiſſeau, qui étant fort ſale, n'avançoit que lentement;] & le 24 on ſe trouva vers quatre degrés cin-☞quante-ſix minutes [de latitude] du Sud, c'eſt-à-dire, à la hauteur de Kapinda, qui étoit le terme du voyage. Mais on en étoit à plus de ſix cens lieuës à l'Oueſt, avec le chagrin de ne pouvoir réſiſter aux vents Eſt-Sud-Eſt & Sud-Eſt, (*g*) qui devenoient plus impétueux de jour en jour. Le 3 de Juillet, à

Baſſes d'Abrolho.

☞dix-ſept degrés quarante-ſix minutes [de latitude] du Sud, on crut être fort près des Baſſes qui partent du Cap-Abrolho, au Bréſil, & qui s'étendent dans la Mer l'eſpace de cinquante lieuës à l'Eſt. L'attention du Pilote redoubla, parce qu'il connoiſſoit la grandeur du danger. Les vents changeant chaque jour, du Sud à l'Eſt & quelque-fois au Nord-Oueſt, on porta au Sud. Le 24 on étoit à trente-un degrés vingt minutes de latitude du Sud (*h*), & à quin-☞ze (*i*) degrés cinquante-ſept minutes de longitude Eſt de Ferro. [Le vent étoit Nord

(*b*) C'eſt ici que commence la I. Section, dans l'Original.

(*c*) *Angl.* contre leur Vaiſſeau, en s'élevant du fond de la Mer, & préciſément ſous le milieu de la quille. Ils la virent diſtinctement; elle plongea enſuite avec un très grand bruit. R. d. E.

(*d*) *Angl.* que pendant plus d'une minute il n'avoit pû le faire tourner en aucun ſens.

(*e*) *Angl.* dont l'un qui avoit pris ſa charge à la Rivière de *Gambra*, étoit deſtiné pour la Côte d'Or. R. d. E.

(*f*) *Angl.* quatre minutes de latitude du Nord. R. d. E.

(*g*) *Angl.* qui les écartèrent fort-loin, du côté du Sud. La Mer étoit agitée, & les Vents variables. R. d. E.

☞(*h*) Ils avoient porté au Sud, à trois degrés du Cap de Bonne-Eſpérance; trois degrés plus au Sud que n'avoit fait l'Amiral Job qui étoit parti du Bréſil au mois de May 1641, pour la Conquête de Loanda; & deux degrés vingt minutes plus au Sud, que le Père Angelo, mais moins que n'avoit fait Merolla. Ce qui fait voir que les Vaiſſeaux qui vont aux Royaumes de Congo & d'Angola, ſont ordinairement emportés aſſez loin au Sud-Eſt avant que de gagner les véritables Vents alizés.

(*i*) *Angl.* cinq. R. d. E.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Nord-quart-d'Oueſt.] Ils virent des Pintades, & pluſieurs autres Oiſeaux dont quelques-uns étoient de la groſſeur d'un Coq-d'Inde (*k*).

LE 25 de Juillet, ils portèrent à l'Eſt-Nord-Eſt, avec un vent frais, la mer étant agitée & le temps gris. Il plut enſuite beaucoup pendant deux jours. Le 27. ſe trouvant à trente degrés ſix minutes du Sud, ils eurent de la Grêle, de la Pluie, & des Eclairs, quoiqu'il fit froid. Depuis le 28 juſqu'au neuf d'Août, les Vents continuèrent d'etre variables avec un temps de brume, & gris. Etant alors à 23 degrés 27 minutes, du Sud.

LE 9 d'Août, on ſe trouva comme environné d'une multitude d'Oiſeaux, qui avoient le ventre blanc, les aîles longues & pointues, de la groſſeur d'un pigeon, bruns ſur le dos, qui voloient ou nâgeoient fort près du Vaiſſeau, & qui prirent enfin la ſuite. [L'obſervation fit trouver vingt-trois degrés vingt-ſept minutes de latitude du Sud, & trente-un degrés cinquante-quatre minutes de longitude de Ferro.] On paſſa le Tropique du Capricorne [avec un vent frais,] ſans ſe croire à plus de quinze lieuës de la Côte d'Afrique. Le 10 on apperçut un Palmier flotant, & quantité des mêmes Oiſeaux. On eut le même ſpectacle le jour ſuivant. L'eau de Mer parut avoir changé de couleur. Le 13, l'obſervation donna ſeize degrés cinq minutes de latitude [du Sud.] On découvrit un grand nombre de certains Oiſeaux, que les François nomment Gornets, & qui ne s'écartent jamais de la Terre; [ce qui fit juger qu'on n'en n'étoit pas fort loin.] Le 14, [vers une heure & demie,] on eut la vûe des Terres d'Afrique, qui s'étendoient du Sud-Eſt quart de Sud au Nord-Eſt quart de Nord, à cinq ou ſix lieuës du Vaiſſeau, [la Terre double en quelques endroits. Le rivage eſt élevé, & on y découvre çà & là, des Rochers blancs, environnés de beaucoup de bois flottant.]

Oiſeaux nommés Gornets.

Poſition du Cap Négre.

CETTE partie de l'Afrique porte le nom de *Mataman* ou *Cimbebas*. [On y découvre, par intervalles, des montagnes blanches. On jugea, faute d'obſervation, qu'on étoit à quinze lieuës au Sud du Cap-Négre, qui, ſuivant l'opinion la plus commune, eſt à ſeize degrés trente minutes de latitude du Sud. Cependant les Cartes différent ſur cette poſition. Quelques-unes la placent à quinze minutes, & d'autres à ſeize degrés.]

Divers Animaux.

PENDANT les deux ou trois derniers jours on avoit eu quantité de Baleines & de Souffleurs autour du Bâtiment; ſur-tout la nuit du quatorze au quinze, qu'on en vit trois ou quatre à fort peu de diſtance, s'agitant avec un bruit prodigieux. On ſuppoſa que ces terribles Animaux étoient attaqués par d'autres poiſſons auſſi monſtrueux, qui ſe nomment *Epées* ou *Empereurs*, & qui ſont leurs mortels ennemis.

On arrive à la vûe de la Terre. Ses apparences.

LE 15 au matin, on ne ſe trouvoit plus qu'à deux lieuës & demie ou trois lieuës de la Terre. Elle eſt aſſez haute au rivage, & double en pluſieurs endroits, avec quantité de petits monts pointus [& quatre ou cinq Tables de terre,] [qui s'élèvent un peu au-deſſus de la ſeconde terre.] On n'avoit pas trouvé de fond pendant la nuit, [avec une ſonde de ſoixante-dix braſſes.]

VERS midi, on découvrit une aſſez haute montagne, noire & ronde, environ trois lieuës au Sud-Eſt, qu'on prit pour le Cap-Négre. [La hauteur de la Terre en cet endroit eſt à-peu-près la même qu'entre Torbay & Plymouth,] quoique

(*k*) Barbot Deſcription de la Guinée pag. 497.

quoique plus baſſe au rivage même, mais fort eſcarpée & de couleur rougeâtre. On fit voile au long de la Côte, vers le Nord-Nord-Eſt, & pendant l'eſpace de quatre lieuës, elle parut coupée par quantité de petites Bayes bordées de ſable. La terre eſt plate aux environs, ſéche, ſtérile, & n'offre que des ronces diſperſées (*l*). BARBOT LE JEUNE. 1700.

LE 16, ayant tenu la même route [tout le long de la Côte, qui étoit encore plus baſſe que la précédente,] on continua de découvrir une terre fort ſtérile, ſans aucune apparence d'arbre ou de buiſſon [fort avant dans le Pays.] Dans le cours de la nuit on avoit rencontré pendant deux lieuës une multitude infinie de Marſouins; [pendant une heure ils tirérent vers le Sud, ſe tenant fort ſerrés entr'eux.] La nuit d'auparavant on avoit pris, ſur le Vaiſſeau, un Oiſeau nommé le *Faucon-Moſquite*, de la groſſeur d'une allouette & de la couleur d'une Bécaſſe, il a les yeux grands, le bec court & fort large, [les pieds d'un moineau,] & tire ſon nom des Moſquites, eſpéce de couſins dont il fait ſa nourriture. On trouve un grand nombre de ces Oiſeaux dans la Nouvelle Angleterre. [La terre, qu'on continuoit de côtoyer, ne parut pas ſi haute ce jour-là que le précédent.] Multitude de Marſouins. Faucon-Moſquite.

LE 17, on trouva, par obſervation, douze degrés quinze minutes de latitude du Sud. La courſe fut au Nord-Nord-Eſt, à ſix ou ſept lieuës de la terre, avec une nombreuſe eſcorte de Baleines & de Souffleurs. Vers le ſoir, on tua d'un coup de croc un gros & hideux poiſſon, nommé *le Soleil*, [dont Barbot crayonna auſſi-tôt la figure.] Il étoit long (*m*) d'un pied; large de trois, & preſqu'ovale (*n*). Sa tête étoit petite, & couverte d'une petite peau très-dure, couleur de chagrin brun. Il avoit, des deux côtés, deux nâgeoires, qui ſe remuoient avec beaucoup de lenteur [& qui n'étoient pas plates.] Les Matelots en firent cuire à l'eau les meilleures parties, & les trouvérent excellentes. La chair eſt d'un blanc de lait. Elle ſe lève en écailles, comme celle de la Morue, & reſſemble à la Raye pour le goût [Elle étoit très-coriace, peut-être parce qu'elle étoit trop fraîche.] Le foie, qu'on fit bouillir, rendit environ trois pintes d'huile. Les Matelots firent cuire auſſi les entrailles, & les vantérent comme un mêts délicieux. Poiſſon nommé le Soleil de Mer.

LE 18, vers midi, on découvrit une petite Baye ſabloneuſe, à la diſtance d'environ quatre milles. Comme on avoit remarqué, pendant les deux ou trois nuits précédentes, que les Négres allumoient du feu ſur le rivage, on jugea que c'étoient des ſignaux par leſquels ils invitoient le Bâtiment à s'arrêter. Quelques Matelots furent envoyés dans la Pinaſſe, pour obſerver les propriétés du Pays. Mais l'agitation des flots étoit ſi violente au long du rivage, qu'il leur fut impoſſible d'en approcher. Cependant trois d'entr'eux gagnérent la Côte à la nâge & s'avancérent un peu dans les Terres. Ils y découvrirent cinq ou ſix petites hutes, mais ſans Habitans; & pour toutes richeſſes, quelques piéces de Requin ſéché, avec des crocs ou des hameçons pour la péche. Ils jugérent que la crainte avoit fait prendre la fuite aux Pêcheurs Négres lorſqu'ils avoient apperçu la Pinaſſe. Le hazard leur ayant offert Quelques Matelots tentent de deſcendre au rivage. Leur récit.

(*l*) Barbot, ubi ſup. pag. 498.
(*m*) *Angl.* de près quatre pieds. R. d. E.
(*n*) *Angl.* Il avoit une tête monſtrueuſe, de grands yeux ronds, & une petite bouche. R. d. E.
(*o*) Barbot, ubi ſup. pag. 499.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

ſert quelques petits Canots, que les Anglois appellent *Bark-logs*, c'eſt-à-dire, *Piéces d'écorce*, ils s'en ſervirent pour retourner à la Pinaſſe, [qui s'étoit arrêtée au-delà des plus groſſes vagues.] Ils rapportèrent que le Pays leur avoit paru ſtérile & pierreux, & qu'on y voyoit à peine quelques petits arbres & quelques ronces. La terre étoit ſabloneuſe vers la Mer, & le rivage coupé par de petits monts blancs aſſez eſcarpés, entre leſquels on découvroit de petites Bayes ſabloneuſes.

Trois Caps & leur poſition.

LE 19, vers midi, on découvrit [dans le Royaume de Benguella] au [Nord-] Nord-Eſt une Pointe haute & eſcarpée, qui s'abaiſſe à l'Eſt dans l'intérieur des terres, & qui ne reſſembleroit pas mal à la Pointe de Portland en Angleterre, ſi elle ne s'étendoit moins dans la Mer. On continua d'avancer l'eſpace de pluſieurs lieuës au Nord-Nord-Eſt, à deux milles du rivage. La terre, au Nord, forme trois Pointes ou trois Caps, [dont l'un ſe préſente au Nord-Nord-Eſt demi-Nord, celui du milieu au Nord-Nord-Eſt, & le troiſiéme au Nord-Eſt quart de Nord.] Celui qu'on a comparé à la Pointe de Portland, faiſoit face à l'Eſt-Sud-Eſt dans le Royaume de Benguela. Il a du côté du Sud une Baye ſabloneuſe, & des Baſſes pierreuſes ſur leſquelles la Mer ſe briſe avec un bruit terrible. Au Nord du même Cap eſt une autre Baye, dont l'accès eſt plus facile; mais le Pays aux environs paroît ſtérile & déſert. On y mouilla vers le ſoir, ſur un fond de douze braſſes, [ſur un terrain bourbeux & ſabloneux], dans la réſolution de ne pas pénétrer plus loin ſans avoir acquis plus de connoiſſance du Pays. L'obſervation, fit trouver onze degrés trente-neuf minutes du Sud.

Le Capitaine deſcend au rivage.

(p) A ſix heures du matin, le Capitaine ſe rendit au rivage, dans la Barque longue, accompagné de vingt-deux hommes armés. L'agitation de la Mer, au long de la Côte, l'ayant forcé de jetter l'ancre au-deſſous des vagues, quelques Matelots gagnèrent la terre à la nâge. Ils y trouvèrent deux Canots, d'un bois nommé *Mapou*, ou plûtôt deux radeaux, compoſés de petites piéces de ce bois jointes enſemble, terminées en pointe, & relevées ſur les aîles par d'autres piéces [d'environ ſept pouces de hauteur.] Ils les amenèrent à la Barque, pour tranſporter leurs compagnons au rivage. Ce ne fut pas ſans peine & ſans danger. La plûpart furent renverſés dans les flots; mais ils en furent quittes pour faire ſécher leurs habits. Ils s'avancèrent [avec leurs Armes] dans les Terres, l'eſpace d'environ trois milles, ſans découvrir aucune apparence de maiſons ni d'Habitans. Ils obſervèrent ſeulement quelques piéces de terres qui paroiſſoient avoir été brûlées nouvellement, & qui conſervoient encore un reſte de chaleur. Ils virent auſſi pluſieurs petits ſentiers, dans leſquels [Barbot, qui étoit de la troupe,] diſtingua pendant plus d'un mille & demi des traces de pied d'homme. Enſuite ils arrivèrent près d'un gros rocher, qui formoit une caverne en forme de voûte. Ils y entrèrent tous; mais ils n'y trouvèrent que des pierres. (q) Le Capitaine auroit ſouhaité de pénétrer plus loin, s'il n'avoit eu parmi ſes gens un ſcorbutique, qui, n'ayant pas la force de ſoûtenir une ſi longue marche, vouloit retourner ſeul au rivage. Les autres prirent le parti de l'accompagner, dans la crainte (r) qu'il ne rencontrât quelques

Il marche dans les Terres. Ce qu'il y rencontre.

(p) *Angl.* le 20e. au matin.
(q) *Angl.* Ils auroient pénétré plus loin. R. d. E.
(r) *Angl.* qu'il ne lui arrivât quelque malheur. R. d. E.

quelques Sauvages, qui pouvoient s'être cachés à la vûe de tant d'Etrangers. Ils ne découvrirent dans leur voyage qu'un petit nombre d'arbres diſperſés, les les uns couverts de quelques feuilles, d'autres entièrement nuds. En arrivant au rivage, [où la Barque longue étoit demeurée à l'ancre,] ils apperçurent à peu de diſtance, un Etang d'eau ſaumache, qui leur parut fort riche en poiſſon. Ils ſe firent apporter auſſi-tôt du Vaiſſeau leur grand filet, avec lequel ils prirent trois douzaines d'aſſez gros mulets, & quantité de chevretes d'un goût fort agréable; [ils en auroient même pris bien davantage, ſi les mailles de leurs filets avoient été moins grandes.] Ils voyoient en même-tems un grand nombre d'Oiſeaux de couleur griſe, le col, les jambes & le bec fort longs, de même eſpèce que ceux qu'ils avoient obſervés en ſuivant les Côtes de Benguela & de Mataman, c'eſt-à-dire, une ſorte de Mouettes [ou de Pies de Mer.]

BARBOT LE JEUNE. 1700.

DANS l'intervalle, il s'étoit élevé un vent de Mer, qui, [joint au flux de la marée], augmentoit ſi furieuſement l'agitation des vagues, qu'il devint fort difficile de retourner à la Barque longue. Les Canots furent renverſés pluſieurs fois. Barbot [tomba quatre fois dans les flots]; & ne ſçachant point nâger, il y ſeroit infailliblement péri, s'il n'eût été ſecouru par quelques Matelots Cependant ils arrivèrent tous à bord. On remit à la voile [vers ſix heures du ſoir], & l'on porta droit au Nord, en ſuivant le rivage, qu'on ne perdit point de vûe pendant toute la nuit, [ſans avoir moins de douze braſſes d'eau (*s*).]

Son embarras pour retourner à bord.

LE 21, à huit heures du matin, on découvrit une pointe fort eſcarpée [au Nord-moitié Eſt, à la diſtance d'environ ſept lieuës. Vers midi, ce Cap, ou cette Pointe, faiſoit face au Nord-Nord-Eſt, à trois ou quatre lieues du Vaiſſeau. Toute cette Côte forme une eſpèce de table, peu couverte de verdure. On apperçut au Nord-Eſt quart de Nord [une épaiſſe fumée, entre] des monts blancs d'une hauteur médiocre, & une ſorte de Baye ou d'Anſe, qui, joint aux obſervations, fit conclure que c'étoit le Cap de *Tres-Puntas*, ou des trois Pointes, dans le Royaume de Benguela. Le Cap *Falet*, ou plûtôt *Falſe*, ſe préſentoit le ſoir au Sud-Eſt quart de Sud, à ſix lieuës du Vaiſſeau.

Côte qui s'offre à la vûe.

Cap Très Puntas.

LE 22 à midi, on eut le Cap-*Ledo* à l'Eſt, ſans en être à plus de cinq lieuës. Sa hauteur eſt médiocre. On étoit alors, par eſtimation, à neuf degrés cinquante-trois minutes de latitude du Sud (*t*). [Le 23, un tems de brume ne permit pas d'obſerver la terre; mais on ſe crut à l'Oueſt de la Pointe Sud de l'Iſle de S. Paul de Loanda, Ville du Royaume d'Angola qui appartient aux Portugais; & par calcul on trouva neuf degrés onze minutes de latitude du Sud.] Le 24, à midi, on étoit à neuf lieuës au Nord de la même Iſle; &, ſuivant les conjectures du Pilote, à onze lieuës du Cap-*Palmarino*, dans le Royaume de Congo. Le Vaiſſeau ſe trouva eſcorté d'un grand nombre de Baleines & de Souffleurs. [Depuis le 23 juſqu'au 24 à midi, le tems avoit continué d'être ſi épais, qu'on n'avoit pû découvrir la terre. Mais l'après-midi on l'apperçut à ſix lieuës,] en portant au Nord-Nord-Eſt, & quelquefois au Nord juſqu'au 26 [au matin. Tout ce Pays eſt plat & uni, mais fort élevé & bien garni d'Arbres. La nuit du 26, ils mouillèrent ſur un fond de huit braſſes & demi, ayant au Nord-Eſt quart de Nord, à trois lieuës & demi environ de diſtance,

Cap-Ledo.

Cap-Palmarino.

(*s*) Barbot *ubi ſup.* pag. 500.

(*t*) Barbot *ubi ſup.* pag. 501.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

ce, deux Pointes rondes qui paroiſſoient de petites Iſles.] Pendant le reſte de la Navigation, juſqu'au 28, on ne découvrit que diverſes parties de la Côte, telles que les deux montagnes rouges, nommées *Barreiras* par les Portugais, qui ſe préſentèrent le 26, & la belle Côte qui les ſuit, dont on eut la vûe le jour ſuivant. Elle eſt ornée d'un grand bois & d'un beau rivage de ſable. Ce fut le même jour au ſoir, qu'ayant mouillé ſur ſix braſſes, on apperçut, à la diſtance de cinq lieuës vers le Nord, une Pointe aſſez courte, qu'on prit pour le Cap-*Padrone*, Pointe Sud de la Rivière de Congo. L'obſervation s'accorda éxactement avec les Cartes, qui mettent ce Cap à ſix degrés de latitude du Sud.

Cap-Padrone.

LE 28, étant à deux lieuës du Cap-Padrone, qui ſe préſentoit au Nord-Eſt quart d'Eſt, on découvrit ſur le rivage un grand nombre de Négres & quantité de Canots, dont ils lancèrent vingt-cinq ou trente en Mer, pour leur pêche ordinaire. Mais tous les ſignes par leſquels on s'efforça de les faire approcher, ne purent les attirer à bord.

Pyramide élevée par Lope Gonzalez.

LA Côte qu'on avoit ſuivie le matin eſt plus couverte de bois que toutes celles qui s'étoient préſentées juſqu'alors. Le Cap-Padrone forme une pointe de ſable, baſſe & plate, couverte d'arbres à peu de diſtance du rivage, ſur lequel on voit un Palmiſte ſeul, qui rend encore le Cap plus facile à reconnoître du côté de la Mer. Lope-Gonzalez ayant découvert la Rivière de Zaire, érigea ſur cette Pointe [baſſe], par l'ordre du Roi de Portugal, une Pyramide de pierre, pour ſervir de témoignage qu'il avoit pris poſſeſſion de toutes les Côtes qu'il avoit laiſſées derrière lui. C'eſt de lui, [dit Barbot,] que la Rivière prit le nom de *Padrone*, comme elle fut nommée *Rivière de Congo*, parce qu'elle traverſe ce Royaume.

Le Vaiſſeau entre dans la Rivière de Congo.

DANS le cours de l'après-midi, on s'avança [avec un vent de Sud] d'un mille au long du rivage; & doublant le Cap de Padrone, on trouva [à l'Eſt-Nord-Eſt] douze, treize, quatorze & quinze braſſes d'eau. Mais tout-d'un-coup à la vûe du Cap-Palmarino, qui fait la pointe Nord de la Rivière de Congo & qui ſe préſentoit au Nord Nord-Oueſt, on manqua de fond avec une ſonde de vingt-cinq braſſes. Ce Cap eſt dans le Territoire de Goy (*v*), au Sud de la Baye de *Kapinda* (*x*).

A l'Eſt-Nord-Eſt du Cap-Padrone, on paſſa devant une autre pointe à demie-lieuë de diſtance; & l'on en découvrit bien-tôt une troiſiéme [à l'Eſt-quart au Nord], (*y*) après avoir retrouvé le fond avec la ſonde de vingt-cinq braſſes. Mais étant bien-tôt tombé ſur cinq braſſes, dans une marée violente qui ſe précipitoit vers le rivage, on prit le parti de jetter l'ancre. La troiſiéme Pointe de la Rivière de Congo [à l'Eſt-moitié-Nord], dont on n'étoit point à plus d'une demi-lieuë, eſt celle de Sogno (*z*). On y apperçut un grand nombre de Négres, dont la vûe détermina le Capitaine à ſe rendre à terre dans la Pinaſſe.

Eclairciſſement qu'il reçoit des Négres.

Il revint bien-tôt à bord, avec deux Négres du Pays, qui parloient un peu de Portugais. On apprit d'eux qu'ils avoient quantité d'Eſclaves dans la Ville même de Sogno, réſidence ordinaire du Prince ou du Comte de ce nom; que cette Ville n'étoit qu'à cinq lieuës de la Pointe, & qu'il n'y avoit alors à *Kapinda*

(*v*) Ou d'*Angoy*.
(*x*) *Angl. Kabinda.*
(*y*) l'Anglois dit au contraire qu'ils ne purent pas trouver le fond, avec la même ſonde de 25 braſſes. R. d. E.
(*z*) *Angl.* Soni ou Songo, & ſelon d'autres, Sogno, ou Sonho. R. d. E.

Kapinda que deux Vaiſſeaux, l'un Anglois, l'autre Hollandois, qui avoient déja preſqu'achevé leur eargaiſon [d'Eſclaves] (*a*). [A l'entrée de la nuit quelques Matelots ſe mirent dans une Barque, pour aller pêcher près du Rivage. Ils ne purent y réuſſir, parce que leurs filets étoient trop courts. Mais tout près de-là, ils trouvèrent un Etang environné d'Arbriſſeaux où ils firent une pêche abondante. Les Négres, qui demeurent le long de cette Pointe, ſont tous Pêcheurs, & civiliſés. Ils ne purent cependant leur fournir d'autres rafraîchiſſemens, qu'un peu de vin de Palmier, qu'ils alloient chercher fort avant dans les Terres. Ils prennent dans la Rivière de Zaire, des Pélamides, ſorte de Poiſſons auſſi gras & auſſi grands que des Harangs. Ils ſe ſervent pour cela de certains bâtons ronds, fort grands, & durs comme du fer. Ils le choiſiſſent aſſez épais, pour qu'ils puiſſent attacher à ſon extrémité, & à une petite diſtance l'un de l'autre, un nombre de dards ſuffiſant pour remplir une circonférence de ſix ou ſept empans. On trouve auſſi dans cette Rivière, des Chevaux, deux fois auſſi grands que nos Chevaux ordinaires. La première fois qu'ils jettèrent l'ancre, la Marée n'étoit rien en comparaiſon de ce qu'elle étoit à ſix heures du ſoir. Elle deſcendit alors la Rivière avec autant de rapidité qu'elle fait dans la Tamiſe, & continua de même pendant quatre heures.

Barbot le jeune. 1700.

Tous les Négres, à l'embouchure de cette Rivière, ſont Catholiques Romains. Quelques-uns portent au col un long chapelet avec une croix, & chacun affecte de prendre un nom Portugais. On voit ſur la Pointe de Sogno, une petite Chapelle dédiée à S. Antoine. [Le vingt-neuf, le Capitaine deſcendit à terre, dans la Pinaſſe. On avoit deſſein de retourner pêcher dans l'Etang, dont nous venons de parler. Mais on ne put jamais doubler la Pointe de Soni, ni même y aborder en aucun endroit, à cauſe de la violence avec laquelle les Vagues ſe briſoient contre le rivage. Mais à midy, on ſe ſervit de la Barque pour remorquer la grande Chaloupe, & quoique le vent de Mer fut aſſez fort, ils eurent cependant beaucoup de peine à force de voiles & de rames de doubler cette Pointe. Il étoit nuit, quand ils revinrent à bord, après avoir pris beaucoup de Poiſſons, & des Soles de vingt pouces de long.]

Le Capitaine & le Contremaître, ayant pris pour guides deux ou trois Négres de la Pointe, s'avancèrent [en ramant pendant tout le jour] l'eſpace de douze milles dans la Crique de Sogno, & deſcendant enſuite au rivage, ils firent ſix milles par terre juſqu'à la Ville. On leur fit attendre aſſez long-tems l'honneur de parler au Prince. Lorſqu'ils furent introduits à l'audience, ſuivant l'uſage du Pays, ils lui préſentèrent ſix aunes d'étoffe, qu'il reçut d'un air ſatisfait; & ſur le champ (*b*) il leur fit apporter quelques rafraîchiſſemens dans un plat d'étain. Les deux Anglois lui ayant dit qu'ils étoient venus pour la traite des Eſclaves, il leur demanda s'ils prendroient ſoin de les faire inſtruire dans la Foi Chrétienne, & s'ils avoient parlé au Miſſionaire Portugais; deux conditions ſans leſquelles il ne pouvoit traiter avec eux. Enſuite leur ayant fait préſent d'une chévre & de ſix poules, il ne tarda point à les congédier.

Le Capitaine ſe rend à Sogno.

Le

(*a*) Barbot *ubi ſup.* pag. 502.

(*b*) *Angl.* il leur fit ſervir une Poule, dans un méchant plat d'étain. R. d. E.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Le Capitaine ne ſe hâta pas moins de retourner à bord, accompagné de trois Négres de qualité, *Manfouge*, *Manchingue* & *Manoubaka*, que le Prince avoit chargés d'éxaminer les marchandiſes du Vaiſſeau. Le Contremaître fut retenu à Sogno en qualité d'ôtage, pour leur ſûreté. [Le 30e d'Août ces Officiers éxaminèrent les Marchandiſes, & parurent fort contens.] Ces trois Seigneurs portoient au col de longs chapelets, avec une croix & quelques *Agnus*. [Ils éxécutèrent ſoigneuſement leur commiſſion.] A dîner, ils refuſèrent toute autre nourriture que du pain & du fromage, parce que ce jour étant un Vendredi, la Religion Catholique, dont ils faiſoient profeſſion comme leur Prince, les obligeoit à cette abſtinence. Les Miſſionaires, qui gouvernoient alors l'Egliſe de Sogno, étoient deux Moines Portugais de l'Ordre des Bernardins [dont l'un étoit mort depuis peu.]

Fidélité des Négres Catholiques au jeûne.

A trois heures après-midi, les Seigneurs Négres quittèrent le Vaiſſeau pour retourner à Sogno. Le Capitaine prit le parti de les accompagner, dans l'eſpérance de conclure ſon marché. Mais on l'aſſûra, pour unique réponſe, qu'il ne devoit eſpérer aucun Commerce avec le Comte & ſes Sujets, s'il ne commençoit par ſatisfaire pleinement les Miſſionaires. On ajoûta même que ce Prince n'avoit pas le pouvoir de vendre des Eſclaves dans ſon Territoire ſans leur permiſſion (*c*). Le Capitaine, forcé d'obéir, malgré ſa répugnance, ſe rendit chez (*d*) eux & leur expliqua ſes intentions. Ils y oppoſèrent d'abord quelques difficultés. [La principale regardoit la Religion.] Vendre des Eſclaves pour la Barbade, c'étoit les livrer à des Hérétiques, qui négligeroient infailliblement de les inſtruire dans la Foi Chrétienne. Le Capitaine leur montra ſes inſtructions; & les deux Péres n'entendant point la Langue Angloiſe, il demanda qu'elles fuſſent traduites en Portugais ou en Latin. Mais perſonne ne pouvant lui rendre ce ſervice, ces Péres lui accordèrent enfin la permiſſion du Commerce. Alors le Prince donna ordre aux trois mêmes Seigneurs de retourner à bord avec lui, pour recommencer la viſite des marchandiſes. Il les fit accompagner d'un Sécretaire Négre, qui [par ſon rang eſt au deſſus des autres;] il ſçavoit écrire & parler la Langue Portugaiſe, & devoit lui apporter un compte éxact de leurs obſervations (*e*). En arrivant au Vaiſſeau, ils furent traités avec toute la bonne chère poſſible. On but la ſanté du Prince, celle des Miſſionaires, & ſucceſſivement celle des quatre Députés. Chaque ſanté fut accompagnée d'une décharge de cinq piéces d'artillerie.

Les Anglois ſont ſoûmis à demander la permiſſion des Miſſionaires pour le Commerce.

Ils l'obtiennent.

Ils demeurèrent à bord juſqu'au 2 de Septembre. Enſuite, retournant à Sogno avec une certaine quantité de marchandiſes Angloiſes, pour fournir le Comptoir qui devoit être établi dans cette Ville, ils aſſûrèrent le Capitaine, que dans l'eſpace de deux mois & demi, au plus tard, il pouvoit compter ſur une cargaiſon de cinq cens Eſclaves. [On ne penſa plus qu'à régler l'état du Comptoir.] Les Anglois s'applaudirent beaucoup d'avoir obtenu une Maiſon dans la Ville, malgré l'uſage du Pays, qui n'accordoit de logement [aux Marchands étrangers,] que ſur le bord de la Crique ou de la Rivière de

On leur accorde un Comptoir à Sogno.

(*c*) Conformément à ce qui a été rapporté plus haut dans la Relation de Merolla.

(*d*) Le Traducteur parle toûjours de ces Miſſionaires au pluriel, quoiqu'il ne ſoit fait mention que d'un dans l'Anglois; l'autre étant mort, comme nous l'avons vû. R. d. E.

(*e*) Barbot *ubi ſup.* pag. 503.

de Sogno. [Le 5 fut employé à régler le prix des Eſclaves, ſur le pied de huit Piéces pour un Homme, & de ſept pour une Femme. Les Garçons & les Filles devoient être payés à proportion de leur force, & de leur âge. Mais les Anglois craignant avec raiſon, comme l'événement le fit voir, que les Négres de Soni, qui, par bigoterie, ſe ſoûmettent entiérement à la volonté des Miſſionaires, dans tout ce qui regarde leurs Eſclaves, ne fiſſent que les amuſer, envoyérent leur grande Chaloupe à Kabinda, pour s'y informer de l'état du Commerce. Un Négre les avoit aſſûré qu'ils pouroient expédier plus promptement leurs affaires dans cette Ville. Les Anglois le crurent d'autant plus facilement, qu'il parloit bien leur Langue, & qu'il produiſit des Certificats, qu'il avoit reçus de quelques Capitaines de Vaiſſeaux de leur Nation, qui faiſoient foi de ſa fidélité. Il leur conſeilla auſſi d'envoyer quelqu'un au Duc du Pays. BARBOT LE JEUNE. 1700.

LE 7, les Négres vinrent à bord avec un Canot chargé de Dents d'Eléphans paſſablement grandes, & qui peſoient environ cent cinquante livres. Ils en vouloient avoir onze Piéces. On leur en offrit ſept, mais ils ne voulurent pas les donner à ce prix. Le jour ſuivant les Matelots furent pécher près de l'endroit où les vagues ſe rompent, & revinrent au Vaiſſeau, avec une ſi grande quantité de poiſſon, qu'ils en eurent aſſez pour nourrir tout l'Equipage pendant trois ou quatre jours. Ils remarquèrent plus diſtinctement qu'ils ne l'avoient fait auparavant, que la Marée n'avoit que peu ou point de force mais que le Reflux étoit d'une rapidité incroyable ſur-tout dans de certains tems, pendant trois ou quatre heures, & qu'il entrainoit non-ſeulement des troncs d'Arbres, mais encore de grandes piéces de terre, couvertes de petits Arbres, & de brouſſailles, & qui paroiſſoient tout autant de petites Iſles flottantes. C'eſt ce qui les empêchoit ſouvent de doubler la Pointe de Soni, de ſorte qu'ils étoient obligés de deſcendre à terre, & de traîner leur Chaloupe, à travers cette Pointe, qui eſt fort étroite juſques de l'autre côté.] Cependant le Contre-Maître, qui fut établi dans le Comptoir avec la qualité de Facteur, donna bien-tôt avis au Capitaine que l'ouverture du commerce demeuroit ſuſpendue, parce qu'on n'étoit pas encore convenu du prix des Eſclaves [& de la meſure des Marchandiſes,] & que les Droits du Prince n'avoient point été payés.

Difficultés que les Anglois ſurmontent par leurs préſens.

CASENEUVE fut obligé de ſe rendre le 15 à Sogno. S'étant adreſſé d'abord au Supérieur de la Miſſion, il lui préſenta quelques rafraîchiſſemens de l'Europe, tels qu'il pouvoit y en avoir de reſte ſur le Vaiſſeau après un voyage de cinq mois. Cependant ils furent reçus avec beaucoup de ſatisfaction, & le Pére s'acquitta de cette politeſſe par un préſent d'oranges douces & de bananes fraîches, [il lui préſenta auſſi du vin.] Le Capitaine fit demander enſuite une audience au Prince. Il le trouva dans ſon fautcuil, la tête nue, parce qu'il venoit de la faire raſer, les épaules couvertes d'un manteau noir fort court, les jambes nues & des pantouſles aux pieds. En voyant entrer Caſeneuve, il lui fit ſigne de s'aſſeoir vis-à-vis de lui. Après quelques diſcours ſur le commerce, il fit apporter un grand flacon de vin de Palmier, qu'il lui fit préſenter gracieuſement, tandis qu'il en buvoit lui-même [le premier] dans une grande taſſe d'argent [ſoûtenue par une aſſiette, en guiſe de ſoûcoupe.]

LES

BARBOT LE JEUNE. 1700.

LES appartemens de ce Prince ſont diviſés par des cloiſons de planches en pluſieurs chambres baſſes, dont quelques-unes ſont peintes de diverſes figures, en différentes couleurs. La maiſon des Miſſionaires eſt beaucoup plus grande & plus belle. Elle eſt accompagnée d'un Jardin, curieuſement planté de toutes ſortes d'arbres de l'Afrique, qui forment de belles allées couvertes. Il y a trois cloches dans la Chapelle.

Logement du Comte de Sogno & des Miſſionaires.

LE prix des Eſclaves fut réglé [en particulier avec ce Prince] à huit piéces pour les hommes, & ſept pour les femmes. A l'égard des étoffes Angloiſes, on convint que la meſure ſeroit, [chaque braſſe,] de ſix pieds deux pouces pour le Prince, & de cinq pieds ſeulement pour le Peuple; car l'uſage du Comte de Sogno étoit toûjours de faire pour lui-même, un marché plus avantageux que pour ſes Sujets. [Le 16 de Septembre l'Equipage de la grande Chaloupe, partie le ſept pour Kabinda, revint dans le Canot d'un Vaiſſeau Anglois qui ſe trouva là. Il leur avoit été impoſſible de ſurmonter avec leur Chaloupe la violence de la Marée. Le Capitaine ſe trouvant indiſpoſé, vint par terre de Kabinda à *Bomangoy* & de-là il ſe rendit à bord, dans un Canot. Il ſe plaignoit beaucoup de la brutalité des Négres de Kabinda (*f*).] (*g*) Malgré ce traité, les Anglois comptérent peu ſur le ſuccès de leur commerce à Sogno. [Leur défiance venoit des diſcours qu'on ne ceſſoit de leur répéter. Les Négres du Pays ne les croyoient pas Chrétiens. Ils les accuſoient de tranſporter les Eſclaves aux Turcs, ou à d'autres Peuples qui n'avoient pas reçû le Baptême.]

Accuſations qui rebutent les Anglois.

Caſeneuve va s'établir à Gitar.

Caſeneuve prit enfin la réſolution de chercher [ſans perdre plus de tems] un Canton plus favorable ſur la Rivière de Congo; ſur-tout lorſqu'il eut appris que ſur la rive Nord, près d'une Pointe nommée *Gitar* [ou Gitaar comme il y a dans l'Original,] qui eſt dix-huit ou vingt lieuës plus loin [à l'Eſt,] il pouvoit établir un nouveau Comptoir & faire la traite des Eſclaves avec les Habitans du Pays voiſin, qui ſe nomme Zaïry ou Serry. Il s'y rendit, le 21 de Septembre, dans la Pinaſſe. En deſcendant au rivage, il fut reçu fort civilement par le Chef du Village de *Gitar*, qui eſt ſitué du côté (*b*) Sud-Oueſt d'une Crique, un peu au Nord de la Pointe où la Rivière de Zaire ſe joint à celle de Congo. (*i*) Cet honnête Négre, après lui avoir procuré une maiſon commode [pour une Factorerie,] pour deux piéces de loier par mois, lui conſeilla de rendre ſes devoirs au Roi de Zaire, & de lui demander la permiſſion du commerce [avec ſes Sujets.] C'étoit, lui dit-il, un uſage établi, qui avoit pris la force d'une loi. Caſeneuve y ayant conſenti, ce vieux Chef Négre dépêcha lui-même à la Cour, pendant la nuit, *Menlonbele* beau-frère du Roi, pour l'informer du deſſein des Anglois & le prier d'envoyer à Gitar quelques-uns de ſes Officiers, qui ſerviſſent de *Gardes* au Comptoir Européen.

Viſite qu'il reçoit des Officiers du Roi.

LE 23, Caſeneuve étant dans le Comptoir avec le Chef de Gitar [occupé à mettre les choſes en ordre,] entendit un bruit extraordinaire & le ſon d'une trompette & d'un tambour. C'étoit Menlonbele, qui revenoit avec les Officiers du Roi. [Ils s'arrêtérent d'abord à la Maiſon du Gouverneur, & vinrent enſuite au Comptoir.] *Mangove*, un des principaux Seigneurs de la Cour,

(*f*) Barbot *ubi ſup.* pag. 504.
(*g*) C'eſt ici que commence la Seconde Section, dans l'Original. R. d. E.
(*b*) *Angl.* au Sud. R. d. E.
(*i*) *Angl.* Ce Chef ou Capitaine. R. d. E.

Digitized by Google

Cour, marchoit à la tête des autres, ſous un paraſol qui étoit porté ſur ſa tête par un Négre de ſa ſuite, eſcorté de [vingt ou] trente autres Négres, outre les Officiers du Roi. Caſeneuve les fit ſaluer, à leur arrivée, d'une décharge de ſa mouſqueterie. Ils s'aſſirent ſur des nattes [étendues par terre,] à la mode du Pays, pour boire quelques verres de liqueurs fortes. Leur viſite ayant été fort courte, parce qu'elle étoit de pure cérémonie, ils ſe retirérent dans le Village, avec un flacon d'eau-de-vie, dont les Anglois firent préſent à Mangove. BARBOT LE JEUNE. 1700.

LE lendemain ils revinrent au Comptoir, pour y préſenter eux-mêmes à Caſeneuve un porc & deux grappes de bananes. Après s'être arrêtés deux jours, ils retournèrent à la Cour, ſans lui avoir parlé de commerce. Le génie de ces Peuples eſt plein de cérémonies & de formalités. Quelques jours après, on vit revenir Mangove au Comptoir avec les mêmes Officiers, & des préſens de la part du Roi. Il dit à Caſeneuve que ce Prince étoit charmé de l'arrivée des Anglois. Enſuite il déclara aux Habitans de Gitar qu'ils pouvoient commercer librement avec eux, & leur recommanda de ne leur cauſer aucun trouble. Il obtient la liberté du Commerce.

CEPENDANT les Officiers éxigèrent du Facteur qu'il prît à ſes gages, cinq Domeſtiques Négres, pour le ſervice du Comptoir & pour la garde des Eſclaves qu'il devoit acheter, [juſqu'à ce qu'il les envoyât à bord. Deux de ces Domeſtiques appartenoient au *Mangove*; le 3e. au *Manchingue*, le 4e. au *Vieux Capitaine* de Gitar, & le 5e. au *Malebucke*.] (*k*) Leur ſalaire fut réglé, ſans aucune obligation de les nourrir. Ils répondirent de tout ce qui ſeroit confié à leurs ſoins, c'eſt-à-dire, qu'ils s'engagèrent à payer ce qui diſparoîtroit par le vol, & à demeurer Eſclaves à la place de ceux qu'ils laiſſeroient échapper. Mais ces engagemens n'empêchent pas qu'on n'ait beſoin de veiller ſans ceſſe ſur leur conduite. Ils ſe laiſſent emporter par leur inclination au larcin; & s'ils peuvent mettre la main ſur quelque choſe ſans être apperçus, ils prennent la fuite & ne reparoiſſent plus au Comptoir (*l*). Conditions qu'on lui impoſe.

CASENEUVE

(*k*) *Angl.* Tout ceci eſt peu éxact, l'Anglois dit, qu'on ne ſeroit point obligé de nourrir ces cinq Domeſtiques, mais qu'on leur donneroit en tout, pour leur ſalaire par ſemaine une *Braſſe* de Marchandiſes. On verra plus bas qu'elle eſpèce de meſure cela eſt. Ils étoient tenus par contre de ſervir les Facteurs en tout ce dont ils auroient beſoin, & de les dédommager de toutes les pertes que le Comptoir pouroit faire, de quelque nature qu'elles fuſſent. C'eſt un uſage reçu dans ce Pays, que ces Domeſtiques ſont reſponſables de tout ce qu'on confie à leur garde. Quelques Eſclaves qu'ayent les Européens, ils ſont obligés de payer tous ceux qu'on dérobe, ou qui s'enfuient; ou s'ils ne ſont pas en état de le faire, ils deviennent Eſclaves à leur place. Cependant ils ont tant de penchant à voler, & ils le ſont ſi adroitement, qu'il faut continuellement avoir l'œil ſur eux. Car ſi on ceſſe de les obſerver de près, ſous prétexte qu'ils doivent répondre de tout, & qu'ils puiſſent mettre la main ſur quelque choſe qui leur plaît; ils ne manqueront pas de l'emporter; & ne reviendront plus au Comptoir.

Le Mangove & les autres Officiers éxaminèrent les Marchandiſes, & parurent en être fort contens. Ils revinrent enſuite au Comptoir avec un grand flacon de Vin de Palmier, qu'ils vouloient boire avec le Facteur. Après lui avoir donné de nouvelles aſſûrances, qu'il auroit bien-tôt ſa Cargaiſon d'Eſclaves, & de proviſions, ils s'en retournérent chez eux. Le Facteur fit préſent au *Mangove*, d'une *Braſſe* d'Etoffe; & à chacun des autres grands Officiers, (c'eſt le nom qu'ils ſe donnoient à eux-mêmes) deux couteaux, & un peu d'eau-de-vie.

Le 25. M. Caſeneuve accompagné de ces Officiers, ſe mit dans un Canot, pour aller faire ſa Cour au Roi. R. d. E.

(*l*) Barbot Deſcription de la Guinée, pag. 505.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

CASENEUVE promit aux Officiers Négres de ſe rendre le jour ſuivant à la Cour, avec des preſens pour le Roi. Il partit en effet le 25, ſous leur eſcorte. Le voyage ſe fit par eau dans des canots. On lui fit prendre terre environ quatre milles au-deſſus de la Pointe de Gitar. Il y trouva des hamacs, & Mangove le preſſa d'en prendre un, pour ſe faire porter à la mode du Pays. Mais la diſtance n'étant que de ſept ou huit milles par terre, il aima mieux les faire à pied. En arrivant à la Ville de *Zaire*, il ſe repoſa quelques momens chez un des Officiers du Roi, où (*m*) pluſieurs Grands de la Nation s'aſſemblérent auſſi-tôt pour le féliciter de ſon arrivée, & pour lui faire auſſi des plaintes de ce qu'il étoit entré dans la Ville ſans avoir fait, ſuivant l'uſage (*n*), une décharge de ſes armes à feu. Il apporta pour excuſes, non-ſeulement ſon ignorance, [en qualité d'Etranger,] mais encore le chagrin qu'il reſſentoit (*o*) de la maladie de quelques-uns de ſes gens. Cette réponſe parut les ſatisfaire.

Il ſe rend à la Cour de Zaire.

Il eſt conduit au Palais.

IL fut conduit au Palais Royal, à deux heures après midi. Dans ſa marche, Mangove lui donna la droite, & le fit ſuivre par un Eſclave, qui ſoutenoit un paraſol ſur ſa tête, pour le garantir de l'ardeur du Soleil. Ils étoient précédés de quatre Nobles. Les autres Officiers marchoient dans leur rang, derrière Mangove, avec quantité de Négres d'une condition inférieure. Tout ce cortége reçut ordre de s'arrêter près du Palais, parce que le Roi étoit occupé de quelques dévotions qu'il rendoit à ſes Idoles. Enfin, l'on fit paſſer Caſeneuve, par deux enclos ou deux cours, [faites à la mode du Pays] dans une grande eſplanade, où il trouva plus de trois cens Négres aſſis ſur le ſable. C'étoient ou les Domeſtiques du Roi, ou les principaux Habitans de la Ville, que la curioſité attiroit pour voir les Blancs.

Situation dans la quelle il trouve le Roi.

LE Roi étoit aſſis à l'extrémité de cette ſpacieuſe cour, ſur un ſiége d'environ quinze pouces de hauteur, le dos appuyé contre le mur. Il avoit ſous ſes pieds une peau de gazelle, en forme de tapis. Son habit étoit un long manteau d'écarlate, qu'il avoit reçu depuis peu d'un [Capitaine] Anglois nommé *Moncrif*, [comme ils l'apprirent enſuite.] Il avoit la tête, les jambes & les pieds nuds. Un pagne d'écorce de *Matomba* lui couvroit la ceinture. Sa lance étoit plantée devant lui dans le ſable. Ce Prince paroiſſoit fort âgé & d'une figure médiocre. Une femme, qui étoit debout devant lui, tenoit un gros flacon de vin de Palmier. Dix pas plus loin, on voyoit douze Négres armés de mouſquets, mais aſſis, au milieu deſquels on en diſtinguoit un qui étoit couvert d'un manteau d'écarlate, bordé d'une frange d'Or. [Tout cet Equipage étoit à l'honneur de leurs Idoles.]

Audience qu'il reçoit de ce Prince.

CASENEUVE s'étant aſſis vis-à-vis du Roi, à neuf ou dix pas de diſtance, la femme offrit à Sa Majeſté une taſſe de vin de Palmier. Tous les Négres de l'aſſemblée, [pour marquer leur reſpect & leur vénération,] battirent des mains pendant que leur Prince avaloit cette liqueur.

ON fit avancer l'Interpréte Royal entre Caſeneuve & le Roi, mais beaucoup

(*m*) *Angl.* deux Grands de la Nation le vinrent trouver, de la part du Roi. R. d. E.

(*n*) *Angl.* ſi cette coûtume ſe pratique lors même qu'on ne va voir que des Particuliers, à beaucoup plus forte raiſon ne doit-elle pas être négligée, quand il s'agit du Roi. R. d. E.

(*o*) *Angl.* de ce qu'il avoit un de ſes Parens malade, ſur le Vaiſſeau. R. d. E.

coup plus près du Trône. Il ſe mit à genoux, pour faire le ſerment (*p*) de fidélité, dont l'Auteur rapporte la forme. Après avoir frotté pluſieurs fois la terre d'une main, dont il ſe frottoit chaque fois le front, il prit dans ſes deux mains un des pieds du Roi, cracha ſur la plante, & le lécha [reſpectueuſement] avec ſa langue. Enſuite, ſe tournant vers Caſeneuve, il le pria de lui déclarer ſes intentions, qu'il expliqua au Roi dans la Langue du Pays. On convint du prix des Eſclaves [ſur le pied ſuivant. Chaque Eſclave mâle vendu par le Roi, compteroit huit Piéces, mais on n'en donneroit que ſept & demi pour les autres, & ſix & demi pour une Femme. On convint encore que la meſure des Marchandiſes ſeroit la même pour le Roi, que pour le Peuple; c'eſt-à-dire que chaque Piéce contiendroit quatre Braſſes & chaque Braſſe quatre pieds, & une demi-meſure.] Le Roi, ſatisfait des conditions, témoigna aux Anglois la joie qu'il reſſentoit de l'établiſſement d'un Comptoir [à *Gitar*, & les aſſûra qu'il y avoit quantité d'Eſclaves dans ſes Etats.] Caſeneuve lui fit préſent de quelques aunes d'étoſe noire, & de quelques flacons d'eau-de-vie, qu'il parut charmé de recevoir. Il chanta dans ſa Langue quelques paroles, ou quelques vers. Il les répéta trois fois; & les Négres battirent des mains à chaque répétition, pour applaudir à la beauté du chant. Enſuite il engagea Caſeneuve à goûter devant lui de chaque flacon qu'il lui avoit préſenté. C'eſt l'uſage conſtant du Pays, lorſqu'on reçoit ou qu'on achete quelque liqueur, pour ſe précautionner contre toutes les craintes de poiſon.

Grandes routes du Pays.

APRÈS l'audience, Caſeneuve ſortit immédiatement de la Ville, avec quelques Officiers du Roi. Ils lui montrérent neuf ou dix routes, qui conduiſent à pluſieurs grandes Villes [bien fournies d'Eſclaves,] & celle qui méne au Royaume de Congo, par leſquelles ils lui firent entendre qu'il arrivoit tous les ans à Kapinda une prodigieuſe quantité d'Eſclaves. Ils ajoûtérent que Congo n'étant pas fort éloigné de leur Rivière, les Habitans de ce Royaume n'auroient pas plûtôt appris l'établiſſement d'un Facteur Anglois à Gitar, qu'on les verroit arriver en grand nombre pour la traite, dans la vûe de lui épargner le voyage de Kapinda, qui en eſt éloigné de vingt-cinq ou trente lieuës vers la Mer (*q*).

[LE 27 de Septembre, deux domeſtiques Négres du Comptoir de Gitar, vinrent à Zayri, & rapportérent que le Sous-Facteur avoit reçu ordre de Barbot, & du Capitaine, de quitter le Comptoir, & de revenir à bord, avec toutes les Marchandiſes. Qu'il n'attendoit plus que leur arrivée pour mettre à la voile pour Kabinda, ou ſelon les aſſûrances qu'on leur avoit données tout recemment, ils auroient bientôt completté leur Cargaiſon. La choſe ayant été rapportée au Roi, il envoya deux de ſes Gentilshommes à Caſeneuve pour s'informer de ce qui en étoit. Celui-ci craignant que le Roi, irrité de ce qu'on rompoit l'accord conclu avec lui le jour précédent, ne leur fit ſentir les effets de ſa vengeance, éluda la queſtion, & ſe contenta de répondre que le ſous-Facteur étoit quelque-fois un peu Lunatique, & que par conſéquent on ne devoit faire aucun fond ſur ce qu'il diſoit. Environ onze heures Caſeneuve s'en fut trouver le Roi, & l'aſſûra que le rapport qu'on lui avoit fait, qu'ils avoient deſſein de rompre leur Comptoir de Gitar, ne méritoit aucune créance de ſa part. Il vint à bout

(*p*) *Angl.* le ſerment par lequel il s'engageoit à rendre fidellement tout ce que le Blanc lui diroit. R. d. E.

(*q*) Barbot *ubi ſup.* pag. 506. R. d. E.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

bout de perſuader ce Prince, & prenant enſuite congé de lui, il s'en retourna à Gitar. Caſeneuve ayant trouvé le chemin de Zaire fort incommode à pied, [à cauſe de pluſieurs mauvais endroits, & des mares, à travers leſquelles il avoit dû ſe faire porter ſur les Epaules des Négres,] prit un hamac, pour retourner au Canot qui l'avoit apporté de Gitar. Le Roi lui avoit confié à ſon départ quatre Eſclaves [un Homme, une Femme & deux Garçons], dont le prix ne devoit être payé qu'au Comptoir. Il les fit conduire par quelques Négres, tandis qu'eſcorté de trois Officiers de la Cour, il ſe fit porter juſqu'à la Rivière dans ſon hamac (r). Mais en arrivant à Gitar, il apprit avec chagrin que pendant ſon abſence, on n'avoit pû ſe procurer que deux Eſclaves. C'eſt l'uſage des Européens, qui font ce commerce en Afrique, d'examiner fort ſoigneuſement tous les membres de leurs Négres, [pour s'aſſûrer qu'ils n'ont pas d'infirmité.] Caſeneuve en ayant acheté quelques-uns, qu'il viſitoit avec beaucoup d'attention, fut étonné d'entendre les (s) Officiers du Roi qui éclatoient de rire. Il voulut ſçavoir ce qui leur cauſoit tant de joie. L'Interpréte lui répondit qu'elle venoit de (t) l'excès de ſa curioſité. En effet, le Roi [fut ſi fort choqué de cette indécence, qu'il] lui fit ordonner, quelques jours après, de ménager un peu plus la modeſtie de ſes Peuples, & de faire du moins ſes obſervations à l'écart: leçon aſſez remarquable pour les Européens.

Caſeneuve retourne à Gitar.

Exemple ſingulier de la modeſtie des Négres.

(v) LES Anglois du Comptoir s'appercevant bien-tôt que le commerce répondoit mal à leurs eſpérances, prirent la réſolution de retourner au Vaiſſeau, & n'en remirent pas l'éxécution plus loin qu'à la nuit ſuivante. Vers minuit, ils tranſportérent toutes leurs marchandiſes [par petites parties (à travers le toit de la Maiſon, qui étoit tout d'une piéce, & ſoûtenu ſeulement par des pieux fourchus)] dans la Pinaſſe, qui étoit demeurée à l'ancre (x) près la pointe de Gitar. Mais ce mouvement ne put être dérobé à la connoiſſance de leurs Domeſtiques Négres. Les Habitans allarmés [de leur départ,] [s'aſſemblérent au Comptoir.] Il fallut beaucoup d'adreſſe pour les appaiſer, en les aſſûrant que le deſſein du Facteur n'étoit pas de les abandonner ſi-tôt. (y) Cependant auſſi-tôt qu'ils ſe furent retirés dans cette confiance,] on acheva de porter les marchandiſes à la Pinaſſe; & l'on eut ſeulement la fidélité de laiſſer dans le Comptoir le prix du loyer & les gages des Domeſtiques pour un mois, quoique leur ſervice n'eût pas duré plus de huit jours. On laiſſa auſſi les quatre Eſclaves que Caſeneuve avoit amenés de Zaire, parce qu'ils n'avoient point été payés au Roi. Comme deux Blancs ſuffiſoient pour conduire la Pinaſſe hors de l'Anſe du Village, la crainte d'être ſalués, à bord, de quelques coups de fuſil que les Négres pouvoient tirer au travers des buiſſons, détermina (z) le reſte des Anglois à prendre leur route au long de l'Anſe juſqu'à la

Les Anglois quittent Gitar à la dérobée.

Précautions qu'ils prennent pour leur fuite.

(r) *Angl.* Il ſe mit alors dans ſon Canot, qui le porta juſqu'à la Crique de Gitar, & le 28. à ſept heures du matin, il arriva au Comptoir. R. d. E.

(s) *Angl.* Le Roi & ſes Officiers. R. d. E.

(t) *Angl.* de l'éxactitude avec laquelle il examinoit les Eſclaves. R. d. E.

(v) *Angl.* Le ſous-Facteur ayant fait voir à Caſeneuve, les Ordres qu'il avoit reçus de rompre inceſſamment le Comptoir, ils réſolurent de le faire cette même nuit, pendant que les Négres ſeroient endormis R. d. E.

(x) *Angl.* dans la Crique. R. d. E.

(y) *Angl.* à la pointe du jour. R. d. E.

(z) *Angl.* Mais les Facteurs, & quelques autres Blancs armés, marchérent le long du bord pour ſervir d'Eſcorte. R. d. E.

la Rivière. Ils gagnèrent heureuſement la Pointe, qui eſt toûjours à ſec après la marée; & paſſant tous dans la Pinaſſe, ils arrivèrent au Vaiſſeau vers le milieu du jour, [ſans avoir été inquiétés,] à la ſatisfaction extréme de tous leurs compagnons, qui avoient tremblé pour le ſuccès de leur entrepriſe (*a*).

[CASENEUVE, qui n'a pas moins de part que Barbot à ce Journal, joint ici quelques obſervations ſur les uſages du Pays de Zaire. Mais comme elles ſont réſervées, ſuivant la méthode de ce Recueil, pour l'article général des *Moſicongos*, on ſe contente de remarquer après lui] qu'il ne quitta point Gitar ſans regret, parce qu'il y avoit reçu beaucoup de civilités des Habitans, & que l'avenir auroit pû faire prendre une meilleure face à ſon commerce. Ce fut lui qui dans la vûe de rendre ſervice à ceux qui feront le même voyage, engagea Barbot à compoſer une carte de la Rivière de Zaire, telle qu'on la joint ici. Cette Rivière a plus de ſix lieuës de largeur entre ſes

Carte de la Rivière de Zaire, compoſée par Barbot.

(*a*) Les Auteurs Anglois avertiſſent dans une note, que le reſte de cette Section eſt tiré du Journal de Caſeneuve. Le Traducteur a trouvé bon d'en retrancher pluſieurs choſes que nous croyons devoir rétablir. Voici donc ce que porte l'Original.

Caſeneuve reçut beaucoup de civilités des Négres de la Ville de *Zayri*. La plûpart des Grands de la Cour le vinrent voir, & lui firent des préſens de Poulets, de Bananes, & de Vin de Palmier. On lui ſervit auſſi, à chaque repas, une Poule bouillie, dont il ne mangeoit que les ailes; parce qu'étant cuite avec les entrailles, à la mode du Pays, le reſte lui paroiſſoit peu ragoûtant.

La Pareſſe, vice naturel à ces Peuples, ne permet pas aux Habitans de *Zayri* de penſer à autre choſe qu'au Commerce. Ils laiſſent le ſoin de toutes leurs affaires Domeſtiques à leurs Femmes, qui ne ſont proprement que leurs Eſclaves. C'eſt elles qui ſont non-ſeulement chargées des occupations les plus viles du ménage, mais encore qui doivent labourer & ſemer la Terre dans la ſaiſon, ſerrer la Moiſſon, cuire le pain, & préparer à manger pour toute la Famille. Pour les Hommes, ils paſſent la plus grande partie du jour enſemble, à boire du vin de Palmier. Les Femmes n'ôſent point paroître, à moins qu'on ne les appelle, & quand on leur fait cet honneur, elles entrent de la manière du monde la plus reſpectueuſe, battant des mains avant que de prendre la taſſe qu'on leur préſente, & qu'elles reçoivent à genoux. Dès qu'elles ont bu, elles ſe retirent à moins qu'on ne leur ordonne de reſter (1).

Les Femmes ſont chaſtes, lorſqu'elles ſont mariées. S'il leur arrive de violer la foi conjugale, l'Epoux qui a reçu l'affront eſt le maître de répudier ſa Femme; & non-ſeulement de lui ôter tout ce qu'il lui avoit donné; mais encore d'obliger ſon Galant à lui payer une Amende. Leurs Mariages ſe font ſans beaucoup de cérémonies. Un jeune homme qui a dequoi acheter une Maiſon, & faire une eſpéce de Tablier de toile de Coton peinte, ou de quelqu'autre matière, pour ſa Maîtreſſe, n'a qu'à la demander à ſes Parens. Il eſt ſûr de l'obtenir. Les Négres qui peuvent gagner un peu d'Argent, avec les Blancs, font porter à leurs Femmes pour plus grand ornement, une ſorte de chemiſe qui leur couvrant le ſein, deſcend juſques ſur le Tablier. Les Epouſes des Négres riches, portent aux bras & aux jambes, des bracelets & des bagues de cuivre poli, dont il y en a péſent juſqu'à dix livres la piéce. Ce ſinguller ornement, rend leur démarche lente, & lui donne un air d'affectation.

Lorſqu'une perſonne meurt, ils le portent ſous une eſpéce de Pavillon ou de Tente ſoutenue par une perche. Ils le placent ſur ſon ſéant avec une pipe de Tabac à la main, & mettent autour de lui ſes meilleurs effets. Tous les Parens du mort, & les Habitans de la Ville, ſe rendent tous les matins & tous les ſoirs auprès de cette Tente, autour de laquelle ils danſent en chantant & en lamentant. Les Vieillards, & ſur-tout les Femmes font dans ces occaſions, quelques diſcours accompagnés de quantité de geſtes ridicules. Tous ceux qui aſſiſtent à ce ſpectacle font au Mort un préſent de quelques aunes de toile & d'autres étoffes dont ils l'enveloppent, de maniére qu'il ne paroît plus être qu'un rouleau d'étoffes de différentes couleurs, de la grandeur d'un gros tonneau. Lorſque le Cadavre commence à ſe corrompre, ils le teignent en rouge, & l'enterrent en le tenant toûjours dans la même poſture. Caſeneuve n'ayant point eu occaſion de voir ces Funérailles, n'a pu nous apprendre d'autres particularités à cet égard. R. d. E.

(1) Barbot ubi ſup. pag. 507.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

ſes deux pointes. Elle ſe rétrécit par degrés juſqu'à la moitié de cet eſpace, devant la Pointe de Gitar, (*b*) à la jonction d'une autre Rivière qui vient de la Ville Royale. La ſituation de cette Ville eſt à quelques milles de la rive, du côté de l'Oueſt. Sa grandeur eſt médiocre, & le nombre de ſes maiſons ne monte point à plus de ſept ou huit cens [avec un autre Village ſitué tout près de la même Rivière.] La route qui conduit de Gitar à Zaire eſt coupée par quantité de marais & de ruiſſeaux, qui la rendent fort incommode, [& dont quelques-uns ont juſqu'à deux ou trois pieds de profondeur.] On rencontre dans l'intervalle quelques Hameaux, ou quelques Villages, aux deux côtés & fort près du chemin, dans un terrain ouvert, ſec, & ſtérile. Le Roi de Congo entretient au Village de Gitar un Receveur, pour le tribut que le Pays [de Zayri,] lui doit ſur le poiſſon qu'on pêche dans la Rivière (*c*).

Situation & grandeur de la Ville de Zaire.

Projet des Anglois.

APRÈS avoir renoncé ſucceſſivement à deux Comptoirs, les Anglois réſolurent de faire un troiſième eſſai à Bomangoy, ſur l'autre bord de la même Rivière, pour ſe rendre enſuite à Kapinda, où ils ſe croyoient plus sûrs de leur cargaiſon (*d*). Ils embarquèrent tout ce qui leur reſtoit de marchandiſes à Sogno [le vingt-un de Septembre], ſans faire attention à la mauvaiſe humeur du Comte & de ſes Sujets, qui leur firent payer double droit pour le mouillage, & qui affectèrent de les mortifier par d'autres extorſions. La Ville de Sogno eſt compoſée d'environ quatre cens maiſons, bâties à la manière du Pays, c'eſt-à-dire, à tant de diſtance & dans un ordre ſi peu régulier, qu'elles occupent un aſſez grand eſpace. Elle eſt ſituée à plus d'un mille dans les Terres, au fond d'une Anſe fort étroite, dont les bords ſont couverts de petits arbres, & de ronces ſi épaiſſes, qu'une Chaloupe ne peut pénétrer juſqu'à la Ville. Le Comptoir Anglois en étoit fort près, ſur une petite élévation. Malgré les ſcrupules de Religion que les Miſſionaires s'efforcent d'inſpirer aux Habitans, on y voit ſouvent arriver des Bâtimens Anglois & Hollandois, pour le commerce des Eſclaves & de l'Yvoire. Les marchandiſes qu'on y recherchoit alors, [en 1700,] étoient des étoffes noires, du papier, des baſſins [d'airain &] de cuivre, de la poudre à tirer, des mouſquets, du corail, &c. Nos Marchands y ont répandu tant de couteaux, qu'ils ne s'y achetent plus avec cette chaleur qui leur faiſoit échanger anciennement pour de l'yvoire, quelque nombre qu'on en pût apporter. Les Négres du Pays font auſſi moins de cas des liqueurs fortes, qu'ils demandoient autrefois avec paſſion.

Etat de la Ville de Sogno & de ſon Commerce.

Saline du Cap Padrone.

VERS le Cap Padrone, ſur le bord Sud de la grande Rivière de Zaire, on trouve une grande Saline, où les femmes d'un Village voiſin, ſitué au milieu d'une Forêt, s'occupent continuellement à faire du ſel. C'eſt la principale richeſſe de ce Canton, d'où les Habitans le tranſportent dans les Pays intérieurs.

UN.

(*b*) *Angl.* au confluent de la Rivière de Zaire. R. d. E.

(*c*) Le Traducteur a omis l'article ſuivant. La Raiſon qui obligea les Anglois à rompre leur Comptoir de Sogno, c'eſt que les principaux Négres prétendoient qu'on meſurât les marchandiſes qu'on leur donnoit en payement ſur le même pied, que celles du Prince, quoique par l'accord fait avec lui, cette meſure ne devoit avoir lieu que pour lui ſeul. D'ailleurs ce Prince, peut-être par complaiſance pour ſes Sujets, ne permettoit qu'à regret aux Anglois d'acheter ſes Eſclaves, alléguant pour prétexte, qu'ils n'étoient pas Chrétiens, & qu'on lui avoit dit qu'ils les vendroient aux Turcs & aux Hérétiques. Cette dernière raiſon a déja été rapportée plus haut par le Traducteur; Mais on ne voit pas pourquoi il a fait ce déplacement. R. d. E.

(*d*) Barbot ubi ſup. pag. 508.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

(e) UN jour que les deux Auteurs de ce Journal, [Barbot & Caſeneuve] étoient au rivage avec neuf hommes, ſur la pointe de la Chapelle, pour chercher des rafraîchiſſemens, Caſeneuve s'éloigna de la troupe, accompagné de deux autres Blancs & d'un Interpréte Négre, [natif de Zaire.] Après avoir fait environ deux milles au long de la Rivière, il découvrit un ſentier qui conduiſoit dans la forêt, & qu'il prit le parti de ſuivre l'eſpace d'un autre mille. Tout d'un coup il fut ſurpris de ſe trouver près de la Saline, & d'y voir une centaine de femmes qui travailloient à faire du ſel. A peine l'eurent-elles apperçu, qu'elles pouſſèrent des cris; & ce bruit redoubla beaucoup lorſqu'elles lui virent prendre avec ſes gens le chemin du Village, qui ſe préſentoit au bout de la Saline. Mais ſa curioſité fut réfroidie par la vûe de deux cens Négres qu'il vit paroître, les uns avec leurs arcs & leurs fléches, d'autres avec des bâtons, & quelques-uns avec des mouſquets & des ſabres. [Les Mouſquetaires appuyèrent le bout de leurs armes ſur l'eſtomac des Anglois,] & les menacèrent de les tuer. Envain Caſeneuve leur offrit-il quelques bijoux, [tels que les Européens n'oublient jamais d'en porter parmi les Négres.] Ils enlevèrent l'Interpréte, pour le punir d'avoir amené des Etrangers dans ce lieu. Ainſi, les trois Blancs ſe virent forcés [de l'abandonner à leur merci,] de retourner ſur leurs pas, [& ſe crurent fort heureux de pouvoir rejoindre leurs compagnons.]

Danger auquel la curioſité expoſe Caſeneuve.

EN arrivant à la Pointe où leur Pinaſſe les attendoit, ils furent ſurpris d'y voir cinquante des mêmes Négres armés, qui leur avoient cauſé tant de frayeur dans la forêt. Ces Brigands avoient pris le plus court chemin pour ſe rendre au rivage, dans l'eſpérance d'enlever les armes qu'ils trouveroient dans la Pinaſſe. N'en ayant pas trouvé, ils avoient maltraité les Matelots qui étoient à la garder. [Ils ne s'arrêtèrent que lorſqu'ils virent les autres qui revenoient.] Le Capitaine les menaça de porter ſes plaintes au Comte de Sogno, [comme il le fit en effet le même jour.] Mais ce Prince & le Miſſionaire Portugais lui dirent le lendemain que ces Négres étoient une ſorte de Sauvages qui ne pouvoient ſouffrir les Blancs, [qu'on ne pouvoit pas les en blâmer,] depuis qu'un Vaiſſeau de l'Europe avoit enlevé quelques hommes de leur Nation, & qu'ils étoient d'ailleurs extrémement jaloux de leurs femmes. Cependant le Comte promit d'employer ſon autorité pour faire reſtituer l'Interpréte Négre.

Les Anglois ſont maltraités par des Négres.

LE 28 [une heure après] le retour de Caſeneuve, [de Zayri,] qui n'avoit pû ſe procurer que deux Eſclaves dans la Rivière, on prit la réſolution, avant que de ſe rendre dans la Baye de Kapinda, de faire quelques tentatives de Commerce à Bomangoy (f), principale Ville du Royaume d'Angoy, au Nord de la Rivière de Zaire. Cette entrepriſe ſe fit à la prière des Négres, qui venoient ſouvent à bord, pour ſolliciter le Capitaine d'établir un Comptoir dans leur Pays. Caſeneuve s'y rendit, avec un autre Officier (g) du Vaiſſeau. Ils furent reçus fort civilement par le Chef de la Ville, qui les conduiſit au *Mangove*. La conférence dura plus d'une heure, ſans aucune concluſion. Le Mangove

Tentatives de Commerce à Bomangoy.

(e) *Angl.* le quinzième de Septembre. R. d. E.

(f) La diſtance de cette Ville, à Zayri, ou à l'embouchure de la Rivière de Sogno, ne ſe trouve nulle part dans ce Journal.

(g) *Angl.* avec le Contre-Maître. R. d. E.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Mangove inſiſta ſur des droits éxorbitans, & ſur un prix qui ne l'étoit pas moins pour les Eſclaves. Les Anglois retournèrent à bord le jour ſuivant.

Le Vaiſſeau ſe rend à Kapinda.

Le 30 de Septembre, à ſix heures du matin, ils tournèrent enfin leurs voiles vers Kapinda. Le vent étant Sud-Sud-Oueſt, ils portèrent au Nord & au Nord-Eſt quart au Nord, en louvoyant avec beaucoup de difficulté. Le cours de la marée étoit ſi rapide, qu'on ne pouvoit faire uſage du gouvernail à l'entrée de la Rivière. Cet embarras n'ayant pas ceſſé juſqu'à midi, on tomba bien-tôt à la vûe des ecueils qui ſont au Nord de la Rivière; & quoiqu'on en fût à plus de deux milles, on n'avança plus que la ſonde à la main. Le fond eſt d'un ſable dur, depuis huit juſqu'à quinze braſſes. Vers le ſoir, [entre ſix & ſept heures,] on prit le parti de jetter l'ancre, [ſur huit braſſes & demi] dans la crainte de manquer Kapinda pendant la nuit.

Il arrive dans la Baye.

Toute la Côte, depuis Kapinda juſqu'à Bomangoy, eſt remplie de Bancs de ſable, dont quelques-uns s'étendent juſqu'à trois lieuës dans la Mer, & laiſſent entr'eux & la Terre un canal, qui ne peut recevoir que les Canots & les Chaloupes (*b*). Le lendemain, à la pointe du jour, on remit à la voile avec un vent Sud-Oueſt quart au Sud, en obſervant de ne pas s'approcher des écueils ſur moins de ſix braſſes, juſqu'à la pointe Sud de la Baye de Kapinda. Mais pour entrer dans la Baye, ils rangèrent la rive du Sud ſur cinq, quatre & trois braſſes. Enfin, vers onze heures, étant tombés ſur quinze braſſes, ils y jettèrent l'ancre. Dans cette ſituation, la pointe de la Baye paroît à l'Oueſt; & la Terre, du côté de Malimba, au Nord, à ſix ou ſept lieuës de diſtance. On tira cinq coups de canon, ſuivant l'uſage, pour ſaluer le Roi d'Angoy. Ce Prince envoya au ſi-tôt quelques Officiers à bord, avec ordre de s'informer ſi c'étoit le même Vaiſſeau qui avoit été à Sogno, & d'apprendre au Capitaine, non-ſeulement qu'il trouveroit dans le Pays un grand nombre d'Eſclaves, mais qu'on lui permettroit volontiers d'y établir un Comptoir [à condition qu'il payeroit les droits, & les préſens.] Les Officiers du Vaiſſeau répondirent qu'ils acceptoient cette propoſition; & que leur Capitaine ſe feroit empreſſé d'aller rendre ſes devoirs au Roi, s'il n'eût été retenu par une [dangereuſe] maladie.

Ils trouvèrent dans la Baye de Kapinda un petit Bâtiment Anglois, qui avoit déja cent-vingt Eſclaves à bord, & qui comptoit de faire monter ſa cargaiſon à deux cens cinquante. Un Interlopier Hollandois, qui s'étoit trouvé dans la même Rade (*i*) à l'arrivée du Capitaine, avoit été ſaiſi & ſes marchandiſes confiſquées par un Vaiſſeau de la Compagnie [des Indes Occidentales] de Hollande (*k*).

Etat du Commerce dans ce Pays.

Les étoffes de l'Europe ſe vendent ici à la piéce, à la braſſe & à l'aune; [l'aune eſt de dix-huit pouces,] trois aunes ſont une braſſe du Pays, & quatre braſſes une piéce. Les autres marchandiſes recherchées par les Habitans, ſont des *Annabaſſes*, des chaudrons de cuivre, des mouſquets, de la poudre, des *Baſts* noirs, des *Tapſeils*, des *Pintados*; des étoffes de Guinée, du papier [de Siléſie, des Nieanis, des couteaux [mais en petite quantité,] du drap écarlate, du corail, des liqueurs fortes, des bayes blanches, des coliers noirs, de la vaiſſelle & des cuillières d'étain [mais les ſept dernières eſpéces de Marchandiſes n'y ont pas un fort grand débit (*l*).

Le

(*b*) Barbot ubi ſup. pag. 509.
(*i*) *Angl.* la première fois que le Capitaine Anglois y étoit arrivé. R. d. E.
(*k*) Barbot ubi ſup. pag. 510.
(*l*) Barbot ubi ſup. pag. 511.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

LE 3 d'Octobre, les Facteurs Anglois réglèrent avec les Officiers du Roi tout ce qui concernoit les droits & les préſens [qui devoient] être payés en piéces, de toutes les eſpéces de Marchandiſes que l'on vient de détailler.] On convint de quarante ſept piéces pour le Roi, trente-une [& demi,] pour le *Mafukka* (*m*), dix-ſept pour le *Manchin*, dix-ſept pour le *Mâfukka-Mabouka*, & dix-ſept pour le *Manabela*. Le jour ſuivant, les Facteurs commencérent à faire tranſporter leurs marchandiſes au rivage [& à établir leur Comptoir,] après avoir payé d'avance cinq piéces, pour le loyer d'une maiſon qui devoit ſervir de Comptoir & de Magazin; [pour tout le temps qu'ils en auroient beſoin.] Barbot & deux autres officiers aſſiſtèrent conſtamment à ce travail. Outre les domeſtiques Négres qu'ils avoient loués pour le ſervice du Comptoir, le Roi leur en donna deux des ſiens; & les quatre Officiers qu'on a nommé, s'aſſocièrent pour leur en donner quatre. Ils virent ainſi leur maiſon compoſée d'onze Gromettes, dont les gages devoient monter enſemble à deux (*n*) braſſes chaque ſemaine, [pour les frais de leur ſubſiſtance;] ſans compter trois piéces, que chacun devoit recevoir à la clôture du Commerce. Un d'entr'eux, revêtu de la qualité d'Interpréte, n'avoit point d'autre occupation que d'écarter le Peuple, dans la crainte de quelqu'inſulte. [Cette pratique n'a pas moins lieu ici, qu'à Zayri (*o*).

Etabliſſement d'un Comptoir Anglois.

LE tarif des Eſclaves ne fut pas réglé à Kapinda, comme il l'eſt ordinairement dans les Contrées de Sogno & de Zayri. Chaque jour il falloit recommencer de nouveaux marchés, [avec les Propriétaires des Eſclaves,] ſoit au Comptoir ou ſur le Vaiſſeau. Souvent les Facteurs étoient obligés d'envoyer leur Chaloupe avec quelques marchandiſes, pour inviter les Habitans au Commerce dans les Villages voiſins. Caſeneuve, qui fut chargé de cette partie, ne put acheter plus de quarante-cinq Eſclaves depuis le 7 d'Octobre juſqu'au 16 de Novembre. Le 29, il fut obligé de prendre la direction du Comptoir, pour ſuppléer à Barbot, qui étoit malade. Dans ce nouvel office, il s'en procura quarante-huit juſqu'au 16 de Décembre. C'étoit quatre-vingt-trois, entre leſquels il y avoit ſeize femmes, neuf jeunes garçons & trois filles. [Tous ces Eſclaves leur coutèrent ſept cens ſoixante & onze piéces de diverſes Marchandiſes, qui ſelon l'évaluation qu'on en fit, montoient à trois cens ſoixante & douze livres ſterling, ſix Chelings ſix ſous.] Ce nombre revenoit en marchandiſes à quatre livres ſterling par tête.

Traite des Eſclaves.

(*p*) MAIS le Commerce devint bien-tôt moins avantageux, par l'arrivée de cinq autres Vaiſſeaux Anglois, qui, [dans l'eſpace de neuf ou dix jours] entrèrent ſucceſſivement dans la Baye. Comme ils venoient acheter des Eſclaves & de l'yvoire à Kapinda, les Habitans ceſſèrent d'apporter leurs marchandiſes

Raiſon qui diminue les avantages du Commerce.

(*m*) Il y a dans l'Original, *Maufouco*, & à la 4e. ligne *Mafauco*; ce qui fait voir que c'eſt une faute d'écrire *Manfogue*, comme on l'a fait plus haut, & que Caſeneuve, de qui eſt ce journal, approche plus de la prononciation Angloiſe, que Barbot, qui ſuit l'Orthographe Françoiſe. Dans le mot *Maufouco*, *au* eſt mis pour *l'a* François.

(*n*) *Angl.* à une braſſe de Marchandiſes. R. d. E.

(*o*) Barbot ubi ſup. pag. 510.

(*p*) *Angl.* Dans la ſuite ils furent obligés de donner une piéce de plus qu'ils n'avoient fait auparavant pour le prix des Eſclaves à cauſe de l'arrivée &c. R. d. E.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

marchandiſes au Comptoir, & (q) [ne manquèrent point d'en augmenter le prix.] Il ne s'en falloit heureuſement que de (r) vingt-cinq ou trente Eſclaves, pour rendre la cargaiſon de Barbot complette; car les autres Facteurs avoient travaillé avec plus de ſuccès dans quelques lieux voiſins. On avoit à bord quatre cens dix-ſept Négres, hommes, femmes & enfans. Le reſte fut bien-tôt rempli juſqu'à cinquante. L'Auteur fait conclure de-là que la traite des Eſclaves eſt incertaine dans la Rivière de Zaire, & qu'elle dépend [non-ſeulement de la quantité plus ou moins grande d'Eſclaves, mais] auſſi du nombre des Vaiſſeaux marchands. [Ils croyent les avoir à un prix médiocre, quand ils n'en donnent, que ſept ou huit piéces Indiennes, (comme les François les appellent) pour un homme, & ſix ou ſept pour une Femme. Comme ils manquoient de proviſions pour leurs Eſclaves, ils furent obligés d'en acheter le dernier de Décembre, d'un Capitaine Anglois, nommé Eriſard. Il leur vendit cent meſures de Froment des Indes, à un prix éxorbitant, puiſqu'ils furent obligés de lui donner une piéce de leurs meilleures marchandiſes, c'eſt-à-dire des chaudrons de cuivre, & des Annabaſſes.]

Obſervations de l'Auteur ſur ce Pays.

CASENEUVE étant tombé malade [le ſeizième de Décembre,] avant que Barbot fût rétabli, leur Journal contient peu d'obſervations ſur les propriétés du Pays [& ſur le Commerce.] Les Négres de Kapinda qui habitent les bords de la Rivière parlent quelques mots d'Anglois, & ſont connus ſous le nom de *Portadors*. C'eſt une ſorte de Courtiers, qui avertiſſent les Habitans de l'intérieur des Terres à l'arrivée des Vaiſſeaux, & qui amenent des Marchands [à bord ou] aux Comptoirs. Ils font le Commerce pour eux; & prenant quelquefois avantage de leur expérience, ils font payer à ces Négres ſimples & ignorans une piéce ou deux au-deſſus du prix réel (s). Les Facteurs Européens ſont obligés de favoriſer [à Kabinda de même que ſur les Côtes de Guinée] cette friponnerie, pour l'intérêt de leur propre Commerce (t).

1701.

Triſte état de ſon Vaiſſeau en partant pour la Jamaïque.

ON quitta la Baye de Kapinda le premier de Février (v), & l'on mit à la voile pour la Jamaïque. Barbot, Caſeneuve, le Capitaine, [le Supercargo, le Contre-Maître] & pluſieurs Matelots étoient dans une langueur qui leur cauſoit plus de chagrin & d'impatience qu'une véritable maladie. Les mauvaiſes qualités du climat leur avoient emporté ſix hommes de l'Equipage; [& dans la ſituation où la plûpart des autres étoient réduits, perſonne n'ôſoit ſe promettre de réſiſter aux difficultés d'une ſi longue Navigation. Il fut impoſſible de déguiſer cet excès de miſére aux Eſclaves. D'ailleurs la garde ſe faiſoit avec négligence; & l'on ſe flattoit mal-à-propos que l'indulgence auroit plus d'effet pour les contenir, qu'une rigueur imparfaite & mal-ſoûtenue.]

Révolte des Eſclaves Négres.

(x) Ils en prirent occaſion de ſe révolter. Un jour, qu'après leur avoir ſervi à dîner, on les faiſoit deſcendre entre les ponts, l'un après l'autre, pour leur donner leur portion d'eau, ſuivant l'uſage, [le plus grand nombre, qui étoit encore ſur le tillac, commença une ſcène des plus tragiques.] Quelques-uns

(q) *Angl.* & obligèrent les Anglois à leur payer dix piéces pour un homme, & neuf pour une Femme. R. d. E.

(r) *Angl.* trente ou trente-cinq. R. d. E.

(s) *Angl.* qu'ils ne manquent pas de s'approprier, lorſque ces Marchands s'en ſont retournés.

(t) Barbot *ubi ſup.* pag. 511.

(v) *Angl.* Janvier. R. d. E.

(x) *Angl.* le mauvais état de l'Equipage anima les Eſclaves qui étoient à bord, à ſe revolter le cinquième de Janvier. C'eſt ce qu'ils éxécutèrent de la manière ſuivante. R. d. E.

ques-uns étoient armés de couteaux, qu'on avoit eu l'imprudence de leur laiſſer (y), [parce qu'on n'avoit pas le moindre ſoupçon d'une pareille entrepriſe]. (z) D'autres s'étoient ſaiſis de pluſieurs morceaux de fer qu'ils avoient trouvés ſans uſage. Leurs chaînes mêmes, dont ils avoient eu l'adreſſe de ſe défaire depuis pluſieurs jours qu'ils méditoient leur complot, devinrent des armes redoutables entre leurs mains. Enfin le ſeul deſir de la liberté ſuffiſant pour animer leur audace naturelle, ils ſe jettèrent ſur les Anglois qui ſe trouvoient autour d'eux, & le premier qu'ils attaquèrent expira ſur le champ de quinze ou ſeize bleſſures. Ils firent le même traitement à deux ou trois autres, qui furent ſurpris avec auſſi peu de défenſe. Un Matelot pourſuivi ſe jetta dans la Mer; mais avec une préſence d'eſprit auſſi ſurprenante que la vigueur de ſes bras & de ſes mains, il s'étoit ſaiſi d'un cordage de la voile d'avant, qui lui ſervit à ſe ſoûtenir, & par le moyen duquel il demeura ferme contre le flanc du Vaiſſeau juſqu'à la fin de la mélée. Cependant les ſains & les malades ayant retrouvé des forces dans un péril ſi preſſant, firent un feu terrible ſur les rébelles & n'en tuèrent pas moins de vingt-huit dès les premiers coups. Quelques-uns, plus mutins, ſe précipitèrent dans les flots, mais les autres, épouvantés d'une éxécution ſi bruſque, prirent le parti d'implorer la clémence de leurs Maîtres. En les remettant aux fers, on eut ſoin de les encourager par l'eſpérance du pardon. Le lendemain ayant reçu ordre de paroître ſur le tillac, ils déclarèrent unanimement que les Eſclaves de Manombo avoient été les Auteurs de la conſpiration; & quoique le grand nombre des morts parût une expiation ſuffiſante, on ſe crut obligé, pour l'éxemple, d'en faire fouetter rigoureuſement trente des plus coupables.

☞ [BARBOT étant mort aux Barbades, on trouva dans ſon Livre de poche, le bordereau ſuivant de Marchandiſes dont on avoit déterminé la quantité en ſe ſervant de la Piéce, ou de la meſure ci-deſſus mentionnée.

Une Piéce de *Baſt* d'un bleu foncé & preſque noir. Elle étoit de ſix verges, (ſoit qu'on la meſurât par la grande aune de vingt-ſept pouces, & dont

(y) *Angl.* de leur donner deux ou trois jours au paravant. R. d. E.

(z) *Le reſte de cet Article eſt fort changé dans la Traduction, le voici tel qu'il eſt dans l'Original.*

D'autres avoient des morceaux de fer, qu'ils avoient arrachés de la porte du Château d'Avant. Ils avoient eu le tems de le faire, leur Révolte étant préméditée. Ils avoient auſſi rompu les Fers des pieds de quelques uns de leurs Compagnons & ils ne s'en ſervoient pas moins utilement que des buches de bois, dont ils s'étoient munis. En un mot ils s'étoient fait des armes de tout ce qu'ils avoient trouvé de propre pour l'éxécution de leur deſſein. Ils ſe jettèrent enſuite en foule ſur les Anglois qui étoient ſur le Tillac, & poignardèrent l'un des plus hardis d'entr'eux, qui reçut quinze ou ſeize bleſſûres avant que d'expirer. Le Boſſeman eut les jambes coupées juſqu'à l'os, de manière qu'il ne pouvoit plus ſe remuer. Ils coupèrent la gorge au Cuiſinier juſqu'à la Trachée artère, & bleſſèrent trois Matelots; l'un d'eux malgré ſes bleſſûres, s'étant jetté du Château d'Avant dans la Mer, ſe retint par bonheur à une corde de la Miſaine, & ſe ſauva le long de l'Echelle inférieure du Tillac, où il trouva le reſte de l'Equipage qui ayant pris les armes, faiſoit feu ſur les mutins, dont ils en avoient tués quelques-uns & bleſſés pluſieurs. Les autres en furent ſi fort effrayés qu'ils coururent ſe cacher entre les deux Ponts, & ſous le Château d'Avant. Quelques-uns des plus mutins ſautèrent dans la Mer, avec une fermeté étonnante & ſans faire paroître le moindre regret de la vie. Cette Révolte leur fit perdre vingt-ſept ou vingt-huit Eſclaves tués ou noïés. Ils firent deſcendre les autres entre les deux Ponts, en leur faiſant eſpérer le pardon. R. d. E.

BARBOT LE JEUNE. 1701.

dont huit font une Piéce, ou par la petite aune de dix-huit pouces, & dont douze font une Piéce.)

Deux Piéces d'Etoffe de Guinée.

Des *Tapſcils*. Même meſure que pour les *Bafts* bleus.

Des *Nicanis*. De même.

Deux Verges & demi de *Bayes* noires meſurées par cinq aunes de dix-huit pouces.

Dix *Annabaſſes*.

Six Verges de Toile de coton, peinte.

Une Piéce de Papier bleu, de Siléſie.

Une Aune de dix-huit pouces, ou une demi-Verge d'Ecarlate.

Un Mouſquet.

Un Baril de poudre à Canon, de ſept livres.

Dix Chaudrons de cuivre, des plus grands.

Quatre Chaudrons d'étain, d'une, de deux, de trois, & de quatre livres, pour une Piéce, & huit d'une livre.

Deux Coutelas de Hollande fort eſtimés, parce qu'ils ſont à deux trenchans.

Douze onces de Corail. Le plus grand eſt le plus recherché. Le petit Corail eſt peu eſtimé.

Neuf verges, ou neuf verges & demi de *Pintades*, paſſent pour une Piéce.

Il faut quinze Verges de *Tapſcils* pour une Piéce.

Il n'en faut que neuf de *Nicanis* (*a*).

Mort de l'Auteur.

[JEAN Barbot ne donne pas plus d'étendue à cette Relation. Mais avec la fermeté d'un Voyageur, que le changement continuel de Pays & de liaiſons rend comme inſenſible aux impreſſions de la Nature, il ajoûte froidement que ſon Neveu, jeune-homme d'une grande eſpérance, mourut enſuite à la Barbade.]

(*a*) Barbot ubi ſup. pag. 513.

HISTOIRE

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Sorda Amalia
Napoli

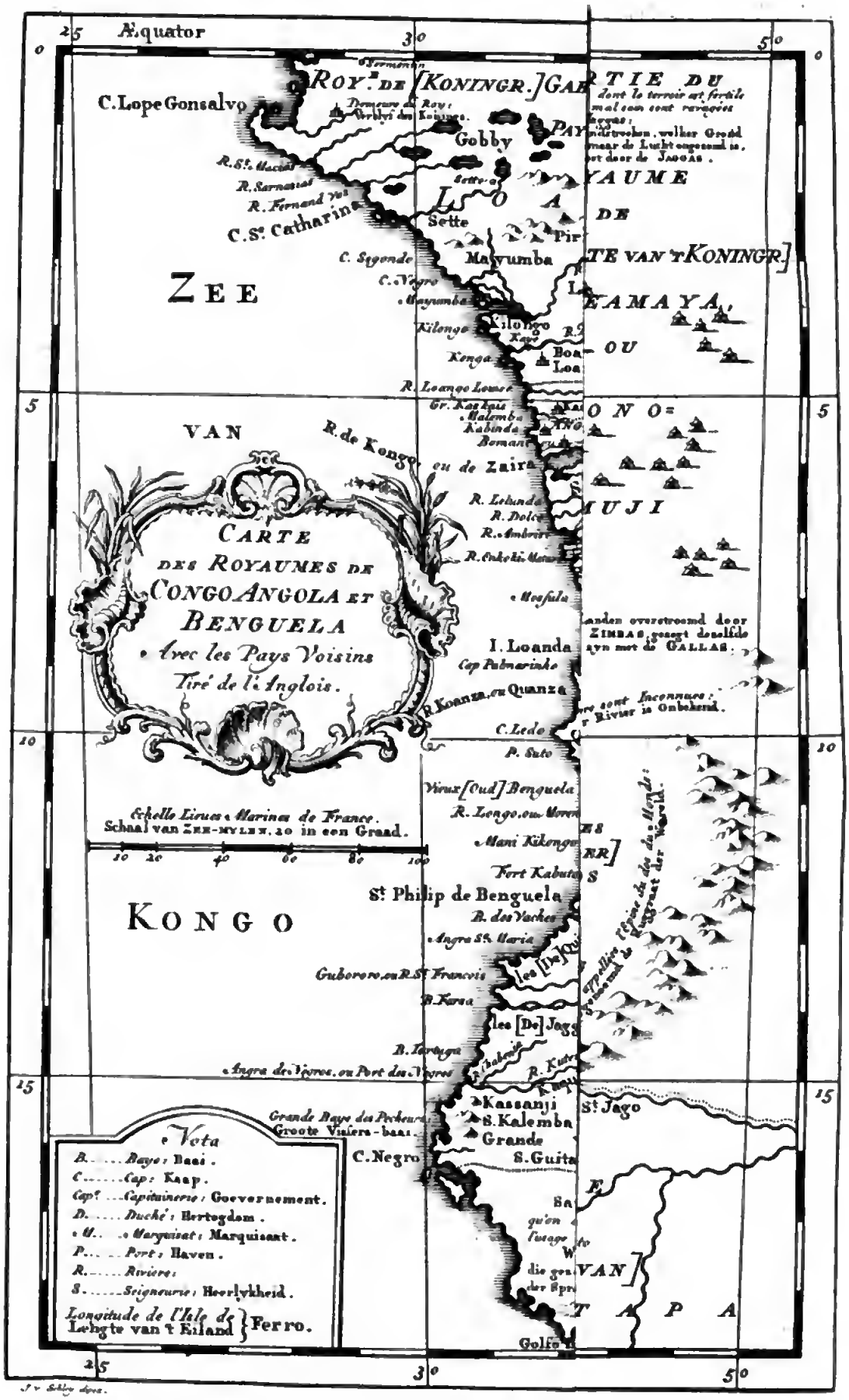

KAART van de KONINGRYKEN van KONGO en anderen.

Digitized by Google

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe. SIÉCLE.
SIXIÈME PARTIE.
LIVRE TREIZIÈME.

DESCRIPTION DES ROYAUMES DE LOANGO, DE CONGO, D'ANGOLA, DE BENGUELA, ET DES PAYS VOISINS (*a*).

CHAPITRE PREMIER.

Royaume de Loango.

INTRODUCTION.

Etendue & ſituation de Congo.

SI l'on conſidère, avec les Géographes, le Royaume de Congo dans toute ſon étendue, il eſt ſitué entre vingt-huit degrés trente minutes & quarante degrés dix minutes de longitude Eſt. Sa latitude comprend depuis l'Equateur juſqu'au ſeizième degré du Sud. On lui donne environ neuf cens-cinquante milles de longueur du Nord au Sud, & ſept cens de largeur de l'Oueſt à l'Eſt.

SES

(*a*) On ne ceſſe point d'avertir que c'eſt la réduction ou l'incorporation de toutes les Remarques des Voyageurs précédens, ſuivant la méthode qu'on s'eſt propoſée dans la Préface de cet Ouvrage, & qu'on a ſuivie juſqu'à préſent pour les autres Voyages. R. d. T.

INTRODUCTION.

SES bornes au Nord ſont les Contrées de Gabon & de Pongo; à l'Eſt, le Royaume de Mokokos ou d'Anzibo (*b*), celui de Matamba, & le Territoire des Jaggas Kaſangis; au Sud, le même Territoire, le Pays de Muzumbo, Akalunga & celui de Mataman, dans la Région des Caffres, à l'Oueſt, l'Océan Occidental ou Atlantique. Mais ſes Côtes forment un arc, dont les deux extrémités ſont le Cap de Ste. Catherine & le Cap Négre, l'un au Nord, & l'autre au Sud, tous deux célébres parmi les gens de Mer.

Sa diviſion en quatre grands Royaumes.

SOUS cette idée, Congo peut être diviſé en quatre principales Parties qui ſont autant de grands Royaumes: 1. Loango. 2. Congo, proprement dit. 3. Angola & Bengola. Ces quatre Royaumes s'étendent du Nord au Sud. Celui de Loango, qui eſt le plus ſeptentrional, a le Pays de Gabon au Nord; Mokoko, ou Anziko, à l'Eſt; & la Rivière de Zaire au Sud. Sa longueur eſt de quatre cens trente milles de l'Oueſt à l'Eſt; & ſa largeur d'environ trois cens vingt du Nord au Sud.

LOPEZ prétend (*c*) que le Royaume de Loango, habité par les Bramas, commence du côté du Nord à l'Equateur, & s'étend de la Côte dans l'intérieur des Terres, l'eſpace de deux cens milles, en comprenant dans ſes bornes le Golfe de Lopez-Conſalvo. Ce Pays eſt peu connu des Européens, à l'exception de quelques Places au long de la Côte. De tous les Voyageurs, dont les Relations ont été publiées, *Battel* (*d*) eſt celui qui traite l'article de Loango avec plus d'étendue. Il s'accorde même fort éxactement avec Bruno & Dapper (*e*), quoiqu'il faſſe profeſſion de ne les avoir jamais lûs. Dapper a publié dans ſon Afrique, une ample deſcription de Loango, qu'il apppelle *Loangego*, mais ſans faire connoître de quelle ſource il avoit tiré ſes lumières. Il obſerve que ſuivant le récit des Négres les plus vieux & les plus expérimentés, Loango étoit autrefois diviſé en divers Territoires, tels que *Mayomba*, *Kilongo*, *Piri*, *Wanſi* & Loango, habités par différens peuples, chacun ſous le gouvernement de ſon propre Chef. A préſent que ce Royaume [eſt réuni ſous un même Maître,] il contient pluſieurs Provinces, dont les principales, ſuivant le même Géographe, ſont Loangiri, Loangomongo, Kilongo & Piri.

Qui en a traité avec le plus d'étendue.

Provinces de Loango.

Loangiri.

CELLE de *Loangiri* eſt arroſée par quantité de petites Rivières, qui la rendent extrémement fertile. Elle eſt fort peuplée. Ses Habitans vivent de la fabrique des étoffes, de la pêche & de la guerre.

Loangomongo.

LOANGOMONGO eſt une Province grande & montagneuſe, mais remplie de beſtiaux & de Palmiers. L'huile, qu'on tire abondamment de ces arbres, y eſt toûjours à bon marché. Ses Habitans ſont (*f*) livrés au Commerce. C'eſt de cette Contrée que la Maiſon Royale de Loango tire ſon origine. *Kilongo*, ou Kikongo, ſurpaſſe toutes les autres Provinces en grandeur, & la multitude de ſes Habitans répond à ſon étendue. Dans quelques endroits elle eſt montagneuſe. Dans d'autres elle offre de vaſtes plaines & des vallées délicieuſes. Ses Peuples ſont farouches & groſſiers. On en tire une groſſe quantité

(*b*) *Angl.* Anziko. R. d. E.

(*c*) Voyez ci-deſſus la Relation de Pigafetta.

(*d*) Samuel Bruno étoit un Chirurgien de Bâle, qui fit en 1611 un Voyage à Congo. Il ſe trouve au premier Tome de l'*India Orientalis*.

(*e*) *Angl.* quoique ſelon toute apparence, il ne les ait jamais lûs. R. d. E.

(*f*) *Angl.* ou Tiffrands ou Marchands. R. d. E.

tité de dents d'Eléphans. Le *Manibelor*, ou le Gouverneur de Kilongo, jouit d'une autorité abſolue; & quoiqu'il reconnoiſſe le Roi de Loango pour ſon Souverain, ce Prince n'a point de part à ſon élection. INTRODUCTION.

LE Cap, ou la Pointe de *Kilongo*, (*g*) qui tire auſſi le nom de *Salage*, d'une Ville voiſine, eſt ſitué à [trente ou] trente-cinq milles de Mayomba, du côté du Sud (*b*). Cap de Kilongo ou de Sallage.

LA Province de *Piri* n'a point de montagnes. Les Terres ſont unies, couvertes de bois, fertiles en toutes ſortes de fruits, & peuplées d'une prodigieuſe quantité de beſtiaux & de volaille. Ses Habitans (*i*), qui ſont auſſi en fort grand nombre, forment une Nation riche & tranquille, qui tire néanmoins toute ſa ſubſiſtance de ſes pâturages & de la chaſſe. Il portent le nom de *Mouviriſſers*, ou *Mouviris*, mot compoſé de *Mourſi*, & de *Piri*, qui ſignifie *Peuple*. Loangiri n'eſt auſſi qu'un compoſé de Loango & de Piri. Piri.

LES principales Villes [& Villages] de Loango ſe nomment *Kape*, *Boke*, *Solanſa*, *Mokanda*, où réſide la Reine mère; *Sottu*, *Katta*, qui eſt la réſidence des ſœurs du Roi, *Loango*, où le Roi tient ſa Cour; *Kango*, *Piri*, les deux Kilongos, *Jamba*, *Roti*, *Seni*, *Gommo* & *Lanzi* (*k*). Villes principales de Loango.

A cette légère deſcription des Provinces de Loango, on va joindre ici, (*l*) ſuivant le plan de ce Recueil, tout ce qui ſe trouve d'utile & d'intéreſſant, dans les différentes Relations, dont on a déja lû le Journal.

(*g*) Deliſle fait de *Cylongo* une Province, & de *Quilongo* un Port, comme ſi ces deux noms étoient différens.

(*b*) Afrique d'Ogilby, pag. 493.

(*i*) *Angl.* ſurpaſſent tous leurs Voiſins par l'abondance de leurs Denrées.

(*k*) Ogilby pag. 490. [Dans la Relation de cet Auteur, les noms ſont généralement imprimés d'une manière très-peu correcte.]

(*l*) *Angl.* tout ce que l'on trouvera dans les Auteurs, ſur quelques unes des Provinces Maritimes, & particulièrement ſur celles de *Mayomba*, *Kalongo*; *Loango*, *Proper*, Kakongo, & d'Angoy, Toutes ces Contrées s'étendent du Nord au Sud. Les Navigateurs Européens viſitent ſouvent ces Côtes, & c'eſt ce qui a mis en état les Voyageurs de nous en donner de meilleures Relations. R. d. E.

§. I.

Provinces de Mayomba & de Kalongo.

SUIVANT les obſervations de Battel, la Province de Mayomba (*a*) eſt à dix-neuf lieuës de Loango de côté du Nord. Elle eſt ſi couverte de bois, qu'on y peut voyager à l'ombre, ſans être jamais incommodé par la chaleur du Soleil. On n'y trouve ni bled, ni aucune ſorte de grain. Les Habitans ſe nourriſſent de plantains, de racines & de noix [qui y ſont très-bonnes.] N'étant pas mieux fournis de volaille & de beſtiaux que de bled, ils ne connoiſſent point d'autre chair que celle des Eléphans (*b*) & des betes féroces. Mais leurs Rivières fourniſſent du poiſſon en abondance. ROYAUME DE LOANGO. Situation & propriétés de Mayomba.

LEURS

(*a*) Battel écrit *Mayomba*; d'autres *Majumba*.

(*b*) *l'Anglois dit* que ces animaux, y ſont en grand nombre, & que les Habitans, en trouvent la chair délicieuſe. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

LEURS bois ſont ſi remplis de Singes de toutes ſortes d'eſpèces, & de grands Perroquets, que le Voyageur le plus intrépide n'ôſeroit y paſſer ſans eſcorte. On y trouve ſur-tout une multitude de ces (*c*) dangereux Singes (*d*), dont la grande eſpéce ſe nomme *Pango*, & la petite *Empko*. Le Port de Mayomba eſt à deux lieuës au Sud du Cap Négre, qui a tiré ce nom de la noirçeur apparente de ſes arbres. La Baye, qui eſt grande & ſabloneuſe, reçoit une Riviére nommée *Banna*, ſans Barre en hyver, parce que les vents du commerce y rendent la Mer fort groſſe. Mais lorſque le Soleil eſt au Sud de la Ligne, les pluies y apportent une tranquillité qui permet aux Chaloupes d'y entrer. Cette Riviére eſt fort large, mais elle eſt bouchée par pluſieurs Iſles inhabitées. Les Portugais y viennent charger du bois de teinture (*e*). La longueur de la Baye, depuis le Cap Négre juſqu'à la pointe du Sud, eſt d'environ deux milles, Côte baſſe & couverte d'arbres. On découvre dans les terres une montagne rouge, que les Habitans nomment *Metute*, près de laquelle eſt un grand Lac ſalé, large de trois milles, d'où il s'échappe quelques eaux qui viennent tomber dans la Mer à deux milles au Nord du Cap Négre. Mais les paſſages ſont quelquefois fermés par de groſſes vagues, qui battent avec beaucoup de violence.

Rivière de Banna.

Ville de Mayomba.

(*f*) LA Ville de Mayomba conſiſte dans une longue rue, ſi proche de la Mer, que les flots forcent quelquefois les Habitans d'abandonner leurs maiſons. Elle a du côté du Nord une Riviére (*g*) pleine d'huitres, dont la largeur eſt médiocre à ſon embouchure, & n'a pas plus de trois ou quatre pieds d'eau. Plus loin dans les terres, on eſt ſurpris de la trouver fort large & fort profonde pendant l'eſpace de cinquante milles; ce qui eſt extrémement commode pour ceux qui vont prendre du bois rouge à Sette. Mayomba eſt ſans grains; mais le Pays produit beaucoup de Palmiers & de Bananes, & ſes Rivières ſont remplies de poiſſon. [Les Habitans ſont groſſiers & ſauvages.] Le commerce de l'yvoire eſt réduit preſqu'à rien ſur cette Côte, après avoir été autrefois très-floriſſant. Les femmes prennent des huitres [avec de grands baquets,] dans la Riviére, qui eſt au Nord de la Ville, les ouvrent & les font ſécher à la fumée: méthode ſimple qui les conſerve pendant pluſieurs mois, comme tout autre poiſſon.

Uſage des Habitans.

LE Territoire de Mayomba eſt gouverné par un Conſeiller d'Etat de Loango, qui porte le titre de Manibomma, & qui ne rend compte au Roi que du bois rouge (*b*). Les Habitans ſe nomment *Morombas*, & ſont circoncis, comme les Négres d'Angola. Leurs chaſſes ſe font avec des chiens du Pays, qui n'aboient point, mais qui portent au cou des creſſelles de bois, dont le bruit guide les Chaſſeurs. Ils font tant de cas [des Mâtins Portugais, & des autres] Chiens de l'Europe, à cauſe de leur aboiement, que Battel leur en vit acheter un, trente livres ſterling. Entre pluſieurs ſortes de gibier, le Pays eſt rempli de Faiſans, qu'ils tuent [avec beaucoup d'adreſſe.]

Chiens qui n'aboient pas.

Idole du Pays.

ON voit dans la Ville de Mayomba une Idole, que les Habitans nomment Maramba. Elle eſt placée dans un grand panier, de la forme d'une ruche, au

(*c*) *Angl.* Monſtres. R. d. E.
(*d*) Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire Naturelle.
(*e*) Battel dans Purchaſs. Vol. II. pag. 981.
(*f*) *Angl.* Le Village. R. d. E.
(*g*) *Angl.* qui n'a pas plus de ſix pieds d'eau à ſon embouchûre, quelques fois même elle n'en n'a que trois ou quatre. R. d. E.
(*b*) Ogilby. ubi ſup. pag. 492.

au milieu d'une grande maiſon qui ſert de Temple. La plûpart des Négres du Pays ſont livrés aux pratiques de la Soreellerie. Ils y ont recours pour le ☞ ſuecès de leurs chaſſes [de l'Éléphant] & de leur pêche, pour la guériſon des maladies & pour (*i*) la sûreté de leurs entrepriſes. L'Idole Maramba ſert à découvrir les vols & meurtres (*k*). Au moindre ſujet de haine, les Habitans éxercent leurs ſortiléges l'un contre l'autre, & ſont ſi perſuadés de la vertu de ces opérations, que ſi quelqu'un meurt, tous les voiſins ſont obligés de jurer par le Maramba, qu'ils n'ont point eu de part à ſa mort. S'il eſt queſtion d'une perſonne diſtinguée, toute la Ville fait le même ſerment. Battel en rapporte la méthode. Ils ſe mettent à genoux, dit-il, ils prennent l'Idole entre leurs bras, & prononcent ces quatre mots: *Emeno eyge Bembes* (*l*) *ô Maramba*, qui ſignifient: Je viens m'expoſer à l'épreuve, ô Maramba (*m*). Les coupables, ajoûte l'Auteur, tombent morts ſur le champ, y eût-il (*n*) trente ans que le crime fût commis. Il aſſûre qu'ayant paſſé une année entière dans le Pays, il en vit périr (*o*) pluſieurs dans cette épreuve. La même ſuperſtition ☞ régne depuis Maramba juſqu'au Cap Lopez [Gonſalez.]

ROYAUME DE LOANGO.

Sorciers & leur épreuve.

ON conſacre particuliérement au culte de Maramba, des hommes, des femmes & des enfans de l'âge de douze ans. Battel nous apprend auſſi les formalités de cette conſécration. Ceux qui ſe deſtinent au ſervice de l'Idole, s'adreſſent au Chef des Prêtres, qui portent le nom de *Ganzas*. Il les enferme dans une chambre obſcure, où il les fait jeuner long-tems. Enſuite il leur laiſſe la liberté de ſortir, avec ordre de garder le ſilence pendant quelques jours, malgré tout ce qu'on entreprend pour les faire parler. Cette loi les expoſe à toutes ſortes de ſouffrances. Enfin, le Prêtre les conduit devant l'Idole, & leur ayant fait ſur les épaules deux marques en forme de croiſſant, il les fait jurer par le ſang qui coule de ces inciſions, qu'ils ſeront fidelles à ☞ Maramba. Il leur défend l'uſage de certaines viandes, [& de certains Poiſſons,] ✠ & leur impoſe d'autres devoirs, [auxquels ils ſont attachés ſcrupuleuſement.] Ceux qui les négligent, dit l'Auteur, ſont attaqués de diverſes maladies, & ✠ ne réuſſiſſent dans aucune entrepriſe. [Il veut dire apparemment que telle eſt l'opinion des Négres.] La marque de leur initiation eſt une petite boëte qu'ils ☞ portent ſuſpendue au cou, [qui leur tombe juſques ſous le bras gauche,] & qui contient quelque relique du Maramba. Le Chef du Pays ne marche ja- ✠ mais ſans être précédé d'une [grande] ſtatue, qui repréſente l'Idole. S'il boit du vin de Palmier, la premiére taſſe eſt répandue aux pieds de cette ſtatue, que les Habitans nomment *Nokiſo*. Le premier morceau de ſes alimens eſt offert de même; mais de la main gauche, avec quelques paroles magiques. ☞ [On trouve dans ce Pays des Eléphans, & de l'yvoire, en quantité. Au Nord du Cap Négro, on trouve les Etats d'un grand Seigneur appellé *Maniſeat*. Il eſt

Prêtres de l'Idole.

Cérémonies religieuſes.

(*i*) *Angl.* pour les Voyages qu'ils entreprennent. R. d. E.

(*k*) *Angl.* Car, dit Battel, telle étoit la Superſtition qui régnoit dans ce Pays, de ſon temps, que les Habitans faiſoient uſage de leurs ſortiléges, pour ſe faire mourir mutuellement. R. d. E.

(*l*) *Angl.* Bembet. R. d. E.

☞ (*m*) Au-lieu de ces mots, on trouve dans d'autres Relations ceux-ci, *Mene que ſe Kabamba*, *Morumba*, c'eſt-à-dire, il eſt venu s'expoſer à l'épreuve, pour juſtifier ſon innocence. Pélérinage. pag. 771.

(*n*) *Angl.* vingt R. d. E.

(*o*) Il en vit mourir ſix ou ſept.

ROYAUME DE LOANGO.

eſt de tous les Seigneurs du Royaume de Loango, le plus riche en Yvoire; ſes Sujets ne s'occupent qu'à tuer des Eléphans. On y trouve auſſi beaucoup de bois de Campêche (*p*).

Deux bois de teinture.

SUIVANT Dapper, le Territoire de Sette, [ſelon ſa manière de l'écrire,] eſt ſitué à cinquante-cinq milles de la Rivière de Mayomba, du côté du Nord, & s'étend juſqu'à Gobbi. Ce Pays, qui eſt arroſé par une Rivière du même nom, produit une abondance extraordinaire de bois rouges & de pluſieurs autres ſortes de bois. On en diſtingue deux, l'un nommé *quines*, que les Portugais achétent, mais qui n'eſt pas eſtimé à Loango: l'autre, qui s'appelle *bifeſſe*, eſt plus peſant & plus rouge; & les Habitans le vendent plus cher. La racine ſe nomme *anganſi ab.feſſo*. Il n'y a point de bois plus dur, ni d'une couleur ſi foncée. Les Habitans en font un grand commerce ſur toute la Côte d'Angola & dans le Royaume de Loango; (*q*) mais ils ne traitent qu'avec les Negres, & le droit de leur Gouverneur eſt de dix pour cent. [On ne trouve dans ce Pays que peu de Volaille, & quelques Chévres, mais les bois fourniſſent toutes ſortes de bêtes ſauvages qui ſervent d'alimens aux Négres. Ils ſe nourriſſent auſſi de Millet, & de Bananes.]

Pays de Gobbi & ſes propriétés.

LE Pays de Gobbi [dont on a parlé plus haut,] eſt ſitué entre Sette & le Cap Lopez-Conſalvo. Il eſt plein de Rivières, de Marais & de Lacs, que les Habitans traverſent dans des Canots. Leur Ville capitale eſt éloignée d'une journée de la Mer. Ils ont dans leurs Rivières un grand nombre d'Eléphans d'eau, & quantité d'autres poiſſons monſtrueux (*r*); mais la terre nourrit peu de béſtiaux, & n'offre que des animaux feroces. Un Habitant qui reçoit la viſite d'un ami, commence par lui offrir l'uſage d'une de ſes femmes, [pour marque d'amitié;] & dans les autres occaſions, une femme ſurpriſe en adultère reçoit moins de reproches que d'éloges. Cependant (*s*) l'empire des hommes eſt ſi abſolu, qu'ils maltraitent leurs femmes avec une rigueur ſans éxemple; & cette pratique leur étant devenue comme naturelle, une femme ſe plaint de n'être pas aimée, lorſqu'elle n'eſt pas aſſez ſouvent battue par ſon mari. La Langue du Pays a beaucoup de reſſemblance avec celle de Loango. [dont elle ne diffère qu'en quelque peu de mots (*t*).]

A l'Eſt du Cap Négre, Battel ſe fit conduire [avec ſes deux Négres] chez un Seigneur nommé *Mani Kéſeck*, éloigné de Mayomba d'environ huit journées. Il y acheta [dans un mois de tems] une groſſe quantité de dents & de queuës d'Eléphans, qu'il revendit aux Portugais pour trente Eſclaves [& le rembourſement de tous ſes frais.] De la réſidence de Mani Keſeck, il envoya, par un de ſes gens, un miroir à Mani Sette, qui lui fit préſent à ſon tour de quatre belles dents d'élephans, en le faiſant prier de (*v*) lui adreſſer

(*p*) Ogilby ubi ſup. pag. 492.

(*q*) *Angl.* Il eſt rare qu'ils traitent avec d'autres qu'avec des Négres. R. d. E.

(*r*) *Angl.* de différentes eſpéces. R. d. E.

(*s*) *Angl.* Un Mari ne peut gagner l'eſtime des Amis de ſa Femme, qu'en la battant & la ſoufletant vigoureuſement. R. d. E.

(*t*) Ogilby ubi ſup. pag. 493.

(*v*) *Angl.* d'engager les Vaiſſeaux Portugais, ou d'autres Vaiſſeaux Européens, de venir au Nord du Cap Négre. Il promettoit qu'il feroit allumer des feux, pour indiquer les endroits où l'on pourroit aborder. Cette précaution étoit néceſſaire, parce qu'aucune Nation Européenne n'avoit fréquenté ces Contrées. R. d. E.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Sonzio Ardia
Napoli

Digitized by Google

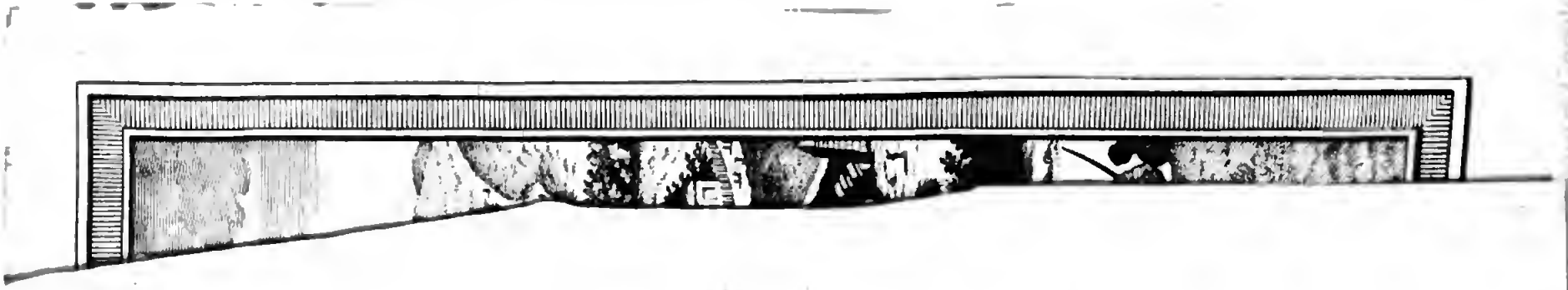

adreſſer les Vaiſſeaux Européens qui viendroient au Nord du Cap Nègre, parce qu'on voyoit peu de Blancs dans cette Contrée. ROYAUME DE LOANGO.

ON trouve au Nord-Eſt de Mani Keſeck (x) une Nation de Pigmées, qui ſe nomment *Matimbas*, de la hauteur d'un garçon de douze ans; mais tous d'une groſſeur extraordinaire. Leur nourriture eſt la chair des animaux qu'ils tuent de leurs fléches. Ils payent à Mani Keſeck un tribut de dents & de queuës d'Elephans. [Quoiqu'ils n'ayent rien de farouche] dans le caractère, ils ne veulent point entrer dans les maiſons des Marambas, ni les recevoir dans leurs Villes. Si le hazard y en amene un, [ou quelque Habitant de Loango] c'eſt aſſez pour leur faire abandonner leurs plus anciennes demeures; [mais l'Auteur n'explique point les raiſons de cette antipathie.] Leurs femmes ſe ſervent de l'arc & des fléches avec autant d'habileté que les hommes. Elles ne craignent point de pénétrer ſeules dans les bois, ſans autre défenſe contre les Panges que leurs fléches empoiſonnées.

Nation de Pigmées, nommée Matimbas.

Leur haine pour les Marambas.

LA Province de Kalongo (y) eſt ſituée au Sud de Mayomba, & ſes bornes du même côté ſont les bords de la Rivière de Quelles. Les Terres y ſont fertiles, ſur-tout en bled. On y recueille une prodigieuſe quantité de miel. [Le Pays eſt ouvert & plat.] Deux petits Villages, qui ſe font voir de la Mer, [& qui paroiſſent comme deux montagnes rondes] ſervent de marques au Port de Loango. Quinze milles plus loin, du côté du Nord, on rencontre la Rivière de Nombo, qui n'a point aſſez de profondeur pour recevoir une Barque médiocre. Cette Province borde à l'Eſt celle de Bongo (z).

Province de Kalongo.

KALONGO forme un Territoire conſidérable au Nord de *Quilla* [ou Quille.] De Royaume libre qu'il étoit, il eſt devenu Province du Royaume de Loango; mais en payant un tribut, ſes Habitans conſervent leurs uſages & jouiſſent encore de leurs anciens priviléges.

(a) LE Pays, qui porte proprement le nom de Loango, eſt ſitué au Sud de Kalongo. Sa principale Ville eſt connue ſous le même nom, & ſert de réſidence au Roi (b) du Pays. Elle eſt à trois milles de la Mer, dans une vaſte plaine. Les Palmiers & les Platanes, ſous leſquels les maiſons ſont bâties, y entretiennent une fraîcheur continuelle. Ses rues ſont fort longues & fort larges [& toûjours fort propres, parce qu'on a ſoin de les balayer.] Le Palais du Roi occupe le côté de l'Oueſt, & ſa porte donne ſur une belle place, où ce Prince tient ſes Conſeils de guerre & célébre les fêtes publiques. Une grande rue, qui part de cette Place, raſſemble tous les jours à dix heures du matin, quantité de Marchands, ſoit de la Ville ou des lieux voiſins. Ils y expoſent en vente des étoffes de Palmier de toutes les eſpéces, de la volaille, du poiſſon, du vin, du bled & de l'huile. Mais quoique les dents d'Eléphans ſoient fort communes dans le Pays, l'uſage ne permet point qu'on en apporte au marché. On y voit une fameuſe Idole, qui porte le nom de *Mokiſſo à Loango* (c). Dapper s'accorde avec ce récit; mais il donne plus d'étendue à quelques circonſtances.

Province de Loango.

Beauté de ſa Capitale.

IL

(x) Dapper les appelle *Backebackes*.
(y) Purchaſſ écrit toûjours Calongo.
(z) Battel, ubi ſup. Vol. II. pag. 983.
(a) C'eſt ici que commence la Seconde ſection dans l'Original. R. d. E.
(b) *Angl.* au Mani ou Seigneur, Prince, ou Roi du Pays. R. d. E.
(c) Ogilby, ubi ſup. pag. 491.

ROYAUME DE LOANGO.

IL obſerve que la Capitale de Loango porte, entre les Négres, le nom de Banza *Loangiri*, qui eſt une contraction de Loango & de (*d*) *Buri* ou *Piri*. Il (*e*) lui donne une grandeur conſidérable; ſes rues, dit-il, ſont d'une forme irréguliére, les unes, larges & droites, d'autres étroites, tortues; mais toutes d'une netteté admirable, & plantées de Palmiers, de Bananiers & de bakoros. Les maiſons étant environnées de ces arbres, en reçoivent autant de fraîcheur que d'ornement. Au centre de la Ville, Dapper place le grand marché, dont le Palais du Roi [environné de Palmiers] forme un côté. Cette demeure Royale contient autant d'eſpace que les Villes ordinaires [du Pays.] Elle eſt embellie de pluſieurs édifices ſéparés, qui ſervent de logement aux femmes [qui demeurent ſix ou ſept enſemble.]

Sa deſcription.

TOUTES les maiſons de la Ville ſont à peu-près de la même grandeur, [& cette uniformité rend le point-de-vûe fort agréable.] Leurs diſtances ne ſont pas moins égales. Chacune eſt compoſée de deux ou trois chambres. (*f*) Celles des Grands ſont environnées d'une haye de branches de Palmiers [d'oſiers] & de roſeaux, [entrelaſſées les unes dans les autres] qui renferme ſept ou huit bâtimens [& au-delà] dans le même enclos. Les meubles [du commun des Habitans] conſiſtent dans quelques pots & quelques calebaſſes [des baquets de bois] des nattes pour la nuit, avec un bloc qui leur ſert de chevets; de grands & de petits paniers, où leurs habits ſont renfermés; & d'autres uſtenciles d'auſſi peu de valeur. Le (*g*) même Ecrivain ne compte que dix bâtimens dans l'enclos Royal; mais beaucoup plus ſpacieux que les maiſons de la Ville. Il place au Sud du Palais un autre enclos [ou Village,] qui contient les logemens des femmes, & dont l'entrée eſt interdite aux hommes, ſous peine de mort. Le nombre des femmes du Roi n'eſt que de cinquante. Un homme qui auroit la témérité de parler à quelque femme dans cet enclos, ſeroit conduit ſur le champ à la place publique avec ſa compliee, [pour y perdre la vie par un ſuppliee cruel.] La juſtice du Roi ſe borne ordinairement à leur faire trancher la tête. Mais leurs corps ſont partagés en pluſieurs parties, & demeurent expoſés un jour entier dans les rues de la Ville. Le Prince qui régnoit alors avoit eu quatre cens enfans de ſes femmes (*h*).

Nombre des femmes du Roi & de ſes enfans.

Port de Loango, nommé Konga.

LE Port de Loango ſe nomme Konga (*i*). Il eſt à deux lieuës, [au Nord,] de la Baye des *Almadies*, qui tire ce nom de la multitude de Canots & de Pêcheurs qu'on y voit continuellement, parce que la Mer y eſt beaucoup plus tranquille qu'au long de la Côte. Cette Baye eſt ſabloneuſe. Le mouillage y eſt commode, ſur quatre ou cinq braſſes, à cent pas du rivage. Battel vit dans le Port de Konga une [autre fameuſe] Idole, nommée *Chikokko*. C'eſt une petite ſtatue noire, qui a pour Temple une petite maiſon, à l'entrée du chemin qui conduit à la Mer. Tous les Négres qui paſſent devant elle la ſaluent [à la mode du Pays] en battant des mains; & les ouvriers de toutes ſortes de profeſſions [Pêcheurs, Chaſſeurs & Sorciers] lui offrent des préſens, pour attirer ſes faveurs ſur leur commerce. Cette Idole, (*k*) ſuivant le récit de

Idole de ce lieu.

(*d*) *Angl.* Boari ou Buri. R. d. E.
(*e*) *Angl.* elle eſt auſſi grande qu'York.
(*f*) *Angl* quelques-unes. R. d. E.
(*g*) *Angl.* Les Maiſons Royales, dont on a parlé plus haut, ne ſont qu'au nombre de ſix, mais toutes fort grandes. R. d. E.
(*h*) Battel, ubi ſup. pag. 982.
(*i*) *Angl.* Kemga. R. d. E.
(*k*) *Angl.* Cette Idole viſite ſouvent les Négres, Hommes, Femmes & Enfans pendant la nuit. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

de Battel, tourmente ſouvent les Négres pendant la nuit, & les jette dans une eſpéce de délire, qui dure trois heures. Chaque mot qu'ils prononcent dans cet intervalle, paſſe pour une inſpiration du *Chikokko*. [On fait de grandes réjouiſſances dans ſon Temple, ou dans ſa Hutte (*l*).] On habille fort proprement ceux qui ſont ſaiſis de cette religieuſe fureur [auxquels on donne le nom de *Mokiſſo-Moquat*, c'eſt-à-dire, pris par le Mokiſſo.] Les Prêtres ou les Dévots enduiſent ſoigneuſement l'Idole, [qu'ils placent ſur ſon ſéant ſur une Chaiſe,] de *tekkola*, c'eſt-à-dire, d'une couleur rouge, qu'ils expriment d'un certain bois (*m*), en le broyant entre des pierres, avec un mélange d'eau. L'uſage des Habitans eſt de s'en peindre auſſi le corps depuis la tête juſqu'à la ceinture, [ce qu'ils regardent comme un ornement d'une grande beauté.] Le tekkola ſe tranſporte dans le Royaume d'Angola pour le même uſage.

LE Roi de Loango n'avoit pas moins de vénération pour l'Idole de Konga, que pour le Mokiſſo de ſa Capitale. Mais Battel aſſûre que ce Prince étoit Sorcier lui-même (*n*), c'eſt-à-dire, Prêtre, comme il l'explique dans un autre lieu. Les Habitans de Konga ont une ſeconde Idole (*o*), dont le nom eſt féminin. Son Temple s'appelle (*p*) *Muſa Gomberi*; & ſa Prêtreſſe eſt une vieille femme, qui eſt diſtinguée dans toute la Nation par le titre de *Ganga*, ou Prêtreſſe de Gomberi. On célébre à l'honneur de cette Divinité une fete annuelle, au ſon des tambours & des trompettes. [Mais les ſacrifices ne conſiſtent qu'à boire exceſſivement.] La Prêtreſſe fait entendre une voix ſouterraine, que les Habitans prennent pour celle de l'Idole. Ils racontérent à Battel que Gomberri [étoit *Mokiſſo Kola* ou la *puiſſante Mokiſſo* & qu'elle] étoit venue [d'elle-même dans leur Ville,] pour habiter avec Chikokko, [l'Idole de Banza (*q*).]

Idole femelle, nommée Gomberi.

A deux lieuës de Loango, du côté de l'Eſt, on trouve une autre Ville nommée *Longeri*, où les Rois du Pays ont leur ſépulture. Ce lieu funébre [qui a deux Arpens & demi de tour] eſt environné de dents d'Eléphans, fichées en terre comme autant de piliers. A l'Eſt de Longeri eſt la Province de Bongo, qui borde le Royaume de Mokokko, dont le Roi porte le titre de [*Grand Anjeka*, ou] *Grand Angeka* [ſelon Purchaſſ.] Bongo produit beaucoup de fer, d'étoffes de Palmier & d'Yvoire. Au Nord-Eſt ſe préſente la Province de Kango, à quatorze journées de la Ville de Loango. Elle eſt remplie de montagnes, [de bois] & de rochers, où l'on trouve des Mines d'excellent cuivre. Les Eléphans y ſont plus grands que dans les Contrées voiſines, & ſont en ſi grand nombre, que les Négres de Loango en tirent la meilleure partie de l'yvoire qu'ils vendent aux Européens dans leur Port.

Longeri, ſépulture des Rois de Loango.

LA Ville de Loango eſt ſituée au centre de quatre Seigneuries, que Battel nomme *Kabango*, *Salage*, *Bok* & *Kaye*. Ces quatre Territoires forment un Pays

Situation de la Ville de Loango.

(*l*) Battel, ubi ſup. pag. 979. & *ſuiv.*

(*m*) C'eſt le même bois que les Portugais achetent & dont on a parlé ci-deſſus. La Remarque Angloiſe porte que Battel avoit dit à Purchaſſ, que c'étoit du bois de Campêche. R. d. E.

(*n*) Battel, Vol. V, pag. 774.

(*o*) *Angl.* appellée *Gomberi*. R. d. E.

(*p*) *Angl. Munſa*. R. d. E.

(*q*) Battel Vol. II. pag. 980. & Vol. V. pag. 771.

ROYAUME DE LOANGO. Pays plat, également fertile en fruits & en bled. On y fabrique, avec beaucoup d'art, quantité d'étoffes de Palmiers de diverſes eſpèces. Les Habitans ont tant de goût pour le travail, qu'ils ont ſans ceſſe l'éguille à la main (*r*).

Ville & Rivière de Kaye. LA Ville de Kaye (*s*) ſert de réſidence à l'héritier préſomptif de la Couronne de Loango. La Rivière du même nom, qu'on appelle *Loango Lenyes*, eſt à quatre lieuës de celle de Kakongo du côté du Nord (*t*).

Royaume de Kakongo & ſes propriétés. (*v*) BATTEL place la Province, ou le Royaume de Kakongo, au Sud du Royaume de Loango. De toutes les Contrées que Merolla vit en Afrique, il n'en trouva point de plus agréable que Kakongo, [& tous les étrangers en portent le même jugement.] Le profit & la commodité s'y trouvent réunis. [Ce ſont ces Avantages qui l'ont engagé, de même que pluſieurs autres Voyageurs, à s'y rendre.] On fait conſiſter ſa commodité dans ſa ſituation, entre trois Ports qui ſont extrémement fréquentés. Le premier & le plus célèbre eſt celui de Loango; le ſecond, celui de Kapinda; & le troiſième, celui de Kakongo même, quoiqu'il ſoit le moins sûr.

LA plus grande partie du Royaume eſt un pays plat, dont l'air eſt (*x*) moins dangereux que celui des Régions voiſines, & le terrain aſſez fertile. Les pluies y ſont fréquentes. La terre y eſt noirâtre, au-lieu que dans la plûpart des autres Pays elle eſt ſabloneuſe, ou de nature de chaux. Les Habitans ſont plus civils & plus humains que le commun des Négres. Merolla (*y*) raconte, qu'après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peſte, ils les brûlèrent, en diſant: S'ils ne nous ſervent à rien dans l'infortune (*z*), quand nous ſerviront-ils (*a*)?

Comment les Habitans traitent leurs Dieux.

SUIVANT Battel, la Rivière de Kakongo eſt à quatre lieuës de celle de Kaye du côté du Sud, comme elle eſt à ſept de Kapinda du côté du Nord. Elle reçoit des Barques de dix tonneaux. Ses bords ſont rians & fertiles. [On y trouve quantité de dents d'Eléphans.] Les Mombales y font un grand commerce; mais ils ſont obligés de prendre le tems de la nuit pour traverſer la Rivière de Zaire, parce qu'elle eſt alors fort calme. Ils tranſportent de-là quantité d'yvoire à la Ville de *Mani Sonna*, (*b*) où les Portugais & les autres Blancs qui touchent au Port [de Pinda] viennent l'acheter (*c*).

Commerce des Mombales.

Royaume d'Angoy. ANGOY porte le titre de Royaume, & le mérite peu par ſon étendue [qui eſt très petite.] [Il étoit autrefois ſoumis au Roi de Kakongo.] Mais un Mani du

(*r*) Battel. Vol. II. pag. 988.

(*s*) Cette Ville eſt ſituée ſans doute ſur la Rivière de Kaye. Cependant Deliſle, dans ſa Carte de Congo, la place ſur la Rivière de Quille, à ſeize milles de ſon embouchure.

(*t*) Battel. *ubi ſup.* pag. 979.

(*v*) C'eſt ici que commence la Troiſième Section dans l'Original. R. d. E.

(*x*) *Angl.* paſſablement ſain. R. d. E.

(*y*) *ubi ſup.* pag. 669.

(*z*) *Angl.* dans cette calamité. R. d. E.

(*a*) Ce Raiſonnement eſt très juſte; & c'eſt par cette Epreuve, qu'on devroit juger, du pouvoir des Saints de l'Egliſe Romaine. Chaque jour une infinité de Malades les prient mais inutilement, de les délivrer de leurs maux. N'auroit on pas dû briſer de même, les Images de tous ces Saints qu'on invoqua, dans le tems de la dernière Peſte de Marſeille? Mais notre Aveugle Capucin ne s'eſt pas apperçu que ce raiſonnement renverſoit ſes propres Superſtitions.

(*b*) C'eſt vraiſemblablement *Sogno* ou *Sonho*.

(*c*) Battel dans Purchaſſ. Vol. II. pag. 979.

ROYAUME DE LOANGO.

du Pays ayant épouſé une Mulâtre, fille d'un riche Portugais, profita des richeſſes & du crédit de ſon beau-père pour ſe révolter contre ſon Souverain. Enſuite la guerre s'étant allumée entre Loango & Kongo, il eut l'adreſſe de ſe rendre tranquille ſur le Trône, en prenant le parti de la neutralité dans cette querelle. Battel dit que le pays d'Angoy eſt couvert de bois (*d*). Sa Capitale, qui ſe nomme Bomangoy, eſt ſituée ſur la rive Nord de la Rivière de Zaire, aſſez près de ſon embouchure; mais on ne trouve la véritable diſtance ni dans Merolla, ni dans les autres Voyageurs. Ce Miſſionaire ne fut pas peu ſurpris en voyant à quelque diſtance le Palais du Mani ou du Gouverneur, qu'il prit d'abord pour une Citadelle régulière, environnée d'excellens murs, & d'une fabrique ſupérieure aux ouvrages ordinaires des Négres. Mais s'étant approché, il ne les trouva compoſés que de piliers fort épais & fort ſerrés, avec d'autres ſolives de traverſe qui les bordent au ſommet. L'eſpace intérieur eſt diviſé en pluſieurs rues. Les édifices n'étant que de bois, de paille & d'oziers, l'Auteur trouva fort ridicule qu'ils fuſſent défendus par des canons de fonte. Toutes les chambres étoient proprement tendues de nattes d'ozier de diverſes couleurs (*e*).

Comment il s'eſt formé.

Palais du Gouverneur de Bomangoy.

Kapinda, Port d'Angoy, & ſa ſituation.

LE principal Port d'Angoy ſe nomme *Kapinda* ou *Kabenda*.. Il eſt ſitué, ſuivant Battel, à cinq lieuës au Nord du Cap *Palmar*, ſur la rive Nord de la Rivière de Zaire (*f*). La Rade ou la Baye de Kapinda eſt également commode pour l'eau, pour le bois & pour le commerce. Le Pays au long des Côtes eſt dans quelques endroits plat & marécageux; mais à trois milles dans les terres (*g*), il s'élève par degrés & ſe termine par une chaîne de montagnes, ſur la pente deſquelles on découvre une Ville qui ſert de réſidence au père du Roi. Les lieux voiſins ſont remplis de bois coupé, qu'il tient en réſerve pour l'arrivée des Vaiſſeaux, & qu'il donne à fort bon marché. [Il le fait porter ſur le Rivage pour l'embarquer.] Depuis ces amas de bois vers le Sud-Oueſt, au long de la Baye, on voit pluſieurs cabanes [de Pêcheurs] diſperſées, dont la plûpart bordent de chaque côté un petit ruiſſeau d'eau fraîche, qui tombe dans la Baye. C'eſt de-là que les Européens tirent leur eau, en faiſant rouler les barils ſur le bord du ruiſſeau juſqu'à l'embouchure; car, en pleine marée même, on n'y peut faire entrer qu'un radeau, qui porte à peine un ou deux barils.

Ville de Kapinda.

[LE Village, ou comme Merolla l'appelle,] la Ville de Kapinda eſt ſituée ſur la pointe ronde de la Baye. Elle regarde l'Oueſt; mais le comptoir Anglois du tems de Barbot (*b*), étoit au Sud-Oueſt de la Rade à quelque diſtance du rivage, & au Nord de la Ville. Le Port de Kapinda eſt fréquenté par les Portugais & les Hollandois (*i*), que le beſoin d'eau fraîche ou le commerce y améne.

Maiſons.

LES maiſons de la Ville ſont [la plûpart] de roſeaux, les unes rondes, d'autres quarrées;

(*d*) Battel. *ubi ſup.*
(*e*) Relation de Merolla, pag. 653.
(*f*) Battel. *ibid.*
(*g*) Voyez la Carte.
(*b*) Deſcription de la Guinée par Barbot, pag. 511.
(*i*) Merolla & Battel, *ubi ſup.*

ROYAUME DE LOANGO.

quarrées; mais la plûpart ſi miſérables, qu'elles ſont plus propres à ſervir de retraite aux inſectes, dont le Pays abonde, que de logement à des hommes. Cependant celle du Mafukka, ou Receveur des Blancs, quoique bâtie de la même matière, eſt fort ſpacieuſe & fort commode. Elle eſt compoſée de pluſieurs chambres voutées, dont chacune eſt défendue par deux petites piéces de canon de fonte. On en compte dix-huit, en comprenant deux groſſes piéces, qui ſont à la porte. Toute cette artillerie vient des Européens, dans les échanges qu'ils ſont pour de l'yvoire ou des Eſclaves, [ou d'autres choſes ſemblables. Le Palais du Roi paroiſſoit bâti de la même manière (*k*)]

Beauté de celle du Mafukka.

LE Pays eſt peu cultivé autour de la Rade; mais il ſeroit aſſez fertile ſi l'indolence des Habitans ne leur faiſoit négliger l'agriculture [c'eſt ce qui eſt cauſe que les proviſions y ſont ſouvent rares, quoiqu'à un prix aſſez raiſonnable, lorſqu'il ne s'y trouve pas beaucoup de Vaiſſeaux.] On n'y voit point d'autres beſtiaux qu'un petit nombre de porcs [d'une grandeur médiocre.] La volaille y eſt plus commune,] on y trouve ſur-tout beaucoup de Poulets.] Les (*l*) Perroquets & les Singes y ſont en abondance. Caſeneuve vit à Kapinda une ſorte de *Babon*, ou de Singe, qu'on avoit amené de plus de cent lieuës dans l'intérieur des Terres & qui avoit beaucoup de reſſemblance avec la figure humaine. [Sa tête &] ſon viſage étoit celui d'une vieille femme. Il avoit le poil du dos fort long; mais il n'en avoit point aux mains & aux pieds; & l'on auroit eu peine à diſtinguer ſes cris de ceux d'un enfant (*m*).

Singe de forme humaine.

Deux ſortes de civettes.

MEROLLA vit dans la même Ville un Chat-civette, que les Habitans appellent *Nzime*. Il s'en trouve d'une autre eſpéce, qui portent le nom de *Nzfuſi*. Le Pays en produit un grand nombre, que les Européens achètent volontiers.

Pêche des Habitans.

Toutes les Côtes de cette Baye ſont couvertes d'huîtres. On les trouve entaſſées les unes ſur les autres, en ſi grande quantité, qu'on les prendroit pour de petits Rochers. Les Habitans s'éxercent à la pêche ſur le rivage & dans leurs canots. Ils ont de grands filets, compoſés d'une racine, qui, étant battue, ſe file auſſi proprement (*n*) que le chanvre. Au lieu de liége, ils y mettent, à certaines diſtances, de longues cannes, dont la mouvement leur fait connoître que le poiſſon eſt pris.

Leurs habits & leur chevelure.

L'HABIT le plus décent des Nègres de Kapinda eſt une piéce de coton, dont ils ſe couvrent les épaules, & une autre piéce qu'ils ſe paſſent autour des reins. [Ils les achètent pour des Eſclaves & de l'yvoire.] Mais la plûpart ſe contentent d'un petit pagne, en forme de tablier. Ils portent au cou une petite corne, qui leur pend ſur la poitrine [en guiſe de Bijou.] Au tems de la pleine Lune, ils oignent cette corne d'une huile qu'ils reçoivent de leurs Sorciers. [Ils y attachent enſuite pluſieurs ſortes de Caractères magiques.] La forme de leur chevelure eſt proportionnée à leur rang. Celle de la Reine eſt razée en forme de couronne, avec de petites touffes menagées dans le cercle. La plûpart des gens de diſtinction ſont tonſurés comme les Moines de l'Europe. D'autres néanmoins ont les cheveux rangés en pointe, vers le front & derrière le cou, avec un ſoin extrême de n'en laiſſer ſortir aucun de cette forme; le reſte de la tête eſt razé de fort près.

QUOIQUE

(*k*) Merolla, *ubi ſup.*

(*l*) *Angl.* On y trouve à acheter des Perroquets, pour trois ou quatre couteaux la piéce, & des Singes, pour la moitié, & quelquefois pour moins encore. R. d. E.

(*m*) Barbot le jeune *ubi ſup.* pag. 511. & ſuiv.

(*n*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 652.

Digitized by Google

ROYAUME DE LOANGO.

Polygamie. Comment éxercée dans le Pays.

QUOIQUE la Polygamie ſoit en uſage ici [comme dans les autres Régions de l'Afrique, les loix en ſont différentes.] De pluſieurs femmes, dont le nombre n'eſt borné pour perſonne, c'eſt celle que le mari aime le plus [qui porte proprement le nom d'épouſe, & qui] commande à toutes les autres. Cependant il eſt libre de s'en défaire, comme de toutes les autres, [lorſque ſon affection ſe réfroidit.] Les Princeſſes du ſang Royal ont la liberté de choiſir l'homme qui leur plaît, ſans égard pour ſa naiſſance ou ſa condition; mais elles ont ſur lui un pouvoir abſolu de vie ou de mort [lorſqu'il les offenſe.] Pendant que Merolla ſe trouvoit dans le Pays, une Dame de ce rang, ſur le ſimple ſoupçon que ſon mari vivoit librement avec une autre femme, fit vendre ſa maîtreſſe aux Portugais; [celui qui la conduiſoit, étoit expreſſément chargé de la vendre à tout prix, mais ſeulement à des Blancs,] [& loin d'oſer s'en plaindre, il ſe crut fort heureux d'une vengeance ſi modérée.] Les femmes qui reçoivent des Etrangers dans leurs maiſons, ſont obligées [par une barbare coutume,] de leur accorder leurs faveurs pendant les deux premières (o) nuits. Auſſi-tôt qu'un Miſſionaire Capucin arrive dans le Pays, ſes Interprétes avertiſſent le Public que l'entrée de ſa chambre eſt interdite aux femmes.

La Superſtition eſt exceſſive dans le Pays d'Angoy.

LA Superſtition paſſe ici toutes ſortes de bornes. Quoique (p) le Roi n'eût pas fait difficulté de recevoir des préſens de l'Auteur, [& de lui en faire d'autres,] il refuſa de le voir, parce qu'ayant des bracelets enchantés & d'autres charmes magiques autour de lui, [il s'imagina que la vûe d'un Prêtre Européen pourroit en diminuer la vertu.] Les Sorciers du Pays avertiſſent quelquefois le Public, par une proclamation, que les Voleurs ayent à reſtituer ce qu'ils ont dérobé; ſans quoi, ils les menacent d'employer leur art pour les découvrir. [L'Auteur entendit faire pluſieurs proclamations de ce genre, pendant qu'il étoit dans ce Pays.] Un jour le hazard conduiſit Merolla dans une aſſemblée où l'on ſe diſpoſoit à faire prêter un ſerment devant l'Idole. Il vit, ſur une table, la figure d'un petit homme, revêtue d'une veſte de diverſes couleurs, avec un chapeau rouge ſur la tête [il reſſembloit, en quelque manière, au Bouffon d'un Charlatan.] Les Négres étoient rangés en cercle autour de la table. Mais lorſqu'ils eurent vû paroître l'Auteur, ils ſe diſperſérent, & cachérent ſoigneuſement leur Idole; parce qu'ils ſont perſuadés, ſuivant l'Auteur, que la préſence d'un Prêtre Chrétien détruit toute la vertu de leurs charmes (q). Il y a peu d'Habitans qui n'ayent devant leur porte une ou pluſieurs de ces figures. (r) On en voit de cinq ou ſix pieds de haut. Mais, grandes ou petites, elles ſont fort groſſiérement travaillées. [Ils en plácent auſſi à la Campagne, & ils ne les adorent que pour découvrir quelque Larcin. Il en coûte la vie au Voleur lorſqu'il eſt découvert.] L'uſage général eſt de les colorer d'une

(o) L'Auteur auroit bien dû nous apprendre en vertu de quelle Autorité, les Femmes ſont obligées à cela.

(p) Il y a tout le contraire dans l'Anglois. C'eſt le Miſſionaire qui refuſa de voir le Roi. R. d. E.

(q) On voit clairement dans cet expoſé que le but du Miſſionaire eſt de ſoutenir le crédit de ſon Egliſe, puiſque les Négres auroient été en droit d'adopter le langage des Prêtres de Naples, & d'autres lieux, qui diſent que St. Janvier ne veut pas permettre que la liquefaction miraculeuſe de ſon ſang ſe faſſe en préſence d'un Hérétique. Ce qui ſignifie ſimplement, que les Hérétiques s'apperçoivent bien de la fourberie, quoique leurs Devots infatués ne la remarquent point.

(r) *Angl.* Merolla en vit. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

ne poudre rouge, au premier jour de la Lune. Le même jour, à la première vûe du Croiſſant, le Peuple tombe à genoux; [ou bien reſte debout] & frappant des mains, chacun s'écrie: „ Puiſſe ma vie ſe renouveller comme tu „ te renouvelle. S'il arrive que la Lune ſoit cachée par quelque nuage, ils ne lui adreſſent aucune prière, parce qu'ils s'imaginent qu'elle a perdu ſa vertu. Cependant l'Auteur ajoute que cette dévotion eſt particulièrement propre aux femmes (*s*).

Prière qu'on y fait à la nouvelle Lune.

(*s*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 653.

§. II.

Végétaux, Animaux & Habitans du Royaume de Loango.

AVEC une culture éxacte, la terre produit ici trois moiſſons. Les Habitans n'y employent point d'autre inſtrument qu'une ſorte de truelle, mais plus large & plus creuſe que celle de nos maçons (*a*).

Quatre ſortes de bled.

ON diſtingue dans le Royaume de Loango quatre ſortes de bled. Le premier, qui ſe nomme *Maſſanga* (*b*), croît ſur une tige de la grandeur d'un roſeau, & dans un épi long d'un pied. Sa forme eſt celle de la graine de chanvre. Le ſecond ſe nomme *Meſſambala* (*c*). Il rend avec tant d'abondance, qu'un ſeul grain produit quatre ou cinq cannes, chacune de la hauteur de dix pieds, & portant une demi-pinte de bled dans ſon épi. Le grain eſt de la groſſeur de notre ivraye, mais d'une fort bonne qualité. La troiſième ſorte de bled croît en forme d'herbe, & porte un grain qui reſſemble à la ſemence de la moutarde. C'eſt la meilleure des quatre eſpèces. La quatrième, eſt le bled de Guinée; mais c'eſt celle dont les Habitans font le moins le cas. [Ils l'appellent Maſinpota, ou Maſſaampota.]

Différens pois de Loango.

LEUR pois ſont fort bons, & plus gros que les nôtres; mais ils croiſſent différemment. Les coſſes viennent ſous terre (*d*) & c'eſt à leurs feuilles qu'on reconnoît leur maturité (*e*). Ils en ont une autre eſpèce, qu'ils appellent Wandor, & qui croiſſent ſur un petit arbre. La première année, ils ne rapportent rien; mais ils portent enſuite ſans interruption pendant trois ans; à la fin deſquels il faut les couper (*f*). C'eſt vraiſemblablement la ſeconde des trois eſpèces dont on lit la deſcription dans Dapper. Il la repréſente de la groſſeur de nos féves. Elle croît, dit-il, ſur des arbres de huit ou neuf pieds de hauteur, dans des coſſes aſſez épaiſſes; & elle ſe mange avec de l'Enganga. Le même Ecrivain parle d'une troiſième ſorte, qui eſt de la forme des haricots, & qui croît en rampant à terre, dans des rangées de coſſes blanches [& de la même longueur que celles des féves de Turquie.] Enfin, le Pays d'Angoy a deux autres eſpéces de pois, qui ne ſont qu'à l'uſage des perſonnes riches; [l'une reſſemble

(*a*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 495.

(*b*) Merolla donne au *Maſſanga* le nom d'herbe.

(*c*) Merolla écrit *Maſſamanbella*.

(*d*) Voyez les Relations du Troiſième & du Quatrième Tome. R. d. T.

(*e*) Ce Légume paroit être le *Gabba* de Dapper.

(*f*) Battel dans Purchas. Vol. II. pag. 985.

ſemble à nos féves de jardin, & l'autre à celles de Turquie: Elles ſont] toutes deux blanches, mais de différentes formes. ROYAUME DE LOANGO.

LES patates, les ignames, les rompions ou les courges, la racine de *Melando*, dont les feuilles s'attachent & montent, comme le houblon, au tronc des arbres: [& qui ont un goût aromatique] le manioke (*g*), dont les Négres font leur pain, le tabac, les bananes, le *Milanga*, qui eſt un fruit rempli de jus, le coton & le poivre du Bréſil, croiſſent ici fort abondamment. [Ces deux dernières eſpèces, croiſſent ſans culture.] On y trouve de la Cochenille, mais en petite quantité (*h*). Les oranges, les limons & les cocos n'y ſont pas non plus fort communs. Mais les noix de *Kola* (*i*), les cannes de Sucre & la Caſſe (*k*) y viennent ſans aucun ſoin. Autres eſpèces de légumes & de fruits.

ENTRE les Arbres extraordinaires, on vante l'*Enzanda* (*l*), le *Metombas* & l'*Alikondi*, qui ſervent tous trois à faire des étoffes. Il n'y a point de Canton dans le Royaume de Loango, qui ne produiſe en abondance l'arbre nommé *Metamba*, & qui n'en tire beaucoup d'utilité. Le tronc fournit d'aſſez bon vin, quoique moins fort que le vin de Palmier. De ſes branches on fait des ſolives & des lattes pour les maiſons, & des bois de lit. Les feuilles ſervent à couvrir les toits, & réſiſtent aux plus fortes pluies. Mais leur grand uſage eſt pour la fabrique d'une eſpèce d'étoffe, dont tout le monde eſt vetu dans le Royaume. Cette etoffe y tient auſſi lieu de monnoie courante (*m*). Trois Arbres extraordinaires. Le Metamba.

L'ALIKONDI ou l'Alekonde eſt d'une hauteur & d'une groſſeur ſingulières. On en voit de ſi gros, que douze hommes n'en embraſſeroient pas le tronc. Ses branches s'écartent comme celles du Chêne. Il s'en trouve de creux, qui contiennent une prodigieuſe quantité d'eau [ce qui eſt d'un grand ſecours pour les Habitans dans un Pays ſi chaud:] l'Auteur ne craint pas, dit-il, de la faire monter juſqu'à trente ou quarante tonneaux; & s'il faut l'en croire, elle a ſervi pendant vingt-quatre heures à déſaltérer trois ou quatre cens Négres, ſans être entièrement épuiſée. Ils emploient, pour monter ſur l'arbre, des coins de bois dur, qui s'enfoncent aiſément dans un tronc dont la ſubſtance eſt fort tendre (*n*). L'Alikondi.

MEROLLA obſerve que ces arbres étant fort (*o*) communs, & la plûpart creux par le pied, on y fait entrer des troupeaux de porcs, pour les garantir des ardeurs du Soleil. Le fruit reſſemble beaucoup à la courge. Sa queue eſt de la groſſeur du doigt, & ſa longueur d'environ [deux ou] trois pieds. On employe l'écaille à faire des vaſes ou des bouteilles. L'écorce intérieure de l'Alikondi, bien abreuvée & bien battue, forme une matière propre à filer, qui eſt plus fine & plus durable que le chanvre (*p*).

LES Habitans du Pays ont l'uſage de ſuſpendre au ſommet de cet arbre, une caiſſe, ou une piéce de bois creux, qui ſe remplit de miel tous les ans, & qu'ils vuident

(*g*) *Angl.* Le *Mandioka* ou *Farinha*. R. d E.
(*h*) *Angl.* on y trouve auſſi le Fruit de Kola, les cannes de ſucre, la Caſſia Fiſtula &c. R. d. E.
(*i*) C'eſt vraiſemblablement le fruit que Battel aſſûre être bon pour l'Eſtomac, & admirable pour le Foye. Il croît ſur une eſpèce de Palmier.
(*k*) Les Négres s'en ſervent dans leurs Sortiléges & leurs Enchantemens.
(*l*) On verra la deſcription de cet arbre entre ceux de Congo.
(*m*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 494. & ſuiv.
(*n*) Battel, *ubi ſup.* pag. 985.
(*o*) *Angl.* exceſſivement gros. R. d. E.
(*p*) Voyage de Merolla, pag. 635.

ROYAUME DE LOANGO.

vuident [avec de grands cris de joie,] après en avoir délogé les abeilles (*q*).

Animaux du Pays.

LOPEZ rapporte, [ſur le témoignage de ſes propres yeux,] que le Royaume de Loango eſt rempli d'Eléphans (*r*), & que les Négres échangent volontiers l'yvoire pour du fer, dont ils compoſent les pointes de leurs fléches, leurs couteaux & d'autres inſtrumens. Battel aſſûre qu'on trouve ici le fameux animal nommé *Zebra* ou Zevera (*s*); mais que le Pays n'a pour animaux privés que des boucs & des chévres (*t*). Les vaches qu'on s'eſt efforcé d'y nourrir y ont peu vécu. La volaille au contraire y eſt en ſi grande abondance, qu'on y achete trente poulets pour quelques coliers de la valeur de ſix ſols. Les perdrix, les faiſans & les autres oiſeaux de table y ſont auſſi fort communs.

Véritable Pélican.

ON y voit un oiſeau plus gros que le cigne, d'une forme aſſez ſemblable à celle du heron, avec de longues jambes & le cou fort long. Son plumage eſt noir & blanc. Il a toûjours au milieu de l'eſtomac [une tache, ou plûtôt] une place ſans plumes, [& l'on ſuppoſe] qu'il les arrache de ſon propre bec. Suivant Pigafetta (*v*), c'eſt le véritable Pelican; & les Portugais ſe trompent lorſqu'ils donnent ce nom à certains oiſeaux blancs, de la groſſeur d'une Oie, qui ſont ici fort communs.

Différentes Pêches de Loango.

SUR la Côte de Loango, la Pêche la plus ordinaire ſe fait avec des (*x*) crocs de [toutes ſortes de longueur, que les Négres manient avec beaucoup d'adreſſe.] Ils veillent ſoigneuſement pour obſerver un monſtre Marin, qui reſſemble au Grampus ou au Souffleur, & qui eſt toûjours précédé d'un grand nombre de petits poiſſons. [Il s'approche tous les jours du bord pour y chercher ſa nourriture.] Ils prennent les petits, mais ils reſpectent le monſtre: & s'il arrive quelquefois qu'il échoue ſur le rivage, ils l'aident avec beaucoup peine à regagner la Mer, [& c'eſt tout ce que quatre ou cinq hommes peuvent faire.] Ils lui donnent le nom d'*Emboa*, qui ſignifie *Chien* dans leur Langue; & leur plus grande crainte eſt de lui nuire. Dans les Bayes & les Rivières, où l'eau a moins de profondeur, ils emploient, pour filets, des nattes de roſeaux, qui ont juſqu'à cent braſſes de longueur. Ces nattes ſurnagent; mais elles ont d'un côté de longues cannes, qui pendent dans l'eau, & qui effrayant le poiſſon par leur mouvement continuel, le font ſauter ſur les nattes [lorſqu'elles approchent de la rive.] (*y*) Alors on le pouſſe dans quelque endroit réſervé, où la péche devient facile (*z*).

Reſſemblance des Négres de Loango avec ceux de Congo.

LES Peuples qui habitent le Royaume de Loango portent le nom de *Bramas*. Ils ont beaucoup de reſſemblance avec les Négres de Congo. Ils ſont ſoumis comme eux à la [rigoureuſe pratique de la] circonciſion. Ils éxercent le commerce entr'eux. Ils ſont vigoureux & de haute taille; civils, quoiqu'anciennement leur férocité les ait fait paſſer pour Antropophages; délicats ſur la conduite de leurs femmes, & livrés eux-mêmes à tous les excès du libertinage; avides de s'enrichir, mais généreux & libéraux les uns à l'égard des autres; paſſionnés

(*q*) Ils emploient de la fumée. Battel, *ubi ſup.*

(*r*) Voyage de Pigafetta, pag. 31.

(*s*) Voyez les Figures.

(*t*) Dapper dit au contraire que les vaches & les moutons ſont auſſi communs ici que la volaille.

(*v*) Battel, *ubi ſup.*

(*x*) *Angl.* Harpons de fer. R. d. E.

(*y*) *Angl.* Alors on ferre les Nattes, comme on fait les filets, & on le prend.

(*z*) Battel, *ibid.*

passionnés pour le vin de Palmier, sans aucun goût pour celui de la vigne, peu zelés pour la Religion, & sans cesse entraînés par leurs superstitions. ROYAUME DE LOANGO.

LES hommes portent de longs pagnes, qui leur tombent depuis le milieu du corps jusqu'aux pieds, & dont le bas est ordinairement bordé d'une frange. Le Roi & les Seigneurs en ont de très-riches & fort curieusement travaillés. Ceux du Peuple ne passent pas les genoux ; mais ils sont mouchetés, ou flambés, ou découpés. Tout le monde est obligé de porter une piéce de pelleterie par-dessus ses habits. Les peaux blanches ou tachetées de noir, qui s'appellent *enkini*, se vendent fort cher, & ne servent qu'à l'usage du Roi. Quelques Seigneurs portent jusqu'à sept ou huit peaux dans leurs voyages. Le ☞ Roi & les Grands du premier ordre [ont cinq ou six peaux cousues ensemble ; ils] les entrelacent de queuës d'enkini. Ils placent au milieu une touffe ronde de plumes de perroquets ; & sur les bords, une frange de poil d'Eléphant. On ne voit personne sans une ceinture au milieu du corps. Les ceintures ordinaires ☞ sont [faites de pelure] de feuilles de matomba. Mais outre la principale, ✠ l'usage [des plus galans] est d'en porter deux autres, larges de trois ou quatre pouces ; l'une d'un beau drap rouge ou noir, ornée d'une broderie légère ; la seconde de laine filée, à fleurs, qui se place entre les deux autres, & qui se lie pardevant avec deux cordons. Quelques-uns portent des ceintures de joncs ou de jeunes branches de Palmier, ou de l'écorce de katta & de ☞ l'ensanda, [tressées & plissées, l'une avec l'autre] deux sortes d'arbres com- ☞ muns dans le Pays (*a*). Les ornemens du cou sont ou des coliers, [noirs & blancs] ou des chaînes triangulaires qui pendent sur la poitrine & qui vien- ☞ nent de l'Europe, ou diverses sortes de coquilles [plattes, qu'ils polissent & qu'ils enfilent comme les grains d'un colier] & de piéces d'yvoire. Aux bras & aux jambes, ils mettent des cercles de cuivre ou de fer, de la grosseur d'un tuyau de plume, parsemés de grains de verre noirs & blancs. Ils ont sur les épaules un sac long de trois quarts d'aune, avec une petite ouverture pour y faire entrer la main. Sur la tête, ils portent un bonnet serré, & dans les ☞ mains, un grand couteau, ou leur arc [& leurs fléches,] ou leur épée ; car ils ne paroissent jamais sans armes. Habits du Roi & des Seigneurs. Habits communs.

LES pagnes des femmes descendent un peu au-dessous du genou. Elles ont quelquefois, par-dessus, une piéce de toile, ou quelque belle étoffe de l'Europe, mais sans ceinture. Toutes les parties supérieures & la tête demeurent nues, ou n'ont pas d'autre ornement que des coliers, des brasselets & d'au- ☞ tres bijoux [de peu de valeur.] Les jambes sont ornées de la même parure. L'usage général, pour les deux séxes, est de se peindre le corps avec le jus d'un bois nommé *Takol*, qu'on broie facilement entre deux pierres. Habits des femmes.

✠ [LA sobriété dans les alimens est le partage général de tous les Pays chauds. A l'exception de certains jours de fête & de réjouissance, où l'on fait tuer des bestiaux & de la volaille,] les Négres de Loango n'ont pas d'autre nourriture que du poisson frais ou fumé, sur-tout des sardines, qu'ils font bouillir avec différentes herbes & du poivre de Bréfil (*b*). Les personnes distinguées par leur rang ou par leurs richesses, mangent leur poisson avec du missanga ou du petit millet (*c*) broyé dans un mortier & cuit à l'eau. Le plus agréable de leurs Alimens du Pays.

(*a*) Ogilby, pag. 496.
(*b*) Les Négres le nomment Akki.
(*c*) Afrique de Dapper, dans Ogilby, pag. 497.

ROYAUME DE LOANGO.

leurs mets eſt un compoſé de poiſſon fumé avec des feuilles de *Majera* (*d*), d'huile de Palmier, de ſel & d'akky; [le tout pétri enſemble;] mais le plus commun eſt le *Fondi*, qui n'eſt que de la farine de millet (*e*).

Mariages.

LE Mariage, dans le Royaume de Loango, eſt ſi déchargé de cérémonies & de formalités, qu'à peine ſe foumet-on à demander le conſentement des péres. On jette ſes vûes ſur une fille dès l'âge de ſix ou ſept ans (*f*), & lorſqu'elle en a dix, on l'attire chez ſoi par des careſſes ou des préſens. Cependant il ſe trouve des péres qui veillent ſoigneuſement ſur leurs filles juſqu'à l'âge nubile, & qui les vendent alors à ceux qui ſe préſentent pour les épouſer. Mais une fille qui ſe laiſſe ſéduire avant le Mariage, doit paroître à la Cour avec ſon amant, déclarer ſa faute & demander pardon au Roi. Cette abſolution [n'a rien d'humiliant; mais elle] eſt ſi néceſſaire, qu'on croiroit le Pays menacé de ſa ruine par une éternelle ſéchereſſe, ſi quelque fille coupable refuſoit de ſe ſoumettre à la loi. [Quoique le nombre des femmes ne ſoit pas borné] & que pluſieurs en ayent huit ou dix, le commun des Négres n'en prend que deux ou trois (*g*).

Soumiſſion des femmes.

LES femmes ſont ici chargées, comme ailleurs, de tous les ouvrages ſerviles, extérieurs & domeſtiques. Pendant que le mari prend ſes repas, elles ſe tiennent à l'écart & mangent enſuite ſes reſtes. Leur ſoûmiſſion va ſi loin, qu'elles ne lui parlent qu'à genoux, & qu'à ſon arrivée elles doivent ſe proſterner pour le recevoir.

Succeſſion.

L'AÎNÉ d'une famille [quel que ſoit ſon ſéxe] en eſt l'unique héritier; mais il eſt obligé d'élever ſes frères & ſes ſœurs, juſqu'à l'âge où l'on ſuppoſe qu'ils peuvent ſe pourvoir eux-mêmes. Les enfans naiſſent Eſclaves, lorſque leur père ou leur mère ſont dans cette condition (*h*).

Les Négres naiſſent blancs.

TOUS les enfans, [ſuivant l'obſervation particulière de l'Auteur,] naiſſent blancs, & dans l'eſpace de deux jours ils deviennent parfaitement noirs (*i*). Les Portugais qui prennent des femmes dans ces Régions y ſont ſouvent trompés. A la naiſſance d'un enfant ils ſe croient sûrs d'en être les péres, parce qu'ils le voient de leur couleur; mais deux jours après ils ſont obligés de le reconnoître pour l'ouvrage d'un Négre. Cependant [ils ne ſe rebutent point de ces épreuves,] parce que leur paſſion, [dit le même Auteur,] eſt d'avoir un fils mulâtre à toutes ſortes de prix. On voit quelquefois naître, [mais fort rarement, à ce que dit notre Auteur,] d'un père & d'une mère Négres, des enfans auſſi blancs que les Européens. L'uſage eſt de les préſenter au Roi. On les nomme *Dondos* (*k*). Ils ſont élevés dans les pratiques de la Sorcellerie; & ſervant de Sorciers au Roi, ils l'accompagnent ſans ceſſe. [Perſonne n'oſe leur faire la moindre offenſe; ni le plus léger affront.] Leur état les fait reſpecter de tout le monde. S'ils vont au Marché, ils peuvent prendre tout ce qui convient à leurs beſoins. Battel en vit quatre à la Cour de Loango (*l*).

Négres nommés *Dondos*, qui ſont auſſi blancs que les Européens.

DAPPER s'étend un peu plus ſur la nature de ces Négres blancs. Il obſerve (*m*) qu'à quelque diſtance, ils ont une parfaite reſſemblance avec les Européens.

(*d*) *Ibid.*, pag. 494.
(*e*) *Ibid.* pag. 499.
(*f*) *Ibid.* pag. 501.
(*g*) *Ibidem.*
(*h*) *Ibidem.*
(*i*) On a vû quelque choſe d'approchant dans la Relation de Merolla.
(*k*) Battel, *ubi ſup.*
(*l*) *Ibidem.*
(*m*) Dans Ogilby, pag. 508.

ROYAUME DE LOANGO.

ropéens. Leurs yeux ſont gris, & leur chevelure blonde ou rouſſe. Mais en les conſidérant de plus près, on leur trouve la couleur d'un cadavre, & leurs yeux paroiſſent poſtiches. Ils ont la vûe très-foible [& trouble,] pendant le jour, & la prunelle tournée comme s'ils étoient bigles. La nuit, au contraire, ils ont le regard très-ferme, ſur-tout à la clarté de la Lune. Quelques Européens, [ajoûte l'Auteur,] ont cru que la blancheur de ces Négres eſt un effet de l'imagination des Méres, [frappées à la vûe d'un Blanc,] comme on prétend que pluſieurs femmes blanches ont mis des enfans noirs au monde après avoir vû des Négres. „ [Qui ſe flattera, dit-il, „ de pénétrer les ſecrets de la Nature?] „ Quelque jugement qu'on en doive porter, il eſt certain que ces Blancs de l'un „ & de l'autre ſéxe ſont incapables de génération, [& qu'ils doivent être mis „ par conſéquent au rang des monſtres.] Voſſius s'eſt imaginé que ce ſont des lépreux, comme on en voit, dit-il, aſſez communément parmi les Mores qui habitent des lieux chauds & ſecs, & qu'à force d'onctions les Négres empêchent que leur maladie ne ſe déclare plus viſiblement par des taches. Il ajoûte que les Portugais donnent à ces Mores blancs le nom d'*Albinos*, & qu'ils cherchent l'occaſion de les enlever pour les tranſporter au Bréſil. On prétend qu'ils ſont d'une force extraordinaire, & par conſéquent très-propres au travail; mais que leur pareſſe eſt extrême, & qu'ils préférent la mort aux éxercices pénibles. Les Hollandois [& les Portugais] ont trouvé des hommes de la même eſpèce, non-ſeulement en Afrique, mais aux Indes Orientales, dans l'Iſle de Borneo & dans la Nouvelle Guinée, qui s'appelle auſſi le Pays des Papos (*n*). Les Négres blancs du Royaume de Loango ont le privilège d'être aſſis devant le Roi. Ils préſident à quantité de cérémonies religieuſes, ſur-tout à la compoſition des *Mokiſſos* (*o*), qui ſont les Idoles du Pays (*p*) [& c'eſt de-là qu'ils ſont appellés *Mokiſſos* par les Négres.]

Explications de ce phénomene.

OUVRIERS DE LOANGO.

LE Pays de Loango eſt rempli de pluſieurs ſortes d'Ouvriers, tels que des Tiſſerands, des Forgerons, des Bonnetiers, des Potiers, [des Faiſeurs de Colliers] des Charpentiers, [des Faiſeurs de Canots,] des Vignerons (*q*) & des Pêcheurs [outre les Marchands.] On y fait (*r*) pluſieurs ſortes de fil, de la peau des feuilles du Matomba [qui ont environ trois quarts d'aune en quarré;] l'un nommé *Poëſana*, dont on fabrique des étoffes groſſières; l'autre, beaucoup plus fin, qui ſe nomme *Poëſampana* (*s*). Battel dit que l'*Alikonde* donne auſſi la matière d'un fil dont on (*t*) fait des étoffes, mais qu'il n'eſt pas ſi fin que celui de l'arbre nommé *Enſanda* (*v*).

DIFFÉRENTES ÉTOFES DU PAYS.

DE pluſieurs ſortes de fil qu'on tire de ces arbres, on en diſtingue quatre, qui ſervent à faire autant d'eſpèces d'étoffes. La plus fine eſt réſervée pour le Roi & pour ceux qui obtiennent de lui, comme une faveur ſpéciale, la permiſſion d'en porter. Elle ſe nomme *Libongo*, & quelquefois *Bondo*. Il eſt défendu aux Tiſſerands, ſous peine de mort, d'en vendre aux Particuliers. La ſeconde eſpèce eſt de deux ſortes; l'une (*x*), qui ſe nomme *Kimbas*, & qui ne

(*n*) Voſſius, *De origine Nili & aliorum fluminum.*
(*o*) *Angl.* c'eſt-à-dire Démons de Campagne. R. d. E.
(*p*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 508.
(*q*) *Ibid.* pag. 501.
(*r*) *Angl.* deux. R. d. E.
(*s*) Battel, pag. 598.
(*t*) Sous la première écorce duquel ſe trouve une matière dont on fabrique de fines étoffes. R. d. E.
(*v*) Ogilby, pag. 496.
(*x*) *Angl.* la meilleure. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

ne ſert qu'à l'uſage des Grands. Elle eſt d'un fort beau grain, embellie & variée d'un grand nombre de fleurs & de figures. Chaque piéce a deux empans & demi de largeur, & demande quinze ou ſeize jours de travail. La ſeconde ſorte, nommée *Sokka*, eſt plus petite de la moitié que le kimbas; mais elle en eſt d'ailleurs ſi peu différente, qu'il eſt aiſé de les confondre. Six piéces de kimbas ſuffiſent pour un habit complet. On les teint ordinairement en rouge, en noir ou en verd. Les deux autres eſpèces de drap ou d'étoffe ne ſervent qu'au Peuple. Elles ſont unies & ſans figures; mais l'une eſt plus [ſerrée & plus] forte que l'autre (*y*).

Elles tiennent lieu de monnoie.

LES Portugais portent ces étoffes à Loanda, où elles paſſent pour monnoie courante. Chaque pagne, que les Portugais nomment *Panos-fambos*, & qui s'appelle en Langue du Pays *Mollole-vierri*, conſiſte en quatre piéces couſues enſemble, & porte à Loanda le nom de *Libongo*. [Dix-ſept de ces piéces, en valent une de toile de Siléſie.] Une livre d'yvoire vaut cinq libongos (*z*).

Soie de Palmier.

BATTEL obſerve que des feuilles du Palmier qui porte le vin, [détrempées & coupées avec ſoin] on fait des velours, des ſatins, des taffetas, des damas, des ſarcenets, & d'autres étoffes [qui ont l'apparence de ſoie,] en rendant le fil auſſi long & auſſi uni qu'il eſt beſoin (*a*). Les Négres de Loango, dit-il encore, emploient pour monnoie de petites étoffes compoſées de quatre piéces, chacune d'un empan & demi en quarré. La valeur de chacune eſt d'un ſol. Mais l'uſage en eſt fort diminué depuis que les principales richeſſes des Habitans conſiſtent en Eſclaves. Les autres marchandiſes qu'ils vendent aux Blancs ſont des dents d'Eléphans, du cuivre, de l'étain, du plomb & du fer. Les Mines ſont ſi éloignées, que la difficulté du tranſport rend ces métaux aſſez rares. La plus grande partie du cuivre vient d'un lieu nommé *Sondi*, qui n'eſt pas loin d'*Abiſſina*. Les Forgerons Négres s'y rendent en foule vers le mois de Septembre, & s'occupent à le fondre juſqu'au mois de Mai.

Commerce de queues d'Eléphans.

LES Européens tirent du même Pays un grand nombre de queues d'Eléphans, qui ſe vendent fort bien à Loanda. Les Négres en font de fort belles treſſes, qu'ils portent autour du cou. Les plus longues leur ſervent de ceintures.

L'yvoire devenu rare à Loango, & pourquoi.

L'yvoire étoit autrefois fort commun dans le Royaume de Loango; mais il devient plus rare de jour en jour, parce que les Négres ſont obligés de l'apporter de fort loin ſur la tête. Leur principal Marché, pour les dents d'Eléphans, eſt à *Bakkamele*; qui, n'étant pas à moins de trois cens milles de la Côte, demande l'eſpace de trois mois pour aller & revenir. Les marchandiſes qu'ils y portent ordinairement ſont du ſel, de l'huile de Palmier, des couteaux à lames larges, de leur propre fabrique; des toiles groſſières de Siléſie, des miroirs [noirs] & d'autres bagatelles. [Outre des Eſclaves & des Dents d'Eléphans.] Les chemins de Loango à *Bombo*, à *Sondi*, à Mouſel, au Grand-Mokokko & vers quantité d'autres lieux, ſont infeſtés continuellement par les Jaggas (*b*); ce qui met toûjours les Marchands dans la néceſſité de partir en troupe.

Bakkamele, lieu de Commerce.

Cérémonies funébres du Pays.

LES cérémonies funébres du Royaume de Loango n'ont rien de plus remarquable que les cris & les lamentations des Habitans. On les croiroit attaqués des plus vives douleurs, ou menacés des plus cruelles infortunes. Après [cette comédie],

(*y*) *Ibid.* pag. 502.
(*z*) Battel, *ubi ſup.* pag. 985.
(*a*) Ogilby, *ubi ſup.*
(*b*) Afrique de Dapper, donnée par Ogilby, pag. 502. & ſuiv.

die], les amis du Mort portent le corps dans la rue ; le lavent & le nétoyent publiquement, & ne ſe laſſent point de lui demander pendant deux ou trois heures, pourquoi il s'eſt laiſſé mourir [& de lui faire d'autres queſtions de ce genre.] Enſuite ſes parens apportent quelque partie de leurs meubles & de leurs uſtenciles, pour les jetter dans la foſſe avec tous les ſiens. Alors on enlève le corps, avec autant de précipitation (*c*) que ſi l'on avoit quelque péril à redouter. [On jette la moitié des uſtenciles dans la foſſe,] & le reſte demeure expoſé ſur des pieux ; mais avec la précaution de les couper en piéces, pour ôter l'envie de les dérober. Le ſoir, tous les parens & les amis ſe raſſemblent [& recommencent leurs cris.] Cette (*d*) aſſemblée ſe renouvelle ſoir & matin ſans interruption, pendant l'eſpace de ſix ſemaines.

S'il eſt queſtion d'une perſonne de qualité, les cris ſont encore plus furieux. Parens, amis, étrangers, tous ceux qui ſe rencontrent dans les rues, s'abordent avec un ruiſſeau de larmes, mettent les deux mains ſur leur tête & ſe rendent à la maiſon du Mort. Ils y trouvent le corps [placé au milieu de la chambre &] aſſis ſur une natte ou ſur un bloc, & ſoûtenu par quelques appuis de bois. Ils lui coupent les ongles, lui raſent les cheveux & l'oignent de takol. Pendant qu'ils lui rendent cet office, les femmes s'agitent, s'empreſſent de courir de tous côtés pour vanter la nobleſſe de ſon origine, éxagèrent ſon opulence, l'air de grandeur qui régnoit dans ſa maiſon ; nomment ſes amis & n'oublient pas ſes ennemis. Le nom d'ennemis paroît échauffer auſſi-tôt les hommes de l'aſſemblée. Ils commencent à s'informer de la cauſe de ſa mort. Toutes leurs queſtions ne pouvant leur procurer la certitude qu'ils déſirent, ils prennent la réſolution d'aller conſulter les Mokiſſos, & chacun donne une partie de ſes habits pour les frais de cette information. Deux ou trois jours après, ils prennent la fuite avec le corps, & l'enterrent comme on l'a rapporté, ſoit dans les champs, ſoit dans le *Chienga* [ou Khienga], qui eſt la demeure de pluſieurs Sorciers raſſemblés [& auxquels ils donnent le nom de *Kokokoo.*] On place ſur lui un de ſes Mokiſſos, avec un pot & une pelle de bois, une fléche, une calebaſſe, une taſſe pour boire, du tabac, une pipe, un bâton, une zagaie & d'autres uſtenciles. Les lamentations continuent auſſi pendant deux ou trois mois.

Les recherches, pour connoître la cauſe de ſa mort, conſiſtent à ſe rendre chez un Sorcier célèbre, qui, s'attendant à cette conſultation ; eſt aſſis à terre derrière ſa hute, avec un grand couteau devant lui. Il le touche & le remue ſouvent, [ſans prononcer un ſeul mot.] Enſuite il frote ſes mains l'une après l'autre, [avec beaucoup de gravité.] Alors, les amis du Mort lui diſent: „ Un tel eſt mort. Eſt-ce un ſortilége qui a fini ſes jours? ou ſont-ce les „ Mokiſſos qui ont redemandé ſa vie? Si le Sorcier ceſſe de frotter ſes mains & les frappe [fortement] l'une contre l'autre, ils ſe croient certains que leur Ami eſt mort par l'ordre des Mokiſſos. Mais ſi le frottement continue, ils recommencent leurs queſtions: „ Un tel eſt mort. Eſt-ce par un ſortilége ou „ par la volonté des Mokiſſos? Qui a fait le coup? Où demeure-t-il? Étoit-„ il des amis du Mort? Eſt-ce un homme? Eſt-ce une femme? Par quel Mokiſſo étoit-il enchanté? Quelle raiſon l'a pû porter à cet attentat; [S'ils ne

(*c*) *Angl.* que s'ils l'avoient volé. R. d. E. mort du défunt. R. d. E.
(*d*) *Angl.* C'eſt ainſi qu'ils déplorent la

ROYAUME DE LOANGO.

ne voient point de changement dans les mouvemens du Sorcier,] ils paſſent quelquefois deux ou trois mois à courir d'une Ville [& d'un *Ganga*] à l'autre, ils interrogent tous les Mokiſſos, juſqu'à ce qu'ils croyent avoir découvert la demeure du coupable. S'ils n'oſent le nommer, ils prennent à partie toute la Ville. Ils obtiennent (*e*) du Chef la permiſſion de faire leurs informations (*f*). Ils s'établiſſent dans la plus grande rue de la Ville ou dans le principal Hameau du Canton, & leur premier ſoin eſt de trouver quelque Miniſtre (*g*) qui ſçache compoſer le breuvage qu'ils appellent *Bonde*. Enſuite tous les Habitans ſont obligés de s'aſſembler dans la grande rue, ſi c'eſt une Ville; ou dans le principal Hameau, ſi les Habitations ſont diſperſées. Le Prêtre choiſit un homme de chaque rue ou de chaque Hameau, qui avalle la liqueur pour tous ſes voiſins. Si quelqu'un d'entr'eux ſe laiſſe tomber, tous ſes voiſins, c'eſt-à-dire, tous les Habitans de la même rue ou du même Hameau doivent prendre la coupe l'un après l'autre, parce qu'il ne paroît plus douteux que le coupable ne ſoit de ce nombre. Tous les hommes échapent-ils à cette épreuve? les femmes ſont forcées de boire après eux. Enfin, celui ou celle qui tombe, paſſe pour l'auteur du meurtre & reçoit auſſi-tôt la mort (*h*).

Les Etrangers ne peuvent être enterrés dans le Royaume de Loango.

Il eſt fort remarquable, ſuivant Battel, que les Négres de Loango ne permettent jamais qu'un Etranger ſoit enterré dans leur Pays. Qu'un Européen meure, on eſt obligé, [pour les ſatisfaire,] de porter ſon corps dans une Chaloupe à deux milles du rivage, & de le jetter dans la Mer. Un Négociant Portugais étant mort dans une de leurs Villes, ne laiſſa pas d'y être enterré, [par le crédit de ſes amis,] & demeura tranquille pendant quatre mois dans ſa ſépulture. Mais il arriva, cette année, que les pluies, qui commencent ordinairement au mois de Décembre, retardèrent de deux mois entiers. Les Mokiſſos ne manquèrent point d'attribuer cet événement au mépris qu'on avoit fait des loix en faveur des Portugais. Son corps fut exhumé avec diverſes cérémonies & précipité dans les flots. Trois jours après, ſuivant l'Auteur, on vit tomber la pluie en abondance (*i*).

(*e*) *Angl.* d'un des Membres de la Nobleſſe. R. d. E.
(*f*) *Angl.* Ils vont trouver le principal *Bonde* ou *Bonda*, appellé *Konda*. R. d. E.
(*g*) *Angl.* pour adminiſtrer. R. d. E.
(*h*) Ogilby, pag. 501.
(*i*) Battel, *ubi ſup.* pag. 981.

§. III.

Gouvernement de Loango & Cour du Roi.

Ancien état du Pays, & comment il a changé.

On a déja remarqué, ſur le témoignage de Dapper, que le Pays de Loango étoit anciennement diviſé en pluſieurs Territoires, gouvernés chacun par leurs propres Chefs. Dans la ſuite des tems, s'étant diviſés [par des motifs & des intérêts convenables à leurs idées,] un d'entr'eux, qui ſe vantoit de tirer ſon origine de Lexi (*a*), dans le Pays de Kakongo, eut l'habileté de ſe lier avec quelques-uns [des plus puiſſans] pour fondre ſur les autres. Enſuite

(*a*) *Angl. Leiri.* R. d. E.

ſuite cherchant querelle à ceux qui avoient prêté leurs ſecours pour détruire les premiers, il parvint à les mettre ſucceſſivement ſous le joug. Lorſqu'il crut ſon autorité bien établie, il diviſa ſes Etats en pluſieurs Provinces, dont il donna le gouvernement à ſes Conſeillers, & choiſit pour centre de ſa puiſſance le Canton de Piri, où il fit quelque-tems ſa réſidence. Mais ſur quelque dégoût qu'il prit pour cette demeure, il tranſporta ſa Cour [à *Banzat Loangiri*, ou plûtôt] à Loango, dans la même Province (*b*). ROYAUME DE LOANGO.

MEROLLA obſerve que Loango étoit autrefois ſoumis au Roi de Congo (*c*); mais qu'un Gouverneur [ou Vice-Roy] du Pays s'étant fait proclamer Roi, envahit une grande partie des Etats de ſon Souverain, que le Royaume de Loango eſt aujourd'hui fort étendu (*d*) & tout-à-fait indépendant.

BATTEL nous apprend que les Rois de Loango ſont reſpectés comme des Dieux, & qu'ils portent le titre de *Samba* & de *Pango*, qui ſignifie dans la Langue du Pays, *Dieu* ou *Divinité*. Ses Sujets ſont perſuadés qu'il a le pouvoir de faire tomber la pluie du Ciel [quand il le veut.] Ils s'aſſemblent au mois de Décembre, [pour l'avertir que c'eſt le tems où les terres en ont beſoin.] Ils le ſupplient de ne pas différer cette faveur, & chacun lui apporte un préſent dans cette vûe. Le Monarque indique un jour, auquel tous ſes Nobles doivent ſe préſenter devant lui, armés comme en guerre, avec tous leurs gens. Ils commencent les cérémonies de cette fête par des exercices Militaires, & rendent à genoux leur hommage au Roi, qui les remercie de leur ſoûmiſſion & de leur fidélité. Enſuite on étend à terre [dans une place ouverte] un tapis (*e*) d'*Enſanda*, [étoffe qui reſſemble à notre velour,] d'environ quinze braſſes de circuit, ſur lequel il s'aſſied dans ſon Trône [haut d'environ une braſſe.] Alors il commande à ſes *Dembes* & à ſes *Pongos* de faire entendre leurs tambours & leurs trompettes. Les tambours ſont ſi gros, qu'un homme ſeul ne ſuffit pas pour les porter. Les trompettes [au nombre de huit] ſont des dents d'Eléphans d'une grandeur extraordinaire, creuſées & polies avec beaucoup d'art. Le bruit de cette muſique eſt effroiable. Après ce concert barbare, le Roi ſe lève, ſans quitter ſon Trône, & lance une fléche vers le Ciel. S'il pleut le même jour, les réjouiſſances & les acclamations ſont pouſſées juſqu'à l'extravagance. Le jour que Battel fut témoin de cette cérémonie, il tomba une pluie fort abondante (*f*), & le Peuple fut plus confirmé que jamais dans ſa ſuperſtition (*g*). Les Rois de Loango ſont reſpectés comme des Dieux. Cérémonies qu'ils obſervent pour accorder de la pluie à leurs Sujets.

ENTRE les principaux Officiers du Royaume de Loango, Dapper nomme *Mani Bomma*, *Mani Bamba*, *Mani Belor*, *Mani Belullo*, *Mani Kinga* & *Mani Matta* & ainſi des autres. Grands Officiers du Royaume.

LE titre de *Mani Bomma* ſignifie Seigneur Amiral. C'eſt le premier Officier de la Cour; & ſon emploi renferme le Gouvernement particulier de *Loangiri*. Mani Mamba [qui eſt le ſecond] eſt Gouverneur de *Loango Mongo*, mais il a quelques (*h*) Adjoints dans cette commiſſion. Mani Belor [eſt le troiſième &] gouverne la Province de Kilongo. Il eſt chargé auſſi [du Département de

(*b*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 490.

(*c*) Du tems de Lopez, le Roi de Loango étoit ami du Roi de Congo, quoiqu'on aſſurât qu'il avoit été autrefois ſon Sujet. *Voyage de Pigafetta*, *pag* 31.

(*d*) Voyage de Merolla, pag. 651.

(*e*) *Angl. Enſaks.* R. d. E.

(*f*) Il n'y a cependant aucune perſonne raiſonnable qui croie que cette Pluie ſoit l'effet des Priéres ou des Sortiléges de ce Roi.

(*g*) Battel, *ubi ſup.*

(*h*) *Angl.* deux ou trois. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

de la Religion, c'eſt-à-dire,] de tout ce qui regarde les Sorciers & les liqueurs d'épreuve. Mani Belullo commande dans la grande Province de *Kilongatiamo Kango*, mais avec la qualité de Seigneur libre & ſans aucune dépendance du Roi dans ſon adminiſtration. Mani Kinga eſt Lieutenant général de la Province de Piri, [où le Roi tient ſa Cour.] Mani Matta commande la Garde Royale; & le nom même de *Matta* ſignifie *Arc*. [Ces premiers Nobles du Royaume compoſent le Conſeil du Roi;] mais il y a quantité d'Officiers ſubordonnés, qui ſont chargés du détail des affaires, entre leſquels le grand Maître d'hôtel tient un rang diſtingué. Chaque Canton des Provinces a ſon Chef [ou ſon Mani] particulier (*i*), qui adminiſtre la juſtice au nom du Roi (*k*).

Officiers ſubalternes.

LES Troupes du Roi de Loango ſont ſi nombreuſes, que l'opinion de ſa puiſſance le fait reſpecter des Rois d'Angoy & de Kalongo. Pigafetta donne pour armes à ſes Soldats de grandes targettes, d'une (*l*) peau fort dure, qui leur couvrent preſqu'entièrement le corps; (*m*) des zagaies garnies de fer, & une ſorte de poignée [de bois] au milieu du manche, qui ſert à les lancer avec beaucoup de force; une eſpèce de poignards, qui reſſemblent beaucoup pour la forme à la tête des zagaies, [& des ſabres fort tranchans] (*n*). La diſcipline n'eſt (*o*) pas plus éxacte à Loango que dans la plûpart des autres Pays Négres, quoique le nom du Roi ſoit ſi reſpecté qu'on l'atteſte dans les ſermens. La formule conſiſte dans ces deux mots: *Figa Maniloanga*. Mais l'engagement le plus ſolemnel ſe fait, comme l'épreuve, en avallant la liqueur de *Bonda*.

Forces Militaires de Loango.

Armes des Soldats.

Ce que c'eſt que la liqueur Bonda, qui ſert aux preuves.

CETTE liqueur, qui ſe nomme auſſi *Imbonda*, [Imbunda] eſt le jus d'une racine de la groſſeur de la cuiſſe d'un homme, quoiqu'elle ne ſoit longue que d'environ ſix pouces. [Elle reſſemble à une carotte blanche.] On rape la racine dans de l'eau. Après y avoir long-tems fermenté, elle forme une liqueur auſſi amère que le fiel. L'Auteur eut la curioſité d'en gouter, & la trouva ſi forte, qu'il ne fut pas ſurpris qu'une ſeule racine puiſſe ſervir à l'épreuve de cent perſonnes. Si l'on en rape trop dans une petite quantité d'eau, elle cauſe une ſuppreſſion d'urine; & gagnant la tête, elle y répand des vapeurs ſi puiſſantes qu'elle renverſe infailliblement celui qui l'avalle. C'eſt le cas où il eſt déclaré coupable (*p*). Dapper dit que cette racine eſt de couleur rougeâtre; qu'elle eſt amère, aſtringente, & qu'elle acquiert une nouvelle vertu par les enchantemens des Sorciers. La portion qu'on fait avaller pour l'épreuve, eſt une pinte & demie.

BATTEL raconte que ſur le ſoupçon d'un crime, on conduit l'Accuſé devant le Roi, ou devant Mani-Bomma, qui éxerce la Juſtice après lui. Si l'accuſation

(*i*) *Angl.* qui eſt établi par le Roi, comme nos Juges de Paix en Angleterre. R. d. E.

(*k*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 503.

(*l*) Il eſt dit dans l'Original que l'Animal, de la peau duquel ces Targettes ſont faites, ſe nomme à Loango *Empakes* & en Allemagne *Dante*. R. d. E.

(*m*) *Angl.* Leurs armes offenſives ſont des dards armés d'une longue & large pointe de fer, comme celles des Halebardes, ou des javelines des anciens Romains. R. d. E.

(*n*) Voyage de Pigafetta, pag. 31.

(*o*) *Angl.* Le Larcin n'eſt puni de mort, que lorſque ce qui a été volé appartient au Roi, hors de la on ſe contente de lier le Voleur & de l'expoſer au milieu de la rue, mais on l'oblige, ou ſes parens, à ſa place, à reſtituer ce qu'il a pris. S'ils ne ſont pas en état de le faire, celui qui a été volé peut faire travailler pour lui les Parens du Voleur, juſqu'à ce qu'il ſoit entièrement dédommagé de ſa perte. R. d. E.

(*p*) Ogilby *ubi ſupra*.

ROYAUME DE LOANGO.

ſation ne peut être prouvée par les (q) voies ordinaires, on le condamne à l'épreuve du Bonda (r). Dapper fait le même récit, en appliquant particuliérement l'épreuve aux cas de vol, & [d'empoiſonnement ou] de ſortilège (s).

Elle ſert auſſi à découvrir la cauſe des accidens.

LA liqueur de Bonda ſert auſſi à découvrir la cauſe des événemens. Les Négres de Loango s'imaginent que (t) peu de perſonnes finiſſent leur vie par une mort naturelle. Ils croient que tout le monde meurt par ſa faute, ou par celle d'autrui. Si quelqu'un tombe dans l'eau & ſe noie, [ils ne croient pas que ce malheur ſoit arrivé par un pur accident, mais] ils en accuſent quelque ſortilège. S'ils apprennent qu'un Tigre, ou un Loup, ait dévoré quelqu'un, ils aſſûrent que c'eſt un Dakkin ou un Sorcier (v) qui s'eſt revêtu de la peau de cet animal. Lorſqu'une (x) maiſon eſt conſumée par un incendie, ils racontent gravement que quelque Mokiſſo y a mis le feu. Ils ne ſont pas moins perſuadés, lorſque la ſaiſon des pluies arrive trop tard, que c'eſt l'effet du mécontentement de quelque Mokiſſo, [qu'on laiſſe manquer de quelque choſe d'utile ou d'agréable.] Comme il paroît important de découvrir la vérité, on a recours à la liqueur Bonda. Les (y) perſonnes intéreſſées s'adreſſent au Roi, pour le prier de nommer un Miniſtre, & cette faveur coute une certaine ſomme. Les Miniſtres de Bonda ſont au nombre de neuf ou dix, qui ſe tiennent ordinairement aſſis [à terre] dans les (z) grandes rues. Vers trois heures après midi, (a) l'accuſateur leur apporte les noms de ceux qu'il ſoupçonne, & jure, par les Mokiſſos, que ſes dépoſitions ſont ſincères. Les accuſés ſont cités avec toute leur famille; car il arrive rarement que l'accuſation tombe ſur un ſeul; & ſouvent tout le voiſinage (b) y eſt compris. Il ſe rangent ſur une ou pluſieurs lignes, pour s'approcher ſucceſſivement du Miniſtre, qui ne ceſſe point, pendant ces préparatifs, de battre ſur un petit tambour. Chacun reçoit ſa portion de liqueur, l'avalle & reprend ſa place (c).

Formalités de cette opération.

ALORS le (d) Miniſtre ſe lève, & lance ſur eux de petits bâtons de Bananier, en les ſommant de tomber s'ils ſont coupables, ou de ſe ſoûtenir ſur leurs jambes & de piſſer librement s'ils n'ont rien à ſe reprocher. Il coupe enſuite une des mêmes racines [dont la liqueur eſt compoſée (e) & jette les piéces devant lui.] Tous les accuſés ſont obligés de marcher deſſus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, l'aſſemblée pouſſe un grand cri, & remercie les Mokiſſos de l'éclairciſſement qu'ils accordent à la vérité. En effet, dit l'Auteur, le coupable, étourdi par les vapeurs qui lui montent au cerveau,

(q) *Angl.* par le ſimple ſerment. R. d. E.

(r) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. pag. 983. [& Vol. V. pag. 771]

(s) *Ubi ſuprà.*

(t) *Angl.* perſonne ne finit &c. R. d. E.

(v) *Angl.* qui avoit pris cette figure par les *Mokiſſos*. R. d. E.

(x) *Angl.* lorſqu'une Maiſon ou que des Marchandiſes ſont conſumées &c. R. d. E.

(y) *Angl.* l'accuſateur. R. d. E.

(z) *Angl.* dans les grands chemins. R. d. E.

(a) *Angl.* les accuſateurs arrivent avec tout leur cortége, & le Miniſtre du *Bonda* les fait tous jurer, par leurs *Feſiſſos*, placés autour d'eux, qu'ils diront la vérité. R. d. E.

(b) Battel dit qu'il a vû quelquefois paroître juſqu'à cinq cens Accuſés, qui avalloient la liqueur. *Ubi ſup.* pag. 983.

(c) Ogilby, pag. 987.

(d) *Angl.* l'un des Miniſtres ou donneurs de Bonda. R. d. E.

(e) Battel dit ſimplement que le Miniſtre frape chacun, avec une baguette de Bananier, [en répétant de certains mots.]

ROYAUME DE LOANGO.

cerveau, garde le ſilence & paroît agité par d'affreuſes convulſions. Ces ſignes achevent de le convaincre. Si le crime eſt grave, ou ſi le coupable a beaucoup d'ennemis, ſes accuſateurs le conduiſent devant le Roi, après l'avoir dépouillé de ſes habits, qui ſont l'unique ſalaire du Miniſtre. La Sentence eſt prononcée auſſi-tôt, & le condamne ordinairement au ſupplice. On le mene à quelque diſtance de la Ville, où ſon ſort eſt d'etre coupé en piéces (*f*), au milieu d'un grand chemin. Mais s'il eſt queſtion d'une faute légére, ou ſi l'on veut traiter le coupable avec indulgence, on lui compoſe un antidote de fiente humaine & de quelques herbes mêlées d'eau, qu'on lui fait avaller promptement pour arrêter les effets du poiſon [c'eſt le ſeul remède que l'on ait pour cela.] Les innocens ſont reconduits juſqu'à leurs huttes avec de grandes acclamations. (*g*) On accorde aux perſonnes riches la liberté de faire avaller la liqueur par un de leurs Eſclaves. Si l'Eſclave (*h*) tombe, le Maître eſt obligé d'avaller la liqueur à ſon tour. On donne l'antidote à l'Eſclave [pendant qu'il dort] & ſi le Maître tombe, ſes richeſſes ne le garantiſſent point de la mort. Cependant lorſque le crime eſt léger, il achéte ſa grace, en donnant quelques Eſclaves. Au reſte, [tous les Voyageurs reconnoiſſent que] cette pratique eſt mêlée de beaucoup d'artifice & d'impoſture. Les Miniſtres font tomber l'effet du poiſon ſur leurs ennemis, ou ſur ceux dont la ruine peut leur être de quelque utilité. Ils ſe laiſſent gagner par des préſens, pour noircir l'innocence, ou pour ſauver les coupables. Si les accuſés ſont des étrangers, à l'égard deſquels ils ſoient ſans prévention, c'eſt ordinairement ſur le plus pauvre (*i*) qu'ils font tomber la peine du crime, par une fauſſe conviction. Il ne faut pas douter, dit Battel, que le Sorcier ne ſoit partial dans la diſtribution de ſa liqueur, & qu'il ne donne la plus forte doſe à ceux qu'il veut perdre, quoique cette odieuſe ſuppoſition ſe faſſe avec tant d'adreſſe, que perſonne ne s'en apperçoit. Le même Auteur ajoûte qu'il ne ſe paſſe point de ſemaine où la cérémonie de l'épreuve ne ſe renouvelle à Loango, & qu'elle y fait périr un grand nombre d'innocens (*k*).

Sentence & ſupplice des coupables.

Privilége des perſonnes riches.

Impoſture de cette pratique.

[LES femmes du Roi n'en ſont point exemptes, ſur-tout dans les cas où leur fidélité paroît ſuſpecte. La groſſeſſe en eſt un qui ouvre la porte aux ſoupçons.] Lorſqu'une femme du Roi devient groſſe, toute la ſageſſe de ſa conduite n'empêche pas qu'on ne faſſe avaller le Bonda pour elle à quelque Eſclave. S'il tombe, elle eſt condamnée au feu, & l'adultère eſt enterré vif. Suivant le récit des Négres de Loango, leur Roi n'a pas moins de ſept mille femmes. [Elles ſont obligées de travailler, comme celles d'une condition inférieure.] Il nomme entr'elles une des plus graves & des plus expérimentées, qu'il honore du titre de ſa mére, & qui eſt plus reſpectée que celle à qui cette qualité appartient par le droit de la nature. Cette Matrone, que le Peuple appelle *Makonda*, jouit d'une autorité ſi diſtinguée, que dans toutes les affaires

Les femmes du Roi y ſont ſoumiſes dans leur groſſeſſe.

(*f*) Battel dit que le peuple fait juſtice ſur le champ à coups de couteau, ſur le lieu même de l'épreuve. [Dans un autre endroit il dit que dès que le Peuple les apperçoit chanceler il crie, *Undoke*, *Undoke*, c'eſt à dire, méchant Sorcier, qu'il leur caſſe la tête, & les traine enſuite ſur le bord de quelque précipice, pour les y jetter.]

(*g*) *Angl.* Il y en a, à qui on permet. R. d. E.

(*h*) *Angl.* s'endort. R. d. E.

(*i*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 499.

(*k*) Battel, dans Purchaſ, Vol. II. pag. 989.

faires d'importance, le Roi eſt obligé de prendre ſes conſeils. S'il l'offenſe, ou s'il lui refuſe ce qu'elle deſire, elle a le droit de lui ôter la vie de ſes propres mains. Lorſque ſon âge lui laiſſe du goût pour le plaiſir, elle peut choiſir l'homme qui lui plaît; & ſes enfans ſont comptés parmi ceux du ſang Royal. L'amant ſur lequel tombe ſon choix eſt puni de mort, s'il eſt ſurpris avec une autre femme.

ROYAUME DE LOANGO.

Makonda, ou principale femme du Royaume.

APRÈS la mort du Roi, la Couronne ne paſſe point à ſes enfans, mais à l'aîné de ſes frères; & s'il n'a point de frères, elle paſſe aux enfans de ſes ſœurs. Ceux qui ont de juſtes prétentions à la ſucceſſion Royale ont leur demeure fixée dans différentes Villes, plus ou moins éloignées de la Cour, ſuivant le degré de leur droit. L'héritier préſomptif fait ſa réſidence à Kay, grande Ville, à cinq milles de Loango, au Nord-Nord-Oueſt, & porte le titre de *Mani Kay*, [c'eſt-à-dire Prince de *Kay*.] Le ſecond ſe nomme Mani *Bocke*, du nom de la Ville qu'il habite, à quatorze ou quinze milles dans l'intérieur des terres. Mani *Sallaga* ou *Sallage* (*l*), qui eſt le troiſième, demeure à Sallage, Ville d'aſſez bonne grandeur, à trente-cinq milles de Loango, du côté du Nord. *Mani Kat*, le quatrième, habite le Village de Kat, à cinquante milles de Loango. Le cinquième, nommé (*m*) *Mani Ingami* (*n*), eſt fixé dans le Village de ſon nom, au Sud du Royaume, vers Kalongo. A la mort du Roi, Mani Kay étant appellé au Trône par le droit de ſa naiſſance; Mani Bocke prend ſon titre & ſa demeure; comme Mani Sallage ſuccéde à ſa demeure & au titre de Mani Bocke, & les autres ſuivant l'ordre de leurs degrés. Mais quoique Mani Kay entre auſſi-tôt en poſſeſſion du Gouvernement, il attend que (*o*) le deuil ſoit fini pour quitter ſa Ville & ſe rendre à la Cour (*p*).

Ordre de la ſucceſſion.

DU tems de Battel, la ſucceſſion à la Couronne ne rouloit que ſur quatre Princes, fils d'une ſœur du Roi, qui faiſoient leur demeure à Kay, à Bocke, à Sallage & à Kabango. Mani Kay, héritier préſomptif, avoit une Cour [& un train] digne (*q*) de ſes eſpérances. Battel ajoûte qu'à la mort du Roi, Mani Bocke devant prendre la place de Mani Kay, Mani Sallage celle de Mani Bocke, & Mani Kabango celle de Mani Sallage, Kabango attendoit alors un nouveau Seigneur. La mère de ces quatre Princes [appellée *Mani-Lombo*,] étoit la Makonda, ou la première Dame du Royaume. Mais ils étoient de différens pères, parce que cette Princeſſe s'étoit laſſée de ſes amans ou de ſes maris, & qu'elle les avoit chaſſés ſucceſſivement pour en prendre d'autres. Les quatre Princes étoient ſi reſpectés, qu'à leur paſſage, tous les Négres fléchiſſoient le genou & battoient des mains.

Quels étoient les Succeſſeurs de la Couronne du tems de Battel.

L'HABIT ordinaire du Roi eſt de quelqu'étoffe Européenne, qu'il achéte des Portugais ou des autres Blancs. Ce Prince & tous les autres Grands de la Cour, à ſon exemple, portent à la main gauche une peau de chat ſauvage, couſue en forme de manchon, mais fermée par le bout. Dans ſon Palais même il y a deux logemens; l'un pour boire, & l'autre pour manger. [Il paſſe la nuit dans les appartemens

(*l*) On écrit auſſi *Salag* ou *Salagt*. R. d. E.
(*m*) *Angl. Inyami*. R. d. E.
(*n*) Ogilby écrit *Infami*, [& fait demeurer le plus jeune des frères à Khilafia.]
(*o*) *Angl.* les cérémonies des funérailles.
(*p*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 503.
(*q*) *Angl.* de l'Héritier de la Couronne. R. d. E.
(*r*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. pag. 981.

ROYAUME DE LOANGO.

appartemens des femmes. [On lui ſert à manger deux fois le jour. Le tems de ſon premier repas, ou de ſon dîner, eſt vers dix heures du matin. Ses mets ſont apportés dans des paniers couverts, précédés d'une clochie qui avertit de leur arrivée. Il quitte alors ſa compagnie; & ſans être ſuivi lui-même de ſes Officiers domeſtiques, il s'enferme dans la ſalle où ſon dîner l'attend. La loi défend, ſous peine de mort, de le voir boire ou manger (*s*). Un enfant de ſept ou huit ans, fils d'un Noble du premier ordre, eut un jour le malheur de s'endormir dans la ſalle du feſtin, & de s'éveiller pendant que le Roi portoit le verre à ſa bouche. Il fut condamné à la mort, avec un délai de ſix ou ſept jours en faveur (*t*) du père [avec qui il étoit venu.] Après ce terme, on lui caſſa la tete d'un coup de marteau ſur le nez, & les Prêtres firent tomber ſon ſang, avec beaucoup de ſoin, ſur les Mokiſſos du Roi. Enſuite on lui mit une corde au cou, pour le traîner ſur un grand chemin qui ſert aux éxecutions publiques [des Malfaiteurs qui ont été convaincus par l'épreuve du *Bonda*] (*v*). Battel rapporte un éxemple, encore plus étrange, de la même rigueur. Un fils du Roi, âgé d'onze ou douze ans, étant entré dans la ſalle tandis que ſon père buvoit, fut ſaiſi par l'ordre de ce Prince, revêtu ſur le champ d'un habit fort riche & traité avec toutes ſortes de liqueurs & d'alimens (*x*). Mais auſſi-tôt qu'il eut achevé ce funeſte repas, il fut coupé en quatre quartiers, qui furent portés dans toutes les Villes, avec une proclamation, qui apprenoit au Public la cauſe de ſon ſupplice (*y*). Ce trait odieux eſt confirmé par une barbarie de la même nature, dont Bruno fut témoin (*z*). Un autre fils du Roi, mais plus jeune (*a*), ayant couru vers ſon père pour l'embraſſer, dans les mêmes circonſtances, le Grand Prêtre demanda qu'il fût puni de mort. Le Roi y conſentit; & ſur le champ ce malheureux enfant eut la tête fendue d'un coup de hâche [qui lui fut donné par une main inconnue.] Le Grand Prêtre recueillit quelques goûtes de ſon ſang, dont il frotta les bras du Roi (*b*), [pour détourner les malheurs d'un tel préſage.] Cette loi s'étend juſqu'aux bêtes. Les Portugais de Loanda avoient fait préſent au Roi d'un fort beau chien de l'Europe, qui, n'étant pas bien gardé, (*c*) entra dans la ſalle du feſtin pour careſſer ſon Maître. Il fut maſſacré ſur le champ (*d*).

Régime du Roi pour ſa nourriture.

Il mange & boit ſeul. Exemples de pluſieurs punitions cruelles pour l'avoir vû boire.

Raiſons de cet uſage.

[BATTEL nous apprend que] cet uſage vient d'une opinion ſuperſtitieuſe & généralement établie dans la Nation, que le Roi mourroit ſubitement ſi quelqu'un l'avoit vû boire ou manger. On croit détourner le malheur dont il eſt menacé, en faiſant mourir le coupable à ſa place. Quoiqu'il mange toûjours ſeul, il lui arrive quelquefois de boire en compagnie. Mais ceux qui lui préſentent la coupe, tournent auſſi-tôt le viſage, & ſonnent une cloche, au bruit de laquelle toute l'aſſemblée ſe proſterne le viſage contre terre, juſqu'à ce qu'il ait ceſſé de boire (*e*). Si ſes Courtiſans boivent dans la même ſalle, ils ſont obligés

(*s*) Battel ajoûte que les mets ſont placés ſur une table, & que le Roi appelle ſes Officiers lorſqu'il a ceſſé de manger.

(*t*) *Angl.* à la requête. R. d. E.

(*v*) Ogilby, pag. 505.

(*x*) L'Original dit ſimplement qu'on lui donna à manger. R. d. E.

(*y*) Battel, *ubi ſup.* pag. 980.

(*z*) On a vû le même uſage dans le Royaume d'Ardra.

(*a*) *Angl.* qui n'avoit que neuf ans. R. d. E.

(*b*) Brunoris Navig. dans de Bry. Ind. Orient. Part. I. Append. pag. XII.

(*c*) *Angl.* couroit chercher ſon Maître. Lorſqu'il fut arrivé près de la Chambre où le Roi dinoit, il l'ouvrit avec ſa tête; Là deſſus le Roi ordonna, ſur le champ qu'il fut tué.

(*d*) Ogilby, *ubi ſup.*

(*e*) Battel, dans Purchaſſ. *ubi ſup.*

obligés de tourner le dos pendant qu'ils ont le verre à la bouche. Il n'eſt permis à perſonne de boire dans le verre dont le Roi s'eſt ſervi, ni de toucher aux alimens dont il a goûté. Tout ce qui ſort de ſa table doit être enterré ſur le champ (*f*). ROYAUME DE LOANGO.

APRÈS le repas du matin, il ſe rend [en grande pompe] dans ſa (*g*) ſalle d'audience, accompagné d'une Cour nombreuſe de ſes Officiers & de ſes Nobles. [Le Peuple les ſuit en foule.] Cette ſalle eſt le plus grand & le plus bel édifice du Palais. Elle eſt ſituée au milieu d'une vaſte cour [environnée de branches de Palmier.] Le front en eſt ouvert, pour la commodité de la fraîcheur. Elle eſt diviſée vers le fond par une cloiſon (*b*) revêtue de nattes, qui cache un autre eſpace où le vin de Palmier eſt dérobé à la vûe du Peuple. Le *Tial*, ou le Trône, eſt contre la cloiſon. Il eſt orné de pluſieurs petites colomnes fort belles de branches de Palmiers [noirs & blancs, & très artiſtement travaillées dans le goût de nos ouvrages d'oziers.] Sa longueur eſt de quatre pieds, ſa hauteur d'un pied & demi, & ſa largeur de deux. Il a des deux côtés un panier d'oſier rouge & noir, dans lequel les Négres ſont perſuadés que le Roi entretient des eſprits familiers pour ſa garde (*i*). Salle d'audience & ſa forme.

(*k*) C'EST dans ce lieu que le Peuple apporte ſes plaintes ou ſes demandes. Toutes les cauſes (*l*) publiques y ſont décidées en préſence du Roi. Battel dit que cette ſalle eſt extrémement longue; qu'à midi elle eſt remplie de Seigneurs, aſſis à terre ſur des tapis de nattes, & qu'elle ne ceſſe point d'être pleine juſqu'à minuit. [On ne pouvoit jamais parler au Roi que l'après-midi, lorſqu'il donnoit audience.] Le Roi *Jamba* (*m*), prédéceſſeur de celui qui régnoit alors, ne donnoit pas volontiers (*n*) ſes audiences pendant le jour [mais toûjours pendant la nuit.] Mais celui dont Battel eut l'honneur d'approcher, écoutoit tout le monde ſans diſtinction de tems, quoiqu'il paſsât la plus grande partie du jour avec ſes femmes. Lorſqu'il paroiſſoit ſur ſon Trône [placé dans l'appartement ſupérieur de ce Palais,] toute l'aſſemblée battoit des mains, en prononçant cinq mots, [dont l'Auteur n'explique pas le ſens.] *Biani Pemba*, *Empola*, *Moneya Queſinga* (*o*). Son uſage.

UNE heure après le coucher du Soleil, le Roi ſe retire dans ſa ſalle à manger, pour y prendre ſon ſecond repas, avec les mêmes formalités que le premier. Enſuite il retourne ordinairement à la ſalle d'audience, d'où il ne ſort que

(*f*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 506.

(*g*) *Angl.* ſalle de feſtin. R. d. E.

(*b*) *Angl.* couverte du haut en bas, d'une tenture faite de feuilles veloutées, qu'ils appellent *Kumbel*. R. d. E.

(*i*) [*Tout ce qui ſuit a été omis par le Traducteur*, Deux eſpèces d'Echanſons, ſont aſſis tout près de lui, un de chaque côté. Celui qui eſt à droite lui préſente la Coupe, lorſqu'il a envie de boire. L'Office de l'autre eſt d'en avertir les aſſiſtans en frappant l'une contre l'autre, deux baguettes de fer, de l'épaiſſeur du doigt, & pointues par le bout. A ce ſignal tout le Monde, tant au dehors qu'au dedans du Palais ſe jette la face contre terre, & ne ſe relève que lorſque le bruit des Baguettes ceſſe. Chacun alors s'empreſſe de témoigner au Roi, les vœux qu'il fait pour ſa ſanté, en battant des mains, ce qui eſt une marque de reſpect dans ce Pays, comme c'en eſt une en Europe de ſe découvrir la tête. Il n'arrive cependant guères que le Roi boive dans cet Appartement, ſi ce n'eſt pour ſatisfaire à la coutume. C'eſt encore ce qu'il ne fait qu'à ſix heures du ſoir, & même plus tard, parce qu'il ſe retire quelquefois à quatre heures pour ſe divertir avec ſes Femmes.]

(*k*) Il ſemble que cette *Salle du Feſtin*, eſt la Salle d'audience, dont Battel parle. R. d. E.

(*l*) difficiles. R. d. E.

(*m*) Purchaſſ écrit *Gembe* [& enſuite *Gymbe*.]

(*n*) *Angl.* jamais. R. d. E.

(*o*) Battel, *ubi ſup.* pag. 980.

ROYAUME DE LOANGO.

que pour ſe rendre au quartier de ſes femmes. Pendant la nuit il marche précédé de quelques flambeaux.

Souper du Roi.

(p) ON le voit rarement ſortir du Palais. Cependant Battel nomme trois occaſions où jamais il ne ſe diſpenſe de paroître: l'arrivée d'un Ambaſſadeur; la chaſſe ou la priſe de quelque Leopard qui ſe ſera fait voir près de la Ville; & le tems de la culture des terres, qui eſt le même auquel il reçoit le tribut de ſa Nobleſſe. Le lieu qu'il choiſit alors pour ſe montrer au Public, eſt une grande place au centre de la Ville, vis-à-vis ſon Palais. On lui éleve [ſur une Eſtrade] un Trône, orné de divers tiſſus d'ozier blanc & noir [artiſtement travaillés,] derrière lequel on plante un pilier, d'où pend ſa Targette, ſous une pièce de quelque belle étoffe de l'Europe [de différentes couleurs.] Près du Trône on diſpoſe ſept ou huit évantails, qui ſe nomment *Pos* ou *Manis* [de la longueur & de la largeur d'environ une demi braſſe.] Leur forme eſt un demi-cercle. [On les attache au bout d'un long bâton, qui les traverſe par le milieu.] Ils ſont ornés de petites cornes, entremelées de plumes blanches & noires de perroquets. En les agitant avec beaucoup de force, ils répandent dans l'air une fraîcheur agréable. Devant le Trône, on étend un grand tapis de (q) feuilles de Palmier, long de vingt braſſes, & large de douze, ſur lequel il n'eſt permis de marcher qu'au Roi & (r) aux Princes de ſon ſang. Entre les bords de ce tapis & les rangs de la Nobleſſe, on menage un chemin, par lequel deux ou trois perſonnes peuvent paſſer de front. Tous les Nobles ſont aſſis des deux côtés en lignes, les uns à plate terre, d'autres ſur des nattes (s), chacun tenant à la main une queue de buſle, qu'ils font voltiger autour d'eux. Le Peuple eſt debout par derrière; & tous les Officiers du Roi, qui ſont en fort grand nombre, ſe tiennent debout derrière le Trône.

Occaſions dans leſquelles il ſort du Palais.

Aſſemblée annuelle.

Trois ſortes d'Inſtrumens de Muſique.

LES Inſtrumens de Muſique, qui ſont l'ame de ces aſſemblées, ſont de trois eſpéces à Loango. 1. Les cornets, ou les trompettes d'yvoire, que Battel nomme *Rongos* (t). La forme de ces Inſtrumens eſt à peu-près celle de nos anciens cors de chaſſe. [Ils ſont d'yvoire.] [On les creuſe auſſi avant qu'il eſt poſſible.] Leur ouverture à l'extrémité la plus grande eſt d'un pouce & demi ou deux pouces de largeur. On en voit de pluſieurs ſortes, (v) dont le ſon réuni forme un bruit aſſez mélodieux (x). 2. Les tambours, que Battel appelle *Dembes*, ſont des troncs d'arbres creuſés, couverts par un bout, de cuir, ou de quelque peau de bête ſauvage, avec une ouverture de deux doigts à l'autre bout. On n'emploie d'ordinaire que quatre de ces Inſtrumens dans les fêtes. La manière de battre eſt avec une baguette de la main droite & le poing gauche, ou ſimplement du plat des deux mains. 3. Le troiſième Inſtrument eſt une eſpéce de caſſerole [ou de Sas à paſſer la farine, mais] d'un bois [plus] épais, autour de laquelle on a creuſé, deux à deux, des trous de la longueur du doigt, par leſquels on fait paſſer deux plaques de cuivre, attachées avec

(p) *Angl.* Le Roi ne ſort jamais de ſon Palais, que pour quelque occaſion remarquable, telle que l'arrivée &c. R. d. E.

(q) *Angl.* de feuilles matelaſſées. R. d. E.

(r) *Angl.* & à ſes enfans. R. d. E.

(s) *Angl.* ſur des tapis faits de la même matière que celui du Roi. R. d. E.

(t) *Angl. Pongos.* R. d. E.

(v) *Angl.* neuf ou dix de ces Inſtrumens réunis forment un Concert aſſez agréable. R. d. E.

(x) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 508.

avec des pointes du même métal. Cet Inſtrument, lorſqu'on l'agite, rend un bruit ſemblable à celui de pluſieurs petites cloches qui ſeroient autour d'une roue (y). ROYAUME DE LOANGO.

LORSQUE le Roi s'eſt placé ſur ſon Trône, quantité de Nobles s'empreſſent de le ſaluer, en ſecouant les bras & faiſant deux ou trois grands ſauts en avant & en arrière. Ils s'approchent du Trône, avec cette révérence qu'ils appellent (z) *Kilomba*. Le Roi & les Grands de ſon cortége étendent les bras, comme pour les recevoir; mais ils [battent des mains deux ou trois fois, &] ſe jettent aux pieds de Sa Majeſté, & ſe roulent pluſieurs fois dans le ſable, pour témoignage de leur ſoumiſſion. Ceux qui ont une part diſtinguée à la faveur, n'ont pas plûtôt fini cet exercice, que ſe relevant, ils poſent les deux mains ſur les genoux du Roi & la tête ſur ſon ſein. Les Grands du premier ordre ont des ſiéges à quelque diſtance du Trône, & reçoivent le Kilomba de leurs inférieurs. On voit des Nobles qui ſe rendent auſſi cette marque d'honneur les uns aux autres; & quelquefois, mais rarement, le Roi même ne dédaigne point de faire cette galanterie à ſes principaux Courtiſans. Salutation que les Nobles font au Roi.

DANS les paſſages qui ſont entre la natte Royale & les rangs des Nobles, on voit trois ou quatre Crieurs publics, une ſonnette de fer à la main, de la forme de celles qu'on ſuſpend au cou des moutons, mais épaiſſes & peſantes, dont ils tirent avec un bâton un ſon ſourd & lugubre, pour impoſer ſilence à l'aſſemblée. L'office de ces Crieurs eſt auſſi de proclamer les ordres du Roi dans la Ville, & de publier ce qu'on a perdu ou trouvé. (a) Battel parle d'une ſonnette du Roi, qui reſſemble à celle des vaches de l'Europe (b), & dont le ſon eſt ſi redoutable aux Voleurs, qu'ils n'ôſent garder un moment leurs vols après l'avoir entendue. Ce Voyageur, étant logé dans une petite maiſon à la mode du Pays, avoit ſuſpendu ſon fuſil [de Chaſſe] au mur. [Le Fuſil avoit un fourreau fait d'une certaine étoffe.] Il lui fut enlevé dans ſon abſence [plûtôt pour l'amour du fourreau, que pour l'étoffe même.] Sur ſes plaintes, (c) le Roi fit ſonner ſa cloche; & dès le matin du jour ſuivant, le fuſil ſe trouva devant la porte de l'Auteur (d). [On recouvra de la même manière, un ſac rempli de grains pour faire des colliers, & qui peſoit cent livres.] Sonnettes & leur uſage.

VIS-A-VIS le Trône du Roi ſont aſſis quelques Nains, le dos tourné vers lui. Ils ont la tête d'une prodigieuſe groſſeur; & pour ſe rendre encore plus difformes, ils ſont enveloppés dans une peau de quelque bete féroce. Les Négres du Pays aſſûrent qu'il y a, dans l'intérieur des terres, une grande Contrée (e), qui n'eſt habitée que par des hommes de cette taille, & que leur unique occupation eſt de tuer des Éléphans. Le nom commun de ces Pygmées eſt *Backebacke*, mais leur Nation ſe nomme *Minos* (f). Près d'eux, vis-à-vis Nains & Négres blancs du Roi.

(y) Battel, dans Purchaſſ, pag. 770.
(z) *Kilomba* ſignifie ſalutation ou révérence ſautante. R. d. T.
(a) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 508.
(b) Battel *ibidem*.
(c) On fit porter la Cloche, en la faiſant ſonner, dans tous les quartiers de la Ville. R. d. E.
(d) Battel, *ubi ſup.* pag. 770.
(e) *Angl.* un Déſert. R. d. E.
(f) Ce ſont apparemment les mêmes que Battel appelle Matimbas.

ROYAUME DE LOANGO.

vis-à-vis du Trône, on voit auſſi quelques-uns des Négres Blancs dont on a déja fait la deſcription. (*g*) L'aſſemblée commence ordinairement vers trois heures apres midi, & finit à quatre ou cinq.

Manière dont les femmes cultivent la terre.

LE tems d'enſemencer les terres arrivant au commencement de Janvier, c'eſt depuis le premier de ce mois juſqu'au quatre que les femmes cultivent celles du Roi, [dans une étendue de deux lieuës en longueur & d'une en largeur.] Une grande partie des hommes paroît armée autour d'elles [& vont d'un côté, & d'autre,] ſoit pour les exciter au travail, ou pour les garantir de toutes ſortes de violences. Le Roi ſe montre auſſi, avec beaucoup de pompe, dans le cours de l'apres-midi. Il les encourage par ſa preſence, & par ſes regards. Le ſoir, il les traite à ſes frais; & les jours les plus laborieux ſe changent ainſi en jours de fetes. Les terres de chaque Seigneur ſont cultivées de meme par les femmes de leurs propres Sujets. Lorſqu'elles ont ſatisfait à ce devoir [public,] elles ont la liberté de travailler pour elles-memes, [& chacune prend parti, comme il lui plaît.]

Manière dont on demande l'audience.

UN Seigneur, ou ſon Deputé, qui ſouhaite de parler au Roi dans ces aſſemblées, déclare ſes intentions en [s'approchant du Trône &] frappant deux ou trois fois des mains. Tous les Aſſiſtans lui répondent de la meme maniére. Alors il prononce, d'une voix fort haute, ces quatre mots: *Empou laſan kiau Pongo*, qui ſignifient, *Ecoutez mot au nom de Dieu.* Les Aſſiſtans répondent *Tleſambikinga* (*b*), c'eſt-à-dire: *Que Dieu vive long-tems.* Enſuite le Supliant commence ſon diſcours par le mot *Wag*, dont l'uſage eſt fort commun dans la Nation, & finit par les trois mots, *In nima Wag*, qui ſignifient: *C'eſt ainſi que je conclus.* Ceux qui ont quelque objection à faire contre ſes demandes, commencent & finiſſent de meme. Cette formule eſt emploiée dans toutes ſortes [de ſuppliques ou] de plaidoyers, & dans les Ordonnances mêmes du Roi (*i*).

Chaſſe du Léopard.

UN Seigneur Négre, qui a tué un Léopard, apporte ſa queue au Roi ſur la pointe d'une branche de Palmier, plante la branche en terre, & ſe retire, ſans aucune autre cerémonie. Mais ſi l'on apprend qu'il y ait un Léopard dans quelque bois voiſin de la Ville, on avertit auſſi-tôt le Peuple par le ſon des trompettes, & chacun ſe diſpoſe (*k*) à la Chaſſe. [Le Roi ne manque jamais de prendre part à cet amuſement.] Si (*l*) l'ennemi public eſt loin du Palais, ce Monarque ſe fait porter dans un fauteuil ſur (*m*) les épaules de quatre hommes. En arrivant à la retraite du Léopard, le Peuple, armé de fléches, de lances & de dards, forme un grand cercle, avec la précaution d'étendre & de ſoûtenir devant le Roi [placé ſur une petite hauteur,] un grand filet qui le met à couvert de toutes ſortes d'accidens. Chacun s'efforce, par des cris affreux, & par le bruit des trompettes, des tambours & de la mouſqueterie, d'effraier l'animal & de le faire ſortir de ſa retraite. Il eſt auſſi-tôt accablé par la

(*g*) *Angl.* Lorſque le Roi paroît de cette maniére en public, c'eſt ordinairement &c. R. d. E.

(*b*) *Angl. Tieſambi Zinga.* R. d. E.

(*i*) Ogilby, *ubi ſup.*

(*k*) *Angl.* de ſuivre le Roi à la Chaſſe. R. d. E.

(*l*) *Angl.* ſi le Léopard eſt fort avant dans les bois. R. d. E.

(*m*) *Angl.* dans un fauteuil quarré, de deux pieds de profondeur, fait de fer blanc noirci, & fort bien travaillé. Ce Fauteuil, ſuſpendu ſur deux brancards couverts d'une étoffe bleue, eſt porté par quatre hommes, deux devant & deux derriére. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

la multitude [après avoir fait inutilement tous ſes efforts pour s'échaper.] On l'apporte [en triomphe] dans la grande place qui eſt devant le Palais. Tous les Chaſſeurs paſſent le reſte du jour & la nuit ſuivante à ſe réjouir autour de la carcaſſe, par des ſauts, des chants & des danſes [& par toutes ſortes de divertiſſemens.] Enfin, le Roi donne à quelques Seigneurs la commiſſion de faire écorcher le Léopard & de lui en apporter la peau. On enterre la chair & les inteſtins dans une foſſe aſſez profonde, pour ôter au Peuple l'eſpérance d'en faire ſa proie. Le fiel, qui paſſe pour un poiſon fort dangereux, eſt coupé en piéces devant quantité de témoins, & jetté dans la Rivière, afin (*n*) qu'il ne puiſſe jamais nuire à perſonne.

Trois circonſtances des funérailles des Rois.

LES cérémonies qui s'obſervent aux funérailles des Rois (*o*), ne différent de l'uſage populaire que par trois circonſtances remarquables. 1. On conſtruit ſous terre une voute, [en forme de caveau], ſous laquelle on place le corps dans ſes plus riches habits, aſſis ſur une ſellete de bois, avec quantité de meubles & d'uſtenciles autour de lui, [tels que des pots, des chaudières, des poiles, des étofes, & des habits.] 2. On arrange, au long des murs, de petites ſtatues de bois & de terre rouge, qui repréſentent les Dieux domeſtiques & les Officiers du Roi mort. 3. On met, en partie dans le même lieu, & dans un caveau voiſin, les corps d'un grand nombre d'Eſclaves, qu'on ne manque point de ſacrifier, pour le ſervice du Roi dans un autre monde, & pour y rendre témoignage, [lorſqu'ils comparoîtront devant le grand Monarque (ou Dieu),] de la conduite qu'il a tenue pendant ſa vie.

Priviléges de la Nobleſſe.

LA ſoûmiſſion du Peuple pour la Nobleſſe eſt pouſſée ſi loin, que les Négres du commun ſe jettent à genoux lorſqu'ils rencontrent un Noble dans les rues, & détournent la tête, comme s'ils ne ſe croyoient pas dignes de le regarder. Cependant, s'il leur parle, ils lui répondent; mais dans la même poſture, & ſans fixer la vûe ſur eux. Ils ne ſont différens des Eſclaves que par la liberté qu'ils ont toûjours de paſſer dans une autre Contrée, [lorſqu'ils ſe laſſent de leur Patrie.] Les principaux Seigneurs ont ordinairement, comme le Roi, [une ſalle d'audience,] qui leur ſert auſſi de cellier pour le vin. Ils y paſſent une partie du jour [& de la ſoirée (*p*)] à ſe réjouir avec leurs amis; & la partie du Peuple qui reſſortit à leur Tribunal y vient à certaines heures, pour la déciſion des moindres différends. (*q*) Le vin des Seigneurs monte chaque jour à ſept ou huit calebaſſes, dont ils envoyent une partie à leurs femmes. Le reſte eſt employé à leurs plaiſirs (*r*).

(*n*) *Angl.* afin que perſonne ne puiſſe jamais s'en ſervir pour nuire à autrui. R. d. E.

(*o*) *Angl.* ſont les ſuivantes. R. d. E.

(*p*) *Angl.* à boire & manger. R. d. E.

(*q*) Ces Seigneurs Négres ont quelquefois depuis deux juſqu'à huit Calebaſſes de vin de Palmier qu'ils boivent avec leurs ſujets, excepté ce qu'ils en envoyent à leurs femmes. C'eſt encore dans ces celliers qu'ils prennent leurs repas, & tous ceux qui ſont préſens ſe mettent à table avec eux. R. d. E.

(*r*) Ogilby, pag. 510.

ROYAUME DE LOANGO.

§. IV.

Religion, Mokiſſos, [ou Images,] & Prêtres de Loango.

Idées de Dieu & d'une autre vie.

LES Habitans des Royaumes de Loango, de Kakongo & d'Angoy n'ont aucune notion d'un Dieu ſuprême, quoiqu'ils en ayent le nom dans leur langage, [& qu'ils l'emploient ſouvent.] Ils l'appellent *Sambian Pongo*; mais ils ne cherchent point à le connoître mieux (*a*). Cependant ils croient l'éxiſtence d'un autre monde, dans lequel ils doivent paſſer après cette vie. [Leurs idées ne ſont pas mieux éclaircies ſur la nature de ce changement.] Lorſqu'on leur parle de la réſurrection des morts, ils traitent cette opinion d'impoſſible & de ridicule.

Idoles & leurs offices.

Toutes leurs pratiques de Religion ſe bornent aux Temples de leurs Idoles. Ils en ont un grand nombre, qui ſont diſtinguées par différens noms, ſuivant leur office & leur juriſdiction. Aux unes, ils attribuent l'empire ſur les éclairs & ſur les vents. Elles ſervent comme d'épouvantail dans leurs champs, pour la conſervation des grains, [contre les injures de l'air,] & contre les oiſeaux & la vermine. D'autres préſident aux poiſſons de la Mer; d'autres à ceux des Rivières, aux beſtiaux, (*b*) à la ſanté, à la bonne fortune, à la clarté des yeux (*c*), à la fermeté des jambes, à la connoiſſance des Sciences occultes. Enfin, chaque Idole jouit du pouvoir qui lui eſt propre, & dans les limites d'un certain lieu.

CES images ou ces ſtatues s'appellent *Mokiſſos*. Elles ont peu de reſſemblance dans leurs formes. Les unes repréſentent la figure humaine; d'autres ne ſont que des bâtons, garnis de fer par le bout, ou décorés d'un peu de ſculpture: [Ils ornent la tête, de leurs principales Idoles, de plumes de Poules & de Faiſans, & leur attachent autour du corps, toutes ſortes de colifichets. Leurs autres Idoles ſont] des roſeaux, qui ſe portent autour des bras & du cou; des cordes ornées de petites plumes & de deux ou trois petites cornes, [ou *Simbos*,] qui ſervent de ceinture; [& qu'ils portent auſſi au cou, & aux bras;] des pots remplis de terre blanche; des cornes de buſles, revêtues de la même terre, & garnies d'un anneau de fer à (*d*) l'extrémité. La plus ridicule eſpéce de ces Divinités, eſt le pot, qui eſt rond & ſans pieds. Ils mouillent ſoigneuſement la terre [blanche & rouge,] dont il eſt rempli, & lui font ſurpaſſer les bords de quelques pouces. Les dehors ſont peints de diverſes couleurs. Ces Mokiſſos, dans l'opinion de leurs Adorateurs, ſont jaloux les uns des autres; & ſi l'on ne veut point s'expoſer au reſſentiment de ceux qui ſe croiroient

(*a*) Ils doivent néanmoins le reſpecter, puiſqu'on vient de dire [qu'ils croient une autre Vie, &] que leurs Rois doivent lui rendre compte de leurs actions. [D'ailleurs ils reconnoiſſent ſa Puiſſance dans leurs Mokiſſos.] Battel écrit Sambe & Pongo.

(*b*) *Angl.* Les unes ſont chargées du ſoin de leur Santé & de leur conſervation; les autres doivent détourner les maux & les accidens dont ils peuvent être menacés. Celle-ci, comme Oculiſte habile, préſide à la vûe. Ils prient celle-là de les inſtruire dans les Sciences occultes, & de leur faire connoître leur deſtinée. R. d. E.

(*c*) Préciſément de la même manière que les Prêtres de l'Egliſe Romaine font de leurs Saints, des Protecteurs, & des Gardiens, qui les guériſſent de leurs Maladies, & les mettent à couvert des maux qu'ils ont à craindre.

(*d*) *Angl.* par le petit bout. R. d. E.

croiroient négligés, il faut [en faire un grand nombre &] leur rendre à tous indifféremment les mêmes adorations (*e*). ROYAUME DE LOANGO.

LES Négres ſe font inſtruire dans l'art de faire des Mokiſſos. Ils ont des maîtres, nommés *Engangas Mokiſſos*, dont ils admirent beaucoup l'habileté. Lorſqu'un Particulier (*f*) ſe croit obligé de créer une nouvelle Divinité, il aſſemble tous ſes amis & ſes voiſins. Il demande leur aſſiſtance pour bâtir une hute de branches de Palmier, dans laquelle il ſe renferme pendant quinze jours, dont il doit paſſer neuf ſans parler. [Il ne lui eſt pas permis non plus d'avoir le moindre Commerce avec qui que ce ſoit, pendant tous ces quinze jours.] [Il eſt aidé à garder le ſilence] par deux plumes de perroquet, qu'il porte aux deux coins de la bouche. Si quelqu'un le ſalue, au-lieu de battre des mains, ſuivant l'uſage, il frappe d'un petit bâton ſur un bloc, [fait en talud creux au milieu & étroit par le haut bout,] qu'il tient ſur ſes genoux, & ſur lequel eſt gravée la figure d'une tête d'homme. Les Engangas ont des blocs de trois ſortes: les uns grands, d'autres moiens, & les troiſiémes fort petits, [qui ont chacun leur vertu, ſuivant les vûes de l'adorateur] (*g*). Manière de faire des Mokiſſos.

A la fin des quinze jours toute l'aſſemblée ſe rend dans un lieu plat & uni, où il ne croiſſe aucun arbre, avec un *Dembe* ou un tambour, autour duquel on trace un cercle (*h*). Le tambour commence à battre & à chanter. Lorſqu'il paroît bien échauffé de cet éxercice, l'Enganga donne le ſignal de la danſe; & tout le monde à ſon éxemple ſe met à danſer, en chantant les louanges des Mokiſſos (*i*). L'adorateur entre en danſe auſſi-tôt [que les autres ont fini] & continue pendant deux ou trois jours, au ſon du même tambour, [ſans autre interruption que celle des beſoins indiſpenſables de la nature, tels que la nourriture & le ſommeil.] Enfin, l'Enganga (*k*) reparoît au bout du terme; & pouſſant des cris furieux, il frappe ſur différens blocs, il prononce des paroles [miſtérieuſes], il fait de tems en tems des raies blanches & rouges ſur les temples de l'adorateur, ſur les paupiéres & ſur [le creux de] l'eſtomac, & ſucceſſivement ſur chaque membre, pour le rendre capable de recevoir le Mokiſſo (*l*). [Quelqu'explication qu'on veuille donner à l'effet de ces conjurations,] l'adorateur [devenant poſſédé,] eſt agité tout-d'un-coup par des convulſions violentes, ſe donne mille mouvemens extraordinaires, fait d'affreuſes grimaces, jette des cris horribles, prend du feu dans ſes mains & le mord [en grinçant les dents,] mais ſans en reſſentir aucun mal. Quelquefois (*m*), dit l'Auteur, il eſt entrainé, comme malgré lui, dans les lieux déſerts, où il ſe couvre le corps de feuilles vertes. Ses amis le cherchent [avec tout le ſoin poſſible,] battent le tambour pour le retrouver, [& paſſent quelquefois pluſieurs jours ſans le découvrir.] Cependant, Cérémonies terribles.

(*e*) On pourroit conclure de-là, que ces Idoles ſont des Images de quelques Saints, ou de quelques Intelligences ſuſceptibles d'offenſes. Cependant les Relations nous en donnent des Idées toutes différentes.

(*f*) *Angl.* a appris d'un *Enganga* à faire un *Mokiſſo*. R. d. E.

(*g*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 511.

(*h*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 511. & ſuivantes. Comme l'Auteur ne parle que ſur le témoignage des Négres, on conçoit qu'il faut rabatre quelque choſe de tout ce qu'on va lire. R. d. T.

(*i*) *Angl.* du *Mokiſſo* & en implorant ſon ſecours. R. d. E.

(*k*) *Angl.* s'approche de l'Entrepreneur. R. d. E.

(*l*) *Angl.* le malin Eſprit. R. d. E.

(*m*) *Angl.* quelques-fois il eſt emporté par leurs Diables. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

dant, s'il entend le bruit du tambour, il revient volontairement. On le transporte à sa maison, où il demeure couché pendant quelques jours, sans mouvement & comme mort. L'Enganga (*n*) choisit un moment pour demander quel engagement il veut prendre avec son Mokisso. L'esprit qui le possède répond par sa bouche, mais avec des flots d'écume & des marques d'une extrême agitation, [comme s'il souffroit de violentes douleurs.] Alors on recommence à chanter & à danser autour de lui, jusqu'à ce que le Diable, [dit nettement l'Auteur,] juge à propos de sortir de son corps. Enfin, l'Enganga lui met un anneau de fer autour du bras, pour lui rappeller constamment la mémoire de ses promesses. Cet anneau devient si sacré pour les Négres qui ont essuié la cérémonie du Mokisso, que dans les occasions importantes ils jurent par leur anneau; [On est d'autant plus porté à les croire lorsqu'ils font ce serment, que l'on sçait qu'ils ne le font jamais à la légére & que, de quelque nature que soit l'affaire qui l'occasione, ils disent toûjours la Vérité;] on reconnoît d'ailleurs qu'ils perdroient plûtôt la vie que de violer ce serment.

Anneau qui en devient le gage.

Autres méthodes.

(*o*) IL y a d'autres méthodes pour la composition des Mokissos; mais l'Auteur s'est attaché à la plus mistérieuse & la plus solémnelle. Lorsqu'un Négre est attaqué de quelque maladie, l'Enganga vient implorer ses Mokissos (*p*). Il leur demande pourquoi leur adorateur est malade, & s'il a manqué de fidélité pour quelqu'un de ses engagemens. L'esprit répond par la bouche du malade: Sur quoi l'Enganga ordonne quelques présens pour sa guérison (*q*).

Opinion des Négres sur la nature de l'ame.

LES opinions des Négres s'accordent peu sur la nature & le sort des ames. Dans la famille Royale on a pour principe, que l'ame d'un mort est régénérée dans quelque personne de la même famille. Quelques-uns paroissent persuadés que le corps & l'ame finissent par une destruction commune. D'autres, [en plus grand nombre], mettent les ames de leur famille au rang de leurs Divinités tutelaires, [ou les placent comme le faisoient les Grecs & les Romains, parmi les Heros;] d'autres leur donnent une habitation sous la terre; enfin, d'autres leur font une petite loge [haute d'un empan,] sous le toît de leurs maisons, devant laquelle ils ne manquent jamais d'offrir les prémices de leurs alimens. Non-seulement ils sont persuadés, comme on l'a déja fait observer, que personne ne peut mourir naturellement; mais ils croient que celui qui a causé la mort d'un autre, peut le forcer, par ses conjurations, de sortir du tombeau & de s'attacher à son service. Ces morts ressuscités sont nourris, par leur (*r*) maître, de viandes bouillies sans sel. Si l'on y méloit du sel, dit l'Auteur après les Négres, toute l'habileté du Sorcier n'empêcheroit pas que leurs corps ne fussent visibles.

A

(*n*) *Angl.* lui demande alors qu'elle punition on lui infligera. R. d. E.

(*o*) La Traduction est ici différente de l'Anglois. Voici ce qu'il y a dans l'Original. Il y a cependant encore d'autres sortes *de Mokissos*, ou d'autres manières d'en faire l'application. Lorsqu'un Négre est attaqué de quelque Maladie, ils invoquent leur Diable jusques à ce qu'il soit entré dans le corps du malade, & alors ils lui demandent, pourquoi cet Homme-là est malade? S'il a violé ses Commandemens; & autres questions de cette nature: L'Esprit répond par la bouche du Malade, & il s'engage à le guérir, moyenant certaines promesses, ou quelque présens qu'on lui fait. R. d. E.

(*p*) Cependant dans l'opinion de ces Peuples, ces *Mokissos* n'agissent pas par la puissance du Diable, mais par celle de Dieu.

(*q*) Ogilby, *ubi sup.* pag. 512.

(*r*) *Angl.* par le Magicien. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

Engagemens qu'on leur impoſe à leur naiſſance.

A la naiſſance d'un enfant, on appelle un Enganga (*s*), pour impoſer au nouveau né quelque loi qu'il eſt obligé d'obſerver pendant toute ſa vie. Ces preſcriptions ne ſont pas ſeulement perſonnelles; il n'y a point de famille ni de Tribu qui ne ſoit aſſujettie à quelqu'impoſition de la même nature. Les Engangas demandent aux parens quelle eſt leur propre loi, & quelle étoit celle de leurs ancêtres (*t*). Ils réglent là-deſſus celle qu'ils impoſent aux enfans. Le ſoin des mères, dans le cours de l'éducation, eſt de leur inculquer chaque jour un devoir ſi ſacré, afin qu'ils prennent l'habitude de le reſpecter toute leur vie. Ces loix conſiſtent ordinairement à ſe priver de quelque eſpèce particulière de viande, de légume ou de fruit; à ne jamais monter ſur l'eau dans un canot, mais à traverſer les Rivières qui ſe trouveront ſur leur paſſage, ſoit à la nâge, ſoit à gué; à ſe raſer la tête ou la barbe. Il eſt permis à d'autres d'uſer de certaines viandes, ou de certains fruits, pourvû qu'ils en mangent ſeuls & ſans témoins. A d'autres, il eſt ordonné de porter une ceinture de la peau d'un certain animal, & liée d'une certaine manière au-deſſus du ventre; d'avoir une corde ſur la tête, au-lieu de bonnet; & de ne pas employer d'autre étoffe que le libongo. Les femmes ne ſont pas moins aſſujetties dans leurs uſages. Les unes doivent aller tête nue; d'autres, ſe revêtir d'une ſeule étoffe; d'autres, porter un pagne de quatre piéces différentes; d'autres, obſerver cette variété dans leur ceinture, &c.

Exemples de ſuperſtition.

☩ [IL n'y a point d'action, de circonſtance, ni même d'attitude, qui ne ſoit ſujette à quelqu'obſervation ſuperſtitieuſe.] Un Négre entre dans une maiſon & ſe place indifféremment ſur le coin d'un lit. S'il eſt averti qu'un homme & une femme y ayent couché la nuit précédente, il doit ſe rendre ſur le champ ☩ chez un Forgeron (*v*), [& lui apprendre ſa faute.] Cet artiſan allume du feu, prend le coupable par le petit doigt de la main gauche, qu'il fait tourner ſur ſa tête, frappe enſuite de ſon marteau deux ou trois fois ſur l'enclume; & ſouffiant ſur les mains jointes de ſon Client, l'abſout par quelques paroles qu'il pro- ☞ nonce à baſſe voix [de la faute qu'il a commiſe en violant, ſans le ſçavoir, les régles qui lui avoient été preſcrites.] Cette cérémonie porte le nom de *Vampa Momba*, c'eſt-à-dire, *Benédiction* ou *Purification* (*x*).

UN homme qui a le malheur de ſe trouver père d'un fils inſenſé, ne doit pas manger d'une certaine partie (*y*) de la chair de bufle; mais s'il a dans la ſuite un enfant plus raiſonnable, il eſt délivré de cette contrainte. Rien n'ap- ☞ proche de la ſoumiſſion des Négres de Loango pour tous ces devoirs [ridicules.] Ils (*z*) ne doutent pas que les Mokiſſos n'ayent le pouvoir de punir rigoureuſement les infractions volontaires. Leurs maladies, leurs pertes, leurs afflictions, ils ne les attribuent qu'à cette cauſe.

PAR le nom de *Mokiſſo*, ils entendent un Etre, qui a le pouvoir de faire du

(*s*) *Angl. Fetiſſo* ou *Feliſſero.* Ce ſont-là des termes Portugais qui répondent à ceux de *Mokiſſo* & de *Ganga* dont les Négres de Congo ſe ſervent. R. d. E.

(*t*) *Angl.* ils leur diſent enſuite que l'Oracle a ordonné par le *Mokiſſo*, qu'on devoit recommander à l'Enfant de ne pas faire telle & telle choſe. R. d. E.

(*v*) l'Original dit de plus, que ces Forgerons ſe tiennent en pleinair, avec leurs Inſtrumens. R. d. E.

(*x*) Ogilby. *ubi ſup.* pag. 513.

(*y*) *Angl.* de la poitrine ou de la tetine. R. d. E.

(*z*) *Angl.* Ils ſont fermement perſuadés *que les Mokiſſos* ont la puiſſance de les faire mourir ou de les punir de quelqu'autre manière, s'ils n'éxécutent pas éxactement les ordres qu'il leur a donné, & les promeſſes qu'ils lui ont faites. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

du bien & du mal, & qui peut communiquer la connoiſſance du paſſé, du préſent & de l'avenir. L'Auteur prétend qu'il y auroit de l'injuſtice à les accuſer proprement d'idolâtrie, parce qu'ils n'ont aucune connoiſſance de Dieu (*a*), ni du Diable; & que (*b*) ſans diſtinction de l'un & de l'autre, ils appellent Mokiſſo tout ce qui a la vertu de produire quelque effet (*c*). Tout ce qu'ils attribuent à ces Agens viſibles eſt le pur ouvrage de leur imagination, ou plûtôt l'action ordinaire des cauſes phyſiques. Qu'un homme de bonne conſtitution mène une vie ſobre [& chaſte] par l'ordre du Mokiſſo, ils attribueront ſa ſanté au Mokiſſo même, [qui lui a preſcrit cette régle,] & non à ſon régime, quoique la ſanté & la force ſoient l'effet naturel de la ſobriété. D'un autre côté, ſi l'art ou la nature rétablit un malade, ils font honneur de ſa guériſon au Mokiſſo. S'il meurt au contraire de ſa maladie (*d*), ils attribuent cet accident à quelque ſortilége, dont le Mokiſſo a permis qu'il ſoit devenu la victime, pour le punir de quelque tranſgreſſion. Ainſi (*e*), conclut l'Auteur, le nom de Mokiſſo n'eſt qu'un vain titre, que la force de la tradition leur fait donner à des cauſes qu'ils ignorent (*f*).

Ce que les Négres entendent par le nom de Mokiſſos.

On veut les juſtifier d'Idolatrie.

L'éxemple des Grands augmentent leur ſuperſtition.

CE qui augmente beaucoup la Superſtition, c'eſt que l'intérêt des Grands, & celui même du Roi, s'y trouve mêlé. L'Auteur confirme cette réfléxion par l'éxemple de la ſœur du Roi, qui n'a pas plûtôt mis au monde l'Héritier de la Couronne, qu'elle eſt obligée d'aller faire ſa réſidence au Village de Kine, & de renoncer à l'uſage de la chair de porc. Lorſque l'enfant (*g*) commence à marcher, on le mene chez le *Moanſa*, [ou le Grand Prêtre, qui l'ayant comblé de bénédictions miſtérieuſes,] lui interdit l'uſage du Fruit nommé *Kola* en compagnie, quoiqu'il lui laiſſe la liberté d'en manger ſeul. Enſuite il eſt mené au *Gangaſimeka*, (*b*) [autre Prêtre d'un rang diſtingué,] qui lui défend de manger aucune eſpéce de volaille, s'il ne l'a tuée ou préparée lui-même, & qui lui ordonne d'enterrer ſes reſtes. (*i*) A meſure qu'il avance en âge, & qu'il habite les Villes par leſquelles il s'approche de la Couronne, il conſulte d'autres Prêtres, qui lui font faire de nouveaux progrès dans la doctrine des Mokiſſos. Enfin, lorſqu'il monte ſur le Trône, il paſſe

(*a*) *Angl.* n'y d'aucun malin Eſprit. Ils n'ont pas même de Nom particulier pour déſigner le Diable. R. d. E.

(*b*) *Angl.* tout ce qui a une Puiſſance ſupérieure. R. d. E.

(*c*) D'où peut donc procéder cette Intelligence, & cette puiſſance ſupérieure, qu'ils ſuppoſent ſe trouver dans le *Mokiſſo*?

(*d*) *Angl.* de Vieilleſſe, où par quelqu'autre accident ils croient qu'il a été tué par quelque ſortilége &c. R d. E.

(*e*) *Angl.* tout cela nous fournit une preuve frappante de la force de la Tradition lorſqu'elle eſt autoriſée par l'éxemple, & ſur-tout par celui des Grands. R. d. E.

(*f*) On ne ſçait ici dans quelle vûe l'Auteur veut juſtifier les Négres d'Idolatrie. Mais ſon raiſonnement ſuppoſeroit qu'il n'y a de vrais Idolâtres que ceux qui connoiſſant le vrai Dieu, ſe feroient d'autres objets d'Adoration; ce qui eſt contraire à toutes les idées reçues. *Cette remarque du Traducteur n'eſt point dans l'Original mais on y trouve à la place celle qui ſuit.* Cependant cet Auteur de même que les autres, donne à leurs *Mokiſſos* le nom d'Idoles ou de Diables. Cette contradiction fait bien voir combien on doit être ſur ſes gardes en liſant les Ecrivains qui traitent de la Religion des Pays étrangers. Car généralement parlant, leur ignorance ou leurs préjugés ſont cauſe qu'ils nous en donnent de très fauſſes idées. R. d. E.

(*g*) *Angl.* eſt devenu grand R. d. E.

☞(*h*) Dans cet endroit, & dans pluſieurs autres, cette Relation eſt fort obſcure, & défectueuſe, ſoit par rapport au ſens, ſoit par rapport aux Noms. C'eſt la faute du Collecteur ou du Traducteur.

(*i*) Cet Article eſt inintelligible dans l'Original, par la raiſon alleguée dans la remarque précédente, le Lecteur en jugera, l'Anglois traduit mot à mot porte ce qui ſuit. Lorſqu'il

ROYAUME DE LOANGO.

paſſe pour conſommé dans leurs miſtéres, & preſqu'égal à eux par la ſublimité de ſes connoiſſances.

Noms des principaux Mokiſſos.

TOUS les Prêtres du Pays, que la plûpart des Voyageurs ne diſtinguent point des Sorciers, ſont confondus ſous le nom de *Gangas* ou d'*Engangas*. Ils y joignent le titre du Mokiſſo qu'ils ſervent particuliérement. Ainſi, les plus célebres ſont les Gangas *Thiriko*, *Boſibatta* (*k*), *Kikoko* (*l*), *Bombo*, *Makemba*, *Makongo*, *Negmi*, *Koſſi*, *Kimaya*, *Inyami*, *Kitouba*, *Panſa Pongo*, *Manſi*, &c. (*m*).

Thiriko.

THIRIKO eſt [une grande Ville, ou, ſi l'on veut,] un grand Village, à quatre lieuës de Boayre (*n*), du côté du Nord. Le Mokiſſo de ce lieu, qui eſt logé dans un Temple fort ſpacieux, a la figure humaine. Son Ganga eſt le Seigneur de la (*o*) Ville. Chaque jour au matin il célébre le Service de l'Idole par des prières & des conjurations miſtérieuſes. [Un jeune Garçon placé près de lui fait les réponſes néceſſaires.] Il ne manque point de lui recommander, à haute voix, la ſanté du Roi & de la Maiſon Royale, la proſpérité de l'Etat, celle des moiſſons, le progrès du commerce & le ſuccès de la péche, (*p*) Tous les aſſiſtans battent des mains, pour joindre leurs vœux aux ſiens & pour rendre honneur à leur Grand Mokiſſo.

Boſibatta.

AU Temple de *Boſibatta*, le Ganga ne paroît jamais ſans un nombreux cortége (*q*) d'Inſtrumens & de danſeurs. Mais ſon principal ornement conſiſte dans une grande beſace de peau de Lion qu'il porte autour du cou. Elle eſt remplie de petites cornes, de coquilles, de petites pierres, de ſonnettes [de fer,] de clés, de haillons, de dents, de poils, d'ongles de Daims blancs [appellés *Doendus*,] &c. Au dehors, elle eſt ornée de plumes, de petites cordes & de bandelettes d'étoffe. Sur les deux épaules, elle ſoutient deux paniers remplis de coquilles, de plumes, de petits crochets de fer, & d'une herbe apportée de quelques montagnes éloignées, dans la tige de laquelle le Ganga fait entrer du vin, qu'il donne à boire aux femmes groſſes & aux malades.

Simplicité des dévots Négres.

LA ſimplicité de quelques Négres parut fort riſible à l'Auteur. En voyageant (*r*) pour le commerce, ils portoient, dans une marche de quarante ou cinquante milles, un ſac rempli de toutes ces miſérables reliques, qui peſoit quelquefois dix ou douze livres. Quoique ce poids, joint à leur charge, fût capable d'épuiſer leurs forces, ils ne vouloient pas convenir qu'ils en reſſentiſſent

vient à *Salati* Il a d'autres Mokiſſos, & en plus grand nombre; & de même dans *Bokke* & Kaye, juſqu'à ce qu'on le porte au Roi. Il eſt alors avancé en toute puiſſance, & en toute ſageſſe comme ayant atteint par ſon Imagination l'activité de l'Intelligence des *Mokiſſos*. Les Auteurs Anglois ajoutent dans une remarque, que *Sallari*, eſt mis-là pour *Salilag*, & que cela ſe rapporte à la coutume d'éloigner tous ceux qui ont des prétentions à la Couronne. Ils avertiſſent auſſi qu'au-lieu de *juſqu'à ce qu'on le porte au Roi*, il doit y avoir *juſqu'à ce qu'il parvienne à la Couronne*, en quittant la Ville de *Kay* pour aller demeurer à *Loango* R. d. E.

(*k*) *Angl. Boëſibatta.* R. d. E.

(*l*) *Kikokoo.* ou *Kizokoo.* C'eſt de cette manière que l'Auteur l'écrit ici, quoique dans la ſuite il écrive, *Kikokoo.*

(*m*) Ogilby, pag. 514.

(*n*) C'eſt ſans doute la Ville de Loango, dont l'ancien nom étoit *Boori* [ou *Boayre*].

(*o*) *Angl.* du Village. R. d. E.

(*p*) *Angl.* Lorſqu'il en eſt à l'Article de la Santé, & de la longue Vie du Roi tous les aſſiſtans battent des mains, pour applaudir & pour témoigner leur Zèle. R. d. E.

(*q*) *Angl.* de Tambours, de Chanteurs &c. R. d. E.

(*r*) *Angl.* dans le Pays. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

tiſſent la moindre fatigue. Au contraire, ils aſſûroient l'Auteur que ce précieux fardeau ſervoit à rendre l'autre beaucoup plus léger (*s*).

Dévotions publiques.

LEURS dévotions publiques ſont également inſenſées & ridicules. Elles commencent toûjours par l'expoſition d'un ſac de bijoux [ſacrés, tel qu'on vient de le dépeindre.] Enſuite le Ganga s'aſſied ſur une natte, ſe bat les genoux avec une petite bourſe de cuir, en faiſant ſonner quelques grelots de fer, qu'il porte toûjours entre les doigts; frappe enſuite ſur ſa poitrine, ſe peint ſucceſſivement les paupiéres, le viſage & d'autres parties du corps, de blanc & de rouge, avec des mouvemens & des grimaces étranges, tantôt levant, tantôt baiſſant la voix, & répétant par intervalles le mot *Mariomena*, auquel toute l'aſſemblée répond le mot *Ka*. Après cette comédie, qui dure aſſez long-tems, le Ganga paroît hors de lui-même; on eſt obligé de (*t*) lui tenir les bras, pour arrêter ſes tranſports. Mais par l'aſperſion d'une eau fort aigre, qu'on exprime de quelques plantes, cette aliénation d'eſprit ceſſe. Il déclare ce qu'il vient d'apprendre du Boſibatta (*v*), c'eſt-à-dire, la réponſe qui convient aux demandes de l'adorateur (*x*). [Mais les fourberies de ces Prêtres ſont en ſi grand nombre que le détail en ſeroit infini].

Mokiſſo-Kikokko.

KIKOKKO (*y*) eſt une ſtatue de bois noir, qui repréſente un homme aſſis. Le lieu de ſon culte eſt la Ville de *Kinga*, ſituée à quelques milles de la Côte, & célébre par un cimetière public. On attribue mille vertus à cette Idole. Elle préſerve de la mort. Elle (*z*) garantit des ſortiléges. Elle force les morts de ſortir du tombeau pendant la nuit, pour ſervir à la pêche & pour aider au mouvement des canots. Auſſi-tôt que le jour paroît, elle les fait rentrer dans leurs demeures ſouterraines [avec d'autres fables de cette nature] (*a*). Quelques Matelots Portugais eurent la hardieſſe d'enlever, dans les ténébres, l'Idole Kikokko, & de la tranſporter ſur leur Vaiſſeau. [L'allarme & la douleur furent extrêmes dans le Canton. Son abſence ou ſa perte fut pleurée long-tems par un deuil public.] Cependant le même Vaiſſeau étant revenu ſur la Côte, les Matelots n'oſérent débarquer ſans avoir reſtitué l'Idole. Ils prirent le tems de la nuit pour la replacer ſecrétement dans ſon Temple. Mais (*b*) comme ils s'étoient fait un jeu de lui caſſer la tête & les bras, ils clouérent au corps les parties qui ſe trouvoient ſéparées. Le jour ſuivant, à la vûe du Mokiſſo, le bruit ſe répandit parmi les Négres qu'il avoit fait le voyage du Portugal, (*c*) pour leur amener un Vaiſſeau chargé de Marchandiſes. [A la vérité ils eurent peine à comprendre pourquoi il paroiſſoit ſi maltraité dans une partie de ſes membres; mais ils attribuérent ce déſordre aux fatigues d'un long voyage.] Quelque tems après, il arriva qu'un Bâtiment Portugais heurta contre les Roes de Loango, [& manqua de périr par une large voie d'eau.] Ils publiérent (*d*) auſſi-tôt que les

Il eſt enlevé par les Portugais.

(*s*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 515.
(*t*) de le retenir. R. d. E.
(*v*) Ou plûtôt du *Mokiſſo* du *Boeſi-batta*.
(*x*) *Angl.* & ce qu'il faut faire en cas de Vol, de Maladie &c. R. d. E.
(*y*) Battel l'appelle Chikokko.
(*z*) *Angl.* Elle empêche que les Sorciers, ou *Dooyes*, comme ils les appellent, ne leur faſſent du mal. R. d. E.
(*a*) Ogilby, pag. 515.
(*b*) *Angl.* comme un de ſes bras, & ſa tête s'étoient caſſés en chemin. R. d. E.
(*c*) *Angl.* & qu'il y avoit été tranſporté ſur un Vaiſſeau &c. R. d. E.
(*d*) *Angl.* Ils crièrent que Kikokoo avoit briſé ce Vaiſſeau, parce que les Portugais lui avoient enfoncé un Clou dans la tête. R. d. E.

Digitized by Google

les Portugais étoient punis, pour n'avoir pas pris plus de ſoin de Kikokko dans leur Pays; & qu'en briſant leur Vaiſſeau, il leur avoit bien rendu le clou qu'ils lui avoient enfoncé dans la tête.] [C'eſt ainſi qu'on leur apprend, (comme l'Egliſe Romaine le fait à ſes Bigots,) à défendre en toutes rencontres l'honneur de leurs Images, & à faire de fauſſes applications des événemens, pour les affermir dans leur croyance]. ROYAUME DE LOANGO.

LES fêtes qu'on célébre à l'honneur de *Bombo* ſont remarquables par un grand nombre de tambours, qui demeurent placés à terre, & ſur leſquels on bat des mains & des pieds. Dans ces aſſemblées, les filles du Canton danſent avec des mouvemens & des attitudes ſi extraordinaires, qu'on les croiroit folles ou furieuſes. Elles chantent certains vers, qui doivent être fort obſcénes, s'ils le ſont autant que leurs geſtes & leurs poſtures. Leur tête eſt couverte de plumes de toutes ſortes de couleurs, & le reſte du corps bizarrement paré. Elles ont à la (*e*) main une eſpéce de creſſelle, peinte de rouge & de blanc, qui augmente leurs tranſports par la confuſion & par le bruit. Mokiſſo-Bombo, & ſes fêtes.

MAKEMBA [ou *Malemba*] eſt un Mokiſſo fort révéré, parce qu'il préſide à la ſanté du Roi. Il conſiſte dans une natte d'un pied & demi quarré, avec une bande au ſommet, d'où pendent de petits paniers, des plumes, des coquilles, des tuyaux de caſſe [ſéchés,] des os, des ſonnettes [de fer] & d'autres bagatelles peintes en rouge avec le jus du *Takol*. Les fêtes de cette Idole n'admettent que de petits tambours, ſur leſquels des enfans battent avec les mains. (*f*) Enſuite le Ganga prend avec un goupillon de l'eau colorée de Takol, dont il arroſe le Roi & toute la Nobleſſe, en chantant une hymne convenable aux circonſtances. [La Nobleſſe qui aſſiſte à cette cérémonie reçoit auſſi de la même eau. Elle a enſuite l'honneur de reporter *Malemba*, ſon pot ſon goupillon &c, & de remettre le tout à ſa place.] Mokiſſo-Makemba.

LE Mokiſſo *Makongo* eſt honoré avec des creſſelles, des tambours, de petits paniers d'ozier & des hameçons de pêche, teints en rouge. Le Mokiſſo *Mimi* (*g*) eſt renfermé dans une petite hute, environnée de Bananiers & d'autres arbres. Cette Idole n'eſt qu'un (*h*) tronc, aſſez élevé, ſur lequel on place un (*i*) ſac rempli de toutes les eſpéces de bijoux qu'on a déja nommées. Le principal eſt un (*k*) collier de verre, ſurchargé de petites coquilles de Mer, du milieu deſquelles pend une piéce de bois creux, ſur laquelle on frappe [reſpectueuſement.] Un Négre qui a paſſé la nuit précédente avec une femme, n'oſe toucher au Mokiſſo Mimi (*l*). Mokiſſo Makongo. Mokiſſo-Mimi.

LE Mokiſſo *Koſſi* eſt un ſac, orné de cornes, & rempli de terre blanche. Son Service eſt célébré avec des creſſelles, de longues gaules, des chants nocturnes, des proſtrations, [des ablutions, des crachemens, des acclamations,] des bagues & des bandelettes [qu'ils ſe mettent autour du corps &c.] Il garantit de la foudre & des autres feux du Ciel, [& prévient les maladies.] Mokiſſo. Koſſi.

LE Mokiſſo de Kimaya, Ville fort proche de Loango (*m*) conſiſte dans une multitude Mokiſſo-Kimaya.

(*e*) *Angl.* à chaque main. R. d. E.
(*f*) *Angl.* on tire enſuite hors d'un pot, avec un goupillon, de l'eau conſacrée & teinte de *Takol* dont on arroſe le Ganga & le Roi. R. d. E.
(*g*) Dans un autre endroit l'Auteur écrit *Nyimi*.
(*h*) *Angl.* qu'une eſpéce de Trône. R. d. E.
(*i*) *Angl.* une Corbeille. R. d. E.
(*k*) *Angl.* Bracelet. R. d. E.
(*l*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 516.
(*m*) Ogilby écrit *Boarye*; c'eſt ſans doute *Loango*.

ROYAUME DE LOANGO.

multitude de vieux pots caſſés, & de blocs pourris qui leur ſervent de couvercles, avec quelques haillons [dont ils ſont ornés.] Cette Idole fait une triſte figure. Le Ganga porte dans ſes mains une boëte blanche, dont il fait divers tours d'adreſſe. Il ſouffle dans ſes mains, il étend les bras (*n*), il s'aſſied ſur une peau, & preſcrit des remédes aux malades qui viennent le conſulter (*o*), Koſſi fait tomber la pluie depuis le mois de Décembre juſqu'au mois de Mai, c'eſt-à-dire, dans la ſaiſon où les pluies ſont régulières. Il préſide à la Mer, à la péche, aux canots [& à pluſieurs autres choſes.] Son (*p*) pouvoir a tant d'étendue, qu'on ne le croit point inférieur à celui de Kikokko même.

Mokiſſo-Inyami.

INYAMI eſt [un grand Village,] à ſix milles au Sud de Loango. Son Mokiſſo (*q*) à la figure humaine. Mais quoiqu'il ſoit placé dans un Temple, le principal lieu de ſon culte eſt une colline ronde, ſur la route de Loango, à l'Eſt. Perſonne n'a le privilége d'y paſſer en voiture. On la traverſe à pied, dans la crainte d'offenſer l'Idole par une profanation. Le Mokiſſo de *Kitouba* eſt une groſſe creſſelle de bois, ſur laquelle les Négres font ſerment de n'emploier aucun ſortilége pour cauſer des maladies ou d'autres déſordres. Celui de Panga eſt un bâton, de la forme d'une hallebarde, avec une tête de ſculpture, & peinte en rouge. Celui de Pongo eſt un panier, rempli de bagatelles, & couvert [de *Simbos*] & de petits ouvrages de ſculpture.

Kitouba.

Mokiſſo-Moanzi.

ENFIN, le Mokiſſo de *Moanzi*, [qui eſt un des plus célébres,] conſiſte dans un pot enſeveli ſous terre, entre quelques arbres, & ſurmonté d'une fléche, qui ſoutient au dehors une corde tendue, d'où pendent quantité de feuilles, [qu'on a ſoin de renouveller lorſqu'elles commencent à flétrir.] Ceux qui obtiennent la faveur de voir ce reſpectable pot, doivent porter un bracelet de cuivre, & ne jamais manger de kola en compagnie. L'Auteur ajoute que le nombre des Mokiſſos & des Gangas eſt infini (*r*).

(*n*) *Angl.* Il ſe donne des coups ſur les bras, & ſur le nombril. R. d. E.

(*o*) *Angl.* C'eſt un Médecin admirable pour ceux qui ſe portent bien. R. d. E.

(*p*) *Angl.* il ſe vante d'être égal à Kikoko même. R. d. E.

(*q*) *Angl.* eſt une grande Image placée dans une hute. R. d. E.

(*r*) Ogilby, dans ſa Deſcription de l'Afrique, après Dapper, pag. 517.

CHAPITRE II.

Deſcription du Royaume de Congo.

§. I.

Ses Limites, ſon Etendue, ſes Rivières & ſes Montagnes.

Bornes de Congo, ſuivant Lopez.

LOPEZ paroît s'être attaché ſoigneuſement à fixer les bornes du Royaume de Congo [proprement dit;] mais s'arrêtant trop aux détails, il tombe ſouvent dans la confuſion. Le Royaume de Loango, dit-il, le borne au Nord. Cependant il lui donne en même-tems, pour limite, une ligne tirée du

du Cap Ste. Catherine, juſqu'à la jonction de la Rivière de Vamba avec celle de Zaire; c'eſt-à-dire, un eſpace de ſix cens milles, dans lequel Loango même eſt renfermé. Suivant le meme Auteur, Congo eſt borné à l'Eſt par la montagne de criſtal, qui s'étend au Sud depuis l'embouchure de la Vamba, juſqu'aux montagnes du Soleil, [ou *Serras de Sol*,] à la gauche deſquelles s'élèvent celles de Nitre. Enſuite, lui faiſant traverſer la Rivière de *Berbela*, qui deſcend du Lac *Akbelonda*, il fait finir ſes bornes Orientales au point du Sud, dans une longueur d'environ ſix cens milles (*a*). ROYAUME DE CONGO.

SES bornes au Sud commencent aux (*b*) montagnes de *Plata*, où finiſſent ſes limites de l'Eſt, & s'étendent juſqu'à la Baye des vaches, [ou *Baia das Vaccas*,] c'eſt-à-dire, l'eſpace de quatre cens cinquante milles, juſqu'à la Côte maritime. Lopez ajoute que cette ligne méridionale diviſe le Royaume d'Angola, [par le milieu] & laiſſe au Sud les montagnes d'argent, au-delà deſquelles eſt le Royaume de *Matama* (*c*) ou de *Mataman*. Mais cette Diviſion convient plûtôt au Royaume de Benguela qu'à celui de Congo.

DEPUIS l'embouchure de la Rivière de *Koanza* ou *Quanza*, [au Nord] juſqu'à la Rivière de *Barreras Vermelhas*, on compte trois cens ſoixante-quinze milles. La ſeconde de ces deux Rivières tire ſon nom des ruines de pluſieurs Rochers, qui, étant minés par la Mer, laiſſent voir dans leurs débris une apparence de rougeur. De là vers l'Eſt en ligne droite, les terres de Congo s'étendent l'eſpace de quatre cens cinquante milles. De là au Sud, en traverſant d'autres montagnes de criſtal que celles qu'on vient de nommer, les montagnes de Nitre & la Rivière de Berbela [ou de Verbela] au pied des montagnes d'argent, & montant juſqu'au Lac d'Akhelonda, on compte environ cinq cens milles. Enfin, depuis ce Lac, en ſuivant la Rivière de Koanza, qui en ſort, juſqu'à ſon embouchure, il y a trois cens ſoixante milles. Ainſi, toute la circonférence de Congo eſt de dix-huit cens quatre-vingt-cinq milles. Sa plus grande largeur commence au Cap *Padron*, à l'embouchure de la Rivière de Zaire, & n'a pas moins de ſix cens milles juſqu'aux montagnes de criſtal, où elle finit (*d*). Grandeur de ſa circonférence.

[TELLE eſt la Deſcription de Lopez.] Mais, ſuivant les meilleures idées auxquelles on s'attache aujourd'hui, le Royaume de Congo, proprement dit, eſt borné au Nord par ceux de Loango & de Makoko ou d'Ankiko, dont il eſt ſéparé par la Rivière de Zaire; à l'Eſt, par Makoko & Matamba; au Sud, par Benguela; à l'Oueſt, par l'Océan. Sa ſituation eſt entre le ſecond & l'onzième degré de Latitude du Sud, & entre le trente-deuxième & le quarante-unième degré de Longitude Orientale. Du Nord au Sud, ſa longueur eſt de cinq cens ſoixante milles; & ſa largeur de l'Oueſt à l'Eſt, d'environ quatre cens vingt milles. Idées reçûes ſur les limites & l'étendue de Congo.

ANCIENNEMENT le Royaume de Congo avoit beaucoup plus d'étendue. Il comprenoit les Pays d'Abundos, de Matama, de Quizama, d'Angola, de Kakongo; [les Royaumes] de Kongere, d'Amdera, de Pangelungos, d'Anzikos (*e*), d'Anzikana & de Loango, qui en ont été ſéparés dans la ſuite des tems. Ce qu'il étoit autrefois.

LES

(*a*) Dans la Relation de Pigafetta, pag. 30. & ſuivantes.

(*b*) *Angl.* aux *Serras* de *Plata*, ou Montagnes d'Argent. R. d. E.

(*c*) Pigafetta pag. 43.

(*d*) *Ibid* pag. 58.

(*e*) *Ibid.* Mais il ſemble qu'Anzikos n'eſt que le nom des Habitans d'Anzikana.

ROYAUME DE CONGO.

Montagne de criſtal & du Soleil.

LES montagnes de criſtal tirent ce nom de la quantité de toutes ſortes de criſtaux qui s'y trouvent. Elles ſont grandes, hautes & déſertes au ſommet. Les montagnes du Soleil ne doivent leur nom qu'à leur hauteur, [qui les approche en quelque ſorte de cet aſtre.] Il n'y tombe jamais de nége, & l'on n'y voit aucun arbre (*f*).

Rivières de Congo.

LE Royaume de Congo eſt arroſé par un grand nombre de Rivières, dont les principales, du Nord au Sud, ſont celles de *Zaire*, de *Lebueda* (*g*), d'*Ambriz*, d'*Enkokoqué-Matari*, de *Loze*, d'*Onza*, de *Libongo*, de *Danda*, de *Bengo*, & de *Koanza* ou *Quanza*.

La Lelunda.

LA Rivière de *Lelunda*, dont le nom ſignifie *Truite*, ſort du Lac d'Akhelonda, comme celle de *Koanza*. Dans ſon cours, après avoir reçû une autre Rivière qui vient du grand Lac, elle paſſe au pied de la montagne où S. Salvador eſt ſitué (*b*); mais elle eſt ſi baſſe, en toute autre ſaiſon que celle des pluies, qu'il eſt aiſé de la traverſer à pied (*i*). Depuis la montagne, elle coule à l'Oueſt [Sud-Oueſt,] par une infinité de détours, juſqu'à la Mer, & s'y jette impétueuſement dans le tems des pluies; mais à ſon embouchure même, elle a ſi peu d'eau dans d'autres tems, (*k*) que les plus petits Vaiſſeaux ne la traverſeroient pas ſans riſque. Les Négres la fréquentent dans leur canots, au hazard d'être dévorés par les Crocodiles, [qui s'y raſſemblent en fort grand nombre] (*l*).

L'Ambriz.

L'AMBRIZ offre un bon Port à ſon embouchure. Elle ſort auſſi du Lac d'Akhelonda, & paſſe à quatre lieuës de S. Salvador (*m*). Pigafetta la place à ſix degrés de latitude du Sud, & la repréſente comme une Rivière grande & poiſſoneuſe, mais dont l'embouchure eſt fermée par quantité de Rocs, qui n'en permettent l'accès qu'aux petites Barques. Ses eaux paroiſſent toûjours bourbeuſes; ce qui vient uniquement de la rapidité de ſon cours. [Elle borne le Duché de *Bamba*.] A trente milles de la Côte, on la traverſe ſur une eſpéce de ponton, où les Voyageurs payent quelques droits au Roi de Congo pour leur paſſage. La rive du Sud eſt habitée par un grand nombre de Pêcheurs & d'autres Négres, qui fabriquent du ſel, en faiſant bouillir l'eau de la Mer dans des vaiſſeaux de terre. Il eſt noirâtre & rempli de ſable; mais le commerce n'en n'eſt pas moins conſidérable à Pambi & dans d'autres lieux.

L'Enkokoqué-Matari.

L'ENKOKOQUÉ-MATARI eſt une Rivière de peu d'uſage, parce que [dans toute l'étendue de ſon lit, comme] à ſon embouchure, elle eſt remplie de grandes Baſſes & de Bancs de ſable, qui laiſſent à peine un paſſage libre aux canots. [Ses eaux ſont d'ailleurs ſi baſſes qu'elle pouroit à peine porter une Barque.] Sa ſource eſt inconnue aux Européens, [& Lopez même paroît l'avoir ignorée.]

La Loze.

LA *Loze* ne mérite que le nom de [médiocre] ruiſſeau. Mais quoiqu'elle n'ait point de Port à ſon embouchure, elle eſt navigable pour les canots. A vingt milles de la Mer, elle a, comme l'Ambriz, un Ponton, où les droits du paſſage ſe payent au Duc de Bamba (*n*).

L'ONZA

(*f*) Pigafetta, ubi ſup. pag. 38.
(*g*) *Angl.* Lelunda. R. d. E.
(*b*) Deliſle, dans ſa Carte de Congo, lui fait prendre ſa ſource au pied de la montagne.
(*i*) Pigafetta, ubi ſup. pag. 26.
(*k*) *Angl.* que les Vaiſſeaux d'un certain rang ne peuvent point y paſſer. R. d. E.
(*l*) Ogilby, ubi ſup. pag. 527.
(*m*) Pigafetta, ubi ſup.
(*n*) Ogilby, pag. 528.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Garrisi Aula
Napoli

Digitized by Google

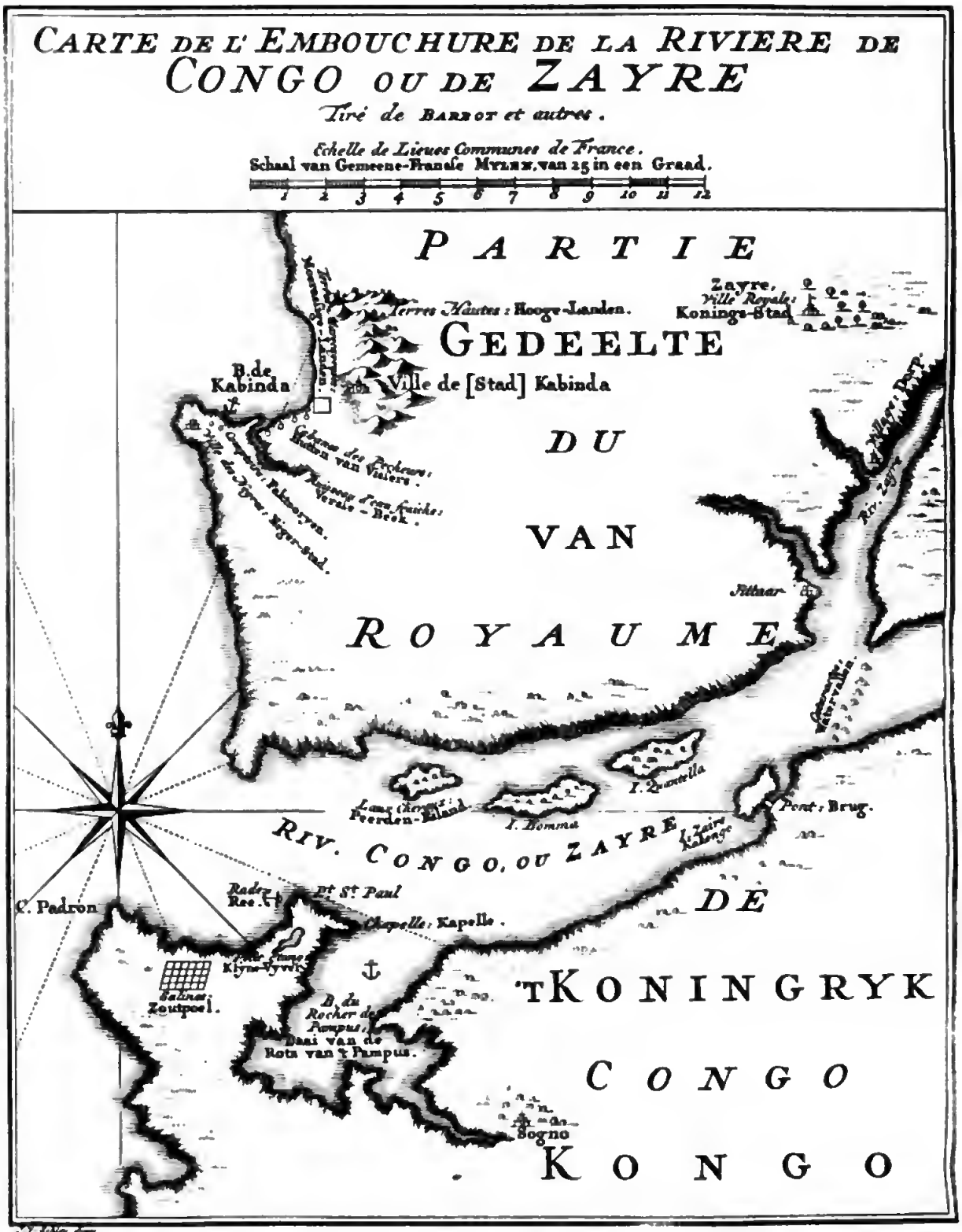

KAART van den MOND der Riviere KONGO, of ZAYRE, getrokken uit BARBOT en anderen.

ROYAUME DE CONGO.

L'ONZA ou l'*Onzoni* offre un Port, [ou une petite Rade,] à ſon embouchure; mais loin d'être navigable au-delà, elle [eſt ſi peu profonde qu'elle] peut être paſſée à gué dans preſque toute ſon étendue.

L'Onza, ou l'Onzoni.

LA Rivière de *Libongo*, que Lopez nomme *Lemba*, n'a ni Port, ni profondeur pour recevoir les moindres Vaiſſeaux.

La Libongo ou la Lemba.

LA *Danda* eſt une grande Rivière, qui reçoit des Bâtimens de cent tonneaux. On ne trouve jamais moins de cinq ou ſix pieds d'eau à ſon embouchure. Mais elle eſt infeſtée de Crocodiles & de Chevaux-Marins, [ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit fort poiſſoneuſe.] Le Pays qu'elle arroſe eſt très-fertile; haut par intervalles, du côté du Sud; & bas au Nord, dans une largeur d'environ deux milles (*o*).

La Danda.

LA *Bengo*, qu'on prend pour une branche de la Danda, eſt encore une grande Rivière, qui reçoit des Barques l'eſpace de quarante milles, & qui, malgré ſes Bancs de ſable, (*p*) n'a pas moins de ſept ou huit pieds d'eau à ſon embouchure. Sa ſource eſt fort éloignée, & ſes inondations ſi violentes dans la ſaiſon des pluies, c'eſt-à-dire, aux mois de Mars, d'Avril & de Mai, qu'elle entraîne d'un côté une grande partie de la rive, qui ſe joint à l'autre, ou que la rapidité du courant porte juſqu'à la Mer (*q*).

La Bengo.

LA Rivière de *Quanza* ou *Koanſa* ſort du petit Lac d'Akhelonda, qui eſt formé par une autre Rivière ſortie d'un grand Lac [qui eſt la principale ſource du Nil] (*r*). Elle a deux milles de largeur à ſon embouchure. Les Barques y remontent l'eſpace de cent milles; mais elle eſt ſans Port [du côté de la Mer.]

La Quanza.

LE Royaume de Congo n'a pas de plus belle & de plus grande Rivière que celle de Zaire. Merolla prétend qu'elle doit ſon nom à l'ignorance des premiers Européens [qui en firent la découverte.] En arrivant, dit-il, il (*s*) demanda aux Habitans comment ſe nommoient le Pays & la Rivière. Ceux-ci, qui ne les entendoient pas, répondirent dans leur langue, *Zeroco*, qui ſignifie, *Je ne puis vous entendre*: d'où les Portugais formèrent le nom de Zaire (*t*). Ils plantèrent ſur une des pointes de ſon embouchure une belle croix de marbre, qui fut enſuite abatue par les Hollandois (*v*). Cependant il en reſtoit encore une partie du tems de l'Auteur; & l'on découvroit aiſément, ſur la baſe, les armes du Roi de Portugal, avec une inſcription en caractères gothiques, qui ne ſe liſoit pas ſi facilement (*x*).

Grandeur de la Rivière de Zaire.

CETTE fameuſe Rivière tire ſes eaux, ſuivant Lopez, de trois différens Lacs; l'un ſe nomme *Zambre*; l'autre *Zaire*; & le troiſième, qui eſt auſſi la ſource du Nil, [à ce qu'on ſuppoſe.] Mais le plus grand de ces trois Lacs eſt celui de Zambre, d'où le même Auteur fait ſortir [le Nil, le Zaire &] toutes les grandes Rivières qui arroſent l'Afrique [de tous côtés.] (*y*). Merolla

D'où elle tire ſa ſource.

(*o*) Ogilby & Pigafetta, ubi ſup.
(*p*) *Angl.* a quelques-fois R. d. E.
(*q*) Ogilby, pag. 528.
(*r*) Pigafetta, pag. 21.
(*s*) *Angl.* ils demandèrent. R. d. E.
(*t*) Cette étymologie paroît forcée. Il eſt plus naturel de la tirer de *Zairi*, Ville à dix-huit ou vingt lieuës de ſon embouchure.
(*v*) Il y a dans l'Original que ce fut par envie que les Hollandois mirent en piéces cette croix. Merolla, remarquent les Auteurs Anglois dans une parenthéſe, auroit du dire que ce fut le zéle ou l'indignation qui les y engagea. R. d. E.
(*x*) Merolla pag. 609.
(*y*) Pigafetta, pag. 27. & Ogilby, pag. 526.

ROYAUME DE CONGO.

rolla obſerve, ſur le témoignage commun des Négres, que la Rivière de Zaire ſort d'un vaſte amas d'eau dans le Royaume de Matamba; & (z) que la même ſource produit le Nil, qui prend ſon cours vers l'Egypte (a). Il ajoute qu'on voit dans ce grand Lac pluſieurs ſortes de monſtres, entre leſquels il s'en trouve un de figure humaine, ſans autre exception que celle du langage & de la raiſon. Le Pére François de Pavie, Miſſionnaire Capucin, qui faiſoit ſa réſidence dans le Pays de Matamba, rejettoit toutes ces hiſtoires de monſtres, comme autant de fictions des Négres. Mais la Reine de Singa, informée de ſes doutes, l'invita un jour à la peche. A peine eut-on jetté les filets, qu'on découvrit ſur la ſurface de l'eau, treize de ces poiſſons monſtrueux. Il fut impoſſible d'en prendre plus d'un. C'etoit une femelle [qui étoit pleine] La couleur de ſa peau étoit noire; ſes cheveux longs de la meme couleur; ſes (b) ongles d'une longueur ſingulière. Merolla conjecture qu'ils lui ſervoient à nager. Elle ne vecut que vingt-quatre heures hors de l'eau; & dans cet intervalle elle refuſa toutes ſortes de nourriture (c).

Monſtres Marins de figure humaine.

Rivières qui tombent dans la Zaire.

EN traverſant le Royaume de Congo, la Rivière de Zaire reçoit pluſieurs Rivières, qui donnent beaucoup de facilité aux Habitans pour le commerce intérieur. On nomme premièrement l'*Umbre*, que d'autres appellent *Vambe* & *Vambeſe* (d), & qui ſortant, dit-on, d'une montagne de la Nigritie, vient tomber au Sud de la Zaire. 2. La *Brankare* ou la *Lankare*, qui, ſuivant Lopez, ſe joint à la Zaire ſur les limites Orientales de Pongo, aſſez près [du pied] des montagnes de criſtal. 3. La *Verbele* ou la *Barbele*, qui vient du meme Lac d'où l'on ſuppoſe que ſort le Nil, & qui, traverſant enſuite le Lac Akhelonda (e), ſe jette dans la Zaire quelques lieuës au-deſſous de la Ville de Pango, après avoir baigné ſes murs (f).

Largeur de la Zaire à ſon embouchure.

LOPEZ donne vingt-huit milles de largeur à l'embouchure de la Rivière de Zaire. Elle entre avec tant d'impétuoſité dans l'Ocean, qu'à trente ou quarante milles de la terre, & quelquefois à quatre-vingt, ſes eaux ſe conſervent fraîches. Les Matelots en boivent à cette diſtance, & les reconnoiſſent à leur épaiſſeur. Cependant elle n'eſt navigable, [pour de grandes barques,] que l'eſpace d'environ vingt-cinq milles (g), au-delà deſquels étant reſſerrée par des Rochers, elle tombe avec un bruit qui ſe fait entendre à ſept ou huit milles. Les Portugais ont donné à ce lieu le nom de *Cachivera*, c'eſt-à-dire, chute ou cataracte (h).

MEROLLA donne dix lieuës de large à l'embouchure de la Zaire, quoique d'autres Ecrivains, dit-il, ne lui en donnent pas moins de trente. Mais ils renferment dans cette étendue l'embouchure d'un autre bras de la même Rivière qui n'eſt pas éloigné du premier. Les eaux de la Zaire, ajoute-t-il, ont quelque choſe de jaunâtre qui les fait diſtinguer de celles de la Mer à plus de

(z) *Angl.* & qu'elle ſe partage en deux grandes branches, dont l'une s'appelle Zaire, & l'autre qui prend ſon cours vers l'Egypte eſt le Nil. R. d. E.

(a) L'ignorance de l'Auteur paroît extrême; car on ſçavoit long tems avant la date de ſon voyage, que la ſource du Nil eſt fort loin de là.

(b) *Angl.* elle avoit de grands ongles, & de fort longs doigts. R. d. E.

(c) Voyage de Merolla, pag. 610.

(d) *Angl.* Vambere. R. d. E.

(e) *Angl. Aquilunda.* R. d. E.

(f) Ogilby, *ubi ſup.*

(g) Il ſemble par la ſuite qu'il y ait ici quelqu'erreur.

(h) Pigafetta, *ubi ſup.*

de trente lieuës de la Côte. Ce fut cette différence qui donna lieu à la découverte du Royaume de Congo. Dom Diego de Ceno, que Jean II. Roi de Portugal avoit envoié dans cette vûe, [avec une flotte] n'eut pas de ſigne plus certain pour juger qu'il approchoit de la terre, que la qualité des eaux de la Zaire (*i*).

ROYAUME DE CONGO.

Comment le Royaume de Congo fut découvert.

DAPPER ne donne que trois lieuës de largeur à ſon embouchure; mais il aſſûre que la force & l'abondance de ſes eaux à l'Oueſt-Nord-Oueſt & au Nord-Eſt quart de Nord, ſe font ſentir à plus de quarante milles du rivage. Il ajoûte qu'après avoir perdu la terre de vûe, on diſtingue encore leur courant, par la noirceur de l'eau, & par des amas de roſeaux, & d'autres ſubſtances [que cette Rivière, qui a ſa ſource dans de hautes Montagnes, & qui pour cette raiſon eſt extrémement rapide, a arraché de ſes bords, &] qui paroiſſent former autant de petites Iſles flotantes. Auſſi, les Vaiſſeaux ont-ils beſoin d'un vent bien frais pour remonter juſqu'à la Rivière au long de cette trace.

LA pointe Sud de l'entrée eſt un Promontoire, que les Portugais ont nommé *Cabo del Padron*, & ſur lequel ils élevèrent, il y a deux cens ans, une petite Chapelle & une croix de marbre. Un peu plus loin, dans l'intérieur du Cap, on arrive à la pointe de S. Paul, qui offre une Rade fort commode. Cinq milles au-delà, on rencontre l'Anſe ou la Crique nommée [Rocher de] *Pampus*, & dix ou douze milles plus loin, la réſidence du Comte de Sogno (*k*).

Cabo del Padron.

Critique de Pampus.

ENTRE l'embouchure de la Rivière & la cataracte, le canal eſt diviſé par de grandes Iſles, [dont la plûpart ſont] bien peuplées, & gouvernées par divers Seigneurs, ſous l'autorité du Roi de Congo. [Cette dépendance du même Souverain n'empêche pas] que les Inſulaires ne s'entrenuiſent ſouvent par des attaques ſubites, dans leurs canots, [appellés *Lungo*,] qui ne ſont compoſés que d'un tronc d'arbre, d'une groſſeur incroyable.

Iſles de la Zaire.

LA première de ces Iſles a peu d'étendue. Elle porte le nom d'*Iſle aux Chevaux*, qu'elle a tiré de la multitude de Chevaux-Marins qui s'y retirent. Du tems de Lopez, les Portugais y faiſoient leur demeure dans un Village, [pour être plus en ſûreté,] tandis qu'ils avoient leurs Vaiſſeaux, au Sud de la Rivière, dans le Port de Pinda (*l*), où le commerce étoit alors floriſſant (*m*).

Iſle aux chevaux.

LES Iſles de *Bomma* & de *Quantalla* (*n*) ſont ſituées à l'embouchure de la Rivière: d'autres plus haut; mais toutes extrémement peuplées. [Elles ſe ſont données elles-mêmes des Seigneurs particuliers, après s'être rebellées contre le Roi de Congo.] Celle de Bomma eſt riche en Mines de fer. Quoiqu'on vante le nombre de ſes Habitans, on y découvre peu ou point de maiſons; parce qu'une grande partie des terres étant couverte d'eau, les Négres habitent le ſommet des arbres. Ils s'y font des loges entre les branches, ſans autre toit que le feuillage; & leurs canots entretiennent la communication de l'un à l'autre. Ces Inſulaires ſont bien-faits & robuſtes; mais ils ménent une vie qui ne les diſtingue guéres des bêtes. [On prétend, dit l'Auteur,] qu'ils ſont tous Sorciers, & *qu'ils parlent face à face au Diable*. [Dans ces occaſions, après qu'ils ſe ſont aſſemblés, un d'entr'eux, couvert d'un maſque, ſe met à courir de tous côtés, pendant trois jours. Ce terme étant expiré, ils pratiquent

Iſles Bomma & Quantalla.

Brutalité des Habitans.

(*i*) Merolla, pag. 609.
(*k*) Ogilby, *ubi ſup.*
(*l*) Deliſle place le Port de Pinda dans l'Iſle même.
(*m*) Pigafetta, *ubi ſup.* pag. 27. & ſuiv.
(*n*) *Angi.* Quintalla. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

pratiquent d'autres cérémonies, & alors l'Eſprit malin, parle par la bouche de celui qui eſt maſqué.] Dans les tems d'epaix, leur unique éxerciee eſt le commerce du fer, [qu'ils tirent de leurs Mines, & qui leur procure des vivres par la voie des échanges.] Pendant les guerres du Pays, ils forgent des armes, telles que des fléches, des poignards & des zagaies, [dont ils ne tirent pas moins de profit.] Le mariage n'eſt pas connu dans leur Iſle. Dès leur première jeuneſſe, les deux ſexes ſe mêlent enſemble, ſans aucune cérémonie, [ſelon que leur inclination les pouſſe] (o); [& ce mêlange ne donne aux hommes aucun droit ſur les femmes.]

Idole de Quantalla & ſingularité de ſon culte.

L'ISLE Quantalla (p) eſt renommée par une Idole d'argent (q), dont il n'eſt permis d'approcher qu'aux ſeuls Miniſtres qui préſident à ſon culte. Ils apportent tous leurs ſoins à déguiſer le lieu qu'elle habite & les chemins qui peuvent y conduire. Chaque fois qu'ils y vont eux-mêmes, ils doivent prendre une nouvelle route (r), & ſe dérober aux yeux de ceux que la curioſité porteroit à les ſuivre. [On ſçait en général que l'Idole eſt logée dans une grande plaine, couverte de bois.] Les Rois & les Peuples voiſins lui font des préſens & des ſacrifices, ſur-tout dans leurs maladies. (s) Ils envoient dans la plaine ce qu'ils ont de plus riche. Toutes ces offrandes y demeurent ſans uſage, ſuſpendues au long d'un grand mur, qui eſt compoſé de dents d'Eléphans au-lieu de pierres, juſqu'à ce que le tems les faſſe tomber en pourriture (t). [Ces Inſulaires ont auſſi des Chefs & des Officiers particuliers, qu'ils choiſiſſent à la pluralité des voix.]

Iſle Zaïra Kakongo.

L'ISLE de Zaïra Kakongo, qui [n'eſt pas une des moindres,] eſt ſituée au milieu du canal, produit en abondance toutes ſortes de proviſions, & n'eſt pas moins peuplée que féconde. Elle eſt plate; mais élevée de huit braſſes au-deſſus de l'eau, & jointe au Royaume de Congo par un pont [ſur la Rivière qui l'en ſépare] (v).

Poiſſons de la Rivière de Zaire.

LA Rivière de Zaire eſt remplie de Crocodiles, de Chevaux-Marins & de toutes les eſpèces de poiſſon connues en Afrique. On vante particulièrement l'*Ambize Angalo*, ou le pore d'eau, le *Kakongo* & le *Poiſſon Royal*. Ces trois eſpèces, avec la truite & la tanche, doivent être portées au Roi, ſous peine de mort (x).

Diviſion de Congo en Provinces.

LOPEZ diviſe le Royaume de Congo en ſix Provinces, qu'il nomme *Bamba*, *Sogno*, *Sandi*, *Pango*, *Batta* & *Pemba*. Mais Carli ne compte que cinq Provinces (y). 1. S. Salvador, qui contient la Ville du même nom, réſidence ordinaire du Roi. 2. Le Duché de Bamba. 3. Le Duché de Sondi. 4. Le Marquiſat de Pemba. 5. Le Comté de Sogno. (z) Suivant la ſeconde de ces deux

(o) *Angl.* Ils prennent tout autant de Concubines qu'il leur plait, mais la première commande à toutes les autres. R. d. E.

(p) *Angl.* Quuntalla. R. d. E.

(q) On lit dans Ogilby que *cette Idole eſt faite de Monnoie*, ce qui n'a aucun ſens.

(r) *Angl.* que perſonne ne puiſſe découvrir. R. d. E.

(s) *Angl.* le Miniſtre de l'Idole conduit dans la plaine où elle eſt placée, toutes ces offrandes &c. R. d. E.

(t) Ogilby, pag. 526.

(v) Voyage de Merolla, pag. 640.

(x) Relation de Pigafetta, pag. 28. & ſuiv.

(y) Voyage de Carli, pag. 562.

(z) *Angl.* Dans cette ſeconde Deſcription, les Provinces de *Pango*, & de *Batta* ſont omiſes, & il ſemble que celle de *Pemba* ait été diviſée en deux autres. On ne trouve cependant rien qui puiſſe faire juger, ſi *Pango* & *Batta* ont été annéxées aux autres Provinces, ou ſi elles en ont été détachées. Quoiqu'il en ſoit, nous les conſidérerons ici comme ſi elles faiſoient encore partie du Royaume de Congo.

deux diviſions, Pango & Batta, n'étant pas nommées, doivent faire partie des autres Provinces. Carli s'écarte encore de Lopez, par la diviſion de Pemba en deux Provinces. Mais la deſcription de chaque Pays eſt indépendante de cet ordre. ROYAUME DE CONGO.

BAMBA, la plus grande & la plus riche Province du Royaume de Congo, eſt bordée à l'Oueſt par l'Océan, & s'étend depuis la Rivière d'Ambriz, juſqu'à la Rivière de Quanſa [ou Koanſa, au Sud (*a*)]. Ses bornes au Sud ſont les terres du Royaume d'Angola; & à l'Eſt, le Pays de Quizama, vers le Lac d'Akhelonda (*b*). Carli donne autant d'étendue (*c*) à la Province de Bamba, qu'au Royaume de Naples & de Sicile. Bamba.

CE grand Pays eſt gouverné par un Prince ou un Mani, qui a quantité d'autres Princes & de Seigneurs dans ſa dépendance. Les principaux, au long de la Côte, ſont le Seigneur particulier de Bamba (*d*), Lieutenant [général de la Province], & ceux de *Lemba*, de *Dandi*, de *Benga* (*e*), de *Loanda*. [Ce dernier eſt Gouverneur de l'Iſle de *Loanda*,] de *Korimba*, de *Quanza* & de *Kazanza* (*f*). Au dedans des terres, dans le Pays des *Ambundas*, qui habitent vers les frontières d'Angola, & qui ſont partie de la Province de Bamba, on trouve les Seigneurs d'*Angazi*, *de Khingongo* (*g*), de *Motello* (*h*) de *Kabonda*, (*i*) & quantité d'autres moins diſtingués. Cantons ſubordonnés.

QUELQUES Voyageurs, qui paroiſſent avoir porté leurs recherches plus loin, ajoûtent à ces Seigneuries pluſieurs autres Cantons, gouvernés, au nom du Roi de Congo, par des Chefs, que les Portugais appellent *Sabos* ou *Sovaſen*. Tels ſont, *Vamma*, *Roanſa*, *Hani*, *Kallé*, *Kovagongo* (*k*), *Ingombia*, *Mukkama*, (*l*), *Kabonda ou Kabanda*, *Motemmo-Kavangongo*, *Moffoula* ou *Muffula* (*m*), *Motemma-Quinquongo* (*n*), *Oanda*, *Quina*, *Bamba*, *Bumba* (*o*), *Enſala*, *Lovato* & *Quitungo*. Autres Seigneuries.

LE Territoire de *Vamma* eſt arroſé par la Mer & par la Rivière de Danda. On trouve enſuite, ſur la même Rivière, ſept ou huit petites Provinces, mais ſi peu conſidérables, qu'elles ne ſont pas nommées. Plus loin, ſe préſente le Territoire de *Quanſa*, dont le Seigneur partage avec celui de Vamba la juriſdiction des petites Provinces qui les ſéparent. Kallé ſuit immédiatement Quanſa. Sa ſituation eſt un peu au Sud, & ſa Juriſdiction n'a pas beaucoup d'étendue. Kovangongo la borde. Un peu plus au Sud, ſont *Engombia* & *Mukkama*; ou, ſuivant d'autres Géographes, *Ingombia* & *Kabonda* (*p*), dont la juriſdiction s'étend ſur diverſes petites Seigneuries voiſines (*q*). Détail des Territoires & des Juriſdictions.

A quelque diſtance de la Rivière de *Danda*, au Nord, on trouve *Motemmo-Kavangongo*. *Moffoula* (*r*) eſt à l'Oueſt, ſur la Côte, & comprend [les Provinces

(*a*) Le Royaume de *Congo* eſt borné lui-même, au Sud par la Rivière de *Danda* qui le ſépare de celui d'*Angola*.
(*b*) Pigafetta, ubi ſup. pag. 60.
(*c*) Carli, ubi ſup. pag. 561.
(*d*) Carli l'appelle un Grand-Duc, Sujet du Roi de Congo. [Mais tous ces titres ſont de la création des Miſſionnaires & des Matelots.]
(*e*) *Angl. Bengo*. R. d. E.
(*f*) *Angl. Kazanza*. R. d. E.
(*g*) *Angl.* de *Khingongo*. R. d. E.
(*h*) *Angl. Molello* R. d. E.
(*i*) *Angl. Khabonda*. R. d. E.
(*k*) *Angl. Kovangongo*. R. d. E.
(*l*) *Angl. Mukkama*. R. d. E.
(*m*) *Angl. Muſſula*. R. d. E.
(*n*) *Quingongo*. R. d. E.
(*o*) *Angl. Bumbi*. R. d. E.
(*p*) *Angl. Engombia*. R. d. E.
(*q*) Pigafetta, pag. 60.
(*r*) *Angl.* Le Comté de *Muſſula*, (car on peut lui donner ce nom.) R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

Provinces de *Pumbo*, & de *Bamba*. Il commande à] toute la partie maritime depuis la Rivière de *Danda*, jusqu'à celle de *Loge*. Le Seigneur de *Moffoula* est très-puissant, quoiqu'il le soit moins que celui de *Kovangongo*. [Il y croît des Noix muscades mais en petite quantité.]

A l'Est de *Motemmo-Kavangongo*, on rencontre *Motemma-Quinquongo*, & vers le Sud-Est, *Kabonda*; autrefois un des plus puissans Pays de cette Région, mais à présent fort affoibli. Les deux Juridictions de *Kabonda* & de *Quinquongo* sont à sept ou huit journées de *Kavangongo* à l'Est. Elles ont elles-mêmes à l'Est, le Territoire d'*Ambuela* ou d'*Amboille*, qui est [un Gouvernement distinct, & indépendant de *Congo*. Au Sud & au Sud-Ouest d'*Ambuela*, on trouve *Oanda*, qui en est divisé par la Rivière de *Loze*, & qui borde *Bamba* du côté de l'Ouest. *Oanda*, que d'autres nomment *Ovando* & *Wanda*, est une grande & puissante Contrée, qui est soûmise au Roi de Congo; mais, dans le cours de l'année 1646, elle fut ravagée par le Roi de *Ghingo* (*s*), & la plûpart de ses Habitans enlevés pour l'Esclavage.

OANDA est bordé à l'Est par *Quina*, petit Territoire; à l'Ouest par *Bamba* & par quelques petites portions de *Pemba* (*t*).

[DANS la situation qu'on vient de représenter], [Le Duché de] *Bamba* touche, vers le Sud & le Sud-Ouest, à la Province de Bumbi [qui n'est ni fort peuplée ni fort puissante,] & du côté de l'Ouest à celle de Moffoula.

ENTRE *Pemba* & *Quina* est située la Province d'*Ensala*, dont le Gouverneur porte le titre de *Mansala*. Sur quelques oppositions qu'il fit, en 1643, à l'autorité du Roi de *Congo*, ce Prince obtint des Hollandois un secours de cinquante Soldats, qui l'aidèrent à piller les terres d'un Sujet rebelle.

AU-DELA de la Rivière de Loze, on trouve les Pays de *Lavato* & de *Quintingo*, qui s'étendent au long de la Côte, & qui s'enfoncent dans les terres l'espace de trente ou quarante milles, jusqu'à Sogno [ou Binda.]

Bornes naturelles de tous ces Cantons.

TOUTES ces portions de Province ont des bornes connues, qui sont pour la plûpart de [hautes] montagnes, nommées *Quibambis* dans le Pays. Elles sont bordées de plusieurs Villes, qui, servant de résidence ordinaire aux Chefs du Pays, leur ôtent l'occasion de toutes sortes de différends pour les limites.

Triangle de Villes.

LA Rivière d'*Onza* présente, vers la Côte, trois Villages, qui forment un triangle; Mongoncndoin, au Sud; *Jagado*, six milles plus loin dans les terres, & Lengo. [Assez près des mêmes lieux, sans qu'aucun Voyageur en ait fixé l'éloignement,] est située (*v*) *Mussula* ou *Moffula*, Ville de commerce fréquentée par les Hollandois (*x*).

Principale Ville de Bamba.

LA principale Ville de la Province de Bamba, & le séjour ordinaire de son Mani, est placée dans une belle plaine, entre les Rivières de Loze & d'Ambrize. Elle se nomme *Panza* [ou *Banza* qui est un nom commun à toutes les Villes] (*y*), & son éloignement de la Mer est d'environ cent mille (*z*). Suivant Dapper, quelques-uns la mettent à quatre-vingt-cinq, d'autres à cent vingt.

(*s*) On lit dans Ogilby *Gingo*.
(*t*) *Angl.* Pembo. R. d. E.
(*v*) *Angl.* Mussula ou Mossola.
(*x*) Ogilby, pag. 522.
(*y*) Pigafetta, pag. 62.
(*z*) Ogilby nomme cette Ville *Banga*. [C'est apparemment une faute au-lieu de Banza.]

vingt [cinq] milles de la Côte. Elle eſt à ſix journées de Loanda dans le Royaume d'Angola, & preſqu'à la moitié du chemin entre [les Duchés de] Pemba & de Sogno [dans les montagnes.] Cette Ville renferme un terrain de fort grande étendue; mais ſes rues & ſes édifices ſont diſperſés comme à Loango [& à Kakongo.] Elle eſt diviſée (a) par deux petites Rivières qui la traverſent. En (b) 1666, du tems de Carli, c'étoit à Bamba même que le Seigneur de la Province, où le Duc, faiſoit ſa réſidence. Carli repréſente Bamba comme une Ville grande & bien-peuplée, à ſoixante-dix lieuës de la Mer. C'eſt dans la même Province que commencent les montagnes où l'on trouve des mines d'argent & d'autres métaux, & qui s'étendent vers le Royaume d'Angola. [L'Auteur juge que] ce Pays doit être fort riche, parce qu'on voit ſur la Côte une quantité extraordinaire de *Lumaches*, qui ſont la monnoie courante du Royaume de Congo. D'ailleurs, (c) la traite y eſt ſi conſidérable pour les Eſclaves d'Angola, qu'annuellement les Portugais en tranſportent plus de cinq mille.

ROYAUME DE CONGO.

Richeſſe du Pays.

LES Habitans de cette Province marchent armés, comme les Hongrois (d), de ſabres fort longs & fort larges [apportés de Portugal.] Ils s'en trouve de ſi robuſtes, que d'un ſeul coup ils abattent la tête d'un Taureau. Lopez en vit un qui portoit ſur le bras, [dans une marche,] un vaiſſeau de vin du poids de trois cens trente-cinq livres, & qui ne s'en déchargea qu'après (e) l'avoir vuidé.

Force des Habitans.

BAMBA eſt comme le rempart du Royaume de Congo [contre ſes ennemis], (f) par la terreur que le courage & le nombre de ſes Habitans inſpirent à toutes les Contrées voiſines. Dans un beſoin preſſant cette Province (g), peut armer quatre cens mille hommes, qui ne ſont que la ſixième partie de (h) ſes Habitans. Carli ne balance point, dit-il, à la regarder comme la ſeconde Province du Royaume, c'eſt-à-dire, la première après la Province Royale. Le Grand Duc qui la gouvernoit de ſon tems ſe nommoit Dom *Theodoſio* (i).

(k) Ce puiſſant Mani commande en Chef toutes les forces du Roi de Congo; mais c'eſt volontairement & pour ſa propre ſatisfaction qu'il ſe charge de cet emploi. Il a des prétentions ſur les deux *Oudans*, au Sud de la Rivière de Danda. La plûpart de ſes Sujets étant de la Religion Romaine, il entretient, pour le Service Eccléſiaſtique, pluſieurs Jéſuites, & d'autres Prêtres, Négres & Mulatres (l).

Puiſſance du Seigneur de Bamba.

LE Pays de Quizama, qu'on a déja nommé, étoit une ſorte de République, gouvernée

Pays de Quizama.

(a) Ogilby, *ubi ſup.*

(b) *Angl.* du tems de Carli en 1666. Bamba étoit ſa Capitale. Il dit que c'eſt une grande Ville à 70 lieuës de la Mer, & bien peuplée parce que le Grand Duc y fait ſa réſidence. R. d. D.

(c) *Angl.* D'ailleurs il s'y fait un plus grand Commerce d'Eſclaves pour Angola, que dans aucun autre endroit de ce Royaume; les Portugais en tranſportant annuellement. R. d. E.

(d) *Angl.* Eſclavons. R. d. E.

(e) *Angl.* qu'on l'eût vuidé. R. d. E.

(f) *Angl.* Car les habitans, les plus vaillans du Royaume tiennent en reſpect leurs ennemis d'Angola & des autres Provinces. R. d. E.

(g) Pigafetta, pag. 61.

(h) *Angl.* des habitans de tout le Royaume. R. d. E.

(i) Carli, pag. 562.

(k) *Angl.* Ce Seigneur de Bamba eſt très-puiſſant; ayant le premier employ de la Cour de Congo; car il eſt Capitaine Général de toutes les forces du Royaume. R. d. E.

(l) Ogilby, pag. 524.

ROYAUME DE CONGO.

gouvernée par des Seigneurs qui ne reconnoiſſoient l'autorité d'aucun Roi. Mais, après avoir long-tems ſoûtenu la guerre contre Paulo Draz, Roi de Congo, ils ont pris le parti de ſe ſoûmettre à ſa Couronne, pour ſe garantir du joug d'Angola, dont ils étoient menacés (*m*).

(*m*) De Liſle fait de Quizama une Province Maritime, & la place au Sud de Quanza. [Au reſte, on peut voir à tous momens, par la ſéchereſſe des Voyageurs, combien ils approfondiſſent peu ce qui ſe préſente à leurs yeux.]

§. II.

Sogno, ou Songo, ſeconde Province [du Royaume de Congo.]

Etendue & ſituation de Sogno.

CETTE Contrée, que d'autres nomment *Songo*, *Sonho* & Soni, [la ſeconde Province du Congo] eſt bordée au Nord par la Rivière de Zaire, au Sud par celle de *Lelonda*, à l'Oueſt par l'Océan. Elle eſt environnée preſqu'entièrement par une forêt nommée *Findélguella*. Lopez l'étend juſqu'à Barreras-Vermelhas, ſur les frontières du Royaume de Loango (*a*). En un mot, le Pays de Sogno eſt une Péninſule, qui a pour bornes à l'Eſt la Province (*b*) de Bamba, dont elle eſt ſéparée par la Rivière d'Ambrize.

Ses Villes.

LES domaines de Sogno ont d'autant plus d'étendue, qu'ils comprennent quantité de petites Seigneuries, autrefois indépendantes, & pluſieurs Iſles de la Rivière de Zaire. Le Pays eſt rempli de grandes Villes, que les Habitans nomment *Banzas*, & qui ont dans leur dépendance d'autres petites Villes nommées *Libattas* (*c*). Kiova eſt une des plus grandes. Mais la première eſt celle de Sogno, où le Chef de la Province tient ſa Cour. [Il porte le titre de Comte dans toutes les Relations des Voyageurs.] [Cette Ville eſt toûjours gouvernée par un des parens ou des amis du Comte, qui porte ſeul le nom de Gouverneur, les autres n'ayant que le titre de Mani] (*d*).

Son Seigneur porte le titre de Comte.

Ville de Sogno. Sa forme & ſes édifices.

LA Ville de Sogno [Songo, Sonho ou Soni] eſt compoſée d'environ quatre-cens maiſons, bâties à la manière du Pays; c'eſt-à-dire, ſéparées l'une de l'autre dans un fort grand eſpace. Elle eſt éloignée d'un mille, de l'extrémité de la Crique ou de la Rivière de Sogno, qui, étant fort étroite & bordée de petits arbres ou de buiſſons fort épais, ne reçoit point les Barques aſſez loin pour les faire approcher de la Ville (*e*).

TOUTES les maiſons ſont couvertes de chaume, & les murs compoſés d'un mélange de branches & de feuilles de Palmier, fort proprement entrelaſſées. L'intérieur eſt revêtu de nattes de diverſes couleurs. Le fond eſt de terre bien battue & d'une dureté à toute épreuve. Les voûtes & les platſonds ſont de roſeaux, tels qu'on les employe pour les chaiſes [dans pluſieurs Pays de l'Europe.] La forme du Palais eſt quadrangulaire. Il eſt bâti de planches; mais [le Frontiſpice eſt toûjours] peint d'une ſorte de vernis (*f*), qui forme une croute épaiſſe ſur le bois. Tous les

(*a*) Pigafetta, pag. 61.
(*b*) *Angl.* le Duché. R. d. E.
(*c*) Le même pag. 94. & Ogilby, pag. 514.
(*d*) Merolla, pag. 628. & Pigafetta, pag. 95.
(*e*) Barbot, Deſcription de la Guinée, pag. 509.
(*f*) *Angl.* qu'on tire du bois de Platane. R. d. E.

les Seigneurs peuvent ſe loger de même, après en avoir obtenu la permiſſion du Comte. La plûpart des Égliſes ſont de bois. Celle des Capucins, qui ſurpaſſe toutes les autres, eſt capable de contenir cinq-cens perſonnes. [Du tems de Mérolla], il y avoit dans Sogno cinq autres Égliſes, dont l'une ſervoit de ſépulture aux Comtes. Une autre portoit le titre de Chapelle Royale (*g*).

Figure & caractère des Habitans.

LES Habitans du Pays ſont généralement de taille moyenne. Ils ont le viſage agréable, les jambes & les bras fort menus, & l'eſprit ſi ſubtil qu'il eſt impoſſible de les tromper. Ils entendent merveilleuſement les poids & les meſures; & leur défiance étant égale à leur adreſſe, il ſemble, dit l'Auteur, que leurs regards percent au travers des Blancs. Souvent, après les avoir vûs meſurer avec beaucoup d'attention, ils les prient froidement de recommencer. Dans leurs propres Marchés, ils commencent toûjours par demander le double du prix; & leurs inſtances durent deux heures pour obtenir un couteau par-deſſus la convention.

Commerce du Pays.

Les Anglois & les Hollandois ne laiſſent pas de les viſiter ſouvent (*b*) pour le commerce de l'yvoire & des Eſclaves. Le Comptoir où les Anglois s'étoient établis [& qu'ils abandonnèrent] en 1700, étoit ſitué ſur une petite éminence, près de la Ville. Suivant Carli, Sogno eſt éloigné d'une lieuë de la Rivière de Zaire (*i*). Dapper compte un mille de Sogno au Village de Pinda, que les Facteurs de Hollande avoient prêté aux Portugais pour [la facilité de] leur Commerce (*k*). Cette Province porte du cuivre, fort ſupérieur à celui des autres Pays de Congo. Elle produit auſſi du coton; mais elle en vend peu (*l*).

Habits des deux ſéxes.

L'HABILLEMENT des Nobles de Sogno eſt une camiſole de paille, d'un ouvrage aſſez propre, qui tombe juſqu'à terre. Au-lieu de manches, ils ont deux ouvertures qui ſervent de paſſage pour les bras. Quelques-uns portent un bonnet de ſoie fort proprement tricoté; mais c'eſt un honneur qui n'eſt point accordé ſans diſtinction. Les femmes du premier rang ont une ſorte de jupon de paille [appellé *Modello*,] qui leur couvre tout le bas du corps. Depuis la ceinture juſqu'à la poitrine, elles s'envelopent d'une piéce d'étoffe, qui fait ordinairement deux tours, & dont le bout ſe releve ſur la tête pour leur ſervir de voile. L'uſage général des deux ſéxes eſt de porter de longues pipes, avec leſquelles on les voit fumer continuellement. Le Peuple, hommes & femmes, n'a qu'un petit pagne autour des reins, qui ne paſſe point les genoux. Dans les parties intérieures du Pays, on ne ſe couvre préciſement que le devant (*m*) du corps; & c'eſt même une régle établie, d'être entiérement nuds dans les maiſons, pour diminuer l'incommodité d'une chaleur exceſſive, qui dure neuf mois entiers ſans la moindre fraîcheur. Elle n'eſt interrompue qu'aux mois de Juin, de Juillet & d'Août.

Habits du Comte de Sogno.

LES habits du Comte de Sogno (*n*) varient ſuivant les fêtes & les occaſions. Son habillement ordinaire eſt une veſte de paille, qui lui ſerre le corps, mais d'une fabrique dont l'uſage lui eſt propre, ou n'eſt permis qu'à ceux

(*g*) Voyage de Merolla, pag. 631.
(*b*) Deſcription de la Guinée par Barbot, *ubi ſuprà*.
(*i*) Voyage de Carli, pag. 562.
(*k*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 524.
(*l*) *Ibid.* pag. 542.
(*m*) *Angl.* que ce que la modeſtie oblige de cacher. R. d. E.
(*n*) Voyage de Merolla, pag. 631.

ROYAUME DE CONGO.

ceux qu'il honore de cette faveur. Cette veſte, ou cette ſoutane, deſcend juſqu'à terre. Il porte par-deſſus, un manteau d'étoffe, de la même longueur. Aux jours de fete, il paroît en habit court d'écarlate, pliſſé, & bordé d'une frange du même drap. Dans les plus grandes ſolemnités, il prend une chemiſe de la plus belle toile, des bas de ſoie jaunes ou rouges, & un manteau de ſoie à fleurs, qui porte le nom d'habit de printems. Lorſqu'il fait ſes Dévotions à l'Autel, il eſt couvert d'un grand manteau blanc, qui traîne fort loin ſur le pavé. En allant à l'Egliſe; [ce qui arrive au moins trois fois par ſemaine,] il ſe fait précéder de quelques Eſclaves, qui portent ſon fauteuil de velours & ſon couſſin. Il ſe fait porter lui-meme dans ſon hamac, ſur les épaules de deux Negres, qui ont à la main chacun un bâton de Commandement, l'un d'argent, l'autre d'ébéne. Son chapeau, ou ſon bonnet, eſt de taffetas, orné de fort belles plumes. Mais hors de ces occaſions, il a la tête couverte d'un petit bonnet de ſoie piqué, dont l'uſage lui eſt propre ou n'eſt accordé qu'à très-peu de perſonnes. A la tête de ſon cortège marche toûjours un muſicien, qui porte à la main une petite verge de fer d'un demi-pied de long, environnée de grelots, & qui la remue avec meſure, en chantant les louanges & la grandeur de ſon Maître (*o*).

Ordre de ſes marches.

Ornemens dont il ſe pare.

A l'égard des ornemens du Comte, c'eſt ordinairement pluſieurs cordons de corail [couleur de pourpre,] qui lui tombent du col juſqu'à la ceinture; avec une groſſe chaîne de l'or le plus pur, qui ſoutient ſur ſa poitrine une croix d'Or fort maſſive. Il porte conſtamment des braſſelets du plus précieux corail; mais, dans les jours ſolemnels, ſes braſſelets ſont des chaînes d'Or, d'un travail admirable. Ses doigts ſont preſque toûjours couverts de bagues. Au-lieu de ſouliers, on ne lui voit jamais que des ſandales [de ſoie.] Quatre Officiers portent devant lui deux parafols de plumes de Paon, & deux de paille [les uns & les autres ſont attachés au bout d'une longue perche.] D'autres ont à la main des queuës de cheval, pour écarter les mouches, [quoiqu'il en approche rarement de lui.] Ceux qui rempliſſent ces fonctions ſont ordinairement ſes principaux Favoris ou ſes plus proches parens. Les jours de grande fête, il fait faire à ſes Gardes quelqu'éxercice Militaire; ou ſes Courtiſans l'amuſent par des danſes, au ſon de leurs Inſtrumens. Mais il ne manque jamais, après le ſervice des jours ſolemnels, de finir les louanges de Dieu par une décharge de mouſqueterie & par un concert de toute ſa muſique (*p*).

Son autorité.

L'AUTORITÉ du Comte de Sogno eſt abſolue; mais il eſt tributaire du Roi de Congo. Entre pluſieurs Cantons, autrefois indépendans, qui le reconnoiſſent aujourd'hui pour leur Maître, il compte le Pays des *Mombalus*, Nation ſituée vers la Capitale de Congo (*q*). Les principales dignités (*r*) du Comté de Sogno ſont celles des neuf Electeurs. Ils ſe choiſiſſent un Maître à la pluralité des voix. Lorſqu'il meurt, ils doivent lui donner un Succeſſeur avant qu'il ſoit enterré; & pendant l'interrégne, [qui ne dure jamais long-tems,] le Pays eſt gouverné par un enfant, auquel on rend autant d'obéiſſance qu'au Prince légitime. Auſſi-tôt que l'élection eſt finie, on en donne avis aux Miſſionaires,

Comment il eſt élû.

(*o*) Voyage de Merolla, pag. 631.
(*p*) Le même, *ibid.* pag. 632.
(*q*) *ibid.* pag. 627.
(*r*) *Angl.* Le Comte eſt élevé à cette dignité par neuf Electeurs qui le plus ſouvent en choiſiſſent un nouveau, avant que celui qui vient de mourir, ſoit enterré. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

Miſſionaires, pour la faire confirmer par leur approbation; ſans quoi, Merolla nous aſſûre qu'elle ſeroit nulle.

Sort des Comteſſes Douairiéres.

APRÈS la mort du Comte, (s) la Comteſſe douairière rentre [avec ſes enfans] dans ſon ancien état, comme les Reines de Congo, & devient une femme privée, ſans autre privilége que celui du rang, qu'elle a toûjours après la Comteſſe régnante. Il ſe trouve quelquefois trois ou quatre de ces Douairières; [vivantes en même tems] ſoit parce que les femmes du Pays y vivent plus long-tems que les hommes; ſoit parce que ne pouvant épouſer que le ſucceſſeur de leur mari, elles demeurent veuves, ſans jamais changer de condition. La loi qui les oblige à la continence eſt ſi rigoureuſe, que ſur la conviction du moindre déſordre, elles ſeroient punies par le glaive ou par le feu.

SI le fils aîné du Comte, ou quelque Prince de ſon ſang, aſpire à lui ſuccéder, on voit naître ordinairement de grands troubles, qui n'attendent pas ſa mort pour éclater. L'ambitieux, qui veut s'élever ſur le Trône au mépris des loix, forme des factions & s'efforce de gagner les Electeurs. La crainte d'une guerre civile fait cacher la mort des Comtes auſſi long-tems qu'il eſt poſſible; & quelquefois, par un excès de précaution, ils meurent privés des ſecours de l'Égliſe.

Embarras d'un Comte dans une maladie.

MEROLLA raconte, à cette occaſion, que le Comte, l'ayant fait appeller dans une maladie, [pour qu'il lui donnât quelque remède,] n'eut pas le courage de lui demander les Sacremens, de peur qu'on ne crût ſa vie fort en danger. Au contraire, il ſortit auſſi-tôt de ſon lit, pour déguiſer mieux ſa ſituation. [Il avoit néanmoins la conſcience agitée de quelques remords.] Quelques jours après, un autre Miſſionaire, revenant de quelque lieu voiſin, rencontra pluſieurs corps morts ſur ſa route. Merolla ſoupçonna de quelle main le coup étoit parti. Il ſe hâta d'en parler au Comte, qui ſe reconnut de bonne-foi l'Auteur du crime, mais en s'efforçant de juſtifier un ordre ſi cruel par des raiſons d'Etat. Le zélé Miſſionaire lui déclara ce qu'il penſoit d'une politique de cette nature, & ne manqua pas, dit-il, de lui impoſer une ſévère pénitence (t).

Condition des enfans du Comte.

APRÈS la mort des Comtes de Sogno, leurs enfans ſont réduits, comme leur Mère, à la condition privée. Si leur père ſe détermine à leur acheter pendant ſa vie des terres ou quelqu'autre bien, il doit faire publier dans toute l'étendue de ſes Etats que c'eſt de ſon propre argent qu'il fait cette acquiſition. Autrement ſes fils ſeroient dépouillés de ſes bienfaits, comme ils l'ont été ſouvent pour avoir négligé cette formalité. Les Comtes ont une voie plus ſûre, lorſqu'ils veulent faire des établiſſemens avantageux à leurs enfans. Ils font défricher quelques portions des bois du domaine, & les ayant changés en terres labourables, ils ont le pouvoir d'en diſpoſer à leur gré (v).

Cérémonie du renouvellement de l'hommage.

LE jour de S. Jacques, tous les Sujets du Comte de Sogno ſont obligés de lui renouveller le ſerment de fidélité, avec les cérémonies ſuivantes. On élève un Trône, ſur la grande Place, qui eſt proche des Capucins. Le Comte y étant monté, commence par recevoir, [en préſence de tout le Peuple,] la bénédiction

(s) Relation de Pigafetta, pag. 95.
(t) Voyage de Merolla, pag. 627. & ſuiv.
(v) *Ibid.* pag. 629.

ROYAUME DE CONGO.

nédiction des Miſſionaires, qui ſe préſentent pour cet office à la porte de leur Egliſe. Enſuite il fait publiquement l'éxercice avec deux ſortes d'armes. C'eſt d'abord l'arc & les fléches, qui ſont les anciennes armes du Pays. Il a la tête couverte d'une couronne ou d'un bonnet de plumes flottantes. Le ſecond éxercice eſt celui du fuſil; [mais changeant de parure,] il prend alors un chapeau à l'Européenne, orné d'un plumet. De ſa croix, qui repoſe ſur ſa poitrine au bout d'une chaîne d'Or, pend un long cordon de corail, qui lui tombe juſqu'aux genoux. Ses épaules ſont revétues d'un court manteau d'écarlate, brodé en Or, avec une ouverture de chaque côté pour le paſſage des bras. [Il a outre cela ſur lui pluſieurs ornemens de grand prix.] Il eſt ſuivi, dans ces éxercices, d'une foule de Peuple, qui fait les mêmes mouvemens & les mêmes geſtes que s'il étoit queſtion d'attaquer l'Ennemi ou de s'en défendre. Enfin le Comte s'aſſied ſur ſon trône, qu'on place ordinairement ſous un grand arbre, au côté Sud de l'Eſplanade.

A ſon éxemple, le Capitaine général éxécute à la tête du Peuple quantité de mouvemens Militaires, qui ſe nomment *Saskelari*. En finiſſant, il ſe place ſur un grand ſiége de cuir, élevé pour lui du côté [Eſt] de l'Egliſe, d'où il peut voir aiſément d'autres éxercices, que chaque Electeur eſt obligé de faire à ſon tour. Ces neuf Seigneurs paroiſſent à la tête d'autant de compagnies, & portent un eſſai du tribut annuel qu'ils ſont obligés de payer au Comte pour ſa ſubſiſtance & celle de ſa Cour. Ceux, par éxemple, qui doivent lui fournir du poiſſon, en portent quelques-uns au bout d'une pique. Ceux qui ſont chargés de la proviſion d'huile, préſentent le fruit [de Palmier] d'où elle ſe tire. Ceux qui fourniſſent la viande portent la corne de quelque bête, ou s'envelopent quelquefois d'une peau de vache. C'eſt dans la même occaſion que les Manis diſpoſent des Offices civils, [en faveur de ceux qui en ſont les plus dignes] & qu'ils ôtent leurs Emplois à ceux qui ont manqué de conduite.

Pourquoi elle ſe fait le jour de S. Jacques.

On choiſit le jour de S. Jacques pour cette cérémonie, parce que depuis une grande victoire qu'Alfonſe, [ſecond,] Roi de Congo, remporta contre (x) les Infidéles, ce Saint eſt regardé comme le Patron de toutes ces Contrées.

Révolte des Comtes de Sogno contre le Roi de Congo.

VERS le milieu du dernier ſiécle, le Comte de Sogno, [qui eſt le plus puiſſant de tout le Congo,] ayant fortifié la forêt de Fidenguella, qui ſert de boulevard au Pays, & l'ayant rendu imprenable, refuſa l'hommage au Roi de Congo & ne voulut porter que la qualité de ſon Allié. En 1636, le Roi Dom Alvare II. entreprit de faire rentrer le même Comte dans la ſoûmiſſion. Il s'avança vers Sogno avec une Armée formidable, ſoutenue de quatre-vingt ſoldats Portugais, qu'il avoit obtenus du Gouverneur de Loanda. Mais les troupes du Comte étant ſorties ſubitement de leur forêt, défirent l'Armée Royale & ſe ſaiſirent de la perſonne même du Roi. Il fut obligé d'acheter ſa liberté par la ceſſion de deux Territoires, dont l'un, nommé *Makuta*, contient un Pays bien cultivé ſur la Rivière de Zaire. Enſuite, la guerre s'étant rallumée, Dom Alvare perdit une ſeconde bataille, [& en même tems un grand nombre d'Eſclaves.]

Guerres dont elle devient l'occaſion.

CES deux avantages enflére nt le Comte d'un orgueil inſuportable. [Ses Sujets mêmes en reſſentoient le poids,] lorſque le Roi de Congo, paroiſſant avec

(x) *Angl.* ſes Sujets infidéles.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

J. v. Schley sculp.

Dom DANIEL *de* SILVA *Comte de* SOGNO, *en* 1641. *Tiré de* DAPPER.

Don DANIEL da SYLVA, GRAVE van SOGNO, Ao 1641. Uit DAPPER.

ROYAUME DE CONGO.

avec de nouvelles Troupes, lui fit payer bien cher l'éclat paſſager de ſon triomphe. Cette révolution produiſit la paix juſqu'à la mort du Comte, qui eut, en 1641, Dom *Daniel de Sylva* pour ſucceſſeur. Dom Daniel étoit fils d'un autre Comte de Sogno, nommé *Dom Michel*, après la mort duquel, en 1606, il avoit aſpiré à lui ſuccéder. Mais ayant perdu ſes eſpérances, il s'étoit retiré à la Cour de Bamba, où il avoit vécu long-tems [dans l'oubli.] (y) Cependant les Electeurs de Sogno s'étant réunis en ſa faveur, il refuſa de faire confirmer ſon élection par le Roi de Congo, ſous prétexte que ce Monarque avoit contribué à ſon éxil. Dom Alvare, enflammé de colére, le dépouilla d'abord du Pays de *Makuta*, qu'il avoit accordé à ſon Prédéceſſeur. Enſuite, pénétrant dans le Comté de Sogno avec une puiſſante Armée, il y éxerça tous les ravages de la guerre. Mais au mois d'Avril 1643, il fut défait dans une autre bataille, où [Auguſte &] Dom Alfonſe ſon fils, qu'il avoit revêtu de la Principauté de Makuta, furent faits priſonniers, avec une partie de leur Nobleſſe. Le Comte fit couper la tête à tous les Nobles de Congo, ſuivant l'uſage du Pays; mais reſpectant le lien du ſang dans le Prince Alfonſe, qui étoit ſon couſin, il ſe contenta de le tenir renfermé dans une étroite priſon.

(z) LOIN de ſuccomber à cette infortune, le Roi de Congo fit de nouveaux efforts pour hâter ſa vengeance. Il leva une nouvelle Armée, qui n'étoit compoſée que de ſa Nobleſſe & de trois ou quatre cens Mulâtres, [ſur leſquels il faiſoit plus de fond que ſur les Négres.] Le Duc de Bamba, chargé du Commandement, marcha vers Sogno [ſous de fort heureux préſages.] Mais la forêt de Fidenguella ne ceſſa point d'être funeſte aux Troupes de Congo. Elles tombérent, le 31 de Juillet, dans une embuſcade où elles furent taillées en piéces. Il en couta au Duc de Bamba la reſtitution de quelques Places & de quelques Pays qu'il avoit enlevés au Comté de Sogno. Dom Alfonſe obtint la liberté à ce prix. Mais il ne fut pas plûtôt rentré dans les Etats de ſon pére, que ne pouvant oublier ſes reſſentimens, il recommença la guerre avec une nouvelle fureur (a).

Ambaſſadeurs Négres envoyés au Comte Maurice.

PENDANT ces cruelles diviſions, le Roi de Congo envoya un Ambaſſadeur au Bréſil, avec des lettres pour le Comte Maurice de Naſſau, qui gouvernoit alors cette Contrée au nom des Etats de Hollande. Il y joignit un préſent de pluſieurs Eſclaves pour le Conſeil Hollandois, & de deux cens pour le Gouverneur même, avec une chaîne d'Or [d'un grand prix.] Mais le Comte de Sogno fit partir, preſque en même-tems, trois de ſes principaux Nobles; & ne ſe bornant point à ſolliciter l'amitié du Comte Maurice, il chargea un de ſes Ambaſſadeurs de paſſer du Bréſil en Hollande, pour faire la même demande aux Etats-Généraux. Ses inſtances [ou plûtôt l'intérêt que les Hollandois crurent avoir à laiſſer le tems aux deux Princes Négres de s'affoiblir par une guerre ſi ſanglante,] leur fit écrire à leurs Directeurs de Congo & d'Angola de n'y prendre aucune part, ſous prétexte qu'ils avoient des liaiſons égales avec

Politique des Hollandois.

(y) *Angl.* Il fut ſi aigri de cette diſgrace, que, parvenu à la dignité de Comte, il refuſa, ſous prétexte que le Roi avoit fait durer ſon éxil ſi long-tems. R. d. E.

(z) *Angl.* Le Roi plus animé que jamais par cet échec, leva l'année ſuivante, une puiſſant Armée, ne ſe propoſant rien moins que de ſoumettre tout le Comté dans une ſeule Campagne. R. d. E.

(a) Ogilby, pag. 542. & ſuiv.

ROYAUME DE CONGO.

avec les deux Partis. Les Ambaſſadeurs de l'une & de l'autre Puiſſance furent [reçus & traités fort civilement & ayant fini leur commiſſion, ils furent] renvoyés avec des lettres & des préſens. Ceux du Roi lui apportèrent, [de la part du Conſeil,] un grand manteau d'écarlate, bordé de galons d'Or & d'Argent, un juſte-au-corps de ſoie & un chapeau de caſtor, bordé d'Or [& garni d'une cocarde.] Le (*b*) Comte de Sogno reçut à peu-près la même valeur ſous une autre forme. [Mais par une ſorte de préférence,] le Comte Maurice y joignit en particulier une épée, avec un ceinturon richement brodé en argent (*c*). [Le ſilence de l'Auteur ſur les ſuites de la guerre, fait juger que la paix fut rétablie par la médiation des Directeurs, ou par l'épuiſement des deux Partis] (*d*). [Le Roi de Congo, & le Duc de Bamba, renvoyèrent après cela une ſeconde fois des Ambaſſadeurs au Comte Maurice; demandans permiſſion d'aller en Hollande; Dès qu'ils y furent arrivés, ils montrèrent aux Etats, & au Prince d'Orange leurs lettres de Créance de la part du Roi, & leur préſentèrent des lettres du Gouverneur de la Compagnie des Indes Occidentales. Ils leur apprirent entr'autres choſes pluſieurs uſages de leur pays; en particulier, comment leur Roi eſt aſſis ſur ſon trône; faiſant paroître ſa grandeur par le ſilence qu'on obſerve, & comment les habitans lui rendent des honneurs qui vont juſques à l'adoration.]

Entrepriſe des Portugais contre Sogno.

VERS l'année 1680, les Portugais d'Angola entreprirent la conquête de Sogno. [Merolla, qui s'eſt fait l'Hiſtorien de cette guerre, rapporte qu'] un Roi de Congo, voulant ſe faire couronner, eut recours à l'aſſiſtance des Portugais, & leur promit [que s'ils vouloient le ſervir, il leur donneroit, ſi ſon entrepriſe avoit un heureux ſuccès,] le Comté de Sogno, avec deux Mines d'Or, qui n'eurent pas moins de force pour les engager dans ſes intérêts. Ils aſſemblèrent immédiatement toutes leurs forces. Le Roi leva de ſon côté de nombreuſes Troupes, auxquelles il joignit une Compagnie de Jaggas, ſous leur propre Chef, qu'ils appellent *Kalangola*. Les deux Armées s'étant unies, marchèrent enſemble vers Sogno. Elles ne trouvèrent pas le Comte ſans défenſe. Il avoit eu le tems de raſſembler un prodigieux nombre de ſes Sujets; & ſon courage le fit marcher au devant de l'Ennemi. Mais la plûpart de ſes gens manquant d'armes à feu, & n'étant point accoutumés à la manière de combattre des Européens, il perdit la vie dans une bataille ſanglante, après avoir vû prendre ou maſſacrer une grande partie de ſon Armée.

Leurs commencemens ſont heureux.

Cruelle propoſition.

APRÈS une ſi glorieuſe victoire, le Kalangola propoſa au Général Portugais de faire tuer tous les priſonniers, pour ſervir de nourriture à leurs Troupes victorieuſes, [qui commençoient à manquer de proviſions.] Il apportoit pour raiſon, que pouvant compter chaque jour ſur un grand nombre de nouveaux priſonniers, il ſeroit difficile de les garder tous; [& qu'avec cette reſſource pour la ſubſiſtance de l'Armée, la guerre ſeroit plus agréable & plus facile.] Un mélange d'humanité & d'intérêt fit répondre au Général, que les Jaggas étoient libres de manger les corps morts, [qui étoient en aſſez grand nombre

(*b*) *Angl.* on envoya au Comte une chaiſe couverte de ſoie rouge; bordée d'Or & d'Argent, un long manteau & un chapeau de Caſtor. R. d. E.

(*c*) Ogilby. pag. 544. & ſuiv.

(*d*) Le ſilence &c. *au lieu de ces mots qui ne ſont point dans l'Original, on y lit un article entier omis par le Traducteur ſans qu'on voye trop pourquoi & que nous avons rétabli.* R. d. E.

nombre pour les raſſaſier; mais qu'il leur défendoit de tuer les Priſonniers vivans,] & que dans l'intervalle, (*e*) il chercheroit d'autres moiens pour remédier aux beſoins de l'Armée. Peu de jours après, la Comteſſe Douairière & le Peuple de Sogno firent ſupplier les Portugais de ſuſpendre les hoſtilités, en leur promettant de ſatisfaire à toutes leurs prétentions. Mais le Général leur fit répondre qu'il étoit réſolu de pénétrer juſqu'à leur dernière Ville, pour leur apprendre le reſpect & l'obéiſſance qu'ils devoient au Roi de Congo. [Une menace ſi terrible répandit le déſeſpoir dans cette malheureuſe Nation.] Lorſqu'elle s'attendoit aux dernières extrémités de la guerre, un Seigneur du Pays ſe préſenta courageuſement, & promit de la délivrer de toutes ſes craintes, ſi les Electeurs vouloient le choiſir pour ſuccéder au Comte. Sa propoſition fut acceptée. Il commença par rétablir l'ordre dans les Troupes diſperſées; & pour éviter la confuſion, [à laquelle il attribuoit leurs derniers malheurs,] il ordonna qu'à l'avenir tout le monde auroit la tête raſée, [& cette coutume ſubſiſte encore aujourd'hui parmi eux] ſans excepter les femmes, & que les Soldats ſe ceindroient le front d'une branche de Palmier, [afin que dans la bataille on pût les diſtinguer des Négres de l'Armée Portugaiſe (*f*).] [Cet uſage, dont le but n'étoit pas moins d'inſpirer de la confiance au Peuple, par des préparatifs extraordinaires, que d'apprendre en effet aux Troupes à ſe reconnoître dans la mêlée, s'eſt conſervé juſqu'aujourd'hui dans la Nation.]

Déſeſpoir des Peuples de Sogno.

Comment ils en ſont délivrés.

LE nouveau Comte exhorta ſes Sujets à ne pas s'effrayer du bruit des Armes à feu, qui n'étoit propre, leur dit-il, qu'à cauſer de l'épouvante aux enfans, [puiſqu'une balle ne faiſoit pas plus d'éxécution qu'une fléche, ou qu'un coup de zagaie; ſans compter que le tems dont les Blancs avoient beſoin pour charger leurs fuſils donnoit beaucoup d'avantage à ceux qui n'avoient qu'une fléche à poſer ſur leur arc.] Il les avertit ſur-tout de ne pas s'arrêter puérilement aux bagatelles (*g*) que les Portugais étoient accoutumés de jetter parmi eux pour cauſer du déſordre dans leurs rangs (*b*). Il leur recommanda de tirer aux hommes, ſans s'amuſer aux chevaux, qui ne devoient pas leur paroître auſſi terribles que les Lions, les Tigres & les Eléphans. Il ordonna que celui qui tourneroit le dos fût tué ſur le champ par ſes voiſins; & que ſi pluſieurs avoient cette lâcheté, loin d'être plus épargnés, ils fuſſent regardés par les autres comme leurs premiers ennemis; car il eſt queſtion, leur dit-il, de périr glorieuſement, plûtôt que de mener une vie miſérable. Enfin, pour ne laiſſer aucun ſujet d'inquiétude à ceux qui promettoient de le ſuivre, il voulut que tous les animaux domeſtiques fuſſent maſſacrés; & donnant l'éxemple, à la vûe du Public, il égorgea auſſi-tôt tous les ſiens. [Il prit ce parti dans le deſſein d'enlever aux Portugais, en cas qu'ils fuſſent Vainqueurs, tout ce qu'ils auroient pû trouver de butin dans ſes Etats.] Cet ordre fut éxécuté ſi ponctuellement, que toute la race des beſtiaux, ſur-tout celle des vaches, eſt preſqu'entiérement

Adreſſe & fermeté de leur nouveau Comte.

(*e*) *Angl.* Il penſeroit à ce qu'il lui demandoit. R. d. E.

(*f*) [Voyage de Merolla pag. 620.]

(*g*) Les Portugais jettoient dans les rangs des Négres qu'ils avoient à combattre, des couteaux, (1) des rubans & d'autres colifichets. [Ils couroient pour les ramaſſer & ſe mettoient ainſi en déſordre.]

(*b*) *Angl.* qui n'étoient point à redouter dans la guerre, & qui n'étoient rien en comparaiſon des Tigres &c. R. d. E.

(1) Des morceaux de Coutil & de Drap. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

tièrement détruite dans le Comté de Sogno. L'Auteur y a vû vendre une jeune fille pour un veau, & une femme pour une vache.

Il se met en campagne & taille ses ennemis en piéces.

IL ne restoit au Comte qu'à fortifier son Armée par le secours de ses Voisins. L'intérêt commun eut la force d'en rassembler un grand nombre. Ainsi, marchant avec des légions de Négres, il trouva bien-tôt l'occasion de surprendre des ennemis qui prenoient trop de confiance à leurs victoires. Comme ils avançoient sans ordre & sans précaution, ils tombèrent imprudemment dans la première embuscade. Les Jaggas & leur Chef donnèrent l'exemple de la fuite. Ils furent suivis par les Troupes de Congo. Les Esclaves qu'ils avoient fait dans la première bataille, [étant abandonnés par leurs Gardes,] rejoignirent leurs amis, & tournèrent avec eux toute leur fureur contre les Portugais, qui disputoient encore le terrain. Mais, accablés par le nombre, ils se virent forcés de tourner le dos, sans pouvoir éviter d'être massacrés dans leur fuite. Il n'en resta que six, qui furent faits prisonniers, & présentés au Comte. [Après les avoir regardé quelque-tems d'un œil furieux,] il leur laissa le choix, ou de mourir avec leurs compagnons, ou de vivre Esclaves. [Merolla leur prête une réponse fort noble]: „ On n'a point encore vû, lui „ dirent-ils, de Blancs qui ayent daigné servir des Négres & nous n'en don„ nerons point l'exemple „. A peine eurent-ils prononcé ces quatre mots, qu'ils furent tués sous les yeux du Vainqueur. L'artillerie & le bagage de leur Nation tombèrent entre les mains des Négres de Sogno, qui les vendirent dans la suite aux Hollandois. L'Auteur assûre que la Compagnie de Hollande employa ces dépouilles Portugaises, à munir un Fort de terre qu'elle avoit fait bâtir à l'embouchure de la Rivière de Zaire, & qui commande cette Rivière & la Mer.

Mort héroïque de six Portugais.

Armadilla Portugaise trompée dans ses espérances.

EN partant de Loanda [pour se rendre à l'Armée de Congo,] les Portugais, [trop accoutumés à la victoire pour douter du succès de leur entreprise,] avoient recommandé (*i*) à leurs Marchands de les suivre de près & de débarquer au premier endroit de la Côte de Sogno où ils découvriroient des feux allumés. L'*Armadilla* (c'est le nom qu'ils donnent à leurs petites Flottes) arriva dans les circonstances de la victoire du Comte, [chargée de fers, qui devoient servir aux Esclaves Négres] & voyant sur la Côte un grand nombre de feux, que les Vainqueurs avoient allumés, pour se réjouir, elle les prit pour le signal dont on étoit convenu. Mais lorsqu'elle eut jetté l'ancre [& comme on se préparoit à venir à terre,] un Portugais qui se fit appercevoir sur le rivage, demanda, par plusieurs signes, qu'on se hâtât de le prendre dans une Chaloupe. C'étoit un malheureux fugitif, qui ayant été pris & conduit au Comte de Sogno, après l'exécution des six autres, avoit obtenu la vie à des conditions fort humiliantes. Le Comte s'étoit fait apporter une jambe & un bras des six Portugais qu'il avoit sacrifiés à son ressentiment, & lui avoit ordonné de porter ce présent, avec la nouvelle de sa victoire, au Gouverneur de Loanda. [L'Armadilla se crut fort heureuse d'une rencontre qui la garantissoit peut-être de sa ruine.] [L'on voit par-là, que si les Troupes de Mer eussent débarqué, elles auroient eu le même sort que celles de terre, & que les fers que les Portugais avoient apporté pour enchaîner les Négres auroient servi à cet usage contre eux-mêmes. Car il

(*i*) *Angl.* au Commandant de l'*Armadilla*. R. d. E.

il leur en eût coûté tout au moins la liberté, ſuppoſé même qu'ils euſſent eu la vie ſauve.] ROYAUME DE CONGO.

LE Comte de Sogno [ne jouit pas long-tems des fruits de ſa victoire.] Il avoit reçû, dans la mêlée, (*k*) trois bleſſures, dont il mourut à la fin du mois. [Mais il laiſſa ſes Peuples tranquilles, après avoir fait perdre à leurs Ennemis l'eſpérance qui les avoit armé contr'eux.] Cette brave Nation publia, pour juſtifier ſa défenſe, que le Roi de Congo n'avoit pas eu droit de donner aux Portugais un Pays qui ne lui appartenoit pas & qui ne dépendoit que de ſes propres Souverains. A l'égard des Portugais, elle leur reproche, comme une injuſtice, d'avoir accepté ce qu'ils ne pouvoient ignorer qu'on leur donnoit ſans droit; & comme une ingratitude, d'avoir oublié qu'ils avoient trouvé un azile à Sogno, lorſque les Hollandois s'étoient mis en poſſeſſion du Royaume d'Angola, qu'ils avoient été bien reçus du Comte, & qu'ils en avoient même obtenu [en pur don] l'*Iſle aux Chevaux*, avec des proviſions pour s'y établir. Mort du Comte de Sogno. Apologie de la Nation.

TOUS ces démêlés cauſèrent tant de préjudice à la Religion, que l'Auteur étant à *Khitombo*, malheureux champ de la dernière bataille, n'y trouva preſque perſonne qui fût diſpoſé à recevoir les Sacremens de l'Egliſe (*l*).

EN 1665, lorſque le Père Carli étoit à Sogno, il y avoit déja pluſieurs années que le Comte refuſoit l'hommage au Roi de Congo (*m*).

BATTEL nous apprend que le Pays de Sogno eſt voiſin des Mines de Demba, d'où l'on tire, à deux ou trois pieds de terre, un ſel de roche d'une beauté parfaite, auſſi clair que la glace, & ſans aucun mélange. On le coupe en piéces d'une aune de long, qui ſe tranſportent dans toutes les parties du Pays, & qui s'y vendent mieux que toute autre marchandiſe (*n*). De Liſle place les Mines de (*o*) ſel dans le Pays de Bemba (*p*), qu'il diviſe en deux ou trois Contrées différentes, & qu'il place à l'Eſt des Pays de Bamba & de Batta. Mines de Demba.

(*k*) *Angl.* treize. R. d. E.
(*l*) Voyage de Merolla, pag. 620.
(*m*) Voyage de Carli, pag. 562.
(*n*) Battel, dans Purchaſſ, pag. 978.
(*o*) *Angl.* ſalpêtre. R. d. E.
(*p*) *Angl.* Demba. R. d. E.

§. II. (*a*)

Provinces de Sundi, de Pango, de Batta & de Pemba.

I. SUNDI (*b*) [troiſième Province du Royaume de Congo], eſt ſituée à l'Oueſt de Pango & à l'Eſt de Pemba, à la diſtance d'environ quarante milles de S. Salvador. Elle eſt arroſée au Nord par la Rivière de Zaire, depuis les montagnes de criſtal, juſqu'à la Rivière de Benkare, & de-là juſqu'aux cataractes; d'où elle s'étend des deux côtés de la Zaire juſqu'aux bords de l'Anziko. Sa principale Ville, où le Manl fait ſa réſidence, eſt fort près du Comté de Sogno, à neuf ou dix lieuës des cataractes. Cette Province [eſt la principale de celles qui reſtent &,] paſſe pour la première du Domaine héréditaire de Congo. Elle a toûjours pour Gouverneur le fils aîné du Roi, ou celui qui eſt deſtiné à lui ſuccéder, ſous le titre Etendue & bornes de la Province de Sundi. Elle donne ſon nom à l'héritier du Royaume.

(*a*) C'eſt la troiſième Section de l'Original. R. d. E.
(*b*) Carli lui donne le titre de Duché.

ROYAUME DE CONGO.

titre de *Mani Sundi*; & cet uſage a duré ſans interruption depuis Dom Jean, premier Roi Chrétien. La Province de Sundi a quantité de Seigneurs particuliers dans ſa dépendance. Ses Habitans ſont avec leurs voiſins un commerce régulier de ſel, d'étoffes & de différentes teintures qui leur viennent des Indes Orientales & du Portugal; [& de *Lumachettes* ou coquilles qui ſervent de monnoie.] Ils reçoivent en échange des étoffes de Palmier, de l'yvoire, des peaux de ſable (*c*) & de martre, & certaines ceintures d'un tiſſu de feuilles de Palmier, dont on fait beaucoup de cas dans toutes ces Régions. On trouve dans la même Province quantité de criſtal & différentes ſortes de métaux; mais le ſeul qui ſoit eſtimé des Habitans eſt le fer, dont ils font des couteaux, des haches, des armes pour la guerre, & d'autres inſtrumens (*d*) de guerre (*e*).

Commerce du Pays.

Pango, nommée autrefois Panguelungos.

II. PANGO a pour bornes, au Nord, Sundi; au Sud, Batta; à l'Oueſt, Pemba; à l'Eſt, les montagnes du Soleil. Sa principale Ville [où le Gouverneur reſide] ſe nomme *Pango*; mais elle portoit autrefois le nom de *Panguelungos*. Elle eſt ſituée ſur la rive Oueſt de la Rivière de Barbela, qui traverſe toute la Province. Quoique les terres de Pango ne ſoient pas auſſi fertiles que les autres parties du Royaume, elles payent le même tribut.

CETTE Province formoit autrefois un Royaume indépendant. Elle fut conquiſe [après la Province de Sundi] par les Rois de Congo, qui y ont introduit par degrés les uſages & la Langue de Sundi. Du tems de Lopez, le Gouverneur, qui ſe nommoit Dom Franceſco Mani Pango, étoit un Seigneur de la plus ancienne Nobleſſe, [& d'une ſageſſe conſommée,] & poſſédoit cet emploi depuis cinquante ans. Le commerce de Pango n'eſt pas différent du commerce de Sundi (*f*).

Territoire de Kondi.

DAPPER place à [environ cent] cinquante milles de Batta, du côté de l'Eſt, le Territoire de *Kondi* (*g*) ou de *Pango de Okango*, traverſé par la profonde & rapide Rivière de *Koango* ou *Quango*, qui vient ſe décharger dans celle de Zaire. Ce Pays, [ſuivant le même Auteur,] eſt gouverné, depuis un tems immémorial, par une femme, tributaire du Mani ou du Gouverneur de Batta, qui reçoit d'elle le tribut & l'hommage au nom du Roi de Congo, quoiqu'il n'en revienne rien à ce Prince. Les Peuples de Kondi aſſûrent qu'au-delà de la Rivière de Koango, on trouve une Nation Blanche avec de longs cheveux, mais un peu moins blanche que les Européens (*h*).

Nation blanche.

Province de Batta.

III. BATTA eſt une Province bornée au Nord par celle de Pango. A l'Eſt, elle s'étend au-delà de la Rivière de Barbela, juſqu'aux montagnes du Soleil & juſqu'à celles de Nitre. Au Sud, elle prend depuis ces mêmes montagnes juſqu'à la jonction des Rivières de Barbela & de Kaſinga, d'où elle continue juſqu'au mont *Bruchato* (*i*), c'eſt-à-dire, *Ecorché*. La principale Ville de cette Province [où le Prince fait ſa réſidence] porte auſſi le nom de Batta; mais elle formoit autrefois un grand & puiſſant Royaume, ſous le nom d'Aghirimba. S'étant unie volontairement au Royaume de Congo, [peut-être]

à

(*c*) *Angl.* de Zibeline. R. d. E.
(*d*) *Angl.* néceſſaires. R. d. E.
(*e*) Pigafetta, pag. 97. & ſuiv.
(*f*) *Ibid.* pag. 99.
(*g*) Deliſle écrit *Condi*.
(*h*) Ogilby, pag. 524.
(*i*) Ou *Bruſciato*. Dapper l'appelle *Montagne brûlante*, & prétend que les Portugais lui donnent le nom de *Monte quemado*.

à l'occaſion de quelques diſſenſions entre les Seigneurs, elle conſerve plus de liberté & de privilèges que les autres Provinces. Le Roi lui donne toûjours pour Gouverneur quelque deſcendant de l'ancienne Maiſon Royale du Pays, mais avec de juſtes égards pour l'intérêt de la ſienne. ROYAUME DE CONGO.

LE Mani Batta, que les Portugais nomment le Prince de Batta, réſide plus près du Roi qu'aucun autre Seigneur, [ou Gouverneur de Congo] & paſſe pour la ſeconde perſonne du Royaume; [quoiqu'il diſe, aucun autre n'a le droit de le contredire.] A l'extinction des légitimes héritiers, il eſt deſtiné, par ſon rang, à la ſucceſſion de la Couronne. Du tems de Lopez, il ſe nommoit Dom Pedro. Entre ſes droits, on compte celui de manger à la table de ſon Souverain, mais debout & un peu plus bas; honneur qui n'eſt point accordé aux enfans mêmes du Roi. Sa Cour ne le cède guères à celle du Roi, [pour le nombre & le faſte.] Il ne marche jamais ſans être précédé par des tambours, des trompettes & quantité d'autres Inſtrumens. [On aſſure qu'] il peut mettre en campagne une Armée de ſoixante-dix ou quatre-vingt mille hommes. De tous les Gouverneurs ou les Manis de Congo, il eſt le ſeul à qui la Cour permette d'entretenir une Compagnie de mouſquetaires, parce qu'étant ſans ceſſe en guerre avec les Jaggas, [il a beſoin d'autant de force que de vigilance pour réprimer une Nation ſi barbare.] Les Princes mêmes du ſang Royal ne jouiſſent point de cet avantage, & Lopez en apprit la raiſon de la bouche même du Roi: „ Je ne ſerois pas capable, lui dit ce Prince, de contenir un „ Sujet rébelle, qui entreprendroit de me faire la guerre avec deux mille „ mouſquets. Puiſſance & priviléges du Mani Batta.

LE Prince de Batta compte un grand nombre de Seigneurs dans ſa dépendance. Les Habitans naturels de ſa Province ſe nomment *Mouſchos*. Ils ont un langage différent de celui des Moſicongos, quoiqu'ils s'entendent mutuellement. Leur caractère eſt dur & farouche. [On s'en apperçoit juſques dans] les Eſclaves, qui ſont plus brutaux & plus opiniâtres que ceux des autres Régions de l'Afrique. Le commerce eſt le même à Batta qu'à (*k*) Sundi; mais le revenu du Roi monte au double dans cette grande Province, [de ce qu'il eſt dans chacune des deux autres] (*l*). Depuis S. Salvador juſqu'à Batta, [le Pays eſt ſi peuplé, qu'] il offre continuellement des maiſons & des Villages (*m*). Habitans de Batta nommés Mouſchos. Leur caractère.

IV. LA ſixième Province, nommée *Pemba*, eſt bornée au Nord par *Sundi*, à l'Eſt par *Batta*, au Sud par Bamba, à l'Oueſt par Sogno. Elle fait, ſuivant Lopez, le centre du Royaume de Congo. De ſon tems, le Gouverneur de cette Province étoit *Dom Antonio*, ſecond fils du Roi Dom Alvare, & digne du Trône par ſes vertus, ſi les loix n'euſſent aſſuré la ſucceſſion à ſon aîné. C'eſt de cette Province que les anciens Rois de Congo tiroient leur origine, & peut-être n'ont-ils pas eu d'autre raiſon pour en faire leur réſidence. Province de Pemba.

LE Gouverneur ou le Mani de Pemba, fait la ſienne dans une Ville du même nom, ſituée au pied du *Mont-Ecorché*, ſur les bords de la Rivière de Loze (*n*). C'eſt dans la même Province que les Officiers de la Couronne ont leurs biens & leurs effets, parce qu'étant voiſins de la Cour, ils ont plus de facilité

(*k*) *Angl.* que dans les Provinces précédentes. R. d. E.

(*l*) Pigafetta, *ubi ſup.* pag. 100.

(*m*) Ogilby, pag. 524.

(*n*) De Liſle place Pemba ſur la Rivière d'Onze.

ROYAUME DE CONGO.

facilité à s'y procurer leurs beſoins. Quelques-uns de ces Seigneurs, dont les terres bordent la Province de Bamba, ont beaucoup de peine à ſe garantir des Négres de Quizama, depuis que l'amour de la liberté a fait ſecouer à cette Nation le joug de Congo (*o*).

Diviſion de cette Province.

CARLI diviſe la Province de Pemba en deux Parties, dont il nomme l'une *Marquiſat de Pemba*, & l'autre, Province de *S. Salvador*, [ou St. Sauveur] du nom de la Capitale [du Royaume] où les (*p*) Rois font leur réſidence ordinaire. Cette Ville portoit anciennement le nom de *Banza* (*q*), qui ſignifie dans le langage de la Nation, *Cour*, ou (*r*) *demeure Royale*. Elle eſt ſituée à [environ] cent cinquante milles de la Mer, ſur une grande & haute montagne, qui n'eſt preſqu'un ſeul Rocher & qui contient néanmoins une Mine de fer. Le ſommet offre une plaine d'environ dix milles de tour, bien cultivée, & ſi remplie de Villes & de Villages, que [dans un ſi petit eſpace] elle contient plus de cent mille ames. Les Portugais, charmés d'un ſi beau lieu, lui ont donné le nom d'*Otheiro*, c'eſt-à-dire, Perſpective; parce qu'outre les agrémens du terrain même, on y a celui de découvrir d'un coup-d'œil toutes les plaines dont la montagne eſt environnée. Elle eſt fort eſcarpée du côté de l'Eſt. Mais ſa hauteur n'empêche pas qu'elle n'ait quantité de ſources, qui achevroient d'en faire un ſéjour délicieux ſi l'eau en étoit meilleure. Les Habitans tirent celle dont ils font uſage, d'une ſeule fontaine qui eſt du côté du Nord, [à un coup de Canon de diſtance] ſur la pente de la montagne, où leurs Eſclaves vont la puiſer dans des vaiſſeaux de bois & de cuir. La plaine eſt d'une fertilité extrême en grains [de toutes les eſpéces,] [& bien cultivée.] Elle a des prairies d'une herbe excellente, & des arbres d'une verdure (*s*) continuelle. L'air y eſt auſſi (*t*) fort frais & fort ſain. Outre ce motif, que les Rois ont eu ſans doute pour y établir leur demeure, ils n'y ont pas été moins engagés par la ſituation du terrain, qui fait de leur Palais une retraite inacceſſible, & parce qu'étant au centre du Royaume, il leur donne la facilité d'étendre leur attention de toutes parts à la même diſtance. Du pied de la montagne, à l'Oueſt, juſqu'au ſommet, on compte cinq milles, par le grand chemin [qui eſt fort large quoiqu'il ne ſoit pas également droit par-tout], juſqu'à la Ville de S. Sauveur. Du côté de l'Eſt, coule une Rivière, où les femmes deſcendent l'eſpace d'un mille pour aller laver leurs habits (*v*). Dapper (*x*) la repréſente fort petite. Il l'appelle *Veſe*, & la prend pour la *Lelunda*. Ce Ruiſſeau, dit-il, répand la fertilité dans les champs voiſins, & donne tant d'agrément au païſage, que les Habitans de la Ville ont leurs jardins ſur ſes bords. Leurs troupeaux, qui ſont en petit nombre, & qui ſe réduiſent à quelques porcs, quelques chévres & quelques brebis, ſans une ſeule vache, ſont nourris & gardés dans la Ville entre quelques haies qui touchent aux maiſons (*y*).

Ville de S. Salvador, Capitale du Royaume de Congo.

Beauté de la montagne où elle eſt ſituée.

S.

(*o*) Pigafetta, *ubi ſup.* pag. 104. & ſuiv.

(*p*) le Roi Don Alvare réſidoit alors R. d. E.

(*q*) Suivant les Miſſionaires, ce nom marque une Cité, [peut-être] une Capitale où le Prince réſide. Dapper dit qu'il ſignifie *Tête* ou *Chef*, & que l'ancien nom de la Ville, ſuivant Marmol, étoit *Ambas Congo*.

(*r*) *Angl.* parce que le Roi, ou le Gouverneur y réſident ordinairement. R. d. E.

(*s*) Dapper y met des Palmiers, des Tamarins, des Plantins, des *Kolas*, des Orangers & des Limoniers.

(*t*) Carli dit que c'eſt le meilleur air du Royaume.

(*v*) Relation de Pigafetta, pag. 108. & ſuiv.

(*x*) *Angl.* dit, que c'eſt une petite Rivière appellée *Veſe* & une branche de la *Lelunda*. R. d. E.

(*y*) [Afrique d'Ogilby pag. 526.]

ROYAUME DE CONGO.

S. Salvador, Capitale du Royaume de Congo, eſt ſituée dans un angle de la montagne, vers le Sud-Eſt. Dom Jean (z), premier Roi Chrétien, la fit environner d'une forte muraille, qui renferme auſſi ſon Palais, & la Ville, ou le quartier, qu'il accorda aux Portugais pour leur établiſſement (a). Les portes n'ont point de Gardes & ne ſont jamais fermées. Entre l'enclos du Palais Royal & celui des Portugais, qui ont chacun environ un mille de circuit, on a laiſſé un grand eſpace pour la principale Egliſe & pour un grand Marché, au fond duquel quantité de Seigneurs ont leurs maiſons, qui, [comme celle des Portugais,] ſont face à l'Egliſe. [Derrière l'Egliſe, la place du Marché aboutit à une rue étroite, où il y a auſſi une porte, & derrière cette porte il y a pluſieurs maiſons vers l'Eſt.] Comme on trouve d'autres maiſons de Seigneurs & de riches Portugais hors des enclos, il ne ſeroit point aiſé de déterminer la grandeur générale de la Ville. Mais tout le ſommet de la montagne eſt rempli de Villages & de Palais, qui forment comme autant de Villes, ou plûtôt qui n'en ſont qu'une ſeule d'une très-grande étendue (b).

Deſcription de S. Salvador.

Suivant Carli, S. Salvador a l'avantage de n'être point infeſté, comme le reſte du Royaume, par les moſquites, les couſins, les puces & d'autres eſpéces de vermine; mais elle n'eſt point éxemte de fourmis, & ces petits animaux y ſont fort incommodes (c). [Les rues ſont fort bien diſtribuées;] la plûpart des édifices, uniformes, grands, en bon ordre, mais couverts de chaume, à l'exception d'un petit nombre de maiſons Portugaiſes. Le Palais du Roi eſt fort ſpacieux. Outre le grand mur, il en a quatre autres, dont celui qui regarde la Ville Portugaiſe eſt de pierre & de chaux. Les autres ſont de roſeaux, mais fort bien travaillés. Les appartemens, les ſalles, les galleries, ſont revêtus de belles nattes, qui forment des tapiſſeries à la maniére de l'Europe. Dans l'intervalle du mur le plus intérieur, on a pratiqué des jardins, qui ſont remplis de toutes ſortes de légumes & plantes de différentes eſpèces d'arbres. On y a bâti des ſallons & des cabinets de plaiſir (d), ornés avec beaucoup de dépenſe (e).

Edifices de la Ville.

Palais du Roi.

Carli donne une lieuë de circonférence au Palais du Roi. Il ajoûte que c'étoit autrefois le ſeul édifice du Pays qui fût de pierre & de bois; mais que depuis l'établiſſement des Portugais, tous les Grands ont appris d'eux à mettre plus d'ordre & de goût dans leurs bâtimens & dans leurs meubles. S. Salvador a pluſieurs Egliſes. La Cathédrale, celles de la Vierge & de S. Pierre, celle de S. Antoine de Pade, où ſont les tombeaux des Rois de Congo; celle des Jéſuites, qui eſt dédiée à S. Ignace [& qui n'eſt pas la moins belle], ſont bâties de pierre. Celle de Notre-Dame de la Victoire eſt de terre, mais proprement blanchie (f).

Egliſes de S. Salvador.

Dapper compte dix ou onze Egliſes à S. Salvador: la grande, ou la Cathédrale; celles des ſept Lampes; de la Conception, [ou de la Vierge;] de la Victoire, [ou du Triomphe;] de S. Jacques; de S. Antoine & de S. Jean. Les trois

(z) *Angl.* Alphonſe. R. d. E.
(a) Dapper dit qu'il n'y a point d'autre mur que ceux du Palais & de la Ville Portugaiſe.
(b) Pigafetta, pag. 109.
(c) Carli, pag. 562.
(d) *Angl.* qui, quoique fort mediocres, paſſent pour riches & précieux. R. d. E.
(e) Ogilby, pag. 525.
(f) Carli, *ubi ſup.*

ROYAUME DE CONGO.

trois autres ſont entre les murs du Palais, & portent le nom du S. Eſprit, de S. Michel & de S. Joſeph. Les Jéſuites ont un grand Cloître, qui ſert d'école pour l'inſtruction des Négres; & d'autres lieux, où les enfans des Nobles [ſont élevés, &] apprennent les Langues Latine & Portugaiſe. Quoique les Egliſes de S. Salvador & tous les édifices publics ſoient bâtis de pierre, ils ſont couverts de paille, à l'exception du Cloître des Jéſuites, [auquel il ne manque rien pour la ſolidité.] Les ornemens & les vaſes Eccléſiaſtiques ſont en petit nombre & de peu de valeur. [Entre pluſieurs commodités,] la Ville a deux fontaines, qui fourniſſent d'aſſez bonne (*g*) eau; l'une dans la rue S. Jacques, l'autre entre les murs du Palais. Merolla obſerve qu'on trouve hors de la Ville un grand Marché, nommé le *Pombo*, anciennement bâti par les Jaggas (*h*), où l'on vendoit la chair humaine à la livre, comme celle de bœuf & de mouton. Les Marchands Portugais, qui commençoient à fréquenter le Pays (*i*), refuſérent d'acheter la chair des Eſclaves morts; mais ayant propoſé à ces Barbares de l'acheter en vie, ils firent avec eux un traité, qu'ils veulent faire regarder comme le fondement de leur privilège excluſif pour la traite des Eſclaves; Acte ou Traité, dit l'Auteur, qu'ils n'ont jamais pû produire (*k*).

Cloître & Collége des Jéſuites.

Ancien Marché de chair humaine.

Traité des Portugais.

Le Territoire de S. Salvador fait partie du Domaine Royal, dans un eſpace de ſept ou huit lieuës de tour (*l*). Carli fait monter les Habitans de la Ville à quarante mille, la plûpart Nobles, dit-il, mais ſi pauvres, qu'à peine s'en trouve-t-il neuf ou dix qui portent une chaîne d'Or ou d'autres ornemens de quelque prix (*m*).

Pauvreté des Nobles de Congo.

Du tems de Merolla, c'eſt-à-dire, en 1668, les troubles d'une guerre longue & ſanglante avoient fait tranſporter la Cour à Lemba (*n*). Cet Auteur parle de S. Salvador comme de l'ancienne réſidence des Rois. C'étoit, dit-il, la Capitale du Royaume & le ſéjour ordinaire de ſes Princes. On y voyoit un Evêque, un Chapitre, un Collége de Jeſuites, un Couvent de Capucins [ou le Supérieur réſidoit] [& d'autres établiſſemens Eccléſiaſtiques], qui tiroient tout leur entretien [de la pieuſe générôſité] du Roi de Portugal. Mais les ravages de la guerre (*o*) ont fait de la Ville & du Canton une retraite de voleurs [& de brigands.]

Décadence de S. Salvador.

(*g*) Ogilby, pag. 525.

(*h*) Il les appelle *Giacchi*; [mais on verra dans la ſuite que ce ne peut être que les Jaggas] *Merolla*, *pag.* 663.

(*i*) *Angl.* qui réſidoient-là en grand nombre, refuſérent d'en acheter, préférant d'avoir les Eſclaves en vie, dont ils tiroient plus de profit. R. d. E.

(*k*) Voyage de Merolla, ubi ſup.

(*l*) Relation de Pigafetta, pag. 107.

(*m*) Ogilby, pag. 535.

(*n*) Merolla, ubi ſup.

(*o*) *Ibid.*

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Figure, Caractère & Mœurs des Habitans de Congo.

[IL y a peu de Régions auſſi peuplées que le Royaume de Congo. Carli aſſûre hardiment que] ſes Habitans ſont innombrables. [Un noir dit à Carli, qu'un Makolonte avoit de differentes femmes cinquante-deux enfans.] Les *Moſicongos* (*a*), tel eſt le nom qu'ils ſe donnent eux-mêmes, ſont communément noirs, quoiqu'il s'en trouve un grand nombre de couleur olivâtre. La plûpart ont les cheveux noirs & friſés; mais il s'en trouve auſſi qui les ont roux. Leur taille eſt moyenne; & ſi l'on excepte la couleur, ils ont beaucoup de reſſemblance avec les Portugais. Les uns ont la prunelle des yeux noire; d'autres, d'un verd de Mer. Leurs lévres ne ſont pas groſſes & pendantes, comme celles des Nubiens & des autres Négres (*b*).

Couleur & chevelure des Moſicongos.

[A l'égard du caractère,] quoiqu'ils ſoient quelquefois fiers & emportés, ils paroiſſent ordinairement doux & civils pour les Etrangers, traitables dans les affaires, capables de ſe rendre à la raiſon, mais paſſionnés pour les liqueurs fortes, ſur-tout pour le vin d'Eſpagne & l'eau-de-vie. Dans la converſation, ils ne manquent ni de vivacité ni de jugement. Ils s'expriment avec tant de juſteſſe & d'agrément, que [les Européens] les plus ſenſés prennent plaiſir à les entendre.

Leur caractère.

LES Habitans du Comté de Sogno joignent la fierté à beaucoup d'indolence & de molleſſe; [mélange bizarre qui ne les empêche point] d'avoir les manières fort inſinuantes, avec une volubilité de langue dont les Habitans du Nord de la Zaire n'approchent point. Pour la valeur & la force, c'eſt aux Négres de Bamba qu'on accorde la palme (*c*).

ILS ont tous un penchant [preſqu'invincible] pour le vol. Mais ce qu'ils ſe procurent par cette voie, ils l'employent auſſi-tôt à boire avec leurs compagnons. [Dans la joie de pouvoir ſe réjouir aux dépens d'autrui,] un d'entr'eux marche devant le fondateur de la fête [& les autres compagnons,] en lui donnant le titre de Roi de Congo, parce qu'ils ne connoiſſent rien d'égal au plaiſir de la bonne chère.

Ils ſont voleurs.

Uſage qu'ils font de leurs vols.

ENTRE S. Salvador & Loanda, on eſt expoſé à rencontrer quantité de Nobles diſgraciés du Roi, qui s'uniſſent pour voler ſur le grand chemin, juſqu'au rétabliſſement de leur faveur. Ils s'empoiſonnent les uns les autres à l'occaſion des moindres démêlés; mais ſi le coupable eſt découvert, il eſt puni de mort, ſans eſperance de pardon. Les recherches ſe font avec tant de rigueur, qu'il eſt difficile au crime de demeurer long-tems caché; & cette ſévérité commençoit, du tems de l'Auteur, à le rendre beaucoup plus rare (*d*).

Voleurs Nobles, & empoiſonneurs.

LOPEZ

(*a*) Voyage de Carli, pag. 589.
(*b*) Dapper écrit *Moſi-Kongbeu*. Mais il ne nous apprend point l'origine de ce nom.
(*c*) Relation de Pigafetta, pag. 14.
(*d*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 532. & ſuiv.

ROYAUME DE CONGO.

Anciens habits de Congo avant les Portugais.

LOPEZ raconte que les Rois de Congo & leurs courtisans avoient autrefois pour habits des pagnes d'étoffe de Palmier, [attachées avec une belle ceinture de même étoffe,] qui leur tomboient depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux. Ils y suspendoient, par devant, [comme un ornement,] des peaux de [petits] tigres, de civettes [de zibelines] ou de martres en forme de tabliers. Ils avoient sur les épaules, autour du col, une sorte de capuchon, dont ils pouvoient se couvrir la tête. Le corps étoit couvert d'une espéce de surplis, qu'ils appellent *Inkutto*, [descendant jusqu'aux genoux] tressé, comme nos filets, de très-belles feuilles de Palmier, & bordé d'une frange. Ce surplis se relevoit sur l'épaule droite, pour laisser le bras en liberté; & sur la même épaule ils portoient une queue de *Zebra*, qui flottoit comme nos nœuds d'Europe. Sur la tête ils avoient un petit bonnet quarré, mais si mince & si étroit, que ne pouvant les défendre de la pluie & du soleil, il ne servoit que pour l'ornement. La plûpart marchoient pieds nuds, à l'exception du Roi & de quelques-uns des principaux Seigneurs, qui portoient des sandales de bois de Palmier, assez semblables à celle des anciens Romains. Le Peuple n'avoit qu'un pagne d'étoffe grossière, qui couvroit la partie inférieure du corps. Tout le reste étoit nud. Les femmes du premier rang s'enveloppoient, depuis la ceinture, de trois espéces de tabliers, dont le plus intérieur leur descendoit jusqu'aux talons. Elles avoient sur le corps une sorte de casaquin, ouvert par devant, & sur les épaules une mantille d'étoffe de Palmier. La tête n'étoit couverte que d'un petit bonnet, de la même forme que celui des hommes. Il n'y avoit point d'autre différence dans l'habillement des femmes du commun, que celle de l'étoffe, qui étoit plus grossière. Les femmes Esclaves & celles du dernier ordre, étoient nues depuis la ceinture jusqu'à la tête.

Anciens habits des femmes.

Changement que les Portugais y ont apporté.

TELLE étoit la parure de Congo, avant l'arrivée des Portugais. Mais aussitôt que le Roi & les principaux Seigneurs du Royaume eurent embrassé le Christianisme, ils commencèrent bien-tôt à se régler sur l'exemple de leurs Maîtres. Ils prirent les manteaux à l'Espagnol, le chapeau, la veste de soie, les mules de velours ou de maroquin, & les bottines à la Portugaise, avec des épées aussi longues [qu'on en ait jamais porté dans la Castille.] La nécessité borne encore les pauvres à leurs anciens habits; mais les femmes de distinction imitent les usages des femmes de Lisbonne, [excepté qu'elles ne portent point de mantille.] Elles ont la tête couverte d'un voile, lequel la plûpart mettent par-dessus un bonnet de velours, orné de joyaux précieux. Autour du col elles portent des chaînes d'Or (*e*).

Différences entre le récit des Voyageurs.

CEPENDANT on trouve quelque variété dans les [derniers] Voyageurs, sur la forme & la matière des habits de Congo. Dapper raconte que les femmes d'un rang distingué, sur-tout dans les grandes Villes, sont richement vêtues de longues mantes du plus beau drap, [ou de *Bayes* noires,] sous lesquelles on voit paroître vers le cou, des chemises fort blanches, & par le bas, de grands jupons de satin ou de damas brodé (*f*), à franges d'Or. Quelques-unes portent encore des étoffes d'écorce de Matomba & de feuilles de Palmier,

(*e*) Lopez, dans la Relation de Congo par Pigafetta, pag. 177. & suiv.

(*f*) *Angl.* par le bord. R. d. E.

Palmier, teintes en noir ou en rouge. Mais toutes ont les jambes nues; & pour unique parure de tête, un bonnet de coton blanc. Elles s'enrichiſſent le cou & les bras de petites chaînes d'Or, [ou d'Argent,] ou de cordons de beau corail rouge (*g*). Suivant Carli, les femmes de qualité ne trouvant rien de trop magnifique dans les plus belles étoffes de l'Europe, s'en font des pagnes ou des jupons qui deſcendent (*h*) juſqu'à terre. Elles portent une mante des mêmes étoffes, qui leur couvre le dos, l'eſtomac & le bras gauche; mais le bras droit demeure nud. Les femmes d'une condition inférieure, employent des étoffes de moindre valeur, & (*i*) de la fabrique du pays. ROYAUME DE CONGO.

Alimens ordinaires de Congo.

[Les Habitans de Congo ont été plus fidelles aux uſages de leurs Ancêtres dans tout ce qui concerne les alimens.] Les grains du Pays & les racines compoſent (*k*) le principal fond de leur nourriture; mais quoiqu'ils ayent différentes ſortes de viandes, celle de boucherie & la volaille ſont des mêts fort rares. Carli nous apprend qu'un Poulet (*l*) vaut une piſtole dans le Royaume de Congo, une piéce de huit au Bréſil, & dix ſchellings dans le Pays d'Angola; mais il trouve qu'en gardant les proportions c'eſt beaucoup moins qu'à Lisbonne, où il ſe vend un écu. Cette exceſſive cherté inquiéte peu les Habitans de Congo. Il n'y a point de nourritures pour leſquelles ils ayent du dégoût. Leur vie eſt extrêmement dure, & l'Auteur en donne pour preuve (*m*) l'exemple de leurs Voyageurs (*n*), qui ſe réduiſent à vivre d'eau & de racines.

Ancienne ignorance des Habitans.

Ils n'ont aucune trace des Sciences, ni la moindre inclination à les cultiver. On ne trouve point parmi eux, dit l'Auteur, d'anciennes Hiſtoires de leur Pays, ni des regiſtres d'un tems éloigné, où la mémoire & le nom de leurs Rois ſoient conſervés. [Juſqu'à l'arrivée des Portugais,] ils n'avoient pas connu l'art de l'écriture. La datte des faits étoit la mort de quelque perſonne remarquable. Cela eſt arrivé, diſoient-ils, avant ou depuis la mort d'un tel (*o*). Ils comptoient leurs années par les *Koſſionos*, ou les hivers, qui commencent pour eux [le quinziéme du] mois de Mai, & finiſſent [le quinziéme du] mois de Novembre; leurs mois par les pleines Lunes; & les jours de la ſemaine par leurs marchés; [parce qu'ils en ont un chaque jour, en différens endroits] mais ils ne pouſſoient pas plus loin la diviſion du tems (*p*). De même, ils n'avoient pas d'autre regle pour juger de la grandeur d'un Pays (*q*), que le nombre des marches ou des journées, qu'ils diſtinguoient ſeulement par le terme de *Voyage libre* ou *chargé* (*r*).

Leurs amuſemens.

Leurs principaux amuſemens ſont aujourd'hui le chant & la danſe. [Ils ont quelques jeux de hazard,] entre leſquels on eſt ſurpris de trouver des cartes.

(*g*) Dans Ogilby, pag. 593.

(*b*) *Angl.* juſqu'aux talons. R. d. E.

(*i*) *Angl.* & celles du commun ne portent qu'une ſimple juppe d'une étoffe faite de feuilles de Palmier. R. d. E.

(*k*) *Angl.* leur tiennent lieu de pain. R. d. E.

(*l*) *Angl.* eſt de la valeur d'une piſtole en coquilles. R. d. E.

(*m*) On en trouve pluſieurs exemples dans les Voyageurs. Leur boiſſon ordinaire eſt de l'eau, qu'ils ont en abondance. Pour ſe régaler; ils ont recours au vin de Palmier. R. d. E.

(*n*) Voyage de Carli, pag. 572. & ſuiv.

(*o*) Relation de Pigafetta, pag. 181.

(*p*) Ogilby, pag. 535.

(*q*) *Angl.* Ils ne déterminent pas non plus la diſtance des lieux, par les milles, ni par aucune autre meſure ſemblable, mais ſeulement par le nombre des marches ou des journées d'un homme chargé ou non chargé, pour aller d'un endroit à l'autre. R. d. E.

(*r*) Pigafetta, *ubi ſup.*

ROYAUME DE CONGO.

tes. Ils jouent pour de petites coquilles, [ou de petites cornes,] qui leur ſervent de monnoie (*s*). Mais parmi ceux que la pauvreté prive de ce plaiſir, l'uſage commun, lorſque (*t*) les femmes ſont revenues du travail avec leurs enfans, eſt de ſe retirer dans leurs huttes & d'y allumer du feu, autour duquel ils ſont aſſis à terre. Ils mangent dans cette ſituation ce qu'ils ont amaſſé pour leur ſouper, & s'entretiennent juſqu'à ce que le ſommeil les faſſe tomber ſur le dos (*v*). [C'eſt de cette manière qu'ils paſſent la nuit, ſans autre cérémonie.]

Manière de manger & de boire dans les fêtes.

[ILS aiment à la folie, la joie & les divertiſſemens.] Merolla (*x*) nous repréſente une de leurs fêtes. Ils choiſiſſent ordinairement le tems de la nuit & s'aſſemblent en fort grand nombre. Leur poſture favorite eſt d'être aſſis en rond, [comme on vient de les repréſenter autour du feu; mais ils choiſiſſent quelque arbre épais, ſous lequel ils ſe placent] ſur l'herbe. Le centre du cercle eſt occupé par un grand plat de bois, [rond & épais qu'ils appellent Malonga,] [qui contient quelque mélange de leur goût.] L'ancien de la Troupe, qu'ils appellent *Makolontu* (*y*) ou *Kalobanzi*, diviſe les portions, & les diſtribue avec une égalité, qui, [ſoit par rapport à la qualité ſoit par rapport à la quantité,] ne laiſſe aucun ſujet de plainte. Ils n'employent, pour boire, ni verres ni taſſes. Le Makolontu prend le flacon, qu'ils appellent *Moringo*, le porte ſucceſſivement à la bouche de tous les convives, laiſſe boire à chacun la meſure qu'il juge convenable, & le remet à ſa place. Cette méthode s'obſerve juſqu'au dernier moment de la fête.

Tous les paſſans ſont admis à ces feſtins.

MAIS, ce qui parut beaucoup plus ſurprenant à l'Auteur, il ne paſſoit perſonne, près de l'aſſemblée, qui ne ſe plaçat ſans façon dans le cercle & qui ne reçût ſa portion comme les autres, quoiqu'il fût arrivé après la diſtribution. Le Makolontu prenoit ſur chaque part de quoi compoſer celle de l'étranger. On apprit à Merolla que cette cérémonie ne s'obſerve pas moins quand les paſſans ſe préſentent en plus grand nombre. [Ils mangent & boivent auſſi librement, que s'ils étoient invités.] Ils ſe levent auſſi-tôt que le plat eſt vuide, & continuent leur chemin, ſans prendre congé de l'aſſemblée & ſans dire un mot de remerciment. Les Voyageurs profitent de ces rencontres pour ménager leurs propres proviſions [quelque bien fournis qu'ils en ſoient.] Il n'eſt pas moins étrange que l'aſſemblée ne faſſe pas la moindre queſtion à ces nouveaux viſages, pour ſçavoir d'eux où ils vont & d'où il viennent. Tout ſe paſſe avec un ſilence admirable. On croiroit, dit l'Auteur, qu'ils veulent imiter les Locriens, ancien peuple d'Achaie, qui, ſuivant le témoignage de Plutarque, puniſſoit par une amende ceux qui ſe (*z*) rendoient importuns par leurs queſtions (*a*). Un jour Merolla traitant pluſieurs Négres, qui lui avoient rendu quelque ſervice, remarqua que le nombre de ſes convives étoit fort augmenté. Comme [il ne ſe croyoit point obligé de recevoir des inconnus,] il demanda qui étoient ces étrangers. On lui répondit qu'on l'ignoroit. Pourquoi ſouffrez-vous, dit-il à ſes Négres, que des gens qui n'ont point

(*s*) Ogilby, pag. 534.
(*t*) *Angl.* Lorſque la nuit eſt venue. R. d. E.
(*v*) Carli. pag. 575.
(*x*) *Angl.* pour égayer ſes Lecteurs fait une deſcription &c. R. d. E.
(*y*) *Angl. Makuluntu*, ou *Kokolo, Kanji*. R. d. E.
(*z*) *Angl.* ceux qui faiſoient de pareilles queſtions. R. d. E.
(*a*) On ſçait qu'aux fêtes Romaines l'*Altum ſilentium* étoit auſſi en uſage.

point eu de part à votre travail viennent partager votre nourriture? Ils lui répondirent ſimplement que c'étoit l'uſage. [Avec un peu de réflexion,] cette charité lui parut ſi louable (*b*), qu'il fit redoubler la portion commune. [Il remarque à cette occaſion que ſi une coutume ſi ſage étoit pratiquée parmi les Chrétiens, on ne verroit pas mourir de faim, dans les rues, & ailleurs tant de pauvres gens, comme cela arrive preſque tous les jours en Europe.] ROYAUME DE CONGO.

LEURS fêtes ont des tems & des occaſions réglées, telles que le gain d'un procès, un mariage, la naiſſance d'un enfant, leur élévation à quelque dignité. Chacun s'efforce alors de faire, [ſelon ſes moyens,] un préſent à ſon Protecteur ou à ſon Maître, & ne laiſſe pas de contribuer aux frais des réjouiſſances communes (*c*). [Dans ces fêtes, & dans leurs autres réjouiſſances,] on chante des vers, que l'Auteur appelle des ballades d'amour (*d*). On joue d'un Inſtrument dont la forme eſt ſingulière. Il reſſemble au Luth par le corps & le manche; mais le ventre, c'eſt-à-dire, l'endroit où la roſe eſt percée dans un Luth, eſt d'une peau (*e*) fort mince. Les cordes ſont des poils de la queue d'un Eléphant [des plus forts & de la plus belle couleur qu'ils puiſſent trouver,] ou des fils de Palmier, qui régnent d'un bout de l'Inſtrument juſqu'à l'autre & qui tiennent à pluſieurs anneaux diſtribués en différens lieux, [les uns plus haut les autres plus bas.] A ces anneaux ſont ſuſpendues de petites plaques de fer & d'argent, de différentes grandeurs & de différens tons. En pinçant les cordes, on remue les anneaux, qui font mouvoir auſſi les plaques; & de tous ces ſons, il réſulte une harmonie confuſe qui n'eſt pas ſans agrément. Ceux qui manient ces Inſtrumens les accordent avec beaucoup d'art. Mais ce qui cauſa beaucoup d'admiration à l'Auteur, c'eſt qu'avec leurs doigts ſeuls [& en pinçant les cordes de cet Inſtrument, comme on fait celles d'une Harpe,] ils expriment, dit-il, auſſi clairement leurs penſées qu'avec la langue (*f*). A quelles occaſions ils ſe donnent. Chanſons & Inſtrumens de muſique.

MEROLLA fait la deſcription d'un Inſtrument qu'il appelle *Nſambi*, & qui paroît du même genre. C'eſt une eſpéce de Guitarre, mais qui a pour tête cinq petits arcs de fer, qu'on fait entrer plus ou moins dans le corps de l'Inſtrument lorſqu'on veut l'accorder. Les cordes ſont de fils de Palmiers. On joue deſſus avec les deux pouces, & le joueur tient l'Inſtrument ſur ſa poitrine. Le ſon, quoique fort bas, en eſt aſſez mélodieux (*g*). Inſtrument nommé Nſambi.

MAIS (*b*) le plus agréable, & le plus ingénieux Inſtrument de la muſique de Congo, eſt celui dont Carli fait la deſcription ſuivante. On prend une planche de bois, qu'on tend & qu'on bande comme un arc. On y ſuſpend quinze calebaſſes, longues [vuides] & ſéches, de différentes tailles [pour les différens tons,] percées chacune au ſommet, avec un trou de moindre grandeur quatre doigts au-deſſous. Le trou d'en-bas eſt à demi-bouché, & celui d'en-haut couvert d'une petite planche fort mince, à quelque diſtance au-deſſus. Le joueur attache aux deux bouts de l'Inſtrument une petite corde [faite de l'écorce d'un arbre,] qu'il ſe paſſe autour du cou pour le ſoûtenir; & de deux petites baguettes, Autre Inſtrument.

(*b*) Voyage de Merolla, pag. 684.
(*c*) *Ibid.* pag. 630.
(*d*) Relation de Pigafetta, pag. 182. & ſuiv.
(*e*) *Angl.* auſſi mince qu'une feuille. R. d. E.
(*f*) Pigafetta *Ibid.*
(*g*) Voyage de Merolla, pag. 632.
(*b*) Il y a dans l'Anglois que cet Inſtrument eſt celui dont ces Peuples ſe ſervent le plus. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

guettes, dont le bout eſt couvert d'étoffe, il frappe ſur la planche (*i*), dont le retentiſſement ſe communique aux Calebaſſes & forme une harmonie ſinguliére, ſur-tout lorſque pluſieurs perſonnes jouent enſemble (*k*).

Divers autres Inſtrumens.

CET Inſtrument a quelque reſſemblance avec le *Marimba*, qui eſt fort en uſage parmi les Abundis (*l*) & les Abundas, Habitans d'Angola, de Matamba & de quelques autres Contrées. Le Marimba conſiſte en ſeize calebaſſes, de différentes grandeurs, fort-bien rangées entre deux planches, qui ſont auſſi ſuſpendues au cou du joueur [par le moyen d'une courroye.] L'embouchure de chaque calebaſſe eſt couverte de petites tranches, d'un bois rouge & ſonore, nommé *Tanilla*. C'eſt ſur ces tranches mêmes [longues d'un peu plus d'un empan] que le joueur bat avec deux petites baguettes; & le ſon qui ſort des calebaſſes a quelque reſſemblance avec celui de l'orgue.

Concert des Négres.

POUR former un concert, les Négres employent cinq Inſtrumens, dont le *Nſambi* eſt le principal. Ils y joignent quelquefois le *Kaſſuto*, qui eſt une piéce de bois creux d'une aune de long, couverte d'une planche taillée en manière d'échelle, c'eſt-à-dire, avec de petites tranches diſperſées par intervalles. On racle deſſus avec un bâton, & cet Inſtrument paſſe pour le *Tenor*.

Tenor.

Baſſe.

LA Baſſe du concert eſt le *Quilando*, qui eſt compoſé d'une fort grande calebaſſe [de deux empans & demi de long,] large par le fond, & fort étroite au ſommet, de la forme à peu-près de nos bouteilles. Elle eſt percée en échelle, comme le Kaſſuto, & l'on racle auſſi deſſus avec un bâton. En général toute cette ſymphonie n'eſt point déſagréable dans l'éloignement; mais, de près, le bruit de tant de baguettes cauſe néceſſairement beaucoup de confuſion.

LES Négres du Pays ſe ſervent auſſi de quantité de petits grelots, placés au long d'un fer [de deux empans,] qu'ils agitent en meſure. Cet Inſtrument eſt fort en uſage dans le Comté de Sogno, & marche toûjours devant le Comte aux jours de fêtes. Mais les principaux Inſtrumens (*m*) de Congo ſe nomment *Embauckis*. Ce ſont ceux du Roi & des Princes. Le plus riche eſt la trompette d'Yvoire, compoſée de pluſieurs piéces bien percées, qui s'emboîtent l'une dans l'autre, & qui ſont enſemble de la longueur du bras. L'embouchure eſt de la grandeur de la main. On y applique les doigts, & le ſon ſe forme par leur reſſerrement ou leur dilatation. L'Inſtrument n'a point de trous latéraux comme nos fluttes & nos hautbois. Le *Longo* eſt compoſé de deux ſonnettes de fer, liées par un fil d'archal, en forme d'arc. On bat deſſus avec deux baguettes. Cet Inſtrument Royal (*n*) marche devant les Princes, lorſqu'ils veulent annoncer leurs volontés au Public (*o*). C'eſt apparemment du Longo que parle Carli, lorſqu'il repréſente les jeunes Princes & les enfans des premiers Seigneurs avec des ſonnettes de fer à la main, ſur leſquelles ils battent alternativement.

Muſique de la Cour.

Trompette d'yvoire.

Longo, ou les deux ſonnettes.

(*i*) *Angl.* de cette manière l'air entrant dans les Calebaſſes produit différens ſons qui reſſemblent en quelque manière à ceux des Orgues. R. d. E.

(*k*) Voyage de Carli, pag. 563. Les Auteurs Anglois paroiſſent douter ſi des Miſſionaires Capucins doivent paſſer pour de bons Juges en Muſique. R. d. T.

(*l*) *Angl.* ou Abondos. R. d. E.

(*m*) *Angl.* pour les jours de fêtes & ſur-tout à Sogno. R. d. E.

(*n*) *Angl.* ces deux Inſtrumens marchent auſſi devant les Princes, ſur-tout lorſqu'ils annoncent leurs volontés au Public, & leur tient lieu, dans ces occaſions, de nos trompettes d'Europe. R. d. T.

(*o*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 631. & ſuiv.

ROYAUME DE CONGO.

tivement. Il compare ces ſonnettes à celles qu'on ſuſpend en Europe au cou des beſtiaux. Mais cette muſique eſt rare, dit-il, parce que le nombre des Seigneurs n'eſt pas grand (*p*), [& qu'il n'y a que leurs Fils qui ſe ſervent de ces Inſtrumens.]

Fluttes & Cornemuſes.

ON voit, à la Cour, des Fluttes & des Cornemuſes, dont les Muſiciens de Congo jouent fort bien. On en voit auſſi parmi le Peuple (*q*), mais d'une forme moins élegante & d'un ſon plus groſſier. Le (*r*) Peuple n'obſerve qu'une meſure imparfaite dans les danſes, & bat des mains pour accompagner les Inſtrumens. Mais à la Cour, le mouvement des pieds eſt plus juſte & plus grave. C'eſt une ſorte de meſure Moreſque, [que l'Auteur trouve] aſſez majeſtueuſe (*s*).

Caractère des danſes.

Tambours.

LES tambours ſont compoſés d'un bois fort mince & d'une ſeule piéce, de la forme de nos grandes jarres de terre. Ils ſont couverts d'une peau de bête, ſur laquelle on bat avec la main. Le bruit l'emporte beaucoup ſur celui de nos tambours (*t*). Suivant Carli (*v*), on n'y apporte point d'autre art que de couper un tronc d'arbre long de trois quarts d'aune [& quelques-fois plus, puiſque lorſqu'ils le pendent à leur cou, il touche preſque à terre,] de le creuſer & de le couvrir des deux côtés d'une peau de tigre, ou de quelqu'autre animal. On bat, dit l'Auteur, avec la main ouverte; & le ſon eſt fort hideux.

Autres ſortes de Tambours.

OUTRE ces grands tambours, Mérolla en repréſente de plus petits, que les Négres appellent *Nkamba*. Ils ſont compoſés du fruit de l'arbre *Alikonda*, [dont on a déja vû la deſcription], ou d'une piéce de bois creux, qui n'eſt couverte que d'un côté. Leur uſage eſt ordinairement pour les parties de débauche, quoiqu'ils faſſent aſſez de bruit pour être entendus de fort loin. Auſſi les Miſſionaires ne l'entendent jamais ſans courir auſſi-tôt vers le lieu de l'aſſemblée, dans la vûe d'interrompre ces [criminels] amuſemens. L'Auteur regrette de n'avoir jamais pû ſurprendre un coupable, pour en faire un éxemple. Il ajoute que les Jaggas employent ces tambours, non-ſeulement à leurs fêtes, mais aux ſacrifices humains qu'ils font à l'honneur de leurs Ancêtres, & ſurtout, dit-il, lorſqu'ils invoquent le Diable (*x*).

Tambour de débauche.

(*p*) Carli, pag. 564.

(*q*) *Angl.* Le petit Peuple, ſe ſert auſſi de Chalumeaux, de petites ſonnettes, & d'autres Inſtrumens &c. R. d. E.

(*r*) *Angl.* Ils gardent aſſez bien la cadence. R. d. E.

(*s*) Pigafetta, pag. 183.

(*t*) Merolla, pag. 645.

(*v*) Carli, pag. 563. & ſuiv.

(*x*) Merolla, pag. 632.

§. II.

Arts & Coutumes des Moſicongos.

Edifices du Pays.

ON remarque peu de différence entre les édifices de Congo & ceux de toute la Côte Occidentale d'Afrique. Les Moſicongos élevent auſſi pluſieurs hutes au milieu d'un enclos. Elles ſont [de terre ou de bois,] couvertes de paille, diviſées en pluſieurs chambres commodes, mais ſans rez-de-chauſſée & ſans aucun étage. La plûpart ſont tendues de fort belles nattes, & garnies de pluſieurs autres ornemens (*a*). C'eſt [la ſeule force de l'uſage,] ou

(*a*) Dapper dit que leurs meubles conſiſtent en épées & en boucliers, pag. 535.

ROYAUME DE CONGO.

où quelque goût de commodité, qui borne les Négres de Congo à cette manière de bâtir; car loin de manquer de pierres, il y a peu de Régions dans l'Univers ou les montagnes en fourniſſent autant & de tant d'eſpéces différentes. Ils ont d'ailleurs du (*b*) bois pour la charpente, & des bêtes de charge pour le tranſport des matériaux. Mais ils manquent, à la vérité, de maçons, de charpentiers, de couvreurs & d'autres ouvriers. Les murs des Égliſes & les autres bâtimens de la même fabrique ont été conſtruits par des maçons Portugais.

Hayes & murs.

POUR former leurs enclos, ils plantent des branches d'*Ogbegue*, fort près l'une de l'autre. Ces arbriſſeaux deviennent ſi forts, en croiſſant, qu'ils compoſent moins une haie qu'un véritable mur, qui, étant couvert de nattes, forme une très-belle cour, où les Négres ſe promenent à l'abri du Soleil (*c*).

D'où les Habitans tirent leur ſubſiſtance.

CEUX qui font leur demeure dans les Villes, tirent leur ſubſiſtance du commerce. Ceux qui habitent la Campagne vivent de l'agriculture & de l'entretien des beſtiaux. Ceux qui ſont établis ſur les bords de la Zaire [& des autres Rivières,] ſubſiſtent de la pêche. D'autres gagnent leur vie à recueillir le vin de *Tombe*; d'autres à fabriquer les étoffes du Pays. Il y a peu de Moſicongos qui ne ſoient experts dans quelque métier (*d*); mais ils ont tous une extreme averſion pour le travail pénible.

Fabrique de diverſes étoffes.

LES Habitans des limites Orientales du Royaume & des Pays voiſins, ſont d'une habileté ſingulière pour la fabrique de pluſieurs ſortes d'étoffes, telles que les velours, les tiſſus, les ſatins, les damas & les taffetas. Leurs fils ſont compoſés de feuilles de divers (*e*) arbres, qu'ils empêchent de s'élever, en les coupant chaque année, & les arroſant avec beaucoup de ſoin, pour leur faire pouſſer, au printems, des feuilles plus tendres. Ces fils [qu'ils tirent de ces feuilles aprés les avoir nettoiées & préparées à leur manière,] ſont très-fins & très-unis. Les plus longs ſervent à compoſer les grandes piéces [dont ils font pluſieurs ſortes différentes. Les unes ſont veloutées des deux côtés, les autres, appellées Damas, ſont figurées. Leurs Brocards, ou *Brocati* comme il y a dans l'Original, l'emportent de beaucoup ſur ceux d'Italie. Perſonne ne peut porter de cette ſorte d'étoffe, que le Roi ſeul, & ceux à qui il veut bien en donner la permiſſion. C'eſt des étoffes de cette eſpéce qu'ils font leurs plus grandes piéces, qui ont quatre ou cinq empans de long, & trois ou quatre de large.] On les nomme Inkorimbas, du pays de leur fabrique, qui eſt aux environs de la Rivière de Vumba. Les velours, qui ſont à peu-près de la même grandeur, ſe nomment (*f*) *Enkabas*; les damas, *Inſulas*; les (*g*) ratis, *Marikas*; les *Zendadis*, *Tongas*; & les Armoiſins (*h*), *Engombas*. Les plus légéres de ces étoffes, qui ſont de la fabrique d'*Anzikki*, ſont encore en plus grandes piéces. [Elles ont ſix empans de long, & cinq de large.] Elles ſont d'ailleurs très-commodes pour l'uſage [à cauſe de leur légéreté] & cependant [aſſez épaiſſes & aſſez] ſerrées pour garantir de la pluie. Les Portugais ont commencé à les employer pour faire des tentes, & s'en trouvent bien contre la pluie & le vent (*i*).

LES

(*b*) *Angl.* des Tilleuils. R. d. E.
(*c*) Pigafetta, pag. 115. & ſuiv.
(*d*) Ogilby, pag. 534.
(*e*) *Angl.* de Palmiers. R. d. E.
(*f*) *Angl. Enzalbas.* R. d. E.
(*g*) *Angl. Rafi.* R. d. E.
(*h*) *Angl.* Ormeſins. R. d. E.
(*i*) Pigafetta, pag. 39. & ſuiv.

ROYAUME DE CONGO.

LES richeſſes des Moſicongos conſiſtent principalement en Eſclaves, en Yvoire & en *Simbos*, qui ſont de petites coquilles qui tiennent lieu de monnoie. Congo, Songo & Bamba vendent peu d'Eſclaves; & ceux qu'on tire de ces trois Provinces ne paſſent pas pour les meilleurs, parce qu'étant accoutumés à vivre dans l'indolence, ils ſuccombent bien-tot aux travaux pénibles. Les plus eſtimés viennent d'*Amboille*, de *Jingos*, des Pays de *Jaggas*, de *Kaſenda*, de *Quilax*, de *Lembo* & de divers autres Pays au-deſſus de *Maſſingano*, dans le Royaume d'Angola. Les Européens font auſſi quelque commerce en *Simbos*. Mais les principales marchandiſes du Comté de Sogno ſont les étoffes de ſombos, l'huile de Palmier & les noix de kola. (*k*) Les dents d'Eléphans, qu'on y apportoit autrefois en grand nombre, y ſont devenues plus rares. Au reſte, c'eſt la Ville de S. Salvador qui eſt comme le centre du commerce Portugais dans ces Contrées. Les Habitans achetent d'eux des étoffes de *Cypres*, des toiles peintes, nommées *Capes de verdure*, des *Cans* bleus, des *Biramks* de *Surate* (*l*), des chaudrons de cuivre, des draps d'Angleterre, de grands *Simbos* de Loanda, *des Beſiers*, des colliers, des anneaux & d'autres merceries de peu de valeur. Les poids & les meſures ne ſont en uſage ici qu'entre les Portugais. Congo eſt auſſi ſans monnoie d'Or, d'argent & de cuivre. Tous les marchés s'y font en Simbos, petites coquilles qui paſſent pour monnoie courante, & qui n'ont aucun prix dans les autres Régions de l'Afrique. Les Portugais mêmes ſont réduits à s'en ſervir dans les voyages qu'ils font au travers du Royaume, lorſqu'ils portent ou qu'ils envoyent par leurs Pomberos ou leurs Eſclaves des marchandiſes à Pembo & dans d'autres Cantons d'Angola (*m*). Outre l'uſage ordinaire des Simbos, les Négres de Congo ont une nouvelle raiſon de les rechercher ardemment, depuis qu'ils ſont en commerce avec quelques Peuples voiſins qui adorent la Mer & qui étendent leur reſpect à tout ce qui ſort de ſon ſein. La paſſion de ces Afriquains intérieurs pour les coquilles marines, va juſqu'à les leur faire nommer *Enfans de Dieu*. Ils [les regardent comme un Tréſor,] donnent en échange ce qu'ils ont de plus précieux, & ne s'eſtiment heureux ou riches qu'à proportion qu'ils en peuvent amaſſer (*n*). Dix (*o*) mille cinq cens Simbos ſont la valeur d'une piſtole (*p*).

En quoi conſiſtent les richeſſes de Congo.

Centre du Commerce Portugais dans le Royaume de Congo.

Simbos, & leur uſage.

LE Royaume de Congo ne produiſant point de Chevaux & n'étant pas propre à les nourrir, les Habitans n'ont pas d'autre commodité pour les voyages que d'être couchés dans leurs hamacks, ou aſſis dans une eſpéce de fauteuils, au-deſſus deſquels on ſoûtient des paraſols, qui les mettent à couvert du Soleil. Ils ſont portés ſur les épaules de leurs propres Eſclaves, ou par des porteurs de louage, qui ſe trouvent prêts à ſe relever ſur la route. Ceux qui ſont obligés de faire beaucoup de diligence, prennent avec eux un grand nombre d'Eſclaves, qui (*q*) ſe relevant au moindre ſigne de laſſitude, n'avancent pas moins que le meilleur cheval au trot (*r*). Pour traverſer les Rivières, ou pécher ſur les Côtes, ils font uſage de leurs Canots. Les plus grands ſont

Voitures du Pays.

Canots d'une étrange grandeur.

(*k*) *Angl.* On y apportoit autrefois, quantité de dents d'Eléphans, & fort grandes. Mais ce commerce eſt a préſent entiérement tombé. R. d. E.

(*l*) *Angl.* ou *Surates*. R. d. E.

(*m*) Ogilby, pag. 535. & ſuiv.

(*n*) Voyage d'Angelo, pag. 362.

(*o*) *Angl.* trois R. d. E.

(*p*) Voyage de Carli, pag. 573.

(*q*) *Angl.* qui accoûtumés à cette fatigue & ſe relevant tour à tour. R. d. E.

(*r*) Pigafetta, pag. 73. & 87.

ROYAUME DE CONGO.

ſont compoſés d'un tronc [de *Likonde* ou] d'*Alikonda*, arbre d'une prodigieuſe groſſeur (*s*). [On lit avec étonnement, dans la Relation de Pigafetta,] qu'un Canot peut contenir quelquefois juſqu'à deux cens hommes. (*t*) Les rameurs ſont debout, comme dans les autres Régions de l'Afrique, & manient fort habilement une eſpèce de pelle qui leur ſert de rame. Lorſqu'ils ſont obligés de combattre ſur l'eau, ils abandonnent la rame pour manier leurs arcs & leurs fléches (*v*).

Mariages de Congo.

QUOIQUE le Chriſtianiſme ait fait beaucoup de progrès dans le Royaume de Congo, & que les mariages y ſoient célébrés avec les cérémonies de l'Egliſe Romaine, il a toûjours été fort difficile de faire perdre aux Habitans le goût du concubinage. Malgré les plaintes & les reproches des Miſſionaires, ils prennent autant de maîtreſſes qu'ils en peuvent entretenir. [Lorſqu'une fille du Royaume de Congo a deſſein de ſe marier, elle ſe retire dans une Maiſon obſcure, & ſe peint en rouge, avec de l'huile, & du *Takoel*, ou *Takulla*, ſorte de bois qui croît autour de Mayumba. Elle n'en ſort qu'au bout de trois mois, & prend alors pour ſon Mari celui de ſes amants qui a été le premier, le plus conſtant & le plus empreſſé à lui faire ſa cour.] L'ancien uſage des Négres de Sogno étoit de vivre quelque-tems avec leurs femmes, avant que de s'engager dans le mariage, pour apprendre à ſe connoître mutuellement par cette épreuve (*x*). La méthode (*y*) Chrétienne leur paroît contraire au bien de la Société, parce qu'elle ne permet point qu'on s'aſſûre auparavant de la fécondité d'une femme, ni des autres qualités convenables à l'état conjugal. Auſſi les Miſſionaires n'ont-ils pas peu de peine à leur faire abandonner la pratique de leurs Ancêtres, qui conſiſte dans un traité fort ſimple. Les parens d'un jeune-homme envoyent à ceux d'une jeune fille pour laquelle il prend de l'inclination, un préſent, qui paſſe pour douaire, & leur font propoſer leur alliance. Ce preſent eſt accompagné d'un grand flacon de vin de Palmier, qui porte dans le Pays le nom de *Chetto à Mielaffo* (*z*). Le vin doit être bû par les parens de la fille [& par toute la Compagnie] avant que le préſent ſoit accepté; condition ſi néceſſaire, que la conduite du père & de la mère paſſeroit autrement pour un outrage. Enſuite le père fait ſa réponſe. S'il retient le préſent, il n'a pas beſoin d'autre explication pour marquer ſon conſentement. Le jeune-homme & tous ſes amis ſe rendent auſſi-tôt à ſa maiſon, reçoivent ſa fille de ſes propres mains [& la conduiſent chez ſon Epoux.] Mais ſi quelques ſemaines d'épreuve & d'obſervation font connoître au mari qu'il s'eſt trompé dans ſon choix, il renvoye ſa femme & ſe fait reſtituer ſon préſent. Si les ſujets de mécontentement

Averſion des Négres pour le mariage Chrétien.

Formalités des mariages du Pays.

(*s*) On en a déja vû la deſcription.

(*t*) *Angl.* leurs rames ne repoſent point ſur l'un des côtés du Canot, mais ils les tiennent librement à la main. Elles leur ſervent auſſi à diriger le Canot. R. d. T.

(*v*) Relation de Pigafetta, pag. 28.

(*x*) Les Auteurs Anglois de ce Recueil aſſurent que cet uſage régnoit autrefois en Angleterre, & qu'il ſubſiſte encore dans quelques endroits d'Irlande & d'Ecoſſe.

(*y*) Le Traducteur a fait quelques changemens à cet article qui ſe trouve d'ailleurs placé plus bas dans l'Original. Voici ce qu'il porte; Ces Négres n'approuvent point la maniére de ſe marier des Chrétiens. Avant que de prendre une Femme, ils veulent auparavant s'aſſûrer de ſa fécondité, de ſon application au travail, & de ſon obéiſſance. Ces qualités, & ſur-tout la premiére, leur paroiſſent ſi eſſentielles, que lorſqu'un mari s'apperçoit que ſa ſienne ne les a pas, il la renvoye ſur le champ à ſes parens, & reprend les préſens qu'il leur avoit fait. R. d. T.

(*z*) Ou *Cietto*.

mécontentement viennent de lui, il perd ſon droit à la reſtitution (*a*). Mais de quelque côté qu'ils puiſſent venir, la jeune femme n'en n'eſt pas regardée avec plus de mépris, & ne trouve pas moins l'occaſion de ſubir bien-tôt une nouvelle épreuve. ROYAUME DE CONGO.

OBSERVEZ, avec l'Auteur, que le père de la fille ne doit jamais ſe plaindre de la médiocrité du préſent, s'il ne veut pas être accuſé d'avoir vendu ſa fille. Cependant (*b*), pour éviter juſqu'aux plaintes ſecrétes, la loi régle ce qu'un mari doit donner, ſuivant ſon rang & ſa fortune. Le père de la fille regarde ces préſens nuptiaux (*c*) comme une partie de ſes richeſſes, du moins juſqu'au terme de l'épreuve, où le ſort d'une femme eſt fixé ſans retour. Ainſi les plus riches ſont ordinairement ceux qui ſe trouvent pères d'un plus grand nombre de filles. Préſens nuptiaux.

IL arrive quelquefois, entre les Négres du commun, qu'un mari (*d*) mécontent de ſa femme, mais peu diſpoſé à perdre ſes préſens, la céde au même prix à quelque jeune-homme de ſa famille. [Les loix du Pays n'oppoſent rien à cette infâme pratique; mais le zéle des Miſſionaires y ſupplée.] (*e*) Dans un cas ſi ſcandaleux ils employent tout leur crédit pour faire donner la baſtonnade au coupable. Un Négre de quelque diſtinction ayant fait un jour cet odieux marché pour la femme de ſon couſin, fut amené devant les Miſſionaires (*f*), qui s'efforcèrent d'abord de lui inſpirer d'autres ſentimens par leurs exhortations. Ils paſſèrent enſuite aux menaces; mais apprenant qu'elles n'avoient produit aucun effet, & qu'au-lieu de quitter ſa femme, le coupable avoit fait un nouveau préſent à ſon père, pour perſuader au Public qu'il avoit rempli la loi, ils (*g*) s'emportèrent ſi vivement contre ſon crime, qu'une partie du Peuple, échauffé par leurs diſcours, ſe ſaiſit du mari & de la femme, les fouetta ſans pitié, & priva le mari d'un emploi fort lucratif dont il étoit revêtu (*h*). Abus, & maniére de les corriger.

LES femmes ont droit auſſi de mettre leurs maris à l'eſſai, & l'on reconnoît tous les jours qu'elles ſont plus inconſtantes & plus opiniâtres que les hommes, car on les voit profiter plus ſouvent de la liberté qu'elles ont de ſe retirer avant la célébration du mariage, quoique leurs maris n'épargnent rien pour les retenir. Merolla (*i*) raconte qu'ayant été appellé pour confeſſer une mère dont la fille étoit dans l'état d'épreuve, il lui déclara qu'il ne pouvoit lui donner l'abſolution, ſi elle n'obligeoit ſa fille de ſe marier. Elle répondit: „ Mon Père, je ne donnerai point à ma fille un juſte ſujet de me maudire „ après ma mort, en la forçant de prendre un mari pour lequel elle n'ait pas „ d'inclination Les femmes prennent leurs maris à l'eſſai.

(*a*) *Angl.* Mais de quelque nature que ſoient les défauts qui engagent un mari à renvoyer la femme. R. d. E.

(*b*) *Angl.* C'eſt pour prévenir un pareil crime que la Loi &c. R. d. E.

(*c*) *Angl.* comme une choſe qui lui eſt dûe, pour avoir entretenu ſa fille, juſqu au tems de ſon Mariage. R. d. E.

(*d*) *Angl.* que lorſqu'un homme qui a pris une femme, ſans l'avoir épouſée légitimement, ſent approcher ſa fin, R. d. E.

(*e*) *Angl.* Pour prévenir cette pratique, les Miſſionaires ont ordonné, que quiconque recevroit une femme en pareilcas, ſeroit condamné à la baſtonade. R. d. E.

(*f*) *Angl.* devant l'Auteur. R. d. E.

(*g*) *Angl.* Il fit ſaiſir les deux coupables, & après leur avoir fait un court ſermon, pour leur repréſenter l'atrocité de leur crime; ſans avoir pû vaincre leur opiniâtreté, il les abandonna à la diſcrétion du peuple qui &c. R. d. E.

(*h*) Voyage de Merolla, pag. 624. & ſuiv.

(*i*) *Angl.* l'Auteur en vit pluſieurs Exemples pendant ſa Miſſion, & entr'autres le ſuivant &c. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

„ d'inclination. Vous craignez donc moins, repliqua le Miſſionaire, les „ malédictions de Dieu que celles de votre fille? Cette menace fit tant d'impreſſion ſur la jeune femme, que s'étant miſe à pleurer, elle appella immédiatement ſon mari, pour lui promettre de conſentir à la célébration [le premier jour de fête.] Dès le lendemain ils allèrent enſemble à la pêche, & le ſort ayant répondu à leurs eſpérances, ils reçurent la bénédiction nuptiale. Merolla ne fit plus difficulté de conſeſſer la mère, qui mourut peu de jours après. Mais il en vit pluſieurs obſtinées à mourir ſans confeſſion (*k*), plûtôt que d'employer leur autorité pour forcer leurs filles au mariage. Il ajoûte qu'après (*l*) les cérémonies de l'Égliſe, on les voit vivre ordinairement dans une parfaite union; [qu'il eſt rare que les femmes violent la fidélité conjugale, que pendant tout le tems, que les Européens ont commercé dans ce Pays, on n'y a pas vû un ſeul bâtard] que les femmes ont une averſion particulière pour les Hérétiques (*m*), qu'il s'en trouve pluſieurs qui s'aſſemblent le premier jour de Carême, & qui s'engagent à la continence juſqu'au jour de Pâques; enfin, qu'elles apportent plus de fidélité que les hommes à l'obſervation du jeûne.

Sageſſe des femmes Chrétiennes.

Galanterie des Négres.

UNE femme qui laiſſe prendre ſa pipe par un homme & qui lui permet de s'en ſervir un moment, lui donne des droits ſur elle & s'engage à lui accorder ſes faveurs. [L'Auteur nous parle, à cette occaſion, d'une Négreſſe qui ne voulut jamais permettre à un Capitaine Hollandois, de ſe ſervir de ſa pipe. Quoique ce refus put n'avoir d'autre cauſe que la ſageſſe de cette Femme, cependant le Capucin ne l'attribue pas moins à ſon averſion pour les Hollandois, en qualité d'Hérétiques, qu'à ſa chaſteté (*n*).] Dans le cas de l'Adultére, la loi condamne l'Amant à donner la valeur d'un Eſclave au mari, & la femme à demander pardon de ſon crime; ſans quoi le mari obtiendroit facilement la permiſſion du divorce. [Malgré l'attachement que toute la Nation conſerve pour l'ancien uſage de l'épreuve,] ceux qui ſont ſurpris dans un commerce trop libre avant le mariage, payent en monnoie du Pays, une amende qui revient à neuf de nos écus.

Punition de l'Adultère.

L'ŒCONOMIE domeſtique a ſes loix, qui ſont uniformes dans toute la Nation. Le mari eſt obligé de ſe pourvoir d'une maiſon; de vêtir ſa femme & ſes enfans ſuivant ſa condition; d'émonder les arbres, de défricher les champs & de fournir ſa maiſon de vin de Palmier (*o*). Le devoir des femmes eſt de faire les proviſions qui regardent la nourriture [pour ſon mari & pour ſes enfans,] [& de prendre tous les ſoins du Marché.] Auſſi-tôt que la ſaiſon des pluies eſt arrivée, elles vont travailler aux champs juſqu'à midi, pendant que les maris ſe repoſent tranquillement dans leurs huttes. A leur retour, elles préparent le dîner. S'il manque quelque choſe pour la ſubſiſtance de la famille, elles doivent l'acheter ſur le champ de leur propre bourſe, ou ſe le procurer (*p*) par des échanges. Le mari eſt aſſis ſeul à table, tandis que ſa femme & ſes enfans ſont debout pour le ſervir. Après ſon dîner, ils mangent ſes reſtes, mais ſans ceſſer de ſe tenir debout [quoiqu'ils pourroient s'aſſeoir

Loix de l'œconomie domeſtique.

(*k*) Voyage de Merolla, pag. 644.

(*l*) *Angl.* qu'après s'être mariés avec les Cérémonies de l'Égliſe Romaine. R. d. E.

(*m*) L'Auteur en allegue un ridicule éxemple, dans l'avanture d'un Capitaine Hollandois, qu'il rapporte un peu plus bas.

(*n*) Merolla, ubi ſup. pag. 644.

(*o*) Le même *ibid.*

(*p*) *Angl.* en donnant quelques piéces d'étoffe, en échange. R. d. E.

ſeoir s'ils le vouloient, mais ils croient que c'eſt leur devoir de ne pas le faire,] par la force d'une ancienne notion, [qu'on leur inculque avec ſoin, &] qui leur perſuade que les femmes ſont faites pour ſervir les hommes & pour leur obéir [& que c'eſt uniquement pour cela qu'elles reçoivent leurs dots. Le Poëte Claudien étoit d'un ſentiment bien oppoſé, puiſqu'il ſoutient que les Femmes ont été faites pour la conſervation du Genre humain, & non pas pour être les Eſclaves des hommes] (*q*). ROYAUME DE CONGO.

DAPPER rapporte un uſage qui prévaloit de ſon tems dans toute la Nation. De trois frères, ſi l'un venoit à mourir, les deux autres partageoient entr'eux ſes concubines; & s'il en mouroit encore un des deux, elles appartenoient toutes au troiſième. Après la mort du dernier, elles tomboient en partage à celui qui devenoit le maître de la maiſon. Partage des concubines entre les frères.

C'EST un uſage qui ſubſiſte toûjours pour les filles, lorſque leurs infirmités Lunaires commencent pour la première fois, de s'arrêter dans le lieu où elles ſe trouvent, & d'attendre qu'il arrive quelqu'un de leur famille pour les reconduire à la maiſon paternelle. On leur donne alors deux Eſclaves de leur ſéxe pour les ſervir, dans un logement ſeparé, où elles doivent paſſer deux ou trois mois & s'aſſujettir à certaines formalités; telles que de ne parler à aucun homme, de ſe laver un certain nombre de fois pendant le jour, & de ſe frotter d'un onguent compoſé d'eau & de poudre de *Takolla*. Celles qui négligeroient cette pratique ſe croiroient menacées d'une ſtérilité perpétuelle, quoique l'expérience leur ait fait ſouvent connoître la vanité de cette Superſtition. [C'eſt-là ce qu'ils appellent la *Caſſette de l'Eau ou du Feu.*] Un préjugé de la même nature oblige les femmes de ſe lier, au commencement de leur groſſeſſe, depuis les reins juſqu'aux genoux, d'un cercle d'écorce, [dont elles ignorent d'ailleurs la vertu.] On lève cette écorce ſur le tronc d'un arbre nommé *Mirrone*. Elle reſſemble à du drap groſſier. Son tiſſu naturel eſt ſi régulier, qu'on le prendroit moins pour une production de la terre que pour un ouvrage de l'art (*s*). Uſage des filles. Uſage des femmes groſſes.

DANS la première jeuneſſe des Négres, on les lie auſſi de certaines cordes compoſées par les Sorciers, ou les Prêtres du Pays, avec quelques paroles miſtérieuſes qui accompagnent cette cérémonie. On ſuſpend autour d'eux des os & des dents de divers animaux, comme un préſervatif infaillible [à ce qu'ils aſſûrent] contre toutes ſortes de maladies. Quelques mères, ſuivant Merolla (*t*), y joignent des *Agnus Dei*, des médailles & des reliques; mais toutes ces (*v*) précautions n'empêchent pas qu'un grand nombre d'enfans ne ſoient la proie des bêtes farouches. Carli raconte qu'il étoit expoſé aux plaintes des parens, qui venoient lui apprendre qu'un Tigre ou un Loup avoit dévoré quelqu'un de leurs enfans pendant la nuit; comme s'il eût été obligé, dit-il, d'en prendre plus de ſoin qu'eux, qui les négligent autant que s'ils ne leur appartenoient pas (*x*). [Il eſt plus vraiſemblable que ce Capucin leur ayant promis que ces *Agnus Dei*, les garantiroient de tout danger, ils venoient lui reprocher la tromperie qu'il leur avoit faite.] Préſervatifs contre les maladies des enfans.

LORSQUE les Miſſionaires trouvent ces cordes magiques ſur les enfans qu'on préſente Cordes magiques.

(*q*) Voyage de Merolla, pag. 625. & 684.
(*r*) Dans Ogilby, pag. 534.
(*s*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 625. & ſuiv.
(*t*) *Ibidem.*
(*v*) *Anal.* tous ces ſortiléges auſſi inſenſés les uns que les autres. R. d. E.
(*x*) Voyage de Carli, pag. 570.

ROYAUME DE CONGO.

préſente au baptême, ils obligent les mères de ſe mettre à genou, & leur font donner le fouet juſqu'à ce qu'elles ayent reconnu leur erreur. Une femme que Carli avoit condamnée à ce châtiment, s'écria ſous les verges: „ Pardon, „ mon Pere, pour l'amour de Dieu. J'ai ôté trois de ces cordes en venant à „ l'Egliſe, & c'eſt par oubli que j'ai laiſſé la quatrième. Cette ſimplicité, dit le Miſſionaire auſſi ſimple, fit rire les ſpectateurs & ſauva quelques coups à la mère.

Cérémonie immodeſte.

LORSQU'ON ſévre un enfant, les parens le couchent à terre, & lui font je ne ſçai quoi, dont la modeſtie de l'Auteur ne lui a pas permis de nous apprendre le nom. Le père le prend enſuite entre ſes bras, & le tient quelque tems ſuſpendu en l'air, dans l'opinion que cette cérémonie doit le rendre plus vigoureux. Elle ſe nomme en langue du Pays, le *Lever des Enfans*; & ſur le témoignage de Carli, qui ne la fait pas mieux connoître, on peut la regarder, comme la plus impudente & la plus ſuperſtitieuſe pratique dont on puiſſe ſe former l'idée.

Education des Enfans.

L'uſage du Peuple eſt de laiſſer les enfans nuds ſur la terre, pour les endurcir & les rendre plus agiles. Auſſi-tôt qu'ils ſont capables de marcher ſeuls, on leur attache une ſonnette au cou, dans la ſeule vûe de les retrouver facilement lorſqu'ils s'écartent.

LES Négres [qui n'ont point embraſſé le Chriſtianiſme, ou qui ne ſont pas fermes dans la foi,] préſentent leurs enfans aux Sorciers [ou aux Prêtres] dès le moment de leur naiſſance, pour apprendre à quelle fortune ils ſont deſtinés. Le faux prophete prend l'enfant entre ſes bras, le tourne, l'éxamine, obſerve ſucceſſivement [les muſcles &] toutes les [autres] parties de ſon corps, & communique ſes lumières aux parens. On ſoumet les malades aux mêmes obſervations, pour approfondir la cauſe de leurs maladies. Si le Prophéte ſe trompe, [dans ſes conjectures, ou que le malade vienne à mourir] les prétextes ne lui manquent jamais pour s'excuſer (*y*).

Impoſitions religieuſes des Sorciers.

L'ASCENDANT des Sorciers ſur les Négres va juſqu'à leur interdire l'uſage de la chair de certains animaux, & de tels fruits ou de tels légumes, avec d'autres preſcriptions ridicules (*z*) & ce joug religieux porte le nom de *Kejilla* (*a*). Rien n'approche de la ſoûmiſſion des jeunes Négres pour les Ordonnances de leurs Prêtres. Ils paſſeroient plûtôt (*b*) deux jours à jeûn que de toucher aux alimens qui leur ſont défendus; & ſi leurs parens ont négligé de les aſſujettir au Kejilla dans leur enfance, à peine ſont-ils maîtres d'eux-mêmes qu'ils ſe hâtent de la demander au Prêtre ou au Sorcier, perſuadés qu'une prompte mort ſeroit le châtiment du moindre délai volontaire. Merolla raconte qu'un jeune Négre étant en voyage, s'arrêta le ſoir chez un ami, qui lui offrit à (*c*) ſouper un canard ſauvage, parce qu'il le croyoit meilleur que les canards domeſtiques. Le jeune étranger demanda de bonne foi ſi c'étoit un canard privé. On lui répondit que c'en étoit un. Il en mangea de bon appétit, [comme un voyageur affamé.] Quatre ans après, les deux amis s'étant rencontrés, celui

Exemple du ſcrupule religieux des Négres.

(*y*) Voyage de Carli, *ubi ſup.*

(*z*) Pourquoi ces défenſes ſont-elles plus *ridicules* que celles du même genre, que fait l'Egliſe Romaine, de manger de la viande, des œufs, du beure, du lait &c. dans de certaines jours, & dans de certaines circonſtances?

(*a*) *Cregilla*, dans l'Original Italien. On a vû le même uſage à Loango.

(*b*) *Angl.* pluſieurs. R. d. E.

(*c*) *Angl.* le lendemain, à déjeuner. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

celui qui avoit trompé l'autre, lui demanda s'il vouloit manger avec lui d'un canard ſauvage. Le jeune homme, qui n'étoit point encore marié, s'en défendit, parce que c'étoit ſon Kejilla. Quel ſcrupule! lui dit ſon ami [en éclatant de rire;] & pourquoi refuſer aujourd'hui ce que vous acceptâtes il y a quatre ans à ma table? Cette déclaration [fut un coup de foudre,] qui fit trembler le jeune Négre de tous ſes membres, & qui lui troubla l'imagination juſqu'à lui cauſer la mort dans l'eſpace de vingt-quatre heures (*d*).

Noms des Habitans de Congo.

AVANT l'arrivée des Portugais, les Habitans de Congo n'avoient pas de noms fixes pour la diſtinction des familles. Les gens du commun portoient des noms d'herbes, de plantes, de pierres, d'oiſeaux, d'animaux [de terre, de rivières,] ou de quelques créatures [vivantes.] Les Seigneurs prenoient le titre de leur Terre. [C'eſt ainſi par éxemple que le Seigneur de *Songo*, s'appelloit *Mani Songo*, c'eſt-à-dire Seigneur de *Songo*.] Mais à préſent les hommes & les femmes de toutes ſortes de rangs, ſans en excepter le Roi & les Princes, reçoivent au Baptême un nom [de famille avec celui de la Religion.]

Médecins & remédes.

LE Royaume de Congo n'a point de Médecins ni d'Apoticaires, ni même d'autres remédes que les Simples, l'écorce des arbres, les racines, [les noyaux] les eaux & l'huile, qu'on fait prendre aux malades preſqu'indifféremment pour toutes ſortes de maladies. A la vérité, des remédes plus recherchés ne ſeroient d'aucune utilité dans un climat (*e*) que l'Auteur repréſente aſſez ſain, & pour une Nation ſobre, qui ſe charge rarement l'eſtomac d'un excès de viande & de liqueurs. [Ce régime la garantit de la plûpart des maux qui proviennent de l'indigeſtion.] La fiévre, qui eſt ici la maladie la plus commune, fait ſes plus dangereux ravages en hiver. On l'attribue au mêlange de chaleur & d'humidité qui eſt cauſé par les pluies continuelles. La méthode ordinaire des Habitans eſt de frotter deux ou trois fois tout le corps, depuis la tête juſqu'aux pieds, avec un onguent compoſé d'huile [de Palmier] & de poudre de ſandal.

Leur maniére de ſaigner.

Leur reméde pour le mal de tête eſt une légére ſaignée aux temples. Ils ſe ſervent pour cette opération d'une petite coquille aiguiſée [avec laquelle ils coupent la peau;] & mettant une petite corne ſur la plaie, ils ſuccent le ſang. La ſaignée ſe fait de même aux autres membres. Cette méthode eſt en uſage auſſi dans [quelques Pays du Levant, tel que] l'Egypte.

Reméde pour la petite vérole.

La petite vérole, que les Habitans nomment *Kitangas*, n'eſt ici ni ſi dangereuſe, ni ſi difficile à guérir qu'en Europe. Il emploient l'onction de ſandal, dont ils diſtinguent deux ſortes; l'une rouge, qu'ils appellent *Tavila*; l'autre griſe, nommé *Kbikongo*. La derniére eſt ſi eſtimée, qu'on ne fait pas difficulté de donner un Eſclave, ou ſa valeur, pour s'en procurer une piéce.

Purgations.

ON ſe purge dans le Royaume de Congo avec certaines écorces d'arbres réduites en poudre, dont la force eſt extraordinaire, mais qui n'empêchent pas les Négres de ſe (*f*) livrer à leurs occupations dès le même jour. Pour les bleſſûres, ils employent des Simples, ou le ſuc qu'ils en expriment. Lopez parle d'un Négre qui avoit eu le bras (*g*) percé de ſept coups de fléches, & qui fut guéri en peu de tems par cette voie (*b*).

LORSQU'UNE

(*d*) Merolla, pag. 626.
(*e*) *Angl.* tempéré. R. d. E.
(*f*) *Angl.* de ſortir après les avoir priſes. R. d. E.
(*g*) *Angl.* le Corps. R. d. E.
(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 183. & ſuiv.

ROYAUME DE CONGO.

Soupçons à l'occaſion des Morts.

LORSQU'UNE perſonne de l'un ou de l'autre ſéxe a payé le dernier tribut de la nature, on blâme le mari, ſi c'eſt une femme, ou la femme ſi c'eſt elle qui ſurvit à ſon mari (*i*), parce que l'opinion généralement établie ne permet jamais de croire qu'on puiſſe mourir d'une mort naturelle. On ſuppoſe toûjours que le poiſon, ou quelqu'autre violence, a prévenu l'invitation des amis de l'autre monde, qui ne ſe preſſent point, diſent les Négres, d'appeller à eux les vivans. Ainſi, les amis & les parens du mort enlevent tout ce qui lui appartenoit, & tourmentent pendant huit jours le ſurvivant par leurs reproches & leurs plaintes. Ils le forcent de ſe faire razer la peau; ils le condamnent à d'autres privations, en lui repréſentant que s'il eſt coupable, ce n'eſt pas une vengeance trop rigoureuſe pour la mort de leur ami. Auſſi-tôt que les huit jours ſont expirés, [ils éxigent des témoignages d'innocence], ils forcent la perſonne ſuſpecte de ſe purger par les (*k*) épreuves ordinaires. Si les ſoupçons paroiſſent injuſtes, elle obtient la liberté de vivre dans ſa demeure habituelle. Si les apparences ſont clairement contre elle, il n'y a point de Puiſſance ni de faveur qui puiſſe la ſauver du Banniſſement (*l*).

Cérémonies des funérailles.

DANS les Royaumes de Kakongo & d'Angoy, l'uſage ne permet pas d'enſevelir un parent ſi toute la famille ne ſe trouve aſſemblée. L'éloignement des lieux n'eſt pas même un ſujet d'exception. [Le *Tambi* ou] les funérailles commencent par le ſacrifice de quelques poules, du ſang deſquelles on arroſe les dehors & le dedans de la maiſon. Enſuite on jette les carcaſſes par-deſſus le toît, pour empêcher que l'ame du mort ne faſſe le *Zumbi*, c'eſt-à-dire, qu'elle ne revienne troubler les Habitans par des apparitions; car on eſt perſuadé que (*m*) celui qui verroit l'ame d'un mort tomberoit mort lui-même ſur le champ. Cette perſuaſion eſt ſi fortement gravée dans l'eſprit des (*n*) Négres, que l'imagination ſeule a ſouvent produit tous les effets de la réalité. Ils aſſûrent auſſi que le premier mort appelle le ſecond, ſur-tout lorſqu'ils ont eu quelque démêlé pendant leur vie.

Cérémonies extravagantes.

APRÈS la cérémonie des poules, on continue de faire des lamentations ſur le cadavre; & ſi la douleur ne fournit pas des larmes, on a ſoin de ſe mettre dans le nez du *Siliquaſtre* ou du poivre Indien, qui les fait couler en abondance. Lorſqu'on a pleuré & crié quelque tems, on paſſe tout-d'un-coup de la triſteſſe à la joie, en faiſant bonne chére aux frais des plus proches parens du mort, qui demeure pendant ce tems-là ſans ſépulture. On ceſſe de boire & de manger, mais c'eſt pour ſuivre le ſon des tambours, qui invite toute l'aſſemblée à danſer. Le bal commence. [On permet à tout le monde indifféremment d'y entrer.]

Cérémonies infâmes.

Auſſi-tôt qu'il eſt fini, on ſe retire dans des lieux indiqués, où tous les ſpectateurs des deux ſéxes ſont renfermés enſemble dans l'obſcurité, avec la liberté de ſe mêler ſans diſtinction. Comme le ſignal de cette infâme cérémonie

(*i*) *Angl.* l'Opinion généralement établie ne permet pas de croire que perſonne puiſſe mourir ſans être appellé. Pour comprendre ce que cela veut dire, il faut ſçavoir que ces Peuples s'imaginent que perſonne ne meurt, ni par le poiſon, ni d'aucune autre mort violente ou naturelle, à moins qu'il ne ſoit appellé par ſes amis de l'autre monde. R. d. E.

(*k*) *Angl.* par de nouvelles épreuves, & en plaidant. R. d. E.

(*l*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 535.

(*m*) *Angl.* celui auquel le défunt apparoîtroit. R. d. E.

(*n*) *Angl.* de ces Peuples groſſiers & ignorans, que l'imagination ſeule fait ſouvent mourir les Négres ſubitement; comme les Miſſionaires en ont vû pluſieurs exemples. R. d. E.

rémonie ſe donne au ſon des tambours, l'ardeur du Peuple eſt incroyable pour ſe rendre à l'aſſemblée. Il eſt preſque impoſſible aux méres d'arrêter leurs filles, & plus encore aux Maîtres de retenir leurs Eſclaves. Les murs & les chaînes ſont des obſtacles trop foibles. Mais, ce qui doit paroître encore plus étrange, ſi c'eſt le Maître d'une maiſon qui eſt mort, ſa femme ſe livre à tous ceux qui demandent ſes faveurs, à la ſeule condition de ne pas prononcer un ſeul mot tandis qu'on eſt ſeul avec elle. ROYAUME DE CONGO.

POUR conduire le corps d'un Noble [ou de quelque perſonne de marque] à la Sépulture, on couvre le chemin de feuilles & de branches. La marche doit ſe faire en droite ligne; & s'il ſe trouve par conſéquent quelque mur, ou même quelque maiſon ſur le paſſage, on ne balance point à l'abattre. L'uſage ordinaire eſt d'enterrer quelques perſonnes vivantes dans le même tombeau, avec une proviſion de vivres & de liqueurs, afin qu'il ne manque rien au mort. Un Miſſionaire ayant appris qu'on avoit renfermé deux Négres vivans dans le tombeau d'un Seigneur, ſe hâta, dès la nuit ſuivante, de les délivrer de cette infernale demeure. En effet, il les rendit au jour, mais déja morts, [ſoit de leur ſaiſiſſement, ou des incommodités de leur ſituation.] Quelquefois, à la mort d'un ami, on tue un [ou deux] de ſes Eſclaves, pour le ſervir dans l'autre monde. Si les Miſſionaires font retentir leurs plaintes, car il ſe trouve des Chrétiens mêmes qui ne peuvent renoncer à ces barbares uſages, on en eſt quitte pour déſavouer froidement le fait, quoiqu'il ſoit vérifié avec la dernière évidence. Un Capucin apprenant qu'on alloit ſacrifier une de ces malheureuſes victimes, après la mort de ſon Maître, courut chez la veuve & lui fit un reproche amer de ſa cruauté. Elle ſe plaignit d'abord d'être accuſée injuſtement; mais obligée enfin de ſe rendre à la force des preuves, elle révoqua ſes ordres inhumains. L'Auteur cite d'autres exemples qui arrivèrent de ſon tems, malgré toute la vigilance de ſon zèle, & ſans avoir jamais pû convaincre aſſez formellement les coupables pour ſe mettre en droit de les faire punir (*o*). Négres enterrés vifs. Zéle inutile des Miſſionaires.

LES cimetières des Payens ſont ordinairement dans des campagnes ouvertes. On place quelque choſe ſur les tombeaux, ſuivant la qualité du mort. Sur les uns, c'eſt un grand amas de terre, qu'on rend capable de réſiſter au tems. Sur les autres, on voit la (*p*) corne de quelque bête extraordinaire, ou quelque vaiſſeau de terre. D'autres ſont à couvert ſous un arbre, dont les branches offrent quantité d'entrelaſſemens ſuperſtitieux, qui ſont l'ouvrage des Prêtres. Au-lieu d'un cercueil de bois, on enveloppe le corps dans une piéce d'étoffe de coton, ſoigneuſement couſue, & revêtue au dehors d'une infinité de bagatelles [ſuperſtitieuſes.] Les pauvres ſont renfermés dans une natte de paille [à la mode du Pays, & enterrés de cette manière.] (*q*). Cimetières & leurs ornemens.

(*o*) Voyage de Merolla, pag. 674. & ſuiv. R. d. E.
(*p*) *Angl.* une Corne longue & droite. (*q*) Merolla, *ibid.*

ROYAUME DE CONGO.

CHAPITRE IV.

Gouvernement du Royaume de Congo.

Autorité du Roi, Etat, Revenu, Couronnement & Funérailles des Rois.

Empire abſolu du Roi.

IL ne manque rien à l'autorité du Roi de Congo, puiſqu'elle eſt également abſolue ſur la vie & les biens de ſes Sujets. Ils n'approchent de lui qu'avec des marques extraordinaires de reſpect & de ſoûmiſſion. Quiconque ſortiroit des bornes du reſpect & de l'obéïſſance, ſeroit puni par un Eſclavage perpétuel (*a*).

Ses titres.

ON a déja fait obſerver que l'étendue préſente du Royaume de Congo n'approche point de celle qu'il avoit anciennement. Lopez mettoit dans les titres du Roi, *Congo*, *Abundos*, *Matama*, *Quizama*, *Angola*, *Kakongo*, les ſept Royaumes de *Congere-Amolara* & des *Paugelungos*, la Seigneurie de la Rivière de *Zaire*, des *Anziques*, d'*Anziko* & de *Loango* (*b*). Dapper omettant quelques-uns de ces titres, réduit la formule aux Royaumes de *Congo*, d'*Angola*, *Makomba*, *Okanga*, Kumba, Lulla, Zouza; à la Seigneurie des Duchés de *Batta*, de *Sunda*, de *Bamba*, d'*Amboille* & des Territoires dépendans; à celle des Comtés de Sogno, d'Angoy, de Kakongo & de la Monarchie d'*Ambondos*, & à celle de *la grande & merveilleuſe Rivière de Zaire* (*c*). [On a peine à concevoir quelle peut avoir été la cauſe d'une ſi grande différence dans un eſpace ſi court.]

Conſeil de Congo.

LE Conſeil de Congo eſt compoſé de dix ou douze perſonnes, qui ſont dans la plus haute faveur auprès du Roi, & ſur leſquelles il ſe repoſe des affaires d'Etat, de l'adminiſtration de la paix & de la guerre, & de la publication de ſes ordres (*d*).

Maiſon du Roi.

SA Cour eſt fort nombreuſe. Elle eſt compoſée d'une partie de ſa Nobleſſe, qui fait ſa réſidence au Palais, ou dans les lieux voiſins, & d'une multitude de Domeſtiques ou d'Officiers de ſa Maiſon. Il a pour garde un corps d'Anzikos & de pluſieurs autres Nations. Son habillement eſt très-riche. C'eſt ordinairement quelqu'étoffe d'Or ou d'Argent, avec un manteau de velours. Il ſe couvre la tête d'un bonnet blanc, comme tous les Fidalgos (*e*), [ou Nobles] qu'il honore de ſes bonnes graces. C'eſt une marque ſi certaine de faveur, qu'au moindre mécontentement il la fait ôter à ceux qui lui déplaiſent. En un mot, le bonnet blanc eſt un caractère de Nobleſſe & de Chevalerie à Congo, comme (*f*) la Toiſon d'Or & le S. Eſprit en Europe (*g*).

Audience en 1642. accordée aux Hollandois.

LE Roi donne deux audiences publiques dans le cours de chaque ſemaine; mais la liberté de lui parler n'eſt accordée qu'aux Seigneurs. En 1642, lorſque

(*a*) Ogilby, *ubi ſup* pag. 538.
(*b*) Pigafetta, pag. 58.
(*c*) Ogilby, *ubi ſup.*
(*d*) *Ibidem.*
(*e*) Terme Portugais adopté par les Négres.
(*f*) *Angl.* L'Etoile, ou la Jarretière, en Europe. R. d. E.
(*g*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 539.

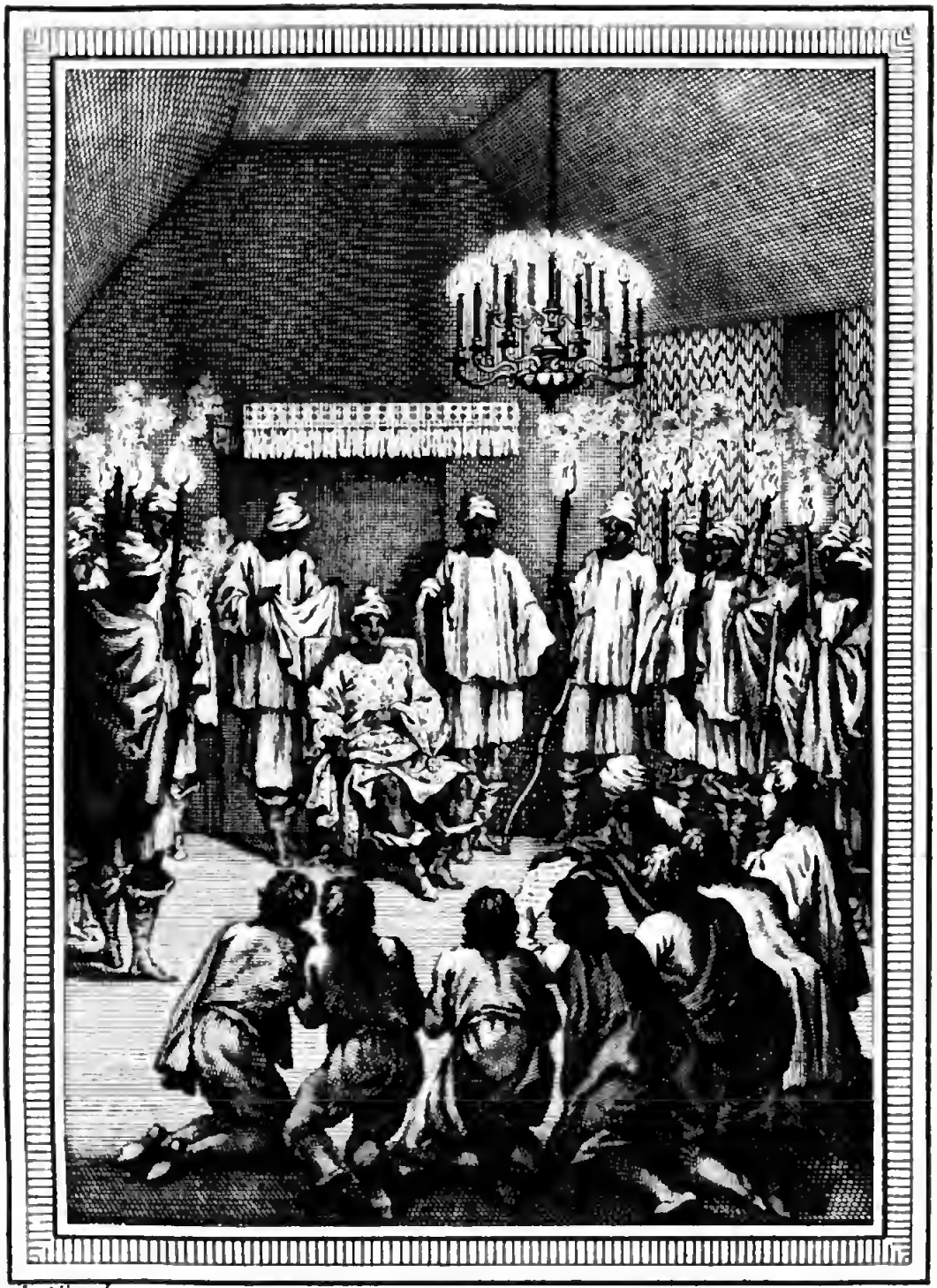

J. v. Schley sculp.

Dom ALVARE Roy de CONGO donnant Audience aux HOLLANDOIS en 1642.

Don ALVARO, Koning van KONGO, geevende openbaar Gehoor aan den HOLLANDEREN, A°. 1642. Uit DAPPER.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Renato Imbriani
Napoli

ROYAUME DE CONGO.

que les Ambaſſadeurs Hollandois de Loanda furent reçûs à l'Audience du Roi de Congo, immédiatement après avoir enlevé cette Place aux Portugais, ils furent introduits au Palais pendant la nuit. On les fit d'abord paſſer dans une galerie longue de deux cens pas, entre deux haies de Négres, qui portoient dans leurs mains des flambeaux de cire. Le Roi étoit aſſis dans une petite Chapelle, tendue de nattes, au milieu de laquelle pendoit un luſtre chargé de bougies. Il étoit vêtu d'un juſt-au-corps de drap d'Or, avec des hautes chauſſes de la même matière. Autour du cou, il avoit pour cravate trois chaînes d'Or très-maſſives. On voyoit briller au pouce de ſa main droite un grenat d'une groſſeur extraordinaire, & deux grandes émeraudes à ſa main gauche. Sur la manche gauche de ſon juſt-au-corps étoit attachée une croix ✠ d'Or, [en forme de reliquaire,] dans une belle piéce de criſtal poli. Il portoit ſur la tête un bonnet blanc, & des bottines aux jambes. A ſa droite, un Officier, placé debout à peu de diſtance, agitoit doucement l'air avec un mouchoir. A ſa gauche, un autre Officier, dans la même poſture, portoit un arc & un ſceptre d'étain, couverts d'une belle étoffe à raies. Son Trône étoit un fauteuil de velours rouge, ſur les bords duquel on liſoit en lettres brodées: *Dom Alvaro, Roi de Congo.* Le plancher, devant ſon Trône, étoit couvert d'un grand tapis de Turquie; & ſur ſa tête pendoit un dais de ſatin blanc broché d'Or, & bordé d'une large frange. Enfin, à quelques pas ſur ſa droite, paroiſſoit à genoux Dom *Bernardo de Menzos*, ſon Interpréte & ſon Sécretaire (*b*).

Cortége du Roi lorſqu'il ſort du Palais.

LORSQUE ce Prince ſort du Palais, il eſt accompagné non-ſeulement de ſa Nobleſſe, mais encore de tous ceux qui ſont leur demeure ordinaire à la Cour, & de ceux que le hazard y amène dans cette occaſion. Les uns précédent le Roi, d'autres le ſuivent; & tous marchent, ou plûtôt danſent & ſautent en marchant, au ſon des tambours & (*i*) des trompettes d'yvoire. Leurs mouvemens & leurs attitudes groteſques ne ceſſent qu'en rentrant au Palais (*k*). Pigafetta prétend que dans ces occaſions les Gardes ſonnent d'un grand Inſtrument, dont le bruit ſe fait entendre à cinq ou ſix milles, pour avertir tous les Habitans du Canton que le Monarque eſt en marche. Il ne lui arrive pas ſouvent de ſortir; mais, [ſuivant le même Auteur,] il ſe fait accompagner alors ✠ de tous les Seigneurs de ſa Cour, & ſur-tout des Portugais, qu'il honore d'une ſingulière confiance (*l*).

Son cortége à l'Egliſe.

SUIVANT Dapper, lorſqu'il ſe rend à l'Egliſe, tous les Portugais, ſoit Eccléſiaſtiques, ou Séculiers, ſont obligés de groſſir ſon cortége, & de l'accompagner de même à ſon retour juſqu'à la porte du Palais. Mais cet Auteur ajoûte que c'eſt la ſeule occaſion où ce devoir leur ſoit impoſé. Le Roi, dit-il encore, ne paroît jamais en public ſans être revetu de ſes plus belles robes. ☞ [Il porte alors un grand manteau, ou habit long de velours ou de fin drap embelli de très-riches ornemens.] Ses doigts ſont ornés de chaînes d'Or, entremélées du plus beau corail; & ſur la tête il porte un bonnet fort riche (*m*).

Sa table.

APRÈS la converſion du premier Roi Chrétien, la Cour de Congo fut comme réformée, ſur le modèle de la Cour de Portugal. Depuis ce tems-là, lorſque le

(*b*) Pigafetta, pag. 180.
(*i*) *Angl.* de longues flutes d'yvoire ſemblables à des Cornets. R. d. E.
(*k*) Ogilby, pag. 538.
(*l*) Pigafetta, *ubi ſup.*
(*m*) Dans Ogilby, *ubi ſup.*

ROYAUME DE CONGO.

le Roi mange en public, on place ſa table ſur une eſtrade de trois degrés, couverte d'un beau tapis de l'Inde & de pluſieurs couſſins. Suivant le récit de Dapper, ſon fauteuil eſt de velours cramoiſi, verd ou rouge, orné de ſculpture & de cloux d'Or. Il mange toûjours ſeul; mais les Princes de ſon ſang ſont debout & couverts devant lui. Sa vaiſſelle eſt d'Or & d'Argent. Il a près de lui un Noble qui goûte de chaque mêt (*n*). Dapper ajoûte qu'il eſt ſervi par plus de cent perſonnes, qui ont leur logement au Palais, & qui ſont vêtus d'une ſorte de mante de Baye noire.

Fêtes qu'il donne à ſa Nobleſſe.

MAIS ſa grandeur & la pompe de la Majeſté Royale ne paroiſſent jamais avec plus d'éclat que dans les fêtes qu'il donne aux Nobles ou à ceux dont il a reçu quelqu'important ſervice. Vers midi, il fait compter le nombre des Nobles qui ſe trouvent alors dans l'enceinte du Palais, & leur envoye leur mêt à chacun. Pour les uns, ce ſont des féves bouillies; pour d'autres (*o*) du poiſſon, ou du millet au ſel & à l'huile de Palmier. Il fait porter, aux Grands du premier Ordre, leur dîner dans un plat de bois, avec un petit flacon de vin de Palmier. Mais ceux d'un rang inférieur ſont appellés ſix ou ſept à la fois, & reçoivent les alimens que le Roi leur deſtine. Après l'heure du repas, ils ſe raſſemblent tous pour ſe préſenter au Monarque; & s'agenouillant en battant des mains, ils baiſſent la tête, avec de grands témoignages de reconnoiſſance & de ſoûmiſſion. Enſuite la plûpart ſe retirent, à l'exception des favoris, qui paſſent le reſte du jour à boire & à fumer avec lui, juſqu'à ce qu'ils tombent aſſoupis par l'excès du tabac & du vin (*p*).

La propriété des biens appartient à la Couronne.

DANS le Royaume de Congo, la propriété des biens & des terres appartient au Roi ſeul. Il en diſpoſe avec une autorité abſolue, comme de toutes les Dignités & des Emplois. Ainſi perſonne n'ayant rien à léguer par héritage, l'intérêt fait naître peu de querelles. Les enfans mêmes du Roi ſont aſſûjettis à cette loi [fondamentale de l'Etat.] Au (*q*) moindre ſujet de mécontentement, il les prive de leurs Gouvernemens & de leurs titres. Cette diſgrace étoit arrivée au Roi qui régnoit du tems de Lopez. Avant qu'il fût parvenu à la Couronne, ſa bonté naturelle l'ayant rendu trop indulgent pour les Peuples de ſa Province, il avoit négligé de lever le tribut dont il étoit comptable au Roi ſon père. C'en fut aſſez pour lui faire ôter ſon Gouvernement [& ſes revenus,] & le faire réduire à la qualité de *Tombokado*, c'eſt-à-dire, d'homme privé & diſgracié.

Revenus du Roi de Congo.

LES revenus du Roi conſiſtent ſpécialement dans les tributs annuels que lui payent les Ducs de *Baamba*, de *Batta*, de *Sundo*, de *Nambanganga*, de *Bumbi*, de *Moſſuca* (*r*), d'*Oanda*, de *Quinghenga*, & d'autres Seigneurs, ſes Vaſſaux, qui prennent le titre de Comtes, tels que ceux de Pembo, de Pango, & de pluſieurs autres lieux. La cérémonie du payement ſe fait le jour de S. Jacques, & le Roi prend cette occaſion pour les honorer de quelques préſens. Quelques Auteurs ont prétendu que tous les revenus du Roi de Congo raſſemblés, ne montent point à plus de cent-vingt livres (*s*) de France, ſans

(*n*) Pigafetta, *ubi ſup.*
(*o*) *Angl.* de la viande. R. d. E.
(*p*) Ogilby, *ubi ſup.*
(*q*) *Angl.* Il arrive delà, que ſi quelqu'un manque à payer ſon tribut annuel, le Roi le prive de ſon Gouvernement pour le donner à un autre. R. d. E.
(*r*) *Angl.* Muſſula. R. d. E.
(*s*) *Angl.* Ecus. R. d. E.

ſans y comprendre à la vérité les petits préſens que chaque Seigneur joint à ſon tribut; mais les plus conſidérables ne conſiſtent que dans une couple de chévres, & la plûpart ſont des fruits, tels que des plantains, [du vin,] des noix [de kola,] & de l'huile de Palmier (*t*). ROYAUME DE CONGO.

[MAIS le Roi ne manque pas de moyens pour groſſir ſes tréſors. Par exemple,] lorſqu'il ſort en bonnet blanc avec les Seigneurs de ſon cortége, il ſe fait quelquefois apporter un chapeau dans ſa marche & s'en ſert quelques momens. Enſuite redemandant ſon bonnet, il le met ſi négligemment, qu'il peut être abbattu par le moindre vent. S'il tombe en effet, les Fidalgos s'empreſſent pour le ramaſſer. Mais le Roi, comme offenſé de cette diſgrace, refuſe de le recevoir & retourne au Palais fort mécontent. Le lendemain il fait partir deux ou trois cens ſoldats, avec ordre de lever ſur les Peuples une [groſſe] Impoſition, & tout le Royaume eſt ainſi forcé d'expier la faute du vent (*v*). Manière dont il eſt groſſi.

L'EMPIRE abſolu que le Roi de Congo éxerce ſur ſes Sujets rend ſa puiſſance fort redoutable à ſes voiſins. Au moindre ſigne il peut lever des Armées innombrables & les mettre en campagne. Carli & d'autres Voyageurs racontent, qu'un Roi de Congo marcha contre les Portugais à la tête de neuf cens mille hommes. On auroit crû qu'il ſe propoſoit la Conquête de l'Univers. Cependant il n'avoit à combattre que trois ou quatre cens mouſquetaires Portugais, qui n'avoient pour armes, avec leurs fuſils, que deux piéces de campagne. Mais les ayant chargées à cartouche, l'éxécution qu'elles firent dans les premiers rangs des Négres jetta la conſternation dans une Armée ſi nombreuſe, & la mort du Monarque acheva de les mettre en déroute. Le Portugais qui avoit coupé la tête à ce Prince, aſſûra l'Auteur que ſes armes Royales & tous les uſtenciles dont il faiſoit uſage étoient d'Or battu (*x*). Puiſſance Militaire du Roi de Congo.

LA Diſcipline Militaire eſt un art ignoré des Négres; [ou plûtôt leur imbécilité naturelle ne leur a jamais permis de ſe former à des éxercices qui demandent du bon ſens & de la réfléxion.] C'eſt ce qui a toûjours donné tant d'avantage ſur eux aux Européens. La maniére de combattre, dans toutes ces Régions, eſt d'une bizarrerie ſans éxemple. Deux Armées Négres, qui ſont en préſence, commencent par diſcuter froidement le ſujet de leur querelle. Elles paſſent inſenſiblement aux reproches & aux injures. Enfin la chaleur augmentant par degrés, on en vient aux coups. Les tambours ſe font entendre avec beaucoup de confuſion. Ceux qui ſont armés de fuſils les jettent aprés la premiére décharge, parce qu'ils ſont plus occupés de leur propre frayeur que de l'envie de nuire. [D'ailleurs la methode qu'ils prennent pour tirer eſt rarement dangereuſe.] Ils appuyent la croſſe du fuſil contre leur eſtomac, ſans aucun point de mire, & les balles paſſent en l'air, par-deſſus la tête de leurs ennemis; d'autant plus, que des deux côtés l'uſage eſt de s'accroupir lorſqu'ils voient le premier feu de la poudre. [Quand la décharge eſt faite, ils ſe relevent & courent en avant.] Enſuite les deux Partis ſe ſervent de leurs arcs. S'ils ſont à quelque diſtance, ils lancent leurs fléches en l'air, perſuadés qu'elles font plus d'exécution dans leur chûte; mais lorſqu'ils ſont fort prés, ils tirent en droite ligne. Les fléches ſont quelquefois empoiſonnées; Méthode du Pays pour les combats. Armes en uſage.

(*t*) Pigafetta, pag. 97. & 150.
(*v*) Ogilby, pag. 536.
(*x*) Voyage de Carli, pag. 572.

ROYAUME DE CONGO.

nées; & le premier reméde qu'ils appliquent à leurs bleſſures, eſt leur propre urine. Ils ramaſſent les fléches qu'ils découvrent autour d'eux, pour les employer contre ceux qui les ont tirées. Leurs autres armes ſont des couteaux & des haches, qu'ils achètent des Européens. Les priſonniers deviennent les Eſclaves du Vainqueur; & ceux qui échapent à l'Eſclavage ſe tuent quelquefois de leurs propres mains, par un emportement de fureur (*y*). Dans les parties du Royaume de Congo qui manquent de Prêtres, il arrive ſouvent, que ſur le moindre démêlé, des Chrétiens s'arment les uns contre les autres, & font leurs Eſclaves de ceux qui profeſſent la méme Foi (*z*).

Succeſſion à la Couronne.

LA ſucceſſion au Trône n'a point d'ordre établi. Du moins n'en a-t-elle pas qui ne puiſſe être renverſé par la volonté des Grands, ſans aucun égard pour le droit d'aîneſſe ou pour la légitimité de la naiſſance. Ils choiſiſſent entre les fils du Roi celui pour lequel ils ont conçu le plus de reſpect ou qu'ils croient le plus capable de les gouverner. Quelquefois ils rejettent les enfans, pour donner la Couronne aux frères ou aux neveux.

Cérémonies du Couronnement.

(*a*) LES cérémonies du Couronnement paroiſſent avoir été changées depuis l'établiſſement de la Religion (*b*). Toute la Nobleſſe du Royaume, & les Portugais qui s'y trouvent établis, s'aſſemblent devant le Palais, dans une grande Place environnée d'un mur de pierre, [haut d'environ cinq verges,] & bâtie anciennement pour cet uſage. On place au centre un fauteuil de velours ſur un fort beau tapis, & un couſſin, ſur lequel on dépoſe la Couronne, qui eſt de fil d'Or & d'Argent, avec trois braſſelets d'Or de la groſſeur du doigt, & une bourſe de velours qui contient la Bulle du Pape & les Lettres de confirmation. (*c*) Le Prince qui eſt deſtiné au Trône ſe trouve dans l'Aſſemblée. Auſſi-tôt que tous les préparatifs ſont finis, un des Nobles prend l'office de Hérault, pour faire à haute voix la proclamation ſuivante: „ Vous, „ qui devez être Roi, ne ſoyez ni voleur, ni avare, ni vindicatif; ſoyez l'a- „ mi des pauvres. Faites des aumônes pour la rançon des Priſonniers & des „ Eſclaves; aſſiſtez les malheureux; ſoyez charitable pour l'Egliſe; efforcez- „ vous d'entretenir la paix & la tranquillité dans ce Royaume, & conſervez „ avec une fidélité inviolable le Traité d'alliance avec votre frère le Roi de „ Portugal.

Injonctions faites au Roi.

APRÈS ce diſcours, on écoute en ſilence quelques airs de muſique. Enſuite deux Fidalgos ſe lèvent pour chercher le Prince, comme s'il étoit confondu dans la foule. L'ayant bien-tôt trouvé, ils l'amènent, l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche. Ils le placent ſur le fauteuil Royal, lui mettent la Couronne ſur la tete, les braſſelets d'Or aux poignets, & ſur le dos un manteau noir, qui ſert depuis long-tems à cette cérémonie. Alors on lui préſente un Livre d'Evangile, ſoûtenu par un Prêtre en ſurplis. Il y porte la main, & jure d'obſerver tout ce que le Hérault a prononcé. Toute l'Aſſemblée jette auſſi-tôt un peu de ſable & de terre vers lui, non-ſeulement comme un témoignage de la joie publique, mais encore pour l'avertir que ſa qualité de Roi n'empêchera point qu'il ne ſoit réduit quelque jour en poudre. Il ſe

Serment qu'il fait de les obſerver.

(*y*) Voyage de Merolla, pag. 645. & ſuiv.
(*z*) Merolla, *ibid.*
(*a*) *Angl.* Le Couronnement de leurs Rois, ſe fait de la manière ſuivante. R. d. E.
(*b*) Ogilby, pag. 540.
(*c*) *Angl.* quelques heures après le Prince ſe rend dans cette aſſemblée. Il y eſt appellé par les Nobles qui ont le plus contribué à ſon élection. R. d. E.

ſe rend enſuite au Palais, accompagné des douze principaux Nobles qui ont préſidé à la fête. ROYAUME DE CONGO.

IL ſe paſſe huit jours, pendant leſquels il ne met pas le pied hors du Palais. Cet intervalle eſt accordé à la Nobleſſe & aux Portugais, pour le féliciter de ſon élévation & lui ſouhaiter un heureux régne. Les Seigneurs Négres lui rendent hommage à deux genoux, en frappant des mains & baiſant les ſiennes. Les Portugais & le Clergé ne fléchiſſent qu'un genou & le reconnoiſſent dans leur Langue pour ſouverain Maître de tous les Etats de Congo. Hommage qu'on lui prête.

LE neuvième jour, on voit paroître le nouveau Monarque dans la Place publique, pour haranguer ſon Peuple, & confirmer les engagemens qu'il a pris en recevant la Couronne. Il aſſûre tous ſes Sujets qu'il n'aura rien de plus à cœur que le bien de ſes Royaumes & le progrès de la Religion Romaine. ✠ [On lui répond par des acclamations, ſuivies du ſerment d'obéiſſance & de fidélité.] Mais quoique les Habitans de Congo s'engagent à reſpecter leur Roi, comme tous les autres Peuples Chrétiens, ils oublient ſi facilement leurs promeſſes, qu'ils ſe ſoulèvent contre lui & le tuent même à la moindre occaſion. Cette inconſtance leur en a fait ſouvent changer depuis quarante ou cinquante ans. S'il arrive quelque choſe qui les choque, s'il tombe trop ou trop peu de pluie, enfin ſi le Ciel & la Nature ne les favoriſe point à leur gré, c'eſt à leur Roi qu'ils en font porter la peine. Serment du Peuple; Mal gardé.

ON trouve peu de Rois nommés dans les derniers Auteurs qui ont traité des affaires de Congo. Carli nomme *Dom Alvaro*, qui régnoit en 1666. Merolla parle de *Dom Jean-Simon Tamba*, & de [ſon Succeſſeur] *Dom Sebaſtien Gritho*, qui occupoit le Trône en 1688. ☞ Noms de quelques Rois.

✠ LES Rois de Congo, [faiſant profeſſion du Chriſtianiſme,] n'ont qu'une ſeule ☞ femme, qui porte le titre de *Mani Mombada* [c'eſt-à-dire Reine] (*d*). Mais les reproches du Clergé ne les empêchent point d'entretenir un grand nombre de concubines. Le revenu de la Reine conſiſte dans une taxe annuelle, nommée *Bintelto*, qui oblige chaque maiſon du Royaume à payer la valeur d'un Eſclave pour chaque aune d'une certaine longueur qu'on donne à ſon lit; c'eſt-à-dire, que ſi ſon lit a trois aunes de long, la taxe eſt de trois Eſclaves. Femmes du Roi de Congo. Titre de la Reine.

MANI Mombada eſt logée dans un appartement ſéparé, où ſes Dames d'honneur la ſervent alternativement. Celles qui ſe trouvent libres profitent de cet intervalle pour aller ſe réjouir hors du Palais pendant la nuit, & ne refuſent rien à leurs inclinations déréglées. La Reine même ne ſe contraint pas beaucoup plus, lorſqu'elle trouve l'occaſion de ſe ſatisfaire, ou quelque amant aſſez hardi pour eſcalader les murs & ſe gliſſer dans ſon appartement. Cependant elle doit apporter beaucoup de précautions pour tromper le Roi, lorſqu'elle veut ménager ſa propre vie & celle de ſon amant (*e*).

AUTREFOIS l'uſage étoit d'enterrer avec les Rois de Congo douze jeunes filles, pour le ſervir dans l'autre monde. Elles attachoient tant d'honneur à ce funeſte emploi, qu'elles ſautoient gaiement dans le tombeau; & diſputant entr'elles la première place auprès du corps, qu'on plaçoit aſſis, elles ſe ✠ tuoient l'une l'autre [ſans avoir pû s'accorder.] Leurs parens & leurs amis les ornoient Funérailles des Rois du Pays.

(*d*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 541. (*e*) *Ibid.* pag. 537. & ſuiv.

ROYAUME DE CONGO.

ornoient des plus riches parures & jettoient après elles toutes ſortes de commodités pour leur uſage [dans le pays étranger où ils croyoient qu'elles alloient.] Le deuil pour la mort du Roi ſe célébre pendant huit jours, non par des pleurs, mais par des excès de boire & de manger. Cette fête bizarre, qui ſe nomme *Malala*, eſt renouvellée tous les ans, & s'obſerve auſſi pour les Nobles, en proportionnant ſa durée à leur rang ou à leurs richeſſes, ſans que le Chriſtianiſme y ait apporté de changement. Mais l'uſage d'enterrer des filles vivantes eſt entièrement abandonné (*f*).

(*f*) On a vû que les Chrétiens du Comté de Sogno n'ont pas les mêmes ſcrupules. R. d. T.

§. II.

Adminiſtration de la Juſtice & forme des Sermens.

Diſtinction entre les Manis.

CHAQUE Province de Congo, quoique gouvernée par un des principaux Seigneurs du Royaume, ſous le titre de Mani, ſe diviſe en pluſieurs petits Cantons, qui ont auſſi leurs Manis particuliers, mais d'un rang inférieur. Ainſi, le Mani ou le Seigneur de *Vamma*, qui n'eſt qu'une diviſion de Province, n'eſt pas du même rang que le Mani Bamba, qui gouverne une Province entière.

Leur faſte.

Dapper nous apprend que ces grands Gouverneurs ont pris les titres de Ducs & de Comtes, à l'imitation des Portugais, [qui ont introduit ces titres,] tandis que les Portugais mêmes ne leur donnent que le titre de *Sovas*. C'eſt auſſi du Portugal qu'ils ont appris à ne plus paroître en public ſans des marques éclatantes de grandeur, [pour inſpirer plus de reſpect au Peuple.] Dans leurs audiences, ils ſont aſſis ſur de grands fauteuils de velours, avec de riches tapis & quantité de couſſins ſous leurs pieds (*a*).

Office des Manis inférieurs.

MEROLLA rapporte que l'office des Manis inférieurs, dans le Comté de Sogno, eſt de recevoir les revenus de la Couronne, & de préſider à la culture des Terres Royales, lorſque la ſaiſon des pluies eſt arrivé. Au tems de la moiſſon, ils ſe réſervent une certaine partie des grains, comme le ſalaire de leurs ſoins, ou comme les appointemens de leurs Emplois (*b*).

Juges des Provinces.

LE Roi nomme, dans chaque Province, un Juge, revêtu de ſon autorité pour la déciſion de toutes les cauſes civiles. Comme il n'y a point de loix écrites, ces Juges n'ont pour régle, dans l'éxercice de leur Juriſdiction, que leur caprice ou celui de l'uſage. Mais leurs ſentences ne vont jamais plus loin que l'empriſonnement ou l'amende. Dans les matières importantes, les accuſés en appellent au Roi, ſeul Juge des cauſes criminelles; il porte ſa ſentence, mais il eſt rare qu'elle ſoit à mort. Les offenſes des (*c*) Négres contre les Portugais, ſont jugées par les loix du Portugal. Ordinairement le Roi ſe contente de bannir les coupables dans quelqu'Iſle déſerte, [jugeant cette peine plus grande que la mort même.] S'ils ont le bonheur d'y vivre onze ou douze ans, il leur accorde un pardon formel, & ne fait pas même difficulté de les employer au ſervice de l'Etat, comme des gens d'expérience, qui ont eu le tems de s'endurcir à la fatigue (*d*).

DANS:

(*a*) Ogilby, pag. 537. & ſuiv.
(*b*) Merolla, pag. 629.
(*c*) *Angl.* Moſicongo. R. d. E.
(*d*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 536.

ROYAUME DE CONGO.

DANS les affaires civiles, un Portugais qui entreprend de pourſuivre un Moſicongo, doit le citer devant les Juges du Pays; mais ſi c'eſt le Moſicongo qui ſe plaint d'un Portugais, il eſt obligé de porter ſes plaintes au Conſul de France (*e*), à moins que, [par une faveur ſpéciale,] il n'obtienne du Roi un Juge particulier. Mais dans toutes les affaires des Portugais avec les Négres, [& dans les Traités mêmes de Commerce,] on n'employe jamais l'écriture, ni les billets d'engagement. Tout dépend de la parole des traitans & de la fidélité des témoins (*f*).

Affaires entre les Portugais & les Négres.

LES châtimens ſont très-rigoureux pour [la Magie, &] l'Idolatrie. Le meurtre & les ſortiléges ſont punis de mort, ſur la conviction par témoins; & le ſecond de ces deux crimes eſt puni par le feu. Tous les biens & les Eſclaves d'un coupable condamné ſont confiſqués au profit de la Couronne; & [Dapper ne craint pas d'aſſûrer que] le Roi, pour remplir ſes coffres, condamne quelquefois fort légérement à l'éxil, [quelques fois même ſans aucune preuve ſuffiſante & ſur un ſimple ſoupçon, pour pouvoir confiſquer leurs biens à ſon profit] (*g*).

MEROLLA raconte que dans le Comté de Sogno la Juſtice civile & criminelle appartient également aux Manis, à l'exception d'un petit nombre de cas, qui ſont réſervés au Comte ou à ſes Députés. L'accuſateur expoſe d'abord ſes raiſons, à genoux, devant le Juge, qui eſt aſſis à terre ſur un tapis, avec une petite baguette à la main. Le Siége ordinaire eſt à l'ombre d'un gros arbre, tel qu'on en voit ici dans toutes les Cours des Grands. Quelquefois le Juge établit ſon Tribunal dans une grande hute de paille, qu'on éleve exprès pour cet uſage. Il prête une oreille attentative à l'accuſateur. Il accorde la même juſtice à l'accuſé. Enſuite il appelle les témoins. S'ils tardent à paroître, la cauſe eſt remiſe à quelqu'autre jour. S'ils répondent à la voix du Juge, il écoute leurs dépoſitions, il péſe attentivement les témoignages des deux Parties; &, ſans aucune notion de Juriſprudence, il prononce ſa déciſion ſuivant les régles de la nature & du bon ſens. Celui pour qui la ſentence eſt favorable paye une rétribution, & s'étend de ſon long, le viſage contre terre, pour exprimer ſa reconnoiſſance. Ses amis le reconduiſent à ſa maiſon, en répetant le cas & la déciſion. Il eſt obligé à ſon retour de traiter ceux qui l'ont accompagné; & ſi l'affaire étoit d'importance, la fête dure ordinairement trois ou quatre nuits & le jette dans de grands frais. D'un autre côté, celui qui a perdu ſa cauſe ſe retire ſans reſſentiment & ſans murmure (*h*).

Uſages judiciaires de Sogno.

Juſtice fondée ſur la Nature & le bon ſens.

DANS les différends ordinaires de la ſociété, ils jurent par le nom de leur Mokiſſo, en prononçant dans leur langage, *Kiſſongowi*, ou *Kalikatewi*, c'eſt-à-dire, par Kiſſongo, ou par Kalikate. Mais dans les procès & les accuſations ils ont un ſerment ou une épreuve ſolemnelle, qu'il appellent *Motamba*. On met au feu une hache, que le Ganga, [Mokiſſo,] ou le Prêtre de l'Idole, en retire brûlante & qu'il approche de la peau de l'accuſé; ſi l'accuſation tombe ſur deux perſonnes, il met la hache entre les jambes de l'une & de l'autre, ſans leur toucher. L'ardeur du feu ne laiſſe-t-elle aucune impreſſion, c'eſt une

Sermens communs des Négres.

Sermens judiciaires.

(*e*) *Angl.* De Portugal. R. d. E.
(*f*) Relation de Pigafetta, pag. 180. & ſuiv.
(*g*) Ogilby, pag. 536.
(*h*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 629. & ſuiv.

ROYAUME DE CONGO.

une preuve d'innocence. Au contraire une trace de brûlure prouve la réalité du crime (*i*).

Khilombo.

L'ÉPREUVE du Khilombo eſt à peu près de la même nature. On paſſe un fer rougi au feu, ſur la jambe de l'accuſé, & l'état de la peau fait juger du crime ou de l'innocence. L'impoſture des Prêtres conſiſte ici, ſuivant Mérolla, dans quelques préparations de nature excellivement froide, [qui empêchent l'action du feu,] qu'ils tiennent cachées dans leurs mains, & dont ils ont l'adreſſe de frotter la jambe de l'accuſé, s'ils veulent le déclarer innocent. Le même Auteur raconte à cette occaſion (*k*) l'hiſtoire d'un Mulâtre Chrétien, qui, ayant perdu ſon fils par le malheur que ſon Eſclave avoit eu de lui piquer l'artère dans une ſaignée, réſolut de faire ſubir à l'Eſclave l'épreuve du Khilombo, [ſous prétexte qu'il l'avoit fait à deſſein.] Il le fit conduire dans une des trois Habitations des Sorciers. On lui fit paſſer ſur la jambe un fer rouge, qui le brûla miſérablement. Mais le père, furieux [de n'en pouvoir tirer d'autre confeſſion que celle d'une faute involontaire,] lui fit lier les pieds & les mains, & dans cette ſituation il lui pouſſa pluſieurs fois une torche ardente au milieu du viſage. Cette indigne action fut atteſtée aux Miſſionaires par deux témoins. On leur rapporta même que l'Eſclave avoit été preſqu'entièrement brûlé & jetté enſuite dans la Rivière. L'Auteur n'épargna rien pour faire arrêter les Sorciers; mais ils lui échapèrent par la fuite. Il réuſſit mieux à ſe ſaiſir du Mulâtre, qui produiſit auſſi-tôt l'Eſclave, lié (*l*) cruellement & portant encore les traces de ſon ſupplice. Le Mulâtre ayant entrepris de ſe juſtifier, Mérolla prit le parti de l'envoyer à Loanda, ſans oublier d'y faire tranſporter auſſi l'Eſclave. Il apprit dans la ſuite que cette malheureuſe victime avoit été renvoyée libre; & que le Maître étoit demeuré en priſon, pour n'en ſortir qu'après avoir ſatisfait à la juſtice.

Cruauté d'un Mulâtre.

LES Négres de Congo ont d'autres eſpèces de Khilombo, ſur leſquelles il déclare qu'il paſſe légèrement, parce que cette matière eſt traitée, dit-il, dans toute ſon étendue par *Montecuccolo* (*m*).

Différentes eſpèces de Khilombos.

ON adminiſtre le Khilombo, en mettant dans la bouche de l'accuſé une racine fort tendre de Bananier. Si cette racine s'attache au palais, ou laiſſe quelques traces d'une ſubſtance gluante, c'eſt une conviction du crime. On fait quelquefois manger à l'accuſé le fruit de l'*Emba*, d'où ſe tire l'huile de Palmier; & le Prêtre en fait l'eſſai lui-même, pour marquer que l'innocence n'en a rien à redouter. Mais il trouve, ajoûte Merolla, le moyen de l'empoiſonner auſſi-tôt, [s'il faut que l'accuſé ſoit trouvé coupable.] Cependant quelques préſens, qu'on lui offre en ſecret, ont un effet encore plus infaillible pour mettre les criminels à couvert.

LE quatrième Khilombo conſiſte à tirer d'un pot d'eau bouillante, une pierre que le Prêtre y jette miſtérieuſement, & qu'il tire lui-même ſans ſe brûler. Si la main de l'accuſé ſe reſſent de la chaleur de l'eau, il eſt déclaré coupable. Le cinquième, qui eſt particulièrement en uſage dans les Etats du Roi de Congo, eſt d'appliquer quelques petites coquilles aux temples de l'accuſé.

(*i*) Pilgrimage de Purchaſſ, Vol. V. pag. 766.

(*k*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 613.

(*l*) *Angl.* Si cruellement qu'on ne pût le débarraſſer des cordes qui le ſerroient qu'en les coupant. R. d. E.

(*m*) Cet Auteur eſt cité fort ſouvent dans la Relation de Merolla.

l'accuſé. S'y attachent-elles? il eſt condamné. Le ſixième, dont l'uſage n'eſt pas moins fréquent, eſt d'éteindre dans l'eau une torche allumée, qui eſt faite d'un certain bitume, diſtillé des arbres du Pays. On fait boire à l'accuſé une partie de cette eau, qui ne lui cauſe aucun mal s'il n'eſt pas coupable. Un ſeptième Khilombo conſiſte de même à faire réfroidir un fer rouge, dans de l'eau qu'on fait avaller. [Si l'accuſé ne peut l'avaler ſans difficulté, (& il n'eſt pas impoſſible que le trouble, & la crainte qu'il éprouve ne lui rende cette épreuve plus ou moins difficile,) il eſt déclaré coupable: Mais s'il l'avale aiſément, il eſt abſous.] Cette méthode n'eſt en uſage que parmi les Forgerons, qui ſe mêlent quelquefois de Sorcellerie, dit l'Auteur, & que les Négres diſtinguent par le nom de *Noleſianzum-du*. D'autres font l'épreuve avec de l'eau qui a ſervi à laver les pieds de leur Maître, & qui porte le nom de *Nſia-maſa*. Merolla, (auſſi fatigué que ſes Lecteurs de cette ennuyeuſe énumération,) renvoie les Curieux [qui voudront ſe mettre au fait des autres eſpéces de Khilombo,] à l'Auteur qu'on vient de nommer. Mais il croit devoir ajoûter les moyens qu'on emploie pour découvrir le vol & les ſortiléges (*n*), avec quelques méthodes d'abſolution pour ceux qui ont heureuſement ſubi les épreuves.

ROYAUME DE CONGO.

Forgerons qui paſſent pour Sorciers.

A l'égard du vol, un Sorcier (*o*), qui tire de ſon office le nom de *Nbaſi*, prend un long fil, de laine ou de coton, & le tenant par un bout, donne l'autre à l'accuſé. Enſuite il touche le milieu du fil avec un fer ardent. Si le fil brûle, l'accuſé ſe voit condamné à payer la valeur [du bien qu'on lui redemande;] & lorſqu'elle ſurpaſſe ſes forces, il eſt à réduit à l'Eſclavage. [Comme il faut juger ici, ſuivant cette expoſition, que le crime eſt prouvé au contraire par l'incombuſtibilité du fil, rien n'eſt plus favorable aux Voleurs que ce Khilombo; & l'on n'en ſera point ſurpris, ſi l'on ſe ſouvient d'avoir lû que l'inclination au vol eſt un vice commun à tous les Négres. Cependant] l'Auteur ajoûte que n'ayant point eu l'occaſion d'approfondir le fait, il n'oſe décider ſi l'Eſprit malin s'en mêle.

Méthodes pour découvrir le vol & le ſortilége.

POUR découvrir ſi quelqu'un eſt en commerce avec le Diable, on fait diſſoudre dans l'eau une certaine racine nommé *Nkaſſa*; on fait avaller cette liqueur à la perſonne ſuſpecte; enſuite on la livre à pluſieurs hommes robuſtes, qui l'agitent & la ſecouent avec ſi peu de ménagement, qu'elle ne manque point de perdre bien-tôt connoiſſance. L'Auteur ajoûte que cet évanouiſſement peut venir auſſi du poiſon qu'on mêle dans la liqueur, [mais il n'explique point quelles inductions on en tire pour l'éclairciſſement de la vérité.]

LORSQU'UN accuſé ſort victorieux de l'épreuve, le Ganga ou le Prêtre lui frotte

Abſolution des accuſés.

(*n*) On a déja parlé plus haut du ſerment nommé Bolongo voyez cy-devant. pag. 164.

(*o*) Pour lever l'équivoque, il faut répéter que les Miſſionaires Capucins donnent le nom de Sorciers aux Prêtres Idolâtres; quoiqu'il paroiſſe ici & dans quantité d'autres lieux, que les Négres ont recours à ces Prêtres contre les ſortiléges. Il y a donc deux ſortes de Sorciers à Congo & dans les Pays voiſins; ceux qui ne le ſont que dans l'opinion des Capucins, & ceux qui le ſont dans celle des Négres. *Cette Note eſt toute entiére de la façon du Traducteur, voici celle de l'Original.* Il n'eſt pas fort étonnant qu'elles ſoient différentes l'une de l'autre. L'Auteur ſe ſert généralement du mot de Sorcier par haine, & pour animer encore davantage ſes Lecteurs contre ces gens-là, qui dans le fonds ne ſont pas moins Prêtres que lui, & qui font le même négoce, mais jamais des gens, qui éxercent le même métier, ne ſont en bonne intelligence. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO.

frotte la langue d'huile de Palmier, & lui donne l'abſolution avec quelques paroles miſtérieuſes.

ENFIN l'Auteur rapporte une autre ſorte d'épreuve, qui ſe fait, dit-il, non par la main trompeuſe d'un Prêtre, mais par celle de quelqu'homme de qualité. Si deux Négres s'obſtinent à plaider, & ſi la vérité paroît cachée dans les détours de la chicane, le Juge ſomme les deux Parties de ſe préſenter à ſon Tribunal. Il leur applique ſur le front une petite coquille de Mer, & leur fait baiſſer la tête. Celui qui laiſſe tomber le premier ſa coquille eſt reconnu pour l'impoſteur, & l'autre eſt renvoyé triomphant (*p*).

(*p*) Voyage de Merolla pag. 614. & ſuiv. Ceci paroît contraire à la cinquième méthode d'adminiſtrer le Khilombo.

CHAPITRE V.

Deſcription du Royaume de Dongo ou d'Angola, & de Benguela.

ROYAUME D'ANGOLA.

LE véritable nom de cette Contrée eſt *Dongo*. Les Portugais l'ont nommée Angola, du premier Prince qui l'uſurpa ſur la Couronne de Congo. Elle portoit anciennement le nom d'*Ambanda*, & ſes Habitans ſe nomment encore Ambandos (*a*).

Bornes du Royaume d'Angola.

LE Royaume d'Angola eſt borné au Nord par celui de Congo, dont il eſt ſéparé par la Rivière de Danda, que d'autres appellent Bengo; à l'Eſt, par le Royaume de Matamba; au Sud, par Benguela; à l'Oueſt par l'Océan. Sa ſituation eſt entre ſept degrés trente minutes & dix degrés quarante minutes de latitude du Sud; & entre trente-deux & quarante-un degrés vingt minutes de longitude Eſt. On lui donne environ cinq cens dix milles de longueur de l'Oueſt à l'Eſt, ſur cent quatre-vingt-dix de largeur du Nord au Sud (*b*).

PIGAFETTA ſemble renfermer Benguela dans les limites d'Angola, lorſqu'il étend Angola au Sud juſqu'au Cap-Négro, & qu'il place la Baye des Vaches au centre de ſes Côtes (*c*). Battel dit auſſi que le Royaume d'Angola contient, juſqu'à ce Cap (*d*), un grand nombre de Seigneuries au long de la Côte.

Remarques ſur la Rivière de Quanza.

LE Pays eſt arroſé par quantité de Rivières, telles que *Bengo*, *Quanza*, *Lakala* & *Kalukala*. A la deſcription qu'on a déjà lûe des deux premières, nous ajouterons que l'embouchure de la *Quanza*, ou *Koanza*, eſt à quatre milles au Sud de la Rade des Dormeurs, à vingt milles du Cap-Palmarino, & à dix-ſept du Cap-Ledo au Nord. Comme on n'a jamais connu d'Européens qui ayent remonté juſqu'à ſa ſource, on peut dire qu'elle eſt ignorée; quoiqu'on ait prétendu, [ſur des conjectures incertaines], qu'elle la tiroit du Lac de Zambra [de même que le Nil.] Cette Rivière a beaucoup de reſſemblance avec celle de San-Lucar en Eſpagne. Sa largeur, à l'entrée, eſt d'environ une lieuë & demie. Sa plus grande profondeur eſt du côté du Nord. Dans la

(*a*) D'autres écrivent *Alvondos* & *Abundos*.
(*b*) Dapper dans Ogilby, pag. 551.
(*c*) Relation de Pigafetta, pag. 57.
(*d*) Dans Purchaſſ, Vol. V. pag. 766.

KAART van

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Reale Società Asiatica
Napoli

Digitized by Google

la haute marée, ſon canal a douze pieds d'eau, qui ſe réduiſent à quatre après le reflux. Elle ne manque point d'eau dans l'intérieur, mais elle eſt bouchée par de grandes cataractes qui ne permettent point de remonter au-delà de *Kambamba*, Village à cent quatre-vingt milles de la Mer. Elle deſcend de l'Eſt à l'Oueſt, par quantité de détours, qui font compter trente lieuës par eau depuis ſon embouchure juſqu'à l'Iſle de Mochiama, quoiqu'en droite ligne, par le chemin de terre, il n'y en ait pas plus de vingt. Il n'eſt pas aiſé de reconnoître la Rivière de Quanza du côté de la Mer, parce qu'elle préſente une Iſle noire & couverte de bois, qui la cache preſqu'entiérement. ROYAUME D'ANGOLA.

ELLE forme, dans ſon cours, pluſieurs autres petites Iſles. Celle de *Maſſander*, ou de *Maſſandra*, qui eſt à trente milles de l'embouchure, n'a pas moins de quatorze milles de long ſur deux de large. Elle produit pluſieurs ſortes de végétaux, ſur-tout du maniok d'une épaiſſeur extraordinaire, du millet qui donne trois moiſſons chaque année, des Palmiers & des guaves. Iſles de la même Rivière.

TRENTE-SIX ou trente-huit milles plus haut, on trouve une autre Iſle nommée *Mochiama* (*e*), longue de dix milles & large de deux. La terre en eſt baſſe, à l'exception de deux montagnes, qui offrent toutes ſortes d'herbes & de pâturages, & qui nourriſſent un grand nombre de chévres, de moutons, de porcs & de volaille. Cinq ou ſix familles Portugaiſes, qui s'y étoient établies depuis quelques années, s'étoient procuré quantité d'Eſclaves, & tiroient leur principale ſubſiſtance du maniok.

LA Rivière de *Lukala*, que Pigafetta nomme *Luiola*, tire ſa ſource du Pays d'Amboille, aſſez près de celle de la Danda; &, coulant au Sud-Oueſt, elle tombe dans la Quanza à quatre-vingt-dix milles de la Mer. Rivières de Lukala & de Kalukala.

LA *Kalukala* eſt une petite Rivière qui traverſe le Royaume d'Ilamba, avec un ſi grand nombre d'anſes & de détours, que de quarante-deux diſtricts dont ce Pays eſt compoſé, à peine s'en trouve-t-il un qui ſoit à plus d'une lieuë de cette Rivière (*f*).

VERS celles de Quanza & de Bengo, on découvre quelques Lacs, dont les principaux ſont dans les Seigneuries de *Quikaila*, d'*Angolome* & de *Khama*. Lacs divers.

LE Royaume d'Angola contient pluſieurs Provinces, que Dapper nomme *Loanda*, *Sinſo*, *Ilamba*, *Ikollo*, *Enſacka*, *Maſſangano*, *Embacka* & *Kambamba*. Elles ſe ſubdiviſent en divers Cantons, qui ſont gouvernés par des Chefs ou des Sovas particuliers. Celle de Loanda en contient trente-neuf; *Ilamba*, quarante-deux; *Ikollo* & *Enſacka*, pluſieurs; *Maſſangano*, douze que d'autres néanmoins mettent ſous *Ilamba*; *Kambamba*, ſoixante, & *Embacka* le même nombre (*g*). Provinces du Royaume d'Angola.

SINSO eſt ſituée au Nord de Loanda, ſur la Rivière de Bengo. Ilamba, qui ſe nomme auſſi *Elvama*, eſt un long eſpace de terre, de plus de cent milles de longueur, qui commence au Sud-Eſt d'Ikollo. Il s'étend depuis la Rivière de Bengo juſqu'à celle de Quanza, & depuis Kalamba (*b*) juſqu'à Maſſangano. Sa largeur augmente à meſure qu'on avance; & toutes ſes parties ſont ſi bien peuplées, qu'on ne fait pas deux ou trois milles ſans y rencontrer un Village. L'Auteur en apporte pour raiſon, le ſoin extrême avec lequel toutes les Sinſo. Ilamba.

(*e*) Cette Iſle ſe trouve nommée *Motebama*, *Motibiama* & *Motebiama*. Deliſle met dans ſa Carte *Muchima*.

(*f*) Il ſemble y avoir ici quelque erreur.

(*g*) Dapper, dans Ogilby, pag. 35. & ſuiv.

(*b*) Carte de Deliſle.

ROYAUME D'ANGOLA.

les bornes de chaque diviſion ſont marquées par les Négres ; ce qui forme dans toute la Province quarante-deux diſtricts ſéparés. Le premier, qui touche à la Province d'Ikollo, ſe nomme *Khonſo*. Les autres ſuivent, dans l'ordre où Dapper a pris ſoin de nommer les principaux; *Namboa*, *Quolomba*, *Bamba*, *Golungo*, *Mokea*, *Kombi*, *Quiteadel*, *Etombe*, *Quitalla*, *Kambkaita*, *Allandongo*, *Quiambatta*, *Nambaquiajamba*, *Kangola*, *Quibaito*, *Kombe*, *Angolome*, *Guimbia*, ou *Maſſangano*, *Kaoulo*, *Kabango*, *Karaga-Paſe*, *Guenka-Atombe*, *Hiangonga*, *Moſſungnapoſe*, *Kamango*, *Kalunga*, *Bagolungo*, *Quibilacapoſe*, *Koſſakaſe*, *Nambua*, *Kallabanga* & *Nimeneſolo*. Ces divers Cantons d'Ilamba peuvent fournir dix ou douze mille hommes de guerre. Chaque *Sova* veille ſi ſoigneuſement à la conſervation de ſes limites, qu'on ne ſe plaint jamais d'aucune uſurpation. La Province n'a ni bois ni Forts qui puiſſent lui ſervir de défenſe. Quelques petites collines, & quelques boſquets qui s'y trouvent répandus, ne ſont pas un rempart bien ferme pour ſa ſûreté. Mais les Habitans en ont un plus ſûr dans l'excellence de leur diſcipline. Ils tirent leurs fléches, couchés ou à genoux.

Ikollo.

Enſacka.

LA Province d'*Ikollo* eſt ſituée au Nord-Oueſt & à l'Eſt-Nord-Oueſt de celle d'Ilamba. *Enſacka* commence à ſix ou ſept milles de Loanda, du côté de l'Eſt. Sa ſituation eſt entre les Rivières de Quanza & de Bengo. Mais elle a ſi peu d'étendue, qu'on peut la traverſer dans l'eſpace d'un [demi-] jour. Les terres y ſont cultivées dans quelques endroits. Au (*i*) centre du Pays, la Nature a placé ſur des montagnes un bois environné de ronces & d'épines, qui fait la principale ſûreté des Habitans. Il ſeroit impoſſible de les forcer dans cette retraite, s'ils n'étoient obligés de tirer leur eau des deux Rivières qui bordent leur Province (*k*). Trente milles à l'Eſt, au-deſſus de l'Iſle de Mochiama, dans la Province de *Maſſingan* ou de *Maſſangano*, les Portugais ont un Fort, près d'une petite Ville du même nom, entre les Rivières de Quanza & de Sunda. La Quanza coule au Sud, & la Sunda au Nord; mais leurs eaux ſe mêlent à la diſtance d'une lieuë; & c'eſt de cette jonction que la Ville tire le nom de *Maſſangano*, qui ſignifie, dans la Langue du Pays, un mélange d'eau. Elle n'étoit autrefois qu'un grand Village ouvert; mais le ſoin que les Portugais ont pris d'y bâtir un grand nombre de belles maiſons de pierre, en a fait une Ville conſidérable. Ce (*l*) changement & l'érection du Fort ſont de l'année 1578, lorſqu'avec le ſecours du Roi de Congo les Portugais pénétrèrent dans le Royaume d'Angola. La Ville eſt habitée aujourd'hui par quantité de familles Portugaiſes, & par un grand nombre de Mulâtres & de Négres (*m*).

Province de Maſſangano.

Ville du même nom, & Fort Portugais.

Montagne, où réſide le Roi d'Angola.

LE Roi d'Angola fait ſa réſidence ordinaire un peu au-deſſus de Maſſangano, dans l'intérieur d'une forte montagne, d'environ ſept lieuës de tour, où la richeſſe des campagnes & des prairies lui fournit des proviſions en abondance. On n'y peut pénétrer que par un ſeul paſſage; & ce Prince l'a fortifié

(*i*) *Angl.* deux ou trois milles dans l'intérieur du pays. R. d. E.

(*k*) Dapper, dans Ogilby, pag. 553.

(*l*) *Angl.* Cette Ville & le Fort ont été fondés par le premier Gouverneur Portugais d'Angola. R. d. E.

(*m*) Ogilby (*t*) Traducteur de Dapper, donne à la Ville de Maſſangano le nom de S. Paul de Loanda. [C'eſt une erreur ſi manifeſte, qu'elle doit faire craindre que tout ce qu'il dit ici de Maſſangano ne ſoit pris dans la Deſcription de Loanda.]

(*t*) *Angl.* Dans Ogilby cette Ville eſt nommé St. Paul de Loanda peut être par inattention. R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

fortifié avec tant de ſoin, [ſelon leur méthode,] qu'il eſt à couvert des inſultes de la Reine de Singa & des Jaggas.

Kambamba.

LA Province de *Kambamba* ſe termine en pointe à la Rivière de Quanza, ſur laquelle eſt un Village nommé auſſi Kambamba, éloigné d'une journée à l'Eſt de Maſſangano. Les Portugais y ont conſtruit un Fort, habité par quelques familles de leur Nation & par un grand nombre de Négres libres, qui font la traite des Eſclaves (*n*).

Embacka.

EN remontant la Rivière de Lukala, ou Luiola, l'eſpace de ſept ou huit journées, on arrive dans le Pays d'Embacka, qui offre un Village du même nom, à douze journées de la Mer. Ce Village, ou cette Ville, fait les bornes de la domination Portugaiſe.

Ville de Luiola.

LUIOLA eſt une Ville trés-forte, ſituée à la jonction des deux Rivières de Quanza & de Luiola, ou Lukala, à cent-cinquante milles de la Mer. Les mêmes Rivières ſe ſéparant un peu au-deſſus de leur jonction, forment une Iſle d'une portée de mouſquet de largeur. C'eſt à la pointe de cette Iſle, où les deux Rivières ſe rejoignent, que Paul Diaz bâtit un Fort: les Portugais l'ont peuplé dans la ſuite.

Loanda. Origine de ſa Ville.

LA Province de Loanda tient le premier rang, par ſa grandeur & ſes richeſſes; mais cette raiſon même nous a fait remettre ſa deſcription après toutes les autres, pour lui donner ici plus d'étendue. Sa Capitale eſt la Ville de Loanda, qu'on nomme auſſi S. Paul de Loanda, pour la diſtinguer d'une Iſle du même nom. C'eſt la Capitale de toutes les poſſeſſions Portugaiſes dans cette grande partie de l'Afrique, & la réſidence du Gouverneur (*o*). Elle s'étend d'un côté juſqu'à la Mer, & de l'autre juſqu'au ſommet d'une Colline (*p*), au Nord de laquelle s'élève une montagne nommée *Morro de S. Paolo*, un peu plus haute que celle de la Ville, & ſi eſcarpée, qu'on n'y monte qu'avec une extrême difficulté. Les Jéſuites n'ont pas laiſſé d'y bâtir une maiſon, qui eſt accompagnée de trois ou quatre autres bâtimens particuliers.

Iſle du même nom.

Deſcription de S. Paul de Loanda.

S. Paul de Loanda doit ſon origine aux Portugais en 1578, lorſque *Paul Diaz de Novais* fut envoyé dans cette Contrée pour en être le premier Gouverneur. Elle eſt grande & remplie de beaux édifices, [d'Egliſes & de Couvens,] mais ſans murs & ſans fortifications, à la réſerve de quelques petits Forts (*q*) élevés ſur le rivage pour la ſûreté du Port. Les maiſons des Blancs ſont de pierre & couvertes de tuiles. Celles des Négres ne ſont que de (*r*) bois & de paille (*s*). L'Evêque d'Angola & de Congo fait ici ſa réſidence, à la tête d'un Chapitre de neuf ou dix Chanoines (*t*). Avant que les Hollandois ſe fuſſent ſaiſis de Loanda, en 1641, on y comptoit ſix Egliſes; deux grandes, ſous le titre de Sainte Marie de la Conception, & de *Corpo Santo*; & quatre petites, dont l'une, qui appartenoit aux Jéſuites, ſe nommoit S. Antoine, & la ſeconde, qui étoit à l'uſage des Négres, S. Joſſe. La troiſième étoit celle du Couvent des Capucins; & la quatrième, celle d'une Maiſon de Charité, nommée la Miſéricorde. Cette eſpèce d'Hôpital, ou de retraite pour les Pauvres, avoit vingt-quatre chambres pour les ſeuls Officiers, tels que le Gouverneur, l'Intendant,

(*n*) Dapper, dans Ogilby, pag. 552. & ſuiv.
(*o*) Merolla Voyages, pag. 670.
(*p*) Voyages d'Angelo, pag. 561.
(*q*) Relation de Pigafetta, pag. 51.
(*r*) *Angl.* de terre grſſe. R. d. F.
(*s*) Angelo, *ubi ſup.*
(*t*) Merolla, *ubi ſup.*

ROYAUME D'ANGOLA.

tendant, le Chapelain, le Chirurgien, l'Apoticaire, &c. Elle avoit quelques revenus en fonds de terre, mais ſi peu conſidérables, qu'on y a joint depuis une taxe de deux reys ſur chaque Vaiſſeau qui entre dans le Port (*v*).

Egliſes & Couvens.

Du tems de Merolla, il y avoit à Loanda trois Maiſons Religieuſes; celle des Jéſuites, celle des Carmes *Déchauſſés* & celle du Tiers-Ordre de S. François. Les Carmes ont une Miſſion hors de la Ville, c'eſt-à-dire, une autre maiſon dans le Pays, où demeure à préſent un Prêtre ſéculier, parce que les Réguliers ne ſont point en grand nombre à Loanda. Le Couvent des Capucins eſt comme le Séminaire de cet Ordre pour toutes les Miſſions. Leur Supérieur général y fait ſa réſidence, & recueille les aumônes des Habitans pour l'entretien des Miſſionaires. L'Egliſe, qui eſt dédiée à S. Antoine de Lisbonne, contient pluſieurs corps de Martyrs, qu'on y a tranſporté de Rome. Elle a le titre de Chapelle Royale, & deux Congregations du Roſaire, dont les Confréres ont fait bâtir une Chapelle octogone, avec un dôme d'une hauteur extraordinaire, qui fait l'admiration du Pays. Il couvre une cave d'enterrement, telle qu'on en voit ici dans toutes les autres Egliſes (*x*).

Collége des Jéſuites & leur revenu.

Angelo nous apprend que le Roi de Portugal entretient à Loanda un aſſez grand nombre de Jéſuites, auxquels il fait une penſion annuelle de deux milles cruzades. Ils tiennent des écoles; ils prêchent; ils éxercent les autres fonctions de leur miniſtère; & pour récompenſe de leurs travaux, les Habitans du Pays leur ont accordé la propriété de pluſieurs maiſons & de douze mille Eſclaves de diverſes profeſſions, [ſçavoir des Forgerons, des Menuiſiers, des Tourneurs & des Tailleurs de Pierre] qui ſervent le Public lorſqu'ils ne ſont point employés par leurs Maîtres, & qui ne leur rapportent pas moins (*y*) d'une cruzade par jour. (*z*) Angelo parle auſſi du Couvent des Carmes & de celui du Tiers-Ordre. Il obſerve que la Ville eſt habitée par trois mille Blancs, & par un prodigieux nombre de Négres, qui ſervent les Blancs en qualité d'Eſclaves [ou de domeſtiques libres.] Il eſt commun pour un Portugais de Loanda d'avoir cinquante Eſclaves à ſon ſervice. Les plus riches en ont deux ou trois cens, & quelques-uns juſqu'à trois mille. C'eſt en quoi conſiſte leur richeſſe, parce que tous les Négres étant propres à quelque travail, s'occupent (*a*) ſuivant leur profeſſion, & qu'outre la dépenſe de leur entretien qu'ils épargnent à leur Maître, ils lui apportent chaque jour le fruit de leur travail.

En quoi conſiſtent les richeſſes de la Ville.

Alimens du Pays. Eau qu'on y boit.

La nourriture ordinaire des Habitans de Loanda eſt le poiſſon, la chair de vache, qui eſt la meilleure viande du Pays, & celle de chévre & de mouton. On peut dire, ſuivant la remarque de l'Auteur, que les animaux de ces trois dernières eſpéces ſont compoſés de cinq quartiers, dont leur queuë eſt la plus groſſe; mais elle eſt ſi graſſe qu'elle n'eſt pas regardée comme une nourriture

(*v*) Ogilby, *ubi ſup.*

(*x*) Voyage de Merolla, pag. 670.

(*y*) Voyage d'Angelo, pag. 551. Obſervons que ce récit eſt ſans vraiſemblance, dans quelque ſens qu'on le préſente; c'eſt-à-dire, ſoit qu'on entende une cruzade chacun, ou une cruzade pour ſomme totale. L'évaluation en eſt aiſée, d'après celle des Auteurs Anglois du Recueil, qui font monter la penſion royale de deux mille cruzades, à deux cens ſoixante-ſix livres treize ſchelings quatre ſols ſterling. R. d. T.

(*z*) *Angl.* Il y trouva auſſi des Carmes, & quelques Religieux du Tiers-Ordre de St. François. R. d. E.

(*a*) *Angl.* lorſque leurs Maîtres ne les employent pas, ils vont travailler pour autrui. R. d. E.

riture ſaine. [Il en faut dire autant en général de toutes les viandes du Pays.] Au-lieu de pain, on fait uſage de la racine de maniock (*b*), comme au Breſil. Le bled-d'Inde ſert à faire des gâteaux & d'autres eſpéces de pâtiſſerie [qui ne ſont cependant pas auſſi bonnes que le pain.] L'eau qu'on voit dans la Ville eſt fort mauvaiſe. On l'apporte d'une Iſle voiſine, où l'eau de la Mer ſe filtre au travers du ſable, dans des foſſés qu'on creuſe exprès, & devient aſſez douce pour l'uſage, mais ſans l'être jamais parfaitement. Ceux qui ne peuvent s'en accommoder, en font venir d'une Rivière à douze ou quinze milles de Loanda, dans des Canots compoſés d'une ſeule piéce, dont le fond eſt percé d'un trou qu'on débouche en arrivant dans la Rivière, & qu'on ferme ſoigneuſement lorſque le Canot eſt aſſez plein. Au retour, on la paſſe dans un linge pour en ſéparer la boue, & pendant quelques jours on lui laiſſe le tems de ſe purifier. Le vin qu'on apporte de l'Europe ſe vend ici ſoixante mille reys la pipe, c'eſt-à-dire, vingt livres ſterling. Dans les tems de cherté il vaut juſqu'à cent mille reys (*c*); & quelquefois il manque entiérement. ROYAUME D'ANGOLA.

LA ſéchereſſe des terres, aux environs de Loanda, y fait régner une ſtérilité perpétuelle; mais de l'autre côté de la Rivière de Bengo, elles produiſent abondamment du maniock, du millet, des féves, & quantité d'autres fruits ou de légumes. Avant l'arrivée des Portugais, les bords mêmes de cette Rivière étoient couverts de ronces & de buiſſons. Ferdinand [*de Souſa*,] Gouverneur de Loanda, en 1630, ayant ordonné aux Habitans de défricher chacun leur portion de terre, ſuivant le nombre de leurs Eſclaves, parvint à rendre le Pays capable de culture. Il eut d'abord beaucoup de peine à ſe faire obéir. Mais à meſure qu'on reconnut l'utilité du travail, chacun s'empreſſa de former ſa plantation, & prit autant de terrain qu'il en pouvoit cultiver. C'eſt ainſi que par degrés tout ce Canton fut comme transformé dans un beau jardin, où l'utilité ſe trouvoit jointe à l'agrément. Enſuite les ravages des Hollandois, qui ſe ſaiſirent de la Ville de Loanda, le firent rentrer dans ſa première confuſion. Tout y fut ruiné par le feu, & ce beau Pays redevint l'habitation des Lions, des Tigres [& des autres Bêtes ſauvages.] Mais auſſi-tôt que la paix fut rétablie entre le Portugal & la Hollande, les deux Nations réunirent leurs efforts pour lui rendre ſes agrémens & ſa fertilité (*d*). Qualité des terres. Changemens qui y ſont arrivés.

(*b*) Ou Mandioka.
(*c*) Voyage d'Angelo, pag. 561.
(*d*) Dapper, dans Ogilby, pag. 555.

§. II.

Iſle de Loanda & conquête de la Ville par les Hollandois.

L'ISLE de Loanda eſt ſituée devant la Ville, à huit degrés quarante-huit minutes (*a*) de latitude du Sud. Lopez lui donne environ vingt-milles de long, ſur une au plus de largeur; & dans quelques endroits, dit-il, elle n'eſt Grandeur de l'Iſle. Sa ſituation & ſon origine.

(*a*) Dans notre Carte, la pointe Nord de nutes. La longueur eſt de dix-huit milles, & l'Iſle eſt à huit degrés trente-ſept minutes, & la plus grande largeur de deux. [La plus petite celle du Sud à huit degrés cinquante-deux mi- n'eſt que d'un mille.]

ROYAUME D'ANGOLA.

n'eſt large que d'un trait de fléche (*b*). Merolla fait monter ſa longueur à dix lieuës, & la place à un mille de la Ville. Dapper dit que dans ſa plus grande largeur elle n'a pas plus d'un mille & demi; & qu'en faiſant voile du côté de la Mer, on découvre aiſément le canal qui la ſépare du Continent. La Mer, à cent pas du rivage, n'a pas plus de vingt-ſept ou vingt-huit braſſes de profondeur. Mais une lieuë plus loin on ne trouve point de fond à cent braſſes (*c*).

LOPEZ paroît perſuadé que l'Iſle de Loanda s'eſt formée, par degrés, du ſable & du limon qui ſortent continuellement des [deux grandes] Rivières de Quanza & de Bengo (*d*). Merolla n'eſt pas d'une opinion différente, lorſqu'il dit que le Port de Loanda eſt auſſi ſûr que célébre, & que n'ayant été formé ni par la Nature ni par l'art, il ne doit ſa conſtruction qu'au hazard, qui a raſſemblé aſſez de ſable pour compoſer à un mille de la Côte, une Iſle, longue, plate & baſſe, derrière laquelle les Vaiſſeaux peuvent mouiller tranquillement (*e*).

Ce que ſignifie Loanda.

LOPEZ obſerve que le nom de Loanda, qu'on a donné au Pays, ſignifie *plat* ou *razé*, parce que toute la Côte eſt ſans montagnes, & ſi baſſe qu'elle s'éleve à peine au-deſſus de la Mer. Suivant le meme Auteur, la plus étroite partie de l'Iſle de Loanda eſt ſi près de la terre-ferme, que les Négres traverſent quelquefois le Canal à la nâge [où l'on découvre quelques petites Iſles dans le tems de la baſſe marée] (*f*).

Entrées du Canal de Loanda.

Il a deux entrées, l'une au Sud, nommée *Karra de Karimba*, qui avoit autrefois cinq braſſes d'eau, mais qui eſt aujourd'hui preſqu'entiérement bouchée par le ſable. Elle étoit gardée anciennement par deux batteries, que la force de l'eau a ruiné (*g*). L'entrée du Port de Loanda, du côté du Nord, eſt large d'un demi-mille & fort profond (*h*).

Propriétés de l'eau qu'on tire de l'Iſle.

C'EST de cette Iſle qu'on tire la meilleure eau du Pays, en creuſant la terre à moins d'un pied de profondeur. Si cette propriété ſemble étrange, obſérve l'Auteur, on ne ſera pas moins ſurpris de celle de l'eau, qui n'eſt jamais plus douce que dans la haute marée, ni plus ſalée qu'au départ des flots (*i*). L'Iſle de Loanda eſt le ſeul endroit de toute la Côte où l'on prend des crabbes & des écreviſſes de Mer, des ſéches, & les *zimbis*, ou *ſimbos*, eſpéce de petit coquillage (*k*) qui ſert de monnoie (*l*). La péche des zimbis étoit anciennement un droit réſervé aux Rois de Congo; mais les Portugais l'ont uſurpé (*m*).

Poiſſons qu'on y péche.

Lopez parle d'un excellent poiſſon à coquille, qui s'attache (*n*) aux branches de certains arbres, dans quelques petites Iſles entre celle de Loanda & le Continent, & ſur les bords de la grande Iſle, dans certains lieux bas qui ſont face à la terre ferme (*o*).

Villages de l'Iſle.

ON trouve, dans l'Iſle de Loanda, ſept ou huit Villes (*p*) (*q*), que les Habitans appellent Libates (*r*), & dont la principale porte le nom de *Spirito-Santo*.

(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 21.

(*c*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 608. & Ogilby *ubi ſup.* pag. 569. & ſuiv.

(*d*) Pigafetta, pag. 21. & 26.

(*e*) Merolla, *ubi ſup.*

(*f*) Pigafetta, pag. 21. & 25.

(*g*) Ogilby, pag. 571. Notre Carte place le Fort Ferdinand à la pointe de l'Iſle.

(*h*) Pigafetta *ubi ſup.* pag. 25.

(*i*) Pigafetta, pag 25.

(*k*) *Ibid.* & Merolla, *ubi ſup.*

(*l*) Dapper dit que pour cette raiſon, on peut appeller cette Iſle *la Monnoye de Kongo*. Voyez ci-deſſous, dans l'Hiſtoire naturelle, la Deſcription de ces Coquillages.

(*m*) Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire naturelle.

(*n*) Ces arbres paroiſſent être des mangles ou des paletuviers, [& le Poiſſon des Huitres.] *Voyez l'Hiſtoire Naturelle du Quatriéme Tome.*

(*o*) Pigafetta Relation du Congo. pag. 23 & 25.

(*p*) Linſchoten dit que ce ſont à peine des Villages.

(*q*) Merolla, pag. 608.

(*r*) *Angl. Labata.* R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

Santo. C'eſt la réſidence d'un Gouverneur, nommé par le Roi de Congo pour adminiſtrer la Juſtice & pour récueillir les zimbis (*s*), qui montent chaque année à la ſomme d'onze mille ducats. Ce Monarque eſt Souverain de l'Iſle, quoiqu'il ne poſſede rien dans le Continent au Sud de la Rivière de Bengo. Les Portugais y ont deux Egliſes ou deux Chapelles.

Ses productions.

LE terrain en eſt fort ſec & fort ſabloneux, excepté dans quelques endroits du côté du Nord, où l'on voit croître naturellement un petit nombre de buiſſons diſperſés (*t*) & quelques aupébines. Mais l'Iſle ne produit ni vin ni bled. Cependant il s'y trouve quantité de chévres, de moutons & de ſangliers, qui deviennent farouches, quoiqu'ils ayent d'abord été privés. On y apporte auſſi, de tous les Pays voiſins, des proviſions [en quantité] (*v*), pour l'échange des zimbis. Les Portugais de Loanda y ont fait pluſieurs Jardins [& pluſieurs Vergers,] où les oranges, les limons, les citrons, les grenades, les figues [qui y ſont excellentes,] les bananes, les noix de coco, le raiſin même & d'autres fruits croiſſent en abondance (*x*). En un mot, les ſoins qu'on a pris dans ces derniers tems pour tirer quelqu'utilité de l'Iſle, ont ſi bien réuſſi, que Merolla l'appelle un lieu fort agréable, où les Habitans d'Angola ne trouvent pas moins de plaiſir que ceux de Naples dans leurs jardins du Poſilippe. Ils y ont de petites maiſons de campagne, qui, étant entremélées d'arbres & de verdure, forment une perſpective délicieuſe. Le terrain même acquiert une certaine fécondité lorſqu'il eſt arroſé ſoigneuſement (*y*).

LES Inſulaires compoſent leurs Canots de pluſieurs troncs de Dattiers, qu'ils ont l'art de joindre enſemble. Ils s'en ſervent avec audace pour combattre ſur Mer. Autrefois les Jaggas pouſſérent leurs courſes juſqu'à Loanda; mais ils furent repouſſés en 1578 par les Portugais, qui les chaſſérent juſqu'à Maſſangano, où ils élevérent un Fort pour leur ſûreté (*z*).

Punta del Palmarinho.

A ſept milles de Barra de Korimba, dans le Continent, on rencontre un petit Promontoire, que les Portugais ont nommé *Punta del Palmarinho* (*a*).

Rade des Dormeurs.

Quatre milles plus au Sud, on trouve la Rade des Dormeurs, & les *Fours à chaux*, où les Portugais brûlent des coquillages & des écailles d'huître, [dont ils font une ſorte de ciment.] A neuf milles de la Rade des Dormeurs eſt l'embouchure de la Quanza, où l'on voyoit autrefois le Fort Hollandois, nommé *Molls*, dont on lira bien-tôt la deſcription (*b*).

Expédition des Hollandois contre Loanda.

DAPPER rapporte à l'année 1641 l'expédition des Hollandois contre S. Paul de Loando, ſous la conduite de leur Amiral *Cornelius Cornelifon Jol*, ſurnommé le *Houtebeen* (*c*). Le Comte Maurice de Naſſau, Gouverneur du Bréſil pour la Hollande (*d*), ayant obſervé que les Négres d'Ardra, de Kalabar, de Rio-Real & de quelques autres lieux, ne ſuffiſoient pas pour l'entretien des moulins à ſucre, pour la culture des cannes & pour les plantations du maniock & des autres végétaux, prit la réſolution d'enlever aux Portugais le Pays

(*s*) Lopez donne aux zimbis le nom de Lumakkas.
(*t*) Ogilby, pag. 570.
(*v*) Pigafetta, *ubi ſup.*
(*x*) Ogilby, *ubi ſup.*
(*y*) Merolla, *ubi ſup.*
(*z*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 570.
(*a*) Voyez la Carte.
(*b*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 571.
(*c*) C'eſt-à-dire Jambe de bois. R. d. F.
(*d*) C'eſt-à-dire, pour la Compagnie Hollandoiſe. R. d. T.

ROYAUME D'ANGOLA.

Pays d'Angola, qui lui promettoit plus de reſſource. Il donna le commandement de ſa flotte à Houtebeen, avec quelques troupes de débarquement ſous les ordres de Jacques Hinderſon. Cette Armée Navale étoit compoſée de vingt Vaiſſeaux de différentes grandeurs, [de deux mille Soldats] de neuf-cens Matelots & de deux cens [Soldats] Bréſiliens. Elle partit de Fernambuck le 30 de Mai. Après avoir ſurmonté beaucoup d'obſtacles pour gagner le Sud, elle arriva le 19 de Juillet à vingt-huit degrés de latitude méridionale, où l'eau fraîche commençant à lui manquer, elle eut encore plus à ſouffrir juſqu'au Cap-Négre. Elle y (*e*) prit des rafraîchiſſemens le 5 d'Août. De-là s'étant avancée au Cap des Mouches, elle ſe ſaiſit le 21 d'une Caravelle Portugaiſe, chargée de vin de Madère, qui lui ſervit de guide juſqu'à Loanda.

Priſe de la Ville & butin des Hollandois.

LE 24, Hinderſon ayant pris terre avec ſon corps de Troupes, marcha contre la Ville. Le Gouverneur Portugais, qui ſe nommoit *Céſar de Menezés*, s'étoit préparé à le recevoir, avec neuf cens Portugais bien armés & une nombreuſe troupe de Négres. Il partit de la Ville en bon ordre, précédé de deux piéces d'artillerie. Mais ſes Negres ayant pris la fuite au commencement de l'action, les Portugais [abandonnant leurs Canons,] ſuivirent bien-tôt leur éxemple, & mirent leur Général dans la néceſſité de les imiter. La Ville, abandonnée de ſes défenſeurs, fut priſe ſans réſiſtance, avec les Forts & toutes les batteries. Les Hollandois n'y trouvérent qu'un Soldat yvre & un vieillard. Dapper fait monter leur butin à vingt-neuf canons de fonte & ſoixante-neuf de fer, ſans parler, dit-il, d'un grand nombre d'autres armes & de quantité de proviſions [de guerre & de bouche, de la farine, du vin, & de trente moutons, tant grands que petits.] Mais la difficulté de l'eau fit prendre aux Vainqueurs le parti de s'avancer vers la Rivière de Bengo, où ils fortifiérent une maiſon prés de ſes bords. Ils y furent attaqués par les Négres; mais la victoire leur couta peu contre des ennemis ſi foibles. Ils leur tuérent quatre-vingt hommes.

Réclamations du Gouverneur Portugais.

DEUX jours avant l'arrivée de la flotte, le Gouverneur Portugais avoit reçu des avis certains de ſon approche; mais loin de pénétrer l'intention des Hollandois, il ne les avoit ſoupçonnés que de chercher à s'enrichir par le pillage; & ſa défiance ne l'avoit porté qu'à faire cacher ſa femme & ſes enfans avec ſes meilleures marchandiſes. Lorſqu'il fut mieux inſtruit par l'expérience, il écrivit à l'Amiral Hollandois pour ſe plaindre de ſon injuſtice, & lui déclarer que les Etats de Hollande n'étant point en guerre avec le Roi de Portugal, il demandoit la reſtitution de ſa Ville. L'Amiral lui répondit que s'il connoiſſoit quelque Traité de paix ou d'alliance entre le Roi ſon Maître & les Etats-Généraux, il avoit eu tort de ne pas s'expliquer avant la priſe de la Ville & qu'on ſe feroit bien gardé de le traiter en ennemi; mais que tous les Hollandois de ſa flotte ignoroient les Traités qu'il faiſoit valoir. [Cette réponſe lui faiſant comprendre qu'il ne devoit rien eſpérer de l'artifice,] & voyant d'ailleurs auſſi peu d'apparence à reprendre Loanda par la force, qu'à pouvoir s'établir dans un Pays auſſi mal-ſain que Maſſangano, [où il avoit déja perdu pluſieurs Soldats,] il fit propoſer aux Hollandois une tréve de huit jours, en promettant, ou de partir dans cet intervalle, ou de ſe ſoumettre aux Etats de Hollande

Ses propoſitions ſont rejettées.

(*e*) *Angl.* elle y arriva le 5e. d'Août, à ſeize degrés, & enſuite à quinze, à la Baye des Mouches. R. d. E.

Hollande. Mais l'Amiral (*f*), qui ſe défioit de quelque nouvel artifice, lui répondit que pourvû qu'il ſe tint à cinquante milles de Loanda, on lui accordoit, au-lieu de huit jours, neuf mois pour délibérer ſur ſa ſoûmiſſion ou ſon départ. Menezès, [réduit à ſe taire,] ſe retira ſur la Rivière de Bengo, [avec les Habitans de Loanda qui s'étoient attachés à ſa fortune.] Il y forma des plantations, & pouſſa le travail avec tant d'ardeur & d'induſtrie, qu'il ſe vit bien-tôt en état de fournir à la ſubſiſtance, non-ſeulement de ſa propre Colonie, mais de la Ville même de Loanda. Ses progrès excitèrent la jalouſie des Hollandois. Ils apprirent en même tems, que pour ſe fortifier il avoit pris toutes les munitions de Maſſangano, qu'il avoit doublé ſa garde, & que dans l'attente d'un renfort de deux cens hommes qui devoient lui venir de Bahia, il avoit déja fait diſtribuer de la poudre & des balles à ſes Soldats. Le Commandant Hollandois de Loanda conçut de quelle importance il étoit pour ſon nouvel Etabliſſement de prévenir cette jonction. Il fit partir à la fin de Mai 1643 un corps de cent hommes, qui arrivèrent à l'entrée de la nuit près de la Colonie Portugaiſe. Les ſentinelles [& les autres Soldats] [ayant en vain crié le *Qui vive*,] firent feu ſur (*g*) des ennemis inconnus. Mais les Hollandois ſaiſirent auſſi-tôt l'occaſion pour fondre ſur la Colonie. Ils s'avancèrent juſqu'au Marché. Les gardes du Gouverneur firent quelque réſiſtance ; mais ayant été renverſés, la mort de vingt hommes, qu'ils perdirent par les armes des aſſiégeans, & la vûe d'un grand nombre de bleſſés, achevèrent de leur ôter le courage. Tout le reſte fut fait priſonnier, ſans excepter le Gouverneur, & conduit à Loanda, pour être bien-tôt tranſporté à Fernambuck. [Mais ils retinrent Priſonniers, le Gouverneur, & quelques-uns des principaux Officiers.]

ROYAUME DE ANGOLA.

Il forme une nouvelle Colonie.

Elle eſt ruinée par les Hollandois.

LES Gouverneurs des autres Etabliſſemens Portugais ſe reſſentirent vivement de cette double inſulte. Ils publièrent dans toutes leurs Lettres, que c'étoit violer ouvertement la tréve de dix années qui avoit été conclue en 1641, & qui, ſuivant le premier, le ſecond & le huitième article du Traité, devoit commencer [en Europe, &] hors de l'Europe auſſi-tôt qu'on en recevroit la première nouvelle. Ils ajoûtoient que Menezès n'avoit pas manqué d'en inſtruire les Hollandois ; & que malgré ces lumières, ils avoient ordre d'enlever tout ce qu'ils pourroient ſoumettre à leurs armes.

Plaintes des Portugais.

LOANDA continua de demeurer entre leurs mains juſqu'à l'année 1648, que les Portugais y rentrèrent par un Traité (*b*). Ils furent remis dans la Ville le 21 d'Août, & dès le 24 du même mois les Hollandois en ſortirent. Pendant qu'ils en avoient été les maîtres, ils avoient élevé à l'embouchure de la Rivière de Quanza, du côté du Nord, un Fort nommé *Molls*, pour arrêter les deſſeins & les courſes des Portugais. Le Fort de Molls avoit trente-deux pas de long ſur vingt de large. Il étoit compoſé de planches & de piliers farcis de terre & défendus par des ronces. Le ſommet ou la plate-forme de ce mur, qui avoit environ quarante pieds d'épaiſſeur, étoit garni d'embraſures pour quatre piéces d'artillerie, qu'on y entretenoit avec une garde de quelques Soldats (*i*).

Comment Loanda eſt retombée entre leurs mains.

§. III.

(*f*) *Angl.* peu ſatisfait de ces offres. R. d. E.

(*g*) *Angl.* firent feu ſur eux, dès qu'ils les apperçurent. R. d. E.

(*b*) Angelo dit qu'Ils en chaſſèrent les Hollandois avec beaucoup de valeur, pag. 561.

(*i*) Dapper, dans Ogilby, pag. 566. & ſuiv.

ROYAUME D'ANGOLA.

§. III.

Domaine des Portugais dans le Royaume d'Angola.

Erreur ſur l'étendue des poſſeſſions Portugaiſes.

QUOIQU'IL ne ſoit pas aiſé de déterminer l'étendue & les bornes des poſſeſſions Portugaiſes dans cette Partie de l'Afrique, parce qu'on n'en trouve point d'état particulier dans les Relations des Voyageurs, on ne craint pas d'aſſûrer ici qu'elles ſont fort éloignées de l'idée qu'on s'en forme ordinairement. En vain quelques Auteurs repréſentent Angola & Benguela comme deux Royaumes ſoumis au Portugal. Il y a beaucoup d'apparence au-contraire, qu'à l'exception de Maſſangano & de quelques autres Places intérieures, cette Couronne ne poſſéde rien au-delà des Côtes.

Origine de leurs acquiſitions dans ces Contrées.

LOPEZ rapporte l'origine de ces acquiſitions. Sous le régne de Jean II, Roi de Portugal, les Portugais, avec la permiſſion du Roi de Congo, qui tenoit alors Angola dans ſa dépendance, faiſoient un grand commerce d'Eſclaves à Loanda; mais ils ne manquoient jamais de toucher dans leur route à l'Iſle de S. Thomas, d'où ils paroiſſoient venir en arrivant au Continent d'Afrique. La traite des Eſclaves n'ayant fait qu'augmenter, ils s'accoutumérent à dépêcher directement leurs Vaiſſeaux de Lisbonne au Port d'Angola. Enſuite ils y envoyérent pour Gouverneur Paul Diaz de Novais, dont les Ancêtres avoient fait la découverte de cette Côte. Le Roi Dom Sebaſtien lui fit préſent (*a*), pour lui & pour ſes héritiers, de tout ce qu'il pourroit conquérir au long de la Côte, dans un eſpace de trente-deux lieuës, au Nord de la Riviére de Quanza; & dans l'intérieur des terres, auſſi loin qu'il pourroit pénétrer. Le motif de cette faveur étoit de le dédommager des frais de ſon expédition. Diaz partit accompagné d'un grand nombre de Vaiſſeaux marchands, qui s'ouvrirent un Commerce conſidérable dans pluſieurs parties d'Angola, dont Loanda ne ceſſa point d'être le principal Marché. Inſenſiblement Diaz s'introduiſit dans le Pays, & bâtit une maiſon dans le Village d'Anzelle [qui eſt à un mille de la Riviére de Quanza, &] dont la ſituation eſt extrémement favorable au commerce d'Angola.

Adreſſe de Paul Diaz de Novais.

IL devint dans la ſuite fort aiſé aux Portugais [ſecondés par les Habitans de Kongo,] de pouſſer leur Commerce à *Kabazo*, Ville ou Village de la dépendance du Roi d'Angola (*b*), à cent-cinquante milles de la Mer. Mais en 1578 ils y furent tous maſſacrés & leurs biens confiſqués par l'ordre de ce Prince, qui les accuſa de n'être que des eſpions, venus pour chercher l'occaſion de s'emparer du Pays. On ne douta pas néanmoins qu'il n'eût été tenté par leurs richeſſes, & que les voyant vêtus en Marchands plûtôt qu'en Soldats, [il n'eût cru la vengeance impoſſible à des ennemis ſi foibles.] (*c*).

Portugais maſſacrés à Kabazo.

PAUL Diaz n'attendoit qu'une occaſion de cette nature pour commencer l'éxécution

(*a*) De quel droit lui fit il ce Préſent ?

(*b*) L'Auteur l'appelle ſimplement *Seigneur*, parce qu'il n'étoit encore alors qu'un petit Roi.

(*c*) Il eſt plus naturel de penſer qu'il s'offenſoit du préſent que le Roi de Portugal avoit fait de ſon Pays ſans aucun droit (1).

(1) La Remarque des Auteurs Anglois dit quelque choſe de plus. Quelle qu'ait pû être, diſent ils, la raiſon qui porta ce Prince à ordonner ce Maſſacre, on ne ſauroit l'en blâmer après l'injuſtice du Roi de Portugal, qui, ſans aucun droit avoit fait préſent de ſon Pays à Diaz. R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

l'éxécution de ſes deſſeins. Il ſe hâta de raſſembler tous les Portugais qui ſe trouvoient dans le Pays; & les ayant embarqués ſur pluſieurs Vaiſſeaux, il entra dans la Rivière de Quanza [au bruit d'une nombreuſe artillerie.] Quantité de Seigneurs, qui habitoient les bords de cette Rivière, ſe ſoumirent volontairement aux armes du Portugal, & devinrent tout-à-la-fois Amis & Sujets du Vainqueur. Mais Diaz apprenant bien-tôt que le Roi d'Angola ſe diſpoſoit à le recevoir avec une puiſſante Armée, eut recours au Roi de Congo. Il obtint de ce Prince une Armée de ſoixante mille hommes, ſous la conduite de Dom Sébaſtien, Duc ou Mani de Bamba. D'un autre côté, cent-vingt Soldats Portugais, qui étoient répandus dans le Royaume de Congo, ſe raſſemblèrent promptement ſous ſes enſeignes. Avec ces forces il gagna la Rivière de Bengo, [à douze mille de Loanda,] & manquant de Barques pour le paſſage, il fut obligé de la traverſer à gué. Il vit paroître l'Armée d'Angola. La fortune (*d*) & la valeur mirent la victoire de ſon côté dans les premières rencontres. Mais l'Ennemi s'étant relevé de ſes pertes, fit traîner la guerre en longueur. Les vivres commencèrent à manquer dans l'Armée de Congo. Les maladies & la mort y firent tant de ravages, que les Alliés du Portugal ne penſèrent qu'à retourner dans leur Patrie (*e*).

Conquêtes de Paul Diaz.

Il s'établit à Luiola, pour s'emparer des Mines d'Argent.

(*f*) CE contre-tems découragea ſi peu le brave Diaz, que ne pouſſant pas moins ſes conquêtes, il s'avança juſqu'à la Rivière de *Luiola* ou *Lukala*, dans le lieu de ſa jonction avec la Quanza. La ſituation du lieu lui parut favorable à ſes projets, non-ſeulement par ſa force naturelle, mais parce qu'étant voiſin des montagnes de Kambamba, qui ſont remplies de Mines d'Argent, il ſe propoſoit de les conquerir. Cette entrepriſe devint le principal ſujet des guerres ſuivantes avec le peuple d'Angola, qui n'épargna rien pour la faire avorter. Mais les Portugais ne ceſſèrent pas de ravager le Pays par des courſes continuelles.

Facilité des Portugais à vaincre les Négres.

SI l'on demande comment trois cens Portugais, qui compoſoient l'Armée de Diaz, aſſiſtés [de leurs Eſclaves, &] de quelques rébelles d'Angola, dont le nombre ne montoit pas à plus de quinze mille, furent capables de ſe défendre contre un million de Négres, Lopez répond à cette queſtion (*g*) que l'Armée d'Angola étoit nue, & ſans autres armes que des arcs & des poignards; au-lieu que les Portugais portoient des veſtes de coton, doublées & piquées, qui leur mettoient le corps à couvert juſqu'aux genoux, & des bonnets de la même matière qui ne leur garantiſſoient pas moins la tête. Leurs armes étoient [des piques,] de longues épées [& des fuſils, qui faiſoient encore la terreur des Négres.] D'ailleurs la plûpart étoient à cheval; autre ſujet d'effroi pour ces Barbares. En un mot, ajoûte le même Auteur, un ſeul Portugais à cheval & le piſtolet à la main, faiſoit partie égale contre cent Négres.

MEROLLA diſtingue trois ſortes de Portugais ou d'Européens qui ſont établis

(*d*) *Angl.* Il y a ſimplement dans l'Anglois que l'Armée de Congo fut victorieuſe dans les premières rencontres, mais qu'enfin, après de grandes pertes de part & d'autres les vivres commençant à manquer &c. R. d. E.

(*e*) Dans la Relation de Pigafetta, pag. 45. & ſuivantes.

(*f*) *Angl.* Cependant Diaz, quoiqu'il ne put pas joindre les Troupes qui venoient à ſon ſecours, ne laiſſa pas que d'avancer toûjours, & paſſant la Quanza; il s'arrêta à *Luiola*, dans l'endroit où la Rivière de ce nom ſe jette dans la première &c. R. d. E.

(*g*) *Ibid.* pag. 51. & ſuiv.

ROYAUME D'ANGOLA.

blis dans cette Région, ſur-tout à S. Paul de Loanda. 1. Les Eccléſiaſtiques, qui ſont en petit nombre. 2. Les Officiers, qui commandent, & les Négocians. 3. Les coupables, qui ſont bannis par les Cours de Juſtice. Le nombre des derniers, quoiqu'aſſez grand, n'approche point de celui des ſeconds; mais l'Auteur compte parmi eux quantité de Portugais deſcendus de race Juive, qui portent le nom de Nouveaux Chrétiens. Ils ſont envoyés en Afrique par les Cours Spirituelles. Entre pluſieurs raiſons qui les excluent de l'Etat Eccléſiaſtique, l'Auteur en fait deviner une fort infâme; [c'eſt un crime commun parmi eux, mais] que la bienſéance, dit-il, ne lui permet pas de nommer. Cependant il ajoûte que cette race d'hommes profanes fréquente beaucoup les Égliſes & ſe diſtingue par ſes libéralités pour les Couvens & pour les Pauvres (*b*).

Trois ſortes de Portugais à Loanda.

Mauvaiſe humeur des femmes.

L'EXEMPLE & la ſociété des Négres produiſent de ſi bizarres effets ſur les femmes Portugaiſes, qu'elles ne conſervent preſque rien de blanc que la peau. Il (*i*) ſemble qu'elles mettent leur gloire à pouſſer l'empire auſſi loin que les femmes du Pays portent l'obéiſſance & la ſoûmiſſion. Si leurs maris veulent ſecouer le joug, elles n'épargnent rien pour les chaſſer de leurs maiſons; ou du moins elles trouvent le moyen de les humilier par des mortifications ſi ſenſibles, qu'ils n'oſent paroître en public. [Mais ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt que pendant que ces pauvres maris, ſont dans cette eſpéce de priſon, ils courent riſque de mourir de ſoif, parce qu'il n'y a de bonne eau dans cette Contrée que celle qu'on apporte d'une Iſle éloignée de deux journées de chemin (*k*).] [L'avarice eſt une autre paſſion qui ne les gouverne pas moins.] Elles font mourir de faim leurs maris [& toute leur famille.] Pluſieurs de ces furies ſe rendent maîtreſſes des habits mêmes de leurs maris, ſous prétexte qu'ils appartiennent à la famille. La loi donne ici aux filles tout ce qui vient de la Mère (*l*), [parce que les garçons peuvent s'entretenir par les mariages. Les Méres qui ont des Filles en âge d'être mariées ont grand ſoin de les renfermer dans leurs maiſons, parce qu'on leur reproche de ne les mener à l'Egliſe que pour les vendre. En général les femmes mariées ne ſortent guères. Une groſſeſſe réelle ou prétendue leur ſert d'excuſe pour ſe diſpenſer de s'expoſer aux injures de l'air, & lorſqu'elles commencent à vieillir, elles n'aiment point à ſe faire voir, de peur de montrer leurs rides (*m*).]

Uſages des Blancs de l'un & de l'autre ſéxe.

LES Blancs ne ſortent point de leurs maiſons ſans être ſuivis de deux Eſclaves, qui portent leur hamack, & d'un troiſiéme Négre, qui tient ſur la tête de ſon Maître un grand parafol. Si deux Blancs ſe rencontrent & continuent de marcher enſemble, leurs Eſclaves joignent les parafols & leur forment un ombrage continuel. Les femmes Portugaiſes ne ſortent que [rarement & toûjours] dans un hamack, ſuivant l'uſage du Bréſil, avec un nombreux cortége d'Eſclaves, qui ne parlent à leurs Maîtres qu'à genoux (*n*). Le hamack eſt couvert d'un tapis & le cortége eſt ordinairement compoſé de douze perſonnes; deux Négres, qui portent la voiture; deux qui ſoutiennent les parafols; &

(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 51.

(*i*) *Angl.* Les plus méchantes d'entr'elles prennent à tâche de maitriſer tellement leurs maris, que ſi ceux-ci refuſent de s'accommoder à leurs caprices &c. R. d. E.

(*k*) Cette diſtance eſt trop grande, puiſque cette Iſle doit être celle de *Loanda*.

(*l*) Voyage de Merolla, pag. 671.

(*m*) Merolla, *ubi ſup.*

(*n*) Voyage d'Angelo, pag. 561.

& huit ſemmes, nommées *Makomas* ou femmes de ſuite, dont quatre ſoutiennent les coins du tapis. Si c'eſt à l'Egliſe que la Dame ſe fait conduire, le même tapis lui ſert à s'agenouiller devant l'Autel. Le jour du Jeudi-Saint, l'uſage, pour toutes les femmes, eſt d'aller à pied & ſans cortége, [ce qu'elles ne font jamais dans un autre tems.] Leur paſſion eſt ſi forte pour la Comédie & pour les fêtes publiques, que la maladie même ne les empêche pas d'y aſſiſter. ROYAUME D'ANGOLA.

Le nombre des Mulâtres eſt ici fort grand. Ils portent une haine mortelle aux Négres, ſans excepter leur mère; & toute leur ambition conſiſte à ſe mettre dans une certaine égalité avec les Blancs. Mais loin d'obtenir cette grace, ils n'ont pas même la liberté de paroître aſſis devant eux. Mulâtres, & leurs femmes.

Les femmes mulâtres ne portent ni pagnes ni chemiſes. L'uſage ne leur accorde qu'une piéce d'étoffe, qu'elles ſe lient ſous les bras. Cependant cette humiliation regarde uniquement celles dont le pére n'eſt pas connu. Les hommes de la même race, qui portent des bas & des hautes-chauſſes, peuvent devenir Prêtres ou Soldats; mais ils ne s'élévent jamais au-deſſus de ces deux degrés. L'Auteur confeſſe (*o*) qu'il ne fut pas peu ſcandaliſé, dans tous les lieux où il voyoit des Mulâtres, d'obſerver ou d'entendre qu'ils étoient deſtinés au Sacerdoce; comme ſi l'on ignoroit, dit-il, à quel commerce ils doivent la naiſſance, & qu'ils peuvent même être ſortis d'une race Juive. Un nouvel Evêque entreprit de remédier à cet abus, & ſe procura des Lettres de Rome, qui défendoient les diſpenſes d'*irrégularité*. Les Mulâtres, perſuadés que les Capucins [qui déclamoient ſouvent en chaire contre leur Ordination] leur ont attiré cette diſgrace, ont conçu une mortelle averſion pour leur Ordre. Ceux qui s'engagent au Service Militaire, éxigent des Négres autant de reſpect que les Blancs. S'ils voyagent dans le Royaume, ils ſe font porter dans des hamacks. Lorſqu'un *Sova*, ou [*Mani*, c'eſt-à-dire] un Gouverneur Négre, ne ſe hâte point aſſez de leur procurer des porteurs, ou leur refuſe les égards qu'ils croyent mériter, ils tirent l'épée, [ils ſe rendent redoutables par leurs menaces], ils enlevent tout ce qui ſe préſente dans ſa maiſon, [lors même qu'ils ne voyagent point pour le ſervice du Roi, mais uniquement pour leurs affaires particuliéres.] Sur la route, ils ſe croyent en droit de prendre les alimens qu'ils trouvent chez les Négres, ſans les honorer d'un remercîment; & s'ils entendent quelque murmure autour d'eux, ils ajoûtent les coups à l'inſulte & au pillage. A quoi les Mulâtres s'employent. Leur orgueil à l'égard des Négres.

D'autres Mulâtres, qui embraſſent le métier [de *Pombros*, ou] de Marchands d'Eſclaves, ſe rendent coupables de toutes ſortes d'infamies. L'Auteur n'en apporte qu'un éxemple. Ils abuſent, dit-il, de toutes les jeunes filles qu'ils peuvent ſéduire; & retournant quelques années après dans les mêmes lieux, ils enlevent les enfans à leurs méres, ſous prétexte de leur procurer une meilleure éducation à Loanda. Mais c'eſt pour les vendre ou les échanger. Ainſi, remarque l'Auteur, ils s'enrichiſſent par le trafic de leur propre ſang. Une des raiſons, dit-il encore, qui retarde la converſion des Négres, c'eſt l'impunité avec laquelle ils voyent commettre tant de crimes aux Mulâtres. Odieux commerce.

Du tems de Merolla, le Gouverneur Portugais réprima quelques-uns de ces

(*o*) Merolla, pag. 672. & ſuiv.

ROYAUME D'ANGOLA.

ces abus, par une rigoureuſe Ordonnance, qui défendoit aux Mulâtres d'exercer le commerce des Eſclaves, & qui les obligeoit de ſe fournir de voitures dans leurs voyages. Mais l'Auteur obſerve que le déſordre n'auroit pas été ſi grand, s'il étoit borné aux Mulâtres. Les Portugais, dit-il, n'en étoient pas éxemts, & ne rougiſſoient pas non-plus de vendre leur propre chair. Les enfans qu'ils ont de leurs maîtreſſes Négres [& qui ſont de la couleur de leur mère,] paſſent généralement pour Eſclaves, à moins que le pére ne ſe détermine à les déclarer légitimes. A la moindre faute, ces miſérables victimes ſont vendues & tranſportées, ſans aucun égard pour les loix de la Religion & de la Nature. Un Portugais avoit deux filles; l'une veuve, l'autre à marier. Dans la vûe de procurer un meilleur établiſſement à la ſeconde [qui étoit Mulâtre,] il dépouilla l'autre de tout ce qu'elle poſſédoit. Celle-ci ne pouvant rien oppoſer à cette injuſtice, prit une autre réſolution, qu'elle ne fit pas difficulté de déclarer à l'Auteur: „ Je ne veux pas déplaire à mon père, lui dit-elle; il eſt „ le maître de me traiter à ſon gré. Mais après ſa mort je vendrai ma ſœur, „ parce qu'elle eſt née de mon Eſclave, & je me dédommagerai ſans bruit du tort „ qu'il me fait. [C'eſt ce qu'elle inſinuoit auſſi avec reſpect, à ſon propre Père.]

Les Portugais l'éxercent auſſi.

Occupations des Eſclaves de Loanda.

A l'exception de quelques Habitans naturels du Pays, tous les Négres de Loanda [& du Royaume d'Angola,] ſont Eſclaves des Blancs. Les uns ſont envoyés aux Fermes, qui portent le nom d'*Arimi* (*p*); c'eſt-à-dire, ſur le bord des Rivières, où leurs Maîtres ont des plantations. D'autres ſont employés à la pêche; & ſi le fruit de leur travail eſt trop abondant pour la ſubſiſtance de la famille, le reſte ſe vend au profit du Maître. On les occupe auſſi à bâtir; mais l'ouvrage eſt toûjours fort lent, parce que l'uſage des péres, à la naiſſance de chaque enfant, eſt de jetter les fondemens d'une nouvelle maiſon, pour le loger après ſon mariage. Les murs s'élévent à meſure que l'enfant croît en âge. Cependant on doit comprendre que cet uſage ne regarde que les perſonnes riches. On (*q*) n'a point ici d'autre ciment que la poudre des écailles d'huîtres, calcinées au feu.

Plaiſante manière de bâtir.

QUANTITÉ d'Eſclaves ſont l'office de Barbiers, & ſont plus experts que les Blancs à ſe ſervir non-ſeulement du raſoir & des ciſeaux, mais du ſcalpel même & de la lancette. En un mot, il y en a peu qui ne ſoient éxercés dans quelque profeſſion; & s'ils ne ſont point employés par leur Maître, ils ſe louent au ſervice d'autrui par mois ou par ſemaines, avec l'obligation de leur apporter tout le profit qui leur reſte au-delà de leur ſubſiſtance. Ainſi c'eſt ordinairement par le nombre des Eſclaves qu'on meſure ici les richeſſes.

Libertinage des Eſclaves.

CE mélange d'Eſclaves de différentes Nations, produit néceſſairement une grande variété de caractères & d'uſages. Quoique la plûpart ſoient Chrétiens, les Miſſionaires obſervent que c'eſt moins la perſuaſion que la crainte de leurs Maîtres qui leur fait obſerver les devoirs de la Religion. Les Eſcla-

ves

(*p*) *Angl.* & qui ſont à une ou deux journées de chemin de la Ville. Telles ſont celles des Provinces de *Bengo*, de *Dante*, ou *Dande* que les Rivières qui les arroſent rendent très-fertiles, au-lieu que le terroir des autres eſt trop ſec, faute de pluie, pour pouvoir être cultivé. R. d. E. (1).

(*q*) *Angl.* Ils ſe ſervent de Coquilles de Mer brûlées au four, pour faire de la Chaux. Elle eſt auſſi blanche, & auſſi bonne que celle d'Europe. R. d. E.

(1) Voyage de Merolla. pag. 372.

A
Mr. Dibbits le
Fondement
t Fort-KABUTO,
et niet uit welke
e. of
LLE.
nbelle,
ans
en
Zeevaards.

ves de l'autre ſéxe ſont accuſées de voler ſouvent leurs Maîtreſſes, pour fournir à l'entretien de leurs amans ; & l'Auteur en rejette la faute ſur leurs Maîtreſſes memes, qui ne leur permettent pas de ſe marier, dans la crainte d'en (*r*) être plus mal ſervies. Si leurs amours clandeſtins ſont ſuivis de la groſſeſſe, elles n'en ſont pas plus déshonorées que leurs Maîtres (*s*) ; mais les Miſſionaires demandent ſouvent qu'elles ſoient punies, & les forcent d'épouſer leurs amans. [C'eſt cependant ce qu'elles ne font qu'avec beaucoup de répugnance & qu'après avoir allégué les excuſes les plus frivoles pour s'en exemter.] Quelquefois, après ces mariages, les hommes conviennent entr'eux de changer de femmes. Ils répondent aux reproches des Miſſionaires, qu'il leur eſt impoſſible de ſe borner toûjours au même aliment. Les femmes qui ſont employées dans les Fermes de leurs Maîtres, prennent auſſi des maris de louage & les entretiennent du fruit de leur travail, à condition qu'ils ne les abandonneront point juſqu'au tems de leur groſſeſſe. Au milieu de ces déſordres, les Négres employent toute leur adreſſe pour obtenir l'abſolution des Miſſionaires. Ils ne manquent point, ſuivant l'ordre établi, de ſe préſenter au Prêtre ; & bornant leur pénitence à quitter leur concubine le premier jour de Carême, ils s'accuſent d'avoir mené une vie fort libertine, avec promeſſe de n'y pas retomber. Mais huit ou quinze jours après Pâques ils cherchent une autre femme pour toute l'année, & ſe croyent quittes à l'égard de la Religion en ceſſant de voir celle qu'ils ont abandonnée (*t*).

ROYAUME D'ANGOLA.

Converſions ridicules.

(*r*) *Angl.* de perdre leur *Mokkomas*, ou *Matkamas*. R. d. E.

(*s*) *Angl.* que leurs Maîtreſſes qui ne leur en font point un crime.

(*t*) Tout ce détail eſt tiré de Merolla, pag. 673. & ſuiv.

§. IV.

Royaume de Benguela ou Bankella.

LES bornes du Pays de Benguela (*a*) ſont, au Nord, le Royaume d'Angola, dont quelques-uns le regardent comme une partie ; à l'Eſt, le Pays de *Joggi-Kaſſanji*, duquel il eſt ſéparé par la Rivière de *Kuneni* ; au Sud, celui de Mataman, & la Mer à l'Oueſt. Sa ſituation eſt entre dix degrés trente minutes & ſeize degrés quinze minutes de latitude du Sud, & entre [trente &] quarante degrés de longitude Orientale. On lui donne ainſi cinq-cens dix milles de longueur de l'Oueſt à l'Eſt, & trois cens ſoixante de largeur du Nord au Sud. Du tems de Lopez, en 1589, on prenoit conſtamment Benguela pour une Partie d'Angola. Suivant cet Auteur, la Baye des Vaches, où la Ville de S. Philippe eſt aujourd'hui ſituée, fait le centre de la Côte ; & de-là au Sud, juſqu'au Cap-Négre, on compte deux cens vingt milles, d'un Pays dont le terrain reſſemble au côté du Nord & reconnoît pluſieurs Seigneurs qui ſont ſoumis au Roi d'Angola. Il ajoute que depuis le Cap-Négre, les limites Méridionales d'Angola s'étendent, à l'Eſt, au travers de *Monti-Freddi*, ou des Montagnes

Bornes & ſituation du Pays.

Ville de San-Felipe.

(*a*) Merolla l'appelle *Bankbella* ou *Banquella*. Il dit que c'eſt une conquête des Portugais ; mais cela ne peut regarder que les Côtes.

ROYAUME D'ANGOLA.

Montagnes froides, qui, vers la Ligne, dans quelques endroits où leur hauteur augmente, prennent le nom de *Monti-Nevoſi*, ou montagnes de neige. Elles fourniſſent de l'eau au Lac *Dumbea-Zokkbe* & ſe terminent aux montagnes de criſtal, d'où les bornes d'Angola continuent au Nord, par les montagnes d'argent, juſqu'à *Malemba*, où la Rivière de Zaire ſépare ce Royaume de celui de Congo (*b*).

Rivières de Benguela.

LES principales Rivières de Benguela ſont celles de *Longo* ou de *Morena*; celles de Nika, de Katonbella, du Gubororo ou de S. François, qui traverſe tout le Pays; celle de *Farfa*, de Kutembo, & la grande Rivière de *Kuaneni*, qu'on a déja nommée & qui n'a d'égale en largeur que celle de Gubororo. Toutes ces Rivières coulent de l'Eſt à l'Oueſt.

Mauvaiſes qualités de l'air & des alimens.

L'AIR eſt ſi dangereux dans le Pays de Benguela & communique aux alimens des qualités ſi pernicieuſes, que les Etrangers qui en uſent à leur arrivée n'évitent point ou la mort ou de fâcheuſes maladies. On conſeille ordinairement aux Paſſagers de ne pas deſcendre au rivage, ou du moins de ne pas boire de l'eau du Pays, qu'on prendroit pour une lie épaiſſe. L'Auteur ne conſentit à dîner avec le Gouverneur de Benguela qu'après s'être bien aſſuré qu'on ne lui ſerviroit aucune nourriture du Pays (*c*). On reconnoit aiſément, dit-il, combien l'air eſt dangereux pour les Blancs. Tous ceux qui habitent le Pays ont l'air d'autant de Morts ſortis du tombeau. Leur voix eſt foible & tremblante, & leur reſpiration entre-coupée comme s'ils la retenoient entre leurs dents. Carli, qui fait d'eux cette peinture, ſe diſpenſa de réſider dans un ſi triſte lieu (*d*).

Bahia das Vaccas.

LA Baye des Vaches, qui porte le nom Portugais de *Bahia das Vaccas*, n'eſt pas d'une étendue extraordinaire; mais les Batimens de toutes ſortes de grandeur y trouvent une fort bonne Rade. Elle tire ſon nom de la multitude des vaches qui ſe préſentent dans les Cantons voiſins. Le Pays eſt plat, & produit toutes ſortes de proviſions. Il a même quelques métaux, & ſur-tout pluſieurs Mines d'argent (*e*).

Bonté du mouillage dans cette Baye.

BATTEL repréſente cette Baye comme un mouillage ſûr & commode. La Côte, dit-il, eſt fort douce. Elle eſt favorable pour le rafraîchiſſement des Vaiſſeaux qui reviennent de l'Inde, & les Caraques Portugaiſes y paſſent ſouvent pour y renouveller leurs proviſions. Il ajoûte que Bahia das Vaccas porte auſſi le nom de Bahia de Torre, qu'elle tire d'un Rocher en forme de Tour (*f*).

Origine de la Ville de S. Philippe.

DU tems de Lopez & de Battel, les Européens n'avoient aucun Etabliſſement dans cette Baye; mais dans la ſuite les Portugais y ont bâti, du côté du Nord, une Ville qu'ils ont nommée *San-Felipe*, ou S. Philippe de Benguela, & qu'ils appellent auſſi *le neuf Benguela*, pour la diſtinguer d'une ancienne Ville du même nom, qui eſt ſituée ſur les bords de cette Contrée du côté du Nord, entre le Port de Suto & la Rivière de Longo ou de Morena. Carli, qui ſe trouvoit dans le Pays en 1666, dit que la Ville de Benguela eſt gardée par une garniſon Portugaiſe, avec un Gouverneur de la même Nation. Il ajoûte que le nombre des Blancs qui l'habitent eſt d'environ deux cens; que celui

(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 57. & ſuiv.
(*c*) Voyage de Carli, pag. 260.
(*d*) Voyage d'Angelo, pag. 262. & Voyage de Merolla, pag. 605.
(*e*) Relation de Pigafetta, *ubi ſup.*
(*f*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. pag. 973.

ROYAUME D'ANGOLA.

celui des Négres eſt très-grand; que les maiſons ne ſont bâties que de terre & de paille; que l'Egliſe & le Fort ne le ſont pas mieux (*g*).

Les Habitans du Pays ſont ſans Gouvernement.

SUIVANT Battel, les Habitans du Pays ſe nomment *Endal Ambondos* (*h*) & n'ont aucune eſpèce de Gouvernement: d'où il conclut qu'on doit leur accorder peu de confiance dans le Commerce. Cependant il les repréſente ſi ſimples & ſi timides, que trente ou quarante hommes peuvent s'avancer hardiment dans le Pays & prendre des troupeaux entiers de vaches, ou du moins les acheter pour des cordons de verre bleu d'un doigt de long, qui s'appellent *Mepindes*, & quinze deſquels font le prix d'une vache (*i*).

Leurs habits & leur vie brutale.

LES Habitans portent des peaux autour de la ceinture, & des colliers autour du col. Leurs armes ſont des dards de fer, des arcs, [& des fléches.] Ils mènent une vie fort brutale; car, ſuivant le témoignage du même Auteur, ils entretiennent pour leurs plaiſirs des hommes en habits de femmes. La parure des femmes du Pays eſt un collier de cuivre, qui ne pèſe pas moins de quinze livres, avec des braſſelets du même métal qui leur montent juſqu'aux coudes. Autour de la ceinture elles portent une piéce d'étoffe, compoſée de l'écorce d'un arbre nommée *Inſandi*, qui n'eſt ni filée ni tiſſue; & ſous les genoux, des cercles de cuivre qui deſcendent juſqu'aux mollets.

Province de Dembe.

LA Province d'où ce Canton dépend s'appelle *Dembe*, & préſente une chaîne de montagnes, qui s'étendent depuis celles de Kambamba, [où il y a des Mines.] Elles bordent les Côtes au Sud & à l'Oueſt, & ſi les Habitans étoient capables de travail, elles leur fourniroient d'excellent cuivre en abondance; mais ils n'en tirent que ce qui eſt néceſſaire pour leur parure (*k*).

Kaſchil, principale Ville d'Angola.

DANS un voyage où l'Auteur traverſa une grande partie du Royaume d'Angola, il viſita pluſieurs de leurs Villes. La principale ſe nomme *Kaſchil*. Il la repréſente fort grande, & ſi remplie de Cédres, de Palmiers & d'Alikondes, que les rues en ſont tout-à-fait obſcures. Au centre de la Ville, on voit une figure d'homme, élevée de douze pieds, & ſous elle un cercle de dents d'Eléphans, plantées en terre. Chaque dent eſt couverte d'un grand nombre de crânes des ennemis de la Nation, qui ont été conſacrés à cette Idole. Les Habitans font à ſes pieds des libations de vin de Palmier & de ſang de bouc. Elle eſt extrémement reſpectée, ſous le nom de *Queſongo*. L'Auteur vit dans toute la Ville quantité d'autres petites Idoles, entourées auſſi d'un cercle de dents. [A l'extrémité Méridionale de la Ville, il y a une autre Idole qui eſt couverte de plus de trois tonneaux de Dents d'Eléphans.] Les rues ſont paliſſadées de branches de Palmiers en fort bon ordre. La forme de chaque maiſon repréſente une ruche, & l'intérieur eſt revêtu de très-belles nattes (*l*).

Idole & ſon culte.

Infâme uſage de Commerce.

MERROLLA parle avec horreur d'un uſage établi dans un Port de ce Royaume où ſon Vaiſſeau relâcha (*m*). Les femmes, d'intelligence avec leurs maris, employent tous (*n*) les artifices de leur ſéxe pour attirer d'autres hommes dans leurs

(*g*) Voyage de Carli, pag. 560.
(*h*) C'eſt peut-être une race des Ambondas [ou Abondors] d'Angola.
(*i*) Battel, *ubi ſup.* pag. 973.
(*k*) Battel, *ubi ſup.* Vol. II. pag. 978.
(*l*) *Ibid.* pag. 275.
(*m*) Ce Port étoit vraiſemblablement Benguela même, comme il paroît par les circonſtances ſuivantes.
(*n*) *Angl.* elles les accuſent enſuite à leurs *Barrakans*, (c'eſt le nom qu'elles donnent à leurs Maris) qui faiſant ſemblant d'être fort en colère &c. R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

leurs bras, & livrent leurs galans au mari, qui les empriſonne auſſi-tôt pour les vendre à la première occaſion, ſans avoir aucun compte à rendre de cette violence. [De l'Argent qu'il en retire, il achéte d'autres femmes, à qui on permet le même manège. Il y en a d'autres qui, voyageant par le Pays, & prenant la qualité de Juge, font ſaiſir des Hommes pour les plus légères fautes, & les font enſuite vendre.] L'Auteur décide, en qualité de Miſſionaire, que la traite des Eſclaves eſt un crime ſur cette Côte.

Monnoie & bâtimens du Pays.

LA monnoie du Royaume conſiſte dans de petites piéces de corail, que les Habitans nomment *Miſangas* & qu'ils tirent des Portugais. Elles ſervent également de parure & de monnoie; c'eſt-à-dire, que les Négres de l'un & de l'autre ſéxe s'en font des braſſelets & des colliers. Les Forts & les maiſons des Portugais ſont bâtis de bois & de terre. On plante deux rangs de piliers à la diſtance d'un ou deux pieds l'un de l'autre; & leur ſommets ſont joints par des piéces tranſverſales de moindre groſſeur. Tous les intervalles ſont remplis de terre bien battue, dont le dehors, des deux côtés, eſt poli fort ſoigneuſement & tracé avec tant d'ordre, qu'au premier coup-d'œil on croiroit le mur de pierre. Les planchers ou les voûtes ſont compoſées de roſeaux étendus ſur des ſolives. C'eſt à quoi ſe réduiſirent les obſervations de l'Auteur, [qui ne demeura qu'un jour dans ce Pays, & qu'il paſſa] dans l'embarras continuel de ſes préparatifs pour la continuation de ſon Voyage (*o*).

(*o*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 607. & ſuiv.

CHAPITRE VI.

Mœurs & Uſages des Habitans d'Angola.

Quatre Ordres d'Habitans.

DANS toutes les Parties du Royaume d'Angola on diſtingue quatre Ordres de Négres, qui compoſent la Nation. Le premier, qui eſt celui des Nobles, ſe nomme *Mokata*. On donne au ſecond, dans la Langue du Pays, le titre d'*Enfans du Domaine*. Il renferme tous les Habitans libres, qui ſont la plûpart Artiſans ou Laboureurs. Le troiſiéme Ordre [appellé *Quiſi-kos*,] eſt celui d'une ſorte d'Eſclaves qui appartiennent au domaine de chaque Noble, & qui paſſent de même à l'héritier. Enfin, le quatriéme eſt l'Ordre des *Mokikas*, ou des Eſclaves ordinaires, qui s'acquiérent par la guerre ou par le Commerce. Les Négres du ſecond Ordre peuvent mériter par leur conduite [quelque legére que ſoit leur faute,] d'être réduits à l'Eſclavage. Un Sova, par éxemple, qui découvre dans quelqu'un de ſes vaſſaux le deſſein de lui nuire ou d'aſſiſter ſes ennemis pendant la guerre, a droit non-ſeulement d'en faire ſon Eſclave, mais de réduire ſa femme & tous ſes parens à la même condition, [& même de les faire mourir. Les Négres de Loanda ſont extrémement pareſſeux. Ils aiment mieux ſouffrir la faim que de prendre la peine de planter, ou d'enſemencer leurs terres. Ils ne s'entretiennent que de ce qu'ils tirent de leurs Voiſins à qui ils donnent des Eſclaves, pour en recevoir des Proviſions.]

L'HABILLEMENT des Négres d'Angola reſſemble beaucoup à celui des Habitans

bitans de Congo. Leurs ornemens conſiſtent en grains de verre rond (*a*), qu'ils nomment *Anzalos*. La reſſemblance eſt ſi grande entre les deux Nations, qu'il reſte peu d'éclairciſſemens à joindre aux détails qu'on a déja lûs. Pigafetta s'étend ſur le goût, ou plûtôt ſur la paſſion que les Négres ont ici pour la chair de chien. Ils la préférent à toute autre viande. Les chiens ſont ſoigneuſement engraiſſés, & ſe vendent publiquement dans les Marchés. On aſſûra l'Auteur qu'un grand chien d'Europe avoit été vendu pour vingt (*b*) Eſclaves, qui ne peuvent être appréciés à moins de (*c*) deux ducats par tête (*d*). Battel aſſûre auſſi qu'il vit donner deux Eſclaves pour un de nos chiens ordinaires (*e*).

ROYAUME D'ANGOLA

Habits du Pays.

Paſſion des Négres pour la chair de chien.

LES Armes d'Angola ſont l'arc & les fléches. Mais les Seigneurs ont des lances, des haches, & des couteaux en forme de couperets, qu'ils portent ſuſpendus à leur ceinture, du côté gauche. En un mot, comme il y a peu de différence entre leurs armes & celles de Congo, il n'y en a pas davantage entre leurs uſages Militaires & leur manière de combattre (*f*). Ils ſont naturellement braves & entreprenans. Quelquefois ils s'engagent à quelqu'entrepriſe dangereuſe, & prenant congé du Roi, ils ſont vœu de ne pas revenir ſans l'avoir éxécutée (*g*).

Leurs Armes & leur uſage.

BATTEL ne donne pas une haute idée de leur muſique. Elle conſiſte, dit-il, dans un ſeul Inſtrument, de la forme d'un panier. Ils le nomment *Kas*, & le compoſent d'un bloc de Palmier, orné de quelques figures de fleurs. Ils le couvrent d'une planche, ſur laquelle ils frappent d'une baguette, & dont ils tirent un ſon qui approche de celui du Tambourin (*h*).

Ils n'ont qu'un Inſtrument de muſique.

DANS un Pays ſi vaſte on ne voit point une ſeule maiſon de pierre, ſi l'on excepte *Loanda* & *Maſſingan*, ou Maſſangano, deux Villes bâties par les Portugais. Tous les autres édifices ſont de bois & de paille, avec des murs de terre, ſans épaiſſeur & ſans force, quoiqu'ils en ayent un peu plus dans certains Cantons. Les maiſons des Nobles ont pluſieurs appartemens qui environnent une cour, & une ſalle extérieure (*i*) en forme de porche, pour y recevoir la viſite des Etrangers. Battel donne aux maiſons d'Angola la forme de nos ruches (*k*).

Edifices des Grands.

MEROLLA nous apprend la méthode du Pays pour cultiver les terres. On les ouvre en ſillons avec une ſorte de pelles; & lorſque les Rivières commencent à s'enfler des eaux de pluie qui deſcendent des montagnes, on fend la rive, pour introduire dans les ſillons autant d'eau qu'on en déſire; & lui fermant le paſſage, on la laiſſe aſſez repoſer pour humecter la terre. Enſuite on la fait rentrer dans ſon lit par les mêmes canaux; & la terre ſe trouve propre à recevoir des ſemences, qui produiſent, trois mois après, une abondante moiſſon (*l*).

Culture des terres.

EN général, les Habitans d'Angola n'amaſſent point de richeſſes. Il ſe contentent d'un peu de millet, de quelques beſtiaux, & de leur huile & leur vin

Frugalité des Négres d'Angola.

(*a*) Dapper dans Ogilby, pag. 560.
(*b*) *Angl.* vingt-deux. R. d. E.
(*c*) *Angl.* dix. R. d. E.
(*d*) Relation de Pigafetta, pag. 56.
(*e*) Pilgrimage de Purchaſſ, Vol. V. pag. 766.
(*f*) Ogilby, pag. 563.
(*g*) Purchaſſ, *ubi ſup.*
(*h*) *Ibidem.*
(*i*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 560.
(*k*) Purchaſs, *ubi ſup.*
(*l*) Voyage de Merolla, *ibid.*

ROYAUME D'ANGOLA.

vin de Palmier. Le principal commerce des Portugais & des autres Européens dans le Royaume, conſiſte en Eſclaves, qu'ils tranſportent à Porto-Ricco, à Rio-Plata, à S. Domingue, à la Havanne, à Cartagene, & ſur-tout au Bréſil, pour le ſervice des Plantations & des Mines. Autrefois les Eſpagnols tranſportoient annuellement plus de quinze mille Eſclaves dans leurs propres Colonies, & l'on juge qu'aujourd'hui les Portugais n'en tranſportent pas moins. Leurs Agens les achétent à cent-cinquante & deux-cens milles dans l'intérieur des terres. Lorſqu'ils arrivent ſur la Côte, ils ſont ordinairement fort maigres & très-foibles, parce qu'ils ſont mal-nourris dans le voyage, & qu'on ne leur donne la nuit que le Ciel pour toît & la terre pour lieu de repos. Mais avant que de les embarquer, l'uſage des Portugais de Loanda eſt de les bien traiter, dans une grande maiſon qui n'a point d'autre emploi. Ils leur fourniſſent de l'huile de Palmier pour ſe frotter le corps & ſe rafraîchir. S'il ne ſe trouve point de Vaiſſeau prêt à les recevoir, ou s'ils ne ſont point en aſſez grand nombre pour faire une cargaiſon complette, ils les employent à la culture de leurs terres [à planter, & à cueillir le *Maniock.*] Lorſqu'ils ſont à bord ils prennent ſoin de leur ſanté; ils ſont pourvûs de remédes, ſur-tout de limons & de blanc de plomb, pour les garantir du ſcorbut (*m*). Si quelqu'un d'entr'eux tombe malade, ils ne manquent point de le loger à part & de lui faire obſerver un régime ſalutaire. Dans leurs Vaiſſeaux de tranſport, ils leur donnent des nattes, qui ſont changées régulièrement de douze en douze jours. Cette méthode ne les expoſe point à perdre beaucoup d'Eſclaves; au-lieu que les Hollandois, qui ne prennent aucun de ces ſoins pour les tranſporter au Bréſil, ont le chagrin d'en voir périr une grande partie dans le paſſage.

Combien il ſort d'Eſclaves du Pays.

Ménagemens des Portugais pour les Eſclaves.

Conduite contraire des Hollandois.

QUOIQUE la traite des Eſclaves ſoit aſſez conſidérable dans la Ville de Kambamba, elle l'eſt beaucoup moins que dans celles de Maſſangano & d'Embakka, où tous les Négres voiſins en mènent ſans ceſſe lorſqu'ils ont beſoin de quelques marchandiſes. Les Portugais ont des magaſins de toutes ſortes de commodités dans ces deux Villes; entr'autres, des étoffes à liſiére rouge, de grands coutils à longues rayes, [& proprement faits,] des draps de *Kent* rouges, des toiles de Siléſie & d'autres lieux, de beaux velours, des galons d'or & d'argent de toutes les grandeurs, de l'eau-de-vie, de l'huile de lin, des couteaux de matelots, toutes ſortes d'épices, du ſucre blanc, de larges bayes noires, des tapis de Turquie, du fil blanc & de toutes couleurs, des colliers de verre bleu & noir, de la ſoye à coudre & à broder, du vin de Canarie, de grands hameçons, des épingles communes, des aiguilles, de grandes & de petites ſonnettes, des faucons (*n*), des queuës de cheval, dont les Négres font tant de cas, que pour une ſeule ils donneroient volontiers deux Eſclaves (*o*).

Marchandiſes en uſage dans le Pays.

LES (*p*) Zimbis, ou les Lumekkes, n'étoient point une monnoie courante du tems de Lopez. On faiſoit ſervir à cet uſage des grains de verre ſemblables à ceux de Veniſe, de la groſſeur d'une noix, & quelques-uns plus petits, mais tous de différentes couleurs & de différentes formes. Ils portoient le nom d'*Anzalos*; mais lorſqu'ils étoient enfilés en forme de chapelet ou de colliers,

Monnoies du Royaume d'Angola.

(*m*) *Angl. Bities.* R. d. E.
(*n*) Dapper dans Ogilby, pag. 562. & ſuiv.
(*o*) Pilgrimage du Purchaſs, Vol. V. pag. 766.
(*p*) *Angl. Simbos.* R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

liers, ils prenoient celui de *Mizangas* (*q*). Angelo dit que les Négres d'Angola vendent & achétent avec des *Makkutas*, des *Biramis*, & des piéces des Indes nommées *Muleckes*. Les Makkutas ſont des piéces de nattes d'une aune de long. Dix de ces piéces valent cent reys. Les Biramis ſont des piéces d'une étoffe [groſſière] de coton faite aux Indes, longues de cinq aunes, & qui valent chacune deux cens reys. Les piéces des Indes ou les Muleckes ſont de jeunes Négres d'environ vingt ans, dont le prix eſt de vingt mille reys par tête. S'ils ſont plus jeunes, ils ſont appréciés par des Experts. Les jeunes femmes ont la même valeur que les hommes. Outre ces monnoies, ajoûte le même Auteur, ils ont des coquilles nommées *Zimbis* (*r*), qui viennent de Congo (*s*) & qui ont un prix courant. Deux mille Zimbis valent une Makkuta (*t*).

Témoignage de Merolla ſur le même ſujet.

SUIVANT Merolla, les coins courans ſont les Makkutas, dont chacune, dit-il, eſt de la grandeur d'un carton. Elles ſont l'équivalent de la monnoie de cuivre en Europe. Pour répondre à la monnoie d'argent, les Négres ont les *Intagas*, qui ſont des piéces d'une étoffe de coton fort épaiſſe, de la grandeur de deux de nos mouchoirs, & dont chacune vaut environ dix-huit ſols, monnoie de Florence. Ils ont un autre coin, nommé *Folingos*, d'un coton plus fin, tel que celui dont les Matelots ſe ſervent pour ceinture. Une folinge vaut trois ſchellings & demi. Enfin, les coins qui répondent à la monnoie d'Or de l'Europe, ſont les *Biramis*, eſpéce de toile fine, dont chaque piéce a cours pour ſept ſchellings & demi ou huit ſchellings. Les Etrangers, non-plus que les Habitans du Pays, n'employent ici aucune ſorte réelle de monnoie d'Or ou d'Argent (*v*).

Témoignage de Dapper.

DAPPER parle des Libongos & de quelques autres eſpéces d'étoffes qui paſſent pour monnoie à Loanda. Il raconte que les Négres de ce Quartier ont deux ſortes de zimbis; les uns *purs*, qui ſont péchés dans l'Iſle de Loanda & qui ſervent pour le Commerce à *Punto*; les autres *impurs* [ou *Brazil*,] qui viennent de Rio de Janeiro, & qui ont cours à Sogno, à Pinda, dans les Pays d'*Anna-Singa*, au-delà de Maſſangano, & dans la Nation des Jaggas.

Autres monnoies du même Pays.

LES Zimbis de Loanda ſont de deux eſpéces; l'une plus fine, & l'autre plus groſſière. [On les ſépare en les criblant.] Ceux de la première eſpéce ſe nomment *Zimbis-ſiſados*; ceux de la ſeconde, *Fonda* & *Bomba*. Les uns & les autres ſe tranſportent au Royaume de Congo dans des ſacs de paille, ſur la tête des Négres. Chaque ſac péſe deux arobas, qui reviennent à ſoixante-quatre livres du poids commun de l'Europe.

LES noix de *Kola* ſe vendent ordinairement pour de l'étoffe. Quatre noix valent un *Libongo*, ou une piéce d'étoffe ſans marque.

LE takol, bois rouge de *Majumbo*, & le *Pao de Hikongo* qui vient de Benguela, ont cours auſſi dans le Commerce. On les coupe en piéces d'un pied de long, qui ont chacune leur valeur [fixe &] connue [de tout le monde] (*x*).

Uſages des femmes.

LA Polygamie eſt ici l'uſage dominant, & la première femme jouit de la ſupériorité ſur toutes les autres. Une femme qui eſt devenue mère, demeure ſéparée

(*q*) Relation de Pigafetta, pag. 56.
(*r*) On a déja remarqué que d'autres les nomment Zimbos & Simbos.
(*s*) On a déja dit, & l'on va voir encore mieux, qu'ils viennent de l'Iſle de Loanda.
(*t*) Voyage d'Angelo, pag. 561.
(*v*) Voyage de Merolla, pag. 673.
(*x*) Dapper, dans Ogilby, pag. 562.

ROYAUME D'ANGOLA.

ſéparée de ſon mari juſqu'à ce que la Nature ait donné quelques dents à ſon fruit. Enſuite tous les parens & les amis des deux ſéxes le portent de maiſon en maiſon, au bruit de leurs chants & de leurs Inſtrumens de muſique, pour demander des préſens, qui leur ſont rarement refuſés (*y*).

L'OFFICE des femmes eſt d'acheter, de vendre, & de faire au dehors tout ce qui eſt le partage des hommes dans la plûpart des autres Pays; tandis que leurs maris, gardant la maiſon, ſont occupés à filer, à fabriquer leurs étoffes & à d'autres ouvrages de la même nature. Elles portent ſi loin la jalouſie, que s'ils parlent un moment à quelqu'autre femme, elles entrent en fureur & font retentir leurs cris (*z*). Battel leur attribue le bizarre uſage de tourner le derrière à la Lune naiſſante, pour lui marquer leur mépris & leur haine, parce qu'elles regardent cette Planette comme la cauſe de leurs infirmités périodiques (*a*).

Maladies communes du Pays.

LES mauvaiſes qualités de l'air produiſent ici diverſes maladies, particuliérement des fiévres ardentes, qui cauſent la mort dans l'eſpace de quelques heures, ſi l'on n'a pas recours à de fréquentes ſaignées. Les maladies Vénériennes ſont ſi communes dans la Nation, qu'elles ne paſſent point pour une diſgrace honteuſe. On n'y apporte point d'autre remède que des onctions extérieures & l'uſage de quelques Simples; mais un ſecours ſi foible n'empêche pas qu'elles ne faſſent périr un grand nombre de Négres. Ils ſont fort affligés d'une autre maladie, qu'ils appellent *Bitios de Kis*, dont les ſymptômes ſont une profonde mélancolie, avec de grands maux de tête & des foibleſſes de jambes, accompagnées de vives douleurs. Elle leur fait enfler auſſi les yeux, comme s'ils étoient prêts à leur ſortir de la tête. Leur remède eſt de ſe laver fort ſoigneuſement l'*anus*, & de ſe mettre un ſuppoſitoire de (*b*) limon, qu'ils gardent auſſi long-tems qu'ils peuvent le ſupporter; car il leur cauſe des ardeurs très-douloureuſes, & cette douleur même eſt le véritable ſigne du *Bitios*. Si l'application de ce remède [quelque ſimple qu'il ſoit,] eſt aſſez prompte, ils n'ont pas beſoin d'autres ſecours. Mais lorſqu'on a laiſſé au mal le tems de ſe fortifier, ce qui ne ſe reconnoît que trop aiſément à l'enflure du *rectum*, qui s'ouvre à la fin avec un flux blanchâtre, on eſt obligé de faire tremper pendant deux heures des feuilles de tabac dans le ſel & le vinaigre, de les piler dans un mortier, de ſe les appliquer au fondement [& de les y garder auſſi long-tems qu'on le peut] [avec des tourmens incroyables.] Elles diſſipent enfin le mal; mais l'effet de ce remède eſt ſi violent, que deux hommes ſuffiſent à peine pour tenir le malade pendant l'opération. Le Bitios ſe guérit auſſi par de fréquens cliſtères, ou par une décoction purifiée de la plante nommée *Orore de bitos* & de roſes ſéches, mêlées avec un ou deux jaunes d'œuf, un peu d'alun & d'huile de roſe. [Pour prévenir ce mal, dès qu'ils en apperçoivent les premiers ſimptomes, ils prennent un œuf frais, qu'ils battent bien dans de l'eau roſe mêlée avec du ſuere, & du blanc de plomb ratiſſé fort menu. Ils y trempent un linge fin qu'ils s'appliquent enſuite ſur le fondement.] Le blanc de plomb eſt encore un remède excellent contre le même mal.

Bitios de Kis.

Remédes.

LES Négres d'Angola ſont ſouvent attaqués d'une autre maladie, qui leur affoiblit

(*y*) *Ibid.* pag. 561.
(*z*) Voyage de Merolla, pag. 637.
(*a*) Pilgrimage de Purchaſſ, Vol. V. pag. 766.
(*b*) *Angl.* d'un quartier de Limon avec l'écorce. R. d. E.

affoiblit la vûe juſqu'à la leur ôter preſqu'entiérement. Mais le reméde en eſt ſimple. Ils prennent un foie cru de poule, dont l'application ſur les yeux les rétablit parfaitement. Ils ſont ſujets à des maux de jambes, qui deviennent preſqu'incurables. Ils ne le ſont pas moins à la maladie que les Indiens nomment *Beriberi*, ſorte de Paralyſie qui tombe ſur (*c*) quelque membre, & qui n'eſt dans ſa ſource qu'un reſte de Bitios mal-guéri [& l'effet d'un ſang qui n'a pas été bien purifié.] Le meilleur remède contre ce mal eſt de ſe frotter les jointures, devant le feu, avec une eſpéce d'huile que les Indiens nomment *Man-Tennah*, & qui découle des Rochers, dans l'Iſle de Sumatra, comme une huile de pierre. Elle eſt excellente auſſi pour les humeurs froides, pour les foibleſſes de jambes & pour les entorſes.

ROYAUME D'ANGOLA.

Autres maladies & leurs remédes.

☞ Le *Boaſt* eſt une pernicieuſe maladie des Négres, [& fort commune,] qui leur fait tomber en pourriture le nez, les mains, les pieds, les doigts, les oreilles, & qui paſſe d'une jointure à l'autre avec de grandes douleurs.

L'Embasser eſt un autre mal qui eſt ici fort commun, & qui vient de l'endurciſſement de la rate. Il cauſe une mélancolie noire. Il rend le teint jaune & le corps peſant. Mais les Négres en connoiſſent le reméde. Ce ſont des bouillons compoſés de la racine d'un arbre qu'ils nomment *Embotta*, ſur-tout du côté qu'elle reçoit le Soleil du matin.

La petite-vérole fait ici beaucoup de ravage; & faute de lumiéres dans l'application des remédes & des ſoins, elle eſt ſouvent mortelle (*d*). [Les Voyageurs ne nous apprennent point qu'elles ſont les méthodes du Pays.]

✠

A la mort d'un Négre, on lave ſoigneuſement le corps, on peigne ſes cheveux, on le pare d'un habit neuf, & dans cet état on le porte à la ſépulture, qui eſt ordinairement une eſpéce de caveau. On le place ſur un petit ſiége de terre, avec quantité de colliers & d'autres Inſtrumens autour de lui. Pour les perſonnes du premier Ordre, on fait des libations de ſang & de vin (*e*). Les autres cérémonies funébres ont beaucoup de reſſemblance avec celles de Congo (*f*). On les nomme *Tamba*. Merolla obſerve que ces formalités profanes ſont encore en uſage parmi quelques Chrétiens d'Angola. Pendant ſon ſéjour au Couvent de Loanda, on avertit le Supérieur qu'il ſe faiſoit un enterrement de cette nature à peu de diſtance de la Ville. Il s'y rendit promptement, accompagné de quelques perſonnes de confiance; & le hazard lui ayant fait rencontrer en chemin pluſieurs gardes du Gouverneur, il ſe fortifia de cette eſcorte. (*g*) En arrivant au lieu de l'éxécution, les gardes ne pûrent empêcher l'aſſemblée, qui étoit aſſez nombreuſe, de ſe diſſiper avec de grands cris. Mais il leur fut aiſé d'arrêter la femme du Mort, parce que les loix de ſon Prêtre infernal (*h*) l'obligeoient de ne pas changer de place. Elle fut conduite à Loanda, & condamnée à recevoir publiquement le fouet. Dans la Ville

Funérailles des Négres.

Zéle des Miſſionaires contre les pratiques de l'Idolâtrie.

(*c*) *Angl.* tous les membres. R. d. E.

(*d*) Dapper dans Ogilby, pag. 554. & ſuiv.

(*e*) *Ibid.* pag. 561.

(*f*) Voyez ci-deſſus l'article de Congo.

(*g*) *Angl.* En arrivant au lieu de l'éxécution, les Soldats pour empêcher que perſonne ne put s'échapper, environnérent la muraille qu'ils renverſérent ſans peine, parce qu'elle n'étoit faite que de terre & de bois. Pendant tout ce tems-là, ils pouſſoient des cris & des hurlemens affreux. Les Négres, quoiqu'en aſſez grand nombre, prirent d'abord la fuite, abandonnant la femme du Mort, qui reſta ſeule, parce qu'elle étoit obligée. R. d. E.

(*h*) Voyage de Merolla, pag. 674. & ſuiv.

ROYAUME D'ANGOLA.

Ville de Maſſangano, où les Portugais ont une garniſon, un Miſſionaire, Compagnon de l'Auteur, eſſuya une dangereuſe volée de pierres, pour avoir entrepris de s'oppoſer à ces déteſtables cérémonies (*i*).

Religion du Royaume d'Angola.

LOPEZ rend témoignage, que de ſon tems le Roi d'Angola & tous ſes Sujets n'avoient point encore d'autre religion que l'Idolatrie. Il ajoûte que ce Prince, ayant formé le deſſein d'embraſſer la Foi Chrétienne, à l'exemple du Roi de Congo [avec qui il étoit alors en paix,] lui fit demander, par un Ambaſſadeur, des Prêtres & des Miſſionaires; mais que le Royaume de Congo n'en avoit point aſſez pour s'en défaire en faveur de ſes Voiſins (*k*). Depuis le même tems, l'état de la Religion a reçu peu de changement dans le Royaume d'Angola, excepté dans les Villes de Loanda, de Maſſangano, & quelques autres lieux immédiatement ſoumis aux Portugais. Loanda eſt un Siége Epiſcopal, ſuffragant de celui de S. Thomas.

Divination par le vol des Oiſeaux.

LES Habitans, ſuivant l'obſervation du même Auteur, ſont extrémement livrés à la divination par le vol des Oiſeaux. S'ils en voyent partir un du côté gauche, s'ils croient remarquer quelque différence dans ſon cri, ils conſultent leurs Prêtres, qui (*l*) en tirent des conſéquences & des régles pour leur conduite (*m*). Tous les champs du Pays étant ſans haies & ſans défenſes, on plante aux environs quelques rangées de pieux, qui ſont revêtus par les Prêtres d'un peu de paille ou d'herbes conſacrées. C'eſt, dans l'opinion des Négres, un préſervatif ſi puiſſant contre le vol, qu'il cauſeroit la mort à ceux qui entreprendroient de nuire aux moiſſons (*n*).

Langue de Congo & d'Angola.

LA Langue du Royaume d'Angola n'eſt pas plus différente de celle de Congo, que le Portugais ne l'eſt du Caſtillan, ou le Vénitien du Calabrois; c'eſt-à-dire, que la différence conſiſte principalement dans la prononciation. Cependant elle eſt aſſez grande pour en faire comme une autre Langue. Toutes ces Régions n'ont point de caractéres pour l'écriture (*o*).

NOUS raſſemblerons ici, ſuivant notre méthode, les mots de la Langue de Congo & d'Angola qui ſe trouvent répandus dans les Relations des Voyageurs.

A.

Divers mots de la Langue de Congo & d'Angola.

AKKALA, un Homme.
Affua, un corps mort.
Agariaria, ſorte de bois ou de fruit, qui guérit le mal de côté.
Alakardo, petite eſpéce de Crocodile.
Alkaniſi, Oiſeau de la groſſeur de deux Poules.
Alikandi, eſpéce d'Arbre. [fort gros, & creux.]
Almeſega, Arbre d'où diſtile une gomme ſemblable à l'encens.

B.

Badas, ſorte de Licorne.
Bikoma, ſorte de muſcade.
Birami, Piéce de coton qui ſert de monnoie.
Bolongo, Epreuve ou Serment des [Négres.
Boma,

(*i*) *Ibidem.*
(*k*) Pigafetta, pag. 56.
(*l*) *Angi.* qui diſent que c'eſt un mauvais préſage, qui annonce quelque malheur ou qu'on ne doit pas continuer ſon chemin, mais retourner ſur le champ à la maiſon. On ſçait que la même pratique avoit lieu chez les anciens Romains. R. d. E.
(*m*) *Ibidem*, pag. 54.
(*n*) Voyage de Merolla, pag. 627.
(*o*) Relation de Pigafetta, pag. 57. & 180.

Boma, grand Serpent.
Bonghi ou *Libonghi*, monnoie.
Bordoni, Plante ſemblable à la Vigne.

D.

Dongo, toutes ſortes d'alimens.
Donno, Fruit qui à l'odeur de canelle.

E.

Evanga, Prêtre.
Eguanda, Mère.
Emba, Huile de Palmier.
Embambi, Serpent qui tue de ſa queuë.
Embetta, ſorte de Vin de Palmier, [extrémement rafraichiſſant.]
Embucki, Inſtrument de muſique.
Emtoghifto, Gingembre.
Engulamaſi, Sirene.
Engulo, Sanglier.
Enguſſu, Perroquet.
Entaga, Etoffe qui ſert de monnoie (*p*).

F.

Fuba, farine de millet.
[*Fumu*, Tabac.]

G.

Ganga, Prêtre (*q*).
Gnam, racine qui ſe mange.
Guaiavas, Fruit qui reſſemble à la poire.
Guria, l'action de manger.

I.

Jaggas ou *Jaggis*, nom d'une Nation.
Imbale, Igname.
Impallanka, Animal qui a les cornes [longues &,] entrelaſſées.
Impanguazze, Vaches ſauvages.
Inkubu, Chèvres.
Indonga-anpata, Poivre de Guinée.
Inzangu, Inſtrument d'agriculture.

K.

Kabakkas, Mulâtre du Bréſil.
Kakkhio, charge de fruit.
Kakazumbu, Sorcier *ou* Prêtre.
Kandova, Canot.
Kapaſſa, Vache ſauvage.
Kappaiva, Arbre qui produit le Baume de Capivi.
Kariabemba, le Diable.
Kaſchu, Fruit qui reſſemble à la pomme.
Kazakaza, groſſes Féves.
Kejilla, Loix impoſées aux Enfans.
Khikkeras, eſpéce d'arbres.
Khigongo, bois purgatif.
Khilombo, Epreuve *ou* Serment.
Khinſu, Pot *ou* vaiſſeau.
Kiſekko, bois rafraîchiſſant.
Kako, Fruit du Palmier.
Kokalokanji, le Chef d'une Aſſemblée dans un Feſtin.
Kolas, Fruit *ou* eſpéce de Noix.
Kopras, Serpent venimeux.
Koribas, femelle du Perroquet.

L.

Limbala, Patates.
Libonghi, Voyez *Bonghi*.

M.

Mabokke, Plante qui reſſemble à l'Oranger.
Makakkos, Singes.
Makkutas, Nattes, qui paſſent pour monnoie.
Makonlontu, Chef d'une Compagnie.
Mafukka, Gouverneur *ou* Receveur.
Malanga, Gourde *ou* Pompion.
Malongo, Plat de bois.
Mamao,

(*p*) *Angl.* Etoffe dont on fait des ceintures. R. d. E.

(*q*) *Angl.* Eſpéce de Serment ſuperſtitieux; ou Epreuve. R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

Mamao, Fruit ſemblable au Melon.
Manbuta ou *Manputo*, Portugais.
Maneba, ſorte de Palmier.
Mampret, Cannes de ſucre.
Mandyoka, Maniock. [Racine dont on fait du Pain.]
Mangas, eſpèce d'arbre qu'on a nommé ailleurs *Mangle* ou *Paletunier*, [dont les branches deſcendent juſqu'à terre & y prennent de nouveau racine.]
Mani, Seigneur *ou* Gouverneur.
Manimonku, Baptême.
Maſa, Eau.
Maſſamambala, grand Millet.
Maſſamambuta, Bled-d'Inde.
Mattari, Pierres.
Maye-Monola, Tabac.
Melaſſo, Vin de Palmier.
Migna-migna, Arbre dont l'écorce ſert d'antidote.
Mizangas, Corail.
Modello, Habillement.
Molekkes, Nom général des Négres.
Mondelli, Blancs.
Moringo, Flacon.
Muana, Fils *ou* Fille.
Mukkakamas, Servantes Négreſſes des Portugaiſes.
Muletto, Mulâtre.

N

Nkaſſa, eſpéce d'arbre.
Nkakko, grande béte féroce.
Neubamzampuni, Muſcades ſauvages.
Nquamba, petit Tambour.
Niſeſi, Fruit, qui porte dans ſon centre la figure d'une croix.
Nſambi, Inſtrument de muſique.

O

Olukukko, Serment des Prêtres.

P

Pompero, Marchand d'Eſclaves.
Pompo, Place *ou* Marché.

Q

Quilombo, Marché.

S

Sagoris, petit Singe *ou* Sagouin.
Somakka, petit Vaiſſeau.
Sova, Seigneur d'un lieu.
Surſu, une Poule.

T

Tamba, Funérailles des Morts.
Toto; la Terre.
Tuberone, Poiſſon qui reſſemble au Requin.
Tubia, le Feu.

Z

Zabiambunko, Dieu.
Zimbo ou *Zimbi*, Coquilles qui tiennent lieu de monnoie.

La plûpart de ces mots ſont tirés de la Relation de Merolla & de celle de Carli.

§. II.

Gouvernement & Forces Militaires du Royaume d'Angola.

Ancien état du Royaume d'Angola.

[ON ne connoît point de tems où le Royaume d'Angola ait joui de l'indépendance.] Ses Rois n'étoient anciennement que des Gouverneurs ou des Lieutenants du Roi de Congo, [qui s'étoient acquis de l'autorité par l'étendue

tendue de leur adminiſtration.] Enſuite, lorſqu'ils eurent embraſſé le Chriſtianiſme, ils uſurpèrent le pouvoir abſolu dans un Pays qu'ils gouverroient au nom d'autrui; & joignant diverſes Conquêtes au Royaume d'Angola, ils devinrent auſſi riches & preſqu'auſſi puiſſans que leur Maître. Cependant ils ont toûjours conſervé une ombre de dépendance, ſous le nom d'un tribut (*a*) qu'ils ne payent qu'à leur gré. Du tems de Lopez, les deux Monarques vivoient en bonne intelligence, ſur-tout depuis que celui d'Angola s'étoit déterminé à faire une juſte ſatisfaction pour le maſſacre des Portugais [& des Négres de Congo,] à Kabazo (*b*). ROYAUME D'ANGOLA.

MAIS Dapper s'attache plus éxactement que Lopez à développer l'origine des Rois d'Angola, ou de Dongo. Il obſerve d'abord qu'ils ne rendent aucune ſoûmiſſion au Roi de Congo, quoiqu'anciennement le Pays fût diviſé en pluſieurs Seigneuries, dont les Sovas ou les Chefs étoient dans ſa dépendance. Vers le milieu du ſeizième ſiécle, un de ces petits Princes, nommé *Angola*, déclara la guerre à tous les autres, avec l'aſſiſtance des Portugais, & les rendit ſucceſſivement ſes tributaires. Il fut le premier qui prit la Couronne avec le nom d'*Inku*, qui exprimoit la multitude de ſes Peuples. En effet, Lopez aſſûre que ſon pouvoir naiſſant n'étoit point inférieur à celui du Roi de Congo. Angola-Inku étant mort en 1560, Dambi-Angola ſon fils, ennemi mortel des Portugais, fut élu pour lui ſuccéder. Il mourut après un régne de dix-huit ans; & le plus jeune de ſes fils, nommé *Quilonge-Angola*, ou *Angolaire*, qui ſignifie Puiſſant-Seigneur, hérita de ſes richeſſes & de ſa Couronne. Idées plus éxactes ſur l'origine des Rois d'Angola.

CE Prince renouvella l'ancienne alliance de ſon ayeul avec les Portugais, [& Paul Diaz de Novais leur Gouverneur.] Mais dans la ſuite de ſon régne, ſans avoir reçu le moindre ſujet d'offenſe, il en fit maſſacrer trente ou quarante, que le Commerce avoit amenés dans ſa Ville Royale de Kabazo. Paul Diaz de Novais vengea ſa Nation de cette inſulte, en ſe ſaiſiſſant de pluſieurs Places dont les Portugais ont conſervé la poſſeſſion, [de même que de pluſieurs autres dont ils ſe ſont emparés dans la ſuite.] Quilonge-Angola étant mort en 1640, ſans héritiers mâles, laiſſa trois fils (*c*) & un neveu. L'aînée de ſes filles, nommée *Anna-Singa*, ou *Schinga* (*d*), quoiqu'élevée dans la Foi Chrétienne, voulut recevoir la Couronne avec les cérémonies du Paganiſme. Cette infidélité mit les Portugais dans le parti du neveu. Il s'établit ſur le Trône par la force des Armes, tandis qu'Anna-Singa, forcée de fuir avec un grand nombre de Nobles, ne ceſſa point de faire valoir ſes prétentions & de conſidérer ſon couſin comme un Uſurpateur. Après avoir perdu trois Batailles dans cette querelle, elle prit le parti de ſe retirer à cent-cinquante milles dans les terres, au-delà d'Embatta, où ſes infortunes ne l'empêchant point de porter la guerre vers les déſerts des Jaggas, elle étendit fort loin ſes conquêtes. De-là étant revenue avec de nouvelles forces pour ſe vanger des Portugais, elle eut le malheur d'être entièrement défaite par le Major *Pavo Daronva*, & de voir tomber ſes deux ſœurs entre les mains de ſes ennemis. L'une de ces deux Princeſſes, Hiſtoire de la Reine de Singa. Une de ſes ſœurs eſt priſe par les Portugais.

(*a*) Linſchoten dit que le Roi d'Angola envoie des préſens au Roi de Congo, mais ſans être ſon Vaſſal.
(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 44.
(*c*) Filles.
(*d*) Xinga, dans l'Original, mais la prononciation Portugaiſe de ce nom eſt Schinga.

ROYAUME D'ANGOLA.

Princeſſes, nommée *Donna-Maja* (*e*), rentra volontairement dans le ſein de l'Egliſe, & continua de mener une vie honorable parmi les Portugais.

EN 1646, Anna-Singa reparut à la tête de ſes Troupes. Elle répandit ſes fureurs dans le Pays d'Oanda, où elle enleva la plûpart des Habitans pour l'Eſclavage. Ceux de Quiſama, au Sud de la Rivière de Quanza, ſe rachetèrent en payant un tribut.

Incertitude ſur la mort de la Reine de Singa.

SUIVANT l'ordre de toûs ces événemens, la Reine Singa, que d'autres nomment *Reine de Singa*, ne pouvoit être moins âgée que de ſoixante ans lorſque Dapper (*f*) écrivit le Recueil de ſes Mémoires. On avoit répandu pluſieurs fois le bruit de ſa mort; mais, quelque jugement qu'on en dût porter, les Portugais, qui s'étoient rouvert quelques voies de Commerce dans ſes Etats, ne purent éclaircir la vérité par le témoignage même de ſes Sujets. Les decrets, les ordres & les affaires du Gouvernement continuoient de paſſer ſous ſon nom. Cependant cette incertitude ayant fini par d'autres événemens, les Portugais élevèrent ſur le Trône de Dongo ou d'Angola, un autre Prince du même ſang, nommé *Angola-Sodefie*, qui avoit toûjours entretenu leur amitié par des préſens.

Caractère extraordinaire de cette Princeſſe.

ANNA-SINGA [renfermoit dans ſon caractère pluſieurs de ces qualités brillantes qui forment le véritable héroïſme]. Avec un jugement rare dans ſon ſéxe, elle étoit ſi paſſionnée pour la gloire des Armes, que n'ayant point eu d'autre éxercice pendant toute ſa vie, elle n'avoit jamais paru qu'en habits d'homme; & ſi généreuſe, qu'après avoir fait grace à ſes ennemis, elle n'avoit jamais ſouffert qu'ils reçuſſent la moindre inſulte. Elle avoit accoutumé tous ſes Sujets à mener comme elle une vie errante, à la manière des Jaggas.

Sacrifices qu'elle faiſoit au Diable.

Avant que de former une entrepriſe, elle conſultoit le Diable, par le ſacrifice de (*g*) la plus belle fille qu'elle pût découvrir. Elle étoit vêtue, dans ces occaſions, de pluſieurs peaux de bêtes farouches, qui lui tomboient depuis les épaules [par devant & par derrière,] juſqu'à terre. Elle portoit ſon épée ſuſpendue au col, une hache à ſa ceinture & l'arc entre ſes mains, ſautant à la mode du Pays avec autant de légèreté que le plus agile des aſſiſtans, & faiſant retentir ſans interruption ſon *Engema*, c'eſt-à-dire, un Inſtrument compoſé de deux cloches de fer, qui lui ſervoit de tambour. Après s'être fatiguée de cet éxercice, ſi ſes vûes la portoient à la guerre, elle prenoit une [grande] plume, qu'elle ſe paſſoit au travers du nez par une ouverture qu'elle y entretenoit conſtamment. Elle ſaiſiſſoit la victime, & lui coupant la tête de ſa propre main, elle avalloit un grand verre de ſon ſang. Les principaux Chefs de ſes Troupes imitoient ſon éxemple. Cette affreuſe cérémonie s'éxécutoit avec un bruit épouvantable de cris & d'Inſtrumens [autour de leurs Idoles.] Ce que la Reine avoit de plus précieux, [après ſon Idole,] étoit les os du (*h*) Roi ſon père. Elle les tenoit renfermés dans une caiſſe d'argent, qu'elle avoit achetée des Portugais (*i*).

AU-lieu de mari, elle entretenoit cinquante ou ſoixante jeunes hommes, auxquels il étoit permis d'avoir d'autres femmes [autant qu'ils en vouloient,] mais à condition

(*e*) *Angl.* Dama Maja, ayant été baptiſée reſta volontairement parmi les Portugais, & vécut d'une manière honorable, en conſervant ſes propres coûtumes, & recevant ſouvent des Eſclaves pour ſon entretien. R. d. E.

(*f*) L'Ouvrage de Dapper fut publié en 1676.

(*g*) *Angl.* de la plus ſage & de la plus belle perſonne qu'elle pût trouver. R. d. E.

(*h*) *Angl.* de l'un de ſes Fréres, qui avoit régné avant elle. R. d. E.

(*i*) Dapper dans Ogilby, pag. 565. & ſuiv.

ROYAUME D'ANGOLA.

condition de tuer eux-mêmes les enfans qui naîtroient d'elles. En 1648, on apprit par le témoignage d'un Capitaine nommé *Fuller*, Commandant d'une Compagnie de ſoixante hommes que les Directeurs de Hollande avoient envoyé au ſecours de la Reine dans ſes guerres contre les Portugais, qu'un de ſes amans avoit eu cent-treize femmes, dont il n'avoit laiſſé aucun enfant, parce que, ſuivant la loi barbare qui lui étoit impoſée, il les avoit tous égorgés de ſa propre main. Comme la Reine étoit toûjours en habits d'homme, elle affectoit de prendre un nom du même ſéxe; & par un autre caprice, elle faiſoit vêtir tous ſes amans en femmes & leur en faiſoit porter auſſi les noms. Elle prenoit plaiſir à répéter qu'elle étoit homme & que ſes maris étoient ſes femmes. On n'auroit oſé s'expliquer autrement, ſous peine de perdre la tête. C'étoit pour ſoûtenir cette ridicule opinion, qu'elle leur permettoit toutes ſortes de familiarités avec d'autres femmes (*k*).

Combien elle avoit d'amans. Uſage qu'elle en faiſoit.

DAPPER fait obſerver que les Rois d'Angola entretiennent, comme ceux de Congo, un grand nombre de Paons, & que ce privilège eſt réſervé à la famille Royale. Leur vénération va ſi loin pour ces animaux, qu'un de leurs Sujets qui auroit la hardieſſe d'en prendre une ſeule plume, n'éviteroit pas la ☞ mort ou l'Eſclavage [& que tous ſes Deſcendans auroient le même ſort.]

LES Provinces d'Angola ſont gouvernées, ſous l'autorité du Roi, par les principaux Seigneurs de ſa Cour; & chaque Canton par un Chef inférieur, qui porte le nom de Sova. Chaque Sova préſide à l'Aſſemblée d'un certain nombre de Makottes ou de Conſeillers, qui ont part à toutes ſes délibérations dans les affaires de quelqu'importance, mais qui n'approchent de lui qu'à genoux en battant des mains. Il mène d'ailleurs une vie privée, dans quelque Village environné de haies épaiſſes, où l'on ménage quelques ouvertures fort étroites pour ſervir d'entrée (*l*).

Gouvernement des Négres.

ON ne connoît dans le Royaume d'Angola qu'une ſorte de punition pour les crimes; (*m*) c'eſt l'Eſclavage, au profit du Sova. Mais après ce châtiment même, un coupable ſe vange quelquefois de ſon adverſaire par le poiſon. Les formes de la Juſtice ſe réduiſent à la dépoſition de l'accuſateur, qui eſt immédiatement ſuivie de la ſentence du Sova, ☞ [qui ne s'embaraſſe pas ſi l'accuſé eſt coupable ou mérite châtiment (*n*).]

LE Gouvernement de Loanda, & des autres Parties du Royaume qui reconnoiſſent l'autorité des Portugais, eſt entre les mains d'un Gouverneur; de deux *Bradores*, qui ſont ſes Conſeillers; d'un *Bridor*, qui eſt le Chef de la Juſtice criminelle, & de deux Juges nommés *Jenſes*, avec un Sécretaire. Les Gouverneurs Négres ou les Sovas des Cantons que les Portugais ont ſoûmis par les Armes, leur payent un tribut annuel d'Eſclaves, & leur rendent d'autres ſervices à titre de Vaſſaux. Ce tribut eſt affermé par le Gouverneur Portugais à divers Particuliers de ſa Nation, qui, portant leurs éxactions beaucoup plus loin, s'attirent une haine mortelle des Négres. Outre le tribut & les ſervices Militaires, chaque Sova eſt obligé (*o*) de fournir aux Portugais, dans leurs voyages, des porteurs pour leurs hamacks & leurs autres voitures.

Gouvernement des Portugais d'Angola.

LE

(*k*) *Ibidem.*
(*l*) *Ibid.* pag. 563.
(*m*) *Angl.* le coupable & toute ſa famille deviennent Eſclaves du Sova. R. d. E.
(*n*) *Ibid.* pag. 561.
(*o*) *Ibid.* pag. 568. & 569.

ROYAUME D'ANGOLA.

Revenus du Roi de Portugal dans ce Royaume.

LE Roi de Portugal tire du Royaume d'Angola un revenu conſidérable, ſoit du tribut annuel des Sovas, ſoit des droits qu'il impoſe ſur la vente des marchandiſes & des Eſclaves. Ces droits, joint à ceux du tranſport dans les Colonies de l'Amérique, s'afferment dans Liſbonne à quelque Négociant de la Nation, qui tient ſon Comptoir à Loanda, ſous le titre de *Contractador*, & qui, ſervant de Conſul, juge en dernier reſſort toutes les difficultés qui regardent le Commerce & les échanges. Sa Cour de Juſtice eſt compoſée d'un Sécretaire, de deux Notaires & de deux Huiſſiers.

Forces du Roi d'Angola.

LES révolutions du Royaume d'Angola n'ont point empêché qu'il ne ſoit demeuré fort puiſſant. Lopez obſerve que depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme dans le Royaume de Congo, le nombre des Habitans y eſt beaucoup diminué; au-lieu que l'ancien uſage de la Polygamie, qui ſubſiſte toûjours dans le Royaume d'Angola, le rend plus peuplé qu'on ne peut ſe l'imaginer. Le même Auteur ajoûte que ſuivant l'uſage du Pays, qui oblige tous les Sujets de ſuivre le Monarque à la guerre (*p*), il peut mettre en campagne un million d'hommes. Dapper confirme ce nombre; mais il ajoûte que dans une occaſion preſſante, le Roi peut lever promptement cent mille volontaires; puiſſance redoutable, ſi la conduite & le courage répondoient au nombre. On reconnut aſſez que ces deux qualités leur manquent, en 1584, lorſque cinq cens Portugais, aſſiſtés d'un petit nombre de Moſicongos, défirent une Armée de douze cens mille Angoliens. L'année ſuivante, deux cens Portugais & dix mille Négres en battirent ſix cens mille (*q*). Cependant Lopez vante leur habileté & leur diſcipline. Il cite pluſieurs exemples de leurs batailles contre les Portugais, où, les attaquant pendant la nuit, & dans les tems humides, pour diminuer le péril des Armes à feu, ils ſe diviſoient même en pelotons, dans la vûe de les haraſſer par quantité d'attaques & d'eſcarmouches (*r*).

Manière de combattre.

MALGRÉ cet éloge, il eſt certain, par le témoignage de tous les Voyageurs, que la manière de combattre eſt à-peu-près la même parmi les Négres de Congo & d'Angola. Ils combattent à pied. Ils diviſent leurs Armées en pluſieurs troupes. Ils ſe forment ſuivant le terrain qu'ils occupent, enſeignes & bannières déployées. Leurs mouvemens ſont réglés par le Capitaine Général, qui, ſe plaçant au centre de ſon Armée, donne ſes ordres par le ſon des Inſtrumens, comme on les donne en Europe par le ſon du tambour.

Inſtrumens de muſique Militaire.

LES Négres d'Angola ont trois ſortes de muſique Martiale: la première eſt compoſée de grandes creſſelles, attachées à des caiſſes de bois, qui ne ſont qu'un tronc d'arbre creuſé & couvert de cuir. Ils frapent deſſus avec de petites baguettes d'yvoire. La ſeconde ſorte a la forme d'un cône, ou d'une cloche renverſée. Elle eſt compoſée de plaques de fer fort minces. On frappe deſſus avec des baguettes de bois, & ſouvent on a ſoin de les fendre pour rendre le ſon plus dur & plus Militaire. Les Inſtrumens de la troiſième eſpèce ſont des dents d'Eléphant creuſées, dans leſquelles on ſouffle par une embouchure tranſverſale, comme celle du fifre. Le ſon n'en n'eſt guéres moins belliqueux que celui de la trompette (*s*).

Leur uſage ſingulier.

CES Inſtrumens ſont de grandeur inégale. Les plus grands ſont ceux du Général, qui s'en ſert pour communiquer ſes ordres par divers ſons; & les Officiers

(*p*) Dans la Relation de Pigafetta, pag. 55.
(*q*) Dapper, dans Ogilby, pag. 563.
(*r*) Relation de Pigafetta, pag. 53.
(*s*) *Ibid.* pag. 47. & ſuiv.

ROYAUME D'ANGOLA.

Officiers Inférieurs, qui en ont de plus petits, répondent par les mêmes notes, pour lui faire entendre qu'ils comprennent ſes intentions. On ſe ſert des mêmes Inſtrumens dans l'Action. Les Chefs, ou les plus bravés Soldats, marchent à la tête, avec cette eſpèce de tocſins; jouent, danſent, encouragent leurs compagnons, & leur font connoître, par la différence des ſons, quel eſt la grandeur du danger & quelle ſorte d'armes ils ont à redouter.

Habillement des Généraux.

DANS leurs marches, les Commandans portent de grands bonnets quarrés, garnis de plumes d'autruche & de paon, pour rendre leur figure plus pompeuſe & plus terrible. La partie ſupérieure de leur corps eſt nue, à l'exception de quelques chaînes de fer, dont ils ſe couvrent les épaules. Depuis la ceinture juſqu'en bas, ils ont une ſorte de hautes-chauſſes de toile, qui ſont couvertes d'étoffe & qui leur tombent juſqu'aux talons; mais ils les retrouſſent vers la ceinture & les y tiennent attachées. A leur ceinture, qui eſt ordinairement fort bien travaillée, ils ſuſpendent des ſonnettes, dont le bruit les anime au Combat. Ils ont aux jambes des bottines à la Portugaiſe. Leurs Armes ſont l'arc & les fléches, l'épée, la dague & la targette. L'épée & la targette ſe portent enſemble. Ceux qui ſont armés d'un arc y joignent la dague, mais ne portent point de targette. Le commun des Soldats eſt nud de la tête juſqu'aux reins, & n'a pour armes que l'arc & les fléches, avec une hache à la ceinture. La longueur des Arcs eſt de trois pieds. Les cordes ſont d'écorce d'arbre; les fléches, de la même longueur que les Arcs; mais moins groſſes que le doigt. Elles ſont armées de fer par la pointe, & garnies de plumes à l'autre bout. Chaque Soldat en porte ſix ou ſept dans la main de l'Arc, ſans le ſecours du carquois (*t*). Dapper leur donne de grandes épées, qu'ils achétent des Portugais; des fuſils, des piſtolets, & des targettes d'écorce d'arbre couvertes de peau de buſle (*u*). Mais on conçoit qu'il ne parle point de la multitude.

Armes du commun des Soldats.

Ordre des Batailles.

DANS les Batailles, ceux qui ſont armés d'Arcs & de dagues marchent vers l'Ennemi avant le corps de l'Armée, & le défient au combat par des reproches & des injures, en faiſant des ſauts continuels pour ſe garantir des fléches. Ils ſont ſoûtenus par la plus brave jeuneſſe. Lorſque cette petite guerre a duré aſſez long-tems, le Général les rappelle par le ſon des Inſtrumens qu'on a décrit, & d'autres guerriers leur ſuccédent. Ces eſcarmouches continuent ſans interruption juſqu'à l'engagement général (*x*).

Autres uſages Militaires.

ILS ne reconnoiſſent d'ordre & de diſcipline, ni dans l'attaque, ni dans la retraite. Les deux Armées s'avancent au bruit des tambours & des autres Inſtrumens. Chacun tire ſes fléches, & ne penſe enſuite qu'à ſauter d'une place à l'autre pour éviter celles de l'Ennemi. Les plus hardis voltigent à la tête des Bataillons, & le bruit de leurs ſonnettes encourage les autres. L'action ſe paſſe ainſi en différentes décharges, qui recommencent ſucceſſivement, ſuivant l'ordre du Général, juſqu'à ce que le nombre des morts ou la frayeur de l'un des deux Partis décide de la victoire (*y*). Le Roi ne ſe trouve jamais dans une Bataille. Si le Général périt, toute ſon Armée prend la fuite & rien n'eſt capable de rallier les fuyards. Toutes leurs forces conſiſtent

(*t*) Pigafetta, pag. 49. & ſuiv.
(*u*) Dapper, dans Ogilby, pag. 537.
(*x*) Pigafetta, pag. 50 & ſuiv.
(*y*) Dapper, *ubi ſup.* pag. 537.

ROYAUME D'ANGOLA.

tent en Infanterie. Les Commandans ſont portés ſur les épaules de leurs Eſclaves. Ils n'ont pas d'autres voitures pour les alimens, quoique les Armées ſoient ſi nombreuſes qu'il ne reſte pas dans les Villes un homme capable de porter les armes (*z*). Auſſi manquent-ils ſouvent de proviſions. Après avoir conquis une Province, ils ſont ordinairement forcés de ſe retirer faute de vivres. Cependant Lopez aſſûre qu'ils commençoient à ſentir les avantages d'une meilleure méthode, & qu'ils ſe formoient par degrés ſur l'éxemple des Portugais (*a*).

(*z*) Pigafetta, pag. 53.

(*a*) Pigafetta & Ogilby, *ubi ſup.*

CHAPITRE VII.

Religion de Congo, d'Angola & de Benguela.

Mélange de Chriſtianiſme & d'Idolâtrie.

QUOIQUE la Foi Chrétienne ait fait quelques progrès dans ces trois Contrées, la plus grande partie des Habitans obſerve encore l'ancienne Religion, qui conſiſte dans le culte des Mokiſſos. Ces Idoles ſont ordinairement placées au centre de leurs Villes. La plûpart ſont de bois, ſous la forme d'une chévre, avec une tête d'écaille de tortue, les jambes & les pieds de quelque animal & de petits os d'éléphant. Elles portent le nom général de *Gongampemba*. L'opinion de leurs Adorateurs eſt qu'elles ſervent d'organe aux Mokiſſos pour s'exprimer. Leurs Prêtres ſe nomment *Gangas*, comme à Congo.

LE Principal culte des Mokiſſos d'Angola conſiſte dans une danſe nommée *Quimbrara*, pendant laquelle les Habitans prétendent que le Mokiſſo entre dans le corps d'un de ſes fidéles Adorateurs, pour répondre aux queſtions qu'on lui propoſe ſur le paſſé & le futur. Les Jéſuites Portugais ont converti un grand nombre de ces Idolâtres. L'année 1584 fut célébre par une infinité de baptêmes, & l'on comptoit, en 1590, plus de vingt mille familles ſoumiſes au Chriſtianiſme. Mais on ne lit point dans les dernières Relations des Miſſionaires, que le nombre ſoit aujourd'hui ſi conſidérable.

Converſions célébres en 1584.

TOUS les Sovas Chrétiens ont un Chapelain dans leur Banza ou leur Village, pour baptiſer les enfans & célébrer les Saints Myſtéres. Mais entre ceux qui font profeſſion du Chriſtianiſme, il s'en trouve un grand nombre qui demeurent ſecrettement attachés à l'Idolâtrie (*a*).

Reſſemblance du Paganiſme à Loango, Congo & Angola.

L'USAGE de défendre certains mêts, ou certaines liqueurs, ne régne pas moins dans les Royaumes de Congo & d'Angola que dans celui de Loango. On peut dire auſſi que (*b*) le fond de l'Idolâtrie y eſt le même, & que la différence ne conſiſte que dans un petit nombre de cérémonies. A Loango, ſuivant Battel, on donne le nom de *Kin* à tous les mêts défendus [qui ſont ſelon les familles, ou du poiſſon, ou les poules, ou le buſle.] [Dans les Pays d'Angola & de Congo, on les nomme *Kejilla*,] mais le ſcrupule des Habitans a la même

(*a*) Dapper, dans Ogilby, pag. 568. & ſuiv.

(*b*) La Religion y eſt la même. R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

me force pour leur faire obſerver ces abſtinences, & leur reſpect pour les Mokiſſos va juſqu'à leur perſuader que la moindre infidélité ſeroit punie de mort (*c*). Battel vit mourir pluſieurs Négres de ce religieux excès de frayeur; & ſouvent il prenoit plaiſir à les jetter dans l'inquiétude, en les aſſûrant qu'il leur avoit fait manger leur Kin ou leur Kejilla. [Dans le Royaume d'Angola, comme à Loango,] l'uſage eſt de mettre dans les champs enſemencés un panier rempli de cornes de chévres, de plumes de perroquets & d'autres bagatelles, qui paſſe pour le Mokiſſo protecteur des fruits de la moiſſon. Un voyageur fatigué de ſon fardeau, qui le laiſſe ſur le grand-chemin avec un nœud d'herbes entrelaſſées, pour faire connoître qu'il le met ſous la protection de ſon Mokiſſo (*d*), peut s'aſſûrer que perſonne n'aura la hardieſſe d'y toucher.

Prêtres nommés Dieux de la Terre.

LES Gangas ou les Prêtres, nommés *Singhillis* (*e*), c'eſt-à-dire, *Dieux de la Terre* (*f*), ont un Supérieur ou un Souverain Pontife, qui porte le titre de *Ganga-Kitorna*, & qui paſſe pour le premier Dieu de cette eſpèce. C'eſt à lui qu'on attribue toutes les productions terreſtres, telles que les fruits & les grains. On lui en offre les prémices, comme un juſte hommage; & lui-même ſe vante de n'être pas ſujet (*g*) à la mort. Pour confirmer les Négres dans cette ridicule opinion, lorſqu'il ſe ſent près de ſa fin par la foibleſſe de l'âge ou par la maladie, il appelle un de ſes diſciples pour lui communiquer le pouvoir qu'il a de produire les biens de la terre. Enſuite il lui ordonne publiquement de l'étrangler avec une corde ou de le tuer d'un coup de maſſue. Cette exécution ſe fait ſur le champ, à la vûe d'une nombreuſe aſſemblée [afin de faire connoître le Succeſſeur du *Ganga-Kitorna*.] Si l'office de Grand-Pontife n'étoit pas rempli continuellement, les Habitans ſont perſuadés que la terre deviendroit ſtérile & que le genre humain toucheroit bien-tôt à ſa ruine. Les Gangas inférieurs finiſſent ordinairement leur vie par une mort violente, & la plûpart volontairement (*h*).

Perpétuité de cet Office.

Haine mutuelle des Miſſionaires & des Sorciers.

COMME tous les Gangas prétendent à la Divination, nos Miſſionaires leur ont donné [malicieuſement] le nom de Sorciers, [au-lieu de celui de Prêtres & ſous ce prétexte, ils] les perſécutent ſans ceſſe dans tous les lieux où ils ont quelque pouvoir. D'un autre côté, les Pretres Idolâtres portent une haine mortelle à ceux de l'Egliſe Romaine, ſoit par le reſſentiment des injures qu'ils en reçoivent, ſoit par zéle pour le retabliſſement du Paganiſme. Le plus ardent de leurs ennemis eſt Merolla, qui ne les appelle jamais que Singhillis ou Sorciers, comme ſi ces deux mots étoient ſinonimes, ou comme ſi les Gangas & les Singhillis formoient deux Ordres différens. C'eſt de lui qu'on va tirer quelques traits (*i*), où l'on découvre également la ſuperſtition brutale des Gangas & la ſimplicité de l'Auteur (*k*).

Exemples tirés de Merolla.

IL aſſûre que la pratique des Sortilèges eſt en horreur aux Habitans, & que la plûpart de ceux qui les employent ſont de la plus baſſe lie du peuple (*l*). Ces impoſteurs, dit-il, ont inventé diverſes cérémonies pour amuſer leurs dupes.

(*c*) Voyez ci-deſſus l'article de Congo.
(*d*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. V. pag. 770.
(*e*) Ou *Coingbilli*.
(*f*) Voyage de Merolla, pag. 617.
(*g*) *Augl.* à mourir de mort naturelle R. d. E.
(*h*) Merolla, pag. 619. & ſuiv.
(*i*) *Augl.* où l'on verra un tableau véritable de l'animoſité qui eſt entre les deux partis, auſſi bien que de la fraude, de la ſuperſtition & de l'ignorance qui régnent dans l'un & dans l'autre. R. d. E.
(*k*) Merolla *ubi ſup.*
(*l*) Il dit, (pag. 617.) que le nom de Singhilli ou de Dieu de la Terre convient proprement aux Sorciers; d'où l'on peut conclure qu'il y a des Sorciers qui ne ſont pas Prêtres.

ROYAUME D'ANGOLA.

pes. En traverſant le Royaume d'Angoy, dans un voyage qu'il faiſoit à Congo, le hazard le fit deſcendre dans un lieu où quantité de Negres invoquoient actuellement les Mokiſſos (*m*). C'étoit une hute fort pauvre, batie ſur une petite éminence. D'un coté pendoient deux tabliers, d'une ſaleté & d'une puanteur inſupportable. Le milieu de la hute étoit traverſé par un petit mur de terre, de la hauteur de deux pieds, derrière lequel un Soreier prononçoit ſes oracles. Il avoit ſur la tête une touffe de plumes entrelaſſées, & dans les mains deux couteaux nuds. Après avoir contemplé cet appareil, Merolla voulut entrer dans le temple, mais il apperçut tout-d'un-coup un grand feu, [ſans nous apprendre comment il s'y étoit allumé.] Il ajoûte ſeulement qu'il en ſortoit une ſi affreuſe odeur, que tous ſes ſens en furent tout-d un-coup ſaiſis. Cependant il étoit réſolu d'avancer, en s'armant du ſigne de la Croix & ſe recommandant à la protection du Ciel; mais le murmure des Négres, qui s'approchèrent de lui & qui commencèrent à ſe plaindre hautement de ſon audace, lui fit craindre les dernières violences & le força de ſe retirer (*n*).

Impoſtures des Singhillis.

LES Singhillis ou les Soreiers, continue le même Auteur, s'attribuent le pouvoir d'attirer ou de ſuſpendre la pluie; mais lorſque l'effet ne répond point à leurs promeſſes, ils en rejettent la faute ſur d'autres cauſes. Les Miſſionaires de Sogno avoient bâti dans leur Couvent un appartement au ſecond étage, pour ſervir de garde-meuble à quelques ornemens de leur Egliſe. La ſaiſon des pluies ayant manqué dans la même année, les Singhillis s'en prirent à ce nouveau bâtiment, qui étoit contraire aux uſages du Pays. Auſſi-tôt le Peuple crédule ſe rendit en foule au Couvent pour l'abattre (*o*). Un Miſſionaire demanda la cauſe de cet emportement. On lui répondit que ſi le nouvel édifice n'étoit point abbattu, il ne falloit plus eſpérer de pluie pour les terres de la Nation. Le Miſſionaire ayant reproché leur aveuglement à cette multitude d'inſenſés, les aſſûra que s'ils vouloient faire une proceſſion à Notre-Dame de Pinda, ils obtiendroient du Ciel le ſecours dont ils avoient beſon. Cette proceſſion fut entrepriſe ſur ſa parole, & produiſit, [ſi l'on veut l'en croire] l'effet qu'il avoit garanti. Il ajoûte que depuis le même tems, les Négres ont eu recours à la même pratique; & que ſortant de leur Ville avec un tems fort ſec & fort ſerain, ils y rentrent bien mouillés.

TANDIS que l'Auteur traverſoit le Royaume d'Angola, les Singhillis attribuèrent le retardement des pluies, qui arrivent ordinairement au mois de Mars, à un Maffuka [ou Receveur comme l'appellent les Blancs. C'étoit un parent des Rois de Congo, & de Loango; un] des plus puiſſans de la Côte, dont le fils paſſoit déja pour l'héritier préſomptif de la Couronne. La fureur du Peuple mit le Maffuka dans la néceſſité de ſe purger par l'épreuve du Bolungo (*p*), qui lui réuſſit plus heureuſement que ſes amis ne s'y étoient attendus.

L'AUTEUR obſerve, à cette occaſion, que les Négres d'Angola ont une autre

(*m*) On lit dans l'Original, Eſprits malins, cette Remarque eſt des Auteurs Anglois ainſi que les ſuivantes.

(*n*) La même raiſon empêche ſouvent les proteſtants d'examiner & de découvrir les fraudes des Prêtres Catholiques Romains.

(*o*) Ceci montre que les habitants de Sogno ont auſſi retenu leur ſuperſtitions, & n'ont aucun éloignement pour la Magie.

(*p*) Voyez plus haut, pag. 164.

tre épreuve, qu'ils appellent *Orionſio*. Leur méthode, pour l'adminiſtrer, eſt de mettre du poiſon [extrémement ſubtil] dans un fruit nommé *Nicheſi*, & de faire mâcher cette compoſition à l'accuſé. Il n'en a pas plûtôt gouté, que ſa langue & ſa gorge s'enflant avec une ardeur exceſſive, il meurt infailliblement, ſi le Sorcier ne ſe hâte de lui faire avaller ſon antidote. Ceux qui échapent à cette dangereuſe opération, conſervent ordinairement des douleurs très-aigues pendant pluſieurs jours. Merolla parle d'une troiſième épreuve nommée *Olukbenko*, qui conſiſte à lier tous les membres de l'accuſé, en les ſerrant avec plus ou moins de force, [ſelon que le Sorcier ſouhaitte qu'il ſoit trouvé coupable ou innocent;] pour lui arracher l'aveu de ſon crime (*q*). [Voici un conte qui paroît avoir été inventé pour mettre le Miſſel en crédit; Merolla rapporte que] le Père François de Pavie, Miſſionaire Capucin, ayant entrepris d'ouvrir les yeux aux Negres ſur l'impoſture de leurs Gangas dans toutes ces épreuves, propoſa un jour à deux fameux Sorciers, tous deux Conſeillers de la Reine de Singa, de faire leur ſerment ſur la Bible. Ils ne s'y déterminérent pas aiſément; mais après quelque délibération, s'étant imaginés, dit l'Auteur, qu'il ne pouvoit leur en arriver aucun mal, ils firent tous deux un faux ſerment. Qu'en arriva-t-il? Le premier tomba mort ſur le champ: l'autre perdit la connoiſſance & mourut ſix heures après (*r*).

ROYAUME D'ANGOLA.

Epreuves du Royaume d'Angola.

Serment ſur la Bible.

QUELQUEFOIS ces impoſteurs ſont réduits à confeſſer leur ignorance, [& ſoumettent leurs lumières à celles des Capucins.] Les Habitans d'un Port d'Angola, où l'Auteur avoit relâché, apprenant quelle étoit ſa profeſſion & qu'il condamnoit les pratiques des Singhillis, commencèrent à murmurer de ſon arrivée. Mais les Sorciers, pour confirmer le zèle & la foi de leurs défenſeurs, affectèrent de mépriſer le Miſſionaire, & déclarèrent que les Mokiſſos irrités de ſa préſence n'accorderoient point de pluie pendant toute la ſaiſon. Cependant, à peine ſe fût-il diſpoſé à célébrer la Meſſe en faveur de quelques fidèles Chrétiens, que [par une diſpenſation partieulière de la Providence, à ce qu'il lui ſemble,] les nuées s'obſcureirent & verſèrent une pluie ſi abondante, que les Sorciers mêmes ſe virent forcés, dit-il, d'avouer que leurs lumières n'étoient pas infaillibles [ſur ces matières.]

Les Sorciers cedent quelquefois aux Capucins.

UN Compagnon de l'Auteur, nommé *Joſeph*, étant à viſiter la Miſſion de Sogno, arriva dans une campagne ouverte, lorſque l'épaiſſeur des nuées ſembloit promettre une fort groſſe pluie. Il y apperçut un Sorcier, ſeul & comme immobile, qui, après avoir prononcé quelques paroles, lança une fléche dans l'air avec un air d'indignation. Le Miſſionaire (*s*) lui dit d'un ton railleur qu'il doutoit que ſon art infernal fût capable d'arrêter la pluie. En effet, elle commença preſqu'auſſi-tôt à tomber en abondance. Le Sorcier parut ſurpris; mais loin de reconnoître ſon erreur, il s'excuſa ſur quelqu'obſtacle qu'il n'avoit pas prévû, de la part d'un Sorcier plus puiſſant & plus expérimenté dans le même art. Cette obſtination irrita les Négres Chrétiens qui accompagnoient le Miſſionaire.

Sorcier Négre confondu.

(*q*) Voyage de Merolla, pag. 617. & ſuiv.

(*r*) On n'a pas ſupprimé ces détails, parce qu'ils ſervent à faire connoître le génie de la Nation. *L'Original Anglois s'exprime ainſi*, Qui croira que ceci n'eſt pas un conte! puiſque des milliers d'Européens font tous les jours impunément de faux ſermens ſur le livre de la Meſſe. R. d. E.

(*s*) *Angl.* après lui avoir fait quelques reproches lui dit que. R. d. E.

ROYAUME D'ANGOLA.

sionaire. Ils se saisirent du Singhilli & lui firent subir, dit l'Auteur, le châtiment qu'il méritoit.

Autre confusion des Sorciers.

ENFIN le Ciel permet quelquefois que les Sorciers Négres soient confondus par des effets admirables de sa Providence. Dans un Pays voisin de la Riviére de Quanza, qu'il faut traverser pour se rendre à Singa, un certain Seigneur Négre prétendant à la réputation de Singhilli, donna ordre à ses Vassaux de s'adresser à lui lorsqu'ils croiroient la pluie necessaire à leurs moissons. Cet orgueil causa tant d'indignation aux Missionaires, qu'après avoir fait des efforts inutiles pour faire arreter un imposteur que sa qualité mettoit à couvert de leurs poursuites, ils ne consultèrent plus que l'ardeur de leur foi; & par un mouvement que l'Auteur appelle une véritable inspiration du Ciel, ils déclarèrent aux Négres que s'ils n'abandonnoient pas leurs miserables opinions, ils n'obtiendroient jamais de pluie. En effet, ajoûte l'Auteur, depuis plus de dix-sept ans que ce fait est arrivé, on n'a pas vû tomber une goute de pluie dans ce Canton. [Ils dirent que le Religieux avoit maudit l'air. Cependant le *Sova* ou Seigneur Négre prétendit toûjours être revêtu du même pouvoir] (*t*).

Médecins & Chirurgiens d'Angola.

LES Sorciers éxercent aussi la Médecine & la Chirurgie dans le Royaume d'Angola. Leurs remédes sont des Simples; mais ils persuadent au Peuple que leur vertu vient des Mokissos (*v*). Si la force de la maladie l'emporte sur les prestiges, ils prétendent qu'un certain Oiseau de mauvais augure a volé sur la tete du Malade & troublé le cours de l'opération, [ou ils ont recours à quelqu'autre expédient aussi frivole & ridicule] (*x*). Leurs enchantemens se font toûjours pendant la nuit. La premiére loi qu'ils imposent à ceux qui les consultent, est de ne faire appeller aucun Missionaire. Ils protestent que la présence d'un Prêtre Chrétien est capable [non-seulement] d'affoiblir la vertu de leurs remédes [mais encore] de causer la mort aux malades (*y*). Ceux qui meurent entre leurs mains ont toûjours manqué à quelque formalité nécessaire, ou périssent par d'autres causes, qui engagent les parens à faire beaucoup de recherches pour découvrir le meurtrier; car, ici comme à Loango, tout le monde est persuadé qu'on ne meurt jamais d'une mort naturelle (*z*). [Voici une histoire propre à montrer l'imposture de ces Prêtres Négres, & la nécessité où ils sont de consulter les Blancs. Un Enfant ayant langui long-tems dans les douleurs d'une dangereuse maladie; on ne pouvoit pas engager ses parens (*a*) à recourir au Sorcier pour lui faire recouvrer la santé, ils alléguoient pour raison que jamais ils ne s'étoient servis de ces gens-là. Mais vaincus enfin par les instances du reste de la famille, ils se rendirent; Le Magicien arrive, il étend sa main sur l'Enfant (qui étoit entre les bras de sa mére) pour commencer ses enchantements, & au moment même ils expirent l'un & l'autre. Les parens s'accusant eux-mêmes de la mort de leur enfant, & la regardant comme la juste punition de leur

(*t*) Voyage de Merolla, pag. 618. & suiv.

(*v*) Quel odieux déguisement de la vérité puisqu'ils l'attribuent uniquement au pouvoir d'une Etre bon.

(*x*) Ceci ne prouve t-il pas que tout leur prétendu sortilége n'est qu'imposture? & que les Missionaires sont assez stupides pour ne pas s'en appercevoir ou d'assez mauvaise foi pour ne le pas avouer?

(*y*) Ils disent ceci par haine contre les Missionaires, qui viennent leur enlever leur Négoce.

(*z*) *Ibidem.*

(*a*) On ne dit pas s'ils étoient Catholiques-Romains ou Payens.

Digitized by Google

ROYAUME D'ANGOLA.

leur crédulité vinrent ſe confeſſer aux Miſſionaires avant que de le faire enſevelir.

L'AUTEUR rapporte un autre accident du même genre qui arriva dans ce Pays-là pendant qu'il y étoit. Un Sorcier appellé auprès d'un malade, s'y rend & tombe mort au moment qu'il étend ſa main ſur lui. Merolla veut faire regarder ces accidens comme des Jugemens particuliers de Dieu contre ces gens-là.]

Zèle des Miſſionaires contre les Sorciers.

Au reſte il ne paroît pas ſurprenant que les Gangas, les Singhillis ou les Sorciers déteſtent les Miſſionaires (*b*), lorſqu'on apprend des Miſſionaires mêmes qu'ils n'épargnent rien pour extirper cette race impie. Merolla déclare qu'il s'en faiſoit honneur. Il raconte qu'à ſon arrivée dans la Miſſion il trouva, près d'une Ville nommée *Fubi* (*c*), des (*d*) Sorciers qui éxerçoient leurs ſortilèges. Il ne douta point que la Providence ne l'eût conduit elle-même dans ce lieu, parce qu'il eut pour guide un gros Oiſeau blanc dont il ne connoiſſoit pas l'eſpèce, & que la curioſité de l'obſerver de plus près fut le ſeul motif qui le fit entrer dans un bois fort épais. Après y avoir fait quelques pas, il apperçut un amas de terre, de la forme d'un tombeau, avec un grand nombre de calebaſſes au ſommet & aux deux extrémités. Les Négres de ſa ſuite lui ayant expliqué ce ſpectacle, il envoya ordre au Mani voiſin de le venir joindre, & lui demanda raiſon de ce qui ſe paſſoit dans un lieu de ſa dépendance. Ce timide Sova répondit en tremblant, qu'il l'ignoroit. „ Vous vous en informerez donc, lui dit Merolla, & vous ferez promptement arrêter tous vos „ Sorciers. Le Mani s'y engagea. Dès la nuit ſuivante, Merolla revint au même lieu, dans l'eſperance d'y ſurprendre les Miniſtres Infernaux; mais à la première nouvelle du péril qui les menaçoit, ils n'avoient pas manqué de ſe mettre à couvert par la fuite. Alors Merolla [renouvellant ſes menaces au Chef du Canton,] y joignit l'ordre de raſer l'amas de terre dans l'eſpace de dix jours. Le terme ſe paſſa ſans aucune marque d'obéïſſance. Une révolte ſi formelle contre l'autorité de l'Egliſe, obligea les Miſſionaires de citer le Sova devant le Comte de Sogno. L'aſſemblée ſe tint dans leur Couvent. Là, ſous les yeux du Comte, le Sova fut condamné à ſe donner la diſcipline au milieu de l'Egliſe, pendant la célébration des Saints Myſtéres, & menacé par Merolla d'un châtiment beaucoup plus rigoureux (*e*) ſi le bois & l'amas de terre n'étoient pas raſés pour un autre terme.

Conduite de Merolla dans pluſieurs occaſions.

TANDIS que l'Auteur étoit à Bengo, un de ſes Compagnons, nommé *François de Monte-Leone*, s'étant ſaiſi d'un Sorcier, l'envoya au Gouverneur, qui, ſur la conviction de ſon crime, ne fit pas difficulté de le condamner à mort. *Monte-Leone* ſe chargea lui-même de lui inſpirer quelques idées de religion; mais au-lieu de ſe reconnoître coupable, ce malheureux s'obſtinoit à ſe juſtifier. „ Pourquoi ceſſerois-je de me défendre, lui diſoit-il, lorſque je n'ai „ rien à me reprocher? Mon occupation a toûjours été de faire du bien à mes „ pareils, & jamais je ne leur ai fait de mal. Lorſque les Habitans de mon „ Pays ont enſemencé leurs terres & qu'ils ont beſoin de pluie, ſi j'en fais „ tomber des nuées, eſt-ce un crime? Si j'ai converſé avec les Lions, les Ti-

Apologie qu'un Sorcier faiſoit de ſa profeſſion.

„ gres

(*b*) *Angl.* & les Prêtres Catholiques Romains qui ne ceſſent de les perſécuter dans tous les lieux où ils ont quelque pouvoir. R. d. E.

(*c*) *Angl. Tubi* R. d. E.

(*d*) *Angl.* une place où les Sorciers. R. d. E.

(*e*) Voyage de Merolla, pag. 617. & 631.

ROYAUME D'ANGOLA.

„ gres & d'autres bêtes féroces; ſi je leur ai parlé & ſi elles m'ont répondu, „ quel mal y trouvez-vous? Si, dans les occaſions où l'on ne trouve point „ de Canots ſur la Rivière, un pur mouvement de compaſſion m'a fait appel- „ ler des crocodiles pour aider quelqu'un au paſſage, quel crime ai-je donc „ commis? Il continua pendant quelques jours de répondre avec la même fermeté: mais il fit enfin l'aveu que le Miſſionaire deſiroit; & par conſidération pour l'Egliſe, qui étoit ſa Partie (*f*), la Sentence de mort fut changée pour l'Eſclavage. Le même Auteur nous apprend que pendant ſon ſéjour dans le Pays, un Chef [c'eſt-à-dire, un ſouverain Pontife] des Sorciers fut précipité dans la Mer, un autre dans la Rivière, une Mère & ſon fils furent punis de mort, & quantité d'autres par le banniſſement [par ordre des Miſſionaires] (*g*).

Cette rigueur n'eſt exercée que ſous le Gouvernement des Portugais.

[CEPENDANT cette rigueur ne s'exerce que dans les lieux où les Portugais jouiſſent du pouvoir abſolu.] A Sogno, par exemple, [où nous avons déjà vû plus haut les exploits de nos Miſſionaires contre les Sorciers ou Prêtres] les loix ſont beaucoup moins ſévères. Un Sorcier de naiſſance libre n'eſt condamné, pour la première offenſe, qu'à l'exécution de quelque pénitence Eccléſiaſtique. Pour la ſeconde, il paye la valeur d'un Eſclave. Mais la troiſième fois il eſt vendu lui-même pour l'Eſclavage. Si le coupable eſt un Eſclave, il eſt vendu dès la première fois aux Blancs; punition plus cruelle que la mort même, pour les Négres du Pays. Le prix de ces ventes ſe paye en Argent ou en étoffe. L'Argent eſt diſtribué aux pauvres, & l'étoffe ſert à les enſevelir. Les Miſſionaires, dans la crainte qu'on ne les ſoupçonne de de quelque motif d'intérêt, ne ſe mêlent ni des amendes, ni du prix des ventes. C'eſt un Officier du Comte qui eſt chargé de cette partie de l'adminiſtration Eccléſiaſtique (*h*).

Obſervation ſur la ſimplicité de l'Auteur.

[ON n'a pas voulu donner d'autre nom que celui de ſimplicité à quelques traits de ces Relations Eccléſiaſtiques; d'autant plus qu'en ſervant d'excuſe à la conduite des Miſſionaires, cette raiſon ſert auſſi de preuve à leur bonne-foi dans tous les récits qui appartiennent au principal objet de ce Recueil. Suivant cette idée, on ne ſera pas fâché que nous finiſſions cet article par un autre trait de Merolla, qui eſt capable ſeul de confirmer l'opinion qu'on a dû prendre de ſa ſimplicité.]

Exemple qui la prouve encore mieux.

IL raconte qu'après la mort du dernier Roi de Congo, deux Seigneurs du Royaume aſpirèrent à lui ſuccéder, & s'efforcèrent tous deux de mettre dans leurs intérêts le Comte de Sogno, un des plus puiſſans Electeurs. L'un des deux, qui ſe nommoit *Simantamba*, fit préſent au Comte de pluſieurs Eſclaves; mais comme ils avoient été enlevés par des voies violentes, les Miſſionaires de Sogno l'engagèrent à les refuſer. Quelque tems après, le même Simantamba, pour ſe lier plus étroitement avec ce Prince, lui fit demander ſa ſœur en mariage. Non-ſeulement elle lui fut accordée; mais le Comte lui envoya la Couronne de Congo, qui ſe trouvoit alors entre ſes mains, avec un trône de velours & d'autres joyaux d'un grand prix, ſous l'eſcorte d'une troupe de Négres bien armés. Simantamba ſe mit en chemin, ſur cet avis, & fit une marche de pluſieurs journées pour recevoir ſon épouſe. Mais apprenant

(*f*) *Ibid.* pag. 615.
(*g*) *Ibid.* pag. 619.
(*h*) Voyage de Merolla, pag. 616.

ROYAUME D'ANGOLA.

nant qu'il étoit menacé de rencontrer ſon rival, il prit le parti de ſe retrancher dans un bois. Les Négres de Sogno y arrivèrent peu de jours après, & ſe préſentèrent avec un grand bruit de muſique & de danſes. Quelques ſages amis de Simantamba, ſurpris de les voir en ſi grand nombre, lui conſeillèrent de ne pas leur accorder légèrement l'entrée du bois ; mais un excès de confiance lui fit rejetter cet avis. Sa crédulité lui coûta cher. Les gens du Comte ne furent pas plûtôt entrés dans ſa retraite, qu'ils le tuèrent à coups de piſtolet, avec la plus grande partie de ſa ſuite.

CETTE trahiſon excita ſon frère à la vengeance. Ayant raſſemblé des Troupes nombreuſes, il commença par ſe rendre maître du Comté de Kiovankianza, qui appartenoit au Comte de Sogno. Merolla, qui ſe trouvoit alors dans cette Cour, fut témoin des préparatifs du Comte & de ſon départ à la tête d'une groſſe Armée. [Mais, après un ſi beau prélude, qui s'attendroit ici à la concluſion qu'on va lire ?] Le Comte marcha droit à la principale Ville de ſon ennemi. La crainte de ſon approche l'ayant rendue déſerte, ſes Soldats ne penſèrent qu'au pillage, & commencèrent par égorger tous les animaux qu'ils rencontrèrent, pour raſſaſier leur faim. Entre pluſieurs coqs, ils en trouvèrent un d'une grandeur extraordinaire, qui portoit à l'une de ſes jambes un gros anneau de fer. ☞ Les plus ſenſés, dit [le judicieux] Auteur, s'écrièrent que ce coq étoit enchanté par quelque ſortilége & qu'il n'y avoit aucune ſûreté à l'attaquer. Les autres ſe crurent ſupérieurs à cette crainte, tuèrent le coq, & l'ayant mis en piéces, à la manière des Négres, ils le firent bouillir dans un pot. Auſſi-tôt qu'il fut cuit, ils le mirent entr'eux dans un plat & ſe diſpoſèrent à le manger. Mais tandis que, ſuivant leur uſage (*i*), deux Négres de l'aſſemblée béniſſoient le feſtin (*k*), quelle fut leur ſurpriſe, leur admiration & leur frayeur, de voir toutes les parties du coq ſe remuer ſur le plat, ſe rapprocher & s'unir enfin dans leur première forme ! L'animal, reſſuſcité tout-d'un-coup, ſortit du plat, fit quelques pas d'une marche aiſée & ſauta légèrement ſur un mur voiſin, où tous les aſſiſtans lui virent reprendre en un moment ſes plumes. De-là il vôla ſur un arbre peu éloigné, & battant trois fois des aîles, avec un cri fort hideux, il diſparut au même inſtant (*l*).

Remarques de l'Auteur.

ON peut s'imaginer, continue gravement l'Auteur, quelle fut la conſternation de tous les témoins, [qui ſe ſauvant, en répétant mille fois *l'Ave Maria*, ſe contentèrent d'obſerver d'aſſez loin les particularités de cet événement.] ☞ Ils attribuèrent leur conſervation à la fidélité qu'ils avoient eue pour l'uſage de bénir la table, perſuadés que s'ils y euſſent manqué, le Diable les eût (*m*) emporté tous, ou ſeroit entré dans leurs corps pour les tourmenter.

Comment il confirme ſon témoignage.

MEROLLA, [qui raconte cette hiſtoire d'après les témoins, ajoûte qu'] ayant fait le même récit au Père Thomas *de Siſtola* (*n*), ancien Supérieur de la Miſſion de Congo & d'Angola, ce Père lui dit à ſon tour, que deux perſonnes l'avoient aſſûré, dans le Royaume de Congo, que Simantamba (*o*) poſſédoit

(*i*) Ceci pourroit faire conclure qu'ils étoient Chrétiens.

(*k*) Voyage de Merolla, pag. 619. & ſuiv.

☞ (*l*) *Ibidem*. au-lieu de cet *ibidem*, voici ce qu'on lit dans l'Anglois. Si les Miſſionaires croyent de pareilles hiſtoires, ils ſont étrangement ſtupides; s'ils ne les croyent pas, il faut qu'ils ſoient des impoſteurs bien hardis pour les débiter comme vraies. R. d. E.

(*m*) *Angl.* tués. R. d. E.

(*n*) *Angl.* qui ſept ans auparavant avoit été Supérieur de R. d. E.

☞ (*o*) C'étoit peut-être le même dont il a été parlé ci-devant.

ROYAUME D'ANGOLA.

poſſédoit un coq extraordinaire, dont le vol ou les cris lui ſervoient d'augure & de direction pour toutes ſes entrepriſes. L'Auteur n'ôſe décider ſi c'étoit le même coq ; mais il obſerve que malgré l'infaillibilité de cet oracle, Simantamba, [qui n'avoit pas manqué ſans doute de le conſulter pour ſa dernière expédition,] fut trompé groſſièrement, puiſqu'il y perdit la vie (*p*).

(*p*) Voyage de Merolla pag. 619. *& ſuiv.*

§. II.

Introduction & progrès de la Religion Chrétienne (a) dans le Royaume de Congo.

Quelle autorité l'on ſuit ici.

C'EST à Lopez, dans la Relation de Pigafetta, qu'on a l'obligation de ce récit. [Mais ſi l'on a pardonné quelque choſe à la ſimplicité d'un Miſſionaire Capucin, dans l'article précédent, on doit ici conſerver une partie de la même indulgence pour les éxagérations d'un Ecrivain Portugais.]

DOM Jean II. Roi de Portugal, excité par l'éxemple du Prince Henri à la Découverte des Indes Orientales par les voies de la Navigation, fit partir un grand nombre de Vaiſſeaux dans cette glorieuſe vûe. Après avoir découvert les Iſles du Cap-Verd & celle de S. Thomas, les Capitaines qu'il avoit chargés de ſes ordres ſuivirent les Côtes juſqu'à la Rivière de Zaire. Ils y trouvèrent le Commerce avantageux, & les Habitans d'un caractère ſociable (*b*). A leur retour le même Monarque envoya d'autres Vaiſſeaux ſur cette Côte, avec ordre d'y laiſſer quelques Portugais [parmi leſquels ſe trouvoit un Prêtre,] pour apprendre la Langue du Pays. Ils furent reçus favorablement du Mani de Sogno, qui étoit oncle du Roi, & qui faiſoit alors ſa réſidence au Port de Praza dans l'intérieur de la Zaire. Un Prêtre, qu'on leur avoit laiſſé, profita ſi heureuſement de cette conſidération, qu'ayant propoſé au Prince les vérités de l'Evangile, il lui fit abandonner l'Idolatrie. Ce Seigneur donna lui-même avis de ſa converſion à la Cour. Le Roi ſon neveu ſouhaita de voir le Prêtre, & ne marqua pas moins de goût pour les principes du Chriſtianiſme. Il promit de l'embraſſer, & ſon zèle le fit écrire au Roi de Portugal par les premiers Vaiſſeaux, pour lui demander inſtamment des Miſſionaires. Le Prêtre informa auſſi la Cour de Lisbonne du ſuccès que le Ciel avoit accordé à ſes prédications. On lui envoya pluſieurs Religieux capables de ſeconder ſon zèle, avec des croix, des images & des ornemens Eccléſiaſtiques, qui arrivèrent à Praza dans le cours de l'année 1491.

Converſion du Comte de Sogno.

Conſtruction d'un Egliſe Chrétienne.

DÈS le jour ſuivant, on vit triompher le Chriſtianiſme dans le Pays de Sogno, par la conſtruction d'une Egliſe de bois dont le Prince avoit coupé les matériaux de ſa propre main. Les Miſſionaires y élevèrent trois Autels. Le Prince & ſon fils y reçurent le Baptême, le premier ſous le nom d'*Emanuel*, le ſecond ſous celui d'*Antoine*. Cette cérémonie fut accompagnée d'un Sermon, qui diſpoſa le Peuple à ſuivre leur éxemple.

LES

(*a*) *Angl.* Romaine. R. d. E.

(*b*) Ce ſont les Vaiſſeaux de 1488. ſous le commandement de Diego, ou de Jacques Cam, que d'autres nomment Cano. *Voyez ci-deſſus, Vol. I.*

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

LES Prêtres Portugais partirent enſuite pour la Cour de Congo, eſcortés par un grand nombre de Seigneurs, au bruit des Inſtrumens de muſique. Tout le chemin juſqu'à S. Salvador, qui eſt à cent-cinquante milles de Praza, étoit non-ſeulement couvert de Négres, mais fourni de toutes ſortes de vivres & de proviſions, comme ſi le Roi y eût été lui-même attendu avec toute la Cour (*c*). Après trois jours de marche, les Miſſionaires furent ſurpris de rencontrer quantité de Nobles, que le Roi leur envoyoit avec des rafraîchiſſemens, pour faire honneur à leur arrivée. Ils reçurent enſuite les mêmes politeſſes de Ville en Ville. Mais à trois milles de la Capitale, ils virent paroître toute la Cour, qui s'avançoit au-devant d'eux avec beaucoup de pompe. Le Roi les attendoit lui-même à la porte de ſon Palais, ſur un trône fort élevé, & les reçut avec toute la pompe des fêtes les plus ſolemnelles.

Le Portugal envoie des Miſſionaires à Congo.

L'AMBASSADEUR Portugais ayant expliqué ſa commiſſion, le Monarque ſe leva pour exprimer ſa joie. Enſuite, s'étant remis ſur ſon Trône, il laiſſa le tems au Peuple de faire éclater la ſienne par des acclamations, des chants & des fanfares. Toute l'Aſſemblée ſe proſterna trois fois à terre & leva le pied, en témoignage d'approbation. Alors le Roi ſe fit montrer les préſens qu'on lui envoyoit du Portugal, & tous les ornemens Eccléſiaſtiques, dont on lui expliqua l'uſage. Après l'audience, l'Ambaſſadeur fut logé dans un Palais préparé pour le recevoir, & le reſte des Portugais dans les maiſons des principaux Seigneurs. Le lendemain, dans une conférence particulière qu'ils eurent avec le Roi, on réſolut de commencer par bâtir une Egliſe, pour y célébrer plus ſolemnellement la cérémonie de ſon Baptême. Il ordonna qu'on fît les proviſions néceſſaires de bois, de pierre, de chaux, de brique & d'autres matériaux, dont l'uſage devoit être abandonné aux ouvriers Portugais. Mais cette entrepriſe fut interrompue par la révolte des Anzikkis (*d*), Habitans des Iſles de la Zaire, entre l'embouchure (*e*) de cette Rivière & les Cataractes. Ces Peuples ſecouant le joug de Congo, au nombre d'environ trente mille, avoient tué cruellement leur Gouverneur (*f*).

Leur réception à cette Cour.

MANI Sundi, fils aîné du Roi, dans le Gouvernement duquel ces Iſles étoient ſituées, marcha auſſi-tôt contre les rébelles. Mais le mal devint ſi preſſant, que le Roi ſe crut obligé d'y remédier par ſa préſence. Cependant il réſolut de recevoir le Baptême avant ſon départ. Le tems ne permettant point de bâtir une Egliſe de pierre, il en fit élever une de bois, qui fut dédiée à S. Sauveur ou *San Salvador*. Ce fut dans ce premier monument de ſa piété qu'il fut baptiſé avec la Reine ſon épouſe. Il prit le nom de *Dom Jean* (*g*) & la Reine celui d'*Eléonor*; c'eſt-à-dire, les noms du Roi & de la Reine de Portugal.

Le Roi embraſſe le Chriſtianiſme.

SON exemple ayant été ſuivi d'un grand nombre de Seigneurs, il ne perdit pas un moment, après la cérémonie, pour ſe mettre à la tete de ſes troupes. Mais ſa ſeule préſence fit rentrer les rébelles dans la ſoumiſſion. A ſon retour, le

(*c*) Relation de Pigafetta, pag. 118. & ſuiv.

(*d*) Lopez reproche ici à l'Auteur d'une Hiſtoire Latine des Indes, qui avoit été publiée recemment & qui étoit apparemment celle de Maffée, d'avoir donné mal-à-propos à ces Peuples le nom de Mandiquetti au lieu d'Anzikkis ou Andiquetti.

(*e*) *Angl.* les Cataractes & le grand Lac. R. d. E.

(*f*) Relation de Pigafetta, pag. 123.

(*g*) Son premier nom étoit *Joci*.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

le Prince, ſon fils aîné, reçut le Baptême ſous le nom d'*Alfonſe*, qui étoit celui de l'Infant de Portugal; & dans la première chaleur de ſon zèle, il brûla toutes les Idoles de ſa Province.

Obſtacles ou progrès de la Religion.

[DES commencemens ſi favorables ſembloient annoncer la ruine entière de l'Idolâtrie.] Mais le ſecond fils du Roi, nommé Mani *Pango*, & quantité de partiſans qu'il s'étoit fait dans la Nobleſſe, ne marquèrent pas le même penchant pour la nouvelle Religion. D'un autre côté, les femmes des Seigneurs convertis regardant comme une offenſe la ſéparation dont le Chriſtianiſme leur faiſoit un devoir, fortifiérent le parti des mécontens par des cabales ſecrètes. Toutes leurs machines furent dreſſées contre le Prince Dom Alfonſe, [qui faiſoit gloire de paſſer pour le deſtructeur des Idoles.] Les factieux s'imaginérent que la ruine de ce Prince entraîneroit celle de la Religion Chrétienne (*b*). Ils inſinuérent dans l'eſprit du Roi ſon père, que tant de zèle n'étoit que le voile de ſon ambition, & qu'à l'appui des nouveaux dogmes il cherchoit à s'ouvrir une voie pour monter ſur le Trône. Le Roi, trop facile à ſe laiſſer ſurprendre, dépouilla le Prince de ſon Gouvernement. Mais des informations plus fidelles & les inſtances du Mani Sogno l'ayant engagé à pénétrer le fond de cette intrigue, il reconnut l'innocence de ſon fils & le rétablit dans ſes Emplois. Cependant il lui recommanda de modérer les excès de ſon zèle, & de travailler au progrès de la Religion avec plus de ménagement; (*i*) conſeil inutile, dit l'Auteur, parce que l'ardeur d'une Foi vive ne connoît pas de crainte qui ſoit capable de la réfroidir.

Zèle du Prince Alfonſe, fils aîné du Roi.

LES Adverſaires d'Alfonſe prirent occaſion de l'abſence du Comte de Sogno, pour renouveller leurs accuſations; & le Roi, qui commençoit à douter de la vérité d'une Religion qu'il avoit embraſſée avec tant de zèle, redevint aſſez foible pour ouvrir l'oreille à l'impoſture. Il envoya ordre au Prince de venir à la Cour, pour rendre compte des revenus de ſon Gouvernement, dans la vûe, [non-ſeulement] de l'en dépouiller, [mais de ſe ſaiſir même de ſa perſonne.] Dom Alfonſe, informé de l'artifice de ſes ennemis, affecta ſi long-tems des délais, que le Roi, déja fort avancé en âge, rendit le dernier tribut à la nature. La Reine mère, fidelle au Chriſtianiſme, cacha la mort de ſon mari pendant pluſieurs jours, qui lui donnèrent le tems de faire avertir ſon fils [de venir la joindre en diligence. Elle ſe ſervit pour cela des coureurs qui ſont placés à certaines diſtances, comme les Poſtes, pour porter les ordres du Roi par tout le Royaume.] [Sa diligence fut incroyable.] Dans l'eſpace d'un jour & de deux nuits, il fit un voyage de deux cens milles, ſur les épaules de ſes Eſclaves, & ſe préſenta dans la Ville de San Salvador lorſque ſes ennemis le croyoient fort éloigné (*k*).

Il eſt accuſé & triomphe de ſes ennemis.

LA mort du Roi & la ſucceſſion de Dom Alfonſe (*l*) furent publiées au même inſtant. [Une déclaration ſi bruſque ayant forcé les mécontens au ſilence,] le nouveau Roi, accompagné des principaux Seigneurs & des Portugais, rendit tranquillement les devoirs funébres à ſon père, avec les ſolemnités de l'Egliſe Romaine. Mais le Mani Pango (*m*), qui étoit alors employé à ſoumettre

Dom Alfonſe ſuccéde au Trône de Congo.

(*b*) *Angl.* Romaine. R. d. E.

(*i*) *Angl.* mais ſon zèle dit notre Auteur ne lui permit pas de changer de méthode. R. d. E.

(*k*) *Ibid.* pag. 126.

(*l*) Merolla l'appelle Dom Alfonſe, fils de *Javi*, premier Roi Chrétien.

(*m*) Son nom propre étoit *Panſaquitima*, que Faria change en Panſa Aquitima.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

mettre les *Mozumbis* & d'autres rébelles, n'eut pas plûtôt appris la mort du Roi & l'élévation de ſon frére, qu'il abandonna les intérets publics, pour s'occuper des ſiens. Il conclut une tréve avec les Ennemis de l'État; & groſſiſſant ſon Armée juſqu'au nombre de deux cens mille hommes, [car preſque tout le Royaume ſe déclaroit en ſa faveur,] il ſe hâta de marcher vers la Capitale.

Son frère prend les armes contre lui.

ALFONSE l'attendit ſans s'allarmer. Ses forces ne montoient qu'à dix mille hommes, entre leſquels il ne comptoit pas plus de cent Chrétiens Négres, & quelques Portugais que le hazard avoit amenés dans cette conjoncture. Les Peuples, effrayés de ſa ſituation, le preſſérent de chercher quelques voies d'accommodement, & d'abandonner le Chriſtianiſme, pour ſe garantir d'un ſort qui paroiſſoit inévitable. Sa fermeté n'ayant ſervi qu'à les irriter, ils l'abandonnérent honteuſement. Mais à peine étoient-ils ſortis de la Ville, qu'ils rencontrérent le vieux Comte de Sogno, alors âgé d'environ cent ans. Ce brave & fidéle Chrétien leur fit honte de leur déſertion; & jurant d'employer les reſtes de ſa vie à la défenſe de ſon Roi & de ſa Religion, il les ramena aux pieds d'Alfonſe dans la même diſpoſition. Un changement ſi merveilleux fut regardé comme le préſage de la victoire. Le Roi promit au Ciel de travailler conſtamment à la propagation de la foi, & fit dreſſer une grande croix [longue de huit paumes, dans la place du marché vis-à-vis de l'Égliſe appellée de Santa Cruz ou Ste. Croix] en mémoire de cet événement. [Comme une occaſion pareille ne doit pas manquer d'être accompagnée d'un miracle,] Lopez ajoûte que pour augmenter ſa confiance, le Ciel fit luire à ſes yeux une lumiére extraordinaire, qui le fit tomber à genoux avec des larmes de joie & de reconnoiſſance. Tous les ſpectateurs, frappés du même éclat, en demeurérent quelque tems éblouis, & ſe reſſentirent long-tems de cette Divine impreſſion. Enfin, revenant à eux-mêmes, ils apperçurent cinq épées brillantes, qui paroiſſoient comme gravées ſur le Roi; & ce ſpectacle dura plus d'une heure. Il ne ſe trouva perſonne qui fût capable de l'expliquer. Mais le Roi, pénétré des faveurs du Ciel, prit les cinq épées pour ſes armes, & s'en ſervit à (*n*) l'avenir dans toutes ſes Ordonnances.

Courage & fidélité du vieux Comte de Sogno.

Viſion miraculeuſe.

CETTE viſion, dit l'Auteur, anima ſingulièrement le Parti Royal; & la nouvelle qui s'en répandit bien-tôt dans le camp des Ennemis, n'y jetta pas moins de conſternation. Cependant Mani Pango ne perdant rien de ſon audace, envoya déclarer au Roi & à tous ſes Partiſans, que s'ils tardoient à le reconnoître pour leur Souverain, & s'ils ne renonçoient à la nouvelle Religion, il étoit réſolu de les abandonner au fil de l'épée. [Mais loin de paroître effrayé de cette menace,] le Roi lui fit répondre que [ſa confiance étant au ſecours du Ciel,] il redoutoit peu toutes les forces humaines; qu'en qualité de frère, il l'exhortoit à briſer ſes impuiſſantes Idoles, à ſe faire baptiſer, & à reconnoître que la Religion Chrétienne & ſon Royaume lui étant venus de Dieu, l'un & l'autre étoient en ſûreté ſous une ſi puiſſante protection. Enſuite, s'étant fait apporter ſes joiaux & ſes plus précieux ornemens, il les diſtribua de ſa propre main entre les Seigneurs qui avoient embraſſé ſa cauſe (*o*).

Fermeté du Roi Alfonſe.

LA nuit ſuivante, une grande partie de ſes Soldats [cédant à leur frayeur,] paſſerent

(*n*) *Angl.* depuis R. d. E.

(*o*) Relation de Pigafetta, pag. 133 & ſuiv.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

passèrent dans le camp de Mani Pango, & lui firent entendre que le Roi & le reſte de ſon Parti étoient dans une ſituation déſeſpérée. Ils ajoutèrent que chacun penſoit à trouver quelque moyen de fuir, & qu'il n'y en avoit pas d'autre qu'un chemin aſſez étroit qui conduiſoit vers la Rivière, à mille ou douze cens pas de la Ville. L'extrémité de ce chemin, entre la Rivière & la montagne, avoit à droite un petit marais, d'une portée de fuſil de largeur, où la vaſe étoit profonde d'environ deux pieds. Sur la gauche étoient les montagnes; & l'Armée de Mani Pango ſerroit de ſi près la Ville, qu'on ne pouvoit en ſortir ſans traverſer le petit marais. Ce paſſage fut bouché ſur le champ, avec quantité de pieux fort pointus & empoiſonnés, qui étoient ſeuls capables d'arrêter les Troupes Royales, ſuppoſé qu'elles entrepriſſent de fuir pendant la nuit.

Extrémité où il ſe trouve réduit.

Son frère l'attaque dans ſa Capitale.

Mani Pango remit au lendemain l'attaque de la Ville. En effet, dès la pointe du jour il commença un aſſaut furieux du côté du Nord, dans l'endroit où la grande plaine ſe reſſerre dans un défilé fort étroit. Ici, dit l'Hiſtorien, cet audacieux Rebelle fut repouſſé deux fois par un pouvoir inviſible. Les Aſſiégés, qui s'en apperçurent, ſe crurent en droit d'inſulter à la fureur de leurs Ennemis. Ceux-ci répondirent: „ Ce n'eſt pas vous qui nous avez vaincus; „ c'eſt une femme vetue de blanc, dont l'éclat admirable nous a preſqu'aveu„ glés, & un Chevalier monté ſur un *Palefroy*, qui porte une croix rouge ſur „ la poitrine „. Le Roi, qui apprit cette heureuſe nouvelle, ſe hâta [généreuſement] de faire avertir ſon frère, [qu'il s'obſtinoit envain de combattre le Ciel;] que la femme blanche étoit la Ste Vierge, Mère du Sauveur, dont il avoit embraſſé la Religion; que l'autre étoit S. Jacques; & qu'ils étoient deſcendus tous deux du Ciel pour le ſecourir. Mani Pango riant de cet avis, diſpoſa toutes ſes forces à former une double attaque pendant la nuit ſuivante. Il ſe propoſoit de donner l'aſſaut tout-à-la-fois, par le défilé & par le chemin qui conduiſoit au marais. Ayant même obſervé que le chemin étoit demeuré ſans garde, depuis le premier effort qu'il avoit fait au défilé, il ſe réſerva la conduite de cette partie, dans l'eſpérance de pénétrer juſqu'à la Ville. Mais (*p*) le moment de la vengeance étoit marqué par le Ciel. Ses Troupes furent miſes en fuite au défilé; & les Aſſiégés s'étant apperçus du mouvement qu'il faiſoit de l'autre côté pour forcer l'entrée de la montagne, fondirent ſur lui, l'obligèrent de tourner le dos, & le pourſuivirent dans le chemin même par lequel il avoit compté de les ſurprendre. Là, n'ayant point d'autre retraite que le petit marais, il oublia, dans l'ardeur de ſa fuite, les cruels préparatifs qu'il y avoit faits contre ſes Ennemis, ou plûtôt les ténébres ne lui permirent pas de les éviter, & la pointe d'un pieu fit l'office des Armes pour terminer ſa vie (*q*).

Il périt miſérablement.

CET accident rendit la paix au Royaume de Congo. Dom Alfonſe, tranquille ſur le Trône, fit publier un pardon général, qui fut accepté de tous les Rebelles, à l'exception de Mani Bunda, Capitaine Général, ſur qui la honte eut plus de force que le devoir. Cependant la juſtice du Roi ſe laiſſa fléchir en ſa faveur, à condition qu'il employeroit le travail de ſes mains à la conſtruction de l'Egliſe de Ste Croix (*r*).

MEROLLA raconte autrement le ſort du Prince & de ſon Général. Panſaquitima,

(*p*) *Angl.* il ſe trouva loin de compte. R. d. E.
(*q*) Relation de Pigafetta, pag. 140.
(*r*) *Ibid.* pag. 140.

Digitized by Google

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

quitima, dit-il, ou Mani Pango, ſe retira dans les montagnes après la bataille. Il y fut arrêté & chargé de chaînes par quelques Négres Chrétiens, qui l'amenèrent dans cet état au Roi ſon frère. Ce pieux Monarque extrémement affligé de le voir couvert de bleſſures, donna ordre qu'il fût panſé ſoigneuſement, & s'efforça de l'y faire conſentir. Mais la rage & le déſeſpoir lui ayant fait rejetter tous les remédes, il mourut bientôt, ſans avoir voulu changer de Religion (*s*). Son Général, continue le même Auteur, prit des conſeils plus ſalutaires, & ne balança point entre la mort & le Bapteme. Sa ſoûmiſſion lui fit obtenir la liberté; mais on lui impoſa pour pénitence de porter pendant quelque tems de l'eau à l'Egliſe, pour le Baptême des nouveaux Fidelles (*t*).

La mort du Prince autrement racontée.

L'EGLISE de Congo fut commencée le jour de Ste Croix, dont elle prit le nom. A l'éxemple du Roi, qui porta ſur ſes épaules le premier panier de pierre, & de la Reine, qui ſe chargea auſſi d'un panier de ſable, tous les Seigneurs & toutes les Dames de la Cour prêtèrent religieuſement leurs mains au travail. Le peuple ayant marqué le même zéle, on vit bien-tôt arriver l'édifice à ſa perfection; & le nombre de ceux qui ſe préſentoient au Baptême ſe multiplia tellement de jour en jour, qu'il ne ſe trouvoit point aſſez de Prêtres pour cet office.

Progrès du Chriſtianiſme ſous le régne d'Alfonſe.

LE Roi prit la réſolution d'envoyer un Ambaſſadeur en Portugal, & le fit accompagner de pluſieurs perſonnes de diſtinction. Ce Miniſtre, qui ſuivant Merolla ſe nommoit *Roderigo*, & *Zakuten*, ſuivant Dapper (*v*), avoit ordre, non-ſeulement de remercier le Roi de Portugal, & de lui demander des Miſſionaires, mais de laiſſer à Lisbonne une partie des Négres de ſa ſuite, pour y être inſtruits de la Religion & de la Langue du Pays. D'un autre côté, Dom Alfonſe fit publier, ſous peine de mort, dans toute l'étendue de ſes Etats, un ordre à tous ſes Sujets, de porter leurs Idoles & leurs Charmes aux Gouverneurs des Provinces. On raſſembla de toutes parts, avec un empreſſement merveilleux, les animaux, les reptiles, les oiſeaux, les arbres, les plantes, les blocs, les pierres & les figures peintes ou gravées, qui avoient fait juſqu'alors l'objet du culte public. Tous ces déteſtables monumens de l'Idolâtrie furent brûlés dans le lieu où Dom Alfonſe avoit vaincu ſon frère, & chaque Négre y porta ſa charge de bois pour cette éxécution. Dom Alfonſe diſtribua, pour les remplacer, une infinité de crucifix & de ſaintes images, que les Portugais lui avoient apportés. Il donna ordre à tous les Seigneurs de ſon Royaume, de bâtir des Egliſes dans le lieu de leur réſidence, & d'y élever des croix, [leur apprenant qu'il avoit ordonné qu'on lui en apporta quantité de Portugal.] Sa Capitale étant l'objet de ſes propres ſoins, il y fit bâtir trois nouvelles Egliſes, l'une nommée *S. Salvador*, à l'honneur de ſa dernière victoire, & pour ſervir de ſépulture à la maiſon Royale de Congo; [& d'où la Ville a pris ſon nom;] la ſeconde, ſous le titre de *Nôtre-Dame du Secours* [en mémoire du ſecours que la Vierge Marie lui avoit donné contre ſes ennemis;] & la troiſiéme ſous le nom de S. Jacques [en mémoire du miracle que ce Saint avoit

Toutes les Idoles ſont livrées au feu.

(*s*) Faria dit qu'il fut conduit au ſupplice, & reproche cette action à Dom Alfonſe.
(*t*) Merolla, pag. 629.
(*v*) Il y a de l'apparence que Roderigo étoit ſon nom Chrétien.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

avoit opéré en combattant en faveur des Chrétiens & ſe faiſant voir à cheval à leur tête (x)] (y).

Le Portugal envoye de nouveaux Miſſionaires.

ON ne fut pas long-tems ſans voir arriver des Vaiſſeaux du Portugal. Ils apportèrent un grand nombre de (z) Miſſionaires, qui ſe diſperſèrent auſſitôt dans les Provinces. Le Peuple fut inſtruit, & la Religion cultivée avec une ardeur égale de la part des Fidelles & des Miniſtres. On prit ſoin d'élever quelques Négres aux Ordres Eccléſiaſtiques, pour les rendre capables d'inſtruire les Habitans dans leur propre Langue (a).

Mort d'Alfonſe & ſucceſſion de Dom Pedre.

(b) DOM Alfonſe véeut peu; mais aucun Hiſtorien n'a marqué le tems de ſa mort. Il eut pour ſucceſſeur Dom Pedre ſon fils, ſous le règne duquel on vit faire de grands progrès à la Navigation dans toutes ces Mers. L'Iſle de S. Thomas, qui avoit été déſerte juſqu'alors, ou qui n'avoit pour Habitans qu'un petit nombre de Matelots au long du rivage, ſe peupla de Portugais & de quelques autres Nations. Le Roi de Portugal y établit un Evêque, pour l'adminiſtration Eccléſiaſtique de cette Ville & du Royaume de Congo.

Evêque nommé à Congo.

Sa réception.

[DANS la ferveur du zèle pour la Religion naiſſante & du reſpect pour ſes Miniſtres,] un Evêque ne pouvoit manquer d'être reçû avec des tranſports de joie par le Roi de Congo & par ſes Peuples. La route, depuis la Mer juſqu'à la Capitale, fut nettoyée ſoigneuſement & couverte de nattes. Le Peuple y accourut en foule de toutes les parties du Royaume. (c) A l'approche du Prélat, le Roi, accompagné de ſon Clergé & de toute ſa Cour, alla au-devant de lui en proceſſion ſolemnelle. Il le conduiſit à l'Egliſe de Ste Croix, qui fut érigée en Cathédrale, avec un Chapitre de vingt-huit Chanoines, des Chapelains, un Maître de la Chapelle, des Chantres, des orgues, des cloches, & tout ce qui appartient à la célébration du Service Divin. Dans la ſuite, cet Eveque de S. Thomas & de Congo partagea fort également ſes ſoins entre les deux objets de ſa Miſſion. Etant mort enfin dans l'Iſle de S. Thomas, le Roi lui donna pour ſucceſſeur un Négre ſorti du Sang Royal de Congo, qui avoit été élevé à Rome, où il avoit appris la Langue Latine. Mais en revenant à Lisbonne pour remercier le Roi de ſa nomination, il mourut dans le voyage; & le Royaume de Congo demeura pluſieurs années ſans Eveque.

Etabliſſement de la Cathédrale & d'un Chapitre.

Mort de Dom Pedre. Succeſſion de Dom François & de Dom Diego.

DOM Pedre étant mort auſſi ſans avoir laiſſé d'enfans, fut remplacé ſur le Trône par Dom François, ſon frére, qui n'eut pas un plus long régne. Le cinquième Roi, nommé Dom Diego, fut le plus proche héritier de la même Maiſon (d). Il ſe diſtingua par ſon courage, ſa prudence, ſa libéralité, ſon eſprit, & ſur-tout par ſon zèle pour le Chriſtianiſme. En peu d'années, ſes vertus

☞(x) Merolla dans l'endroit cité, dit que ſur le raport de cet événement, St. Jaques avoit toûjours été regardé depuis comme le Patron des Royaumes de Congo, d'Angola, & de quelques Nations voiſins. Mais il ſemble qu'un ſimple rapport ne devroit pas autoriſer à rendre cet hommage, ni aucun autre pareil à un mort.

(y) Pigafetta, pag. 145 & ſuiv.

(z) *Angl.* Moines des Ordres de St. François, S. Dominique & S. Auguſtin, & d'autres Prêtres. R. d. E.

(a) *Ibidem.*

(b) Ici commence la 3e. Section de l'Original, qui a pour titre; troubles cauſés par l'introduction du Papiſme dans le Royaume de Congo. R. d. E.

(c) *Angl.* Comme il approchoit de S. Salvador. R. d. E.

(d) Les Hiſtoriens, c'eſt-à dire, les Voyageurs, paſſent ſi légèrement ſur les circonſtances de ces ſucceſſions, qu'on n'y trouve aucune datte, ni d'autres éclairciſſemens que ceux qu'on recueille ici. R. d. E.

Digitized by Google

vertus Militaires lui firent augmenter ſes Etats par la conquête de tous les Pays voiſins. Il avoit tant d'affection pour les Portugais, qu'il abandonna les parures de ſa Nation pour embraſſer leurs uſages. Sa magnificence éclatoit, non-ſeulement dans ſes habits, mais dans les meubles de ſon Palais. Une belle étoffe ne lui paroiſſoit jamais trop chère: Les choſes rares, diſoit-il, ne devoient ſe trouver qu'entre les mains des Rois. Sa douceur & ſa politeſſe répondoient à cette généreuſe inclination. Dans l'uſage auquel il s'étoit aſſujetti de ne porter qu'une fois ou deux les mêmes habits, il faiſoit préſent de ceux qu'il quittoit aux gens de ſa ſuite. Les tapiſſeries, les draps d'or, les étoffes de ſoie, & les plus riches marchandiſes, commencèrent ſous ſon régne à ſe répandre dans le Royaume.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

Caractère de Dom Diego.

CE fut vers le même tems que l'Iſle de S. Thomas reçut ſon troiſième Evêque. La Cour de Portugal fit choix d'un Portugais, dont la religion & les mœurs étoient éprouvées. Mais il paroît que la ſévérité de ſon caractère devint une ſource de diviſion dans le Clergé. La plûpart des Eccléſiaſtiques, accoûtumés depuis long-tems à l'indépendance, avoient beſoin d'un Supérieur plus traitable pour être ramenés doucement à la ſoûmiſſion. Leurs démelés furent un ſcandale pour les Fidelles. Mais le Roi ſe déclara conſtamment en faveur de l'Eveque, & prit même le parti de faire arrêter quelques Prêtres, qu'il envoya priſonniers en Portugal & dans l'Iſle de S. Thomas. D'autres ſe retirèrent volontairement avec tout ce qu'ils poſſédoient. En un mot, dit l'Auteur, la Religion ſouffrit beaucoup par la mauvaiſe conduite du Clergé.

Démêlés du Clergé.

ELLE ne fut pas moins affoiblie par les troubles qui s'élevèrent dans l'Etat. La mort de Dom Diego fit naître tout-à-la-fois trois Concurrens à la Couronne. Le premier, quoique fils du Roi & deſtiné à la ſucceſſion par le droit de ſa naiſſance, étoit ſi généralement détesté, qu'une mort violente lui ravit auſſi-tôt ſes eſpérances. Les deux autres étoient du Sang Royal; l'un favoriſé de la plus grande partie du Peuple; l'autre ſoûtenu par les Portugais & par un grand nombre de Seigneurs. [Les Chefs des deux factions ayant rejetté toutes ſortes d'accommodement,] ceux de la ſeconde ſe flatèrent d'en impoſer au Peuple par un attentat ſans exemple. Ils maſſacrèrent leur Adverſaire au pied de l'Autel. Mais le Parti oppoſé tua leur Chef avec la même barbarie. Ainſi, tous les héritiers de la même famille ayant péri ſucceſſivement, le Peuple fondit ſur les Portugais (*e*), qu'il accuſa des malheurs publics, & n'épargna que ceux qui purent tromper ſa fureur. Cependant les Prêtres furent reſpectés (*f*), & le maſſacre d'ailleurs ne s'étendit point hors de la Capitale. Dom Henri, oncle du feu Roi, fut choiſi pour lui ſucceder. Bientôt, dans la néceſſité de marcher contre les Anzikkis, il laiſſa pour Régent du Royaume [avec le titre de Roi] un jeune homme nommé Dom Alvaro, fils de ſa femme par un autre Mari. La mort l'ayant enlevé à la fin de cette guerre, & la race des anciens Rois de Congo finiſſant avec lui, Dom Alvaro, alors âgé d'environ vingt-ſix ans, fut élevé ſur le Trône par le conſentement tranquille & unanime de toute la Nation.

Autres troubles, qui nuiſent à la Religion.

Trois Princes maſſacrés.

Maſſacre de pluſieurs Portugais.

LA

(*e*) L'Hiſtorien ne s'explique point ſur le nombre ni ſur la qualité de ceux qui périrent dans cette occaſion. R. d. T.

(*f*) Ils furent plus heureux qu'ils ne méritoient.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

La paix eſt rétablie par le Roi Dom Alvaro.

LA douceur & l'habileté du nouveau Monarque appaiſérent enfin tous les troubles. Il rappella les Portugais diſperſés, [Pretres & Laïques] & les ayant reçus avec beaucoup de careſſes, il les déchargea du blâme de tous les malheurs paſſés. Il écrivit au Roi de Portugal, [pour renouveller l'ancienne alliance de la Religion & du Commerce.] Enſuite, s'adreſſant à l'Evêque de S. Thomas, qui n'avoit ôſé paroître à Congo depuis les premières diviſions, (*g*) il employa heureuſement l'autorité de ce Prélat à rétablir la tranquillité dans le Royaume & le bon ordre dans le Clergé. L'Evêque retourna auſſi-tôt dans l'Iſle de S. Thomas; mais il y trouva la fin d'une vie [ſainte & laborieuſe.] C'étoit la troiſième fois que ces Régions ſe voyoient ſans Evêque. Elles s'en reſſentirent bien-tôt par la décadence de la Religion. Les Habitans retombérent par degrés dans l'Idolâtrie, ſur-tout le Roi, qui avoit donné toute ſa confiance à quelques jeunes gens de ſon âge. Dom Franciſco *Ballamatare*, un de ces imprudens favoris, déclama ouvertement contre la loi qui défend d'avoir plus d'une femme, & cauſa les plus pernicieux effets [dans une Nation qui n'avoit regretté de ſes anciens uſages que les libertés de la Poligamie.] Enfin, Dom François mourut dans un âge peu avancé, & fut enterré ſolemnellement dans l'Egliſe de Ste Croix, quoiqu'il eut renoncé à la Religion Chrétienne. L'Hiſtorien (*b*) raconte que pendant l'obſcurité de la nuit on entendit un bruit horrible; & que le lendemain au matin on s'apperçut avec horreur que le toît avoit été découvert & le corps de ce Prince arraché de ſa tombe.

Ce Prince abandonne le Chriſtianiſme.

Ravage des Jaggas dans le Royaume de Congo.

[ON ne nous apprend pas le nom de ſon ſucceſſeur. Mais] quelque tems après, les Jaggas, qui avoient ruiné par leurs pillages la plûpart des Pays voiſins, entrérent dans le Royaume de Congo par la Province de Batta. L'Armée qu'on fit marcher contr'eux n'ayant pû ſoutenir leur attaque, ils s'avancérent vers la Capitale. Le Roi ſortit à la tête de quelques Troupes [& rencontra l'ennemi au meme endroit où s'étoit donnée quelque tems auparavant la fameuſe Bataille entre le Roi Dom Alfonſe & Mani Pango.] Mais ſe trouvant trop foible pour courir les riſques d'une Bataille, il rentra d'abord dans ſa Ville, d'où la néceſſité le força de paſſer, avec ſa principale Nobleſſe & le Clergé Portugais, dans une Iſle de la Riviére de Zaire [nommée l'Iſle del Cavallo ou du Cheval.] Les Habitans de S. Salvador ſe virent auſſi contraints de chercher une retraite dans les montagnes; & l'Ennemi trouvant la Ville ſans réſiſtance, la réduiſit en cendre [& tua tout ce qui s'y trouvoit encore d'habitans.] Après cette expédition, les Jaggas ſe diviſérent en pluſieurs Armées, qui ſe répandirent dans les Provinces du Royaume, pour y éxercer une cruelle tirannie.

Le Roi ſe retire dans une Iſle.

Triſte état du Royaume.

RIEN n'eſt comparable à la miſére où le Royaume de Congo demeura plongé pendant pluſieurs années. La plus grande partie des Habitans, errans dans des lieux déſerts, pour éviter la fureur des barbares Jaggas, y périrent de faim &

(*g*) Relation de Pigafetta, pag. 151. & ſuiv.

(*b*) *Angl.* Pendant la nuit des malins eſprits découvrirent une partie du toît de l'Egliſe, tirérent le Corps de Don Franciſco de ſa tombe, & l'emportérent. Tout cela ſe fit avec un bruit horrible qui fut entendu dans tous les quartiers de la Ville. Le lendemain matin, s'il en faut croire ce conte, on trouva les portes de l'Egliſe ouvertes, le toît rompu, le ſépulchre vuide; cependant cet événement extraordinaire ne fut point capable de ramener le Roi. R. d. E.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

& de maladie. Ceux qui avoient ſuivi le Roi ne furent pas moins tourmentés par la famine & la peſte. Le prix d'un morceau de viande étoit un Eſclave [du prix de dix écus.] Les (*i*) pères vendoient un de leurs enfans pour ſe procurer ainſi la ſubſiſtance d'un ſeul jour, & retomboient le lendemain dans la néceſſité d'en vendre un autre. Ces malheureuſes victimes étoient achetées par les Portugais (*k*) qui venoient de l'Iſle de S. Thomas avec des Vaiſſeaux chargés de proviſions. Le Négre qui étoit vendu ſe reconnoiſſoit volontiers pour Eſclave, dans la ſeule vûe d'obtenir de quoi ſoulager ſa faim, & confirmoit le témoignage de celui qui le vendoit, dans la même vûe. Lopez aſſûre que dans ce nombre, il ſe trouva des Nobles du premier ordre & des Princes mêmes du Sang Royal (*l*).

Il implore l'aſſiſtance du Roi de Portugal.

LE Roi, qui n'avoit guères moins à ſouffrir du mauvais air de l'Iſle & de la mauvaiſe qualité des alimens, y fut atteint d'une hydropiſie qui lui enfla prodigieuſement les jambes, & qui l'accompagna juſqu'au tombeau. Cet excès d'infortune lui inſpira des ſentimens de Religion. Il ſe détermina, par le conſeil des Portugais, à faire partir un Ambaſſadeur, pour implorer la protection de Dom Sebaſtien, qui étoit monté depuis peu ſur le Trône de Portugal. En effet, ce Prince, [touché des malheurs d'une Nation qui avoit entretenu ſi long-tems une étroite alliance avec ſes prédéceſſeurs,] fit partir immédiatement François de *Govea*, avec un Corps de ſix cens Soldats & quantité de Volontaires. Il donna ordre à Govea de prendre, dans l'Iſle de S. Thomas, des vivres, des munitions & des Vaiſſeaux même, ſi ſes forces ne ſuffiſoient pas pour le ſuccès de ſa commiſſion.

Victoires de François de Govea.

EN arrivant dans la Rivière de Zaire (*m*), Govea joignit à ſa troupe quelques Portugais qui n'avoient point abandonné le Roi de Congo dans ſa diſgrace. Enſuite, ayant raſſemblé tout ce qui reſtoit de Négres armés dans le Pays, il marcha fiérement vers les Jaggas [ſans avoir daigné prendre la moindre information ſur leur nombre.] Il les défit en pluſieurs batailles, moins à la vérité par la valeur des Habitans qu'il avoit pris ſous ſes enſeignes, que par l'effroi même des Ennemis, qui redoutoient beaucoup les armes à feu. Enfin, dans l'eſpace d'un an & demi le Roi de Congo fut rétabli ſur ſon Trône, & les Jaggas preſque détruits juſqu'au dernier. Govea paſſa quatre ans dans le Royaume. Enſuite, laiſſant pour la garde du Roi une partie du ſecours qu'il avoit employé à le rétablir, il partit pour le Portugal, avec des lettres de ce Prince, qui demandoit un ſupplément de Miſſionaires. [On a déja fait remarquer que les Voyageurs ne nous apprennent point ſon nom; mais ils aſſûrent qu'] étant devenu fort bon Chrétien, il donna au Royaume de Congo, par un mariage légitime, une Reine, qu'ils nomment *Donna Catharina*. Elle le fit père de quatre filles. Il avoit eu (*n*) d'une concubine une fille & deux fils, dont l'aîné, nommé Dom Alvaro, fut ſon héritier & ſon ſucceſſeur.

Rétabliſſement du Roi de Congo.

Recherche des Mines d'Or dans le Royaume, & ce qui la rend inutile.

PENDANT que Govea s'étoit arrêté à la Cour de Congo, Dom Sebaſtien Roi de Portugal, informé qu'il ſe trouvoit dans le Royaume pluſieurs Mines d'Or

(*i*) *Angl.* de ſorte que le Père ſe trouvoit obligé de vendre ſon enfant, & le frère ſon frère. R. d. E.

(*k*) Commerce, dit l'Auteur, qui n'avoit guéres moins de barbarie que les ravages des Jaggas. *Dans l'Angl.* c'étoit ſûrement là un Commerce illégitime & barbare. Le Traducteur n'auroit pas dû faire honneur de cette Remarque à l'Auteur, car elle eſt des compilateurs Anglois. R. d. E.

(*l*) Pigafetta, pag. 156. & ſuiv.

(*m*) *Angl.* à l'Iſle du Cheval. R. d. E.

(*n*) *Angl.* Il eut de ſes Concubines. R. d. E.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

d'Or & d'Argent, [& d'autres métaux] y avoit envoyé deux perſonnes habiles, pour les découvrir & les mettre en œuvre. Mais le Roi de Congo, à la ſollicitation de François *Barbuto*, Portugais, ſon Confeſſeur & ſon favori, donna aux deux Artiſtes, de fauſſes lumières, qui rendirent leur entrepriſe inutile. Barbuto avoit perſuadé à ce Prince qu'il ne pouvoit découvrir les Mines ſans mettre ſon Royaume en danger. Il ne prévoyoit pas des conſéquences auſſi facheuſes & beaucoup plus certaines, dont l'effet ne tarda guères à lui déſiller les yeux. Les Marchands Portugais n'eurent pas plûtôt perdu l'eſpérance des Mines d'Or, que négligeant le Pays & n'ayant plus d'intérêt capable de les y arrêter, ils tournèrent leur commerce dans d'autres Régions. Alors, les occaſions manquant pour le paſſage, la Miſſion ſe trouva ſi déſerte & la foi ſi mal cultivée, que dans l'eſpace de peu d'années, le Chriſtianiſme y toucha preſqu'à ſa ruine. Cependant Dom Alvare [II. qui avoit reçu de grands principes de Religion dès ſa naiſſance, fut ſenſible au malheur de ſa Patrie, &] fit entendre ſes plaintes en montant ſur le Trône. Il envoya des Ambaſſadeurs en Portugal. Dom Sebaſtien, jeune encore, fit [à la ſollicitation de Govea] des promeſſes dont il négligea l'exécution. Mais Dom Alvare, incapable de ſe réfroidir, fit partir une ſeconde Ambaſſade, dont le Chef, nommé Dom Sebaſtien Alvare & ſon parent, avoit ordre, non-ſeulement de demander des Miſſionaires, mais encore de racheter pluſieurs Chrétiens Négres, qui avoient été vendus aux Portugais dans les circonſtances qu'on a rapportées. De ces Eſclaves, pluſieurs ſe déterminèrent volontairement à demeurer dans leur condition. D'autres, ſur-tout ceux qui étoient diſtingués par la naiſſance, retournèrent dans leur Patrie, & ne ſervirent pas peu à ſoutenir la Religion chancellante. Mais quoique le Roi Dom Sebaſtien eût promis à l'Ambaſſadeur de lui donner des Miſſionaires, il le laiſſa partir ſans remplir cet engagement.

Effets nuiſibles à la Religion.

Eſclaves Négres rachetés par le Roi de Congo.

Voyage d'un Evêque à Congo.

TROIS ans ſe paſſèrent encore, à la fin deſquels il envoya dans l'Iſle de S. Thomas un Evêque Caſtillan, nommé *Dom Antonio de Gliova*, avec la commiſſion de viſiter l'Egliſe de Congo. Ce Prélat eut malheureuſement quelque démêlé avec le Gouverneur de l'Iſle, & les effets en devinrent funeſtes à la Religion. Il fit voile à Congo; mais le Gouverneur & ſes amis l'ayant repréſenté au Roi comme un Prêtre ambitieux & d'un caractère ſuperbe & opiniâtre, toute la Cour ſe trouva ſi prévenue contre lui, que le Roi fut obligé de lui défendre l'entrée de ſa Capitale, & de le tenir pendant quelques mois dans cet éloignement. Cependant le tems diſſipa ces nuages. Il fut enfin reçu avec beaucoup d'honneur, & conduit même par le Prince héréditaire, qui fut envoyé au-devant de lui. Il employa huit mois aux fonctions de ſon miniſtère; [& laiſſant le Roi & toute la Cour extrémement ſatisfaits de ſa conduite,] il établit à ſon départ deux Religieux & quatre Prêtres pour le gouvernement de l'Egliſe de Congo.

Etat languiſſant de la Religion.

LA mort infortunée de Dom Sebaſtien fit bien-tôt monter Dom Henri ſur le Trône de Portugal. [Cette nouvelle fit eſpérer à la Cour que le zèle de ce nouveau Monarque répondroit à la qualité de Cardinal dont il étoit revêtu.] Dom Alvare ſe hâta de lui écrire, pour lui demander des Théologiens. Mais la mort de Henri prévint ſa réponſe. Philippe de Caſtille ayant ſuccédé à la Couronne de Portugal, communiqua ce changement au Roi de Congo par ſes lettres, [& lui promit tous les ſecours qu'il avoit eſpérés de ſon Prédeceſſeur.]

Dom

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

Dom Alvare fit partir auſſi-tôt Sebaſtien *Da Coſta*, avec la qualité de ſon Ambaſſadeur. Da Coſta, jetté par la tempête ſur la Côte de Portugal, y fit un triſte naufrage. Le fidéle Dom Alvaro n'apprit cette fatale nouvelle que pour dépécher auſſi-tôt Lopez, Auteur de cette Relation, qui par diverſes raiſons, qu'on a déja rapportées, n'eût pas un ſort plus heureux que ſes prédéceſſeurs (*o*).

A qui l'on attribue la converſion de Congo.

LE récit de tous ces événemens eſt fort obſcur & fort imparfait dans les autres Voyageurs. Merolla obſerve, après Maffée, que les premiers Religieux qui s'établirent à Congo étoient trois Dominicains, & que la chaleur du climat en fit périr deux, peu de tems après leur arrivée. Le troiſième, faiſant l'office de Chapelain dans l'Armée de Congo, fut tué par les Jaggas, qui ravageoient alors ce Royaume, ſous la conduite d'un fameux Général nommé *Zimbi*. On lit dans les mêmes Auteurs que ce redoutable Conquérant inſulta aux dépouilles de ce Miſſionaire, en ſe revêtant de ſes habits, & paroiſſant le Calice à la main à la tête de ſes Troupes (*p*).

Bizarre ſort d'un Miſſionaire.

☞ CES premiers Apôtres eurent pour ſucceſſeurs douze Religieux [Obſervantins] de S. François, que Dom Diego [*Cam* ou] *Cano* conduiſit dans ſon troiſième voyage. Quelques Ecrivains attribuent la converſion du Royaume à cette Troupe de Miſſionaires, quoiqu'il ſoit probable que les trois premiers (*q*) avoient jetté les fondemens d'une ſi belle entrepriſe. D'autres aſpirèrent dans la ſuite à la même gloire, juſqu'à l'année 1645, qui eſt célébre dans les annales religieuſes de Congo, par l'arrivée d'un grand nombre de Capucins, avec des lettres du Pape Urbain VIII. Ils étoient partis dès l'année 1640; mais les troubles qui ſuivirent la révolution du Portugal ayant interrompu leur voyage, ils n'entrèrent que cinq ans après dans la Rivière de Zaire, ſous le régne de Dom Garcie II, ſucceſſeur d'Alvare. Leur débarquement ſe fit dans le Comté de Sogno, où ils furent reçus avec des tranſports de joie. Le Comte fit pluſieurs milles au-devant d'eux. Il aſſiſta religieuſement à la Meſſe, qu'ils célébrèrent dans l'Egliſe de Pinda, Ville à l'embouchure de la Rivière. Son zèle lui avoit fait apporter ce qu'il avoit de plus précieux, pour en parer l'Autel & l'Egliſe (*r*).

Etat de cette Miſſion en 1645.

☞ DAPPER obſerve qu'en [1604 & encore en] 1647, quatorze Miſſionaires Capucins, envoyés par le Pape, à la prière d'Alvare II, débarquèrent dans le Comté de Sogno, d'où ils ſe répandirent dans le Royaume de Congo, [laiſſant ſeulement quelques-uns d'entr'eux à Soguo] pour inſtruire le Peuple & travailler à la propagation de la foi (*s*).

Etat de la Religion à Sogno.

(*t*) SOGNO, comme on l'a déja remarqué pluſieurs fois, eſt la première Province de Congo qui reçut les lumiéres (*v*) du Chriſtianiſme. On apprend par les Relations des Miſſionaires que c'eſt auſſi celle où les ſemences de la Foi produiſirent les plus abondantes moiſſons; ſoit parce qu'elle eut des Miniſtres en

(*o*) Voyez ci-deſſus le Journal de Lopez, publié par Pigafetta, au Tome IV.

(*p*) Voyage de Merolla, pag. 608. *Au lieu de cette note, on lit celle-ci dans l'Anglois.* Il eſt étonnant qu'on ne nous diſe pas que cette action attira ſur ſa tête quelque jugement éclatant du Ciel. R. d. E.

(*q*) *Angl.* ne purent guères y faire de progrès vû le peu de tems qu'ils y demeurèrent. R. d. E.

(*r*) *Ibid.* pag. 609. & ſuiv.

(*s*) Afrique d'Ogilby pag. 545.

(*t*) Ici commence la 4e Section de l'Anglois, elle a pour titre Miſſions de Sogno & de Loango; ſouffrances des Miſſionaires. R. d. E.

(*v*) *Angl.* de la Foi Romaine. R. d. E.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

en plus grand nombre, ſoit par les encouragemens qu'ils tirèrent de ſes Comtes, qui ſe diſtinguèrent toûjours par leur zèle & leur attachement pour la Religion. Cependant le témoignage de Merolla ne leur eſt pas ſi favorable, qu'il ne les aceuſa d'avoir quelquefois traité les Miſſionaires avec beaucoup de hauteur & de mépris. [Ils les ont quelques fois traités avec beaucoup de ſévérité, ou plûtôt ils n'ont fait que punir leur inſolence, & leurs intrigues.] ☞

Mécontentemens du Comte.

Les Portugais ayant entrepris la conquête de Sogno en 1680, cette expédition, quoiqu'infructueuſe, irrita ſi vivement le Comte, qu'il réſolut de ſe défaire des Capucins, par la ſeule raiſon qu'ils étoient venus de Portugal & qu'ils appartenoient à cette Couronne (x). Il employa l'occaſion de quelques Marchands du Pays-bas qui retournoient dans leur Patrie, pour écrire au Nonce de Bruxelles & lui demander d'autres Miſſionaires. Le Nonce lui envoya deux Cordeliers, accompagnés d'un Frère Lai, mais qui avoient ordre d'obéir aux Capucins comme à leurs Supérieurs, s'il s'en trouvoit encore dans la Miſſion. Ces trois Religieux furent reçus du Comte avec des careſſes extraordinaires, & conduits au Couvent des Capucins. Il étoit queſtion d'en chaſſer deux anciens poſſeſſeurs, [dont l'autorité n'avoit fait qu'augmenter par les ordres du Nonce.] ☞ Après avoir cherché inutilement des prétextes, le Comte eut recours au traitement le plus barbare qu'on puiſſe s'imaginer. Il ordonna qu'ils fuſſent traînés hors de ſes Terres pendant l'eſpace de deux milles, (y) & cet ordre fut éxécuté avec la dernière rigueur; c'eſt-à-dire, que les Capucins, liés de leurs propres cordons, & le viſage contre terre, furent tirés par les pieds au travers des ſables du Pays, [expoſés de plus pendant tout ce tems aux reproches, aux inſultes & aux calomnies les plus ſanglantes de la part des Officiers du Comte.] ☞ Ils ſouffrirent ce ſupplice avec conſtance; mais l'un des deux en mourut bien-tôt; & l'autre, qui ſe nommoit Thomas de Siſtola, ne ſe rétablit qu'après de longues douleurs.

Traitement cruel qu'il fait aux Miſſionaires.

Leurs avantures après avoir été chaſſés.

Ils furent laiſſés ſur les confins des terres du Comte, dans une petite Iſle déſerte de la Rivière de Zaire. Le ſecours du Ciel y fut leur ſoûtien pendant deux ou trois jours. Siſtola, qui étoit le moins bleſſé, prit quelques oiſeaux pour leur ſubſiſtance. Mais ils furent délivrés heureuſement par quelques Pêcheurs Idolâtres, qui les conduiſirent à *Bomangoy*, Ville Capitale du Royaume d'Angoy. Là, un Négre Infidéle les reçut avec beaucoup d'humanité, leur donna fort bien à ſouper, & les logea dans une maiſon où il laiſſa trois femmes du Pays pour les ſervir. Mais les deux Miſſionaires prenant peu de confiance aux Habitans, renvoyèrent les femmes après leur ſouper; & Thomas ayant chargé ſon Compagnon ſur ſes épaules, ſe mit en marche avec ce fardeau pour s'éloigner de la Ville. Il ne fit pas beaucoup de chemin ſans être forcé de s'arrêter. Il plaça ſon Compagnon ſous un grand arbre, où ils paſſèrent

☞ (x) Ceci paroît une miſérable défaite, car pourquoi conſidéroit-il les Capucins comme appartenans à la Couronne de Portugal, plûtôt que des Religieux d'un autre Ordre. Le Comte trouva ſans doute qu'ils encourageoient les Portugais à cette injuſte entrepriſe; Car ils croient, ou du moins ils prétendent que les plus odieuſes actions, comme les perſécutions, les rébellions, les uſurpations, quand on les fait pour avancer les intérêts de leur Egliſe, ſont ſanctifiées par ce motif.

☞ (y) Ceci n'eſt croyable qu'en ſuppoſant que le Comte eut de fortes & juſtes raiſons d'uſer d'une pareille rigueur. Sans cela, ſur-tout ſi les Miſſionaires ſont autant reſpectés dans ces Contrées, que le prétend l'Autour, le Comte ne ſe ſeroit-il pas contenté de les bannir?

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

rent le reſte de la nuit. Mais à la pointe du jour, n'étant pas plus capables d'avaneer, & craignant d'être découverts, ils s'efforcèrent de monter ſur l'arbre, dont le feuillage étoit propre à les eacher. Leur hôte, ſurpris de ne pas les retrouver le matin, jugea qu'ils ne pouvoient être fort éloignés, & marcha auſſi-tôt ſur leurs traces.

IL arriva près de l'arbre, où il n'avoit pas douté qu'ils ne fuſſent à ſe repoſer. Mais dans l'étonnement de ne les pas appercevoir, il s'imagina qu'ils pouvoient avoir été enlevés par quelques Eſprits, & parlant à lui-même (z): „ Si c'eſt le Diable, dit-il, qui a pris la peine de les emporter, il a voulu „ ſans doute me priver de la récompenſe que je pouvois eſpérer de mes ſer„ vices. Ce diſcours fit rire les Miſſionaires. Ils prirent meilleure opinion que jamais de cet honnête Négre, & mettant la tête hors de l'arbre, ils lui dirent avec confiance: „ Nous ſommes ici, mon cher ami. Ne doutez pas de „ notre reconnoiſſance. Nous n'étions ſortis de votre maiſon que pour nous „ rafraîchir un peu aux rayons du Soleil levant. „ Le Négre, charmé de les revoir, leur offrit deux hamaeks, dans leſquels il ſe firent conduire au Port de Kapinda, qui eſt à deux journées de Bomangoy.

La Miſſion de Sogno eſt abandonnée.

D'UN autre côté, un des trois Cordeliers qui étoient demeurés en poſſeſſion du Couvent de Sogno, quitta eette Miſſion pour paſſer dans celle d'Angola. Un autre, effrayé ſans doute de la barbarie du Comte, lui repréſenta qu'il ſe croyoit obligé de ehercher ſes malheureux frères, pour leur rendre les ſerviees de la charité; & partant ſous ee prétexte, il ſe garda bien de retourner à Sogno. [Car s'étant rendu à Kapinda, il trouva beaueoup plus prudent de s'y embarquer pour Loanda, avec le Religieux Thomas de Siſtola.] Le Frère-Lay, feignant de vouloir ehercher les autres, s'échapa auſſi & ne reparut jamais dans les terres du Comte. Enfin le Couvent ſe trouva ſans autre Habitant qu'un autre Frère-Lay, nommé *Leonard*, que le Comte enferma ſous la clef, dans la crainte qu'il ne ſuivît l'éxemple de tous les autres (a).

Révolte des Habitans contre le Comte.

Ils le noyent pour venger les Capucins.

CE que l'Auteur ajoûte doit paroître encore plus étrange. Le Peuple, dit-il, furieux de ſe voir abandonné de tous ſes Miſſionaires, ſe ſouleva eontre le Comte, le chargea de fers, & l'ayant relegué dans une Iſle de la Rivière de Zaire, ſe choiſit un nouveau Souverain. Enſuite ayant appris que ce malheureux Prinee ne vivoit pas tranquillement dans ſon éxil, & qu'il ſollicitoit même le ſecours des Nations voiſines pour ſe rétablir, il ſe ſaiſit eneore une fois de ſa perſonne, lui mit au eol une pierre fort peſante, & le précipita dans la Zaire avee eette imprécation: „ Va, monſtre inhumain, va finir tes „ jours dans la même Riviére que tu as fait traverſer à des Prêtres innoeens. „ Ainſi mourut, dit Merolla, le Perſéeuteur (b) des Capucins (c).

Rétabliſſement de la Miſſion.

QUELQUE-TEMS après, le Père *Joſeph Maria* fut envoyé de Loanda à Sogno, pour reconnoître l'état de la miſſion & s'aſſûrer de la diſpoſition des Habitans. En arrivant au Cap-Padron, à l'embouchure de la Zaire, il fit avertir le nouveau Comte de ſes intentions. [mais le penchant du Peuple étoit ſi déclaré pour les Miſſionaires, qu'il étoit inutile de conſulter le Souverain.] Une foule de Négres s'empreſſa de courir au-devant du Père Joſeph. Les uns lui

(z) Voyage de Merolla, pag. 622. & ſuiv.
(a) *Ibidem.*
(b) *Angl.* de ces pauvres & innocents Religieux. R. d. E
(c) *Ibidem.* R. d. T. *Au lieu de cette citation, les Auteurs Anglois s'expriment ainſi;* Puiſſent ainſi périr tous les Perſécuteurs, mais il ne nous paroit pas que l'infortuné Comte le fut. R. d. E.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

lui racontèrent comment ils avoient traité l'Ennemi des Capucins. [D'autres lui répondirent des diſpoſitions du nouveau Comte.] Tous jurèrent de défendre la Religion & ſes Miniſtres juſqu'à la dernière goute de leur ſang. Ce ſerment fut confirmé dans la ſuite au pied des Autels. On preſſa beaucoup le Père Joſeph de s'établir dans le Couvent. Mais il feignit d'abord que ſa commiſſion ſe bornoit à prendre avec lui le Frère Léonard & les Ornemens Eccléſiaſtiques pour retourner à Loanda. Enfin, paroiſſant ſe rendre aux inſtances du Peuple & aux deſirs du Comte, non-ſeulement il conſentit à demeurer, mais il engagea le Père Siſtola, qui étoit guéri de ſes bleſſures, à reprendre ſon emploi dans la Miſſion. Depuis cet heureux jour, les Capucins ont toûjours été reſpectés du Comte & de ſes Sujets (*d*).

Diſtribution des Egliſes dans le Comté de Sogno.

CETTE Contrée demanderoit un grand nombre de Miſſionaires pour répondre à ſon étendue. Elle en avoit anciennement ſix. Mais dans ces derniers tems ils étoient réduits à deux. L'Auteur & ſon Compagnon baptiſoient dans un ſeul jour juſqu'à cinq cens perſonnes. Il leur venoit, de quatre ou cinq journées de diſtance, des mères avec leurs enfans dans les bras, pour demander le Baptême ou la Confeſſion. La néceſſité de pourvoir aux beſoins d'un ſi grand nombre de Chrétiens abandonnés, a porté le Comte & les Miſſionaires à faire bâtir une Egliſe, [au moins] dans chaque Ville [ou lieu un peu conſidérable.] Du tems de l'Auteur, on en comptoit déja dix-huit. Chacun de ces Etabliſſemens eſt pourvû d'un Négre, qui a reçu ſon éducation dans le Couvent des Capucins, & qui fait réciter le Roſaire, de deux jours l'un, à l'aſſemblée des Fidéles. Le Samedi, il fait une Inſtruction publique; & les jours de Fête, au-lieu de Meſſe, il fait chanter quelques Priéres de l'Egliſe. Le premier Dimanche du mois eſt célébré par une Proceſſion ſolemnelle [du Roſaire] (*e*).

Maîtres d'écoles.

DAPPER donne au Comté de Sogno un grand nombre de Maîtres d'école, qui enſeignent aux Négres, non-ſeulement les principes de la Religion, mais à lire, à écrire, & qui en font d'excellens écoliers. Mais il ajoûte qu'au-milieu même du Chriſtianiſme, qui eſt la Religion dominante du Pays, il ſe trouve encore un grand nombre d'Idolâtres; & qu'entre ceux qui prennent la qualité de Chrétiens, pluſieurs n'en éxercent les devoirs qu'à la vûe des Blancs, & dans les occaſions dont ils eſpérent quelque profit (*f*).

SUIVANT Merolla, chaque Ville de Sogno porte la marque du Chriſtianiſme, par une Croix que les Habitans ont plantée dans quelque lieu conſacré à cet uſage. Ceux qui n'ont pas rempli le préecpte de la Communion Paſchale ou qui meurent ſans confeſſion, ne laiſſent pas que d'être enterrés dans ce cimetière public; mais les Miſſionaires ne prennent point de part à leur ſépulture. Au contraire, ceux qui ont reçu les Sacremens de l'Egliſe ſont enſévelis avec les cérémonies Eccléſiaſtiques. On les aſſiſte dans le cours de leurs maladies. On leur fournit même des remédes, [comme des confections de Tamarin, des Julcps rafraîchiſſants & cordiaux.] Le Couvent des Capucins n'eſt jamais ſans quelques Eſclaves expérimentés dans la Médecine & la Chirurgie. Leurs ſecours s'accordent gratuitement, pour ôter aux Négres la penſée de recourir à leurs Sorciers.

Secours accordés aux Chrétiens Négres.

(*d*) Voyage de Merolla, pag. 623.
(*e*) *Ibidem.*
(*f*) Dapper, dans Ogilby, pag. 545.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

Sorciers. On a bâti, près du Couvent, un Hôpital pour les Vieillards, [les Orphelins,] les eſtropiés & les aveugles. Toutes ces charités, dit l'Auteur, n'ont pas peu ſervi au progrès de la Religion (*g*).

Reſpect d'un Comte pour la Religion.

LE Comte qui régnoit à Sogno du tems de Merolla, étoit un Prince extrémement affectionné à la Religion. Pendant la Meſſe, on lui préſentoit, à l'Evangile, un flambeau allumé, qu'il faiſoit ſoûtenir par un de ſes Pages juſqu'après la communion du Prêtre. [Après la lecture de l'Evangile, on lui préſentoit un Miſſel, qu'il baiſoit.] Les jours de Fête, on l'encenſoit deux fois. A la fin de la Meſſe, il s'approchoit de l'Autel, pour recevoir l'impoſition des mains & la bénédiction du Prêtre. Lorſque le Célébrant quittoit l'Autel, il ſe retiroit à l'écart pour finir ſes prières. Enſuite il rejoignoit les Miſſionaires, qui le conduiſoient juſqu'à la porte de l'Egliſe. Auſſi-tôt qu'il étoit ſorti, il ſe mettoit à genoux dans l'aſſemblée du Peuple; & tous les aſſiſtans lui renouvelloient le ſerment de fidélité en ſe frappant la joue, ſuivant l'uſage du Pays. Il leur marquoit, d'un ſigne de main, la ſatisfaction qu'il reſſentoit de leur zéle; & les ſaluant avec bonté, il ſe retiroit dans ſon Palais. Le Capitaine Général, les Gouverneurs & les Manis, avoient leurs places marquées dans l'Egliſe, pour éviter toutes les occaſions de querelles. On accordoit aux (*h*) femmes de qualité des tapis, pour ſe mettre à genoux; mais l'honneur du couſſin étoit réſervé pour la Comteſſe (*i*).

Viſite des Miſſionaires dans les Villes.

LORSQU'UN Miſſionaire viſite les Egliſes du Pays, le Gouverneur ou le Mani de la Ville prend le tems de la nuit, où l'on ſuppoſe que tous les Habitans ſont retirés, pour faire publier dans toutes les rues qu'il eſt arrivé un Prêtre, & que tout le monde doit lui expoſer ſes beſoins ſpirituels. Si le Mani paroît négliger ce devoir, les Miſſionaires lui font ôter ſon Emploi (*k*). Comme la ruine de l'Idolâtrie n'a pas guéri les Négres d'un certain penchant pour leurs anciennes pratiques, ſur-tout à l'égard des mariages & des enchantemens, les Miſſionaires, [qui ont à ce qu'il paroît, une grande autorité dans le Comté de Sogno,] ont fait publier quelques Ordonnances, dont ils maintiennent ſoigneuſement l'éxécution. I. Tous les Manis ou les Gouverneurs qui ne ſont point engagés dans un mariage légitime, ſont privés de leurs Offices. [Pour faire d'autant mieux obſerver cet article, ils gagnèrent les principaux Courtiſans & leur perſuadèrent de renoncer à la coutume de n'épouſer une femme qu'après s'être aſſûré de ſa fécondité.] II. Toutes (*l*) les femmes enceintes

Ordonnances qu'ils font obſerver rigoureuſement.

(*g*) Voyage de Merolla, pag. 675. [Ce détail & le ſuivant ne ſont pas inutiles pour la connoiſſance des mœurs.]

(*h*) *Angl.* hommes. R. d. E.

(*i*) Merolla, pag. 632.

(*k*) Le même, pag. 630.

(*l*) Tous les articles ſuivants ſont traduits avec tant d'inéxactitude, qu'on diroit que le Traducteur a eu honte d'expoſer fidellement au grand jour les Obſervances Superſtitieuſes que les Miſſionaires de l'Egliſe Romaine impoſent à leurs Néophytes; nous rétabliſſons donc les articles tels que l'Anglois les préſente. II. Toute femme enceinte portera des reliques conſacrées, au-lieu des (1) Amulettes des Sorciers & toutes les mères feront les langes dont elles enveloppent leurs enfans, de feuilles de Palmier conſacrées le jour des Rameaux, & de plus employeront comme d'excellents préſervatifs, les Reliques dont les Miſſionaires ſe ſervent au tems du Baptême.

III. Tous les Parens doivent à certains tems offrir leurs Enfans à Dieu, dans l'Egliſe devant quelque Image de J: C: & toutes les mères conduiſant leurs premiers nés à l'Egliſe, obſerveront la cérémonie appellée, *l'entrée dans le*

(1) *l'Angl.* dit *mats* nattes ou joncs. R. d. E.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

tes doivent porter quelques reliques conſacrées par la Religion, & ne pas uſer d'autres préſervatifs à la naiſſance de leur enfant (*m*). III. Tous les parens doivent préſenter leurs enfans à l'Egliſe, dans l'eſpace d'un certain tems après leur naiſſance, & s'engager pour eux à quelque pratique particulière de piété, telle que de réciter le Roſaire une ou deux fois le jour, de jeûner les Samedis, ou de s'abſtenir de viande les Mercredis (*n*), &c. IV. Le vol, ou le dommage cauſé aux biens d'autrui, doit être puni par le fouet. V. Au-lieu des préſervatifs magiques pour la garde des champs & des moiſſons, on doit employer des branches de Palmier conſacrées & planter des croix par intervalles (*o*). [Cette police, ajoûte, l'Auteur, n'a rien de rigoureux dans l'exercice; mais la rigueur des Miſſionaires eſt extrême à la faire éxécuter.]

Origine du Chriſtianiſme à Loango.

LA Foi (*p*) Chrétienne, dans le Royaume de Loango, doit ſon origine au zéle d'un Capucin, qui ſe nommoit *Bernardino Ungaro*. Ce Miſſionaire étant arrivé à Sogno, après avoir parcouru quantité de Régions barbares, eut l'occaſion de traiter dans ſon Couvent un Voyageur Portugais, qui chercha dans la ſuite à lui marquer ſa reconnoiſſance, par l'eloge qu'il fit de ſon caractére à la Cour de Loango. Le Roi prit une ſi haute idée de ſon mérite, qu'il envoya ſes deux fils à Sogno pour recevoir ſes inſtructions. Ces deux jeunes Princes, [auxquels le Miſſionaire ne manqua pas d'inſpirer les principes de la Foi, confirmérent ſon éloge à leur retour, &] firent naître au Roi leur pére une forte envie de l'attirer dans ſes Etats. Il en écrivit au Gouverneur Portugais d'Angola, qui obtint du Supérieur de la Miſſion, l'ordre qu'on lui demandoit pour Ungaro. Dans un eſpace fort court, le Miſſionaire inſtruiſit le Roi & la Reine, il les baptiſa & leur donna la bénédiction du mariage. Enſuite il baptiſa le fils aîné du Roi, & trois cens perſonnes de la Cour, à l'exemple de la famille Royale. Dans l'eſpace d'un an il donna le baptême à douze mille ames.

Loango retombe dans l'Idolâtrie.

[MAIS ſa mort ruina bien-tôt de ſi belles eſpérances.] Le Frère Léonard, qu'il avoit appellé dans ſa maladie & qui n'arriva que pour le voir expirer, fut envoyé par le Roi au Supérieur Général de la Miſſion, pour lui demander un Prêtre du même Ordre. Dans ſon abſence, un Prince du ſang Royal, ſoûtenu par quelques Chrétiens apoſtats, enleva au Roi ſa vie & ſa couronne. Cet Uſurpateur mourut preſqu'auſſi-tôt; & ſon Succeſſeur entreprit, avec le ſecours d'un autre Capucin, de continuer l'ouvrage d'Ungaro. Mais faute d'un plus grand nombre d'Ouvriers, le Royaume retomba inſenſiblement dans l'Idolâtrie. Merolla raconte pluſieurs entrepriſes qui ſe renouvellérent de ſon tems,

le Saint-Lieu; & ſi l'enfant étoit malade, elles feront quelque voeu. IV. Les parens ordonneront à leurs Enfans de s'aſtreindre à quelques dévotions particulières, comme de répéter un certain nombre de fois par jour le Roſaire ou le Chapelet, à l'honneur de la Vierge: de jeûner le Samedi; de ne point manger de viande le Mercredi; & autres pareilles en uſage parmi les Chrétiens.

(*m*) La plûpart de ces loix ſont le contrepied des uſages Payens qu'on a rapportés dans un article précédent. R. d. T. *voici celle de l'Anglois*, vous le voyez, on ne fait que ſubſtituer enchantement à enchantement, c'eſt toûjours même impoſture. R. d. E.

(*n*) Les obſervances auxquelles s'aſtreignent les Négres Idolâtres ſont abſolument de même nature.

(*o*) Voyage de Merolla, pag. 627. R. d. T. au-lieu de cette citation, on lit dans l'Anglois. ce n'eſt encore ici qu'un préſervatif magique ſubſtitué à un autre, tant il y a de conformité entre le Papiſme & le Paganiſme. R. d. E.

(*p*) *Angl* La Religion Romaine fut pour la premiére fois préchée à Loango en 1663 par un Capucin. R. d. E.

tems, avec auſſi peu de ſuccès; quoique les eſpérances, dit-il, fuſſent mieux fondées que jamais, depuis que le Roi avoit interdit le Commerce de ſes Etats aux Hérétiques, pour avoir vendu des armes à feu dans quelques-unes de ſes Provinces (q). ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

A l'égard du Royaume d'Angoy, l'Auteur n'apprit point qu'on y eût jamais vû de Roi Chrétien. Ce Pays, dit-il, a toûjours été habité par une Nation livrée aux Sortiléges & fort ennemie des Négres de Sogno & de Kakongo. Pendant qu'il attendoit à Loanda l'occaſion de s'embarquer pour l'Europe, il fut informé par une Lettre des Miſſionaires de Sogno, que le Comte avoit fait la conquête d'Angoy; & qu'ayant déſarmé tous les Habitans, il avoit promis au Ciel de ne ſouffrir dans ce Royaume aucun Officier public qui (r) n'eût embraſſé le Chriſtianiſme. [Notre Capucin croit que le principal motif qui portoit le Roi de Kakongo à rechercher l'alliance du Comte de Sogno, étoit le beſoin qu'il en avoit pour contenir les peuples d'Angoy dans le devoir (s).] Angoy n'a jamais eu de Roi Chrétien.

TOUS les Miſſionaires relèvent beaucoup les peines auxquelles ils ſont continuellement expoſés dans les Régions barbares. Mais il n'y en a point qui faſſe éclater ſes plaintes avec autant d'affectation que Merolla. Rien n'approche, dit-il, des fatigues & des ſouffrances qui ſont inévitables pour les Miniſtres de l'Evangile, ſoit qu'on veuille conſidérer la longueur des voyages, la privation des néceſſités de la vie, l'inſuportable excès de la chaleur, ſur-tout pour des Religieux auſſi épaiſſement vêtus que les Capucins, les changemens de climat, les rochers & les précipices qu'il faut traverſer, [la néceſſité où l'on ſe trouve ſouvent de coucher ſur la dure à la belle étoile,] les perſécutions des Sorciers, & ſouvent celles des mauvais Chrétiens; enfin les ſaignées fréquentes, qui affoibliſſent les meilleures conſtitutions, & dont on ne peut ſe diſpenſer néanmoins, quand on veut ſe garantir de diverſes maladies dont on eſt ſans ceſſe menacé (t). Malgré la juſtice & la vérité qu'on doit ſuppoſer dans ce récit, il ne paroît pas ſurprenant que les Miſſionaires ayent quelque choſe à ſouffrir de la perſécution des Sorciers, lorſque de leur propre aveu, ils n'épargnent rien pour extirper cette race impie, & qu'ils employent même le fer & le feu. L'ardeur de leur zèle les expoſe quelquefois auſſi à divers effets du reſſentiment des Idolâtres. Entre pluſieurs éxemples dont Merolla fait honneur à ſon Ordre, on ne s'arrête ici qu'au plus héroïque. Les Négres du Royaume d'*Overri* ou d'*Auverry* (v) célébrent tous les ans un ſacrifice ſolemnel à l'honneur de leurs Ancêtres, & n'immoloient pas anciennement moins de trois cens hommes; mais dans l'occaſion qui fait le ſujet de ce récit, ils ne deſtinoient à la mort que cinq victimes, choiſies entre les Nobles de la Nation. Le Père François *da Romano*, Supérieur de la Miſſion, & le Père Philippe *da Figuar* ayant réſolu de troubler cette abominable fête, ſe firent conduire, par un Négre de leurs amis, juſqu'au troiſième enclos de la Ville. Ils apperçurent d'abord une multitude d'Habitans, qui commençoient leurs chants & leurs danſes au ſon des Inſtrumens de muſique. Mais dans le deſſein d'obſerver mieux toutes les circonſtances de leurs cérémonies, ils choiſirent un lieu qu'ils

Peines & ſouffrances des Miſſionaires.

A quoi leur zèle les expoſe.

Avanture de deux Capucins.

(q) L'Auteur entend ici les Hollandois & les Anglois, dans l'Anglois cette Remarque eſt placée dans le texte. R. d. E.

(r) *Angl.* qui ne fut Catholique Romain. R. d. E.

(s) Merolla, pag. 65 r.

(t) Le même, pag. 68 r.

(v) On en a vû la deſcription.

ROYAUME DE CONGO ET D'ANGOLA.

qu'ils crurent propre à leur ſervir de retraite, & qui étoit malheureuſement celui dans lequel on conſervoit les couteaux dont les Prêtres ou les Sorciers devoient faire uſage pour le ſacrifice. Les deux Capucins furent bien-tôt découverts par ces cruels Bourreaux, & chaſſés avec de furieuſes menaces. Mais loin de s'effrayer, ils percèrent hardiment la foule, & s'étant approchés du Roi, ils lui reprochèrent ſa déteſtable barbarie. Pluſieurs Courtiſans, qui entendirent ce langage, ſe jettèrent auſſi-tôt ſur eux, les accablèrent de coups, les traînèrent hors du cercle; & recommandant que les rangs fuſſent mieux fermés, pour achever leur funeſte boucherie, il fut impoſſible aux Miſſionaires d'en arreter l'exécution.

Ils ſont chaſſés de leur Miſſion.

QUELQUES jours après, on leur déclara que le Roi les chaſſoit de ſon Royaume. Mais ne s'étant point hâtés d'obéir à cet ordre, ils ſe virent environnés d'une troupe de Négres, qui paroiſſoient en vouloir à leur vie. Cependant quelques Nobles ſe préſentèrent heureuſement pour les ſauver des mains de ces furieux, ſous prétexte que le Roi demandoit à les voir. Ils furent conduits au Palais, où pour toute audience, ils ne reçurent que des coups & des injures, avec un ordre abſolu de quitter le Pays. Mais lorſqu'ils ſe diſpoſoient à partir, ils furent jettés dans une horrible priſon, où ils paſſèrent trois mois dans les mêmes ſouffrances. Après cette ennuyeuſe épreuve, ils furent vendus à titre d'Eſclaves aux Marchands Hollandois, qui eurent aſſez d'humanité pour les débarquer dans l'Iſle du Prince & leur rendre la liberté.

Avis qu'ils en donnent à Rome & réponſe qu'ils reçoivent.

Ils écrivirent de cette Iſle à la Congrégation *de Propaganda Fide*, pour l'informer des diſgraces qu'ils avoient eſſuyées. Elle leur répondit que l'Egliſe avoit aſſez de Martirs; & que le Royaume d'Overry n'ayant que deux Miſſionaires, elle leur conſeilloit, dans l'exercice de leurs fonctions, de conſulter moins leur zèle que leur prudence; [réponſe qui ne reſſemble pas mal à une réprimande] (x).

Comment ils ſont traités par les Portugais.

MAIS les outrages des Négres ne ſont pas comparables aux dédommagemens que les Miſſionaires en reçoivent à Loanda, par les careſſes des Portugais (y). Au-lieu d'y être obligés à *la Quête* (z), ſuivant les termes de l'Auteur, ils voyent apporter au Couvent une grande abondance de proviſions, que ceux qui ne veulent point être refuſés ont des meſures à prendre pour arriver les premiers. Ces bons Chrétiens ne bornant point leur généroſité aux Miſſionaires de Loanda, entretiennent pluſieurs autres Miſſions dans diverſes Contrées: charité ſi néceſſaire, dit l'Auteur, qu'elles ne ſe ſoutiendroient pas ſans ce ſecours.

Préférence des Capucins Italiens.

IL fait remarquer que les Capucins d'Italie ont toûjours obtenu dans ces Miſſions une ſorte de préférence ſur tous les autres Ordres, de la part même des Gouverneurs Portugais. Dom Jean de Sylva, qui commandoit alors à Loanda, étoit ſi dévoué aux (a) Capucins Italiens, qu'il n'avoit jamais refuſé une de leurs demandes. Quelques Prêtres de ſon Pays lui reprochant un jour cette prédilection, il leur répondit: „ Je n'ouvre & ne lis jamais les placets des „ Capucins

(x) Voyage de Merolla, pag. 113.
(y) Le même, *ibid.* pag. 676.
(z) Selon la coutume des Ordres Mendiants, en Europe.
(a) *Angl.* il ajoûte que Dom Jean ayant refuſé une grace à un Prêtre de ſa nation, celui-ci lui dit inſolemment, à peine liſez vous les placets des Capucins qui ſont étrangers, vous les comblez de faveurs, & à nous qui ſommes vos Compatriotes, vous nous refuſez tout ce que nous vous demandons. R. d. E.

Digitized by Google

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

„ Capucins pour examiner leurs demandes, parce que je ſuis sûr qu'ils ne me „ demanderont jamais rien qu'il ne me convienne d'accorder. Si c'eſt en „ faveur d'autrui qu'ils me ſollicitent, je ne ſuis pas moins perſuadé qu'ils „ n'ont pas d'autres motifs que la charité Chrétienne, & qu'ils ne connoiſſent „ point ceux de l'intérêt. [Les Prêtres Romains commandent aux Laïques de ne pas publier les fautes des Miniſtres de la Religion, mais les Religieux des divers Ordres, loin de ſuivre cette prudente leçon, ſont toûjours prets à faire connoître l'hypocriſie, & la fourberie, des Communautés différentes de la leur, Merolla ne diſſimule, n'excuſe pas même toûjours celles de ſon Ordre. Il nous dit par éxemple que le Chef d'une Miſſion établie dans ces Contrées, quelque tems avant celui qu'il écrivoit, négligeant de donner de bons éxemples, avoit rendu la Miſſion infructueuſe. Peu de Négres ſe convertirent, ceux qui receurent le Batéme, firent peu d'attention à ce qu'on leur enſeignoit; alléguant pour excuſe qu'on ne devoit pas éxiger d'eux qu'ils obſervaſſent la Loi de Dieu avec plus d'éxactitude & de régularité que les Blancs. Il ajoûte que les deux derniers Religieux qui ſervoient cette Miſſion dans ce tems-là, furent les Victimes & les Martyrs de leur douceur. Car aimant mieux avertir que corriger, exhorter que réprimer un certain homme de conſidération qui menoit une vie ſcandaleuſe, ils moururent de poiſon dans l'eſpace de huit jours. Mais eſt-il ſûr, que s'ils s'y fuſſent pris avec plus de rigueur, ils n'euſſent pas été expédiés plûtôt?]

Effet bizarre du zéle & de la charité d'un Capucin.

(*b*) SYLVA, continue le même Auteur, fut confirmé dans cette favorable prévention par un événement fort étrange. Deux criminels ayant été condamnés au gibet, un Capucin, nommé François de Lycodia, par le mouvement d'un zéle héroïque, déclara au Gouverneur que s'il vouloit faire grace à l'un des deux coupables, il ſouffriroit volontiers la mort à ſa place. Le Gouverneur y conſentit. Il ajoûta même que s'il ſe trouvoit quelque ame généreuſe qui voulût rendre le même ſervice au ſecond, il ne feroit pas difficulté de lui accorder la même faveur [quoique très coupables l'un & l'autre.] Mais un éxemple de cette nature n'étoit pas fait pour etre imité. Le Pére Lycodia fut conduit au lieu du ſupplice. Cependant, [avant que l'Exécuteur l'eût touché,] Dom Sylva lui fit ôter la corde [qu'il s'étoit miſe lui-même au cou,] & lui rendit la liberté avec de grands éloges. [Le Religieux ne s'attendoit point à cette grace.] Le criminel n'en fut pas moins déchargé; & l'Auteur ajoûte que ſi le Pére *Leonard da Nardo*, compagnon de Lycodia, eût été pouſſé du meme zéle, il auroit également ſauvé la vie au ſecond coupable (*c*). Ce Pére Lycodia, qui (*d*) finit ſes jours enſuite dans la Miſſion, avoit des talens extraordinaires pour l'éducation des enfans. Il en avoit raſſemblé une troupe nombreuſe, qui étoient vétus de l'habit de ſon Ordre; & ſa méthode étoit de leur faire répeter le ſoir ce qu'il leur avoit enſeigné pendant le jour. Merolla rend témoignage que de ſon tems il avoit ſoixante Ecoliers en habit de Capucin (*e*).

CHAPITRE

(*b*) *Angl.* Nous finirons l'article de la Miſſion de Congo par une étrange hiſtoire, que Merolla raconte d'un Moine dechauſſé, nommé François de Lycodia. R. d. E.

(*c*) Voyage de Merolla, pag 760. *l'Angl. ajoûte* quoique l'auteur ſemble condamner *da Nardo* il ne dit point ce qu'il eût fait, s'il ſe fût trouvé dans les mêmes circonſtances. R. d. E.

(*d*) *Angl.* mourut à Loanda un peu avant que Merolla y arrivât. R. d. E.

(*e*) *Ibid.* Si l'on ne pouvoit ſe diſpenſer de donner un article des Miſſions, tous ces détails ne paroîtront pas moins néceſſaires pour en faire connoître le bien & le mal. R. d. T.

CHAPITRE VIII.

Hiſtoire Naturelle de Congo, d'Angola & de Benguela.

§. I.

Air, Foſſiles, Racines & Grains.

HISTOIRE NATURELLE.

L'AIR de Congo, ſuivant Lopez, eſt plus tempéré qu'on ne peut ſe l'imaginer. L'hiver y reſſemble à l'automne de Rome. On n'y eſt jamais obligé d'augmenter l'épaiſſeur des habits, ni de s'approcher du feu. Il n'y a point de différence, pour le froid, entre le ſommet des montagnes & les plaines. On voit même des hivers où la chaleur eſt plus vive qu'en été. L'Auteur aſſûre qu'elle eſt quelquefois exceſſive à deux heures après-midi. Il en attribue la cauſe aux pluies continuelles.

Hyver, Eté & pluies.

LA différence des jours & des nuits n'eſt que d'un quart-d'heure pendant toute l'année.

L'HIVER commence ici au mois de Mars, lorſque le ſoleil entre dans les Signes du Nord; & l'été au mois de Septembre, lorſque le ſoleil paſſe dans les Signes du Sud. Il ne tombe jamais de pluie pendant l'été; mais elle dure [preſque] ſans interruption pendant les mois d'Avril, Mai, Juin, Juillet & Août, qui compoſent l'hiver. Les beaux jours du moins ſont fort rares. On eſt ſurpris de la force des pluies & de la groſſeur des goutes. Lorſque les terres ſont bien abreuvées, toutes les Rivières s'enflent & répandent leurs eaux dans les Pays voiſins. Les premières pluies commencent ordinairement le quinze, & quelquefois plus tard. De-là vient que les nouvelles eaux du Nil, qui ſont attendues avec tant d'impatience en Egypte, arrivent plus tôt ou plus tard.

Vents réguliers d'hyver.

DANS toutes ces Contrées les vents d'hiver ſouflent du Nord à l'Oueſt, & du Nord au Nord-Eſt. Ils ont été nommés par les Portugais, *Vents généraux*; ce ſont les mêmes que (*a*) les Romains nommoient *Eteſiens*, & qui ſouflent en été dans l'Italie. Ils pouſſent avec beaucoup de force les nuées vers les grandes montagnes, où ſe raſſemblant & ſe trouvant preſſées, elles ſe condenſent beaucoup. A l'approche de la pluie, elles paroiſſent comme perchées au ſommet de ces montagnes; & de-là viennent, ſuivant l'Auteur, les inondations du Nil, du Sénégal & des autres Rivières, qui ſe déchargent dans les Mers Orientales & Occidentales.

Vents réguliers d'Eté.

PENDANT l'été du Pays, qui eſt l'hiver de Rome, les vents ſouflent du Sud au Sud-Eſt. En nettoyant les parties Méridionales du Ciel, ils pouſſent la pluie vers les Régions du Nord. Leur effet le plus ſalutaire eſt de répandre de la fraîcheur dans toutes ces Contrees, ſans quoi il ſeroit impoſſible d'y réſiſter à des chaleurs ſi exceſſives, que pendant la nuit même on eſt contraint de

(*a*) *Angl.* Ceſar nommoit. R. d. E.

HISTOIRE NATURELLE.

de ſuſpendre au-deſſus de ſoi deux couvertures pour ſe garantir de l'embraſement de l'air.

Nége.

LES Voyageurs remarquent auſſi qu'il ne tombe jamais de nége à Congo & dans les Pays voiſins, & qu'on n'en apperçoit point au ſommet des plus hautes montagnes; excepté vers le Cap de Bonne-Eſpérance, & ſur quelques autres monts que les Portugais ont nommés *Sierra nevada* ou *Monts de nége*. Mais on ne vante point cette propriété du Pays comme un avantage; car un peu de nége ou de glace paroîtroit à Congo plus précieux que l'Or. Qu'on ſe croiroit heureux, s'écrie Lopez, (*b*) d'y pouvoir quelquefois rafraîchir les liqueurs!

Mines & métaux.

ON trouve dans le Royaume de Congo des Mines de divers métaux, ſans en excepter l'Or & l'Argent. Dapper paroît perſuadé, ſur différens témoignages, qu'il y a quelques Mines d'Or aux environs de la Capitale (*c*). Mais cette opinion a peu de vraiſemblance. Les Portugais ont demeuré ſi long-tems dans le Pays, & leur goût pour ce métal eſt ſi connu (*d*), qu'elles n'auroient point échappé à leurs recherches. Mais Carli prétend qu'il ſe trouve des Mines d'Or près d'une Mine de fer (*e*) dans la Province de Bamba, & que les Habitans ont ceſſé d'y travailler à l'arrivée des Portugais, pour ſe garantir de la guerre & de la perte de leur liberté (*f*). Lopez explique, par la même raiſon, le refus qu'ils ont toûjours fait de les découvrir aux Etrangers. Il aſſûre auſſi qu'Angola eſt non-ſeulement fort riche en Mines d'Argent & d'excellent cuivre, mais qu'il n'y a point de Pays dans l'Univers qui produiſe une ſi grande abondance de toutes ſortes de métaux (*g*).

Excellent cuivre.

IL eſt certain, ſuivant Dapper, que le cuivre eſt fort commun dans le Royaume de Congo, ſur-tout dans la Province de Pemba, près de la Ville du même nom. La teinture de jaune eſt ſi forte dans les (*h*) terres, que les Artiſtes l'ont priſe pour de l'Or. Sogno n'en n'eſt pas moins rempli; & ſon cuivre étant encore meilleur que celui de Pemba, on en fabrique à Loanda les bracelets & les anneaux [couleur de pourpre] que les Portugais tranſportent à Kallabar, à Kiodelkey (*i*) & dans d'autres lieux. Linſchoten aſſûre que Bamba produit des Mines d'Argent & de quelques autres métaux. Il place à Sunda, du côté de l'Eſt, des Mines de criſtal & de fer. Les dernières, dit-il, ſont les plus eſtimées des Négres (*k*), parce qu'ils font de ce métal, des couteaux, des épées & d'autres armes.

Belles pierres de pluſieurs eſpèces.

LES montagnes de Congo portent en pluſieurs endroits différentes ſortes de très-belles pierres, dont on pourroit faire des colomnes, des chapiteaux & des baſes d'une telle grandeur, que, ſi l'on en croit Lopez, on y couperoit facilement une Egliſe entière d'une ſeule piéce, & de la même pierre que l'obéliſque Romain de la *Porta del Popolo*. On y trouve des monts entiers de porphire, de jaſpe & de marbre de différentes couleurs, qui portent à Rome le nom de marbres de Numidie, d'Afrique & d'Ethiopie. On en voit quelques piliers dans la Chapelle du Pape Grégoire. Les mêmes montagnes ont une

(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 13. & ſuiv.
(*c*) Dapper dans Ogilby, pag. 532.
(*d*) Dapper dans Ogilby, pag. 532.
(*e*) On en a parlé ci-deſſus.
(*f*) Voyage de Carli, pag. 572.
(*g*) Relation de Pigafetta, pag. 55.
(*h*) *Angl.* dans ce méta. R. d. E.
(*i*) *Angl. Rio del Rey.* R. d. E.
(*k*) Dapper, *ubi ſup.*

HISTOIRE NATURELLE.

une pierre marquetée, dans laquelle il ſe trouve de fort belles yacinthes; c'eſt-à-dire, que les raies ou les veines qui ſont diſtribuées par tout le corps, peuvent en etre tirées comme les pepins d'une grenade, & tombent alors en petites piéces du plus parfait yacinthe. Mais on feroit, de la maſſe entiére, des colomnes d'une beauté merveilleuſe.

ENFIN, les montagnes de Congo renferment d'autres eſpéces de pierres rares, qui paroiſſent impreignées de cuivre & d'autres métaux. Elles prennent le plus beau poli du monde, & ſont d'un uſage admirable pour la ſculpture & la gravure (*l*).

Agriculture & moiſſons du Pays.

CE grand Royaume produit chaque année deux moiſſons régulières. On commence à ſemer au mois de Janvier, pour recueillir au mois d'Avril. L'hiver arrive enſuite, mais il reſſemble au printems ou à l'automne d'Italie. La chaleur recommence au mois de Septembre, & rend les terres propres à recevoir de nouvelles ſemences, qui offrent une moiſſon abondante au mois de Decembre (*m*). Merolla dit qu'on ſeme au mois de Mars dans le Comté de Sogno, & qu'avec la faveur des pluies on moiſſonne au mois de Juin.

LE même Auteur obſerve que dans la culture des terres, les Habitans n'employent ni la charrue, ni la béche. Auſſi-tôt que les nuées annoncent la moindre pluie, les femmes diſpoſent le terrain, en arrachant d'abord les herbes & les racines, qu'elles ramaſſent en tas, pour les brûler dans le meme lieu. Enſuite, à la premiére pluie, elles remuent la terre avec une eſpéce de truelle fort légére, nommée (*n*) *Lzegu* ou *Elzeju*, qui eſt ſoutenue par un manche d'un pied de long. A meſure qu'elles ouvrent le ſillon d'une main, elles y répandent, de l'autre, leurs ſemences, qu'elles portent dans un ſac à leur côté. Pendant cet éxercice, elles ſont obligées, dit l'Auteur, de porter leurs enfans ſur leur dos, pour les garantir d'une multitude d'inſectes qui ſortent de la terre & qui ſeroient capables de les dévorer. [C'eſt ce qu'elles font auſſi, lorſqu'elles portent quelque fardeau.] Elles ſe ſervent d'une eſpéce de hamack, qu'elles ont autour des épaules, où l'enfant eſt comme aſſis, en avançant ſes petites jambes, qui embraſſent la ceinture de ſa mère (*o*).

Diviſion du produit des terres.

LA terre, ſuivant l'expreſſion de Carli, eſt noire & féconde, comme les femmes qui la cultivent. Lorſque le tems de la moiſſon eſt arrivé, elles font différens tas de chaque eſpéce de grains. On commence par donner au Makolonte ce qui eſt néceſſaire pour ſa ſubſiſtance. Enſuite on met à part ce qu'on deſtine pour enſemencer les terres dans la ſaiſon ſuivante; & le reſte ſe diviſe entre les Habitans, ſuivant le nombre qui ſe trouve dans chaque cabane. L'herbe eſt toûjours verte dans ce Pays. Qu'on la brûle, ſans l'arracher, elle repouſſe auſſi-tôt (*p*). Le Duché de Batta & les Territoires voiſins ſont ſi gras & ſi fertiles qu'ils produiſent toutes ſortes de proviſions. Celui de Pemba, ſur-tout du côté de S. Salvador, eſt favoriſé d'un air frais & ſerain, qui enrichit les pâturages & qui donne aux arbres un éclat admirable (*q*).

Diverſes ſortes de grains.

LES grains ſont ici de pluſieurs eſpéces. Celui qui ſe nomme *Lugo* (*r*), reſſemble au grain de moutarde; mais il eſt un peu plus gros (*s*). On le broye

(*l*) Pigafetta, *ubi ſup.* pag. 116.
(*m*) *ubi ſup.* pag. 568.
(*n*) *Angl. Lezegu*, ou *Elzegu*. R. d. E.
(*o*) Voyage de Merolla, pag. 633.
(*p*) Voyage de Carli, pag. 570. & 572.
(*q*) Dapper, dans Ogilby, pag. 529.
(*r*) *Angl.* Luko. R. d. E.
(*s*) Dapper dit qu'il eſt ſemblable au Seigle, mais plus petit.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE.

broye dans des moulins à bras. Sa farine eſt fort blanche, & fait un pain de ſi bon goût, qu'on ne le croit point inférieur au froment. Ce grain, qui eſt venu nouvellement des bords du Nil, vers l'endroit où il forme ſon ſecond Lac, eſt aujourd'hui d'une extrême abondance à Congo. On y voit auſſi une ſorte de millet blanc, nommé *Mazza* ou *Cora de Congo*, que d'autres nomment encore *Mazza Manputo* ou bled Portugais. Le maiz (*t*) n'y eſt pas moins commun; mais il ne ſert qu'à la nourriture des porcs. Les Habitans n'eſtiment pas beaucoup plus le riz (*u*). Il eſt en ſi grande abondance, qu'il n'a pas même de valeur établie (*x*).

Pluſieurs eſpèces de légumes.

LA plûpart des légumes du Pays ſont inconnus en Europe, à l'exception du bled d'Inde & d'une ſorte de [petites] feves, nommée *Nkaſche* (*y*). Dapper, qui les nomme *Enkoſſa*, leur donne la couleur des châtaignes, & les repréſente comme une excellente nourriture. Cependant l'excès, dit-il, en eſt dangereux & cauſe des tranchées douloureuſes (*z*).

L'OUVANDA, eſpèce de grain qui reſſemble au riz, croît ſur un arbuſte, & multiplie tous les ſix mois ſans culture. Il ſe conſerve deux ou trois ans. Le *Nkanza* reſſemble beaucoup à la féve d'Inde. Il eſt d'une blancheur extrême. Comme il vient du Brésil, les Portugais lui ont conſervé le nom de féves Brésiliennes.

LE *Kangula* eſt une autre ſorte de légume, fort recherché des Négres, mais peu eſtimé des Européens.

Maſſa-Mambala.

LE *Maſſa-Mambala* pouſſe des tiges de la hauteur du (*a*) bled d'Inde, & ne lui reſſemble pas mal par la blancheur & la forme de ſes épis. Sa farine eſt blanche & moins nuiſible à l'eſtomac que pluſieurs autres grains du Pays. La ſemence de l'herbe nommée *Maſſango* reſſemble beaucoup à celle du chanvre (*b*). Battel lui donne le nom de bled dans le Royaume de Loango.

Azeli.

L'*Azeli* eſt une Plante qui croît de la hauteur d'une pique, & dont l'épi reſſemble à celui du millet. Elle donne la colique à ceux qui en mangent pour la première fois. L'*Eluvo* ſe conſerve pluſieurs années. Son épi eſt triangulaire, & ſon grain ſemblable au millet, mais rouge & d'un uſage fort ſain.

Mandols ou Mandoles.

ENTRE pluſieurs autres légumes, les Négres eſtiment les mandols, qui croiſſent trois ou quatre enſemble, comme les veſées, mais ſous terre & de la groſſeur d'une olive ordinaire. On en tire un lait, qui reſſemble à celui d'une eſpèce d'amandes que les Italiens nomment *Mandoles*, & l'Auteur eſt perſuadé qu'elles en tirent leur nom.

Muſcades ſauvages.

L'*Inkunbe*, autre ſorte de légume de terre, de la forme d'une balle de mouſquet, eſt très-ſaine & de fort bon goût. Merolla prétend avoir trouvé parmi ces balles, de véritables muſcades, qui étoient peut-être tombées des arbres, mais dont l'uſage n'eſt pas connu des

(*t*) Dapper dit qu'il eſt ſemblable au riz, mais plus petit (*r*).

(*u*) Merolla dit que les Habitans le nomment *Mampunni*, & qu'il reſſemble au bled-d'inde.

(*x*) Pigafetta, pag. 110.

(*y*) Dapper, dans Ogilby, pag.

(*z*) Voyage de Merolla, pag. 633.

(*a*) *Angl.* Bled d'Italie. R. d. E.

(*b*) Voyez ci-deſſus l'article de Loango.

(*c*) *Angl. Mandois.* R. d. E.

(*r*) Au lieu de cette remarque, on trouve dans l'Anglois celle qui ſuit. Merolla dit que le *Mampunni*, ou Maiz reſſemble beaucoup au Bled d'Inde. R. d E.

HISTOIRE NATURELLE.

des Négres. Ils en ont de ſauvages, qu'ils appellent *Nieubanzampunis* (*d*).

Maniock.

DAPPER raconte, que dans le Royaume d'Angola le pain ſe fait de la racine de maniock [réduite en farine.] Les Habitans la nomment *Mandioka*. Elle eſt fort commune aux environs de Loanda, par la double raiſon que le Terroir lui eſt propre & que la vente en eſt conſiderable. On en diſtingue pluſieurs ſortes, qui ſe reſſemblent de loin, quoique la racine, la qualité & la couleur même en ſoient différentes.

Deſcription de cette Plante.

Les feuilles de la Plante ſont d'un verd foncé, comme celles du Chêne, avec quantité de veines & de petites pointes. La tige s'élève de dix ou douze pieds & ſe diviſe en pluſieurs branches. Mais elle eſt auſſi foible que le Saule. Ses fleurs ſont fort petites, & ſa ſemence aſſez ſemblable à celle du *Palma-Chriſti*, ſans aucune propriété connue.

Maniére de la cultiver dans le Royaume d'Angola.

La méthode des Négres pour la cultiver, ne demande pas beaucoup d'art. Après avoir préparé la terre, en la remuant [en la broiant bien menu,] & la diviſant en monticules, ils y enfoncent, à ſept ou huit pouces de profondeur, de petits rejettons de la longueur d'un pied, & d'un pouce de groſſeur, deux ou trois ſur chaque monticule; de ſorte qu'ils ne s'élévent pas de plus de quatre ou cinq pouces au-deſſus de la terre. Ils y prennent racine preſqu'auſſi-tôt, & dans l'eſpace de neuf ou dix mois ils deviennent hauts de douze pieds, avec un tronc de la groſſeur de la cuiſſe, qui ſe charge d'un grand nombre de branches. Enſuite, pour faire groſſir la racine, on nettoie fort ſoigneuſement la terre aux environs; & lorſqu'on croit la Plante à ſa maturité, on coupe [à fleur de terre] le tronc, qui n'eſt propre qu'au feu, en réſervant les petites branches pour la Plantation ſuivante.

Farine qu'on en tire.

On déterre alors la racine, & l'ayant dépouillée de ſon écorce, on la réduit en farine, dans un moulin qui reſſemble à la rouë d'un fourgon. [Cette roue large d'un empan, eſt couverte de cuivre, & hériſſée de pointes aigues, en guiſe de rape. Au deſſous eſt placée une huche pour recevoir la farine.] Cette opération employe pluſieurs Eſclaves, les uns pour jetter la racine dans le moulin & veiller au mouvement de la roue; d'autres pour tirer la farine, & d'autres pour la faire ſécher ſur le feu, dans des chaudrons ou des poëlles de cuivre. On bâtit, pour ce travail, des appentis (*e*) longs de cent pieds & larges de trente ou quarante, avec dix fourneaux de chaque côté, & trois moulins mobiles, qui peuvent ſe tranſporter ſuivant le beſoin. Chacun a la liberté de cultiver autant de maniok & d'en faire autant de farine qu'il le juge à propos. Un appenti de vingt fourneaux demande ordinairement cinquante ou ſoixante Eſclaves. Un *Alquer* de farine, ou deux *Arobes* (*f*), ſe vend quelquefois à Loanda juſqu'à deux cens cinquante ou trois cens reys (*g*).

Uſage qu'on en fait à Sogno.

LES Habitans du Comté de Sogno n'employent point la racine de maniock à faire du pain. Après l'avoir briſée en petites parties, de la groſſeur du ris, ils la mangent crue, ou trempée dans l'eau chaude. Merolla nous apprend même que les Portugais font plus d'uſage du maniock que les Négres, ſoit parce qu'ils apportent plus d'art à le planter, ſoit parce qu'ils en font des proviſions qui durent pluſieurs années. Le *Gnamn*, ou le pain de racines bouillies, eſt fort différent du pain de maniock.

LES

(*d*) Voyage de Merolla, pag. 633.

(*e*) Tous ces Bâtimens ſont à quelque diſtance de Loanda, vers la rivière; car les environs de la Ville ne produiſent rien. *Voyez ci-deſſus.* R. d. E.

(*f*) Un arobe ſait trente livres.

(*g*) Dapper, dans Ogilby, pag. 556. & ſuiv.

HISTOIRE NATURELLE.

LES racines de *Bataras*, bien grillées, approchent beaucoup du goût de la châtaigne (*b*).

Bataras.

LA culture des jardins ne demande point ici plus de peine que celle des champs. On y voit des navets, des carotes, des patates, des raves, des choux, mais moins pommés qu'en Europe; du pourpier, des épinards, de la ſauge, de la lavande, du thin, de la marjolaine, de la coriandre, & quantité d'autres Plantes aromatiques, ſans compter pluſieurs eſpèces qui ſont inconnues en Europe. Les fruits communs ſont les ananas, les anones, les bananes, les aroſſes, les courges, les melons, les concombres, &c. Entre les Plantes qui s'élèvent peu, la plus eſtimée eſt l'ananas. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'aloës, & ſon fruit à la pomme de pin, dont il n'eſt différent que par la couleur. Elle eſt jaune; & dans ſa maturité, toute ſa ſubſtance ſe mange ſans exception. Le ſommet de ce fruit eſt couronné d'une touffe de feuilles, qui ſe replantent & qui produiſent un nouveau fruit. L'ananas bien mûr a quelque choſe de plus délicieux que le melon; mais s'il eſt coupé verd il flétrit & ſéche auſſi-tôt (*i*).

Culture des jardins.

Diverſes ſortes de fruits.

Ananas de Congo.

L'ANONES, auquel les Portugais ont donné ce nom, ſuivant Dapper, de celui (*k*) d'un Duc qui l'apporta ici le premier, eſt un fruit fort agréable, [d'un goût délicieux,] de couleur cendrée, auſſi gros que le poing, & preſque rond comme la pomme de pin.

Anones.

LOPEZ prend les Bananiers pour les *Mouſes* d'Egypte & de Syrie. Il prétend que dans ces Contrées, ils parviendroient à la grandeur d'un arbre, ſi l'on n'avoit ſoin de les couper chaque année, pour rendre leur fruit plus parfait (*l*).

Le Bananier & le Mouſes d'Egypte.

LES melons, les concombres & les citrons du Pays ſont d'une groſſeur extraordinaire & d'un goût très agréable (*m*).

(*b*) Merolla, pag. 633.
(*i*) *Ibid.* pag. 634.
(*k*) Dapper, *ubi ſup.* pag. 556.
(*l*) Pigafetta, pag. 111.
(*m*) Dapper, *ubi ſup.* pag. 539.

§. II.

Arbres de Congo & d'Angola.

[ON doit être accoſtumé, par les Relations précédentes, à lire ſans étonnement que] l'Afrique produit des arbres d'une hauteur & d'une groſſeur ſi demeſurée, qu'un ſeul fournit à la conſtruction d'un grand nombre de maiſons & de canots. Celui qui tient le premier rang eſt nommé *Enſaka* (*a*) par les Habitans; figuier Indien, par Cluſius; & par Linſchoten, Arbor de raiz, ou l'arbre des racines. Il s'en trouve pluſieurs dans l'Iſle de Loanda. Ses branches, qui ſortent du ſommet d'un tronc fort élevé, ſe répandent en grand nombre. On en voit deſcendre de petits jets de couleur d'or, dont quelques-uns touchant à terre, y prennent racine & forment de nouvelles Plantes, qui groſſiſſent en peu de tems & produiſent de leurs branches d'autres jets

Prodigieuſe grandeur des arbres.

Enſaka.

Manière dont il ſe multiplie.

(*a*) *Angl. Eſaka.* R. d. E.

HISTOIRE NATURELLE.

jets qui se régénèrent de même. Quelquefois un seul arbre s'étend ainsi l'espace de mille pas, & forme par degrés un petit bois où trois mille hommes peuvent se mettre à l'abri. Les branches sont si serrées, qu'elles forment des cavités impénétrables aux rayons du Soleil, où la voix retentit comme dans autant d'échos. Les feuilles des jeunes branches sont laineuses, & d'un verd blanchâtre comme celles des coignassiers. Le fruit, qui est rouge au dedans & au dehors, croît entre les feuilles de ces jeunes branches, comme les figues ordinaires. Sous la première superficie de l'écorce on trouve une espèce de filace, qui, étant battue soigneusement, nettoyée, & filée en longueur, sert à fabriquer des étoffes grossières. L'Ensaka croît aussi à Goa & dans les Indes, où les Habitans [en coupent les jeunes branches, &] s'en font des cabinets de verdure pour se rafraîchir dans la chaléur (*b*).

Il est commun dans les Indes.

Le Mirrone.

LE *Mirrone* est un autre arbre, qui n'est pas fort différent de l'Ensaka. Le bois en est dur & les feuilles semblables à celles de l'Oranger. Les branches envoyent aussi quantité de jets, qui prennent racine en touchant à la terre. Le Mirrone se plante ordinairement prés des maisons, & passe entre les Idolâtres pour une espéce de Divinité tutelaire. Ils lui rendent un culte comme à leurs Idoles; & dans plusieurs Cantons, ils laissent, au pied de cet arbre, des calebasses remplies de vin [de Palmier,] pour le rafraîchir dans sa soif. Ils se reprocheroient comme une profanation de marcher sur une de ses feuilles. Mais lorsqu'ils voyent quelque branche brisée, ils cessent de l'adorer; & la dépouillant de son écorce, ils en font des pagnes pour les femmes grosses. Leurs (*c*) Sorciers les assûrent que c'est un préservatif contre les accidens de cette situation. Merolla remarquant avec combien de soin les femmes cultivoient cet arbre dans l'étendue de sa Mission, en fit abbatre un, sous prétexte d'en vouloir faire des planches. (*d*) On lui demanda, d'un air chagrin, pourquoi il causoit ce tort au Pays; mais personne n'osa pousser plus loin les murmures (*e*).

Son usage pour les femmes grosses.

L'alikonde.

L'ALIKONDE est encore un arbre d'une grosseur extraordinaire; mais il n'est pas moins commun dans d'autres Pays dont on a déja donné la (*f*) description. L'arbre nommé *Mosuma*, dont on fait les Canots, croît sur les bords de la Riviére de Zaire. Son bois a quelque ressemblance avec le liege, & ne s'enfonce jamais quoique le Canot soit rempli d'eau. C'est sur cet arbre qu'on recueille [le *Kapok* ou] la soie de coton, substance laineuse, que les gens de Mer employent au-lieu de plumes, pour se faire des coussins & des oreillers. Le coton croît ici de lui-même; s'il étoit aidé par la culture, il y seroit en abondance. Ses fleurs s'ouvrent aux mois de Juin & de Juillet, & mûrissent au mois de Décembre (*g*).

Le mosuma.

Le cedre.

LES bords de la Riviére de Lelundo, dans la route qui conduit à S. Salvador, sont ornées d'une multitude de Cédres, qui ne servent aux Habitans qu'à faire des Canots ou du bois à brûler (*b*).

TOUTES

(*b*) Dapper, dans Ogilby, pag. 570.

(*c*) *Angl.* Elles les reçoivent de la main de leurs Sorciers, qui les assûrent qu'elles leur procureront une heureuse délivrance. R. d. E.

(*d*) *Argl.* La Femme à qui cet arbre appartenoit lui demanda pourquoi il le faisoit abattre? Le Missionaire lui ayant répondu qu'il en vouloit faire des planches, elle rentra dans sa maison, sans répondre un seul mot. Voila, sans doute un éxemple d'une patience extraordinaire? R. d. E.

(*e*) Voyage de Merolla, pag. 625.

(*f*) L'alikonde même a été décrit.

(*g*) Dapper, *ubi sup.* pag. 556. & 557.

(*b*) Pigafetta, pag. 117. & Dapper, pag. 529.

HISTOIRE NATURELLE.

TOUTES les Parties du Royaume de Congo produiſent beaucoup d'arbres fruitiers. Dans la Province de Pemba, le plus grand nombre des Habitans ſe nourrit de fruits. Les citrons, les limons, les bananes, & ſur-tout les oranges y ſont en abondance. Elles rendent beaucoup de jus, ſans être aigres ni douces, & ne ſont jamais nuiſibles dans l'uſage. Pour faire juger de la fertilité du Pays, Lopez rend témoignage que pendant l'eſpace de quatre jours, il vit croître aſſez haut un petit Citronier, d'un pepin qu'il avoit planté (*i*).

Arbres fruitiers.

MEROLLA obſerve que dans le Comté de Sogno les limons ſont excellens, & qu'une des Iſles en eſt particuliérement ſi remplie, qu'à la réſerve de quelques Orangers, il ne s'y trouve pas d'autres arbres. En allant à Singa, on rencontre de grands bois d'Orangers, dont les fruits portent le nom d'oranges de Portugal, quoiqu'elles ſoient d'un goût ſi délicieux qu'elles mériteroient celui d'oranges de la Chine.

Limons de Sogno.

Orangers de Singa.

LE fruit d'un arbre que les Habitans nomment *Mabokke*, a beaucoup de reſſemblance avec les oranges de l'Europe. Sa forme eſt d'une rondeur admirable. Il a la peau rude. On trouve au dedans quantité de pepins qui reſſemblent à ceux de la grenade, mais diſperſés avec moins d'ordre. Le goût tire un peu ſur l'aigre; mais il eſt ſi délicieux, qu'on ne fait pas difficulté de donner ce fruit aux malades dans l'ardeur même de la fiévre, pour leur rafraîchir le palais. On en diſtingue deux ſortes; le grand & le petit. Il ſemble que la bonté du dernier l'emporte ſur celle de l'autre, à proportion qu'il lui cède en groſſeur.

Le Mabokke.

LE nicheſi, la banane & le mamaï ſe trouvent ici comme au Bréſil. Mais, entre pluſieurs autres fruits, le plus eſtimé eſt celui que les Habitans nomment *Cont* (*k*). Il reſſemble à la *Poire-géante*, & ſa forme n'a rien d'extraordinaire; mais au dedans il eſt de la blancheur du lait. Ses pepins ont la figure d'une féve. Le jus du cont eſt d'un agrément ſi ſingulier, qu'on le donne aux malades pour leur rappeller le goût. L'Auteur vit pluſieurs de ces arbres, qui croiſſoient ſans culture dans les montagnes de Congo.

Nicheſi. Banane. Mamaï. Cont.

LE *Kaſchiu* eſt plus gros qu'une pomme commune. Dans ſa maturité, il s'embellit par un mélange de jaune & de cramoiſi. De ſa tête ſort un ſecond fruit de couleur cendrée, qui eſt fort chaud, quoique l'autre ſoit extrêmement doux & rafraîchiſſant. Grillé ou cuit ſous la cendre, il a le goût de nos châtaignes (*l*).

Le Kaſchiu.

LE *Kola* n'eſt pas moins gros qu'une pomme de pin. Il renferme, ſous ſon écorce, un autre fruit qui reſſemble à la châtaigne. Entre pluſieurs qualités (*m*) on lui attribue celle de guérir les maladies hépathiques. Lopez raconte qu'un foye pourri de poule ou de quelqu'autre Oiſeau, qu'on couvre de la chair de ce fruit, reprend ſa fraîcheur & ſon état naturel. Le kola eſt d'un uſage fort commun dans le Pays, & ſon abondance en rend le prix très-vil. Le même Auteur met l'arbre qui le produit au rang des Palmiers (*n*). Merolla dit que la prémiere écorce, ou plûtôt la coſſe du kola, renferme pluſieurs fruits, & que ſa couleur eſt d'un rouge cramoiſi. Les Portugais font tant de cas de cette

Le Kola.

(*i*) Pigafetta, pag. 111.
(*k*) *Angl. Count.* R. d. E.
(*l*) Merolla, pag. 634. & ſuiv.
(*m*) Pigafetta, pag. 112.
(*n*) Merolla, pag. 112.

HISTOIRE NATURELLE.

cette eſpèce de noix, que s'ils rencontrent une Dame dans les rues (*o*), leur première civilité conſiſte à lui offrir du kola. Dapper a compté juſqu'à dix ou douze noix dans une même coſſe. Il ajoûte que ce fruit ne vient qu'une fois l'année, & que ſi l'on en mange le ſoir, il trouble le ſommeil (*p*).

Les Guaiaves.

LES *Guaiaves* ſont une ſorte de fruit qui reſſemble à la poire. [Il a la queuë courte.] Il eſt jaune au dehors, mais ſa ſubſtance intérieure eſt couleur de chair. On en feroit plus de cas ſi ſes pepins, qui ſe détachent difficilement de la poulpe, avoient moins d'âcreté dans le goût (*q*). Dapper dit que le nom de guaiave ou de *Gojava* vient des Portugais, & que les Habitans appellent ce fruit *Sienko*. Les Hollandois l'ont nommé *Granata Peer*, ou poire de grenade. Il eſt fort agréable; mais il a des qualités froides qui le rendent très mal-ſain. Les *Aroſſes*, ou les prunes de grenade, reſſemblent beaucoup à la guaiave; avec cette différence qu'elles ſont plus petites, ſaines & d'une âcreté qui n'a rien de déſagréable.

Le Gegos.

LE *Gegos* croît ſur de grands arbres. Sa forme eſt celle de la prune. Sa couleur eſt (*r*) jaune. Il eſt preſque rempli d'un gros noiau, qui eſt environné d'un peu de chair âcre, mais ſi rafraîchiſſante & ſi ſaine, qu'on la donne aux malades (*s*). Le Kikere eſt une ſorte de prune qui reſſemble à la caſcavelle des Italiens, & dont le goût un peu âcre eſt auſſi très-ſalutaire aux (*t*) malades (*v*).

Le Kikere.

Cannes de ſucre.

LES Cantons marécageux produiſent des cannes de ſucre; mais les Habitans aſſûrent qu'elles ne ſont d'aucun uſage, & que cette raiſon les empêche de les cultiver. L'Auteur avoue que le jus en eſt brun; mais il n'eſt pas moins perſuadé qu'elles vaudroient mieux que celles de S. Thomas pour faire du ſucre (*x*).

Malaguette de Congo.

LA (*y*) malaguette ou la manighette de Congo eſt une ſorte de grain ſemblable au poivre, mais plus gros. Il croît en grappes, qui renferment le fruit. Lorſqu'on en tire les grains, ils ſont couleur de pourpre ou de rouge foncé. Mais en ſéchant enſuite au Soleil, ils deviennent noirs & prennent le goût du poivre.

Eſpèce de coriandre, qui devient poivre.

ON trouve aſſez communément dans le Pays un arbriſſeau qui ne s'éleve pas à plus de trois ou quatre pieds, & qui porte un fruit ſemblable à la coriandre. Les feuilles ſont petites & étroites. Le fruit paroît d'abord en petits boutons verds, qui s'ouvrent en fleurs dans la ſaiſon, & qui ſe changent en petits grains. Auſſi-tôt qu'ils ſont mûrs & ſéchés au Soleil, ils ſe rident comme le poivre Oriental, ils noirciſſent [& durciſſent] comme lui, & n'en ſont guères plus différens par le goût; mais n'étant pas ſi chauds, ils en ſont plus agréables dans l'uſage; & s'employent dans toutes ſortes d'alimens. Il en croît beaucoup dans le Royaume de Bénin & dans la Baſſe-Ethiopie (*z*). Merolla, dans l'accès d'une violente colique, fut ſoulagé par quelques grains de ce poivre, qui venoient d'être cueillis dans un bois du Comté de Sogno & qu'un Négre lui conſeilla d'avaller. Il ne faut pas douter, ajoûte-t-il, que toutes ces Contrées

(*o*) *Ibidem.*
(*p*) Dapper, pag. 556. il y a dans l'Anglois, pag. 494. R. d. E.
(*q*) Merolla, *ubi ſup.*
(*r*) *Angl.* d'un gris jaunâtre. R. d. E.
(*s*) Dapper, *ubi ſup.* pag. 556.
(*t*) *Angl.* à ceux qui ont la fièvre. R. d. E.
(*v*) Merolla, *ubi ſup.*
(*x*) Dapper, *ubi ſup.* pag. 558.
(*y*) *Angl.* MAGINETTE. R. d. E.
(*z*) *Ibid.* pag. 556.

Contrées ne produiſent d'excellens remédes, auxquels il ne manque, pour être juſtement eſtimés, que d'etre mieux connus (*a*).

HISTOIRE NATURELLE.

LES Palmiers ſont ici de pluſieurs eſpéces. On met d'abord dans ce rang le Dattier & le Cocotier. Le fruit du ſecond, ſuivant Lopez, porte le nom de *Coco*; parce que ſa coque a quelque reſſemblance (*b*) avec la figure d'un Singe, & ſert d'épouvantail aux enfans. Une troiſiéme eſpéce de Palmier produit de l'huile, du vin, du vinaigre, du fruit, & du pain. L'huile ſe tire de l'ecorce ou de la peau du fruit. On le fait bouillir pour la conſerver. Sa couleur & ſa ſubſtance même lui donnent beaucoup de reſſemblance avec le beurre, excepté qu'elle eſt un peu verdâtre. Mais elle ſert à tous les uſages de notre beurre & de notre huile. Les Négres l'employent auſſi à ſe frotter le corps. Le pain ſe fait des noyaux (*c*) ou du fruit, qui reſſemblent aux amandes, mais qui ſont un peu plus durs. Ils renferment une certaine mouelle, qu'on prétend fort ſaine & fort nourriſſante. Le fruit dans ſa totalité, c'eſt-à-dire, avec ſa coque, eſt d'un aſſez beau verd, & ſe mange crû ou grillé. On tire le vin du tronc, comme dans les autres Pays de l'Afrique, par des inciſions qui ſe ſont au ſommet (*d*).

Diverſes ſortes de Palmiers.

Huile, pain & vin qui ſe tirent du même arbre.

L'ESPÈCE de Palmier que les Négres préférent à tous les autres eſt celle qui produit du vin & de l'huile. Ils (*e*) en plantent un grand nombre dans les campagnes. Les fruits croiſſent en grappes, mais ſi ſerrés, qu'ils ne paroiſſent pas diſtingués; & chaque grappe eſt d'une groſſeur ſi extraordinaire, que l'homme le plus robuſte n'en porteroit pas plus d'une ou deux. On les nomme ☞*Kakkeys*, en Langue du Pays, & les noyaux *Embos*. [Ces Noyaux qui ſont en grand nombre, reſſemblent à des Dattes. Les Négres les broyent menu, avec de l'eau chaude, & en tirent enſuite une liqueur qui reſſemble à de l'huile & qui leur en tient lieu. On tire auſſi du vin de ces arbres, comme à l'ordinaire.]

Autres eſpéces de Palmiers.

LES Habitans de Congo ont une autre ſorte de Palmier, qui ne croît qu'aux bords des Rivières & qu'ils nomment *Matamo*. Ils en tirent beaucoup plus de vin que de l'autre; mais il eſt d'une qualité plus froide. Dans les Cantons où les Palmiers ne produiſent pas de vin, les Négres ſe compoſent une liqueur artificielle avec du bled d'Inde, qu'ils font tremper dans l'eau. Ils l'en tirent enſuite pour en exprimer la liqueur, en le battant & le preſſant dans quelque vaſe. Après l'avoir coulée, ils la boivent dans cette fraîcheur, & la trouvent excellente. Elle ſe nomme *Guallo* (*f*).

Matamo.

Liqueur nommée *Guallo*.

LE Tamgra eſt encore une eſpéce de Palmier, qui porte un fruit ſemblable à l'olive; mais comme il a peu de goût, les Négres l'abandonnent aux Singes. Le Palmier nommé *Metaba* produit, pour fruit, des cordons de petites balles extrémement dures, qui étant pilées & mêlées avec la poudre d'*Engalla* [ou des dents de Sanglier,] ne laiſſent pas de faire un merveilleux cordial. Cet arbre reſſemble beaucoup au *Matamo*, s'il n'eſt pas le même. Ses feuilles donnent une eſpéce de fil dont les Habitans ſe fabriquent des étoffes. De ſes plus petites branches, qui ſont fort ſouples & fort unies, on fait des ☞hamacks, ou des filets pour les voyages. [Il n'y a que les Blancs & les plus conſiderables

Le Tamgra & ſon fruit.

Le Metaba.

(*a*) Merolla, pag. 635.
(*b*) L'Auteur ne dit pas d'ailleurs ce que ſignifie *Coco*.
(*c*) *Angl.* des noyaux du fruit même. R. d. E.
(*d*) Relation de Pigafetta, pag. 111.
(*e*) L'Anglois dit au contraire que ces Arbres ſont plantés ça & là dans la campagne mais en petit nombre. R. d. E.
(*f*) Voyage de Merolla, pag. 634.

HISTOIRE NATURELLE.

conſidérables d'entre les Négres qui s'en ſervent.] Les grandes branches ſervent à bâtir les maiſons.

Dattiers de Benguela.

LE premier objet qui frappa les yeux de l'Auteur en abordant ſur la Côte de Benguela, fut une extrême abondance de Dattiers, qui viennent beaucoup mieux dans cette Contrée que dans les autres parties Méridionales de l'Afrique, quoiqu'en bonté ils ſoient fort inférieurs à ceux de l'Eſt. Il obſerva auſſi quantité de vignes, en allées & en bereeaux. Mais quoique l'humidité du Pays leur faſſe porter du fruit deux fois l'année, on n'eſt point encore parvenu à pouvoir en tirer du vin, parce que l'excès de la chaleur ſert moins à purifier le raiſin qu'à le faire pourrir. Il n'y a point de maiſon dans cette Contrée qui n'ait ſa ſource d'eau (*g*). On la trouve par-tout à deux pieds de profondeur, ſa fraîcheur paroît ſurprenante à ſi peu de diſtance du rivage (*h*).

L'Ogheghe.

L'ARBRE nommé *Ogheghe* donne un fruit qu'on prendroit pour une prune jaune, d'une odeur charmante & d'un goût délicieux. Ses branches ſervent à faire des paliſſades & des ſalles vertes, pour s'y mettre à couvert des rayons brûlans du Soleil (*i*).

Arbres aromatiques, & propres à la Médecine.

ON trouve dans les mêmes Pays quantité d'arbres aromatiques & propres aux uſages de la Médecine. L'*Angariaria* tient le premier rang dans cette claſſe. Le bois & la racine de cet arbre, mais ſur-tout le bois, paſſent pour un remède excellent contre les douleurs des reins, ſans en excepter la pierre ni la gravelle. De-là vient qu'aucune de ces maladies n'a jamais été de longue durée dans le Pays.

L'Angaria.

Le Kifekko.

UN autre arbre fort utile à la Médecine eſt le *Khifekko*, dont toutes les parties ſont également bonnes pour la fièvre, en les réduiſant en poudre & les mélant dans une cuillerée d'eau. Le même bois prévient les évanouiſſemens, lorſqu'on l'applique ſur les temples ou ſur le front. Le *Khilongo*, autre arbre médical, eſt célèbre par la vertu purgative qu'on lui attribue.

Le Mignamigna.

MAIS le plus ſurprenant de tous les arbres de Congo eſt le *Mignamigna*, qui produit du poiſon d'un côté & l'antidote de l'autre. Si l'on eſt empoiſonné par le bois ou par le fruit, [qui a la figure d'un petit limon] (*k*), les feuilles ſervent de contrepoiſon. Au contraire ſi l'on a pris du poiſon par les feuilles, il faut avoir recours au bois ou au fruit.

Le Donno.

LE *Donno* n'a que ſon écorce à vanter. On lui attribue l'odeur & les vertus de la canelle.

QUOIQUE le Pays ne produiſe point d'ail, il compte parmi ſes arbres un bois qui a la même odeur & le même goût (*l*).

Le Nkaſſa.

LE *Nkaſſa* (*m*), arbre fort élevé & de couleur rouge, a des qualités merveilleuſes pour guérir le mal de dents & l'enflure des gencives. Il en a de pernicieuſes au contraire pour les oiſeaux; car s'ils ſe perchent un moment ſur ſes branches, ils tombent auſſi-tôt ſans vie (*n*).

L'Embotta.

L'EMBOTTA eſt un arbre d'un bois fort & noueux, qui ſert à faire des arcs. Il porte dans ſa racine le remède de l'Embaſſer, maladie commune parmi les Habitans.

L'ARBRE

(*g*) *Ibidem.* Mais on a remarqué, d'après l'Auteur même, que cette eau eſt très malſaine. R. d. T.

(*h*) Merolla, pag. 634.

(*i*) Relation de Pigafetta, pag. 115. & Dapper, pag. 529.

(*k*) Merolla, pag. 635.

(*l*) Merolla *ubi ſup.* pag. 635.

(*m*) Il ſemble que c'eſt l'Inkaſſa.

(*n*) Merolla, pag 615.

HISTOIRE NATURELLE

L'ARBRE que les Portugais nomment *Poa del cabra*, c'eſt-à-dire, *Bois de ſerpent*, a des vertus fort puiſſantes contre la fiévre, comme le *Mofroſſoſonho* en a contre le poiſon.

Poa del Cabra.

LA Gomme *Almeſiga* diſtile d'un arbre du même nom. Elle a l'odeur de la gomme *Elemi*. C'eſt un reméde ſouverain pour pluſieurs maladies, ſur-tout pour les humeurs froides & les meurtriſſures de membres. On tire d'une autre plante une ſorte d'aloës, qui ne le céde point à celui de l'Iſle de Socotora (*o*).

Le Mofroſſoſonho.

Gomme Almeſiga.

L'ORORE *de Bitios* eſt une herbe qui a tiré ſon nom de ſa vertu contre une maladie des Négres qui ſe nomme *Bitios* (*p*) (*q*).

Orore de Bitios.

LA caſſe, les tamarins & d'autres drogues recherchées dans la Pharmacie, croiſſent ici fort abondamment, & paſſent entre les Négres pour des ſpécifiques contre la fiévre (*r*).

Caſſe & tamarins.

LEONARD, Frére-Lay Capucin, dont on a lû quelquefois le nom dans les Rélations précédentes, & qui avoit fait un long ſéjour dans le Pays, aſſûra Merolla qu'il y avoit vû du ſtorax, du benjoin & de la caſſe, mais que les Négres n'en faiſoient aucun cas (*s*).

(*o*) *Angl. Sokotorina* R. d. E.

(*p*) On a vû les effets de cette maladie & ſa nature dans l'article précédent. R. d. T.

(*q*) Dapper dans Ogilby pag. 555.

(*r*) Pigafetta, pag. 117.

(*s*) Voyage de Merolla, pag. 635.

§. III.

Oiſeaux ſauvages & privés.

Oiſeaux communs à l'Europe & l'Afrique.

OUTRE les Oiſeaux qui ſont propres au Royaume de Congo & d'Angola, l'Europe en a peu qui ne ſe trouvent dans l'une ou l'autre de ces deux Régions. Lopez obſerve que les étangs y ſont remplis de herons & de buttors gris, qui portent le nom d'Oiſeau Royal. On y voit une ſorte de grue, qui a les pieds & le bec rouge, de la groſſeur d'une cigogne. La plus grande partie de ſon plumage eſt rouge & blanc, avec un mélange de quelques plumes griſes. C'eſt un fort bel Oiſeau, dont la chair fait une trés-bonne nourriture. Les Habitans l'appellent *Flamingo*, parce qu'il a beaucoup de reſſemblance avec cet animal.

LES coqs d'Inde, les poules, les oies & les canards, ſauvages & privés, ſont ici en fort grand nombre. Les perdrix y ſont ſi communes, que les enfans les prennent au trébuchet. Les faiſans, que les Négres appellent *Gallignoles*, les pigeons, les tourterelles & les bec-figues ſont innombrables. Le Pays ne manque pas non plus d'aigles, de faucons, de gerfaults, de milans, & d'autres oiſeaux de proie; mais les Négres n'ont point l'art de les dreſſer pour la chaſſe.

Perroquets de Congo.

LES perroquets de Congo & d'Angola ſont gris ou verds. Les premiers ſont fort gros & grands-parleurs; les autres petits & moins babillards (*a*).

DAPPER y joint les pies, les ſérins, les chauves-ſouris & les chouetes, qui

(*a*) Relation de Pigafetta, pag. 92. *& ſuiv.*

HISTOIRE NATURELLE.

qui portent dans le Pays le nom d'Ampenda (*b*), c'eſt-à-dire, diables, parce qu'ils ſont regardés comme des Oiſeaux de mauvais augure. Le même Auteur diſtingue à Congo deux ſortes de perdrix & de faiſans: les ſauvages & les domeſtiques. Les faiſans de la première eſpéce ont ſur la tête un toupet de plumes. Les autres ont la tête chauve; mais leur plûmage eſt bleu & noir, avec un melange de quelques plumes blanches (*c*).

Poules & Perdrix ſauvages.

MEROLLA prétend que les poules ſauvages ſont ici plus belles & de meilleur goût que les poules domeſtiques. Il juge de même des perdrix, qui reſſemblent beaucoup d'ailleurs à celles de l'Europe. Mais les Négres eſtiment peu ces deux ſortes d'Oiſeaux (*d*).

Autruches.

ON voit des autruches dans les Contrées de Sundi & de Batta, du côté de Mazambi. Leurs plumes, mêlées avec celles du paon, & rangées en forme de paraſol, ſervent d'Enſeignes dans les guerres.

Paons.

SUR les confins d'Angola, on trouve un bois, environné de murs, où l'on éleve des paons pour les paraſols & les Enſeignes du Roi. [C'eſt pour cette raiſon que ce Prince ne permet à perſonne de garder de ces Oiſeaux. Lors qu'Alexandre le Grand vit pour la première fois des Paons en Europe, il en fit auſſi un Oiſeau Royal.]

Pélicans.

LES grands pelicans blancs ſont ici fort communs. Ils plongent dans l'eau; & dévorent les poiſſons entiers, leur eſtomac eſt ſi chaud, qu'ils les digérent facilement. Leur peau n'a pas moins de chaleur. Elle ſert aux Négres à ſe couvrir la poitrine (*e*). Merolla dit au contraire que ces Oiſeaux, dont on voit un grand nombre ſur la route de Singa, ſont tout-à-fait noirs, à l'exception de la poitrine, qui eſt couleur de chair, à peu-près, dit-il, comme le cou du coq d'Inde; mais il ajoute qu'il n'a pû s'aſſûrer ſi c'eſt le vrai pelican, qui, ſuivant les Naturaliſtes, nourrit ſes jeunes de ſon propre ſang (*f*).

Moineaux & leur propriété.

LE même Auteur, après avoir obſervé que ces Régions offrent une variété ſurprenante de toutes ſortes d'Oiſeaux, fait une remarque ſingulière ſur les moineaux. Ils ſont, dit-il, de la même forme que ceux de l'Europe, auſſi-bien que les tourterelles: mais dans la ſaiſon des pluies, leur plumage devient rouge, & reprend enſuite ſa première couleur. L'étonnement diminue, s'il ne faut pas dire qu'il augmente, lorſqu'on voit arriver la même choſe aux autres Oiſeaux. L'Auteur ajoûte que les aigles ne ſont pas ſi grands, que ceux qu'il a vû dans d'autres Pays; que les diverſes eſpéces de perroquets différent beaucoup de celles du Bréſil; que les corbeaux ſont blancs ſur la poitrine & au ſommet des aîles, mais noirs dans toutes les autres parties du corps. Le Pére François de Pavie lui raconta qu'en allant à Singa il avoit obſervé certains grands Oiſeaux blancs, qui ont le bec, le cou & les jambes fort longues, & qu'au moindre ſon d'un Inſtrument, ces animaux ſe mettoient à ſauter & à danſer ſur le bord des Rivières, où ils ſont ordinairement leur réſidence. Ce ſpectacle l'avoit ſouvent fort amuſé.

Aigles.

Corbeaux.

Oiſeau qui danſe au ſon des Inſtrumens.

UNE autre eſpéce d'Oiſeau a la queuë ſi blanche & ſi belle, que les femmes Portugaiſes achétent ſes plumes à toutes ſortes de prix, pour s'en faire un ornement.

L'AUTEUR

(*b*) *Angl. Kariampemba*.. R. d. E.
(*c*) Dapper, dans Ogilby, pag. 532. & 558.
(*d*) Voyage de Merolla, pag. 636.
(*e*) Pigafetta, *ubi ſup.*
(*f*) Merolla, *ubi ſup.*

HISTOIRE NATURELLE.

L'AUTEUR obſerva que les moineaux & d'autres petites eſpéces bâtiſſent leurs nids comme les hirondelles en Italie; la plûpart du fil des feuilles de Palmiers, qu'ils tirent fort adroitement avec le bec. Ils les placent autour des petites branches; de ſorte qu'au moindre ſouffle du vent leurs petits ſont remués comme les enfans dans un berceau. Les grands Oiſeaux ſe nichent au ſommet du tronc, ou ſur les branches épineuſes du *Maſuma* (*g*), arbre qui produit la ſoie de coton (*b*), & qui eſt comme armé de trés-longues pointes.

Nids des petits Oiſeaux.

Nids des grands.

LES Oiſeaux, que les Négres appellent dans leur Langue *Oiſeaux de muſique*, ſont un peu plus gros que les ſerins de Canarie. Quelques-uns ſont tout-à-fait rouges, d'autres verds, avec les pieds & le bec noirs; d'autres ſont blancs; d'autres gris bruns ou noirs. Les derniers, ſur-tout, ont le ramage charmant. On croiroit qu'ils parlent dans leur chant. Les Seigneurs du Pays les tiennent renfermés dans des cages (*i*).

Oiſeaux que les Négres mettent en cage.

MAIS de tous les Habitans ailés du climat, il n'y en a point dont Merolla parle avec tant d'admiration que d'un petit Oiſeau décrit par Cavazzi (*k*). Sa forme eſt peu différente de celle du moineau. Mais ſa couleur eſt d'un bleu ſi foncé, qu'à la premiére vûe il paroît tout-à-fait noir. Son ramage commence à la pointe du jour, [mais ce qui fait apparemment tout le mérite de ſon chant, c'eſt qu'il] fait entendre fort diſtinctement le nom de *Jeſus-Chriſt*. N'eſt-il pas ſurprenant, dit l'Auteur, que cette exhortation naturelle, [non plus que les autres dont l'Auteur parle dans l'occaſion,] n'ait pas la force d'amollir le cœur [endurci] des Habitans, pour leur faire abandonner l'idolâtrie (*l*)? [& embraſſer la Religion Romaine?]

Oiſeau qui prononce le nom de J. C.

LE Pére Caprani parle d'un autre Oiſeau merveilleux, dont le chant conſiſte dans ces deux mots (*m*): *Va dritto*, c'eſt-à-dire, *Va droit*. Un autre, dans les mêmes Contrées, mais ſur-tout dans le Royaume de Matamba, chante continuellement *Vuieki*, *Vuieki*, qui ſignifie *miel* en Langue du Pays. Il voltige d'un arbre à l'autre, pour découvrir ceux où les abeilles ont fait leur miel, & s'y arrête juſqu'à ce que les paſſans l'ayent enlevé. Enſuite il fait ſa nourriture de ce qui reſte. Mais, par un autre jeu de la nature, le même chant attire les Lions; ou du moins, en ſuivant l'Oiſeau, le paſſant tombe quelque fois dans les griffes d'un Lion, & trouve, dit l'Auteur, la mort au-lieu de miel, [auſſi dés que les Négres s'apperçoivent que cet Oiſeau crie, ſans voir de miel, la crainte de quelque Lion caché leur fait d'abord prendre la fuite] (*n*). Dapper parle d'un autre Oiſeau qui ſe trouve dans le Royaume de Loango, & dont les Négres ſont perſuadés que le chant leur annonce l'approche de quelque bete féroce (*o*).

Oiſeau qui prononce *va dritto*.

Oiſeau qui découvre le miel par ſon chant.

LE même Auteur diſtingue dans ces Régions deux ſortes d'abeilles; l'une qui fait ſon miel au milieu des bois, dans le creux des arbres; l'autre qui ſe niche ſous le toît des maiſons. Les fourmis [qu'ils appellent *Ingingis*] ſont auſſi de pluſieurs ſortes. Dapper en nomme quatre, dont la plus groſſe eſt armée

Abeilles & fourmis.

(*g*) *Angl.* extrémement dures.
(*b*) On l'a décrit dans l'article précédent. Son fruit reſſemble au citron verd.
(*i*) Relation de Pigafetta, pag. 93.
(*k*) Dans ſa *Deſcription Hiſtorique*, pag. 50. No. 153.
(*l*) Ce trait ne détruit pas ce qu'on a dit de la ſimplicité de l'Auteur. R. d. T.
(*m*) Dans ſon *Comb. illuſt.*
(*n*) Voyage de Merolla, pag. 636.
(*o*) Dapper, dans Ogilby, pag. 559.

HISTOIRE NATURELLE.

armée d'un éguillon fort piquant, qui cauſe une enflure très-douloureuſe. Les trois autres ſont plus petites & moins redoutables (*p*).

(*p*) *Ibidem.* pag. 552.

§. IV.

Bêtes féroces & privées.

Animaux communs aux Pays de Congo & d'Angola.

IL y a peu d'animaux dans le Royaume de Congo qui ne lui ſoient communs avec le Royaume d'Angola. Tels ſont les éléphans, les rhinoceros, les tigres, les léopards, les lions, les bufles roux, les ours, les loups, les renards, les grands chats ſauvages, les *Catamonts*, les *Makakos*, les *Empalangas*, les civettes, les ſangliers, les *Engallas* & les cameleons. On peut compter auſſi dans ce nombre les beſtiaux ou les bêtes privées, telles que les vaches & les bœufs, les moutons, les chévres & les pores, qui ſont en grand nombre dans la plûpart des Provinces, ſur-tout dans celle de Bamba (*a*). On y trouve auſſi une prodigieuſe quantité de cerfs, de daims, de chevreuils & de gazelles. Lopez en vit des troupeaux innombrables. Les renards, les liévres & les lapins n'y ſont pas moins en abondance, parce qu'il n'y a point de Chaſſeurs qui ſe faſſent une occupation de les détruire (*b*).

Eléphans.

IL ſe trouve des Eléphans dans toutes les parties du Royaume de Congo. Cependant ils ſont plus communs dans les Cantons, où les bois, les pâturages & les Rivières ſont en plus grand nombre, tels que le Pays de Bamba. Lopez ayant pris pluſieurs fois, dans le ſable, la meſure [du *Malo Manzao*, ou] du pied des Eléphans, en trouva un de quatre empans de largeur (*c*).

Opinions des Habitans ſur les propriétés de cet animal.

LES Habitans du Pays prétendent que cet animal vit cent cinquante ans, & ne ceſſe pas de croître juſqu'au milieu de cet âge. Lopez prit plaiſir à peſer pluſieurs dents, dont chacune étoit d'environ deux cens livres [ſur le pied de douze onces à la livre] (*d*). Il aſſure, contre l'opinion des anciens, que l'Eléphant ſe couche à terre (*e*); qu'il plie les genoux, & que de ſes pieds de devant il abaiſſe les branches des arbres pour ſe nourrir de leurs feuilles. Si les arbres ſont trop élevés, il les ébranle ſi puiſſamment avec l'épaule, qu'il parvient à les renverſer. S'ils ont moins de force dans leur hauteur, il les courbe avec ſes dents juſqu'à ce qu'il puiſſe atteindre aux feuilles. Mais il arrive auſſi quelquefois que ſes dents ſe briſent par l'effort; & ſuivant l'Auteur, c'eſt la raiſon qui en fait trouver un ſi grand nombre dans les forêts.

LES femelles ne conçoivent qu'une fois en ſept ans, & ne portent pas plus de deux ans.

LA peau des Eléphans de Congo eſt d'une dureté incroyable. Elle a quatre pouces d'épaiſſeur. Lopez aſſure qu'un de ces animaux ayant été tiré d'un coup

(*a*) *Ibidem.* pag. 559.
(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 89.
(*c*) *Ibidem.*
(*d*) On appelle dans le Pays les dents d'Eléphant, *Mene manzao*, & les jeunes éléphans *Moana manzao.*
(*e*) On croyoit anciennement que les Eléphans ne pouvant ſe coucher, ni ſe relever quand ils étoient à terre, la manière de les prendre étoit de couper à demi des arbres, contre leſquels ils venoient s'appuyer & qui les entraînoient dans leur chûte.

coup de *Paderero*, (*f*) la balle ne perça point ſa peau. Mais il fut ſi miſérablement meurtri, qu'après avoir fui pendant trois jours, & tué dans ſa fureur pluſieurs Eſclaves qui ſe rencontrèrent ſur ſon paſſage, il mourut de cette avanture. HISTOIRE NATURELLE.

Epaiſſeur & dureté de leur peau.

LES Eléphans ont à la queuë une ſorte de poil, ou de ſoie, de l'épaiſſeur d'un jonc, & d'un noir fort brillant. La force & la beauté de ce poil augmentent avec l'âge de l'animal. Un ſeul ſe vend quelquefois deux ou trois Eſclaves, parce que les Seigneurs & les femmes [d'Angola, & ceux d'Ambundi leurs voiſins] ſont paſſionnés pour cet ornement. Tous les efforts d'un homme, avec les deux mains, ne peuvent le briſer. Quantité de Négres ſe haſardent à couper la queuë de l'Eléphant, dans la ſeule vûe de ſe procurer ces poils. Ils le ſurprennent quelquefois tandis qu'il monte par quelque paſſage étroit, dans lequel il ne peut ſe tourner, ni ſe vanger avec ſa trompe. D'autres, beaucoup plus hardis, prennent le tems où ils le voient paître, lui coupent la queuë d'un ſeul coup, & ſe garantiſſent de ſa fureur par des mouvemens circulaires, que la peſanteur de l'animal & la difficulté qu'il trouve à ſe tourner ne lui permettent pas de faire avec la même vîteſſe. Cependant il court plus vîte en droite ligne que le cheval le plus léger, parce que ſes pas, [quoique lents,] ſont beaucoup plus grands (*g*).

Poil qu'ils ont à la queuë & ſon uſage.

Hardieſſe des Négres à le couper.

MEROLLA obſerve qu'un grand nombre de Payens, dans ces Contrées, ſur-tout les Jaggas, ont une ſorte de dévotion pour la queuë de l'Eléphant. Si la mort leur enleve un de leurs Chefs, ils conſervent en ſon honneur une de ces queuës, à laquelle ils rendent un culte, fondé ſur l'opinion qu'ils ont de ſa force. Ils entreprennent des chaſſes exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un ſeul coup, & l'animal doit être vivant, ſans quoi la ſuperſtition ne lui attribueroit aucune vertu (*h*).

Ce poil reçoit un culte.

L'ÉLÉPHANT eſt d'un naturel fort doux, & peu inquiet pour ſa ſûreté, parce qu'il ſe repoſe ſur ſa force. S'il ne craint rien, il ne cherche pas non plus à nuire. Il s'approche des maiſons ſans y cauſer aucun déſordre. Il ne fait aucune attention aux hommes qu'il rencontre [à moins qu'on ne l'irrite] Quelquefois il enleve un Négre avec ſa trompe, & le tient ſuſpendu pendant quelques momens; mais c'eſt pour le remettre tranquillement à terre. Il aime les Rivières & les Lacs, ſur-tout vers le tems du midi, pour ſe déſaltérer ou ſe rafraîchir. Il ſe met dans l'eau juſqu'au ventre, & ſe lave le reſte du corps avec l'eau qu'il prend dans ſa trompe. Lopez eſt perſuadé que c'eſt la multitude des étangs & des pâturages qui attire un ſi grand nombre d'Eléphans dans le Royaume de Congo. Il ſe ſouvient, dit-il, d'en avoir vû plus de cent dans une ſeule troupe, entre Kazanze & Loanda; car ils aiment à marcher en compagnie; [comme les Vaches & les Chameaux, & non pas ſeuls comme les Lions,] les jeunes, ſur-tout, vont toûjours à la ſuite des vieux.

Propriétés de l'Eléphant.

AVANT l'arrivée des Portugais, les Négres de Congo ne faiſoient aucun cas des dents d'Eléphant. Ils en conſervoient un grand nombre depuis pluſieurs ſiécles, mais ſans les mettre au rang de leurs marchandiſes de commerce. De là

L'Ivoire eſt devenue rare à Congo.

(*f*) Pigafetta, pag. 63.
(*g*) Voyage de Merolla, pag. 637.
(*h*) Relation de Pigafetta, pag. 68. & ſuiv.

On a vû la même choſe dans les Parties Occidentales de l'Afrique.

HISTOIRE NATURELLE.

là vient, dit le même Auteur, que les Vaiſſeaux de l'Europe en apportèrent une ſi prodigieuſe quantité de Congo & d'Angola, juſqu'au milieu du dernier ſiécle. Mais ils épuiſèrent enfin le Pays, & les Habitans ſont obligés aujourd'hui d'avoir recours aux autres Pays pour en fournir au commerce de l'Europe (*i*).

BATTEL demanda aux Marembas ſi les dents de l'Eléphant tombent & ſe renouvellent. Ils lui répondirent qu'ils ne le croyoient pas, & qu'ils en trouvoient ſouvent dans les forêts avec le reſte de la carcaſſe. Cet éclairciſſement s'accorde avec le récit d'un grand nombre de Voyageurs. Dapper ajoûte qu'il ſe trouve des dents creuſes & cariées, qui ſe corrompent ainſi en demeurant long-tems expoſées aux vents & à la pluie (*k*).

Comment les Eléphans s'y prennent en vie.

LES Peuples de Bamba n'ont jamais eu l'art d'apprivoiſer les Eléphans; mais ils entendent fort bien la manière de les prendre en vie (*l*). Leur méthode eſt d'ouvrir, dans les lieux que ces animaux fréquentent, de larges foſſés qui vont en ſe rétréciſſant vers le fond [pour qu'ils n'en puiſſent plus ſortir.] Ils les couvrent de branches d'arbres & de gazon, qui cachent fort bien le piége. Lopez vit ſur les bords de la Quanza un jeune Eléphant qui étoit tombé dans une de ces tranchées. (*m*) Les vieux, après avoir employé inutilement toute leur force & leur adreſſe pour le tirer du précipice, remplirent la foſſe de terre; comme s'ils euſſent mieux aimé le tuer & l'enſevelir, que de l'abandonner aux Chaſſeurs. Ils exécutèrent cette opération à la vûe d'un grand nombre de Négres; qui s'efforcèrent en vain de les chaſſer par le bruit, par la vûe de leurs armes, & par des feux qu'ils leur jettoient pour les effrayer (*n*).

Chaſſe de l'Eléphant à Sogno.

MEROLLA raconte les ruſes qu'on employe dans le Comté de Sogno pour tuer les Eléphans. Lorſqu'ils paroiſſent en troupe, le Chaſſeur ſe frotte tout le corps de leurs excrémens; & rampant juſqu'à eux avec ſa lance, il ſe gliſſe doucement ſous leur ventre, juſqu'à ce qu'il trouve l'occaſion d'en frapper un ſous l'oreille. Auſſi-tôt qu'il a donné le coup, il s'éloigne avant que l'animal ait eu le tems de le reconnoître. L'odeur de la fiente trompe tous les autres, qui, continuant de marcher, laiſſent leur compagnon en proie à l'heureux Chaſſeur, [ſans faire attention à ſes cris, qu'ils croient être pouſſés par quelque jeune Éléphant de la troupe.] Si l'animal, bleſſé dans un endroit ſi ſenſible, conſerve aſſez de force pour ſe défendre, ou pour attaquer même ſon ennemi, la ſeule reſſource du Chaſſeur eſt de ſe retirer en faiſant pluſieurs tours, [il lui eſt facile par-là de ſe ſouſtraire à la fureur de l'Eléphant qui ne peut ſe tourner qu'avec beaucoup de peine (*o*) & d'attendre qu'il ſoit entièrement affoibli par la perte de ſon ſang, qui ne ceſſe pas de couler juſqu'à ſa mort (*p*).

Comment l'Eléphant ſe venge.

DAPPER obſerve que l'Eléphant, après avoir été bleſſé, employe toutes ſortes de moyens pour tuer ſon ennemi; mais que s'il obtient cette vengeance, il ne fait aucune inſulte à ſon corps. Au contraire, ſon premier ſoin eſt de creuſer la terre de ſes dents, pour lui faire un tombeau, dans lequel il l'étend avec beaucoup d'adreſſe. Enſuite il le couvre de terre & de feuillages. Mais ceux qui font leur occupation de cette dangereuſe chaſſe ſe cachent fort ſoigneuſement

(*i*) Dapper, *ubi ſup.* pag. 529.
(*k*) Battel, dans Purchaſ, Vol. II. pag. 983.
(*l*) Dapper, *ubi ſup.*
(*m*) *Voyez* la même. R. d. E.
(*n*) Dapper dit nettement que les Négres n'ont pas l'art de prendre les Eléphans en vie.
(*o*) Merolla, pag. 636. & ſuiv.
(*p*) Pigafetta, pag. 67.

HISTOIRE NATURELLE.

ſoigneuſement aprés avoir tiré leur coup, & ſuivent de loin l'animal, en jugeant de ſa foibleſſe par ſa marche. [Ils cherchent l'occaſion de lui faire de nouvelles bleſſures;] & lorſqu'ils le croient près de ſa fin, ils s'approchent hardiment pour l'achever.

Bezoar d'Eléphant.

ON lit, dans le même Auteur, que la nature a placé dans la tête de pluſieurs Eléphans une ſorte de Bezoar, de couleur pourpre, à laquelle on attribue des qualités fort ſalutaires (*q*). Merolla nous apprend que les Négres font diſtiller au Soleil une certaine eau des jambes de l'Eléphant, & qu'ils la regardent comme un puiſſant remède pour l'aſthme, les ſciatiques & les humeurs froides (*r*).

Rhinoceros, nommé Bada aux Indes.

LES cornes de Rhinoceros viennent du Pays des Anzikos. Elles ſont fort recherchées des Négres de Congo, qui les croient d'un uſage admirable dans pluſieurs maladies. Mais on n'a jamais appris que ce Royaume, ou celui d'Angola, produiſe l'animal même. Il porte aux Indes le nom de *Bada* (*s*). Merolla prétend néanmoins qu'il s'en trouve dans le Pays de Benguela, & qu'ils y ſont nommés *Abada* par les Négres. Cette eſpéce de Licornes, dit-il, eſt fort différente de celle qui eſt vantée par les Naturaliſtes. On l'aſſûra qu'il n'en éxiſte plus de cette derniére eſpéce (*t*). Un Miſſionaire Théatin, qui revenoit de Goa, lui raconta qu'il avoit pris des ſoins inutiles pour en trouver aux Indes Orientales, & que pluſieurs Aſtronomes du Pays, ſur-tout quelques Chinois de ſa connoiſſance, prétendoient avoir trouvé, par leurs calculs, que toutes les Licornes étoient mortes le jour de la mort du Sauveur (*u*). L'Abada ou la Licorne de Benguela, ſuivant le même Auteur, eſt ordinairement de la groſſeur d'un bœuf. Le mâle ſeulement eſt armé d'une corne au front. Il a les mêmes propriétés que l'ancienne Licorne, lorſqu'il eſt pris jeune, ou qu'il ne s'eſt jamais accouplé. Mais les vieux perdent beaucoup de leur vertu dans l'accouplement (*x*).

Fables Chinoiſes.

L'Empakaſſe & ſes propriétés.

LE même Pays produit un autre animal que les Habitans nomment *Empakaſſe* (*y*). Quelques-uns le prennent pour le bufle. D'autres y trouvent ſeulement beaucoup de reſſemblance. L'Editeur de la Relation de Lopez dit qu'il porte le nom de Danda en Allemagne, qu'il eſt un peu moins gros que le bœuf, mais qu'il lui reſſemble par la téte & le poil; que ſa couleur eſt rougeâtre; qu'il a les cornes du bouc, unies, luiſantes, & tirant ſur le noir; ☞ que les Négres en font quantité de petits uſtenciles & de parures [de même que de celles des Bufles] que la peau de ces animaux ſe tranſporte en Portugal, & de-là dans les Pays-bas, où l'on en (*z*) fait des corſelets & des plaſtrons. Les Habitans s'en ſervent pour leurs Targettes; mais ils n'ont pas l'art de les préparer.

(*q*) Dapper, dans Ogilby, pag. 529.
(*r*) Voyage de Merolla, pag. 637.
(*s*) Pigafetta, pag. 69.
(*t*) Il y a beaucoup d'apparence qu'il n'y jamais eu d'autre licorne que le Rhinoceros, ☞ [qui eſt appellé à juſte titre Monoceros ou animal qui n'a qu'une corne.]
(*u*) Nouveau trait de la ſimplicité de l'Auteur. ☞ [Quel menſonge ridicule; diſent les Auteurs Anglois.
(*x*) Merolla, pag. 606.
(*y*) Lopez l'appelle *Empakkas*, Dapper, *Empakaſſe*, Carli, *Pakaſſe*, & Merolla, *Impanguezza*.
(*z*) *Angl.* des Jaquettes qui ſont auſſi bonnes que des Plaſtrons & des Corſelets, & qui portent le nom de *Jaquettes de Danse* (1). R. d. E.

(1) Pigafetta, ubi ſup. pag. 31. & 87.

HISTOIRE NATURELLE.

préparer. Cette peau eſt à l'épreuve des fléches. Cependant ils employent l'arc comme le mouſquet pour tuer l'animal. La chaſſe en eſt dangereuſe. Un Empakaſſe, qui ſurprend le Chaſſeur, le foule aux pieds, le frappe de ſon muzeau; parce qu'il ne peut ſe ſervir de ſes cornes, & ne le quitte que mort ou mourant. Le même Auteur ajoûte que les déſerts du Royaume des Anzikos ſont remplis de bufles & d'ânes ſauvages (*a*).

Il paroît que c'eſt le Bufle.

MAIS Dapper aſſûre que le bufle porte le nom d'*Empakaſſa* dans le Royaume de Congo; qu'il a le poil rouge & les cornes noires, & que les Habitans font de ſes cornes divers inſtrumens de muſique. Il le repréſente comme un animal fort dangereux. Il ajoûte, mais ſur le témoignage d'autrui, qu'une vache meurt à l'inſtant, ſi elle paît dans le même paturage qu'un bufle: d'où il conclut que l'haleine du bufle eſt un poiſon pour les autres beſtiaux. Sa chair eſt groſſière & glaireuſe. Cependant les Eſclaves en mangent volontiers, après l'avoir coupée en piéces, qu'ils font ſécher au Soleil (*b*).

Empakaſſes de Bamba.

CARLI, dans un voyage qu'il fit à Bamba, vit un grand nombre d'Empakaſſes, qu'il appelle *Pakaſſes*. Il leur trouva la figure du bufle & le rugiſſement du Lion. Tous ceux qui tombèrent ſous ſes yeux étoient blancs, avec des raies ou des taches rouges & noires. Les pakaſſes, dit-il encore, ont les oreilles longues d'une demie aune & les cornes fort droites. Ils regardent les paſſans d'un œil fixe, mais ſans leur nuire, lorſqu'ils ne ſont point attaqués. Le mâle & la femelle ſe tiennent compagnie fidélement (*c*).

Vaches ſauvages.

LE récit de Merolla fait juger qu'il n'avoit vû que des vaches ſauvages. (*d*) Il les appelle *Impanguezze* (*e*). Il s'en trouve, dit-il, de rouges, de noires & d'autres, couleur de cendre. Elles ſont d'une légéreté extrême à la courſe. Leurs cornes ſont d'une longueur que l'Auteur appelle exceſſive. Lorſqu'elles ſe ſentent bleſſées, elles font face au Chaſſeur, comme les bufles, l'attaquent furieuſement, & le tuent, s'il ne trouve un arbre pour azile. Leur chair eſt nourriſſante & de fort bon goût. La mouelle qui ſe tire de leurs os eſt un ſpécifique infaillible contre les humeurs froides & les tranchées. C'eſt de leur peau que les Négres font leurs meilleures targettes. Elle réſiſte à la plus forte fléche; & l'on eſt en ſûreté, dit l'Auteur, ſous cette eſpéce de mur (*f*).

Empalanga & ſa deſcription.

L'EMPALANGA eſt un autre animal de la groſſeur d'un bœuf. Il n'en a pas moins la forme, excepté qu'il a le cou plus haut & qu'il porte la tête au vent. Ses cornes ſont larges & tortues, diviſées en pluſieurs branches, dont l'extrémité eſt fort pointue. Leur longueur eſt de douze ou quinze pouces. [Les Négres en font de fort beaux Cors.] Quoique l'Empalanga n'habite que les forêts, c'eſt un animal fort doux. On mange ſa chair. La peau de ſon cou eſt d'un fort bon uſage pour les ſemelles des ſouliers. Il ne ſeroit pas difficile de le rendre propre au labourage & à d'autres ſervices (*g*). Dapper dit que l'Empalanga reſſemble au bœuf, & qu'il s'en trouve de différentes couleurs, brun, rouge & blanc (*h*). Merolla lui donne la groſſeur de l'Impanguezza, & la couleur qu'on nomme *Alezan* dans les chevaux. Il en vit pluſieurs dans le Pays de Penguela.

(*a*) Pigafetta, pag. 31. & 87.
(*b*) Dapper, dans Ogilby, pag. 530.
(*c*) Voyage de Carli, pag. 564.
(*d*) Ne ſeroit-ce pas plûtôt *Impanguezza*, qui approche plus du mot *Empakaſſe*? Car ce ne ſont-là ſans doute, qu'un ſeul & même mot, différemment épelés.
(*e*) *Angl.* Il dit qu'à Benguela on les appelle *Impanguezza*. R. d. E.
(*f*) Merolla, pag. 607.
(*g*) Pigafetta, *ubi ſup.* pag. 88.
(*h*) Dapper, *ubi ſup.*

Penguela. Elles ont, dit-il, les cornes étroites, mais entrelaſſées; & c'eſt par les différens degrés de ce melange qu'on juge de leur âge (*i*). Il leur trouva quelque reſſemblance avec la mule. Leur chair eſt blanche, mais ſpongieuſe & inſipide. Les Habitans prétendent que l'uſage en eſt dangereux pendant que ces animaux ſont en rut. Ils aſſûrent la même choſe de leurs boucs ſauvages. ☞[A les en croire, on ne peut en manger dans ce tems-là, ſans perdre les ongles des piés.] Un jour quelques Chaſſeurs en apportérent un au Couvent de Sogno, qu'on ſoupçonnoit d'etre dans cet état, & que les Capucins ne laiſſérent pas de recevoir, parce qu'ils n'en connoiſſoient pas le danger. Ils en mangérent une partie, & réſervérent le reſte pour le jour ſuivant. Mais le Comte de Sogno n'en fut pas plûtôt informé, qu'il ſe rendit au Couvent avec une nombreuſe ſuite; & marchant droit à la cuiſine, il donna ordre non-ſeulement que la chair fut jettée, mais que les Vaiſſeaux mêmes qui la contenoient fuſſent briſés. Il auroit brûlé toute la maiſon, dit l'Auteur, dans la crainte d'une infection dont il ne paroiſſoit aucune marque, ſi les Miſſionaires ne lui euſſent repréſenté fort humblement qu'il s'allarmoit mal à propos, & que perſonne ne s'étant reſſenti de l'imprudence qu'on avoit commiſe, il y avoit beaucoup d'apparence qu'elle n'étoit pas fort dangereuſe. ☞[Ils ajoûtérent que quelque malheur qui en fût arrivé auparavant, on devoit plûtôt l'attribuer à quelque accident, qu'à une qualité venimeuſe de cet Animal.]

HISTOIRE NATURELLE.

Quand ſa chair & celle des boucs ſauvages ſont dangereuſes.

LORSQUE ces boucs ſauvages commencent à vieillir, on leur trouve dans le ventre certaines pierres qui reſſemblent au Bezoar. Celles qui ſe trouvent dans les mâles paſſent pour les meilleures; & ſont vantées par les Négres comme un ſpécifique éprouvé dans pluſieurs maladies, ſur-tout contre le poiſon. Si l'on ne prend ſoin de les tirer auſſi-tôt que l'animal eſt tué, elles diſparoiſſent par une prompte diſſolution. Quoiqu'elles ſoient d'abord fort molles & fort tendres (*k*), l'air les endurcit & leur donne bien-tôt la conſiſtence de pierre.

Bézoar de bouc ſauvage.

LE boue ſauvage eſt apparemment le même animal que Dapper nomme *Golungo* & *Goulongo*. Il eſt fort commun, dit-il, dans toutes ces Régions. Sa couleur eſt brune, & mêlée de quelques taches blanches. Il eſt armé de deux petites cornes fort pointues. Le meme Auteur lui donne auſſi le nom de chevreuil, quoiqu'il ne lui ait pas paru plus gros qu'un bouc ou un mouton, avec lequel il lui trouve autant de reſſemblance pour la figure, qu'à ſa chair pour le goût. Il ajoûte que dans la plûpart des Pays Negres on le compte au nombre des meilleurs alimens; mais que les Habitans de Congo & les *Ambandas* ſe font ſcrupule d'en manger, & le pouſſent ſi loin, qu'ils ne toucheroient (*l*) point au vaiſſeau dans lequel il a bouilli, ni aux armes dont on s'eſt ſervi pour le tuer. ☞[Ils ne veulent pas même aller dans l'endroit où on la préparé.] En un mot, ils le mettent au rang de leurs mêts défendus, qu'ils appellent *Quiſtillas*, dans la perſuaſion que s'ils en avoient mangé, ils perdroient l'uſage de quelque membre, & que leurs doigts ou leurs orteils tomberoient en pourriture (*m*).

Golungo, eſpéce de chevreuil.

L'ELAN.

(*i*) Merolla, *ubi ſup.*
(*k*) Voyage de Merolla, *ubi ſup.*
(*l*) *Angl.* qu'ils ne voudroient point toucher à rien de ce qui ſort du vaiſſeau dans lequel il a bouilli.
(*m*) Dapper dans Ogilby, pag. 531. & 558.

HISTOIRE NATURELLE.

Elan.

L'ELAN, cet animal ſi rare & ſi ſalutaire, eſt aſſez commun dans le Royaume de Congo. Les vertus qu'on ſuppoſe à l'un de ſes pieds lui font donner par les Négres le nom de *Nokoko* (*n*), qui ſignifie dans leur Langue, *excellente bête* (*o*). Comme la difficulté conſiſte à découvrir dans quel pied cette propriété réſide, leur méthode eſt de le frapper d'un coup qui ſoit capable de l'abattre, & d'obſerver quel pied il lève d'abord, pour s'en faire un remède contre ſa bleſſure. Il commence par s'en grater l'oreille; & les chaſſeurs, attentifs à ſes mouvemens, lui coupent ce précieux membre d'un coup de cimeterre. On prétend qu'il n'y a point de ſpécifique plus infaillible pour le mal caduc & les évanouiſſemens. Pedro Gobero Sebaſtiano raconte dans ſes Voyages qu'il a vû quantité de ces animaux en Pologne. Ceux dont Merolla parle auſſi, ſur le témoignage de ſes propres yeux, ſont de la groſſeur d'un petit âne & de couleur brunatre, avec de longues & larges oreilles qui leur pendent comme aux Epagneuls (*p*). On croit trouver dans cette peinture le *Makoko* [de Dapper.] Sa groſſeur, dit-il, eſt peu différente de celle du cheval; mais ſes jambes ſont longues & menues, ſon cou fort long & de couleur griſe, avec quantité de petites raies blanches; ſes cornes longues, pointues & entrelaſſées par le bas. La fiente de cet animal reſſemble à celle de la brebis (*q*).

Méthode des Négres pour lui couper le pied.

Sa deſcription.

Envoeri.

L'ENVOERI eſt un grand animal cornu, de la hauteur & de la forme d'un cerf. Mais l'animal le plus rare & le plus remarquable par ſa beauté eſt le *Zebra* ou le *Zevera*, qui ſe trouve quelquefois dans le Royaume de Congo, mais plus ſouvent dans certaines Provinces de la Barbarie. Lopez, qui rend ce témoignage, ajoûte qu'il a la forme de la mule, ſans qu'on puiſſe le ranger dans cette eſpéce, parce qu'il a toutes les qualités néceſſaires à la propagation (*r*).

Zebra ou Zevera.

Beauté de cet animal.

Sa peau n'a point de reſſemblance avec celle d'aucun animal connu. Elle eſt marquetée, dans toutes ſes parties, de taches rondes, qui ſont alternativement blanches, noires & brunes, chacune d'environ trois pouces de largeur. La tête, les oreilles, les jambes, le cou & ſon crin, qui n'a rien de remarquable par la grandeur, ſont parſemés auſſi régulièrement des mêmes taches. Les pieds, le ſabot & la queuë reſſemblent à ceux de la mule; mais la queuë eſt fort épaiſſe & d'un beau gris. Toutes les autres qualités du zebra tiennent beaucoup du cheval. On ne doute point que s'il étoit apprivoiſé, il ne pût ſervir aux mêmes uſages. Il eſt robuſte, il eſt doux (*s*), il produit chaque année. [Il y en a un très-grand nombre.] Sa courſe eſt ſi légere & ſi prompte, qu'elle eſt paſſée en proverbe parmi les Eſpagnols & les Portugais: *Leger*, diſent-ils, comme le *Zebra* (*t*).

Ses autres propriétés.

Divers témoignages ſur le Zebra.

BATTEL aſſûre qu'à l'exception de la queuë, des crins du cou & de cette variété de couleurs dans ſes taches, le Zebra reſſemble parfaitement au cheval. Il marche ordinairement en troupe; & quoique ſauvage, non-ſeulement il ſe laiſſe approcher à la portée de l'arc ou du fuſil, mais il ſe laiſſe tirer deux ou trois fois avant que de prendre la fuite (*v*).

SUIVANT

(*n*) *Ncoco* dans la Traduction Angloiſe.

(*o*) Les Eſpagnols l'appellent *la gran beſtia* ou la grande bête. L'Auteur en vit pluſieurs dans le Pays de Benguela.

(*p*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 609.

(*q*) Dapper, dans Ogilby, pag. 530.

(*r*) Les Jéſuites ont trouvé dans la Tartarie une race de mules qui ſont capables de propagation, & qui ſont peut-être de la même eſpéce.

(*s*) *Angl.* plein de feu. R. d. E.

(*t*) Pigafetta, pag. 73.

(*v*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. page 984.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE.

SUIVANT Dapper, le Zebra, qu'il appelle auſſi *Zebro*, habite les forêts du Royaume d'Angola, & ſe trouve rarement dans d'autres Régions. Il eſt ſi prompt à la courſe, qu'on le prend difficilement en vie. On ne l'apprivoiſe pas plus aiſément lorſqu'il eſt pris. Cependant les Portugais ſe vantoient d'en avoir envoyé, depuis quelques années, quatre à Lisbonne, où le Roi les employoit à ſon caroſſe. Celui qui les avoit tranſportés en Portugal obtint pour récompenſe un office de Notaire, qui devoit ſubſiſter perpétuellement pour ſa famille (*x*).

CARLI veut que le Zebra, par la taille & la force, reſſemble exactement à la mule. Il parle avec admiration de ſes taches blanches, noires & jaunes, qui ſe ſuccédent régulièrement dans toutes les parties du corps, & qui ſont ſi belles, dit-il, qu'on les prendroit pour l'ouvrage de l'art (*y*).

MEROLLA dit, à peu-près dans les mêmes termes, qu'on prendroit moins la peau du Zebra pour un cuir, que pour une belle étoffe de ſoie, raiée de pluſieurs couleurs de grandeur égale, blanches, noires & bordées de jaune ou de roux. Il aſſûre que l'extrême légèreté de cet animal ne le rend pas moins ineſtimable que ſa beauté, lorſqu'on eſt parvenu à l'apprivoiſer. Le Père *da Romano*, Supérieur Général de la Miſſion, envoya un préſent de pluſieurs peaux de Zebra au Grand Duc de Toſcane (*z*).

DU tems de Lopez, on voyoit avec admiration dans le Royaume de Congo de grands troupeaux de bœufs & de vaches, de porcs, de moutons & de chévres. Les chévres & les brebis donnoient trois ou quatre petits d'une ſeule portée, & jamais moins de deux (*a*). Merolla rend le même témoignage des chévres. Il ajoûte [que les Brébis ſont couvertes de poil au-lieu de laine,] que les beliers ne ſont point armés de cornes comme en Europe; que les brebis ſont moins fécondes que les chévres (*b*), leur chair moins eſtimée; & qu'en général les Habitans préférent la chair des chevreaux à celle des agneaux (*c*).

Lions.

ON trouve des Lions dans le Pays des Anzikos; mais il ne s'en voit jamais dans la Province de Bamba, quoique les tigres y ſoient fort communs. Ils y portent le nom d'*Engoy*. Ces furieux animaux ſont la guerre aux Négres & reſpectent les Blancs. On a remarqué pluſieurs fois, qu'ayant attaqué pendant la nuit un Blanc & un Négre, ils tuoient le Négre & laiſſoient le Blanc ſans lui nuire. Ils ſont auſſi féroces que le Lion, ils rugiſſent comme lui. La méthode des Négres pour les tuer eſt d'employer (*d*) des fléches empoiſonnées. D'autres attachent un chevreau au pied d'un arbre, & tendent un piége pardevant. Lopez en ayant acheté un jeune, prit plaiſir à l'élever avec du lait de chévre, & s'en faiſoit ſuivre comme d'un chien; mais tout autre que lui ne l'auroit pas touché ſans danger. Il pouſſoit quelquefois des rugiſſemens furieux, & dans ces accès de colère il avoit le regard terrible. Un jour il dévora le chien de Lopez. Dans une autre occaſion, il lui tua un zébra qu'il avoit fait apprivoiſer. Enfin, la crainte de quelque accident plus funeſte, lui fit prendre

Tigres & leur férocité.

Jeune tigre que Lopez avoit élevé.

(*x*) Dapper, *ubi ſup.*
(*y*) Carli, pag. 564.
(*z*) Merolla, pag. 606. Il en vit à Benguela.
(*a*) Relation de Pigafetta, pag. 88.
(*b*) *Angl.* que la chair de celles-ci eſt beaucoup plus eſtimée dans ces quartiers, que celle de mouton. R. d. E.
(*c*) Voyage de Merolla, pag. 637.
(*d*) *Angl.* de leur jetter de la chair empoiſonnée. R. d. E.

(Histoire Naturelle.

prendre le parti de le tuer d'un coup de mouſquet. Le poil des lévres d'un tigre paſſe entre les Négres pour un mortel poiſon. Ils prétendent que, mélé dans les alimens, il cauſe une eſpéce de fureur qui ſe termine par la mort. Auſſi le Roi de Congo punit-il ſévérement (*e*) ceux qui lui apportent une peau de tigre ſans la mouſtache.

Loups de Congo.

Les Loups, que les Négres de Congo appellent *Luumbongos*, ſont ici en fort grand nombre. Ils ont la tête & le cou fort gros, la forme du corps preſque ſemblable à celle des loups de l'Europe, mais la tête griſe, & des taches noires comme le tigre, dont ils n'approchent pas d'ailleurs pour la beauté (*f*). Ces animaux ont un goût fort ardent pour l'huile de Palmier. Ils la découvrent à l'odeur [de fort loin,] & l'enlevent dans les hutes des Négres. [Ils ont même la hardieſſe de l'aller enlever à ceux qui la tranſportent d'un lieu à un autre, lorſqu'ils s'endorment en chemin.] Lopez ne fait pas difficulté d'aſſûrer qu'ils chargent un flacon ſur leurs épaules, comme une brébis, & qu'ils prennent ainſi la fuite avec leur proie (*g*).

Leur avidité pour l'huile de Palmier.

Merolla leur attribue des qualités beaucoup plus dangereuſes. Quelquefois, dit-il, ils infeſtent le Pays en fort grand nombre; & ſe faiſant pendant la nuit un paſſage au travers des murs de terre ou de branches de Palmier, ils arrivent juſqu'aux Habitans & les dévorent. Cependant le même Auteur raconte, comme une hiſtoire avérée, qu'un loup ayant pénétré dans une cabane où la femme d'un Négre avoit laiſſé un de ſes enfans endormi, il ſe repoſa près de l'enfant ſans lui cauſer aucun mal. Au retour de la mére, qui le ſurprit dans cette poſture, il prit la fuite avec la même innocence (*h*).

Chaſſe des bêtes de proie.

Dans le Pays de Sogno, qui fut le théatre de cette avanture, on voit peu de lions, de tigres & de loups, quoiqu'ils ſoient fort communs dans les Pays voiſins. S'il entre un de ces furieux animaux dans les terres du Comte, le premier Négre qui le découvre, eſt obligé, ſous de rigoureuſes peines, d'en avertir le Mani ou le Gouverneur du Canton. On donne auſſi-tôt l'allarme pour raſſembler tous les Habitans, qui s'efforcent, par leurs cris & par le bruit de leurs tambours, [& d'autres Inſtrumens de guerre] de pouſſer le monſtre dans quelqu'endroit ouvert. Là, quelque brave Négre, le ſabre dans une main & la targette dans l'autre, affronte ſeul le monſtre, reçoit ſes attaques avec ſon bouclier, & prend ſon tems pour lui couper une ou deux jambes, dont la perte le fait tomber ſans défenſe, & le livre à l'aſſemblée. Le même Auteur diſtingue une eſpéce de Lion qu'on appelle *Royal*, & qui mérite ce nom, dit-il, par ſa généroſité. Sa contenance eſt fiére, ſa démarche majeſtueuſe; mais il ne nuit à perſonne, s'il n'eſt forcé de ſe défendre.

Chiens ſauvages.

Dans la même Province on voit une eſpéce de chiens ſauvages, qui marchent toûjours en grand nombre, pour faire la guerre aux lions, aux tigres, aux éléphans & aux autres bêtes ſarouches. Ils les attaquent avec une furie qui leur fait manquer rarement la victoire, quoiqu'il leur en coûte toûjours beaucoup de ſang. Mais ces belliqueux animaux ne ſe font pas redouter des hommes, & paſſent près des Villes & des cabanes ſans y cauſer le moindre déſordre. Leur poil eſt roux, leur corps maigre & allongé. Ils retrouſſent leur queue ſur le dos comme les lévriers.

Dapper

(*e*) Pigafetta, pag. 69. & ſuiv.
(*f*) Dapper dans Ogilby, pag. 531.
(*g*) Pigafetta, pag. 88.
(*h*) Merolla, pag. 637.

HISTOIRE NATURELLE.

DAPPER raconte qu'il ſe trouve ici un grand nombre d'Ours & de Sangliers. Les Négres donnent aux Sangliers le nom d'*Engullos*. Ces animaux ont deux monſtrueuſes défenſes, qui déchirent tout ce qu'elles attaquent. Il n'y a point de bêtes farouches qui cauſent tant d'épouvante aux Négres. Ils tremblent à leur approche. On prétend que les excrémens de leurs défenſes, [dont les Portugais font un très-grand cas, mais qu'on a beaucoup de peine à avoir,] avallés dans quelque liqueur, ſont un antidote infaillible. Les Portugais en font cet uſage, & prétendent même qu'une pierre frottée contre leurs dents, communique à l'eau une vertu admirable contre la fiévre. Il ajoûtent que le Sanglier rétablit lui-meme ſa ſanté en frottant ſa langue ou ſes dents contre une pierre (*i*). Les Engullos, dit Merolla, qui ſe trouvent en grand nombre dans les forêts de Benguela, reſſemblent beaucoup au Sanglier. Ses dents, réduites en poudre, chaſſent la fiévre par les ſueurs; & ſi cette poudre eſt mélée avec le ſuc ou le jus de l'eſpèce de Palmier qui ſe nomme *Mataba*, elle devient un puiſſant antidote. Le méme Auteur parle, dans un autre endroit, d'un grand nombre de Sangliers qui ſe trouvent dans toutes les forêts du Pays. Ce ſont apparemment les mêmes animaux, qu'il nomme ailleurs Engulles (*k*).

Ours & Sangliers.

Propriété des dents de Sanglier.

LA Province de Pemba produit des Civettes, que les Portugais nomment *Algazias*. Les Habitans du Pays n'avoient point attendu leur arrivée pour apprivoiſer ce farouche animal & lui faire rendre ſon muſc, dont l'odeur leur plaiſoit beaucoup.

LA Province de Batta offre une infinité de beaux Sables (*l*), qui portent le nom d'*Inſire*. Les Négres en font tant de cas, qu'il eſt défendu de faire uſage de leur peau ſans la permiſſion du Roi. Chaque Sable vaut un Eſclave. On prend auſſi des Martres vers le Pays des Anzikos, & les Négres ſe font des habits de leurs peaux (*m*).

Sables, nommés Inſires.

L'ENSINGIE eſt un petit animal dont la peau eſt marquetée de noir & de gris. L'*Entiengio*, dans un corps fort petit & fort mince, eſt rayé très-curieuſement. Il a les jambes & la queuë belles. Son ſéjour continuel eſt le ſommet des arbres. On prétend même que la terre lui eſt mortelle. Il eſt toûjours accompagné de vingt autres petits animaux à poil noir, nommés *Ambis*, dont la moitié le précéde & l'autre le ſuit. Lorſque la premiére partie de cette eſcorte eſt tombée dans le piége, le reſte prend auſſi-tôt la fuite; & l'Entiengio, privé de ſes gardes, ſe laiſſe aiſément arrêter. La peau de ce petit animal eſt en ſi grande eſtime, que le Roi ſe réſerve le droit d'en porter, ou ne l'accorde qu'aux perſonnes du premier rang. De ce nombre ſont les Rois de Loango, de Kakongo & d'Angoy.

L'Enſingie.

L'Entiengio, Ambis.

LES Singes & les chats ſauvages ſe rendent fort incommodes par leur nombre, ſur-tout dans le Comté de Sogno, vers la Riviére de Zaire (*n*). Merolla diſtingue trois ſortes de Singes; les *Magots* ou les *Babouins*, qui ſont les plus grands; une autre eſpéce, de la grandeur d'un chat, & de pluſieurs couleurs; une troiſiéme, qui eſt encore plus petite. Les trois eſpéces ont la queuë plus

Singes & chats ſauvages.

(*i*) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 531.
(*k*) Merolla pag. 636 & ſuiv.
(*l*) Dapper les appelle des Bievres.
(*m*) Relation de Pigafetta, pag. 89.
(*n*) Dapper, dans Ogilby, pag. 531.

HISTOIRE NATURELLE.

plus longue que le corps (*o*). Les Négres de qualité en nourriſſent pluſieurs, pour ſe faire un amuſement de leurs tours de ſoupleſſe (*p*).

Orang-Outang.

ON trouve dans le Royaume de Congo quantité de ces grands animaux, qu'on nomme *Orang-Outang* aux Indes Orientales, & qui tiennent comme le milieu entre l'eſpéce humaine & les babouins. Battel raconte que dans les forêts de Mayomba, au Royaume de Loango, on voit deux ſortes de monſtres, dont les plus grands ſe nomment *Pongos* (*q*) & les autres *Enjokos*. Les premiers ont une reſſemblance éxacte avec l'homme; mais ils ſont beaucoup plus gros & de fort haute taille. Avec un viſage humain, ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains leurs joues & leurs oreilles ſont ſans poil, à l'exception des ſourcils, qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils ayent le reſte du corps aſſez velu, le poil n'en eſt pas fort épais, & ſa couleur eſt brune. Enfin, la ſeule partie qui les diſtingue des hommes eſt la jambe, qu'ils ont ſans mollet. Ils marchent droits, en ſe tenant de la main le poil du cou. Leur retraite eſt dans les bois. Ils dorment ſur les arbres, & s'y font une eſpéce de toît qui les met à couvert de la pluie. Leurs alimens ſont des fruits ou des noix ſauvages. Jamais ils ne mangent de chair. L'uſage des Négres qui traverſent les forêts eſt d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent que le matin à leur départ, les Pongos prennent leur place autour du feu, & ne ſe retirent pas qu'il ne ſoit éteint; car, avec beaucoup d'adreſſe, ils n'ont point aſſez de ſens pour l'entretenir en y apportant du bois (*r*).

Pongos & Enjokos, eſpéces de grands Singes.

Propriétés des Pongos.

ILS marchent quelquefois en troupes, & tuent les Négres qui traverſent les forêts. Ils tombent même ſur les Eléphans qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, & les incommodent ſi fort à coups de poings ou de bâtons, qu'ils les forcent de prendre la fuite en pouſſant des cris. On ne prend jamais de Pongos en vie, parce qu'ils ſont ſi robuſtes, que dix hommes ne ſuffiroient pas pour les arrêter. Mais les Négres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mère, au corps de laquelle ils s'attachent fortement. Lorſqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent ſon corps d'un amas de branches & de feuillages. Purchaſſ ajoûte, en forme de note, que dans les converſations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris de lui-même qu'un Pongo lui enleva un petit Négre, qui paſſa un mois entier dans la ſociété de ces animaux; car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils ſurprennent, du moins lorſque ceux-ci ne les regardent point, comme le petit Négre l'avoit obſervé. A ſon retour, dont l'Auteur ne rapporte pas les circonſtances, il raconta que les Pongos ſont de la hauteur de l'homme, mais que dans leur maſſe ils ont le double de ſa grandeur. Battel n'a point décrit la ſeconde eſpéce de monſtre; & l'Editeur, entre les mains duquel ſes papiers ne tombérent qu'après ſa mort, ne put ſe procurer là-deſſus les éclairciſſemens qu'il déſiroit; mais il s'imagine que ce peut être le (*s*) *Pongo Pigmée* (*t*), dont on parle dans un autre endroit (*v*).

Manière dont on prend les jeunes.

Jeune Négre enlevé par les Pongos.

DAPPER

(*o*) Voyage de Merolla, pag. 637.
(*p*) Pigafetta, *ubi ſup.*
(*q*) Ou *Pangos.*
(*r*) Pigafetta, *ubi ſup.*
(*s*) *Angl.* ceux qui tuent le Pongo Pigmée. R. d. E.
(*t*) Pilgrimage de Purchaſſ, Tom. II. pag. 982. Il paroit que c'eſt une autre eſpéce de babouin.
(*v*) Voyez ci-deſſus, Tome IV.

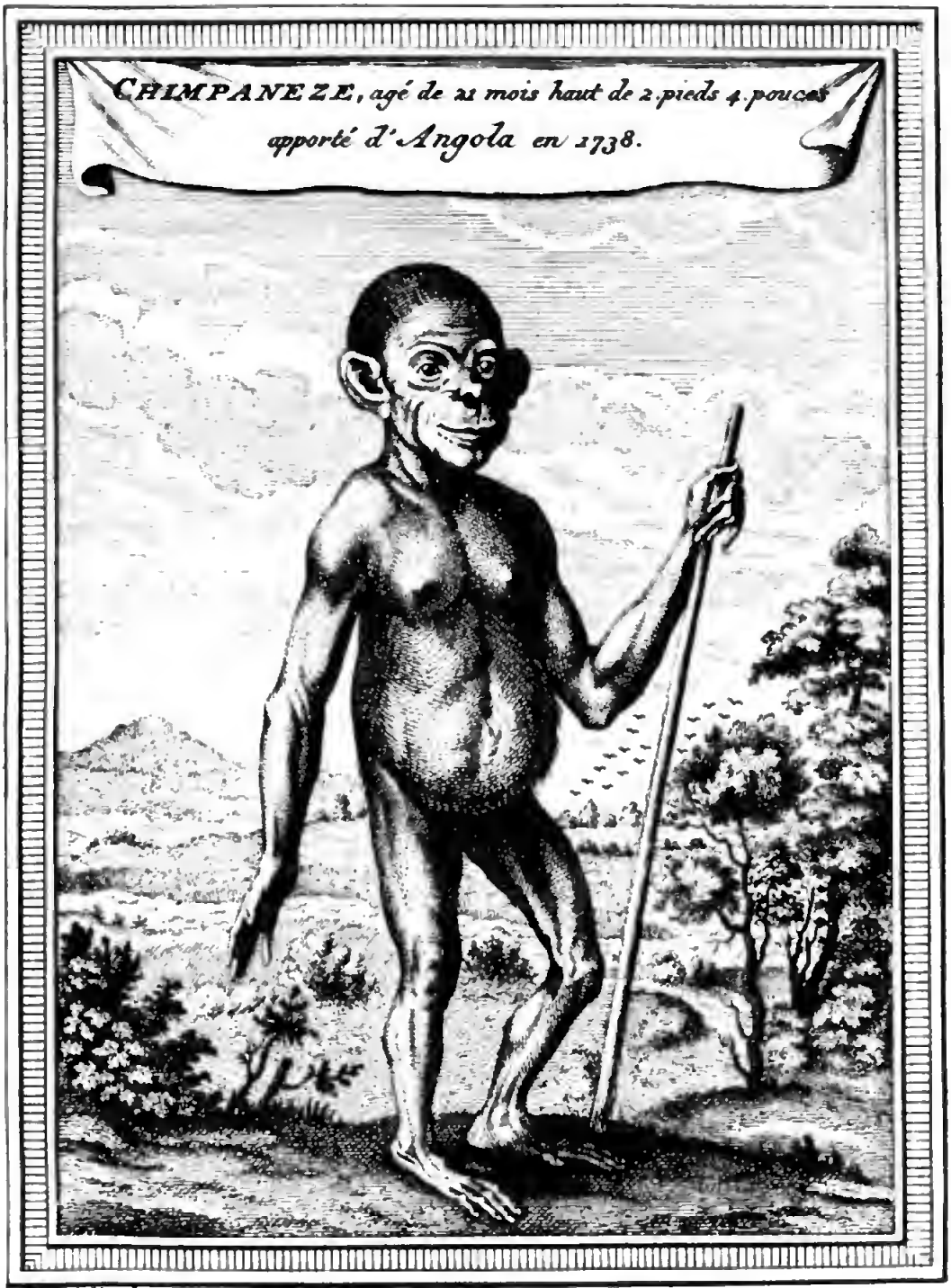

J. V. Schley direx.

CHAMPANIZ, oud 23 Maanden, hoog 2 Voet 4 Duim,
in den Jaare 1738 uit ANGOLA overgebragt.

BIBLIOTECA NACIONAL
Fondo
Nuevo Leon

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nuova Serie Inedi
Napoli

Digitized by Google

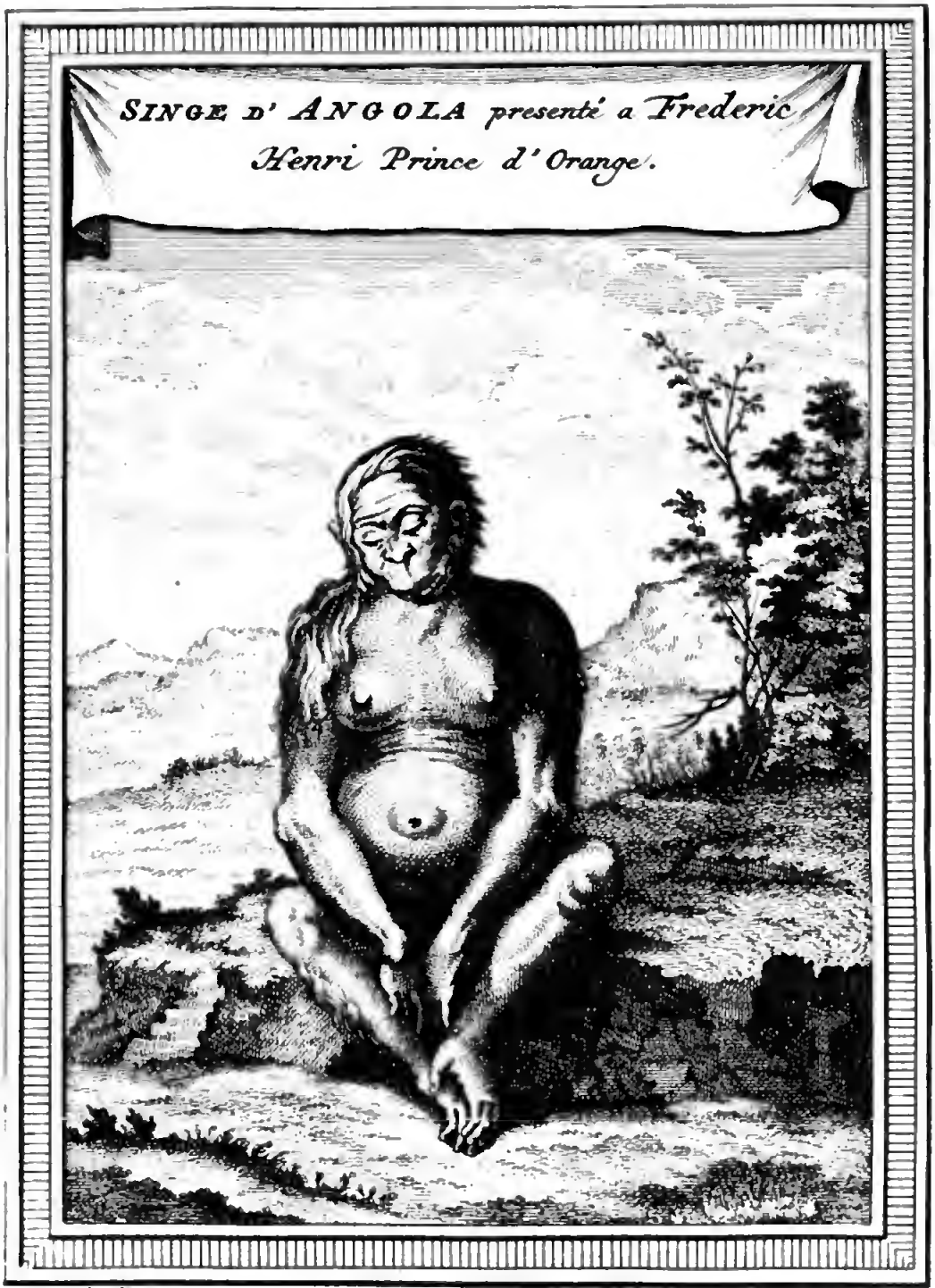

BAVIAAN uit ANGOLA,
geschonken aan FREDRIK HENDRIK *Prins van Oranje.*

HISTOIRE NATURELLE.

DAPPER confirme que le Royaume de Congo eſt plein de ces animaux, qui portent aux Indes le nom d'*Orang-Outang*, c'eſt-à-dire, *Habitans des bois*, & que les Afriquains nomment Quojas-Morros (*x*). Cette bête, dit-il, eſt ſi ſemblable à l'homme, qu'il eſt tombé dans l'eſprit à quelques Voyageurs, qu'elle pouvoit être ſortie d'une femme & d'un Singe; chimère que les Négres mêmes rejettent. Un de ces animaux fut tranſporté de Congo en Hollande, & préſenté au Prince d'Orange, Frederic Henri (*y*). Il étoit de la hauteur d'un enfant de trois ans, & d'un embonpoint médiocre; mais quarré & bien proportionné, fort agile & fort vif, les jambes charnues & robuſtes, tout le devant du corps nud, mais le derrière couvert de poil noir. A la première vûe, ſon viſage reſſembloit à celui d'un homme; mais il avoit le nez plat & recourbé. Ses oreilles étoient auſſi celles de l'eſpéce humaine. Son ſein, car c'étoit une femelle, étoit potelé, ſon nombril enfoncé, ſes épaules fort bien jointes, ſes mains diviſées en doigts & en pouce, ſes mollets (*z*) & ſes talons gras & charnus. Il marchoit ſouvent droit ſur ſes jambes. Il étoit capable de lever & de porter des fardeaux aſſez lourds. Lorſqu'il vouloit boire, il levoit d'une main le couvercle du pot & tenoit le fond de l'autre. Enſuite il s'eſſuyoit fort gracieuſement les lévres. Il ſe couchoit pour dormir, la tête ſur un couſſin, & ſe couvrant avec tant d'adreſſe, qu'on l'auroit pris pour un homme au lit. Les Négres font d'étranges récits de cet animal. Ils aſſûrent, non-ſeulement qu'il force les femmes & les filles, mais qu'il oſe attaquer des hommes armés. En un mot, il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le Satire des Anciens (*a*). Merolla ne parle peut-être que de ces animaux, lorſqu'il raconte que les Négres prennent quelquefois, dans leurs chaſſes, des hommes & des femmes ſauvages. Le frère Leonard lui dit un jour qu'ils en avoient fait préſent d'un aux Miſſionaires, qui l'avoient envoyé au Gouverneur Portugais de Loanda (*b*).

Pongo préſenté au Prince d'Orange & ſa deſcription.

Hommes & femmes ſauvages.

LES maiſons des mêmes Pays ſont fort infeſtées de Scorpions, de *Millepedes* & de Serpens. Lopez parle d'un Serpent d'exceſſive grandeur, qui a quelquefois, dit-il, vingt-cinq empans de long ſur cinq de large, & dont la gueule & le ventre ſont ſi vaſtes, qu'il eſt capable d'avaller un cerf entier. Les Négres l'appellent dans leur Langue le grand Serpent d'eau, ou la grande Hydre. Il vit en effet dans les Rivières; mais il cherche ſa proie ſur terre, & monte ſur quelque arbre, d'où il guette les beſtiaux. S'il en voit un qu'il puiſſe ſaiſir, il ſe laiſſe tomber deſſus, s'entortille autour de lui, le ſerre de ſa queue, & l'ayant mis hors d'état de ſe défendre, il le tue par ſes morſures. Enſuite il le traîne dans quelque lieu écarté, où il le dévore à ſon aiſe; peau, dit l'Auteur, os & cornes. Lorſqu'il s'eſt bien rempli, il tombe dans une eſpèce de ſtupidité, ou de ſommeil ſi profond, qu'un enfant ſeroit capable de le tuer. Il demeure dans cet état l'eſpace de cinq ou ſix jours, à la fin deſquels il revient à lui-même. Cette redoutable eſpéce de Serpent change de peau dans la ſaiſon ordinaire, & quelquefois après s'être monſtrueuſement raſſaſié. Ceux qui la trouvent ne manquent pas de la montrer en ſpectacle.

Serpens.

Hydre ou grand Serpent d'eau.

Sa voracité.

La

(*x*) Il paroît que ce nom n'eſt en uſage que dans le Pays de Quoja ſur la Côte de Malaguette & dans les Contrées voiſines.

(*y*) Voyez ſa deſcription ci deſſus au Tom. IV. ſous le nom de *Beggo* & de *Mandrill*.

(*z*) Ceci différe du récit de Battel.

(*a*) Dapper, dans Ogilby. pag. 558.

(*b*) Voyage de Merolla, pag. 637.

HISTOIRE NATURELLE.

Les Négres en aiment la chair.

La chair de cet animal paſſe entre les Négres pour un mét plus délicieux que la volaille. Lorſqu'il leur arrive de mettre le feu à quelque bois épais, ils y trouvent quantité de ces Serpens tout rotis, dont ils font un admirable feſtin (*c*).

Témoignage de Carli.

CE récit eſt confirmé par Carli. Il raconte qu'un jour étant à ſe promener ſous des arbres, près de Kolumgo, les Négres de ſa compagnie découvrirent un grand Serpent, qui traverſoit la Rivière de Quanza. Ils s'efforcérent de le faire retourner ſur ſes traces, en pouſſant des cris & lui jettant des mottes de terre; car il ne ſe trouve point de pierres dans le Pays. Mais rien ne put l'empêcher de gagner le rivage & de prendre poſte dans un petit bois, aſſez près de la maiſon. Il ſe trouve de ces Serpens, dit le même Auteur, qui ont vingt-cinq pieds de long, & qui ſont de la groſſeur d'un poulain. Ils ne font qu'un morceau d'une brebis. Auſſi-tôt qu'ils l'ont avallée, ils vont faire leur digeſtion au Soleil. Les Négres, qui connoiſſent leurs uſages, apportent beaucoup de ſoin à les obſerver, & les tuent facilement dans cet état, pour le ſeul plaiſir d'en manger la chair [qui eſt auſſi graſſe que celle des Cochons.] Ils les écorchent, & ne jettent que la queue, la tête & les entrailles (*d*). Ce Serpent paroît être le même qui porte, ſuivant Dapper, le nom d'*Embamma* dans le Royaume d'Angola, & celui de *Minia* dans le Pays des Quojas. Sa gueule, ajoûte cet Ecrivain, eſt d'une grandeur ſi extraordinaire, qu'il peut avaller un bouc, ou même un cerf entier. Il s'étend dans les chemins comme une piéce de bois mort; & d'un mouvement fort léger il ſe jette ſur les paſſans, hommes ou animaux. Le même Auteur parle d'un autre Serpent venimeux, dont l'épine du dos, portée autour du cou, paſſe dans le Pays pour un remède infaillible contre les écrouelles (*e*).

Ce Serpent paroît le même que l'Embamma ou le Minia.

L'Embamba & ſa fureur.

MEROLLA raconte, mais ſur le témoignage d'autrui, que l'*Embamba*, irrité par un Paſſant, ſaute ſur lui, l'enveloppe de pluſieurs tours, & lui enfonce dans la poitrine un éguillon fort pointu dont ſa queue eſt armée. Il n'y a point d'autre remède contre l'effet de cette mortelle piquure, que de couper le monſtre en deux, au moment même qu'il perce ſon ennemi (*f*). Ces Voyageurs Négres ſont toûjours munis d'un couteau tranchant pour cet uſage. Il paroît que ce Serpent eſt le même dont l'Auteur parle dans un autre lieu, qui ſe trouve, dit-il, dans la route de Singa. Il le repréſente de la groſſeur d'une ſolive; mais il ajoûte, [avec un peu moins de vraiſemblance], que d'un ſeul regard il tue & conſume les hommes. [Cet effet du moins n'eſt pas toûjours infaillible, puiſque] le même Auteur continue de raconter qu'un de ces monſtres ayant attaqué un Négre, trouva dans ce combat un ennemi redoutable, qui lui coupa le corps en deux parties, d'un coup de cimeterre. N'ayant pas perdu la vie par cette mutilation, ſa fureur, dit Merolla, le fit demeurer dans des ronces épaiſſes, pour attendre l'occaſion de ſe vanger. Bien-tôt deux voyageurs furent amenés par leur mauvais ſort. Il les ſaiſit tous deux, & les dévora preſqu'entiérement. A cette nouvelle, les Négres du voiſinage s'aſſemblérent en troupes, pour détruire leur ennemi commun. Ils ne purent le découvrir. Mais un Capitaine Portugais s'étant mis à la tête de quelques Braves, armés de

Il tue de ſon ſeul regard.

Belle défenſe d'un Embamba.

(*c*) Relation de Pigafetta, pag. 90. & ſuiv.
(*d*) Voyage de Carli, pag. 576.
(*e*) Dapper, dans Ogilby, pag. 559.
(*f*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 638.

de mouſquets, entreprit la ruine du monſtre, & ſe mit à le chercher. Il ne le trouva pas tout-d'un-coup. Ses gens marchoient devant lui pour continuer leurs recherches, lorſque le monſtre, obſervant qu'il étoit ſeul, ſortit de ſa retraite & s'élança ſur lui. La frayeur lui fit pouſſer de ſi grands cris, qu'ils lui attirèrent un prompt ſecours. Ce terrible animal fut enfin tué à coups de fuſil (*g*). HISTOIRE NATURELLE.

LE Serpent le plus remarquable que Merolla ait vû de ſes propres yeux, ſe nomme *Capra* (*b*). La nature a mis ſon poiſon dans ſon écume, qu'il crache, dit l'Auteur, ou qu'il lance de fort loin dans les yeux d'un paſſant. Elle cauſe des douleurs ſi vives, que s'il ne ſe trouve pas bien-tôt quelque femme, pour les appaiſer avec ſon lait, l'aveuglement eſt inévitable. Ces Serpens entrent dans les maiſons & montent aux arbres la nuit comme le jour (*i*). Capra, Serpent qui lance ſon poiſon dans les yeux.

LOPEZ décrit une autre eſpèce de Serpent, qui a, vers l'extrémité de ſa queue, une petite tumeur, de laquelle il ſort un bruit éclatant, comme celui d'une ſonnette. Il ne peut ſe remuer ſans ſe faire entendre; comme ſi la nature avoit pris ſoin d'avertir les paſſans du danger. On prétend que le ventre & la queue de ces ſerpens ſont un ſpécifique pour la fiévre & les palpitations de cœur. Serpent à ſonnette.

LE même Auteur ajoûte qu'il ſe trouve dans le Royaume de Congo des vipères ſi venimeuſes, que dans l'eſpace de vingt-quatre heures elles cauſent la mort; mais que les Négres connoiſſent des Simples dont l'application eſt un reméde aſſûré [lorſqu'elle eſt aſſez prompte.] Il dit encore que le Pays produit d'autres créatures, de la groſſeur du Belier, avec des ailes comme le Dragon. Elles ont de longues queues & des gueules fortallongées, armées de pluſieurs rangées de dents. Elles ſe nourriſſent de chair crue. L'Auteur ne leur donne que deux jambes. Leur couleur eſt bleue & verte, & leur peau paroît couverte d'écailles. Les Payens Négres leur rendent une ſorte de culte. On en voyoit un aſſez grand nombre à Congo du tems de Lopez, parce qu'étant fort rares dans les Provinces, les principaux Seigneurs prennent beaucoup de ſoin pour les conſerver. Ils ſouffrent que le peuple leur rende des adorations, en faveur des préſens & des offrandes dont elles ſont accompagnées. Vipères. Ils ſont adorés des Négres.

LES Cameleons du Pays ſont leur demeure dans les rochers & ſur les arbres. Ils ont la tête pointue & la queuë en forme de ſcie (*k*).

(*g*) *Ibidem.* pag. 685.
(*b*) C'eſt apparemment *Cobra*, qui ſignifie Serpent, en Portugais.
(*i*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 639.
(*k*) Pigafetta, pag. 91. & ſuiv.

§. V.

Poiſſons de Mer & d'eau-douce.

LES Côtes qui bordent le Royaume de Congo & d'Angola ſont extrémement poiſſonneuſes, ſur-tout aux environs de Loanda. Lopez dit que les ſardines & les anchoix y ſont en ſi grand nombre, que pendant le cours de l'hiver elles ſautent ſur le rivage. Les eſturgeons, les ſoles, les barbeaux, les truites, les tanches & d'autres poiſſons excellens s'offrent auſſi dans une Diverſes eſpèces de Poiſſons.

HISTOIRE NATURELLE.

extrême abondance. (*a*) Dapper en nomme quantité d'autres eſpéces, particuliérement les *Pergomoulators* (*b*), que les Portugais nomment *Pelledos*, & qui reſſemblent à la roche; les *Eſquilones*, les *Quikouſſes*, les *Kuſſones*, les ſyopos, les dorades, les bonites, les *Albikores* (*c*), les *Pergos de Morochermes*, les *Koukadores* (*d*), les *Koruines* & les *Macquereaux* (*e*).

C'eſt la nourriture du Pays.

MEROLLA dit qu'on ne ſçauroit s'imaginer la quantité de poiſſon qui ſe trouve dans la Mer aux environs de Loanda, & combien il y eſt à vil prix (*f*). Il remarque que c'eſt un effet de la Providence. Sans ce ſecours, il ſeroit impoſſible ici de ſubſiſter, ſur-tout dans la Ville. Les Négres n'ont preſque pas d'autre nourriture. Les Blancs mêmes en mangent beaucoup, ſur-tout le ſoir, parce qu'ils en trouvent la digeſtion plus facile. Mais il n'eſt pas de ſi bon goût qu'en Italie. Dans un autre endroit, l'Auteur obſerve que le pilchard, ou la pelamide, eſt ici de la groſſeur du harang, (*g*) [& tout auſſi gras.]

Coquillages.

LES Coquillages, ſur-tout aux environs de Loanda, ſont les crabbes, les huitres, les moules & les zimbis, que Lopez appelle *Makes* (*h*). Il dit que cette dernière eſpéce ſe trouve ſur toute la Côte, mais que ceux de Loanda ſont les meilleurs, parce qu'ils ont le coloris fort brillant. On en diſtingue de diverſes couleurs; mais les gris ſont les plus eſtimés, & tiennent lieu de monnoie, comme on l'a déja fait obſerver.

Comment ils ſe pêchent à Loanda.

On ſe repoſe de cette pêche ſur les femmes. Elles l'éxercent ſur les bords de l'Iſle de Loanda, en creuſant un trou de quatre ou cinq pieds de profondeur, où elles rempliſſent leurs paniers de ſable. Enſuite, après avoir ſeparé le gravier du poiſſon, elles diſtinguent les mâles des femelles; opération que la (*i*) différenee du coloris rend fort aiſée.

LE même Auteur obſerve qu'après la marée, on trouve au pied des arbres une autre ſorte de coquillage, du côté de l'Iſle qui fait face au Continent. Les Négres l'appellent *Ambizi omatare*, c'eſt-à-dire, *Poiſſon de Rocher* (*k*). Il eſt large comme la main, & fort bon à manger. On fait d'excellente chaux de ſes coquilles, en les brûlant. Elles ſervent auſſi à tanner les peaux de bœuf, dont les Habitans ſont leurs ſemelles de ſouliers. L'Auteur leur trouve je ne ſçai quelle reſſemblance avec l'écorce de l'arbre nommé *Manghi* (*l*).

Huitres, moules, crabbes, limaçons, petuncles, &c.

DAPPER dit que les huitres, les moules & les grandes crabbes ſe trouvent aux embouchures des Rivières de *Quanza*, de *Lukala*, & de *Bengo* (*m*). Lopez vit une grande quantité de pluſieurs ſortes de coquillages, tels que des limaçons, des petuncles & des luſelkes, attachés au dos des baleines. Ceux de la dernière eſpéce ſont innombrables aux environs de l'Iſle de Loanda. Ils ſe battent ſouvent. Ils ſe tuent les uns les autres. Lorſque les Négres s'en apperçoivent, ils ſortent dans leurs canots, pour recueillir les corps flottans, dont ils tirent une huile, qu'ils mélent avec de la poix pour calfater leurs Vaiſſeaux. Le même Auteur obſerve qu'on ne trouve point d'ambre, ni d'ambre

(*a*) *Ibid.* pag. 26.
(*b*) *Angl.* Pergomoulatos. R. d. E.
(*c*) *Angl.* Albakores. R. d. E.
(*d*) *Angl.* Roukadores. R. d. E.
(*e*) Dapper, dans Ogilby, pag. 560.
(*f*) Voyage de Merolla, pag. 673.
(*g*) *Ibid.* pag. 611.
(*h*) *Angl.* Lumakhe. R. d. E.
(*i*) *Angl.* que l'éclat & la beauté de leur couleur. R. d. E.
(*k*) C'eſt probablement l'huître de Rocher.
(*l*) Pigafetta, pag. 22.
(*m*) Dapper, pag. 560.

bre-gris ſur toute la Côte, quoique les baleines y paroiſſent en grand nombre: d'où il conclut que l'ambre ne vient point de ces animaux.

HISTOIRE NATURELLE.

Les Côtes de Congo n'ont pas d'ambre.

LES Rivieres de Congo & d'Angola abondent en poiſſon de différentes eſpéces. Celle de Zaire en produit un fort remarquable, qui ſe nomme *Ambize Angulo* (*n*), *Porc* (*o*), parce qu'il n'eſt pas moins gras que cet animal & qu'il fournit du lard. La nature lui a donné deux mains, & lui a formé le dos comme une targette. Sa chair eſt fort bonne, mais elle n'a pas le goût du poiſſon. Sa gueule reſſemble à celle du bœuf. Il ſe nourrit de l'herbe qui croît ſur les bords de la Rivière, ſans jamais monter ſur la rive. Quelques-uns de ces poiſſons péſent juſqu'à cinq cens livres. Les Pêcheurs ayant remarqué dans leurs petites Barques les lieux qu'ils choiſiſſent pour paître, les prennent avec des hameçons, ou les percent avec des fourches. Ils les coupent en piéces; & la loi les oblige enſuite, ſous peine de mort, de les porter au Roi (*p*).

Poiſſons de Rivière.

Ambize angulo.

SUIVANT Dapper, ces animaux ſe trouvent dans les Lacs (*q*), ſur-tout dans ceux d'Angola, de Quihite & d'Angolon (*r*), qui appartiennent à la Province de Maſſangano. Ils ont pleinement huit pieds de longueur, & deux bras fort courts, avec des mains, qui peuvent ſe courber un peu, mais qui ne ſe ferment point comme celles de l'homme. Leurs doigts, qui ont une certaine longueur, ſont joints par la chair qui croît entr'eux, à peu-près comme les pattes des canards. La forme de leur tête eſt ovale. Ils ont les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, ſans aucune apparence d'oreilles & de menton.

Où ils ſe trouvent.

Leur deſcription.

LES parties naturelles du mâle reſſemblent à celles du cheval. La femelle a deux mamelles bien formées, mais qui ne paroiſſent pas diſtinguées l'une de l'autre tandis qu'elle eſt dans l'eau, parce que leur couleur eſt un gris foncé. Ces animaux ne cauſent aucun mal & ne paroiſſent jamais ſur la rive. La partie ſupérieure de leur corps a le goût du porc. Vers le bas, la chair eſt un peu plus maîgre; mais elle n'en eſt pas moins agréable aux Négres, ſur-tout lorſqu'elle eſt bouillie à l'eau. Ils prennent auſſi l'*Ambize Angulo* avec des filets, & le tuent enſuite avec des lances & des crocs de fer.

DANS la tête de ce monſtre on trouve un certain os, qui, réduit en poudre & pris dans du vin, ſoulage beaucoup les douleurs de la gravelle dans la veſſie ou dans les reins. L'os du mâle paſſe pour le meilleur. Les Portugais portent un autre os qui eſt vers l'oreille de l'animal, & le regardent comme un préſervatif excellent contre l'infection du mauvais air. Mais les Négres d'Angola ſe font des bracelets des côtes de cet animal, & leur croient la vertu d'étancher le ſang, ſur-tout à ceux qui ſont compoſés de la côte gauche, qui eſt la plus proche du cœur. On prend les mêmes animaux vers Sofala, ſur la Côte Orientale d'Afrique. On les ſale pour les proviſions de Mer, & l'on ſe trouve

Propriété de quelques os de cet animal.

(*n*) Dapper dit qu'ils l'appellent *Ambiſagulo* & *Peſiengoni*; les Portugais, *Pezze mouller*, & les autres Européens *Syrenes*. Merolla dit plus nettement que les Négres le nomment *Ngulla-Umſa* ou la *Truie d'eau*: & les Portugais, *Piexe molher*, ou le *Poiſſon-femme*.

(*o*) *Angl.* le *Poiſſon-Porc*. R. d. E.

(*p*) Pigafetta, pag. 25. & ſuiv.

(*q*) On a vû ci-deſſus qu'il s'en trouve dans le Lac d'où ſort la Zaire.

(*r*) *Angl. Angolm*, dans la Province de Maſſingan. R. d. E.

HISTOIRE NATURELLE.

ve fort bien de cette nourriture, lorſqu'elle n'a point eu le tems de vieillir. Mais, conſervée trop long-tems, elle s'altére & devient dangereuſe (*s*) pour ceux qui ſont incommodés de quelque maladie Vénérienne.

Poiſſon de la forme d'une roue.

PENDANT le ſéjour que Carli fit à Colombo, les Pêcheurs prirent un grand poiſſon, de forme ronde, comme une roue de caroſſe. Il a deux dents au milieu du corps, & pluſieurs trous par leſquels il voit, il entend, il mange. Sa gueule, qui eſt une de ces ouvertures, n'a pas moins d'un empan de long. Sa chair eſt délicieuſe & reſſemble au veau par ſa blancheur. On fait de ſes côtes, des colliers pour arrêter le ſang; mais l'Auteur n'en reſſentit aucun effet. Il eſt clair que cette deſcription regarde la Syrene, quoique le Miſſionaire n'y joigne pas le nom (*t*).

Syrenes de la Rivière de Zaire.

MAIS le récit de Merolla paroît moins obſcur. Il dit que la Syrene ſe trouve dans toutes les parties de la Rivière de Zaire; qu'elle a quelque reſſemblance avec les femmes par le ſein, les mains & les bras; mais qu'elle ſe termine par une longue queuë fourchue, comme un véritable poiſſon (*v*). Sa tête eſt ronde, & ſa face ſemblable à celle d'un veau; ſa gueule grande & fort laide; [ſes oreilles petites;] ſes yeux ronds & pleins; ſon dos couvert d'un large cuir, percé en pluſieurs endroits, & formé par la nature pour lui ſervir comme de manteau, par la facilité qu'il a, ſoit à ſe fermer, ſoit à s'ouvrir. Ses côtes ont la propriété d'arrêter le ſang; mais ſa plus grande vertu conſiſte dans deux petits os qu'elle a dans les oreilles. L'Auteur mangeoit ſouvent de ſa chair, qu'il trouvoit de fort bon goût, & tirant ſur celle de porc. Ses entrailles ont la même reſſemblance avec celles de cet animal, c'eſt de-là que les Négres l'ont nommée *Nguila Umaſa*, qui ſignifie *Truye de Mer*. Mais les Portugais lui donnent le nom de *Piexe Molhar* (*x*), c'eſt-à-dire, *Poiſſon femme*. En paiſſant l'herbe ſur le bord de la Rivière, elle n'avance (*y*) pas ſa tête hors de l'eau, & ne ſe hazarde jamais plus loin ſur la rive. On ne la prend guéres que dans les tems de pluie, lorſque l'épaiſſeur de l'eau ne lui laiſſe pas découvrir aiſément l'approche des Pêcheurs. Ils s'avancent doucement dans une petite barque, qui eſt faite exprès pour cette pêche; & reconnoiſſant, au mouvement de l'eau, dans quel endroit le poiſſon s'eſt arrêté, ils lui lancent un dard de toute leur force. S'ils ne la tuent point de ce coup, ils lui laiſſent la liberté de fuir, parce que le dard ou la lance, qui eſt d'une longueur extraordinaire, & qu'elle emporte dans ſa bleſſure, ne ceſſe pas d'indiquer ſa retraite. Ces lances ſont d'un bois fort (*z*) dur, & garnies d'un ſi grand nombre de pointes, à peu de diſtance l'une de l'autre, que cette forêt de dards a ſix ou ſept empans de circonférence (*a*).

Sa chair reſſemble à celle du porc.

Comment les pêcheurs la prennent.

Le Kakongo.

LE *Kakongo*, autre poiſſon de la même Rivière, a la forme d'un ſaumon. Sa chair n'eſt pas rouge; mais elle eſt ſi graſſe, qu'en la faiſant rôtir ou bouillir elle éteint le feu. Les Pecheurs ſont obligés de porter auſſi ce poiſſon au Roi.

Crocodiles.

LOPEZ prétend que la Rivière de Zaire produit des Crocodiles, & que les Négres du Pays leur donnent le nom de *Kaymans*. Merolla, au contraire, aſſûre

(*s*) Dapper, *ubi ſup.* pag. 559.
(*t*) Voyage de Carli, pag. 577.
(*v*) Voyez la Figure.
(*x*) *Angl. Molker.* R. d. E.
(*y*) *Angl.* elle n'avance que ſa tête hors de l'eau. R. d. E.
(*z*) *Angl.* auſſi dur que du fer. R. d. E.
(*a*) Voyage de Merolla, pag. 610. & ſuiv.

HISTOIRE NATURELLE.

assûre formellement qu'il ne se trouve point de Crocodiles dans cette Rivière (*b*). Il ajoûte qu'elle offre quantité d'excellens poissons, que les Habitans prennent par diverses méthodes, quoique leur aversion pour toute sorte de travail empêche toûjours que leurs peches ne soient fort abondantes. Le droit de pêcher au filet est réservé au Comte de Sogno, qui l'accorde néanmoins sans difficulté à ceux qui le lui demandent. Lorsqu'il a besoin lui-même de poisson, il employe ses Domestiques à la pêche, avec ses propres filets (*c*).

Il ne s'en trouve point dans la Zaire.

MAIS si la Rivière de Zaire n'a point de Crocodiles, il s'en trouve un assez grand nombre dans les autres Rivières du même Pays. Battel, pour nous donner une idée de la grandeur & de l'avidité de ces monstres, rapporte que dans le Royaume de Loango un Crocodile dévora une *Allibamba* entière, c'est-à-dire, une troupe de huit ou neuf Esclaves, liés de la même chaîne. Mais le fer, qu'il ne put digérer, lui causa la mort & fut trouvé ensuite dans ses entrailles. Le même Auteur ajoûte qu'il a vû des Crocodiles guetter leur proie, la saisir, & traîner dans la Rivière des chevaux, des hommes & d'autres animaux. Un Soldat, qui avoit été saisi avec cette violence, tira (*d*) son coup, & frappa si heureusement le Crocodile au ventre, qu'il le tua sur le champ (*e*).

Leur abondance dans d'autres Rivières.

DANS toutes les Rivières de Congo, sur-tout dans celle de Zaire, on trouve le Cheval d'eau ou de Rivière (*f*). Merolla lui donne la grosseur de deux chevaux ordinaires, des jambes courtes & épaisses, des pieds ronds, une bouche fort grande, avec deux rangs de dents crochues; sans compter de longues défenses à la machoire inférieure, qui ressemblent à celles des plus gros Sangliers, & qui lui servent, dans sa furie, à déchirer tout ce qu'il rencontre. Il en vit un qui nageoit près de sa Barque, dans la Rivière de Zaire, & qui henniſſoit comme un cheval, avec lequel il avoit beaucoup de ressemblance. Cet animal demeure ordinairement dans l'eau pendant le jour, & monte la nuit sur la rive, pour y chercher sa nourriture. La femelle n'est jamais loin du mâle. Il combat furieusement pour la défendre; & lorsqu'elle est pleine ou qu'elle a mis bas ses jeunes, [ce qu'elle fait ordinairement dans des Marais où il n'y a que peu d'eau,] sa fureur & sa jalousie deviennent si terribles, qu'il attaque les Barques, & les renverse quelquefois à coups de pied. L'expérience qu'on a du danger fait éviter, dans certaines saisons, les marais & les autres lieux que ces animaux fréquentent.

Cheval d'eau ou de Rivière.

Sa furie.

LA méthode des Chasseurs, pour les prendre, est de garder les bords de la Rivière dans leurs canots, pendant que ces animaux sont à paître sur la terre. Lorsqu'ils les voient retourner vers la rive, ils font pleuvoir sur eux une grêle de fléches. Mais malheur à ceux qui se trouvent dans le chemin d'un de ces monstres, lorsqu'il est blessé. Ils n'ont pas d'autre ressource que les arbres, s'ils en rencontrent un sur lequel ils puissent monter. Quelquefois un Cheval-Marin, furieux de sa blessûre, & ne trouvant point de passage libre pour rentrer dans la Rivière, gagne l'endroit le plus escarpé de la rive & se précipite dans l'eau, où, se cassant les jambes dans sa chûte, il devient aisément la proie des Chasseurs. Sa chair n'est pas fort estimée; mais elle sert à l'usage du

Comment on le prend.

(*b*) Dans la Relation de Pigafetta, page 21. & suivantes.
(*c*) Voyage de Merolla, pag. 611.
(*d*) *Angl.* tira son couteau. R. d. E.
(*e*) Battel, dans Purchass, Vol. II. pag. 985.
(*f*) Merolla l'appelle Cheval-Marin, & s'étonne de ce nom, parce que cet animal, dit-il, ne peut souffrir l'eau salée. Mais voyez dans l'Histoire Naturelle du Tome IV. la difference du Cheval de Mer & de Rivière.

HISTOIRE NATURELLE.

du Peuple, & les Miſſionaires ont décidé qu'elle ne bleſſe pas les loix de l'Egliſe aux jours de jeûne & d'abſtinence.

Pierres médicinales.

LA partie naturelle du mâle, & deux pierres de la groſſeur d'un œuf de poule, que la nature a placées dans ſes oreilles, ſont excellentes pour la gravelle. Une cuillerée de cette poudre, délayée dans de l'eau fraîche [& priſe dans le tems qu'on eſt tourmenté de la gravelle,] peut guérir les rétentions d'urine.

Précautions contre les bêtes féroces.

L'AUTEUR obſerva un jour, dans une Iſle fort baſſe de la Rivière de Zaire, pluſieurs petites maiſons élevées ſur des piliers à neuf ou dix pieds de terre, avec une échelle mobile à la porte. Il apprit que la forme de ces bâtimens devoit ſon origine à la crainte commune d'être inſulté par les Chevaux de Rivière, qui venoient paître dans l'Iſle. On bâtit de même dans le voiſinage des forets, pour ſe garantir du ravage des Lions & des Tigres (*g*).

Vertus du Cheval de Rivière.

BATTEL dit qu'après les Eléphans, les Chevaux de Rivière ſont les plus gros animaux du Pays. Ils ont, à chaque pied, quatre diviſions comme le bœuf; & l'on prétend que (*b*) chacune a de grandes vertus. L'Auteur ajoûte que les Portugais en ſont des bagues, dont l'effet eſt merveilleux contre le flux (*i*) de ſang.

(*g*) Voyage de Merolla, *ubi ſup.*
(*b*) *Angl.* celles du pied gauche. R. d. E.
(*i*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. pag. 948.

§. VI.

Eclairciſſement ſur les Nations qui bordent les Royaumes de Congo & d'Angola.

Royaume des Anzikos & des Jaggas.

EN finiſſant la deſcription du Royaume de Congo, il ne ſera point inutile d'entrer dans quelque détail ſur les Nations voiſines, particuliérement ſur celles des Anzikos & des Jaggas, qui environnent fort loin le Royaume à l'Eſt, & qui ſe ſont rendues redoutables par leurs fréquentes invaſions.

CES Peuples ont formé pluſieurs Royaumes indépendans, tels que *Bokka Meala*, *Anziko*, *Matamba* & Kazanji, Pays ſitués du Nord au Sud, & peu connus des Européens. Suivant les Géographes, *Bokka Meala*, ou *Buka Meala*, eſt à l'Eſt de Loango & du Royaume de Gabon & de Pongo, & au Nord d'Anziko. Sa principale Ville, qui porte le même nom, eſt ſituée près des confins de Loango. On donne à ce Royaume deux cens quatre-vingt- [cinq,] milles de l'Oueſt à l'Eſt, & cent quatre-vingt du Nord au Sud. Il eſt habité par les Jaggas.

LE Royaume d'Anziko a ſix cens trente milles de long, de l'Oueſt à l'Eſt, & cinq cens quarante de largeur, du Nord au Sud. Suivant Lopez, le Pays des Anzikos, ou *Anzikis*, borde à l'Oueſt le Pays d'Ambus; au Nord, d'autres Nations de l'Afrique & les déſerts de Nubie; & du côté de l'Eſt, le ſecond des grands Lacs, d'où la Rivière de Congo tire ſa ſource, dans cette partie qui ſe nomme *Anzikana* (*a*). Depuis le Royaume de Congo, il eſt diviſé par

(*a*) Partie de Congo, poſſédée par les Anzikos.

par la Rivière de Zaire, où l'on trouve quelques Iſles qui appartiennent aux Anzikos. Cette Rivière leur ſert de canal, pour le commerce avec les Habitans de Congo (*b*). PAYS CIRCONVOISINS. ANZIKOS.

NOUS trouvons ici les Provinces de *Pombo*, de *Vamba*, de *Mopenda* & de *Moſongo*; auxquelles il faut ajoûter le Pays des Bakka-bakkas, qui paſſent pour une eſpèce de pygmées, (*c*) Habitans des bois au Nord, & le Royaume de *Funjeno*. On nomme aujourd'hui la Nation d'Anziko, *Meticas* ou *Monſals*; nom qu'elle tire peut-être de *Monſal*, ſa Capitale, qui eſt ſituée vers les frontières de *Bukka Meala*. Cette Ville eſt exactement placée ſous l'Equateur; mais elle n'a de remarquable que le Palais Royal, qui paſſe pour bien bâti. On aſſûre que le Roi compte treize autres Rois parmi ſes Vaſſaux. Il porte le titre de Grand *Makokko* ou *Makoko*. C'eſt de-là que le Royaume tire ſon nom. Diverſes Provinces.

ON y trouve, ſuivant Lopez, quantité de Mines de cuivre, & beaucoup de Sandal rouge & gris. Le rouge porte le nom de *Tavilla*; & le gris, qui paſſe pour le meilleur, celui de *Khikongo*. On fait du dernier une poudre fort odoriférante & diverſes médecines. On le méle auſſi avec l'huile de Palmier, pour en faire une onction, qui eſt fort utile à la ſanté. Mais les Portugais le tempèrent avec le vinaigre, & s'en ſervent pour la guériſon des *Khitangas*, ou de la vérole, en ſe frottant les jointures. Ils l'employent auſſi contre le mal de dents, en le jettant ſur les charbons, dont ils reçoivent la fumée. La mouelle & les parties intérieures de l'arbre ſont les plus eſtimées pour la compoſition des remédes. On ne fait même aucun cas des parties extérieures. Mines des Anzikos. Sandal & ſes uſages.

LES Anzikos fabriquent des étoffes de fil de Palmier, & diverſes ſortes de ſoies, comme on l'a déja fait obſerver (*d*).

ILS ſont fort actifs & fort belliqueux. Leur manière de combattre eſt à pied. On remarque de la différence entre leurs armes & celles de leurs voiſins; leurs arcs ſont petits & courts. Ils ſont enveloppés d'une peau de ſerpent de pluſieurs couleurs, avec tant de propreté, qu'on la prendroit pour le bois même. On prétend qu'ils en ſont plus forts & plus fermes dans la main de l'Archer. La corde eſt un tiſſu de quelques petites plantes qui reſſemblent au roſeau, mais ſouples & ſolides comme les fouets dont les Portugais ſe ſervent à cheval. La même eſpèce de roſeaux croît à Bengale. Ils ſont couleur de cendre & brun foncé. Les fléches des Anzikos ſont courtes & menues, mais d'un bois fort dur. Ils les portent dans la main de l'arc, & les tirent ſi vîte, qu'ils en font partir ving-huit avant que la première ſoit tombée à terre. On leur voit quelquefois tuer des oiſeaux au vol. Ils ſe ſervent auſſi de haches & de couperets, mais d'une étrange forme. Le manche eſt plus petit de la moitié que le fer. Il eſt couvert d'une peau de ſerpent, & ſe termine par un pommeau qui ſert à le tenir mieux. Le fer eſt fort luiſant. Il tient au bois par quelques plaques de cuivre, qui ſont de la même longueur que le manche. Le dos de la hache ſert fort bien de marteau. Dans une Action, les Anzikos parent aux fléches de l'Ennemi, en tournant leurs haches avec tant de vîteſſe qu'elles leur coupent le paſſage. Enſuite ils les ſuſpendent à leurs épaules, pour commencer plus librement leur décharge. Ils ont auſſi, dans des fourreaux de peau de Caractère des Anzikos. Leurs Armes. Haches ſinguliéres.

(*b*) Relation de Pigafetta, pag. 32.

(*c*) Il ſemble que ce ſont-là les Matimbas, dont il eſt parlé dans Battel.

(*d*) Voyez ci-deſſus, Tome V.

PAYS CIRCONVOISINS. ANZIKOS.

de ſerpent, des dagues fort courtes, qui ont la forme d'un couteau, avec un manche. Ils les portent en ſautoir. Leurs ceintures ſont de différentes ſortes. Mais celles des Guerriers ſont de peau d'Eléphant, larges de trois pouces. Comme elles ſont d'abord extrémement roides, parce que cette peau n'a pas moins de deux pouces d'épaiſſeur, ils les courbent à la chaleur du feu, & parviennent ainſi à les boutonner (*e*).

Ceintures Militaires.

LES Anzikos ſont d'une extréme agilité. Ils courent ſur les montagnes, comme autant de chévres. On ne vante pas moins leur courage, leur douceur, leur droiture & leur bonne-foi. Il n'y a point de Negres pour leſquels les Portugais ayent tant de confiance. Cependant ils ſont d'un caractére ſi ſauvage & ſi groſſier, qu'il n'y a point de converſation à former avec eux. Le commerce les attire à Congo. Ils aménent des Eſclaves de leur propre Nation, & des dents d'Eléphans ou des étoffes de la Nubie (*f*), dont ils ſont voiſins. En échange, ils emportent du ſel & des zimbis, qui leur ſervent de monnoie, outre une autre eſpéce de grandes coquilles qui viennent de l'Iſle S. Thomas & qui ſervent à leur parure. Ils reçoivent auſſi des ſoies, des toiles, de la verrerie, & d'autres marchandiſes apportées de Portugal.

ILS ont l'uſage de la Circonciſion; & dès l'enfance ils (*g*) ſe marquent & ſe cicatriſent le viſage avec la pointe d'un couteau.

Marchés de chair humaine.

LA chair humaine ſe vend dans leurs Marchés, comme celle de bœuf dans nos Boucheries de l'Europe; car ils mangent tous les Eſclaves qu'ils prennent à la guerre. Ils tuent même leurs propres Eſclaves, lorſqu'ils les jugent aſſez gras; ou s'ils trouvent cette voie moins avantageuſe, ils les vendent pour la Boucherie publique. Lorſqu'ils ſont fatigués de la vie, ou quelquefois pour montrer ſeulement le mépris qu'ils en font, ils s'offrent, avec leurs Eſclaves, pour être dévorés par leurs Princes. On trouve des Nations, remarque l'Auteur, qui ſe nourriſſent de la chair des étrangers; mais on ne connoît que les Anzikis qui ſe mangent les uns les autres, ſans excepter leurs propres parens (*h*).

Habits des Anzikos.

DANS cette Contrée barbare, le Peuple a la tête nue & n'eſt pas mieux couvert depuis la ceinture juſqu'en haut. Il ſe noue les cheveux ſur la tête. Il les friſe. Les Nobles ſont vétus de ſoie & de toile. Ils ont la tête couverte d'un bonnet bleu, ou rouge, ou noir, ou d'un chaperon de velours à la Portugaiſe. La vanité leur fait apporter du choix dans leurs habits, ſuivant leur état & leurs facultés. Les femmes nobles & riches ſont couvertes de la tête juſqu'aux pieds; mais celles du commun n'ont qu'un pagne qui leur tombe de la ceinture en bas. On voit aux premiéres une ſorte de mantes qu'elles rejettent ſur leurs épaules, & qui ne leur laiſſe que le viſage découvert. Elles portent auſſi des ſouliers, tandis que toutes les autres vont pieds nuds. Leur marche eſt vive & légére; leur taille fort bien priſe, & leur contenance agréable.

Leur langage.

LEUR langage eſt tout-à-fait différent de celui de Congo; mais ils apprennent

(*e*) Relation de Pigafetta, pag. 32. & ſuivantes.

(*f*) Il eſt certain, au contraire, que la Nubie en eſt ſéparée par d'autres grandes Régions.

(*g*) *Angl.* les deux ſéxes. R. d. E.

(*h*) Relation de Pigafetta, pag. 52. & ſuiv.

sent aiſément celui-ci, parce que la prononciation en eſt facile. Au contraire, les Habitans de Congo ne parviennent pas ſans peine à parler leur Langue. Lopez ayant demandé à quelques Anzikos, quelle étoit leur Religion, en tira pour unique éclaireiſſement, qu'ils ſont idolatres (*i*).

Pays circonvoisins. Anzikos.

Jaggas.

Le Royaume de Matamba eſt ſitué au Sud d'Anziko & au Nord de Kaſſanji. On lui donne environ quatre cens cinquante milles de longueur du Nord au Sud, & deux cens quarante de l'Oueſt à l'Eſt. Dans la ſuppoſition commune, il eſt traverſé par les Rivières de Quanja & de Quanza (*k*), & bordé au Sud par celle de Kuneni. C'eſt dans cette Contrée que régnoit la fameuſe Reine de *Singa* ou *Schinga*, dont on a lû tant de fois le nom, & qu'on place le Lac *Aquelonda* ou *Akelunda* (*l*), ſur les confins des Royaumes de Congo & d'Angola. Quoique Lopez & Battel en parlent fort ſouvent, De-Liſle a douté de ſon éxiſtence.

Royaume de Matamba & Pays des Jaggas.

Matamba eſt habité par les Jaggas. Il a du côté de l'Eſt & du Sud le Pays des Jaggas de Kaſſanji. Cette Region s'étend du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, au long de Matamba & de Benguela, l'eſpace d'environ neuf cens milles; mais il a ſi peu de largeur à proportion, qu'on ne lui donne dans quelques endroits que cent-quatre-vingt-dix, & dans d'autres à peine cent milles. Il eſt renfermé entre le Royaume de Matamba & celui de Benguela, dont il eſt ſéparé par la grande Rivière de Kuneni, d'un côté; & de l'autre, par l'Empire de *Monemuji*, & par les Royaumes de *Chikova*, d'*Abutua* & (*m*) de *Toroa*. Les Cartes ne marquent point ici de Contrées diſtinctes, excepté vers le Sud, où l'on trouve les terres des Jaggas-*Kokoques*, la Province d'*Obila* & les Territoires de *Muzumbo-Akalunga*, qui ſignifie *Bouche de la Mer*. La principale Ville, & même la ſeule qui ſoit venue à la connoiſſance des Géographes, eſt ſituée dans la partie Nord de ce grand Etat, près des frontières de Matamba, & s'appelle *Kaſſanji* ou *Kaſangi*. Elle ſert de réſidence au Grand-*Jagga*. (*n*) Merolla obſerve que les Jaggas du Domaine de Kaſſanji, qui borde le Royaume de Matamba, étoient ſans ceſſe en guerre avec la Reine de Singa, autrefois amie des Portugais & bien diſpoſée en faveur des Blancs. Du tems de l'Auteur, les Portugais employoient dans leurs guerres le ſecours d'un autre Prince des Jaggas, nommé Galangola. Le nom de *Kaſſanji* paroît un titre d'honneur; car le même Ecrivain (*o*) employe les termes de *Kaſſanji*, très-puiſſant Empereur des Jaggas (*p*). Carli ſe contente de donner à ce Prince le titre de *Grand-Seigneur* (*q*). Ces deux Voyageurs nous apprennent que le jour de ſa naiſſance eſt célébré annuellement par une grande fête, dont ils avoient entendu le récit de la bouche du Pére Jean-Baptiſte *Saleſano*, Miſſionaire Capucin, qui avoit été témoin de cette ſcène barbare dans le ſéjour qu'il avoit fait à Kaſſanji (*r*). Suivant Carli, le *Grand-Seigneur* oblige,

Ville de Kaſſanji.

Fête anniverſaire pour la naiſſance du Roi.

(*i*) *Ibidem.*

(*k*) Les Portugais écrivent *Coanja* & *Coanza*.

(*l*) Battel parle d'un Pays nommé Quizema, près de ce Lac, & s'accorde là-deſſus avec Lopez. Purchaſſ, Vol. I. pag. 766.

(*m*) *Angl.* ou R. d. E.

(*n*) *Angl.* Jagga Kaſſanji. R. d. E.

(*o*) *Angl.* Le même Ecrivain appelle le Kaſſanji, R. d. E.

(*p*) Voyage de Merolle, pag. 630.

(*q*) Voyage de Carli, pag. 576.

(*r*) D'autres écrivent *Kaſſangi*. De L'Iſle donne beaucoup d'étendue au Pays des Jaggas Kaſſanjis.

PAYS CIRCONVOISINS. JAGGAS.

ge, dans cette occaſion, tous les Peuples de ſes Etats qui ſont capables de voyager, à ſe raſſembler dans une grande plaine, où l'on a bâti ſur pluſieurs arbres un certain nombre de hutes, pour le Monarque & pour les principaux Seigneurs de ſon Royaume. Ils s'y retirent, accompagnés de leurs Inſtrumens de muſique. A quelque diſtance, on lie au tronc d'un arbre un des plus furieux Lions du Pays. Enfin le ſignal ſe donne, & l'on détache auſſi-tôt le Lion, à qui la vûe d'une ſi nombreuſe aſſemblée fait pouſſer d'abord quelques rugiſſemens, mais qui, ne voyant aucun moyen d'échaper, ſe jette ſur le premier Négre qu'il rencontre. Le Peuple, au-lieu de fuir, s'avance vers lui ſans armes, pour tuer le monſtre, & regarde comme un bonheur de périr dans ce combat aux yeux de ſon Souverain. En effet, le Lion ne manque point d'en tuer un grand nombre avant que de l'être lui-même; mais il ſuccombe enfin aux efforts de la multitude. Enſuite, les ſurvivans mangent les morts, & faiſant retentir l'air de leurs acclamations autour du Prince, ils le conduiſent à ſon Palais, en criant, Vive le Grand-Seigneur de Kaſſanji (*s*).

MEROLLA, qui raconte la même choſe avec quelque légère différence, fait crier deux fois au Peuple: *Vive notre Kaſſanji.* Il prétend auſſi que l'aſſemblée du Peuple ſe forme en cercle, & laiſſe au centre un grand eſpace qui renferme pluſieurs arbres, ſur l'un deſquels on a dreſſé une ſorte d'échaffaut pour le Kaſſanji & les Seigneurs; qu'auſſi-tôt que le Monarque eſt aſſis & le Lion enchaîné, les cris du Peuple & la muſique ſe font entendre; après quoi, ſur un ſignal qui ordonne tout-d'un-coup le ſilence, on lâche le Lion, en lui coupant la queuë pour augmenter ſa fureur (*t*).

Pays qu'occupent les Jaggas.

LES Jaggas ſont répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abiſſinie au Nord, juſqu'au Pays des Hottentots au Sud; car, outre les Pays qu'on a déja nommés, ils poſſédent une partie conſidérable du Monemuji. De Liſle les place au Nord de cet Empire. Lopez leur fait habiter les bords de cette vaſte Contrée, au long des deux rives du Nil, depuis ſa ſource, qu'il place dans des Lacs qui ſont à l'Eſt de Congo, juſqu'à l'Empire du Prêtre-Jean (*v*), par lequel il entend l'Abiſſinie. Il ajoûte qu'ils habitent d'ailleurs le Monemuji. Ils ne doivent pas s'être moins étendus à l'Oueſt, s'il eſt vrai, comme Battel l'aſſûre, que les Jaggas qui ravagèrent de ſon tems le Royaume de Congo & celui d'Angola, étoient venus de Sierra-Léona. [Nous ne devons pas oublier de dire qu'il y a des Auteurs qui croient que les *Gallas*, qui firent dans le même ſiécle de ſi grands ravages dans l'Abiſſinie, étoient des *Jaggas*. Le nom de ce Peuple eſt fort incertain. Lopez aſſûre que les Négres de Congo les appellent *Jakki*, mais qu'ils ſe nomment eux-mêmes *Agagi* ou *Agaghi*. Battel écrit *Gagas*, ce qui approche plus d'*Agag*. Mais Purchaſſ dit que dans la converſation il prononçoit *Jaggas*, & que] (*x*) les Portugais leur donnoient le nom de *Jaggas*, mais qu'entre eux ils ſe nommoient *Imbangolas* (*y*). Il les appelle auſſi *Jindes* (*z*).

Divers noms de ces Peuples.

Leur figure.

LEUR figure perſonnelle eſt fort noire & fort difforme. Ils ont le corps grand

(*s*) Carli, pag. 576.
(*t*) Merolla, *ubi ſup.* pag. 630.
(*v*) Relation de Pigafetta, pag. 103, 159. & 206.
(*x*) *Ibid.* pag. 204.
(*y*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. V. pag. 773.
(*z*) Pigafetta, pag. 103. & 204. Carli & Merolla, tous deux Italiens, écrivent *Giacchi* & *Giaghi*.

Digitized by Google

grand & l'air audacieux. Leur uſage eſt de ſe tracer des lignes ſur les joues [au-deſſus des lévres] avec un fer chaud. Ils s'accoutument auſſi à ne montrer que le blanc des yeux, en baiſſant la paupière; ce qui acheve de les rendre fort horribles (*a*). PAYS CIRCONVOISINS. JAGGAS.

ILS ſont tout-à-fait nuds, & tout reſpire la barbarie dans leurs manières. On ne leur connoît point de Rois. Ils vivent dans les forêts, errans comme les Arabes. Leur férocité & leur courage les porte à ravager le Pays de leurs voiſins (*b*); & dans leurs attaques ils pouſſent des cris affreux, pour commencer par la terreur. Si l'on en croit Lopez, leurs plus redoutables adverſaires ſont les Amazones, race de femmes guerrières, qu'il place dans le Monomotapa. Ils ſe rencontrent ſur les frontières de cet Empire, & font des eſſais de force & de valeur par des guerres preſque continuelles. Amazones du Monomotapa.

LEURS Armes ſont le dard & la dague, avec des targettes de cuir qui leur couvrent entièrement le corps. Dans leurs camps, ils plantent quelquefois leurs targettes autour d'eux, pour s'en faire un eſpéce de rempart. Quelquefois ils s'en couvrent pour commencer leurs attaques, & fatiguant l'ennemi par leurs dards, ils les excitent à lancer toutes leurs fléches, qu'ils reçoivent avec peu de danger. Enſuite, ſe précipitant ſur eux, ils en font une cruelle boucherie. Mais les Amazones triomphent ſouvent, par leur légéreté & leur adreſſe; ſans compter que la crainte d'être dévorées, lorſqu'elles tombent entre les mains de ces barbares ennemis, redouble leur courage (*c*). Armes des Jaggas & leur manière de combattre.

TOUS nos Voyageurs s'accordent à donner la qualité d'Antropophages aux Jaggas. Lopez aſſûre qu'ils ſe nourriſſent de chair humaine (*d*). Battel dit qu'ils la préférent au bœuf & au chevreau, quoiqu'ils ayent l'un & l'autre en abondance (*e*). Merolla répéte ſouvent qu'ils mangent les hommes; & renvoyant ſes lecteurs au récit d'un autre Ecrivain (*f*), il ne balance point à les regarder comme la plus barbare Nation de l'Univers (*g*). Ils ſont Antropophages.

BATTEL, après avoir ſervi pendant ſeize mois les Jaggas dans leurs guerres de Congo; étoit en état de nous en donner une juſte idée. Il raconte que le Grand-Jagga, ou leur Chef, qu'ils appelloient *Elembe*, étoit venu de Sierra-Léona à la tête de douze mille de ces Cannibales, & qu'après beaucoup de ravages il s'établit dans le Royaume de Benguela. *Kalandula*, Succeſſeur d'Elembe, avoit été ſon Page. Mais, outre le principal Chef, les Jaggas étoient commandés par onze autres Capitaines (*h*). Idée qu'en donne Battel, qui les avoit ſervis.

KALANDULA, ou, comme on le trouve auſſi nommé, *Imbe-Kalandola*, étoit un homme fort diſtingué par ſon courage. L'Auteur, ſuivant la ſuperſtition de ſon ſiécle, attribue tous ces ſuccès au ſecours des Enchantemens. Il conſultoit le Diable, dit-il, dans toutes ſes expéditions. Il lui offroit continuellement des ſacrifices; & ſouvent il apprenoit par cette voie ce qui devoit lui arriver. Ses oracles lui avoient perſuadé qu'il ne mourroit qu'à la guerre. Il entretenoit dans ſes troupes une éxacte diſcipline. Ceux qui s'étoient mal conduits dans l'Action, étoient condamnés à mort & dévorés par leurs compagnons. Caractère de leur Chef.

(*a*) Purchaſſ, *ubi ſup.* pag. 772.
(*b*) Pigafetta, pag. 204 & 159.
(*c*) Relation de Pigafetta, pag. 204. & ſuiv.
(*d*) *Ibid.* pag. 103 & 159.
(*e*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. V. pag. 773.
(*f*) François Marie Gioja de Naples.
(*g*) Merolla, pag. 663.
(*h*) Purchaſſ, *ubi ſup.*

PAYS CIRCONVOISINS. JAGGAS.

gnons. Chaque jour, au ſoir, Kalandula s'efforçoit d'encourager ſes gens par une harangue, monté ſur un échaffaut qu'il faiſoit dreſſer dans cette vûe.

Campemens des Jaggas.

LES Jaggas ne campent jamais ſans ſe fortifier, quand ils n'auroient qu'une nuit à paſſer dans le même lieu. Ils employent à cet uſage les arbres que le Pays leur offre. Une partie de l'Armée s'occupe à les abbattre, & l'autre à les tranſporter. Leur retranchement conſiſte dans un enclos circulaire, percé de douze portes, dont chacune eſt confiée à la garde d'un Capitaine. Le Général eſt logé au centre, dans un enclos particulier, avec une bonne garde à la porte. Les huttes des Soldats ſont ſerrées l'une contre l'autre. Ils placent à la porte de chaque hutte leurs arcs, leurs fléches & leurs dards; de ſorte qu'à la moindre allarme ils ſe trouvent prêts à combattre. Leurs ſentinelles veillent d'ailleurs pendant toute la nuit, au bruit de leurs tambours & de leurs *Tavales*.

Ce qu'ils font de l'Or.

LES Jaggas racontérent à Battel, qu'au Sud de la Baye *das Vaccas* on trouve une Riviére qui produit de l'Or en abondance. Ils lui donnoient le nom de cuivre; mais en ayant recueilli une aſſez groſſe quantité dans les ſables, où la pluie l'avoit mis à découvert, ils en avoient orné la poignée de leurs haches. Le cuivre leur ſert auſſi à cet uſage, quoiqu'ils ne faſſent aucun cas de ces deux métaux.

Manière dont les Jaggas tirent le vin de Palmier.

ILS ne trouvent de ſatisfaction que dans les Pays où les Palmiers croiſſent abondamment, parce qu'ils ſont paſſionnés pour le vin & le fruit de cet arbre. Le fruit eſt pour eux d'un double uſage. Ils le mangent & l'employent à faire de l'huile. Leur méthode pour tirer le vin, eſt différente de celle des *Imbondas*, qui ont l'art de grimper ſur un arbre ſans y toucher avec les mains, & qui rempliſſent leurs flacons au ſommet. Les Jaggas abattent l'arbre par la racine, & le laiſſent couché pendant dix ou douze jours avant que d'en faire ſortir le vin. Enſuite ils y creuſent deux trous quarrés, l'un au ſommet, l'autre au milieu, de chacun deſquels ils tirent, du matin au ſoir, une quarte de liqueur. Chaque arbre fournit ainſi pendant vingt-ſix jours deux quartes de vin; après quoi il ſe flétrit & ſéche entiérement. Dans tous les lieux où ils font quelque ſéjour, ils coupent aſſez d'arbres pour ſe fournir de vin l'eſpace d'un mois. A la fin de ce terme, ils en abbattent le même nombre. Ainſi, dans peu de tems, ils ruinent le Pays.

Leur méthode dans leurs pillages.

ILS ne s'arrêtent dans un lieu qu'auſſi long-tems qu'ils y trouvent des proviſions. Au tems de la moiſſon, ils s'établiſſent dans le Canton le plus fertile qu'ils peuvent découvrir, pour recueillir les grains d'autrui & faire main-baſſe ſur les beſtiaux; car ils ne plantent & ne ſément jamais; ils n'entretiennent point de troupeaux; & leur ſubſiſtance eſt toûjours le fruit de leurs rapines. Lorſqu'ils entrent dans quelque Pays où ils ſe croient menacés d'une vigoureuſe réſiſtance, leur uſage eſt de ſe retrancher & de demeurer tranquiles un ou deux mois, pendant leſquels ils ne ceſſent point de harceler les Habitans & de les tenir dans des allarmes continuelles. S'ils ſont attaqués, ils ſe tiennent ſur la défenſive, & laiſſent deux ou trois jours à l'ennemi pour décharger ſa fureur. Enſuite leur Général met pendant la nuit une partie de ſes troupes en embuſcade, à quelque diſtance du camp; & ſi l'attaque eſt renouvellée le lendemain, l'ennemi, preſſé furieuſement de deux côtés, ſe défend mal contre l'artifice & la force. Ils ne penſent alors qu'à ravager le Pays (*i*).

KALANDULA,

(*i*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. pag. 976.

KALANDULA, au ſervice duquel l'Auteur paſſa près d'un an & demi, avoit de longs cheveux, ornés de pluſieurs nœuds de coquilles [de *Bamba*.] Autour du col il portoit un collier de *Maſos*, petit coquillage qui ſe trouve ſur la Côte, & qui revient, parmi les Négres, à la ſomme de vingt ſchellings. A la ceinture il avoit des pendans d'œufs d'autruche & un pagne d'étoffe de Palmier, auſſi fin qu'une étoffe de ſoie. Son corps étoit marqué de diverſes figures, & frotté tous les jours avec de la graiſſe humaine. Il portoit au travers du nez un morceau de cuivre, long de deux pouces, & le même ornement aux oreilles. Sa noirceur étoit déguiſée par des vernis rouges & blancs. Il étoit continuellement accompagné de vingt ou trente femmes, dont l'une portoit ſon arc & ſes fléches; & quatre autres, les coupes ou les taſſes dont il ſe ſervoit pour boire. Elles ſe jettoient à genoux lorſqu'il buvoit, elles battoient des mains & chantoient quelque air de leur muſique (*k*).

PAYS CIRCONVOISINS. JAGGAS.

Parure de Kalandula, Chef des Jaggas.

LES femmes des Jaggas portent leurs cheveux, avec de hauts toupets, entremélés de coquilles. Elles s'enduiſent le corps de muſc. C'eſt une beauté, parmi elles, d'avoir quatre dents de moins, deux en haut & deux en bas. Celles qui n'ont pas le courage de ſe les arracher, ſont ſi peu eſtimées, qu'on ne veut ni manger ni boire avec elles. Leurs bras, leurs jambes, leur col, ſont chargés de coliers & d'anneaux. Autour des reins elles portent un pagne de ſoie (*l*).

Parures des femmes des Jaggas.

ELLES ſont fécondes; mais, dans leurs marches, les Jaggas ne ſouffrent pas qu'elles multiplient, & leurs enfans ſont enſevelis au moment qu'ils voyent le jour. Ainſi ces guerriers errans meurent ordinairement ſans poſtérité (*m*). Ils apportent pour raiſon de cette conduite, qu'ils ne veulent pas être troublés par le ſoin d'élever des enfans, ni retardés dans leurs marches. Mais s'ils prennent quelque Ville, ils conſervent les garçons & les filles de douze ou treize ans, comme s'ils étoient nés d'eux; tandis qu'ils tuent les pères & les mères pour les manger (*n*). Ils traînent cette jeuneſſe dans leurs courſes, après leur avoir mis un collier, qui eſt la marque de leur diſgrace, & que les garçons doivent porter juſqu'à ce qu'ils ayent prouvé leur courage en offrant la tête d'un ennemi au Général. La trace de leur infâmie diſparoît alors. Le jeune-homme eſt déclaré *Conſo*, c'eſt-à-dire, Soldat. Rien n'a tant de force que cette eſpérance pour échauffer leur courage. Battel apprit que dans tout le camp il n'y avoit pas plus de douze vrais Jaggas, [qui étoient leurs Capitaines,] ni plus de quatorze ou quinze femmes de la même Nation; parce qu'ayant quitté leur Patrie depuis plus de cinquante ans, leur Armée avoit eu le tems de ſe renouveller plus d'une fois. Ils étoient au nombre de ſeize mille dans leur camp, & ce nombre groſſiſſoit quelquefois par des incorporations.

Les Jaggas tuent leurs enfans dans leurs marches.

Comment ils ſe recrutent.

KALANDULA (*o*) n'entreprenoit rien d'important ſans avoir fait un ſacrifice au Diable. Il choiſiſſoit le matin pour cette cérémonie, avant le lever du Soleil. On lui préparoit une ſellette, ſur laquelle il prenoit place avec beaucoup de pompe, la tête couverte d'un bonnet orné de plumes de paon. Il avoit, pour aſſiſtans,

Affreux ſacrifice du Général des Jaggas.

(*k*) *Ibidem.*

(*l*) *Ibidem.*

(*m*) C'eſt ce qui ne peut abſolument point être. Car de cette manière, il y a long-tems que tous ces païs devroient être déſerts.

(*n*) Battel ayant vécu ſi long-tems avec eux, s'ils ne ſont point Antropophages tous ſes autres récits ne méritent aucune foi. [Nous avouons cependant, que nous en doutons.]

(*o*) Ou *Kalandola*.

PAYS CIRCONVOISINS. JAGGAS.

aſſiſtans, un Sorcier de chaque côté. Quarante ou cinquante femmes formoient un cercle autour de lui, portant à la main une queue de Zébra ou de Cheval ſauvage, qu'elles faiſoient voltiger, & joignant leurs chants à cet éxercice. Derrière elles étoient un grand nombre de *Petes*, de *Ponges* & de tambours, qui faiſoient beaucoup de bruit avec leurs Inſtrumens. Au centre du cercle on allumoit un grand feu, ſur lequel on plaçoit des poudres blanches dans un pot de terre. Les Sorciers commençoient par ſe ſervir de ces poudres, pour colorer le front & les temples du grand-Jagga. Ils lui peignoient enſuite l'eſtomac & le ventre en travers, avec des enchantemens & des cérémonies ennuyeuſes. Alors ils lui préſentoient ſon *Kaſengala*, eſpéce d'arme fort ſemblable à la hache, en lui recommandant de ne pas ménager ſes ennemis, parce qu'il avoit avec lui ſon Mokiſſo. Auſſi-tôt on lui amenoit un enfant mâle, qu'il tuoit ſur le champ. Cette première victime étoit ſuivie de quatre hommes (*p*), qu'il frappoit auſſi pour leur donner la mort. Ceux qui ne la recevoient pas du premier coup, étoient conduits hors du camp & tués par d'autres mains.

LORSQUE cette boucherie étoit prête à commencer, les Sorciers ordonnoient à Battel de ſe retirer, parce qu'il étoit Chrétien, & que le Diable, diſoient-ils, alloit ſe préſenter à leurs yeux. Pour dernier acte d'une ſi barbare tragédie, le Grand-Jagga faiſoit égorger cinq vaches dans le camp, & cinq dehors. On immoloit le même nombre de chévres & de chiens. Le ſeu étoit arroſé de leur ſang, & les corps dévorés avec beaucoup de joie. La même fête étoit quelquefois célébrée, avec les mêmes cérémonies, par les autres Chefs du camp.

Sépulture des Jaggas.

POUR enterrer leurs Morts, ils ſont un caveau, dans lequel ils mettent le corps aſſis. Mais c'eſt après lui avoir accommodé fort proprement les cheveux, l'avoir lavé & comme embaumé avec des poudres odoriférantes. Ils le parent de ſes meilleurs habits; & le faiſant porter par deux hommes, ils le placent dans ſon dernier domicile, avec deux de ſes femmes, qui s'aſſeient près de lui, & (*q*) ſes armes, qu'on briſe dans le même lieu. Alors on ferme le caveau en le rempliſſant de terre. Ceux qui meurent dans leur Pays ſont enterrés de même, mais on met avec eux, dans le caveau, tous leurs uſtenciles domeſtiques. Chaque mois, les parens du Mort s'aſſemblent au tombeau pendant trois jours, & font des libations de ſang de bouc & de vin de Palmier. Cette cérémonie s'obſerve auſſi long-tems qu'il reſte quelqu'un de la famille en vie. Les Jaggas ſont fort humains entr'eux pendant qu'ils jouiſſent d'une bonne ſanté; mais dans la maladie, ils ne connoiſſent aucune loi d'humanité & de compaſſion naturelle (*r*).

Royaume de Matama.

ENTRE le Royaume de Benguela & le Pays des Hottentots, les Géographes placent une Contrée fort vaſte, qui borde la Mer, ſous le nom du Royaume

(*p*) *Angl.* Il en tuoit deux, au hazard, & faiſoit tuer les deux autres hors du Camp. R. d. E.

(*q*) Il y a dans l'Original que ce ſont les armes de ſes femmes qui ſont briſées & non pas celles du Mort, comme le dit le Traducteur. D'ailleurs, comme on ne voit point que ces femmes euſſent des armes, & que le mot Anglois, rendu par *armes*, ſignifie auſſi *les bras*, il ſemble qu'il faudroit traduire que ces femmes qu'on enfermoit dans le caveau avoient leurs bras caſſés. R. d. E.

(*r*) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. pag. 977. & Vol. V. pag. 773.

me de *Matama* ou de *Mataman*, ou de Pays des *Simbelas* (*s*). Mais De Liſle aſſûre, dans ſa Carte, que la ſituation de ce Royaume eſt incertaine. Lopez dit qu'elle s'étend au Sud de la Rivière de Bragaval (*t*), juſqu'aſſez près des montagnes de la Lune; & qu'à l'Eſt il eſt ſéparé de l'Empire du Monomotapa par la Rivière de *Baganniari* (*v*), au-delà de celle de *Koari*. L'air de Matama eſt fort bon. Le terroir produit abondamment toutes ſortes de proviſions, ſans compter des Mines de criſtal & de divers métaux. Le Roi, qui eſt idolâtre, vit quelquefois en bonne intelligence & quelquefois en guerre avec le Royaume d'Angola. On trouve, vers la Côte, pluſieurs Princes qui prennent le titre de Roi, mais qui n'en vivent pas moins dans la pauvreté & la miſère. Les Rivières n'offrent aucun (*x*) Port remarquable. Ceux qui ſe trouvent, dans notre Carte, entre le Cap-Négre & l'embouchure de la Rivière de Bragaval, c'eſt-à-dire, dans un eſpace de quatre cens quatre-vingt-quinze milles, ſont *Golfo-Feio* (*y*), *Angra de S. Ambroſio* & *Angra de Ilheo*.

PAYS CIRCONVOISINS. JAGGAS.

Rivière de Bragaval.

Ports au long de la Côte.

DELISLE place au Nord de Mataman, ſur les bords de Benguela, une Nation de Sauvages, ſans nom, qui ne différent, dit-on, des bêtes brutes que par l'uſage de la parole.

Nation brute.

(*s*) *Angl. Simbebas.* R. d. E.
(*t*) Elle entre dans la Mer preſque ſous le Tropique du Capricorne, au vingt-quatrième degré de latitude.
(*v*) *Angl. Bagamidri.* R. d. E.
(*x*) Relation de Pigafetta, pag. 44.
(*y*) *Angl. Golfo-Frio.* R. d. E.

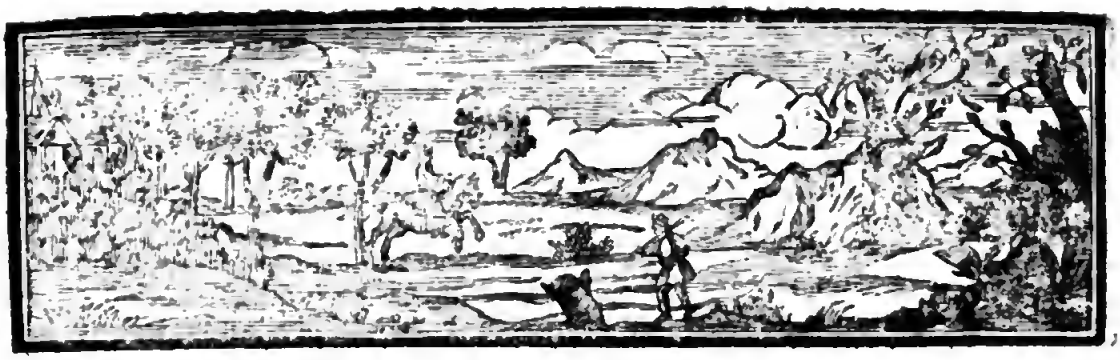

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe. SIÉCLE...

SIXIÈME PARTIE.

LIVRE QUATORZIÈME.

DESCRIPTION DES PAYS QUI BORDENT LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE JUSQU'AU CAP DE GUARDAFU;

Contenant particulièrement le Pays des Hottentots & le Royaume de Monomotapa.

INTRODUCTION.

IL y a peu de lieux dans le Monde dont on trouve auſſi ſouvent la deſcription dans les Relations des Voyageurs, que celle du Cap de Bonne-Eſpérance, parce que les Vaiſſeaux, n'ayant point d'autre route pour ſe rendre aux Indes Orientales, y touchent fort ſouvent au paſſage. Nous avons même des Traités particuliers ſur ce fameux Cap, & ſur la Nation des Hottentots, qui habite les Pays voiſins. Les plus remarquables ſont ceux de *Guillaume Ten-Rhyne* & de *Pierre Kolben*.

TEN-RHYNE,

INTRODUCTION.

TEN-RHYNE, natif de Daventry (*a*), joignoit à la profeſſion de Médecin, le titre de Conſeiller de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales. Il fit le voyage du Cap en 1673. *Henri Screta S. à Zavorzik*, à qui ſes Remarques furent communiquées, les publia en Latin, avec ſes propres Notes (*b*) en 1686, à Schafouſe en Suiſſe. Ce petit Traité, qui ne contient que ſoixante-ſeize pages, *in*-12, eſt diviſé en vingt-ſept Chapitres, précédés d'une courte Relation ou d'un Journal du voyage. Chaque Chapitre traite à part quelqu'un des articles qui ſont l'objet de la curioſité & de l'attention d'un Voyageur; tels que la ſituation du Cap, les bêtes, les oiſeaux, les poiſſons, les inſectes & les animaux venimeux; les Plantes, & les ſaiſons de l'année; la Nation des Hottentots, leurs rapports avec d'autres Nations, leur figure, leurs habits, leurs maiſons & leurs meubles; leurs diſpoſitions, leurs mœurs, leurs uſages, leurs guerres, leur commerce, leurs danſes, leur religion, leur gouvernement, leurs loix, leurs mariages, l'éducation de leurs enfans, leurs métiers, leur médecine; enfin, leur langage, dont l'Auteur rapporte quelques mots. Les Anglois ont traduit l'Ouvrage de Ten-Rhyne dans leur Langue, & l'ont inſéré dans une de leurs grandes collections; mais ils le qualifient d'ouvrage ſuperficiel & rempli d'erreurs.

Eclairciſſement ſur le Traité de Ten-Rhyne.

KOLBEN, après avoir reçu ſon éducation dans une Univerſité, devint Sécrétaire du Baron *Van-Kroſick*, Conſeiller-Privé de Fréderic, dernier Roi de Pruſſe. Son Maître ayant formé le deſſein d'envoyer à ſes frais une perſonne intelligente, pour réſider quelque-tems au Cap & contribuer par ſes obſervations au progrès de l'Aſtronomie, fit tomber ſon choix ſur Kolben, & lui accorda, dans cette vûe, une penſion annuelle. Après s'être fourni de Livres & d'Inſtrumens Mathématiques, Kolben partit de Berlin, avec des Lettres du Baron pour quelques perſonnes de diſtinction en Hollande, qu'il prioit de le préſenter aux Directeurs de la Compagnie des Indes. Il obtint d'eux, non-ſeulement la permiſſion de paſſer au Cap ſur un de leurs Vaiſſeaux, mais encore des Lettres de recommandation au Directeur de la Compagnie dans cette Contrée, qui portoient ordre de lui fournir, pour ſon travail, un lieu dont il pût faire ſon Obſervatoire, l'uſage d'un pendule, avec une perſonne de la garniſon qui fût capable de l'aſſiſter dans ſes entrepriſes, & la liberté, à ſon retour, de continuer ſes obſervations pour l'utilité du Public. Kolben paſſa huit ans au Cap. Etant revenu, en 1719, il publia le fruit de ſon voyage en Langue Allemande, ſous le titre d'*Etat préſent du Cap de Bonne-Eſpérance*, *in-folio*, à Nuremberg. Enſuite il donna un ſecond Volume, qui contient l'Hiſtoire Naturelle du Cap, enrichie d'une Carte éxacte du Pays que les Hollandois y poſſédent, ſans compter les Plans, les Perſpectives & quantité d'autres Figures. Mais les Planches de cette première Collection ſont moins bonnes que celles de la dernière Edition de Hollande. Dans la Traduction que M. Medley en a donné à Londres, en 1731, avec des Planches, on a réduit les deux Volumes *in-folio* de Kolben en deux *in-Octavo*, ſous l'ordre ſuivant. Le premier

Eclairciſſement ſur la perſonne & l'Ouvrage de Kolben.

(*a*) Le Traducteur auroit dû avertir ici que, par Daventry, il faut entendre Deventer. R. d. E.

(*b*) Sous le titre de *Viri clariſſimi Wilhelmi Ten-Rhyne Daventr. ampliſſ. Soc. Indiæ Ord. Medici & à conciliis juſtitiæ, ſchediaſma de Promontorio Bonæ-Spei ejuſve tractus incolis Hottentottis; accuſante breveſque notas addente Henr. Screta S. à Zavorzik.*

INTRODUCTION. premier renferme une deſcription particulière de pluſieurs Nations des Hottentots, leur religion, leurs gouvernemens, leurs loix, leurs uſages, &c. avec une courte Relation de l'Etabliſſement des Hollandois au Cap. Le ſecond contient l'Hiſtoire Naturelle du Pays.

Mérite de la Relation de Kolben. SI Kolben fait profeſſion d'avoir employé beaucoup de ſoins à l'éxécution de cet Ouvrage, on peut dire qu'il y découvre auſſi beaucoup de jugement. Il a pénétré avec la plus grande attention les uſages, les manières & les opinions des Hottentots. Son exactitude s'étend preſqu'à tout. En un mot, il a mis leur Hiſtoire dans un nouveau jour, & corrigé ſouvent les erreurs ou les fauſſetés des autres Relations. Cependant il paroît que l'Ouvrage de Ten-Rhyne eſt échapé à ſa connoiſſance; mais les Auteurs de ce Recueil ont pris ſoin de ſuppléer à ce petit défaut dans la Deſcription ſuivante. Ils ont crû devoir joindre auſſi à cette Introduction les Titres des Articles & les Figures de chaque Volume.

Matières du premier Tome. I. Vol. Chap. I. Voyage de l'Auteur au Cap de Bonne-Eſpérance, & ce qui lui en fit naître l'occaſion. II. Première découverte du Cap par les Portugais, & manière dont les Hollandois s'y ſont établis. III. Véritable nom des Habitans, leur origine & leur langage. IV. Caractère & deſcription des Hottentots. V. Alliance entr'eux & les Hollandois. VI. Diverſes Nations des Hottentots. VII. Forme de leur gouvernement. VIII. Religion des Hottentots. IX. Certaines coutumes & cérémonies principales. X. Notions concernant les ſortiléges. XI. Coutumes qui s'obſervent à l'accouchement des femmes. XII. Noms qu'on donne aux enfans. XIII. Mariages des Hottentots. XIV. OEconomie des Hottentots. XV. Soin qu'ils prennent de leurs troupeaux. XVI. Appareil des Hottentots. XVII. Leurs vivres, leurs liqueurs & leurs autres rafraîchiſſemens. XVIII. Leurs *Kraals* ou leurs Villages, leurs hutes & leurs meubles. XIX. Leurs métiers & leurs fabriques. XX. Leur pêche & leur chaſſe. XXI. Leur Commerce avec les Etrangers & entr'eux. XXII. Leur muſique & leurs danſes. XXIII. Leur manière de faire la guerre. XXIV. Cours de Juſtice & forme de leurs procedures. XXV. Leur Médecine & leur Chirurgie. XXVI. Cérémonies de leurs funérailles. XXVII. Revûe de leurs vices & de leurs vertus. XXVIII. Etat du gouvernement des Hollandois au Cap, leurs bâtimens, &c.

Matières du ſecond. LE ſecond Volume eſt diviſé auſſi en Articles & en Paragraphes; mais on n'en raſſemblera ici que les principaux Titres. I. Deſcription Topographique de la Colonie Hollandoiſe du Cap. II. Colonie de Stellenboch. III. Colonies de Drakenſtein & de Waveren. IV. Beſtiaux, œconomie & jardinage des Colonies. V. Latitude & longitude du Cap de Bonne-Eſpérance, & variation de l'aiguille. VI. Quadrupedes du Pays voiſin. VII. Oiſeaux & volaille. VIII. Serpens & inſectes. IX. Poiſſon de Mer & de Rivière. X. Végétaux. XI. Productions exotiques du Cap. XII. Eaux ſaumaches & ſources chaudes. XIII. Production du ſel. XIV. Obſervations Nautiques. XV. Terre, pierres & minéraux. XVI. Vents & air. XVII. Maladies des Européens du Cap, & méthode pour les guérir.

Cartes, Plans & Figures du premier Tome. CARTES, Plans & Figures du premier Tome. Pour Frontiſpice on trouve la tête de M. Kolben, & la Carte du Cap de Bonne-Eſpéranee.

PLANCHE I. Figure. 1. Hottentots, qui adorent la Lune & un certain inſecte. Figure 2. Plante nommée *Spirea* ou *Bukhu*.

PLANCHE II. Fig. 1. Jeunes garçons reçus dans la ſociété des hommes. Fig. 2. Hottentots qui pouſſent leurs moutons au travers du feu.

PLANCHE III. Fig. 1. Accouchement d'une femme des Hottentots. Fig. 2. Mariage Hottentot.

PLANCHE

INTRODUCTION.

PLANCHE IV. Plante nommée *Bangua-Indorum* ou *Dakka*.

PLANCHE V. Fig. 1. Manière dont les Hottentots châtrent leurs taureaux & leurs beliers. Fig. 2. Manière dont ils tirent le lait des vaches.

PLANCHE VI. Fig. 1. Manière de garder les troupeaux pendant la nuit. Fig. 2. Bœufs de voiture. Appareil des hommes. Appareil des femmes. *Aureliana-Canadenſis* ou *Jinſeng* des Chinois, Plante qu'on prend pour la Kanna.

PLANCHE VII. Fig. 1. Kraals ou hutes des Hottentots. Fig. 2. Pelletier Hottentot &c.

PLANCHE VIII. Fig. 1. Boucher Hottentot. Fig. 2. Faiſeur de nattes, Pottier, &c.

PLANCHE IX. Fig. 1. Forgeron Hottentot. Fig. 2. Hottentot lançant ſa zagaie.

PLANCHE X. Fig. 1. Chaſſe des Hottentots. Fig. 2. Leur muſique & leur danſe.

PLANCHE XI. Fig. 1. Manière de prendre les Eléphans. Fig. 2. Pêche.

PLANCHE XII. Fig. 1. Méthode des Hottentots pour la guerre. Fig. 2. Leurs pratiques de Médecine.

PLANCHE XIII. Fig. 1. Cérémonie des funérailles. Fig. 2. Cérémonies qui ſuivent les funérailles.

Figures du ſecond Tome.

SECOND Volume. Carte de la Baye de la Table. Plan du Fort. Perſpective du Cap de Bonne-Eſpérance.

PLANCHE I. Fig. 1. Manière de labourer la terre. Fig. 2. Manière de battre le bled.

PLANCHE II. Le bufle, le lion, le babouin, le chien-ſouris, le chevreuil, le porc-javan.

PLANCHE III. Méthode pour détruire les taupes, les Eléphans & les Rhinoceros.

PLANCHE IV. Vache de Mer. Porc-épi. Mouton. Loup. Tigre. Tortue. Rat.

PLANCHE V. Fig. 1. Trape pour les Elans. Fig. 2. Âne ſauvage ou Zebra.

PLANCHE VI. Fig. 1. Babouins qui pillent un jardin. Fig. 2. Chévres ſauvages.

PLANCHE VII. Atrape-couſins, Oiſeau. *Knorbant*, Oiſeau. Paon. Bec-à-cuillère. Autruche, Moineau.

PLANCHE VIII. Requin ou Schark. *Annoye*. Reptile aveugle. Mâchoires d'un Requin. *Ceraſtes* ou Serpent-cornu. Serpent à poil.

PLANCHE IX. Dorade. Poiſſon-volant. *Braſem* mâle du Cap. Brochet. Raye. Sole. Lion de Mer.

Journal de Kolben, ou ſon Voyage juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance.

LE Journal de Kolben, ou le récit de ſon voyage, eſt extrêmement court. Il s'embarqua au Téxel, ſur *l'Union*, Vaiſſeau de la Compagnie, qui faiſoit voile aux Indes avec huit autres Bâtimens. Le jour de ſon départ fut le 8. de Janvier 1705. Comme il entendoit peu la Langue Hollandoiſe & qu'il n'aimoit point à voir les Matelots lui rire au nez, il prit le parti de ſe renfermer dans ſa cabine, où il tomba dans une profonde mélancolie. Cette diſpoſition, joint aux effets du froid rigoureux qu'il avoit ſouffert dans les climats du Nord, le jetta dans une maladie qui fit déſeſpérer de ſa vie. Cependant elle ſe changea en fiévre intermittente, qui ne le quitta point juſqu'à la fin du mois de Février. L'air chaud de la Zone-Torride acheva ſa guériſon, que le Chirurgien du Vaiſſeau avoit fort avancée.

EN paſſant par les Iſles du Cap-Verd, il relâcha au Port de Praya, éloigné d'environ

INTRODUCTION.

d'environ trois lieuës de S. Jago. Un calme, qui ſurprit ſon Vaiſſeau devant cette Ville, le mit en danger d'être briſé contre les Rochers par la violence de la marée. On reçut à bord la viſite d'un Gentilhomme Portugais, accompagné d'un Prêtre Négre nommé *Franciſco Lombir*, natif d'Angola, qui avoit été élevé à S. Jago. Mais Kolben ne lui trouva ni les principes ni l'éducation d'un Chrétien. Il mangea au moins deux livres de fromage de Hollande. Il but une prodigieuſe quantité d'eau-de-vie, qui lui échauffa la tête juſqu'à le faire chanter & danſer comme un fou, avec des mouvemens & des ſingeries ſi extraordinaires, que s'il ſe fit connoître pour un mauvais Prêtre, il ne marqua pas moins qu'il auroit pû faire un excellent Arlequin.

Mauvaiſe conduite d'un Prêtre Négre.

KOLBEN & les Officiers du Vaiſſeau firent une viſite au Gouverneur. Il leur procura l'honneur de voir ſa femme, qui leur fit ſervir pour colation du pain de bled de Turquie, avec du beurre & du fromage. Les Hollandois lui marquèrent auſſi-tôt leur reconnoiſſance en lui préſentant un cornet de tabac, dont elle ſe mit à fumer avec les autres femmes.

Calmes & tempêtes.

ILS quittèrent Praya le 19 de Mars. Les calmes, qui les arrêtèrent ſous la Ligne, augmentèrent beaucoup le ſcorbut ſur chaque Bord, & cauſérent des fiévres chaudes, accompagnées de furieux délires. Un cercle, qui ſe fit voir pendant trois nuits autour de la Lune, fut regardé enfin comme l'avant-coureur des vents; & bien-tôt en effet ils commencèrent à ſouffler avec violence. Le neuf d'Avril, une hirondelle de Mer vint ſe percher ſur le Vaiſſeau de Kolben, autre préſage de tempête, qui fut auſſi-tôt ſuivi d'une grande trainée d'éclairs & d'un coup de tonnerre fort éclatant. Le Capitaine le prit pour un coup de canon; & s'étant imaginé qu'on avoit eu la hardieſſe de tirer ſans ſon ordre, il courut furieuſement au bruit; mais il trouva ſon mât de miſene fort endommagé, & trois éclats, longs de quinze pieds & d'un pouce d'épaiſſeur, emportés par le feu du Ciel. Quoiqu'il ne fût point arrivé de mal à l'Equipage, qui étoit en foule au même lieu, chacun trembla du danger de la chambre des poudres, où l'on n'avoit pas moins de trois mille quintaux de cette terrible marchandiſe.

L'Auteur perd ſes cheveux en paſſant la Ligne.

EN paſſant la Ligne, l'Auteur perdit entièrement ſes cheveux. La nuit du 23 de Mai, on eſſuya une furieuſe tempête. Le 5 de Juin, on eut un brouillard fort épais; ſigne ordinaire qu'on approche du Cap. Il ſe fit voir en effet le 10; & le lendemain on entra heureuſement dans le Port.

Plaintes de l'Auteur à ſon retour.

KOLBEN, après avoir fini ſes Obſervations au Cap de Bonne-Eſpérance, s'embarqua le 9 d'Avril 1713 pour retourner en Hollande. Les fatigues qu'il avoit eſſuyées dans une ſi longue abſence lui faiſoient deſirer impatiemment de revoir ſa Patrie. Toutes les circonſtances de ſon entrepriſe n'avoient pas répondu à ſon attente. Il avoit même à ſe plaindre des mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Ses amis de l'Europe ayant mal éxécuté leurs promeſſes pendant le ſéjour qu'il avoit fait au Cap, il s'y étoit vû réduit, par leur négligence, à de fâcheuſes extrémités. Dans ſon retour, il ne lui arriva rien d'extraordinaire, juſqu'au 22 du mois d'Août ſuivant qu'il entra dans le Port d'Amſterdam.

CHAPITRE

les Orientales, qui étoit alors dans son enfance, commencèrent à s'y arrêter

(a) Ce fut en 1486. *Voyez ci-dessus, T. I. ap. I.*
(b) Son premier nom fut *Cabo Tormendo.*
(c) *Angl.* Rio del Infante. R. d. E.
(d) Cet Amiral avoit été Capitaine du second vaisseau de Diaz, au tems de la découverte. Peut-être avoit-il pris ce nom de la Rivière qu'il découvrit au-delà du Cap.
(e) C'est celle que les Anglois nomment *Isle des Pengouins.* R. d. T.
(f) *Angl.* Viceroi du Brézil. R. d. E.
(g) Ce fut en 1509. *Voyez ci-dessus, Vol. I.*
(h) On a vû ci-dessus, au Tome premier, que les Anglois étoient à Saldanna en 1592, sous le Capitaine Raymond.

pendant le ſéjour qu'il avoit fait au Cap, il s'y étoit vû réduit, par leur gligence, à de fâcheuſes extrémités. Dans ſon retour, il ne lui arriva d'extraordinaire, juſqu'au 22 du mois d'Août ſuivant qu'il entra dans le d'Amſterdam.

CHAPIT

CHAPITRE PREMIER.

Pays des Hottentots, & Nations qui l'habitent.

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

LE Cap de Bonne-Eſpérance eſt la pointe la plus Méridionale de l'Afrique, & l'endroit le plus remarquable du Pays des Hottentots. Il fut découvert pour la première (*a*) fois en 1493, ſous le régne de Jean II, par Barthelemy Diaz, Amiral Portugais. Les orages qu'il y eſſuya le firent nommer *Cabo dos todos tormentos*, ou Cap de tous les maux (*b*); mais le Roi Jean changea ce nom en celui de *Cabo de Buena-Eſperanza*, ou Cap de Bonne-Eſpérance, qui s'eſt conſervé juſqu'aujourd'hui. Diaz n'y débarqua point, non plus que Vaſco de Gama, qui fut chargé après lui du commandement de la Flotte Portugaiſe. *Ria del Elephanter* (*c*), autre Amiral Portugais (*d*), fut le premier qui prit terre au Cap en 1498. Sur ſes informations, le Roi Emmanuel, qui régnoit alors en Portugal, fit partir quelques tems après, une nouvelle Flotte, avec ordre d'y former un établiſſement. Mais les Portugais, effrayés du caractère des Habitans, qu'on faiſoit paſſer pour Antropophages, ne jugèrent point à propos d'en courir les riſques. Ils tuèrent quelques animaux pour leur proviſion, & firent de l'eau dans l'Iſle *Robin* (*e*), où ils trouvèrent une caverne qui ſervit à les mettre à couvert du mauvais tems. Elle en a pris le nom de cave ou de caverne des Portugais.

Découverte & premier nom du Cap.

FRANÇOIS Almeyda, Viceroi de l'Inde (*f*), ayant touché au Cap de Bonne-Eſpérance en retournant dans ſa Patrie, envoya un Parti ſur le rivage, pour ſe procurer quelques Beſtiaux par des échanges. Ses gens furent repouſſés par les Habitans; & le déſir de la vengeance l'ayant fait deſcendre lui-même, il eut le malheur d'être tué d'un coup de fléche empoiſonnée (*g*). D'autres Portugais, pour vanger cette diſgrace, prirent terre au Cap, deux ou trois ans après; & connoiſſant la paſſion des Hottentots pour le cuivre, ils tranſportèrent ſur le rivage une groſſe piéce de canon, dont ils feignirent de vouloir leur faire préſent. Mais tandis qu'une troupe de ces Barbares la traînoit joieuſement, en deux files, par le moien de quelques cordes, les Portugais, qui l'avoient chargée à cartouche, y mirent le feu tout-d'un-coup, & firent un carnage effroyable de leurs Ennemis

Almeyda, Viceroi de l'Inde, y périt.

Vengeance des Portugais

DANS la ſuite, il ne paroît pas que le Cap ait été viſité par les Européens (*h*) juſqu'à l'année 1600, où les Vaiſſeaux de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, qui étoit alors dans ſon enfance, commencèrent à s'y arrêter

(*a*) Ce fut en 1486. *Voyez ci-deſſus, T. I. Chap. I.*

(*b*) Son premier nom fut *Cabo Tormentoſo.*

(*c*) *Angl.* Rio del Infante. R. d. E.

(*d*) Cet Amiral avoit été Capitaine du ſecond Vaiſſeau de Diaz, au tems de la découverte. Peut-être avoit-il pris ce nom de la Rivière qu'il découvrit au-delà du Cap.

(*e*) C'eſt celle que les Anglois nomment *Iſle des Pengouins.* R. d. T.

(*f*) *Angl.* Viceroi du Brézil. R. d. E.

(*g*) Ce fut en 1509. *Voyez ci-deſſus, Vol. I.*

(*h*) On a vû ci-deſſus, au Tome premier, que les Anglois étoient à Saldanna en 1592, ſous le Capitaine Raymond.

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

rêter dans le cours de leurs voyages. Cependant cette Compagnie, qui s'eſt diſtinguée depuis, avec tant de gloire, par ſon génie pour le commerce & la navigation, ne conçut pas tout d'un coup les avantages qu'elle pouvoit tirer d'un établiſſement au Cap de Bonne-Eſpérance. Ses Vaiſſeaux, à la vérité, continuèrent d'y relâcher en allant aux Indes, ou à leur retour; mais elle ne penſa point à s'y établir avant les repréſentations & les inſtances de *Van-Richeeck* (*i*), Chirurgien d'une Flotte qui s'y étoit arrêtée en 1650, comme on le rapportera dans le cours de cet article.

Commencemens de l'établiſſement Hollandois au Cap.

Bornes du Pays des Hottentots.

IL n'eſt pas aiſé de fixer au juſte les dimenſions du Pays qui eſt habité par les Hottentots. Entre pluſieurs Géographes, De Liſle étend ces Nations depuis le Cap de Bonne-Eſpérance, au Nord, juſqu'au-delà du Tropique du Capricorne, & leur donne de ce côté pour bornes les Royaumes de Mataman, d'Abutua & de Monomotapa; du côté de l'Eſt, il le repréſente bordé par le Monomotapa & les terres maritimes que les Portugais ont nommées *Tierras de Zangana*, dos *Fumos*, dos *Naonetos* & de *Natal*; au Sud & à l'Oueſt, par l'Océan. Ainſi, la Région des Hottentots étant environnée de trois côtés par la Mer, peut être regardée comme la pointe de la Langue de terre ou de la Péninſule qui forme la partie Méridionale de l'Afrique. Sa ſituation eſt entre le vingt-deuxième & le trente-cinquième degré de latitude du Sud; & entre le trente-troiſième & le quarante-ſeptième degré de longitude Eſt. Elle s'étend en longueur, du Nord au Sud, l'eſpace d'environ ſept cens quatre-vingt milles; & de l'Oueſt à l'Eſt, environ cent trente-ſept (*k*).

Poſition de la Péninſule Méridionale d'Afrique.

Bayes & Rivières au long de la Côte.

AU long des Côtes de cette vaſte Contrée, on trouve quantité de Bayes & de Rivières. La première Baye, au Sud de la Rivière de Bragaval, où l'on peut dire que le Pays des Hottentots commence, ſe nomme *Angra de Conceizaon*. Elle eſt ſuivie d'*Angra Piguena* & de *Porte del Ilheos*, au Nord du Cap das Voltas. Dans tout cet eſpace, les Géographes ne nomment aucune Rivière. Soixante-cinq lieuës plus bas, on rencontre les Bayes de S. Martin & celle de Ste Hélene. Cet intervalle renferme deux Rivières conſidérables; celle *des Eléphans* & celle de Ste Hélene, que les Hollandois nomment Rivière de la Montagne. Un peu au Sud de la Baye de Ste Hélene eſt celle de Saldanna, célébre dans les Relations de tous les Voyageurs, & ſur-tout dans celles des Anglois. Vingt lieuës au Sud de Saldanna, on arrive à la Baye de la Table, qui appartient au Cap de Bonne-Eſpérance. Au-delà du Cap, du côté de l'Eſt, on trouve la Baye *Falſe*, dont la pointe Orientale forme le *Cap Falſo*. La Baye ſuivante eſt celle de *Styug*, à l'Eſt du Cap das Agulhas, ou des Aiguilles, après laquelle on trouve ſucceſſivement celle que les Anglois ont nommée *Flesh Bay*, celle de *S. Sebaſtien*, celles des *Poiſſons*, de Ste Catherine & de Noſſel, où eſt S. Blaiſe; toutes fort voiſines, comme on peut le remarquer dans la Carte. La Baye de Noſſel eſt éloignée d'environ ſoixante-dix lieuës du Cap de Bonne-Eſpérance. Elle a du côté de l'Eſt, à peu-près au double de la même diſtance, la Baye de *Lagoa* ou d'*Algoa*, qui eſt la dernière de la Côte des Hottentots. La Baye de la *Table*, la Baye *Falſe*, celle de Noſſel & celle de Lagoa, ont des Rivières qui s'y déchargent. Les autres n'ont point de Rivières, ou n'en ont que de fort petites.

KOLBEN

(*i*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 14. & ſuivantes.

(*k*) *Angl.* Environ ſept cent trente. R. d. E.

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

KOLBEN réduit les Nations des Hottentots, qui ſont contenues dans cette partie de l'Afrique, au nombre de dix-ſept, dont il rapporte les noms: Les *Gungemans*; les *Kokhaquas*; les *Suſſaquas*; les *Odiquas*; les *Khirigriquas*; les Grands *Namaquas* & les petits; les *Attaquas*; les *Khorogauquas*; les *Koopmans*; les *Heſſaquas*; les *Sonquas*; les *Dunquas*; les *Damuquas*; les *Gauros* ou les *Gauriquas*; les *Houteniquas*; les *Khamtovers*; & les *Heykoms* (*l*). L'Auteur ayant parcouru la plûpart de ces Nations, eſt perſuadé qu'on n'en trouveroit pas beaucoup davantage (*m*).

Nations des Hottentots; en quel nombre?

DANS l'expoſition qu'il en fait, il ſe contente de marquer leurs ſituations reſpectives, ſans entreprendre d'aſſigner éxactement les limites & l'étendue de chaque Pays. Il obſerve que la liſte des Nations Hottentotes, donnée par Dapper, par Anderton, par le Père Tachard & d'autres Ecrivains, eſt une chimère de leur imagination, ou qui n'a pour fondement que des récits infidels, qu'ils ſe trompent auſſi ſouvent dans les noms que dans la diſtribution des Pays; en un mot, qu'ils ſont ſi éloignés de la vérité, que ceux qui ont fait le voyage du Cap auroient peine à les entendre.

Kolben critique divers Auteurs.

LES *Gungemans* ſont la Nation la plus voiſine du Cap. Ils ont vendu leur Territoire aux Hollandois, avec leſquels étant aujourd'hui mêlés, ils ne conſervent qu'une fort petite partie de leurs anciennes poſſeſſions.

Nation des Gungemans.

LES *Kokhaquas*, ou les Kohaquas, bordent les Gungemans au Nord, & portent, dans Dapper, le nom de *Saldanhaters* (*n*). Leur Territoire renferme quantité de belles prairies, poſſédées par les Européens qui ſont chargés de fournir des proviſions aux Vaiſſeaux de la Compagnie. Cependant les Kokhaquas ſont demeurés en poſſeſſion de la plus grande partie des terres. On trouve dans le même Pays un grand nombre de belles Salines. Mais peu d'Européens y font leur demeure, parce qu'il manque d'eau fraîche. Les Hollandois y entretiennent conſtamment une Garde, autant pour la ſûreté des Salines, que pour avoir ſans ceſſe l'œil ouvert du côté de la Mer, & donner avis au Cap, ou à la Ville de ce nom, de l'approche des Vaiſſeaux. Toutes les Nations des Hottentots ſont dans l'uſage de paſſer, avec leurs hutes & leurs troupeaux, d'un endroit de leur Territoire à l'autre, pour la commodité des pâturages. L'herbe y croît fort haute & fort épaiſſe. Mais lorſqu'elle commence à vieillir, ils la brûlent juſqu'à la racine, & changent de Canton, pour revenir dans un autre tems, qui n'eſt jamais fort éloigné; car les cendres engraiſſent beaucoup la terre, & les pluies ne manquent pas pour la rafraîchir. L'uſage de brûler les herbes eſt établi de même entre les Hollandois du Cap. Ils creuſent un foſſé autour de l'eſpace qu'ils veulent brûler, pour arrêter la communication des flammes.

Kokhaquas.

Uſage commun des Hottentots.

LES Kokhaquas ont au Nord les *Suſſaquas*, ou les Saſſiquas, à quelque diſtance de la Baye de Saldanna. Tachard les place mal-à-propos près cette Baye. C'étoit une Nation nombreuſe & riche en beſtiaux; mais elle a été ravagée & diſperſée par les Flibuſtiers Hollandois, qui ont cauſé des maux infinis à pluſieurs Nations des Hottentots dans l'origine de l'établiſſement de la Compagnie. Ce Territoire eſt aujourd'hui mal-peuplé. Les Villages y ſont rares,

Saſſiquas.

(*l*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 62.
(*m*) Le même, *ibid.* pag. 83.
(*n*) Il leur donne apparemment ce nom parce qu'ils ſont ſitués vers la Baye de Saldanna; [mais, par cette raiſon, il conviendroit plus aux Saſſaquas.]

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

rares, & les troupeaux peu nombreux. La rareté de l'eau fraîche a contribué à faire abandonner leur Pays aux Habitans. Elle en écarte auſſi les bêtes féroces. Cependant l'Auteur juge qu'on en trouve aſſez, en prenant la peine de creuſer la terre. Le Pays, quoique montagneux, produit de l'herbe en abondance. Au ſommet des montagnes, comme dans les Vallées, on voit des tapis naturels de fleurs & d'herbes les plus odoriférantes (*o*).

Odiquas.

LES Suſſaquas ont pour voiſins les Odiquas, ou les Udiquas. Ils entretiennent avec eux une alliance perpétuelle contre les Khirigriquas, avec leſquels ils ont eu des guerres longues & ſanglantes. Ces trois Nations avoient pris les armes en 1706, lorſque l'Auteur arriva au Cap; mais un Officier Hollandois, qui fut envoyé avec un Corps de Troupes pour leur offrir ſa médiation, les reconcilia ſi ſolidement, qu'elles ont vêcu depuis en bonne intelligence. Avant la concluſion de ce Traité, deux Soldats Hollandois furent maltraités par le ſort; l'un fut dévoré par un Lion; l'autre, bleſſé d'un coup de fléche empoiſonnée qui le frappa dans la bouche, & qui auroit été mortel s'il n'eût employé la méthode des Hottentots pour ſe guérir.

Khirigriquas.

LES *Khirigriquas* (*p*) habitent les bords de la Baye de Ste Hélene. C'eſt une Nation nombreuſe, diſtinguée particuliérement par la force du corps & par une adreſſe extraordinaire à lancer la zagaie. La belle Rivière de l'Eléphant, qui tire ſon nom de la multitude de ces animaux qu'on voit ſur ſes bords, traverſe le Territoire des Khirigriquas. Il eſt rempli de montagnes, dont le ſommet eſt couvert de beaux pâturages, comme elles le ſont preſque toutes dans le Pays des Hottentots. Les terres l'emportent beaucoup, pour la bonté, ſur celles des Suſſaquas & des Odiquas. Les vallées ſont ornées d'une grande variété de fleurs, d'une beauté & d'une odeur extraordinaires; mais elles ſervent de retraite à quantité de Serpens, entre leſquels on trouve le *Ceraſte*, ou le Serpent cornu. On y voit auſſi des cailloux de différentes formes & de diverſes couleurs.

Beauté de leur Pays.

Bois ſingulier.

LE même Territoire renferme un grand bois, compoſé d'une eſpéce d'arbres qui ſont propres à cette Région. Ils ſont fort gros & fort élevés. L'Auteur n'en put connoître le fruit, non plus que le nom, parce qu'il ne les vit point dans une ſaiſon favorable à ſa curioſité. Les bêtes féroces, qui ſe raſſemblent dans ce bois, en rendent le paſſage fort dangereux. Il eſt diviſé en pluſieurs routes, formées des deux côtés par des arbres épais, & ſi ſerrés, que leurs branches ſe croiſant & s'entremêlant, ferment le paſſage à la lumière dans les plus beaux jours. Il s'y trouve des endroits où l'obſcurité eſt ſi profonde, qu'on croit voyager ſous terre. Les Habitans de ce Canton, perſécutés par les Flibuſtiers Hollandois, qui leur enlevoient leurs beſtiaux, & qui ne ménageoient pas plus leur vie, cherchoient à ſe vanger par la deſtruction de tous les Européens qui tomboient entre leurs mains, lorſque la paix fut rétablie par un traité de commerce régulier. Avant cette reconciliation, une troupe de Hollandois, occupée du commerce, tomba dans une embuſcade en traverſant le bois. Les Hottentots s'étoient poſtés ſi avantageuſement derrière leurs broſſailles, que n'ayant rien à craindre des armes à feu, ils fondirent ſur leurs Ennemis à coups de Zagaies. Ils eurent la ſatisfaction, non-ſeulement d'en tuer

Leur ancienne haine pour les Hollandois.

ut

(*o*) Voyage de Kolben, pag. 63.

(*p*) Ou *Hirigriquas*.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

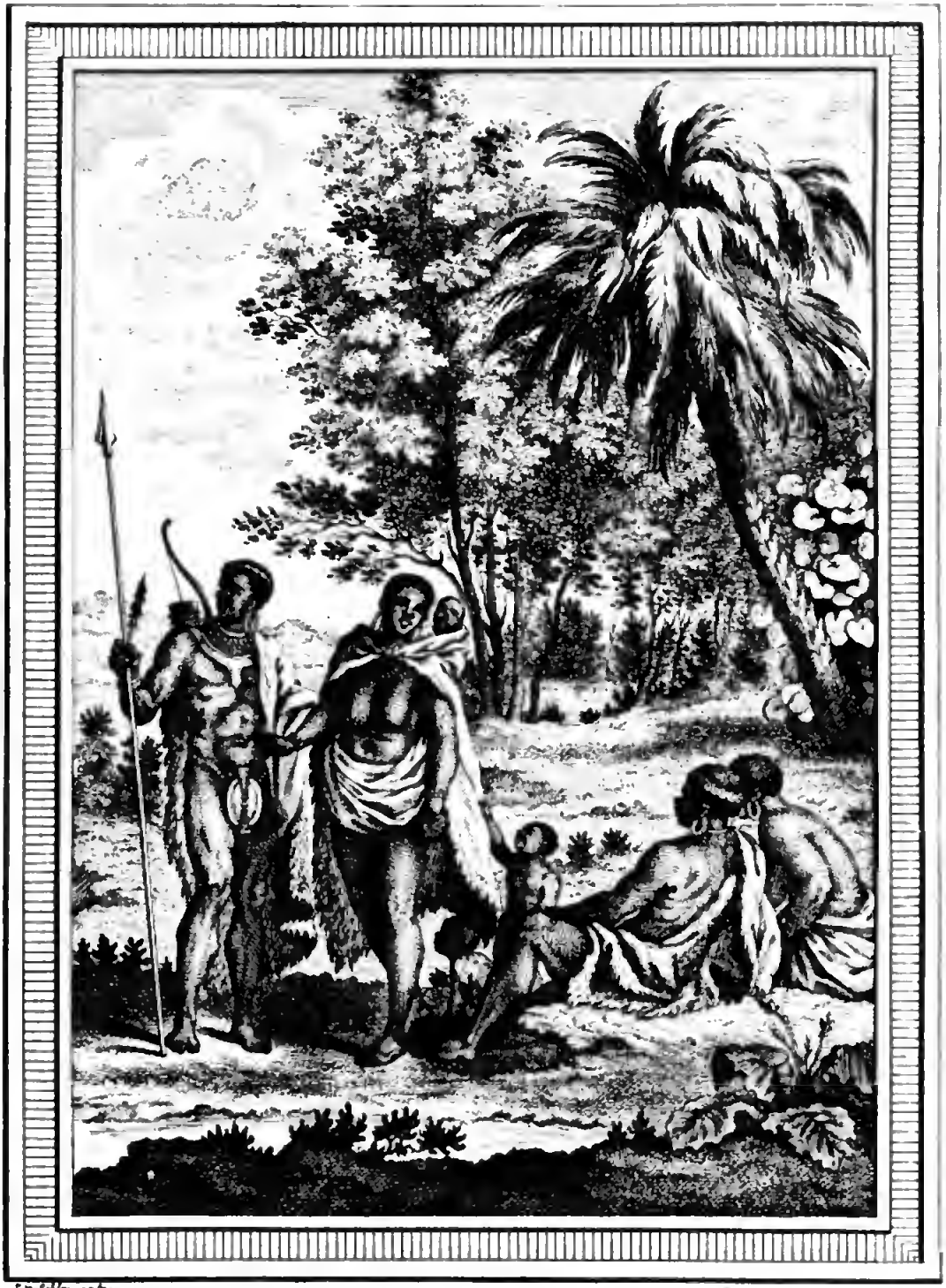

HOTTENTOTS NAMAQUAS.
NAMAQUAS HOTTENTOTTEN.

un & d'en bleſſer pluſieurs, mais de voir fuir tous les autres en confuſion, pour gagner des champs ouverts. Là ces Barbares perdant le ſecours des arbres, qui avoit fait toute leur force, ils ſe trouvérent expoſés à la vengeance de ceux qu'ils avoient pourſuivis, & forcés de fuir à leur tour avec beaucoup de perte. KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

LES *Namaquas* ſont diviſés en deux Nations; l'une des grands, l'autre des petits Namaquas. Ceux-ci habitent la Côte. Les grands occupent le pays voiſin, du côté de l'Eſt. Ces deux Peuples différent entr'eux dans leur Gouvernement & dans leurs uſages; mais ils ſe reſſemblent par la force, la valeur & la diſcrétion; ils ſont également reſpectés de tous les autres Hottentots. Kolben les repréſente comme les Négres les plus ſenſés qu'il ait vûs dans cette Région. Ils parlent peu. Leurs réponſes ſont courtes & méditées. [Leurs femmes ſont de bonne humeur, mais fort ruſées.] Ils peuvent mettre en campagne une Armée de vingt mille hommes. Le Territoire des deux Nations eſt rempli de montagnes, où l'herbe ne peut pénétrer au travers du ſable & des pierres qui les couvrent. Les vallées ne ſont pas plus fertiles. Il n'y a dans tout le Pays qu'un petit bois & une fontaine. La Rivière de l'Eléphant, qui le traverſe, eſt la ſeule reſſource des Habitans pour ſe procurer de l'eau. Les lieux qu'elle arroſe ſont la retraite d'une infinité de bêtes farouches, & ſur-tout d'une ſorte de Daims mouchetés qui ſont propres à ces Cantons. Ils ſont moins gros que ceux de l'Europe, mais d'une légéreté qui ſurpaſſe l'imagination. Leurs taches ſont jaunes & blanches. On ne les voit jamais qu'en troupeaux, & quelquefois juſqu'au nombre de mille. Leur chair eſt généralement graſſe & délicate, mais d'un goût qui ne reſſemble point à celui des Daims d'Allemagne.

Namaquas.

Leur Pays n'a qu'un bois & une fontaine.

PRÈS de la Fontaine des Namaquas, on trouve un rocher, taillé en forme de Dongeon ou de Forteresſe. On le nomme Chateau de Miro, du nom d'un Capitaine du Pays, qui ſe fit un amuſement de lui donner cette forme. Mais l'Auteur doute qu'un Hottentot puiſſe avoir été capable d'une entrepriſe qui démandoit autant d'induſtrie que de travail, ſur-tout dans deux logemens qu'il trouva fort bien imaginés, & qui peuvent contenir un aſſez grand nombre d'hommes. En un mot, c'eſt l'ouvrage le plus curieux qui ſe trouve dans tous les Pays des Hottentots.

Rocher taillé par un Namaqua.

KOLBEN rapporte une autre éxemple de l'induſtrie des Namaquas. La premiére fois que les Hollandois entrérent dans leur Canton pour le commerce des beſtiaux, ils avoient pris pour guide un fameux Hottentot du Cap, qui ſe nommoit *Claas*. Mais les Namaquas croyant les reconnoître pour des Flibuſtiers, écoutèrent peu les proteſtations de Claas, & coururent aux armes en grand nombre. Ils attaquèrent leurs Ennemis à coups de fléches & de zagaies; & pendant trois jours ils firent face en champ ouvert, avec une fermeté ſurprenante. Enfin, déſeſpérant de vaincre par la force, ils eurent recours au ſtratagême. Dans une occaſion où les Hollandois leur parurent échauffés au combat, ils ſe retirèrent, ſans ceſſer de ſe défendre, & s'engagèrent dans un défilé très-long, entre des Rocs élevés. Les Hollandois continuèrent de les pourſuivre. Ils s'étoient avancés juſqu'au milieu du défilé, lorſque les Namaquas montant des deux côtés ſur les Rocs, avec autant de légéreté que des chats, commencèrent à faire pleuvoir ſur eux une grêle de fléches, de dards & de pierres. Ils leur cauſérent tant de frayeur & d'étonnement par cette ruſe, qu'ils les forcèrent de ſe retirer pour ſauver leur vie, couverts de meurtriſſures, la tête

Stratagême de ce Peuple contre les Hollandois.

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

tête enſanglantée, & dans un état, dit l'Auteur, qui ne leur permit pas de regarder plus long-tems leurs Ennemis en face (*q*).

Accueil qu'il leur avoit fait dans d'autres tems.

LES Hollandois, ſuivant Dapper, avoient déja viſité les Namaquas, & n'avoient eu qu'à ſe louer de leur accueil. Cet écrivain raconte qu'en 1661 treize Hollandois, envoyés par le Gouverneur du Fort pour chercher de l'Or & d'autres raretés, furent reçus de cette Nation avec toutes ſortes de careſſes. Elle leur fit préſent d'un mouton. Les Muſiciens du Pays, rangés en cercle, au nombre de cent, portoient à la main chacun un roſeau, d'inégale grandeur, duquel ils tiroient un ſon ſemblable à celui de la trompette. Ils avoient au milieu d'eux leur Directeur, qui battoit la meſure. Après le concert, qui dura deux ou trois heures, les Hollandois furent invités par le Roi à ſe rendre au Palais, où ils furent traités avec du millet & du mouton. Ils préſentèrent à Sa Majeſté quelques piéces de cuivre, des grains de verre, de l'eau-de-vie & du tabac, qu'il leur fit l'honneur d'accepter, & dont il apprit bientôt l'uſage.

Autre voyage chez les Namaquas.

AU mois de Novembre de la même année, quatorze Marchands Hollandois firent le même voyage; mais après avoir pénétré à plus de trois cens milles dans le Pays, n'ayant pas rencontré les Namaquas, qui s'étoient retirés, ſuivant leur uſage, dans quelque Canton fort éloigné, ils revinrent au mois de Février ſuivant, ſans avoir tiré aucun fruit de leur entrepriſe.

Leurs habits & leurs uſages.

DAPPER dit que la Nation des Namaquas eſt fort nombreuſe, & leur donne une taille giganteſque. Leurs femmes ſont belles & fort bien-faites; mais l'art a moins de part à leurs agrémens que la nature, car elles n'ont que des peaux de bêtes pour habits, & leur parure conſiſte en grains de verre de Cambaye, qu'elles achétent des Portugais vers le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'ivoire devant leurs parties naturelles, & un cercle de la même matière au bras, avec quantité d'anneaux de cuivre. Chacun a ſa petite ſelle de bois, garnie de cordes, qui lui ſervent à la porter continuellement, pour s'aſſeoir dans toutes ſortes de lieux. Le Gouvernement de Namaquas conſiſte dans une ſeule perſonne. Celui qui en étoit revêtu en 1670 ſe nommoit *Akambiba*, & ſe faiſoit honneur d'avoir trois fils d'une grandeur extraordinaire (*r*).

Exemple de leur politeſſe.

KOLBEN n'attribue rien de remarquable à leur taille; mais il vante leur bon ſens & leur politeſſe. Il raconte, pour éxemple, qu'en 1708, à l'arrivée de *Van-Aſſembourg*, Gouverneur Hollandois, les deux Nations envoyèrent quelques-uns de leurs Chefs au Cap, pour complimenter ſon Excellence, avec un fort beau préſent de beſtiaux. Elles lui faiſoient demander la même protection dont ils avoient joui ſous ſes Prédeceſſeurs, & promettre une fidélité éxacte au Traité d'allianee. Les Députés chargés de cette commiſſion s'en acquitérent avec tant de diſerétion & d'habileté, que le Gouverneur & tous les aſſiſtans en furent ſurpris. On les traita fort libéralement, pendant quelques jours, aux frais de la Compagnie Hollandoiſe. Ayant appris que Van-Aſſembourg deſtinoit leur préſent aux beſoins publics, contre l'uſage de ſes prédéceſſeurs, qui ne conſidéroient dans ces occaſions que leur propre intérêt, ils ne ſe laſſoient

(*q*) Voyage de Kolben, Tome premier, page 63. & ſuivantes.

(*r*) Dapper, dans Ogilby, *ubi ſup.*

ſoient point d'applaudir à ſon déſintéreſſement & à ſon intégrité. Dans leur audience de congé, ils en firent le ſujet de leur compliment. Ils emportoient, lui dirent-ils, les meilleures impreſſions de ſa bonté & de ſa grandeur d'ame. Ils ne manqueroient pas de les communiquer à leur Nation, qui apprendroit avec une ſatisfaction extrême, que le Gouvernement étoit entre les mains d'un ſi digne Perſonnage, & qui ſe promettroit de tant de vertus, la paix & la ſûreté qu'elle pouvoit déſirer. KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

TACHARD prétend que depuis le Pays des Namaquas, on ne trouve que des déſerts inhabités juſqu'au dix-huitième degré, où commencent les Hottentots d'Angola (*s*). Mais il tombe ici dans une double erreur; car il eſt également faux que le Pays entre les Namaquas & Angola ſoit déſert, & que les Peuples d'Angola ſoient Hottentots. Erreurs attribuées au Père Tachard.

LES Namaquas ont au Nord la Nation des *Attaquas*, & plus loin, du même côté, ſi l'Auteur ne tombe point ici dans quelque mépriſe, celle des Khoroganquas; deux grandes Nations, qui poſſédent une vaſte étendue de Pays. Il peut ſe trouver pluſieurs autres Peuples entr'elle & Angola. Mais l'Auteur accorde qu'au Nord des Namaquas on rencontre, par intervalles, de vaſtes déſerts, que leur ſéchereſſe & leur ſtérilité rend inhabitables. Nation des Attaquas.

LE Pays des Attaquas ſe reſſentant de ces deux défauts, les Habitans vivent en petites troupes, à des diſtances conſidérables les unes des autres, dans les Cantons qu'ils jugent les plus commodes. La même raiſon ne leur permet pas de nourrir beaucoup de beſtiaux. Ils n'entretiennent que celui qui ſuffit pour leur ſubſiſtance, avec le ſupplément qu'ils tirent de leur chaſſe. Mais ils paroiſſent auſſi gais, auſſi contens, que s'ils jouiſſoient du plus riche terroir. Le goût qu'ils ont pour la tranquillité rend la guerre fort rare entr'eux & leurs voiſins. Lorſqu'ils ſe croyent menacés de quelque attaque, ils ſe hâtent, comme les Suiſſes, de gagner le ſommet de leurs montagnes; & par des ſignaux, qui ſont ordinairement de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, ils forment promptement une Armée nombreuſe, dans un lieu établi pour le quartier d'aſſemblée. Gaieté des Habitans dans un mauvais Pays.

KOLBEN retourne d'ici au Cap, pour nous préſenter les *Koopmans*, Nation ſituée au Sud (*t*) des Gungemans. Elle a tiré ſon nom d'un Capitaine du même Pays, dont on parlera dans une autre occaſion. Ce Territoire s'étend beaucoup vers l'Eſt; mais il a peu d'étendue ſur la Côte. Quantité d'Européens, qui s'y ſont établis, poſſédent de grands eſpaces d'un riche terroir, auquel ils ajoûtent continuellement de nouvelles terres dont les Koopmans ne font aucun emploi. Les vallées ſont fort bien arroſées, & produiſent en abondance, des arbres de pluſieurs eſpèces. La *Palamite* (*v*) en parcourt une partie pour ſe rendre à la Mer. Cette Rivière eſt rapide. Elle tire ſa ſource des montagnes de *Drakenſtein*, ſur la frontière du Pays, & reçoit pluſieurs ruiſſeaux, dont l'un, qui eſt aſſez conſidérable, porte le nom de *Rivière noire*. On ne trouve guères, dans la Palamite, que des anguilles, des éperlans, & d'autres petits Nations des Koopmans. Rivière de Palamite.

(*s*) Cette Remarque eſt priſe de la Carte de Tachard. Mais il parle des Caffres, & non des Hottentots. Ainſi l'erreur eſt du côté de Kolben même, qui a crû que ces deux termes étoient ſynonimes.

(*t*) Dans la Carte, elle eſt plûtôt à l'Eſt ou au Nord Eſt.

(*v*) Le nom de cette Rivière ne ſe trouve point dans la Carte.

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

petits poiſſons. Le même Territoire contient une ſouree d'eau chaude. Dans une vallée, nommée *Sutſenball*, & dans quelques autres endroits, la nature a placé de fort belles Salines.

Heſſaquas. Richeſſe de cette Nation.

LA Nation des Gungemans eſt bordée auſſi par celle des *Heſſaquas*, que Tachard nomme *Gaſſaquas*. Il ne s'eſt pas moins trompé ſur la ſituation de leur Territoire, lorſqu'il l'étend au long de la Mer, où Kolben aſſûre qu'ils ne poſſédent point un pouce de terre. Mais il ajoûte, avec plus de vérité, que leur Nation eſt riche & nombreuſe, quoique moins verſée que toutes les autres dans l'art de la guerre. Les Heſſaquas ſont peut-être la plus riche Nation des Hottentots, c'eſt-à-dire, que leurs beſtiaux ſont les meilleurs & en plus grand nombre. On voit leurs paturages couverts de bœufs & de moutons. Leurs bœufs, qu'ils appellent *Bakkelugs*, ſont d'une ſoree & d'une beauté dont ceux des autres Nations n'approchent point. Leur commerce avec les Européens, qui l'emporte auſſi ſur celui des autres, en eau-de-vie, en tabac, en corail, &c. les rend plus voluptueux & moins propres à la guerre. Auſſi s'efforcent-ils de vivre en paix avec les Nations voiſines, quoiqu'ils ſoient en fort grand nombre. Ils ſe défendent néanmoins avec beaucoup de vigueur, lorſque l'abondance & la beauté de leurs troupeaux les expoſent à quelque incurſion; mais ils ne pourſuivent jamais l'Ennemi au-delà de leurs limites; & c'eſt peut-être cette inclination pour la paix qui leur attire ſouvent des inſultes. Si l'attaque ſurpaſſe leurs forces, ils ont recours à la protection du Gouverneur du Cap.

Querelle entre les Heſſaquas & les Gungemans.

EN 1707, quelques Députés des Heſſaquas ayant fait au Gouverneur un préſent de pluſieurs bœufs, il leur fit à ſon tour un préſent de tabac, d'arrack & de corail. Auſſi-tôt qu'ils l'eurent reçu, ils s'allirent avec une troupe de Gungemans, pour faire l'eſſai de leur arrack. Les flacons rouloient de bonne grace, & la joie paroiſſoit régner dans l'aſſemblée. Mais à la fin, ſans qu'on en pût deviner la cauſe, & peut-être, dit Kolben, parce que les Gungemans déſiroient quelques bouteilles de plus & qu'elles leur étoient refuſées, ils inſultèrent les Heſſaquas, qui ſe diſpoſoient à partir. Les deux Partis en vinrent aux mains près du Port. Leurs poings, leurs bâtons & quelques pierres étoient leurs ſeules armes; mais le bruit & la chaleur du combat ne faiſant qu'augmenter, l'allarme ſe répandit dans la Ville, & fit ſortir les Habitans. Le Fiſcal Hollandois, quoiqu'extrêmement reſpecté des Hottentots, entremit inutilement ſon autorité, & ſe vit même expoſé à quelque danger. Enfin, pour rétablir la paix par la terreur, le Gouverneur fit amener une groſſe piéce d'artillerie, qui fut chargée à leurs yeux. Cette vûe même n'ayant produit aucun effet, il fit tirer le coup par-deſſus leurs têtes. Alors, effrayés par le bruit, ils ſe retirèrent chacun de leur côté ſans prononcer un ſeul mot.

Kraals ou Villages des Heſſaquas.

LES *Kraals*, ou les Villages des Heſſaquas, ſont en plus grand nombre, plus étendus & mieux peuplés que ceux des autres Hottentots. Leur Territoire eſt rempli de venaiſon, & produit tout ce qui ſe trouve d'utile (*x*) & d'agréable dans ces Régions, avec plus d'abondance qu'aucun autre Pays voiſin du Cap. L'uſage des Heſſaquas, lorſqu'ils aſpirent à la fortune, eſt d'entrer au ſervice des Européens, & d'employer leurs gages à ſe procurer des beſtiaux. Enſuite, retournant dans leur Pays, ils y forment leur établiſſement.

APRÈS

(*x*) Dapper dit que les Heſſaquas ſubſiſtent de la racine de dakha, qu'ils prennent ſoin de planter. Elle ſera décrite ci-deſſous.

Digitized by Google

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

APRÈS les Koopmans, on trouve du côté de l'Eſt les *Sonquas*, Nation vive & entreprenante, qui entend fort bien le métier des Armes. Ils doivent cette humeur belliqueuſe à la diſpoſition de leur Pays, qui eſt montagneuſe, remplie de rochers, & la plus pauvre de toutes les Régions du Cap. Comme elle fournit peu de commodités pour la ſubſiſtance des hommes & des bêtes, les Sonquas cherchent à gagner leur vie dans la profeſſion Militaire, & louent leurs ſervices aux autres Nations pour leur ſeule nourriture. La pauvreté ſert encore à les rendre fort adroits à la chaſſe; mais ils acquièrent cette adreſſe aux dépens de leur gibier, qu'ils détruiſent preſqu'entièrement. On peut conclure du caractère de ce Peuple, qu'il n'eſt pas fort nombreux. Il eſt renfermé dans un petit nombre de Villages, & les beſtiaux même y ſont ſi rares, qu'on n'en tue qu'aux fêtes ſolemnelles, ou dans l'extrémité du beſoin. A la vérité le Pays produit aſſez abondamment des racines, des plantes & des légumes; mais on ne lui connoît pas d'autre richeſſe, à l'exception du bois, que les Habitans brûlent pour chaſſer les bêtes farouches.

Nation des Sonquas.

Elle ſe loue pour la guerre.

LES Sonquas ont beaucoup d'habileté à recueillir le miel dans le creux des arbres, où les abeilles ſe plaiſent à le dépoſer. Ils en font peu d'uſage pour eux-mêmes; mais ils le cèdent aux Européens du Cap, qui en font une liqueur fort agréable & fort rafraîchiſſante en le mêlant avec de l'eau. Les marchandiſes qu'ils prennent en échange ſont des couteaux, des uſtenciles de fer & de cuivre, de l'eau-de-vie, du tabac & des pipes. Ils le mettent dans des ſacs de cuir fort groſſiers, & donnent un de ces ſacs pour la moindre bagatelle.

Miel des Sonquas.

LE Pays des Sonquas eſt ſuivi de celui des Dunquas, qui eſt tout-à-la-fois agréable & fertile, & plus uni que la plûpart de ceux qui environnent le Cap. Il eſt arroſé par quantité de beaux ruiſſeaux, qui le traverſent pour ſe rendre dans la Rivière de Palamite. Les plaines & les montagnes y ſont également couvertes d'herbes, de légumes & de fleurs. Les beſtiaux & le gibier s'y trouvent auſſi en abondance.

Nation des Dunquas.

LES *Damaquas*, voiſins des Dunquas, n'habitent pas un Pays moins riche & moins agréable. Il eſt même beaucoup plus uni. Ses productions communes ſont des melons d'eau & du chanvre ſauvage. Il abonde en beſtiaux & en gibier. Mais à peine s'y trouve-t-il aſſez de bois pour la préparation des alimens; & les Habitans ſont réduits à brûler une ſorte de mouſſe, dont l'odeur eſt fort nuiſible. Ce Territoire renferme pluſieurs Salines; mais éloignées comme elles ſont des Européens du Cap, elles demeurent ſans uſage, parce que les Hottentots ne mangent point de ſel. La Rivière de Palamite traverſe le Pays des Dunquas avec tant de tours & de détours, que n'ayant point de ponts, elle devient un obſtacle fort ennuyeux pour les Voyageurs. Ils la paſſent dans de petits canots ou ſur des radeaux. Le goût que les Habitans ont pour le gibier leur fait aimer beaucoup la chaſſe, & leur procure de groſſes proviſions de pelleteries pour leur habillement.

Nation des Damaquas.

APRÈS les Damaquas, on rencontre les *Gauros* & les *Gauriquas*; au-delà deſquels Tachard place les Hottentots (y) du Monomotapa. Premièrement, le Monomotapa n'a point d'Hottentots. En ſecond lieu, il eſt certain que le reſte

Gauros ou Gauriquas.

(y) Kolben ſubſtitue encore ici les Hottentots à la place des Caffres; c'eſt-à dire, qu'il retombe dans la même erreur.

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

reſte de la Côte eſt habité par diverſes autres Nations de Hottentots qui n'ont point encore été découvertes, juſqu'à la *Tierra de Natal*, où commence de ce côté-là l'Empire du Monomotapa, & qui eſt habité par les Caffres (z).

Erreur attribuée à Tachard.

LES Gauros forment une Nation nombreuſe, dans un petit Territoire; mais le fond de leur Pays eſt riche & fertile. Il abonde en beſtiaux. Il eſt bien pourvû d'eau fraîche & de bois. Les bêtes féroces y ſont en plus grand nombre que dans aucun autre Pays autour du Cap. La plûpart des Habitans portent des peaux de tigre, de chats ſauvages & d'autres animaux voraces, pour monument de leur courage & de leurs victoires.

Nation des Houteniquas.

AU Nord-Eſt des Gauros, ſur la Côte, ſont ſitués les *Houteniquas*, dont le Territoire renferme pluſieurs bois compoſés de fort beaux arbres. Dans l'intervalle on voit quantité de belles prairies, où l'herbe eſt mêlée d'une prodigieuſe variété de fleurs odoriférantes.

Nation des Kamtovers.

LES Houteniquas ſont bordés par les *Kamtovers* ou les *Hamtovers*, qui poſſèdent un Territoire fort beau & fort uni. Ses prairies & ſes bois, qui produiſent les plus grands & les plus beaux arbres de toute la Région des Hottentots; l'abondance de ſon gibier & de toutes ſortes de bêtes ſauvages; enfin la multitude de ſes Rivières, où l'on trouve diverſes eſpéces de poiſſon d'eau douce & quelquefois de Mer, entre leſquelles on voit ſouvent paroître la *Manatée* ou la Vache Marine, en font un ſéjour également riche & agréable. L'Auteur apprit, par de bonnes informations, que pluſieurs Européens en traverſant les bois y avoient trouvé des Cériſiers & des Abricotiers chargés de fruits, ſans avoir rencontré un Eléphant ni un Bufle, quoique ces deux eſpéces d'animaux ſoient fort communs dans tous les autres Pays des Hottentots. Mais il y a beaucoup d'apparence que les Habitans les tuent lorſqu'ils paroiſſent, ou les chaſſent de leurs limites. Une troupe de Marchands Hollandois, qui étoient venus chercher des beſtiaux dans cette Province, ſe laiſſèrent un jour engager dans un bois, où les Habitans fondirent ſur eux avec leurs zagaies & leurs fléches. Ils crurent leur perte inévitable. Cependant ayant eu le bonheur de ſe rallier avant que d'avoir reçû la moindre bleſſure, ils firent une décharge qui refroidit l'emportement de leurs Ennemis, & qui les força de prendre la fuite. Le jour ſuivant, ces hoſtilités ſe terminèrent par un traité d'amitié. Un Capitaine des Kamtovers, qui parloit quelques mots de Hollandois, ſe remit entre leurs mains, avec ce diſcours: „ Nous nous ſommes crûs juſqu'à „ préſent ſupérieurs à toute autre Nation par les Armes; mais nous reconnoiſ„ ſons que les Hollandois nous ont vaincus, & nous nous ſoûmettons à eux „ comme à nos Maîtres.

Occaſion de ſon Traité avec les Hollandois.

Nation de Heykoms.

LES *Heykoms* ſuivent les Kamtovers au Nord-Eſt. Ils habitent un Pays fort montagneux & qui n'a de fertile que ſes vallées. Cependant il nourrit un aſſez grand nombre de beſtiaux, qui ſe trouvent fort bien de l'eau ſaumache des Rivières & des roſeaux qui croiſſent ſur leurs bords. On y voit auſſi beaucoup de gibier, & toutes les eſpéces de bêtes ſauvages qui ſe trouvent autour du Cap. Mais la rareté de l'eau fraîche rend la vie fort dure aux Habitans & les

(z) *Caffre* ſignifie *infidèle*, ou non-croyant; nom que les Arabes établis ſur la Côte Orientale ont donné aux Habitans Chrétiens ou Payens, qui ne profeſſent point le Mahométiſme. Dans ce ſens, il peut convenir auſſi aux Hottentots. Mais, faute d'en connoître le ſens, Dapper a pris Caffre ou Hottentot pour deux ſynonimes.

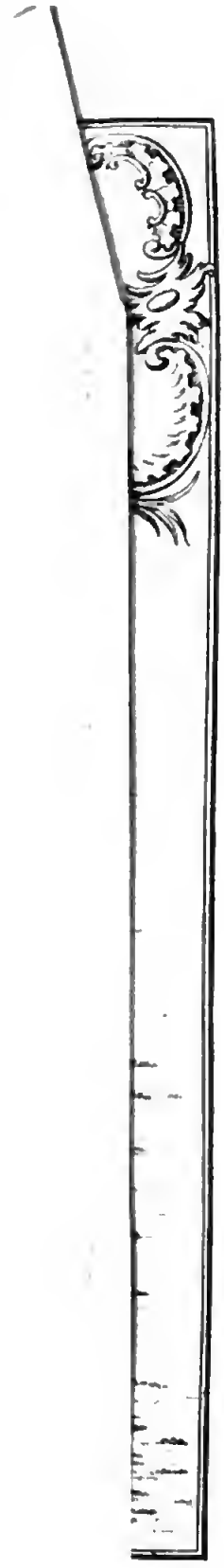

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

les expoſe à de fâcheuſes extrémités. Un Officier de la Garniſon du Cap étant venu les inviter en commerce & leur propoſer un Traité d'alliance avec les Hollandois, ils acceptèrent ſes offres; mais, pour première faveur, ils lui demandèrent un tambour, avec un chaudron & une poële de fer qu'ils avoient obſervés dans ſon Equipage. Ces trois préſens leur devinrent fort précieux. Quelque tems après, un Parti de Flibuſtiers, accoûtumés à piller les Hottentots ſous de belles apparences de commerce, leur enlevèrent ces inſtrumens chéris, & quantité de beſtiaux. Ils n'ont jamais perdu le ſouvenir de cette injure. Un Européen qui viſite leur Pays eſt sûr de leur entendre rappeller leur infortune & déplorer la perte de leur tambour, de leur chaudron & de leur poële.

KOLBEN. 1713. HOTTENTOTS.

Perte regrettée de la Nation.

AU-DELÀ des Heykoms, on trouve la *Tierra de Natal*, qui eſt habitée par les Caffres, Nation dont la figure & les mœurs n'ont aucune reſſemblance avec celles des Hottentots. Kolben fait obſerver, en finiſſant cet article, qu'il viſita lui-même la plûpart des Pays dont il a donné la deſcription; & que ce qui concerne les autres, il l'apprit de pluſieurs perſonnes dignes de foi; les uns, dit-il, Bourgeois du Cap, qui s'étoient fait un amuſement de parcourir pluſieurs Nations des Hottentots; d'autres employés au ſervice de la Compagnie, qui avoient eu l'occaſion de traverſer le Pays, de pluſieurs côtés, dans l'exercice de leurs fonctions.

Tierra de Natal.

Garants du récit de Kolben.

CHAPITRE II.

Poſſeſſions des Hollandois au Cap de Bonne-Eſpérance.

§. I.

Colonie du Cap.

ON a remarqué dans le Chapitre précédent que les Hollandois ne commencèrent à s'établir au Cap qu'en 1650. Van Ricbeeck, Chirurgien Hollandois, revenant des Indes Orientales, avoit obſervé que le Pays étoit naturellement riche & capable de culture, les Habitans d'un caractère traitable, & le port sûr & commode. Il expoſa ſes Obſervations devant les Directeurs de la Compagnie, qui firent équiper auſſi-tôt quatre Vaiſſeaux pour une ſi belle entrepriſe, ſous la conduite du même Chirurgien, après l'avoir nommé Gouverneur de ce nouvel établiſſement. En arrivant au Cap, Van-Ricbeeck fit un Traité avec les Habitans, par lequel ils cédoient aux Hollandois la poſſeſſion de leur Pays, pour la ſomme de quinze mille (*a*) florins en diverſes ſortes de marchandiſes. Il commença auſſi-tôt à s'y fortifier, par la conſtruction d'un Fort quarré. Il forma dans l'intérieur du Pays, à deux lieuës de la Côte, un Jardin, qu'il enrichit de ſemences de l'Europe. La Compagnie Hollandoiſe, pour encourager cette Colonie naiſſante, offrit à tous ceux qui voudroient

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

Origine de cette Colonie.

(*a*) *Angl.* de cinquante mille. R. d. E.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

voudroient s'y établir ſoixante acres de terre par tête, avec droit de propriété & d'héritage; pourvû que dans l'eſpace de trois ans ils ſe miſſent en état de pouvoir ſubſiſter ſans ſecours & contribuer à l'entretien de la Garniſon. Elle leur accordoit auſſi, à l'expiration de ce terme, la liberté de diſpoſer de leur fonds, s'ils n'étoient pas ſatisfaits de leur marché ou de la qualité du climat.

Conditions accordées aux Fondateurs.

DES avantages de cette nature attirèrent au Cap un grand nombre d'Aventuriers. Ceux qui manquoient de beſtiaux, de grains & d'uſtenciles, en reçurent à crédit par les avances de la Compagnie. On les pourvut auſſi de femmes, qui furent tirées des Maiſons de Charité & des Communautés d'Orphelines. Ces ſecours firent multiplier ſi promptement les Fondateurs de la Colonie, que dans l'eſpace de peu d'années ils commencèrent à former de nouvelles habitations au long de la Côte.

Progrès de la Colonie.

Etendue des poſſeſſions Hollandoiſes dans ce Pays.

LE Pays que les Hollandois poſſèdent au Cap comprend toute la Côte depuis la Baye de Saldanna, autour de la pointe méridionale de l'Afrique, juſqu'à la Baye de Noſſel à l'Eſt, & s'étend fort loin dans l'intérieur du Pays. La Compagnie, dans la vûe de s'étendre à meſure que le nombre des Habitans pourra croître, a jugé à propos d'acheter auſſi, pour la ſomme de trente mille florins en marchandiſes, toute la Terre de Natal, qui eſt ſituée entre la Baye de Noſſel & le Mozambique. Une augmentation ſi conſidérable a rendu le Gouvernement du Cap fort important. L'ancienne poſſeſſion de la Hollande, ſans y comprendre la Tierra de Natal, eſt diviſée en quatre Diſtricts: 1. La Colonie du Cap, où ſont les grands Forts & la principale Ville. 2. Celle de *Stellenboch*. 3. Celle de *Drakenſtein*. 4. Celle de *Waveren*.

L'ÉTABLISSEMENT du Cap s'étend au Sud juſqu'à la Baye *Falſe*, & ſe trouve ſéparé de la Colonie de Stellenboch par un grand déſert qui borde la Ville du Cap. Il reçut en 1712 une augmentation conſidérable par un Decret du Conſeil ſuprême, à l'occaſion de quelques démêlés, entre le *Fiſcal Proviſionnel*, & le *Fiſcal Indépendant*, qui avoit été établi, en 1685, par le Baron *Van-Rheede*, alors Commiſſaire général de la Compagnie.

KOLBEN n'ayant pas mis beaucoup d'ordre dans ſa deſcription, il paroît néceſſaire ici de changer ſa méthode.

Montagnes voiſines du Cap.

LES montagnes les plus remarquables de la Colonie du Cap ſont celles de la *Table*, du *Lion*, du *Vent* & du *Tigre*. Les trois principales ſont celles de la Baye de la Table. Elles environnent la vallée du même nom, où la Ville du Cap eſt ſituée. La plus haute des trois eſt celle de la Table, que les Portugais nomment *Tavoa de Cabo*. Du centre de la vallée, elle regarde le Sud, en s'étendant un peu au Sud-Oueſt. Kolben lui donne dix-huit cens cinquante-ſept pieds de hauteur. A quelque diſtance, le ſommet paroît uni comme une table; mais ſi l'on y monte, on le trouve inégal & fort raboteux. Toute ſa maſſe, regardée de bas en haut, paroît eſcarpée, ſtérile, environnée d'un grand nombre de rochers diſperſés, & de couleurs ſi variées, qu'elles reſſemblent aux taches d'une peau de tigre. Mais elle eſt au contraire d'une fertilité charmante (*b*). De tous côtés elle offre de belles maiſons de campagne, des vignobles & des jardins, dont les principaux appartiennent à la Compagnie. L'un ſe nomme *Jardin du bois rond*, d'un beau bois de ce nom, près

Beauté & fertilité de celle de la Table.

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 9. & ſuivantes.

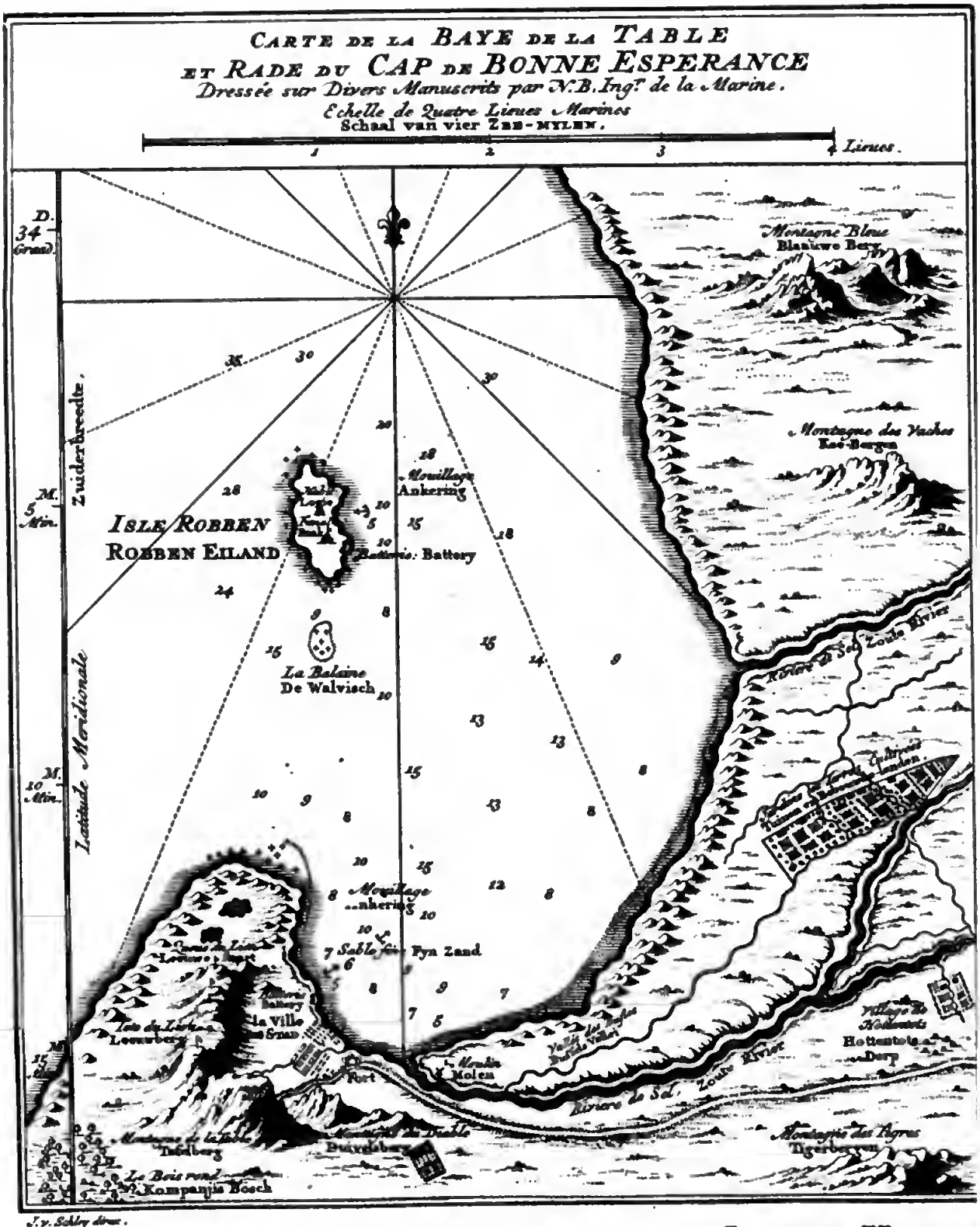

KAART der TAFELBAAI en RÉE van KAAP de GOEDE HOOP,
Geschikt op verscheide HANDSCHRIFTEN, door N.B. Ingen.r des Fransen Zeevaards.

près duquel les Gouverneurs ont une fort belle maiſon de plaiſance; l'autre *Newland*: où Terre nouvelle, parce qu'il eſt nouvellement planté. Ces deux jardins ſont bien arroſés par quantité de ſources qui viennent de la montagne, & rapportent un revenu conſidérable à la Compagnie (*c*). KOLBE EN 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

QUELQUE tems avant l'arrivée de Kolben, on avoit vû paroître, l'eſpace d'un mois, pendant la nuit, ſur le ſommet de la montagne, une eſcarboucle fort brillante, qui ſembloit couronner la tête de quelque ſerpent. Ce phénoméne cauſa tant de frayeur, que perſonne n'eut la hardieſſe d'aprofondir la vérité. Quelques années auparavant, on avoit eu le même ſpectacle dans le même lieu. Eſcarboucle qui cauſe de l'effroi.

AU milieu de la montagne, on trouve une ouverture où la nature a produit pluſieurs grands arbres. Il s'y raſſemble un grand nombre de ruiſſeaux, qui deſcendent du ſommet, & qui entraînent beaucoup de terre dans les vallées pendant la ſaiſon des pluies. Auſſi remarque-t-on que l'ouverture s'agrandit beaucoup dans cette ſaiſon. Singularités de la Montagne de la Table.

SUR la montagne on voit deux petits bois, dont on a nommé l'un l'*Enfer*, & l'autre le *Paradis*. Depuis quelques années on a découvert entre deux une Mine d'argent, qui faiſoit naître de grandes eſpérances; mais le profit n'a pas répondu aux frais du travail. Pendant la ſaiſon ſéche, depuis le mois de Septembre juſqu'au mois de Mars, & ſouvent dans le cours des autres mois, on voit pendre au ſommet de cette montagne & de celle du Vent, une nuée blanche, qu'on regarde comme la cauſe des terribles vents Sud-Eſt, qui ſe font ſentir au Cap. Lorſque les Matelots apperçoivent cette nuée, ils diſent, comme en proverbe: *La table eſt couverte*, ou *la nappe eſt ſur la table*. Auſſitôt ils ſe mettent en mouvement pour le travail.

LA montagne du Lion, qui n'eſt ſéparée de la Table que par une petite deſcente, regarde l'Oueſt, du centre de la vallée; & s'étendant au Nord, elle eſt arroſée par l'Océan. Quelques-uns prétendent qu'elle a tiré ſon nom de la multitude de Lions auxquels elle ſervoit autrefois de retraite. D'autres le tirent de ſa forme, qui repréſente du côté de la Mer un Lion couché, & la tête élevée, comme s'il guettoit ſa proie. La tête & les pieds de devant regardent le Sud-Oueſt, & le derrière eſt tourné à l'Eſt. Dans l'intervalle qui eſt entre cette montagne & celle de la Table, on a bâti une cabane, où deux hommes font la garde, pour donner avis à la Forteresſe du Cap de l'approche des Vaiſſeaux. Du ſommet de la montagne du Lion, qui eſt ſi eſcarpée qu'on eſt obligé de faire une partie du chemin avec des échelles de corde, on peut découvrir en Mer le plus petit Bâtiment à douze lieuës de diſtance. Auſſi-tôt que l'un des deux Gardes apperçoit un Vaiſſeau de ce poſte, il avertit l'autre par le mouvement d'un bâton; & celui-ci [va d'abord porter] le même avis à la Forteresſe, [pendant que le premier] tire une petite piéce de canon, & déploie le pavillon de la Compagnie. S'il paroît plus d'un Vaiſſeau, il tire pour chacun, & préſente autant de fois le pavillon. Le bruit de la piéce va juſqu'au Fort lorſque le vent eſt favorable; & pour peu que le tems ſoit clair, le pavillon n'eſt pas vû moins aiſément. D'un autre côté, on donne les mêmes ſignaux de l'Iſle de Robin à la vûe du moindre Vaiſſeau, de quelque Nation. Montagne du Lion. Lieux d'obſervation. Iſle de Robin.

(*c*) *Ibidem.* pag. 40.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

tion qu'il puiſſe être. Cette Iſle eſt ſituée à l'embouchure du Port, à trois lieuës de la Ville du Cap.

Anſe au pied de la montagne, & Fort ruiné.

LE pied de la montagne eſt ouvert par une petite anſe, ſur le bord de laquelle *Simon Vanderſtel*, Gouverneur Hollandois, fit bâtir un petit Fort, monté de quatre piéces de canon, avec une guérite, pour s'oppoſer au commerce clandeſtin, & même au débarquement de l'Ennemi, qui pourroit, à la faveur des brouillards, ſur-tout dans les mois de Juin & de Juillet, mettre du monde à terre ſans être apperçu. Mais les ſucceſſeurs de Vanderſtel ayant jugé cette précaution inutile, ont laiſſé tomber ſon ouvrage en ruines.

Montagne du Vent.

LA montagne *du Vent*, que les gens de Mer ont nommé la montagne du Diable, n'eſt ſéparée de celle du Lion que par une fente. Elle doit vraiſemblablement ces deux noms aux vents Sud-Eſt, qui ſont cauſés, dit l'Auteur, par la nuée blanche dont on vient de parler. Ces terribles vents ſortent de cette nuée, comme de l'ouverture d'un ſac, avec une ſi furieuſe violence, qu'ils renverſent les maiſons & cauſent mille dommages aux Vaiſſeaux qui ſont dans le Port, ſans épargner davantage les fruits & les moiſſons. La montagne eſt moins haute & moins large que celles de la Table & du Lion; mais elle s'étend juſqu'au bord de la Mer. Elles forment enſemble un demi-cercle, qui renferme la vallée de la Table. Dans l'éloignement, on prendroit la montagne du Vent pour un lieu tout-à-fait ſtérile, quoiqu'elle ſoit remplie d'excellens pâturages. La vûe s'étend de-là (*d*) juſqu'à la Rivière de Sel, aux montagnes du Tigre & aux déſerts voiſins.

Vents terribles & leur cauſe.

LES montagnes du Tigre, qui tirent ce nom de la varieté de leurs couleurs & de leur reſſemblance avec la peau du Tigre, ont environ huit lieuës de circonférence. La plus éloignée du Cap eſt à quatre lieuës. Elles paſſent pour les plus fertiles de cet Etabliſſement, & cet avantage leur vient de la fiente des Daims qui s'y retirent en abondance. On y compte vingt-deux belles Métairies, toutes bien bâties. Elles ſont cultivées dans toute leur étendue, à la réſerve d'un petit Canton que le Gouverneur ne veut pas louer, par conſidération pour les Habitans, qui en tirent de l'eau dans les tems de ſéchereſſe. Un Habitant doit avoir plus de mille brebis & deux ou trois cens gros beſtiaux, pour être regardé comme un homme aiſé; & l'Auteur en vit un grand nombre qui en avoient quatre ou cinq fois davantage.

Montagne de la Vache.

LA montagne de la Vache, à ſix lieuës du Cap, fut cultivée immédiatement après celles des Tigres; mais elle n'en approche point pour le nombre des Habitans, parce qu'elle manque d'eau & que le terroir en eſt beaucoup moins fertile.

Montagne Bleue.

LA montagne Bleue, ainſi nommée de ſa couleur, qui paroît bleue du côté de la Mer, fut cultivée après celle de la Vache. Elle eſt éloignée d'environ huit lieuës du Cap, au Nord, du côté de la Baye de la Table. On l'eſtime auſſi fertile que celles du Tigre; mais étant mal fournie d'eau, elle a peu d'Habitans. Les bêtes farouches, ſur-tout les Eléphans & les Daims, s'y retirent en grand nombre (*e*).

Baye du Bois.

DERRIÈRE la montagne de la Vache (*f*), on trouve un chemin pierreux & difficile, qui conduit, par-deſſus des montagnes hautes & raboteuſes, à la Baye

(*d*) *Ibid.* pag. 13. & ſuiv.
(*e*) Voyage de Kolben, Vol. II. page 7. & ſuivantes.
(*f*) *Angl.* la montagne du Buiſſon. R. d. E.

Baye du Bois. Cette Baye tire ſon nom d'un grand bois qu'elle a ſur ſon rivage, d'où les Colonies tirent leur bois à brûler & leur bois de conſtruction, qui ſont également rares au Cap.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

LA Compagnie avoit autrefois pluſieurs petits Etabliſſemens, dans toutes les parties du Pays, pour élever différentes ſortes de beſtiaux, ſur-tout un derrière les montagnes rabouteuſes, que les Portugais, ſuivant Dapper, appellent *Los picos frageſos*, ou les *Monts briſés*, & dont la partie ſeptentrionale a reçu des Hollandois le nom de *Norwegen*. Mais ces eſpéces de Fermes les engageoient dans une ſi groſſe dépenſe, qu'ils les ont réduites au nombre de quatre, qui ont ſuffi depuis ce tems-là pour la proviſion du Cap.

Anciens établiſſemens pour élever des beſtiaux.

LE même Canton offre un grand eſpace de terre, d'environ trois journées de circonférence, que le Gouverneur Vanderſtel s'eſt approprié. Il y a bâti une fort belle maiſon, avec une baſſe-cour & une maiſon de pêche près la Baye de la Chaux (*g*).

LA Colonie du Cap eſt arroſée par quelques Rivières également agréables & commodes. On a nommé la principale, *Rivière de Sel*, parce que les eaux de ſon embouchure ſe ſentent du voiſinage de la Mer; mais plus loin de la Côte, elle eſt fraîche, claire & ſaine. Après avoir tiré ſa ſource du ſommet de la montagne de la Table (*b*), elle vient ſe perdre dans la Baye du même nom. Dans ſon cours, elle reçoit pluſieurs ruiſſeaux. Elle arroſe un grand nombre de belles terres, de champs à bled, de jardins, de vignobles, & particuliérement le beau jardin de la Compagnie qu'on a déja nommé, & celui de Van Riebeeck, qui ſont très-bien fournis de la plûpart des arbres fruitiers de l'Europe.

Rivière de la Colonie du Cap.

Rivière du Sel.

LE Gouverneur Simon Vanderſtel entreprit d'ouvrir un canal depuis cette Rivière juſqu'à la Baye Falſe, qui, par le plus court chemin, eſt éloignée de la Baye de la Table d'environ quatre (*i*) milles d'Allemagne. Il vouloit lui donner aſſez de largeur pour y faire paſſer enſemble deux Bâtimens de la premiére peſanteur. Ce devoit être, dans ſes vûes, un lieu de ſûreté pour les Vaiſſeaux contre les mouſſons du Sud-Eſt & du Nord-Oueſt; cet ouvrage, qu'il nomma *Nouvelle Rivière du Sel*, étoit déja fort avancé lorſqu'il prit le parti de l'interrompre, après avoir conçû, non-ſeulement que les deux mouſſons rempliroient le Canal de ſable, mais qu'on n'en tireroit jamais des avantages proportionnés à la dépenſe (*k*).

Canal interrompu.

LA Rivière de *Mushel Bank* n'eſt que l'amas des eaux qui deſcendent des montagnes voiſines dans la ſaiſon des pluies, & qui formant un corps aſſez conſidérable, vont ſe décharger dans la Rivière de Sel. Mais dans les tems de ſéchereſſe, leur canal n'offre plus que des mares d'eau dormante, que les grandes chaleurs rendent bien-tôt ſaumaches. Elle ne laiſſe pas de ſervir aux Habitans & aux beſtiaux des lieux voiſins, parce qu'ils n'en trouvent point alors de meilleure. Ceux des montagnes du Tigre ſont ſujets au même inconvénient (*l*).

Rivière de Mushel-Bank.

ENTRE la Colonie du Cap & celle de Stellenboch, on trouve un grand déſert

(*g*) *Ibid* pag. 6. & ſuiv.

(*b*) La Carte paroît la faire venir de la Montagne du Tygre.

(*i*) Suivant la Carte, c'eſt environ vingt-ſept milles Géographiques, de ſoixante au degré.

(*k*) Kolben, *ubi ſup.* pag. 3.

(*l*) *Ibid.* pag. 13.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

Désert de Saxenburg.

désert qui s'étend depuis le Cap (*m*) jusqu'à la plantation nommée *Saxenburg*, du nom de son Fondateur, & qui s'avance d'environ six heures de chemin dans cette plantation. Mais un si long espace n'a que trois petits Cantons fertiles. Ce Désert & la *Kuyle*, belle plantation qui appartenoit autrefois à la Compagnie, sont arrosés par une Rivière (*n*) qui va se décharger dans la Baye False, & dont on suppose que la source est dans la Colonie de Stellenboch.

LES plantations voisines de la montagne de la Table, & particulièrement le grand jardin de la Compagnie, reçoivent de l'eau en abondance de plusieurs beaux ruisseaux qui sortent de cette montagne du côté des rochers qu'on a décrits.

Rivière de Kaiser & ses propriétés.

UNE autre Rivière, nommée *Kaiser*, du nom d'un Allemand qui eut le malheur de s'y noyer, coule par *Constantia*, & se rend de-là, par plusieurs détours, dans la vallée du sable. Dans le tems de la sécheresse, elle est arrêtée dans cette vallée par de grands Bancs de sable que les vents Sud-Est y amassent; & s'y répandant de toutes parts elle forme un Lac, qui dure jusqu'à la saison des pluies, lorsque les torrens qui descendent des montagnes, secondés par les vents Nord-Ouest, précipitent les sables dans la Mer (*o*). Cette Rivière est bien fournie de poisson. Pendant que son cours est arrêté, les Pêcheurs ouvrent ses rives par de petits canaux, & prennent quantité de poissons qui suivent le fil de l'eau dans ces étroits passages.

Maison de Vanderstel.

SUR une éminence que les Hollandois ont nommée *Norvegen*, le Gouverneur Vanderstel s'est bâti une petite maison, avec une plantation voisine, où il va prendre quelquefois le plaisir de la pêche. Mais il n'y a point d'autre édifice, ni d'autre Etablissement dans ce lieu.

Belles fontaines.

DERRIÈRE les monts de pierre ou les rochers de la Baye de la Table, on trouve quantité de belles sources d'eau, qui arrosent abondamment toutes les terres voisines (*p*). Dans la route qui conduit de la montagne du Lion à la Forteresse du Cap, on rencontre une belle fontaine, qui étoit publique avant qu'un Bourgeois du Cap, nommé Hertog, eut acquis la propriété du terrain. Il a bâti dans ce lieu des Poteries & des Briqueries qui font face à celles de la Compagnie, dont elles ne sont séparées que par un fossé. L'usage de ce fossé, & d'un autre qu'on a creusé dans la vallée de la Table, est pour servir de canal à l'eau qui tombe des montagnes avec beaucoup de bruit dans la saison des pluies, & qui coule impétueusement dans ces deux lits. Celui qui est entre les Briqueries prenant son cours entre l'Eglise du Cap & l'Hôpital, a été revêtu d'un mur de briques, pour l'empêcher de nuire à ces deux édifices (*q*).

Ville du Cap.

KOLBEN passe ici fort vîte sur la description de la Ville & de la Forteresse Hollandoise. La première, dit-il se nomme *Ville du Cap*; & l'autre, *Bonne-Espérance*. Elles sont toutes deux situées dans la vallée de la Table. On voit, à peu de distance de la Ville & sur les bords de la Rivière de Sel, un grand nombre de beaux jardins & de vignobles. On y voit une rangée de maisons & quantité

(*m*) Ou plûtôt, ce semble, depuis la Kuyle, ou la Baye False.

(*n*) Cette Rivière porte le nom de Kuil, dans la Carte.

(*o*) La Carte les fait tomber dans la Baye False.

(*p*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 23. & suivantes.

(*q*) *Ibid.* pag. 18.

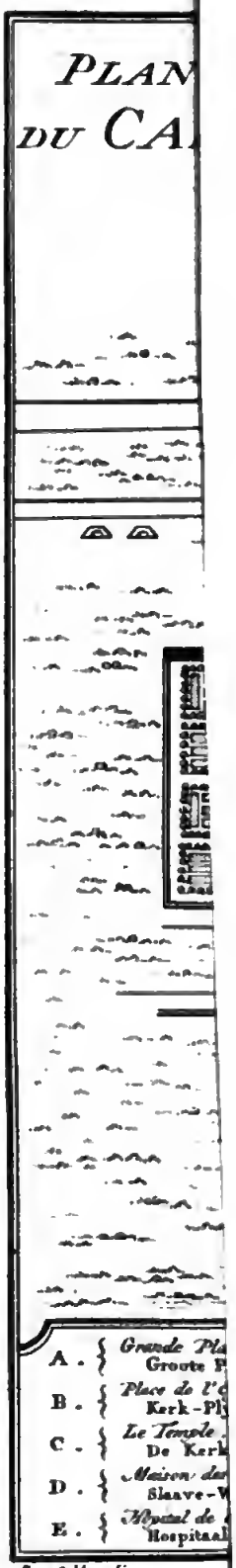

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nuova Serie Mille
Napoli

quantité de champs à bled, qui ſont les terres de la Ville (*r*). Dans un autre endroit de ſon ouvrage, l'Auteur ajoûte que la Ville s'étend depuis la Mer juſqu'à la Vallée; qu'elle eſt grande & régulière, diviſée en pluſieurs rues ſpacieuſes, & compoſée de deux cens maiſons (*s*) avec des cours & des jardins; que ſes édifices ſont de brique; mais la plûpart d'un ſeul étage, par précaution contre les vents d'Eſt, qui les incommodent beaucoup, toutes baſſes qu'elles ſont; & que par la même raiſon les toîts ſont de chaume. L'Egliſe, qui eſt bâtie de pierre, eſt ſimple, mais belle, blanchie au dehors, & couverte au ſi de chaume. Vis-à-vis eſt l'Hôpital, grand bâtiment régulier, qui peut recevoir pluſieurs centaines de malades.

Kolben. 1713. Colonies Hollandoiſes.

Forteresse.

La Fortereſſe, où le Gouverneur fait ſa réſidence, eſt un édifice majeſtueux, fort, & de grande étendue, fourni de toutes ſortes de commodités pour la Garniſon. Elle commande non-ſeulement la Baye, mais encore tout le Pays circonvoiſin. Les Officiers de la Compagnie y ont leur logement, & l'on y entretient conſtamment une Garniſon conſidérable (*t*).

Fort ruiné.

Les Hollandois formèrent leur premier établiſſement dans la vallée de la Table; mais s'étant bientôt étendus au-delà de la montagne du même nom, ils élevèrent près de la Rivière de Sel un Fort de terre & de bois, avec une Garde, pour contenir leurs troupeaux & pour ôter aux Hottentots le pouvoir de les enlever. Dans la même vûe, ils bâtirent près de ce Fort une écurie pour cent cinquante chevaux, & des logemens pour le même nombre d'hommes, qui devoient être prêts à monter à cheval dans l'occaſion. Lorſque la Colonie ſe fut étendue bien loin ſur les bords de la Rivière de Sel, le Fort devint inutile & tomba bien-tôt en ruine. Mais on a conſervé une grande partie de l'écurie, qui ſert de retraite aux criminels que les Hollandois jugent à propos de bannir pour un certain tems de l'Inde au Cap. Du tems de l'Auteur, il s'y trouvoit quelques Princes Indiens, éxilés pour cinq ans par le Gouverneur de Batavia. Ils ſont réduits à tirer leur ſubſiſtance de leur travail; & lorſque le terme de leur Sentence eſt expiré, ils ſont reconduits aux Indes ſur un Vaiſſeau de la Compagnie.

Anciennes Ecuries, qui ſervent de demeure aux Bannis.

Entre les jardins de la montagne de la Table, & près de l'écurie dont on a parlé, on trouve une belle Plantation, à laquelle ſa fertilité a fait donner le nom de *Pain & Vin*. On voit auſſi dans le même lieu la fameuſe Braſſerie de *Jacob Louwens*, que la Compagnie envoya au Cap avec toute ſa famille, pour y établir la méthode de braſſer qui eſt en uſage à Daventry (*v*).

Plantation nommée *Pain & Vin*.

Braſſerie

Près de la montagne du Buiſſon s'élève une belle maiſon de campagne, nommée *Conſtantia*, que le Gouverneur Vanderſtel fit bâtir ſous le nom de ſa femme (*x*), quoiqu'il n'eût pû lui inſpirer aſſez de complaiſance pour l'accompagner en Afrique. Des fenêtres de face, la vûe eſt charmante ſur les prairies, ſur les jardins & les autres maiſons de plaiſance des Bourgeois du Cap. Elle s'étend auſſi ſur la vallée de la Table & ſur celle des Buſles, où la Compagnie faiſoit tuer autrefois ſes beſtiaux (*y*).

Conſtantia.

Un

(*r*) *Ibid.* pag. 4.
(*s*) *Ibid.* Vol. I. pag. 349. & ſuiv.
(*t*) Leguat, qui étoit au Cap en 1691, dit que cette Garniſon étoit compoſée de trois cens hommes.
(*v*) C'eſt-à-dire à Deventer. R. d. E.
(*x*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 2. & ſuivantes.
(*y*) Kolben, Vol. II. pag. 2. & ſuiv.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

UN ruiſſeau, qui tombe de la montagne de la Table, fait tourner au pied de cette montagne un moulin qui appartient à la Compagnie. Il eſt conduit delà, par de grands tuyaux, juſqu'à l'eſplanade qui eſt entre la Ville & la Forteresſe, où il fournit une eau délicieuſe à ces deux Places, avec le ſecours des pompes; au-delà il va ſe décharger dans le Fort, aſſez près de la Forteresſe (z).

Moulin de la Compagnie.

KOLBEN s'étoit propoſé particulièrement, dans ſon voyage, de déterminer la latitude & la longitude du Cap. Il obſerve que les gens de Mer ne s'accordoient point ſur cette poſition. Les uns la mettoient à trente-quatre degrés, [de Latitude] d'autres à trente-quatre degrés douze minutes; quelques-uns à trente-quatre degrés vingt minutes; & d'autres à trente quatre degrés trente minutes. Après d'éxactes meſures, il trouva que la Ville du Cap eſt à trente-quatre degrés quinze minutes du Sud (a).

Latitude obſervée par Kolben.

A l'égard de ſa Longitude, article fort important pour la Navigation, les Aſtronomes avoient tenté deux fois de la fixer avant le voyage de Kolben. Fontenay, Tachard & le Comte, trois Jéſuites François, avoient obſervé, deux fois, dans leur voyage à Siam, en 1685, les éclipſes du premier Satellite de Jupiter. Dans la ſeconde de ces deux obſervations, qui ſe fit le 4 de Juin (b), l'émerſion fut obſervée à neuf heures trente-ſept minutes quarante ſecondes; & par les Tables de Caſſini, la même choſe dévoit arriver à Paris à huit heures trente-ſix minutes (c); d'où il réſulte que la longitude du Cap eſt de dix-huit degrés Eſt du Méridien de Paris (d). Cependant les François la mettent à dix-ſept degrés quarante minutes quarante-cinq ſecondes (e).

Longitude. Variété dans les obſervations.

SUIVANT le premier calcul, qui eſt celui du P. Tachard, elle ſeroit de vingt degrés vingt-cinq minutes Eſt de Londres; trente-ſix degrés du Pic de Ténérife, en le ſuppoſant de deux degrés à l'Eſt de l'Iſle de Ferro; & trente-huit degrés du côté Oueſt de Ferro, qui par obſervation eſt à vingt degrés Oueſt de Paris. Mais ſuivant le ſecond calcul, la longitude du Cap ſera de vingt degrés dix minutes Eſt de Londres; trente-cinq degrés quarante-cinq minutes du Pic; & trente-ſept degrés quarante-cinq minutes de l'Iſle de Ferro ou de Fer.

ENSUITE le Docteur Halley, ayant déterminé la longitude de l'Iſle de Ste Hélene à ſix degrés trente minutes Oueſt de Londres, par d'éxactes obſervations faites dans cette Iſle même, & comparées avec d'autres qui ſe firent en Europe dans le même tems, jugea, ſur les calculs Nautiques de la diſtance, que celle du Cap étoit de ſeize degrés trente minutes Eſt de Londres, & l'a marquée de même dans ſa Carte. Ainſi, ſuivant ce calcul, le Cap ne doit être que de quatorze degrés cinq minutes à l'Eſt de Paris; trente-deux degrés cinq minutes du Pic; & trente-quatre degrés cinq minutes de l'Iſle de Ferro; c'eſt-à-dire, quatre degrés moins en longitude que les (f) Jéſuites ne l'avoient déterminé

Obſervation du Docteur Halley.

(z) *Ibid.* pag. 23.

(a) Par le nom de Cap, Kolben entend ici la Ville du Cap, ou la Forteresſe du Cap, où les Jéſuites firent leurs obſervations.

(b) Nouveau ſtile.

(c) *Angl.* vingt-ſix minutes R. d. E.

(d) Voyez le Voyage du Père Tachard à Siam, pag. 53. & ſuivantes, & les Tranſactions Philoſophiques, no. 360. pag. 991.

(e) Voyez les Mémoires de l'Academie des Sciences, Vol. XIV. pag. 415. & la Connoiſſance des Tems.

(f) Tranſactions Philoſophiques, no. 185. pag. 254. ou dans l'Abrégé par Lowthorp, Vol. II. pag. 611.

déterminé. Mais, par différentes obſervations ſur les éclipſes du Satellite, Kolben trouva que la véritable longitude de la Ville du Cap eſt de trente-ſept degrés cinquante-cinq minutes Eſt du Pic, & par conſéquent trente-neuf degrés cinquante-cinq minutes Eſt de Ferro. D'où il faut conclure que les obſervations des Miſſionaires Jéſuites ont approché le plus de la vérité, puiſque leur réſultat ne diffère du ſien que d'un dégré cinquante-cinq minutes, & que celui de Halley en diffère de cinq degrés cinquante minutes.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

AVANT cette détermination de Kolben, les Sçavans étoient fort diviſés dans leurs opérations. Non-ſeulement les Aſtronomes Anglois s'étoient déclarés pour le calcul de Halley, en reprochant leur erreur aux Jéſuites; mais De-Liſle même, qui avoit ſuivi le calcul des Miſſionaires dans ſes premières Cartes, n'avoit pas fait difficulté de l'abandonner, en faveur de celui de Halley, dans les Cartes qu'il a compoſées à l'uſage du Roi. Kolben déclare lui-même que malgré la différence des quatre degrés, qui font aſſûrément un objet d'importance, il n'étoit pas porté à ſe perſuader que le Docteur Halley fut dans l'erreur. Au contraire, dit-il, l'éxactitude de ſon jugement dans d'autres matiéres, joint aux calculs de diſtance entre cette Iſle & le Cap, l'avoient fait pancher fortement en ſa faveur (*g*).

Diſputes des Sçavans juſqu'au tems de Kolben.

ON peut donc ſuppoſer aujourd'hui que la longitude du Cap eſt déterminée. Il eſt vrai que Kolben n'a publié que le réſultat de ſes opérations, ſans nous communiquer des détails dont il s'eſt crû obligé de laiſſer la diſpoſition à ſon Protecteur: mais qui s'imaginera qu'il en ait voulu impoſer au Public ſur un article de cette importance, ou qu'il ait pû ſe tromper dans ſes opérations, après les avoir ſouvent répétées?

On doit les croire terminées.

LA déclinaiſon de l'aiguille a beaucoup varié au Cap. Les Voyageurs rendent témoignage qu'elle étoit de ſix degrés au Nord-Eſt il y a près d'un Siécle. Les Miſſionaires Jéſuites, en 1685, la trouvèrent d'onze minutes trente ſecondes au Nord-Oueſt. En 1705, elle étoit, ſuivant Kolben, d'onze minutes cinquante-cinq ſecondes du même côté (*b*).

Déclinaiſons de l'Aiguille.

(*g*) Kolben, *ubi ſup.* pag. 93. (*b*) *Ibidem.*

§. II.

Colonie de Stellenboch.

CETTE Colonie doit ſon origine au Gouverneur Simon Vanderſtel, qui lui donna le nom de *Stellenboch*, ou Buiſſon de *Stel*. Les Hollandois la nommoient auparavant *Forêt ſauvage*, parce qu'elle étoit preſqu'entiérement couverte de ronces & de buiſſons. Elle paroiſſoit abandonnée des Hottentots mêmes, & comme livrée aux bêtes féroces. Mais auſſi-tôt qu'elle fut défrichée, elle devint bien-tôt la rivale de celle du Cap, par ſes édifices, ſes champs à bled, ſes vignobles & ſes jardins. Elle eſt ſéparée de la Colonie du Cap par de grands eſpaces ſabloneux.

Origine de cet Etabliſſement.

LA Colonie de Stellenboch eſt diviſée en quatre parties: *Stellenboch*, *Mottergate*, la *Hollande des Hottentots* & la *Bouteillerie*.

Sa diviſion en quatre parties.

CE n'eſt pas de ſa reſſemblance avec la Hollande de l'Europe que celle des Hottentots a tiré ſon nom; mais de ce qu'étant fertile en herbe & bien arro-

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

ſée, elle a paru le Canton le plus propre, autour du Cap, à nourrir les beſtiaux de la Compagnie. On trouve deux chemins qui conduiſent du Cap à la Hollande des Hottentots; l'un par-deſſus des Collines ſablonneuſes, nommées *Duynen*, ou Dunes, dans la grande vallée du Tigre, qui traverſe une partie de Stellenboch; l'autre par une fente que les Hollandois nomment *Kloof*, & par-deſſus une montagne qui n'a point encore reçu de nom. Celui qui conduit par la vallée eſt le plus commode; mais l'autre, quoiqu'aſſez difficile, eſt le plus agréable, par la beauté de ſes perſpectives. La Baye Falſe, qui en eſt une, eſt formée par une chaîne de montagnes, dont celles qui regardent l'Eſt portent le nom de Montagnes de la Hollande des Hottentots. Celles de l'Oueſt, qui ſont contigues aux montagnes de Pierre, n'ont point encore été diſtinguées par un nom, à l'exception de celles qui, terminant la Baye du même côté, s'étendent l'eſpace de ſix lieuës en Mer, & s'allongent en pointe, comme la plûpart des montagnes de la Côte de Norvége; ce qui les fait nommer *Norvegen*.

Baye *Falſe*, ou *fauſſe*.

Sa deſcription.

CETTE Baye a dix lieuës de circonférence. On s'étoit imaginé aſſez long-tems que ſon fond étoit couvert de pierres, & qu'une ancre, par conſéquent, n'y pouvoit être en ſûreté. Mais cette opinion s'eſt trouvée ſans fondement & lui a fait donner le nom de *Falſe*. Elle fut éxaminée en 1702 par un Matelot expérimenté, qui trouva effectivement le mouillage peu ſûr, mais ſeulement de la part des vents Sud-Eſt, qui ont quelquefois arraché les Vaiſſeaux de deſſus leurs ancres, malgré les plus gros cables, & les ont, ou fait échouer ſur le rivage, ou briſés en piéces contre les écueils. On découvre, au centre de la Baye, un grand Rocher, qui s'élève beaucoup au-deſſus de l'eau, & ſur lequel un grand nombre d'Oiſeaux de Mer pondent leurs œufs. Elle produit d'ailleurs diverſes eſpéces d'excellent poiſſon. L'Auteur ſe faiſoit un amuſement d'y jetter le filet avec ſes amis, & chaque fois il remportoit la charge d'un chariot traîné par huit bœufs, qui ſont l'attelage ordinaire du Pays. Un jour il prit d'un ſeul coup de filet douze mille grandes Aloſes, avec un nombre infini de petits poiſſons ſemblables au harang, & quantité d'autres qu'il appelle Poiſſons d'or & d'argent, &c.

Elle eſt fort poiſſonneuſe.

LES embouchures des Rivières de Stellenboch & de la Hollande des Hottentots, qui tombent dans la Baye, ſont toutes extrémement poiſſonneuſes. Mais l'endroit qui l'eſt le plus, & qui ſe nomme *Fish-Huik*, eſt le deſſous d'un Rocher ou d'une montagne qui termine la Baye du côté de l'Eſt, & qu'on appelle *Hanglip*, ou lévre pendante, à cauſe de ſa reſſemblance avec une lévre qui tombe ſur le menton. La Compagnie y entretenoit une pêcherie, pour la proviſion de ſes Eſclaves au Cap; car ils préférent le poiſſon ſalé & le ris au pain & à la viande. Mais les rapports infidéles qu'on lui en a faits & qu'on a réuſſi à faire paſſer pour conſtans, lui ont fait prendre le parti de l'abandonner. Enſuite le Gouverneur Adrien Vanderſtel s'étant emparé des filets & des canots dont elle s'étoit fournie pour cet uſage, a fait bâtir une pêcherie ſomptueuſe. Son père & ſon frère avoient en même-tems les leurs dans d'autres lieux; de ſorte qu'ils ſe ſont rendus maîtres de toute la pêche du Cap. D'un autre côté, le Gouverneur défendoit de pêcher dans la Baye de la Table, ſous prétexte du tort que les Bourgeois en pouvoient recevoir. Mais les plaintes paſſérent enfin juſqu'à la Compagnie (*a*).

Pêcherie de la Compagnie.

Les Gouverneurs l'ont tournée à leur avantage.

Au

(*a*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 25. & ſuivantes.

Digitized by Google

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

Au mois de Novembre 1710, il s'éleva au Sud-Eſt un furieux ouragan, qui pouſſa les vagues de la Baye ſi loin dans les terres, qu'en ſe retirant, elles laiſſerent à ſec une prodigieuſe quantité de toutes ſortes de poiſſons. Mais cet étrange accident arriva ſi loin des lieux habités, qu'on n'en tira pas de grands avantages.

Poiſſon laiſſé à ſec par un ouragan.

A la diſtance d'une heure de chemin de la Baye-Falſe, eſt la Vallée de *la Vache-Marine* (*b*), ainſi nommée de la multitude de ces animaux qui la fréquentoient avant que les Européens en euſſent fait un carnage, qui les a forcées de chercher d'autres retraites. Cette Vallée renferme un Lac ou un étang, d'environ une lieuë de tour, où les roſeaux croiſſent en ſi grand nombre & d'une hauteur ſi extraordinaire, qu'ils arrêtent la vûe comme un bois. Les canards ſauvages & quantité d'autres oiſeaux s'y retirent. Dans certains tems, lorſque le vent ſouffle impétueuſement du rivage, la Mer rempliſſant la même Vallée de ſes flots, y tranſporte un nombre infini de poiſſons, qui s'accommodent fort bien de ce changement, à la réſerve de quelques eſpèces, auxquelles l'eau du Lac cauſe la mort en reprenant ſa douceur naturelle (*c*).

Vallée de la Vache-Marine,

& ſon Etang.

Les montagnes de la Hollande des Hottentots, entre leſquelles on compte celle de la *Lévre-pendante*, ſont beaucoup plus hautes que la Montagne de la Table, & couvertes, comme elle, d'une nuée blanche pendant toute la durée des vents Sud-Eſt (*d*). Au centre des mêmes montagnes, eſt celle qui a pris le nom de *Montagne de la Brebis*, de l'abondance de ſon herbe & des troupeaux qu'elle nourrit. Du ſommet de cette montagne on a la plus belle vûe du monde, vers la Baye de la Table & ſur les Vaiſſeaux qui s'y trouvent. Le Gouverneur Adrien Vanderſtel ſe propoſoit d'y faire bâtir une maiſon de plaiſance, lorſque ſa mauvaiſe adminiſtration le fit rappeller en Europe.

Montagnes de la Hollande Hottentote.

La Hollande-Hottentote eſt ſans contredit la plus fertile, la plus commode & la plus agréable partie de la Colonie de Stellenboch. Le même Vanderſtel tiroit un immenſe profit des vaſtes campagnes, des vignobles & des jardins qu'il poſſédoit dans ce Canton. Le nombre de ſes grands beſtiaux montoit à douze cens, & celui de ſes moutons à plus de vingt mille. Il s'étoit mis en poſſeſſion d'environ trente lieuës de pays, à l'Eſt, du côté de la *Tierra de Natal*, où il faiſoit multiplier ces légions d'animaux. Entre pluſieurs ſomptueux édifices qu'il avoit élevés en différens lieux, il s'étoit bâti dans le même Canton un ſuperbe Château, que la Compagnie l'obligea de démolir à ſes propres frais, après avoir confiſqué la plus grande partie de ſes biens.

Beauté de ce Pays.

Dans l'origine de l'Etabliſſement, les Hollandois avoient près de la Baye-Falſe un Fort de terre, monté de quatre piéces de canon, pour défendre la Colonie de ce côté-là contre les Hottentots & donner avis au Cap de tout ce qui ſe paſſoit dans la Baye. Mais [dans la confiance que la Colonie prend aujourd'hui à ſes propres forces,] elle a laiſſé tomber ce Fort en ruines. Tout ce Quartier, qui étoit autrefois la retraite des bêtes féroces, n'offre à préſent que

Ancien Fort ruiné.

(*b*) Comme on nomme vulgairement ces animaux, dit l'Auteur; car les Sçavans les appellent Hippopotames ou Chevaux de Riviere. Mais on a déja vû la différence des uns & des autres.

(*c*) Kolben, Vol. II. pag. 30. & ſuiv.

(*d*) Le même, pag. 27.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

que des Daims, des Chévres & d'autres animaux utiles. Il eſt arroſé par trois Rivières, qui prennent leur ſource dans les montagnes & viennent ſe perdre dans la Baye-Falſe. La principale, nommée *Laurence*, du nom d'un Malheureux qui s'y noya, paſſe au long du Château que Vanderſtel fut condamné à démolir. Elle ſort des montagnes qui touchent à celle de *Tourn'encore*, ainſi nommée d'un ſentier qui conduit par ſon ſommet à la Colonie de Drackenſtein, & qui forme quantité de détours pour éviter les rochers & les précipices. Cette Rivière déborde ſouvent dans la ſaiſon des pluies; mais étant ſans eau dans le tems de la ſéchereſſe, Adrien Vanderſtel avoit fait creuſer un grand baſſin ſous la montagne, pour y recevoir l'eau de pluie qui en deſcend. Cet ouvrage ſervoit, dans une ſaiſon, à prévenir les débordemens qui endommageoient ſes terres, & dans l'autre, il ſuppléoit à l'eau de la Rivière. Vanderſtel avoit fait ouvrir un grand canal; qui conduiſoit de ce baſſin à ſes celliers, & de-là au moulin à bled qu'il avoit dans le quartier de Stellenboch, d'où il ſe joignit à la Rivière de Laurence, qui paſſe au pied de la Montagne de la Brebis. L'embouchure de cette Rivière eſt fort large & remplie de poiſſon.

Rivières de ce Canton.

Ouvrage d'un Gouverneur.

LES deux autres arroſent quantité de belles terres; mais elles n'ont point encore reçu de nom, & jamais elles n'ont tant d'eau que la première. Il ne ſe trouve que du poiſſon de Mer dans ces trois Rivières. Celui d'eau douce n'y ſçauroit vivre long-tems; apparemment parce qu'elles ont leur ſource à ſi peu de diſtance de la Mer. Le fond en eſt inégal & pierreux, & l'eau fort légère (*e*).

Quartier de Mottergate.

LE quartier de *Mottergate*, ou *limoneux*, tire ſon nom des eaux qui croupiſſent aſſez long-tems dans les vallées après la ſaiſon des pluies, & qui rendent les chemins impraticables. Cette diviſion de la Colonie de Stellenboch eſt au Nord de la Hollande des Hottentots, & ſe trouve enfermée entre ce quartier, celui de Stellenboch & la Rivière. Elle n'a rien d'inférieur aux autres Etabliſſemens pour la beauté & le nombre des édifices, pour la fertilité & les autres avantages. Son terroir, qui eſt compoſé de petites éminences & de petits côteaux, reçoit beaucoup de fraîcheur de la Rivière de Stellenboch, & d'un grand nombre de petits ruiſſeaux qui l'arroſent. A la vérité ces ruiſſeaux, qui étoient alors ſans nom (*f*), s'enflent quelquefois exceſſivement, juſqu'à rendre le paſſage impoſſible, ſur-tout deux des plus grands, & coupent ainſi tout commerce entre les habitans. Leurs inondations ſont quelquefois ſi ſubites & ſi violentes, qu'elles entraînent une partie des petits beſtiaux avant qu'on puiſſe y remédier. Mais il ne ſeroit pas difficile de prévenir ces inconvéniens par des ponts fort élevés; d'autant plus que le bois ne manque point aux habitans (*g*).

Déborde-mens de pluſieurs ruiſſeaux.

Quartier de Stellenboch.

LE Quartier de *Stellenboch* eſt à peu près de la même étendue que la Hollande des Hottentots, & n'a pas moins de fertilité & d'agrément. Il eſt comme environné des montagnes qui portent ſon nom, & qui ſont beaucoup plus hautes que toutes celles des Cantons voiſins. Chacune de ces montagnes reſſemble aſſez, par la hauteur & la forme, à celle de la Table, & ne manque point

(*e*) *Ibid.* pag. 31.

(*f*) On ne donne un nom aux Rivières, dans ce Pays, qu'à l'occaſion de quelqu'un qui s'y noye, [ou de quelqu'autre accident remarquable.]

(*g*) Kolben, Vol. II. pag. 36.

point auſſi de paroître couverte d'une nuée blanche, lorſque les vents Sud-Eſt commencent à régner. Mais ces vents ne ſouffient point ici comme dans la vallée de la Table. Dans cette vallée ils ſe déchaînent furieuſement nuit & jour, ſans autre interruption que d'une heure vers midi & d'une autre heure aux environs de minuit. Souvent auſſi deux vents oppoſés s'y rencontrent, ſemblent ſe diſputer le paſſage, & cauſent dans ce combat les plus terribles ouragans. Ici, au contraire, leur rage s'appaiſe vers le ſoir & ne ſe réveille qu'après minuit. On n'y voit pas non-plus de vents oppoſés.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

Variété des vents Sud Eſt.

DANS les intervalles ou les ſentes des montagnes de Stellenboch, on trouve quantité de bois à brûler; mais on n'y en connoît pas qui ſoit propre à bâtir. Le ſommet des montagnes eſt couvert de Plantes rares & de très-belles fleurs (*b*).

Bois & fleurs des montagnes.

LE principal Village de cet Etabliſſement ſe nomme Stellenboch. On y avoit bâti depuis peu une fort belle Egliſe & une Salle d'aſſemblée pour le Conſeil; mais ces deux édifices & toutes les maiſons, à la réſerve de trois ou quatre, furent conſumés en 1710 par un Incendie. [Un Négre Eſclave du *Land-Droſt* de cette Colonie, portant à ſon maître du Feu, pour allumer ſa pipe, un coup de vent jetta les charbons ardens contre le toît, qui étant de roſeaux, prit feu d'abord; & tout fut réduit en cendres en moins de deux heures.] Les maiſons furent rebâties dans l'eſpace de quelques années; mais l'Egliſe & la Salle du Conſeil ſont encore enſevelies ſous leurs ruines.

Ville de Stellenboch.

LES vallées de ce quartier ſont agréablement diviſées par des champs à bled, des vignobles & des jardins. Les maiſons ſont belles & commodes, ſurtout celle qui appartenoit autrefois au Miniſtre Eccléſiaſtique, qui n'avoit rien épargné pour l'embellir. Elle eſt voiſine de la Mer. La pêche & la chaſſe y ſont abondantes. En un mot, elle peut paſſer pour le chef-d'œuvre du Cap. [Mais la manière dont le Poſſeſſeur l'avoit obtenue, ne fait pas beaucoup d'honneur à ſa probité. Un ancien de ſon Egliſe, ayant trouvé cette terre fort à ſon gré, pria le Miniſtre de la demander pour lui au Gouverneur Vanderſtel, mais celui-ci jugea plus à propos de la demander pour lui-même, & l'obtint. Il en jouit juſqu'en 1701, que la Compagnie ordonna à tous ſes ſerviteurs immédiats de ſe défaire de toutes les terres qu'ils poſſédoient. Le Miniſtre fut donc obligé de vendre la ſienne, & il en tira vingt-mille florins.] La Rivière de Stellenboch offre auſſi quantité de belles Plantations, qui s'entrediſputent le double mérite de la fertilité & de l'agrément. Cette Rivière a ſa ſource dans les montagnes de Stellenboch. S'étant groſſie des ruiſſeaux de Mottergate, elle porte ſes eaux dans la Baye-Falſe. Le fond de ſon canal eſt rempli de cailloux. Auſſi ne produit-il que de petites eſpèces de poiſſon, tel qu'une ſorte d'anguilles, d'éperlans & de melettes. Il eſt plus gros vers l'embouchure, & quelquefois mêlé de divers poiſſons de Mer. La Colonie avoit fait élever un pont ſur cette Rivière; mais ſi étroit & ſi mal-diſpoſé, que les voitures ſe précipitoient quelquefois dans l'eau. Un Marchand, qui avoit une belle Plantation dans le voiſinage, voyant peu d'empreſſement à le faire réparer aux frais de la Communauté, obtint du Conſeil de Stellenboch la permiſſion d'en bâtir un autre à ſes propres frais, & s'engagea généreuſement à ne jamais éxiger aucun droit de paſſage, ni pour le pont, ni pour les chemins qui pourroient

Belle maiſon d'un Miniſtre.

Générosité d'un Marchand Hollandois.

Y

(*b*) *Ibid.* pag 38.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

y conduire par ſes terres. Adrien Vanderſtel avoit élevé ſur la même Rivière, aux dépens de la Compagnie, un autre pont pour ſa propre commodité. Mais lorſqu'il fut rappellé de ſon adminiſtration, ſon ouvrage fut négligé; & quoique les réparations demandaſſent peu de dépenſe, perſonne n'y voulut contribuer, par haine pour ſa mémoire.

D'où Kolben a tiré ici ſes Mémoires.

KOLBEN fait obſerver ici qu'ayant réſidé long-tems dans ce Canton avec la qualité de Sécretaire des Colonies de Stellenboch & de Drakenſtein, ce fut des principaux Habitans qu'il reçut la plus grande partie de ſes informations (*i*).

Quartier de la Botellerie.

LE quartier ou la diviſion de *la Botellerie*, forme la partie la plus ſeptentrionale de la Colonie. Elle a au Sud le quartier de Stellenboch, celui de Drakenſtein à l'Eſt & à l'Oueſt, & la Rivière de Mushel-Bank au Nord. Son nom paroît venir du foin qu'on y recueille en plus grande abondance que dans les autres Cantons voiſins du Cap; car dans tous les autres lieux il eſt conſumé ſur terre par les beſtiaux.

CE quartier eſt ſéparé de la Colonie de Drakenſtein par la Montagne du Cheval, qui a tiré ſon nom de la multitude de chevaux ſauvages dont elle étoit autrefois remplie. Dans toute la Botellerie il n'y a point d'autre éminence qui mérite le nom de montagne. Celle qu'on a nommée *Foſt*, du nom de ſon premier Habitant, eſt trop baſſe pour mériter cette diſtinction. Elle eſt couverte de beaux vignobles, de vergers & de riches pâturages. Sa partie la plus fertile eſt preſqu'au ſommet. Un Miniſtre Eccléſiaſtique de Stellenboch, qui s'y étoit fait une fort belle plantation, ſe coupa la gorge d'une oreille à l'autre, par des raiſons, dit l'Auteur, qui ne furent connues que de lui. La Compagnie avoit autrefois ſur cette colline quelques Fermes & quelques haras; mais ſe voyant trompée par les habitans des terres voiſines, ſur leſquels elle ſe repoſoit de cette partie de ſes intérêts, elle a pris le parti de vendre toutes ſes prétentions.

Il n'a qu'une montagne.

Le Pays eſt ſans eau & ſans bois.

L'EAU de pluie, qui forme ici pendant l'Eté de petits Lacs & des foſſés, devient ſaumache & preſqu'auſſi ſalée que l'eau de Mer, lorſqu'il n'en tombe point d'autre pour la rafraîchir. Cependant les habitans ſont ſouvent dans la néceſſité de s'en ſervir. Le bois de chauffage n'y eſt pas plus commun que l'eau fraîche. On ne trouve point d'autre bois dans le Pays, que des buiſſons & des ronces. Cependant les habitans de la Colonie étoient convenus, avec la Compagnie, de planter d'arbres une certaine étendue de terre, ſous peine de voir leurs biens confiſqués; mais ils n'ont jamais penſé à l'obſervation de cet article.

Ordonnances rigoureuſes de la Compagnie.

LA Compagnie a pris ſoin elle-même d'y faire planter un grand nombre de chênes, qui ſont dans un état floriſſant. Pour les conſerver, il a fallu porter une Loi, qui condamne au fouet, par la main du bourreau, ceux qui en abbattront une branche ſans y être autoriſés par une permiſſion formelle. Un riche Bourgeois du Cap ayant engagé, pour une petite ſomme d'argent, un des Artiſans de la Compagnie à couper les branches de quelques jeunes chênes, le Gouverneur fut bien-tôt informé de cet attentat. Il ne porta point la rigueur juſqu'à faire éxécuter l'Ordonnance du fouet; mais le Bourgeois fut condamné à payer une amende de cent écus, l'Artiſan au banniſſement perpétuel dans l'Iſle Robin (*k*). §. III.

(*i*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 36. *& ſuiv.* (*k*) Voyage de Kolben, pag. 42. *& ſuiv.*

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

§. III.

Colonies de Drakenſtein & de Waveren, & Tierra de Natal.

ON rapporte l'origine de la Colonie de Drakenſtein à l'année 1675, ſous le gouvernement de Simon Vanderſtel. Les Etats-Généraux ayant recommandé les Proteſtans François, réfugiés en Hollande, aux ſoins & à la protection de la Compagnie des Indes, elle en fit tranſporter un grand nombre au Cap & dans ſes autres Colonies. Celle du Cap étant déja bien fournie d'Habitans, Vanderſtel accorda des terres aux Réfugiés, dans le Canton de Drakenſtein. Cependant ils ne furent pas les premiers qui s'y établirent. Certains Artiſans & d'autres Ouvriers, la plûpart d'extraction Allemande, qui avoient rempli leur tems au ſervice de la Compagnie, y avoient déja formé diverſes Plantations. Mais, aujourd'hui, la plûpart des Habitans deſcendent de ces premiers François.

Cette Colonie eſt compoſée de François réfugiés.

KOLBEN, qui accuſe le Père Tachard de pluſieurs erreurs, lui reproche ici d'avoir publié (*a*) que le premier nom de cette Colonie n'étoit pas Drakenſtein, mais Hellenbock. Il juge, dit-il, que ce Miſſionaire s'en laiſſa impoſer par Simon Vanderſtel, qui prenoit plaiſir à répandre ſes fictions, & qui voulut lui perſuader que vers le Monomotapa, ſur une haute montagne à deux cens milles du Cap, il avoit vû & entendu flotter de l'herbe dans la Lune.

Erreur reprochée au Père Tachard.

CE fut ce Gouverneur même, qui nomma la nouvelle Colonie Drakenſtein, à l'honneur du Baron *Van-Rheeden*, Seigneur de Drakenſteln dans la Gueldre. Il ne lui devoit pas moins de reconnoiſſance, après l'important ſervice que Van-Rheeden lui avoit rendu, en faiſant approuver ſa conduite & le faiſant confirmer dans ſon Poſte (*b*).

Origine du nom de la Colonie.

LA Colonie de Drakenſtein a ſeule autant d'étendue que toutes les Provinces qui portent en Europe le nom de Pays-Bas. Elle eſt bordée au Sud par la Montagne de *Tourn'encore*; à l'Eſt, par une longue chaîne de montagnes qui portent ſon nom; au Nord, par la Baye de Saldanne; à l'Oueſt, par la Montagne du Cheval, qui la ſépare de la Botellerie. Du même côté, elle eſt bordée auſſi par quelques autres montagnes & par des Salines.

Grandeur de cette Colonie.

LES montagnes de Drakenſtein ſont fort hautes & fort eſcarpées. L'Auteur les traverſant un jour, en trouva une ſi raboteuſe & ſi difficile, qu'il lui donna le nom de Montagne d'Incommodité. Elle eſt très-haute, & de toutes parts ſi eſcarpée, qu'il eſt impoſſible d'y monter directement. D'ailleurs les détours y ſont en ſi grand nombre, ſi ennuyeux & ſi fatiguans, qu'on ne peut les ſuivre ſans ſe laſſer beaucoup. Dans pluſieurs endroits ils ont ſi peu de largeur, qu'on y pénétre difficilement à cheval. Dans d'autres, il ſe trouve de groſſes pierres

Ses montagnes.

(*a*) Tachard dit ſeulement qu'en 1681. le Heer-Vanderſtel forma une nouvelle Colonie de quatre-vingt deux familles à neuf ou dix lieuës du Cap, & la nomma Hellenbock. Tachard ou ſon Imprimeur peuvent avoir pris Hellenbock pour Stellenboch. De Liſle en a pris occaſion de mettre *Hellenbock* dans ſa Carte.

(*b*) Les Vanderſtels paroiſſent ici peu épargnés; mais il faut ſe ſouvenir que l'Ouvrage de Kolben a été réimprimé en Hollande. R. d. T.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

pierres pointues, qui forcent un voyageur de mettre pied à terre & de conduire ſon cheval par la bride. Mais, ce qui paroît bien pire à l'Auteur, on eſt obligé, dans quelques endroits, de paſſer ſur les bords de certains grands précipices, où l'homme & le cheval ſont quelquefois tombés.

Sa diviſion en quatre parties.

CETTE Colonie eſt diviſée en quatre diſtricts. 1. La partie qui eſt entre la montagne Tourn'encore & l'Egliſe. 2. La partie qui eſt entre l'Egliſe & la Vallée du Charron. 3. La Vallée même du Charron, qui ſe ſubdiviſe en deux quartiers; l'un contenu dans l'enceinte de la Colonie; l'autre, compoſé de terres qui lui appartiennent, mais qui ſont hors de ſes limites.

Elle eſt ſans Villes & ſans Villages.

DANS une ſi vaſte étendue, la Colonie de Drakenſtein eſt ſans Villages, & même ſans une Salle d'aſſemblée pour le Conſeil. La plûpart des Fermes & des maiſons y ſont fort éloignées l'une de l'autre, & les ſeuls édifices publics y ſont l'Egliſe, qui eſt à peu près au centre de la Colonie, & le Moulin. Pour l'expédition des affaires publiques, les Bourguemeſtres ſe rendent à Stellenboch, où ils tiennent leur Aſſemblée avec ceux de cette Colonie, ſous l'autorité de l'Intendant ou du *Droſt*-de-Terre, qui y préſide toûjours.

Dettes des Habitans.

ON rencontre un grand nombre de belles Fermes dans la Colonie de Drakenſtein, mais peu de maiſons de plaiſance & de ſimples édifices. Les Réfugiés François ayant eu beaucoup d'obſtacles à vaincre pour commencer ce nouveau Monde, furent obligés de contracter quantité de dettes, qui ne ſont point encore acquittées; & la plûpart ſe contentent d'habiter de petites hutes.

Sa principale Rivière.

LA Rivière de la Montagne, ainſi nommée de ſa ſource, qu'elle prend dans des montagnes voiſines de celle d'*Incommodité*, paſſe au long de l'Egliſe; & s'étant groſſie de pluſieurs ruiſſeaux dans ſon cours, elle y eſt aſſez large. Ses bords ſont occupés par un grand nombre de belles Plantations ou de Fermes. Quoiqu'elles ſoient éloignées d'une demie-lieuë l'une de l'autre & que l'herbe croiſſe de toutes parts en abondance (*c*), les Habitans ſe plaignent que le pâturage manque à leurs troupeaux.

ON n'a point encore bâti de pont ſur la Rivière de la Montagne. Cependant la Colonie a peu de beſoins auſſi preſſans. En Eté, c'eſt-à-dire, depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois d'Avril, l'eau de la Rivière ne paſſe pas le genou, & dans pluſieurs endroits on la traverſe à pied ſec. Mais pendant l'hiver, elle eſt enflée par les torrens qui deſcendent des montagnes; & ſon cours devient ſi rapide, qu'il s'y noie quelqu'un tous les ans, en s'efforçant de la paſſer à cheval (*d*). Cette Rivière arroſe la Vallée du Charron par quantité de détours; & traverſant de-là pluſieurs Pays Hottentots, elle va ſe jetter dans la Vallée de Sainte-Hélene, qui eſt à plus de cent milles d'Allemagne de ſa ſource.

LA première partie de Drakenſtein eſt extrêmement fertile, quoique montagneuſe & remplie de pierres. L'air y eſt ſerain & favorable à la ſanté; l'eau bonne & bien diſtribuée. Pendant les mois de Juin & de Juillet, les montagnes de cette Colonie, comme la plûpart des autres aux environs du Cap, ſont couvertes de nége & de grêle, qui continuent juſqu'au milieu du mois d'Août, & quelquefois juſqu'au mois de Septembre, où le dégel fournit de l'eau à tous les canaux du Pays.

EN

(*c*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 45. (*d*) *Ibid.* pag. 53. & ſuivantes.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

EN venant de la Montagne *Tourn'encore* à l'Egliſe, on rencontre à gauche un chemin qui conduit à *Stellenboch*, & que les dangers qu'on y court ont fait nommer *Bange-Huck*, ou le *Terrible*. Il eſt ſouvent infeſté des bêtes féroces. Il eſt creux, étroit, pierreux, & bordé par des précipices & de grandes foſſes d'eau. La nuit, il eſt arrivé ſouvent qu'à l'approche d'un Lion, les chevaux, qui les ſentent, dit l'Auteur, ont pris l'épouvante & ſe ſont précipités dans les abîmes avec leurs Cavaliers. Malgré les inconvéniens de cette route, on y trouve des plantations & des édifices conſidérables. L'Auteur en nomme une, à laquelle il doute qu'il y ait rien de comparable en Afrique. Elle appartenoit à M. Mulder, Intendant ou Droſt-de-Terre des Colonies de Stellenboch & de Drakenſtein, Gentilhomme d'un mérite extraordinaire.

Chemin fort dangereux.

Magnifique Plantation de M. Mulder.

ON découvrit, il y a quelque-tems, deux Mines, près de la même route; l'une d'argent & l'autre de cuivre. Les eſſais, qui furent envoyés aux Directeurs de la Compagnie, ſembloient promettre beaucoup. Cependant elle n'a pas jugé à propos juſqu'à préſent d'y faire travailler.

Mines de cuivre & d'argent.

AU Nord du même lieu, on rencontre la *Vallée de Simon*, à laquelle M. *Bleſius*, Fiſcal indépendant du Cap, fit prendre ce nom, par reconnoiſſance pour le Gouverneur Simon Vanderſtel, qui lui en avoit fait obtenir la propriété. En formant, dans cette Vallée, des vignobles, des terres labourables & des vergers, Bleſius en fit en très-peu de tems une Plantation conſidérable, où il bâtit une maiſon ſomptueuſe, des preſſoirs, des celliers & un moulin. Mais après l'Ordonnance de 1707, par laquelle il fut défendu, en faveur des Bourgeois du Cap, de faire le commerce du bled, du vin & des beſtiaux par l'entremiſe des domeſtiques, Bleſius vendit cet Etabliſſement pour la ſomme de vingt-quatre mille florins, payables dans l'eſpace de douze ans.

Vallée de Simon.

PRÈS de la Vallée de Simon eſt une montagne, que ſa hauteur a fait nommer la Tour de Babylone, & qui renferme pluſieurs belles Plantations.

Montagne nommée Tour de Babylone.

L'EGLISE de Drakenſtein n'eſt point éloignée de la Ville du Cap de plus de quatorze milles d'Allemagne, au Nord-Eſt. C'eſt un ſi miſérable édifice, qu'on le prendroit pour une grange. Il eſt couvert de roſeaux, & le mur n'a qu'environ quatre pieds de hauteur. Les ornemens intérieurs répondent à la ſimplicité du dehors. Ils conſiſtent dans quelques bancs & un mauvais pupitre. On trouve près de l'Egliſe, dans une fort belle Plantation, le Marché général de la Colonie, pour les épiceries, les merceries & les uſtenciles domeſtiques. Toutes ces marchandiſes ſont apportées du Cap en faveur des pauvres Habitans.

Marché de la Colonie.

IL y a d'autres belles Plantations des deux côtés de l'Egliſe & de la route qui conduit à la Vallée du Charron, d'où elle paſſe par la *Montagne de la Perle*, ainſi nommée d'une groſſe pierre qu'on voit au ſommet & qui paroît avoir quelque reſſemblance avec une perle. Cette Montagne, qui eſt fort pierreuſe, fournit aux Habitans de bonnes meules pour le moulin.

LA Vallée du Charron a tiré ſon nom de ſon premier Habitant, qui éxerçoit ce métier. Les Hottentots abandonnèrent leurs poſſeſſions auſſi-tôt qu'ils eurent vû paroître les Européens. Mais les Plantations & les édifices étant encore fort éloignés de leur perfection, l'Auteur paſſe légèrement ſur cet article, pour donner le nom des lieux qui appartiennent à la Colonie ſans être renfermées dans ſes bornes. Tels ſont le Château de *Riebeeck*, les *Vingt-quatre Rivières*, les Montagnes *de Miel* & celles *du Picquet*.

Vallée du Charron.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

Château de Riebeeck.

LE Château de Riebeeck eſt une montagne haute & eſcarpée, qui doit ſon nom à Van-Riebeeck, premier Gouverneur du Cap. Elle contient dans ſon ſein & ſur ſes bords pluſieurs Plantations, dont le nombre ſeroit beaucoup plus grand ſi la bonté de l'eau y répondoit à celle du terroir. En creuſant de divers côtés, on n'a pû découvrir juſqu'à préſent qu'une ſeule ſource, qui fut ouverte aux frais d'un Habitant nommée *Vander-Byl*, pour ſervir aux beſoins publics, juſqu'à ce que le Gouvernement la réduiſit à l'uſage d'un Particulier; [dans la vûe apparemment d'exciter tous les autres à ſe procurer le même ſecours par leur induſtrie & leur travail.] Cependant aujourd'hui, comme dans l'origine, ils n'ont que de l'eau de pluie, qu'ils reçoivent dans des puits & des foſſés, mais qui devient extrêmement ſaumache en croupiſſant. Lorſque l'Etabliſſement du Cap prit naiſſance, le Gouvernement avoit fait bâtir ici des baraques pour cent hommes & des écuries pour autant de chevaux, comme une garde avancée contre les inſultes des Hottentots. On y avoit auſſi placé une piéce de gros canon, pour donner avis de leur approche auſſi-tôt qu'ils commenceroient à paroître attroupés. Mais le Traité d'alliance ayant rendu toutes ces précautions inutiles, on a laiſſé tomber cet Etabliſſement en ruines (*e*).

Etabliſſement ruiné.

Quartier des vingt-quatre Rivières.

LE quartier qui ſe nomme les Vingt-quatre Rivières, du nombre de ruiſſeaux dont il eſt arroſé, eſt éloigné d'une journée, au Nord du Château de Riebeeck. Comme les pâturages y ſont fort bons, il eſt rempli de beſtiaux & fort bien habité. Mais on n'y a point encore accordé de terres en propriété; & les Habitans ne s'y étant établis qu'avec des permiſſions, ils ſont obligés de les faire renouveller tous les ſix mois. De-là vient que s'embarraſſant peu de bâtir, leurs maiſons reſſemblent à des hutes de Bergers. Il ne leur eſt même permis de cultiver qu'autant de terrain qu'il en faut pour leur ſubſiſtance. Cependant il eſt ſi fertile, que le bled rend vingt-cinq ou trente pour un, & quelquefois davantage.

Manière pénible de moudre les grains.

CE quartier étant ſans moulin, les Habitans font moudre leur bled par les Négres, dans de petits moulins à bras, ſemblables aux moulins à caffé. Ils les clouent contre un mur, avec un ſac au-deſſous, pour recevoir la farine, qu'on emploie telle qu'elle ſort du moulin, c'eſt-à-dire, ſans la ſéparer du ſon. Cette manière de moudre eſt extrêmement pénible.

LES Montagnes de Miel ſont éloignées d'une journée des Vingt-quatre Rivières. Elles tirent leur nom de la quantité de miel que les abeilles y laiſſent dans les fentes. La chaleur du Soleil le fait fondre avec la cire & couler en abondance. Mais les Hottentots ont à monter beaucoup & par des chemins fort dangereux, pour le recueillir. Ils le mettent dans des ſacs de cuir, dont le poil eſt tourné en dehors, & le vendent ainſi aux Européens pour un peu de tabac & d'eau-de-vie, ou pour quelques bijoux de verre ou de cuivre.

LES Blancs ſont en petit nombre dans ces montagnes, & n'ont point d'autre éxercice que le ſoin de leurs troupeaux. Leur établiſſement s'eſt fait comme aux Vingt-quatre Rivières, avec des permiſſions qui peuvent être revoquées, & celle de cultiver les terres ne leur eſt accordée qu'aux mêmes conditions; mais la pareſſe, vice favori des Hottentots, eſt devenue pour eux ſi contagieuſe, qu'ils n'uſent point de cette liberté. Ils ne plantent & ne ſément rien.

Pareſſe des Habitans de cette Colonie.

(*e*) Kolben, *ubi ſup.*

rien. Ils n'achetent pas même aucune ſorte de bled & ne connoiſſent point l'uſage du pain. Leur méthode eſt de manger la chair avec la chair; c'eſt-à-dire, une piéce de bœuf ou de mouton avec une piéce de venaiſon fumée ou ſalée. Leur boiſſon n'eſt que de l'eau, du lait & de la bierre de miel. Cette nourriture eſt ſi favorable à leur ſanté, qu'ils ne connoiſſent preſqu'aucune maladie. KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

UNE journée au-delà des montagnes de miel, c'eſt-à-dire, à huit journées du Cap, on trouve les Montagnes *du Picquet*, qui paroiſſent avoir tiré leur nom, dit l'Auteur, de la paſſion que les premiers Habitans avoient pour ce jeu. Ils y jouoient au pied de la montagne, depuis le matin juſqu'au ſoir. Auſſi les Habitans d'aujourd'hui, qui ſont en petit nombre, ſe bornent-ils au ſoin de leurs beſtiaux, qu'ils vendent au Cap, comme ceux des Montagnes de Miel. Montagne du Picquet.

LES Hottentots ſont mêlés avec les Européens de ces quartiers, & vivent avec eux en fort bonne intelligence. Cependant le bruit s'étant répandu qu'ils avoient menacé d'enlever les troupeaux, on y fit marcher cinquante Soldats, avec une centaine de Bourgeois des Colonies de Stellenboch & de Drakenſtein, qui eurent bien-tôt terminé tous les différends. Mélange des Hottentots avec les Blancs.

L'ÉTABLISSEMENT de la Colonie de *Waveren*, qui porte auſſi le nom de *Quartier-Waveren* fut commencé en 1701, ſous l'adminiſtration de Guillaume Vanderſtel. Il lui donna ce nom, à l'honneur de l'illuſtre & riche famille *Van-Waveren*, d'Amſterdam, à laquelle il étoit allié. Cette Contrée ſe nommoit auparavant *Sable-rouge*, d'une montagne qui produit du ſable de cette couleur, & qui la ſépare de la Colonie de Drakenſtein. Elle eſt ſituée à vingt-cinq ou trente milles d'Allemagne du Cap, & les Hollandois n'ont pas d'Etabliſſement plus loin du côté de l'Eſt. Comme c'eſt la plus récente de leurs Colonies, elle n'a point encore de limites aſſignées. Les terres qui la forment ſont environnées de montagnes, qui n'ont point encore de noms. La multiplication des Habitans y eſt ſi prompte, qu'on ſe promet de voir bien-tôt le Pays peuplé. Cependant, n'ayant que des permiſſions de ſix mois pour la culture des terres, ils ne penſent qu'à nourrir des beſtiaux dans les pâturages, & leurs maiſons ſont autant de hutes. La plûpart même de leurs troupeaux appartiennent à d'autres Colonies, qui manquent d'herbe dans leur enceinte. Colonie de Waveren & ſon origine.

LA Montagne du Sable-rouge eſt fort haute & fort eſcarpée. Elle ſe termine en cône. Les voitures qui paſſent entre cette Colonie & le Cap, ont beaucoup de peine à ſurmonter les difficultés d'une route ſi pénible. On les décharge ordinairement au pied de la Montagne; & les mettant en piéces, on les tranſporte, avec les marchandiſes, ſur le dos des bœufs d'attelage. [Le chemin y eſt très-étroit, pierreux, & dans quelques endroits extrémement reſſerré par les arbres qui le bordent de part & d'autre.] Près de cette Montagne eſt un Canton nommé *Terre-noire*, dont le fonds eſt très-fertile: mais juſqu'à préſent il a reçu peu de culture. Montagne du Sable-rouge.

LES Habitans de Waveren n'ont point d'autre Egliſe que celle de Drakenſtein, ou celles du Cap. Pour les mariages & les baptêmes, ils ſont aſſujettis à ſe rendre au Cap. Leurs Juges, dans les affaires civiles & criminelles, ſont les Magiſtrats de Stellenboch. La Colonie eſt fort bien fournie d'eau. Elle a deux ſources chaudes, dont l'une eſt ſi brûlante, qu'il eſt impoſſible d'en ſoûtenir la chaleur. Elle ne commence à former un bain agréable qu'après avoir Sources d'eau chaude.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

coulé deux heures. Celle qui eſt derrière les montagnes de la Hollande des Hottentots, environ trente milles au Sud-Eſt du Cap, eſt très-fréquentée. Elle dépend d'un certain *Appel*, qui en tire un profit conſidérable. L'Auteur, qui ſe loue beaucoup de ſes effets, étant un jour en chemin pour s'y rendre, rencontra ſix Eléphans, qui paroiſſoient chercher un ruiſſeau voiſin. Ce ſpectacle lui cauſa une extrême frayeur; mais ils paſſèrent ſans le regarder. Dans un autre voyage qu'il faiſoit au bain, trois Hottentots qu'il avoit pris pour eſcorte, allumèrent du feu, pendant la nuit, dans la vûe d'effrayer les bêtes féroces, & dreſſèrent ſa tente, où il ſe mit à dormir. Mais ſon ſommeil fut bientôt interrompu par l'approche d'onze Lions, qui s'avancèrent avec des rugiſſemens furieux. Ce terrible bruit pénétra l'Auteur juſqu'au fond de l'ame & lui fit craindre à chaque moment d'etre déchiré par ces cruels animaux. Cependant les Hottentots ayant pris quelques tizons enflammés, qu'ils jettèrent bruſquement devant eux, cette vûe effraya les monſtres & leur fit prendre la fuite.

Avantures de l'Auteur.

Tierra de Natal.

ON a déja fait obſerver que les Hollandois ont acheté la Terre de Natal, pour aggrandir leurs poſſeſſions au Sud de l'Afrique. Elle eſt habitée par les Caffres, qui, ſuivant toutes les informations que Kolben fut capable de ſe procurer, n'ont aucune ſorte de reſſemblance avec les Hottentots & forment une Nation tout-à-fait différente. Il apprit du Capitaine Gerbrand Vanderſchelling, homme de probité & d'intelligence, qui avoit touché pluſieurs fois à la Terre de Natal, que les Habitans ne ſe graiſſent pas le corps comme les Hottentots; qu'ils n'ont pas le même bégayement ni la même prononciation; qu'ils habitent des maiſons quarrées, & de plâtre, manière de bâtir qui n'eſt pas connue des Hottentots; qu'ils portent au cou des croix ſuſpendues, ornement qui n'a pas d'exemple chez les Hottentots; qu'ils ſement une ſorte de bled de Turquie, & s'en font un breuvage, au-lieu que les Hottentots ne ſement ni ne braſſent.

Différences entre les Caffres & les Hottentots.

Commerce des Caffres de Natal.

CES Caffres ſont en commerce avec les Corſaires de la Mer Rouge, qui leur apportent en échange des étoffes de ſoie pour des dents d'Eléphans. Ils revendent ces étoffes, pour des commodités de l'Europe, aux Vaiſſeaux qui relâchent ſur la Côte même de Natal. Leur choix tombe ordinairement ſur du goudron, des ancres & des cordages, dont ils ſont d'autres échanges avec les mêmes Corſaires. La ſoie qu'ils ne peuvent vendre aux Européens ſur leur Côte, ils la portent aux Caffres du Monomotapa. Les Portugais de Mozambique entretiennent auſſi un commerce aſſez conſidérable avec eux.

Anglois devenu Caffre, & ſon avanture.

VANDERSCHELLING avoit trouvé, dans le Pays de Natal, un Anglois qui ayant déſerté de ſon Vaiſſeau, s'étoit établi parmi les Caffres. Il y avoit pris deux femmes, dont il avoit pluſieurs enfans. Son habillement étoit celui des Caffres, ſans aucune différence dans ſa vie & ſes manières. Il fit voir au Capitaine de groſſes piles de dents d'Eléphans, & pluſieurs chambres remplies d'étoffes de ſoie, avec leſquelles il ſe propoſoit de ſe rendre au Cap, en quittant ſon établiſſement & ſa famille. Mais le Roi du Pays ayant découvert ſon deſſein, ſe le fit amener, lui reprocha ſa perfidie & ſon ingratitude pour une Nation qui l'avoit reçu & traité ſi généreuſement, lui repréſenta la miſère où ſa famille alloit tomber après ſon départ, enfin, lui parla ſi vivement de la tendreſſe qu'il devoit à ſes femmes, à ſes enfans, & de la cruauté qu'il y avoit à les abandonner, qu'il lui toucha le cœur & le fit renoncer à ſa réſolution. Ce fut le Déſerteur même qui fit ce récit au Capitaine. Mais en perdant

perdant le deſſein de partir, il engagea un des Matelots du Vaiſſeau à déſerter comme lui, pour s'établir, à ſon éxemple dans le Pays des Caffres (*f*). KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

C'EST ici le lieu de faire quelques obſervations ſur notre Carte des Colonies Hollandoiſes du Cap, qui n'eſt qu'une copie de celle de Kolben. Cet Ecrivain en releve beaucoup (*g*) l'éxactitude; mais ſans nous apprendre ſi c'eſt ſon propre ouvrage, ou comment il ſe l'étoit procurée. Il y a beaucoup d'apparence qu'il l'avoit copiée lui-même d'après quelque Hollandois du Cap. Quoiqu'elle différe beaucoup des autres Cartes, & qu'en général elle ſoit aſſez éxacte, il paroît néanmoins qu'elle ne s'accorde pas toûjours avec la deſcription même de Kolben. On a pris ſoin de le faire obſerver ici dans quelques notes; ſans compter que la Ville du Cap ne ſe trouve pas placée au point de latitude & de longitude qui a été déterminé par l'Auteur; ce qui prouve ſeul que la Carte n'eſt pas de lui. Obſervations ſur les Cartes du Cap.

CELLE du Pays des Hottentots, que le *Père Tachard* a publiée, & qu'il donne pour l'ouvrage des Hollandois du Cap, eſt une piéce de peu de valeur & mérite moins le nom de Carte que celui de plan ou de perſpective. Nous avons deux autres Cartes du Cap même; celle de *Niewhof* & celle d'un Pilote Anglois.

(*f*) Kolben, Vol. I. pag. 81. & ſuiv. (*g*) *Ibid.* Vol. II. pag. 1.

§. IV.

Gouvernement des Hollandois au Cap de Bonne-Eſpérance.

IL faut remonter juſqu'à Van-Riebeeck, premier Fondateur de ces Colonies, pour trouver l'origine de leur Gouvernement. Il en forma le plan dès l'année 1650, qui fut celle de la fondation. Il conſiſte en huit établiſſemens: I. Un Grand Conſeil, qui a l'adminiſtration des affaires & des intérêts de la Compagnie. II. Une Cour ou un Collége de Juſtice. III. Une petite Cour pour les querelles, les offenſes & les petites dettes. IV. Une Cour pour les mariages. V. Une Chambre des Orphelins. VI. Un Conſeil Eccléſiaſtique. VII. Un Conſeil commun. VIII. Un conſeil de Guerre. Les deux derniers de ces établiſſemens furent inſtitués par le Gouverneur Vanderſtel, à l'arrivée des Réfugiés François. Huit Etabliſſemens du Cap.

LE Grand Conſeil eſt compoſé du Gouverneur & des huit principaux Officiers de la Compagnie. Le Gouverneur y préſide, avec deux voix. C'eſt la Cour Souveraine du Cap pour tout ce qui concerne le commerce & la Navigation. Elle jouit du droit de légiſlature & du pouvoir de faire la guerre & la paix. Elle s'aſſemble le Mardi, à neuf heures du matin, dans la Forteresſe, & tient ſéance juſqu'à midi. Les Membres de cette Cour ſont extrémement reſpectés. Grand Conſeil.

LE Collége de Juſtice ſe forme des Membres de la première Cour & des trois Bourguemeſtres Régens de la Ville du Cap. C'eſt à ce Tribunal qu'appartient la connoiſſance de toutes les affaires civiles & criminelles. Cependant on peut appeller de ſes Jugemens en Hollande ou à Batavia, en dépoſant cent florins à cette Cour juſqu'au Jugement définitif. Cette ſomme tourne au profit du Répondant, ſi la ſentence eſt confirmée, ou revient à l'Appellant, s'il obtient un dernier Jugement en ſa faveur. Cour de Juſtice.

LA

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

LA petite Cour des querelles, des offenſes & des petites dettes, eſt compoſée d'un Membre du Grand Conſeil, qui en eſt le Préſident, de trois Bourgeois du Cap, dont l'un eſt Vice-Préſident, & de quelques Officiers de la Compagnie, entre leſquels on choiſit le Sécretaire de l'Aſſemblée. Mais les dettes qui regardent cette Cour ne doivent point paſſer la ſomme de trois cens florins.

Cour des querelles & des petites dettes.

LA Cour des mariages eſt compoſée du même nombre de Conſeillers, dont l'autorité s'étend ſur tous les mariages entre les Européens du Cap. Elle conſiſte à vérifier le conſentement des familles; après quoi les Parties obtiennent de ce Tribunal de ſe faire marier par le Miniſtre de leur réſidence.

Cour des Mariages.

LA Chambre des Orphelins conſiſte en ſept Membres, qui ſont le Vice-Préſident du Grand Conſeil, en qualité de Préſident, trois Officiers de la Compagnie & trois Bourgeois du Cap, dont l'un eſt choiſi pour Vice-Préſident. Les Orphelins qui ont quelque bien ne peuvent ſe marier, avant l'âge de vingt-cinq ans, ſans le conſentement de cette Cour.

Chambre des Orphelins.

LA Cour Eccléſiaſtique eſt inſtituée ici pour veiller au gouvernement des Egliſes Proteſtantes, qui ſont au nombre de trois. Elle conſiſte dans les trois Miniſtres de ces Egliſes; ſix Anciens, dont chaque Egliſe fournit deux; & douze Inſpecteurs des pauvres, c'eſt-à-dire, quatre de chaque Egliſe. Ils ſont chargés particuliérement de l'emploi des aumônes publiques, & la diſtribution s'en fait avec tant de ſoin, qu'on ne voit point un mendiant dans toutes les Colonies. Chaque Paroiſſe a ſon Conſiſtoire, dont le Préſident eſt un des plus riches & des plus conſidérables Paroiſſiens, avec le Miniſtre, les deux Anciens & les quatre Inſpecteurs des pauvres.

Cour Eccléſiaſtique.

DANS chaque Colonie il y a une Cour du Conſeil Commun, compoſée d'un certain nombre d'Habitans, qui ſont choiſis par le Grand Conſeil ſur une liſte préſentée par le Corps de la Colonie. Comme le Tribunal de la Cour de Juſtice eſt dans la Ville du Cap, le Conſeil Commun de cette Ville n'a guères d'autre occupation que celle de lever les taxes impoſées par le Grand Conſeil; mais, dans les autres Colonies, l'autorité des Conſeils Communs a beaucoup plus d'étendue. Leurs Préſidens ſont les Droſt-de-Terre, c'eſt-à-dire, les Intendans ou les Lieutenans de chaque Colonie. Toutes les cauſes dont le fonds ne paſſe pas cent cinquante florins, avec la recherche & le châtiment des crimes qui ſe commettent dans leur Juriſdiction, ſur-tout par rapport aux Eſclaves, appartiennent uniquement à ces Tribunaux.

Deux Cours Martiales.

IL y a deux Cours Martiales; l'une dans la Ville du Cap, compoſée d'un Préſident, qui eſt toûjours un des Membres du Grand Conſeil, & de neuf Aſſeſſeurs, qui ſont les principaux Officiers Militaires de cette Colonie. La ſeconde Cour eſt pour les Colonies de Stellenboch (*a*) de Drakenſtein. Elle ſe tient dans Stellenboch, ſous l'autorité du Droſt-de-Terre, aſſiſté de neuf des principaux Officiers militaires des deux Colonies. Chacune de ces deux Cours à ſon Sécretaire. [Et elles font faire la revue de la milice une fois par an.] Si quelque Eſclave prend la fuite, ou ſi les Hottentots menacent de prendre les armes, elles détachent un Corps de Troupes pour remédier au déſordre.

(*a*) Ici & dans pluſieurs autres endroits, l'Auteur met *Hellenboch* au lieu de *Stellenboch*; mais c'eſt vraiſemblablement une erreur d'impreſſion, comme on l'a remarqué du Père Tachard. *St* ſe change aiſément en *H*.

fordre. Les Bourgeois, dans chaque Canton, ſont obligés de faire la garde pendant la nuit; mais cette Ordonnance eſt mal obſervée (*b*). Cependant l'état floriſſant des Colonies du Cap eſt une preuve éclatante du zèle infatigable & de l'induſtrie des Hollandois.

Revenus de la Compagnie au Cap.

LES appointemens des Officiers & des Domeſtiques de la Compagnie montent chaque année à quatre cens mille florins. Ceux du Gouverneur ſont d'environ ſix mille florins. Mais pour le fonds de cette dépenſe, la Compagnie leve le dixième de toutes les productions du Pays & des rentes foncières. Les droits ſur le vin, le tabac, l'eau-de-vie & la biere, ſont affermés à ſoixante dix mille florins par an. Ces taxes, joint au profit qu'elle tire de ces marchandiſes, en le faiſant monter à ſoixante quinze pour cent, ſont preſque ſuffiſantes pour fournir aux dépenſes du Gouvernement. Si l'on y joint les terres dont elle s'eſt réſervé la propriété, les progrès continuels de chaque Colonie lui donnent une juſte eſpérance de tirer bien-tôt un revenu conſidérable de cet Etabliſſement. Le nombre de ſes Domeſtiques eſt de ſix cens, & celui de ſes Eſclaves à peu-près le même.

Encouragemens qu'elle donne aux Habitans.

ELLE pouſſe fort loin l'indulgence & la généroſité pour les nouveaux Habitans qui commencent à s'établir. Non-ſeulement elle leur fournit des uſtenciles & des inſtrumens pour leur entrepriſe; mais lorſque les terres produiſent peu, & que le Laboureur paroît pauvre, elle lui remet la taxe du dixiéme juſqu'à ce qu'il ſoit en état d'y ſatisfaire. Si le feu ou quelque autre accident ruine les édifices, elle fournit des matériaux pour rebâtir, & charge ſes propres Ouvriers de contribuer au travail (*c*).

Alliance des Hollandois avec les Hottentots.

TOUTES les Nations des Hottentots vivent dans une alliance conſtante avec les Hollandois, & ſont également forcées de les reſpecter par la terreur de leurs armes & par la ſageſſe de leur Gouvernement. Cette bonne intelligence eſt entretenue par des Députations annuelles de la plûpart de ces Nations, qui apportent des préſens de beſtiaux au Gouverneur du Cap. Il les reçoit civilement, & leur offre à ſon tour ce qu'il juge de plus conforme à leur goût. Cette conduite lui donne tant d'aſcendant ſur tous ces Barbares, qu'il eſt le Juge ordinaire de tous leurs différends, avec plus d'autorité que s'il étoit Roi du Pays (*d*).

Leurs anciennes guerres.

ON a déja remarqué qu'avant le Traité d'alliance les hoſtilités étoient aſſez fréquentes entre les Hottentots & les Colonies. Dapper nous apprend qu'en 1659 les Garinhaiquas, par leſquels il faut peut-être entendre les Gungemans, diſputèrent aux Hollandois la propriété de quelques terres voiſines du Cap, & s'efforcèrent de les en chaſſer. Ils alléguoient en leur faveur une poſſeſſion immémoriale. Pendant cette querelle ils tuèrent quantité de Hollandois, ils enlevèrent leurs beſtiaux, avec une attention continuelle à choiſir, pour le combat, les tems de pluie & de brouillards, parce qu'ils avoient remarqué que les armes à feu étoient alors moins redoutables. Ils avoient pour Chefs deux Hottentots braves & expérimentés, dont l'un ſe nommoit *Garabinga*, & l'autre *Nomoa*. Les Hollandois donnoient au ſecond le nom de *Doman*. Il avoit paſſé cinq ou ſix ans à Batavia; & depuis ſon retour au Cap, il avoit vécu

(*b*) Kolben, Vol. I. pag. 340.
(*c*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 356.
(*d*) *Ibid.* pag. 57.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

vécu long-tems parmi eux, vêtu à la manière de l'Europe. Mais ayant rejoint les Hottentots de ſa Nation, il leur avoit découvert les intentions des Hollandois, il leur avoit appris à ſe ſervir de leurs armes; & ſous ces deux Guides ils n'entreprirent preſque rien ſans ſuccès.

Deux Chefs des Hottentots.

La guerre duroit depuis trois mois, lorſqu'un jour au matin, dans le cours du mois d'Août, cinq Hottentots conduits par Doman, ſortirent pour éxercer leurs pillages. Ils commencèrent par enlever quelques beſtiaux; mais ſe voyant pourſuivis de cinq Cavaliers Hollandois, ils firent face avec beaucoup de fermeté, & bleſſèrent trois de leurs Ennemis. Enfin, les Hollandois en tuèrent deux & bleſſèrent mortellement le troiſième. Doman & le ſeul compagnon qui lui reſtoit ſautèrent dans la Rivière, pour s'échaper à la nage.

Réponſe d'un Hottentot aux plaintes d'un Hollandois.

Celui qui demeuroit bleſſé avoit eu la gorge percée d'un coup de balle & une jambe caſſée, ſans compter une profonde bleſſure à la tête. Il fut tranſporté au Fort. On lui demanda quels étoient les motifs de ſa Nation pour déclarer la guerre aux Hollandois & pour employer contr'eux le fer & le feu. Quoiqu'il reſſentît de vives douleurs, il fit lui-même diverſes queſtions en forme de réponſe: „ Pourquoi, dit-il aux Hollandois, avez-vous ſemé & „ planté nos terres? Pourquoi les employez-vous à nourrir vos troupeaux, „ & nous ôtez-vous ainſi notre propre nourriture? Il ajouta que ſa Nation faiſoit la guerre pour tirer vengeance des injures qu'elle avoit reçu; qu'elle ne pouvoit voir ſans indignation, non-ſeulement qu'il ne lui fût pas permis d'approcher des pâturages dont elle avoit été ſi long-tems en poſſeſſion, après y avoir reçu les Hollandois par un ſimple mouvement de complaiſance, mais que ſon Pays fût uſurpé & partagé entre les Raviſſeurs ſans qu'ils ſe cruſſent obligés à la moindre reconnoiſſance. Qu'auroient fait les Hollandois s'ils euſſent été traités de même? Il en concluoit, ajouta-t-il, que le ſoin qu'ils apportoient à ſe fortifier n'avoit pour but que de réduire par degrés les Hottentots à l'Eſclavage. On lui répliqua ſèchement que ſa Nation ayant perdu ſon Pays par la guerre, elle ne devoit rien eſpérer ni de la paix ni des hoſtilités pour s'y rétablir.

Sage conſeil du même Hottentot, mais inutile.

Ce Négre ſe nommoit *Epkamma*. Il mourut le ſixième jour. Dans ſes derniers diſcours il dit aux Hollandois qu'il n'étoit qu'un Hottentot du commun, mais qu'il leur conſeilloit de s'adreſſer à *Gogaſoa*, Chef de ſa Nation, & de l'inviter à venir au Fort, pour traiter avec lui, & faire rendre à chacun, autant qu'il étoit poſſible, ce qui lui appartenoit, comme le ſeul moyen de prévenir quantité de nouveaux déſaſtres. Ce conſeil parut ſi ſage, que le Commandant Hollandois députa deux ou trois de ſes gens au Prince Gogaſoa, & lui fit propoſer de venir traiter de paix dans le Fort. Mais cette démarche fut inutile. La guerre continua ſérieuſement. Malgré toutes les précautions des Hollandois, leurs beſtiaux furent enlevés, preſqu'à la vûe du Fort, avec tant de promptitude & d'audace, qu'ils ne trouvèrent aucun moyen d'y remédier. La haine s'éxerça ainſi pendant près d'une année; mais cette querelle fut enfin terminée par un heureux événement. Un Hottentot de quelque diſtinction, nommé *Herry* par les Hollandois, & *Kamſemoga* par ſes Compatriotes, ayant été banni pour quelque crime dans l'Iſle de Cohey, ſe mit dans un mauvais canot, après avoir paſſé trois mois au lieu de ſon éxil; & ſuivi d'un ſeul de ſes Compagnons, il regagna le Continent. Le Gouverneur Hollandois, qui apprit l'évaſion de ces deux hommes, les fit chercher auſſi-tôt par quel-

Continuation de la guerre.

ques-uns

ques-uns de ſes gens. Leur canot fut trouvé à trente milles du Fort ; mais les Hollandois ne rapportèrent point d'autre éclairciſſement. Au mois de Février 1660, on fut ſurpris de voir entrer volontairement dans le Fort, *Herry* accompagné d'un Chef Hottentot nommé *Khery*, & de quantité d'autres Hottentots ſans armes. Ils amenoient avec eux treize beſtiaux gras, qu'ils prièrent les Hollandois de recevoir comme un témoignage d'amitié, en leur demandant que l'ancienne correſpondance fut rétablie. Le Commandant du Fort accepta ce préſent ; & la confiance commençant à renaître, on convint que les Hollandois auroient la liberté de cultiver les terres, aux environs du Fort, dans l'eſpace de trois heures de marche, mais à condition qu'ils ne s'étendiſſent pas plus loin. Pour ratifier cette convention, les Hottentots furent traités dans le Fort avec du pain, du tabac & de l'eau-de-vie.

Kolben. 1713. Colonies Hollandoiſes.

La paix ſe fait. A quelles conditions.

Peu de tems après, Gogaſoa, Général des Gorinhaiquas, ou des *Capmans* (*e*) vint au Fort avec Khery, & confirma ce Traité. Le Gouverneur fit placer au milieu d'eux & de leur Cortége un baril d'eau-de-vie, avec une écuelle de bois. Lorſqu'ils commencèrent à ſe reſſentir des effets de cette liqueur, il fit jetter entr'eux deux ou trois cens petits bouts de tabac, qu'ils s'entrediſputèrent avec un tumulte horrible. Enſuite ils commencèrent à ſauter & à danſer, avec des geſtes & des contorſions fort bizarres, tandis que leurs femmes battant des mains chantoient *Ho ho ho ha* ; ſi l'on n'aime mieux donner à leur chant le nom de rugiſſement.

Confirmation du Traité, & fête donnée aux Chefs Hottentots.

Après la danſe, le Gouverneur fit diſtribuer aux principaux Chefs quelques brins de corail, des plaques de cuivre & de petits rouleaux de tabac. Ils donnèrent le reſte de la nuit au ſommeil, & partirent le lendemain au matin, à l'exception de Herry, qui paſſa trois ou quatre jours dans le Fort. Il ſçavoit un peu d'Anglois, qu'il avoit appris en faiſant le voyage de Bantam dans un Vaiſſeau de cette Nation ; mais à ſon retour au Cap, il s'étoit retiré dans le Canton de ſa naiſſance.

Quand on conſidère la ſituation du Cap de Bonne-Eſpérance, c'eſt-à-dire, de quel avantage elle eſt pour les Vaiſſeaux qui éxercent le commerce entre l'Europe & l'Inde, il paroît d'autant plus ſurprenant qu'il ne ſoit jamais tombé dans l'eſprit des Anglois de s'y établir, qu'ils avoient fréquenté depuis long-tems cette Côte. Dès l'année 1591, le Capitaine *Raymond* avoit touché à la Baye de Saldanna, ou peut-être à la Baye de la Table ; car on a dû remarquer dans le ſecond tome de ce Recueil que les Navigateurs Anglois qui lui ſuccédèrent ont confondu ces deux noms. En 1601, le Chevalier *Lancaſter*, qui avoit accompagné Raymond dans le voyage précédent, relâcha au même lieu. Sir Henri *Middleton* y jetta l'ancre auſſi en 1604, & en 1610 ; *Davis* & Sir Edouard *Michelburn* en 1605 ; David *Middleton* en 1606 ; *Keeling* & *Sharpey* en 1607 ; *Downton* & *Hippon* en 1611 ; *Saris*, la même année, dans ſon voyage au Japon ; *Caſtleton*, *Beſt* & *Wilſon* en 1612, & *Newport* en 1613.

On demande pourquoi les Anglois ne ſe ſont pas établis au Cap de Bonne-Eſpérance ?

En 1614, le Capitaine Downton mit à terre, au Cap, un Hottentot nommé *Kort*, qui avoit été mené en Angleterre l'année d'auparavant, avec un Négre de la même Nation, qui étoit mort dans ce voyage. Ce miſérable Afriquain avoit

(*e*) *Capman* ſignifie en Hollandois, *homme du Cap* ; ainſi l'on doit entendre par ce nom les Hottentots du Cap plûtôt que la Nation particulière des Kopmans.

KOLBEN. 1713. COLONIES HOLLANDOISES.

avoit été fort bien traité, & vêtu de même par le Chevalier Thomas Smith, Gouverneur de la Compagnie des Indes Orientales. Mais toutes ces careſſes, & des armes garnies de cuivre dont on lui avoit fait préſent, ne l'avoient point empêché de ſoupirer continuellement, dans l'impatience de revoir ſa Patrie. La Compagnie ayant conſenti à le renvoyer, il ne fut pas plûtôt deſcendu au rivage qu'il jetta ſes habits pour rentrer dans ſa condition naturelle. Cependant la reconnoiſſance le rendit toûjours fort officieux pour les Vaiſſeaux Anglois qui abordèrent au Cap (*f*).

Entrepriſe bizarre de la Compagnie des Indes d'Angleterre.

LES Capitaines Milward & Peyton y relâchèrent en 1614. Peyton s'étoit chargé de dix Malfaiteurs, condamnés au banniſſement pour leurs crimes, & relégués, à la prière de la Compagnie des Indes, dans l'Iſle des Pangouins (*g*), que les Hollandois ont nommé *Roben*, & qu'ils font ſervir de priſon pour leurs criminels. Ces dix Malheureux eurent une triſte fin. Leur Chef, qui ſe nommoit *Croſſ*, fut tué dans une querelle avec les Habitans du Pays. Quatre autres ſe noyèrent, en s'efforçant de gagner à la nage un Vaiſſeau de leur Nation. Trois qui ſurvêcurent, & qui retournèrent heureuſement dans leur Pays, y furent pendus pour un vol, commis deux heures après leur arrivée. On a peine à comprendre quel étoit le but de la Compagnie Angloiſe, en faiſant conduire quelques malheureux Bannis au rivage de cette Contrée, tandis qu'avec de juſtes ſoins, elle auroit pu s'y faire un Etabliſſement fort utile, avant que les Hollandois euſſent reconnu les avantages de ſa ſituation. A la vérité, Ste Hélène, où les Anglois s'établirent dans la ſuite, étoit un lieu fort commode pour les rafraîchiſſemens; mais il étoit fort éloigné de valoir le Cap de Bonne-Eſpérance.

(*f*) Dapper, dans Ogilby, pag. 557. & ſuivantes.

(*g*) Autre preuve que c'étoit la Baye de la Table, devant laquelle cette Iſle eſt ſituée.

CHAPITRE III.

Mœurs & Uſages des Hottentots.

§. I.

Leur Perſonne, leurs Vertus, leurs Vices & leur Langage.

KOLBEN. 1713. MOEURS DES HOTTENTOTS.

TACHARD & d'autres Ecrivains, donnent le nom de *Hottentot* comme un ſobriquet, pris de l'uſage que les Habitans naturels du Cap font ſouvent de ce terme à la rencontre des Etrangers, ou de celui qu'ils ont, dans leurs danſes, de répéter ſouvent *Hottentottum brokana*. Mais Kolben, qui avoit fait un ſi long ſéjour dans le Pays, eut le tems d'obſerver qu'ils n'employent jamais ce mot en abordant les Etrangers; & que s'ils le prononcent dans leurs danſes, c'eſt une preuve au contraire que c'eſt leur véritable nom. Il ne ſignifie pas, *Du pain Hollandois*, comme Arnold ſe l'eſt imaginé, mais ſeulement, *Donnez ſes gages à l'Hottentot*. L'Auteur nous apprend que Hottentottum brokana eſt le refrein d'une chanſon que le reſſentiment fit faire aux Hottentots,

Origine du nom des Hottentots.

contre

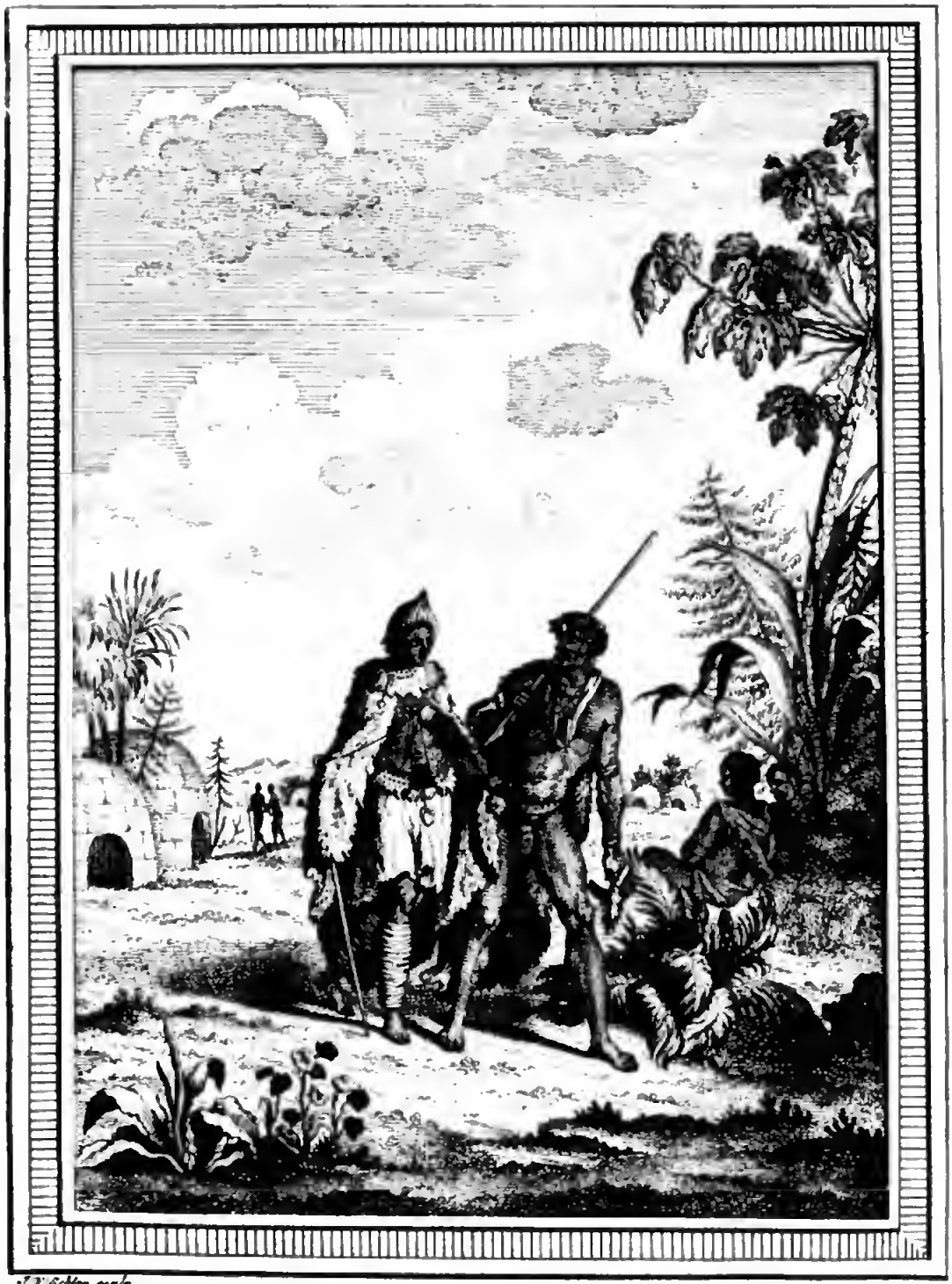

J. V. Schley sculp

HOMME et FEMME HOTTENTOTS, tirés d'après nature.
HOTTENTOTSE MANS en VROUWEN, na 't Leeven getekend.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Vittorio Emanuele
Napoli

Digitized by Google

KOLBEN. 1713. MOURS DES HOTTENTOTS.

contre un Chapellain Hollandois qui avoit refuſé à quelque Ouvrier de leur Nation du pain & du tabac qu'il lui avoit promis pour ſes ſervices. En un mot, dit-il, Hottentot paroît être l'ancien nom de tous ces Peuples, car ils n'en connoiſſent point d'autre. Leur origine eſt fort obſcure & fort incertaine. Ils racontent que leurs premiers pères ſont entrés dans leur Pays par une fenêtre; que le nom de l'homme étoit *Noh*, & celui de la femme *Hingnoh*; qu'ils furent envoyés par Tikquoa, c'eſt-à-dire, par Dieu même, & qu'ils communiquèrent à leurs enfans l'art de nourrir des beſtiaux, avec quantité d'autres connoiſſances. Quelques Auteurs confondent les Hottentots avec les Caffres du Monomotapa; mais on a déja fait remarquer que c'eſt une erreur. Les Caffres ſont d'un noir luiſant, & différent extrêmement par leurs mœurs & leurs uſages (*a*).

Ce qu'ils racontent de leurs premiers pères.

IL y a peu de Peuples dont on ait fait des peintures auſſi différentes que des Hottentots. Quelques-uns les repréſentent comme Négres. D'autres prétendent qu'en naiſſant ils ſont auſſi blancs que les Européens. Tachard parle de quelques Hottentots blancs. Mais Kolben, après pluſieurs années de ſéjour au Cap, aſſûre que les enfans des Hottentots apportent au monde une couleur d'olive luiſante, qui ſe ternit, dans la ſuite, par l'habitude qu'ils ont de ſe graiſſer, mais qui ne laiſſe pas de s'appercevoir, avec quelque ſoin qu'ils la déguiſent. La plus grande partie des hommes ont cinq ou ſix pieds de hauteur. Les deux ſéxes ſont bien proportionnés dans leur taille. Ils reſſemblent aux Négres par la grandeur des yeux, la platitude du nez & l'épaiſſeur des lévres; avec cette différence qu'on employe l'art pour leur applatir le nez dans leur enfance. Leur chevelure eſt ſemblable à celle des Négres, c'eſt-à-dire, courte & laineuſe. Les hommes ont les pieds gros & larges. Les femmes les ont petits & délicats. Elles ont au-deſſus des parties naturelles une excreſcence calleuſe, qui ſert comme de voile pour les couvrir. L'uſage de ſe couper les ongles, ſoit des pieds, ſoit des mains, n'eſt connu ni de l'un ni de l'autre ſéxe. On voit fort peu de Hottentots tortus ou difformes. Ils ſont robuſtes, agiles, & d'une légèreté ſurprenante. Un Cavalier bien monté ſuit à peine le pas d'un Hottentot. C'eſt par cette raiſon que les Gouverneurs Hollandois du Cap entretiennent conſtamment une Troupe de Cavalerie, pour les occaſions où la néceſſité oblige de les pourſuivre. Ils ſont bons Chaſſeurs, & d'une habileté ſi ſingulière dans l'uſage de leurs zagaies, de leurs fléches & de leurs *Kirris* ou de leurs bâtons de *Rakkum*, qu'avec leurs zagaies ils parent un coup de fléche & de pierre.

Qualités corporelles des Hottentots.

A l'égard des qualités de leur eſprit, quoiqu'ils ayent été repréſentés par quelques Ecrivains comme une race d'hommes livrés à toutes ſortes de vices, des Ecrivains moins anciens & mieux informés nous aſſûrent que ce reproche eſt une éxagération, ſi ce n'eſt pas tout-à-fait une calomnie. Le vice favori des Hottentots eſt la pareſſe. Cette paſſion domine également leur corps & leur eſprit. Le raiſonnement eſt pour eux un travail, & le travail leur paroît le plus grand de tous les maux. Quoiqu'ils ayent ſans ceſſe devant les yeux le plaiſir & l'avantage qu'on tire de l'induſtrie, il n'y a que l'extrême néceſſité qui puiſſe les réduire au travail. La contrainte ne leur cauſe pas moins d'horreur;

Leurs qualités d'eſprit.

(*a*) Kolben, Vol. I. pag. 25. & ſuiv.

KOLBEN. 1713. MOEURS DES HOTTENTOTS.

d'horreur; c'eſt-à-dire, que ſi la néceſſité les force de travailler, ils ſont dociles, ſoumis & fidelles: mais lorſqu'ils croyent avoir aſſez fait pour ſatisfaire à leurs beſoins préſens, ils deviennent ſourds à toutes ſortes de prières & d'inſtances, & rien n'a la force de leur faire ſurmonter leur indolence naturelle. Un autre vice des Hottentots eſt l'yvrognerie. Qu'on leur donne de l'eau-de-vie & du tabac, ils boiront juſqu'à ne pouvoir ſe ſoûtenir, ils fumeront juſqu'à ce qu'ils ne puiſſent plus voir, ils hurleront juſqu'à ce qu'ils ayent perdu la voix. Les femmes ne ſont pas moins livrées que les hommes à cet excès d'intempérance; mais elles ſont plus long-tems à s'enyvrer; & dans les vapeurs de l'yvreſſe elles pouſſent la folie juſqu'au tranſport. Cette paſſion déſordonnée pour les liqueurs n'empêche pas qu'on ne puiſſe en confier à leur garde, car elles n'y toucheront jamais ſans une permiſſion formelle; éxemple de fidélité qu'on ne trouvera guères dans tout autre Pays. D'ailleurs, l'yvrognerie n'eſt point accompagnée, parmi les Hottentots, d'une foule d'autres vices qui en ſont inſéparables en Europe, tels que l'immodeſtie & l'incontinence. Ses plus fâcheux effets ſont leurs querelles, qui finiſſent quelquefois par des coups.

Uſages barbares.

ON leur reproche, avec raiſon, un uſage qui bleſſe la nature & qui ſemble appartenir particuliérement à leur Nation. Après la cérémonie qui conſtitue les Hottentots dans la qualité d'homme, ils peuvent ſans ſcandale maltraiter & battre leurs mères. C'eſt un honneur pour eux de ne pas les ménager; & loin de s'en plaindre, les femmes approuvent elles-mêmes cette inſolence. Si l'on entreprend de faire ſentir aux Anciens l'abſurdité d'une ſi odieuſe pratique, ils croient réſoudre la difficulté en répondant que c'eſt l'uſage des Hottentots (*b*).

LA coutûme d'immoler leurs enfans & leurs vieillards doit paroître encore plus barbare; mais elle n'eſt pas plus propre aux Hottentots qu'à d'autres Nations de l'Afrique & de l'Aſie, ſans en excepter les Chinois & les Japonois. L'antiquité en offre auſſi des éxemples dans les Nations les plus policées. Sur la première de ces deux Barbaries, les Hottentots n'alléguent que l'uſage pour leur juſtification; mais s'il eſt queſtion de leurs vieillards, ils prétendent que c'eſt un acte d'humanité; & qu'à cet âge il vaut bien mieux ſortir des miſéres de la vie par la main de ſes amis & de ſes parens, que de mourir de faim dans une hûte, ou de devenir la proie des bêtes farouches.

Malpropreté des Hottentots.

AUX vices des Hottentots, on peut ajoûter la mal-propreté dans leur habillement & leur nourriture; mais il paroît à l'Auteur que c'eſt moins l'effet de leur goût que de leur pareſſe (*c*).

Excellence de leur caractère.

AU reſte, leurs vertus ſont la partie la plus diſtinguée de leur caractére; ſur-tout la bienveillance, l'amitié & l'hoſpitalité. Les Hottentots ne reſpirent que la bonté & l'envie de s'obliger mutuellement. Ils en cherchent continuellement l'occaſion. Un autre implore-t-il leur aſſiſtance? ils courent pour l'accorder. Leur demande-t-on leur avis? ils le donnent ſincérement. Voient-ils quelqu'un dans le beſoin? ils ſe retranchent tout pour le ſecourir. Un plaiſir des plus ſenſibles pour les Hottentots eſt celui de donner (*d*).

A

(*b*) Voyage de Kolben, pag. 37. & ſuiv. & pag. 324.

(*c*) Kolben, pag. 141. & 333.

(*d*) *Ibid.* pag. 39, 324 & 337.

A l'égard de l'hoſpitalité, ils étendent cette vertu juſqu'aux Européens étrangers. En voyageant autour du Cap, on eſt sûr d'un accueil ouvert & careſſant dans tous les Villages où l'on ſe préſente. Enfin, la bonté des Hottentots, leur intégrité, leur amour pour la juſtice, & leur chaſteté, ſont des vertus que peu de Nations poſſèdent au même degré. Une ſimplicité charmante accompagne toutes leurs actions. On en voit beaucoup qui refuſent d'embraſſer le Chriſtianiſme, par la ſeule raiſon qu'ils voyent régner parmi les Chrétiens l'avarice, l'envie, l'injuſtice & la luxure (*e*). KOLBEN. 1713. MOEURS DES HOTTENTOTS. Ce qui les empêche d'embraſſer le Chriſtianiſme.

CEPENDANT il ne faut pas s'imaginer que tous ces vices ſoient entièrement bannis de leur Nation. Kolben rapporte un éxemple où la cruauté & l'injuſtice ſemblent éclater à l'envi. Un Chef des Hottentots avoit enlevé la femme d'un riche Gungeman, nommé *Klaſſ*. Ce malheureux mari paroiſſant inconſolable, le Chef prit la réſolution de ſe délivrer de ſes plaintes, en lui ôtant auſſi la vie. Il le fit accuſer auprès du Gouverneur Hollandois d'avoir détourné une partie de quelques marchandiſes qui lui avoient été confiées. Quoiqu'il eût éxécuté depuis long-tems les commiſſions des Hollandois avec une fidélité qui lui avoit attiré de l'admiration, le Gouverneur, auſſi corrompu que la plûpart des autres, ferma l'oreille aux preuves de ſon innocence, confiſqua ſes biens & le bannit dans l'Iſle Roben. Le Capitaine Gerbrand Vanderſchelling, qui avoit reçu de Klaſſ des ſervices conſidérables après ſon naufrage, ne put voir ſans indignation l'injuſtice qu'on faiſoit à ſon Bienfaiteur. A ſon retour en Hollande, il porta ſes plaintes à la Compagnie, & diſpoſa ſi favorablement les Directeurs, qu'ils envoyérent des ordres pour le rappel de Klaſſ & pour la reſtitution de ſes effets. Mais le Gouverneur & ſes Officiers, que l'Auteur traite de loups blancs, avoient dévoré, dit-il, la meilleure partie de ſon bien. Klaſſ ſe retira dans ſon Pays avec ce qu'il put obtenir. Il n'y fut pas long-tems ſans ſe retrouver expoſé aux perſécutions du Chef, qui allèrent enfin juſqu'à le faire aſſaſſiner. Hiſtoire d'un Chef Hottentot.

LE Langage des Hottentots eſt dur & peu articulé. Un ſeul mot ſignifie pluſieurs choſes: & leur prononciation eſt accompagnée de tant de vibrations, de tours & d'infléxions de langue, qu'elle ne paroît qu'un bégayement aux oreilles des Etrangers. Pour exprimer les eſpéces particulières d'oiſeaux, ils joignent une épithéte au mot *Kourkour*, qui ſignifie dans leur Langue, *Oiſeau* en général. Ainſi, pour déſigner un Oiſeau de Rivière, ils diſent *Kamma Kourkour*. Kolben juge qu'il eſt fort difficile, & peut-être impoſſible pour un étranger, d'apprendre jamais leur Langue; & par la même raiſon, quoiqu'ils apprennent facilement le François & le Hollandois, ils le prononcent ſi mal, qu'ils ne parviennent jamais à ſe faire bien entendre. On croit devoir joindre ici quelques mots Hottentots que *Funeker* a publiés dans la vie de Ludolf. Les Auteurs du Recueil avertiſſent qu'ils ont marqué les ſyllabes ou les voyelles néceſſaires pour faire connoître les vibrations. *Ten Rhim* a donné auſſi une liſte d'environ vingt mots de la même langue; mais avec peu d'éxactitude, comme on en pourra juger par ceux qui ſont ici entre deux crochets, & qu'on a tirés de lui. Langue des Hottentots. Ses difficultés.

(*e*) *Ibid.* pag. 166. & 337.

KHANNA,

KOLBEN. 1713. MOEURS DES HOTTENTOTS.

Vocabulaire Hottentot.

KHANNA, mouton.
Dukatore, canard.
Kgou, oye.
Kamma, eau & liqueurs.
Bunqoaa ou *Ay*, arbre.
Quayha, âne.
Knomm, entendre.
Nouou, oreilles.
Noçkari, oiſeau nommé *Norban*.
Quaqua, faiſan.
Kirri, bâton.
Tkaka, baleine.
Nombba, la barbe.
Herri, bêtes en général.
Kaa, boire.
Knabou, fuſil de chaſſe.
Durie-ſa ou *Bubaa*, bœuf.
Quara-ho, taureau ſauvage.
Heka-kao, bœuf de charge.
Oua ou *Ounequa*, les bras.
Oun-vi, beurre.
Quien-kha, tomber.
Houreo, chien-marin.
Likhani, chien.
Bikgua, la tête.
Kouquequa, Capitaine.
T-Kamma, cerf.
Quao, le col.
Kouquil, pigeon.
Quan, le cœur.
Aythiri, demain.
Kgoyes, daim.
Kou, dent.
Tikquoa, Dieu.
Gounia-Tikquoa, Dieu des Dieux.
Kham-ouna, le Diable.
K'omma, maiſon.
Kakqua, [*Akqua*] cheval.
Koaa, chat.
Konkari, fer.
Koo, fils.
Kummo, ruiſſeau.
Konkekerey, poule.
Tika, herbe.
To-qua, [*Ouka*] loup.
Koetſire, mot ſcandaleux.
Thoukou, nuit obſcure.
Tkouno, riz.
Koamqua, la bouche.
Ghoudi, [*Goedi*] mouton.
Khou, paon.
Gona, garçon.
Gots, fille.
Tha-Avoklou, poudre à tirer.
Khoakamma, ſinge, babouin.
Kuanebou ou *Theuhouou*, étoile.
Kamkamma, la terre.
Mu, œil.
Quaouou, [*Kou*] tonnerre.
Tquaouou ou *Kqouſſonc*, tigre.
Thouou ou *Haakhouou*, vache-marine.
Tkaa, vallée.
Khomma, le ventre.
Toya, le vent.

NOMBRES DES HOTTENTOTS.

Q'kui, un.
K'kam, deux.
K'ouna, trois.
Hakka, quatre.
Kóo, cinq.
Nanni, ſix.
Honko, ſept.
Khiſſi, huit.
K'heſſi, neuf.
Ghiſſi, dix.

LES Nombres des Hottentots ſe réduiſent à dix. Lorſqu'ils les ont finis, ils reviennent à l'unité & recommencent à compter dix. Après avoir compté dix fois dix, ils prononcent deux fois le mot dix, qui ſignifie cent quand il eſt ainſi redoublé. Ils continuent de même juſqu'à dix fois dix dix, c'eſt-à-dire mille; & recommencent en prononçant trois fois le même mot, c'eſt-à-dire, dix dix dix; enſuite quatre fois, cinq fois, &c.

§. II.

KOLBEN. 1713. MOEURS DES HOTTENTOTS.

§. II.

Habits, Alimens, Maiſons, Meubles des Hottentots.

L'HABILLEMENT des Hottentots eſt extrémement ſingulier. Les hommes ſe couvrent le tronc du corps d'une mante ouverte ou fermée, ſuivant la ſaiſon. Ces mantes, qu'ils appellent *Kroſſes*, ſont compoſées, pour les riches, de peaux de tigres ou de chats ſauvages. Celles du Peuple ne ſont que de peaux de mouton, dont le côté laineux ſe tourne en dehors pendant l'Eté. Elles leur ſervent de matelat pendant la nuit, & de drap mortuaire dans leur ſépulture. Ces kroſſes ſont de différentes formes. Quelques-uns les portent juſqu'aux genoux. Celles de la Nation des Attaquas deſcendent juſqu'aux talons. Mais les Hottentots du Cap ne les laiſſent pas tomber au-delà des hanches. Habits des hommes.

PENDANT les chaleurs tous les Hottentots vont tête nue, ou du moins ſans autre couverture que leur enduit de ſuif & de graiſſe. Ils en chargent tous les jours leur chevelure, ſans prendre jamais ſoin de la nettoyer; ce qui forme une croute ou un bonnet de mortier noir. Ils prétendent que ce maſtic leur rafraîchit la tête. En hiver, ils portent une calote de peau de chat ſauvage, ou de mouton, ſoutenue par deux cordons, dont l'un fait deux fois le tour de la tête & vient ſe lier avec l'autre ſous le menton. Ils ſe ſervent auſſi de ces calotes dans les temps de pluies. Comment ils ſe parent la tête.

LES Hottentots ont toûjours le viſage & le cou nuds. Ils ſuſpendent à leur cou un petit ſac qui contient leur couteau, s'ils ſont aſſez riches pour s'en procurer un, leur pipe, leur tabac & le *Dakka*, petit bâton brûlé par les deux bouts, qu'ils portent comme un préſervatif contre les ſortiléges. Ces petits ſacs ou ces bourſes, ſont compoſés ſouvent des vieux gands de peau qu'ils obtiennent des Européens. Sac qu'ils portent au col.

ILS portent généralement au bras gauche trois anneaux d'yvoire, qui ſont tournés avec beaucoup d'art & de juſteſſe. Ces anneaux ſont une ſorte d'arme défenſive, & ſervent d'ailleurs à ſoûtenir le ſac dans lequel ils portent leurs proviſions de voyage (*a*).

COMME leurs kroſſes ſont le plus ſouvent ouvertes, on leur voit l'eſtomac & le ventre nuds juſqu'aux parties naturelles, qu'ils couvrent ordinairement d'une peau de chat dont le poil eſt extérieur (*b*). Ils ont les jambes nues, excepté lorſqu'ils gardent leur beſtiaux, car ils les couvrent alors d'une eſpèce de bas ou de bottes de cuir. S'ils ont une Rivière à paſſer, ils portent des eſpèces de ſandales, de cuir de bœuf ou d'éléphant, taillées d'une ſeule piéce, & liées avec des courroies.

DANS leurs voyages, les Hottentots portent deux verges de fer ou de bois d'olive, qu'ils nomment *Kirris* & *Rakkum*. La longueur du Kirri eſt d'environ trois pieds, & ſon épaiſſeur d'un pouce. Il eſt ſans pointe par les deux bouts: c'eſt leur arme défenſive. Mais le Rakkum eſt pointu d'un côté, & peut Kirris & Rakkum.

(*a*) Voyage de Kolben. Vol. I. pag. 187 & ſuiv.

(*b*) Voyez le Voyage de Loubere à Siam, Vol. II. pag. 184.

KOLBEN. 1713. HABITS DES HOTTENTOTS.

peut paſſer pour une ſorte de dard, qu'ils lancent avec une adreſſe admirable. Jamais ils ne manquent leur but. C'eſt l'arme qu'ils employent à la chaſſe. Dans la main gauche ils ont ordinairement un petit bâton de la longueur d'un pied, auquel ils attachent une queuë de chat ſauvage, ou de renard, ou quelqu'autre queue velue, qui leur ſert de mouchoir. Lorſqu'ils la trouvent ſale, ils ont ſoin de la laver dans la première eau qui ſe préſente, & la tordant au Soleil, ils la font ſécher en un inſtant.

Uſage de ces armes.

Habits des femmes.

LA différence de l'habillement pour les femmes conſiſte dans l'habitude qu'elles ont de porter des bonnets, qui s'élevent ſpiralement en pointe ſur le haut de la tête, au-lieu que ceux des hommes ſont contigus à la peau, comme une véritable calote. Les femmes portent auſſi deux kroſſes, ou deux mantes, qui ne ſont jamais fermées par-devant; de ſorte qu'elles n'ont la peau cachée que par un ſac de cuir, qu'elles ne quittent ni dans l'intérieur de leurs maiſons, ni dehors, & qui leur ſert à renfermer leurs alimens, leur dakka, leur tabac & leur pipe. Elles ſe couvrent les parties naturelles d'une eſpèce de tablier, nommé *Kutkros*, qui eſt toûjours de peau de mouton, ſans laine, & beaucoup plus grand que le Kutkros des hommes, mais lié de la même manière. Elles en ont un plus petit, qui leur couvre le derrière. Quantité d'Ecrivains ont aſſuré hardiment que les femmes des Hottentots portent, autour des jambes, des boyaux de mouton & d'autres animaux. C'eſt une erreur, fondée apparemment ſur un uſage des jeunes filles, qui depuis l'enfance juſqu'à l'âge de douze ans portent des jones treſſés autour de leurs jambes. Lorſqu'elles ont paſſé cet âge, elles changent la matière de ces cercles. Au-lieu de jones, elles portent des courroies de peau de mouton ou de veau, de l'épaiſſeur du petit doigt; mais elles en ôtent le poil & tournent en dedans le côté par lequel il tenoit à la peau. On voit à la jambe de quelques femmes plus de cent de ces cercles, ſi proprement rangés, qu'on les croiroit d'une ſeule piéce. La longueur du tems leur donne la dureté du bois. Ils ſont ſoutenus, à la cheville du pied, par un autre grand cercle de cuir ou de jonc; & des uns comme de l'autre, les Dames Hottentotes ſe font, tout-à-la-fois, une marque de diſtinction, & une défenſe pour la peau de leurs jambes dans leurs éxercices champêtres.

Il eſt faux qu'elles portent aux jambes des boyaux de bêtes.

Ornemens & parures.

LES Hottentots ſont paſſionnés pour les ornemens de tête. Ils ont pris un goût fort vif pour les boutons de cuivre & pour les petites plaques du même métal, qui n'ont pas ceſſé juſqu'à préſent d'être fort à la mode au Cap. Un petit fragment de glace de miroir eſt ſi précieux dans leur Nation, que les diamans ne ſont pas plus eſtimés en Europe. Les pendans d'oreilles & les colliers de verre ou de cuivre ſont des diſtinctions qui n'appartiennent qu'aux perſonnes du premier rang; mais leur méthode eſt de les porter ſuſpendus à leur chevelure. Ils donnent volontiers leurs beſtiaux en échange pour toutes les bagatelles de cette eſpéce. Quelques-uns portent aux cheveux les veſſies enflées des beſtiaux qu'ils tuent pour leur nourriture. Les petits Namaquas ont ſur le front une petite plaque de fer poli, en forme de croiſſant. Comme il ne manquoit que de la poudre à toutes ces galanteries, ils ont trouvé l'art de faire ſécher & pulveriſer une herbe, nommée *Spitæa*, qui leur fournit une poudre de couleur d'or, dont ils ſe parfument la tête & le viſage. Les femmes joignent un autre charme, pour ne pas dire un autre épouvantail, à leur difformité naturelle; c'eſt de ſe peindre le viſage de diverſes petites taches,

Poudre pour la tête.

ches, avec de la chaux rouge ou du cinabre (*c*), qui ſe trouve dans le Pays (*d*). KOLBEN. 1713.

ON ſe gardera bien d'oublier le principal article de la parure des Hottentots, celui dont les hommes, les femmes & les enfans ſont également idolâtres. C'eſt l'uſage de ſe graiſſer le corps avec du beurre ou de la graiſſe de mouton, mêlé avec la ſuie de leurs chaudrons. Ils renouvellent autant de fois cette onction qu'elle ſe ſéche au Soleil. Comme le peuple n'a pas toûjours du beurre frais ou de la graiſſe nouvelle, on ſent de fort loin un Hottentot à ſon approche. Mais les perſonnes riches ſont plus délicates & n'employent que le meilleur beurre. Il n'y a point de partie du corps qui ſoit exceptée; & ceux qui ſont aſſez riches pour ne pas manquer de graiſſe, en frottent juſqu'à leurs kroſſes ou leurs mantes de peau. Les différences de cette graiſſe ſont la principale diſtinction entre les riches & les pauvres. D'un autre côté, ils ont la graiſſe de poiſſon en horreur; & non-ſeulement ils n'en mangent point, mais ils ne peuvent en ſouffrir ſur leur corps. HABITS DES HOTTENTOTS. Graiſſe dont les Hottentots ſe frottent le corps.

LES Voyageurs ont apporté différentes raiſons de cet uſage. Quelques-uns, comme Tachard, l'attribuent à la vanité des Hottentots. *Boving* s'imagine qu'ils ne cherchent qu'à donner de la ſoupleſſe à leurs membres. Mais Kolben eſt perſuadé que leur unique but a toûjours été de ſe défendre contre les ardeurs exceſſives du Soleil, qui ſans ce ſecours auroit bien-tôt épuiſé leurs forces dans un climat ſi chaud. La répétition fréquente de leur onction ſemble confirmer l'opinion de Kolben (*e*). Raiſons de cet uſage.

LES Hottentots ſe nourriſſent de la chair & des entrailles de leurs beſtiaux, & de quelques animaux ſauvages, avec des racines & des fruits de différentes eſpéces. Cependant, ſi l'on excepte leurs fêtes publiques, qu'ils nomment *Anderſmakens*, ils ne tuent guéres leurs beſtiaux que dans le cas d'une preſſante néceſſité. Mais ils ne font pas difficulté de manger ceux qui meurent naturellement, ou de quelque maladie, & cette nourriture leur paroît fort ſaine. Les hommes, qui ne ſe contentent point des fruits, des racines & du lait que les femmes leur préparent, ont pour reſſource la chaſſe ou la pêche. Ils chaſſent toûjours en troupes nombreuſes. Les entrailles des animaux ſauvages ou de leurs beſtiaux ſont pour eux un mêt fort exquis. Ils les font bouillir ordinairement dans le ſang des mêmes animaux, en y mêlant du lait; & quelquefois ils les mangent grillés; mais, avec l'une ou l'autre préparation, ils les avallent à demi-crûs; ou plûtôt ils les dévorent avec une avidité furieuſe & ſans aucune ſorte de décence. Les femmes ſont chargées de la cuiſine, excepté dans le tems de leurs infirmités périodiques, pendant lequel tems l'uſage des hommes eſt de vivre chez leurs voiſins ou de préparer eux-mêmes leurs alimens. Ils les font cuire à l'eau comme en Europe; mais au-lieu de broche, pour les rôtir, ils employent deux pierres plates, entre leſquelles ils placent la viande. Les heures de leurs repas ne ſont jamais réglées. Ils ſuivent leur caprice ou leur appetit, ſans aucune diſtinction de la nuit ou du jour. Dans le beau tems, ils mangent en plein air. Pendant le vent ou la pluie, ils ſe tiennent renfermés dans leurs hutes. D'anciennes traditions les obligent à s'abſtenir, Alimens des Hottentots. Dans quel tems les femmes ne paroiſſent point à la cuiſine.

(*c*) *Angl.* du plomb. R. d. E.
(*d*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 190.
(*e*) *Ibid.* pag. 49. & 187. & ſuivantes.

KOLBEN. 1713. ALIMENS DES HOTTENTOTS.

tenir de certains mêts, tels que la chair de porc & celle du poiſſon ſans écailles, qui ſont également défendus aux deux ſéxes. Les liévres & les lapins ſont défendus aux hommes & permis aux femmes. Le pur ſang des animaux & la chair de taupe ſont permis aux hommes & défendus aux femmes.

Alimens défendus.

Horrible ſaleté des Hottentots.

LA mal-propreté des Hottentots les expoſe à toutes ſortes de vermine, ſurtout aux poux, qui ſont d'une groſſeur extraordinaire. Mais s'ils en ſont mangés, ils les mangent auſſi; & lorſqu'on leur demande comment ils peuvent s'accommoder d'un mêt ſi déteſtable, ils alléguent la Loi du Talion, & prétendent qu'il n'y a point de honte à dévorer des animaux qui les dévorent eux-mêmes. Ils ne paroiſſent point embarraſſés lorſqu'on les ſurprend à la chaſſe des poux, avec des tas de cette vermine autour d'eux.

LES Européens du Cap ſe ſervent, aux champs, d'une eſpéce de ſouliers de cuir crû, dont le poil eſt tourné en dehors. Auſſi-tôt qu'ils les quittent, on voit une ardeur extrême aux Hottentots pour les ramaſſer. Ils les conſervent dans leurs hutes pour les jours de pluie; & ſi leurs proviſions viennent alors à manquer, ils ſe contentent d'en ôter le poil, de les faire un peu tremper dans l'eau & de les rotir au feu pour les manger.

Ils aiment les aſſaiſonnemens de haut goût.

QUOIQUE les Hottentots ne mangent jamais de ſel entr'eux, & qu'ils n'ayent l'uſage d'aucune ſorte d'épices pour aſſaiſonner leurs mêts, ils aiment beaucoup les aſſaiſonnemens de l'Europe, & mangent avidement toutes les viandes de haut-goût, quoiqu'ils ayent peine enſuite à ſe déſaltérer (*f*). L'Auteur obſerve que ceux qui s'accoûtument à nos alimens ne vivent pas ſi long-tems & ne jouiſſent pas d'une ſi bonne ſanté que leurs Compatriotes (*g*).

LES hommes & les femmes mangent ſéparément. Leur nourriture la plus ordinaire eſt du lait & de l'eau, mêlés ou à part, mais les hommes ne touchent point au lait des brebis. Ils aiment avec paſſion le vin, l'eau-de-vie, & ſur-tout l'arrack, parce qu'étant à meilleur marché dans les Colonies, ils peuvent s'en procurer plus facilement. Ils ont peu de délicateſſe dans leur choix. Le vin le plus aigre ne leur plaît pas moins que s'il étoit excellent. Cependant ils ont des goûts favoris, comme tous les autres Peuples. Les deux

Leur paſſion pour le tabac.

ſéxes ont une paſſion déſordonnée pour le tabac. Un Hottentot, dit Kolben, aimeroit mieux perdre une dent que la moindre partie de cette précieuſe plante. Ils jugent mieux de ſa bonté que l'Européen le plus délicat. Le tabac fait toûjours une partie de leurs gages lorſqu'ils ſe louent au ſervice d'un Blanc. S'ils manquent de tabac, ils ſe ſervent d'une autre Plante, nommée *Daikka*, qui envoye les mêmes vapeurs à la tête. Quelquefois ils les mêlent enſemble, & ce mélange ſe nomme *Baſpeſch*. La racine de *Kanna*, dont nous parlerons entre les végétaux du Cap, eſt fort eſtimée auſſi des Hottentots, parce qu'elle produit les mêmes effets (*h*).

Leurs Kraals ou leurs Villages.

ILS demeurent, comme les Tartares, dans des Villages mobiles, qu'ils appellent *Kraals*. Ces Habitations ne contiennent jamais moins de vingt hutes, bâties fort près l'une de l'autre; & le Kraal qui n'a pas plus de cent Habitans, paſſe

(*f*) *Angl.* Quoiqu'elles leur cauſent ſouvent de grandes maladies. R. d. E.

(*g*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 47, 202. & ſuiv.

(*h*) Voyage de Kolben, Vol. I. page 210. & ſuivantes.

J. v. Schley sculp.

VILLAGE et HUTES des HOTTENTOTS.

DORPEN en HUTTEN der HOTTENTOTTEN, uit Koll

BIBLIOTECA NACIONAL
Fondo
Nápoles
Nápoles

Digitized by Google

passe pour un lieu peu considérable. On trouve, dans la plûpart, trois ou quatre cens personnes, & quelquefois cinq cens. Chaque Kraal n'a qu'une entrée fort étroite. Les hutes sont rangées en cercle, sur le bord de quelque Rivière, dans une situation commode, & ressemblent à des fours. Elles sont composées de bâtons de bois & de nattes. Ces bâtons ne sont pas plus gros que les manches ordinaires de nos rateaux ou de nos pelles; mais ils sont beaucoup plus longs. Les nattes, qui sont l'ouvrage de leurs femmes, ne sont qu'un tissu de jone & de glayeul; mais si serré, que la pluie n'y peut pénétrer. La forme de ces hutes est ovale. Dans leur plus long diametre elles ont environ quatorze pieds. Sur le plus court, qui n'en a guéres que dix, on fixe, en forme d'arc, une gaule, qui est enfoncée dans la terre par les deux bouts & dont le haut fait le sommet de l'édifice. Trois de ces ares paralelles en forment l'entrée. La partie postérieure en a cinq. Ils sont couverts, non de paille, comme le prétend *Vogel*; mais de nattes, dont les bords se touchent de si près, qu'ils laissent aussi peu de passage au vent qu'à la pluie. Les Hottentots de l'ordre le plus riche y joignent une seconde envelope de peau. L'entrée de ces fours n'a qu'environ trois pieds de haut, sur deux de large; de sorte que les Habitans n'y peuvent entrer qu'en rampant sur les genoux & les mains. Une peau de bête, attachée en dedans au-dessus de la porte, s'ouvre & se ferme comme un rideau, pour arrêter le vent. S'il est de longue durée, on ouvre une porte à l'autre bout de la hute. Comme il est impossible de se tenir debout dans un lieu si bas, les hommes & les femmes y sont accroupis sur les jarrets, & l'habitude leur rend cette posture aisée. Dans les grandes hutes, comme dans les petites, on ne voit jamais résider plus d'une famille, qui est ordinairement composée de dix ou douze personnes de toutes sortes d'âge. Le centre de la hute est occupé par un grand trou, d'un pied de profondeur, qui sert de cheminée ou de foyer. Il est environné de trous plus petits, qui servent de place aux Habitans pour s'asseoir & de lit pour dormir. Chacun a son trou séparé, hommes & femmes, dans lequel ils reposent tranquillement, avec leurs krosses ou leurs mantes étendus sur eux. Les krosses de réserve, les ares & les fléches sont suspendus aux murs. Deux ou trois pots pour les usages de la cuisine, un ou deux pour boire, & quelques vaisseaux de terre pour le beurre & le lait, composent tout le reste de l'ameublement. La fumée ne pouvant sortir que par la porte, il n'y a point d'Européen qui soit capable de demeurer dans ces hutes lorsque le feu est allumé. En considérant leurs dimensions, on est surpris que des matériaux si combustibles puissent échaper aux flammes. Chaque hute est gardée par un chien, qui veille à la sûreté de la famille & des bestiaux (*i*). Tachard se trompe, lorsqu'il assûre que les Hottentots habitent quelquefois dans des caves.

KOLBEN. 1713. LOGEMENS DES HOTTENTOTS.

Forme de leurs hutes.

Comment ils s'y tiennent.

Leurs cheminées.

Meubles des hutes.

AUSSI-TÔT que le pâturage leur manque, ou lorsqu'ils perdent un de leurs Habitans par une mort naturelle ou violente, ils changent d'habitation. En quittant un Canton & s'établissant dans un autre, leur usage est de tuer une brebis

Changemens de domicile.

(*i*) Quelques Ecrivains prétendent que leurs chiens ne font que dormir parmi eux auprès du feu. Mais il est certain qu'on les met dehors pendant la nuit pour garder les troupeaux, qui sont en partie hors du Kraal, en partie dedans.

KOLBEN. 1713. LOGEMENS DES HOTTENTOTS.

brebis & de eélébrer une fête, qu'ils appellent *Anderſmaken*. Mais dans le ſecond de ces deux cas, les femmes preſident à la cérémonie & les hommes en ſont exclus (*k*).

(*k*) Kolben, *ibid.* pag. 217.

§. III.

Réjouiſſances publiques, Amuſemens & Muſique.

Occaſions des fêtes privées ou publiques.

IL n'arrive aucun changement dans la demeure ou la condition des Hottentots, aucun événement ſignalé dans leur vie, qui ne ſoit eélébré par des offrandes & des fetes. Ces occaſions ſont, ou privées, telles que l'uſage d'ôter un teſticule aux jeunes garçons & de les admettre au rang des hommes; ou publiques, telles que les ſuccès Militaires, la deſtruction des bêtes féroces qui font la guerre à leurs troupeaux, la guériſon de quelqu'un de leurs Chefs après une dangereuſe maladie, le tranſport de leurs domiciles, & d'autres accidens de la même nature. Pour exprimer ces ſolemnités, ils ont emprunté de la Langue Hollandoiſe le terme d'*Anderſmaken*, qui ſignifie, *changer pour le mieux*.

Cérémonies des fêtes.

Ils élevent au centre de leurs Villages une Salle de branche d'arbres, aſſez grande pour contenir tous les hommes. Les matériaux en doivent être neufs. Les femmes prennent ſoin de les orner de fleurs & de verdure. Enſuite on tue le plus grand bœuf de l'habitation, dont on fait rôtir une partie & bouillir l'autre. Cette viande eſt ſervie aux hommes dans leur ſalle. Le partage des femmes eſt le bouillon. La nuit ſuivante ſe paſſe en concerts de muſique & en danſes, pour leſquelles la paſſion eſt égale dans les deux ſéxes (*a*). Leur

Gongom, Inſtrument muſical.

principal Inſtrument de muſique eſt le *Gongom*, qui eſt commun à toutes les Nations des Négres ſur cette Côte de l'Afrique. On en diſtingue deux ſortes; le grand & le petit. C'eſt un arc de fer ou de bois d'olivier, tendu d'une corde de boyaux ou de nerf de mouton, qu'on a fait aſſez ſécher au Soleil pour la rendre propre à cet uſage. A l'extremité de l'arc, on attache d'un côté le tuyau d'une plume fendue, en faiſant paſſer la corde dans la fente. Le joueur tient cette plume dans la bouche lorſqu'il manie l'Inſtrument; & les différens tons du gongom viennent des différentes modulations de ſon ſouffle.

Grand Gongom.

C'EST le petit gongom qu'on a décrit. Le grand n'en diffère que par la coque d'une noix de coco dont on a coupé la partie ſupérieure, & qu'on fait paſſer dans la corde par deux trous avant que l'arc ſoit tendu. En touchant l'Inſtrument, le joueur pouſſe cette coque plus ou moins loin de la plume, ſuivant la variété qu'il veut donner à ſes ſons.

Inſtrument des femmes.

UN autre Inſtrument des Hottentots, mais qui appartient proprement aux femmes, eſt un pot de terre, couvert d'une peau de mouton bien paſſée, & liée comme nos tambours avec des nerfs. Mais cet Inſtrument n'eſt pas capable de beaucoup de variété dans les ſons.

Muſique vocale.

LA muſique vocale des Hottentots conſiſte dans le monoſyllable *Ho*, & dans deux ou trois chanſons barbares. Celle qui eſt particuliére aux cérémonies religieuſes

(*a*) *Ibid.* pag. 129

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nazionale
Napoli

Digitized by Google

v. Schley sculp.

DANSE et MUSIQUE des HOTTENTOTS.

DANSSERY en MUSIEK der HOTTENTOTTEN, uit KOLBE.

religieuſes conſiſte dans un petit cercle de notes. Mais en général, toute leur muſique eſt fort déſagréable aux oreilles d'un Européen (*b*). KOLBEN. 1713.

FÊTES DES HOTTENTOTS.

LEUR manière de danſer n'eſt pas de meilleur goût. Les hommes s'accroupiſſent en cercle, & laiſſent entr'eux quelque diſtance pour le paſſage des femmes. Auſſi-tôt que les gongoms commencent à ſe faire entendre, les femmes battent des doigts ſur leurs tambours. Toute l'aſſemblée chante *ho*, *ho*, *ho*, & frape des mains. Alors il ſe préſente pluſieurs couples pour danſer. Mais on n'en laiſſe entrer que deux à la fois dans le cercle. Leur ſituation eſt face à face. En commençant, ils ſont éloignés entr'eux d'environ dix pas, & cinq ou ſix minutes (*c*) ſe paſſent avant qu'ils ſe rencontrent. Quelquefois ils danſent dos à dos; mais jamais ils ne ſe prennent par les mains. Chaque danſe ne dure guères moins d'une heure. Leur agilité eſt ſurprenante, & leurs pas nets & dégagés. Pendant ce tems-là toutes les femmes ſe tiennent debout, les yeux baiſſés, & chantent *ho*, *ho*, *ho*, en battant des mains. Lorſqu'elles ont beſoin d'hommes pour la danſe, elles lèvent la tête & ſecouent les anneaux qu'elles portent aux jambes. Le bruit qu'elles font, en frappant du pied, reſſemble à celui d'un cheval qui ſe ſecoue ſous le harnois. Les danſeurs fatiguent ordinairement les muſiciens, car il faut que chacun danſe à ſon tour (*d*).

Danſe des Hottentots.

LA chaſſe eſt un autre amuſement que les Hottentots aiment beaucoup. Ils y font éclater une adreſſe ſurprenante, ſoit dans le maniement de leurs armes, ſoit dans la vîteſſe & la légéreté de leur courſe. L'Auteur s'étonne qu'ils ne faſſent pas plus ſouvent un mauvais uſage de leur agilité; quoiqu'il leur arrive quelquefois, dit-il, d'en abuſer. Il en rapporte un éxemple. Un Matelot Hollandois, en débarquant au Cap, chargea un Hottentot de porter à la Ville un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorſqu'ils furent tous deux à quelque diſtance de la troupe, le Hottentot demanda au Blanc s'il ſçavoit courir. Courir? répondit le Hollandois: Oui, fort bien. Eſſayons, reprit l'Afriquain; & ſe mettant à courir avec le tabac, il diſparut preſqu'auſſi-tôt. Le Matelot Hollandois, confondu de cette merveilleuſe vîteſſe, ne penſa point à le pourſuivre, & ne revit jamais ni ſon tabac ni ſon porteur.

Leur chaſſe, & leur extrême agilité.

ON auroit peine à s'imaginer quelle eſt l'adreſſe de ces barbares à tirer leurs fléches, ou à lancer leurs zagaies & leurs *Rakkums*. Ils ont la vûe ſi prompte & la main ſi certaine; que les Européens n'en approchent point. En pourſuivant un daim, une chévre ſauvage ou un liévre, s'ils peuvent s'avancer à la portée de leur rakkum, ils ne manquent preſque jamais leur coup. A cent pas ils toucheront d'un coup de pierre une marque de la grandeur d'un demi-ſou; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'au-lieu de fixer, comme nous, les yeux ſur le but, ils font des mouvemens & des contorſions continuelles. Il ſemble que leur pierre ſoit portée par une main inviſible. Ils remarquent avec plaiſir l'admiration des Européens, & ſont toûjours prêts à recommencer la même expérience. Kolben aſſûre qu'ils n'excellent pas moins à tirer de l'arc ou à lancer la zagaie.

Leur adreſſe merveilleuſe à tirer leurs fléches &c.

UN

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 273. & ſuiv. L'Auteur dit que ce Gongom eſt en uſage ſur toute la Côte d'Afrique, quoiqu'on n'ait vû juſqu'ici rien de ſemblable parmi les autres Négres. R. d. T.

(*c*) *Angl.* & quinze minutes. R. d. E.

(*d*) *Ibid.* pag. 181. & ſuiv.

KOLBEN. 1713. FESTES ET AMUSEMENS DES HOTTENTOTS.

UN Hottentot qui va ſeul à la chaſſe, ou qui ne prend avec lui que deux ou trois compagnons, ſe borne ordinairement à quelques piéces de gibier pour la ſubſiſtance de ſa famille ; & dans ces occaſions il n'employe point d'autres armes que le rakkum. Mais les grandes chaſſes ſont celles où tous les Habitans d'un Village ſortent enſemble, ſoit pour attaquer quelque bête féroce qui ravage leurs troupeaux, ſoit pour leur ſeul amuſement. S'ils veulent tuer un Eléphant, un Rhinoceros, un Elan ou un Ane ſauvage, ils l'environnent & l'attaquent avec leurs zagaies. Leur adreſſe conſiſte à ménager ſi bien leurs coups, que l'un ou l'autre frappant toûjours l'animal par derrière tandis qu'il ſe tourne vers celui qui l'a frappé, ils le font tomber couvert de bleſſûres avant qu'il ait pû diſtinguer ceux qui le bleſſent. Ils réuſſiſſent de même à tuer les Lions & les Tigres, en ſe garantiſſant de la fureur de ces animaux par leur agilité. Le monſtre s'élance quelquefois ſi impétueuſement & le coup de ſa griffe paroît ſi sûr, qu'on tremble pour le chaſſeur & qu'on s'attend à le voir auſſi-tôt en piéces ; mais on eſt ſurpris de ſe trouver trompé. Dans un clin-d'œil il échape au danger, & l'animal décharge toute ſa rage contre terre. Au même inſtant il eſt couvert de bleſſûres par derrière. Il ſe tourne, il ſe précipite ſur un autre ennemi ; mais toûjours en vain. Il rugit, il écume, il ſe roule de fureur. La promptitude des chaſſeurs eſt égale à ſe garantir de ſes griffes & à s'entr'aider par de nouveaux coups, avec autant de vîteſſe que de réſolution. C'eſt un ſpectacle dont on ne trouve d'exemple dans aucun autre Pays, & qu'on ne ſçauroit voir ſans admiration. Si l'animal ne perd pas bien-tôt la vie, il prend enfin la fuite, en s'appercevant qu'il n'a rien à gagner contre de tels ennemis. Alors les Hottentots lui laiſſent la liberté de ſe retirer ; mais ils le ſuivent à quelque diſtance, parce que leurs fléches étant empoiſonnées, ils ſont sûrs de le voir tomber devant eux & d'emporter ſa peau pour fruit de leur victoire.

Chaſſe particuliére.

Chaſſe publique & ſa ſingularité.

Manière dont ils prennent les Eléphans & d'autres bêtes féroces.

ILS ont une autre méthode pour attaquer les Eléphans, mais moins pénible & moins dangereuſe. Comme ces animaux s'approchent des rivières en troupe, & qu'ils marchent l'un après l'autre ſur une même ligne, la trace de leurs pas eſt toûjours facile à reconnoître. Les Hottentots ouvrent dans cette route une foſſe de ſept ou huit pieds de profondeur & d'environ quatre pieds de diametre, au milieu de laquelle ils enfoncent un pieu pointu. Ils couvrent cette ouverture de petites branches d'arbres, de feuillages, d'herbe & de terre, avec tant d'art, que les yeux mêmes d'un homme y ſeroient trompés. L'Eléphant, qui s'avance ſans crainte, tombe à demi dans la foſſe ; c'eſt-à-dire, que le trou n'étant point aſſez grand pour le contenir tout entier, il n'y entre que ſes pieds de devant : mais dans cette chûte il ne manque point de rencontrer le pieu, qui lui perce la poitrine ou le col, & qui l'arrête aſſez pour donner le tems aux Chaſſeurs de l'achever à coups de zagaies. Ils le portent alors en triomphe dans leur Village, & leur victoire eſt célébrée par une grande fête (*e*). Le Rhinoceros & l'Elan ſe prennent ſouvent dans le même piége.

Ordre inſtitué parmi les Hottentots.

LES Hottentots ont inſtitué un Ordre fort honorable, compoſé de ceux qui ont tué, dans un combat particulier, un lion, un tigre, un léopard, un éléphant

(*e*) Kolben, *ibid.* pag. 242. & ſuiv.

éléphant, un rhinoceros ou un élan. L'inſtallation du Héros ſe fait avec beaucoup de cérémonies. Après ſon exploit, il ſe retire dans ſa hute. Les Habitans du Village lui députent bien-tôt un Vieillard, pour l'inviter à ſe rendre au centre du Kraal, où il eſt attendu par tous les honneurs qui ſont dûs à ſa victoire. Il ſe laiſſe conduire par ſon guide. Toute l'aſſemblée le reçoit avec des acclamations. Il s'accroupit au milieu d'une hute (*f*) qu'on a préparée pour lui, & tous les Habitans ſe placent autour de lui dans la même poſture. Alors le vieux Député s'approche & piſſe ſur lui depuis la tête juſqu'aux pieds, en prononçant certaines paroles. Si le Député eſt de ſes amis, il l'inonde d'un déluge d'eau, & l'honneur augmente à proportion de la quantité d'urine. Le Champion n'a pas manqué de ſe faire d'avance, avec les ongles, des ſillons ſur la graiſſe dont il a le corps enduit, pour recevoir plus immédiatement cette aſperſion. Il s'en frotte ſoigneuſement le viſage & tout le corps. Kolben a crû devoir donner à cette inſtitution le nom d'Ordre de l'urine, parce qu'elle n'en porte aucun dans la Nation. Après la cérémonie, le Député allume ſa pipe & la fait circuler dans l'aſſemblée, juſqu'à ce que le tabac, ou le dakka, ſoit réduit en cendres. Enſuite prenant les cendres, il en parſeme le nouveau Chevalier, qui reçoit en même-tems les félicitations de l'aſſemblée ſur l'honneur qu'il a fait au Kraal & ſur le ſervice qu'il a rendu à ſa Patrie. Ce grand jour eſt ſuivi pour lui de trois jours de repos, pendant leſquels il eſt défendu à ſa propre femme d'approcher de lui. Le troiſième jour, au ſoir, il tue un mouton, il reçoit ſa femme & ſe réjouit avec ſes amis & ſes voiſins. Le monument de ſa gloire eſt la veſſie de l'animal qu'il a tué. Il la porte ſuſpendue à ſa chevelure, comme une marque inſigne d'honneur. Kolben ajoûte que la mort d'un tigre cauſe plus de joie aux Hottentots que celle de toute autre bête (*g*).

KOLBEN. 1713. AMUSEMENS DES HOTTENTOTS

Ridicule cérémonie.

Marque de l'Ordre.

ILS entendent beaucoup mieux la pêche que les Européens du Cap. Leur habileté eſt égale au filet, à l'hameçon & au dard, dans les Anſes comme dans les Rivières. Ils ne prennent pas moins habilement le poiſſon en le (*b*) grattant; mais leurs traditions ne leur permettant pas de manger du poiſſon ſans écaille, ils le vendent aux Européens. Ils ſont d'une adreſſe incomparable à la nâge. Leur manière de nâger a quelque choſe de ſurprenant & qui leur eſt tout-à-fait propre. Ils nâgent le col droit & les mains étendues hors de l'eau; de ſorte qu'ils paroiſſent marcher ſur terre. Dans la plus grande agitation de la Mer & lorſque les flots forment autant de montagnes, ils danſent en quelque ſorte ſur le dos des vagues, montant & deſcendant comme un morceau de liége. Leurs pêcheurs envelopent dans leurs kroſſes ou dans des ſacs de cuir, le poiſſon qu'ils ont pris, & nâgent ainſi avec leur fardeau ſur la tête.

Adreſſe des Hottentots à la pêche & ſur-tout à la nâge.

LA chaſſe & la pêche ſont libres dans le Pays des Hottentots pour tous les Habitans (*i*).

(*f*) *Angl.* d'un Natte. R. d. E.
(*g*) *Ibidem.*
(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 251. & ſuivantes.
(*i*) *Ibidem.*

KOLBEN. 1713. MARIAGES DES HOTTENTOTS

§. IV.

Mariages & OEconomie domeſtique des Hottentots.

Propoſitions de mariage.

LES ouvertures & les propoſitions de mariage ſont ici l'office du père ou du plus proche parent de l'homme, qui s'adreſſe au père ou au plus proche parent de la femme. Lorſqu'un jeune-homme eſt âgé d'environ dix-huit ans, il ſe rend avec ſon père dans la famille où il ſe propoſe d'entrer, & ſon unique ſoin eſt de préparer du tabac ou du dakka, qu'il préſente à la compagnie. Tous les aſſiſtans ſe mettent à fumer, ſans qu'il ſoit queſtion du ſujet qui les aſſemble, juſqu'à ce qu'ils ayent la tête étourdie de fumée. Alors le père commence à s'expliquer. Il demande au père de la fille s'il veut ſe défaire d'elle en faveur de ſon fils. L'autre ſort auſſi-tôt de la chambre pour aller conſulter ſa femme, & revient promptement avec une réponſe favorable. Il eſt rare du moins que cette demande ſoit refuſée, à moins qu'une famille ne ſoit déja liée par quelqu'autre engagement. Si la jeune fille n'a point de goût pour le mari qu'on lui propoſe, il ne lui reſte qu'une reſſource pour évirer d'être à lui; c'eſt de paſſer avec lui une nuit entière, qui eſt employée, ſuivant l'Auteur, à ſe pincer, à ſe chatouiller, à ſe fouetter. Elle devient libre, ſi elle réſiſte à cette dangereuſe épreuve, mais ſi le jeune-homme l'emporte, comme il arrive preſque toûjours, elle eſt obligée de l'épouſer.

Uſage extrêmement bizarre.

Cérémonie du mariage.

APRÈS cette formalité, le jeune mari, accompagné de tous ſes parens & de tous ſes amis de l'un & de l'autre ſéxe, & précédé d'un ou de pluſieurs bœufs, ſuivant le degré de ſes richeſſes, retourne au Kraal de ſa femme, quelqu'éloigné qu'il puiſſe être du ſien. Il y eſt reçu avec de grands témoignages de joie. Le bœuf eſt tué. Chacun ſe frotte largement de ſa graiſſe & ſe poudre de *Bukku*. Les femmes ſe peignent le front, les joües & le menton avec de la craie rouge. Enſuite le mariage s'acheve avec des cérémonies fort bizarres. Les hommes de l'aſſemblée commencent par s'accroupir en cercle. Le mari ſe place au centre, dans la même poſture. A quelque diſtance, les femmes s'arrangent de même autour de la Mariée. Enſuite le Prêtre, ou le Maître des cérémonies du Village des Oiſeaux, entre dans le cercle des hommes & piſſe un peu ſur le Marié, qui emploie ſes grands ongles à faire des ſillons ſur ſa graiſſe, pour ne rien perdre de cette ſale liqueur. Le Prêtre fait la même faveur à la Mariée, & retourne de l'un à l'autre juſqu'à ce que le pouvoir lui manque pour cet office. Il prononce en même-tems diverſes bénédictions: „ Puiſſiez-vous „ vivre heureuſement dans votre mariage! Puiſſiez-vous obtenir un fils avant „ la fin de l'année! Puiſſe-t-il devenir bon chaſſeur ou bon guerrier! Tous les aſſiſtans ſe joignent enſuite pour travailler aux préparatifs de la fete. On coupe le bœuf en piéces, on en fait cuire une partie à l'eau & rôtir l'autre. Kolben explique ici plus clairement leur maniére de rôtir. Ils ſont un grand feu ſur une pierre, & la nettoient proprement lorſqu'elle eſt échauffée. Ils y mettent leur viande & placent deſſus une autre pierre, autour & ſur laquelle ils renouvellent le feu, qui acheve bien-tôt l'opération.

Feſtin nuptial.

LES hommes & les femmes ayant formé deux cercles différens pour le feſtin, c'eſt avec les femmes que le Marié ſe place alors; mais il ne touche point

à

J. v. Sully sculp.

MARIAGE HOTTENTOT tiré de KOLBEN.

HUUWLYKS PLEGTIGHEID der HOTTENTOTTEN, uit KOLBE.

Digitized by Google

à leurs alimens, & les ſiens lui ſont ſervis à part. Tous les mêts paroiſſent dans des pots luiſans de graiſſe. Quelques-uns des convives ont des couteaux, les autres déchirent la viande avec leurs doigts; & tous mangent avec une rapacité ſurprenante. Le bout de leurs kroſſes leur ſert d'aſſiettes. Leurs cuillières ſont diverſes coquilles de Mer, ſans aucune ſorte de manche. Ils boivent du lait ou de l'eau; car il ne paroît preſque jamais de liqueurs fortes dans ces réjouiſſances publiques. Après le feſtin, ils fument du tabac ou du dakka. Chaque cercle n'a qu'une ſeule pipe. Celui qui eſt chargé de la remplir, la donne à ſon voiſin après s'en être ſervi. Elle fait ainſi ſucceſſivement le tour du cercle. Quelques-uns avallent la fumée, & les diſcours s'échauffent à meſure que les vapeurs leur montent au cerveau. Toute la nuit ſe paſſe dans le même exercice, & le matin vient ſéparer l'aſſemblée. On recommence la fête pendant deux ou trois jours; c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que les proviſions ſoient épuiſées. Malgré la paſſion que les Hottentots ont pour la muſique & la danſe, ils ne les employent jamais dans leurs fêtes nuptiales. Ils ont l'uſage de la polygamie; mais il eſt rare, même entre les riches, qu'on leur voie plus de trois femmes. Ils ne permettent ni le mariage ni la fornication entre les couſins, au premier & au ſecond degré. Ceux qui ſont convaincus d'avoir violé cette loi, reçoivent une mortelle baſtonade, ſans aucun égard pour le rang & les richeſſes. Un père, en mariant ſon fils, lui donne une couple de vaches & le même nombre de brebis. Les filles ſe marient ordinairement ſans dot; ou ſi leur famille leur fait préſent d'une vache ou d'une couple de brebis, le mari eſt obligé de les reſtituer lorſque ſa femme meurt ſans lui laiſſer d'enfans. Les Hottentots, dit l'Auteur, ne cherchent dans leurs femmes que l'eſprit, la beauté & les agrémens. Ainſi la fille d'un pauvre Habitant ſe trouve ſouvent mariée au Chef de ſon Kraal ou de la Nation (*a*).

KOLBEN. 1713. MARIAGES DES HOTTENTOTS.

Il ſe fait ſans liqueurs fortes,

Sans muſique & ſans danſe.

Portion des hommes & dot les filles.

L'ADULTÈRE eſt toûjours puni de mort; mais le divorce eſt permis, lorſque le mari peut le juſtifier par de bonnes raiſons. Alors il a la liberté de choiſir une autre femme; mais celle qu'il a répudiée n'obtient pas toûjours la même grace pendant la vie du mari qui la quitte. D'ailleurs, une veuve qui ſe remarie eſt obligée de ſe couper la jointure du petit doigt, & de continuer la même opération aux doigts ſuivans chaque fois qu'elle rentre dans les chaînes du mariage. Kolben reproche à Vogel d'avoir aſſuré fauſſement que toutes les jeunes mariées ſe coupent le petit doigt à la première jointure & la préſentent à leur mari. Vogel ne s'eſt pas moins trompé, lorſqu'il a prétendu que le marié lie un boyau de bœuf ou de mouton autour du col de ſa femme. Et Boving s'eſt imaginé encore plus ridiculement, que ces mutilations des femmes viennent d'une morſure que les mères leur font au doigt dans l'enfance. Le long ſéjour que Kolben avoit fait au Cap, le met en droit d'aſſurer que cette opération ne regarde que les veuves, lorſqu'elles ſe remarient (*b*).

Etrange loi pour les veuves qui ſe remarient.

CHAQUE Kraal eſt fourni d'une ſage-femme, que ſon expérience & ſon habileté font choiſir pour le ſervice public. Mais ſon ſalaire ſe réduit à la nourriture, avec quelques petits préſens qui doivent être volontaires. Les femmes accouchent à terre, ſur un ſimple kraſſ, dans l'abſence du mari, qui eſt obligé

Sage-femmes Hottentotes.

Accouchement.

(*a*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 150. (*b*) *Ibid.* pag. 158. & 109. & ſuiv. & pag. 118, 127 & 379.

KOLBEN. 1713. NAISSANCE DES HOTTENTOTS.

gé de quitter ſa hute juſqu'à la fin du travail, ſous peine de payer une brebis au Kraal. Si le travail eſt lent, on fait bouillir du lait & du tabac, dont on compoſe une liqueur, qu'on laiſſe refroidir & qu'on fait avaller à la femme. Elle eſt délivrée immédiatement. Auſſi-tôt que l'enfant eſt né, on lui frotte doucement toutes les parties du corps avec de la fiente fraîche de vache. On laiſſe ſécher cette onction, pour en recommencer une autre avec le jus de la tige du figuier. Celle-ci venant auſſi à ſécher, on en fait une troiſiéme avec de la graiſſe de mouton ou du beurre fondu. Enfin lorſque le corps eſt bien imbibé de toutes ces onctions, on le poudre de *bukku*, qui forme une ſorte de croute.

Comment on traite l'enfant.

Sort des filles jumelles.

SI l'enfant naît mort, ou meurt en naiſſant, ſur-tout lorſqu'il eſt mâle, le Village eſt tranſporté dans un autre lieu. On fait des réjouiſſances extraordinaires à la naiſſance de deux jumeaux mâles. Si ce ſont deux filles, l'uſage eſt de tuer la plus laide. Si c'eſt une fille & un garçon, la fille eſt expoſée ſur une branche d'arbre, ou enſévelie vive, avec la participation & le conſentement de tout le Kraal. On a trouvé pluſieurs de ces enfans abandonnés, que les Européens du Cap ont eu l'humanité de faire élever. Mais lorſqu'ils arrivent à l'âge de maturité, ils renoncent aux manières, aux habits & à la religion de leurs bienfaiteurs, pour ſe conformer aux uſages de leur Nation (*c*).

Superſtition.

LE kraſſ, ou la mante qui ſert aux femmes dans leur accouchement, eſt enterré auſſi-tôt, par la force d'une ancienne tradition, qui fait craindre quelque ſortilége pour la mère ou ſon fruit. On lie le nombril de l'enfant avec une artère de mouton, qui leur pend au ventre juſqu'à ce qu'elle tombe en pourriture.

Noms des enfans.

APRÈS les onctions, le droit de le nommer appartient à ſa mère. Elle lui donne ordinairement le nom de quelqu'animal favori, tel que *Gammon*, lion; *Hakqua*, cheval; *Ghnudi*, mouton, &c. Il eſt défendu aux hommes de s'approcher de leurs femmes après l'accouchement, [ou durant leurs maladies périodiques,] juſqu'à ce qu'elles ſoient entièrement rétablies. L'infraction de cette loi les fait regarder comme impurs, & les oblige de préſenter un bœuf gras au Kraal pour ſe purifier. La purification des femmes après leurs couches, ſe fait avec de la fiente de vache, dont elles ſe frottent le corps. Enſuite elles ſe font une onction de graiſſe, qu'elles ſaupoudrent de bukku; &, dans cet état, elles attendent leur mari, qui doit avoir fait les mêmes préparatifs. Alors ils s'accroupiſſent enſemble, ils s'entretiennent, ils ſe diſent des choſes tendres; ils fument juſqu'à ce que les vapeurs du tabac les font tomber endormis. Les réjouiſſances ſont beaucoup plus vives pour un premier enfant que pour ceux qui le ſuivent. Auſſi le fils aîné jouit-il d'une autorité preſqu'abſolue ſur ſes frères & ſes ſœurs (*d*).

Purification des femmes.

Erreur ſur le nez des Hottentots.

ON s'eſt perſuadé mal-à-propos en Europe, que les Hottentots naiſſent avec le nez plat. La plûpart, au contraire, apportent en naiſſant un nez de la forme des nôtres; mais il paſſe dans la Nation pour une ſi grande difformité, que le premier ſoin des méres eſt de l'applatir avec le pouce (*e*).

Cérémonie d'ôter un teſticule aux garçons.

C'EST encore un uſage général d'ôter un teſticule aux garçons, vers l'âge de neuf ou dix ans. Mais dans les familles pauvres, on attend pour cette cérémonie

(*c*) Kolben, *ibid.* & ſuivantes.
(*d*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 141. (*e*) *Ibid.* pag. 312.

cérémonie l'occaſion de pouvoir ſubvenir à la dépenſe. Le jeune-homme, après avoir été frotté de graiſſe fraîche de mouton, eſt étendu à terre ſur le dos, les pieds & les mains liés; ſes amis ſe couchent ſur lui, pour le rendre comme immobile. Dans cette ſituation, l'Opérateur lui fait, avec un couteau de table, une ouverture au *Scrotum*, d'un pouce & demi de longueur. Il fait ſortir le teſticule, & met à la place une petite boule de la même groſſeur, compoſée de graiſſe de mouton & d'un mêlange d'herbes pulvériſées. Enſuite, il recout la bleſſure, avec un petit os d'oiſeau, qui eſt auſſi pointu qu'une aleine; une artère de mouton ſert de fil. Cette opération ſe fait avec une adreſſe qui ſurprendroit nos plus habiles Anatomiſtes; & jamais elle n'a de fâcheuſes ſuites. Lorſqu'elle eſt achevée, l'Opérateur recommence les onctions, avec la graiſſe du mouton qu'on a tué pour la fête. Il tourne le Patient ſur le dos & ſur le ventre, comme un cochon de lait, dit l'Auteur, qu'on ſe diſpoſeroit à rotir. Enfin, il piſſe ſur toutes les parties du corps, & le frotte ſoigneuſement de ſon urine. Après cette monſtrueuſe cérémonie, le jeune-homme ſe traîne dans une petite hute, bâtie exprès pour cet uſage. Il y paſſe deux ou trois jours, au bout deſquels il ſort parfaitement rétabli. Les jeunes Hottentots ſupportent cette opération avec une patience & une réſolution ſurprenantes. Mais ceux qui n'ont point encore paſſé par les mains de l'Opérateur n'ont pas la liberté d'y aſſiſter. Les Spectateurs ſe rendent à la maiſon des parens, & mangent la chair du mouton, qu'ils trouvent préparée. Le bouillon eſt diſtribué aux femmes; mais le malade n'a point de part au feſtin. Le reſte du jour & la nuit ſuivante ſont employés à la danſe. Si la famille eſt riche, le ſalaire de l'Opérateur eſt un veau ou un mouton.

KOLBEN. 1713. ENFANS DES HOTTENTOTS.

QUELQUES Auteurs, cherchant la raiſon d'un uſage ſi bizarre, ſe ſont imaginés qu'il peut ſervir à rendre les Hottentots plus legers à la courſe; & quand on les interroge eux-mêmes, on n'en reçoit pas d'autre explication. Cependant Kolben apprit de quelques vieillards intelligens, que par une Loi fort ancienne il eſt défendu aux hommes de leur Nation d'avoir aucun commerce charnel avec les femmes, tandis qu'ils ont deux teſticules; & que cette Loi eſt fondée ſur l'opinion qu'un Hottentot dans cet état produit conſtamment deux jumeaux. Ceux qui ſe marieroient ſans une mutilation ſi néceſſaire, ſe verroient expoſés aux railleries du public, & la femme ſeroit peut-être déchirée par toutes les autres perſonnes de ſon ſexe. Auſſi ne manque-t-elle point de ſe faire garantir l'état de ſon mari avant que de l'épouſer. Elle s'en rapporte néanmoins au témoignage d'autrui, parce que la modeſtie, dit l'Auteur, ne lui permet pas de s'en aſſûrer par ſes propres yeux (*f*).

Raiſons de cet uſage.

LA jeuneſſe, parmi les Hottentots, eſt confiée à la garde des mères, juſqu'à l'âge de dix-huit ans. On reçoit alors les garçons au rang des hommes, avec leſquels ils n'ont point auparavant la hardieſſe de converſer, ſans en excepter leur propre père. Tous les Habitans s'aſſemblent, & les hommes s'accroupiſſent en cercle. Le Candidat reçoit ordre de ſe mettre dans la même poſture, mais hors du cercle. Il doit être accroupi ſur ſes jarrets, de manière qu'il reſte au moins trois pouces de diſtance juſqu'à terre. Alors le plus vieux de l'aſſemblée ſe leve, demande le conſentement des autres pour recevoir

Education de la jeuneſſe.

Comment les garçons ſont reçus au rang des hommes.

(*f*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 113. & ſuivantes.

KOLBEN. 1713. ENFANS DES HOTTENTOTS.

recevoir le Candidat, s'approche de lui, & lui déclare qu'à l'avenir il doit abandonner ſa mère, renoncer à la compagnie des femmes & aux amuſemens de l'enfance; en un mot, que dans ſes actions & ſes diſcours il doit ſe conduire en homme. Le Candidat, qui n'eſt pas venu ſans être bien frotté de graiſſe & de ſuie, reçoit immédiatement une inondation d'urine par le miniſtère de l'Orateur. Auſſi-tôt, les hommes du cercle l'admettent dans leur ſociété, & le félicitent ſur l'honneur qu'il vient d'obtenir. Ils ajoûtent des bénédictions à ce compliment. Kolben en rapporte juſqu'aux termes: T'*Kamma*, c'eſt-à-dire, que le bonheur t'accompagne. *Dida Cetze*, vis long-tems. *Quoaqua*, croîs & multiplies. T'*Kami*, que ta barbe croiſſe promptement. [Cette cérémonie, de même que toutes les autres, qui ſont en uſage parmi les Hottentots, ſe termine par une Fête, à laquelle le jeune Homme n'eſt admis, que quand elle eſt ſur ſa fin.] Un Hottentot qui eſt ainſi délivré de l'empire de ſa mère, a la liberté de l'inſulter, & de la battre même lorſqu'il lui plaît (*g*).

Uſage qui bleſſe la Nature.

Il en reçoit des louanges & des applaudiſſemens, au-lieu de reproches. La plûpart ſe rendent immédiatement à la hute de leur mère pour entrer tout d'un coup en poſſeſſion de ce droit, & faire éclater le mépris avec lequel ils ſont réſolus d'éviter déſormais la converſation des femmes. Ils commencent de ce jour à dédaigner ceux qui demeurent encore ſous la garde de leurs mères après l'âge de dix-huit ans. Ils leur donnent le nom de *Kutſire*, qui ſignifie, *Soupe de lait*: reproche ſi injurieux pour un Hottentot, que celui qui en eſt une fois taché doit ſe procurer une nouvelle reception dans la ſociété des hommes (*h*).

Pareſſe des hommes après le mariage.

Ils n'ont pas de hute ſéparée avant le tems du mariage. Les deux Parties travaillent alors à s'en bâtir une, & doivent ſe fournir de meubles neufs. Après cet établiſſement, l'homme entre en droit de s'abandonner à la pareſſe, & ſe repoſe ſur ſa femme de toutes ſes affaires domeſtiques. Cependant il accepte quelquefois une partie de chaſſe ou de pêche, lorſqu'elle lui eſt propoſée; & par intervalles il jette les yeux ſur ſes beſtiaux, ſur-tout s'il devient père d'un fils auquel il veuille laiſſer ſon héritage. Il lui apprend auſſi ſon métier, s'il en ſçait un. C'eſt à quoi ſe réduiſent tous les éxercices d'un Hottentot dans la vie privée. Mais le ſort des femmes eſt fort différent. Outre l'éducation des enfans, elles ſont condamnées à tous les ſoins du ménage, tels que de chercher des racines, d'apporter du bois, de traire les vaches & de préparer les alimens. Sa ſeule récompenſe pour tant de travaux eſt d'avoir un lit ſéparé; car les deux époux ne couchent jamais enſemble, & ne paroiſſent pas ſe mêler des affaires l'un de l'autre. Ils ſe parlent rarement; & ne ſe donnent preſqu'aucun ſigne de tendreſſe. Leur ſecret ſur l'action conjugale eſt impénétrable; & leur modeſtie n'eſt pas moindre à l'égard de toutes les actions que nous nommons indécentes (*i*).

Comment ils vivent avec leurs femmes.

(*g*) *Ibid.* pag. 126.

(*h*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 120. & ſuivantes.

(*i*) Cependant l'Auteur dit, pag. 119. que les femmes ſe laiſſent toucher indécemment pour un peu de tabac.

§. V.

KOLBEN. 1713.

§. V.

Maladies, Remédes & Funérailles des Hottentots.

MALADIES ET REMEDES DES HOTTENTOTS.

LA Nation des Hottentots eſt ſujette à peu de maladies; & ceux qui s'aſſujétiſſent à la diéte du Pays s'en reſſentent rarement. On les voit vivre, ſuivant le témoignage de Dapper, juſqu'à cent dix, cent vingt & cent trente ans. Kolben en vit un, au Cap, qui n'avoit pas beaucoup moins de cent ans, & qui ſe vantoit de n'avoir jamais été attaqué de la moindre maladie. Mais ceux qui ſont uſage des liqueurs étrangéres abrégent leurs jours & gagnent des maladies qui n'avoient jamais été connues dans leur Nation. Les alimens mêmes, aſſaiſonnés à la manière de l'Europe, ſont pernicieux pour les Hottentots (*a*).

Les Hottentots vivent long tems.

LA Médecine & la Chirurgie ſont deux arts qu'ils éxercent conjointement, & dans leſquels Kolben aſſûre que leurs connoiſſances ne ſont pas mépriſables. On leur voit faire des cures merveilleuſes. Ils ſont verſés dans la Botanique de leur Pays. Ils ont de bonnes notions de l'Anatomie, de la ſaignée, des ventouſes & des opérations les plus difficiles, telles que l'amputation & l'art de remettre un membre diſloqué. Leur adreſſe eſt d'autant plus admirable, qu'ils n'ont pour inſtrumens que des cornets, des couteaux, & l'os pointu dont on a déja parlé (*b*). Pour les coliques & les maux d'eſtomac, leur reméde ordinaire eſt l'appplication des ventouſes. Ils ſe ſervent d'une corne de bœuf, dont les bords ſont unis. Le malade ſe couche à terre, ſur le dos, pour s'abandonner au Medécin, qui commence par appliquer ſa bouche ſur le ſiége du mal & par ſucer la peau. Enſuite il y met la corne, & l'y laiſſe juſqu'à ce que la partie qu'elle ouvre devienne inſenſible. Il la retire alors, pour faire deux inciſions de la longueur d'un pouce; & la remettant au même lieu, il l'y laiſſe encore juſqu'à ce qu'elle tombe remplie de ſang; ce qui ne manque point d'arriver dans l'eſpace de deux heures. On laiſſe prendre quelque repos au malade. Si la douleur change de place, on frotte l'endroit avec de la graiſſe chaude; & lorſque cette opération ne ſuffit pas, on recommence les ventouſes. Si l'on ne s'apperçoit d'aucun effet, on a recours aux remédes intérieurs, tels que les infuſions ou les poudres d'herbes & de racines.

Leur Médecine & leur Chirurgie.

Ventouſes.

LA ſaignée ne leur cauſe pas plus d'embarras. L'Opérateur s'étant pourvû d'un couteau & d'une bande de cuir, lie le bras, ouvre la veine, en laiſſe couler autant de ſang qu'il le juge néceſſaire, & la ferme avec de la graiſſe fraîche de mouton. Enſuite il lie deſſus une feuille de quelque arbre ſalutaire. Cette opération eſt en uſage dans les bleſſûres (*c*) & dans les indiſpoſitions de la même nature.

Saignée.

POUR guérir la bleſſûre d'une fléche empoiſonnée, ils mélent le venin de quelque ſerpent avec leur propre ſalive, & frottent ce mélange entre deux pierres. Enſuite, après s'être gratté le creux de l'eſtomac juſqu'à ce qu'il en ſorte

Guérſion des bleſſûres empoiſonnées.

(*a*) Kolben, *ubi ſup.* pag. 160.
(*b*) Dans l'article précédent.
(*c*) *Angl.* dans la plethore. R. d. E.

KOLBEN. 1713. MALADIES ET REMEDES DES HOTTENTOTS.

ſorte du ſang, ils appliquent la moitié de la compoſition ſur la partie qu'ils ont grattée. Ils avallent l'autre; & lorſqu'ils ſe croient délivres du poiſon par ce reméde, ils nettoyent la bleſſûre & la panſent avec des feuilles de *Dakka*, de *Bukku* & d'autres herbes. Il n'y a point de plaie qu'ils ne guériſſent dans l'eſpace d'un mois par cette methode; mais la moindre négligence ou les moindres délais ſont dangereux. L'Auteur apprit cette recette d'un Hottentot, qui l'avoit vérifiée par ſa propre expérience. A l'égard des fractures, ils ignorent entièrement la manière de les traiter, parce qu'ils ſont peu ſujets à cette ſorte d'accident. Ils n'en connoiſſent aucun éxemple parmi eux. Mais leur méthode pour les diſlocations eſt de frotter beaucoup la partie avec de la graiſſe de mouton, & de remuer vivement le membre en preſſant la jointure. Cette opération ne ſe fait pas ſans de vives douleurs.

Maux de tête.

DANS les violentes douleurs de tête, ils raſent une partie de la chevelure avec un couteau fort tranchant. La graiſſe qu'ils y ont toûjours leur ſert de ſavon. Cependant ils laiſſent autant de cheveux qu'ils en coupent; & leur manière de les couper eſt en ſillons. Les gens du commun ſe raſent auſſi la tête dans le deuil.

Amputations.

L'USAGE des amputations ne regarde que les femmes, lorſqu'étant veuves elles ſont obligées de ſe faire couper la jointure du doigt pour pouvoir ſe remarier. On lie le bout du doigt, & l'opération ſe fait avec un couteau. Pour arrêter le ſang, on met ſur la bleſſûre du jus de feuilles de Myrrhe, & l'on enveloppe le doigt dans d'autres feuilles d'herbes aromatiques (*d*).

POUR ſe nettoyer l'eſtomac, les Hottentots emploient ordinairement le jus d'Aloës dans un peu de bouillon chaud, & redoublent la doſe juſqu'à ce qu'ils s'apperçoivent de l'effet qu'ils deſirent. Il manque rarement, remarque l'Auteur, parce que le jus d'Aloës eſt tout-à-la-fois un bon cathartique & un excellent ſtomachique. Les poudres & les infuſions qu'ils employent pour leurs autres maux intérieurs ſont très-ſimples & en petit nombre: C'eſt de la ſauge & des figues ſauvages, des feuilles de figuier, du Bukku, de l'ail, du fenouil, & quelques autres plantes; de ſorte que leurs remédes ſont fort bornés.

Divination dans les maladies.

MAIS ils ont recours auſſi à la Divination, pour découvrir ſi les maladies doivent guérir. Ils prennent un mouton & l'écorchent vif, avec de grandes précautions pour empêcher qu'il ne perde du ſang dans cette opération. Si l'animal, après avoir perdu ſa peau, ſe léve & court librement, c'eſt un préſage favorable. Mais s'il demeure ſans mouvement, on interrompt l'uſage des remédes, & le malade eſt abandonné aux forces de la Nature.

Fête de convaleſcence.

UN Hottentot qui s'eſt rétabli d'une maladie dangereuſe, célébre ſon *Anderſmaken*, c'eſt-à-dire, la fête de ſa convaleſcence, en tuant un bœuf ou une brebis, ſuivant ſes facultés, pour en traiter ſes amis & ſes voiſins. Si c'eſt un homme, la chair eſt pour les hommes & le bouillon pour les femmes. Au contraire, les femmes mangent la chair, ſi la fête ſe fait pour une femme, & le partage des hommes eſt le bouillon (*e*). LE

(*d*) Voyage de Kolben, Vol. pag. 305. & ſuiv. L'Auteur regrette de n'avoir pû découvrir l'eſpece & les propriétés particulières de toutes ces herbes; d'où l'on peut conclure que les Hottentots en font myſtère.

(*e*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 311. & ſuivantes.

KOLBEN. 1713. MALADIES ET REMÉDES DES HOTTENTOTS.

LE Médecin eſt ici la troiſième perſonne de l'Etat. Les Grands Kraals en ont deux. On les choiſit entre les plus ſages Habitans, pour veiller à la ſanté du Public; mais ils ne reçoivent jamais de récompenſe ni d'appointemens, comme s'ils étoient aſſez récompenſés par la diſtinction de leur Office. Il ne manque rien à la confiance & au reſpect qu'on a pour eux. Comme la Nation des *Hottentots* eſt ſujette à peu de maladies, ils ne ſont pas ſurchargés d'occupations. Dans chaque Kraal, il ſe trouve de vieilles femmes qui s'attribuent de profondes connoiſſances en Médecine. Elles ne ſont pas fort aimées des Docteurs; &, comme les perſonnes de la même trempe en Europe, elles ne trouvent de crédit que dans leur propre ſéxe (*f*).

Office & rang des Médecins.

LES Européens du Cap ont peu de maladies à combattre; preuve aſſez claire de la bonté du climat. Les femmes ſouffrent très-peu dans l'accouchement; mais en allaitant leurs enfans, elles ſont fort ſujettes à des maux de ſein. La petite vérole & la rougeole n'ont point ordinairement ici de ſuites fâcheuſes. Le flux de ſang eſt une eſpèce de tribut que les Etrangers payent au Cap en y arrivant; mais il ſe guérit aiſément par des remédes convenables. La maladie la plus commune entre les Européens du Cap eſt celle des yeux. Elle eſt ſur-tout fort dangereuſe en Eté, & l'Auteur l'attribue aux vents Sud-Eſt, qui ſont d'une chaleur extrême, & à la réverbération du Soleil contre les montagnes. Les rhumes & les maux de gorge ne ſont pas moins communs au Cap; mais ils n'ont point ordinairement d'effet redoutable. On n'a jamais entendu parler de la pierre parmi les Européens du Cap; ce qui doit paroître d'autant plus ſurprenant qu'ils vivent dans l'abondance & qu'ils ne s'épargnent pas les excellens vins du Terroir (*g*).

Maladies des Européens du Cap.

LORSQU'UN Hottentot tombe malade, il eſt environné auſſi-tôt de ſes amis, qui ſe mettent à pouſſer d'affreuſes exclamations. Elles deviennent ſi violentes à ſa mort, qu'elles ſe font entendre de pluſieurs milles. Les notions obſcures qu'ils ont de l'immortalité de l'ame ne vont pas juſqu'à leur faire implorer les faveurs du Ciel pour un malade, ni juſqu'à le faire ſouvenir d'un autre état dans lequel il doit paſſer. Auſſi-tôt qu'il a rendu le dernier ſoupir, on l'enveloppe dans ſon kroſſ, les jambes repliées vers la tête, comme un fœtus humain, & ſi bien couvert, qu'on n'apperçoit aucune partie du corps. On cherche enſuite un lieu pour l'enterrer. Tous les Habitans du Kraal s'aſſemblent & le conduiſent à ſa ſépulture. C'eſt ordinairement quelque fente, dans un Rocher, ou quelque trou de bête ſauvage; car les Hottentots ne ſe donnent pas la peine de creuſer une foſſe pour leurs morts, lorſque le hazard leur en offre une. Ils les enterrent ordinairement ſix heures après qu'ils ſont expirés; à moins qu'étant morts le ſoir, on ne ſoit obligé, par l'obſcurité de la nuit, à les garder juſqu'au lendemain. L'Auteur compare cet uſage avec celui des Juifs, & ne doute pas qu'une infinité d'Hottentots ne ſoient enterrés vivans. Pour conduire le corps à ſa foſſe, les hommes & les femmes s'aſſemblent devant la porte de la hute, accroupis en différens cercles, frappant des mains, & criant, *Bo bo bo*, qui ſignifie père dans leur Langue. Au lieu de faire ſortir le corps par la porte, ils ouvrent les nattes qui ſervent de

Funérailles des Hottentots.

Manière d'enſévelir.

Lamentations funébres.

(*f*) Kolben, *Ibid.* pag. 87.

(*g*) *Ibid.* pag. 334.

KOLBEN. 1713. FUNÉRAILLES DES HOTTENTOTS.

de mur, du côté le plus proche du mort, & le tranſportent par ce paſſage. Les porteurs le prennent dans leurs bras. Ils ſont ſuivis de tous les cercles d'hommes & de femmes, mais ſans autre ordre que la ſéparation des deux ſéxes. La marche eſt accompagnée de hurlemens & de grimaces, qui ſeroient capables, dit l'Auteur, de faire mourir un Européen de rire. Lorſque le corps eſt enterré, ils rempliſſent la foſſe, de la terre des nids de fourmis, & la couvrent de piéces de bois croiſées, pour la défendre des bêtes ſarouches.

Cérémonie qui ſuit l'enterrement.

AU retour du convoi funébre, les deux ſéxes reprennent leur poſture devant la hute, dans des cercles ſéparés, & continuent leurs exclamations. Enfin, l'heure du ſilence arrive. Deux vieillards, qui en donnent le ſignal, amis des parens du mort, entrent dans chaque cercle & piſſent ſur toute l'aſſemblée. Ils vont prendre enſuite chacun leur poignée de cendres, dans le foyer qui eſt au centre de la hute, & reviennent gravement les jetter par pincées ſur les Aſſiſtans, qui s'en frottent le corps avec beaucoup de ſoin. Si le mort étoit riche, la même cérémonie ſe renouvelle pendant ſept ou huit jours. Deuil de l'héritier. Après les lamentations, l'uſage eſt de tuer une brebis, pour terminer la cérémonie par un Anderſmaken. On ſuſpend au cou de l'héritier la coeffe du ventre, bien ſaupoudrée de Bukku; & cette parure doit être portée juſqu'à ce qu'elle tombe en pourriture. Tels ſont les uſages du deuil pour les Hottentots riches. Celui des pauvres ne conſiſte qu'à ſe raſer la tête (*b*).

Funérailles barbares des vieillards.

ILS ont une autre eſpèce de funérailles pour les perſonnes, de l'un ou de l'autre ſéxe, que la vieilleſſe commence à rendre inutiles aux beſoins de la ſociété. Auſſi long-tems qu'un homme ou une femme ſont capables de ſortir de leur hute en rampant, pour y apporter une plante d'herbe, une racine ou un bâton de bois, ils ſont traités par leur famille avec beaucoup de tendreſſe & d'humanité. Mais lorſque la force les abandonne entièrement, [on les place dans une hute, à quelque diſtance du Village, avec une petite quantité de proviſions à côté d'eux, & là] leurs amis & leurs propres enfans les laiſſent périr de foibleſſe, de faim & de miſére, ou par les griffes des bêtes féroces. Quelque riche que ſoit un Hottentot, il ne peut éviter ce malheureux ſort, s'il ſurvit à ſes forces & à ſon induſtrie. C'eſt envain qu'on reproche à ces Peuples une pratique ſi barbare; ils s'obſtinent à la défendre, comme une action méritoire & comme une œuvre de piété & de compaſſion, pour délivrer un vieillard des tourmens de la vie, qui deviennent inſuportables à cet âge.

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 308. & 314. & ſuiv.

CHAPITRE

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Egizio Amito
Napoli

Digitized by Google

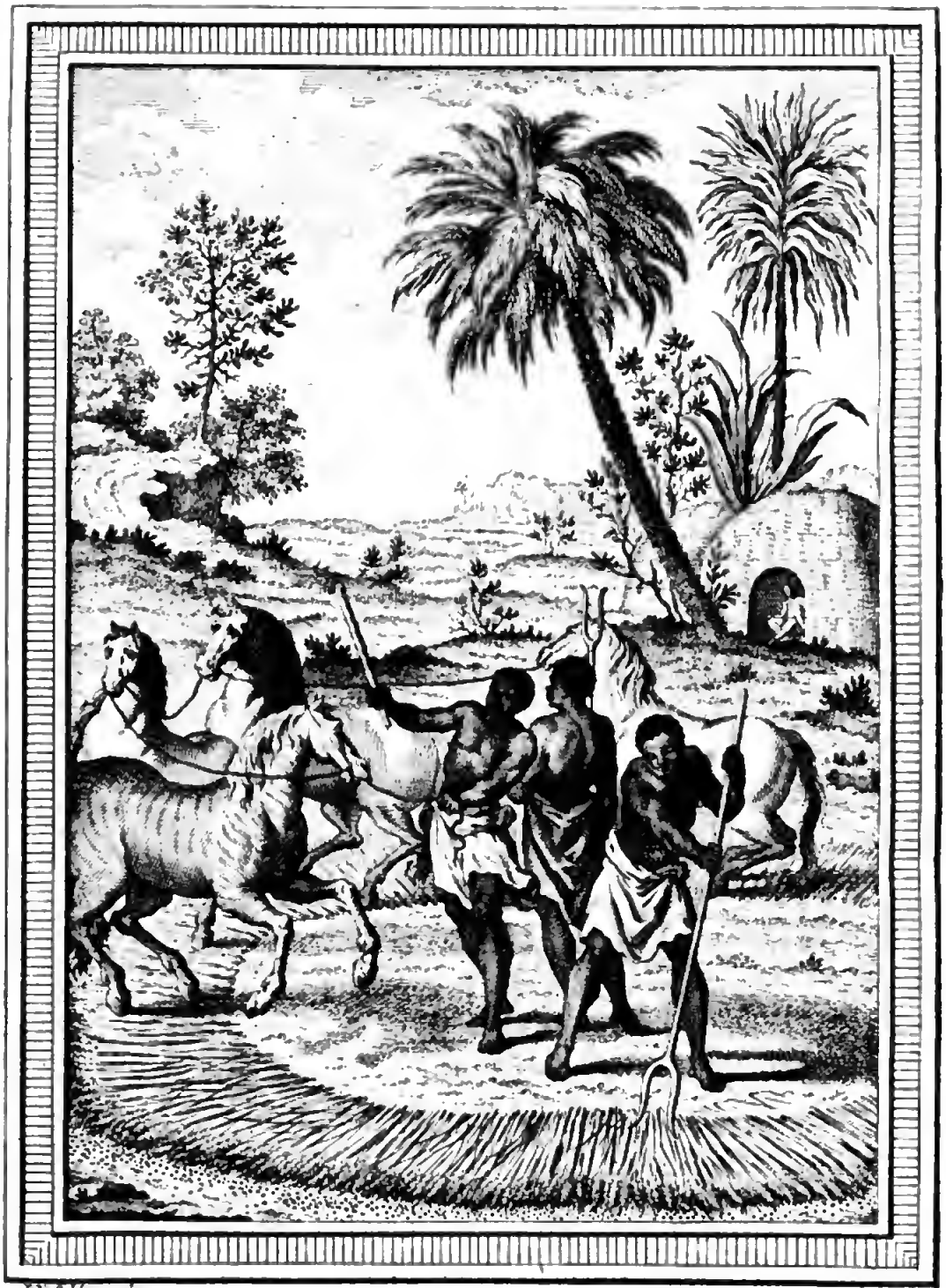

MANIERE de BATTRE le BLED parmi les HOTTENTOTS.
KOORN-DORSSEN der HOTTENTOTTEN, uit Kolbe.

Digitized by Google

KOLBEN. 1713.

CHAPITRE IV.

OCCUPATIONS DES HOTTENTOTS.

Occupations, Commerce, Religion & Gouvernement des Hottentots.

§. I.

Métiers & Commerce.

Origine des richeſſes des Hottentots.

LES richeſſes des Hottentots conſiſtant dans leurs beſtiaux, l'ordre oblige de commencer par le fondement de leur fortune; c'eſt-à-dire, par les premiers moyens qu'ils employent pour s'établir, & pour arriver par degrés à l'opulence.

UN Hottentot dont les affaires ſont en déſordre, ou un jeune-homme qui ne trouve point de ſecours dans ſa famille & ſes amis, prend le parti de louër ſes ſervices à quelque riche Habitant du même Pays, ou à quelque Européen. C'eſt ordinairement pour la ſeconde de ces deux conditions qu'il ſe détermine, parce que les avantages en ſont plus conſidérables. Il demande d'abord une portion journaliére de tabac & de Dakka, comme une partie de ſes gages, qui conſiſtent toûjours en beſtiaux, & dans les meilleurs, car il n'accepteroit pas une vache ou une brebis ſtérile. D'un coup d'œil un Hottentot connoît les bonnes qualités ou les défauts d'un animal. Après avoir acquis par cette voie quelques vaches & quelques brebis, il en achete d'autres de ſes épargnes journaliéres de tabac, & s'établit enfin ſur ſes propres fonds parmi ſes Compatriotes. Les beſtiaux d'un Kraal ou d'un Village paiſſent en commun, les grands dans un pâturage, & les petits dans un autre; mais un ſimple Hottentot, qui n'auroit qu'une ſeule brebis, a droit de la joindre au troupeau public, où l'on en prend le même ſoin que ſi elle appartenoit au Chef du Kraal. Les Communautés n'ont pas de Bergers ou de Pâtres d'Office. Chacun eſt obligé à ſon tour d'éxercer cette fonction; c'eſt-à-dire, trois ou quatre à la fois, ſuivant les circonſtances & les beſoins. Ils menent les troupeaux au pâturage entre ſix & ſept heures du matin. Ils les ramenent le ſoir avant huit heures. Les femmes ſont chargées de traire les vaches matin & ſoir. Pendant toute l'année ils laiſſent les taureaux avec les vaches, & les beliers avec les brebis. Cette méthode ſert beaucoup à la multiplication. Leur brebis produiſent conſtamment deux agneaux chaque année. Les Européens du Cap, qui ont une méthode oppoſée, prétendent qu'à la longue celle des Hottentots affoiblit & diminue la race; mais les Hottentots penſent autrement. Kolben nous apprend de quelle manière ils châtrent leurs taureaux & leurs beliers: Ils couchent un taureau ſur le dos. Quatre groſſes cordes, dont ils lui lient les quatre jambes, leur ſervent à l'étendre de toute ſa longueur & le rendent immobile. Dans cet état, l'Opérateur lui lie les teſticules avec une courroie de cuir, & les ſerre ſi fortement qu'il leur ôte toute communication avec les vaiſſeaux ſupérieurs. Enſuite, on le laiſſe courir en liberté, juſqu'à ce que les parties liées tombent d'elles-mêmes en pourriture. On traite de même les

Comment ils font paître leurs beſtiaux.

Comment ils les font multiplier.

Comment ils les châtrent.

KOLBEN. 1713.

beliers dès l'âge de ſix mois; mais, avant que de les lâcher, on leur écraſe les teſticules avec une pierre.

OCCUPATIONS DES HOTTENTOTS.

LES femmes des Hottentots n'ont pas d'autre méthode que la nôtre pour traire leurs brebis & leurs vaches. [Si une vache refuſe de donner ſon lait, elles amènent auprès d'elle ſon veau, & dès qu'il l'a un peu tétée, elle ſe laiſſe traire facilement. Mais ſi ſon veau eſt mort, elles en prennent la peau, & l'ajuſtent ſur un autre, pour tromper la vache; ſi celle-ci découvre la ruſe, & continue à faire la revêche, on lui lie les pieds de derrière, & on lui ſouffle dans la matrice; c'eſt-là l'ouvrage des Hommes, auſſi-bien que des Femmes.] Le lait de vache ſert d'aliment aux deux ſéxes; mais l'uſage du lait de brebis eſt borné aux femmes & même aux plus pauvres. Au-lieu de *Barate* ils ſe ſervent d'une peau de bête, couſue en forme de ſac, avec le poil au dehors (*a*). Lorſqu'elle eſt à demi-pleine de lait, ils la lient ſoigneuſement; & deux perſonnes la prenant par les deux bouts, ne ceſſent pas de l'agiter fortement juſqu'à ce que le beurre ſoit formé. Ils le mettent alors dans des pots, ſoit pour s'en frotter le corps, ſoit pour le vendre aux Européens; car ils n'en mangent jamais. Mais, comme ils n'ont pas l'uſage de le paſſer, il eſt ordinairement d'une faleté fort dégoutante. Cependant les Européens l'achétent; & prenant la peine de le nettoyer, ils le revendent avec beaucoup d'avantage aux Vaiſſeaux qui relâchent ſur cette Côte, ou le font manger à leurs domeſtiques. Du lait de beurre qui leur reſte, ils en font la nourriture de leurs veaux & de leurs agneaux; ou, tout ſale qu'il eſt, ils le boivent quelquefois eux-mêmes (*b*).

Comment ils font le beurre.

Comment ils garantiſſent leurs troupeaux des bêtes de proie.

LA multitude de betes de proie qui infeſtent le Pays, oblige les Hottentots à des précautions continuelles pour la ſûreté de leurs troupeaux pendant la nuit. Leur méthode ordinaire eſt de placer leurs jeunes beſtiaux dans le centre du Kraal. Les vieux ſont attachés en dehors contre les hutes, & liés deux à deux par les pieds, pour empêcher leur mutinerie. Dans cette ſituation, ils n'ont pas beſoin de ſentinelle qui demeure à veiller. L'approche du moindre danger leur fait pouſſer de longs mugiſſemens, qui répandent auſſi-tôt l'allarme dans le Kraal. Chaque Habitation entretient une hute vuide, où les agneaux ſont gardés jour & nuit, juſqu'au tems où l'uſage eſt de les mener au pâturage après les avoir ſevrés. D'ailleurs, on a déja remarqué que les Hottentots nourriſſent des chiens pour la garde ordinaire de leurs troupeaux (*c*).

Bœufs guerriers.

ILS ont une ſorte de bœufs qu'ils appellent *Bakkeleyers*, c'eſt-à-dire, bœufs de combat, du mot *Bakkeley*, qui ſignifie *Guerre*, & dont ils ſe ſervent en effet dans leurs guerres, comme les Peuples de l'Aſie employoient les Eléphans. Ces animaux belliqueux leur rendent d'importans ſervices contre les voleurs & les bêtes féroces. Au moindre ſigne, ils rappellent les autres beſtiaux qui s'écartent, & les forcent, comme nos chiens de bergers, de rentrer dans le cercle du troupeau. Il n'y a point de Kraal qui n'ait du moins une demi-douzaine de ces fidéles défenſeurs. Ils connoiſſent tous les Habitans de leurs Villages. Ils ont pour eux une ſorte de reſpect, tel que celui des chiens

Leur intelligence.

(*a*) *Angl.* avec le poil en-dedans. R. d. E.

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 169. & ſuivantes.

(*c*) C'eſt dans un autre endroit que l'Auteur parle de leurs chiens & qu'il leur attribue cet office. *Voyez le Chapitre précédent.*

chiens pour les amis de leur maître. Mais un Etranger qui ſe préſenteroit ſans être accompagné d'un Hottentot du Kraal, courroit riſque d'être fort maltraité s'il n'avoit la précaution d'épouvanter les bakkeleyers en ſifflant, ou par la décharge de quelqu'arme à feu. On les rend dociles en les liant dans leur jeuneſſe avec un vieil animal de la même eſpèce, ou même à force de coups. Les habitudes qu'on leur voit prendre font beaucoup d'honneur au génie des Hottentots. KOLBEN. 1713. OCCUPATIONS DES HOTTENTOTS.

ILS ont auſſi des bœufs de voiture, qu'ils accoûtument de bonne-heure à cet exercice, en leur faiſant paſſer au travers de la lévre ſupéricure, entre les deux narines, un bâton terminé en crochet, pour empêcher qu'il ne gliſſe. Si l'animal eſt indocile, ils ſe ſervent de ce frein pour lui faire baiſſer la tête, & la force de la douleur l'aſſujettit en peu de jours. On ne ſçauroit voir ſans admiration avec quelle promptitude il obéit au commandement. La crainte du bâton terrible rend ſa diligence & ſon attention ſurprenantes. Ces bœufs de charge ſont en beaucoup plus grand nombre que les *Bakkeleyers*, & ſervent à porter toutes ſortes de fardeaux. Bœufs de charge, & manière de les dreſſer.

CHAQUE Kraal a ſes Médecins pour les troupeaux. Quoique les maladies de l'Europe ſoient rares ici parmi les bêtes, on en voit ſouvent régner une fatale eſpéce, qu'on attribue, dit Kolben, à la peſanteur des pluies, & dont on ne peut trouver le moyen de les garantir. Dans toutes ſortes de maladies, les Hottentots leur tirent du ſang & leur font prendre de l'ail ſauvage. Pour les rétentions d'urine, ils font infuſer de l'ail dans leur eau. La guériſon d'une bête eſt célébrée avec beaucoup de joie. Lorſqu'elle meurt, ils s'en dédommagent en faiſant de ſa carcaſſe un grand feſtin, auquel tous les Habitans peuvent prendre part. Ils eſtiment beaucoup plus cette chair que celle des animaux qu'ils tuent volontairement. Médecins des beſtiaux.

COMME les richeſſes des Hottentots conſiſtent uniquement dans leurs beſtiaux, ils ne connoiſſent point de plus cruelle diſgrace que de les perdre, ſurtout lorſqu'ils deviennent la proie des bêtes féroces. Il eſt impoſſible de repréſenter quelle eſt dans ces occaſions la rage des hommes & la douleur des femmes, ou quelle eſt leur ardeur à pourſuivre le monſtre. S'ils le ſaiſiſſent, ſon châtiment eſt une mort cruelle. Lorſque la multiplication des troupeaux eſt trop prompte, ou qu'elle paroît excéder la meſure des pâturages, les Hottentots ont pluſieurs voies pour remédier à cet excès. Ils les vendent au Gouverneur du Cap, ou ſecrétement aux Négocians Hollandois, ou à d'autres Hottentots leurs voiſins, pour du tabac & d'autres commodités qui leur manquent. Mais ils ne font jamais tomber la réduction que ſur les mâles; ou, s'ils ſe défont malgré eux de leurs brebis & de leurs vaches, c'eſt en les faiſant payer bien cher (*d*). Dans une ſorte de migraine, qui attaque quelquefois leurs troupeaux, ils font des offrandes propitiatoires, qui ſervent auſſi de matière à leurs feſtins pendant trois jours. Si ces ſacrifices tournent heureuſement, ils en concluent que *Grounya* eſt ſatisfait, & leur joie éclate par des réjouiſſances extraordinaires. Si le mal continue, ils renouvellent le remède, après avoir choiſi des miniſtres plus expérimentés pour immoler les victimes. Enfin, s'ils n'apperçoivent point de changement, ils attribuent le déſordre à la qualité de l'air ou du terroir, & ſe hâtent de changer d'habitation (*e*). Paſſion des Hottentots pour leurs troupeaux. Offrandes pour leur conſervation.

UN

(*d*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 176. & ſuivantes. (*e*) *Ibidem.*

KOLBEN. 1713. OCCUPATIONS DES HOTTENTOTS.

UN autre anderſmaken des Hottentots, ou de leurs fêtes les plus remarquables, eſt celle qui conſiſte à faire paſſer leurs troupeaux par le feu. Le but de cet uſage eſt de les garantir des chiens ſauvages, qu'ils redoutent beaucoup plus que les tigres; dans l'opinion que ces terribles animaux n'attaquent point les brebis lorſqu'elles ſont défendues par l'odeur de la fumée. Le jour marqué pour cette cérémonie, les femmes expoſent leur proviſion de lait devant les hommes. Ils boivent tout, juſqu'à la dernière goute. Enſuite, prenant chacun leur office, les uns ſe chargent de raſſembler les beſtiaux, & les autres d'allumer un feu de coupeaux & de branches ſéches, repandus avec peu d'épaiſſeur dans l'eſpace d'un quarré-long. Ce feu eſt couvert de branches vertes, pour exciter de la fumée. Les hommes ſe rangent des deux côtés & forment un paſſage pour les troupeaux. Si la première bête que l'on fait avancer marque de l'effroi, quelques Hottentots, qui ſont placés au front, la pouſſent au travers du feu & de la fumée. Le reſte ne manque point de ſuivre alors, quoiqu'il arrive quelquefois qu'elles forcent les rangs & qu'elles s'échapent. Les Hottentots regardent cet accident comme un fort mauvais préſage. Mais lorqu'elles paſſent hardiment, les exclamations & les réjouiſſances ne finiſſent point (*f*).

Cérémonie de faire paſſer les beſtiaux par le feu.

Métiers des Hottentots.

L'ADRESSE des Hottentots dans l'éxercice de quelques métiers, eſt une preuve aſſez claire de leur induſtrie & du progrès qu'ils ſeroient capables de faire dans les arts, s'ils n'étoient arrêtés par l'excès de leur indolence. Les bouchers de l'Europe ne manient point le couteau avec plus d'habileté qu'eux. Leur méthode eſt ſingulière pour tuer un mouton. Après lui avoir lié les pieds, deux hommes l'étendent ſur le dos, & le tiennent des deux côtés dans cette poſture. Un autre lui ouvre le ventre avec un couteau & met les entrailles à découvert. Enſuite il tire d'une main les boyaux & les parties nobles, tandis que de l'autre il remue le ſang pour l'empêcher de s'épaiſſir. Il ſe garde ſoigneuſement de briſer les vaiſſeaux ſanguins autour du cœur; de ſorte que l'animal eſt au moins un quart-d'heure à mourir, & laiſſe aux aſſiſtans le ſpectacle de tous les mouvemens du cœur. Kolben eſt perſuadé que c'eſt l'unique but de cette barbare méthode. Les inteſtins ſont lavés. On en fait griller une partie, qui eſt mangée ſur le champ, avant que l'animal ſoit mort. Le reſte eſt haché fort menu, pour le faire étuver dans le ſang, que le boucher met dans un pot, avec la main ou quelque coquille. Lorſque l'intérieur du corps eſt vuide & nétoyé, les trois hommes ſe joignent pour l'écorcher. Ils mettent la carcaſſe ſur la peau, & commencent à diviſer les parties. C'eſt alors qu'on voit dans un inſtant la chair, les os, les membranes, les muſcles, les veines, les artères & toutes les autres parties ſéparées, avec une adreſſe ſi ſurprenante, qu'elle devroit faire donner aux bouchers Hottentots la qualité d'Anatomiſtes. Leur méthode eſt à peu près la même pour tous les autres beſtiaux. Ils n'en jettent que les excrémens, les ſabots & les cornes. Les os ſont bouillis, pour en tirer la moële, qu'ils employent à ſe frotter le corps. Les peaux de mouton ſervent à faire leurs kroſſes, ou des courroies pour les jambes des femmes. De celles de bœufs, ils ſont des cuirs pour couvrir leurs maiſons.

Habileté de leurs bouchers.

Comment ils tuent leurs beſtiaux.

Uſage qu'ils font des différentes parties.

(*f*) Les Médecins du Kraal, & les femmes qui ſe mêlent de Médecine, ſont toûjours préſens à ces éxécutions. Ils prennent les parties, ils les obſervent ſoigneuſement. Kolben n'a jamais vû tuer de beſtiaux, ſans avoir en même-tems ce ſpectacle. Tome I. pag. 128. & ſuiv.

maiſons. S'ils n'en ont pas beſoin pour ces uſages, ils les employent à leur nourriture. Kolben. 1713.

Occupations des Hottentots.

Leur manière de préparer les peaux ou les cuirs, n'eſt pas moins propre à leur Nation. Ils prennent une peau de mouton toute fraîche, & la frottent de graiſſe, pour la rendre tout-à-la-fois dure & unie, & pour empêcher que le poil ou la laine ne tombe. Mais s'ils la deſtinent à l'uſage de leur Pays, ils ajoûtent à la graiſſe une onction de fiente de vache, qu'ils laiſſent ſécher au Soleil. Cette opération ſe renouvelle juſqu'à ce que la peau ait pris une couleur noire, avec l'odeur de fiente qui eſt néceſſaire à ſa perfection. Les peaux de vache ou de bœuf demandent une autre préparation. Le Pelletier Hottentot frotte le poil avec de la cendre de bois, & l'ayant arroſé d'eau, il roule le cuir, pour le faire ſécher pendant quelques jours au Soleil. Cette pratique, renouvellée une ſeule fois, ne manque point de faire tomber entièrement le poil. On frotte enſuite la peau avec de la graiſſe. C'eſt à quoi ſe réduit l'art detanner des Hottentots.

Tannerie des Hottentots.

Leurs Pelletiers exercent auſſi le métier de Tailleur, & ne manquent point d'adreſſe dans cette profeſſion. Un os d'oiſeau leur ſert d'aiguille. Leur fil eſt le petit nerf qui régne au long de l'épine du dos des bêtes, diviſé & ſéché au Soleil. Avec cet unique ſecours, ils employent moins de tems à faire leurs kroſſes ou leurs mantes, & les font peut-être mieux que nos plus habiles Tailleurs. C'eſt encore un office du Pelletier, de couper les cuirs en courroies larges de deux pouces, pour les faire ſervir à lier les matériaux de leurs hutes & tous leurs uſtenciles, lorſqu'ils changent d'habitation. Il éxécute cet ouvrage avec une promptitude & une dextérité merveilleuſe, ſans autre régle que ſes yeux, en étendant le cuir à terre par le moyen de quelques chevilles.

Leurs Tailleurs.

Les Hottentots ont des Artiſtes ou des Ouvriers en yvoire, qui font les bracelets & les anneaux dont ils compoſent leur parure. Quoique ce travail ſoit fort ennuyeux, parce qu'ils n'ont pas d'autre inſtrument qu'un couteau, ils donnent à leur ouvrage une rondeur, un luiſant, un poli qui le feroient attribuer au plus habile Tourneur de l'Europe.

Ouvriers en yvoire.

Leurs nattes ſont compoſées de roſeaux, de glayeul & de joncs ſéchés au Soleil. Cet ouvrage appartient aux femmes. Sans autre ſecours que leurs doigts, elles font des tiſſus ſi ſerrés, que le vent, la lumière & la pluie ne peuvent les pénétrer; mais ils durent peu. Leurs cordes, qui ſont de la même matière que leurs nattes, ont autant de force & durent auſſi long-tems que nos cordes de chanvre. Ils leur donnent rarement plus de quatre pieds (*g*) de longueur; s'ils n'y ſont obligés pour les vendre aux Européens du Cap (*b*). On peut joindre à cet article les cordes qu'ils font pour leurs arcs & pour leurs Inſtrumens de muſique. Celles de leurs Inſtrumens ſont compoſées de nerfs de mouton ſéchés au Soleil; mais pour leurs Arcs, ils n'employent que des boyaux. Deux hommes prennent un boyau, chacun par un bout, & le tordent juſqu'à lui donner la rondeur & la ſolidité de nos cordes à violon. Enſuite, l'étendant entre deux chevilles, ils le font ſécher au Soleil. Lorſqu'il eſt ſec, ils le frottent de graiſſe de mouton, & laiſſent à cette onction le tems de pénétrer.

Nattes & cordes.

Cordes d'Arcs & d'Inſtrumens.

(*g*) *Angl.* quatre verges. R. d. E.

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 228.

KOLBEN. 1713.

pénétrer. Cette préparation ſuffit pour le rendre propre à leurs uſages (*i*).

OCCUPATIONS DES HOTTENTOTS.

Tous les Hottentots ſont Potiers de profeſſion; car c'eſt chaque famille qui fait ſa poterie & ſes autres uſtenciles de terre. Leur matière eſt une ſorte de terre glaiſe dont les fourmis compoſent leurs habitations, & qu'ils ne tirent en effet que de leurs nids. Après l'avoir bien nettoyée, ils la paîtriſſent ſoigneuſement, en y mélant les œufs des fourmis qu'ils y trouvent diſperſés. Enſuite ils la tournent ſur une pierre, comme un pâté; ils uniſſent parfaitement le dedans & le dehors avec la main, & donnent à leur vaſe la forme de l'Urne Romaine, qui eſt celle de tous les pots de la Nation. Deux jours d'expoſition au Soleil ſuffiſent pour le ſécher. L'ouvrier le ſépare alors de la pierre, avec un nerf ſec qu'il paſſe entre deux, & qui fait l'office d'une ſcie. Il ne reſte qu'à le faire cuire au feu, dans un trou qu'on creuſe ſous terre. Cette dernière opération lui donne une dureté ſurprenante, avec une couleur de jais qui ſe ſoutient merveilleuſement, & que les Hottentots attribuent au mélange des œufs de fourmis.

Poterie.

Forgerons. Leur méthode pour fondre le fer.

Leurs Forgerons ſont d'autant plus admirables, qu'ils forgent le fer tel qu'il ſort des Mines, qui ſont en abondance dans toutes les parties du Pays, ſans y employer d'autre ſecours que des pierres. Ils ouvrent un grand trou, ſur un terrain élevé. Un pied & demi plus bas, ils en font un autre pour recevoir le métal fondu, qui paſſe de l'un dans l'autre par un canal de communication. Avant que de mettre le minéral dans le grand trou, ils font, autour de l'ouverture, un feu capable de l'échauffer dans toutes ſes parties. Enſuite ils y jettent le minéral, ſur lequel ils continuent d'entretenir le feu juſqu'à ce qu'il deſcende en fuſion. Auſſi-tôt qu'il eſt refroidi, ils le briſent en piéces avec des pierres fort dures; & remettant ces piéces au feu, ils n'employent que des pierres, au-lieu de marteaux, pour en forger des armes & d'autres uſtenciles. Ils fondent quelquefois le cuivre par la même méthode; mais l'uſage qu'ils en font eſt borné à quelques bijoux pour leur parure. Ils le mettent en œuvre & le poliſſent avec une induſtrie ſurprenante (*k*).

Commerce des Hottentots.

Le commerce des Hottentots ne conſiſte qu'en échanges. Ils n'ont point de monnoie courante, ni la moindre notion de ſon utilité. On a déja dit que toutes leurs richeſſes ſe réduiſent à leurs troupeaux. Cependant ils apportent quelquefois au Cap des dents d'Eléphans, des œufs d'Autruche & des peaux de bêtes ſauvages. Mais la baſe de leur commerce eſt toûjours l'abondance de leurs beſtiaux. Les pauvres s'occupent à faire des armes, qu'ils vendent aux riches de leur Nation, ou ſe louent au ſervice de ceux qui veulent les employer. Le ſalaire de leurs ſervices, comme le prix de leur travail, conſiſte toûjours en beſtiaux. Ceux qui échangent leurs beſtiaux pour des marchandiſes de l'Europe, gagnent beaucoup à revendre ces marchandiſes à leurs Compatriotes pour d'autres beſtiaux. Le tabac & la racine de Kanna ſont toûjours pour eux des marchandiſes précieuſes.

Leurs échanges ordinaires avec les Européens ſont donc les beſtiaux, quelques dents d'Eléphant, des œufs d'autruche, des peaux de bêtes, ſur-tout de chevaux & d'ânes ſauvages, pour leſquels ils reçoivent du vin, de l'eau-de-vie, du tabac, du Dakka, du corail, des grains de verre, des pipes, de petits

(*i*) *Ibid.* pag. 241.
(*k*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 237. & ſuivantes.

petits miroirs, des couteaux, du fer, de petites piéces de cuivre & des racines de Kanna. Ils n'ont aucune connoiſſance de la ſoie, ni pour l'utilité ni pour l'ornement. Les Auteurs différent beaucoup ſur le prix des beſtiaux au Cap. Il doit augmenter ſans doute ou diminuer, ſuivant leur abondance ou leur rareté; & ſuivant le nombre qu'on en demande. Cependant, ſi l'on doit faire fond ſur le témoignage de Kolben, qui avoit demeuré long-tems parmi les Hottentots, on n'a jamais vû beaucoup de changement dans leurs marchés. Il aſſûre au contraire qu'il a toûjours acheté d'eux un bœuf pour une livre de tabac, une groſſe brebis pour une demie livre, & un agneau pour un quart de livre. Mais il n'y a point d'eſpérance ni de conſidération qui puiſſe engager un Hottentot à vendre des armes de ſon Pays aux Européens. Anciennement ils amenoient au Cap des troupeaux entiers de beſtiaux. Ils n'amenent aujourd'hui que ceux dont ils font préſent au Gouverneur.

KOLBEN. 1713. COMMERCE DES HOTTENTOTS.

Prix des beſtiaux au Cap.

ON ne court aucun riſque de voyager avec un Hottentot dans tous les Pays voiſins du Cap, & l'on eſt sûr d'être bien reçû & careſſé même dans tous les Villages. Les Habitans ſe piquent d'une fidélité admirable pour tout ce qui eſt confié à leurs ſoins; ce qui n'empêche pas, lorſqu'il meurt parmi eux quelque Européen, que les Hollandois n'éxigent des témoignages & des preuves que ſa mort n'a rien eu que de naturel. A la vérité, il ſe trouve dans les Contrées du Cap une ſorte de brigands, ou de bandits, qui vivent de leurs pillages; mais ils ſont en horreur à tous les Hottentots civiliſés, qui les tuent comme autant de bêtes féroces, dans quelque endroit qu'ils puiſſent les rencontrer (*l*).

Fidélité des Hottentots pour ce qui leur eſt confié.

(*l*) Voyage de Kolben, pag. 261. & 272.

§. II.

Religion & Gouvernement des Hottentots.

CE n'eſt point une entrepriſe aiſée que celle d'approfondir les notions des Hottentots ſur l'Etre ſuprême, & leurs véritables principes de Religion. Ils évitent ſoigneuſement toutes ſortes d'explications ſur cet article; & leurs réponſes, comme à toutes les queſtions qui regardent leurs uſages, paroiſſent autant de déguiſemens & de ſubterfuges. Quelques Auteurs ont pris droit de douter s'ils ont en effet quelques idées de Religion. Mais Kolben aſſûre formellement qu'ils reconnoiſſent un Dieu, créateur de tout ce qui éxiſte (*a*). Ils l'appellent *Goungа*, ou *Goungа Tekquoa*, c'eſt-à-dire, Dieu de tous les Dieux. Ils diſent de lui, „ que c'eſt un excellent homme, qui ne fait aucun mal à „ perſonne, de qui l'on n'en doit jamais craindre, & qu'il demeure fort loin „ au-delà de la Lune. „ Mais il ne paroît pas qu'ils ayent aucune eſpéce de Culte inſtitué pour l'honorer. Quand les queſtions qu'on leur fait ſont preſſantes, ils apportent pour excuſe une tradition, qui leur apprend, diſent-ils, que leurs premiers parens ayant offenſé ce Dieu, ont été condamnés, avec toute leur poſtérité, à l'endurciſſement du cœur; de ſorte que s'ils le connoiſſent peu, ils confeſſent qu'ils n'ont pas beaucoup d'inclination à le connoître & à le ſervir mieux.

Notions que les Hottentots ont d'un premier Etre.

ILS

(*a*) Saar, Tachard & Boving, rendent le même témoignage.

KOLBEN. 1713. RELIGION DES HOTTENTOTS.

ILS rendent des adorations à la Lune (*b*), dans des assemblées qu'ils font la nuit, en plein champ. Ils lui sacrifient des bestiaux, & lui offrent de la chair & du lait. Ces sacrifices se renouvellent constamment aux pleines Lunes. Ils félicitent cet Astre de son retour. Ils lui demandent un tems favorable, des paturages pour leurs troupeaux & beaucoup de lait. Ils le regardent comme un Goungа inférieur, qui représente le grand. Leurs adorations consistent dans des grimaces & des contorsions de corps, dans des cris, des sauts, des chants & des danses. Ils se prosternent à terre. Ils répétent des mots inintelligibles. Ces dévotions durent toute la nuit, mais avec des intervalles & comme par accès. Elles continuent souvent pendant une partie du jour. Les intervalles sont courts. Ils se tiennent alors accroupis, la tête entre leurs mains & les coudes sur leurs genoux.

Ils adorent la Lune.

Autre Divinité du Pays.

ILS honorent aussi, comme une Divinité favorable, certain insecte de l'espéce des cerfvolans, qui est particulier à cette Région. Sa grandeur est à peu-près celle du doigt d'un enfant. Son dos est verd, & son ventre tacheté de blanc & de rouge. Il a deux aîles & deux cornes. Dans quelque lieu qu'ils puissent l'appercevoir, ils lui adressent les plus grandes marques de respect & d'honneur. Lorsqu'il paroît dans un Kraal, tous les Habitans s'assemblent pour le recevoir, comme si c'étoit un Dieu descendu du Ciel. Ils tuent, par reconnoissance, une ou deux brebis à son honneur, & prennent sa visite pour le plus heureux présage de bonheur & d'abondance. Ils sont persuadés qu'elle les purifie de toutes leurs fautes. Un Hottentot, sur qui l'insecte viendroit se reposer, seroit regardé comme un Saint, & traité dans la suite avec une vénération extraordinaire. Pour répondre à cette faveur, on tue le bœuf le plus gras du Kraal, on saupoudre de bukku la coëffe du ventre, on la suspend au col de l'Habitant favorisé, qui est obligé de la porter dans cet état jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture.

Saints des Hottentots.

LES Hottentots rendent une espèce de culte, ou de vénération religieuse à leurs Saints; c'est-à-dire, aux hommes qui ont acquis de la réputation par leurs vertus & leurs bonnes œuvres. Ils n'ont pas l'usage des statues, des tombes & des inscriptions; mais ils consacrent à la mémoire de ces Héros, des bois, des montagnes, des champs & des Rivières. Ils ne passent jamais dans ces lieux sans s'y arrêter. Ils y marquent leur respect par un profond silence, & quelquefois par des danses & des battemens de mains.

Divinité maligne.

ILS reconnoissent aussi une Divinité maligne, qu'ils appellent *Tougnaa*, & qu'ils représentent petite, courbée, de mauvais naturel, ennemie des Hottentots & source de tout ce qui arrive de mal dans le Monde, au-delà duquel ils ne lui attribuent aucun pouvoir. Ils lui offrent des honneurs & des sacrifices, pour l'adoucir en faveur de leur Nation. Quelques-uns d'entr'eux racontèrent à Boving, qu'ils l'avoient vûe fort souvent sous la figure d'un monstre difforme & couvert de poil, vetue de blanc, avec la tete & les pieds d'un cheval. Mais Kolben ne trouva personne qui se vantât de l'avoir vûe (*c*).

TOUTES

(*b*) Tachard & Vogel affûrent la même chose; mais Boving dit que l'Auteur qui a le mieux écrit sur cette Nation, assûre le contraire; sur quoi Kolben prétend qu'il a été trompé par les Hottentots mêmes, qui déguisent soigneusement leurs pratiques.

(*c*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 91, & suivantes.

KOLBEN. 1713.

RELIGION DES HOTTENTOTS.

TOUTES sortes de douleurs, de maladies, ou d'accidens qui surpassent la pénétration des Hottentots, passent entr'eux pour l'effet de quelque sortilége (*d*). Aussi les enchantemens & les amulets sont-ils fort respectés dans leur Nation.

ON ne leur a point reconnu la moindre notion d'un état futur (*e*), & bien moins l'espérance d'une résurrection. Cependant quelques raisons portent à croire qu'ils sont persuadés de l'immortalité de l'ame. 1°. Ils adressent des prières & rendent des honneurs aux Hottentots vertueux, après leur mort. 2°. Ils craignent les revenans ou les esprits des morts; & cette crainte les oblige de changer de Kraal lorsqu'ils ont perdu quelqu'Habitant. 3°. Ils croient que les Sorciers & les Sorcières ont le pouvoir d'attirer ces Esprits. Mais ils paroissent persuadés que les ames des Morts font leur domicile autour des lieux où leurs corps sont enterrés; & l'on ne s'apperçoit point qu'ils redoutent un Enfer & des punitions, ou qu'ils espèrent des récompenses dans un état plus heureux (*f*).

Raisons qui font juger qu'ils croient un état futur.

TEL est le fonds de la Religion des Hottentots. Ils y sont attachés avec une opiniâtreté invincible. Si vous entreprenez de leur inspirer d'autres idées par le raisonnement, ils vous écoutent à peine, & quelquefois ils vous quittent brusquement. Il s'en est trouvé quelques-uns qui ont feint d'embrasser le Christianisme; mais, en perdant leurs motifs, on les a toûjours vûs retourner à l'Idolâtrie. Tous les efforts des Missionnaires Hollandois du Cap n'ont jamais été capables d'en convertir un seul. Vanderstel, Gouverneur du Cap, ayant pris un Hottentot dès l'enfance, le fit élever dans les principes de la Religion Chrétienne & dans la pratique des usages de l'Europe. On prit soin de le vêtir richement à la maniere Hollandoise. On lui fit apprendre plusieurs Langues, & ses progrès répondirent fort bien à cette éducation. Le Gouverneur espérant beaucoup de son esprit, l'envoya aux Indes avec un Commissaire général, qui l'employa utilement aux affaires de la Compagnie. Il revint au Cap, après la mort du Commissaire. Peu de jours après son retour, dans une visite qu'il rendit à quelques Hottentots de ses parens, il prit le parti de se dépouiller de sa parure Européenne, pour se revêtir d'une peau de brebis. Il retourna au Fort dans ce nouvel ajustement, chargé d'un paquet qui contenoit ses anciens habits; & les présentant au Gouverneur, il lui tint ce discours: „ Ayez la „ bonté, Monsieur, de faire attention que je renonce pour toûjours à cet ap„ pareil. Je renonce aussi pour toute ma vie à la Religion Chrétienne. Ma „ résolution est de vivre & de mourir dans la religion, les manières & les „ usages de mes Ancêtres. L'unique grace que je vous demande est de me „ laisser le collier & le coutelas que je porte. Je les garderai pour l'amour „ de vous. Aussi-tôt, sans attendre la réponse de Vanderstel, il se déroba par la fuite, & jamais on ne le revit au Cap. En un mot, conclut l'Auteur, comme on ne peut attribuer ce zéle opiniatre des Hottentots pour leurs coutumes à la force de leurs réfléxions, il semble qu'ils apportent en naissant une

Leur opiniâtre attachement pour leur religion.

Exemple d'un jeune Hottentot que Vanderstel fit élever.

(*d*) Les Auteurs du Recueil prétendent que l'Europe étoit infectée du même préjugé avant la Réformation.

(*e*) Zugenbalg se laissa tromper là-dessus par un Hottentot.

(*f*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 104 & 234.

KOLBEN. 1713. RELIGION DES HOTTENTOTS.

une véritable antipathie pour toutes les Religions qui ne ſont pas celle de leur Pays.

Superſtition religieuſe.

LORSQU'ILS ont à paſſer quelque Rivière dont le cours eſt rapide, ils s'arroſent d'abord de quelques goutes d'eau; & ſe frottant le front d'un peu de vaſe, ils prononcent certaines paroles miſtérieuſes. Si vous leur demandez la raiſon de cet uſage, ils répondent: „ Ne voyez-vous pas que le courant eſt „ dangereux? Kolben juge que cette ſuperſtition a ſa ſource dans quelqu'idée religieuſe (*g*).

LEUR Prêtre, ou leur Maître des cérémonies, porte le nom de *Suri*, qui ſignifie *Maître* en leur Langue. Cet Office eſt électif. Il ne conſiſte pas à réciter des priéres, ni à donner des inſtructions au Peuple ſur des matières dont les Hottentots n'ont aucune notion; mais uniquement à préſider aux offrandes & aux ſacrifices, à diriger les cérémonies religieuſes, les mariages, les enterremens, & à châtrer les mâles. Toutes ces fonctions lui donnent le quatrième rang dans le Kraal. Cependant il n'a point d'autre revenu ni d'autre avantage que d'être invité à toutes les fêtes, & de recevoir quelquefois un veau ou un agneau dont on lui fait préſent.

Gouvernement civil & militaire des Hottentots.

LES Hottentots ne vivent point ſans Gouvernement & ſans régles de Juſtice. Chaque Nation particulière a ſon Chef, qui ſe nomme *Konquer*, & dont l'emploi conſiſte à commander dans les guerres, à négocier la paix, avec le droit de préſider aux aſſemblées publiques, au milieu d'un cercle que tous les Capitaines forment autour de lui. Ces Chefs n'étoient autrefois diſtingués que par la richeſſe de leur parure; mais ils portent aujourd'hui pour marque de leur dignité une couronne de cuivre, depuis que les Hollandois les ont mis dans le goût de cet ornement. Leur Office eſt héréditaire; mais il n'en a pas plus de reſſemblance avec la Royauté. L'autorité d'un Konquer ſe réduit au gouvernement de ſon propre Kraal ou de ſon Village. Il n'a point de revenus établis pour le maintien de ſa dignité, ni la moindre diſtinction perſonnelle.

Principal Chef, nommé Konquer.

Son inſtallation.

En prenant poſſeſſion de ſon Emploi, il s'engage à ne rien entreprendre contre les prérogatives des Capitaines du Kraal & contre les priviléges du Peuple. On tue un bœuf gras & deux brebis pour le feſtin, & ſon inſtallation ſe fait avec beaucoup de ſolemnité. Les femmes ont la liberté d'y aſſiſter; mais leur partage eſt le ſimple bouillon. Le jour ſuivant, la femme du Chef traite auſſi toutes les femmes, qui mangent la viande à leur tour, & le bouillon demeure aux hommes.

Capitaines des Kraals & leurs fonctions.

LE ſecond Officier du Gouvernement Hottentot eſt le Capitaine du Kraal, dont l'Emploi conſiſte à maintenir la paix & la juſtice dans l'étendue de ſa juriſdiction. Cet Office eſt héréditaire; mais, en commençant à l'éxercer, le Capitaine s'oblige à ne rien changer dans les loix & les anciennes coutumes du Kraal. Pendant la guerre, il commande les troupes de ſon propre Village, ſous l'autorité du Konquer ou du Chef de la Nation. Son inſtallation ſe fait avec les mêmes cérémonies. Il reçoit les plaintes du Peuple, & juge, avec les hommes du Kraal, toutes les diſputes qui regardent les droits & la propriété. C'eſt à lui qu'appartient auſſi le jugement du vol, du meurtre, de l'adultère & des autres crimes qui ſe commettent dans ſon Territoire. Mais les criminels d'Etat ſont jugés par le Konquer, aſſiſté des Capitaines de tous les Kraals

(*g*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 105. & ſuivantes.

Kraals. Ces Officiers ſont diſtingués, non-ſeulement par de belles peaux de tigres ou de chats ſauvages, qui leur couvrent les épaules; mais encore par une canne à pomme de cuivre, dont les Hollandois leur ont fait préſent. On peut les conſidérer comme la Nobleſſe des Hottentots, qui gouverne chaque Nation ſous l'autorité de ſon Chef. Mais cette Nobleſſe ne tire aucun profit de ſes ſoins. Les affaires ſe décident à la pluralité des voix; qui ſont recueillies par le Konquer. Il eſt rare que les Hottentots entreprennent une chaſſe ou quelqu'expédition d'importance, ſans avoir conſulté leur Capitaine. Cependant il arrive quelquefois des déſordres, que toute ſon autorité ne peut appaiſer. Le Peuple en vient aux mains & ſe bat furieuſement, au mépris du Capitaine. Dans ces occaſions, pour ſauver la bienſéance de ſon Emploi, il feint d'ignorer ce qui ſe paſſe; à moins qu'on n'aille juſqu'au meurtre, ou que la ſédition ne devienne générale. Alors il ne balance point à ſe préſenter; & le Peuple, qui ſe reproche d'avoir été trop loin, ne manque jamais de rentrer comme de concert dans les bornes de la ſoumiſſion.

KOLBEN. 1713. GOUVERNEMENT DES HOTTENTOTS.

Emotions populaires.

LE Médecin occupe le troiſième rang dans l'œconomie civile des Hottentots. Le quatrième, qui eſt le dernier, appartient au Prêtre. Mais la nature & les droits de ces deux Profeſſions ont déja été expliqués.

ON doit juger, par ce tableau du Gouvernement politique des Hottentots, qu'ils ſont fort éloignés de la barbarie qu'on leur attribue, & que l'adminiſtration de leur Juſtice n'eſt pas auſſi ridicule que d'autres Ecrivains l'ont repréſentée. Chaque Kraal a ſon Tribunal pour les affaires civiles & criminelles, formé, comme on l'a dit, du Capitaine & des Habitans, qui s'aſſemblent en cercle dans un champ libre & ouvert. Parmi eux, la juſtice n'a rien à ſouffrir, comme en Europe, de la corruption & du délai. Ils ne ſont point expoſés à la mauvaiſe foi des Procureurs. Les deux Parties plaident leur propre cauſe. La Cour ſe rend attentive à leurs raiſons & juge à la pluralité des voix, ſans appel & ſans aucune ſorte d'obſtacle. Dans les matières criminelles, telles que le meurtre, le vol & l'adultère, un coupable ne trouve aucun appui dans ſes richeſſes & dans ſon rang. Le Capitaine même n'obtient pas plus de faveur que le moindre Habitant du Kraal. Quelqu'un eſt-il ſoupçonné d'un crime? on en donne auſſi-tôt connoiſſance à tous les Habitans, qui, ſe regardant comme autant de miniſtres de la Juſtice, cherchent le coupable & s'en ſaiſiſſent. S'il prévoit qu'il ne puiſſe éviter la conviction, il ſe retire ordinairement parmi les *Buſchis*, ou les brigands; car il paſſeroit pour un eſpion dans les autres Villages qu'il voudroit choiſir pour azile, & ſur le moindre avis il ſeroit remis entre les mains de ceux qui le cherchent. Mais s'il eſt arrêté, on commence par l'enfermer ſous une garde ſûre, pour ſe donner le tems de convoquer l'aſſemblée. Il eſt placé au centre du cercle, comme au lieu le plus favorable pour écouter & ſe faire entendre. Ses accuſateurs expoſent le crime. On appelle les témoins. Il a la liberté de ſe défendre, & la Cour écoute patiemment juſqu'au dernier mot qu'on allégue en ſa faveur. Si l'accuſation paroît injuſte, les Juges condamnent l'accuſateur à des dédommagemens, qui ſont pris ſur ſes troupeaux. Mais ſi le crime eſt vérifié, ils prononcent auſſitôt la ſentence, qui s'éxécute ſur le champ. Le Capitaine du Kraal ſe charge de l'éxécution. Il fond ſur le coupable (*b*) avec un tranſport furieux, & l'étend

Pratique des Jugemens civils & criminels.

Sévérité contre les coupables.

(*b*) Vogel & Tachard regardent cet office comme une ignominie pour le Capitaine, quoique

KOLBEN. 1713. GOUVERNEMENT DES HOTTENTOTS.

l'étend à ſes pieds d'un coup de kirri, qui lui caſſe ordinairement la tête. Toute l'aſſemblée s'unit pour l'achever, & ſon corps eſt enterré au même inſtant. Mais ſa famille n'en reçoit aucune tache. Le châtiment effaee le crime, & la mémoire même du coupable ne reçoit aucun reproche. Au contraire, ſes funérailles ſont célebrées avec autant de reſpect que s'il étoit mort vertueux. Si l'on comparoit cette méthode avec celle de l'Europe, Kolben laiſſe à juger de quel côté ſeroit l'avantage.

Le châtiment efface la honte des crimes.

LORSQU'IL s'élève quelque différend entre deux Villages de la même Nation, la cauſe eſt portée devant la Cour Nationale, qui n'a pas moins de fermeté qu'un Sénat Romain pour l'éxécution de ſes decrets (*i*). Les Européens, dit l'Auteur, peuvent vanter leurs ſciences, leurs arts & leur politeſſe; mais où montreront-ils l'éxemple d'un Gouvernement ſi ſage? S'il ſe trouve chez les Hottentots, il a pour baſe la parfaite liberté du Peuple.

Héritages.

A l'égard des héritages, tous les biens d'un père deſcendent à l'aîné des fils, ou paſſent dans la même famille au plus proche des mâles. Jamais ils ne ſont diviſés. Jamais les femmes ne ſont appellées à la ſucceſſion. Tout legs en faveur d'une femme eſt illégitime, ſans le conſentement du plus proche héritier. Un père qui veut pourvoir à la condition de ſes cadets, doit penſer pendant ſa vie à leur faire un établiſſement; ſans quoi il laiſſe leur liberté & leur fortune à la diſpoſition du frère aîné. Mais ſi l'héritier accorde une fois la liberté à ſes frères, il n'eſt plus le maître de retracter cette faveur. Son pouvoir eſt le même ſur ſes ſœurs. Elles ne peuvent, ni le quitter, ni ſe marier, ſans ſon conſentement. Il leur donne la part qu'il lui plaît à ſa fortune. La loi l'oblige ſeulement de prendre ſoin des femmes de ſon père, juſqu'à leur mariage ou leur mort. Malgré tous ces avantages, s'il ſe marie avant la mort de ſon père, il n'a pas plus de droit que ſes autres frères à l'héritage paternel.

Guerres des Hottentots.

LES Hottentots ne ſont point inſenſibles aux injures, ſur-tout lorſqu'elles regardent toute la Nation. Leur fureur s'allume au moindre tort qu'on fait à leurs droits. Ils courent aux armes, & marchent contre l'ennemi commun. Mais la guerre n'eſt jamais un fardeau pour le Peuple. Ils ne connoiſſent ni caiſſe militaire, ni magaſin, ni taxes, parce qu'ils n'ont jamais à compter plus d'une campagne. Une bataille fait ordinairement la déciſion de la querelle; mais les deux Parties combattent avec la dernière obſtination. Ils n'ont d'ailleurs aucune idée de diſcipline. Ils vont à la charge avec la dernière confuſion; mais ils obſervent de ne jamais ſerrer aſſez leurs rangs pour s'ôter la liberté de manier leur zagaie, & de voltiger d'un côté à l'autre pour diriger ſûrement leurs coups. Ils commencent leur attaque avec des cris terribles. Auſſi-tôt que les premiers ont fait leur décharge, ils ſe retirent derrière ceux qui les ſuivent, pour ſe remettre en état de reprendre leur place. La victoire dépend preſque toûjours de l'habileté du Chef à découvrir l'endroit foible de l'Armée ennemie, pour y porter le déſordre avec ſes meilleures Troupes, ou l'enfoncer avec les Bakkeleyers, qui ſont terribles dans ces occaſions. Les cauſes de la guerre entre les Hottentots ſont ordinairement le vol de quelques beſtiaux, ou l'enlevement d'une femme, ou l'uſurpation

Cauſes ordinaires des guerres.

des

que parmi les Juifs les Juges fuſſent ſouvent chargés de l'éxécution.

(*i*) Kolben, Vol. I. pag. 256.

des pâturages. De ces trois motifs, c'eſt le dernier qui trouble le plus ſouvent la paix ; car ſans avoir des limites réglées, ils ont une connoiſſance vague de l'étendue de leur Territoire. L'inſulte ne conſiſte pas toûjours à mettre des beſtiaux dans le pâturage d'autrui ; mais, dans le tems de la ſéchereſſe, il arrive quelquefois qu'une Nation mécontente ou jalouſe employe le feu pour détruire l'herbe de ſes voiſins. L'enlevement des beſtiaux ou des femmes ne commence guères auſſi qu'après la réſolution déja formée de déclarer la guerre. Alors la Nation offenſée fait entendre ſes plaintes, & demande des réparations par ſes Députés. Si la juſtice qu'elle éxige eſt trop lente, elle prend les armes & ſe vange auſſi-tôt par des repréſailles. Quand le ſuccés l'abandonne, elle s'adreſſe toûjours au Gouverneur Hollandois, pour implorer ſon ſecours ou ſa médiation. Un Détachement de Troupes régulières force bien-tôt les deux Parties à recevoir les conditions que le Commandant leur propoſe, & généralement elles ſont à l'avantage du plus foible. Les Hollandois ſe dédommagent facilement de leurs frais, en achetant, de la Nation qu'ils ont ſecouru, quantité de beſtiaux fort au-deſſous de leur valeur. Si quelque Nation éloignée du Cap devient aſſez puiſſante pour ſe rendre incommode à ſes voiſins, ils forment une alliance offenſive & défenſive qui ſert bien-tôt à rétablir l'égalité. Telle fut celle des Suſſaquas & des Odiquas avec les petits Namaquas, contre les grands, qui commençoient à ſe rendre inſupportables par leur tirannie ; & celle des Dunquas & des Damaquas contre les Gauros. Leur fidélité ne ſe dément jamais dans ces Traités. L'Allié paroît en campagne auſſi-tôt que la Nation principale combat avec autant d'animoſité que dans ſa propre cauſe, & ne quitte les armes qu'après avoir obtenu la ſatisfaction qui fait l'objet de la guerre.

KOLBEN. 1713. GUERRES DES HOTTENTOTS.

Médiation des Hollandois.

Alliance entre les Hottentots.

QUELQUES Nations ſe diſtinguent dans le combat par des uſages ſinguliers. Par éxemple, les Kamtarers & les Heykrius auroient perdu dix hommes contre un, qu'ils ne ceſſeroient pas de combattre, ſi leur Chef continue de jouer d'une flute, qui eſt leur ſignal pour l'Action. Ils ſe retirent lorſque ce bruit ceſſe ; mais s'il recommence, ils retournent à la charge avec une nouvelle furie. L'uſage des petits Namaquas & de leurs Alliés eſt de ſoutenir vigoureuſement le combat, juſqu'à ce qu'ils ayent perdu plus de monde que l'Ennemi. Ils n'attendent jamais plus long-tems à faire leur retraite. D'autres Nations, telles, que les Dunquas, les Damaquas & les Gauros, combattent auſſi long-tems, qu'elles voient leur Général à leur tête ; mais s'il périt ou s'il diſparoît, elles prennent auſſi-tôt la fuite.

Uſages ſinguliers dans les combats.

JAMAIS les Hottentots ne pillent ou n'inſultent les morts. Ils laiſſent leurs habits, leurs armes & tout ce qui leur appartient, à la diſpoſition de leur propre Parti. Mais ils tuent ſur le champ les priſonniers. Les déſerteurs & les eſpions n'obtiennent pas plus de grace ; ou ſi la vie leur eſt conſervée, c'eſt pour eſſuyer les mépris de ceux dont leur lâcheté ou leur perfidie leur a fait rechercher la protection. A peine obtiennent-ils de quoi vivre après la guerre. Dans tous les Traités de paix, on s'oblige de part & d'autre à les rendre ; & le châtiment de leur infidélité eſt toûjours la mort (*k*).

Punition des déſerteurs.

OUTRE le kirri & le rakkum, dont on a déja donné la deſcription (*l*), les

Armes des Hottentots.

(*k*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 281. (*l*) Voyez le Chapitre précédent.

KOLBEN. 1713. GUERRES DES HOTTENTOTS.

les armes des Hottentots ſont la zagaie & les fléches. Leurs arcs ſont de fer ou de bois d'olive; les cordes, de nerfs ou de boyaux de bêtes, attachées aux deux bouts avec un crochet de fer ou de bois. Leurs fléches ſont de bois ou de canne, d'un pied & demi de longueur, armées d'un petit croiſſant de fer dont les deux pointes forment un petit angle & ſont toûjours empoiſonnées. Au-milieu du croiſſant paſſe une autre pointe de fer, longue d'environ deux pouces, qui ſert de ſommet au bois. Le carquois eſt une ſorte de ſac, long & étroit, compoſé de peau de bœuf, d'élan, ou d'éléphant, qu'ils ſe paſſent ſur l'épaule avec une courroie liée aux deux bouts. Un crochet, qui eſt à l'extrémité de ce ſac, leur ſert à porter l'arc ſuſpendu. On a déja fait remarquer avec quelle adreſſe ils tirent leurs fléches. Ils n'en ont pas moins à lancer la zagaie, qui eſt la meilleure de leurs armes. En mirant, ils la ſecouent & l'agitent de tant de manières, qu'on ne s'imagineroit pas qu'ils ſe propoſent un but. Cependant le point vers lequel ils tirent doit être extrémement petit s'ils manquent d'y toucher. La zagaie eſt une eſpéce de demi-pique, de la longueur & de l'épaiſſeur ordinaire d'un manche de rateau. Le plus épais des deux bouts eſt revêtu d'une petite plaque de fer, d'où part une pointe fort aigue, & tranchante des deux côtés, que les Hottentots entretiennent toûjours fort luiſante, & qu'ils empoiſonnent pour la guerre & la chaſſe.

Leurs fléches & leurs arcs.

La zagaie.

Le kirri & le rakkum.

LE kirri & le rakkum ſont auſſi des Armes guerrières. Ils lancent le rakkum ſur l'Ennemi, dans un combat, comme à la chaſſe ſur les animaux féroces. A la portée de cette arme, ils ſont sûrs d'en percer l'homme ou la bête. Le kirri leur ſert à parer les coups de fléches, de zagaie & de rakkum, & même les pierres, auxquelles ils ont recours dans les batailles, lorſque leurs autres armes ſont épuiſées. Ils employent le kirri avec une adreſſe admirable.

Combats ſimulés ou d'éxercice.

PENDANT la paix, ils s'éxercent ſouvent à des combats ſimulés, où leurs Armes ſont le kirri, le rakkum & des pierres. La zagaie eſt rarement employée dans ces occaſions, & les fléches n'y paroiſſent jamais. L'engagement commence par des cris affreux & par une grêle de rakkums. Enſuite on paſſe aux pierres, dont ils ont amaſſé, de part & d'autre, des tas dans cette vûe. Un Hottentot qui ſe voit menacé d'être touché d'une pierre, d'un rakkum ou d'une zagaie, ſe met à couvert ſous ſon kirri, c'eſt-à-dire qu'il ſe ſert de ce bâton avec tant d'adreſſe pour arrêter le coup, qu'il y manque rarement, du moins dans ces combats d'éxercice. Lorſqu'ils ſe laſſent de combattre à coups de pierre, ils en viennent aux mains, comme ils font quelquefois dans les batailles. Ils s'entrepouſſent, ils ſe frappent à coups de rakkum; & leur habileté eſt toûjours ſurprenante à parer. Il n'entre pas moins d'art dans la forme qu'ils ſçavent donner à leurs attaques. Enfin, Kolben proteſte qu'il a pris ſouvent un plaiſir incroyable à ce ſpectacle. C'eſt par cette méthode que les Anciens s'entretiennent dans la pratique des armes, & qu'ils forment leur jeuneſſe aux éxercices Militaires (*m*).

(*m*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 243. & 293.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

Hiſtoire Naturelle du Cap de Bonne-Eſpérance & des Pays voiſins.

§. I.

Air, Eau, Mines & Métaux.

HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LES Européens du Cap diviſent l'année en deux ſaiſons, l'hiver & l'été. Ils nomment le premier *Mouſſon humide*, & l'autre *Mouſſon ſéche*. Celle-ci commence au mois de Septembre, c'eſt-à-dire, à la fin de notre été; & la première au mois de Mars, avec notre printems. Pendant l'été du Cap, qui eſt la bonne ſaiſon, les vents Sud-Eſt régnent généralement; & quoiqu'ils répandent beaucoup de ſérénité dans le climat, ils rendent l'entrée de la Baye de la Table fort difficile pour les Vaiſſeaux qui arrivent de l'Europe. Dans la ſaiſon de l'hiver, le Cap eſt ſujet aux brouillards. La pluie & les vents Nord-Oueſt forcent les Habitans de ſe tenir ſouvent renfermés (*a*). Cependant le Soleil ſe fait voir par intervalles, excepté pendant les mois de Juin & de Juillet, où les pluies ſont continuelles. L'air, dans cette ſaiſon, eſt froid, rude & fort déſagréable; mais jamais plus qu'en Allemagne pendant l'Automne. Jamais l'eau ne géle à plus de deux ou trois lignes de profondeur; & la glace ſe diſſipe aux premiers rayons du Soleil. Le tonnerre & les éclairs ſont très-rares au Cap, excepté vers le changement des ſaiſons, aux mois de Mars & de Septembre. Encore n'y ſont-ils jamais violens ni dangereux (*b*). Mais les vents Sud-Eſt qui ſouffient impétueuſement pendant l'été, en élevant des nuages de pouſſière, ne ſont pas ſans inconvénient. Ils ſe déchaînent quelquefois avec une fureur extrême, qui dure huit jours & même un mois. L'air ne ceſſe point alors d'être clair & ſerain au Cap; mais il ſe forme ſur les montagnes de la Table & du Diable une nuée épaiſſe, qui eſt toûjours le préſage de quelque horrible tempête. Au contraire, pendant le ſouffle des vents Nord-Oueſt, qui diſtinguent la ſaiſon de l'hiver, l'air du Cap eſt épais & chargé de pluies.

Diviſion des ſaiſons du Cap.

Le tonnerre y eſt très-rare.

Fureur des vents Sud-Eſt.

PENDANT l'été, ſi les vents Sud-Eſt ceſſent de ſouffler l'eſpace de trois ou quatre jours, il ſe raſſemble au rivage quantité d'herbes de Mer, qui empoiſonnent l'air par leur corruption. De-là viennent les maux de téte & les autres maladies qui affligent les Européens, mais qu'ils ne connoiſſent point lorſque ces vents ſouffient. D'un autre côté, les mêmes vents, joint à la chaleur exceſſive du Soleil, leur cauſent alors beaucoup de mal aux yeux (*c*).

Inconvéniens lorſqu'ils ceſſent de ſouffler.

LE phénoméne le plus curieux & qui mérite le plus d'obſervation, eſt la nuée (*d*) qui couvre ordinairement les montagnes de la Table & du Diable

Nuée qui les annonce & qui les produit.

(*a*) *Ibid.* Vol. II. pag. 322.
(*b*) Kolben, Vol. II. pag. 294. & ſuiv.
(*c*) Voyez le Chapitre III.
(*d*) Leguat la nomme un brouillard, mais mal-à-propos.

HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

Diable, & qui paſſe pour la ſource de ces furieux vents Sud-Eſt. Kolben la décrit, depuis ſa formation juſqu'à ſa fin. Dans ſon origine, dit-il, ou du moins lorſqu'elle commence à ſe faire appercevoir, elle n'eſt jamais moins groſſe qu'un bœuf (*e*); mais elle l'eſt ſouvent davantage. Elle tombe comme en pluſieurs lambeaux, ſur diverſes parties de ces deux montagnes; & lorſque toutes ces pièces, qui croiſſent par degrés, viennent à ſe reunir, elles en couvrent entiérement le ſommet. Après avoir conſervé quelque-tems la même forme, ſans aucune apparence de mouvement, elle creve tout-d'un-coup, pour enfanter des vents furieux. Les couleurs de cette nuée ſont blanches; mais la ſubſtance paroît plus compacte que celle des nuées ordinaires. Ses parties ſupérieures paroiſſent couleur de plomb; ce que l'Auteur attribue à la réfraction des rayons de lumière. Il n'en tombe jamais de pluie; mais on y découvre quelquefois de grandes apparences d'humidité. Alors ſa couleur eſt plus ſombre; & les vents qui en ſortent étant comme rompus, n'éxercent leur rage que par des accès fort courts. Dans ſon état ordinaire, elle produit ſans interruption des vents qui durent un, deux, trois jours, ſouvent huit, & quelquefois un mois entier. Dans cet intervalle, la nuée ne paroît pas diminuer, quoiqu'il s'en détache quelquefois de petites parties, qui ſe précipitent ſur les côtés de la montagne & qui ſe diſſipent en arrivant au pied. Ainſi l'on doit juger que pendant l'orage, elle eſt comme nourrie par une nouvelle matière. Lorſqu'elle commence à s'éclaircir, ces ſupplémens s'exhalent & le vent diminue dans la même proportion. Il ceſſe enfin, lorſqu'elle devient tranſparente.

Deſcription de cette nuée.

Effets terribles des vents Sud-Eſt.

PENDANT toute la durée de ces vents Sud-Eſt, la Vallée de la Table eſt déſolée par d'affreux tourbillons. Si leur ſouffle eſt chaud, ils ne ſont pas longs & la nuée diſparoît bien-tôt. Il eſt rare que ce vent Sud-Eſt continue après le coucher du Soleil, & jamais il ne paſſe minuit; mais la nuée paroît alors moins épaiſſe & plus claire. Au contraire, ſi le ſouffle du vent eſt froid; c'eſt un ſigne certain qu'il doit durer quelque-tems, ſans autre interruption qu'une heure à midi & vers minuit. Il ſemble qu'il prenne cet intervalle pour réparer ſes forces & pour recommencer ſes ravages avec une nouvelle furie.

Explication de Kolben.

KOLBEN, peu ſatisfait des explications qui ont précédé la ſienne, ſuppoſe que cette nuée ſe forme d'une infinité de petites parties (*f*), pouſſées par les vents d'Eſt, qui régnent pendant toute l'année dans cette Zone Torride, contre ce coin du Cap qui fait face à l'Eſt & qui eſt contigu à la Mer. Ces parties, arrêtées ainſi dans leur courſe, ſe compriment & deviennent viſibles à meſure qu'elles commencent à former de petites nuées. Dans leur aſſemblage elles ſont pouſſées au ſommet de ces montagnes, où étant repouſſées par l'air ſupérieur, elles reçoivent une agitation ſi violente qu'elles deviennent de véritables tourbillons (*g*) d'autant plus forts ſur les Montagnes de la Table &

(*e*) Quelques-uns prétendent qu'elle n'a d'abord que la groſſeur d'un grain d'orge, enſuite celle d'une groſſe noix; après quoi elle augmente par degrés juſqu'à couvrir le ſommet de la montagne.

(*f*) Varenius, Schoutzer & le Docteur Halley, regardent les montagnes & la ſituation du Cap comme la baſe de toutes les explications des Mouſſons.

(*g*) On ne conçoit pas aiſément que la ſimple réſiſtance de l'air ſupérieur puiſſe produire cet effet. Il ſemble plûtôt que le vent ne ſoufflant guéres après le coucher du Soleil, c'eſt à cet Aſtre qu'il faut en rapporter la principale cauſe.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

& du Diable, que ces deux montagnes étant plus hautes que les autres, la preſſion y eſt beaucoup plus grande: car ces nuées ne leur ſont pas ſi particulières qu'on n'en apperçoive auſſi ſur toutes les autres montagnes qui ſont voiſines du Cap; c'eſt-à-dire, ſur celles de la Hollande des Hottentots, de Stellenbock, de Drakenſtein, de Norwegen, près de la Baye-Falſe, & même ſur les montagnes de pierre (*b*).

Couleur de la Mer du Cap & ſes cauſes.

LA Mer, aux environs du Cap, eſt d'une couleur verdâtre, dont la principale cauſe eſt la réfléxion des montagnes & des rochers de la même couleur (*i*), & la multitude de branches d'arbriſſeaux de corail qui flottent près du Cap. Ces branches ſont vertes & molles dans l'eau; mais lorſqu'elles ſont pouſſées ſur le rivage, elles s'endurciſſent & deviennent, ou blanches, ou noires, ou d'un rouge foncé.

Etrangers irrégularités de la marée.

LE 24 Septembre 1707, au matin, un quart-d'heure après le reflux de la marée, on fut ſurpris de voir revenir le flux & ſe retirer immédiatement. Tout-d'un-coup il revint encore, & ſe retira un quart-d'heure après. Enfin, depuis huit heures juſqu'à dix, cette étrange révolution arriva ſept fois. Comme le Soleil étoit arrivé à l'Equateur le 23 de Septembre, neuf heures cinquante-trois minutes dix-neuf ſecondes après midi, ce qui faiſoit au Cap l'Equinoxe du Printems, & que de-là juſqu'à la nouvelle Lune il reſtoit deux jours deux heures cinquante-huit minutes & cinquante ſecondes, l'Auteur jugea que les marées extraordinaires pouvoient être l'effet de ces deux cauſes, jointes aux vents qui ſortent des cavernes que la Mer renferme dans ſon ſein, & qui donnent ſouvent, comme les Matelots ne l'ignorent pas, de furieuſes ſecouſſes aux Vaiſſeaux. Mais il ne ſe trouvoit alors aucun Bâtiment dans la Rade du Cap.

Comment Kolben les explique.

Eaux de terre & leurs différences.

A l'égard des eaux de terre, celles qui ſe voient aux environs du Cap, & dont la plûpart, ayant leur ſource au ſommet des hautes montagnes, deſcendent fort rapidement ſur des lits de pierres & de cailloux, ſont blanches & fort claires, extrêmement douces & très-ſaines; mais celles qui n'ont pas la même origine & le même cours, ſont d'un rouge foncé ou couleur de rouille de fer. Il s'en trouve beaucoup auſſi de blanchâtres, qui tirent cette couleur de la terre ou de la vaſe qu'elles traverſent.

ON ne remarque pas moins de différence entre le goût des eaux du Cap. Toutes les eaux de Rivières ſont douces & agréables dans toute l'étendue de leurs cours. D'autres perdent la couleur & la douceur qu'elles ont à leur ſource, & deviennent ſaumaches en avançant. D'autres croupiſſent & ſe changent en très-beau ſel. Quelques ſources des Montagnes & de la Vallée du Tigre ſont ſaumaches en naiſſant, & ne laiſſent pas d'être d'un goût ſupportable: mais pour peu qu'on tarde à s'en ſervir, elles deviennent ſi ſalées qu'il eſt impoſſible d'en boire.

QUELQUES-UNES

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 425. & ſuivantes.

(*i*) Kolben obſerve que ſa couleur verte aux environs du Cap-Verd, vient de la grande quantité d'herbes & de roſeaux flotans qui y croiſſent. Ces roſeaux ont entre trois & quatre aunes de longueur. Le bas en eſt gros & le ſommet menu. On les plie ſouvent en forme de trompette, & liant les deux parties lorſqu'elles ſont ſéches, on en tire un auſſi beau ſon que celui de la meilleure trompette. L'Auteur en fit l'expérience, & de-là vient le nom de *Tromba*, que les Portugais ont donné à ce roſeau.

Digitized by Google

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE. DU CAP.

QUELQUES-UNES de ces eaux saumaches sont excellentes pour purifier le sang. Elles produisent cet effet par les sueurs & les selles, avec une demangeaison dans toutes les parties du corps: leur action cesse lorsque le sang est tout-à-fait purifié; ce qui ne demande point ordinairement plus d'une semaine. Comme les parties luteuses & salines de ces eaux se précipitent promptement pendant la chaleur ou près du feu, elles deviennent bien-tôt puantes.

Fraîcheur de certaines eaux.

LES eaux qui tombent avec rapidité du sommet des montagnes, coulant ensuite dans des canaux ombragés d'arbres ou de buissons, sont si froides, qu'elles conservent cette qualité dans les vases où elles sont renfermées, jusqu'à causer un véritable frisson à ceux qui en boivent.

Eaux chaudes.

On trouve ici des eaux chaudes, & d'autres qui sont même brûlantes.

Bains célébres.

De ce nombre sont deux Bains célébres, à trente milles du Cap. L'Auteur les visita souvent (*k*). Nous avons déja parlé de trois sources chaudes, dans la Colonie de Waveren.

Bain de la Montagne-Noire & terre de cette Montagne.

La plus fréquentée est celle de la Montagne-Noire, où l'on peut se rendre par deux chemins; l'un qui, traversant Drakenstein, passe par les *Montagnes d'Incommodité*, & de-là par la Rivière Sans-fin à *Knoblancks*, qu'on nomme aussi le *Kraal de l'ail*. L'autre chemin est par la Hollande des Hottentots, & par-dessus ses montagnes jusqu'à *Hout-Hoeck*, c'est-à-dire, *Coin du bois*. Ensuite, traversant quatre petites Rivières près de leur source, il continue jusqu'à *Bobuties-Kraal*, ou *Kraal de l'eau*, qui n'est éloigné du Bain de la Montagne-Noire que d'une heure de chemin. La terre de cette montagne est d'un noir de charbon, légère, visqueuse, grasse, & si molle que les chevaux y enfoncent. Aussi prend-on le parti de mettre pied à terre pour y monter. On est persuadé que la montagne est creuse, parce que l'eau du bain tombant avec beaucoup de bruit dans un trou, prend sous terre un cours ignoré. Kolben ne put trouver de fond dans ce trou, à soixante pieds de profondeur. On a fait dans la montagne d'autres trous, d'où il coule des eaux chaudes. Leur surface est couverte d'une sorte de peau grasse & bleuâtre, aux bords de laquelle il s'amasse une fort belle matière luteuse, que les Peintres font sécher pour l'employer au-lieu d'ocre. Ces eaux ont la clarté du cristal. L'Auteur n'en avoit jamais goûté de si ferrugineuses; mais elles n'en sont pas moins agréables.

Effets de ce Bain.

On peut les employer à toutes sortes d'usages, excepté à blanchir le linge, parce qu'elles lui donnent une teinture jaune qu'il ne perd jamais. En entrant dans le Bain on ressent une chaleur presqu'insupportable, sur-tout si l'on y entre par degrés. Mais elle cesse bien-tôt d'etre incommode, & l'on se trouve dans une situation délicieuse. Cependant on est obligé d'en sortir au bout de cinq ou six minutes, parce qu'elle resserre la partie inférieure du ventre jusqu'à faire perdre l'haleine. On est rétabli sur le champ en se mettant au lit, où l'on tombe d'abord dans une sueur abondante, après laquelle on se lève avec une légéreté dont on est surpris. Quinze jours de ce Bain, pris une fois le jour, purifient le corps de toutes sortes d'humeurs peccantes, par les sueurs, les selles, & quelquefois par des vomissemens. Kolben a connu plusieurs personnes qui lui devoient leur guérison; l'un, d'une Paralisie de bras; l'autre, de la surdité; une femme, du mal Vénérien, & de plusieurs autres maladies compliquées (*l*).

ENFIN l'Auteur est persuadé que les eaux du Cap sont aussi claires, aussi douces

(*k*) Kolben, Vol. I. pag. 20. & 289.

(*l*) Kolben, *ibid.* pag. 285. & suiv.

douces & auſſi ſaines qu'il y en ait au monde. Les Médecins, ou plûtôt les Chirurgiens du Cap, les ont trouvées ſalutaires dans toutes ſortes de cas. On aſſura Kolben que tous les Vaiſſeaux du Roi de Dannemarck ſont obligés, en revenant des Indes, de toucher au Cap & d'y prendre un grand tonneau d'eau de fontaine, pour le Roi; parce qu'elle paſſe à cette Cour pour la meilleure de l'Univers. Elle conſerve ſa douceur & ſa clarté ſur Mer, dans les plus longs voyages. Sur le Bâtiment où l'Auteur s'embarqua pour revenir en Europe, elle ne ſouffrit aucune altération; excepté, dit-il, un léger changement ſous la Ligne, mais qui ne l'empêcha point de ſe rétablir preſque auſſi-tôt (*m*).

KOLBEN 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

Le Roi de Dannemarck fait venir de l'eau du Cap.

LES foſſiles du Cap peuvent être réduits aux terres, aux pierres & aux minéraux.

Foſſiles du Cap de Bonne-Eſpérance.

TOUTES les Colonies produiſent deux ſortes de terre; l'une, pour la poterie; l'autre, qui ſert à faire des briques, dont la plûpart des maiſons ſont bâties. Elles fourniſſent auſſi de la craie blanche & rouge. Celle-ci ſert aux femmes pour ſe colorer le viſage; l'autre, aux Européens, pour blanchir leurs maiſons.

DANS le creux des rochers, près des bains chauds de la Colonie de Drakenſtein, on trouve pluſieurs ſubſtances bitumineuſes, vertes, blanches, jaunes & d'autres couleurs. On vante particuliérement une ſorte de bitume naturel, ou d'huile de pierre, qui diſtille des Rochers. Il a l'odeur de la vieille urine. Les Hottentots prétendent que c'eſt effectivement celle des hermines, qui s'épaiſſit par le mélange d'une pouſſière très-fine. Ils la font diſſoudre dans l'eau & la donnent à leurs beſtiaux pour leur rendre le ventre libre. Elle guérit les bleſſures, lorſqu'elle eſt appliquée promptement ſous la même forme.

Bitumes.

Huile de pierre.

LES pierres des montagnes de la Table, de Stellenbock, de Drakenſtein, de la Hollande des Hottentots & de pluſieurs autres montagnes, ſont rangées en couches, les unes ſur les autres, & ſéparées par une ſubſtance moëlleuſe. Elles ſont de la dureté des cailloux. On en compoſe les plus fortes murailles. Les eaux courantes offrent quantité de pierres de ſable. Dans les éponges que la Mer jette ſur le rivage, on trouve une pierre verte, formée de ſable marin & très-facile à diſſoudre.

Pierre des montagnes.

LES environs du Cap fourniſſent beaucoup de pierres fendues, qui ſont propres à faire de la chaux. Mais les coquilles de moules ſuppléent à ce beſoin. On y trouve auſſi de la pierre propre aux meules de moulin. Cependant, comme elles ſont difficiles à mettre en œuvre, les Colonies tirent leurs meules de Hollande.

Pierres de chaux.

Pierres à meules.

ON a découvert près du Cap une carrière de pierre fort dure & d'un brun-rouge, qu'on appelle ici *Pierre de cœur*. Elle eſt tachetée de bleu, avec des veines blanches, & ne céde en rien au plus beau marbre lorſqu'elle eſt polie. Les pierres de touche, les belles pierres griſes à aiguiſer, & les cailloux ou les pierres à fuſil, ſont fort communes au Cap. On trouve dans le gravier & dans les marais une fauſſe pierre d'Aigle, qui tire ſur le rond, de la groſſeur d'une châtaigne, creuſe, & généralement remplie de ſable ou de quelqu'autre matière

Pierre de cœur, qui reſſemble au marbre.

Fauſſe pierre d'Aigle.

(*m*) *Ibid.* pag. 21.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

tière. Ses dehors paroiſſent couverts de rouille. On la préſente aux Etrangers comme une des curioſités du Pays. On voit au Cap, des pierres qui reſſemblent aux coquilles de limaçons; d'autres au criſtal: enfin, la variété des formes & des couleurs eſt infinie.

Autres pierres.

A l'égard des métaux, on a trouvé des Mines d'argent ſur la Montagne de la Table, ſur celles de Drakenſtein & dans d'autres lieux. Les Hottentots-Namaquas ont apporté, au Gouverneur Hollandois, du cuivre de certaines montagnes fort hautes, à cent lieuës du Cap. Elles en ont pris le nom de Montagnes de cuivre. On prétend que ce métal y eſt d'une ſi riche eſpéce, que dans les grandes chaleurs les rayons du Soleil ſuffiſent pour le fondre & le faire couler au long des montagnes. Les Mines de fer doivent être communes dans les Pays du Cap, puiſque l'uſage immémorial des Habitans eſt d'en compoſer leurs armes (*n*).

Métaux du Cap.

Sel du Pays, & de quelle manière il ſe forme.

QUOIQU'ILS ne faſſent aucun uſage du Sel, la Nature leur en fournit abondamment ſans le ſecours de l'art. Ils n'en ont l'obligation qu'à l'action du Soleil ſur l'eau de pluie (*o*). Après l'hiver, ou la mouſſon humide, il reſte quantité d'eau dans les creux des vallées, dont le fond eſt par-tout une terre graſſe, couleur de plomb, qui ne permet point à l'eau d'y pénétrer. Telles ſont les Salines du Cap. Il s'en trouve depuis un mille juſqu'à ſix de circonférence; mais elles n'ont jamais plus de trois pieds de profondeur. L'eau qui s'arrête dans ces baſſins naturels eſt d'une couleur ſale & noirâtre; mais devenant bientôt claire & de bon goût, elle conſerve cette qualité juſqu'au mois d'Octobre, où elle commence à prendre un goût de ſel avec une couleur rougeâtre. A meſure que l'Eté avance, la ſalure augmente & la couleur devient un rouge très-foncé. Vers ce tems les vents Sud-Eſt, qui ſont dans toute leur force, achevent de purger l'eau & de former le ſel. On voit d'abord une ſubſtance blanche, qui s'épaiſſit ſur les bords du baſſin & qui augmente par degrés juſqu'au Solſtice d'Eté, où toute l'eau de l'étang ſe trouve transformée en ſel. Sa forme eſt ordinairement éxagone; ſa couleur, blanche, claire & tranſparente, du moins lorſqu'on le tire [du centre] de la Saline; & ſi elle étoit bien remplie d'eau, il n'a pas moins de trois pouces d'épaiſſeur. Mais il eſt fort au-deſſous du ſel de l'Europe pour conſerver ſur Mer de la chair ou du poiſſon. Kolben attribue ce défaut à la trop grande quantité de nître (*p*) dont l'air du Cap eſt ſi chargé, que l'herbe même, dans les vallées, n'eſt jamais ſans un goût de ſel (*q*).

Agriculture des Européens du Cap.

EN général, le Terroir eſt riche & fertile aux environs du Cap. La plus grande partie eſt compoſée d'argile ou d'une terre ſabloneuſe, qui demande peu de travail. Auſſi doit-on remarquer qu'on ne parle ici que de l'agriculture des Européens du Pays; car les Hottentots ſe fatiguent peu à cultiver leurs terres. Les Colonies produiſent abondamment toutes les néceſſités de la vie. Le froment & tous les grains de l'Europe, à l'exception de l'avoine, y croiſſent avec une fécondité ſurprenante. Un boiſſeau de froment, par éxemple,

Fécondité des grains dans ce Terroir.

(*n*) Voyage de Kolben, pag. & ſuiv.

(*o*) Ten-Rhyne fait ſur cet article autant de fautes qu'il écrit de lignes. Il ſuppoſe fauſſement que le ſel du Cap eſt du ſel de roc, qu'on tire du ſein de la terre.

(*p*) On ſuppoſe que ce nître, qui imprégne également la terre & l'eau de pluie, vient uniquement de l'air.

(*q*) Kolben, *ibid.* pag. 296.

ple, en rend trente ou quarante ; l'orge, depuis cinquante juſqu'à ſoixante-dix ; les pois, de trente à quarante (r), & les féves, de vingt à vingt-cinq. Les chenilles nuiſent beaucoup aux féves. Mais tous les efforts qu'on a fait juſqu'à préſent pour recueillir l'avoine, ont mal réuſſi. La violence des vents Sud-Eſt dépouille les épis lorſqu'ils parviennent à leur maturité ; ou s'ils échapent à la fureur du vent, la nature du Terroir fait dégénérer le grain en avoine ſauvage. Le bled a ſouvent beaucoup à ſouffrir des bêtes farouches, telles que les Eléphans & les Daims ; ou de la nielle, dans certaines années. Mais l'abondance des moiſſons ordinaires eſt un dédommagement pour toutes ces pertes. KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LE labourage eſt fort pénible au Cap, dans des terres graſſes & rudes, qui demandent quelquefois, pendant l'Eté, vingt bœufs pour l'attelage d'une ſeule charrue. Les Habitans des Colonies ont inventé des charrues différentes des nôtres. Quoiqu'elles ayent auſſi deux roues, une de chaque côté, le diametre en eſt inégal. La roue du côté du ſillon eſt beaucoup plus grande que l'autre. Le ſoc eſt comme diviſé en deux ; c'eſt-à-dire, qu'un des côtés s'élargit conſiderablement, & que l'autre s'avance droit en pointe. C'eſt ce qu'ils appellent un demi-ſoc ; au-lieu qu'ils nomment le nôtre un ſoc entier : & lorſqu'ils font uſage de celui-ci, ils n'employent point de coutre. Labourage & forme des charrues.

ILS commencent à ſemer au mois de Juillet, pour faire leur moiſſon vers la fin de Septembre (s). Ils ſément le bled fort clair, dans la crainte qu'il ne ſoit étouffé par un excès d'abondance. Leur uſage n'eſt point de le battre. Ils employent, [comme dans les Provinces Méridionales de France,] des chevaux ou des bœufs, qui tirent le grain des épis en les foulant aux pieds, ſur un terrain compoſé d'un mélange de paille & de fiente de vache détrempé avec de l'eau. Un ſeul de ces animaux fait plus dans l'eſpace d'un jour que douze hommes en quatre ou cinq. La Compagnie tire le dixième de tout le bled qu'on recueille au Cap ; & lorſqu'elle en ſouhaite davantage, elle achete le reſte, à des conditions réglées (t). Tems des ſemences & des moiſſons.

LES premières vignes qui furent apportées au Cap, venoient de Perſe & des bords du Rhin. Il ſe paſſa quelque tems avant qu'on pût en élever aſſez pour former des vignobles. Mais ils y ſont maintenant en ſi grand nombre, que chaque cabane a le ſien. On plante les vignes en lignes droites. La crainte des vents Sud-Eſt, qui détruiroient le raiſin, ne permet pas de les laiſſer croître à plus de trois pieds de hauteur. Elles ſouffrent beaucoup auſſi des ſauterelles & des vers. Cependant elles rendent plus dès la troiſième année que celles de l'Europe à la cinquième. La vendange commence au mois de Février, & continue pendant tout le cours de Mars. Le vin du Cap eſt agréable & fort ; mais avec le tems il devient moëlleux, & par degrés il égale le meilleur vin de Canarie. Cependant, faute de tonneaux, les Européens du Cap n'en peuvent garder de groſſes proviſions. Il s'y vend huit ou dix écus le baril ; mais il eſt fort cher aux Indes (u). Vignobles & vins du Cap.

LES jardins du Cap produiſent la plûpart des plantes & des fruits de l'Europe.

(r) *Angl.* à ſoixante. R. d. E.
(s) *Angl.* de Decembre. R. d. E.
(t) Kolben Vol. II pag. 66. & ſuiv.
(u) Leguat dit que les vins du Cap ſont verds. Il ajoûte qu'en 1698. la quarte Angloiſe ne valoit que vingt ſols de France. [Mais il ne parle apparemment que des vins les plus communs.]

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

rope. Les légumes y ſurpaſſent les nôtres, par la groſſeur & le goût. Un chou y péſe entre trente & quarante livres; une patate, entre ſix & dix livres. Les melons y ſont excellens. Tous les arbres fruitiers y proſpèrent merveilleuſement, par la méthode ordinaire de planter le noyau ou la racine. Le beau jardin de la Compagnie, près de la Ville du Cap, offre des pommes du Japon, des oranges, des limons, des citrons, des amandes, des figues, des grenades, avec un nombre infini d'autres fruits apportés de l'Aſie ou de l'Amérique, qui l'emportent beaucoup ſur leur origine & qui paroiſſent ici revêtus de tout leur éclat. Les figues ſont délicieuſes au Cap, ſur-tout celles qu'on nomme piſang & qui viennent de l'Iſle de Java. La beauté des fruits, joint à la profuſion de fleurs naturelles qui ornent les jardins, forme des perſpectives charmantes. L'Aloës, qu'il eſt ſi rare de voir en Europe dans toute ſa beauté, porte ici ſes fleurs en plein champ, ſans le ſecours de l'art (*x*).

Jardins, fruits & légumes du Cap.

Figues délicieuſes, nommées Piſang.

KOLBEN nous a donné un long catalogue des végétaux du Cap. Les Pays voiſins produiſent naturellement quantité de plantes des plus nobles eſpéces. Toutes les différentes ſortes d'Aloës, dont on paroît faire tant de cas en Europe, croiſſent ici d'elles-mêmes & couvrent les Rochers de leurs fleurs odoriférantes. L'Amandier eſt naturel au Pays. On y trouve des *Ficoides* d'une infinité d'eſpéces, qui produiſent tous une profuſion de belles fleurs, & dont quelques-uns portent un fruit fort agréable. Le plus remarquable de tous les fruits qui ſont particuliers au Cap eſt l'*Amaquas*, dont l'arbre eſt ici nommé *Keurboom* par les Européens. Sa hauteur eſt d'environ neuf ou dix pieds. Il eſt aſſez gros. Sa feuille reſſemble à celle du Poirier qui porte la *Poire-d'oiſeau*. Sa fleur eſt d'un blanc-rougeâtre, comme celle du Pommier, & rend une odeur fort douce. Elle produit des coſſes, dont chacune contient cinq ou ſix grains de ſemence, de la groſſeur d'un pois, de couleur brune, de forme ovale & d'un goût aſtringent. Son écorce eſt mince, couleur de cendre & fort unie. Les vers s'attachent rarement au bois. Il eſt fléxible lorſqu'il eſt verd; mais en ſéchant il acquiert une dureté preſqu'ineroyable. Si l'on en coupe une branche, elle rend une gomme jaune & luiſante.

Aloës fort communs.

Amaquas & ſon arbre.

L'ARBRE-ESTROPIÉ, eſt encore une production naturelle du Cap. Il eſt du genre nain. Ses branches ſont crochues & noueuſes, ſes feuilles larges, rudes & épaiſſes, comme celles du Pommier. Le fruit reſſemble à la pomme de Pin. L'écorce, qui eſt épaiſſe & ridée, eſt employée par les Tanneurs. Les Chirurgiens du Cap (*y*) la donnent en poudre pour la Dyſſenterie. Le bois n'eſt propre qu'au chauffage.

L'arbre eſtropié.

L'ARBRE-PUANT eſt de la grandeur du Chêne. Ses feuilles ont environ trois doigts de large. Il rend une ſi mauvaiſe odeur ſous l'Inſtrument, que les ouvriers ont peine à la ſupporter. Mais comme le bois eſt d'un beau grain & fort bien nuancé; les Européens du Cap l'employent pour leurs meubles, & l'odeur ſe diſſipe avec le tems (*z*).

L'arbre puant.

LA racine de *Kanna* croît au Cap; mais quoique les Hottentots l'aiment avec tant de paſſion qu'ils ſont capables de tout entreprendre pour en obtenir quelque partie, ils réuſſiſſent moins que les Européens à la trouver. Le Père Tachard

Racine de Kanna.

(*x*) Kolben, *ubi ſup.* pag. 75. & ſuiv.

(*y*) On a déja vû qu'ils tiennent lieu de Médecins au Cap. R. d. T.

(*z*) Kolben, Vol. II. pag. 216. & 253.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nelson Serrao Acuña
Napoli

Digitized by Google

BAKKA Plante tirée de Kolben et nommée BANGUA par les Indiens.
DAKHA Plant, BANGUA genoemd van den Indiaanen, uit KOLBE.

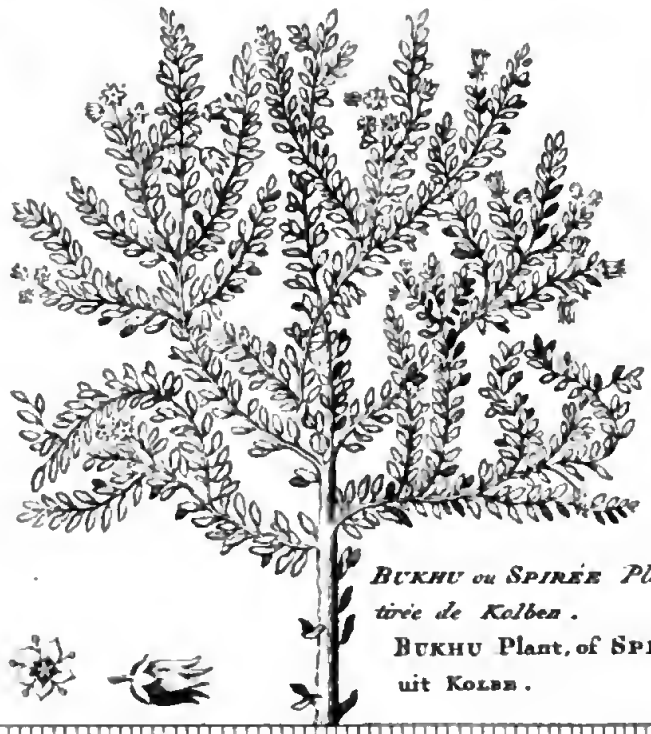

BUKHU ou SPIRÉE Plante tirée de Kolben.
BUKHU Plant, of SPIRÆA, uit KOLBE.

J. V. Schley direx.

Tachard ſuppoſe que c'eſt le Zin-ſang (*a*) des Chinois. En effet, il renferme la plûpart des mêmes qualités. Les Hottentots, qui le mâchent, en reſſentent les mêmes effets que les Turcs de l'opium. KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LE *Dakha* eſt une autre Plante fort eſtimée des Hottentots, qui s'en ſervent au-lieu de tabac, lorſqu'ils ne peuvent s'en procurer, ou qui les mêlent enſemble lorſque leur proviſion de tabac eſt épuiſée. C'eſt une eſpéce de chanvre ſauvage, que les Européens ſément, mais principalement pour l'uſage des Hottentots (*b*). Le Dakha, mêlé avec le tabac, s'appelle *Buſpach*. La *Spirée* eſt encore une Plante dont les Hottentots font beaucoup de cas. Vers la fin de l'hiver, lorſque les feuilles commencent à flétrir, ils en amaſſent de groſſes proviſions, qu'ils font ſécher pour les mettre en poudre. Sa couleur eſt un jaune luiſant. Elle leur ſert à poudrer leur chevelure. Ils l'appellent *Bukku*, & la regardent comme une partie conſidérable de leur parure (*c*).

Dakha, Plante à fumer.

La Spirée, dont les Hottentots ſe poudrent.

LE Cap eſt abondamment fourni de toutes ſortes d'arbres & de plantes étrangères, ſoit de l'Europe ou de l'Inde. Le ſapin, le camphrier, le cyprès, le pin, l'oranger, le limonier, le citronier, le grenadier, le coignaſſier, l'abricotier, le pêcher, le pommier, le poirier & le prunier, croiſſent ici merveilleuſement; comme tous les arbriſſeaux, les plantes, les racines & les fleurs des autres Pays. Les châtaigners & les noyers y ſont en abondance. Quelques Habitans ont de grandes Plantations d'amandiers, dont ils tirent un profit conſidérable. L'arbre qui produit la canelle eſt venu de Ceylan au Cap, & répond fort bien aux eſpérances de ceux qui l'ont apporté. Enfin les jardins du Cap ſont remplis de tous les légumes & de toutes les racines de l'Europe (*d*).

Autres productions du Cap.

(*a*) Nous en parlerons plus particuliérement dans l'article de la Tartarie Orientale. Voyez néanmoins ci deſſus, Vol. I.

(*b*) Dapper dit que les Henſaquas plantent le Dakka, & qu'ils ſont la ſeule Nation Hottentote qui ſeme ou qui plante. Il ajoute que tantôt ils le mangent, tantôt ils le prennent en infuſion, mais qu'il les enyvre également, pag. 383.

(*c*) Kolben, Vol. II. pag. 249.

(*d*) *Ibid.* pag. 261.

§. II.

Animaux privés & ſauvages.

IL ne manque aucune eſpéce de beſtiaux dans les Colonies du Cap. Les bœufs y ſont fort gros, ſans boſſe ſur le dos, quoique pluſieurs Ecrivains leur en attribuent fauſſement. Ils péſent ſouvent cinq ou ſix cens livres & quelquefois beaucoup plus. Les moutons ſont en fort grand nombre. Leur chair eſt de bon goût. Les pauvres en employent la graiſſe au-lieu de beurre; & lorſqu'elle eſt fondue on y trouve peu de différence. Ce que les moutons ont de plus remarquable, eſt la longueur & l'épaiſſeur de leur queue, qui péſe entre quinze & vingt livres. Les terres voiſines du Cap ſont ſi couvertes de beſtiaux, qu'il n'y a point d'année où les Hottentots n'en vendent un prodigieux nombre aux Européens, & toûjours à ſi bas prix, qu'ils donnent un bœuf pour une livre de tabac, & un excellent mouton pour une demie-livre.

Groſſeur des bœufs.

Queue des moutons.

LES grandes mortalités ſont rares dans leurs troupeaux; mais ils ont beaucoup

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

coup à ſouffrir dans les tems humides, & beaucoup auſſi des bêtes féroces, qui ſont en grand nombre dans ces Colonies. On s'imaginera aiſément, ſur cette peinture, que les proviſions ne ſont pas fort chères au Cap. En 1698, c'eſt-à-dire, dans un tems où l'Etabliſſement des Hollandois étoit bien moins floriſſant qu'aujourd'hui, la Compagnie faiſoit donner la livre de pain pour un ſol, celle de bœuf & de mouton pour deux ſols; & cent-quarante livres de bled, qui ſont la meſure établie, pour trois écus. Il eſt fort vraiſemblable que depuis l'augmentation des Colonies, & lorſqu'elles produiſent beaucoup plus qu'elles ne peuvent conſommer, le prix des mêmes proviſions doit être diminué (*a*).

Abondance des proviſions au Cap.

Chevaux du Cap; d'où ils y ſont venus.

LA race des chevaux du Cap y eſt venue de Perſe. Ils ſont généralement petits & châtains. Le nombre en eſt ſi grand, qu'il ſe trouve des Particuliers qui en ont deux ou trois cens. Leur nourriture eſt de l'herbe & de l'orge, parce que le Pays ne produit point d'avoine. Ils ſont à ſi vil prix, qu'en 1712 Kolben vit donner trois poulains pour dix-huit eſcalins de Hollande.

Chiens du Cap.

LES chiens du Cap, ſur-tout ceux des Hottentots, n'ont de remarquable que leur laideur (*b*).

A l'égard des bêtes féroces, peut-être n'y a-t-il point de Pays au monde où l'on en trouve un ſi grand nombre. Les éléphans y tiennent le premier rang. Ils y ſont beaucoup plus gros que dans aucune autre Contrée; mais la femelle eſt moins groſſe que le mâle. Elle a ſes mamelles entre les deux jambes de devant. Un ſeul exemple fera juger de la force de ces animaux. Les Hollandois, pour en faire l'eſſai, attelèrent un éléphant à la proue d'un Vaiſſeau conſidérable; il le tira au long du rivage. Leurs dents ſont une autre preuve de leur force (*c*). Elles péſent depuis ſoixante juſqu'à cent-vingt livres. L'éléphant du Cap n'eſt pas d'ailleurs fort différent des autres. Kolben accuſe d'erreur ceux qui ont ſuppoſé que ces animaux dorment debout. Il obſerva ſouvent ſur l'herbe l'impreſſion de leur corps, dans les lieux où ils avoient paſſé la nuit. Les Hottentots font uſage de leur fiente lorſqu'ils manquent de tabac; & le même Auteur aſſûre qu'elle a preſque le même goût. Les poils, qui forment une touffe au bout de la queue des éléphans, ſont longs d'un pied & demi, & de la même force & de la même groſſeur que les ſoies de cochon. Ils troublent l'eau, avant que d'en boire; apparemment pour en ôter la crudité, comme les oies, les canards & d'autres oiſeaux y mêlent du ſable & du gravier (*d*).

Eléphans plus gros qu'en d'autres Pays.

Rhinoceros.

LE Rhinoceros ſe fait voir ſouvent dans les Colonies du Cap; mais les Auteurs s'accordent ſi peu dans ſa deſcription, qu'on eſt porté à (*e*) s'imaginer qu'ils ne parlent pas du même animal. Sa peau, qui eſt couleur de cendre, tirant ſur le noir, reſſemble à celle de l'éléphant par les apparences & la dureté. On ne la perce pas facilement avec le couteau. Les peintres ont repréſenté le Rhinoceros beaucoup plus beau qu'il n'eſt réellement. Il n'a point d'écailles ſur le corps; mais les écorchures des buiſſons & les cicatrices dont il a la peau couverte, ont de loin quelque reſſemblance avec des écailles. Sa gueule reſſemble à celle du porc, avec cette ſeule difference, qu'elle eſt plus pointue. Il a le même cri, mais qui ne ſe fait point entendre de ſi loin. La corne qu'il a ſur le muſeau eſt d'un gris foncé, & s'avance dans la forme d'un ſoc

(*a*) Kolben Vol. II. pag. 64. & ſuiv.
(*b*) *Ibid.* pag. 8.
(*c*) *Angl.* de leur groſſeur. R. d. E.
(*d*) Kolben, Vol. I. pag. 96. & ſuiv.
(*e*) Cette différence vient peut-être de celle des eſpèces dans les divers Pays.

ſoc de charrue. Sa plus grande longueur eſt de deux pieds (*f*). Elle lui ſert, dans ſa colère, à déchirer la terre, & quelquefois à ſoulever de groſſes pierres, qu'il jette en arrière, par deſſus ſa tête, avec beaucoup de force. Son front eſt armé d'une autre corne, qui n'a jamais plus de ſix pouces de hauteur (*g*). Elle a la forme d'une moitié de jatte renverſée. Elle eſt creuſe & préſente ſur ſa tête une eſpéce de dôme. Ses oreilles ſont petites, & ſes jambes plus courtes que celles de l'éléphant. Il a l'odorat extrêmement ſubtil. Avec le vent, il ſent de fort loin toutes ſortes d'animaux, & marche vers eux en ligne droite, au mépris des arbres & des buiſſons, qu'il renverſe dans ſon paſſage. S'il n'eſt point irrité par quelqu'offenſe, il n'attaque jamais les hommes, à moins qu'ils ne ſoient malheureuſement en habit rouge, car alors il s'élance furieuſement ſur eux; & s'il en ſaiſit un, il le jette par-deſſus ſa tête avec tant de violence que la chûte ſeule eſt mortelle. Il en fait auſſi-tôt ſa proie, en léchant ſa chair avec une langue rude & épineuſe (*b*). Ses yeux ſont fort petits pour ſa taille, & ne lui ſervent à voir que devant lui. Auſſi la méthode la plus sûre pour l'éviter, lorſqu'on eſt à neuf ou dix pas de lui, c'eſt de ſauter un peu à côté. Quoique ſa courſe ſoit fort légére, il eſt ſi lent à ſe tourner, qu'il lui en coûte beaucoup pour ſe remettre en état de voir ſon Ennemi. Kolben en fit pluſieurs fois l'expérience.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LE Rhinoceros mange peu d'herbe. Il préfère les branches, les arbriſſeaux, les chardons mêmes, & ſur-tout une ſorte d'arbuſte qui reſſemble au genièvre & qui eſt fort commun au Cap, où il porte le nom de *Rhinoceros-bush*, buiſſon du rhinoceros. Il eſt mortel ennemi de l'éléphant. Sa vûe ſeule le met en fuite; mais s'il le ſurprend, il ne manque point de l'éventrer avec la corne de ſon muſeau. Kolben mangea ſouvent avec plaiſir de la chair de Rhinoceros. La peau (*i*), la corne & le ſang de cet animal ſont employés dans la Médecine. Quantité d'Habitans du Cap ſe font des taſſes de ſa corne, & les embelliſſent d'Or & d'argent. Le vin s'y élève & bouillonne comme s'il étoit échauffé par le feu. Si la liqueur eſt empoiſonnée, le vaſe ſe fend auſſi-tôt; ou ſi l'on y met du poiſon ſéparé, il tombe en piéces ſur le champ. Kolben fut ſouvent témoin de ces merveilleux effets. Les morceaux & les raclures qui reſtent après le travail de l'ouvrier, ſont rendus ſoigneuſement au maître de la taſſe, parce qu'on leur attribue des vertus extraordinaires pour les convulſions, les défaillances & d'autres infirmités, comme au ſang pour les obſtructions & pour les bleſſures intérieures. Kolben prend le Rhinoceros pour le Leviathan.

LES Chiens ſauvages ſont communs au Cap. Ils s'aſſemblent en troupes nombreuſes, Chiens ſauvages.

(*f*) Celle de quelques Rhinoceros des Indes Orientales a plus de trois pieds. *Voyez* les Tranſactions Philoſophiques, No. 470. page 540.

(*g*) Il paroît ici que Martial ne s'eſt pas trompé dans l'Epigrame 82. du livre IV. où il donne deux cornes au Rhinoceros. L'erreur de ſes Critiques eſt venue de ce qu'ils ne connoiſſoient que les Rhinoceros de l'Aſie, qui n'ont en effet qu'une corne. La Figure irréguliére dans la Relation de Kolben, place cette corne ſur le col de l'animal; ce qui montre qu'elle n'a point été deſſinée par l'Auteur & qu'elle a plûtôt été copiée d'Albert Durer.

(*h*) Une langue de Rhinoceros, qui fut apportée à Londres en 1639, étoit fort unie; mais peut-être l'animal étoit-il jeune. *Voyez* les Tranſactions Philoſophiques, No. 470. pag. 531. On en trouvera la deſcription & des deſſeins éxacts dans notre Hiſtoire Naturelle des Indes Orientales.

(*i*) Un Allemand prétendoit faire de grandes cures avec le ſel extrait de la peau.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE. DU CAP.

breuſes, & ne quittent un Canton qu'après l'avoir nétoyé des bêtes féroces & d'autres animaux. Ils portent leur proie dans un lieu qui leur ſert de rendez-vous. Les Européens & les Hottentots les ſuivent & prennent ce qui leur convient dans le tas, ſans que ces animaux carnaciers en grondent. Les Hottentots mangent ce qu'ils ont pris, & les Européens le ſalent pour leurs Eſclaves.

Deux ſortes de Loups.

LE Cap a deux ſortes de Loups; l'une, qui reſſemble aux loups de l'Europe; l'autre, qui a reçu le nom de *Loups-tigres*. Ceux de la ſeconde eſpéce ſont de la grandeur d'un chien de berger, ou même plus grands. Ils ont la tête d'un dogue d'Angleterre, le poil friſé comme nos chiens canards, & tacheté comme le tigre; la queuë courte. Leurs griffes reſſemblent à celles du chat. Ils ſe cachent pendant le jour dans les cavernes & ſur les montagnes. La nuit eſt le tems de leurs ravages. Les lions, les tigres & les léopards ſont leurs mortels ennemis, & ne les épargnent jamais lorſqu'ils les rencontrent (*k*).

Lions.

ON voit ſouvent des lions dans les Pays du Cap. Kolben réfute quelques Modernes, qui ont accuſé les Anciens de s'être trompés, en attribuant une dureté extraordinaire à leurs os. Il eut l'occaſion d'en faire pluſieurs fois l'expérience. Les os ſecs du lion deviennent ſi durs & ſolides, qu'on en tire du feu comme d'un caillou. Il obſerve auſſi que le tuyau de l'os tibial d'un lion eſt auſſi petit que celui d'une pipe à fumer. Le lion donne toûjours le coup mortel à ſa proie, accompagné d'un horrible rugiſſement, avant que d'employer ſes dents à la déchirer. Une ſentinelle fut enlevée par un lion. Dans une autre année (en 1707.) un lion tua un fort grand bœuf & l'emporta par-deſſus une haute muraille.

Dureté de leurs os.

Quand ils ſont dangereux.

LORSQU'UN lion ſecoue ſa crinière & qu'il ſe bat de ſa queuë les flancs & les côtés, c'eſt une marque certaine qu'il eſt en colère ou preſſé de la faim. Dans cet état ſa rencontre annonce la mort; mais elle eſt ſans danger dans toute autre occaſion. Un cheval qui apperçoit un lion, s'enfuit de toute ſa force, & jette, s'il le peut, ſon cavalier par terre, pour rendre ſa courſe plus aiſée. Le plus ſûr, pour un homme, eſt de mettre pied à terre, parce que le lion ne s'attachera qu'à pourſuivre le cheval. Kolben, qui avoit ſouvent mangé de la chair de lion, dit qu'elle a le goût de la venaiſon ordinaire, ſans aucune mauvaiſe qualité.

Exemples de leur voracité.

DEUX Européens, étant un jour à ſe promener dans un champ voiſin du Cap, virent ſortir de quelques brouſſailles un lion qui s'élança ſur eux, mais qui manqua ſon coup, par l'agilité de celui qu'il attaqua. Ce brave Hollandois le ſaiſit par la crinière, & lui enfonçant le poing dans le goſier, lui prit la langue, qu'il eut la fermeté de tenir malgré toutes ſes ſecouſſes, tandis que ſon compagnon, qui étoit armé d'un fuſil, tua le monſtre d'un ſeul coup (*l*). Le Gouvernement du Cap a propoſé une récompenſe de vingt-cinq florins pour celui qui tue un lion, un tigre, un léopard, &c. La graiſſe de lion s'achete à grand prix dans les Colonies du Cap (*m*).

UN Officier Hollandois, campé avec ſon corps de Troupes, jugea pendant la nuit, au mouvement extraordinaire des chevaux, que ſon camp étoit menacé de quelque bête farouche. Toutes les ſentinelles furent averties de ſe tenir ſur leurs gardes. Il y en eut une qui ne répondit point. On fit avancer auſſi-tôt

(*k*) Kolben, Vol. II. pag. 101. & ſuiv.
(*l*) *Ibid.* pag. 94. & ſuiv.
(*m*) *Ibid.* pag. 41.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

auſſi-tôt une eſcouade de ſoldats, qui, trouvant le mouſquet ſans homme, continuèrent de marcher vers quelques rochers voiſins, où ils découvrirent un lion monſtrueux qui faiſoit ſa curée de leur compagnon. Tout le camp prit l'allarme & ſortit pour ſauver le corps; mais le monſtre étoit ſi bien défendu dans le creux d'un roeher, que trois eens coups de fuſil ne purent, ni le bleſſer, ni lui cauſer de l'effroi. Le jour ſuivant, les Hollandois furent joints par un Parti d'Hottentots, qui le tuèrent bien-tôt avec leurs zagaies; mais le corps avoit été preſqu'entièrement dévoré dans l'intervalle.

En quoi le tigre & le léopard diffèrent au Cap.

LE tigre & le léopard du Cap ne diffèrent que par la grandeur & la diſpoſition de leurs taches. Celles du premier ſont jaunes & tout-à-fait bordées de noir; au-lieu que les anneaux noirs du léopard ſont ouverts comme un fer à cheval. Les Hottentots préfèrent ſa chair aux méts les plus délicieux. Kolben même la trouve plus blanche & de meilleur goût que le veau. Celle des jeunes eſt auſſi tendre, dit-il, que la chair de poulet. Ces animaux ſont d'une force terrible, & cauſent beaucoup de ravages dans les Colonies du Cap. Mais ils ne mangent aucune autre bête, s'ils ne l'ont pas tuée eux-mêmes. Un Bourgeois de la Ville du Cap, nommé *Bowman*, ſe promenant ſeul dans les champs, fut ſurpris par un tigre, qui lui ſauta au col pour ſucer ſon ſang. La frayeur dont il fut ſaiſi ne l'empêcha point de ſe défendre. Il ſaiſit le monſtre par la tête, ſe débattit long-tems, & l'ayant enfin terraſſé, le tint ferme ſous lui par le poids de ſon corps. D'une main il le prit au col, & tirant ſon couteau de l'autre, il lui coupa la gorge. Le tigre mourut immédiatement; mais Bowman avoit reçu quantité de bleſſûres & perdu tant de ſang, qu'il fut longtems à ſe rétablir. En 1708, deux léopards, mâle & femelle, ſuivis de trois jeunes, entrèrent dans un parc de moutons au Cap, en tuèrent une centaine & ſe raſſaſiérent de leur ſang. Enſuite, en ayant diviſé un en trois parties, ils les portèrent aux trois jeunes, qui étoient demeurés à la porte du parc. Ils retournèrent ſur leurs pas pour prendre chacun leur charge entière, & la troupe ſe mit en marche avec ce butin. Mais elle avoit été découverte à ſon arrivée, & l'on s'étoit mis en état de l'attendre au paſſage. La femelle fut tuée avec les trois jeunes, & le mâle trouva le moyen de s'échaper (*n*).

Ravages des léopards.

Buffles du Cap & leur figure.

ON voit un grand nombre de buffles dans les Colonies du Cap. Ils diffèrent de ceux de l'Europe par la taille & la couleur, étant plus gros, & la plûpart d'un brun-rougeâtre, quoiqu'il s'en trouve auſſi de noirs. Ils ont le poil du front, rude & friſé, & tous les membres dans une éxacte proportion. Ils portent la tête haute. Leurs cornes ſont fort courtes & panchées vers le col. Elles ſe courbent en dedans, juſqu'à s'approcher beaucoup par la pointe. Leur peau eſt ſi rude & ſi dure, qu'on ne les tue guères qu'avec de bonnes armes à feu. Ils n'ont pas la chair ſi tendre ni ſi graſſe que le bœuf. La vûe d'un drap rouge ou le bruit d'un mouſquet, leur fait pouſſer des mugiſſemens, gratter la terre & prendre furieuſement leur courſe vers les objets de leur rage, ſans être arrêtés par l'eau ni par le feu. Une troupe d'Européens étant à la chaſſe de ces animaux, en pouſſa un juſqu'au rivage de la Rade. Il ſe tourna tout-d'un-coup; & voyant un de ſes ennemis en veſte rouge, il fondit ſur lui avec beaucoup d'impétuoſité. Le Chaſſeur ſe gliſſa juſqu'au bord de l'eau, & ne fit pas difficulté

(*n*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 97 & Vol. I. pag. 255.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

difficulté d'y entrer pour ſe mettre à couvert. Mais ce furieux animal le pourſuivit de ſi près, qu'il ne lui laiſſa pas d'autre reſſource que de plonger; & l'ayant perdu de vûe, il ſe mit à nager vers le rivage oppoſé, quoique l'éloignement fût de trois milles. Il auroit eu la force d'y arriver, s'il n'eût rencontré dans ſa route un Vaiſſeau, d'où il fut tué à coups de fuſil.

Elans du Cap.

L'ELAN d'Afrique, ou du Cap, eſt beaucoup plus gros que celui de l'Europe ou de l'Amérique. Sa hauteur eſt généralement de cinq pieds. Ses cornes n'en ont qu'un de long & s'élèvent en s'entrelaçant; mais elles ſont droites, unies & pointues vers l'extrémité. Il a la tête & le col d'une grande beauté; la machoire d'enhaut plus large que l'autre; les jambes longues & menues; la queue longue d'un pied; le poil uni, doux & cendré. Sa chair a le goût de celle du meilleur bœuf. Il monte ſur les plus hauts rochers & paſſe par les chemins les plus difficiles, d'un pas léger & ſerré. Ces animaux péſent ordinairement près de quatre cens livres. Comme ils cherchent à s'introduire dans les jardins, les Blancs leur dreſſent des pieges, comme en Amérique, & les y prennent ſouvent (*o*).

Deux ſortes d'Anes.

ON diſtingue ici deux ſortes d'ânes; l'une qui reſſemble entièrement à l'eſpèce de l'Europe. Mais l'autre, qu'on appelle *Anes ſauvages du Cap*, mérite peu ce nom, ſuivant l'Auteur, parce qu'à la réſerve des oreilles, qui reſſemblent à celles de l'âne (*p*), c'eſt un des plus beaux, des mieux faits & des plus vifs animaux qu'il eût jamais vûs. Il y auroit plus de juſtice à le comparer au cheval. Il eſt de la hauteur des chevaux de ſelle. Ses jambes ſont menues & bien proportionnées; ſon poil doux & liſſé. On voit régner au long de ſon dos, depuis les crins du col juſqu'à la queuë, une raie noire, d'où partent de chaque côté d'autres raies, blanches, bleues & brunes, qui ſe rencontrent en cercle autour du ventre, & dont les couleurs ſe perdent, ſuivant l'expreſſion de l'Auteur, agréablement l'une dans l'autre (*q*). La tête, les oreilles, la queuë & les crins du col, ſont rayés auſſi des mêmes couleurs. Cet animal eſt ſi leger, qu'il n'y a point de cheval qui puiſſe le ſuivre au même pas. Toutes ces qualités, joint à la difficulté de le prendre, en font monter le prix fort haut. *Tellez* raconte que le Grand-Mogol en acheta un deux mille ducats. On lit dans *Navendorf*, que le Gouverneur de Batavia en ayant envoyé un à l'Empereur du Japon, après l'avoir reçu d'un Ambaſſadeur Abyſſin, ce Monarque fit préſent à la Compagnie de dix mille taëls d'argent & de trente-neuf robes, qui furent évalués à cent-ſoixante mille écus. Kolben rencontra ſouvent des troupes de ces animaux dans les Pays du Cap (*r*).

Beauté ſingulière des ânes ſauvages.

L'âne ſauvage du Cap eſt le Zébra.

IL ne paroît pas douteux que cet animal ne ſoit le *Zebra*, qui ſe trouve auſſi à Congo (*s*) & dans d'autres Régions de l'Afrique. Tachard dit qu'on voit au Cap des chevaux & des ânes d'une beauté extraordinaire. Les chevaux, ſuivant ſon témoignage, ont la tête fort petite & d'aſſez longues oreilles. Ils ſont entièrement couverts de raies blanches & noires, qui deſcendent du dos juſqu'au

Témoignage du Pére Tachard.

(*o*) Kolben renvoye le Lecteur à la Figure qu'il donne, dit-il, de ces trapes; ce qui marque que quelques-unes de ſes Planches ſont de lui.

(*p*) Ludolf dit qu'on pourroit les leur couper, comme on fait en Allemagne aux chevaux qui les ont trop longues.

(*q*) Voyez la Figure. Ten-Rhyne ne leur donne que des raies blanches.

(*r*) Kolben, Vol. II. pag. 109.

(*s*) Voyez ci-deſſus l'article de Congo & ſon Hiſtoire Naturelle.

Digitized by Google

GEDIERTE aan de KAAP de GOEDE HOOP.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Prestito
Vietato fuori sede
Roma

Digitized by Google

jusqu'au ventre, de la largeur de quatre ou cinq doigts. Ce Missionaire vit la peau d'un de ces animaux, qui avoit été achetée pour la transporter en France. Il ajoûte que les ânes du Cap sont de toutes sortes de couleurs; qu'ils ont sur le dos une longue raie bleuë, depuis la queuë jusqu'à la tete; que le reste du corps est rayé comme celui des chevaux du même Pays, mais de raies bleuës, jaunes, vertes, noires & blanches, toutes d'une couleur fort vive (*t*). Cependant, s'il se trouve au Cap des chevaux & des ânes qui portent toutes ces marques, on a peine à s'imaginer comment ils ont pû demeurer inconnus à Kolben. La Figure qu'il en a donnée est fort différente de celle qu'on voit dans Tachard (*v*), où l'animal est nommé Zembra dans la Planche. Kolben dit à la vérité qu'il se trouve des chevaux sauvages au Cap; mais il assûre qu'il n'y en a point un seul dans les Colonies, parce qu'ils n'ont été découverts qu'après l'arrivée de la race de Perse (*x*). Comme il n'en donne aucune description, il est difficile de juger si ce sont les mêmes chevaux que Tachard a décrits.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LE chevreuil & le cerf du Cap sont peu différens de ceux de l'Europe. Seulement les cornes du cerf sont sans branches, & leur longueur n'est qu'environ d'un pied. Elles s'élevent en forme spirale dans la moitié de leur étendue.

Chevreuils & cerfs.

ON voit ici différentes espéces de chévres. Les chévres privées ressemblent beaucoup aux nôtres, mais sont moins grosses. La chévre bleuë est aussi grande que nos cerfs. Son poil est d'un fort beau bleu. Ses cornes ont peu de longueur; mais en s'élevant elles forment divers anneaux curieux jusqu'assez près de leur pointe. Sa chair est de bon goût. L'Auteur regrette que ces animaux soient en petit nombre au Cap, quoiqu'ils soient moins rares plus loin dans les terres. La chévre mouchetée, qui est plus grosse que la premiére, fréquente les Colonies en troupes de plus de mille. Ses taches sont blanches, rousses & brunes. On trouve à sa chair le goût de venaison. Ses cornes sont entrelassées vers le milieu de leur hauteur, & n'ont pas moins d'un pied de long. Les jeunes s'apprivoisent assez pour se mêler avec les moutons; mais leur chair n'est pas de si bon goût.

Différentes espéces de chévres.

KOLBEN parle d'une autre espéce de chévre, qui lui a paru fort remarquable (*y*) par la beauté de sa taille & de ses couleurs, mais qui n'a pas de nom. Elle est de la hauteur d'un grand cerf. Son poil est grisâtre, avec de petites taches rouges; excepté sous le ventre, qui est presque blanc. Depuis le front jusqu'à la gueule, il lui régne, au long du dos, une raie blanche, croisée par trois autres raies paralleles & de la même couleur, qui lui entourent le ventre à d'égales distances. Les cornes du mâle ont trois pieds de long, & les pointes deux séparément. La femelle est sans cornes. On préfére la chair de l'un & de l'autre à la venaison. La *Chévre-plongeante* ressemble aux chévres privées par la couleur. Elle tire son nom de la manière dont elle s'accroupit dans l'herbe, lorsqu'elle apperçoit quelqu'objet qui l'épouvante, avec la précaution de jetter de tems en tems quelques regards, jusqu'à ce qu'elle se juge hors de danger. On compte encore la chévre de rocher, qui n'est pas plus

Belle espéce.

Chévres plongeantes.

(*t*) Voyage du Pere Tachard à Siam, pag. 65.
(*v*) Voyez la Figure.
(*x*) Kolben, *ubi sup.* pag. 128.
(*y*) Voyez la Figure.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

plus grande que nos cabris de l'Europe, mais qui nuit beaucoup aux vignes. Les Contrées de Juida, de Congo & d'autres Pays voiſins du Cap, produiſent une autre ſorte de chévre, dont les cornes reſſemblent à celles du daim, mais qui n'eſt jamais plus grande qu'un liévre (z).

Quatre eſpèces de porcs.

LES porcs ſont ici de quatre eſpéces, dont les deux premières ſont privées & ne demandent point de deſcription. Elles ont été apportées au Cap, de l'Europe & de Java. Mais les deux autres ſont féroces & ſe nomment ici *Porcs-ſauvages* & *Porcs-de-terre*. Ces premiers ſont rares dans les Colonies du Cap, parce qu'il y a peu de bois pour leur ſervir d'aſiles. Le porc de terre, ſans être fort différent des nôtres pour la forme, eſt de couleur rouſſe & n'a point de dents. Il ſe nourrit particuliérement de fourmis, en étendant près de leurs retraites une langue fort longue & fort pointue pour les prendre. Il ſe loge, comme le blereau, dans des trous. Sa chair eſt bonne. On le tue d'un ſeul petit coup ſur la tête.

Le porc-épi.

LE porc-épi n'eſt pas rare au Cap. Il y eſt haut de deux pieds, ſur trois de longueur. Ses plus longues pointes, qui ſont celles de derrière, ſont d'environ ſix pouces. Il les darde de près contre ceux qui le pourſuivent; & leurs bleſſûres ſont accompagnées de beaucoup de douleur d'inflammation. Il a la tête & les pieds du liévre. Sa chair eſt bonne, après avoir été fumée un jour ou deux. La carcaſſe, vuidée de ſes inteſtins, péſe environ vingt livres (a).

Singes du Cap.

LES Singes ſont ici en fort grand nombre, & n'ont pas de différence remarquable d'avec ceux des autres Contrées de l'Afrique. Comme leur paſſion eſt extrême pour les fruits, ils font ſouvent la guerre aux vergers & aux jardins, avec des précautions admirables pour leur sûreté. Tandis qu'une partie de leur troupe pille un jardin, les autres ſe rangent en ligne juſqu'au lieu de leur retraite dans les montagnes. A meſure que les premiers cueillent le fruit, ils l'apportent à celui qui fait la tête de la ligne, des mains duquel il paſſe au ſuivant, & de celui-ci aux autres, de main en main juſqu'au premier. Cette éxécution ſe fait avec un profond ſilence. Si ceux qui ſont la garde s'apperçoivent de quelque danger, ils pouſſent un cri, qui ſert de ſignal à toute la troupe. Alors ils ſe hâtent de prendre la fuite. Les jeunes montent ſur les épaules des vieux, & leur retraite eſt un ſpectacle fort réjouiſſant. On ſuppoſe que la négligence de leurs ſentinelles ne demeure pas ſans punitions; car lorſqu'il y en a quelqu'un de pris ou de tué, on entend beaucoup de bruit entr'eux dans leur retour, & quelquefois on en trouve pluſieurs déchirés en piéces ſur le chemin. Les Européens du Cap prennent quelquefois la peine d'en apprivoiſer de petits, qui leur rendent de fort bons ſervices, & qui veillent aux intérêts de leur Maître avec autant de fidélité que nos chiens.

Maniére dont ils volent les jardins.

LES chats de montagne, au Cap, reſſemblent à ceux de l'Europe, auſſi-bien que les taupes, les rats, les chats domeſtiques, les liévres & les lapins. L'Iſle de *Taxen* ou *Daxen*, près de la Baye de Saldanne, produit un ſi grand nombre de lapins qu'elle en porte auſſi le nom.

LA

(z) Nous les avons nommés, au Tome IV. daims ou cerfs, d'après d'autres Auteurs. On orne leurs pieds d'Or ou d'argent, pour en faire des ſoeloirs de pipe.

(a) Kolben, Vol. I. pag. 114. & ſuiv.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

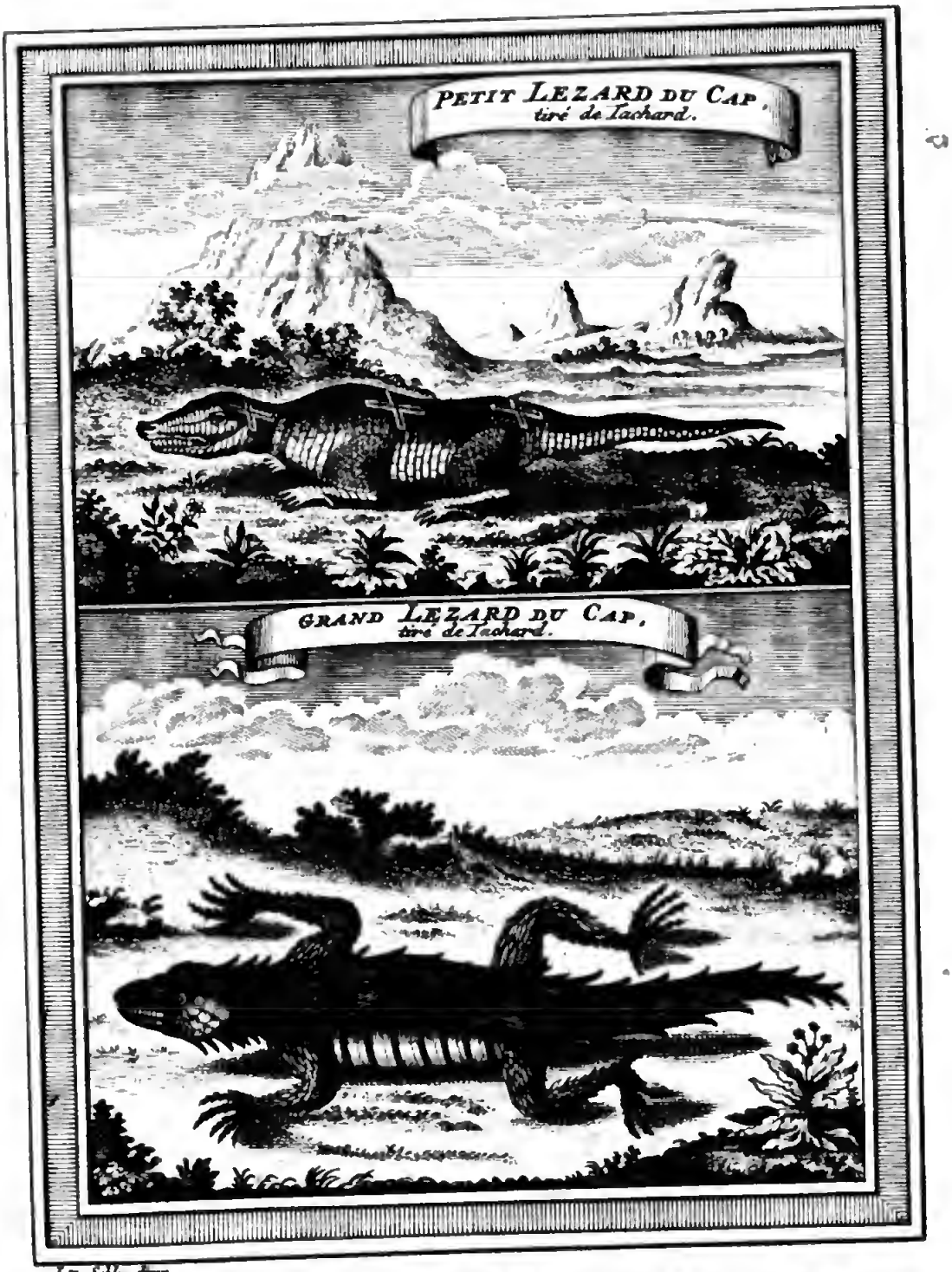

J. v. Sully deur.

KLYNE en GROOTE HAAGDIS aan de KAAP,
uit Tachard.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LA ſouris-d'Inde, ou le rat-d'eau d'Egypte, eſt ici de la groſſeur d'un chat. Son poil eſt long & roide, tacheté & rayé de blanc & de jaune. Cet animal ſe nourrit, comme le furet, de ſerpens & d'oiſeaux. Il ſuce auſſi des œufs. La ſouris à ſonnette eſt plus groſſe que nos écureuils. Sa tete a la forme de celle d'un ours. Elle a le poil du dos couleur de foie, & noiratre des deux côtés. Sa queuë fait un bruit, dont elle tire ſon nom. Elle ſe nourrit de noix & de glands. Sa retraite ordinaire eſt ſur les arbres. On vante beaucoup ſa légèreté.

Souris-d'Inde.

Souris à ſonnette.

L'HERMINE eſt commune au Cap. On y voit auſſi beaucoup de *Jackals*. C'eſt le nom que les Européens donnent à l'animal que les Hottentots nomment *Tanli* ou *Kenli*, & qui a beaucoup de reſſemblance avec le Renard de l'Europe.

Hermines, Jackals ou Kenli.

ENTRE les chats ſauvages il s'en trouve de tout-à-fait bleus, & d'autres qui ont au long du dos une raie rouge fort luiſante. Une autre eſpéce, qui eſt la plus grande, a le corps moucheté comme le tigre, & ne ſort guéres des broſſailles & des haies, d'où elle a tiré le nom de *Chats de buiſſon*. On nomme une autre ſorte *Chats-Civettes*; parce qu'il ſort de leur peau une odeur de muſc. Toutes ces différentes peaux ſont eſtimées au Cap & s'y vendent fort bien. On n'y connoiſſoit point de rats avant l'arrivée des Européens (*b*).

Chats ſauvages. Leur beauté.

LE Cap produit une créature fort extraordinaire, que les Hollandois ont nommée *Stinkingſem*, c'eſt-à-dire, *Boëte-puante*, parce qu'elle jette une odeur inſupportable lorſqu'elle eſt pourſuivie. Sa forme eſt celle de l'écureuil; mais elle eſt de la grandeur d'un chien médiocre. Il n'y a point d'homme ni de bête qui ne ſe trouve comme ſuffoqué par cette exceſſive puanteur, & qui ne ſoit forcé de ſe retirer pour reprendre haleine. Dans l'intervalle la Boëte-puante s'éloigne par la fuite. Si l'on recommence à la pourſuivre, elle lâche une ſeconde doſe, & continue de ſe défendre par cette voie juſqu'à ce qu'elle ſe trouve en ſûreté. Quand on trouve le moyen de la tuer, ſa carcaſſe conſerve & communique une ſi horrible odeur, qu'il eſt impoſſible d'y porter la main (*c*).

Bête nommé Stinkhingſem, ou Boëte puante.

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 119. (*c*) Le même, *ibid.* pag. 133. & ſuivantes.

§. III.

Reptiles, Inſectes, Oiſeaux de terre & de Mer.

LE climat & le terroir du Cap produiſent un grand nombre de ſerpens de quantité d'eſpéces différentes. L'aſpic y eſt couleur de cendre & tacheté de rouge & de jaune. Il a la tête & le col larges, les yeux plats & fort enfoncés. Près de chaque œil il lui croît une tumeur charnue de la groſſeur d'une noiſette. On trouve au Cap des aſpics longs de pluſieurs aunes.

Aſpic du Cap. Sa deſcription.

L'OEIL, ou l'*Elanceur*, a reçu ce double nom de la multitude de taches blanches, dont ſa peau noire eſt mouchetée, qui ont l'apparence d'autant d'yeux; & de la légereté avec laquelle il s'elance, pour fuir ou pour attaquer ce qui le bleſſe.

Oeil.

L'ARBRE, eſt ainſi nommé de ſa reſſemblance avec les branches des arbres,

L'Arbre.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE. DU CAP.

autour desquelles il s'enveloppe. Il est peu tacheté. Sa longueur est d'environ deux aunes, mais il n'a pas plus de trois quarts de pouce d'épaisseur. On prétend que la graisse de ce reptile, mêlée dans une chandelle avec du suif, fait paroître une chambre pleine de serpens. L'*Anvoye-aveugle* est un serpent couvert d'écailles noires, marquetées de brun, de rouge & de blanc (*a*). Sa morsure n'est pas fort dangereuse.

L'Anvoye.

Le Dipsas.

LE *Dipsas* ou l'*Inflammateur*, est long de trois quarts-d'aune. Il a le dos noir & le col large. Sa légèreté est extrême dans ses attaques, & ses morsures très-dangereuses. Elles causent une soif cruelle. Un homme du Cap ayant été mordu au gras de la jambe par un de ces serpens, lia immédiatement sa jarretière au-dessus du genou, pour empêcher que le poison ne gagnât les parties supérieures. Il se rendit ensuite chez un Serrurier voisin, qu'il pria impatiemment de lui donner à boire. Mais le Serrurier, apprenant son infortune, lui conseilla de se priver de ce soulagement & de se faire ouvrir la jambe, qui étoit déja fort enflée. Cette opération en fit sortir une humeur aqueuse & jaunâtre. Le Serrurier appliqua sur la plaie un emplâtre convenable, & lui fit promettre de s'abstenir de boire l'espace d'un quart-d'heure. Au bout de ce terme, sa soif se trouva fort diminuée & l'humeur parut se rassembler. L'Opérateur leva l'emplâtre, pour ouvrir un passage à l'air, nétoya la plaie & la recouvrit du même appareil. Il délia aussi le bandage qui étoit au-dessus du genouil, & le Malade fut bien-tôt rétabli.

Guérison de sa morsure.

Le serpent-chevelu.

LE serpent-chevelu se trouve aussi dans les Pays du Cap (*b*). Les Portugais l'appellent *Cabra de Capello*, à cause de ses poils jaunes. Sa longueur est d'une aune, & sa grosseur de trois-quarts de pouce. On attribue les qualités les plus malignes à son poison. Le seul remède est d'appliquer immédiatement, sur la blessure, la pierre (*c*) de serpent, qui est assez commune au Cap. C'est une composition artificielle des Bramines Indiens, qui s'en reservent le secret (*d*). Elle a la forme d'une féve. Sa matière est blanchâtre au centre, & d'un bleu céleste dans ses autres parties. Aussi-tôt qu'elle est appliquée, elle s'attache à la plaie, sans bandage & sans soutien. Elle attire autant de poison qu'elle en peut contenir, sur le champ elle tombe d'elle-même. On la trempe alors dans du lait, qu'elle rend jaune en se purgeant. On recommence ensuite à l'appliquer, jusqu'à ce que cessant de s'attacher, on conclut qu'il ne reste plus de poison. Kolben en vit faire l'expérience avec succès, sur un enfant.

Pierre de serpent.

LES *Serpens-domestiques* sont extrémement communs au Cap; mais leur morsure est sans danger (*e*), comme celle d'une infinité d'autres, dont la description n'auroit rien d'utile ni d'amusant.

Cerastes ou serpent-cornu.

TACHARD & quantité d'Européens du Cap, prétendent qu'il s'y trouve des serpens-cornus. Mais Kolben n'en vit aucun, & ne put se procurer d'informations

(*a*) Voyez la Figure.

(*b*) Voyez la Figure.

(*c*) Il y a un serpent de ce nom, & Kolben en tua plusieurs; mais il ne trouva point dans leur tête la pierre qu'on y suppose.

(*d*) Quelques-uns prétendent [que c'est véritablement une pierre qui se trouve dans le serpent, & d'autres] que c'est une composition de diverses parties du *Serpent-pierre*, telles que quelques endroits de sa tête, ses dents, son cœur & son foye, mêlés avec des herbes médicinales & du bois de serpent. Mais Kolben n'a connu personne qui eût éprouvé cette recette.

(*e*) Il semble que c'est le même qui est adoré à Juida.

mations raiſonnables ſur leur forme & leur nature (*f*). Celui dont on voit ici la repreſentation dans nos Figures, n'avoit point été pris au Cap. Il s'y trouvoit, dans le cabinet d'un Médecin. Sa forme & ſes dimenſions étoient les memes qu'on voit ici. On l'auroit crû d'ivoire poli. *Eraſme Franciſci* rapporte dans ſon *Bouquet des fleurs d'Amérique*, qu'on trouve autour du Méxique des ſerpens-cornus de vingt pieds de long & de la groſſeur d'un homme. Ils y portent le nom de *Makakoath*, c'eſt-à-dire, de ſerpent-cerf; parce qu'en effet ils ont la tête d'un cerf; mais leurs cornes ne paroiſſent que lorſqu'ils commencent à vieillir (*g*). KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

ON peut diſtinguer les Inſectes du Cap en trois claſſes: les Inſectes de mer, de rivière & de terre. Ceux de la première claſſe ſont en fort grand nombre. La mouche de Mer eſt de la grandeur & de la forme de l'*Ecrevete* ou (*h*) chevrette. Elle s'attache aux poiſſons & les tourmente beaucoup avec ſon éguillon; comme le pou de Mer, qui reſſemble beaucoup à la mouche de cheval, leur fait la guerre par ſes morſures. Ce pou-marin eſt couvert d'une écaille fort dure & muni d'un grand nombre de pieds. On voit des vers de Mer qui ne ſont pas moins curieux. Kolben en vante un qui n'a qu'environ ſix pouces de long & un pouce d'épaiſſeur, mais dont la tête, le col & la poitrine reſſemblent éxactement aux mêmes parties du cheval; ce qui devroit, dit-il, lui faire donner le nom de Cheval-Marin (*i*). La partie inférieure du corps eſt courbée & ſe termine en pointe. Au-deſſus du col, le corps s'applatit & paroît armé de côtes. Le dos eſt jaune & le ventre blanchâtre. L'Auteur en avoit raſſemblé pluſieurs, mais ils avoient été trouvés morts ſur le rivage. On voit, dans les rivières, des ſangſues & des ſerpens-d'eau, comme ceux de l'Europe, d'environ ſix pouces de longueur; mais on n'y trouve point de rats-d'eau. Trois claſſes d'Inſectes. Mouche de Mer. Pou-marin. Vers de Mer. Sangſues & ſerpens d'eau.

PARMI les Inſectes de terre, les fourmis ſont en fort grand nombre & de pluſieurs eſpèces. Elles couvrent toutes les vallées de leurs nids ou de leurs terriers; mais elles ne ſe logent jamais dans les terres cultivées. Les abeilles ne manquent point au Cap. Cependant comme les Européens reçoivent à bon marché, des Hottentots, le miel de Rocher, qui eſt d'une odeur plus douce que celui des ruches, ils aiment mieux en tirer d'eux que de le devoir à leur travail. Fourmis. Abeilles.

LES différentes eſpèces de mouches ſont innombrables. On en diſtingue une verdâtre, qui eſt de la nature des *Mouches-Eſpagnoles*, ou des cantharides, & que les Chirurgiens du Cap employent aux mêmes uſages. En général, les puces & les lentes ſont ici fort incommodes en Eté. Les lentes ſont un des trois fleaux du Pays. Les puces & le vent achevent le nombre; mais le dernier délivre toûjours les Habitans des deux autres. Mouches. Puces.

LES mouches de terre, ou cette eſpèce de ſauterelles qu'on nomme cigales, ſont de deux eſpèces, & toutes deux fort petites. L'une a le dos brun, les aîles vertes, le ventre argenté & les jambes couleur de cendre. L'autre a la tête rouge, les aîles brun-rouge, le dos cendré, le ventre argenté & les jambes rouges. Cigales.

(*f*) Kolben ne dit pas d'où la figure qu'il en donne eſt tirée. Ainſi Tachard, qui nous l'apprend, eſt ici le plus éxact.

(*g*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 162. & ſuivantes.

(*h*) Les Anglois les nomment *Shrimps*, & les Normands, *Crevettes*. R. d. T.

(*i*) Frazier l'appelle auſſi *Cheval-Marin*.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

rouges. Elles cauſent toutes beaucoup de déſordre dans les jardins; mais en arroſant leurs retraites d'eau de tabac, on les chaſſe facilement.

Cerf-volans.

LE Cap a pluſieurs ſortes de cerf-volans. La principale eſt celle qu'on nomme *Cerf-volans d'or*, parce qu'ils ont en effet la téte & les aîles d'une véritable couleur d'or. Le dos & le ventre ſont verds, mouchetés de rouge & de blanc; les jambes griſes. Ils ont deux aîles & autant de cornes. Les perſonnes ou les lieux ſur leſquels cet animal ſe repoſe, ſont regardés des Hottentots avec vénération.

Punaiſes.

QUOIQUE ces Barbares ſoient mangés de poux, comme on l'a déja remarqué, les Européens au-contraire ne ſont pas plûtôt arrivés au Cap, qu'ils ſe trouvent délivrés de cette vermine. D'un autre côté ils ſont fort tourmentés des punaiſes; & leur unique reſſource pour s'en défendre, eſt de peindre à l'huile le bois de leurs lits & de leurs fenêtres, en y mêlant du mercure.

Papillons, chenilles, limaçons.

Les papillons, & les chenilles qui les produiſent, ſont ici fort variés dans leurs eſpèces. Les limaçons reſſemblent aux nôtres.

Scorpions.

LES ſcorpions du Cap ſont auſſi dangereux par leur mortelle qualité que par le nombre. Leur longueur ordinaire eſt d'environ trois pouces; leur couleur, un verd-ſombre, tacheté de noir. Ils reſſemblent beaucoup, par la forme, à l'écreviſſe de terre; excepté du côté de la queue, qu'ils ont plus longue & plus étroite.

Araignée.

ON trouve au Cap une ſorte d'araignée noire, de la groſſeur d'un pois, dont la morſure eſt fatale lorſque l'antidote eſt appliqué trop tard.

Tignes, guêpes.

Les tignes nuiſent beaucoup aux habits dans toutes les Colonies du Cap & demandent des ſoins continuels. Les guêpes ſont auſſi fort incommodes dans la belle ſaiſon (*k*).

Millepedes.

LA morſure d'un millepede du Cap eſt auſſi mortelle que celle du ſcorpion. Les vignes ſont empeſtées d'une ſorte de petits millepedes, que les Habitans nomment *Suggards*, & qui ſont fort difficiles à trouver, parce qu'ils ſe renferment dans une ſorte de coquilles ou d'envelopes qui reſſemblent à la feuille de vigne flétrie. Le bled n'a pas moins à ſouffrir des charanſons. Les crapauds ſont fort rares (*l*) au Cap, & les Hottentots ne les diſtinguent point des grenouilles (*m*).

Trois ſortes d'Aigles.

LES Pays du Cap produiſent trois ſortes d'aigles, mais peu différentes de celles de l'Europe. Les unes, qui ſont de la groſſeur d'une oye, ont reçu des Hollandois le nom de *Dung-bird*, parce qu'elles arrachent les entrailles des bêtes pour s'en nourrir. Elles ſe raſſemblent quelquefois juſqu'à cent pour les attaquer. Une autre eſpèce, qu'on appelle *Aquila-Anataria*, c'eſt-à-dire, aigle aux canards, a tiré ce nom des canards mêmes dont elle fait ſa nourriture. La troiſième ſorte enleve des tortues, & les laiſſent tomber ſur les rochers pour en briſer l'écaille; ce qui lui a fait donner le nom d'*Oſſifrage*.

Le Flamingo du Cap.

LE *Flamingo* eſt un des oiſeaux les plus diſtingués du Cap (*n*). Il eſt plus gros

(*k*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 70. & ſuivantes.

(*l*) Ten-Rhyne fait des contes ridicules ſur les crapauds du Cap.

(*m*) Kolben, *ubi ſup.* pag. 77. & 184.

(*n*) Ray l'appelle *Phœnicopterus*. Voyez Willoughby, pag. 320. Table 60. [La deſcription que Ten Rhyne fait de cet oiſeau, ne nous apprend preſque autre choſe que ſon nom.]

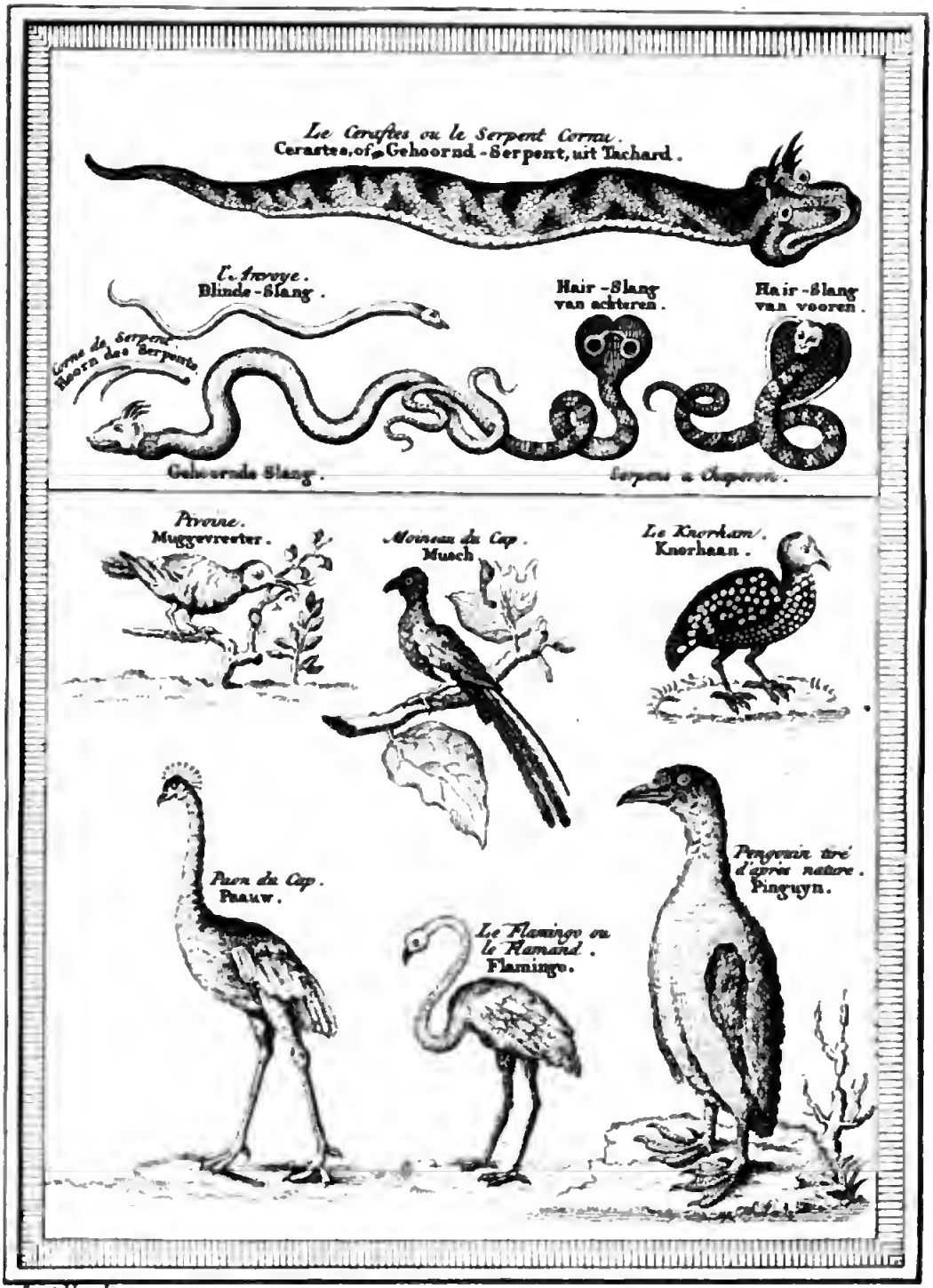

J. V. Schley deser.

REPTILES et OISEAUX.

KRUIPEND GEDIERTE en VOGELS, aan de KAAP, uit KOLBE, enz.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

gros que le cygne, avec le col plus long. Sa tête & ſon col ſont auſſi blancs que la nége. Il a la machoire d'enhaut crochue & beaucoup plus longue que celle d'enbas; mais celle-ci eſt plus épaiſſe & plus creuſe. Ce creux eſt rempli par la langue, qui eſt fort groſſe & fort graſſe. Son bec eſt armé de petites dents pointues, dont la pointe eſt noire & le reſte d'un bleu-foncé. Les plumes inférieures de ſes aîles ſont noires; celles d'enhaut, couleur de feu (*o*). Ses jambes ſont orangées, & plus longues du double que celles du butor. Ses pieds reſſemblent à ceux de l'oye. Ces Oiſeaux ſont en grand nombre dans les Pays du Cap. Ils paſſent le jour près des lacs & des Rivières. Pendant la nuit, ils ſe retirent au milieu des grandes herbes qui ſe trouvent dans les montagnes. Leur chair eſt ſaine & de bon goût. On aſſûre que leur langue a le goût de la moële.

Trois ſortes d'oyes ſauvages.

LE Cap a trois ſortes d'oyes ſauvages: l'oye de montagne, qui eſt plus groſſe que nos oyes privées, & dont la tête & les aîles ſont d'un verd-luiſant: l'*oye à jabot*, qui tire ce nom de la grandeur de ſon jabot, dont le peuple fait des bourſes où l'on porte juſqu'à deux livres de tabac; l'*oye-d'eau*, qui reſſemble beaucoup aux nôtres. La chair des trois eſpèces eſt également bonne. Elles ſont en ſi grand nombre au Cap, que les Européens font peu de cas des oyes privées & n'en élevent preſque point.

Knorcock ou Knorhen.

UN Oiſeau qui appartient proprement au Cap eſt le *Knorcock*, ou le coq-knor, dont la femelle ſe nomme *Knorhen*, ou poule-knor. Ces animaux ſervent de ſentinelles aux autres Oiſeaux, en les avertiſſant de l'approche d'un homme, par un cri qui reſſemble au mot *Crac* & qu'ils répétent fort haut. Leur grandeur eſt celle d'une poule. Ils ont le bec court & noir, comme les plumes de leur couronne; le plumage des aîles & du corps mêlé de rouge, de blanc & de cendré; les jambes jaunes. Leurs aîles ſont ſi petites qu'ils ne peuvent voler bien loin. Ils fréquentent les lieux ſolitaires, & font leurs nids dans les buiſſons. Leur ponte eſt de deux œufs. On eſtime peu leur chair, quoiqu'elle ſoit bonne. Les poules-d'eau ne ſont pas rares au Cap. Mais il s'y trouve un grand nombre de faucons, qui font la guerre à toutes ſortes de volaille [de même qu'aux Grimpereaux, mais ces derniers n'y ſont qu'en petit nombre.] Les grues & les corbeaux reſſemblent aux nôtres. Les corbeaux de Mer ſont également eſtimés pour leur chair & leurs plumes. La chair des grues, qui ſont en fort grand nombre, eſt noire & dure.

Poules d'eau.

Grues & Corbeaux.

Pélicans.

ON ne trouve point ici beaucoup de Pélicans (*p*). Ceux du Cap ſont plus gros que nos plus grandes oyes. Ils ont le meme cou. Leur bec, qui eſt large, long & droit, ſe termine en forme de cuillière (*q*). Leurs yeux ſont gros, & les plumes de leur queuë longues d'environ ſix pouces. Ils ſe nourriſſent [ordinairement] de ſerpens, de crapauds & d'autres animaux venimeux. De-là vient le nom de *Mange-ſerpens*, qu'ils ont reçu des Européens & l'averſion qu'on a pour leur chair (*r*).

ON-

(*o*) C'eſt de-là qu'il tire ſon nom de *Flamingo*. Ainſi c'eſt une grande erreur des François d'en avoir fait *Flamand*.

(*p*) *l'Anglois dit ſimplement* On y trouve auſſi des Pélicans. R. d. E.

(*q*) L'Auteur paroît ici confondre la *Spatule* avec le Pélican, quoique ce ſoit deux Oiſeaux fort différens, comme on le peut voir dans les Figures, du Tome IV. pag. 326.

(*r*) Kolben, Vol. II. pag. 135. & ſuiv.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

ON voit au Cap un Oiſeau de Rivière que les Habitans nomment *Malagos*. Il eſt de la grandeur d'une oye; mais ſon bec eſt plus court que celui du canard. Ses dents ſont courtes & pointues; ſes plumes curieuſement mêlées de blanc, de noir & de gris; ſes jambes plus courtes que celles du canard & plus proches du croupion (*s*), ce qui le fait marcher de mauvaiſe grace. Il ſe nourrit de poiſſon & plonge fort habilement.

Malagos.

LES *Mouettes* ou les *Goulus de Mer* ſont en fort grand nombre au Cap. On en voit de vertes, de noires & de griſes, dont les plumes ſont d'excellens lits aux Habitans. Elles reſſemblent aux canards, à l'exception du bec, qui eſt pointu. Leurs œufs ſont délicats.

Goulu de Mer.

LE *Pengouin*, ou le *Penguinen* (*t*), auquel on a peut-être donné ce nom parce qu'il eſt extrémement gras, eſt un Oiſeau de la Mer du Cap, à peu près de la même groſſeur que le précédent; mais ſes aîles ſont couleur de cendre, & ſes plumes ſi courtes qu'il a peine à voler. Il a le bec noir & les jambes d'un verd-pâle. Ses œufs ſont fort eſtimés, mais on fait peu de cas de ſa chair. Il fait ſon nid ſur les Rochers.

Pengouin.

LE paon du Cap eſt tout-à-fait ſemblable à celui de l'Europe. Les bécaſſines y ſont en fort grande abondance [de même que les Corbeaux; les uns ſont tout-à-fait noirs, les autres ſont gris, ou bigarrés.] On y rencontre partout des autruches (*v*). Elles s'apprivoiſent facilement, & la Forteresſe du Cap en eſt bien fournie. Leurs œufs ſont une fort bonne nourriture, & contiennent autant de ſubſtance que trente œufs de poule. Mais ſi l'on y touche elles abandonnent leur nid. On a crû mal-à-propos, qu'après avoir pondu leurs œufs dans le ſable, elles les laiſſoient couver au Soleil, & qu'elles ne prenoient aucun ſoin de leurs jeunes. L'Auteur obſerva ſouvent qu'elles les couvent en ſe mettant [tour-à-tour] deſſus, & que leur ſoin pour les jeunes dure auſſi long-tems qu'ils ont beſoin de leur ſecours. Lorſque l'autruche s'apperçoit qu'elle ne peut échaper au Chaſſeur, elle cache ſa tête dans le premier trou qui ſe préſente, & demeure tranquille à toutes ſortes de riſques. Kolben prit ſouvent plaiſir à leur faire avaller des cailloux & des morceaux de fer, qu'elles rendoient dans la même forme & ſans aucune diminution du volume.

Paon. Bécaſſines.

Autruches.

Obſervation de Kolben.

ON ne remarque aucune différence entre les Faiſans du Cap & les nôtres. Kolben aſſûre la même choſe des faucons, qui ſont en fort grand nombre. En leur préſentant la peinture d'un oiſeau de leur eſpèce, un homme peut s'approcher aſſez d'eux pour les prendre au filet. On les prend auſſi avec des lacets de crin (*x*).

Faiſans.

Faucons.

LES chouettes ne diffèrent des nôtres que par la couleur. L'abondance des canards ſauvages eſt extrême. Les uns ont la tête bleue; d'autres, [ont la tête & les plumes du cou] couleur de maron. On les diſtingue encore par le bec, que les uns ont fort large & d'autres fort étroit. Les (*y*) canards ſauvages ſont plus gros au Cap qu'en Europe.

Chouettes.

Canards ſauvages.

LES

(*s*) C'eſt peut-être le Cormoran, décrit par Willoughby, pag. 329.

(*t*) L'Iſle Roben fut nommée d'abord Iſle des Pengouins, du grand nombre de ces animaux qui s'y trouvent.

(*v*) On a déjà vû leur deſcription à la pag. 455. du III. Tome & leur figure à la pag. 326. du IV. Tome.

(*x*) Ten-Rhyne parle de perdrix; mais le ſilence de Kolben ſur ces animaux, doit faire croire que le Cap n'en a point. D'ailleurs après avoir dit en Latin, *rubicundi & cinerei phaſiani*, Ten-Rhyne traduit mal-à-propos des perdrix griſes & rouges.

(*y*) *Angl.* Leurs Canards privés. R. d. E.

Digitized by Google

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LES eſpèces de petits oiſeaux ſont fort variées. Les martinets jaunes & les allouettes reſſemblent aux nôtres. On voit au Cap un oiſeau, qui pour la grandeur, la forme & la couleur, eſt tout-à-fait ſemblable au coucou de l'Europe, mais qui a tiré le nom d'*Edolio*, de ſon chant, dans lequel il répéte diſtinctement ce mot, d'un ton bas & mélancolique. Quantité d'Européens du Pays ſont perſuadés que l'ame d'un Patron de Barque, [qui fut aſſaſſiné &] qui prononçoit ſouvent le même mot, eſt paſſée dans le corps de cet animal. Le Verdier, ou le *Chloris*, eſt ici fort commun. On y voit un oiſeau ſingulier, nommé l'Oiſeau-bleu, qui eſt de la groſſeur de nos étourneaux. Les plumes de ſon cou & de ſes cuiſſes, ſont d'un bleu céleſte. Celles du dos & des aîles ſont plus ſombres. Son bec, qui a trois ou quatre pouces de long, eſt pointu, & ſa machoire inférieure d'un rouge foncé. On eſtime beaucoup ſa chair (*z*).

Variété des petits oiſeaux.

Edolio, eſpéce de coucou.

LES merles ſont de trois ſortes: l'une à bec jaune & ſemblable aux nôtres par le plumage; la ſeconde, d'un plumage brun, & la troiſième d'un plumage rougeatre. Les hochequeues ou les bergeronettes du Cap ſont plus groſſes que les nôtres. Quelques-unes ſont couleur de cendre, & d'autres ont le plumage jaunâtre.

Merles.

ENTRE pluſieurs ſortes de chardonnerets, Kolben en diſtingue un qui eſt particulier au Cap, & qui n'eſt pas plus gros que le pinſon. En hyver ſon plumage eſt couleur de cendre. Mais il ſe renouvelle en Eté. La tete, le ventre, les aîles & la queuë deviennent noirs; le col & le dos d'un bel écarlate. Son bec eſt court, jaune & pointu. Il compoſe ſon nid de coton, & le diviſe en deux appartemens, avec une ſeule entrée. Le mâle loge deſſus & la femelle deſſous.

Chardonneret ſingulier.

LES chauve-ſouris reſſemblent aux nôtres. Il y a beaucoup de variété dans l'eſpéce des méſanges, ſur-tout pour les couleurs; & leur ramage eſt agréable. Le pivoine, qu'on appelle auſſi Suceur de miel, ne vit que de mouches, d'abeilles & de miel (*a*). Son bec eſt long, droit & rouge. Ses plumes bleuës, ſes aîles & ſa queuë noire. Le *Longue-langue* eſt un oiſeau plus gros que le chardonneret. Il a le ventre jaune & le reſte du corps tacheté. Sa langue eſt longue & de la dureté du fer, pointue comme une aiguille & capable de bleſſer ceux qui y portent la main.

Chauve-ſouris.

Méſanges.

Pivoine.

Longue-langue.

LES oiſeaux de Canarie ſont ici en fort grand nombre, & ne différent des nôtres que par la couleur. Ils nuiſent beaucoup aux bleds. On voit auſſi, dans les Pays du Cap, le *Serin*, l'*OEgithus*, l'*Upupa* ou la huppe, le piver, l'étourneau, &c. tous ſemblables à ceux de l'Europe. Les pigeons ſauvages ne différent auſſi des nôtres que par la beauté & la variété de leurs couleurs; comme les hirondelles, qu'on voit ici pendant toute l'année, mais en fort grand nombre pendant l'hiver. Les moineaux, les grives, les cailles, les choucas, reſſemblent aux nôtres.

Autres oiſeaux.

L'ABONDANCE des oiſeaux privés, tels que les coqs, les poules, les chapons & les coqs-d'Inde, les rend ici moins chers que la viande de boucherie. Ils ſont ſemblables à ceux de l'Europe (*b*).

Oiſeaux privés; ou volaille.

(*z*) Kolben, Voyage Vol. I. pag. 143. & ſuiv.

(*a*) Voyez la Figure.

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 152. & ſuivantes.

§. IV.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

§. IV.

Poiſſons de Mer.

Le Souffleur. Sa chair eſt venimeuſe.

LA variété répond à l'abondance dans les poiſſons de la Mer du Cap. On y diſtingue le *Souffleur*, qui tire ce nom de la faculté qu'il a de ſouffler au-deſſus de lui en forme circulaire. C'eſt un poiſſon uni & ſans écailles, qui a le dos d'un jaune-foncé & comme tranſparent, le ventre blanc, la gueule petite, mais armée de quatre groſſes dents. Sa chair eſt venimeuſe. Un Matelot téméraire, qui eut la hardieſſe d'en manger pendant que Kolben étoit au Cap (*a*), paya ſa folie par ſa mort.

Le Bennet.

LE *Bennet* ou le Benoît, eſt un autre poiſſon du Cap, de la longueur & de l'épaiſſeur du bras, peſant entre ſix & huit livres. On vante ſa beauté. Il eſt revêtu de grandes écailles, d'un pourpre luiſant, avec des raies couleur d'or. Ses yeux & ſa queue ſont rouges, ſes nageoires jaunes. Lorſqu'il eſt dépouillé de ſes écailles, tout l'éclat de ſa couleur pourpre ſe conſerve ſur ſa peau. Sa chair eſt cramoiſie, & cette couleur lui reſte après avoir bouilli à l'eau. Elle eſt diviſée en parties, par des membranes; ſéche, mais facile à digérer & d'un goût fort agréable.

Le Poiſſon-brun.

LE *Poiſſon-brun*, eſt de la groſſeur d'un bœuf & n'a pas moins de quinze ou ſeize pieds de long. Sa couleur eſt un gris-foncé. Il fait continuellement la guerre au poiſſon-volant.

Cabliau.

On diſtingue au Cap pluſieurs eſpéces de *Cabliaux*. Les plus communs ſont couleur de cendre, longs de deux ou trois pieds, avec de grandes écailles & des nageoires fort dures. Leur chair eſt tendre & délicate dans ſa fraîcheur; mais lorſqu'elle eſt ſalée on en fait la nourriture des Eſclaves.

Dauphin du Cap.

IL y a pluſieurs ſortes de Dauphins. La ſubtilité de leur odorat & leur vîteſſe à pourſuivre leur proie, peuvent les faire nommer les Rois des poiſſons. Le Dauphin du Cap a la gueule grande, & munie d'un bec qui reſſemble à celui de l'oye. Sa peau eſt douce & ſans écailles. Ses dents ſont petites, mais dures & pointues: [elles s'emboitent comme les deux piéces d'une Taille,] ſa langue longue & charnue. Il a près de chaque œil une petite ouverture. La couleur de ſon dos eſt noire, & ſon ventre blanc. Sa longueur eſt de cinq ou ſix pieds. Après avoir été ſalée quelques jours, ſa chair eſt un fort bon aliment.

Dorade.

Le poiſſon que les Portugais ont nommé *Dorados*, ou Dorade, à cauſe de la couleur d'or dont il eſt revêtu, & que les Négres appellent *Waraku-Pempe*, eſt une autre eſpéce de Dauphin. Il a la chair plus délicate que le Dauphin, auquel d'ailleurs il reſſemble parfaitement.

Elft.

ON prend, dans la Baye de la Table, un poiſſon que les Hollandois nomment *Elft*, long d'environ trois-quarts d'aune, écaillé comme le harang, à l'exception de la couleur des écailles, qui eſt jaune. Il a le dos noirâtre, le ventre blanc, tacheté de noir & diviſé dans ſa longueur par une raie noire. Sa chair eſt ſéche, remplie d'arrêtes, & demande une bonne ſauce. Dans pluſieurs Pays on fait beaucoup de cas de ſes œufs (*b*).

LE

(*a*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 186.
(*b*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 186. & ſuivantes.

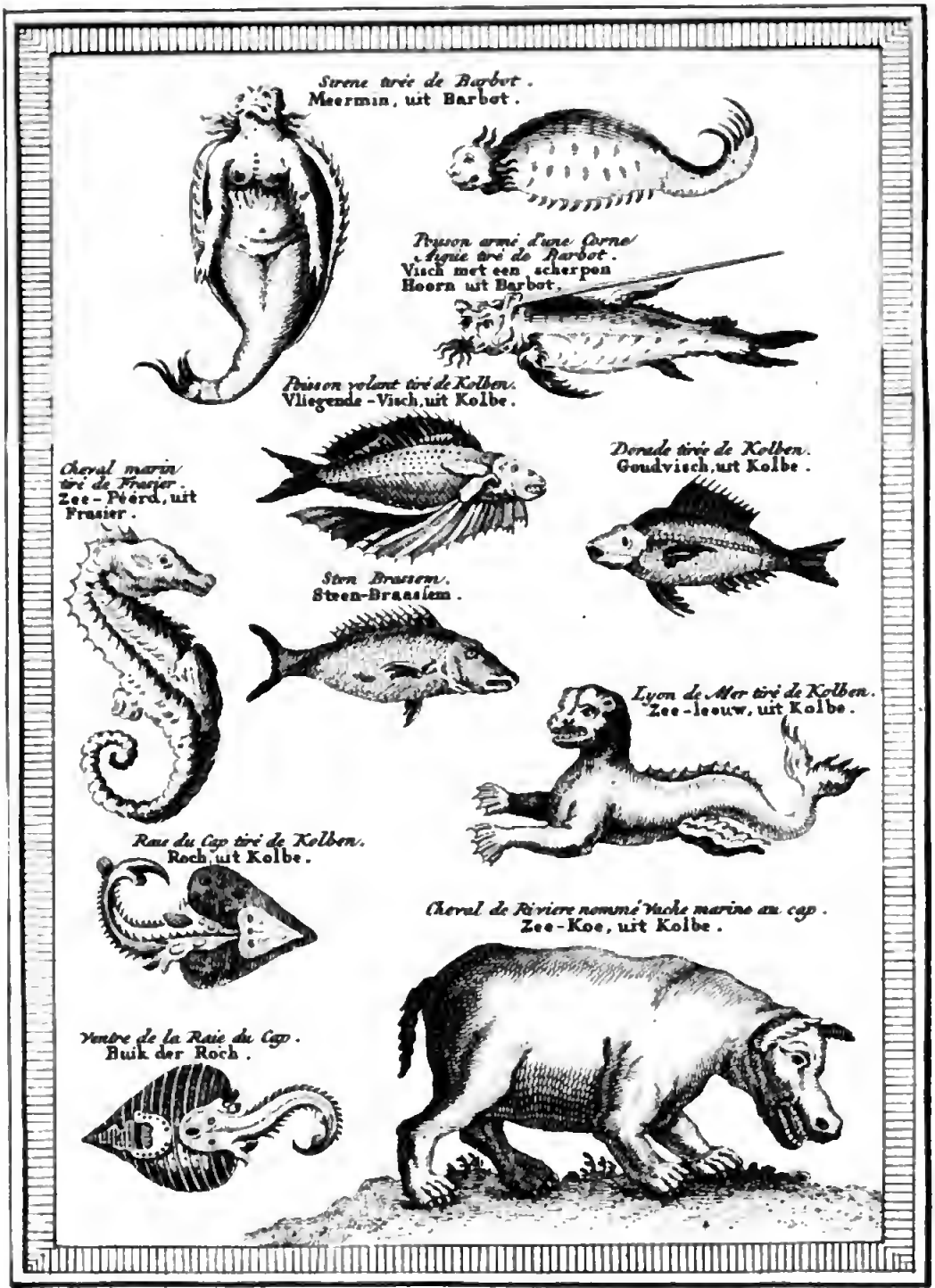

SIRENE & autres MONSTRES.

MEERMIN en andere GEDROCHTEN, in AFRIKA.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Storia Arte
Napoli

Digitized by Google

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LE *Poiſſon-volant* ſe fait toûjours voir ſur les grandes Baſſes, & vole quelquefois en troupes de pluſieurs centaines. La différence de ſes eſpéces n'eſt que dans leur couleur, & dans le nombre & la forme de leurs aîles. Les uns n'en ont que deux grandes, & d'autres deux grandes & deux petites. D'autres encore ont quatre aîles longues & étroites, de la même dimenſion. Kolben ayant éxaminé ſoigneuſement toutes ces ſortes d'aîles, les trouva ſemblables à celles des chauve-ſouris. Leur chair eſt une nourriture excellente; mais on n'en voit jamais hors des Tropiques. Poiſſon-volant.

LE *Poiſſon-d'or* du Cap a tiré ce nom d'un cercle de cette couleur qu'il a autour de l'œil, & d'une raie d'or qui s'étend de ſa tête à ſa queue. Sa longueur ordinaire eſt d'un pied & demi, & ſa peſanteur d'une livre. La couleur de ſa chair eſt un mélange de blanc & de rouge. Il eſt d'un goût délicat. On ne voit jamais le poiſſon-d'or au Cap que depuis le mois de May juſqu'au Mois d'Août, qu'il paroît ſur les Baſſes. Poiſſon-d'or.

LES harangs y ſont en abondance & ne différent point des nôtres. Mais on n'a point encore trouvé, parmi les Européens du Cap, le moyen de les conſerver, quoiqu'on en pût tirer d'autant plus d'avantage, que les harangs qu'on apporte de Hollande ſe corrompent preſque toûjours avant que d'arriver au Cap. Harangs.

ON trouve dans les Mers du Cap deux ſortes de requins, que les Européens du Pays appellent *Hayes*. Le premier eſt de douze à ſeize pieds de long. Ses dents, dont il a trois rangées, ſont crochues, fortes & pointues. Il a deux nâgeoires ſur le dos, l'une près de la tête, l'autre à la diſtance d'environ deux pieds de la queue; & ſous le ventre quatre autres grandes nâgeoires, ſituées de la même manière, entre leſquelles eſt une fente près de ſa queue. Il a la peau rude & dure, quoique ſans écailles. D'autres petits poiſſons montent ſur lui & le ſuccent (*c*). Deux ſortes de requins.

LA ſeconde eſpéce de requins a la tête & le dos beaucoup plus larges, & diffère encore plus par les dents, dont il a ſix rangées. Sa peau eſt auſſi rude qu'une lime. Sa queue ſe termine en croiſſant. Un requin médiocre de cette eſpéce eſt tout ce que deux chevaux peuvent tirer. Kolben eſt perſuadé que ce fut un requin plûtôt qu'une baleine qui engloutit le Prophete Jonas.

LE brochet du Cap ne ſe trouve que dans l'eau ſalée, & reſſemble à celui de l'Europe, excepté par la couleur, qui eſt un jaune-foncé. Ce poiſſon eſt fort eſtimé au Cap.

LE *Braſſem* eſt un poiſſon particulier aux Mers du Cap. Les Européens du Pays l'appellent *Hottentot*. On en diſtingue deux ſortes: le premier, plus rond, plus large & plus court que l'autre; de couleur noirâtre [ſur le dos &] aux côtés, mais la tête d'un pourpre foncé. La couleur de l'autre eſt un bleu ſombre & tacheté. Il eſt long de ſept ou huit pouces & péſe une livre. Les deux eſpéces ſe nourriſſent d'herbes de Mer, de tripailles & d'immondices. On les prend rarement au filet, excepté dans le mauvais tems. Leur chair eſt ſaine & de bon goût. Trois ou quatre braſſems ne ſe vendent que deux ſols au Cap. Un autre braſſem, qu'on y diſtingue par le nom de *Rouge-pierre*, eſt un très-beau Braſſems de pluſieurs eſpéces.

(*c*) Voyez les Figures. Ces petits poiſſons ſont les Succurs, qu'on nomme auſſi *Remores*.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

beau poiſſon. Sa peau & ſes écailles ſont rouges, tachetées de bleu & de couleur d'Or au centre. Le ventre eſt d'un rouge-pale, les yeux grands & rouges, entourés d'un cercle argenté. Il paſſe au Cap pour un poiſſon fort ſain, fort nourriſſant & d'un excellent goût. On le nomme auſſi *Jacob-Everſon*, d'un Capitaine de Vaiſſeau qui avoit le viſage d'une rougeur extraordinaire, & défiguré par de ſi profondes taches de petite-vérole, qu'après avoir été raſé de fort près on lui voyoit des reſtes de barbe dans les trous. Un Matelot, frappé de ſa reſſemblance avec le braſſem, donna ſon nom à ce poiſſon; & l'alluſion parut ſi juſte, qu'elle fut adoptée non-ſeulement au Cap, mais aux Indes-Orientales [& dans tous les lieux] où le Capitaine étoit connu (*d*).

Le Pilote.

LE *Pilote* doit ſon nom à l'opinion qu'on a du ſervice qu'il rend au requin en lui ſervant de guide. Il eſt tres-difficile à prendre. Sa longueur eſt d'environ cinq ou ſix pouces; ſa couleur, d'un brun-foncé & tacheté de bleu. Il lui régne au long du dos une raie noire, d'où partent pluſieurs autres raies de la même couleur. Il a quelque choſe de doré près des yeux. Sa machoire inférieure, qui a l'apparence d'une ſcie, lui ſert à s'attacher ſi fortement au requin, que toutes les ſecouſſes du monde ne lui font pas quitter priſe. Mais lorſque le requin eſt pris, il l'abandonne auſſi-tôt.

Lion de Mer.

DANS le cours de l'année 1707, on tua de quelques coups de fuſil un lion de Mer, qui ſe chauffoit au Soleil ſur les Rochers de la Table. Il avoit quinze pieds de long & la même meſure en circonférence. La forme de ſa tête reſſembloit beaucoup à celle du lion (*e*); mais elle étoit ſans crinière, &, ſur tout le corps, il n'avoit ni poil ni écailles. Sa langue étoit un peloton de graiſſe & peſoit ſeule plus de cinquante livres. La couleur de ſa peau étoit jaunâtre; il avoit par devant deux jambes courtes, dont les pieds reſſembloient aux pattes de l'oye. Deux larges nageoires, chacune d'environ dix-huit pouces de long, lui tenoient lieu de jambes de derrière. Son corps s'allongeoit en queue & finiſſoit dans la forme d'un croiſſant. On en tira pluſieurs barils d'huile.

Marſouins & Grampus.

LES marſouins, ou les porcs de Mer, ſe font voir en grand nombre [juſqu'à cent à la fois,] aux environs du Cap. On y voit auſſi des grampus, qui ſont une ſorte de petite baleine. En 1707 & 1709, la Mer en laiſſa deux mortes ſur le rivage, l'une de cinquante & l'autre de quarante-cinq pieds de long.

Raye.

LA Raye du Cap y porte le nom de *Rock*. On a ſouvent trouvé plus de trois cens œufs dans ſon ventre. Son corps a l'air tranſparent. Mais elle n'eſt point eſtimée dans le Pays.

Rampeur, ou Sand-creeper.

On y voit un autre poiſſon qui lui reſſemble & qu'on a nommé *Rampeur*. Il eſt plus grand. Sa longueur eſt d'environ douze pouces, ſur neuf de large. Il a la peau unie & d'un brun-obſcur, tacheté de blanc. Les Européens du Cap en prennent beaucoup, mais ils ne font aucun uſage de ſa chair.

Poiſſon-d'argent.

LE poiſſon-d'argent à la grandeur & la forme d'une carpe de livre, & lui reſſemble auſſi par le goût. C'eſt un poiſſon fort blanc, qui a la queue argentée, & des raies de la même couleur au bas des côtés. Il ne quitte guères la haute Mer.

LE

(*d*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 190. & ſuivantes.

(*e*) Voyez la Figure. Elle n'a aucune reſſemblance avec celle d'un Lion-marin de la Mer du Sud, qu'on a publiée nouvellement.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

LE poiſſon qu'on nomme au Cap, *Stone-braſſem* ou *Braſſem-pierre*, reſſemble beaucoup à la carpe; mais ſa chair eſt plus délicate & moins oſſeuſe. C'eſt un poiſſon ferme, dont la longueur eſt d'un pied & demi juſqu'à trois, & qui péſe entre deux & huit livres. Les braſſem-pierres diffèrent l'un de l'autre par la couleur, quoiqu'ils ayent tous le dos brun. Leur chair ſe ſépare en écailles, comme celle de la morue, ſe mange fraîche ou ſalée, & ſe vend à vil prix. On en diſtingue une eſpéce, que la forme de leur tête a fait nommer *Plat-noſes*, ou nez-plats. Leurs écailles ſont grandes & couleur de pourpre. Ils paſſent pour un aliment délicat, & d'autant plus eſtimé qu'ils ſont plus rares que les premiers.

Braſſem-pierre.

Nez-plats.

LES ſoles du Cap reſſemblent aux nôtres, mais ſont beaucoup plus eſtimées des Européens du Pays, parce que la digeſtion en eſt facile & qu'on leur attribue la vertu de purifier le ſang. Il ſe trouve des Tons dans les Mers du Cap, quoiqu'on en prenne rarement. On y prend auſſi des torpilles (*f*); mais nous en avons déja donné la deſcription, d'après Kolben & d'autres Auteurs (*g*).

Soles du Cap.

LE barbeau ne ſe trouve au Cap que dans la Rivière de Drakenſtein; mais il eſt fort inférieur à ceux de l'Europe. Les carpes du Cap ne ſont pas non-plus de la bonté des nôtres & les égalent encore moins en groſſeur. On y voit une ſorte de poiſſon, qu'on a nommé *Roche*, ou poiſſon de Roeher, parce qu'il ſe prend dans des trous de Roehers, où la marée les laiſſe. Sa longueur eſt d'environ ſix pouces; ſa rondeur de deux, & ſa chair d'un goût fort agréable. Les anguilles, les homars, les crabbes & les huîtres, reſſemblent parfaitement à celles de l'Europe.

Barbeau.

Carpe.

Roche.

ON remarque une variété extrême dans les limaçons-marins du Cap. On y voit des *Limaçons porc-épis*, des *Limaçons-porc-épis de Mer*, dont la coquille eſt épineuſe; & le *Quille-limaçon*, qui a la ſienne revêtue des plus belles couleurs. Les *Klip-kouſen*, qu'on nomme auſſi *Limaçons-nabel*, ont deux écailles comme les moules. Elles ſont toutes deux rudes & épaiſſes. La ſubſtance extérieure, qui les environne en forme de croute, eſt ſi curieuſe, qu'on la prendroit pour un ouvrage de l'art. Elle ſe diſſout dans le vinaigre; & lorſqu'il n'en reſte plus, la coquille offre une belle couleur de perle. Cette eſpéce de limaçon & la précédente, ſont préſentées aux Etrangers comme une rareté du Pays. On en voit d'autres, qui ſe nomment *Soleils* & *Etoiles de Mer*. Leurs coquilles ſont ou poligones ou rondes, & couvertes d'une peau épaiſſe & écaillée. Elles ſont armées de pointes, qui s'élancent de tous côtés comme des rayons de Soleil. Celles du Soleil de Mer ſont les plus longues. Sa forme approche plus auſſi du globe; ſans compter qu'il n'eſt pas ſi gros que l'Etoile.

Pluſieurs eſpèces de beaux limaçons-marins.

MAIS les plus remarquables de ces animaux ſont les *Limaçons-perles*. Lorſqu'ils ſont ſur la ſurface de l'eau, leurs coquilles leur ſervent comme de barques. Ils avancent la tête aſſez loin dehors; ils étendent une ſorte de voile, & naviguent ainſi d'une manière fort amuſante. S'ils s'apperçoivent de quelque danger, ils ſe retirent dans leur coquille & rentrent dans le ſein de la Mer. Lorſque la croute extérieure de leur maiſon eſt détruite avec du vinaigre, la ſurface de la coquille paroît auſſi brillante que l'intérieur. On s'en ſert au Cap pour faire des coupes, dont quelques-unes contiennent près de deux pintes.

Limaçons-perles.

LA

(*f*) Ou *Torpedes*.

(*g*) Voyez l'Hiſtoire Naturelle du Tome IV.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

La Mer en jette ſouvent ſur le Rivage, mais la plûpart briſées par le choc des vagues ou des rochers.

Limaçons-villes.

LE *Limaçon-villé*, qui tire ce nom de la figure de ſa coquille, eſt auſſi un poligone, entre les angles duquel il s'élève quantité de tumeurs. On en trouve de diverſes grandeurs & de différentes formes. Leur couleur dominante, lorſque la croute eſt détruite, eſt un beau rouge de flamme, curieuſement mêlé de blanc, de rouge, de verd & de jaune.

Pagger, coquillage dangereux.

ON voit au Cap un coquillage, fort dangereux à manier, & que cette raiſon a fait nommer *Pagger* par les Portugais; peut-être, dit l'Auteur, du mot latin *Paco*. Il a, ſur le dos, une pointe de nature ſi venimeuſe, que ſi l'on n'apporte un prompt remède à ſa piquure, elle enflamme & mortifie la partie bleſſée.

Le jet-d'eau-marin.

LE *Jet-d'eau marin* eſt une autre production ſingulière du Cap. Il ſe préſente à l'œil comme une éponge ou une piéce de mouſſe, qui tient aſſez fort aux Rochers pour réſiſter aux vents & aux vagues. Sa couleur eſt verdâtre. Il diſtile une humeur aqueuſe; & dans l'intérieur il renferme une ſubſtance charnue, qu'on prendroit pour un geſier. On ne lui découvre aucun ſigne de vie animale; cependant, pour peu qu'on le touche, il pouſſe, par deux ou trois petits trous, de fort beaux jets-d'eau, & recommence autant de fois qu'on y porte la main, juſqu'à ce que ſon réſervoir ſoit épuiſé.

Moule-crabbe.

LA Mer du Cap offre une ſorte d'écreviſſe [plus petite,] nommée *Moule-crabbe*, qui, outre l'écaille dont elle eſt revêtue, en a une autre qui lui ſert de maiſon. Mais elle n'en ſort jamais aſſez loin pour s'en ſéparer tout-à-fait.

Tortues du Cap.

DES trois eſpéces de Tortues qui ſe trouvent dans d'autres lieux, on ne voit au Cap que la Tortue-de-terre. Elle y eſt en abondance. Sa chair eſt blanche & d'excellent goût. Son foie & ſes œufs paſſent pour un mets délicat; mais elle eſt ſi petite qu'elle n'a pas plus de quatre pouces de largeur. La couleur de ſa tête & de ſes pieds eſt brune. Son écaille eſt ſi dure, qu'un chariot bien chargé paſſe deſſus ſans qu'elle en ſouffre. L'aigle-*oſſifrage*, dont on a parlé, eſt obligée de la laiſſer tomber pluſieurs fois ſur les Rochers, avant qu'elle ſoit aſſez briſée pour lui ſervir de nourriture (*b*).

Vache-marine.

LA Vache-marine, dans la Mer du Cap, approche du Rhinoceros par la groſſeur & la couleur, mais elle eſt plus courte. Sa tête reſſemble aſſez à celle du cheval; [ce qui lui a fait donner par Tellez & Thevenot le nom de cheval-marin] (*i*); mais elle eſt plus large & plus courte, [ſa gueule eſt auſſi plus grande,] comme celle du bœuf. En s'élevant ſur la ſurface de la Mer ou des Rivières, elle ſouffle de l'eau par ſes narines, qui ſont fort larges. Ses oreilles ſont petites, auſſi-bien que ſes yeux; ſes jambes courtes, rondes & de la même groſſeur dans toutes leurs parties. Ses ſabots ne ſont pas fourchus, mais creuſés au-deſſous par deux petits canaux qui ſe traverſent en croix. Sa queuë n'eſt pas plus longue que celle de l'éléphant, avec moins de poil, quoique ce ſoit

Deſcription de la Vache-marine.

(*b*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 198. & ſuivantes.

(*i*) Ten Rhyne le lui donne auſſi, mais ſ'n'y joint aucune deſcription. *Martin*, *Nieuhoff* & *Franciſci*, l'appellent Vache de Mer. Kolben la prend pour l'hippopotame, ou le cheval de Rivière. Dans la Figure qu'il en donne, on ne voit point les dents de l'animal, au-lieu qu'elles paroiſſent dans les Figures de Ludolphe, de Beeckman, de Labat & des autres.

KOLBEN. 1713. HISTOIRE NATURELLE DU CAP.

ſoit le ſeul dont la Nature ait orné ſon corps. La tetine de la femelle eſt petite, mais placée, comme celle des vaches, entre les jambes de derrière. Kolben vit ſouvent des femelles allaiter leur veau, qui étoit à peu près de la grandeur d'un mouton. La peau d'une vache-marine n'a pas moins d'un pouce d'épaiſſeur [& eſt extrémement dure.] Cet animal a dans la machoire inférieure quatre dents fort remarquables, qui s'avancent aſſez loin hors de ſa gueule; deux de chaque côté, l'une droite & l'autre tortue. Elles ſont toutes quatre de la grandeur d'une corne de bœuf, c'eſt-à-dire, longues d'environ un pied & demi, extrêmement blanches & du poids d'environ dix livres. On les eſtime plus que l'yvoire, parce que leur couleur ne s'altère jamais. La vache-marine n'approche jamais du rivage que pour y chercher ſa nourriture. Elle a l'odorat ſi fin, qu'elle découvre un homme ou tout autre ennemi, dans un fort grand éloignement. On aime beaucoup ſa chair au Cap. Elle s'y vend quelquefois douze ou quinze ſols la livre. La graiſſe s'employe, comme le beurre, pour les ſauces, & ſe mange même étendue ſur le pain. Kolben, d'accord là-deſſus avec [(*k*) Beeckman & Sudolfe], prend la vache-marine pour le Behemot du Livre de Job (*l*).

Uſage qu'on en fait au Cap.

(*k*) Le Traducteur a tellement défiguré le nom de ces deux Auteurs, qu'ils ſont méconnoiſſables; Il y a dans l'Anglois, *Bochart* & *Ludolf*.

(*l*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 129. & ſuivantes.

CHAPITRE VI.

Obſervations ſur les Contrées Maritimes & ſur les Iſles qui ſont entre le Cap de Bonne-Eſpérance & le Cap de Guardafu.

Par le Capitaine ALEXANDRE HAMILTON.

HAMILTON. 1720.

LA Côte Orientale d'Afrique eſt peu fréquentée des Nations de l'Europe, en comparaiſon des Côtes Occidentales. On n'y connoît point d'autres Etabliſſemens Européens que ceux des Portugais, qui n'ont même rien de remarquable par leur grandeur ni par leur nombre. Auſſi les Voyageurs nous offrent-ils peu d'éclairciſſemens ſur toutes ces Régions, qui ne ſe trouvent déja renfermés dans l'Hiſtoire des premiers Voyages & des Conquêtes de la Nation Portugaiſe, dont les Auteurs de ce Recueil ont fait comme la baſe de leur entrepriſe. Cependant, pour ne rien négliger qui appartienne au deſſein de cet Ouvrage, ils ont pris ſoin de recueillir tout ce qui regarde l'état moderne des Parties Orientales de l'Afrique, dans les Ecrivains dont ils ont pû ſe promettre de véritables lumières. Tel eſt particulièrement le Capitaine *Hamilton*, qui nous a donné en 1726 deux Volumes *in* 8°. ſous le titre de *Nouvelle Relation des Indes-Orientales*. Tels ſont encore quelques Hiſtoriens Portugais, qui ont travaillé ſur les Mémoires des Voyageurs & des Avanturiers de leur Nation, dans un tems où ſon pouvoir étoit plus conſidérable qu'aujourd'hui

Introduction.

HAMILTON. 1720.

jourd'hui ſur cette Côte. C'eſt d'eux qu'on empruntera ici tout ce qui regarde Sofala & cette grande partie de la Côte qui appartient à l'Empire du Monomotapa.

§. I.

Contrées Maritimes qui ſuivent le Cap de Bonne-Eſpérance.

DEPUIS le Cap de Bonne-Eſpérance juſqu'à *Tierra de Natal*, on trouve une Côte dangereuſe, dont l'inſociabilité des Hottentots ou la pauvreté du commerce a toûjours éloigné les Marchands de l'Europe. Cependant le Capitaine Hamilton a connu quelques Vaiſſeaux Anglois qui ſe rendoient des Indes à Natal, pour acheter des dents d'éléphans, & qui tiroient aſſez de profit de ce voyage; mais ils n'y employoient pas moins de deux ans & demi. Le Pays, quoique fertile, eſt mal-ſain; les bois épais & compoſés de diverſes ſortes d'arbres, où les éléphans, les lions, les léopards, les ours, les loups, les daims & les renards ſont en grand nombre. Les Rivières ne ſont pas moins fournies de poiſſon, de manatées & de crocodiles. On voyoit, en 1718, dans le Pays de Natal, un Pyrate pénitent, qui ayant renoncé à ſa déteſtable profeſſion, s'y étoit retiré pour mener une meilleure vie (*a*).

Anglois qui font le Commerce à Tierra de Natal.

Côte entre Natal & Agoa.

Il n'y a point de commerce entre Natal & Agoa, par les mêmes raiſons ſans doute qui le rendent ſi difficile ſur toute cette Côte; & l'Auteur s'imagine que les premiers Anglois qui y abordèrent y furent jettés par quelque accident. En 1683, un Vaiſſeau de cette Nation, nommé le *Johanna*, s'étant briſé aux environs d'Agoa, trouva plus d'humanité & de ſecours dans les Habitans, quoiqu'ils paſſent pour extrémement barbares, qu'il n'en auroit reçû de pluſieurs Peuples qui s'attribuent de grands principes de religion & de politeſſe. Touchés du malheur de leurs Hôtes, non-ſeulement ils leur fournirent les néceſſités de la vie, mais ils les aidèrent à ſauver une partie de leur cargaiſon. Pour une petite quantité de couteaux, de cizeaux, d'aiguilles, de fil, de petits miroirs & de colliers de verre, ils ſe chargèrent de tranſporter dans un Pays voiſin tout ce qu'on avoit pu ſauver du naufrage, & de fournir, pardeſſus le marché, des vivres aux Anglois ſur la route. Après les avoir conduits l'eſpace d'environ deux cens milles, ils leur procurèrent d'autres porteurs & d'autres guides pour continuer leur marche. Elle fut de quarante jours, pendant leſquels ils ne firent pas moins de ſept ou huit cens milles. Ils trouvèrent enſuite de nouveaux porteurs, qui les conduiſirent & leur fournirent des proviſions juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance. Quelques Anglois, qui tombèrent malades en chemin, furent portés dans des hamacks, ſur les épaules de ces charitables Négres [juſqu'à leur rétabliſſement, ou leur mort.] De quatre-vingt il n'en mourut que trois ou quatre [dans une route ſi longue & ſi pénible] (*b*).

Naufrage d'un Vaiſſeau Anglois. Humanité des Habitans.

Propriétés du Pays.

MIDDLETON avoit appris toutes ces circonſtances de la bouche même d'un de ces Voyageurs, qui lui raconta auſſi que la fertilité naturelle de la terre rendoit

(*a*) *Hamilton's new account of the Eaſt Indies*, Vol. I. pag 4.

(*b*) *Ibid.* pag. 5. & ſuiv.

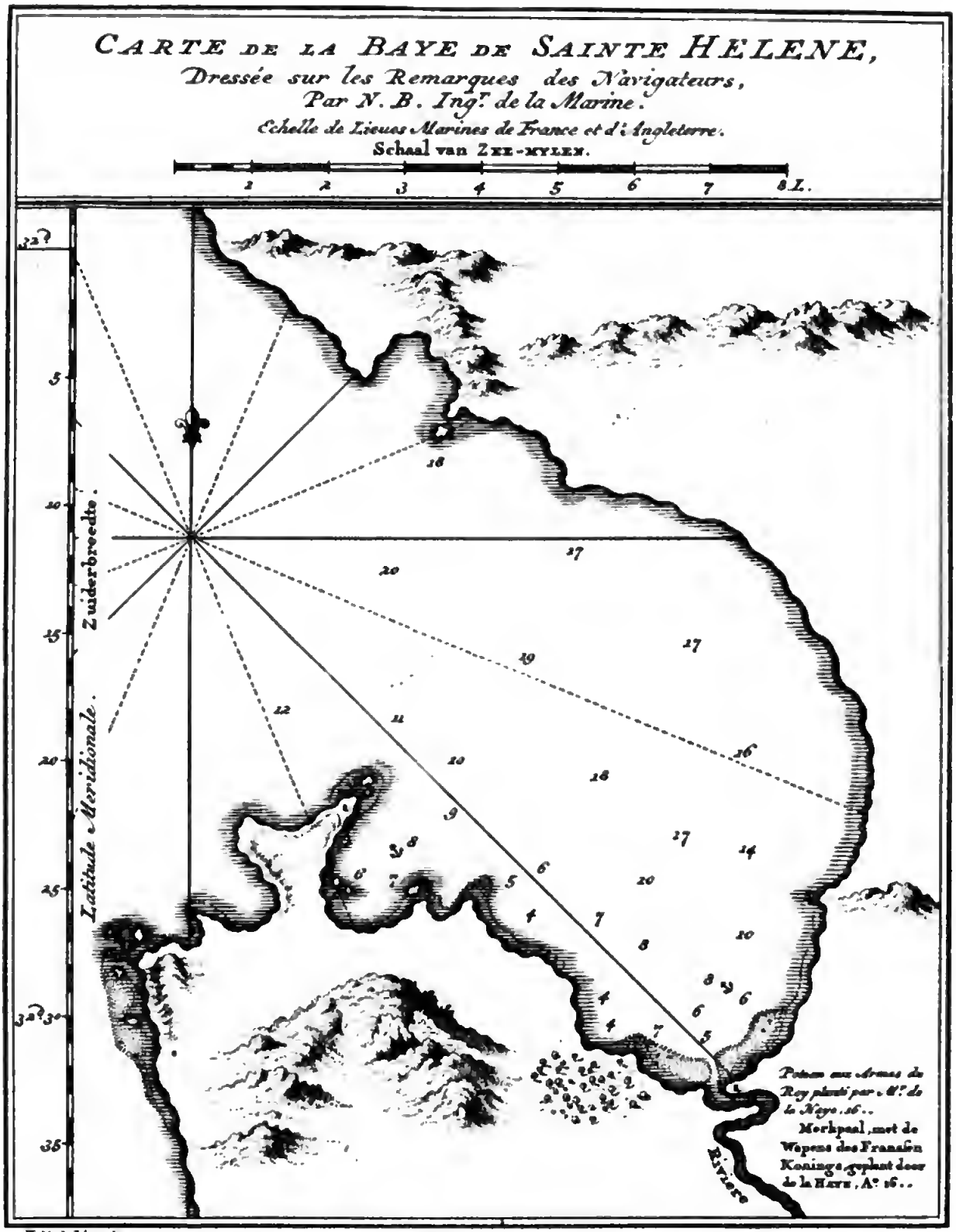

J. V. Schley. deser.

KAART van de BAAI van Sr HELENA,

Geschikt op de Aanmerkingen der ZEELIEDEN, *door N.B., Ingenr des* FRANSEN ZEEVAARDS.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

doit les Habitans des mêmes Pays indolens, ſimples & pareſſeux; que leurs Rivières ſont bien peuplées de poiſſon & d'oiſeaux, ſans parler des Manatées [ou Vaches-marines] (c) & des crocodiles; leurs bois remplis de grands arbres & de toutes ſortes d'animaux, tels que des vaches & des taureaux ſauvages, des élephans, de rhinoceros, des lions, des tigres, des loups & des renards: & qu'on y voit auſſi pluſieurs ſortes d'oiſeaux & d'animaux aîlés, entre leſquels il nommoit particulièrement des autruches; que les Habitans (d) ont quelques notions d'une Divinité, & qu'ils l'honorent par des danſes & des fetes, parce qu'ils ont l'humeur naturellement gaie. L'Auteur en rapporte un éxemple, qu'il tenoit d'un Capitaine de Vaiſſeau, qui avoit fait le voyage de Tierra Natal en 1718, par les motifs du commerce. Les Habitans s'étant aſſemblés en grand nombre [pour trafiquer] près d'une Rivière où ſon Vaiſſeau étoit à l'ancre, un jeune [Eſpiégle] Indien de l'Equipage deſcendit à terre avec ſon tambour, & ſe mit à battre de toute ſa force ſous quelques arbres voiſins de l'aſſemblée. A ce ſon tous les jeunes gens de l'un & de l'autre ſéxe commencèrent à ſauter, & les vieux ſuivirent bien-tôt leur éxemple. [Ce bal imprévu dura long-tems.] Mais les vieux ſe ſentant fatigués offrirent quelques œufs, [de la volaille] & des fruits au Tambour, & le prièrent de finir. Il les ſatisfit auſſi-tôt, & tous les Danſeurs s'aſſirent à terre, fort échauffés de leur éxercice.

Habitations. 1720.

Gaieté naturelle des Habitans.

MIDDLETON rend témoignage qu'étant à Bombay, il y vit pluſieurs cornes de Rhinoceros qu'on y avoit apportées de cette Côte, plus longues qu'il n'en avoit jamais vûes aux Indes ou à la Chine. L'une étoit compoſée de trois petites cornes, qui ſortoient de la même racine, dont la plus longue étoit de dix-huit pouces, la ſeconde de douze & la troiſième de huit; mais elle étoit plus petite [à proportion,] que celles de l'Inde, & plus aigue par la pointe. Le Capitaine qui l'avoit apportée faiſoit voir auſſi un oiſeau noir qui venoit du même Pays, & qui étoit de la groſſeur d'un gros canard. Il avoit le bec long, droit, épais & fort pointu; les yeux creux, les jambes longues de douze ou quinze pouces, & fort groſſes. Il étoit d'une extrême voracité pour la chair & le poiſſon. Les rats & les grenouilles n'échappoient guères à ſa griffe. Auſſi-tôt qu'il avoit pris quelque animal vivant, il le jettoit en l'air, à la hauteur de deux [ou trois] aunes, & le recevoit ſur la pointe de ſon bec. Il recommençoit cet éxercice juſqu'à la mort de l'animal.

Cornes de Rhinoceros que l'Auteur vit à Bombay.

Oiſeau ſingulier.

ENTRE Agoa & Mozambique, la Côte eſt fort dangereuſe. Elle étoit connue autrefois ſous le nom de Sofala & de Quama (e); mais les Portugais la nomment aujourd'hui *Sena*. Elle contient les Etats d'un grand nombre de Princes, car leur ambition ſe borne à de fort petits Territoires. Les Habitans ſont Négres & Idolâtres (f), à l'exception d'un petit nombre, que les Portugais ont convertis au Chriſtianiſme, & que l'Auteur accuſe d'être moins humains que les autres pour les Européens étrangers.

Côte de Sena.

ON trouve, dans le Pays de Sena, une grande abondance de dents d'élephans, & de bas or à dix-huit ou dix-neuf carats. Mais les Habitans, à qui leurs

Qualités des Habitans.

(c) C'eſt la vraie vache-marine, qui eſt fort différente de celle de Kolben. *Voyez l'Hiſtoire Naturelle du Tome IV.*

(d) Ces habitans doivent être des Hottentots.

(e) Il y a *Cuama* [& *Suffola*] dans l'Original.

(f) *Barbares*, dans l'Original.

HAMILTON. 1720.

leurs terres fourniſſent tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, ſe livrent à leur indolence naturelle. Ils ont le corps grand & robuſte. Leur hardieſſe eſt extreme à la guerre. Ils ne veulent de commerce qu'avec les Portugais, qui entretiennent au long de la Côte un petit nombre de Prêtres, pour tenir les Négres dans leur dépendance, & tirer d'eux, à fort vil prix, leur yvoire & leur or, qu'ils envoyent à Mozambique. Un Portugais, qui avoit fait le voyage de Mozambique à Sena, racontoit à l'Auteur que les Habitans à qui l'on offre pour le commerce quelques petits grains de verre, de diverſes couleurs, font dans la terre un trou capable de contenir les grains, & le rempliſſent de la même meſure de poudre d'or, qu'ils donnent en échange. Il ajoûtoit que pour une certaine meſure d'étoffe [groſſière &] bigarrée, qu'on nomme *Lonji* de Cambaye, ils donnent une dent d'éléphant de la même grandeur. Mais les récits des Portugais, obſerve l'Auteur, ne méritent pas toûjours beaucoup de foi; car s'ils avoient tant de facilité à ſe procurer de l'yvoire & de l'or, pourquoi les verroit-on ſi pauvres dans toutes leurs Colonies de l'Inde? Ce Pays, ſuivant les conjectures de Hamilton, eſt l'Ophir [ou Tharſis] où Salomon envoyoit ſes Flottes de la Mer Rouge; plûtôt du moins que Sumatra, où l'on ne conçoit point qu'en ſuivant les Côtes, les Vaiſſeaux de ce Prince puſſent aller & revenir dans l'eſpace de trois ans.

Commerce extraordinaire.

Mozambique.

MOZAMBIQUE eſt une Iſle qui appartient à la Couronne de Portugal. Elle eſt fortifiée par l'art & la nature; mais l'air y eſt ſi mal-ſain, que les [*Reinols* ou] Criminels Portugais de l'Inde, au-lieu d'etre punis de mort, ſuivant les Loix de leur Nation, [ou de leur Diſcipline Militaire,] y ſont bannis pour un certain nombre d'années, à la diſcrétion du Gouverneur de Goa & de ſon Conſeil. On en voit revenir peu de cet éxil; car cinq ou ſix années de ſéjour à Mozambique paſſent pour une longue vie. Cette place eſt un Port de rafraîchiſſement pour les Vaiſſeaux Portugais qui font voile de l'Europe aux Indes. Ils y paſſent ordinairement trente jours, pour donner le tems de ſe rétablir aux Soldats & aux Matelots, qui ayant contracté en Mer l'hydropiſie & le ſcorbut, ſont bien-tôt guéris par l'uſage des fruits acides & des racines du Pays. Leurs Batimens employent généralement tout le mois d'Août pour ſe rendre de Mozambique à Goa.

Propriétés de ce Port.

Qualités des Habitans.

LES Habitans de Mozambique, comme ceux du Continent, ſont des Négres de haute taille, beaux & bien proportionnés, qui font d'excellens Eſclaves. Les Vaiſſeaux de Roi & les Navires Marchands en tranſportent un grand nombre dans l'Inde, où les Portugais Indiens les aiment beaucoup, ſoit de l'un ou de l'autre ſéxe. Auſſi-tôt que leurs enfans commencent à parler un peu la Langue Portugaiſe, ils ſont batiſés & deviennent zélés Catholiques. Après le Batême, on leur ſuſpend au cou un petit crucifix, qu'ils portent avec beaucoup de reſpect. Ceux qui ont le bonheur de tomber entre les mains d'un Maître un peu zelé pour la Religion, ſont inſtruits dans l'étude des lettres, & quelquefois élevés au Sacerdoce. L'Auteur a connu pluſieurs Prêtres de cette race aux environs de Goa (*g*).

ENTRE Mozambique & Monbaſſa on rencontre le Pays de *Quiloa*, dont la Côte eſt ſi dangereuſe, que le commerce ne s'y fait qu'avec des barques.

MONBASSA

(*g*) Hamilton, *ubi ſup.* Vol. I. pag. 7. & ſuivantes.

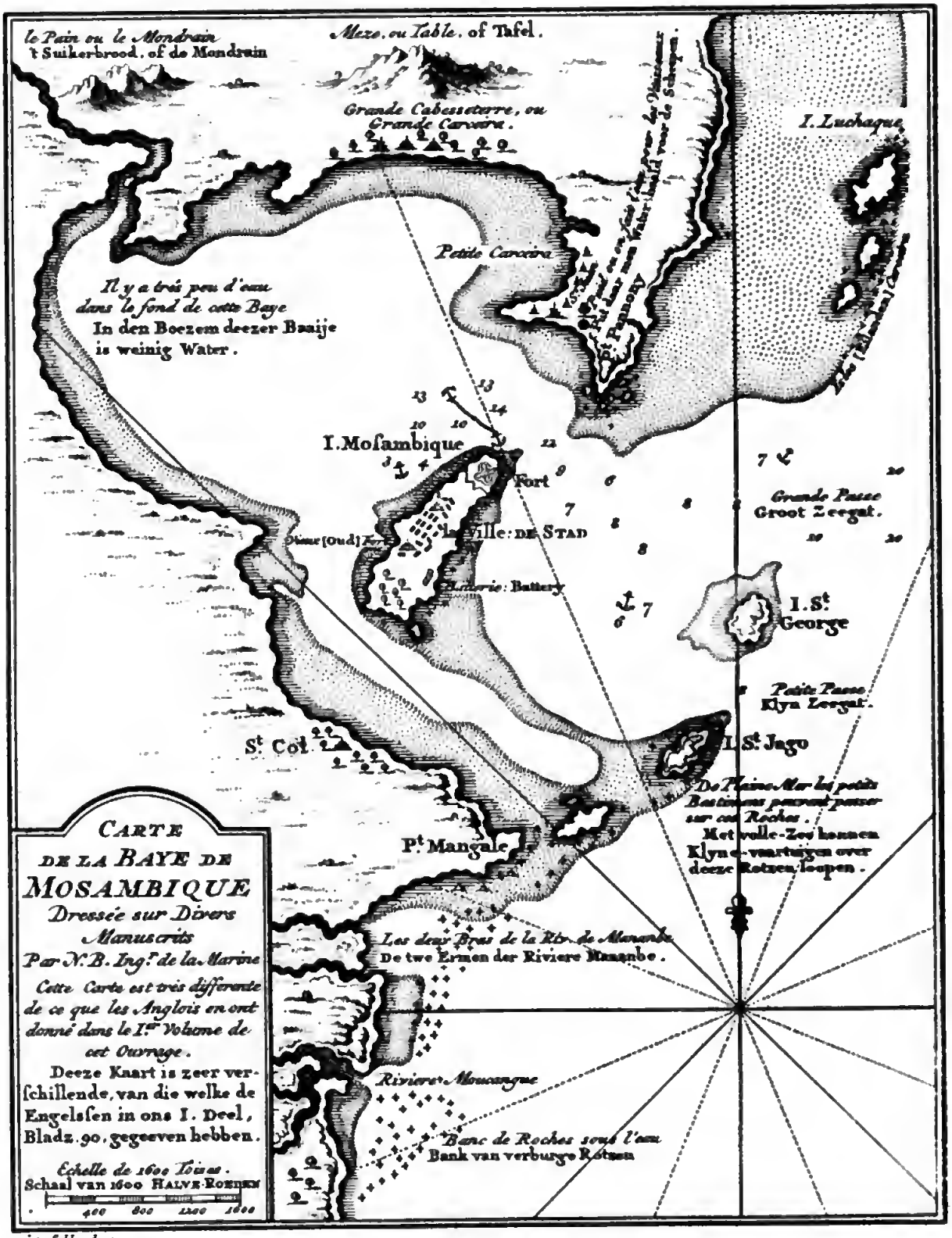

KAART van de BAAIJE van MOSAMBIQUE,
Vervaardigd op verscheide HANDSCHRIFTEN, door N.B. Ingen.r des Fransen Zeevaards

BIBLIOTECA NAZIONALE
Firenze
Numero

Digitized by Google

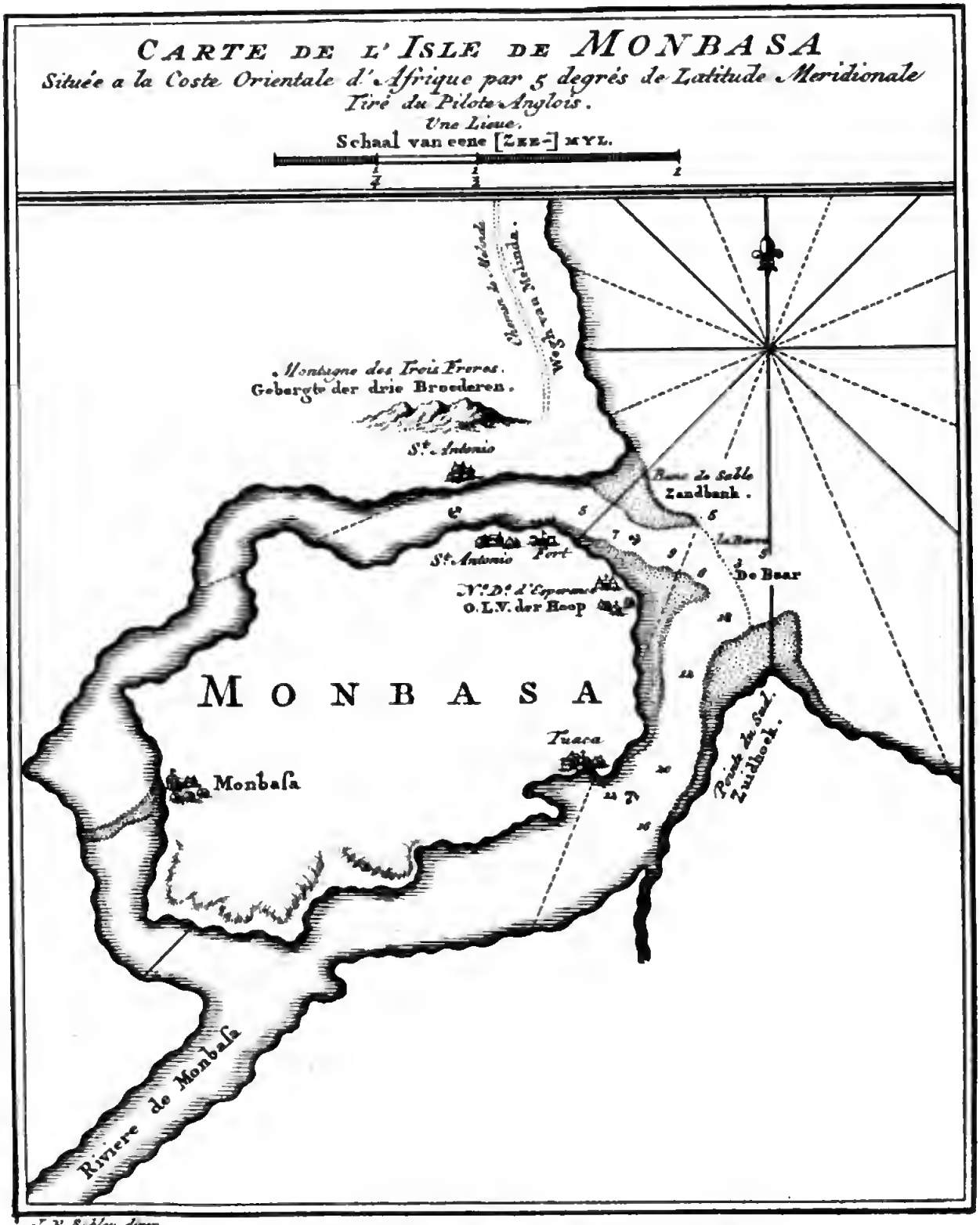

KAART van 't EILAND MONBASA,
gelegen aan de OOSTKUST van AFRIKA, op 5 Graaden Zuiderbreedte,
getrokken uit den ENGELSCHEN LOOTSMAN.

Digitized by Google

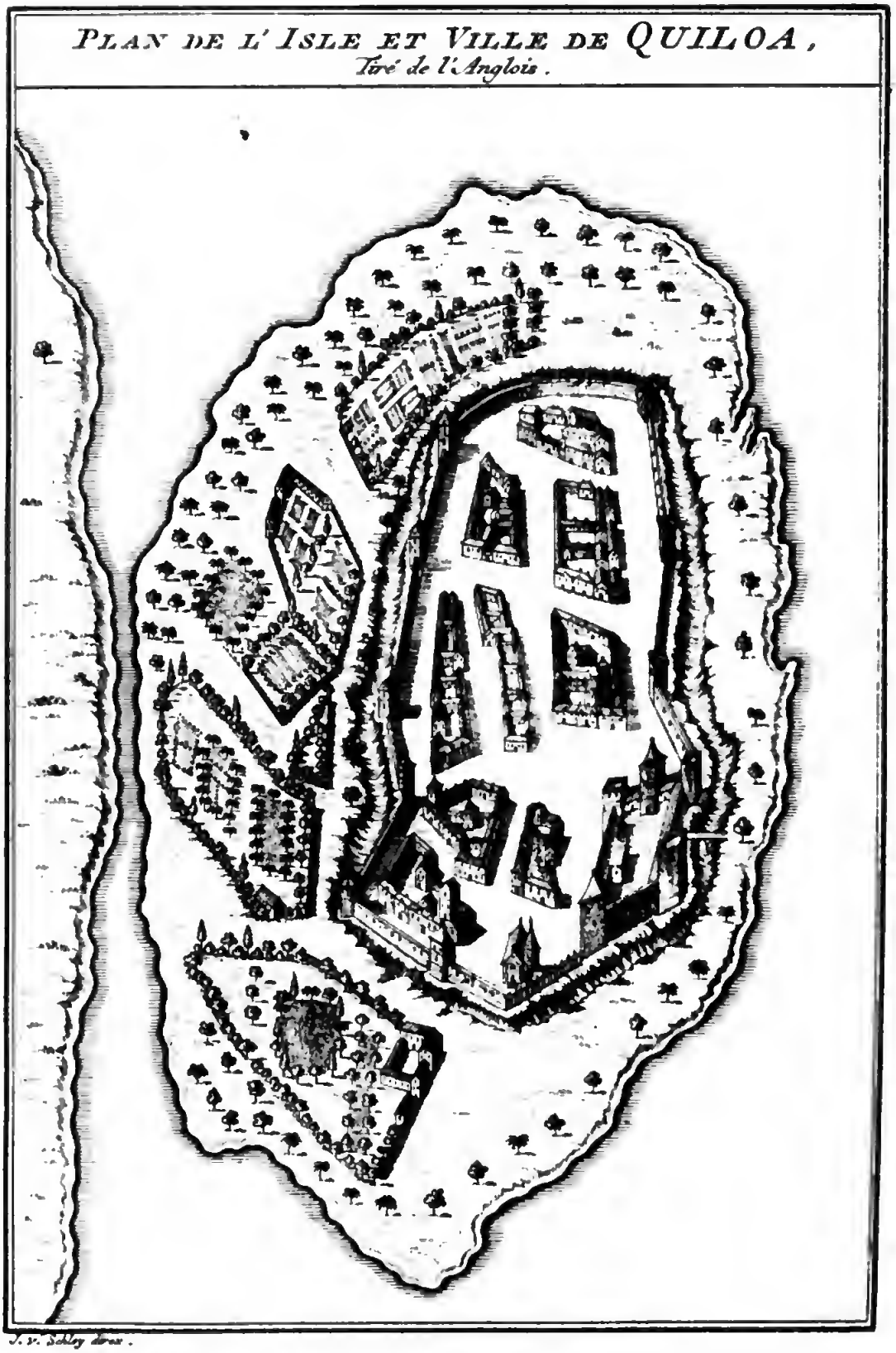

GRONDTÉKENING van 't EILAND en de STAD QUILOA.

HAMILTON. 1720.

MONBASSA, ou Monbaſa, eſt une Iſle voiſine du Continent, à la diſtance d'environ deux cens vingt milles (*b*) de Mozambique. L'art a peu contribué à la fortifier; mais elle l'étoit naturellement, lorſque les Portugais s'en rendirent Maîtres il y a deux cens ans. Ils la poſſédérent juſqu'en 1698, que les Arabes *Muskats* s'en ſaiſirent avec peu de peine, & paſſérent au fil de l'épée une vingtaine de Portugais qui étoient à la défendre. Les vainqueurs y trouvérent pour butin environ deux cens tonneaux d'ivoire, qui valoient dans les Indes cent vingt-cinq mille livres ſterling. Les éléphans du Pays ſont fort gros, & les hommes, dit l'Auteur, le ſont auſſi. Ils n'ont pas d'autre religion que l'idolâtrie, à la réſerve de ceux qui faiſoient leur demeure près des Portugais, & que l'habitude de les voir avoit convertis (*i*), mais qui ayant aujourd'hui les Arabes pour voiſins, ſont devenus zélés Muſulmans, parce qu'ils ont pris plus de goût pour une Religion qui permet la Polygamie & le concubinage, deux uſages favoris des Négres.

Quiloa.

Monbaſſa.

Comment cette Ville eſt paſſée aux Arabes.

PATTA, qui ſuit Monbaſſa ſur la même Côte, eſt paſſée auſſi dans les mains des Arabes [*Muskats.*] Ce Pays fournit beaucoup d'yvoire & quantité d'Eſclaves à Muskat. Autrefois les Anglois, les Portugais & les Mores des Indes entretenoient ici un commerce avantageux, quoique de peu d'étendue; mais les Arabes, jaloux des progrès d'autrui, formérent ſur la Côte, en 1692, une Colonie qui défendit aux Habitans tout commerce avec d'autres Nations. Quoique les terres intérieures ſoient habitées par des Infidelles, toutes les Côtes ſuivantes, qui comprennent les Pays de Magadoxa, de Zeyla & d'Yaman (*k*), juſqu'au Cap de Guardafu, dans une étendue d'environ trois cens [trente] lieuës au Nord-Eſt, ont reçu la Religion Mahométane. Il y reſte néanmoins dans les cérémonies, les uſages & les traditions, quelques veſtiges de l'ancien culte.

Patta.

Les Arabes s'y ſont établis.

LES Arabes de Mocka & des autres parties de l'Arabie heureuſe (*l*), qui ont pris inutilement beaucoup de peine pour inſtruire les Habitans de cette grande Côte, les regardent comme des Schiſmatiques & des Hérétiques endurcis.

Religion de toute cette Côte.

MAGADOXA, que les Portugais nomment *Magadocia* (*m*), eſt une aſſez grande Ville, ſituée à deux ou trois milles de la Mer, d'où ſes moſquées & ſes autres édifices forment une très-belle perſpective. Deux raiſons rendent ſon Port déſert. La première eſt une chaîne de Rochers, qui bordent la Côte à la diſtance d'un mille du rivage. Quoique le canal, qu'ils forment entr'eux & la terre, ſoit fort uni, & qu'il n'y ait pas moins de deux ou trois braſſes d'eau, il n'y a point de Rivière où les Vaiſſeaux puiſſent être à couvert lorſque les vents de Mer ſouffient avec violence. Un ſecond obſtacle eſt le régne ouvert de la violence & du larcin, qui ſont autoriſés avec tant de licence, qu'il n'y a point de fond à faire ſur les engagemens communs de la bonne-foi. L'Auteur rapporte à cette occaſion un exemple fort tragique de la barbarie des Habitans. En 1700, un Vaiſſeau de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales,

Magadoxa.

Raiſons qui empêchent les Marchands de fréquenter ce Port.

(*b*) *Angl.* deux cens vingt cinq lieuës. R. d. E.

(*i*) *On rendroit mieux la penſée des Auteurs Anglois en traduiſant que* ces Négres ſe convertirent par des raiſons d'Intérêt. R. d. E.

(*k*) Il paroît que l'Auteur s'eſt ici trompé en prenant *Agan* pour *Yaman* ou *Yeman*, qui eſt dans l'Arabie.

☞ (*l*) Ou *Yeman*.

(*m*) Les Portugais prononcent ſans doute *Magadocha*; car *xa* eſt pour eux *cha*.

HAMILTON. 1720.

tales, nommé l'Albermale, [& commandé par le Capitaine *Guillaume Beawes*,] qui faiſoit voile à Surate, ayant eu le malheur de tomber, plûtôt qu'il ne s'y attendoit, ſous les mouſſons de l'Eſt, qui le pouſſerent vers la Côte de Magadoxa, alla jetter l'ancre au côté Sud-Eſt de l'Iſle *Johanna*, pour attendre la fin de ces fâcheuſes mouſſons. Au mois de Mars, il hazarda de ſe remettre en Mer; mais le tems étant encore peu favorable, il retomba ſur la meme Côte, où la vûe de Magadoxa lui fit prendre une opinion fort avantageuſe d'une ſi belle Ville. Il ne douta point que ce ne fût un lieu de commerce; & dans cette idée, il envoya ſa Chaloupe au rivage, avec le Tréſorier du Vaiſſeau & quatre Matelots, chargés de ſe procurer des informations, avec ordre de ſe tenir ſur leurs gardes, & de ne faire deſcendre qu'une perſonne à la fois. Ils paſſèrent les Rochers, & mouillèrent près du rivage. Les Habitans de la Ville ſe préſentèrent pour les recevoir, avec quelques beſtiaux qu'ils paroiſſoient diſpoſés à leur vendre. Le Tréſorier, jeune-homme ſans expérience, oublia les ordres du Capitaine, & deſcendant avec trois de ſes Matelots, n'en laiſſa qu'un pour garder la Chaloupe. Ils eurent même l'imprudence de laiſſer derrière eux leurs armes à feu; & ſéduits par les civilités feintes des Habitans, ils ſe mêlèrent familièrement avec eux. Mais c'étoit ſe livrer à des perfides, qui ſaiſiſſant une occaſion ſi peu attendue, les entraînèrent bruſquement dans leur Ville. Celui qui gardoit la Chaloupe ignorant la diſgrace de ſes camarades, accorda l'entrée de ſa Barque à d'autres Négres, qui ſe ſaiſirent auſſi de lui, & tirèrent la Barque aſſez loin ſur le rivage.

Exemple de la barbarie des Habitans.

Anglois enlevés par les Habitans.

Ils ſont abandonnés de leur Capitaine.

LE Capitaine avoit obſervé de ſon Bord tout ce qui s'étoit paſſé à terre. Il ſe hâta d'envoyer une autre Chaloupe, bien équipée, dans l'eſpérance d'obtenir la liberté de ſes gens, en payant leur rançon. La Chaloupe paſſa quatre jours au rivage, ſans pouvoir engager les Habitans dans aucune ſorte de communication. Enfin, [n'ayant rien à ſe promettre de la force,] le Capitaine ſe vit obligé de lever l'ancre & d'abandonner ſes gens au repentir de leur folie. On n'a jamais appris dans l'Inde ce qu'ils étoient devenus.

Côtes d'Yaman & de Zeyla.

ON trouve plus d'accès ſur les Côtes d'Yaman (*n*) & de Zeyla, qui ſe terminent toutes deux au Cap de Guardafu. Les Habitans apportent au rivage des moutons, des chévres, des poules, du poiſſon & des fruits, pour les vendre aux Vaiſſeaux que le calme arrête quelquefois contre la terre. Ils ſont de haute taille, mais d'une maîgreur qui laiſſe appercevoir la groſſeur de leurs os, & plûtôt bazanés que noirs. La perfidie, l'avarice & la cruauté forment leur caractère. Ils portent pour habits des hautes chauſſes qui leur tombent juſqu'à la cheville du pied, ou plûtôt une piéce d'étoffe groſſière qui les prend à la ceinture, avec une robe ouverte par devant, mais ſans manches, qu'ils appellent *Kamlin*. Elle eſt compoſée de poil de chameau, ou de laine de mouton, auſſi dure que la ſoie de porc. Leur tête eſt couverte d'un turban de groſſe toile, qui acheve leur parure.

Caractère & parure des Habitans.

Moutons du Pays.

LES moutons du Pays ont la laine du corps blanche, & la tête de la noirceur du jais. Leurs oreilles ſont petites, leur taille groſſe, & leur chair délicate. Leur queuë n'eſt pas moins large que leurs feſſes. Elle a ſept ou huit pouces de long, & l'Auteur compare ſa forme à celle d'un oreiller ſans coins. Mais de

(*n*) *Ajan*, ſans doute.

de l'extrémité de cette maſſe il ſort une autre petite queuë de cinq ou ſix pouces, qui reſſemble beaucoup à celle d'un cochon de lait (*o*). HAMILTON. 1720.

DU Cap de Guardafu juſqu'à Zeyla, on compte environ cent vingt lieuës. Cette Côte eſt auſſi difficile que les Habitans ſont farouches. On n'y connoît que deux places qui fourniſſent de l'eau fraîche; l'une à l'Eſt du Mont *Felix*, qui ſe nomme en Arabe (*p*) *Baba Felek* ou *Feluk* (*q*), c'eſt-à-dire montagne des chameaux; on y trouve une petite Rivière d'eau douce. L'autre nommée *Khaji*, eſt dix lieuës plus à l'Oueſt. Khaji ſe reconnoît aiſément au revers d'une montagne qui s'avance fort près de la Mer, & dont le côté Nord eſt compoſé de ſable blanc, qui ſe fait appercevoir de dix lieuës ſous la forme d'une grande voile. Mais pluſieurs Vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans la néceſſité de toucher à l'une de ces deux Places en revenant des Grandes Indes [pour y faire de l'eau] ont eu le malheur d'y périr. L'Auteur raconte qu'un de ces Bâtimens fut ſurpris avec ſa propre Chaloupe, qui avoit abordé au rivage pour remplir les tonneaux. Les Habitans s'en ſaiſirent, tandis que les Matelots étoient occupés de leur travail, & les maſſacrèrent tous, à l'exception de deux Mouſſes. Enſuite s'étant approchés du Vaiſſeau pendant la nuit, il y entrèrent avant qu'on eût le tems de les reconnoître, & firent main-baſſe ſur tout l'Equipage, qu'ils trouvèrent déſarmé. Après avoir déchargé le Vaiſſeau, il le coulèrent à fond. Les deux Mouſſes, de qui l'on apprit enſuite toutes les circonſtances de cette funeſte avanture, furent conduits dans la Ville d'Aden, qui eſt ſituée vis-à-vis du même lieu, & vendus pour l'Eſclavage. Mais le Capitaine d'un Vaiſſeau de Surate, qui ſe trouvoit alors dans ce Port, les acheta tous deux, & les tranſporta aux Indes.

Deux Aiguades ſur la Côte de Zeyla.

Malheureux ſort d'un Vaiſſeau.

LA Mer eſt ſi profonde ſur cette Côte, qu'il ne faut pas ſe promettre d'y pouvoir mouiller à plus d'un mille du rivage. Au-delà de Zeyla, dans l'intérieur de la Mer Rouge, on rencontre une grande Rivière, dans une profonde Baye, qui eſt oppoſée à Babelmandel; mais l'embouchure, quoique fort large, eſt très-profonde & remplie de Rochers & de Bancs de ſable, avec des tournans d'eau qui ôtent aux Matelots la hardieſſe de s'en approcher. C'eſt à cette Rivière que commence la Côte des Abiſſins, qui s'étend l'eſpace de deux cens lieuës, juſqu'à (*r*) *Suaquen*, & préſente pluſieurs grandes montagnes qu'on découvre facilement de la Côte d'Arabie (*s*).

Baye & Rivière au delà de Zeyla.

(*o*) Hamilton, *ubi ſup.* Vol. I. pag 11. & ſuivantes.
(*p*) *Angl. Baba Filek.* R. d. E.
(*q*) Felix eſt ſans doute une corruption de *Feleck. Voyez ci-deſſus, Tome I.*
(*r*) *Angl. Zuakin* ou *Swakin.* R. d. E.
(*s*) Hamilton, *ubi ſup.* pag. 23. & ſuiv.

§. II.

Iſles des Mers d'Ethiopie.

L'ISLE de Madagaſcar, que les Portugais ont nommée *S. Laurent*, eſt une des plus grandes du Monde connu. Elle offre quantité de productions utiles aux beſoins de la vie. Ses beſtiaux ſont nombreux. Leur chair eſt excellente, ſur-tout la maſſe ou la groſſe tumeur qui leur croît entre le cou & les épaules. On y trouve auſſi une aſſez grande abondance de daims & de chévres. Les Portugais, en deſcendant pour la première fois dan cette Iſle, y laiſſèrent

Madagaſcar & ſes productions.

HAMILTON. 1720.

laiſſerent un troupeau de porcs, qui ont multiplié merveilleuſement. Ils donnérent des noms à quantité de rivières & de Caps (*a*), qui ſont aujourd'hui fréquentés par les Vaiſſeaux de l'Europe, mais qui ſervent principalement de retraite aux Pyrates. Les François avoient formé à l'Eſt de l'Iſle (*b*) un Etabliſſement, qu'ils nommoient *Port Dauphin*; mais s'étant apperçus que les profits du commerce ne répondroient point aux frais de la Colonie, ils ont pris le parti de l'abandonner.

Port Dauphin, ancien Etabliſſement François.

Commerce des Anglois ruiné par les Pyrates.

LES Anglois entreprirent autrefois d'établir un commerce d'Eſclaves ſur la Côte Oueſt de l'Iſle, particuliérement dans la Baye de S. Auguſtin & dans les deux endroits qui portent le nom de vieux & de nouveau *Meſſalig*; mais ils redoutent aujourd'hui les Pyrates, ſur-tout depuis que pluſieurs Eſcadres de leur Nation ont croiſé ſans ſuccès dans ces Mers. Un ſimple Vaiſſeau, commandé par le Capitaine *Mollar* (*c*), fit plus d'expédition, en 1704, que toutes les Flottes qu'on avoit armées avec beaucoup de dépenſe. Sa cargaiſon étoit compoſée de bierre forte & d'eau-de-vie, qu'il ſe propoſoit de vendre aux Pyrates. Ils s'en ſaiſirent, à la vérité, comme d'un préſent, & la plus grande partie de ſon Equipage ne fit pas difficulté de s'engager à leur ſervice; mais cette abondance de liqueurs leur fit pouſſer ſi loin la débauche, qu'il en périt plus de cinq cens à force de boire.

Mort ſingulière de cinq cens Pyrates.

ON racontoit dans l'Inde, & l'Auteur ſe fit confirmer par un Pyrate de Bengale, que le Capitaine Littleton, avoit pris [à Madagaſcar] à bord de l'*Angleſey* quelques Brigands de cette troupe, mais que de juſtes raiſons l'avoient engagé à leur rendre la liberté. On ajoûtoit que voyant les Pyrates de Madagaſcar dans l'embarras pour nettoyer le fond de leurs grands Vaiſſeaux, il leur avoit rendu généreuſement ſervice en leur accordant pluſieurs ſecours.

MADAGASCAR eſt environnée d'Iſles, de Rochers & de Bancs de ſables, qui forment des écueils dangereux. Ste Marie, qui eſt ſituée à l'Eſt, forme le premier azile que les Pyrates choiſirent dans cette Mer. La Rade y étoit aſſez bonne pour les mettre à couvert, quoique l'accès ne fût pas ſans difficultés. Mais apprenant qu'ils étoient menacés par quelques Eſcadres Angloiſes, ils ſe retirérent dans la grande Iſle, où ils ſe ſont établis par des mariages. L'Auteur eſt perſuadé (*d*) qu'il ne ſeroit pas difficile de les en chaſſer. En 1722, l'Amiral Matthews, chargé de cette entrepriſe, reconnut qu'ils avoient abandonné l'Iſle Ste Marie. Il y trouva même, dans pluſieurs endroits, quelques reſtes de leurs brigandages, tels que du poivre, qu'ils avoient laiſſé dans la terre, de l'épaiſſeur d'un pied. De-là, il ſe rendit dans la grande Iſle avec ſon Eſcadre; mais les Pyrates avoient eu la précaution de mettre leurs Bâtimens en ſûreté, dans les rivières & les anſes, où les Vaiſſeaux de guerre ne pouvoient pénétrer. Il auroit été trop dangereux d'employer les Chaloupes pour les détruire par le feu; car de leurs bois & de leurs retraites ces Brigands étoient en état d'incommoder les Troupes Angloiſes, L'Amiral trouva l'occaſion de parler à quelques-uns d'entr'eux; mais ils ne ceſſérent pas de ſe tenir ſur leurs gardes, & prêts à ſe défendre s'il eût penſé à la violence.

Iſles & Ecueils aux environs de Madagaſcar.

Expédition de Matthews contre les Pyrates.

L'ISLE Ste Apolline eſt inhabitée. Celle de Maſcarenhas, dont les Anglois étoient

Iſle de Ste Apolline.

(*a*) *Angl.* qui ne ſont plus fréquentés aujourd'hui &c. R. d. E.

(*b*) La poſition exacte de leur Fort étoit à la pointe Sud-Eſt de l'Iſle.

(*c*) *Angl. Millar.* R. d. E.

(*d*) *Agl.* qu'il ne ſeroit pas facile. R. d. E.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nobile Società Antica
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nobile Società Antica
Napoli

Digitized by Google

HAMILTON.
1720.

Port Dauphin, ancien Etabliſſement François.

Commerce des Anglois ruiné par les Pyrates.

Mort ſinguliére de cinq cens Pyrates.

Iſles & Ecueils aux environs de Madagaſcar.

Expédition de Matthews contre les Pyrates.

Iſle de Apollin

étoient

Angl. qui ne ſont plus fréquentés aujourd'hui &c. R. d. E.

La poſition éxacte de leur Fort étoit à la pointe Sud-Eſt de l'Iſle.

(c) *Angl. Millar.* R. d. E.

(d) *Agl.* qu'il ne ſeroit pas facile. R. d. E.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Tafuri Ardia
Napoli

Digitized by Google

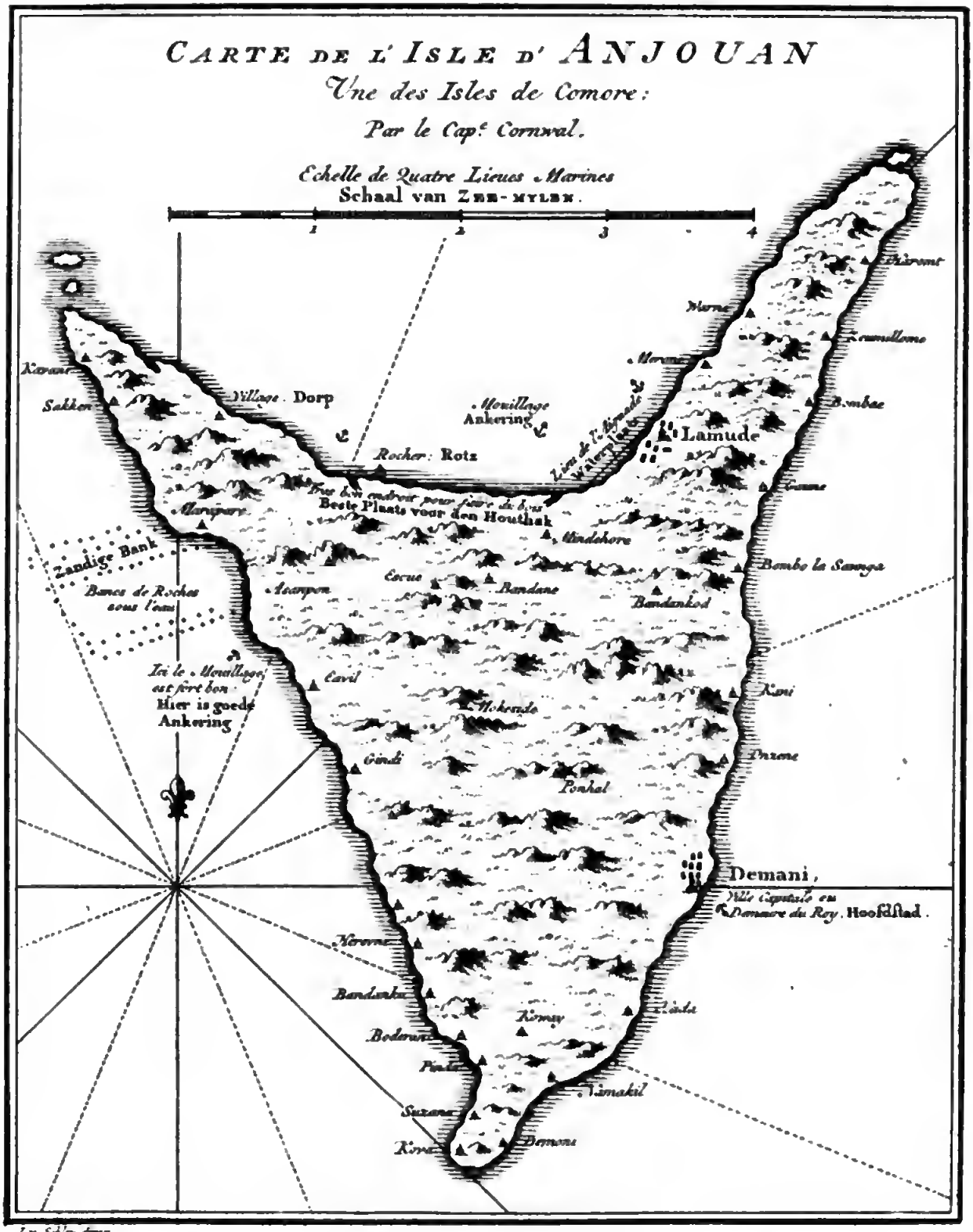

J. v. Schley direx

KAART van 't EILAND ANJUAN, een der KOMOROSE EILANDEN,
door Kapt. Cornwall.

t.TON:
2 O.

Bour-

: Fran-

Diego-

Como-

Johan-
d'An-

: d'un
os
a An-

eur
itre
1, qui
par
rates.

urce
taine
w.

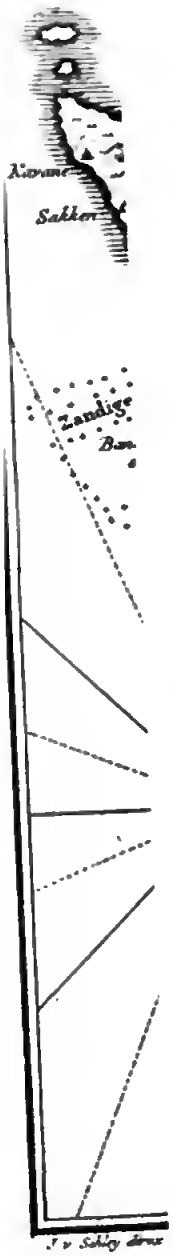

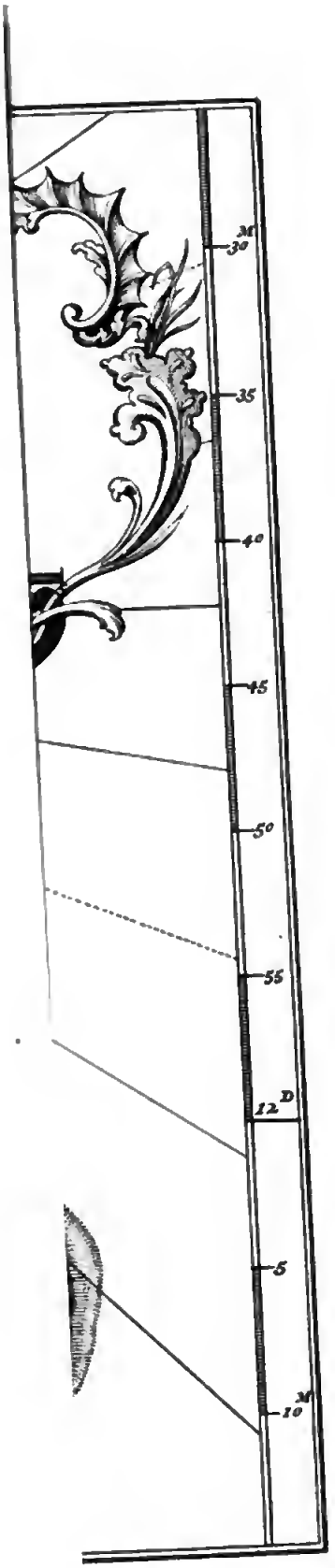

KAART

OTTA,
rds.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Palatino Storico Antico
Napoli

étoient autrefois en poſſeſſion, & qu'ils nommoient *Foreſt* [Angloiſe,] eſt peuplée aujourd'hui par les François (*e*), qui lui ont donné le nom de Bourbon. L'Iſle *Maurice*, après avoir été habitée par les Hollandois, qui reçurent ordre de l'abandonner en 1703, & de ſe retirer à Batavia, [eſt paſſée auſſi entre les mains des François, qui la nomment l'Iſle de France.] Celle de *Diego Rais*, qui la ſuit, contenoit encore un Etabliſſement François; mais ſa ſtérilité l'a fait abandonner depuis quelques années. Toutes les autres, à l'Eſt & au Nord, ſont demeurées déſertes, à l'exception de trois ou quatre à l'Oueſt, qui ſont ſituées dans le canal entre Quiloa & Madagaſcar.

Hamilton. 1720.

Iſle Bourbon.

Iſle de France.

Iſle Diego-Rais.

Iſle Comore.

Comore eſt la plus avancée à l'Oueſt. Elle ne contient qu'un petit nombre de miſérables Habitans, qui en tirent à peine ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance. L'Iſle *Johanna* (*f*), qui eſt à la vûe de Comore, offre en abondance des beſtiaux, des chévres, des oiſeaux & du poiſſon, avec d'excellens limons & des oranges. La plûpart des Vaiſſeaux Anglois qui faiſoient voile à Mocka, en Perſe ou à Surate, y prenoient des rafraîchiſſemens avant que les Pyrates euſſent commencé à la fréquenter.

L'Iſle Johanna eſt célebre entre les Anglois, par deux infortunes que les Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Orientales y ont eſſuyées. La premiére en 1690 ou 1691, lorſque le Capitaine *Harton* (*g*) Commandant du Herbert, Vaiſſeau de huit cens tonneaux & de cinquante-cinq (*h*) piéces de canon, fut attaqué par trois Vaiſſeaux François de la même force. A leur approche, il leva l'ancre & ſe mit en Mer. Vers deux heures après-midi, l'Action commença furieuſement, & dura juſqu'à huit heures du ſoir, que le Herbert eut le malheur de ſauter, ſans qu'on en pût ſauver plus de ſix ou ſept perſonnes qui ſe trouvoient dans ſa Pinaſſe. La ſeconde diſgrace arriva dans le cours de l'année 1720. Deux Vaiſſeaux Anglois, accompagnés d'un Oſtendois, étant à faire de l'eau dans la même Iſle, apperçurent deux Pyrates, & convinrent de joindre leurs forces contre l'ennemi commun. Mais lorſqu'ils les virent approcher, l'*Oſtende*, & l'un des deux Vaiſſeaux Anglois, nommé le Greenwich, gagnèrent la haute Mer, & laiſſèrent à l'autre, qui ſe nommoit la Caſſandre, le ſoin de ſe tirer d'embarras. Il ſe vit forcé d'engager l'Action avec le plus petit des deux Pyrates, qui étoit de quatre (*i*) piéces de canon [& bâti à la Hollandoiſe.] Mais il échoua bien-tôt entre quelques Rochers; & le Pyrate s'efforçant de l'aborder, échoua auſſi entre d'autres Rocs. Comme ils étoient (*k*) fort près l'un de l'autre, le combat recommença fort vivement dans cette ſituation, & coûta la vie à beaucoup de gens de part & d'autre. Le Pyrate (*l*) ſe trouvoit en danger, lorſque ſon Compagnon ſe diſpoſant à le ſecourir, *Mackraw*, qui commandoit la Caſſandre, crut devoir profiter de cette intervalle, avec tous ſes gens, pour gagner la terre dans ſes Chaloupes. Les Habitans le reçurent avec beaucoup d'humanité, & le conduiſirent [l'eſpace d'environ douze milles] dans l'intérieur

Iſle Johanna, ou d'Anjuan.

Perte d'un gros gros Vaiſſeau Anglois.

Malheur d'un autre Vaiſſeau, qui eſt pris par des Pyrates.

Reſſource du Capitaine Mackraw.

(*e*) On promet de donner, dans un Supplément, des Obſervations plus étendues ſur les Etabliſſemens François. R. d. T.

(*f*) *Hajuan* (1) ou *Anſuame*, dont Johanna eſt apparemment une corruption.

(*g*) *Angl.* Burton. R. d. E.

(*h*) *Angl.* cinquante ſix. R. d. E.

(*i*) *Angl.* de vingt-quatre. R. d. E.

(*k*) *Angl.* Ils n'étoient pas à plus de vingt verges, l'un de l'autre. R. d. E.

(*l*) *Angl.* Les Pirates ſe trouvant trop expoſés ſur le Tillac furent obligés de ſe cacher à fond de cale &c. R. d. E.

(1) *Angl. Anjuan.* R. d. E.

HAMILTON. 1720.

l'intérieur de leur Iſle, pour le mettre à couvert de la fureur des Pyrates. La Caſſandre devint ainſi la proie de ces Brigands, qui la remirent à flot ſur le champ, parce qu'elle avoit peu ſouffert de leur artillerie. Ils dégagèrent auſſi leur Bâtiment, que le canon Anglois avoit beaucoup plus maltraité. Mackraw, homme d'eſprit & capable de ſe meſurer à toutes ſortes de caractères, haſarda de retourner au rivage & de ſe rendre même à bord des Pyrates. Il ménagea leur eſprit avec tant d'adreſſe, qu'ils lui firent préſent, pour gagner les Indes avec ſon équipage, du Vaiſſeau qu'il leur avoit preſque coulé à fond. Pendant ce tems-là, le Greenwich portoit à Bombay la nouvelle de ſa perte; mais deux mois après, on fut fort ſurpris de le voir entrer [avec ſon Equipage,] dans le même Port, tout en pièces à la vérité, & dans un état qui ne lui auroit pas permis d'aller plus loin, ſi le Gouverneur *Brown* (*m*), Officier d'un mérite extraordinaire, ne lui eût prêté ſon ſecours pour l'équiper.

Iſle Mohilla ravagée par les Anglois.

L'ISLE de *Mohilla* eſt peu éloignée de celle de Johanna; mais quoiqu'elle ſoit fort bien peuplée, ſes Habitans ſont beaucoup moins civils que ceux de Johanna. Les Chefs ou les Rois de toutes ces Iſles étant preſque ſans ceſſe en guerre, celui de l'Iſle Johanna obtint le ſecours de Littleton, Capitaine Anglois, pour faire une deſcente dans l'Iſle de Mohilla, où il porta le carnage & la déſolation. L'Auteur admire par quelle politique Littleton rompit volontairement la neutralité qui étoit fort bien établie entre les Anglois & ces Inſulaires.

Mayotta.

MAYOTTA eſt une autre Iſle, à la diſtance d'environ trente-cinq lieuës de Johanna, & paſſe pour la plus grande de celles qui ſont habitées. Mais étant environnée de Rochers d'autant plus dangereux, qu'ils ſont cachés ſous l'eau, elle eſt ſi peu fréquentée, qu'on connoît peu le caractère de ſes Habitans. La Religion de toutes ces Iſles eſt le Mahométiſme, quoiqu'il y ſoit éxercé avec peu de zèle.

Dangers de la Navigation dans ces Mers.

EN général la Navigation eſt très-dangereuſe dans les Mers d'Ethiopie, & les Cartes fort défectueuſes. Un Capitaine Hollandois, qui avoit reçu ordre de ſe rendre de Batavia à la Pointe Nord de Madagaſcar, & de-là dans la Mer-Rouge, dit à l'Auteur, dans le Port de Mocka, où ils ſe rencontrèrent, qu'il avoit vû pluſieurs grandes Iſles & quantité de Rochers & de Bancs de ſable, qui ne paroiſſoient point dans les Cartes; ce qui l'avoit obligé chaque nuit de jetter l'ancre lorſqu'il trouvoit un fond ſuffiſant. Il ajoûtoit qu'entre ces Bancs & ces Rochers, les Courans étoient très-rapides au Sud (*n*).

Situation de pluſieurs des mêmes Iſles.

LA latitude de Johanna (*o*) eſt de douze degrés du Nord, & celle de Mayotta de treize degrés. Cette dernière Iſle ſe préſente toûjours à ceux qui viennent du Sud par le paſſage intérieur, & ſemble, à la première vûe, former trois Iſles, avec une pointe qui s'avance au midi. Sa ſituation eſt au Sud-Eſt de Johanna, à la diſtance d'environ dix (*p*) lieuës. On découvre auſſi Mohilla, qui eſt dix lieuës à l'Oueſt-Sud-Oueſt de Johanna, & l'Iſle de Comore au Nord-Eſt. L'Auteur donne cet éclairciſſement pour prévenir toutes ſortes d'erreurs, parce

(*m*) *Angl. Boone.* R. d. E.

(*n*) Hamilton, Vol. I. pag. 16. & ſuiv.

(*o*) Les Remarques ſuivantes ſur l'Iſle Johanna, viennent du Capitaine Henri Cornwall, dans ſes Obſervations ſur pluſieurs Voyages aux Indes en 1720. pag. 12.

(*p*) *Angl.* dix-huit. R. d. E.

Digitized by Google

parce qu'il eſt arrivé à pluſieurs perſonnes de prendre une Iſle pour l'autre. En approchant de Johanna, il ſerra le vent contre l'Iſle de la Selle, qui eſt ſituée à ſa pointe Oueſt. HAMILTON. 1720.

JOHANNA eſt agréablement diverſifiée par des vallées & des montagnes, qui ſont également fertiles, & qui produiſent quantité d'excellentes proviſions. Les Vallées offrent de bons paturages pour les beſtiaux; & les montagnes, des fruits en abondance. Les Habitans ſont une race d'Arabes baſanés, mêlés de quelques femmes Ethiopiennes, qui ſont tout-à-fait noires; Nation indolente, ennemie du travail, & remplie même d'une ſorte d'orgueil qui leur fait mépriſer toutes ſortes d'emplois vils, juſqu'à craindre moins la faim ☞ & la nudité que le travail, [ſemblables à cet égard à nos Montagnards d'Ecoſſe.] La plus grande fatigue à laquelle ils s'expoſent, eſt d'aiguiſer une piéce de fer en couteau, en aiguillon, ou d'en faire quelqu'autre inſtrument convenable à leurs beſoins. Cependant ils affectent de l'honneur dans leurs principes & dans leur conduite; vertu rare dans cette Partie du Monde, & qu'il faut peut-être attribuer à leur crainte plus qu'à leur inclination. Ils marquent beaucoup d'affection pour les Anglois & les traitent avec beaucoup de civilité, quoique de fort mauvaiſe grace. Leur langage eſt l'Arabe; & leur religion, s'ils en ont quelqu'une, eſt le Mahométiſme. Propriétés de l'Iſle Johanna ou d'Anjuan.

ICI, comme dans toutes les parties de l'Inde, les femmes ſont eſclaves de leurs maris. Les hommes ſont braves & entreprenans. De-là viennent leurs démêlés continuels avec les Habitans de Mohilla. Quoique leur Iſle ſoit fort bien arroſée de quantité de petits ruiſſeaux, elle a peu de rivières & n'en n'a pas de grandes. Quelques vieux reſtes d'un grand mur, bati à la manière des Portugais, rendent témoignage qu'elle étoit poſſédée autrefois & même habitée par cette Nation. Mais le principal objet qui s'attira la curioſité de l'Auteur, fut un arbre ſingulier, dont le trone lui parut une complication de pluſieurs petits arbres qui s'étoient incorporés pour ne compoſer qu'une ſeule tige. Il avoit plus de huit pieds de circonférence. Sa feuille reſſembloit à celle de l'If. Il étoit ſitué près d'un ruiſſeau d'où les Bâtimens tirent leur eau fraîche, & fort reſpecté des Habitans, qui expoſoient ſous ſes branches les cadavres de leurs criminels, pour inſpirer l'horreur du crime par l'éxemple de leur ſupplice. Ancienne poſſeſſion des Portugais. Arbre ſingulier.

CORNWALL recommande à tous les Vaiſſeaux qui toucheront à ce Port, d'y cacher ſoigneuſement la route qu'ils doivent tenir, parce que ces Mers ſont continuellement infeſtées de Pyrates Européens, qui s'informent des Bâtimens qui paroiſſent, de leur force, de la nature de leur cargaiſon & des Ports où ils doivent ſe rendre. Il conſeille même, à ceux qui craignent ces brigands, d'é- ☞ viter [s'ils le peuvent] cette Iſle en faiſant voile à la Côte de Malabar (*q*). Conſeil pour la Navigation dans ces Mers.

(*q*) Voyez l'Etat du Gouvernement Portugais dans l'Inde, au Tome. I. & l'Aſie Portugaiſe de Faria, Vol. II. pag. 340. Au-lieu de cette Remarque qui eſt du Traducteur, il y a dans l'Anglois, *Cornwal Obſervations ſur différens Voyages aux Indes*, 1720. pag. 12. R. d. E.

CHAPITRE

FARIA. 1569.

CHAPITRE VII.

Eclairciſſemens ſur l'Empire du Monomotapa.

§. I.

Expédition de Barreto pour la Conquête des Mines d'Or & d'Argent.

Fortune de Barreto & ſa commiſſion pour le Mozambique.

ON lit dans Faria que François *Barreto*, Seigneur Portugais, après avoir rempli avec honneur la dignité de Gouverneur de l'Inde, fut revêtu de l'important Emploi d'Amiral des Galères. Il éxerça ſes fonctions au mémorable combat de Pennon, où le ſuccès, dont ſa valeur & ſa conduite furent ſecondées, donna un nouveau luſtre à ſa réputation. A ſon retour en Portugal il fut nommé au Gouvernement du Monomotapa, un des trois qui faiſoient la diviſion de l'Inde Portugaiſe, trop grande alors pour recevoir la loi d'un ſeul Gouverneur. Le Roi joignit à cette dignité le titre de Conquérant des Mines, ſur des informations & des expériences qui lui avoient fait naître effectivement le deſſein de cette Conquete. On avoit trouvé quantité d'Or dans l'intérieur de ce grand Empire, ſur-tout à *Manika* dans le Royaume de *Bakaranga*. Barreto partit de Lisbonne au mois d'Avril de l'année 1569, avec trois Vaiſſeaux & mille hommes de débarquement, parmi leſquels on comptoit quantité de Nobleſſe & de vieux Guerriers d'Afrique. En arrivant à Mozambique, il commença par ſoumettre ſur cette Côte le Roi de [*Pate* ou de] Patta, qui s'étoit révolté contre le Gouvernement Portugais.

Il eſt ſoumis aux avis d'un Jéſuite.

BARRETO avoit reçu ordre de ne rien entreprendre ſans l'avis du Père François de Monelaros, Miſſionaire Jéſuite. Cette dépendance fit échouer toutes ſes vûes; tant il eſt vrai, remarque l'Auteur, qu'il n'y a pas moins d'imprudence à ſoumettre un Soldat aux lumières d'un homme d'Egliſe, que de préſomption dans un Eccléſiaſtique à ſe mêler de (*a*) ce qui appartient à la profeſſion Militaire.

Deux chemins qui conduiſoient aux Mines.

IL y avoit deux chemins qui conduiſoient aux Mines; l'un, au travers du Monomotapa; l'autre par Sofala. Barreto ſe déclara pour le ſecond; mais le Père de Monelaros ayant jugé que l'autre devoit être préféré, ſon opinion l'emporta malgré l'oppoſition du Conſeil (*b*). On partit de Mozambique avec plus d'hommes & de Vaiſſeaux qu'on n'en n'avoit amenés; ſans parler des inſtrumens, des chameaux, des chevaux, & des autres proviſions pour la guerre & pour le travail des Mines. Après avoir fait quatre-vingt-dix lieuës par Mer, les Portugais entrèrent dans la Rivière de *Cuama* ou *Quama*, nommée *de las Buenas Senales* par le premier qui la découvrit. Il s'avancèrent, ſuivant les vûes de Monelaros, juſqu'à *Sena* ou *S. Marzalis* & gagnèrent enſuite la Ville d'*Inaparapola* (*c*), qui eſt voiſine d'une Ville des Mores. Là, ces Infidèles commencèrent

Les Portugais entrent dans la Rivière de Cuama.

(*a*) *Angl.* de ce qui n'appartient pas à ſa Profeſſion. R. d. E.

(*b*) Aſie Portugaiſe de *Faria*, Vol. II. pag. 340. & ſuiv.

(*c*) *Angl. Inaparapala.* R. d. E.

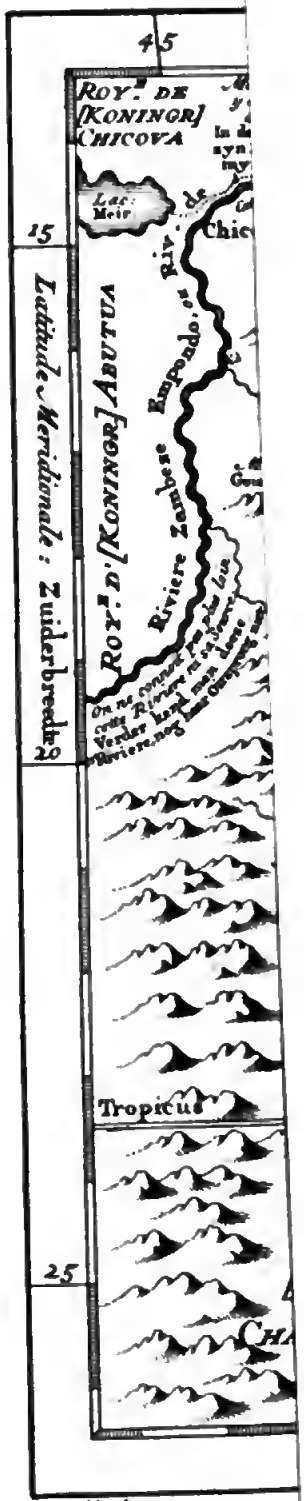

S. v. Baldy dec.

MONARCHY v

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nobile Basile Anile
Napoli

F

B
co
pr
za

n
d
A

s
d
r

Digitized by Google

commencèrent à traverſer leurs deſſeins, comme ils avoient fait autrefois dans l'Inde. Ils tentèrent d'empoiſonner toute l'Armée. Quelques hommes & pluſieurs chevaux en moururent; mais cette perfidie ayant été découverte par la trahiſon d'un des complices, les traîtres furent paſſés ſans pitié au fil de l'Epée, & leur Chef expoſé à la bouche d'un canon, [où il fut mis en piéces.] Un ſeul, qui proteſta que la Sainte-Vierge lui avoit ordonné de ſe rendre Chrétien ſous le nom de Laurent, obtint par grace d'être pendu.

FARIA. 1569.

Trahiſon des Mores.

BARRETO envoya des Ambaſſadeurs au Monarque du Monomotapa, qui les reçut avec une diſtinction extraordinaire. Loin de les traiter comme ceux des autres Princes, qui ne ſe preſentoient devant lui qu'à genoux, pieds nuds & ſans armes, & qui ſe proſternoient juſqu'à terre devant ſon Trône, il leur accorda une audience fort honorable. Le motif de cette Ambaſſade étoit de lui demander la permiſſion de le venger du Roi de Mongas, qui s'étoit revolté contre lui, & celle de pénétrer juſqu'aux Mines de *Butua* & de *Manchika*. La première de ces deux demandes n'étoit qu'un prétexte flatteur pour obtenir la ſeconde, parce que le Territoire de Mongas étant ſitué entre Sena & les Mines, il falloit néceſſairement s'ouvrir un paſſage par l'épée. L'Empereur conſentit aux deux propoſitions, & fit offrir à Barreto cent mille hommes, qu'il refuſa.

Ambaſſade Portugaiſe à l'Empereur de Monomotapa.

L'ARMÉE Portugaiſe ſe remit en marche. Elle étoit compoſée de cinq cens ſoixante mouſquetaires & de vingt-trois cavaliers. Pendant dix jours qu'elle employa dans cette route, elle eut beaucoup à ſouffrir de la ſoif & de la faim. Il fallut ſuivre preſque continuellement la Rivière de *Lambeze* (*d*), dont le cours eſt fort rapide, & ſur laquelle s'avancent, à quatre vingt dix lieuës de la Mer d'Ethiopie, des pointes de la haute Montagne de *Lupata*, [qui paroiſſent comme ſuſpendues ſur ſon canal.] A la fin de cette ennuyeuſe marche, les Portugais commencèrent à découvrir une partie de leurs ennemis, & remarquèrent bien-tôt plus clairement que tout le Pays étoit couvert d'Habitans armés. Barreto ne s'allarma point de ce ſpectacle, [jugeant bien qu'il lui ſeroit très-difficile de découvrir juſqu'où cette multitude s'étendoit, il rangea ſon Armée en bataille.] Il donna la conduite de ſon avant-garde à Vaſco-Fernando *Homen*, & ſe réſervant celle de l'arrière-garde, il plaça ſon bagage & quelques piéces de canon dans l'intervalle de ces deux corps. Lorſqu'il fut prêt d'en venir à la charge, il fit avancer ſon artillerie au front de ſa troupe & ſur les flancs. L'ennemi s'approcha d'un air ferme. Son ordre de bataille formoit un croiſſant. [Avant qu'on en vint aux mains,] une vieille femme, célèbre, ſi l'on en croit l'Auteur, par la profeſſion qu'elle faiſoit de la Magie, fit quelques pas hors des rangs & jetta quelques poignées de poudre vers l'Armée Portugaiſe, en aſſûrant les Caffres que cette poudre ſeule leur garantiſſoit la victoire. Barreto, qui avoit appris dans l'Inde combien la ſuperſtition a de pouvoir ſur les Mores, chargea un de ſes Canoniers de pointer vers cette femme; & ſes ordres furent éxécutés avec tant de bonheur, qu'on la vit voler auſſi-tôt en piéces, à la ſurpriſe extrême de tous les Caffres, qui la croyoient invulnérable. Barreto fit préſent au Canonier d'une chaîne d'Or.

Marche pénible de l'Armée Portugaiſe.

Fermeté de Barreto.

Sorcière tuée d'un coup de canon.

L'ENNEMI continua de s'approcher, mais ſans ordre. Il fit bien-tôt pleuvoir une

(*d*) *Aegl Zambeze.*

FARIA. 1569.

une grêle de fléches & de dards. Les Portugais répondant, ſans s'ébranler, à coups de canons & de fuſils, qui firent une exécution terrible parmi les Caffres, n'eurent pas beſoin de recommencer ſouvent cette boucherie pour leur faire tourner le dos. Ils en tuérent un grand nombre dans la pourſuite ; & marchant droit à la Ville de Mongas, ils firent diſparoître auſſi facilement un autre corps qu'ils rencontrèrent en chemin. Il ne leur en couta que deux hommes pour faire mordre la pouſſiére à ſix mille Caffres. Barreto à la tête de ſes gens, entra ſans oppoſition dans Mongas. Les Habitans, qui l'avoient abandonnée, ſe préſentèrent le lendemain en auſſi grand nombre que les deux premières Armées réunies ; mais ils ne ſoûtinrent pas plus long-tems l'effort des vainqueurs. Dés le même jour ils demanderent la paix au nom du Roi, qui envoya bien-tôt lui-même des Ambaſſadeurs à Barreto pour traiter des conditions.

Pluſieurs combats où les Portugais ſont vainqueurs.

Ils ſe ſaiſiſſent des Mongas.

PENDANT cette négociation, un Chameau échapé à ſes gardes prit ſa courſe vers le Gouverneur, qui l'arrêta de ſes propres mains juſqu'à l'arrivée de ceux qui le pourſuivoient. Les Caffres ne connoiſſoient point cet animal. Dans la ſurpriſe de le voir ſi docile prés du Général Portugais, ils firent pluſieurs queſtions qui marquoient leur crainte & leur ignorance. Barreto prit avantage de l'un & de l'autre, pour leur répondre qu'il avoit un grand nombre de ces bêtes terribles & qu'il ne les nourriſſoit que de chair humaine ; qu'ayant déja dévoré ceux qui avoient péri dans le combat, elles le faiſoient prier par ce meſſager de ne pas faire la paix, parce qu'elles craignoient de manquer de nourriture. Les Ambaſſadeurs Caffres, effrayés de ce diſcours, ſuppliérent le Général d'engager ſes Chameaux à ſe contenter de bonne chair de bœuf, dont ils promirent de leur envoyer une groſſe proviſion. Il ſe rendit à leur priére, (*e*) & leur accorda des conditions qui rétablirent la tranquillité dans le Pays. Cependant il commençoit à manquer de vivres, lorſqu'il reçut avis que ſa préſence étoit néceſſaire à Mozambique, où Pereyra Brandam, ſon Lieutenant, quoiqu'âgé de quatre-vingt ans, s'étoit ſaiſi du Port. Il laiſſa le commandement de ſes forces à Vaſco Homen, pour ſe hâter de retourner vers la Côte. Mais à peine eut-il paru à Mozambique (*f*), que les ſéditieux étant rentrés dans la ſoumiſſion, il regretta beaucoup qu'une affaire de ſi peu d'importance eût été capable d'interrompre ſes projets. L'ardeur de ſon courage lui fit reprendre auſſi-tôt la même route. Mais quelle fut ſa ſurpriſe, en approchant du Fort de Sena, d'en voir ſortir Monclaros d'un air furieux, pour lui ordonner, [au nom du Roi], d'abandonner une entrepriſe ſur laquelle il lui reprocha d'avoir trompé ce Prince par de fauſſes eſpérances, en ajoûtant que le nombre des morts étoit déja trop grand, & qu'il le rendoit reſponſable devant Dieu du ſang [qui s'étoit déja répandu, &] qui ſe répandroit encore. Il eſt certain, ſuivant la remarque de l'Hiſtorien, que Barreto n'étoit pas l'Auteur de cette Expédition, & que l'imprudence qui avoit fait choiſir une mauvaiſe route ne devoit être attribuée qu'à Monclaros. Cependant le brave Barreto fut ſi touché (*g*) d'un affront de cette nature, qu'il mourut deux jours aprés, ſans aucun ſigne de maladie & par la ſeule violence

Utilité qu'ils tirent de l'ignorance des Caffres.

La Conquête des Mines eſt abandonnée.

Mort étrange de Barreto.

(*e*) *Angl.* & continua ſa marche. R. d. E.
(*f*) *Angl.* que Brandam s'étant ſoûmis, il retourna au Monomotapa. R. d. E.
(*g*) *Angl.* de l'inſolence du Jéſuite. R. d. E.

lence de ſon chagrin. Un ordre du Roi, qui ſe trouvoit parmi ſes papiers, lui donna pour ſucceſſeur Vaſco-Fernandez Homen, ſon Major. FARIA. 1569.

MONCLAROS s'étant déclaré ſi hautement contre la Conquête, Vaſco ne penſa qu'à lui marquer ſa ſoûmiſſion, aux dépens de ſon devoir. Il retourna immédiatement à Mozambique. Mais après le départ du Miſſionaire, qui s'embarqua bien-tôt pour le Portugal, François *Pinto Pimentel*, ſon parent, & quelques autres perſonnes intelligentes, lui repréſentèrent ſi fortement ce qu'il devoit au Portugal & à ſon propre honneur, qu'il prit la réſolution de retourner au Monomotapa. Il choiſit, ſuivant l'opinion de Barreto, la route de Sofala, qui étoit en effet la plus favorable à ſon entrepriſe. Elle le conduiſit directement vers les Mines de Manchika (*b*), dans le Royaume de *Chikanga*, qui borde au-dedans des terres celui de *Quiterve* (*i*), le plus puiſſant de ces Régions après celui du Monomotapa. Il avoit le même nombre d'hommes & les mêmes inſtrumens que ſon Prédéceſſeur. Comme il étoit important de ſe concilier l'affection du Roi de Quiterve, il lui fit faire un compliment civil, accompagné de pluſieurs préſens. Mais ce Prince avoit déja conçu tant de défiance & de jalouſie, qu'il reçut froidement cette politeſſe.

Vaſco Homen lui ſuccede.

Il reprend le même deſſein par la route de Sofala.

VASCO, ſans faire beaucoup d'attention à ſa réponſe, continua ſa marche au travers de ſes Etats. Pluſieurs corps de Caffres entreprirent de lui couper le paſſage & furent défaits avec un grand carnage. Le Roi déſeſpérant de réuſſir par la force, eut recours à l'artifice. Il donna ordre à tous ſes Sujets d'abandonner leurs Villes & leurs Cantons, [& d'emporter toutes leurs proviſions,] dans l'eſpérance de ruiner l'Armée Portugaiſe par la faim. En effet, elle eut beaucoup à ſouffrir pour ſe rendre à *Zimbaze* (*k*), où il tenoit ſa Cour. Il avoit déja pris le parti de l'abandonner & de ſe fortifier dans des montagnes inacceſſibles. Vaſco brûla cette Ville & ſe remit en marche pour le Pays de Chikanga (*l*), où la crainte plus que l'inclination le fit recevoir avec de grandes apparences d'amitié. Il obtint du Roi la liberté du paſſage juſqu'aux Mines. Les Portugais ſe crurent à la veille de puiſer l'Or à pleines mains. Ils arrivèrent enfin à cette terre promiſe. Mais remarquant bientôt que les Habitans avoient beſoin de beaucoup de tems & de peine pour en tirer fort peu d'Or, & s'étant convaincus qu'il falloit plus d'hommes, & d'autres inſtrumens, pour donner quelque forme à leur entrepriſe, ils prirent le parti de revenir ſur leurs traces, après avoir employé toute leur adreſſe pour ſe conſerver l'amitié du Roi. Quoiqu'ils ſe trouvaſſent fort éloignés de leurs eſpérances, ils avoient du moins vérifié combien il y avoit eu d'imprudence & d'erreur à donner Monclaros pour guide au Gouverneur préédent. Ce Miſſionaire indiſcret (*m*) avoit expoſé l'Armée Portugaiſe à périr dans une route également dangereuſe & pénible. Vaſco retourna dans la ſuite à Quiterve, où le Roi, guéri de ſes défiances (*n*), lui accorda toutes les permiſſions qu'il avoit d'abord refuſées. Il conſentit que les Portugais pénétraſſent juſqu'aux Mines de *Manninas*, à la ſeule condition de lui payer chaque

Il ravage la Ville de Zimbaze.

Eſpérances des Portugais trompées.

Autre entrepriſe ſur les Mines de Manninas.

(*b*) *Manika*, ou *Magnika*.
(*i*) *Angl. Quiteyve*. R. d. E.
(*k*) *Angl. Zimbane*. R. d. E.
(*l*) D'autres prennent Chikanga pour le nom du Roi, & croyent que *Manika* ou *Manchika* eſt le nom du Royaume. Faria le nomme ailleurs *Bokaranga* & *Mokaranga*. D'autres croyent auſſi que *Quiterve* eſt le titre d'un Roi.
(*m*) *L'Anglois dit* par un caprice extravagant. R. d. E.
(*n*) *Angl.* par crainte. R. d. E.

FARIA. 1569.

que année vingt écus. De-là ils passèrent dans le Royaume de *Chikova*, qui borde le Monomotapa au Nord dans l'intérieur des terres. On les avoit flattés d'y trouver de riches Mines d'Argent. Vasco, après y avoir assis son camp, rapporta tous ses soins à se procurer des informations. Les Habitans ne se croyant pas capables de lui résister, & jugeant que la découverte des Mines seroit (*o*) funeste à leur repos, eurent l'adresse de répandre un peu de Minéral dans quelques endroits éloignés de sa source, & montrèrent ces lieux aux Portugais comme les véritables Mines. Cette ruse eut tout l'effet qu'ils s'en étoient promis. Vasco, persuadé de leur bonne-foi, permit qu'ils se retirassent, dans la vûe peut-être de leur déguiser les immenses profits sur lesquels il croyoit déja pouvoir compter. Il fit creuser la terre dans mille endroits, & l'on ne sera pas surpris que le fruit du travail repondit mal à la fatigue de ses ouvriers. Les provisions commençant à devenir rares, il prit enfin la résolution de se retirer, en laissant derrière lui le Capitaine *Antonio Cardosa de Almeyda*, avec deux cens hommes & les secours nécessaires pour continuer ses recherches [pendant encore quelques jours, afin de découvrir ce coin de terre si fort convoité.] Après le départ de Vasco, Cardosa se laissa tromper encore plus malheureusement par les Caffres. Ces Barbares feignant d'admirer l'inutilité de son travail, s'offrirent à lui découvrir des veines plus sûres; & le conduisant à la mort plûtôt qu'aux Mines, ils le firent tomber dans une embuscade où il périt avec tous ses gens, [après s'être défendus avec une bravoure incroyable. Ce tragique événement doit bien détromper ceux qui soûtiennent qu'un seul fusil suffiroit pour mettre en fuite toute une troupe de Caffres, puis que cette Arme qu'ils suppofent leur être inconnue, n'empêcha pas que ces deux cens hommes qui s'en servoient pour défendre leur vie, ne fussent tous tués à coups de dards & de fléches.]

Ruse des Caffres du Pays.

Funeste fin des Portugais de cette expédition.

TELLE fut la fin du Gouvernement Portugais dans le Monomotapa. Elle toucha de fort près à son origine, puisque de deux Gouverneurs qu'on a nommés, l'un périt presqu'en arrivant, du chagrin de se voir outragé par un homme d'Eglise, & l'autre fut chassé (*p*) puérilement par le stratagême de quelques Barbares. Cependant la paix & le Commerce n'en subsistèrent pas moins entre l'Empereur du Monomotapa & les Portugais (*q*).

(*o*) *Angl.* seroit la cause de leur ruine. R. d. E.

(*p*) Est ce par inattention ou à dessein que le Traducteur fait dire à ses Auteurs précisément le contraire de ce qu'ils disent. Il y a dans l'Anglois que ce stratagême étoit très *Sage*, & n'avoit rien de *Barbare*. R. d. E.

(*q*) Asie Portugaise de Faria, Vol. II. pag. 329. C'est du même Auteur, ou plûtôt des Relations & des Mémoires sur lesquels il avoit travaillé, que l'article suivant est tiré.

§. II.

Empire du Monomotapa.

Etendue & bornes de cet Empire.

SES bornes au Nord & vers une partie de l'Oueſt, ſont la Rivière de *Zambeze-Empondo*, nommée auſſi *Quama* ou *Cuama*, qui le ſépare des Royaumes d'*Abutua* & de *Chikova*, des Pays de *Mumbos* & de *Zimbas* ou *Mazimbas* (*a*), qui appartiennent à l'Empire de *Monemuji*, & du Royaume maritime

(*a*) *Angl. Muz'mbas.* R. d. E.

Digitized by Google

time de Maruka. A la ſuite de l'Oueſt & du côté du Sud, il eſt bordé par le Pays des Hottentots & par certains Caffres, deſquels il n'eſt ſéparé que par la Rivière de Magnika, qu'on nomme auſſi *Laurent Karguez* (*b*) & le *S. Eſprit*. A l'Eſt, il eſt baigné par la Mer de l'Inde. FARIA. 1569.

Sa ſituation eſt entre le quarante-un & le cinquante-ſixième degré de longitude Orientale, & entre le quatorzième & le vingt-cinquième degré de latitude Méridionale (*c*). On lui donne ainſi environ quatre cens ſoixante-dix milles de longueur du Nord au Sud, & ſix cens cinquante de largeur de l'Oueſt à l'Eſt. C'eſt une Péninſule ou une preſqu'Iſle; car à l'exception d'un eſpace de quatre-vingt-dix-milles, qui fait à peu près la diſtance de la Rivière de Zambeze ou de Quama juſqu'à la ſource de celle de Magnika, il eſt continuellement environné d'eau. Lopez le repréſente auſſi comme une preſqu'Iſle, formée, dit-il, par la Mer, par la Rivière de Magnika, qu'il appelle *Magnico*; par une partie du Lac d'où ſort la Magnika, & par la Rivière de Quama. Sa ſituation.

Suivant le même Auteur, la Rivière de Magnika ſort du premier Lac du Nil, qu'il place entre le Monomotapa & Congo, & va joindre la Mer entre les Caps de la Pécherie & les courans (*d*), à trente-trois degrés & demi de latitude du Sud. Cette Rivière en reçoit trois autres fort grandes, près de la Mer; l'une, & la principale, que les Habitans nomment *Nagoa*, & les Portugais *S. Chriſtophe*, du jour auquel elle fut découverte. La ſeconde a tiré ſon nom, de Lorenzo Marguez, qui la découvrit. Elles prennent toutes deux leur ſource dans les Montagnes de la Lune, que les Habitans du Pays nomment *Toroa*. La troiſième ſe nomme *Arroe*, & ſort des montagnes des Mines d'Or dans le Royaume du Monomotapa (*e*). Auſſi trouve-t-on, dans quelques endroits, des particules d'Or entre ſes ſables. Ses rivières.

La Rivière de Quama ou Cuama, a pris ce nom d'un Château ou d'un Fort dont les Infideles ou les Mahométans ſont en poſſeſſion. Les Portugais appellent ſon embouchure *Bouches de Cuama*, parce qu'en ſe jettant dans la Mer elle ſe diviſe en ſept bras, qui forment cinq Iſles, ſans en compter un grand nombre d'autres qui ſont ſituées plus haut dans ſon canal, toutes merveilleuſement peuplées. L'Auteur la fait ſortir du même Lac (*f*); mais comme cette opinion eſt reconnue aujourd'hui pour une erreur, les Géographes ſont embarraſſés où ils doivent la placer. De Liſle l'appelle Cuama, ou Zambeze-Empondo. Fort de Cuama.

Faria raconte que la grande Rivière de Zambeze coule au travers du Monomotapa & tombe dans la Rivière de *Chiri*. Celle-ci traverſe le Pays de Bororo, où l'on trouve pluſieurs autres grandes rivières, dont les bords ſont occupés par divers Rois, les uns abſolus, d'autres, ſujets du Monomotapa. Il ajoûte que la Zambèze ſe jette dans la Mer par quatre embouchures; la premiére, nommée *Quilimane*, à quatre-vingt-dix lieuës de Mozambique; la ſeconde, qui s'appelle *Cuama*, à vingt-ſix (*g*) lieuës vers le Sud. *Luabo*, qui eſt la troiſième, cinq lieuës plus bas; & la quatrième, nommée *Luabuel*, quinze lieuës Opinion de Faria ſur la rivière de Zambeze.

(*b*) *Angl. Marguez.* R. d. E.

(*c*) *Angl.* On lui donne ſix cens ſoixante-dix milles de longueur du Nord au Sud, & ſix cens quinze de largeur &c. R. d. E.

(*d*) Peſcheria & Corientes.

(*e*) Ou *Munni Mataſa*.

(*f*) Voyez la Relation de Congo par Pigafetta, ſur les Memoires de Lopez, pag. 192. & ſuivantes.

(*g*) *Angl.* vingt cinq. R. d. E.

Digitized by Google

FARIA. 1569.

lieuës plus au Sud. L'intervalle eſt rempli par de belles & grandes Iſles, dont l'une n'a pas moins de ſoixante lieuës de tour. Cette Rivière eſt navigable dans la même étendue juſqu'à la Ville de Sena, qui eſt habitée par les Portugais, & ſoixante lieuës plus loin juſqu'à *Tete*, autre Colonie Portugaiſe.

Diviſion du Monomotapa.

L'EMPIRE du Monomotapa eſt diviſé en vingt-cinq Royaumes, qui ſe nomment *Mongas*, *Baroa*, *Manika*, *Boſa*, *Maſingo*, *Remo*, *Chique*, *Chiria*, *Chidima*, *Boquiza*, *Inobanzo* (*b*), *Chirucia*, *Kondeſuqua*, *Daburia*, *Makurumbe*, *Monguſſi*, *Antuzaza*, *Chove*, *Chungue*, *Diza*, *Romba*, *Raſſini*, *Chirao*, *Makaranga* (*i*) & *Rem' de Boza* (*k*). On y compte un grand nombre de Seigneuries, qui n'ont pas le titre de Royaumes. Le plus grand Etat, de ceux qui ſont indépendans de l'Empire, eſt *Mongas*, ſur les bords des Rivières de Quama & de Zambèze.

Ses Mines d'Or les plus riches.

LES plus riches Mines du Royaume de Mongas ſont celles de Maſſapa, qui portent le nom (*l*) d'*Ofur* (*m*). On y a trouvé un lingot d'Or de douze mille ducats, & un autre de quatre cens mille. L'or s'y trouve non-ſeulement entre les pierres, mais même ſous l'écorce de certains arbres juſqu'au ſommet, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'endroit où le tronc commence à ſe diviſer en branches. Les Mines de Manchika & de Butua ſont peu inférieures à celles d'Ofur. Le Pays en a quantité d'autres, mais moins conſidérables. Il a trois Foires ou trois Marchés, que les Portugais de *Tete*, Chateau ſitué ſur la Zambèze à cent-vingt lieuës de la Mer, fréquentent pour le commerce de l'Or. Le premier, qui ſe nomme *Luane* (*n*), eſt à quatre journées dans les terres; le ſecond, nommé *Buento*, eſt plus éloigné; & le troiſième, qui s'appelle *Maſſapa*, l'eſt encore plus. Les Portugais ſe procurent l'Or par des échanges, pour des étoffes, des colliers de verre & d'autres marchandiſes de peu de valeur. Ils ont à Maſſapa un Officier de leur Nation, nommé par le Gouverneur de Mozambique, du conſentement de l'Empereur du Monomotapa; mais avec défenſe, ſous peine de mort, de pénétrer plus loin dans le Pays ſans ſa permiſſion. Il y eſt Juge des différends qui s'élèvent entre les Portugais; & leur Etabliſſement n'y ſçauroit être mépriſable, puiſqu'ils ont des Couvens ou des Egliſes de Dominiquains à Maſſapa, à Bokuto & à (*o*) Lanzei (*p*).

Trois Marchés que les Portugais fréquentent.

Conjectures ſur l'origine du Monomotapa.

L'ORIGINE, la ſucceſſion & le nombre des Empereurs du Monomotapa ne ſont pas connus. L'Auteur paroît perſuadé (*q*) qu'ils éxiſtoient dès le tems de la Reine de Saba, & que lui étant ſoumis, c'étoit d'eux qu'elle tiroit ſes tréſors. Sur le Mont Ofur, près de Maſſapa, on voit les ruines de pluſieurs beaux édifices, qui paroiſſent avoir été autant de Palais & de Châteaux (*r*). Dans la ſuite des temps l'Empire fut diviſé en trois Royaumes, *Quiteve* (*s*), *Sabanda* & *Chikanga*, dont le dernier, qui eſt le plus puiſſant, renferme les Mines de

Anciens édifices qui s'y trouvent.

(*b*) *Angl. Inabanzo.* R. d. E.
(*i*) *Angl. Mokaranga.* R. d. E.
(*k*) *Angl. Remo de Beza.* R. d. E.
(*l*) *Angl.* d'*Afur.* R. d. E.
(*m*) L'Auteur ſuppoſe que c'eſt *Ophir*, & le nom eſt favorable à cette conjecture, du moins s'il ne l'a pas allongé exprès; car d'autres le nomment *Fura*.
(*n*) Ou *Luanche*.
(*o*) C'eſt apparemment ce qui vient d'être nommé *Buento* & *Luane*.
(*p*) *Angl. Lanwze.* R. d. E.
(*q*) Sans preuve & ſans autre fondement que les Mines d'Or.
(*r*) Lopez dit qu'on trouve dans les Contrées du Monomotapa d'anciens bâtimens d'une architecture ſingulière, compoſés de pierre, de ciment & de bois. Comme il ne ſe trouve rien de ſemblable dans les Pays voiſins, il en conclut que c'eſt de-là que Salomon tiroit ſon Or. *Ubi ſup.* pag. 195.
(*s*) *Angl. Quiteve.* R. d. E.

Digitized by Google

de Manchika, de *Butua* & plusieurs autres. On croit que les Négres de Butua, dans le Royaume de Chikanga, sont ceux qui transportent l'Or au Pays d'Angola, parce que, suivant les calculs, on ne trouve pas qu'il y ait plus de cent lieuës d'un Royaume à l'autre. Chikanga produit du riz & du bled-d'Inde, avec une grande abondance de bestiaux, d'oiseaux & de légumes. La principale occupation des Habitans est l'agriculture & le pâturage (*t*).

FARIA. 1569.

Commerce entre Chikanga & Angola.

TOUTE la Côte du Monomotapa, depuis les Rivières de Magnica & de Zambeze ou de Quama, étoit autrefois possédée par les Portugais, & se nommoit *Sofala* ou *Zofala*, d'une Ville du meme nom qui est située entre ces deux Rivières. Cependant Lopez, en lui donnant cette étendue, ajoûte que c'est un petit Royaume, dont les *Maisons* ou les Villes sont en fort petit nombre. Sa principale Habitation, dit-il, étoit l'Isle de Sofala, située dans une Rivière du même nom. Elle est peuplée de Mahométans, dont le Roi se soumit à la Couronne de Portugal, parce qu'il s'ennuyoit de la domination du Monomotapa. Aussi les Portugais ne crurent-ils pouvoir s'en assûrer la possession, qu'en élevant un Fort à l'embouchure de la Rivière de Quama. Ils éxercent dans toutes les Contrées le commerce de l'Or, de l'yvoire, de l'ambre, qui se trouve sur la Côte, & celui des Esclaves; en donnant pour échange des étoffes de coton & des soies de Cambaye, dont les Habitans composent leur parure ordinaire. Les Mahométans de Sofala ne sont point originaires du même Pays. Ce sont des Arabes, qui trafiquoient dans de petites Barques avant l'arrivée des Portugais.

Côte du Monomotapa. Pourquoi les Portugais l'ont nommée Sofala.

LOPEZ représente l'Empire du Monomotapa comme un vaste Pays, dont les Habitans sont innombrables. Ils sont noirs & de taille moyenne. Leur courage est célébre à la guerre, & leur légéreté extreme à la course (*v*). La prinpale Nation de ce grand Pays, suivant l'aria, se nomme les *Mokarangis*. La Maison Impériale en tire son origine. Ils ont l'inclination peu belliqueuse, & n'employent point d'autres armes que l'arc, les fléches & les javelines. Leur religion n'admet point d'images ni d'idoles. Ils reconnoissent un seul Dieu. Ils croient l'éxistence d'un Diable, qu'ils appellent *Muzuko* & qu'ils se représentent fort méchant. Ils sont persuadés que tous leurs Empereurs passent de la Terre au Ciel. Dans cet état de gloire ils les appellent *Muzimos*; & les invoquent comme les Catholiques prient les Saints. N'ayant point de lettres ni d'autres caractéres d'écriture, ils conservent la mémoire du passé par de fidelles traditions. Leurs estropiés & leurs aveugles portent le nom de *Pauvres du Roi*, parce qu'ils sont entretenus avec beaucoup de charité aux frais de ce Prince. Dans leurs voyages, on est obligé de leur fournir des guides d'une Ville à l'autre, & de pourvoir à leur subsistance. [Belle leçon pour les Chrétiens!]

Pays intérieur du Monomotapa.

Qualités & Religion des Habitans.

LE Palais Impérial est d'une grandeur extraordinaire, quoique les édifices ne soient que de bois. On y distingue trois principaux quartiers; celui de l'Empereur, celui de ses femmes & celui de ses Officiers domestiques. Le quartier ou l'appartement de l'Empereur a trois portes, qui donnent dans une même cour; l'une, dont l'usage est reservé aux Reines; l'autre, qui est pour l'Empereur & pour ses Officiers intérieurs, tous fils des principaux Seigneurs de l'Empire;

Palais de l'Empereur.

Trois portes & leur usage.

(*t*) Faria, *ubi sup.* pag. 343. & suiv.

(*v*) Lopez, *ubi sup.* pag. 192.

FARIA. 1569.

l'Empire; la troiſième, pour les deux Chefs de cuiſine, qui ſont deux perſonnes de haute diſtinction; pour les Princes de ſon ſang & pour les cuiſiniers inférieurs, qui ſont auſſi des perſonnes de qualité. Aucun de ces Officiers ne doit être plus âgé que de vingt ans, parce que juſqu'à cet âge, on préſume qu'ils n'ont point encore eu de commerce avec les femmes. Ceux qui auroient violé cette loi ſeroient punis ſévèrement. Après leur ſervice, ils ſont élevés aux grandes dignités de l'Etat. Dans l'intérieur du Palais, comme au-dehors, ils ont un Chef ou un Gouverneur, tel qu'autrefois en Eſpagne l'*Alcade de los Donzelos*.

Principaux Officiers de la Cour.

LES principaux Officiers de la Cour du Monomotapa ſont le *Ningomaſcha*, ou le Gouverneur des Royaumes; le *Mokomoaſcha*, ou le Capitaine-Général; l'*Anbuya*, ou le Maître-d'Hôtel, qui, à la mort de la principale femme de l'Empereur, a le droit étrange d'en nommer une autre à ſa place, avec cette ſeule reſtriction, qu'elle doit être une des ſœurs ou des plus proches parentes du Monarque; l'*Inbumovo*, ou le Chef de la muſique; la *Nukurao* (*x*), ou le Capitaine de l'avant-garde; le *Bukuromo* (*y*), qui ſignifie la main droite de l'Empereur; le *Magende*, ou le Chef des Devins; le *Netombo* (*z*) ou l'Apoticaire, qui garde les onctions & les uſtenciles à l'uſage de la Divination & de la Magie, le *Nebono*, ou le Grand-Portier. Tous ces Offices ſont remplis par des Seigneurs du plus haut rang.

Alimens & Cuiſine.

IL y a peu de délicateſſe au Monomotapa dans la préparation des alimens. Toutes les viandes ſe mangent ou bouillies ou rôties; & la plûpart ſont les mêmes que les nôtres, avec l'addition de quelques ſouris, que les Caffres eſtiment autant qu'une perdrix ou un lapin.

Femmes de l'Empereur. Leur rang, leurs noms & leur autorité.

L'EMPEREUR a pluſieurs femmes; mais il n'en a que neuf qui ſoient honorées du titre de grandes Reines. Elles ſont ou ſes ſœurs ou ſes plus proches parentes. Les autres ſont choiſies entre les filles des Grands. La première ſe nomme *Mazaſira* (*a*). Les Portugais l'appellent leur Mère & lui ſont quantité de préſens, parce qu'elle ſollicite leurs intérêts à la Cour. L'Empereur ne leur envoye jamais d'Ambaſſadeurs ou de Meſſagers, qui ne ſoient accompagnés de quelqu'Officier domeſtique de cette Princeſſe. La ſeconde, qui ſe nomme *Inabanda*, ſollicite pour les Mores. La troiſième, nommée *Nabuiza*, fait ſa réſidence dans le même appartement que l'Empereur. La quatrième ſe nomme *Navemba*; la cinquième, *Navengore* (*b*); la ſixième, *Nizingoapangi*; la ſeptième, *Nemongoro*; la huitième, *Niſſani*; la neuvième, *Nekaronda*. [L'Auteur ne nous apprend point ſi tous ces noms ſont des titres qui appartiennent toûjours aux neuf premières femmes, ou s'ils n'étoient que des noms propres.] Chacune de ces neuf Reines tient à part un état auſſi brillant que celui de l'Empereur, & jouit du revenu de pluſieurs Provinces qui ſont aſſignées pour ſa dépenſe. Auſſi-tôt qu'il en meurt une, on en nomme une autre pour lui ſuccéder [dans ſon rang, & dans ſon nom] (*c*). Elles partagent l'autorité de l'Empereur & le droit de récompenſer ou de punir. Il va quelquefois les voir & reçoit quelquefois leur viſite. Les femmes qui les ſervent ſont

(*x*) *Angl. Nurukao.* R. d. E.
(*y*) *Angl. Bukurumo.* R. d. E.
(*z*) *Angl. Netambe.* R. d. E.
(*a*) *Angl.* Mazarira. R. d. E.

(*b*) *Angl. Nemangore.* R. d. E.
(*c*) Il paroit ici par quelques expreſſions de Faria, que les noms des neufs Reines ſont héréditaires. *Ubi ſup.* pag. 346. R. d. T.

ſont en fort grand nombre, & l'Empereur ſe ſert à ſon gré de celles qui lui plaiſent. FARIA. 1569.

CHAQUE mois a ſes jours de fête & ſe diviſe en trois ſemaines, qui ſont chacune de dix jours. Le premier jour eſt celui de la nouvelle Lune. Les fêtes ſont le quatrième & le cinquième jour de chaque ſemaine. Tout le monde eſt revêtu ces jours-là de ſes meilleurs habits. L'Empereur donne une audience publique, en tenant à la main un pieu d'environ trois quarts-d'aune, ſur lequel il eſt comme appuyé. Ceux qui lui parlent ſont proſternés devant lui. Cette cérémonie dure depuis le matin juſqu au ſoir. Si l'Empereur eſt indiſpoſé, le Ningomoſcha tient ſa place. Perſonne ne peut [lui parler n'y] approcher de la Cour le huitième jour de la Lune, parce qu'il eſt regardé comme un jour malheureux. Jours de fêtes.

LE jour où la nouvelle Lune commence à paroître, l'Empereur, armé de deux javelines, court dans le Palais comme s'il étoit prêt à combattre, & les Seigneurs aſſiſtent à cette cérémonie. Auſſi-tôt qu'elle eſt finie, on rapporte un Vaiſſeau plein de bled-d'Inde, bouilli ſans diviſion, que l'Empereur jette à terre, en ordonnant aux Seigneurs d'en manger, parce que c'eſt une production de la terre. La flaterie leur donne beaucoup d'ardeur pour la ramaſſer, & chacun en mange comme du mêt le plus délicat. Uſages du jour de la nouvelle Lune.

LA plus grande de toutes les fêtes eſt le premier jour de la Lune de May. Elle ſe nomme *Chuavo*. Tous les Seigneurs, dont le nombre eſt fort grand, ſe raſſemblent au Palais; & courant la javeline à la main, ils donnent la repréſentation d'une eſpèce de combat. Cet amuſement dure tout le jour. Enſuite l'Empereur diſparoît & paſſe huit jours ſans ſe faire voir. Dans cet intervalle les tambours ne ceſſent pas de battre. Le dernier jour, ce Prince fait donner la mort aux Seigneurs pour leſquels il a le moins d'affection. C'eſt une ſorte de ſacrifice qu'il fait aux *Muzimos* ou à ſes Ancêtres. Les tambours ceſſent & chacun ſe retire. Fête qui ſe termine barbarement.

LES *Mumbos* mangent de la chair humaine & l'achetent dans une boucherie publique. En finiſſant ce récit, Faria paroît ennuyé de ſes recherches, & déclare que la Relation de tout ce qui appartient à ce grand Empire ſeroit une entrepriſe infinie (*d*). Mumbos, Nation Anthropophage.

LOPEZ raconte que l'Empereur du Monomotapa entretient pluſieurs Armées dans différentes Provinces, pour contenir dans le reſpect & la ſoumiſſion pluſieurs Rois ſes vaſſaux, que leur inclination porte ſouvent à ſe révolter. Ces troupes ſont diviſées en légions, ſuivant l'uſage des anciens Romains. Si l'on en croit le même Auteur, les plus braves Soldats de l'Empire ſont quelques légions de femmes, qui ſe brûlent la mammelle gauche, comme les anciennes Amazones, pour ſe ſervir plus librement de l'arc. Elles n'ont point d'autres Armes. On a déja repréſenté leur manière de combattre. Le Roi leur accorde certains Cantons, pour y faire leur demeure. Elles y reçoivent quelquefois des hommes, dans la ſeule vûe d'entretenir leur eſpèce. Les enfans mâles ſont renvoyés aux pères, & les filles demeurent ſous la conduite de leurs mères, pour apprendre le métier de la guerre à leur exemple. Armées du Monomotapa.

LE Royaume de *Butua*, qui s'étend depuis les Montagnes de la Lune juſqu'à

(*d*) Aſie Portugaiſe de Faria, Vol. II. pag. 345. & ſuiv.

FARIA. 1569. jusqu'à la Rivière de Magnika, contient quantité de Mines d'Or. Le caractère & les usages de ses Habitans sont les mêmes qu'au Monomotapa (*e*).

Amazones & leurs usages. [APRÈS avoir conduit le Lecteur, autour des Côtes d'Afrique, dans tous les Pays dont on doit la découverte aux Voyageurs depuis le quinzième siécle, l'ordre de ce Recueil nous transporte en Asie, où la scéne va s'ouvrir par le grand Empire de la Chine. Tout ce qui appartient à l'intérieur de l'Afrique, & qui n'a point été connu par le secours de la Navigation, est renvoyé au Recueil des Voyages par terre].

Royaume de Butua.

(*e*) Lopez, dans la Relation de Pigafetta, composée sur ses Mémoires, pag. 191. & 195.

FIN DE LA SIXIÈME PARTIE.

696859

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES, CONTENUS DANS CE SIXIÈME VOLUME.

LIVRE XI.

Voyages dans la Guinée & au Royaume de Bénin.

CHAPITRE I. *Deſcription du Royaume de Bénin.* . . . . . pag. 1
Paragraphe I. *Géographie de Bénin.* . . 5.
Parag. II. *Religion & Gouvernement du Royaume de Bénin.* . . . . . 23.
CHAP. II. *Voyage au Nouveau Kalabar à Bandi & à Dono par Jacques Barbot & Jean Grazilbier* [*en* 1669] . . . . . 35.
Parag. I. *Journal de Jacques Barbot* [*au Nouveau Kalabar*]. . . . . 35.
Parag. II. *Journal de Jean Grazilbier depuis Bandi juſqu'au Nouveau Kalabar & à Doni* [*en* 1699.] . . . . . 43.
Parag. III. *Deſcription de la Côte depuis Rio Formoſa juſqu'au Cap Formoſa.* . . . . 49.
Parag. IV. *Côte depuis Rio forcado juſqu'à la Rivière du Nouveau Kalabar nommé auſſi Rio Réal.* . . . . . 52.
CHAP. III. SUITE DE LA CÔTE *depuis le Vieux Kalabar juſqu'au Cap Lop. Conſalvo.* . 60.
Parag. II. *Rio Gabon & ſes habitans.* . 67.
Parag. III. *Côte depuis Rio Gabon juſqu'au Cap Lopez Conſalvo.* . . . . . 76.
Parag. IV. *Courans, Pluies, Vents de Commerce & Vents de Terre ſur les Côtes de Guinée.* . . . . . 80.

LIVRE XII.

Voyages dans les Royaumes de Congo & d'Angola.

CHAPITRE I. *Voyage d'Edouard Lopez* [*Portugais, au Royaume de Congo*]. . . . . 86.
Parag. I. *Journal* [*de Lopez*]. . . . . 89.
Parag. II. *Voyages & Avantures d'André Batel au Royaume d'Angola.* . . . . 92.
CHAP. II. *Voyage de Michael Angelo de Gatina & de Denis Carli de Piacenza* [*Miſſionaire Capucin*] *au Royaume de Congo* [*en* 1666. *&* 1667. [traduit de l'Italien] 109.
Parag. I. . . . . 110.
Parag. II. *Courſes Evangeliques des Miſſionaires de Congo* [*ſuivant la Relation de Denis Carli*]. . . . . 116.
Parag. III. *Suite du Voyage de Carli au travers de l'Eſpagne & de la France.* . 144.
CHAP. III. *Voyage de Jérome Mérola* [*de Sorrento Miſſionaire Capucin*] *dans le Royaume de Congo & dans d'autres parties Meridionales de l'Afrique en* 1682. [*traduit de l'Italien*]. . . . . 153.
Parag. I. *Navigation juſqu'au Bréſil & de-là au Royaume d'Angola.* . . . . . 154.
Parag. II. *Voyage de l'Auteur à Sogno & ce qui s'y paſſa pendant ſon ſéjour.* . . 161.
Parag. III. *Voyage de l'Auteur au Royaume de Kakongo.* . . . . . 181.
CHAP. IV. *Voyage de Jacques Barbot le jeune & de Jean Caſeneuve à la Rivière de Congo & de Kapinda.* . . . . . 210.

LIVRE XIII.

Deſcription des Royaumes de Loango, de Congo, d'Angola, de Benguela & des Pays voiſins.

CHAP. I. *Royaume de Loango.* . . . . 233.
Parag. I. *Provinces de Mayomba & de Kakongo.* . . . . . 235.
Parag. II. *Végétaux Animaux, & Habitans du Royaume de Loango.* . . . . . 246.
Parag. III. *Gouvernement de Loango & Cour du Roi.* . . . . . 254.
Parag. IV. *Religion, Mokiſſos* [*ou Images*] *& Prêtres de Loango.* . . . . . 266.
CHAP. II. *Deſcription du Royaume de Congo.* . . . . . 274.
Parag. I. *Ses Limites, ſon Etendue, ſes Rivières*

res & ſes Montagnes. . . . . . 274.
Parag. II. *Sogno, ou Songo, ſeconde Province [du Royaume de Congo].* . . . . . 284.
Parag. III. *Provinces de Sundi de Pango de Batta & de Pemba.* . . . . . 293.
CHAP. III. *Figure, Caractère & Mœurs des habitans de Congo.* . . . . . 299.
Parag. II. *Arts & Coutumes des Moſicongos.* . . . . . 305.
CHAP. IV *Gouvernement du Royaume de Congo. Autorité du Roi, Etat, Revenu, Couronnement & Funerailles des Rois.* . 316.
Parag. II. *Adminiſtration de la Juſtice & forme des ſermens.* . . . . . 322.
CHAP. V. *Deſcription du Royaume de Dongo ou d'Angola & de Benguela.* . . . . . 326.
Parag. II. *Iſle de Loanda & Conquête de la Ville par les Hollandois.* . . . . . 331.
Parag. III. *Domaine des Portugais dans le Royaume d'Angola.* . . . . . 336.
Parag. IV. *Royaume de Benguela ou Bankella.* . . . . . 341.
CHAP. VI. *Mœurs & Uſages des Habitans d'Angola.* . . . . . 344.
Parag. II. *Gouvernement & Forces Militaires du Royaume d'Angola.* . . . . . 352.
CHAP. VII. *Religion de Congo, d'Angola & de Benguela.* . . . . . 358.
Parag. II. *Introduction & progrès de la Religion Chrétienne dans le Royaume de Congo.* . . . . . 366.
CHAP. VIII. *Hiſtoire Naturelle de Congo, d'Angola & de Benguela.* . . . . . 386.
Parag. I. *Air, Foſſiles, Racines & Grains.* . . . . . 386.
Parag. II. *Arbres de Congo & d'Angola.* 391.
Parag. III. *Oiſeaux ſauvages & privés.* 397.
Parag. IV. *Bêtes féroces & privées.* . 400.
Parag. V. *Poiſſons de Mer & d'Eau douce.* . . . . . 413.
Parag. VI. *Eclairciſſement ſur les Nations qui bordent les Royaumes de Congo & d'Angola.* . . . . . 418.

LIVRE XIV.

Deſcription des Pays qui bordent la Côte Orientale d'Afrique, depuis le Cap de Bonne-Eſpérance juſqu'au Cap de Guardafu.

INTRODUCTION *contenant particuliérement le Pays des Hottentots & le Royaume de Monomotopa.* . . . . . 428.
CHAPITRE. I. *Pays des Hottentots & Nations qui l'habitent.* . . . . . 433.
CHAP. II. *Poſſeſſions des Hollandois au Cap de Bonne-Eſpérance.* . . . . . 443.
Parag I. *Colonie du Cap.* . . . . . 443.
Parag. II. *Colonie de Stellenboch.* . . . 451.
Parag. III. *Colonies de Drakenſtein & de Waveren & de Tierra de Natal.* . . . . 457.
Parag. IV. *Gouvernement des Hollandois au Cap de Bonne-Eſpérance.* . . . . . 463.
CHAP. III. *Mœurs & Uſages des Hottentots.* 468.
Parag. I. *Leur Perſonne, leurs Vertus, leurs Vices & leur Langage.* . . . . . 468.
Parag. II. *Habits, Alimens, Maiſons, Meubles des Hottentots.* . . . . . 473.
Parag. III. *Rejouiſſances publiques, Amuſemens & Muſique.* . . . . . 478.
Parag. IV. *Mariages & Oeconomie domeſtique des Hottentots.* . . . . . 482.
Parag. V. *Maladies, Remédes & Funérailles des Hottentots.* . . . . . 487.
CHAP. IV. *Occupations, Commerce, Religion & Gouvernement des Hottentots.* . . . 491.
Parag. I. *Métiers & Commerce.* . . . 491.
Parag. II. *Religion & Gouvernement des Hottentots.* . . . . . 497.
CHAP. V. *Hiſtoire Naturelle du Cap de Bonne-Eſpérance & des Pays Voiſins.* . . . 505.
Parag. I. *Air, Eau, Mines & Métaux.* 505.
Parag. II. *Animaux privés & ſauvages.* 513.
Parag. III. *Reptiles, Inſectes, Oiſeaux de Terre & de Mer.* . . . . . 521.
Parag. IV. *Poiſſons de Mer.* . . . . . 528.
CHAP. VI. *Obſervations ſur les Contrées Maritimes & ſur les Iſles qui ſont entre le Cap de Bonne-Eſpérance & le Cap de Guardafu par le Capitaine Alexandre Hamilton.* 533.
Parag. I. *Contrées Maritimes qui ſuivent le Cap de Bonne-Eſperance.* . . . . . 534.
Parag. II. *Iſles des Mers d'Ethiopie.* . 539.
CHAP. VII. *Eclairciſſemens ſur l'Empire du Monomotapa.* . . . . . 544.
Parag. I. *Expédition de Barreto pour la Conquête des Mines d'Or & d'Argent.* . . . 544.
Parag. II. *Empire du Monomotapa.* . . . 548.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU VI. VOLUME.

De l'Imprimerie de PIERRE VOS, *à la Haye.*

AVIS AU RELIEUR

Pour placer les Cartes & les Figures,

DU SIXIEME VOLUME.

MAISONS de Bénin, avec leurs Exécutions, & leurs Manières de monter à Cheval. . . . . 11.
Carte du Golfe de Guinée, & les Côtes compriſes entre le Cap Formoſa, & le Cap Lopez Conſalvo. . . . . 35.
Carte de la Rivière de Kalbar, appellée communement Kalabar, ou Rio Real, avec les Côtes voiſines. . . . . 52.
Jagas avec leurs Habits & leurs Armes. . . . . 102.
Carte des Royaumes de Congo, Angola, & Benguela. . . . . 233.
Cité de Loango, tirée de Dapper. . . . . 239.
Carte de l'Embouchure de la Rivière de Congo ou de Zayre. . . . 277.
Dom Daniel de Silva Comte de Sogno. . . . . 289.
Dom Alvare, Roi de Congo donne Audience aux Hollandois, en 1642. 316.
Carte de la Côte d'Angola, depuis la Rivière de Bengo, juſqu'à celle de Quanza. . . . . 326.
Carte de la Rade de Benguela, & Rivière de Cantonbelle. . . . . 341.
Chimpanez, âgé de 21 mois, haut de 2 pieds 4 pouces, apporté d'Angola en 1738. . . . . 410.
Singe d'Angola, préſenté à Frederic Henry, Prince d'Orange. . . . 411.
Le Pays des Hottentots aux environs du Cap de Bonne-Eſpérance. . 433.
Hottentots Namaquas. . . . . 437.
Carte de la Baye de Saldana ou Saldane, dreſſée ſur les Remarques des Navigateurs. . . . . 443.
Carte de la Baye de la Table, & Rade du Cap de Bonne-Eſpérance, dreſſée ſur divers Manuſcrits. . . . . 444.
Plan du Fort & de la Ville du Cap de Bonne-Eſpérance. . . . . 448.
Homme & Femme Hottentots tirés d'après Nature. . . . . 468.
Village & Hute des Hottentots. . . . . 476.
Danſe & Muſique des Hottentots. . . . . 479.
Mariage Hottentot. . . . . 482.
Manière de battre le Bled parmi les Hottentots. . . . . 491.
Dakka, Plante tirée de Kolben, & nommée Bangua par les Indiens. . 513.
Mouton du Cap, Ane ſauvage, Zebra du Cap, Chévre ſauvage, Loup Tigre, Chat marqué ou Civette du Cap. . . . . 518.
Petit Lezard du Cap, tiré de Tachard; Grand Lezard du Cap, tiré de Tachard. . . . . 521.
Reptiles & Oiſeaux. . . . . 524.
Sirene & autres Monſtres. . . . . 528.
Carte de la Baye de Ste Hélène, dreſſée ſur les Remarques des Navigateurs. 534.
Carte de la Baye de Mozambique, dreſſée ſur divers Manuſcrits. . . 536.
Plan de l'Iſle & Ville de Quilloa. . . . . 537.
Carte de l'Iſle de Mombaſa, ſituée à la Côte Orientale d'Afrique, par 5 Degrez de Latitude Méridionale, tirée du Pilote Anglois. . . . . 537.

Iſle

AVIS AU RELIEUR.

Iſle de Madagaſcar, autrement Iſle de S. Laurent. . . . . 540.
Carte des Iſles de Comore, Johanna ou Anjouam, Mohilla, ou Moaly, & Mayotte, dreſſée ſur les Remarques des Navigateurs. . . . . 541.
Carte de l'Iſle d'Anjouan, une des Iſles de Comorre, par le Capitaine Cornwall. . . . . 541.
Empire de Monomotapa, & Etats voiſins. . . . . 544.

AUTRE AVIS AU RELIEUR.

Les Cinq Figures ſuivantes appartiennent au Tome Cinquième.

Vûe Nord-Oueſt du Cap Corſe. . . . . 139.
Vûe Nord des Forts Anglois & Hollandois d'Akra . . . . . 164.
Oiſeaux de Guinée tirés de Boſman; Faiſan de Seſtro tiré de Barbot; Faiſan de Guinée; Faiſan de Juida; Anonyme; Bel Oiſeau; Oiſeau à Couronne; Bel Oiſeau; Anonyme; Pokko; Oiſeau fort laid. . . . . 338.
Oiſeaux de Guinée tirés de Boſman; Oiſeaux Anonymes; Perroquets; Aigle du Cap Corſe. . . . . 340.
Poiſſons tirés de Barbot; Le Poiſſon Royal ou le Negre; Le Poiſſon Fétiche; Poiſſon Chat ou le Machoran; Montagne Fetiche; Arbres Fetiches; diverſes ſortes de Fetiches, tirés de Barbot. . . . . 349.

TROISIEME AVIS AU RELIEUR.

Les cinq Cartes ſuivantes doivent être placées au Commencement du Tome Premier.

Carte de l'Ocean Occidental.
Carte de l'Ocean Méridional.
Carte de l'Ocean Oriental ou Mer des Indes.
Suite de l'Ocean Oriental, contenant les Iſles de la Sonde, les Côtes de Tonquin, & de la Chine; les Iſles du Japon; les Philippines; Moluques.
Carte des Côtes de France & d'Eſpagne.

NB. *Ceux qui ont déja fait relier leurs Exemplaires, peuvent placer ces cinq Cartes à la Fin du Tome ſixième.*

Ce Sixième Volume contient.

72 Feuilles y compris le Titre Rouge, à 1 ſol. . .	3 fl.	-	12 ſ.
46 Figures & Cartes Geographiques, à 3 ſols. . .	6	-	18.
1 Vignette.	0	-	2.
	10	-	12.
Et pour le Grand Papier.	15	-	18.

Selon les Conditions de Souſcription, ceux qui ont ſouſcrit ne payeront.

Pour le Petit Papier que . . .	8 fl.	-	18 ſ.
Pour le Grand Papier que . . .	13	-	7.

Fin du Sixième Volume.
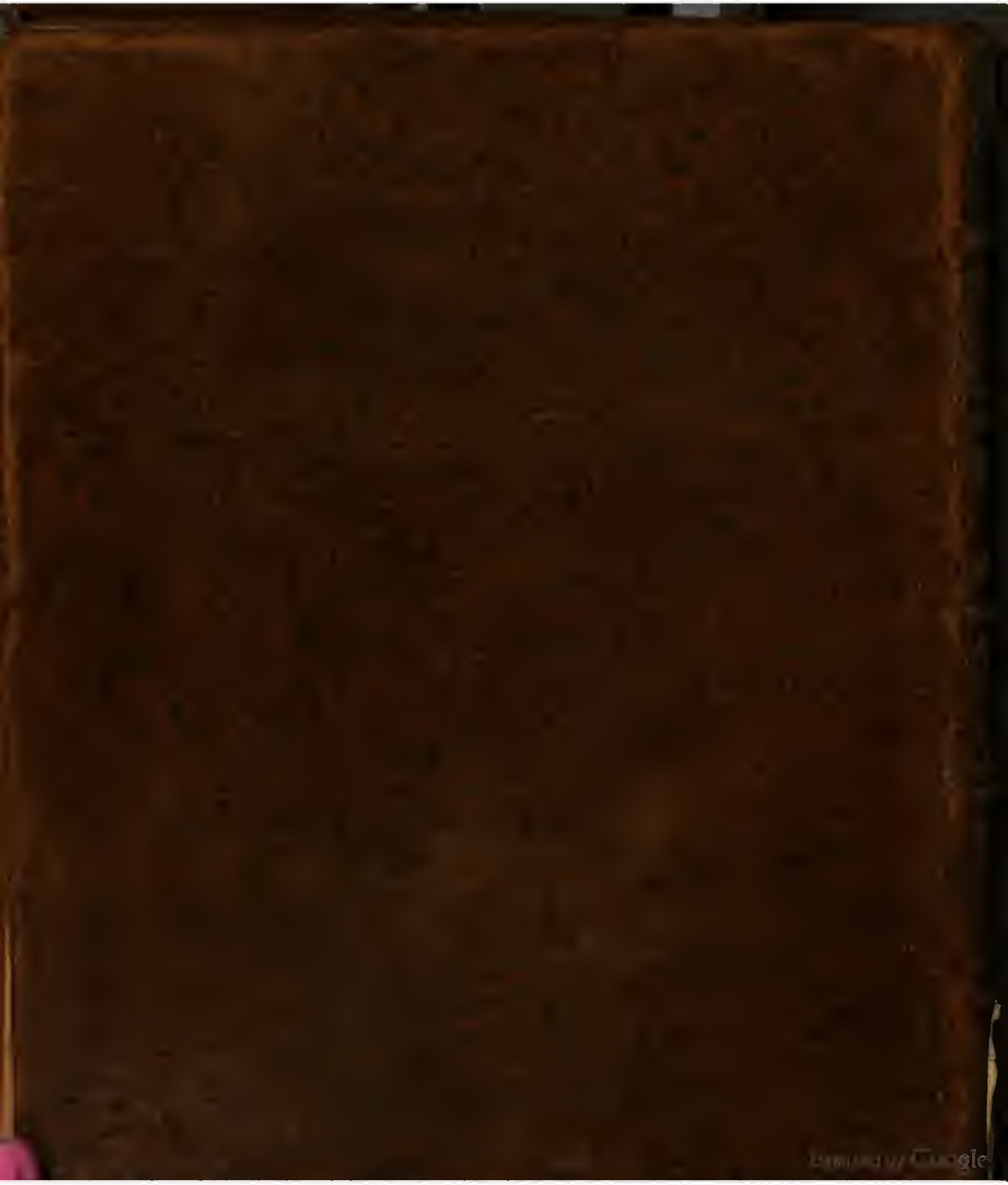
Digitized by Google